PR [Bd-Revue]

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1923_30

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue

d'Histoire Littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

30e Année. — 1923.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1923

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
BIBL.
LONDON
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA PUBLICATION DES LETTRES DE MALHERBE

(*Suite*[1].)

APPENDICE.

Nous donnons ici le texte de douze lettres de Malherbe, dans l'ordre suivant :

I-II-III, lettres à Racan (inédites) ;
IV, à Mme de Termes concernant Racan (en partie inédite) ;
V, à Du Bouillon (inédite) ;
VI-VII, au même (en partie inédites) ;
VIII, à Scipion du Périer;
IX, à M. de Bellegarde (fragment inédit) ;
X-XI-XII, à des inconnus (inédites) ;

et d'une lettre inédite adressée à Malherbe par le pasteur Ferrier.

Toutes ces lettres sont reproduites d'après les autographes, sauf le n° 12, qui nous a été conservé par une copie SS. Les mots biffés par l'auteur ont été mis entre crochets ou en note ; les mots écrits dans les interlignes sont imprimés en italiques. Nous respectons l'orthographe, mais nous modernisons la ponctuation et l'accentuation.

On trouvera dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 mai 1907 le texte d'une lettre de Malherbe au comte d'Ayen, découverte et publiée par M. Griselle.

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, avril-juin 1922, p. 129.

I

A RACAN

Lettre autographe signée, inédite. Adresse : Monsieur, Monsieur de Racan, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy. — Cette lettre appartient à M. Louis Barthou, qui a bien voulu m'en envoyer une copie et m'autoriser à la publier. Elle a été écrite entre 1623 et 1627. Le personnage dont les lettres donnaient tant de plaisir à Racan, ne serait-il pas Mme de Termes ? Malherbe a servi d'intermédiaire pour leur correspondance (Ed. Lalanne, IV, p. 6).

MONSIEUR,

La lettre que je vous envoye a esté apportée céans cependant que je n'y estois point, de sorte que je ne vous sçauroys dire par quelle voie elle y est venue. En (?) ai-je reconnu la main du personnage qui l'a escritte. Dieu veuille que vous ayez autant de plaisir après l'avoir leuë comme vous en avez eu en la recevant. Je vous averty surtout que je ne vous flattois point par des interprétations faites à vostre avantage. Je ne vous escry point de nouvelles, car il n'en est point. On attend toujours le retour des députtés des Huguenots. Jusques là nous ne sçavons si nous aurons paix ou guerre. Je souhaite le premier[1], et croy que vous aurez le mesme goust. Madame des Loges[2] ne me fait pas aimer l'hérésie, mais elle me la fait moins haïr.

Je suis son très humble serviteur et le vostre.

MALHERBE.

II

A RACAN

Minute autographe inédite; Bibl. Nat., n. a. f. 5168, f° 152 r°. Date : vers le début de janvier 1625. Au v° Malherbe a écrit, de bas en haut, *Mémoire pour une lettre à M. de Racan.* La lettre fut certainement envoyée à Racan, car il répondit de la Roche-Racan le 15 janvier 1625, et sa réponse reproduit une partie de la lettre de Malherbe : «... vous me mandez qu'il en court tant de copies mal correctes qu'il est à propos que je me justifie des fautes que les mauvais escrivains ont adjoustées aux miennes ». Les *Bergeries* parurent vers le milieu de l'année, mais Racan, qui n'aimait

1. Dans ses vers, Malherbe promet toujours au roi, — Henri IV ou Louis XIII, — la conquête de Memphis, du Gange et du monde entier ; mais, dans ses lettres intimes, il réitère souvent ce souhait pacifique.

2. Protestante, morte en 1641. Son salon eut une certaine vogue ; selon Balzac (*Entretiens*, XXXVII), Malherbe « la visitoit réglément de deux jours l'un » ; leur querelle au sujet du pasteur Du Moulin est bien connue.

pas à « être précipité », ne termina point sa préface, et, pour la remplacer, son éditeur publia sa lettre du 15 janvier [1].

Aimant vostre réputation comme je fais, je suis obligé de vous advertir qu'il (?) court parmy les femmes tant de <mauvaises> copies mal corectes de vostre Bergerie [2], qu'il est à propos que vous la faciés imprimer, pour vous justifier des fautes que les mauvais escrivains y ont faites, mesmes jusques à y avoir mis quantité de vers d'autres autheurs en la place des vostres, que vous ne voudrés pas avouer; et en ung mot elle est tellement changée que vous mesme aurés de la peine à la recognoistre. Je say bien que vous serés marry d'estre précipité et que vous aimez à <faire> revoir vos ouvrages à loisir; mais de deux maux il fault éviter le pire, et vault encore mieux la faire voir <en l'> *au vray* estat où elle est à présent que de la laisser courir davantage en celuy où l'on l'a mise.

III

A RACAN

Lettre autographe inédite, signée et cachetée, datée de la Toussaint (1er novembre 1625). — Adresse : A Monsieur, Monsieur de Racan, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy. — M. Noël Charavay, à qui cette lettre a appartenu, a eu l'obligeance de me la communiquer.

Monsieur,

Je suis bien aise que vous ayez receu ma lettre, car certainement je pensoys l'avoir fort hazardée. Ce que j'en avois fait toutesfois, je l'avoys fait par le conseil de M. le chevalier de Bueil [3], qui connoyt mieux que moy [4] le commerce de Paris au chasteau du Loir, et <de> du chasteau du Loir à Paris. Loué soit Dieu que le blé est venu mieux qu'il n'avoit esté semé. J'ay fait voir vostre lettre à M. Faret qui m'a dit qu'il vous feroit response. Je ne sçay ce qu'il en fera. A toutes aventures je vous diray ce qu'il m'a dit, c'est qu'il n'y a aucune mauvaise intelligence entre luy et du Bray; mais il veut estre libre de choisir un imprimeur à sa fantaisie. Autrement, il n'est point question de vers : il avoit, quand vous partistes, dessein de faire mettre des vers parmy la prose, mais à cette heure que là, veu qu'il aura <de la> assez de prose sans s'embarrasser dans la rime, il s'est résolu de n'y mettre que <dans> de la prose. Vous y aviserez et, si vous avez quelques lettres que vous estimez dignes de comparoistre,

1. C'est la seule lettre de Racan à Malherbe qui soit connue; j'ai dit à tort, p. 134, qu'il n'en restait aucune.

2. La pastorale des Bergeries avait déjà été jouée sous le titre d'*Arthénice*, vers 1619 selon M. Arnould (*Racan*, 1896; p. 183-188).

3. Claude de Bueil, frère de la comtesse de Moret et cousin de Racan.

4. Racan avait invité récemment son maître à venir séjourner en son château; mais Malherbe avait refusé. (Cf. sa lettre du 10 septembre 1625.)

vous me les envoyerez pour les faire mettre dans son recueuil, qui s'appellera, s'il ne change d'opinion, <le recueuil d> Lettres des plus célèbres esprits de la Court [1].

En voilà assez pour des choses de néant. Nous n'avons icy rien de nouveau que le combat de Pontgibaut et Chalais [2]. Pontgibaut venoit de Saint-Germain. Il rencontra Chalais par la ruë assez près de la Croix des Petits-Champs. Ils se choquèrent en passant <l'un auprès de l'autre>, n'estans pas ennemis descouverts, mais assez mal l'un aveque l'autre pource qui arriva. Comme Pontgibaut passa auprès de Chalais, estants tous deux à cheval, Pontgibaut luy haussa le nez [3] et se retourna encor à regarder Chalais qui estoit passé outre. Chalais, qui avoit fait desja cinq ou six pas, se retourna et dit à Pontgibaut : « Pié à <la> terre ». Pontgibaut l'y mit et, voyant qu'un laquays de Chalais portoyt une épée fort longue, il en dit quelque chose à Chalais, qui tout aussy tost dit qu'il prendroit celle de son page. Ce qu'il fit, et là-dessus ces deux povres gentils-hommes se battirent. M. de Pontgibaut receut un coup au costé <de> gauche sous le tétin ; il passa auprès du cueur sans le toucher, mais il luy coupa la veine cave. M. de Chalais a deux ou trois esgratignures. On ne m'avoit parlé que d'une au derrière de la hanche du costé gauche, mais il m'a luy-mesme dit ce que je vous escry. Je le suis allé voir ceste après-disnée. Il se trouve mal comme vous ou moy, lequel que vous voudrez. Il est retiré chez M. le Cardinal de La Valette [4], jusques à ce que l'on ait fait sa paix aveque le roy. Pontgibaut <estoit> ce matin-là avoit esté au lever du roy. Comme l'on eut conté au Roy l'affère, et qu'il eust fait là-dessus les questions qu'il voulut faire, il se tourna en disant : « Povre Pontgibaut ». Il y avoit des grands de la Cour qui disoient que ce n'estoit pas l'avoir <ainsy> *assez* plaint <et>. *A quoy je respondis* : si les roys pleuroient <de> tous les Pontgibaut, il leur faudroit bien une Samaritaine [5] ou deux dans la teste. Il est si aisé aux roys sinon de se faire aimer, au moins de se *faire* servir, qu'ils ne se soucient de personne. Nous leur devons tout, et ils ne nous doivent rien.

M. de Montmorancy [6] est <en> icy, mais il a commandement et

1. Il paraîtra en 1627, avec le titre de *Recueil de lettres nouvelles*. Dans ses lettres aux Dupuy, Peiresc l'appelle « le Recueil de lettres des beaux esprits ».

2. Le comte de Chalais, maître de la garde-robe, conspira contre Richelieu et fut exécuté le 18 août 1626. Selon Tallemant, il tua Pontgibaut parce que celui-ci était l'amant de sa femme : « Comme Pontgibaut revenoit de la campagne en grosses bottes, Chalais luy fit mettre l'espée à la main sur le Pont-Neuf, et le tua ». (*Historiettes : Louvigny, Chalais et sa femme.*) On répandit, après la mort de Chalais, un libelle intitulé *La rencontre de Pont-Gibaut et du comte de Chalais au voyage de l'autre monde* ; il ne donne aucun détail sur ce duel.

3. Godefroy, *Supplément* : « Hausser le menton à quelqu'un : lui donner un coup sous le menton ».

4. Louis de la Valette (1593-1639), archevêque de Toulouse.

5. Célèbre fontaine construite près du Pont-Neuf en 1603 et démolie en 1813.

6. Henri de Montmorency, né en 1595, maréchal de France en 1629, exécuté pour rébellion en 1632.

s'en retourne à l'armée. On a levé quelques deux ou 300 chevaux <de l'artillerie>. L'on tient que c'est pour traîner de l'artillerie à La Rochelle[1]. Pour moy je tiens l'hérésie et les hérétiques flambés. Dieu nous donne la paix <c'est assez>. Vous, donnez moy vos bonnes grâces. Il se parle quelque peu du voyage du Roy à Tours. Si cela est, gardez moy une chambre chez vous et une assiette.

Je suis, Monsieur, vostre serviteur très humble.

MALHERBE.

A Paris, ce jour de Toussaints. Vostre lettre m'a desrobé 3 ou 4 heures que j'eusse employées à prier pour les morts : je m'en descharge sur vous.

IV

A MADAME DE TERMES

Brouillon signé. Bibl. nat., n. acq. fr. 1471, n° 1081 r°. Date probable : janvier ou février 1628.

Le recueil n. a. f. 1471 provient de la collection du Dr Payen, connu pour ses travaux sur Montaigne. On y trouve en outre des portraits et des fac-similé de lettres de Malherbe, un reçu signé par lui[2], et le bas du titre d'un livre[3] avec sa signature et sa devise.

La première rédaction de ce brouillon est très lisible; de nombreuses corrections ont été ajoutées dans les interlignes. Granier a reproduit dans son édition presque toute la première rédaction (Ed. Lalanne, IV, n° 48).

Mme de Termes était veuve depuis 1621, et Racan lui faisait une cour assidue, quoique Malherbe l'eût averti que « la dame de Bourgogne » ne l'aimait point et se moquait de lui (Cf. lettres à Racan du 18 janvier et du 18 octobre 1625, et surtout la lettre sans date, *Lalanne*, IV, n° 11). A l'approche de la quarantaine, il

1. Pendant la campagne de la Valteline, au début de 1625, Soubise et Rohan avaient soulevé les protestants du Midi ; Richelieu conclut avec eux, le 5 février 1626, la paix de La Rochelle.

2. Au v° on lit : « Pour servir de quittance à Monsieur le trésorier de l'espargne Phélypeaux de la somme de quinze cens livres dont le Roy m'a faict don ». Au r° : « Je Françoys Malherbe, gentilhomme à la suitte du Roy, confesse avoir receu comptant de M. Raymon Phélypeaux, Sr de Herbault, conseiller dudit sire en son conseil d'estat et trésorier de son espargne, *la somme de quinze cens livres*, de laquelle il a pleu à sa Majesté me faire don en considération de mes services et pour me donner moyen de les continuer et supporter la despence qu'il me convient faire à ceste occasion, de laquelle somme de XV cens livres je me tiens content et bien payé, et en quitte le dit Sr de Herbault, trésorier de l'espargne susdit et tous autres ; tesmoing mon seing manuel cy mis. Le VIe jour de juillet MVI c. douze. Fr. Malherbe. » A part la signature, c'est d'une écriture de notaire. (Cf. lettre de Malherbe à Peiresc du 14 juin 1612.)

3. Les *Hieroglyphica* de J.-P. Valerianus Bolzanius, Lyon, 1579 (Baudrier, IV, p. 136).

renonça enfin à la cruelle et s'éprit de Madeleine du Bois, née en 1612, qui appartenait à une famille noble et aisée et qui habitait non loin de la Roche-Racan. Il vint chercher à Paris sa cousine, Mme de Bellegarde, et les fiançailles eurent lieu au château de Fontaines à la fin de février 1628. Le mariage se fit le dimanche 5 mars, trois jours avant le mercredi des Cendres. A propos de ce mariage il faut lire la lettre assez plaisante que Malherbe écrivit, le 13 mai, au nouveau marié.

Je ne connais pas de portrait de Mme de Racan. Etait-elle laide, comme l'insinue Malherbe ? N'oublions pas qu'il écrit à une jolie femme, qui, après avoir refusé d'épouser un fidèle soupirant, allait être dépitée de le savoir marié. Mme de Termes finira — juste punition ! — par épouser sinon un « malotru », du moins un bourgeois qui mourra « lié et gueux ».

Sur le verso du brouillon Malherbe a écrit de bas en haut : « à Madame de Termes » et horizontalement : « En l'année 1624 au moys de mars il fut fait un édict portant création de plusieurs officiers de la Court des comptes, aydes et finances en Provence, et entre autres d'un quatriesme président en ladicte court, dont le roy a accordé la préférence au sr de Malherbe en considération des services qu'il a rendus au feu Roy son père, et qu'il continuë encor à sa Majesté [1] ».

Madame,

J'ai veu depuys huit ou dix jours une lettre où vous me faites l'honneur de vous souvenir de moy. Je vous jure que cette faveur, aussy peu attenduë que méritée, m'a tellement surpris qu'elle m'a quasi persuadé de faire plustost semblant de ne l'avoir point receuë, qu'en la confessant ne vous en [2] remercier *pas* ny selon mon devoir ny selon ma volonté. Quoy que c'en soit, Madame, si j'ay failly d'avoir délibéré là-dessus, je le répare en me rangeant du costé de la bonne foy. Celuy qui *m'a mis en cest estat de gloire* < *se va...* > *se va* < *il* > *mettre en un autre estat, dont je ne sçay comme il se trouvera. C'est M. de Racan qui se va* marier avec une fille d'Anjou que l'on dit estre assez riche et assez laide. *Le voilà* [3]*... Son œconomie accroistra peut-estre la première qualité, et le tems* < *la seg* > *infailliblement la segonde. Il n'est icy que pour demander congé à Mme de Bellegarde. Je croy qu'il n'aura point de peine à l'obtenir. Cela fait, il s'en retourne* < *voir ses amours* > *se faire mettre dans l'his-*

1. Sur cette affaire peu connue, les lettres de Peiresc à Malherbe donnent quelques renseignements. Malherbe lui écrit le 10 août 1626 qu'il renonce à cet office de quatrième président, mais il se ravise dans une lettre du 8 septembre. Il finit par obtenir l'office de trésorier de France en Provence. (Lalanne, I, p. xxix.)

2. L'édition de 1630 remplace *la* par *le* et omet *en*.

3. On croit lire *lié* ou *bien*.

toire de caresme prenant[1] *de l'année*[2]... Tellement que, si quelcun de ses amis des lieux où vous estes, a envie de danser à ses nopces, il est temps qu'il se prépare. Pour l'Epithalame il ne luy coustera rien, < car > il fera ses escritures luy-mesme. < Mais > Après cela, adieu *les* Muses : il aura bien *à monter ailleurs que sur Parnasse*[3].

On se promet < icy > force balets à ce caresme prenant ; mais, Madame, vous n'y serez point, et par conséquent la Bourgongne aura quelque chose de plus que la Court, au jugement de tous ceux qui ont le < bon > goust *bon*, et particulièrement de vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

MALHERBE.

V

A DU BOUILLON-MALHERBE

Brouillon inédit, daté du 22 novembre 1618. Bibliothèque nat., n. a. f. 5168, f^os^ 155-156. La lettre est adressée à un cousin de Malherbe ; pour Léopold Delisle ce cousin c'est Du Bouillon, et cette attribution nous semble juste. Une seule chose est embarrassante : en 1618, Du Bouillon appartenait déjà à la « judicature » ; depuis plusieurs années il était procureur du roi au bailliage de Caen. A la rigueur, on pourrait lire *22 novembre 1608*.

MONSIEUR MON CHER COUSIN,

Sans exercer vostre éloquence en une si mauvaise cause, et je diray encores si deshonneste que celle que vous avez deffenduë en v^re^ lettre < s >, < il > vous me pouviez satisfaire avec ces trois mots : je le veux. < Aussy > Puisque je vous y voy si porté, je ne hurteray plus vostre passion. Nous aimons nos *maisons*[4], nos vignes, nos jardins, nos femmes et nos enfans ; mais nous aimons *encores* nos opinions plus que tout celà. Je vous laisseray < *doncq* > jouyr de la vostre, et vous, s'il vous playt, *trouvez bon que j'en face*[5] de mesme de la mienne. Au moins auray-je cest avantage *que j'ay* < *les* > *pour moy* < *les roys* >[6] tout ce qu'il y a de < gentils > seigneurs et de gentilshommes en France. *Il me semble que pour sçavoir que c'est que d'honneur, c'est à ces oracles-là qu'il faut recourir.* Quand la povreté réduit un homme de bonne maison à faire des choses contre sa con-

1. On appelait ainsi les trois jours de carnaval qui précèdent le mercredi des Cendres.

2. Trois mots illisibles. — Première rédaction en partie barrée : Celuy < à > qui < je doy ce contentement, est M^r^ > de Racan < qui > est icy pour demander à Madame de Bellegarde congé de se marier avec une fille d'Anjou que l'on dit estre assez riche et assez laide. Cela luy estant accordé, comme je croy qu'il sera sans beaucoup de peine, il fait conte de s'en retourner. Tellement, etc.

3. Première rédaction : il aura bien autre chose à faire qu' < à monter sur Parnasse >.

4. Première rédaction non barrée : nos préz.

5. Première rédaction : m'en laisserez faire de mesme.

6. Première rédaction : mon opinion est l'opinion des roys, et de tout ce qu'il y a, *etc.* — Deuxième rédaction : mon *goust est le goust* des roys, *etc.*

dition, si je ne l'absous, au moins je l'excuse ; mais quand il s'y porte < de luy-mesme et > de gayeté de cueur, *je ne sçay de quelle < couleur >... il est possible de le...* [1]. J'ay bien *ouy parler < d'hommes >* d'hommes se jetter [2] (*sic*) dans un privé, < mais > *pour ce qu'ils* fuyoyent ou des meurtriers ou des voleurs, et ne trouvoyent point de seureté de leur vie < qu'en un lieu > en autre lieu [3]... *Mais que jamais cela soit arrivé à* un homme *de bon sens* [4]... froidement partiroyt d'une bonne chambre bien tapissée, *pleine de pastilles et de cassolettes*, et < s'yroit jetter > *se soit jetté* parmy de semblables ordures, < *je* > *c'est une chose qui jusques icy n'a jamais eu exemple*. Pour moy, mon cher cousin, je me suys autresfois estonné d'une damoiselle que toute ceste Court a veuë aussy bien que moy auprès de Madame la princesse d'Orange [5], qui < est > avoit une si forte inclination à aimer la senteur des excrémens qui sortent du corps humain, que pour manger à son aise et avec délices elle < alloit manger > *se retiroit* dans un privé ; mais certainement la ressemblance de vostre goust et du sien m'en oste à cette heure l'admiration [6]... Vous en direz ce qu'il vous plaira, mais au moins ne l'imputerez vous pas à intérest que j'y aye autre que celuy de vostre honneur. Je ne voy pas où vous allez chercher cette différence du siècle où nous sommes et des siècles passés. *Les chausses de* nos pères avoyent des brayettes, *les nostres n'en ont* point [7] ; ils portoyent des barrettes, et nous des chapeaux ; mais < aux > *pour les* courages et pour les sentimens de < l'honneur > *la gloire*, ils les avoyent tels que nous les avons, et < les > nous les avons tels qu'ils les avoyent. Nommez moy un gentilhomme, je ne dy point de maison ancienne, mais de médiocre noblesse qui *ayt jamais voulu estre membre de ce corps que vous estimez si honorable* [8]. Regardez ceux *à* qui vous

1. Première rédaction : il n'y a ny assez d'injures pour luy faire la honte qu'il mérite, ny assez de supplices pour le chatier comme il faut.

2. Première rédaction : J'ai bien veu des hommes se jetter.

3. Cinq ou six mots en interligne, illisibles.

4. Première rédaction : En ce cas-là il n'y a que dire < à leur > : ils ne l'ont pas fait par élection. Il l'a fallu ainsy faire ou perdre la vie. Mais que diriez-vous d'un homme qui tout froidement partiroyt, *etc.* — Deuxième rédaction : *Mais que jamais personne se soit.*

5. Sœur du prince de Condé, mariée en 1606, morte en 1619.

6. Au sens d' « étonnement ». Ce mot est suivi de deux lignes tachées d'encre et en partie raturées; première rédaction : Que direz-vous, mon cher cousin, de cette liberté < que > dont je parle à vous. — Deuxième rédaction non raturée : Vous *direz*, mon cher cousin,... *luy librement comme aussy mon cousin pense ce qu'il doit faire.*

7. Brayette : braguette. Barrette : petit bonnet. — Première rédaction : Nos pères avoyent des brayettes, et nous n'en avons point. — Plus tard Malherbe fit l'éloge de la magistrature et reprit l'argument qu'il critique ici ; il écrit à Mentin en octobre 1626 : « Vous vous émerveillerez qu'ayant autrefois si peu estimé la longue robe, je sois à cette heure si affectionné à la rechercher... Tous les siècles n'ont pas un même goût : nos pères ont approuvé des choses que nous condamnons, et en ont condamné que nous approuvons. » C'est que dans l'intervalle son fils, dont il aurait voulu faire un officier, était devenu avocat.

8. Première rédaction : Qui se soit laissé esblouyr à ce chétif lustre que vous vous mettez devant les yeux.

voulez *vous associer* [1], pensez-vous qu'ils fussent ce qu'ils sont, s'ils avoient peu estre ce que vous estes? Ceux qui ont fait leur profit à ce mestier là, font passer tout bellement leurs fils aux offices de judicature, < et > *puis* de la judicature *ils... dequoy faire les gentilhommes* [2]... Et pour vos précédences imaginaires, je ne croy [3] pas que les damoiselles de qualité et de biens — car je l'entens ainsy, puisque, Dieu mercy, vous < estes > *avez* et l'un et l'autre, — *n'arrachassent pas le chaperon* à ces coquettes dont vous parlez, *si elles avoient entrepris de se ranger ailleurs que* parmy leurs suivantes [4]. Pour moy, mon cher cousin, il faut que je vous die la vanité extrême que j'ay, si je ne la vous ay desja ditte, qui est que je voudroys, je le jure devant Dieu, avoir un bras couppé et qu'il n'y eust jamais eu office en nostre maison [5]... Mais je m'estoys proposé de ne combattre point vostre opinion, et cependant il semble que je le veuille faire. Non fais, mon cher cousin, mais je justiffie l'avis que je vous ay donné. Et vous diray encores ce mot là sur vos prétendues précédences et préséances, que si j'avoys le bien que vous avez, je voudroys comme (*sic*!) coupast le nez et les oreilles s'il y avoit pas un de tous ces gents là qui < osassent > osast avoir seulement pensé à me contester < *ny* > *un siège ny un pas* [6]. Mais, à la vérité, pour estre traité en gentilhomme il faut vivre en gentilhomme, et, Dieu mercy, vous en avez le moyen. Mon cousin, je vous crye mercy; quand je suys sur cette matière-là, il est impossible que le despit et la colère ne m'emportent plus loin que je ne voudroys. Bruslez mes lettres, ou plustost renvoyez les moy s'il vous plaist; car je ne dy rien au mespris de personne, mais je voudroys bien vous garder de rien faire qui vous face mépriser. »

De Paris, ce 22e de novembre 1618.

VI

A DU BOUILLON-MALHERBE

Lettre autographe, signée et datée du 14 février 1620. Baluze 133, fos 10 et 11. La seconde moitié du fo 11, après la date, a été enlevée avec des ciseaux, et par suite l'adresse, qui était au vo, a disparu. Les éditeurs, depuis 1630 jusqu'à Lalanne (IV, no 23),

1. Première rédaction : Regardez ceux qui sont ce que vous voulez estre. Le mot *associer* est suivi, dans l'interligne, d'une phrase peu lisible qui débute ainsi : *Considérez les..., et vous ramentevez leurs prétentions...*

2. Ce mot est suivi de quelques mots illisibles. — Première rédaction : de la judicature, ils montent encor un degré et passent à la gentilhommerie.

3. Deuxième rédaction dans l'interligne : *je ne sçay où vous prenez ceste imagination.*

4. Première rédaction : ne jettassent pas ces coquettes dont vous parlez et ne les fissent ranger parmy leurs suivantes.

5. Dans l'interligne, une phrase rendue illisible par des pâtés.

6. Première rédaction : « à me contester ce qui *ne* se fait quitter *que* par des niais, des misérables et », c'est-à-dire : ce que leur accordent seulement des niais, etc. — Deuxième rédaction : « à me contester *ny l'une ny l'autre.* »

n'ont publié qu'un texte tronqué et dénaturé par Du Bouillon. Pour les suppressions et corrections de celui-ci, voir, pp. 156-163 de notre article, les nos 18, 3 et 15.

Monsieur mon Cousin,

L'Aubigné que je vous ay envoyé[1] demeurera aveque vous s'il vous playt. C'est en cette intention que je le vous ay envoyé. Je vous respons des Jésuites et de leur censure. Je les tiens galans hommes, mais non pas jusqu'à ce point que je croye que ce qu'ils lient soit lié au ciel, et que ce qu'ils deslient *y soit* deslié. Nous verrons ce qui en sera quand nous serons devant le juge. Cependant chacun fera à sa mode.

Nous parlerons de vos segondes noces quand vous serez icy. Vous me dittes que si vous y passez, ce sera par considération. C'est une besongne où qui a de l'amour <...> *pense tout faire* aveque la raison. Quoy que c'en soit et quoy qu'en disent les mauvaises langues, c'est une douce chose que la compagnie d'une femme et sur ce suget je dys un jour à la Royne Mère du roy un mot qui la <fait> fit rire, qu'il n'y avoyt que deux belles choses au monde, les roses et les femmes, et deux bons morceaux, les femmes et les melons[2]. Mais, mon cousin, après tous les soins que nous avons apportés à en faire une bonne élection, nous y pouvons[3] <faire si...> *aussy tost* faire hazard que rencontre. Et quoy qui en arrive, il le faut attribuer à la fortune et non à nostre jugement. Recommandez-vous à Dieu comme <un> fait un qui se met sur la mer; les succès de l'un et de l'autre ont mesmes espérances et mesmes craintes. Le mal que j'y appréhende le plus, c'est, comme je vous ay dit, le nombre des enfans. Les autres incommodités ont leurs remèdes, celle-cy n'en a du tout point.

Vous n'avez pas esté seuls à Caen, qui avez creu que la brouillerie de M. de Longueville fust aveque M. de Guise. Ce fut la première imagination de toute la Court. Et M. le Prince[4] y fut luy-mesme si bien trompé que de grand matin il s'alla offrir à M. de Guise jusques chez luy, Ce que désire M. de Longueville du Sr de la Chategneraye, c'est qu'il luy rende Partenay, qui est l'une de ses maisons en Poitou. La réponse de l'autre est que, si le roy qui l'y a mis luy commande d'en sortir, il le fera tout aussy tost, et qu'il est très humble serviteur de M. de Longueville. De cela à eux, ou pour mieux dire, au Roy. Tant y a que nos gentilshommes ne <craignent> *doivent* point *craindre* que cela ayt rien relasché de la rigueur des deffences du duel. Au contraire on a traité aveque ce grand Prince d'une façon qui doit

1. Édition de Granier : que je vous envoye.
2. Malherbe aimait cet aphorisme qu'il répétait dans « toutes les bonnes compagnies de la cour » et dans une lettre à Racan (IV, no 11).
3. Édition Granier : aurons... pourrons.
4. Henri de Longueville (1595-1663). — Charles de Guise (1571-1640), fils du Balafré. — Henri, prince de Condé (1588-1646), père du grand Condé.

faire penser aux autres que s'ils faillent en cest article, on ne leur pardonnera pas [1].

Pour ce que vous m'escrivez au bas de vostre lettre touchant l'histoire d'Aubigné, vous avez en ce volume que je vous ay envoyé, tout ce qu'il a fait imprimer. Je croy bien qu'il sera suivy d'un troisième. Mais il a si mal rencontré en ce commencement que je croy qu'il <y> *y* pensera de plus près à l'avenir. Vous pouvez juger comme il doit parler véritablement des affères du Levant et du Midy, puisqu'en ce qui s'est fait auprès de luy et par manière de dire à sa porte, il y [2] rencontre si mal. Le meilleur que j'y voy [3], c'est que ses mensonges ne feront pas geler les vignes, et que les denrées seront à la halle au prix qu'elles ont acoustumé. C'est de quoy il est question. Tout le reste, vanité, sottises et chimères. Adieu, Monsieur mon cousin, je suys tousjours vostre très humble et très affectionné serviteur.

MALHERBE.

A Paris ce 14e de février 1620.

VII

A DU BOUILLON-MALHERBE

Lettre autographe, signée et datée du 10 novembre 1620. Baluze 133, fos 78 et 79. Cette lettre a appartenu à Libri. Au fo 79, vo, les cachets et l'adresse : A Monsieur Monsieur du Bouillon, procureur du roy au bailliage de Caen, à Caen. Pour les suppressions, voir, pp. 156-163, les nos 5, 16 et 8, et comparer avec le texte de l'édition Lalanne, IV, no 25.

MONSIEUR MON COUSIN,

Je suys payé de la rescription que vous avez pris la peine de m'envoyer. J'y avois hier envoyé mon valet ; il <est> s'en estoit revenu avec un reffus. J'y suis allé ce matin ; j'en ay rapporté ce que je demandoys, et *l'ay rapporté* avec des courtoisies que j'estime avoir beaucoup adjousté à l'obligation. Il m'est alors souvenu d'un mot, que je pense estre de Normendie : Visage d'homme fait vertu ; et encores d'un d'Italie, qui est meilleur : Chi <non> vuol, vadi ; chi non vuol, mandi. Si vous ne l'entendez, M. de Janville [4] sera vostre truchement.

Pour ma maison, mon cher cousin, vous m'obligez grandement de continuer cette négociacion. Je pensoys avoir leu dans vostre penultime lettre que je me devoys contenter que vous eussiez fait résoudre

1. On ne fut pas toujours aussi rigoureux contre les duellistes : lorsque Marc-Antoine, en octobre 1624, fut condamné à mort pour avoir tué en duel son adversaire, son père attendit « avec un million de gentilshommes un pardon général de tous les duels ». (Lalanne, IV, p. 10) ; il fut gracié, et quand, à son tour, il fut tué, ses adversaires furent condamnés à mort, mais non exécutés.
2. L'édition Granier omet ce mot.
3. Édition Granier : voye.
4. On retrouve ce nom dans une lettre à Du Bouillon, du 10 février 1621.

ma seur à acheter ma maison, et que j'achevasse le reste. Là dessus je croy vous avoir respondu que je ne vouloys nullement aller en Normendie que l'affaire ne fust résolue, et faisoys compte, de peur d'abuser de vostre bonté, de donner à mon cousin de Boutonvilliers la part de cette peine. Voilà, monsieur mon cousin, pour quoy je désiroys sçavoir s'il estoit de retour à Caen. Gardez vous bien, mais je vous en supplie à mains jointes, mon cher cousin, de penser que je doute en façon quelconque de vostre amitié. J'en ai trop de preuves, et suis trop eslongné du vice d'ingratitude pour reconnoistre si mal ce que je vous doy.

Je ne vous puys rien dire de l'affaire bénéficiale que M. le garde des sceaux[1] ne soit icy. Ce sera, Dieu aydant, pour la fin de cette semaine. Je vous avouë qu'en ces matières-là, comme en toutes, je suys parfaitement ignorant; mais je pense n'avoir peu mieux faire que d'envoyer mot à mot l'extrait de vostre lettre. Je suys tousjours déffiant aux choses que je n'entens point. Si vous vous estes mal expliqué, ce sera à vostre dan. Pour moy, je suys bien assez présomptueux pour en espérer du bien, si l'avis a esté baillé comme il faut. Nous ne serons pas longtemps sans en sçavoir des nouvelles.

Pour celles du monde, le Roy arriva samedy à onze heures < de > de[2] matin, après avoir mandé à la Royne qu'elle luy envoyast ses carrosses à Estampes et sur le chemin, pour estre icy lundy au soir. Je dy à quelque Princesse que je me resjouyssoys que le Roy eust joué ce trait là à la Royne et que cela me faisoit croire qu'il commençoit de prendre à bon escient goust à la viande. Je n'approuvoys pas pourtant qu'il se fust levé si matin comme il fist le lendemain. L'excuse de cela, c'est qu'il se coucha à sept heures, et la Royne à huit. Elle se fust couchée quand et luy, mais elle n'avoit pas souppé. La response de cette princesse fut qu'il pourroit bien avoir fait comme la haquenée de Madame d'Alençon. Peut-estre en sçavez vous le conte. Si vous ne le sçavez, je le vous diray une autre fois Tant y a, mon cousin, que nous avons un grand Roy, qui a toutes les vertus des Roys, et pas un seul de leurs vices. Aussy est-il de bon père et de bonne mère. Dieu nous le face vivre, et nous donne de sa race. Elle est bonne.

Pour l'affaire de la Rochelle, je demandé à M^me^ la princesse de Conty ce qui en estoit. Elle me dist qu'elle croyoyt qu'elle s'accommodoit[3] et que l'assemblée se séparoit. Je < demand > fis la mesme question à Monsieur le mareschal de Cadenet, qui me dist qu'il n'en sçavoit rien. Si vous me demandez ce que j'en croy, je pense que le Roy sera le maistre, ou que la déclaration faite contre les povres députés aura lieu. Je seroys marry qu'il y eust[4] quelcun de nos amis, et encores plus de nos parents. J'ay quand et quand jetté les yeux sur mon

1. Du Vair.
2. Édition Granier : du.
3. Édition Granier : s'accommoderoit.
4. Édition Granier : il y en eust.

cousin de ...[1] S'il me croit, il est < desja > pesant de taille et desja sur l'age, il ne s'embarrassera plus guères de ces affaires-là. C'est une belle chose que de bien raisonner. Tout le monde ne le sçait pas faire.

Adieu, Monsieur mon cousin ; je vous baise les mains et vous rends dix mille grâces[2] de tant de bons offices. Ne vous en lassez point. Vous les faites à l'homme du monde qui est de meilleur cueur vostre serviteur très humble et très affectionné.

MALHERBE.

A P. ce X^e^ novembre 1620.

VIII

A SCIPION DU PÉRIER[3]

Lettre-minute, signée et datée du 2 janvier 1627 (lapsus pour 1628). Bibl. nat., n. a. f. 3559, 4 pages. Cette lettre était d'abord destinée à être remise au courrier : Malherbe l'avait terminée, avec la signature et la date, au bas de la 3^e^ page, et sur la 4^e^, restée blanche, il avait écrit l'adresse : *A Monsieur Monsieur du Périer, advocat au parlement de Provence, à Aix.* Puis il se souvint que l'archevêque d'Aix attribuait à son fils une parole qui innocentait les assassins ; pour l'expliquer à sa façon il continua la lettre sur toute la 4^e^ page ; de plus, il mit de nombreuses corrections dans le reste de la lettre. Il la conserva donc comme minute, et dut en expédier à son correspondant une mise au net.

Cette lettre a d'abord été publiée par l'abbé Bourrienne, p. 175-179 de son livre sur *Malherbe, points obscurs et nouveaux de sa vie normande* (1895) ; sa transcription est fort incomplète et parfois erronée. Elle a été réimprimée depuis par M. Mongrédien, qui en a donné un texte soigneusement établi dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 mai 1921. Elle est des plus intéressantes ; on peut sourire sans doute de la vanité nobiliaire et de la subtilité normande qui s'y révèlent ; mais comment ne pas admirer l'assurance et la ténacité de ce vieillard, et la fermeté de son style ? Je crois donc utile de la publier à nouveau, sous sa forme définitive, en laissant de côté les phrases raturées qu'on trouvera dans les notes de l'article de M. Mongrédien. Ici, l'italique servira à désigner les passages que je lis autrement que lui.

Pour comprendre cette lettre il faut se rappeler les événements

1. Le nom a été barré à gros traits par Du Bouillon.
2. L'édition Granier omet *dix*.
3. M. Bourrienne et M. Mongrédien ont cru que le destinataire de cette lettre était le père de Scipion et de Marguerite, François du Périer, mort en 1623. — La lettre n° 60 de l'édition Lalanne, IV, écrite en 1627, était peut-être adressée également à Scipion du Périer.

qui suivirent la mort de Marc-Antoine. Le fils de Malherbe fut tué dans une querelle, à Aix, le 13 juillet 1627, par Paul de Fortia de Piles, qui aurait eu pour complice Gaspard de Bormes, fils du conseiller de Cauvet. Le 14 août, sur la requête de M^me^ de Malherbe, le sénéchal d'Aix condamna à mort Piles et Bormes. Ils firent appel, et intriguèrent ferme pour obtenir des lettres de rémission ; parmi leurs protecteurs figurait l'archevêque d'Aix, Alphonse-Louis de Richelieu, frère du ministre.

De son côté, Malherbe agissait sans relâche : lettres à Astruc et à Peiresc ; lettre du 3 août 1627 au garde des sceaux ; démarche auprès du cardinal à qui il se plaint d'Alphonse-Louis et qui promet d'écrire à son frère ; lettre à un des familiers de Richelieu (*Lalanne*, IV, n° 61), etc. Le jour même où il écrit à Du Périer, il compose une lettre pour l'archevêque. En 1628, au début de mars, il publiera une ode contre les Rochelois, avec une lettre rappelant au roi sa promesse de ne jamais gracier les assassins. Enfin viendra le voyage de La Rochelle (juillet-septembre), bientôt suivi de sa mort.

MONSIEUR,

Je pense vous avoir desja fait dire par quelcun de mes amis que je n'avoys pas receu une lettre que M. d'Astruc[1] m'a dit que vous luy aviez baillée pour me faire tenir sur la mort de mon povre fils. Pour cela je ne laisseray pas de vous en remercier selon le sentiment dont je sçay bien que vous l'*aviez* escrite. Vous jugerez, s'il vous playt, du cas que j'ay fait de ce tesmoignage de vostre amitié par l'ocasion où vous me l'avez rendu. Je ne vous en diray point davantage[2]. C'est une matière que je ne puis renouveller qu'elle ne renouvelle mes larmes : une douleur telle que la mienne ne connoyt pas (*1 ou 2 mots*) *de borne* (?). Mais il y a assez de temps passé pour laisser les plaintes et penser à la vengeance. C'est là qu'avec l'aide de Dieu j'auray la satisfaction de ma perte. Je ne doute point que Cauvet[3] ne se promette des merveilles de son argent : avec cela il peut aller bien loin et bien viste, mais je ne croy pas qu'il mène[4] au but qu'il *s'est proposé*. Il sçait bien qu'il n'a pas la protection de Dieu, voilà pour quoy il recherche celle des hommes. Mais je ne sçay si les choses luy réussiront à la Court selon le dessein qu'il en fait au coin de son feu. Quand on proposa au Roy d'Angleterre l'entreprise de l'isle de Rhé, après qu'il eut considéré les chartes[5] et ouy les contes qu'on luy fit à perte de

1. Avocat au parlement d'Aix, d'Astruc, sur la demande de Malherbe, avait donné des conseils à Marc-Antoine, losque celui-ci fut condamné pour duel ; en 1627-1628, il s'occupait des poursuites contre Bormes et Piles ; Malherbe lui légua 3000 livres, et sa veuve lui laissa en mourant la moitié de ses biens.

2. A la suite, Malherbe a écrit, puis biffé, *s'il vous playt*.

3. Père de Bormes et beau-père de Fortia de Piles.

4. Le sujet de « mène » est l'argent, comme le montre la rédaction primitive : « il mène les assâssins jusqu'à l'impunité. »

5. Les chartes des îles (première rédaction).

veuë des divertissemens[1] qu'on donneroyt à la France pour empescher le secours du siège, le povre homme se fit acroire que de là il n'y avoit qu'un pas à estre dans le Louvre[2], et dit à ceux qui estoient là présents : « Certainement voilà une entreprise honorable et facile ». Cependant l'évènement *luy* a monstré qu'elle n'estoit ny l'un n'y l'autre. Il en est de mesme de ceste pécore. Il s'imagine de l'assistance que je sçay bien qu'il n'aura pas et où ses présens seront sans effect. Je n'ignore pas un de tous ceux[3] qu'il fait compte d'employer; mais de tous ceux-là il n'y en a pas un que, si je veux, je ne face prier par toute sorte de parens et d'amis de l'abandonner. Puis, quand cela ne réussiroyt pas, je croy sans vanité avoir assez de crédit pour leur faire faire un commandement *absolu* de ne s'en mesler point. Et après tout, quand je leur voudroy laisser faire ce qu'ils pourront, je sçay que c'est si peu de chose qu'après qu'ils auront eu le premier reffus du Roy, ils y penseront deux fois devant que d'y retourner. Sa Majesté m'a promis de ne donner jamais grace aux assassins, et me l'a promis devant toute la Court, dont M. de Gordes[4], que je vous nomme pour ce qu'il est du pais, vous pourra dire des nouvelles. Elle ne s'est pas contentée de cela : elle m'a dit que je travaillasse à les faire prendre et que je me fiasse < en elle > du reste[5]. Je croy que là dessus et sur la haine que S. M. porte aux crimes, je... *dequoy* m'asseurer de l'évènement de mon affaire. Je sçay bien que le nom de Cauvet est un nom célèbre par *toutes les parties du* <monde et surtout au Levant; mais les marques ne *se* voyent ny de luy ny des siens que sur des bales de soye, d'épicerie et autres telles denrées>[6]. Tellement qu'il ne faut pas qu'ils se promettent grande chose de ce costé là. Vous verrez dans la fin de ce moys, Dieu aydant, une lettre que j'en escriray au Roy, où ces illustres assassins seront traités comme ils méritent. J'accompagneray cela de vers que j'ay faits pour sa Majesté allant en son armée[7], qui seront

1. Diversions.

2. Première rédaction : de là à estre dans le Louvre il n'y avoit plus *guères de chemin*.

3. Les personnages qui pourraient lui prêter assistance.

4. Guillaume de Simiane, marquis de Gordes, mort en 1642, ami provençal de Malherbe et de Peiresc.

5. Malherbe comptait beaucoup sur cette promesse orale, dont il fait part à Peiresc en ces termes : « Il m'exhorta de les faire prendre et que du reste je m'assurasse que j'aurais justice. » (Lettre du 4 octobre 1627) et qu'il rappelle au roi dès le début de sa lettre. (Éd. Lalanne, I, p. 349.)

6. Il faut se résigner à imprimer cette première rédaction, tant les corrections dans les interlignes sont enchevêtrées; les voici, transcrites dans l'ordre : « Je sçay que de Piles est connu jusques Jérusalem... (trois mots) *de Carpentras et d'Avignon*... Je sçay bien aussy que celuy de Cauvet est célèbre *des ports du* Levant (sept ou huit mots biffés) < *à Carpentras*, à Avignon, Marseille ou à Lyon pour le plus loin, *et seulement* > vous l'aurez veu marqué sur assez de balles de soye et d'épicerie qui viennent d'Alep et de Tripoly, *ny celles de cestuy cy que sur les balles de poivre et de soye qui viennent d'Alep ou d'Alexandrie* (quatre mots). Mais tout cela < *ne me sçauroit oster l'estimation que j'ay* > de la *promesse* du Roy. » Variante : « Mais tout cela (un mot) *peu* à me faire peur. » — De même, dans sa lettre à Louis XIII, Malherbe oppose à la noblesse de sa famille la roture des Cauvet, « petits marchandots de cannelle, poivre, gingembre, raisins et autres telles denrées ».

7. Sans doute cette ode célèbre (« Donc un nouveau labeur, etc. ») n'était pas encore

bientost suivis d'autres pour la défaite des Anglois et pour la prise de La Rochelle. Vous pouvez penser que je n'y oublieray pas Monseigneur le Cardinal non plus que j'ay fait en ceux cy. Ce grand prélat m'a promis sa protection en toutes mes affaires. Je ne croy pas que ce soit *un* lieu où ses pistoles, ses tapis de Turquie et autres sottises sur quoy il[1] se fonde, *osent paroistre*, et que, s'il *eschapoit* la première fois, *le Suisse de* la porte *n'eust* charge à la segonde de luy donner des coups de baston[2]. Les actions de ce grand prélat monstrent bien qu'il aime la gloire, et je sçay bien qu'il ne croit pas que personne la luy puisse donner que moy[3]. C'est de là, après Dieu et le Roy, que je me promets un secours qui ruinera les espérances de mes vilains.

Adieu, Monsieur, j'use aveque vous de la mesme privauté dont j'ay usé aveque feu Monsieur vostre *père*; je croy que vous m'estes ce qu'il estoit, comme je suis, ainsy que j'estoys le sien,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

MALHERBE.

A Paris ce 2e janvier 1627.

<Monsieur, j'oublioys à vous dire que> j'escris à M. *vostre* archevesque. S'il est amy de Piles et de Cauvet, je n'ay rien à dire là dessus[4], mais quand à ce qu'il m'a allégué les dernières paroles de mon povre fils, qui dist que Piles estoit un brave gentilhomme, j'oseroy dire qu'il a prins ces paroles-là selon l'amitié qu'il porte à ces vilains, et non comme un homme de son jugement les devoit prendre. Mon fils, qui s'en alloit devant le tribunal de Dieu et qui croyoyt que ses offences luy seroient pardonnées comme il pardonneroit celles qu'il avoit receuës, n'a pas seulement voulu pardonner simplement à Piles; mais luy a voulu pardonner en sorte qu'il le mist en seureté du costé de la justice et le garantist, si cela se pouvoit faire, du danger où le met la déposition de quarante et tant de tesmoins. Mais que font autre chose ceux qui allèguent cela, que d'accroistre le mérite du mort et, par con-

terminée, puisque Peiresc reçut seulement le 12 mars la plaquette imprimée contenant l'ode et la lettre. Richelieu remercia Malherbe pour l'ode, dont six strophes font son éloge, par un billet daté du 15 mars (*Lalanne*, I, p. 1). Malherbe mourut quelques jours avant la prise de La Rochelle; mais il ne l'avait pas attendue pour lui consacrer un poème; une strophe de ce poème a été conservée, elle se trouve à la fin de la lettre au roi.

1. Cauvet.

2. Dans la première rédaction lire : « pour le moins ne luy *fissent fermer* la porte », et non : « pour le moins ce grand prélat ne luy fist mettre à la porte ».

3. Comparer avec la fin de la lettre que Malherbe écrivit à Richelieu en lui envoyant l'ode. (*Lalanne*, IV, p. 119.)

4. Telle est la première rédaction, en partie biffée. Voici les variantes des interlignes, qui font double emploi : « *Je say bien que M. l'archevesque est < sy > leur amy.* (J'escris à M. vostre archevesque) pour le remercier *du monitoire* qu'il m'a fait l'honneur de m'accorder. Je sçay qu'il est leur amy, mais je ne croy pas que *ce* soit jusques à oublier le... < qu'il doit > qui est deu à une *vieillesse affligée* comme la mienne. » On appelle monitoire la lettre d'un juge ecclésiastique « enjoignant aux fidèles de révéler au juge séculier ce qui peut éclairer la justice ». L'archevêque l'avait d'abord refusé; il fallut, semble-t-il, l'intervention de son frère pour le décider à l'accorder. (Cf. *Lalanne*, IV, n° 61.)

séquent, le crime de ceux qui l'ont tué ? Tant s'en faut que je veuille que ces paroles là soient ignorées que au contraire je les veux publier partout[1] pour une principale raison de faire rouër ces assassins qui n'ont esté condamnés qu'à avoir la teste tranchée. S'il falloit avoir esgard à ces paroles, je *seroys* d'avis que Piles, voulant[2]... à Malte, les allégast pour monstrer qu'il est gentilhomme, et *encor* (?) pour monstrer qu'il est brave ; mais que l'on sçait bien, graces à Dieu, qu'il est aussi peu brave que gentilhomme. Je vous diroys ce qui fut dit devant Monseigneur à la nouveauté de cest accident, tant de sa poltronnerie que de sa basse extraction, mais[3] vous le verrez imprimé, Dieu aydant, et dans peu de jours, *en un autre courier*.

IX

A M. DE BELLEGARDE

Brouillon inédit, n. a. f. 5168, f° 154 r°. Date probable : août 1621. Voir dans l'éd. Lalanne, IV, p. 224-232, les autres ébauches de cette consolation. Tout le premier paragraphe est barré d'un trait vertical ; on le retrouve dans la mise au net (Lalanne, p. 224), mais avec plusieurs modifications.

MONSIEUR,

Je ne doute point < qu'en > *qu'à vous consoler de* la perte que vous avez faite de M. de Termes, assez de personnes, pour estre estimez les premiers en affection, n'ayent tasché d'estre les premiers *en diligence*[4]. Pour moy qui, depuys tant d'années que je suys continuellement en cette Court, < ay eu du loisir de >, ay < ant > presque toujours tenu les yeux fichez sur vous *et sur luy* comme sur < les > deux *des* objects qui *y estoient trouvés*[5] les plus considérables, *et par conséquent* ay eu du loisir assez de *remarquer*[6] *en vous des soins que vous lui tesmoigniez aussy* < *grands* >... *qu'un fils les pourroit désirer d'un père*, en luy des submissions *qu'il vous rendoit aussy* < *plus* > *respectueuses*[7] qu'un père les pourroit < attendre > < désirer > espérer d'un fils, et en tous deux des preuves d'amitié *si fermes et si assidues* < *et si manifestes* > que les souhaits *mesmes* de l'un ny de l'autre ne pouvoient rien adjouster[8].

1. Cependant il n'en souffle pas mot dans la lettre qu'il écrivit le même jour à l'archevêque et dont nous possédons deux brouillons. (*Lalanne*, IV, p. 113.)
2. Deux ou trois mots illisibles. Première rédaction : voulant passer pour chevalier à Malte
3. Première rédaction : mais j'ay icy trop peu de papier.
4. Première rédaction : les premiers à vous consoler.
5. Première rédaction : que j'y trouvoys.
6. Première rédaction : « du loisir assez de reconnoistre et combien vous l'aimiez et combien il estoit aimable, en vous des tesmoignages d'une bienveuillance... en son endroit. » Le parallèle des deux subordonnées est conservé dans deux autres brouillons. (*Lalanne*, p. 229 et 230.)
7. Première rédaction : des submissions qu'il vous rendoit moins de père que de fils.
8. Première rédaction : des preuves réciproques d'amitié, auxquelles les souhaits de l'un, *etc.*

En un lieu où l'innocence court fortune, qu'est-ce qui peut y estre sans danger? Je ne vous allégueray personne que vous-mesme. Avez-vous oublié ceste malheureuse noise qui vous fut faite bientost après la mort du feu roy?[1] Quelle peine vous eustes à démesler ceste fusée[2], < et de > combien d'ans vous y employastes! Un qui < estoit > eust esté moins puissant d'amys et de crédit.

Par quelles *raisons vous persuaderay je de laisser* mettre[3] du baume *sur une playe* que vous avez envie de voir seigner éternellement?

Je me suis laissé aller aux exemples. Pour courre toute autre fortune plustost que celle de faire soupçonner par mon silence que je ne sente pas ceste infortune aussy vivement que vos faveurs et celles de M. vostre frère m'y ont manifestement obligé. Je pense ne pouvoir faire par raison que ce que je ferois si les. En dix voyes que j'avois à prendre j'ay < choisy > suivy celle *de la coustume*[4], et me suis laissé conduire à la multitude des exemples < plustost > pour... etc.[5].

Qui a la coustume pour soy, a une grande protection contre les...

X

A MONSIEUR ***

Minute autographe signée; le verso est blanc. Vente Lucas-Montigny, 1860. M. Blanchimont, à qui elle appartient actuellement, a eu l'amabilité de la mettre à ma disposition

Cette lettre se rapporte à l'affaire des terrains de Toulon. Le 7 juin 1615, Malherbe faisait remettre au roi un placet demandant « la permission de fere bastir les maisons des deux costés du port fermé de Tholon en Provence suivant la longueur et l'endroit que montrent les lettres A, B, A, C, D dans le dessein cy attaiché, sçavoir de la longueur de nonante cinq canes de chasque costé, et de quinze canes de largeur[6] ». Le 21 juillet de l'année suivante, un arrêt du Conseil d'Etat renvoyait le placet aux trésoriers de France en Provence. Ils déléguèrent l'un d'entre eux à Toulon pour voir les terrains et les faire expertiser par les experts-jurés de cette ville. A son retour, bien que les consuls de Toulon eussent protesté devant lui contre les prétentions de Malherbe, les trésoriers d'Aix envoyèrent, le

1. En 1612, Bellegarde ayant demandé à un magicien les moyens d'obtenir l'amitié de la reine, fut traduit par elle devant le Parlement; le procès ne fut pas terminé.

2. Se dit du fil enroulé sur le fuseau. L'expression a le sens de : débrouiller une affaire compliquée.

3. Première rédaction : Par quelles persuasions vous feray-je mettre du baume.

4. Première rédaction : Celle que j'ay trouvée la plus battuë. — Deuxième rédaction : celle *qui m'a semblé* la plus battuë.

5. Ce paragraphe est biffé à grands traits.

6. J'ai copié ce texte aux Archives d'Aix, qui possèdent les copies des pièces de cette affaire. A 1 m., 80 la canne, les deux terrains réunis feraient près de 10000 mètres carrés, avec 340 mètres de façade sur les quais. Selon les experts, on pouvait y bâtir vingt-deux maisons.

22 novembre 1616, un avis favorable. Dans une nouvelle requête Malherbe demanda à Louis XIII le don des terrains. Grâce à Salomon, à M. de Puisieux[1], et probablement aussi à Du Vair, nommé garde des sceaux en 1616, il obtint enfin un avis du Conseil d'Etat (20 juin 1617) et des lettres patentes[2] (30 juin), qui lui octroyaient le terrain en question. Mais il fallait qu'elles fussent vérifiées par le parlement de Provence, et les consuls continuaient à susciter des difficultés[3]; aussi Malherbe, dans trois requêtes successives, invita le parlement à vérifier et enregistrer les lettres patentes, ce qui fut fait seulement en août 1618.

Notre lettre n'est pas adressée au garde des sceaux, — Malherbe lui donnerait du *Monseigneur*, — mais plutôt à M. de Puisieux. Elle précédait de quelques jours le placet du 7 juin 1615, ou peut-être la requête que Salomon[4] présenta, au nom de Malherbe, à la fin de 1616 ou dans le premier semestre de 1617.

Monsieur,

Il peut y avoir des importunitez[5] *moins* fâcheuses *les unes que les autres*, mais certes celles qui viennent de personnes de si peu de mérite comme je suys, ne peuvent estre qu'insupportables. Il n'y a remède, Monsieur. La nécessité fait tout faire, et vostre courtoisie tout espérer.

Le s^r^ Salomon, segrétaire du roy[6], vous présentera < mon > *un* placet <et v> de quelque chose que je demande à Sa Majesté, <et> vous me ferez, s'il vous playt, l'honneur de le recevoir et m'y témoigner, Monsieur[7], que vous me tenez pour celui que je suys et que toute ma vie je veux estre,

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

Malherbe.

XI

A MONSIEUR ***

Brouillon inédit. Bibl. nat., n. a. f. 5168, f° 153. Date : après juin 1624.

1. Lettre de Malherbe à Peiresc, du 25 juin 1617. Puisieux, secrétaire d'État, était fils de Brûlart de Sillery.

2. Elles ont été publiées par Armand Gasté (*Malherbe concessionnaire de terrains à bâtir...* 1896). Voir aussi l'éd. Lalanne, I, p. xxvi, n. 2.

3. Il y a aux archives de Toulon douze pièces, écrites par les consuls entre 1615 et 1619, au sujet de cette affaire (Gasté, *art. cité*).

4. Sa signature figure au bas de cette requête.

5. Première rédaction : Il n'y a point d'importunité qui ne soit fâcheuse. — Deuxième rédaction : *Toutes les* importunitéz. — Troisième rédaction : *Il y a des* importunitéz.

6. Première rédaction : segrétaire de Sa Majesté.

7. Première rédaction : de le recevoir et, Monsieur, s'il vous playt, m'y témoignerez que vous me tenez...

Monsieur,

C'est à ce coup que pour l'impuissance de m'aquitter *en vostre endroit* il me faut résoudre à une honte dont la rougeur ne s'efface jamais. J'avoys tousjours bien creu avoir quelque part en vostre bienveuillance; mais certes en l'honneur que vous avés fait à mon fils de l'assister en sa brouillerie[1], la preuve en est si grande et si claire qu'il semble que tout exprès la fortune ait fait naistre cette ocasion pour mettre à *leur* dernier point toutes les obligations *que vous pourrez* jamais aquérir sur moy[2]. C'est un faix sous lequel il est < raisonnable >[3] que je plie les épaules. Ma *seule* consolation est qu'estans deux *compris dans* cette dette, *il n'est pas impossible*[4] que l'un ou l'autre < ne > trouve < nt > quelque suget < sinon de l'aquiter, au moins > de *la reconnoistre*; *je ne parle point de la payer*, par ce que ce seroit une espérance trop présumptueuse.

< Si selon vostre courtoisie accoustumée vous >.

Jusques là, Monsieur, vous vous contenterés, s'il vous plaist, que < avec toutes sortes > la plus *extrême* passion[5] qu'une extrême faveur me...

XII

A MONSIEUR ***

Copie SS. Bibl. Nat., n. a. f. 5168, f° 157 r°. Noter l'orthographe *grasse*, et la suppression des nouvelles du jour et des détails sur l'affaire d'un gentilhomme. Au bas de la page la même main a transcrit une lettre à M. de Termes, dont l'édition de 1630 donne un texte un peu différent.

M., voicy de l'excercice à vostre courtoisie. Le gentilhomme qui vous rendra ceste lettre, est, etc... a telle affère. Il pouvoit espérer ceste grasse de ses mérites, mais il y veut adjouter vostre faveur et tenir ce bienfait de vous par mon intercession. En cela certes je confesses (*sic*) qu'il me fait quelque deplésir de me donner sujet de vous importuner; mais d'aillieurs il me rend sy glorieux de croire que vous me faites l'honneur de m'aimer, qu'à ce prix-là je < le > ne luy saurois refuser ce qu'il me demande. Je vous supplye, M., bien humblement qu'il ne soit point trompé de son oppinion, ny moy de la mienne. Sy toutes les personnes, à qui en ceste occasion vous ferez mesme plésir qu'à moy, estoient aussy véritablement et universellement à vous comme je suis,

1. Il appelle de ce nom, dans sa lettre à Mentin, le duel où Marc-Antoine tua son adversaire (juin 1624), et le procès qui en résulta.

2. Première rédaction : pour mettre à son dernier point le pouvoir que toutes les obligations du monde vous sçauroyent jamais aquérir sur moy.

3. Ce mot biffé n'est remplacé par rien.

4. Première rédaction : ... estans deux à payer cette dette, il y a plus d'espoyr de se promettre que, *etc.*

5. Première rédaction : la plus forte passion qui puisse naistre en une.

il n'y a guères de bonnes fortunes à la Cour qui ne fussent pires que la vostre. J'ay failly de dire « guères » ; car à vostre goust ny au mien il n'y en a point qui en aprochast. C'est donc assez de ceste affère. Pour nouvelles...

XIII

LETTRE DE J. FERRIER A MALHERBE

Lettre autographe signée. Bibl. Nat., fonds Dupuy n° 663, f° 153 r°. Ce recueil de lettres a appartenu à Pierre Dupuy, qui a mis en tête du manuscrit sa signature et la date de 1648. Au v° un contemporain de Malherbe a écrit :

« Du ministre Ferrier à M^r de Malerbe, < qui > s'estant jacté[1] d'avoir leu dans un jésuite ou dans Miraeus[2] qu'au lieu de XI. MIL. VIRGINVM il falloit lire AIMIL. VIRGO. »

« Dans la vieille chronique manuscrite des archevesques de Milan depuis J. C. jusques aprèz S^t Ambroise[3] y a un chappitre du martyre « XI Virginum Coloniensium », et dans le texte y a en lettre noire « XI^mill. virginum », mais le « mill. », qui est interlinéaire, est d'une autre ancre. Cette chronique est en la bibliothèque du Roy et y fut apportée du temps du roy Louis XII aprèz la prinse de Milan avec plusieurs autres livres manuscrits. »

Jérémie Ferrier, mort à Paris en 1626, fut d'abord un fougueux pasteur de l'église réformée de Nîmes ; mais, après son séjour à la Cour en 1612, ses coreligionnaires l'accusèrent de s'être laissé corrompre, le déposèrent et le chassèrent de Nîmes. Il revint à Paris et, en septembre 1613, il se convertit au catholicisme. Richelieu étant ministre, le prit à son service. Sa fille, qui épousa le lieutenant criminel Tardieu, fut célèbre pour son avarice.

La lettre a été écrite après 1613. Elle nous apprend que Malherbe eut avec un ancien pasteur une discussion sur un point d'histoire religieuse et qu'il prit soin de vérifier une citation dans les œuvres du docte père Rosweyde ; le fait mérite d'être remarqué, car la réponse qu'il fit une autre fois à un huguenot entreprenant[4] ne marquait pas moins de répugnance aux controverses religieuses que les fameux vers de Racan sur Du Moulin.

MONSIEUR,

Je croyois véritablement l'avoir veu dans Roswid[5] ; mais puisque

1. Ces mots se rapportent à Ferrier.
2. Aubert Le Mire (1573-1640), historien belge, éditeur des chroniques d'Eusèbe, de Sigebert, etc. (1608), auteur des *Rerum belgicarum Annales* (1624).
3. C'est le manuscrit n° 5184 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.
4. Tallemant des Réaux, historiette de Malherbe (3^e éd. Monmerqué, I, 254).
5. Rosweyde (1562-1629), jésuite flamand, auteur des *Fasti sanctorum* (1607).

vous ne l'y trouvés pas, ç'a esté ung qui pro quo pour moy, qui suis très-asseuré de l'avoir leu despuis peu dans les escrits d'un Catholique. Je tascheray à m'en ressouvenir et vous iray voir au premier jour.

Je suis de tout mon cœur vostre très humble serviteur.

FERRIER.

Je vous puis bien asseurer qu'ès Anciens Martyrologes, Romain, d'Ado[1], et autres, il n'en est point de nouveles; et que Sigebert[2] et autres qui ont escrit l'histoire des XI mile vierges, estoient bien capables de faire la beveüe d'Æmil. virg., oultre que le discours est si fabuleux, que le cardinal Baronius[3] en a eu honte. Au premier jour je vous iray voir, et *liberabo fidem*[4].

*
* *

P. 134, ligne 19. M. Louis Arnould, que je remercie pour ses obligeantes communications, m'apprend que le château de la Roche-Racan n'est pas sur le Loir, mais sur un petit affluent.

P. 136 nous citons, au sujet des condoléances à Mme de Conti, une anecdote que Chapelain tenait de Malherbe.

Conrart en donne, dans son manuscrit de la Vie de Malherbe par Racan, une version un peu différente :

Il obligea la princesse de Conty à retourner exprès à Saint-Germain-en-Laye, pour y recevoir la Lettre de consolation qu'il luy fit sur la mort du Chevalier de Guise son frère, parce qu'elle y estoit quand il la commença, et qu'il l'avoit marqué dès l'entrée ; aymant mieux luy donner la peine de faire ce voyage que de prendre celle de changer peut-estre une période ou deux de cet ouvrage. (Arnould, *Anecdotes inédites sur Malherbe*, p. 59.)

P. 154, d'Espagnet. C'est probablement son père, Marc-Antoine d'Espagnet (1545-1624), qui fut en correspondance avec Malherbe.

P. 158. Je pensais que le nom de La Cordonnière désignait quelque Normand connu de Du Bouillon. Il s'agit, en réalité, d'un pamphlet anonyme, publié en 1627 : *Lettre de la Cordonnière escritte à Monsieur de Barradas*[5]. L'auteur réclame une réforme complète de la cour, de l'armée, des impôts et de la justice, et termine par une sévère et éloquente apostrophe au roi. C'est à ce

1. Saint Adon (799-875). Son *Martyrologe* a été édité par Rosweyde en 1613.
2. Sigebert, chroniqueur belge, mort en 1112, attribue à sainte Ursule 11 000 compagnes.
3. Baronius (1538-1607) est l'auteur des *Annales ecclésiastiques* (1588-1593) et l'éditeur du *Martyrologium romanum* (1584).
4. Ferrier a souligné ces deux mots.
5. Bibliothèque nationale Lb^{36}, 2593 — 29 pages in-12. Le père Lelong attribue cette lettre à Urbain Grandier. Baradat, premier gentilhomme de la Chambre, disgracié le 2 décembre 1626. Le pamphlet paraît écrit avant sa disgrâce, et en vue de l'Assemblée des Notables qui fut réunie ce même jour et qui prit fin le 24 février 1627.

pamphlet que Malherbe, poète et prosateur officiel, a répondu. Sa réponse semble déjà écrite, ou au moins commencée, avant le 22 décembre 1627; mais je ne l'ai pas retrouvée dans ses écrits. Il ne peut s'agir du panégyrique qui termine la lettre à Mentin et qui aurait été ajouté à cette lettre avant l'impression du Recueil Faret, car Malherbe parle ici d'une lettre encore inédite, tandis que celle-là était déjà publiée dans ce recueil.

P. 133, dernière ligne. Il me paraît invraisemblable que Malherbe ait écrit *tous les jours* à un de ses correspondants. Il ne faut pas prendre cette expression au sens propre, et en relisant le passage, cité p. 148, je ne lui vois d'autre sens que celui-ci : « Vous me garderez mes lettres de « tous les jours », mes lettres *familières*, que je publierai après les avoir revues et embellies ». Elles s'opposent à ses lettres *extraordinaires* : consolations, félicitations, lettres politiques, que Du Bouillon lui a déjà envoyées.

Raymond Lebègue.

FARMIN DE ROZOI :
LE JOURNALISTE CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE
(MAI 1789-AOUT 1792).

SECONDE PARTIE[1]

III

Comme la nuit, la solitude porte conseil. Pendant les six jours qu'il se tint coi dans sa retraite, Rozoi, qui avait conservé de son passé littéraire et dramatique un certain fonds de mégalomanie, se demande quel parti il pourrait bien tirer de la situation critique où l'avait jeté la vindicte populaire.

De ce que la *Gazette de Paris*[2] était, pour nous servir d'une expression à la mode, un journal *militant* par excellence, il ne s'ensuivait pas que son action dût se borner à des polémiques violentes, comme s'entendaient à les pratiquer les autres feuilles royalistes, soit par l'invective, soit par l'ironie : ne pouvait-elle encore se manifester par des œuvres puissantes et fécondes, moins éphémères que la vie d'un périodique.

Ce fut alors que Rozoi conçut le projet d'entreprises audacieuses, auxquelles il ne manqua peut-être, pour aboutir à de sérieuses réalisations, que plus de confiance et de loyalisme chez les fidèles ou prétendus tels de la monarchie bourbonnienne.

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'octobre-décembre 1922.

2. La *Gazette de Paris* resta jusqu'au 26 juillet rue Saint-Honoré, 53 ; le 27, ses bureaux étaient transférés 21, rue du Four-Saint-Honoré.

Le jour où elle avait subi les honneurs du bûcher, les *Actes des Apôtres* avaient été brûlés, en pleine rue, par les mêmes incendiaires. Une note, publiée quelques jours après cette exécution par la feuille royaliste, annonçait brièvement, et sans commentaires, l'incinération de la *Gazette de Paris*.

Les Révolutions de Paris consacrent quelques lignes à la « brûlure » de cette « feuille stupidement atroce ». La *Chronique de Paris*, délibérément hostile à la *Gazette*, lui décoche, à la date du 24 mai, cet ironique entrefilet : « Samedi, on a brûlé, dans la rue de l'Echelle, une foule de pamphlets aristocratiques. De là, les exécuteurs de cette justice populaire ont été rue Saint-Honoré, vis-à-vis les écuries du roi, au bureau de la *Gazette de Paris*. Ils ont livré aux flammes ce journal antipatriotique composé, sur les ordres et aux frais du Révérend Père en Dieu Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons-sur-Marne, par M. de Rozoi, poète sifflé à la Comédie-Italienne, resifflé à la Comédie-Française et persiflé dans le monde, et auteur des motions qui ont fait siffler dans l'Assemblée Nationale le susdit Révérend Père en Dieu, et par M. Josse-Ollivier de Mende-Monpas, gentilhomme servant. La susdite *Gazette de Paris* ayant été réduite en cendres, la foule s'est portée au Palais-Royal, où l'on a brûlé l'enseigne du bureau où l'on souscrit pour ce journal. »

En raison des intelligences et des attaches que lui avaient values auprès des fervents de l'ancien régime sa profession de foi religieuse et ses articles royalistes, Rozoi résolut donc de demander une contre-offensive, susceptible de briser la poussée révolutionnaire, au système, qu'il voulait généraliser par toute la France, de la *souscription*, système appliqué jusqu'alors à la formation de sociétés industrielles ou commerciales. Il l'avait adroitement amorcé par une série de rubriques qu'il avait ouvertes et maintenues dans la *Gazette de Paris*, du jour où il en avait fait l'instrument de la revanche monarchiste : *honneur français* et *noblesse* ; *religion* et *clergé* ; *armée française* et *marine* ; *nation assemblée*[1] : c'étaient autant de tribunes où les trois ordres (car le tiers état n'était pas exclusivement composé de démocrates) pouvaient se retrouver, se concerter, élaborer ces projets et rédiger ces correspondances que la plume de Rozoi transformait en articles, presque toujours anonymes, mais dont la voix publique lui attribuait la paternité.

Ce fut de cette collaboration secrète que s'autorisa le rédacteur de la *Gazette de Paris* pour lancer diverses souscriptions qui, dans la pensée de l'organisateur, devaient permettre à l'opposition aristoratique, sous le couvert d'une œuvre généreuse, de se grouper et de se compter en vue d'opérations ultérieures.

Le premier numéro du journal, renaissant de ses cendres, portait la date du 26 au 31 mai et débutait par cette *Adresse au peuple* :

« Le samedi, 22 de ce mois, on est venu détruire notre établissement. Le peuple a, dit-on, demandé qu'on brûlât l'édition entière de la *Gazette de Paris*...

« ... Dès le lendemain de cette horrible scène, nous avons déposé, chez un notaire (Castel, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue de la Sourdière) l'argent des souscripteurs (à la *Gazette de Paris*) : c'est le gage de nos engagements avec le public. »

Dans ce numéro, la marquise de Favras, qui était, en même temps que ses sœurs et belles-sœurs, une des auxiliaires les plus ardentes du journal, protestait contre une falsification de sa correspondance avec son mari[2]. L'édition authentique de ses lettres se trouvait seulement chez Galtey, le libraire du Palais-Royal.

1 La *Gazette de Paris* d'avril 1790 à mai 1792, passim.

2. L'affaire de Thomas de Mahy, marquis de Favras, est restée un des épisodes les plus mystérieux de cette période de la Révolution. Les contemporains l'ont jugée diversement : « On a arrêté, écrit le comte de Seneffe à la comtesse de Gontrœuil, le 12 janvier 1790, un M. de Favras... pour avoir fait des enrôlements secrets. C'est un pendart dont on fera un pendu. Le peuple demande hautement sa tête et s'est

Le 1er juin, la *Gazette de Paris* annonçait ainsi le plan de campagne mûri par son rédacteur, dans le silence d'une colère, méditant de nouvelles violences :

Souscription ouverte pour le rachat des domaines[1] *de la maison de Bourbon* :

« Le premier objet qui doit consacrer notre retraite, écrivait Rozoi, est celui d'ouvrir cette souscription annoncée par nous et dont la seule idée a déjà produit une sensation si vive (on ne connaissait pas encore le terme *sensationnel*). » Et le journaliste, rompu à son métier, préparait l'opération, en racontant qu'une femme avait versé à la souscription ce qui lui restait de vaisselle d'argent ; qu'un citoyen « qui ne veut pas être nommé » avait apporté mille écus et qu'un père de famille avait souscrit pour les siens et pour lui, non sans avoir préalablement déposé, au bureau du journal, un plan susceptible de réunir deux millions de souscripteurs.

Rozoi énumérait toutes les garanties qui militaient en faveur de l'œuvre. « Un officier public tiendrait un registre, coté et parafé, du nom des souscripteurs. Il suffirait, d'abord, de s'y faire inscrire. » On accepterait « depuis le tribut du plus riche propriétaire jusqu'au denier de la veuve ». A partir du lundi 7 juin, la souscription serait ouverte chez un notaire de Paris.

Les conditions en furent toutefois modifiées à cette date : « Des

assemblé hier sous sa prison : deux cents soldats, engagés par lui et faisant partie de la troupe nationale soldée, ont été, ce matin, dépouillés de leurs habits et conduits au dépôt de Saint-Denis. » (P. DE VAISSIÈRE, *Lettres d'Aristocrates*, p. 165.) — Tel était, d'ailleurs, le sens d'une déclaration, faite le 12 janvier au soir, à l'Hôtel de Ville par La Fayette, qui s'était transporté, avec un détachement de cavalerie et d'infanterie, pour y arrêter ces deux cents soldats « attroupés de la manière la plus fâcheuse »... — Par contre, Faydel, député pour le tiers de la Sénéchaussée du Quercy, écrit, le 20 février : « Le malheureux Favras a été pendu hier. On assure que c'est une victime qu'on a vouée à la férocité du peuple, qui demandait sa mort et qui a applaudi à la lecture de son jugement. J'ai lu ses *Mémoires*; si ce qu'ils contiennent est autant vrai qu'il est vraisemblable, sa mort serait une atrocité, un véritable assassinat juridique. » (*Lettres d'Aristocrates*, p. 184-185.)

Une version qui a trouvé, même à cette époque, un certain crédit, veut que Favras ait rassemblé, à l'instigation du comte de Provence, cette troupe de partisans pour enlever le roi et le conduire loin de Paris, et même hors du royaume. En tout cas, il se défendit énergiquement d'avoir jamais conçu ce projet, à plus forte raison d'avoir été l'agent de personne. S'il eut un secret, il ne le trahit pas à sa dernière heure et mourut avec courage. La marquise de Favras ne cessa, toute sa vie, de poursuivre la réhabilitation de son mari, et Rozoi l'assista dans cette tâche. On trouve, dans la *Gazette de Paris*, plusieurs lettres de cette noble femme ; la *Correspondance des Archives* en contient un certain nombre, accompagnées également de lettres des Mahy associés à l'œuvre généreuse de leur parente.

Après l'arrestation de Favras, le comte de Provence s'était présenté devant la municipalité « non comme prince, disait-il, mais comme citoyen », pour affirmer son ignorance du complot. Quand son frère d'Artois apprit cette démarche, il s'écria : « Il s'est avili, il a roulé dans la boue ».

1. Ceux-ci avaient été atteints par l'abolition des droits féodaux.

raisons que je dirai plus tard », déclarait Rozoi, dans le numéro du 7 juin, « me font un devoir de recevoir moi-même les noms des bons Français qui veulent concourir à cette souscription ».

Il annonçait, avec une joie non dissimulée, qu'un « citoyen s'était fait inscrire pour une somme de 25 000 livres » ; et il ajoutait que, « lorsqu'il s'agirait de réaliser les souscriptions, un notaire bien connu serait le dépositaire des fonds ».

Le 17, la *Gazette* publiait la lettre suivante à l'adresse de « Messieurs les rédacteurs » :

« Votre gazette, messieurs, dont je suis un des souscripteurs, m'indiquant un moyen heureux pour prouver l'amour d'un bon Français pour son roi et pour sa patrie, m'engage à vous prier de mettre mon nom et la somme que je destine à la souscription

« J'ai donné pour moi et pour mes enfants 7 000 livres de don patriotique : voilà ma part remplie pour les besoins de l'État. Je m'engage à donner autant pour racheter les domaines du roi... »

A Milly, ce 4 juin 1790.

MANDA DE MILLY.

Un concours heureux de circonstances vint favoriser l'initiative de Rozoi.

La Constituante, dans sa séance du 19 juin 1790, avait décrété l'abolition de la noblesse. La *Gazette de Paris* s'empresse d'en profiter pour provoquer une protestation des intéressés. Une partie du clergé y joignit la sienne ; et ce mouvement d'ensemble se prolongea jusqu'en 1791, d'autant qu'à cette époque certains prêtres commençaient à rétracter leur serment ou saisissaient cette occasion nouvelle de se prononcer une fois de plus contre la constitution civile du clergé.

Le 10 octobre, Franquetot de Coigny, député de la noblesse au bailliage de Caen, suivit dans cette voie ses collègues de la province de Normandie. Le baron d'Ortaffa, le comte de Reverseaux, le comte de La Boulaye, la comtesse Antoinette de Turpin, De Bois-Jourdain aux Chevau-légers, M. de Miromesnil, le vicomte d'Adhémar, le comte d'Estournel[1], le marquis de Vaudreuil, le vicomte de Mirabeau, le chevalier de Cocherel, et combien d'autres, députés de la droite à l'Assemblée Nationale ou gentilshommes

1. C'était ce député de Saint-Domingue qui avait dit, un jour, à Mirabeau aîné, en le menaçant de coups de canne : Sortez ! L'évêque de Châlons, Clermont-Tonnerre, le protecteur de Rozoi, qui présidait, invita Mirabeau à rester : Ne l'en priez pas, Monseigneur, je suis sûr qu'il ne sortira pas, répliqua Cocherel ; et, en effet, Mirabeau resta tranquillement à sa place.

retirés dans leurs terres, avaient adressé à la *Gazette de Paris* leurs plus virulentes protestations[1].

Rozoi avait encore tiré de ce sac merveilleux une mouture beaucoup plus abondante : n'avait-il pas invité toute la noblesse de France, petite ou grande, à lui rappeler, pour qu'il les insérât dans son journal, les hauts faits d'armes et les souvenirs glorieux des ancêtres de cette aristocratie mortellement frappée par le décret de la Constituante !

Il l'exaltait sans relâche dans la *Gazette* : « De nouvelles protestations, s'écriait-il, le 6 juillet, ont appelé l'Europe entière à prononcer entre cette noblesse française, fondatrice du plus beau des empires, et les juges qui ont cru l'abolir ».

A ces coups de cymbales pleuvent, dans le bureaux de la *Gazette*, lettres et mémoires exhumant des archives féodales tout un passé de grandeur immortelle. Aux noms que nous avons précédemment cités s'ajoutent ceux des Parabère, des Crussol, des Balincourt, des Beauharnais, des Faudoas, des Pontevès, des Salignac de Fénelon, des d'Herouville, des Marillac Saint-Pol[2]. Et chacun de produire les hauts faits d'armes attestant le dévoûment héroïque des ancêtres au Roi et à l'État.

C'est, entre autres, la fin superbe de « René-Alexis Le Sénéchal Carcado, marquis de Molac, colonel du régiment Berry-Infanterie, mort le 22 août 1742, à vingt-huit ans. Percé de sept coups de fusils, il dit, en tombant, à son aide-major : « Ménars, faites marcher tous les grenadiers à gauche, les ennemis se portent de ce côté-là[3] ».

Et Mme de Polignac-Trévières, transportée d'enthousiasme, écrit à Rozoi, le 4 décembre 1790[4] : « Vos numéros, monsieur, deviennent des annales bien précieuses : ils prouveront à nos descendants que quelques-uns de nous n'ont pas dégénéré de la vertu que nous ont transmise nos ancêtres et qu'elle se retrouve dans tous les cœurs qui ont conservé l'honneur et la dignité attachés au nom français jadis et généralement couvert de gloire ».

Mais la note dominante dans les nombreuses missives qui répondent à l'appel retentissant de Rozoi, c'est moins encore la protestation contre la méconnaissance des services rendus à la patrie et au roi, son auguste représentant, que le fastueux étalage de parchemins plus ou moins authentiques.

1. *Arch. Nat.*, C 212[100], 101-103.
2. *Arch. Nat.*, C 194[160], 26[1-3].
3. *Arch. Nat.*, C 212[100], 101, p. 71.
4. *Arch. Nat.*, C 196[160], 33, p. 20.

Certains, cependant (mais ils étaient fort rares), n'attachaient pas la même importance à leurs titres; et, s'ils les produisaient, c'était pour en plaisanter agréablement, laissant au directeur de la *Gazette de Paris* toute liberté d'en tirer tel parti qu'il jugerait convenable. L'un d'eux était de ces Bauffremont dont l'originalité, l'humeur indépendante et caustique, la vie décousue et les mœurs souvent peu recommandables s'étaient maintes fois attiré de fâcheuses disgrâces.

Le contemporain de Rozoi avait donc répondu à la circulaire du journaliste sur le mode humoristique [1] :

« M. de Bauffremont avoue naturellement à M. du Rozoi qu'il a on ne peut pas moins de connaissance sur l'origine de l'ancienneté de sa maison.

« Quelques auteurs mangés des rats et qu'on ne lit plus la font remonter au siècle de Clovis, et en donnent pour preuve ou pour vraisemblance le cri de guerre que nous avons toujours porté sur nos armes, qui est : *Dieu aide au premier chrétien !*

« Ce que je sais de positif et dont j'ai le titre original, qui est actuellement en Suisse, c'est que l'empereur Othon Ier inféoda un Bauffremont de la terre de Bauffremont, située dans la Haute-Lorraine, en spécifiant qu'il jouirait du droit de faire la paix et la guerre, de battre monnaie, droit dont jouissaient ses pères. Nous avons sa filiation exactement suivie. Nous ne relevons que de l'Empire et les guerres que nous avons soutenues contre les ducs de Lorraine en font la preuve.

« Ayant passé depuis ce temps sous la domination des ducs de Bourgogne, ayant eu plusieurs fois l'honneur de nous allier dans la même maison qu'eux, ils nous ont comblés de grâce et de distinction.

« Pierre de Bauffremont, connu sous le nom de comte de Charin, fut nommé chevalier de la Toison d'or à la première institution.

« La branche cadette, étant restée possesseur des biens que nous avions dans le duché de Bourgogne, a reçu de la maison de France des distinctions et des honneurs flatteurs.

« Plusieurs barons de Senecey-Bauffremont ont été chevaliers du Saint-Esprit. Trois d'entre eux ont été présidents de la noblesse aux États Généraux; la dernière dame de Senecey, qui était par elle-même La Rochefoucauld, avait été gouvernante du roi Louis XIV et dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Après la mort de son mari, elle fut créée duchesse de Randan, et ce titre passa à sa fille qui le porta en mariage à M. le comte de Fleix : ce

1. *Arch. Nat.*, C 194[160], 26[3], f° 134.

qui a mis la duché dans la maison de Foix. Personne n'ignore l'alliance de mon père avec la maison de France par l'héritière de la branche de Courtenay.

« Il prie M. du Rozoi d'excuser tout ce détail qui sent un peu la vanité. Il en emploiera ce qu'il croira nécessaire.

« Je suis plus jaloux de témoigner ma façon de penser que de ces titres vains que le hasard nous procure, et il sera plus flatté du choix qu'y fera M. du Rozoi que de tout ce qu'il a eu l'honneur de lui dire. »

On comprend que le rédacteur de la *Gazette de Paris*, qui prenait fort au sérieux sa mission de héraut d'armes, ne se pressa guère d'insérer tout au long une épitre dont le moindre défaut était de sentir son démocrate d'une lieue.

Mais ce qui touchait encore plus Rozoi c'était, comme il l'avait certainement pressenti, qu'un certain nombre de ces correspondants lui adressaient, avec leur protestation, ou avec leurs extraits d'archives, une souscription au rachat des biens domaniaux des Bourbons : tel le marquis de Baudry d'Asson[1].

Cependant, malgré cet afflux de lettres et de félicitations, la caisse destinée à recevoir les offrandes des fidèles était loin de se remplir. Le 6 octobre 1791, il fallut reconnaître que la souscription pour le rachat des biens domaniaux « n'avait pas donné les résultats attendus »[2].

Il se trouva depuis, néanmoins, de bonnes âmes qui, prises sans doute d'un remords tardif, apportèrent à l'œuvre un don magnifique ou l'obole de la veuve. Le 29 février 1792, Bouthières de Rochefort priait M. Demêle, négociant à Paris, rue des Nonnains-d'Hières, hôtel de la Trinité, de compter à vue 3000 livres à M. de Rozoi. Le 17 juin de la même année, M^me^ de Ségur envoyait, pour elle et pour son neveu, quatre louis aux bureaux de la *Gazette de Paris*[3].

IV

Pour ne pas faillir à son programme, Rozoi parlait, de temps à autre, des « biens ecclésiastiques » avec une certaine chaleur, mais il apportait moins d'ardeur à la reconstitution de leur domaine par la voie de souscription : la personne même des prêtres, leurs intérêts particuliers semblaient beaucoup plus le toucher.

Ce n'est pas que les débats ouverts, le 29 mai, à l'Assemblée

1. *Arch. Nat.*, C 193[160], 23, p. 50.
2. *Arch. Nat.*, C 207[180], p. 118.
3. *Arch. Nat.*, C 191[160], 10.

Nationale, sur le projet de Constitution Civile du Clergé, n'eussent échauffé la bile de Rozoi ; mais il était alors à Chaillot, en retraite forcée ; et la discussion n'avait pris fin, après de nombreuses interruptions, que le 12 juillet, par le vote de cette « conception à la fois évangélique, géométrique et canonique », comme l'a si bien définie M. Madelin : réforme nécessaire, ajoute-t-il, mais dont il eût fallu laisser le roi négocier les modalités avec Rome, sur la base d'une revision du Concordat [1].

Louis XVI avait été péniblement impressionné par le vote de cette loi ; il en avait écrit au pape Pie VI, mais il avait dû la sanctionner, sur l'impatient désir du Comité ecclésiastique de l'Assemblée Nationale.

Rozoi n'avait abordé cette question brûlante qu'en juillet, mais toujours avec cette âpreté farouche qui lui tenait lieu d'argumentation. Or, le 22 octobre, le Souverain Pontife s'était prononcé ; et notre ambassadeur à Rome, le Cardinal de Bernis, faisait savoir aux Tuileries que Pie VI ne pouvait donner son assentiment au décret de la Constituante. Les évêques le considéraient déjà comme inexistant et les Jacobins s'indignaient de cette résistance passive. Aussi, pour en avoir raison, et sur le rapport du Comité ecclésiastique concluant au « serment » ou à la démission des réfractaires, l'Assemblée Nationale approuva-t-elle, le 27 novembre, par son vote, et malgré l'opposition furibonde de la Droite, le décret qui lui était proposé, décret dont, le 3 décembre, Louis XVI sollicita vainement l'acceptation par le Pape.

L'échec définitif du clergé, qui laissait pressentir au roi les désastres d'une guerre religieuse, avait cruellement déçu les espérances de Rozoi, au moment même où son parti croyait tenir la victoire. Des maladresses parlementaires et la faiblesse de Louis XVI avaient précipité la défaite. Et, dans cette heure difficile, le rédacteur de la *Gazette de Paris* subit une telle crise de découragement, qu'il s'en explique désespérément, par écrit, avec

1. Ferrières, bien que fervent royaliste, mais quelque peu libre penseur comme la plupart des gentilshommes de son temps, trace en ces termes, dans ses *Mémoires* (t. II, p. 198), le tableau très vivant de l'effervescence qui régna, dans le pays, à cette époque, sur la question du serment : « Les évêques et les révolutionnaires s'agitèrent et intriguèrent, les uns pour faire prêter le serment, les autres pour empêcher qu'on ne le prêtât. » ... Les hommes les plus indépendants au point de vue de la foi, et « les femmes les plus décriées pour leurs mœurs » se transformèrent en « ardents missionnaires de la pureté et de l'intégrité de la foi romaine ». Le *Journal* de Fontenay, l'*Ami du Roi*, la *Gazette* de Durosoir (*sic*) « employèrent leurs armes ordinaires, l'exagération, le mensonge, la calomnie... »

La Constitution civile du Clergé « fut traitée de schismatique, d'hérétique, de destructrice de la religion... Le Pape allait lancer ses foudres sur une Assemblée sacrilège et sur des prêtres apostats. »

« M. de la Ferronays, évêque et comte de Lisieux », qui était, comme d'autres prélats, un des inspirateurs des articles les plus véhéments du journaliste.

A l'exemple de ses confrères de la presse royaliste qui, au cours de la bataille pour le trône et pour l'autel, recevaient les horions du parti démocratique, au lieu et place de leurs nobles clients restés dans la coulisse, Rozoi se plaignait d'être abandonné et même désavoué par eux, alors qu'il menait la campagne conformément au plan convenu. C'était déjà un des griefs les plus vifs des monarchistes, désintéressés et convaincus, contre l'irrésolution et la veulerie du roi.

Rozoi écrivait donc, le 4 décembre 1790, à l'évêque de Lisieux :

Monseigneur,

« Je me rappelle à votre souvenir. Votre âme n'a pas besoin de converser avec la mienne, mais moi j'éprouve ce besoin dans le déchirement de mon cœur.

« On dit que Madame Elisabeth [1] a demandé au Roi la permission de se retirer en Espagne et que Madame [2] (la femme du comte de Provence) part pour Turin, si le décret du 27 est sanctionné. Ce qui m'épouvante, c'est que l'on ajoute que le Roi a écrit au Pape pour en obtenir son adhésion au fatal décret.

« Si ces nouvelles sont vraies, nous n'avons plus qu'à jeter au feu palettes et pinceaux. J'irai me cacher dans les montagnes de la Suisse et j'y vivrai seul avec mes regrets pour mon ingrate et malheureuse patrie.

« J'avais imaginé un acte de vigueur qui a d'abord excité l'enthousiasme parmi nos chevaliers français : c'était de rédiger une protestation signée par six à sept cents chevaliers français. J'en avais esquissé le modèle. On peut faire beaucoup mieux ; mais on ne peut parler avec plus de chaleur ; et je voulais que, après MM. les Députés, tous les chevaliers du *Salon français* [3] et ceux du *Salon olympique* [4] donnassent leur adhésion ; c'était la légion d'Épaminondas.

« Depuis trois jours, toutes les signatures auraient dû m'être

1. Nouvelle inexacte : Le 12 février 1791, dans une lettre à Mme de Bombelles, la sœur de Louis XVI disait que ses tantes quittaient la France le 19, parce qu'il leur était impossible d'y pratiquer la religion catholique. Elles pressaient vivement, mais vainement, Madame Elisabeth de les accompagner. Les émigrés de Venise et de Trèves s'étonnaient qu'une princesse aussi pieuse voulût rester à Paris en pareille occurrence. « Les mots de devoir méconnu et d'honneur mal compris furent prononcés. » En réalité, Madame Elisabeth se défendait d'abandonner son frère au milieu de la Tourmente. (Comtesse d'Armaillé, *Madame Elisabeth*, p. 171.)

2. En effet, Madame était retournée à la cour de son frère, le roi de Sardaigne.

3 et 4. Voir ces notes à la page suivante.

envoyées ; mais on hésite, on temporise et, je l'écrivais ce matin à M. le marquis de La Queuille, ce n'est pas ici le moment de faire le Fabius.

« Veuillez, Monseigneur, consoler mon âme affligée. Veuillez m'informer si la lettre du Roi, si le départ des deux princesses sont véritables.

« ... J'ai peine à cesser de converser avec vous, Monseigneur ! il faut bien que vous me le pardonniez. Je ne trouve que des êtres qui n'ont que des ressorts au lieu d'âme. Je m'électrise en vous parlant comme en vous écrivant. Vous m'avez promis un peu de bienveillance ! Si l'on mérite un bien en raison du charme que l'on y trouve, nul n'en est plus digne que moi. »

« Je suis, etc.

« De Rozoi. »

Pour s'exprimer avec une telle emphase, si bien, d'ailleurs, dans son caractère, Rozoi était-il réellement de bonne foi, convaincu et pénétré de son rôle ? Ou craignait-il de perdre une situation qui tout à la fois lui assurait le pain quotidien et flattait son amour-propre ? Ces divers sentiments peuvent expliquer sa mélancolie et son découragement. Mais celui qui domine encore, c'est la crainte de la catastrophe imminente, alors qu'il a conscience de son importance acquise et d'une influence chaque jour grandissante sur des lecteurs dont il est en quelque sorte le directeur politique.

A vrai dire, Rozoi n'était que trop bien informé. Si Mme Elisabeth se refusait à déserter les Tuileries, Louis XVI, invité impérieusement, le 20 décembre, à sanctionner le décret de soumission au serment, s'était résigné, le 26, sur le conseil même des adversaires les plus acharnés de la loi, à lui donner sa pleine adhésion [1].

3. Le *Salon français*, fondé en avril 1790, rue Royale, butte Saint-Roch, 29, était un club aristocratique et contre-révolutionnaire, qui devait s'employer activement à favoriser la fuite de Louis XVI, en juin 1791, et dont les membres se dispersèrent après l'exécution du roi. (Consulter, à cet égard, les *Clubs contre-révolutionnaires* de Challamel, 1895, p. 370-380.)

4. Le *Salon*, ou *Société*, ou *Club olympique*, établi au Palais-Royal, était antérieur à la Révolution de 1789. Ses adhérents se recrutaient, pour la plupart, parmi l'élite de la noblesse franc-maçonnique. Ses concerts étaient célèbres. Il fut dissous, par ordonnance de police, dans les premières années de la Révolution.

1. « Le roi a sanctionné le décret contre le clergé, qui plus est, a phrasé sa sanction, en disant que, s'il avait retardé, c'était pour tranquilliser les esprits ; mais qu'il disait, avec la franchise qui est dans son caractère, qu'il veut toujours être d'accord avec l'Assemblée. » (P. de Vaissière, *Lettres d'Aristocrates*, p. 235. — Lettre de Mme de Nermont à Desilles, 3 janvier 1791.) — « Le roi a sanctionné hier matin la *Constitution Civile du Clergé*, sans attendre la réponse du Pape et, de plus, a écrit une lettre à l'Assemblée de la plus grande confiance et adhésion à la nouvelle Constitution... Si jamais il y a un martyr !... Nous voilà dans les horreurs d'une guerre civile qui fera couler bien du sang ! On va, dans la huitaine, obliger le clergé et sur-

Et Rozoi paraît enfin comprendre que, s'il a ouvert une souscription pour le rachat des biens domaniaux — opération forcément limitée — il se doit de tenter, au profit du clergé, sinon une manifestation analogue (car il ne saurait demander à sa clientèle un capital de trois milliards), du moins une démonstration d'utile et bienfaisante sympathie. Aussi, dans le courant de décembre 1790, la *Gazette de Paris* émet-elle l'idée d'une souscription en faveur des ecclésiastiques « qui seraient réduits à la pauvreté pour ne pas manquer au témoignage de leur conscience ». Rozoi y revient le 10 janvier 1791, et son journal, en février, inséra cet « Avis important » :

« On prépare, sous les auspices les plus respectables, tout ce qui doit servir à fonder des secours destinés aux ecclésiastiques du diocèse de Paris privés de leur état. Dès les premiers jours de la semaine prochaine, nous en publierons les détails : je suis autorisé à l'annoncer. J'ai conservé, avec le plus grand soin, la notice des noms qui m'ont été confiés pour les remettre aux chefs de l'établissement. »

Rozoi garde le silence pendant six semaines sur cette combinaison mystérieuse. Il est vrai qu'en mars il consacre de nombreux articles à sa nouvelle rubrique : *Clergé gallican* ; mais c'est le 29 seulement qu'il laisse échapper le mot magique de *souscription* dans un alinéa très court, à la fin du journal : il accuse réception d'un assignat de 300 livres envoyé par une dame pour coopérer à la souscription en faveur des ecclésiastiques de Paris, mais, à cette occasion, il ne fait pas entendre un de ces airs de fanfare qui lui sont familiers et qui laissent pressentir un succès retentissant.

Rozoi s'était attribué, en effet, un rôle difficile à bien jouer. Il était fatalement condamné, pour conserver la clientèle de la *Gazette* et pour réchauffer le zèle de ses souscripteurs, à maintenir le journal au diapason atteint depuis le commencement de 1790. Baisser d'un ton la note aiguë de ses déclamations enragées, c'était donner raison à celles de ses adversaires ; c'était avouer que sa mésaventure de mai était le juste châtiment de ses accusations téméraires ; c'était enfin ébranler la confiance de ses fidèles, dont il devait, au contraire, raffermir la foi, augmenter le nombre par des recrues nouvelles, accroître la puissance par un supplé-

tout ceux de l'Assemblée à prêter le serment. Ils n'en feront rien... Heureux et bien heureux ceux qui quittent la France. » (P. DE VAISSIÈRE, *Lettres d'Aristocrates*, p. 208. — Lettre de la comtesse d'Ambrugeac à la comtesse de Bussy, à Mont-Saint-Père, près Château-Thierry, Paris, 27 décembre 1790.)

ment de ressources. Mais il avait appris, à ses dépens, ce qu'il en coûtait de travestir effrontément la vérité. Aussi, dans les premières semaines qui avaient suivi son retour à Paris, avait-il mis une sourdine à ses attaques désordonnées contre les particuliers et contre les corps constitués. En revanche, il avait réservé toutes ses rigueurs à ses confrères du camp adverse ; et celui qu'on avait flétri du nom de calomniateur, saisit modestement « le pinceau de Suétone [1] » pour stigmatiser du même vocable les « folliculaires » qui n'épargnaient aucun mensonge pour salir l'armée, la noblesse et jusqu'au chef de l'État. Rozoi attaquait les organes des modérés aussi brutalement que ceux des clubistes. A vrai dire, les feuilles libérales lui rendaient la pareille ; et le *Journal de Paris* lui-même, publication d'esprit très pondéré, que Rozoi prenait souvent à partie, vouait au mépris public « cette *Gazette de Paris* qu'à Paris on ne voit jamais, mais qu'on répand à profusion, et *gratis* (propagande qui ne date pas d'hier), dans les provinces, pour les infecter des poisons que l'Aristocratie exhale en expirant [2] ».

V

La contrainte que s'impose un pamphlétaire, si sage qu'aient pu le rendre les leçons de l'expérience, ne saurait être de longue durée. La circonspection... relative de Rozoi s'évanouit, comme fumée, le 14 juillet 1790 ; et peu s'en fallut qu'il ne payât de nouveau, et fort cher, l'hospitalité donnée par son journal au récit mensonger d'une cérémonie célébrée, et avec quel enthousiasme ! jusque dans les plus petites bourgades de France.

La Fête de la Fédération, inaugurée le 14 juillet, en commémoration de cette prise de la Bastille qu'avait si chaleureusement exaltée, en 1789, l'ancien pensionnaire de la prison d'État, n'avait point trouvé grâce devant le royalisme irréductible de Rozoi. Notre journaliste ne profite, en effet, de la circonstance que pour reprendre son antienne sur Henri IV et rappeler le crime de Ravaillac dans une allusion dont la pointe dût être sensible aux zélateurs du nouveau régime :

« Au moment, écrit Rozoi le 18 juillet, où la marche générale de la Fédération a passé dans la rue de la Ferronnerie, Messieurs les députés de Béarn, se souvenant que c'était, en cet endroit, que Ravaillac commit son affreux régicide, ont été saisis d'une tris-

1. *Gazette de Paris*, numéro du 10 juin 1790.

2. *Journal de Paris* (?), numéro du 2 août 1790. Nous avons pris cette référence dans la *Gazette* ; mais Rozoi a dû certainement faire erreur, ou pour la feuille, ou pour la date, car à celle qu'il donne, le *Journal de Paris* ne dit pas un traître mot de la *Gazette*. Etait-ce encore une calomnie ?

tesse profonde. Tout en eux annonça de quel sentiment douloureux ce souvenir les pénétrait. Heureux et sensibles Béarnais, le bon roi se nomma longtemps comme vous le Béarnais. Ah ! c'est à vous qu'il appartient, pendant votre séjour ici, de donner des leçons à tant d'hommes qui n'aiment pas ce nom de roi. »

Quel trait perfide dans ce sous-entendu d'une comparaison absolument injustifiée ! A cette époque, l'opposition la plus prononcée — au sein de l'Assemblée Nationale s'entend — c'est-à-dire les partisans les plus déterminés de la suppression du pouvoir absolu, et Robespierre lui-même, étaient loin d'admettre celle de la royauté. Leur programme se cristallisait dans la formule célèbre : la *Nation*, la *Loi*, le *Roi*. L'anarchie administrative, le désordre matériel et moral, où s'agitait un peuple abandonné à lui-même, acceptaient encore, comme dogme essentiel de leur religion politique, cette trinité gouvernementale.

Mais la pompe extraordinaire de cette fête du 14 juillet, qui symbolisait une nouvelle atteinte portée à l'autorité du roi, avait tellement surexcité le loyalisme de Rozoi, que le journaliste intempérant ne put se défendre de publier, sans contrôle, le récit inexact, et fortement poussé au noir, d'une cérémonie fédérative dont une petite ville du Vexin français venait d'être le théâtre.

Par bonheur pour Rozoi, qui pouvait être le mauvais marchand d'une telle récidive, un gentilhomme d'esprit très libéral à qui cette petite ville, déjà redevable de certaines obligations, demanda sans doute d'intervenir dans l'intérêt de la vérité, se chargea d'obtenir du rédacteur de la *Gazette* une rectification amiable qu'il lui proposait en ces termes :

Paris, le 29 août 1790.

« Vous avez, Monsieur, rendu compte, dans l'une de vos feuilles, de la manière dont on a célébré la journée du 14 juillet à Gisors, ville du Vexin, où j'avais ci-devant une assez grande extension de seigneurie. Je me console d'avoir perdu les prérogatives attachées au titre de seigneur, en songeant que rien ne peut me priver de la douce satisfaction de remplir toujours les devoirs sacrés qu'il imposait; c'est pour y être fidèle que je prends la plume.

« Je n'ai point reconnu, dans le récit qu'on vous a fourni, l'excellent esprit de la ville où Bordier[1] n'a pu occasionner aucun malheur.

1. Ce Bordier était un comédien de théâtre forain qui ne manquait pas de talent, mais qui était dépourvu de sens moral. Il était parti pour Rouen y soulever la population et la pousser au pillage des réserves de grains. Arrêté et jugé, il fut pendu avec l'avocat Jourdain, un de ses complices et, bien entendu, réhabilité

« Mais, dans ce temps désastreux d'un vertige presque universel, on ose à peine répondre des caractères les plus solides. J'ai voulu avoir des preuves avant de réclamer contre ce qui m'était cependant démontré être de toute fausseté : ces preuves sont aujourd'hui dans mes mains. J'ai l'honneur de vous envoyer l'extrait d'une réponse que M. le Maire de Gisors a faite à une lettre. Je lui avais adressé votre feuille en lui demandant la vérité. Il m'autorise à réfuter ce qu'il appelle la *Calomnie*. Vous avez, Monsieur, été trompé. Votre amour pour la vérité est connu : il suffit de vous la montrer...

« J'ai l'honneur, etc. »

Le Comte de Chambors[2].

Rozoi écrit Chambord.

En effet, dans sa lettre, le maire de Gisors exprime l'indignation de toute la ville contre l'article de la *Gazette de Paris* et donne la version exacte de l'incident dénaturé par le rédacteur du journal.

La garde nationale de Gisors désirant, à l'occasion de la fête de la Fédération, élever, sur une des places de la ville, un autel pour y célébrer la messe, une délégation fut envoyée à Rouen, afin d'en obtenir l'autorisation, qui lui fut accordée par écrit. L'autel devait être surmonté d'un obélisque représentant la Constitution, la Religion, la Paix et le Roi : un garde national y tenait les armes de la ville accompagnées de l'ancienne devise : *Pax et Virtus*. Malgré les « remontrances » du maire, le peintre, qui avait eu l'idée de ce chef-d'œuvre et l'avait, tant bien que mal, réalisé aux applaudissements de la « multitude », avait figuré le « soldat national » en passe « d'abattre les têtes d'une hydre », mais non « des têtes ensanglantées au bout d'une pique »[2].

La cérémonie n'avait pas laissé que d'être fort édifiante : dans l'église, une grand-messe et un sermon « sur les conséquences du serment » ; puis une procession à l'autel où, librement, un prêtre avait dit une messe basse en l'honneur de la Vierge, protectrice de la Ville ; le recueillement et le silence étaient si

en 1794 à l'issue d'une grande cérémonie funèbre. Ainsi qu'il résulte des lettres du comte de Quélen (29 août 1789) et du marquis de Vergennes (17 août 1789), de hautes influences sollicitèrent la grâce de Bordier qui « avait beaucoup jasé à Rouen sur les troubles et leur source » ; mais « la prévôté normande a fermé l'oreille à l'intrigue et s'est débarrassée des deux coquins ». (P. de Vaissière, *Lettres d'Aristocrates*, 1907, p. 19 et 89.)

1. *Arch. Nat.*, C 201[160], f° 53.

2. Rozoi fait remarquer que le peintre avait pu tromper, par une malencontreuse exécution de son idée, les correspondants de la *Gazette*. Dans ce même manuscrit (*Arch. Nat.*, C 201[160]), Dutaillis, inspecteur adjoint des domaines de Corse, affirmait ce détail. (Lettre du 25 juillet 1790, f° 60.)

profonds, « qu'une femme ayant laissé tomber, par mégarde, son dé de sa poche, le bruit en avait été parfaitement entendu ».

Enfin, après le serment, la foule était rentrée à l'église pour chanter le *Te Deum* et l'*Exaudiat*. Le *Domine salvum fac* « avait soulevé l'attendrissement général ».

Le reste de la journée se passa fort tranquillement, ainsi que « tout l'Octave pendant lequel on dansa tous les soirs sur la place jusqu'à minuit, sans qu'il se passât aucun désordre ».

Rozoi, bien entendu, devant cette mise en demeure d'ailleurs si courtoise, se rétracte, non sans faire allusion au Dauphin, fils de Louis XV et frère de Louis XVI, « dont les dernières volontés furent consacrées à celui de ses fidèles serviteurs qui portait le nom de Chambors ».

Le journaliste rappelait ainsi, avec une discrétion assez rare chez lui, l'événement tragique qui, le 14 août 1756, avait jeté dans la stupeur la Cour de Versailles. Ce jour-là, le Dauphin, au retour de la chasse, avait appuyé, en badinant, son fusil sur l'épaule d'un de ses pages, puis avait déchargé l'arme sans remarquer derrière le jeune homme un officier de service, le marquis de Chambors, écuyer du roi et son propre écuyer. Le coup de feu renversa le malheureux Chambors en lui fracassant le haut du bras et l'omoplate. Épouvanté, le prince se jeta sur le corps de son serviteur, en implorant à grand cri son pardon. Et l'expression de son désespoir était si violente que Chambors ne put s'empêcher de lui dire, bien qu'il souffrît atrocement:

— Ah ! Monseigneur, la douleur où je vous vois ne sert qu'à augmenter la mienne.

Transporté à Versailles, le blessé y mourut, au bout de quelques heures, malgré tous les soins que lui prodiguèrent deux chirurgiens du roi [1].

Chambors avait vingt-sept ans ; il était marié depuis six mois, et sa femme attendait une maternité prochaine.

Le Dauphin avait toujours témoigné la plus vive affection à son écuyer. L'idée qu'il l'avait tué le hanta pendant le reste de son existence et dut hâter sa fin, d'autant que sa vie était déjà secrètement minée par la tuberculose.

Dans l'état de fièvre où l'avait laissé le meurtre de Chambors, il

1. Le *Journal* de Luynes (t. VI, p. 336) contient tous ces détails qu'Emmanuel de Broglie a transcrits dans son livre : *Le fils de Louis XV*. Le *Journal* de Barbier mentionne également le terrible accident de chasse qu'il attribue à l'étourderie d'un page qui aurait donné au Dauphin « un fusil bandé sans l'en prévenir ». Luynes, nous l'avons vu, rend la victime presque responsable de sa fin tragique, puisqu'elle s'était dissimulée derrière le page. On eût voulu que le Dauphin ne se reprochât pas la mort de son écuyer.

ne cessait de s'écrier, comme s'il eût encore sous les yeux le cadavre ensanglanté : « Il est donc vrai que j'ai tué un homme ! ». Son cousin, le comte de Charolais, s'en serait plus lestement consolé, lui qui aimait à descendre des toits les couvreurs à coups de fusil.

La jeune veuve accoucha d'un fils. Le Dauphin et la Dauphine voulurent le tenir sur les fonts baptismaux. Et comme les gardiens du protocole faisaient observer au prince qu'il n'était pas dans les usages que l'héritier du trône de France remplît lui-même cette mission :

— Il n'est pas non plus dans les usages, répliqua le fils de Louis XV, que le Dauphin tue un homme.

Et, dans l'intimité, il répétait à maintes reprises :

— Je ne me pardonnerai jamais cette mort.

Il écrivait fréquemment à la marquise de Chambors, lui disant qu'il se ferait toujours un devoir d'accéder à ses demandes d'audience, bien qu'il comprît combien sa présence lui pouvait être pénible.

Il ne s'occupa pas avec moins de sollicitude de l'orphelin, et ne le perdit jamais de vue tant qu'il lui resta un souffle de vie.

Luynes note, dans son *Journal*, que Louis XV avait accordé à son écuyer, agonisant, une pension de 4 000 livres, reversible sur la femme et sur l'enfant à naître. Le père de Chambors en reçut une de 2 000 livres, avec le titre de comte, que devait porter son petit-fils, celui-là même qui adresse à Rozoi une lettre de rectification. La terre de Chambors (située dans le département de l'Oise, à proximité de Trie et de Gisors) avait été érigée en comté et le domaine en fut considérablement agrandi.

L'abandon qu'aux termes de sa lettre semble en avoir fait le fils de la victime, est moins peut-être la manifestation, hautement avouée, d'un sacrifice consenti au libéralisme du temps, qu'une renonciation tacite à cette propriété achetée au prix du sang paternel.

Cependant, Chambors se garde d'évoquer ce douloureux souvenir. Mais il est de son siècle, de sa fin de siècle, devrions-nous dire. Combien de gentilshommes qui avaient accepté comme lui la Révolution, croyant saluer en elle une ère de régénération politique et sociale qui furent si cruellement désillusionnés par l'agitation désordonnée, les violences criminelles, l'anarchie, en un mot, dont la France eut tant à souffrir ! Néanmoins, Chambors avait, ainsi que tant d'autres de ses contemporains, un tel souci de la vérité et un tel mépris de la mauvaise foi, qu'il n'admettait pas qu'on

exploitât « le temps désastreux d'un vertige presque universel », au profit d'un parti, grâce à l'emploi de la « calomnie » habilement dosée.

Car ce terrible mot de « calomnie », dont Beaumarchais a défini en termes si saisissants la sinistre signification, est déjà la note dominante de l'époque et comme un *leit-motiv* sur lequel les siècles présents et futurs broderont sans cesse de nouvelles et formidables variations.

Dans les mois qui vont suivre, Rozoi, en même temps qu'il mènera de front ses souscriptions diverses et ses appels à la noblesse du royaume, poursuivra ses frères ennemis de la presse des cris répétés : « Calomnie ! Calomnie ! » ; publiera les lettres des Foucaud de Lardimalie, des d'Epremesnil, de Barucel-Bauvert, flagellant leurs adversaires politiques des imputations les plus outrageantes, et traînera enfin, à son tour, devant le tribunal de l'opinion publique, les députés de l'Assemblée nationale dont les votes s'opposent à ceux de leurs collègues de la droite, lui qui signera, *par extraordinaire*, de son nom *De Rozoi*, un article intitulé *De la Liberté des Opinions*[1] !

Dès lors, sa campagne politique se fortifiera, aux yeux de ses abonnés, d'une intervention énergique en faveur de l'émigration qui ne dissimulait plus son espoir des revanches prochaines, même avec le concours de l'étranger, malgré l'adjuration du parti constitutionnel et les invectives, cette fois justifiées, des journaux populaires.

VI

L'histoire de l'Émigration a tenté plus d'un écrivain. Sans nous attarder à citer les mémoires du temps, ni les documents plus modernes publiés dans de graves revues et même dans des romans palpitants d'intérêt, sur un sujet aussi passionnant, nous nous contenterons d'indiquer les trois ouvrages consacrés uniquement à l'Histoire de l'Émigration, ouvrages qu'il importe de connaître et d'approfondir pour se faire une idée exacte des multiples

1. *Gazette de Paris*, 23 novembre 1790. En effet, les articles du *Journal* portent rarement sa signature ; peut-être éprouvait-il quelque embarras à donner comme siennes des pages dont il avait simplement supprimé trois ou quatre mots, changé de place les alinéas ou allongé le texte de ses réflexions personnelles.

Toutefois, plusieurs articles anonymes émanent, uniquement et sans conteste, de sa plume. Ce qui est indiscutable, c'est qu'il ne laisse échapper aucune occasion de critiquer rudement les délibérations de la Constituante ; dans le numéro du 24 octobre, à propos de la discussion sur les biens ecclésiastiques, au cours de la séance du 21, il écrit : « L'horrible tapage qui faisait d'un sénat une salle de lutteurs n'amusait que les galeries ».

causes d'un exode dont la durée se prolongea plus de quatre ans.

Le premier en date de ces livres est celui d'Antoine, un contemporain, qui parut à Paris sous la Restauration, et qui, de ce fait, est plus favorable que de raison aux revendications de ces exilés volontaires, dont un polémiste célèbre a dit qu'ils n'avaient rien appris ni rien oublié.

A cinquante ans de là, Forneron publiait son *Histoire des Émigrés*, que devait achever, d'après ses notes, M. Le Trésor de Larroque : étude fort curieuse, d'un style alerte et coloré, touffue comme documentation, mais d'une partialité qui entraîne trop souvent son auteur à de fâcheuses inexactitudes.

Enfin, de nos jours, l'excellente *Histoire de l'Emigration* de M. Ernest Daudet, honorée à juste titre du grand prix Gobert (1886-1890), a su traiter cet important sujet avec un sens critique, une autorité, un souci de vérité et d'impartialité qui ne se défendent pas cependant d'une certaine émotion : c'est le livre définitif sur les illusions et les déboires, les erreurs et les fautes, le crime, inexpiable[1], de lèse-patrie et son châtiment tragique, qui caractérisèrent l'entreprise coupable de ces révoltés, excités par des chefs restés prudemment à l'abri des coups.

Nous n'avons garde de reprendre, sur de nouveaux frais, une question beaucoup trop vaste pour le cadre que nous nous sommes tracé : nous n'en voulons envisager qu'un côté, dans les limites que nous assigne notre travail sur un des plus forcenés défenseurs d'une cause perdue d'avance de 1790 à 1792.

L'Émigration, soit spontanée et bruyante, soit obligée et furtive, fut surtout, avant qu'elle ne revêtît le caractère criminel qui devait la rendre odieuse, une manifestation réactionnaire de la noblesse contre les élans généreux de la première heure. En effet, la majeure partie de cette aristocratie, acquise aux doctrines philosophiques de l'école voltairienne, en même temps que séduite par la chimère d'une économie politique mal comprise et par les rêveries paradoxales de Jean-Jacques, avait librement consenti l'abandon de ses droits séculaires dans cette nuit historique du 4 août 1789, sur la motion de Jean de Noailles, dit « Jean-sans-Terre ». Puis elle avait, tour à tour, et avec un égal désintéres-

1. Peut-on considérer comme valable cette justification de leur conduite, entreprise par l'un de ces rebelles et répétée par combien d'autres : « Il n'est que trop vrai que nous ne sommes sortis du royaume, que nous n'avons pris les armes qu'après une continuité d'horreurs, d'anarchie, d'impunité de crimes prolongée pendant deux années entières ! » (P. DE VAISSIÈRE, *Lettres d'Aristocrates*, p. 369 ; *Lettre d'Adrien Texier à sa mère*, Coblentz, X, 1791). D'autres persécutés, des victimes devrions-nous dire (et, pour n'en citer qu'une seule, le vertueux Malesherbes), comprirent mieux leur devoir de Français.

sement, fait le sacrifice du reste de ses privilèges pour alléger les misères du peuple des provinces. Mais ce peuple, dans une effervescence d'anarchie, antérieure, du reste, à la convocation des États Généraux, et que n'avait su enrayer le plus faible des gouvernements, n'en avait pas moins continué à dévaster et à brûler propriétés et demeures seigneuriales.

Après des semaines d'une abnégation évangélique, qui n'avait pu désarmer la rage de ces bandes de ravageurs, la plupart des membres de la noblesse libérale avaient fini par suivre sur la terre étrangère certains de leurs coreligionnaires politiques, désabusés depuis plus longue date et comptant bien, pour le succès de leurs revendications futures, que cet excès du mal détruirait le mal même : muette protestation, doublée du regret d'avoir aidé au naufrage et du secret désir d'en sauver les épaves.

De son côté, le clergé s'était prêté de bonne grâce, mais avec un élan moins rapide que celui de la noblesse, à une réforme devenue nécessaire. S'étayant de cette considération que les biens d'Église étaient des fondations pieuses, inaliénables et destinées au soulagement des pauvres dont, à vrai dire, de magnifiques prélats se transmettaient depuis des siècles le perpétuel usufruit, le clergé ne se résignait que difficilement à une dépossession qui anéantissait son indépendance pour le réduire au rôle de salarié de l'État. Malheureusement, son consentement forcé n'avait diminué en rien la campagne de violence démagogique dont il souffrait au même titre que la noblesse. Et si presque tous les évêques et grand nombre de riches curés ou d'opulents chanoines avaient manifesté par leur émigration leur opposition au mouvement révolutionnaire, le bas clergé, resté fidèle aux instructions de Rome, mais que sa pauvreté enchaînait au sol natal, considérait comme inexistante la *Constitution civile* et l'obligation du *serment* qui en consacrait l'acceptation.

Rozoi avait eu conscience de la double *réaction* qui se préparait ainsi, grosse de révolte et de rébellion dans les rangs d'une noblesse et d'un clergé jusqu'alors favorables au développement politique et social de la Révolution, quand les écarts incohérents de la Constituante en 1790, non moins que l'opposition systématique et sournoise d'une cour astucieuse, eurent compromis à jamais les chances d'une révolution sage et pondérée. Le rôle de Rozoi, en cette occurrence, fut de vouloir persuader à ses lecteurs que l'Europe marchait avec l'émigration, alors qu'elle en était excédée.

C'était le comte d'Artois, frère du roi, qui avait donné, le premier, le signal de cet exode par échelons.

Parti, le 17 juillet 1789, de Versailles, cet arbitre des élégances, paré, pomponné, musqué, de ton suffisant et de mœurs libertines, avait gagné, tout d'abord, le Nord de la France, attendant, non sans impatience, que l'effervescence de la victoire parisienne se calmât. Contrairement à ses espérances, elle avait bouillonné dans le reste du pays.

De guerre lasse, d'Artois avait dit négligemment : « Nous rentrerons dans trois mois », et s'était retiré à la cour de son beau-père, le roi de Sardaigne, à Turin, où devaient le rejoindre, dans le courant de septembre [1], sa femme et ses fils, puis le prince de Condé et toute une élite de brillants gentilshommes, qui virent eux-mêmes arriver, un mois après, dans la capitale du Piémont et, de là, se répandre en Italie, la camarilla de Versailles, épouvantée par l'invasion du Château, des 5 et 6 octobre 1789.

Dès leur sortie du royaume, ces émigrés de la première heure, réfractaires à toute idée de réforme ou à toute tentative de conciliation, s'employèrent, sans le moindre succès, il est vrai, à préparer, par les voies de l'intrigue et de la corruption, leur prochain retour. Le comte d'Artois et le chef de la maison de Condé voulaient entraîner Victor-Amédée à une démonstration hostile contre la France. Le roi de Sardaigne s'en défendait vivement, d'autant mieux que Louis XVI et Marie-Antoinette improuvaient, comme ils le firent du reste pendant trois années, les manœuvres imprudentes des princes du sang, dont le plus sûr résultat était de surexciter la nation française contre la famille royale restée aux Tuileries.

Le comte d'Artois et le prince de Condé s'étonnèrent puis s'indignèrent d'une prétendue indifférence qui frappait de stérilité une entreprise aussi téméraire que mal conçue. Dès les premiers mois de 1790, le frère du roi eût voulu que Louis XVI protestât contre tous les décrets de la Constituante depuis 1789.

Calonne, le conseiller néfaste et sans cesse écouté du comte d'Artois, était alors à Londres. Il engagea le prince à solliciter de la cour d'Espagne un secours armé, démarche dont le succès eût déterminé un concours du même genre de Victor-Amédée. Elle fut infructueuse ; le comte d'Artois ne réussit pas mieux à Vienne, à Berlin, à Londres. Cependant ses émissaires travaillaient sans relâche, en vue d'une contre-révolution, diverses provinces françaises et surtout celles du Midi, plus favorables à l'ancien régime ; ses amis, les marquis de la Rouzière et de La Queuille, — celui-

1. « On est ici en pleine anarchie », écrivait, le 4 octobre 1789, au président de Saint-Luc, le comte de Quélen. Et il ajoutait : « Etonnez-vous si on déserte Paris pour aller vivre tranquille dans le pays étranger ! » (P. DE VAISSIÈRE, *Lettres d'Aristocrates*, p. 24.)

ci en correspondance réglée avec Rozoi, — faisaient un chaleureux appel au loyalisme de la noblesse française, soit qu'elle restât, comme eux, en France, pour y favoriser le mouvement de réaction, soit qu'elle allât grossir les rangs de l'émigration en Italie, ou sur les frontières du Rhin, déjà peuplées de ses coreligionnaires politiques.

Aussi, un nouveau et plus large flot d'exilés volontaires vint-il déborder, en juillet, à Turin, pour le plus grand déplaisir du comte de Choiseul, ambassadeur de France, que ces réceptions ruinaient : hôtels fastueux, turbulents et hautains, dont la présence inquiétait Victor-Amédée, et dont le persiflage offusquait la bonhomie savoisienne.

D'autre part, l'évêque d'Arras, M. de Conzié, « le prélat-grenadier », et le comte de Vaudreuil, ami fidèle du comte d'Artois, figure sympathique, mais d'opinions trop facilement fuyantes, insistaient auprès du chef de l'émigration afin qu'il appelât auprès de lui M. de Calonne et qu'il le prît définitivement comme directeur politique. D'Artois s'y décida et Calonne arriva, dans les derniers jours d'octobre, à Turin.

Louis XVI s'était toujours méfié de ce politicien, brouillon, présomptueux, si volontiers accessible aux expédients les moins honnêtes ou les plus désastreux. Et, dès le 20 novembre 1789, il s'était choisi, comme conseiller intime et comme représentant de sa pensée et de ses intérêts auprès des puissances étrangères, l'ancien rival de Calonne, ce baron de Breteuil, qui méditait, depuis l'agression sauvage de Versailles, l'évasion de Louis XVI, de concert avec Fergass, Mercy et Bouillé.

En qualité de mandataire du roi, Breteuil écrivit au comte d'Artois pour en modérer l'ardeur combative, à la grande indignation du prince, qui pressentit, comme son cousin de Condé et comme Calonne, une intervention de la reine dans cette invitation à la prudence et à d'autres directions politiques.

Le frère du roi était, du reste, décidé, en 1791, à quitter la cour de Turin, désormais sourde à son obsession. Après avoir, de concert avec Condé [1], lancé un manifeste des plus véhéments contre la Constituante, il résolut, à l'instigation de Calonne, de se rendre à Venise pour y rencontrer Léopold, successeur de son frère Joseph II, mort le 20 juin 1790. D'Artois voulait plaider sa cause auprès du nouvel empereur d'Allemagne ; mais

1. « On dit que M. le Prince de Condé enrôle, qu'il a beaucoup d'officiers mais peu de soldats. » (P. DE VAISSIÈRE, *Lettres d'Aristocrates*, 1907, p. 239. — Lettre de Mme de Nermont à Désilles [le père du Désilles de Nancy], 12 mars 1791.)

celui-ci, déjà prévenu, comme son prédécesseur, contre les émigrés et contre leurs chefs, s'était abstenu de partir pour Venise. Calonne n'avait pas été plus heureux avec Cobentzl, ministre des Affaires étrangères d'Autriche. Arrivé aux portes de Vienne, il avait sollicité vainement de cet homme d'État une audience impériale. Léopold ne voulait pas entendre parler de guerre, bien qu'il n'eût pas toléré que la reine de France, sa sœur, subît la moindre injure. Quand, cinq mois après, le 17 mai 1791, il daigna recevoir le comte d'Artois, ce fut surtout pour en réprimer la pétulance, ainsi qu'il l'avait dit au comte de Durfort, envoyé de Marie-Antoinette, et au marquis de Bombelles, émissaire de Louis XVI[1], ainsi qu'il le répéta par deux fois à Calonne lui-même. Comme les autres souverains que le frère du roi de France eût prétendu enrôler dans une sorte de croisade contre la Révolution, Léopold entendait que Louis XVI lui demandât directement secours et se défendait de rien entreprendre avant l'évasion de son beau-frère. Ce n'était pas que l'Europe monarchique n'éprouvât quelque appréhension de la crise intérieure dont souffrait la France et qui pouvait gagner le reste du continent. Mais cette anarchie dissolvante affaiblissait sans remède un pays jalousé et détesté de tous les autres, qui, d'ailleurs, sauraient bien s'en préserver.

Cependant, Léopold, dès son avènement, pressenti par sa sœur sur l'exécution d'un plan chimérique qu'elle avait conçu et qui eût comporté une démonstration militaire s'arrêtant aux frontières de la France, Léopold avait amusé le rêve de Marie-Antoinette de promesses non moins illusoires ; le 20 mai 1791[2], cinquante mille Autrichiens marchant sur la Flandre et sur l'Alsace ; des Suisses entrant à Lyon, des Piémontais en Dauphiné ; des Espagnols franchissant les Pyrénées ; le roi de Prusse joignant ses troupes à celles de l'Empereur, tous les Bourbons protestant contre la captivité de leurs parents[3] et l'Angleterre... ne disant mot.

Mais rien, bien entendu, avant l'évasion de Louis XVI.

1. Jamais on ne vit, dans les milieux royalistes, aux Tuileries ou dans les centres d'émigration, une telle surabondance d' « émissaires », dont les instructions ou les menées étaient, de part et d'autre, presque toujours en conflit.

2. A la même époque, nombre d'émigrés enfantaient les mêmes rêves ou partageaient les mêmes illusions. En avril 1791, le comte d'Ecquevilly, résidant à Bruxelles, écrivait : « Jamais nous n'avons été dans le cas de voir plus couleur de rose » à son ami le marquis de Vitraye qui, du « cul-de-sac Pecquet, à Paris », voyait, au contraire, tout en noir. Dans un accès de symbolisme lyrique le comte parlait des « fruits allemands (les princes d'Allemagne) loin d'accord » et de « la signature du jardinier (l'empereur Léopold) qui l'avait promise authentiquement ». En mai, le même d'Ecquevilly montait au Capitole : « Toutes les mesures sont tellement prises, le plan si bien combiné que le succès est infaillible. » (P. de Vaissière, *Lettres d'Aristocrates*, p. 335-337.)

3. Une note tirée des *Mémoires* de Langeron, qu'insère M. E. Daudet dans son

Entre temps, le comte d'Artois remontait le cours du Rhin, déçu de l'espoir qu'il avait fondé sur une coopération effective de l'Empereur, mais singulièrement réconforté par les acclamations enthousiastes dont le saluaient, sur son passage, les émigrés dispersés dans les villes rhénanes et cantonnés plus particulièrement à Worms, sous les ordres des trois Condé. Il arrivait ainsi, le 15 juin, à Coblentz, dans l'électorat de Trèves, où son oncle, Charles-Wenceslar de Saxe, souverain de cette principauté et grand ami de Louis XVI, devait le gratifier d'une cordiale et somptueuse hospitalité. Quelques jours après, d'Artois était rejoint par son frère, le comte de Provence, Monsieur, qui, après avoir solennellement promis de ne jamais abandonner « le prisonnier » des Tuileries, avait jugé plus sage de lui fausser compagnie le 21 juin[1].

Ce fut une occasion nouvelle pour l'émigration d'augmenter le nombre de ses recrues. La petite armée que formait le prince de Condé s'accrut de cette affluence de nobles et même de riches bourgeois, fiers de parader à côté d'une aristocratie, légère autant qu'imprudente, vaniteuse et railleuse, mais impatiente de se venger cruellement d'une démocratie qui s'était refusée à reconnaître sa prépondérance dans les conseils de l'Etat et de sévir sans pitié contre les hordes de bandits s'autorisant du règne de la liberté pour piller et brûler les châteaux.

Les nouveaux venus secondèrent activement leurs anciens dans les complots qu'ils continuaient à fomenter, au grand déplaisir de l'Électeur de Trèves, auprès des puissances étrangères, pour obtenir leur appui dans une entreprise qui les intéressait, disaient-ils, à tous égards : écraser la Révolution française, c'était immuniser leur royaume respectif contre le virus démocratique susceptible de les détruire comme il avait ruiné déjà le royaume de Louis XVI.

Pour tromper l'ennui d'une attente qui commençait à devenir un peu longue, ces exilés volontaires, lestés, pour la plupart, d'or et de bijoux, menèrent à l'étranger la vie luxueuse et frivole

Histoire de l'Émigration (T. 3, p. 184), confirme cette attitude de Léopold, accueillant avec courtoisie les sollicitations intéressées de sa belle famille, offrant même plus qu'on ne lui demande, sans se préoccuper autrement de tenir ses promesses, mais soucieux de paraître les tenir pour empêcher autrui de le remplacer... En effet, quand le comte d'Artois était allé à Vienne lui demander son intervention armée, Léopold lui fit les plus belles promesses, en présence du marquis de Gallo, ambassadeur de Naples. Et comme celui-ci, après le départ du prince, s'étonnait d'engagements aussi positifs : « Vous y croyez donc ? lui dit Léopold. Je prends la tête de votre prétendue coalition pour empêcher tout autre souverain, qui aurait l'intention d'agir efficacement, d'en devenir le chef. »

1. Voir la note 1 de la page 41.

devenue pour eux une seconde nature. Ils jouaient, dansaient, faisaient bonne chère et criblaient d'épigrammes la naïveté, un peu lourde, de leurs hôtes, qui ne tardèrent pas à les prendre en grippe. Ils courtisaient les dames et mettaient volontiers flamberge au vent. Mais tous, aristocrates ou bourgeois, voulaient être officiers : Calonne, bon financier par hasard, vendit les grades.

Quand Monsieur était arrivé à Coblentz, il avait annoncé à son oncle l'Électeur, au comte d'Artois, aux Condés accourus pour saluer les princes, l'arrivée imminente du « Captif » [1]. Certes, Louis XVI s'était résigné à fuir, depuis surtout que les brefs pontificaux de mars et d'avril, taxant de schisme la *Constitution civile du Clergé*, sanctionnée par le roi, avaient frappé de terreur la conscience, toujours inquiète, de ce monarque dévot. Calonne improuvait un départ dont la réussite l'eût, sans nul doute, relégué à l'arrière-plan. Mais Breteuil décida Louis XVI à quitter la France ; on sait les péripéties et les conséquences du voyage pour Montmédy, si malencontreusement terminé à Varennes.

A cette nouvelle station du calvaire qu'il gravissait si placidement depuis les journées des 5 et 6 octobre 1789, Louis XVI fut assailli une fois de plus par un débordement d'insultes et d'outrages. La rue vomit contre lui ses plus grossières injures : la presse et les clubs démagogiques y joignirent d'atroces sarcasmes ; il n'y eut pas jusqu'aux diplomates les plus corrects qui ne traitassent avec dédain ou mépris ce déserteur de sa propre cause, en présence de ses partisans figés dans un morne silence. Les émigrés, qui avaient exulté, à la nouvelle, bientôt reconnue fausse, de l'évasion certaine du roi, étaient passés d'une joie délirante à une amère tristesse.

L'Assemblée Nationale elle-même était agitée en sens divers : Que faire de ce monarque « suspendu » par elle de ses fonctions, ainsi qu'un simple commis suspect de prévarication ? Le frapper de

1. A cette version, adoptée par M. Ernest Daudet, et que nous croyons très exacte, il importe cependant d'opposer ce passage d'une lettre inédite de M. de Divonne au comte Apraxin, datée de Mannheim (juin 1791) et publiée par M. P. de Vaissière dans ses *Lettres d'Aristocrates* (1907), p. 294 : « Dans ce fâcheux événement, ce qui me console beaucoup, c'est que les princes ne comptaient pas du tout là-dessus, qu'ils ont été aussi surpris que nous. C'était concerté entre M. de Bouillé et M. le baron de Breteuil, qui avait passé incognito ici (à Mannheim) et qui était à Luxembourg pour attendre le roi. Cela nous assure que ce n'était pas ce départ qui était l'espérance des princes. »

La conduite ultérieure des princes démontra, de reste, que leur esprit d'indépendance se fût très mal accommodé de la présence et du séjour de Louis XVI à Coblentz ; mais est-il possible d'admettre que le comte de Provence, quittant Paris peu de jours avant son frère, ignorât le départ imminent du roi, et que cette double évasion n'eût pas été combinée de part et d'autre ?

déchéance et proclamer la République, comme l'eussent souhaité les Jacobins? Si certains Constituants purent y songer, nul n'en hasarda la proposition. Et, par décrets des 15[1] et 16 juillet, le roi, qu'avait « enlevé » Bouillé (ce généreux soldat en avait assumé la responsabilité), le roi était rétabli, — en principe, — dans ses droits, grâce à Barnave, qui, avec les Lameth et Sieyès, s'était séparé du Club des Jacobins pour fonder celui des *Feuillants*, dit encore des *Constitutionnels*.

La sagesse et le bon sens de ces calmes esprits, soucieux d'assurer dans de justes limites le succès de l'évolution révolutionnaire, avaient prévalu contre les pamphlets et les motions des clubistes, entre autres celle de Choderlos de Laclos et de Brissot de Warville, qui avaient demandé que le coupable fût détrôné ; mais le châtiment, sans autre sanction, pouvait se retourner contre les juges. Il était loisible au roi, descendu au rang de simple citoyen, de revendiquer le droit, s'il n'était retenu par une pénalité accessoire, d'user de sa pleine et entière liberté pour mettre la frontière entre lui et la France. Mais les émigrés qui l'attendaient, et le recevraient en pays étranger, le relèveraient de sa déchéance et se serviraient de son nom comme de sa personne pour s'assurer le bénéfice d'un retour triomphal, avec ou sans le concours des autres souverains de l'Europe. La sécurité du nouveau régime voulait donc que Louis XVI, tout en conservant l'apparence du pouvoir, sous son titre de roi, fût, sinon le prisonnier de la Révolution, du moins son *otage*, dans l'éventualité de l'agression imminente dont se sentaient menacés les démocrates.

Ce mot d'*otage* avait-il été prononcé? Peut-être... En tout cas, Rozoi le fit sien et l'accompagna de commentaires inattendus, mais offrant aux royalistes sincères l'occasion d'une manifestation si glorieuse pour leur cause, que l'auteur d'une telle initiative devait y gagner un nouveau tribut d'enthousiastes et retentissantes félicitations.

Ce fut la grande idée, — l'idée géniale, — du rédacteur de la *Gazette de Paris*, que sa création d'une liste d'*Otages du Roi et de la Reine* offrant leur liberté et leur vie pour *garantir* celles de leurs souverains bien-aimés.

Nous n'avons garde de prétendre que, chez un tel impulsif, le

1. Sur le rapport de Muguet de Nanthou, l'Assemblée avait compris et reconnu qu'en frappant Louis XVI, elle anéantissait le principe de l'inviolabilité et favorisait par contre celui de la rétroactivité. Mais, le 9 du même mois, elle avait inauguré la série des pénalités édictées contre l'émigration, en frappant d'une triple imposition tous émigrés qui ne seraient pas rentrés dans les trois mois suivant la publication de son décret.

premier mouvement n'ait été comme l'explosion d'une indignation généreuse, en présence d'une chute, qui n'avait d'égale, à ses yeux, que les plus terribles catastrophes de l'histoire.

Déjà, en mars 1791, dans un de ces accès de lyrisme dont il était coutumier et que n'effrayaient point les métaphores les plus audacieuses, il s'écriait, s'autorisant du mot d'Henri IV à Sully : *Ils me tueront, mon ami, ils me tueront.* « Je les répète en ce moment : ils le tueront, ils le tueront (Louis XVI)... Quoi que l'on puisse dire, le poison du chagrin suffirait à consumer sa vie ; je le vis, il y a quelques mois, ce prince infortuné : il avait, outre son âge, quarante ans de malheurs gravés sur le front par le scalpel de la douleur qui dissèque le cœur[1]. »

Avec moins de galimatias et plus de vraisemblance, il évoquait, après le retour de Varennes, la comparaison du roi de France Louis XVI avec Charles Ier, le roi-martyr de la Grande-Bretagne[2]. Mais, grâce à cette analogie déduite, dans ses conséquences extrêmes, de la similitude entre les deux révolutions de France et d'Angleterre ; grâce surtout au remède héroïque qu'il allait préconiser pour combattre un dénouement funeste, le journaliste reparaissait, imaginant un nouveau moyen d'action, une extension plus puissante de publicité, un regain d'influence, destinés à faire valoir sa propre personnalité. Il avait sous la main le levier qui lui avait déjà valu des succès si flatteurs pour son amour-propre : l'appui de riches abonnés et de clients de marque, dont certains très convaincus, et d'autres trop engagés dans la lutte pour ne pas la continuer, tout en dissimulant qu'ils y poursuivaient leur intérêt particulier.

PAUL D'ESTRÉE.

1. *Arch. Nat.*, C 209[160], 89.
2. *Gazette de Paris*, 10 juillet 1791.

VIGNY HISTORIEN
DE LA CONJURATION DE CINQ-MARS

Vigny lui-même indique, dans les notes de la seconde édition de *Cinq-Mars*, la plupart des ouvrages qui servirent à sa documentation; mais il n'a pas nommé les écrivains, comme Montesquieu et Voltaire, dont l'influence, pour être générale, n'en est que plus considérable, ayant porté sur la formation de son esprit et sa conception de l'histoire.

Dans un essai de reconstruction rationnelle nous nous proposons de rechercher comment, anciennes ou récentes, ses lectures se sont amalgamées.

Et d'abord ce ne sont point les Livres qui imposèrent à Vigny le choix de son sujet; c'est sa naissance, c'est son éducation. Noble, nourri dans le culte de l'Ancien Régime, il eut de bonne heure la haine de Richelieu qui, en ruinant la Noblesse, avait ruiné la Monarchie, préparé la Révolution. La conspiration de 1642 marque le triomphe définitif de Richelieu, la défaite irrémédiable de la Noblesse. De là l'intérêt de *Cinq-Mars*. Seigneur dépossédé par la Révolution, Vigny se tenait pour une des victimes du Cardinal-Duc ; et il écrit avec passion. De là aussi le point faible de *Cinq-Mars* : Vigny n'a pu comprendre Richelieu.

La Noblesse lui apparut toujours comme l'appui naturel de la Royauté. N'ayant connu que les derniers fils d'une Noblesse, aussi fidèle que dépendante, il ne pouvait croire qu'au temps où elle était indépendante, elle fut moins fidèle. Et quand il put lire *l'Esprit des Lois*, Montesquieu le rassura pleinement sur les dangers de la Noblesse pour la Royauté. A *l'Esprit des Lois* se rattachent les considérations historiques de *Cinq-Mars* [1].

Quand il conçut le projet de son roman, il ne connaissait encore que Voltaire et Retz. Voltaire lui apportait, non seulement une méthode historique, mais les faits essentiels de la Conjuration; Retz, non seulement des réflexions sur la fragilité du despotisme, mais un modèle de conjuration.

Alors commencèrent les études proprement dites. Vigny eut le

1. Ce travail était complètement terminé quand parut l'édition de *Cinq-Mars* de M. Baldensperger (*Conard*). Nous regrettons de n'avoir pu nous en servir, mais nous tenons à la signaler.

mérite de s'adresser avant tout aux écrivains du XVII^e siècle. A La Rochefoucauld il demande une psychologie. Ce n'est qu'après avoir dépouillé les Mémoires de Motteville, Bassompierre, Richelieu même, Fontrailles, Montglat et d'autres encore, qu'il consulte l'abbé Richard, biographe du Père Joseph; Aubin et Bonnellier, défenseurs d'Urbain Grandier; du Puy, avocat de De Thou ; Griffet, Valdory, Le Vassor, historiens de Louis XIII. Par les Mémoires, Vigny, qui pousse parfois au delà de toute vraisemblance le mépris des dates et des textes, a cependant pénétré le sens d'une époque.

Instruit par Voltaire qu'une histoire véritable doit aussi comprendre l'histoire des Lettres, Vigny lut l'*Astrée*, la *Clélie* pour grouper autour des Corneille, des Molière, des Descartes une société précieuse; et s'il veut revendiquer les droits de l'Écrivain, il ne les revendique qu'à la suite d'un écrivain du XVII^e siècle, de La Bruyère.

*
* *

Ce fut tout autour de lui, pendant une enfance élevée dans le regret du passé, que Vigny trouva l'opinion que la Noblesse est l'appui naturel de la Monarchie. Mais lorsqu'il chercha dans les livres des preuves pour fortifier les leçons familiales, Montesquieu lui apparut comme le plus illustre et le plus sûr théoricien de la Noblesse. Aussi, dans *Cinq-Mars*, met-il en épigraphe au ch. XVII, *La Toilette*, une phrase de *l'Esprit des Lois*, singulièrement flatteuse à son orgueil de *brahme* : « Nous allons chercher, comme dans les abîmes, les anciennes prérogatives de cette Noblesse qui, depuis onze siècles, est couverte de poussière, de sang et de sueur ». Les idées de Montesquieu, il les ramène à deux : des corps intermédiaires, nécessaires à la Monarchie, pour qu'elle ne dégénère pas en Despotisme, la Noblesse est le premier. — L'honneur est le principe de la Monarchie. *Cinq-Mars* est la perpétuelle illustration de *l'Esprit des Lois*.

« Les pouvoirs intermédiaires subordonnés et dépendants constituent la nature du gouvernement monarchique, c'est-à-dire de celui où un seul gouverne par des lois fondamentales... Le pouvoir intermédiaire subordonné le plus naturel est celui de la Noblesse. Elle entre en quelque façon dans l'essence de la Monarchie dont la maxime fondamentale est : Point de Monarque, point de Noblesse ; point de Noblesse, point de Monarque. Mais on a un Despote. » (*Esprit des Lois*, II, 4.)

Dans ce roman où Vigny nous montre précisément Richelieu établissant le despotisme sur la ruine des « Ordres de l'État »

(*Id.*, V, 11, *Cinq-Mars*. Ed. Michel Lévy, p. 321), il écrit, comme sous la dictée de Montesquieu :

« Le peuple cherchait en vain sur toute la surface du royaume ces colosses de la Noblesse aux pieds desquels il avait coutume de se mettre à l'abri dans les orages politiques; il ne voyait plus que leurs tombeaux récents; les Parlements étaient muets, et l'on sentait que rien ne s'opposerait au monstrueux accroissement de ce pouvoir usurpateur. » (Ch. XIX. *La Partie de Chasse*. Ed. Michel Lévy, p. 276.)

Parce qu'il ne laisse pas facilement les faits déroger aux principes, en dépit des révoltes et des luttes des vassaux contre les rois, Montesquieu compose tout un chapitre (VIII, 9) pour démontrer combien la Noblesse est portée à défendre le trône. Aussi n'est-il pas tendre à l'égard de Richelieu qui, par défiance d'une Noblesse inoffensive, fut en France l'ouvrier du despotisme : « Quand cet homme n'aurait pas eu le despotisme dans le cœur, il l'aurait eu dans la tête » (V, 10).

Rien ne pouvait être plus utile à l'historien d'*Une Conjuration sous Louis XIII* qu'une pareille démonstration. Il la prête à Bassompierre : « Ces révoltes et ces guerres, monsieur, n'ôtaient rien aux lois fondamentales de l'État, et ne pouvaient pas plus renverser le trône que ne le ferait un duel[1]... » (*Les Adieux*, p. 21.) L'expression seule de lois fondamentales dénoncerait la provenance de *l'Esprit des Lois*.

D'ailleurs, en affaiblissant la Noblesse, un Richelieu affaiblissait le monarque même : « Mais s'il est vrai (ce que l'on a vu dans tous les temps) qu'à mesure que le pouvoir du monarque devient immense, sa sûreté diminue, corrompre ce pouvoir jusqu'à le faire changer de nature, n'est-ce pas un crime de lèse-majesté contre lui ? » (VIII, 7.) Ainsi Richelieu aurait non seulement transformé la Monarchie en Despotisme, mais il aurait préparé la chute du trône. Vigny tenait à cette seconde idée plus encore qu'à la première. Montesquieu put la lui suggérer; c'est par Retz, nous le verrons, que vraiment elle lui fut révélée.

La Monarchie a la Noblesse pour soutien et l'Honneur pour principe.

Montesquieu ramène l'honneur au goût des *privilèges*. Or on sait comme, sa vie entière, Vigny eut l'amour et le regret des privilèges. Il était si fier des prérogatives aristocratiques qu'il lui plaisait, à la suite de Montesquieu, d'en rechercher les plus lointaines origines.

1. Cinq-Mars affirme la même idée dans son discours aux Conjurés : « Après la victoire, nous nous jetterons aux pieds de Louis XIII notre maître ». (*La Lecture*, p. 318.)

Aussi dut-il lire avec une dévotion toute particulière les deux livres XXX et XXXI, consacrés aux lois féodales et dont fut tirée la citation de *Cinq-Mars* (XXXI, 8).

Remarquons, en effet, qu'il connaissait assez tout le ch. 8, intitulé : « *Comment les alleux furent changés en fiefs* », pour lui faire un sort, dix ans après *Cinq-Mars*, dans *Daphné*. L'auteur de *Daphné* suppose qu'un patricien, de l'ancienne race des Claudiens, « donne sa terre, sa personne, ses enfants, sa postérité... » à un « possesseur souverain ». (Ed. Delagrave, p. 86.) Claudius, pour employer les termes de *l'Esprit des Lois*, transforme un alleu en fief, et sert d'exemple au principe de Montesquieu qu'on aimait « encore mieux être vassal du roi qu'homme libre ». Comme Montesquieu, Vigny reculait dans « la nuit et le temps » les origines des privilèges féodaux. (XXX, 25.)

De ces privilèges, Cinq-Mars est, contre Richelieu, le valeureux et infortuné défenseur : « Princes, pairs, maréchaux, tout a été écrasé par lui... » (*La Lecture*, p. 322.) A tous les héros de son roman, Vigny imprime comme marque commune ce que Montesquieu appelait « l'envie de se distinguer ».

Pour conserver l'honneur, c'est-à-dire le goût des privilèges, l'éducation, dans les monarchies, doit être spéciale. A l'école de l'honneur « on entend toujours dire trois choses : qu'il faut mettre dans les vertus une certaine noblesse, dans les mœurs une certaine franchise, dans les manières une certaine politesse... On n'y juge pas les actions des hommes comme bonnes, mais comme belles ; comme justes, mais comme grandes ; comme raisonnables, mais comme extraordinaires... » L'honneur permet l'orgueil, la galanterie, même la ruse et l'adulation. Car « cet honneur bizarre fait que les vertus ne sont que ce qu'il veut et comme il les veut ». Il prescrit surtout « à la noblesse de servir le prince à la guerre ». (VII, 2.) Enfin il aime le luxe, « nécessaire dans les États monarchiques ». (VII, 4.)

Personnellement Vigny se soumit à cette éducation de l'honneur. Il eut le « respect de la beauté de sa vie », le culte de la politesse, de la grandeur et des armes ; et il y eut toujours en lui un seigneur magnifique, curieux d'adultère et soucieux d'un luxe qui le mettrait à son rang.

Aussi a-t-il conçu les héros de *Cinq-Mars* à son image ; l'on discerne même sa sympathie pour Cinq-Mars, de Thou, la Reine, son antipathie pour le Père Joseph, Laubardemont, à l'honneur des uns, au déshonneur des autres. Et c'est bien l'honneur monarchique, tel que le comprend Montesquieu, qui pousse Cinq-Mars à

disputer Bassompierre, son hôte, aux mousquetaires du Cardinal et, plus tard, à provoquer Launay qui les commandait; c'est « cet honneur bizarre » qui le tolère chez la courtisane Marion de l'Orme, et qui, au plus grand préjudice de la patrie, lui permet de signer le traité d'Espagne, de même qu'il interdit à de Thou et à la Reine de dénoncer la trahison.

L'honneur, principe des monarchies, se corrompt « lorsque les premières dignités sont les marques de la première servitude; lorsqu'on ôte aux grands le respect des peuples ». (VIII, 7.) Encore une fois, ce sera Bassompierre qui nous développera le principe de Montesquieu :

« La cour n'est déjà plus qu'un palais où l'on sollicite : elle deviendra plus tard une antichambre... les grands noms commenceront par ennoblir des charges viles ; mais, par une terrible réaction, ces charges finiront par avilir les grands noms... les peuples sur lesquels elle (la Noblesse) n'aura plus d'influence... » (*Les Adieux*, p. 22.)

Cinq-Mars, ce roman de la noblesse française, est donc bien conforme à *l'Esprit des Lois* : La Noblesse et la Royauté sont liées l'une à l'autre et leur guide est l'honneur. De plus, Montesquieu donnait à Vigny la superbe assurance de se poser en champion d'une noblesse innocente et victime ; il autorisait tous ses sentiments, tous ses instincts aristocratiques ; il rendait plus aisément dupe du cœur une raison qui ne laissait pas d'être voltairienne.

*
* *

Vigny ne cite pas Voltaire parmi les historiens qu'il aurait consultés ; et M. Ernest Dupuy, qui nous fournit, sur les sources de *Cinq-Mars*, sous une forme ramassée, les indications les plus précises et les plus heureuses, inscrit au premier rang Voltaire. (*Alfred de Vigny*. La Vie et l'Œuvre. Ch. VI, p. 134.)

Pareille omission, de la part de Vigny, ne serait pas surprenante. Ceux auxquels il emprunte le plus sont parfois ceux qu'il nomme le moins. Remarquons, cependant, que Voltaire, admirateur de Louis XIV, partisan du despotisme éclairé [1], ne montrait point à Vigny dans Henri IV un prince féodal entouré de ses pairs, et dans Richelieu un ministre néfaste qui, en détruisant la Noblesse, détruisait la Royauté. D'autre part, pour écrire *Une Conjuration*

1. Louis XIV « fit voir qu'un roi absolu qui veut le bien vient à bout de tout sans peine ». (*Siècle de Louis XIV*, chapitre X.)

sous Louis XIII, Vigny ne crut pas nécessaire de relire l'*Essai sur les Mœurs* ou le *Siècle de Louis XIV*. Car on ne saurait discerner dans son roman, provenant de Voltaire, quelques-uns de ces morceaux qu'il aimait découper chez autrui pour se les approprier.

Mais, s'il n'a pas relu l'histoire de Voltaire, il l'avait lue ; et même, quand il se proposa de composer *Cinq-Mars*, il n'avait lu qu'elle, ou peu s'en faut. Aussi, lorsque, avant tout travail de documentation, il arrêtait les grandes lignes de son roman historique, il ne put construire son plan qu'avec les matériaux qu'il avait déjà sous la main et qui étaient de Voltaire.

L'historien de *Cinq-Mars* considère surtout les côtés religieux, anecdotiques et littéraires de l'Histoire ; or, telle est la manière de Voltaire.

Grande est la place réservée, dans ce complot sous Louis XIII, aux considérations religieuses. Qui ne s'étonnerait que la seule affaire des Diables de Loudun occupât quatre chapitres entiers, sans compter les ramifications qu'elle étend à travers toute l'œuvre jusqu'aux dernières pages où périssent les bourreaux de Grandier ? Lisons Voltaire, après Vigny, notre étonnement cessera. Préoccupé d'établir le niveau des mœurs d'après le niveau même de la superstition, Voltaire se plaît à noter, sous Richelieu, l'importance de l'astrologie et de la sorcellerie. Tous les mémoires du temps sont remplis de prédictions ; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient les démons : « On reprochera toujours à la mémoire du Cardinal de Richelieu la mort de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien... » (*Siècle de Louis XIV*, ch. II.) Docile à son maître, Vigny, non seulement remarquera, sous Louis XIII, le triomphe de la sorcellerie, mais fera machiner par le Père Joseph une scène de prédiction qui refroidira le zèle des conjurés. (*La Lecture. Le Travail.*) Le clergé, qui était encore si barbare et ignorant, — Vigny tient à le constater au début du ch. II, *La Rue*, — Voltaire le dépeint néanmoins tout puissant. Les prêtres sont partout, et là même où on les attendrait le moins, à la tête des troupes. (*Siècle de Louis XIV*, ch. II.) Dans l'*Essai sur les Mœurs* (Ed. Fain, tome IV, seconde partie, ch. CLXXVI, p. 880), Richelieu, La Valette et Sourdis forment une triade de cardinaux soldats dont le groupement s'imposa peut-être au souvenir de Vigny. (*Le Cabinet.*) Certes, il puise ailleurs le détail des renseignements ; mais lorsque, à une époque où Chateaubriand avait remis en honneur le merveilleux chrétien, Vigny ne parle de démons, d'exorcismes et de prophéties que

pour souligner l'imposture des prêtres, la crédulité des masses [1], il faut noter l'accent voltairien.

Non moins qu'irréligieuse, l'histoire de Voltaire est anecdotique. Son esprit malin et bourgeois le poussait à trouver aux grands effets de petites causes, ou, en d'autres termes, à rapetisser la grande histoire. Parmi les causes particulières des événements publics, les intrigues amoureuses occupent un rang privilégié. Buckingham déclare-t-il la guerre à la France, c'est pour n'avoir pu « se rapprocher de la Reine ». (*Essai*, ch. CLXXVI, p. 866.) Le fait-il mollement, c'est par considération pour la Reine (*Id.*, p. 868). « Une telle aventure semblait être du temps des Amadis. » (P. 866.) Du temps des Amadis pourrait être aussi la Fronde : « Les femmes étaient à la tête des factions ; l'amour faisait et rompait les cabales. » (*Siècle de Louis XIV*, ch. IV.) Nulle part le ton de l'anecdote n'est plus sensible que dans le ch. du *Ministère de Richelieu* (*Essai sur les Mœurs*).

Certes, Voltaire ne dissimule pas la grandeur de l'œuvre accomplie. L'occupation de la Valteline est « le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers. » (P. 863.) Avant de lutter contre la maison d'Autriche, Richelieu désarme les Protestants, crée une flotte, une armée, des finances. (P. 869.) Il prépare enfin « le siècle de la politesse et des arts ». (P. 886.) Mais l'éloge, si net et si motivé qu'il soit, est toujours bref et comme noyé dans un ensemble de petits faits notés avec malveillance. Le Cardinal apparaît préoccupé de ses vengeances, acharné contre la famille de Henri IV (P. 883) et, de plus, galant. « Il s'habillait en cavalier et, après avoir écrit sur la théologie, il faisait l'amour en plumet. » C'est l'amant public de Marion de l'Orme (P. 861. Cf. *Siècle de Louis XIV*. Ed. Rebelliau, p. 819.) Tout en reconnaissant « qu'il savait soumettre l'insolence de ses passions passagères à l'intérêt permanent de sa politique » (P. 865), Voltaire n'est pas fâché de flétrir les mœurs d'un prince de l'Église. Quant au Père Joseph, après lui avoir concédé une nature assez riche et complexe [2], il en fait un scélérat sans scrupule. Aussi l'idée dernière que nous laisse ce chapitre, nous la trouvons formulée à propos de la Journée des Dupes :

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maisons des particuliers qui ont un grand nombre de domestiques : ce

1. Il ne se demande pas un seul instant si Richelieu était sincère. Sur ce point, cf. Le Vassor (*Histoire de Louis XIII*, Amsterdam, 1757, t. III, liv. XXVI, p. 339), et Hanotaux (*Histoire du Cardinal de Richelieu*, t. I, p. 109).

2. « Enthousiaste et artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire... » (*Id.* p. 874.)

sont des petitesses communes; mais ici elles entraînaient le destin de la France et de l'Europe. (P. 872.)

Considérer toutes ces petitesses est le propre de l'histoire anecdotique.

Or l'histoire de Vigny, elle aussi, est anecdotique. Sans doute obéit-il parfois à d'autres mobiles que Voltaire. Comme Voltaire, il accorde aux intrigues de l'amour une place d'honneur, mais c'est au contraire pour exalter l'humanité. S'il rappelle les amours de la Reine et de Buckingham, de Cinq Mars et de Marie de Mantoue, c'est qu'il veut glorifier et la Reine et Cinq-Mars. D'autre part, quand il s'agit de ses héros de prédilection, il supprime de leur vie toutes les mesquineries que se plairait à relever la petite histoire. Alors il voit grand et de façon romantique. Mais quand il s'agit de ses ennemis, il revient à la malignité de Voltaire, sans en garder toujours les ménagements.

Enfin Voltaire ne séparait pas volontiers l'histoire littéraire de l'histoire générale ; et, s'il entreprit d'écrire le *Siècle de Louis XIV*, c'est pour ses écrivains beaucoup plus que pour ses capitaines. Pareillement, à propos d'une Conjuration sous Louis XIII, Vigny crut devoir nous dépeindre une société précieuse qui lit l'*Astrée* et la *Clélie*. Il en profite même pour amorcer, conformément aux théories voltairiennes, la théorie de *Stello* et des grands hommes méconnus. De même que Louis XV ignore Gilbert, Louis XIII, qui déclare que Colletet, Desmarets et Baro sont des « hommes d'un vrai mérite », méconnaît Descartes, Corneille, Milton. (*La Partie de Chasse*, p. 286.) Honorer la pensée et déplorer le sort des penseurs fut la manie de Voltaire, avant de devenir celle de Vigny.

Allons plus loin. Cette mémoire que Vigny prétendait infaillible, et qui fut trop souvent faussée par l'imagination, devait lui rappeler maints détails de l'*Essai sur les Mœurs*. C'était le rôle des confesseurs du Roi dans les intrigues de Cour. (Ch. CLXXVI, p. 883.) C'était de Thou injustement condamné. (P. 896.) Comment ne pas remarquer ce dernier point? Voltaire, qui revient sans cesse [1] aux questions qui lui tiennent à cœur, justifie encore de Thou dans le *Commentaire sur le Livre des Délits et des Peines*. C'était le contraste que formaient les deux amis mourant pleins de

1. Il est une question qui passionna Voltaire, dont il parle et dans l'*Essai sur les Mœurs* et dans le *Siècle de Louis XIV*, qui entraîna même querelle et arbitrage entre M. de Foncemagne et lui, celle de l'authenticité du *Testament politique* de Richelieu. Voltaire a beau accumuler les preuves contre l'authenticité, Vigny ne paraît pas même soupçonner, et cette fois avec raison, que le *Testament* pût ne pas être de Richelieu. Il s'élevait superbement au-dessus de ces querelles de bibliothèques.

santé et de jeunesse avec Louis XIII et Richelieu, « attaqués déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations ». (P. 884.) C'était Louis XIII brave, mais n'ayant nul courage d'esprit, faible et froid, détestant Richelieu, mais le conservant parce qu'il lui était nécessaire. Avec sa lucidité parfaite Voltaire *discerne que les affaires de l'Europe* le rendaient surtout nécessaire (P. 871), et il le répète à plusieurs reprises. Vigny le remarqua sans doute, car, pour convaincre Louis XIII de son incapacité, il imagine que Richelieu le laisse en tête à tête avec des Noyers, qui lui soumet les affaires d'Espagne, et Chavigny, les affaires d'Angleterre[1].

Bref, au moment où il élaborait le plan de *Cinq-Mars*, Vigny concevait l'histoire d'après Voltaire, et la connaissait par Voltaire.

* * *

Quant à la couleur d'une conspiration, le futur historien de *Cinq-Mars* l'avait, depuis une très ancienne lecture des *Mémoires* de Retz, fixée dans ses esquisses.

« Après avoir lu les *Mémoires* du Cardinal de Retz, il me vint dans l'esprit d'écrire l'histoire de la Fronde. J'avais quatorze ans. C'était fort mauvais, certainement, et je déchirai cela depuis ; mais j'en conservai la mémoire la plus minutieuse des faits de cette époque, et cette première passion de curiosité historique me laissa des personnages que j'aimais un souvenir pareil à celui que l'on a des hommes qu'on a connus dans l'enfance. Il me sembla depuis acquitter une véritable dette d'amitié lorsque j'écrivis *Cinq-Mars* et peignis l'abbé de Gondi. (*Journal d'un Poète*, 1847, p. 230.)

Retz, en effet, avait frappé son imagination. En 1837, songeant d'un roman historique sur le Maine Giraud, il choisit l'année 1679 et note ce détail : « En 1679 meurt le vieux cardinal de Retz ». (*Id.*, p. 133.) En 1857 il rappelle à Thales-Bernard un mot de Retz : « Au moment des repas on ne prend jamais les armes ; *les Parisiens ne se désheurent jamais.* » (*Corr.*, p. 298.) *La Conjuration du Comte de Fiesque* et les *Mémoires* contribuèrent à développer chez Vigny le goût des complots et des révoltes qu'il partageait avec la plupart des Romantiques. S'il abandonna sa première histoire de la Fronde, c'était pour rendre plus libre son imitation. Peindre un personnage, une époque d'après une autre époque, Madame Dorval d'après Dalila, son temps d'après les temps bibliques, était un besoin impérieux pour cet adversaire instinctif de l'exactitude historique qui transforme ou transpose tout ce qu'il touche.

1. Cf. *Essai sur les Mœurs*, ch. CLXXVII, CLXXIX et CLXXX.

Vigny n'empruntera pas à Retz le canevas de son roman. Car le héros de la Fronde est très bref sur les événements de 1642. Il se borne à dire qu'il n'avait jamais voulu être des amis de M. Le Grand, bien qu'il en ait été pressé par de Thou, avec lequel il avait habitude et amitié particulière. (Retz, *Œuvres complètes*, Coll. des Grands Ecrivains. Hachette, tome I, p. 201.) Cette confidence n'empêchera nullement d'ailleurs notre romancier d'enrôler Paul de Gondi dans la Conjuration.

A Retz il empruntera des attitudes et comme un pêle-mêle de conjurés.

Mais il a dépouillé ses ouvrages, plutôt que pénétré. Des considérations parfois si profondes qu'ils renferment, il ne retiendra guère qu'une seule; du moins elle deviendra l'idée essentielle de *Cinq-Mars*[1], c'est l'impossibilité pour la Monarchie de subsister seule et sans soutien.

La Conjuration de Fiesque est citée deux fois dans *Cinq-Mars* et les deux fois pour constater que Gondi peint Fiesque à son image. (*Le Cabinet*, p. 105. *L'Emeute*, p. 213.) Vigny dut y remarquer deux pièces importantes de la machine d'une conspiration, la délibération d'abord, l'exhortation ensuite. Fiesque délibérait avec Calcagno, Verrina et Raphaël Sacco, comme Cinq-Mars délibère avec de Thou ; et des deux côtés on discute la question de l'appel à l'étranger. Pour exhorter ses amis, Fiesque les invite à un souper où ils ne trouvent, « au lieu d'un festin préparé, que des armes ». (Retz, tome V, p. 564.) Cinq-Mars convie les conjurés à une fête chez Marion de l'Orme [2], mais la fête est réelle ; et, après avoir prêté serment, les jeunes gens remontent vers la salle de danse. (*La Lecture*, p. 327.) Ne poussons pas plus avant le parallèle. Fiesque, comme Retz lui-même, est un ambitieux politique ; Cinq-Mars est un ambitieux par amour.

Qui connaît les *Mémoires* connaît déjà les personnages de *Cinq-Mars*. Mais tout de suite il apparaît qu'ils ne furent pas uniquement modelés d'après les *Mémoires*.

Pour Marion de l'Orme, Vigny se sert des indications de Retz : « Marion Delorme, qui était un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour [Richelieu], et elle le sacrifia à des Barreaux ». (Tome I, p. 108.) Il nous présentera donc des Barreaux

1. *La Maréchale d'Ancre* n'offre que des rapports presque négligeables avec les œuvres de Retz. Le seul rapprochement certain est celui du duel de Fiesque et de Borgia avec le duel de Gondi et de Coutenan. (Retz, I, p. 204.) Coutenan et Fiesque, dont le pied a glissé, ayant été épargnés par Gondi et Borgia, leur multiplient, l'un et l'autre, les protestations de reconnaissance.

2. Les contemporains écrivent plutôt Marion de l'Orme. Vigny écrit tantôt Marion Delorme, tantôt Marion de Lorme.

faisant les honneurs du salon de Marion, et Marion découvrant à Richelieu la conjuration de Cinq-Mars.

Chez Retz et chez Vigny le portrait de la Reine est tout autre. Reprenant chaque mot du portrait qu'il trace, Retz l'amoindrit par un correctif : la Reine a plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur..., de sorte que cette gradation décroissante aboutit à une exécution sommaire : la Reine « a plus d'incapacité que de tout ce que dessus ». (Tome II, p. 174-5). Il nous la montre opiniâtre, coquette, bien que l'on ne lui connût point de galanterie depuis Buckingham, et courageuse par imprévoyance. (Tome III, p. 505.) Chez Vigny, au contraire, la Reine a une véritable grandeur ; et il ne retient des *Mémoires* que ce qu'il veut. Il retient le courage, mais sous-entend la cause. Il retient la fidélité à Buckingham et en tire des effets mélodramatiques : « Son cœur bat de souvenir et non d'avenir... (*L'Emeute*, p. 215.) Devant l'émeute elle ne songe qu'à préserver la cassette d'or où sont renfermés les lettres de Buckingham et le poignard taché de son sang. (*L'Alcôve*, p. 207.) Mais il supprime la coquetterie. Retz feignait d'être lui-même amoureux de la Reine et de regarder continuellement ses belles mains. (Tome III, p. 513.) Par une de ces transpositions qui lui sont familières, Vigny prête à Cinq-Mars le calcul de Gondi. Il ose « faire le boudeur quelquefois en la regardant ». (*L'Emeute*, p. 214.) Seulement aucune coquetterie de la part de la Reine n'autorise cette attitude. L'opiniâtreté de la Reine devient une volonté souple et persévérante qui contraint la faiblesse coquette de Marie de Mantoue à abandonner Cinq-Mars pour recevoir la couronne de Pologne. Épouse délaissée, elle a le charme du malheur ; au fond du cœur elle conserve un grand amour ; et, comme elle a un sentiment très élevé de ses devoirs royaux, lorsque, princesse espagnole, elle repousse l'alliance avec l'Espagne, elle domine vraiment la petitesse des conspirateurs déconcertés. Pareil spectacle est plutôt rare chez Vigny, persuadé de la supériorité masculine.

Le Cinq-Mars de Vigny n'a pas son pareil dans la galerie de Retz.

Vigny n'oublie point « l'amitié particulière » de Gondi pour de Thou ; et c'est à de Thou que, d'abord, dans son duel avec Launay, le jeune abbé demande de lui servir de second.

« M. de Bassompierre est trop causeur », constate Retz. (*Id.*, p. 160.) Vigny le représente chez la Maréchale d'Effiat parlant sans trève et imprudemment.

La souplesse italienne de Mazarin, la couardise de Monsieur sont

tombées dans le domaine commun. Remarquons toutefois que Retz dit de Gaston « qu'il suivait le flot » (T. IV, p. 298); et Vigny, qu'il « flotte toujours ». (*L'Emeute*, p. 214.) Enfin ce que Retz disait de Beaufort, qu'il n'avait que l'intention des grandes affaires (T. II, p. 177), Vigny le dira de Monsieur : « Il s'en tient toujours aux aimables intentions qu'il a quelquefois ». (*Le Cabinet*, p. 105). Comme par un jeu plaisant de ricochets, ce que Retz constate de Montrésor, « qui était de ces gens qui veulent toujours avoir tout deviné » (T. II, p. 37), Vigny l'applique à Fontrailles : « Ces choses, reprit Fontrailles, dont M. de Montrésor a l'honneur de parler à Monsieur, sont précisément de celles que je prévoyais ici même hier au soir ». (*L'Emeute*, p. 222-223.) D'autre part, le déguisement de maçon qui effraya si fort Monsieur, quand il recouvrait le Bourdet (T. III, p. 86), Vigny le prête à Montrésor (*L'Emeute*, p. 213); et nous le retrouvons au dénouement sur les épaules du Vicomte Olivier d'Entraigues. (*Les Prisonniers*, p. 423.) Décidément la transposition est une des fantaisies d'Alfred de Vigny.

Le duc de Bouillon, répète maintes fois Retz, « était sans contestation la meilleure tête du parti [la Fronde] ». (T. II, p. 349. Cf. p. 273.) Mais il y a une restriction : « Je ne sais si l'on n'a point fait quelque faveur à son mérite en le croyant capable de toutes les grandes choses qu'il n'a point faites ». (*Id.*, p. 179.) L'un et l'autre points sont conservés par Vigny exactement. Quand il nous parle de sa *valeur* et de « la *profondeur* de ses vues politiques » (*La Toilette*, p. 259), il reproduit les termes mêmes de Retz : « M. de Bouillon était d'une *valeur* éprouvée et d'un sens *profond* ». (T. II, p. 179.) Deux fois, et par la bouche de Gondi lui-même (*La Partie de chasse*, p. 294) et par celle de Richelieu (*Le Travail*, p. 374-5), il demande s'il fut « un véritable homme d'Etat ». Mais si Vigny, qui retient plus volontiers les faits que les idées, rappelle, non moins souvent que Retz, l'importance de la place de Sedan et de l'armée d'Italie (*Cinq-Mars* : la Toilette, p. 258; le Cabinet, p. 107; la Partie de chasse, p. 294), par contre il laisse tomber les motifs de l'admiration et des réserves de Retz. Bouillon sait « choisir entre les grands inconvénients », et « rien ne marque tant le jugement solide d'un homme ». (T. II, p. 248.) Il reconnaît franchement les « intérêts des autres frondeurs quand ils sont contraires au sien ». (*Id.*, p. 241.) Il avoue sa faute; et c'est d'un plus grand homme que de « ne la pas faire ». (*Id.*, p. 382.) D'autre part, il a « manqué des coups décisifs par lui-même et par le pur esprit de négociation ». (*Id.*, p. 477.) Au lieu de « donner la paix à l'Europe », il négocie avec Mazarin l'affaire de Sedan.

(*Id.*, p. 350.) Il songe « aux petites portes ». (P. 349.) Vigny invente une autre raison et même toute contraire à l'esprit de négociation, bien qu'il la prête à Paul de Gondi : « Il ne parviendra pas, parce qu'il est tout d'une pièce ». (*La Partie de chasse*, p. 294.)

Et cependant, comme il aurait trouvé dans les *Mémoires* les éléments d'un portrait haut en couleur et d'un puissant relief ! M. de Bouillon, « avec la physionomie d'un bœuf, avait la perspicacité d'un aigle ». (T. II, p. 435.) Goutteux, c'est de sa chambre, parfois de son lit qu'il conspire ; et alors Mme de Bouillon est de moitié dans ses desseins et dans ses fautes. Avec quelle touchante bonne grâce avoue-t-il à Retz sa « déférence » pour les sentiments de la duchesse : « Je veux bien vous l'avouer à vous qui êtes une âme vulgaire, qui compatissez à ma faiblesse, et je suis même assuré que vous me plaindrez, mais que vous ne me blâmerez pas de ne pas exposer une femme que j'aime autant et huit enfants qu'elle aime plus que soi-même, à un parti aussi hasardeux que celui que vous prenez et que je prendrais de très bon cœur avec vous si j'étais seul ». (*Id.*, p. 445.) Ce n'est pas la faute de Retz si Vigny ne nous trace de Bouillon qu'une falote silhouette.

En dépit de l'imitation, le Richelieu de Vigny ne ressemble guère à celui de Retz. Le portrait si vivant des *Mémoires* devient un épouvantail gigantesque et sans âme.

Certes Vigny, après Retz et Voltaire, nous dépeint un Richelieu galant, fastueux, égoïste. Encore qu'il semble oublier que le Cardinal, « n'étant pédant en rien, l'était tout à fait en galanterie » (T. I, p. 135), il nous rappelle ses amours avec Marion Delorme (Retz, t. I, p. 108. Vigny, *Le Travail*, p. 380) et Mme de la Meilleraye que lui disputait Paul de Gondi. (Retz, t. I, p. 136. Vigny, *Le Cabinet*, p. 106.) Toutes les fois qu'il représente le ministre à côté du roi, il met en œuvre cette remarque : « Il anéantissait par son pouvoir et par son faste royal la majesté personnelle du Roi ». (T. I, p. 282.) Retz écrivait : « Il ne considérait l'État que pour *sa vie* ; mais jamais ministre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageait *l'avenir* ». (T. I, p. 272-3.) Les termes des *Mémoires*, Vigny les prête à Corneille : « Il n'a voulu que régner jusqu'à la fin de *sa vie*. Il a travaillé pour le moment et non pour *l'avenir*. » (*La Fête*, p. 447.) Ainsi se trouve escamotée la plus belle qualité de Richelieu, le souci des destinées de la France ! Enfin Vigny, après Retz et Montesquieu, flétrit le despotisme de Richelieu, qui « forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse

tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un État ». (T. I, p. 275.)

Pourquoi donc ne reconnaissons-nous pas dans la copie de *Cinq-Mars* l'original des *Mémoires* ? C'est d'abord que Vigny lui dénie ses prodigieuses qualités. Retz trouvait « presque aussi vastes que ceux des Césars et des Alexandres » les deux desseins « d'abattre le parti de la religion... et d'attaquer la formidable maison d'Autriche ». (T. I, p. 228.) Vigny refuse le génie à Richelieu : « La puissance d'attention et la présence continuelle de l'esprit le haussaient presque jusqu'au génie ». (*Les Récompenses*, p. 157.) En réalité, il n'eut que le génie de l'intrigue ; et, pour nous le démontrer, Vigny atteint le ridicule.

Par les courriers qu'il envoie partout, reçoit de partout, par ses émissaires, Richelieu sait tout, dirige tout presque à la minute, au moins à l'heure. Parfois il y a un contre-temps. Un courrier annonce trop tôt au roi la mort de la reine-mère. Le plus souvent les événements se déclenchent au moment fixé :

« Voici quelle sera ma soirée, ajouta-t-il en regardant l'horloge : à neuf heures, nous réglerons les affaires de M. Le Grand ; à dix, je me ferai porter autour du jardin pour prendre l'air au clair de lune ; ensuite, je dormirai une heure ou deux ; à minuit, le Roi viendra, et à quatre heures vous pourrez repasser pour prendre les divers ordres d'arrestation, condamnation ou autres que j'aurai à vous donner pour les provinces, Paris, ou les armées de sa Majesté. » (*Le Travail*, p. 474.)

Le Père Joseph, parlant de Cinq-Mars avant l'heure, est rappelé à l'ordre : « Il n'est encore que huit heures et demie ». (*Id.*, p. 375.) Quant à la bataille de Perpignan, où le roi croit avoir tout fait, elle paraît réglée par Richelieu — tant les ennemis y mettent de complaisance — comme un ballet d'opéra-comique.

Les hommes n'étant que de simples pantins dont Richelieu tient les fils, il ne saurait les redouter. Racontant à sa façon l'équipée d'Amiens (Retz, I, p. 142), Vigny met au nombre des conjurés Paul de Gondi — ce qui est faux — et avec ce poignard qu'il portait le 29 décembre 1649 et qui fut appelé le bréviaire de M. le Coadjuteur. (T. II, p. 498.) Outre le plaisir qu'il se donne de contaminer les faits, il nous montre un Richelieu qui se croit au-dessus des atteintes des hommes : « Je rirai toute ma vie de leur expédition d'Amiens ». Retz, dans ses *Mémoires*, rapporte deux paroles mémorables de Richelieu à son sujet, l'une à propos de la *Conjuration de Fiesque* : « Voilà un dangereux esprit » (T. I, p. 114) ; l'autre à propos de ses succès de sermonnaire : « C'est un téméraire ». (*Id.*, p. 115.) Vigny connaît ces deux jugements, et il

fera dire à Richelieu : « C'est un audacieux que rien n'arrête ». (*Le Cabinet*, p. 106.) Mais, après avoir nommé son *Histoire de Fiesque*, il ne redit pas : « Voilà un dangereux esprit ». Il se borne à en tirer la conséquence : « Il ne sera rien tant que je vivrai ». (*Id.* p., 105.) A la hauteur où il plane au-dessus des humains, personne n'est dangereux pour lui. Sans doute, au début du roman, il avoue au Père Joseph qu'il se laisse quelquefois aller à un découragement court et dont il sort plus fort qu'avant. (*Le Cabinet*, p. 204). Mais nous ne le verrons qu'une fois stupéfait et — l'outrance est romantique — comme frappé de la foudre, c'est après sa rencontre première et vraiment fatale avec Cinq-Mars. (*La Veillée*, p. 174.) D'ordinaire le Cardinal-Duc paraît se mouvoir, hors des réalités, morne et énorme automate qui commande à d'autres automates.

Tout différent nous semble le Richelieu des *Mémoires*, et tout simplement parce qu'il n'est pas affranchi des lois de l'humaine nature. « Il n'avait ni l'esprit ni le cœur au-dessus des périls ; il n'avait ni l'un ni l'autre au-dessous. » (T. I, p. 282.) Il compte avec les hommes, et s'il abaisse les corps il ménage les particuliers. (T. I, p. 288.) Il les aime parfois : « Il était bon ami ; il eût même souhaité d'être aimé du public ».

Quant à Gondi lui-même, Vigny l'a étudié avec quelque soin. Ce qu'il nous présente, c'est l'âme la moins ecclésiastique qui fut dans l'univers (T. I, p. 90), le mousquetaire manqué, le conspirateur endiablé, qui, à force de duels et de galanterie, espère pouvoir jeter son « froc aux orties ». (*L'Entrevue*, p. 123.) Au physique il le peint de petite taille, la vue basse (T. I, p. 188) ; mais il omet un détail caractéristique à une époque où l'art dentaire existait peu ; et l'on sait que le chapitre des dents occupe dans les *Mémoires* de Saint-Simon une place assez considérable. Or à Mme de Carignan, qui prétendait que Gondi était fort laid, la reine répondit : « Il a les dents fort belles, et un homme n'est jamais laid avec cela ». (T. III, p. 512.) Pour les duels, Vigny rappelle les véritables, quand Gondi était second d'Attichi (T. I, p. 84 ; *L'Entrevue*, p. 121) ou laissait la vie à Coutenan (T. I, p. 204 ; *L'Entrevue*, p. 124) ; et en invente un autre dont l'issue est fatale : Gondi tue Launay. Vigny aime la surenchère. Son beau duel avec Coutenan et l'épisode de la jolie petite épinglière lui valurent la sympathie du roi, ce que nous rapporte Vigny. (T. I, p. 202-3 ; *L'Entrevue*, p. 124.) Enfin Vigny n'oublie pas le conspirateur. Déguisé tantôt en garde française (*L'Emeute*, p. 213), tantôt en menuisier (*Les Prisonniers*, p. 424), parmi tous

les conjurés, Gondi a une place à part entre cet écervelé d'Olivier, qu'il tance au dénouement pour réparer sa sottise, et le grave de Thou. « En vérité, dit-il, je suis tenté de mettre mon valet de chambre aussi dans le secret[1] ; on n'a jamais vu traiter conjuration aussi légèrement... » (*La Partie de chasse*, p. 295-6.) Ce qui ne l'empêche pas lui-même d'entraîner étourdiment de Thou parmi les conjurés. (*La Lecture*, p. 315.) Il se vante d'ailleurs d'avoir étudié « les conspirations et les assemblées » et, voyant les conjurés indécis, donne à Cinq-Mars le bon conseil[2] d'employer l'esprit de contradiction : « Ayez l'air de ne pas vouloir les retenir malgré eux, ils resteront ». (*Id.*, p. 326.) Cependant, Vigny ne nous montre point ce personnage cornélien, ce héros de la volonté qui prit, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein. (T. I, p. 217.) Que l'on n'objecte point que cette résolution fameuse est de 1643 et la conspiration de Cinq-Mars de 1642. Vigny ne pousse pas si loin le respect des dates.

Quant aux remarques pénétrantes sur les hommes et les choses qui remplissent les *Mémoires*, Vigny les laisse le plus souvent inutilisées. Autant il aime l'encombrement des faits, autant il redoute l'encombrement des idées. *Cinq-Mars* ne contient vraiment qu'une seule idée : la nécessité des pouvoirs intermédiaires dans une monarchie. Cette idée, il l'emprunte à Montesquieu et à Retz, plus à Montesquieu sur un point, plus à Retz sur un autre. Parmi les pouvoirs intermédiaires, Montesquieu insiste davantage sur celui de la Noblesse, Retz sur celui du Parlement. (Retz, T. I, p. 278.) Sans refuser de mettre au nombre des corps intermédiaires les Parlements, « antiques barrières et en même temps puissants appuis de l'autorité royale » (*La Lecture*, p. 327), Vigny, entiché de noblesse, se place aux côtés de Montesquieu. Faute de pouvoirs intermédiaires, la Monarchie devient le Despotisme, déclare Montesquieu ; elle est caduque, insiste de Retz. Vigny ne conteste point le principe de Montesquieu ; mais il tient surtout à celui de Retz. Aussi, dès que le duc de Bouillon a dit au futur Louis XIV, conformément à *l'Esprit des Lois* : « Vous aurez un sceptre absolu », il ajoute immédiatement que Richelieu « a rompu le faisceau d'armes qui le soutenait. Ce faisceau-là, c'était votre vieille Noblesse, qu'il a décimée... Vos ancêtres avaient leurs *pairs*, et vous n'aurez pas les vôtres. Que Dieu vous soutienne alors, Monseigneur, car les

1. Retz s'étonne souvent comment le secret est bien gardé dans les conjurations. (Cf. t. IV, p. 330, et V, p. 553 et 560, etc.) On trouve semblable considération dans *Cinq-Mars* (*Les Prisonniers*, p. 422).

2. Ce bon conseil, Vigny le tirait de *Cinna*. Quand Émilie voit les hésitations de Cinna, elle lui dit : « Je ne t'en parle plus... » (Acte III, sc. IV, v. 1013.)

hommes ne le pourront pas ainsi sans les institutions. » (*La Toilette*, p. 259.) Et l'idée et l'image sont de Retz ; mais, suivant son habitude, Vigny déforme et l'image et l'idée. En effet, nous lisons dans les *Mémoires* : « Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. Les Monarchies les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois. » (T. I, p. 278-9.) La fin de la phrase de Vigny rappelle le début de la phrase de Retz sur le pouvoir divin ; dans le faisceau des armes et des lois, il ne laisse d'abord que les armes, ce qui lui permet d'escamoter, au profit de la Noblesse, le Parlement ; puis il fait de la Noblesse une institution, ce qui lui permet de restaurer les lois dans le faisceau.

Du moins cette idée, que la Monarchie ne pouvait subsister sans soutien, il la doit à Retz, et il en fait l'idée fondamentale de *Cinq-Mars*. Viennent la proclamer les uns après les autres tous les personnages du roman : Bassompierre (*Les Adieux*, p. 21), de Thou (*L'Espagnol*, p. 196), Bouillon (*La Toilette*, p. 259), Milton (*La Fête*, p. 447), Cinq-Mars (*La Lecture*, p. 327). Bien plus, dans une minute de clairvoyance, Richelieu lui-même s'écrie : « Je renverse l'entourage du trône. Si, sans le savoir, je sapais ses fondements et hâtais sa chute ! » (*La Veillée*, p. 180.)

Ainsi Vigny trouvait, dans les *Mémoires* de Retz, des personnages, des épisodes, et particulièrement une idée qui l'éblouit au point qu'il la fit rayonner sur toute son œuvre.

Montesquieu, Voltaire, Retz, voilà les auteurs qu'il n'attendit pas, pour étudier, d'avoir à raconter la conjuration de Cinq-Mars. Indiquons maintenant ceux qu'il consulta spécialement à ce sujet. Ce furent d'abord des écrivains du XVII^e^ siècle ; et c'est ce qui, malgré toutes ses inexactitudes, donne à son récit une couleur exacte.

*
* *

De même qu'il interrogea le cardinal de Retz, Vigny, qui décidément a peint la conjuration de 1642, les yeux fixés sur la Fronde, n'a point négligé le prince des Frondeurs, La Rochefoucauld. L'amour se loge en plein centre de la conjuration de Cinq-Mars ; n'est-ce pas un peu que l'auteur, considérant la Fronde et instruit par Voltaire, s'imaginait un Henri d'Effiat qui conspirait pour les beaux yeux de la princesse de Mantoue, comme La Rochefoucauld conspirera pour les beaux yeux de la duchesse de Longueville ? Ne lui réserve-t-il pas un rôle épisodique ? La Rochefoucauld refuse, sur un ton railleur, de servir de second au fougueux abbé de

Gondi. (*L'Entrevue.*) Selon la tradition, Retz et La Rochefoucauld apparaissent se picotant.

Quoiqu'il en soit, pour mieux lire dans l'âme des personnages qu'il groupe autour de Cinq-Mars, Vigny de très près examina la psychologie des *Maximes*.

Bien que la doctrine utilitaire de La Rochefoucauld soit contraire aux tendances généreuses de Vigny, cette philosophie déterministe et désenchantée lui convenait en partie ; il en retint plus d'un trait et principalement la méthode.

La psychologie de La Rochefoucauld se ramène à la physiologie : « Toutes les passions ne sont autre chose que les divers degrés de la chaleur ou de la froideur du sang ». (T. I, p. 247.) Réduisant les passions à un mécanisme, il nie la liberté : « La plus juste comparaison qu'on puisse faire de l'amour, c'est celle de la fièvre ; nous n'avons non plus de pouvoir sur l'un que sur l'autre, soit pour sa violence ou pour sa durée ». (*Id.*, p. 266.) Pareil déterminisme maintient La Rochefoucauld en dehors de toute exagération et le porte à nier l'extrême vertu et l'extrême vice : « A une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes ». (*Id.*, p. 40.) La grandeur est plutôt dans les actions que dans les intentions. Nous rougirions de nos plus belles actions si on en dévoilait les causes, et les grandes actions sont dues en partie — car il ne nie pas le mérite — au hasard. (*Id.*, p. 54.) Les monstres sont aussi rares que les héros : « L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir ». (*Id.*, p. 82.) — « Il y a des méchants qui seraient moins dangereux, s'ils n'avaient aucune bonté. » (*Id.*, p. 148.) Les hommes ne font pas le mal pour le mal, c'est-à-dire par méchanceté ; ils le font par égoïsme ; et toute la doctrine de La Rochefoucauld est de démasquer l'amour-propre ; toute sa méthode, de le dépister.

Cette doctrine matérialiste, fataliste et de juste milieu, qui se dégage de l'œuvre la plus profondément irréligieuse du XVII^e^ siècle, devait, par son irréligion même, frapper l'esprit voltairien de Vigny. S'il ne rapporte pas toute idée au cerveau, tout sentiment à l'afflux sanguin, et s'il glorifie le pur esprit, il ne dédaigna jamais d'examiner l'union de l'âme et du corps, les problèmes du sang et du cerveau. (*Journal d'un Poète*, 2 juillet 1843. Ed. Delagrave, p. 166.) L'auteur de *Stello* parle de Gall (Ed. Charpentier, 1852. Ch. II, *Symptômes*, p. 4) comme l'auteur de *Cinq-Mars* parlait de Lavater. (*Le Cabinet*, p. 96.) Le Père Joseph, qui est, dans *Cinq-Mars*, le représentant ordinaire des idées de La Rochefoucauld, compare l'amour à la fièvre, une fièvre maligne. (*Le Travail*, p. 380.)

Si Vigny réserve à la liberté une part qui permet du moins de sauver notre dignité, il connaît les tempéraments d'un La Rochefoucauld, et charge le Père Joseph de nous les formuler dans une scène qui est toute consacrée à la doctrine des *Maximes* : « Il n'y a point de monstre ni d'homme vertueux ». (*Les Prisonniers*, p. 401.) Certes Vigny nous présente des âmes d'élite comme celles de Cinq-Mars et de Thou qui, détachées d'elles-mêmes, ne songent qu'à la félicité d'autrui. Loin de proclamer le hasard roi du monde, il représente Cinq-Mars sachant ce qu'il veut, et, autant que la Destinée le permet, l'exécutant. Mais s'il n'accepte pas la théorie de la médiocrité pour la vertu, il n'est pas éloigné de l'accepter pour le vice. Quoiqu'il semble parfois pousser au noir la scélératesse de Laubardemont, du Père Joseph ou de Richelieu, en réalité il se contente de l'intérêt pour rendre compte de leurs actions, bonnes ou mauvaises. Le Père Joseph stipule que Richelieu et lui font périr des hommes « pour fonder un grand pouvoir ». (*Id.*, p. 402.) C'est par ambition et non par pure méchanceté. Inversement, une larme que verse Richelieu sur la mort de Strafford est due à un simple calcul. Il « pleura un ministre abandonné de son prince. Le rapport de cette situation à la sienne l'avait frappé, et c'était lui-même qu'il pleurait dans cet étranger. » (*Le Cabinet*, p. 109.) C'est l'exemple de cette maxime : La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. (T. I, p. 139.) La Rochefoucauld excelle à nous montrer les hommes se dupant eux-mêmes et s'attribuant des vertus imaginaires. (*Id.*, p. 93.) Tout de même Vigny nous assure que Richelieu finit par se persuader que l'intérêt de l'Etat coïncidait avec son intérêt particulier. (*Le Cabinet*, p. 111.)

Le Père Joseph, résigné par ambition à toutes les humiliations par lesquelles on s'élève (*Le Cabinet*, p. 108), met en pratique une réflexion de La Rochefoucauld : l'humilité est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever. (*Id.*, p. 134.) Cependant il se rappelle avec douleur sa « part de ridicule dans le siège de La Rochelle » (*Le Cabinet*, p. 111), car, si l'on en croit La Rochefoucauld, « le ridicule déshonore plus que le déshonneur. » (T. I, p. 161.) Quant aux femmes, dont Vigny se méfia toujours, il dirait volontiers, avec l'auteur des *Maximes*, que la coquetterie, c'est-à-dire l'envie de plaire, est le fond de leur humeur. (*Id.*, p. 129.) De Thou reconnaîtra, dans Marie de Mantoue elle-même, « le regard de la coquetterie ». (*La Toilette*, p. 255.) Ainsi, pour les âmes vulgaires de son roman, Vigny n'a recours qu'au principe de l'intérêt. D'autre part, il fut frappé par quelques-unes de ces maximes qui

décèlent une longue observation et comme le résultat d'une statistique : « L'absence diminue les médiocres passions et augmente les grandes comme le vent éteint les bougies et allume le feu ». (T. I, p. 145.) Deux chapitres successifs de *Cinq-Mars* : *L'Absence*, *Le Travail*, où l'on voit Marie se détachant de l'absent et Henri d'Effiat mourant pour l'absente, en sont la confirmation.

Mais c'est principalement la méthode de La Rochefoucauld dont s'empare Alfred de Vigny. Elle consiste à « ne pas voir confusément ». Par l'analyse, on écarte les motifs spécieux, on décompose les sentiments complexes, de manière à découvrir à la place d'une vertu apparente un ou plusieurs vices bien réels. Or, quoique l'auteur de *Stello*, irrité par les sophismes de Joseph de Maistre, déclare préférer l'analyse à l'orgueilleuse synthèse, il est l'homme des constructions synthétiques, et, dans ce même *Stello*, il avoue supporter avec impatience les minuties :

« Qu'ai-je besoin que vous me fassiez un portrait en miniature de tous vos personnages ? Une esquisse suffit, croyez-moi, à ceux qui ont un peu d'imagination ; un seul trait, quand il est juste, me vaut mieux que tant de détails. » (*Stello*, ch. XVI, p. 60.)

Il n'est pas téméraire de penser que si, dans *Cinq-Mars* et les romans qui suivirent, Vigny ne se contenta pas toujours d'un seul trait, et poussa parfois assez loin l'analyse, il y fut aidé par La Rochefoucauld. Qui en douterait, après avoir lu le dernier entretien du Père Joseph et de Cinq-Mars, qui est en réalité une discussion de la doctrine et de la méthode des *Maximes* ? Comme s'il voulait démontrer la vérité de ce principe : « Nos ennemis nous connaissent mieux que nous ». (T I, p. 199) ; le Père Joseph entreprend de prouver à Cinq-Mars qu'il s'illusionne sur son propre désintéressement : « Il n'y a point de bienfaits en politique, il y a des intérêts, voilà tout ». (*Les Prisonniers*, p. 401.) Cinq-Mars riposte-t-il qu'il agissait par amour, Joseph le dénie :

« Voici encore des mots ; vous l'avez cru peut-être vous-même, mais c'était pour vous ; je vous ai entendu parler à cette jeune fille, vous ne pensiez qu'à vous-mêmes tous les deux ; vous ne vous aimiez ni l'un ni l'autre : elle ne songeait qu'à son rang, et vous à votre ambition. C'est pour s'entendre dire qu'on est parfait et se voir adorer qu'on veut être aimé, c'est encore et toujours là le saint égoïsme qui est mon Dieu. » (*Id.*, p. 402.)

Cinq-Mars persiste-t-il à vouloir sacrifier sa vie à son amour, Joseph répond : « C'est par entêtement et par vanité que vous persistez ; c'est impossible... ce n'est pas dans la nature ».

(*Id.*, p. 404.) Précisément La Rochefoucauld met la vanité à la base de l'héroïsme. Alors Cinq-Mars cite le dévouement de De Thou. Joseph ne renonce pas à l'axiome favori de La Rochefoucauld : « Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous ». De Thou est un égoïste, comme les autres : « Il vous a formé, vous êtes son œuvre... Il tient à vous par amour-propre d'auteur... Il était habitué à vous sermonner, et il sent qu'il ne trouverait plus d'élève si docile à l'écouter et à l'applaudir. La coutume constante lui a persuadé que sa vie tenait à la vôtre..., c'est quelque chose comme cela... il vous accompagne par routine... » (*Id.*, p. 404.) Aussi, quand Cinq-Mars, épouvanté, s'écria : « Quel démon t'a enseigné ton horrible analyse des cœurs ? » il n'y a aucun doute, ce démon est La Rochefoucauld.

Evidemment Vigny se proposait de réfuter la thèse du Père Joseph, puisqu'il oppose à l'ambition de Richelieu celle de Cinq-Mars. (*Les Prisonniers*, p. 403.) Du moins applique-t-il la thèse de l'intérêt à l'une des deux ambitions, et conserve-t-il, pour son propre compte, la méthode d'investigation, quitte à l'employer le plus souvent en sens inverse.

En effet, l'analyse lui sert habituellement non à diminuer mais à exalter notre nature. Pour faire ressortir le courage d'Anne d'Autriche, il remarque que tout contribuait à effrayer « une princesse, plus exposée aux accidents, plus isolée par l'indifférence de son mari, plus faible par sa nature et par la timidité qui vient de l'absence du bonheur ». (*L'Alcôve*, p. 227.) Au lieu de réduire la vertu en vice, il réduit le vice en vertu. Par une très minutieuse analyse il hausse aux plus sublimes aspirations la trahison de De Thou :

« L'habitude de discuter familièrement les projets de son ami les lui avait peut-être rendus moins odieux ; son mépris pour les vices du Cardinal-Duc, son indignation de l'asservissement des Parlements, auxquels tenait sa famille, et de la corruption de la justice ; les noms puissants et surtout les nobles caractères des personnages qui dirigeaient l'entreprise, tout avait contribué à adoucir sa première et douloureuse impression. Ayant une fois promis le secret à M. de Cinq-Mars, il se considérait comme pouvant accepter en détail toutes les confidences secondaires ; et, depuis l'événement fortuit qui l'avait compromis chez Marion de Lorme parmi les conjurés, il se regardait comme lié par l'honneur avec eux, et engagé à un silence inviolable... A présent, les dangers de son ami l'entraînaient dans leur tourbillon comme un aimant invincible. Il souffrait dans sa conscience ; mais il suivait Cinq-Mars partout où il allait, sans vouloir, par délicatesse

excessive, hasarder désormais une seule réflexion qui eût pu ressembler à une crainte personnelle... » (*Le Travail*, p. 367.)

C'est bien la même méthode, si l'orientation diffère, discerner les mobiles les plus propres à expliquer nos actions d'après une idée préconçue de charité ou d'égoïsme.

Ainsi, quel que soit son idéalisme, l'auteur de *Cinq-Mars* adoptait la doctrine utilitaire de La Rochefoucauld pour le commun des hommes qu'elle a le mérite de ne pas trop rabaisser; puis, dans tous les cas, il en approuvait l'art de décomposer les sentiments complexes, de dégager les effets de leurs multiples causes, de discerner les mobiles de nos actions. La méthode des *Maximes* lui agréait d'autant plus qu'elle sert aussi bien à distinguer la vertu qu'à noter le vice.

*
* *

Voulant sonder les âmes du XVII^e^ siècle, Vigny demanda de guider sa main au roi des psychologues du XVII^e^ siècle, à La Rochefoucauld; voulant dessiner une conjuration, il consulta celui qui, en pareille matière, était maître passé, Retz. Cependant, lorsqu'on lit *Cinq-Mars*, après les *Mémoires* de l'un et les *Maximes* de l'autre, on a le sentiment très net que Vigny ne s'en est pas tenu là. Il manifeste notamment pour la reine une admiration que ne mériterait guère celle dont le trait essentiel, si l'on en croit Retz, fut la sottise, mais qui s'adapte fort bien aux *Mémoires* de M^me^ de Motteville, qui ne sont qu'un discret panégyrique d'Anne d'Autriche. (*Mémoires*, Collection Michaud et Poujoulat.)

Vigny réserve à M^me^ de Motteville, dans la « suite timide » de la reine (*L'Alcôve*, p. 228 et 232), un rôle craintif et modeste qui sied peut-être au caractère de la dame, mais convient aussi à la vanité de l'auteur, qui n'aime pas trop découvrir les sources réelles de son inspiration.

D'abord il lui demande volontiers les incidents de la chronique mondaine qui donnent au récit la couleur et l'apparence des mœurs du XVII^e^ siècle. Elle lui suggère le motif, parfois le titre de certains chapitres. Sans doute il ne s'interdit pas de chercher ailleurs d'autres renseignements, de dénaturer, antidater ou postdater les faits; et comme il se propose toujours de recomposer le caractère d'un personnage « selon la plus grande idée de vice ou de vertu que l'on puisse concevoir de lui » (*Réflexions sur la vérité dans l'art*, p. 8), ses portraits n'appartiennent qu'à lui. Néanmoins, c'est peut-être M^me^ de Motteville qu'il suit le plus volontiers et de plus près.

Mme de Motteville lui racontait longuement les amours de Cinq-Mars et de Marie de Gonzague. Marie avait failli épouser Monsieur; et, pour rompre ces projets, la reine-mère la fit enfermer à Vincennes (p. 92). Vigny supprime le projet de mariage avec Monsieur, rajeunit de plus de dix ans Marie, qui était née en 1612, remplace la prison de Vincennes par une sorte d'exil en Touraine chez la maréchale d'Effiat. Marie, au lieu d'être une bonne affaire pour un galant ambitieux et Cinq-Mars un pis-aller pour une princesse un peu bien mûre et en défaveur, deviennent deux jeunes amoureux qui conspirent pour rapprocher leurs distances. L'intervention de la mère de Cinq-Mars, qui donnerait à cette union une allure intéressée, est omise. Mais, fidèle aux indications de Mme de Motteville, Vigny fera dire à Marie : « Votre père était maréchal, soyez plus, connétable, prince ». (*Mémoires*, p. 38 ; *Les Adieux*, p. 34.) Enfin il suppose que le mariage de Marie avec le roi de Pologne était ébauché du vivant même de Cinq-Mars. Anne d'Autriche favorisait tellement ce projet que Mme de Motteville assure qu'elle lui « avait mis la couronne sur la tête » (p. 167). Dans le roman, la reine mettra, et à la lettre, la courone de Pologne sur le front de Marie : « Elle va à ravir... » (*L'Absence*, p. 364.)

Les détails que nous donne Vigny sur les ambassadeurs polonais et l'attitude de Marie en leur présence sont empruntés à Mme de Motteville. Il y eut, la même année, deux ambassades. Dans la première, les Polonais étaient habillés à la française (*Mémoires*, p. 92) et, dans la seconde, à la mode de leur pays. Vigny ne mentionne qu'une ambassade, reporte en 1642 ce qui se passait en 1645 et ne nous montre des Polonais que leur « aspect asiatique et tartare ». Du moins reproduit-il les descriptions et les impressions de Mme de Motteville. Les uns étaient habillés de rouge et de jaune; les autres, de vert et de gris de lin; leurs vestes à la turque étaient enrichies de boutons, de rubis, de diamants, de perles, et leurs grands manteaux à manches longues pendaient négligemment sur un côté du cheval :

« Il faut avouer que leur magnificence tient beaucoup du sauvage ; ils ne portent point de linge... Ils ont sous leur bonnet fourré la tête rasée et ne conservent de cheveux qu'un petit toupet sur le haut de la tête, qu'ils laissent pendre par derrière Pour l'ordinaire ils sont si gras qu'ils font mal au cœur, et en tout ce qui touche leurs personnes, ils sont malpropres ». (*Mémoires*, p. 93.)

Ces traits se retrouvent aux chapitres de *la Partie de chasse* (p. 297) et de *l'Absence* (p. 357). Portant son mouchoir à son

nez, Marie dit à la reine : « En vérité, Madame, ces messieurs ont une odeur sur eux qui fait mal au cœur » (p. 297.)

A la première audience des ambassadeurs, Marie, en se cachant derrière Mme de Motteville, se retire dans un coin du cabinet où ils finirent par la découvrir. Tout de même Vigny nous la montre « dans l'ombre près d'un rideau », ne se mêlant point d'abord « à la conversation trop enjouée ». (*L'Absence*, p. 363.) Mais le motif est différent. Ici, elle ne veut pas être aperçue « de ces hommes qui devaient être ses sujets ». (*Mémoires*, p. 92.) Là, elle pense à Cinq-Mars. Alors Vigny suppose qu'on raille le mariage de Mlle de Rohan et du comte de Chabot, dont Mme de Motteville traite en même temps que du mariage de Marie de Mantoue et du roi de Pologne. (*Id.*, p. 90 et 91.) Chabot était un gentilhomme de bonne et illustre maison, mais « beaucoup inférieur aux princes qu'elle aurait pu épouser », le comte de Soissons, le duc de Weimar, le duc de Nemours. Vigny cite tous ces noms, car son roman est historique.

En dehors du mariage de la princesse Marie de Mantoue, Mme de Motteville fournit à Vigny le motif de plusieurs scènes. L'*Entrevue*, où Richelieu s'avance disgracié et d'où il sort en vainqueur, est une seconde édition de la journée des Dupes (*Mémoires*, p. 27) telle que la raconte Mme de Motteville. Il n'y a pas de doute, car lorsqu'il rappelle la véritable journée des Dupes, il s'asservit assez au texte des *Mémoires* pour oublier le sien :

« On a dit que toute la cabale avait tenu certains conseils contre le cardinal de Richelieu où chacun avait dit son avis; et qu'il traita depuis ces mêmes personnes de la même manière qu'elles avaient été d'avis qu'il fût traité; que le maréchal de Marillac, qu'il fit mourir depuis, et fort injustement à ce que j'ai ouï dire, avait dit qu'on le tuât aussitôt que le roi l'aurait abandonné; que le maréchal de Bassompierre n'avait proposé que la prison et qu'il y fut mis aussi, où il demeura douze ans, et ainsi des autres. » (*Mémoires*, p. 28.)

Nous avons déjà à peu près puni toutes nos dupes de Versailles;... j'exerce contre eux la loi du talion, et *je les traite* comme ils ont voulu *me faire traiter* au *conseil* de la reine-mère. Le vieux radoteur de *Bassompierre* en sera quitte pour *la prison* perpétuelle, ainsi que l'assassin maréchal de Vitry, car ils n'avaient voté que cette peine pour moi. Quant au *Marillac*, qui conseilla la mort, je la lui réserve au premier faux pas... il faut être juste avec tout le monde. (*Le Cabinet*, p. 106-107.)

La journée des Dupes est de 1630; Vigny fait parler Richelieu en 1639. A cette date, il peut bien grossir la liste de Mme de Motteville

du nom de Vitry, qui fut enfermé en 1637, mais non menacer Marillac d'une exécution qui avait eu lieu dès 1632. Seulement il se borne à paraphraser le texte des *Mémoires* : *Marillac qu'il fit mourir depuis*. Le décalque vous joue de ces tours !

Maintes fois, Mme de Motteville nous fait pénétrer à sa suite auprès du lit de la reine, et particulièrement les jours d'émeute, où elle apparaît ferme au milieu de ses femmes tremblantes. De là, un chapitre de *Cinq-Mars : L'Alcôve*.

Dans le portrait de la reine tracé en 1658, nous lisons que « les spectateurs sont toujours ravis quand cette grande Reine se fait voir à sa toilette en s'habillant ». (*Mémoires*, p. 11. Cf. p. 67.) Un chapitre de Vigny sera donc intitulé : *La Toilette*. — « Il y avait un plaisir non pareil à la voir coiffer, » lisons-nous encore. Vigny nous dépeint Mme de Motteville elle-même donnant quelques coups de peigne à la royale coiffure. Mais alors que la reine faisait admirer l'adresse de ses belles mains, Vigny la livre à ses suivantes « immobile et grave comme sur un trône ». (*La Toilette*, p. 254.) S'il nous montre le futur Louis XIV jouant aux pieds de sa mère, c'est que Mme de Motteville l'avertit qu'il ne manquait jamais de venir dès le matin.

Aux divers personnages qui s'agitent dans le roman de *Cinq-Mars*, les *Mémoires* apportent quelques traits.

Remarquons d'abord que le héros et l'héroïne du roman sont presque créés de toutes pièces par Vigny. Marie de Gonzague, c'est la femme coquette et légère, chez laquelle on peut, en dépit de sa naïve fraîcheur, déjà pressentir une Dalila. Cependant son portrait physique paraît tracé d'après Mme de Motteville :

« Elle était de belle taille... elle avait les yeux noirs et beaux, les cheveux de même couleur, le teint beau, les dents belles, et les autres traits de son visage n'étaient ni beaux ni laids. » (*Mémoires*, p. 94.)

« Elle était petite, mais fort bien faite et quoique ses yeux et ses cheveux fussent très noirs, sa fraîcheur était éblouissante comme la beauté de sa peau. » (*Les Adieux*, p. 26.)

La silhouette de Vigny reste vague ; c'est que la princesse n'était pas très jolie, et le vieux roi de Pologne la trouva laide. (*Id.*, p. 96.)

Dans les *Mémoires*, Cinq-Mars est un volage écuyer que les dames pleurèrent avec raison, « car il avait beaucoup de vénération pour le sexe », qui eut la faiblesse de confesser que M. de Thou avait su le traité « dont il fut blâmé de tout le monde », mais qui « à cela près alla à la mort sans qu'on s'aperçût d'aucune émotion » (p. 37). Dans le roman, Joseph tire de M. Le Grand un aveu im-

prudent ; ce qui permet à Laubardemont de dire à de Thou : « Nous apprenons par la bouche même de M. de Cinq-Mars que vous avez su la conjuration ». (*Les Prisonniers*, p. 408.) De volage il devient fidèle. Par certains côtés il est bien du XVII^e siècle. Galant et chevaleresque, il a le culte de l'honneur et appartient à cette époque précieuse et violente tout à la fois qui lisait *L'Astrée* et ne redoutait ni le sang des guerres civiles ni l'appel à l'étranger ; il est de la génération des Retz et des La Rochefoucauld ; mais il la dépasse et devient un personnage romantique. Comme toutes les circonstances qui rapprochèrent Cinq-Mars et Marie sont supprimées, ce cadet amoureux d'une princesse ressemble à Ruy Blas, ce valet épris d'une reine. Sa volonté déjà cornélienne atteint l'implacable ténacité d'un bandit byronien. Trahissant par amour, comme un héros de D'Urfé, mais — ce que repoussait la raison du XVII^e siècle, sanctifiant la trahison — disant adieu à la belle nature en disciple de Jean-Jacques (*Les Adieux*, p. 22), mélancolique, désireux de ne pas survivre à sa jeunesse, luttant corps à corps avec son Destin (*Le Secret*, p. 270), il n'est plus le héros de M^me de Motteville.

Quand mourut le Maréchal de Bassompierre, M^me de Motteville constate que les jeunes gens ne pouvaient plus souffrir ce seigneur si admiré et si loué dans sa jeunesse. Ils lui reprochaient d'être galant, magnifique, de parler toujours de lui et de son temps. (*Id.*, p. 107.) Or Vigny, à la table de la Maréchale d'Effiat, le représente parlant du Roi Henri, de ses amours et de sa magnificence, de manière à faire sourire ou rire tous les convives. (*Les Adieux*, p. 24 et 28.) Richelieu (*Le Cabinet*, p. 106) et le page Olivier (*Les Prisonniers*, p. 425) le traitent également de « vieux radoteur ».

Délaissant la Reine, vertueusement épris des filles de la Reine, s'épuisant à la chasse, mélancolique et désœuvré, jaloux de la grandeur de son ministre, « ne pouvant vivre heureux sans lui ni avec lui » (*Mém.*, p. 32), plein du déplaisir d'avoir maltraité sa mère (*Id.*, p. 43), et devenu tacitement le chef de la conjuration dont Cinq-Mars était l'âme (p. 36), roi moribond à côté d'un ministre moribond, dont chacun, après une feinte réconciliation, attendait à qui mourrait le premier et faisait de grands desseins pour le reste de sa vie (p. 42), tel est le Louis XIII de M^me de Motteville, et aussi d'Alfred de Vigny. Suivant sa coutume, il met le récit en action. Le déplaisir d'avoir maltraité la Reine-mère inspire *L'Entrevue*. Dans *La Fête* jouent aux échecs les deux mourants, qui semblent « tirer au sort leur dernière heure ». — « Je

crois, ma foi, qu'il partira avant moi, dit à l'oreille de Mazarin, Richelieu, qui devait partir le premier (p. 440).

Loin de nous représenter Richelieu comme un monomane du despotisme, faisant tomber, comme Tarquin, les têtes trop hautes (*La Veillée*, p. 179) ou, selon le vœu de Caligula que Vigny confond avec Néron, pensant en face de la foule « combien il serait heureux qu'il n'y eut là qu'une tête » (*La Fête*, p. 432), Mme de Motteville le félicite d'avoir eu « le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands, si dommageable à celle de nos rois ». (*Mém.*, p. 23.)

Mais que d'arguments n'apporte-t-elle pas à la thèse d'un despotisme poussé jusqu'aux dernières limites de l'espionnage ! D'après elle, Vigny rappelle « le couvent de Mlle de Lafayette, la honte de Mme de Hautefort, la mort de M. de Chalais » ; il nous peint le Cardinal choisissant ou disgraciant favorites et confesseurs du Roi. (*L'Alcôve*, p. 235 ; *Le Cabinet*, p. 101-2.)

Pour nous montrer le Cardinal, soupçonnant la Reine de relations avec l'Espagne, ne lui laissant de ses femmes espagnoles que Dona Stéphania, osant la mettre en accusation, visiter ses papiers, lui faire signer qu'elle était coupable et demander pardon au Roi d'une faute qu'elle ignorait, alors que la crainte des supplices ne peut arracher au fidèle Laporte aucun des secrets de la Reine, il suffisait à Vigny d'avoir lu les mémoires. (*Mém.*, p. 22, 34, 35 ; *Cinq-Mars* ; *Le Cabinet*, p. 104 ; *L'Alcôve*, p. 229 et 234.) Même la fameuse cassette y est mentionnée. « Une fille de la Reine fut accusée d'avoir rapporté au Cardinal de Richelieu qu'elle avait rapporté une cassette fermée dans la cellule de la Reine. Elle s'y trouva, en effet, remplie de gants d'Angleterre. » (*Mém.*, p. 25.) La fantaisie de Vigny remplace les gants par les lettres et le poignard couvert du sang de Buckingham. Il n'est pas jusqu'à la menace d'enlever les enfants de la Reine qui ne soit deux fois rappelée par Mme de Motteville. (*Mém.*, p. 36 et 37, *Cinq-Mars*, *La Toilette*, p. 258.) A ce point isolée, humiliée, la Reine est impuissante. « Elle faisait aussi quelques petites intrigues contre le Cardinal, ou tout au moins désirait d'en faire qui eussent réussi à sa ruine. Il s'en moquait.... » (*Mém.*, p. 32) ; Vigny nous présente Richelieu s'en moquant. (*Le Cabinet*, p. 104.) C'est ainsi que les *Mémoires* servaient à étaler la toute-puissance de l'implacable ministre. Mais il en usait à sa façon.

Plus encore que Richelieu, la Reine sera représentée selon le cœur de Mme de Motteville. Même il supprime quelques réticences sur la beauté physique et morale d'Anne d'Autriche ; et

comme il supprime aussi la précision de certains détails qui nuiraient à la noblesse de l'ensemble, le portrait reste flou. Mme de Motteville admire la blancheur et la délicatesse de sa peau ; ses « mains qui ont reçu des louanges de toute l'Europe » ; ses cheveux, autrefois « fort blonds » et devenus châtains (p. 17), fort longs et en grande quantité (p. 67) ; ses yeux pleins de douceur et de majesté, dont la couleur était mêlée de vert (p. 25) ; ses lèvres qui « n'avaient de la Maison d'Autriche que ce qu'il en fallait pour la rendre plus belle que plusieurs autres qui prétendaient être les plus parfaites » (p. 25). Vigny, lui aussi, dépeint ses yeux bleus mêlés de vert (*La Toilette*, p. 254) et, renseigné par les peintres, définit « cette lèvre inférieure, des princesses d'Autriche, un peu avancée et fendue légèrement en forme de cerise, que l'on peut remarquer encore dans tous les portraits de cette époque ». (*Id.*) La Reine donne « sa belle main à baiser » (*L'Alcôve*, p. 230) ou pose « ses deux belles mains sur la bouche de Marie » (*L'Absence*, p. 361). Mais Vigny veut que ses longs cheveux soient restés blonds (*L'Alcôve*, p. 241 ; *La Toilette*, p. 254) ; Mme de Motteville avoue qu' « elle n'avait pas le teint délicat, ayant même le défaut d'avoir le nez gros et de mettre, à la mode d'Espagne, trop de rouge ». (*Mém.*, p. 25.) Vigny omet la grosseur du nez et aussi le rouge, bien qu'elle n'y renonça qu' « après la mort du feu Roi ». (*Mém.*, p. 68.) Bonne et douce (*Mém.*, p. 11) ; mère dévouée ; vertueuse, chrétienne, spirituelle et raisonnable, « elle est intrépide dans les grandes occasions, et la mort ni le malheur ne lui font point de peur ». (*Mém.*, p. 13.) Cependant les persécutions de Richelieu la rendirent prudente. Cinq-Mars lui demande-t-il si elle n'a point de nouvelles du Roi son frère, elle esquive la conversation, et elle repousse les offres de Monsieur. Vigny conserve à la Reine la crainte de Richelieu. (*L'Alcôve*, p. 233 et 240.) Mais la scène avec Monsieur est comme retournée. C'est Monsieur et non la Reine que l'on rassure, en disant que le Roi est de la partie. (*L'Émeute*, p. 226.) C'est la Reine qui cherche à entraîner Monsieur ; et non Monsieur, la Reine. Ce n'est pas par peur, c'est par patriotisme qu'elle sort de la conspiration. Enfin elle promet le secret, et ne le demande pas. (*La Toilette*, p. 264.) Toujours Vigny sauvegarde la grandeur d'Anne d'Autriche, n'oubliant pas qu'elle est « petite-fille de Charles-Quint ; ce que d'ailleurs lui rappelait Mme de Motteville. (*Mém.*, p. 198.) Mme de Motteville admet qu'Anne n'ait eu qu'un amour, celui de Buckingham ; mais elle reconnaît que cet amour passé ne lui interdisait pas de prendre plaisir « aux belles conversations » (p. 18). Vigny, qui partage avec ses contemporains la

superstition littéraire de l'amour unique, retranche les galanteries de la Reine ; il ne soulève aucun voile indiscret sur l'avenir et le personnage de Mazarin. Mais, pour nous raconter les amours de Buckingham et d'Anne d'Autriche, il transcrit le texte de Mme de Motteville.

Nous lisons dans les *Mémoires* que Buckingham avait « toutes les pierreries de la couronne d'Angleterre pour se parer » (p.18) ; qu'il fit naître une guerre par passion pour la Reine (p. 20) ; qu'il revint en France « se mettre à genoux devant son lit, baisant son drap ... » (p. 19) ; nous le relisons dans *Cinq-Mars* (*L'Alcôve*, p. 237). Seulement le but de la guerre navale est différent ; chez Mme de Motteville, c'est de « revenir en France, par la nécessité d'un traité de paix »; chez Vigny, c'est de combattre le mari de la Reine, ce qui est beaucoup plus passionné.

Celle qui sait aimer Buckingham comme Marie de Mantoue ne sut pas aimer Cinq-Mars est exaltée par tout ce que l'amour donne de vertu sublime aux nobles âmes. C'est pourquoi Vigny estimerait une dissonance certains aveux des *Mémoires*. Anne témoigne pour Mme de Hautefort d'une dureté qui trouble la compatissante Motteville (p. 66). Elle n'a pas eu « une assez grande application à faire du bien à ceux qu'elle considérait » (p. 96). — « Elle n'est pas assez touchée de l'amitié qu'on a pour elle » (p. 13). — Dieu seul, le Roi et Monsieur, son ministre et ses affaires l'occupaient entièrement » (p. 143). Vigny n'insiste pas sur cette froideur de la Reine, ni non plus sur son ignorance et sa paresse, que compense d'ailleurs sa connaissance du monde : « (p. 12) Ajouterai-je que les personnages de Vigny vivent d'ambroisie. Qui nous fait assister à un dîner de la Maréchale d'Effiat sans nommer un seul plat ne nous laisse pas deviner le robuste appétit de la Reine, bien que Mme de Motteville nous ait parfois indiqué ses menus. Tout au plus risque-t-il une allusion à son goût pour « les bonnes odeurs ». (*Mém.*, p. 199. *La Partie de Chasse*, p. 297.)

La couleur juvénile du *Roman* ne fait guère songer à la douce et raisonnable prose des *Mémoires* ; c'est dans ceux-ci cependant qu'il conviendrait le plus de chercher le commentaire de celui-là.

M. Citoleux.

MÉLANGES

DIVERS PROPOS DU CHEVALIER DE MÉRÉ EN 1674-1675 *(Suite.)*

Page 38 (*suite*). — Celui qui disoit : « Ma femme est si farouche et si estrange que je ne suis pas, quelques fois, assuré si c'est ma femme », il mériteroit qu'un muletier couchât avec la sienne[1] [deux mots, puis une ligne, effacés] [*en venant*, rayé, *lors q*, rayé] [la fin et une ligne, effacées][2]. — Ce n'est pas assez que de sçavoir les choses, il faut s'en faire une habitude. « Il faut se rendre maistre du champ de bataille », disent ces médecins de Paris, en disant qu'il faut saigner trois heures après le premier accès de la fièvre. — Un plaisant de profession

Page 39. — qui avoit oublié son dentier; Potel. « A la vostra sanita, cattivo buffone ! »[3]. Je n'ay jamais vu rire Voiture. Balzac[4] rioit comme un mulet. Certes, il ne faut pas rire : « ha ! ha ! ha ! ». — M. de Fontmort (ou : Montmort)[5] et sa femme, malpropres. Miton, malpropre. Sa femme, une gargottière ! — Théophile étoit de ces pédans que je vous disois qui sont du monde. *Je dis que je devois lire ses Lettres, et qu'il y avoit des choses qui estoient pour moy.* Elles sont pour tout le monde ! — *De M. de Gassendy* : Il n'avoit pas l'esprit métaphysique.

1. Cf. *Lettre* 53 de Plassac à M. le comte de Civray-Chémerault (un des Barbezières-Chémerault, cousins des Gombaud) : « Le bon M*** n'a pas esté si heureux, et vous sçavés combien il a fait de choses pour gaigner une coquete qui fut amoureuse de tous ceux qui la voyoient, fors de luy... A peine luy veut-elle encore permettre de coucher seulement dans sa chambre. Quoy qu'il ne soit pas mal fait, il me confessa bonnement, l'autre jour, qu'elle estoit si chaste qu'il n'en pouvoit estre caressé, et qu'elle a une horrible aversion pour tous les hommes. »

2. On peut lire : *En revenant de Paris* ; donc, en 1672.

3. Quelque chose d'analogue à la riposte de Bassompierre, au sans-gêne de cet Espagnol à table ?

4. Voir p. 41, 70, 81, 89, 98, 101, 107, 115-117, 119, 124-128. — *Lettres*, à Balzac : 3, 10, 56; — sur lui, 4, 24, 27, 29, 68, 99, 116, 128. — *Lettres* de Plassac (1648) : à Balzac, 43, 44, 71, 72; — à son frère, M. de Roussinnes, 22. — *Lettres* de Balzac à Plassac et à Méré (éd. 1665, f°; et éd. 1647, 2 vol. in-12). — *Lettres* de Balzac à Chapelain (*Mél. hist.*, cités), et de Chapelain à Balzac (*Correspondance* de Chapelain, éd. T. de Larroque), sur les deux frères. — *Entretiens* de Balzac; — Révillout (*Le chevalier de Méré*, cité).

5. F. : *Font...* ; Crayon : *Fontenoy*. — Montmort ? (voir p. 84-85), chez qui siégeait une Académie savante, où fréquentaient Roberval, Thévenot, Chapelain, Sorbière, Sourdis, et où passa Huyghens. — Fontmort, plutôt (à cause de *M. de*) : probablement Jouslard, S^r de Fontmort, gendre de Villette et de Louise-Arthémise d'Aubigné, cousin-germain de M^me de Maintenon. (« J'ai vu M. de Fontmort à Poitiers », *Lettre* du 23 juin 1675, dans la *Correspondance* de M^me de Maintenon, éd. Lavallée, t. I, *Lettre* 80). L'*Histoire de Niort*, par L. Favre (1880), le montre, en 1681, président et lieutenant général en la sénéchaussée et siège royal de Niort (p. 349-351); en 1683, directeur de l'hôpital général de Niort, rétabli (p. 375); vivant encore, très âgé, en 1696.

— *De Mad(ame) de La Baz(inière)*[1] : Tout ce qu'elle dit est tiré du sujet présent. Elle ne *dit* ny maximes ny apophtegmes ny bons mots, mais de jolies choses. Elle dit de ces choses communes

Page 40. — qui vous tambourinent. « Il est de mes bons amis »; et quand je luy dis que j'aimerois mieux qu'elle dist des maximes, elle dit en riant que c'est que je suis trop pédant. En certaines choses elle a plus d'esprit que les autres. Je luy lisois une fois une traduction de quelque harangue de Cicéron; elle connoissoit les bons endroits. *Hist*(oire) de ses folies, de ses convulsions, etc. « D'où vient que vous dites tant d'impertinences quand il n'y est pas, et que vous ne pouvez ouvrir la bouche quand il arrive? C'est peut-être qu'il dit encore plus d'impertinences que vous ?»... « Vous a-t-il battue quelquesfois ?»... Son mari nous deffit[2] bien une fois : « Si vous vous aymiez

Page 41. — comme vous avez fait, je vous laisserois en bonne compagnie ». [*De la justesse d'esprit et de la justesse de sentiment*, effacé][3]. Les maximes et les bons mots, cela est bon[4]. C'est le pis que j'y vois dans Balzac, qu'il ne dit rien de bon air. Mad(ame) de La Baz (inière) remarque en tout le bon air et l'esprit. Nous lisions les harangues de Cicéron : dès qu'il y avoit de l'esprit, elle sentoit cela. *De Mad*

1. Voir p. 40-42, 115, 126. — *Lettres* 28, 126, 145, et d'autres, peut-être, à M^lle^ de ***, à M^me^ de ***; — sur elle, 93, 125, 138, 177. — Françoise de Barbezières, dite M^lle^ de Chémerault, fille d'honneur de la Reine-mère en 1632. Etincelante de beauté et d'esprit; confidente de La Rochefoucauld et de M^me^ de Hautefort, chassée avec elle en 1639, et en même temps suspecte d'espionnage au profit de Richelieu, la « Belle Gueuse » épousa, en 1645, Macé Bertrand de La Bazinière, trésorier de l'Épargne, qui fut enfermé à la Bastille (1663-1668) à la suite de la disgrâce de Fouquet. Elle eut deux filles : M^me^ de Mesmes (*Lettres* de Méré à M^me^ de Mesmes, 5, 25, 90, 135, 155); — M^me^ de Nancré, mariée après 1682; et deux fils, dont l'un, M. de Vouvant, mourut jeune (*Lettre* 138), et l'autre, M. de Précigny, fut tué. — La liaison de Méré avec sa cousine semble bien laisser deviner tous les caractères d'une passion tourmentée, orageuse, à laquelle une amitié plus calme, et comme resserrée de complicités silencieusement fidèles, a survécu. — M^me^ de La Bazinière mourut en janvier 1679. — M^me^ de Sévigné la voyait, ainsi que M^me^ de Mesmes et M^lle^ de la Bazinière ; et cela permet, avec la façon dont, une fois seulement, elle parle de Méré comme d'un personnage connu déjà, de penser qu'elle l'a rencontré, sans l'admirer. Peut-être Méré a-t-il tenté d' « étudier » une femme aussi intéressante ; et peut-être a-t-elle prêté un instant d'attention à ses manières et à ses idées.

2. Tallemant dirait : *déferra*.

3. *Lu* par F..., et lisible, sous les ratures.

4. Opinion sujette à changements. *De la Conversation*, p. 71 : « Il ne faut pourtant dire que bien peu de sentences ; le peuple et les gens du commun en sont charmez ; mais les honnestes gens ne les peuvent souffrir ; même les maximes, qu'on aime et qu'on admire dans les Escrits, ne font pas de si bons effets dans les entretiens. » — *Œuv. Posth.*, p. 53 : « Je ne m'arrête guères à ce qu'on appelle des maximes, parce que la plupart de ces choses, comme elles dépendent beaucoup du temps et des conjonctures, sont fort incertaines. » — *Des Agrémens*, p. 111-112 : « Les uns ne cherchent qu'à se rendre agréables par de bons mots, et n'en perdent jamais la moindre occasion ; sans compter pour rien que l'on s'en lasse en peu de temps, ils courent fortune d'en dire de fort mauvais. » — *Œuvr. Posth.*, p. 87 : « Par cet air agréable et galant, je n'entens pas certaines pensées qui viennent d'un esprit vif, et qu'on exprime en trois ou quatre paroles. C'est ce qu'on appelle de bons mots ; et, sans mentir, on se doit savoir bon gré d'en pouvoir dire d'excellens. » — Voir, ici, p. 122, l'éloge caractéristique des bons mots. — La pensée de Pascal : « Diseur de bons mots, mauvais caractère » (Éd. Brunschvicg, *Sect.* I, 46), apparaît dès l'édition de 1670. (Éd. Gazier, *Titre* XXIX, p. 437.)

(*ame*) de Lesd(iguières) : « qu'elle se consoleroit si cela [un mot effacé] manquoit par elle »[1]. Que Mad(ame) de La Baz(inière) a fait des folies pour *luy*; qu'elle a le cœur mal fait; quelle *l'*a longtemps aimé parce qu'*il* la haïssoit. — Mad(ame) la M(aréchale) de Cl(érembaut)[2] a de bonnes choses. Elle a bonne mémoire;

Page 42. — elle sçait mieux l'hist(oire), le blazon et les généalogies que personne de Paris; cela marque de la capacité. Je l'ay moins aymée parce qu'elle estoit sçavante. Si elle l'eust esté dans les choses que vous avez estudiées depuis deux ans[3]... Elle me jetta son cœur, etc.[4]. — Elle disoit, M(adame) de La B(azinière) à M(adame) la M(aréchale) de Cl(érembaut)[5], qu'elle n'avoit jamais connu personne qui dist[6] tant de choses où il y eust de l'esprit. On trouve des gens qui sçavent peindre une fleur, etc. Elle ennuya[7] Benserade, Laigue. — Que ce Ch[8] estoit homme à donner des coups de baston à de certaines

Page 43. — gens, et à faire tirer l'espée aux autres. Une de leurs belles maximes, c'est qu'il faut tenir le bassin des gens quand ils sont en [*fortune*, rayé] faveur, et qu'il le leur faut jetter [*le bassin*, rayé]

1. Mot par lequel Mme de Lesdiguières laisse entendre qu'elle contribuera de tout son effort à quelque échec : est-ce l'arrestation de Retz, en 1652, à laquelle elle fut suspecte de s'être prêtée ?

2. F. : *marquise de Cl...*

3. Depuis 1672, année où la mort de son frère aîné a ramené en Poitou Méré : ce qui date encore ces entretiens.

4. L'expression complète serait : *à la teste*. Cf. *Les Conversations*, p. 65 : « On leur jette son cœur à la teste ».

5. F. : *Elle disoit de M. de la B... à M. la m. de Cl...*

6. F. : *vist.* — Plutôt Méré que la Maréchale ?

7. F. : *envoya*. On ne peut lire : *renvoya* (cf. p. 16). Peut-être : *corrigea* (?). — Pour Benserade, voir p. 122-125, 128 ; et *Lettres* 123, 157, sur ses vers.

8. F. *Chevalier*. — Ou un Chavigny, à côté de la Maréchale ; ou, à côté de Mme de la Bazinière, un Chémerault, plus vraisemblable à cause de la suite. Tous les Barbezières (Roche-Chémerault ou Chémerault) sont des « fols ». Des frères de Mme de la Bazinière, l'un, en 1647, enleva la sœur de son beau-frère, Magdeleine Bertrand, et fut décapité en 1657 ; un autre, marié à la fille du financier Tabouret, fut mis à la Bastille avec son beau-frère. Un troisième ayant été tué à Nordlingen en 1645, il resta un chevalier de Chémerault. — Une lettre d'un Barbezières (*Arch. Aff. Étr.*, 1697, P. F., Poitou, fos 33-34), du 20 avril 1653, adressée à Mazarin ou à son cabinet, confirme ce que dit Méré. Ce partisan des Princes offre, non seulement ses services, mais ses confidences : « Vous vous estonerais peut estre de me voir changer de parti ; mais come je ne suis pas le premier qui en aye eu raison, je ne suis pas aussy le premier quil ait faict et assurément si je vous avois dit les sujets que j'ay de plainte contre MM. les Princes, vous tomberiez d'accord que je fais bien de faire ce que je fais ; quand j'ay esté dans leurs interests, je les ay servi avec toute la fidélité qui ma esté possible, presentement si Son Eminence me veut faire l'honeur de se servir de moy, j'en feray de mesme. » Leur père, Geoffroy de Barbezières, sgr de la Roche-Chémerault, avait épousé Louise de Marans, veuve d'un La Rivière-Bonneuil, dont les enfants sont, par conséquent, frères et sœurs utérins des Chémerault. Le père de ce Geoffroy avait épousé Françoise de Coutances, veuve de Paul de La Tour-Landry ; et Françoise, mère des Gombauld, était née de ce premier mariage de Françoise de Coutances. Demi-sœur de Geoffroy, tante (?) des La Rivière-Bonneuil, Mme Gombauld de Méré fait la parenté de ses fils avec les deux autres familles. — Il y a des *Lettres* de Plassac au comte de Civray-Chémerault (branche aînée), à Mlle de Chémerault (Mme de la Bazinière), 53 et 68. — Quant à la « belle maxime », Saint-Simon (*Notes* au *Journal* de Dangeau, t. I, p. 259) l'attribue au maréchal de Villeroy, le gouverneur de Louis XIV ; « verser » au lieu de « jeter » ; et le mot d'usage domestique, au lieu de « bassin ».

sur la teste quand ils sont disgraciez. Pied plat ! J'aymerois mieux estre recru[1] de vieillesse que d'estre aussi sot que luy. — La justesse de l'esprit[2] consiste à bien séparer et bien démesler les choses pour ne les pas confondre, à ne pas prendre l'une pour l'autre, et à ne pas laisser le nœu (*sic*) de l'affaire pour s'attacher à quelque légère circonstance. Celle du sentiment consiste à juger du trop et du trop peu ; il faut railler à un certain point, gronder, parler ; et le goust fait connoistre quand

Page 44. — il est à propos de le faire[3], etc. — Je voudrois bien que vous eussiez examiné une conversation avec ce procureur ; je suis assuré qu'il vous feroit rire... Vous êtes trop discret ! J'ayme mieux passer pour brutal[4] que d'essuyer toutes ses[5] sottises. — Je ne puis juger des gens que je n'ay pas connus. Mad(ame) Cornuel[6] me disoit : « Je vois bien que vous [*me*, rayé] voulez [*parler*, rayé] dire ce Saint-Surin qui estoit si façonnier. » Je n'ay pris que ce qu'elles avoient de bon, et n'ay pas observé ce qu'elles avoient de mauvais[7]. J'ay vu Laigue passer pour un des plus honnestes hommes de France. Il faut dire quelquefois : « Ne feray-je point une sottise ? « Je n'ay jamais

Page 45. — tant de dépit que quand je suis un sot[8]. — Je crois

1. F. : *mort.* — Méré a soixante-sept ans. On ne voit pas qu'il puisse souhaiter d'être mort de vieillesse. Il peut, au contraire, songer aux infirmités de l'âge.

2. Développement du titre de chapitre effacé p. 41.

3. Voilà l'idée maîtresse ; et la leçon essentielle pour le disciple. Tout cela est déjà, et plus longuement, dans le *Discours de la Justesse* de 1671 (p. 291-294) ; — déjà, auparavant, dans *les Conversations*, p. 44-46 ; — et le *Discours de la Conversation* reprendra (p. 90-97) : « Ce qu'on doit le plus rechercher pour réussir en tant de choses que je viens de dire, c'est la justesse de l'esprit et du sentiment... C'est par la justesse de l'esprit qu'on suit comme à veüe le sujet qui se présente ; et que, lorsqu'une personne qui parle mérite qu'on l'écoute, on va droit à sa pensée, et qu'on ne s'en écarte point. Ce n'est pas assez que de s'attacher au sujet dont il s'agit ; il se faut bien garder d'y prendre une circonstance pour le nœud de l'affaire. » Suivent des exemples : ne pas parler de la constance des Dames, quand il n'est question que de la couleur de leurs cheveux, etc. « La justesse du sentiment sçait trouver entre le trop et le trop peu un certain milieu, qui n'est pas de moindre conséquence pour plaire, que tout ce qu'on peut dire de meilleur. » (Cf. encore, *ib.*, p. 45-46.) — Tous ces textes reprennent l'idée, de 1668 à 1677. Dans les *Lettres* à la duchesse de Lesdiguières, qui traitent de l'Ordre du discours, de l'Art et de la Création mentale, de l'Honnêteté, on ne trouve rien de cette « distinction » où Méré, certes, veut se caractériser. — Nous ne parlerons pas de Pascal. Mais on peut citer ici ce passage de Cicéron, qui ne tend pas, d'ailleurs, à conduire avec justesse une discussion sur les brunes et les blondes : « Id faciam, quod in principio fieri in omnibus disputationibus oportere censeo : ut, quid illud sit, de quo disputetur, explanetur ; ne vagari et errare cogatur oratio, si ii, qui inter se dissenserint, non idem esse illud, de quo agitur, intelligant. » (*De Oratore* I, 48, 210.) Nous retrouverons plus loin ce Dialogue.

4. On peut deviner, entre les phrases, les réflexions de l' « escollier », sur l'attitude de Méré et la sienne propre à l'égard de ce procureur, qui est probablement Gogué (voir p. 128).

5. F. : *ces.*

6. Voir p. 118. — Cf. Somaize, Tallemant, etc.

7. « Elles », les façons de Saint-Surin, trop affecté pour M^me^ Cornuel, comme pour certains Laigue, est un modèle d'honnêteté.

8. Cf. *Œuv. Posth.*, *loc. cit.*, et v. p. 36.

qu'il ne se veut commettre avec personne : un homme qui ne devroit pas se mettre sur ses pieds pour voir s'il fait jour, et qui rit quand on luy parle d'une femme ! — De la porcelaine de la Chine [1] ? Ce sont gens qui ne cherchent qu'à tuer le temps. Je n'ayme pas ces meurtriers (ou : meurtres). — Il n'appe (*sic*) bien ! Sans doute qu'il y avoit des petits pieds [2]. — Mad(ame) la M(aréchale) de Cl(érembaut) ne peut pas souffrir qu'on fasse tant de cas du Mareschal, etc. [3]. Bautru [4] disoit qu'il y avoit la mesme différence que d'un mulet à un beau cheval d'Espagne. — Pour estre d'agréable entretien, il ne faut pas moins s'attacher à la justesse de l'esprit et (*sic*) à celle de sentiment. Par la première on suit de

Page 46. — veue ce qui est en question, et on ne laisse pas le nœu (*sic*) de l'affaire pour quelque légère circonstance; par celle de sentiment, on sçait trouver un certain milieu entre le trop et le trop peu, qui n'est pas de moindre conséquence que le prix de ce qu'on dit de meilleur [5]. Il faut encore avoir une grande délicatesse de goust, pour connoistre la valeur des choses et sçavoir choisir les meilleures, pour connoistre les meilleures expressions et pour mettre les choses dans leur plus grande perfection. Je ne parle point là de physique, ny de ces choses dont on ne parle point

Page 47. — dans le monde [6]. — *Je disoy qu'on ne trouveré pas*

1. Le *Journal des Savants* (17 septembre 1668) rend compte (p. 73) d'un ouvrage en latin sur la Chine, d'Athanase Kircher ; p. 74-75, du chapitre sur les vernis (laques) de Chine. — Cf. Vigneul-Marville (*Mémoires*, t. III, p. 76). Mais ?

2. Des petits pieds, c'est, particulièrement, en langage culinaire, des petits oiseaux apprêtés pour le repas. Il faut en conclure que Méré emploie un verbe rare, que son auditeur n'a pas compris. Une note de Monmerqué (Tallemant, éd. in-8°, t. IV, p. 45) peut nous mettre sur la voie. Il corrige en : « nappeur », le texte d'abord lu : « Martin, autre happeur » (il s'agit d'un célèbre amphitryon, souvent nommé à côté de Bernay), et s'autorise de Furetière, disant : « On dit d'un homme qui aime à goinffrer que chez luy la nappe est toujours mise, est clouée ». Il faut, alors, supposer le mot d'argot gastronomique : napper. Tallemant le hasarderait, en le soulignant d'ailleurs. Méré peut l'employer ; et l'auditeur, l'ignorer. — La seule explication différente serait : « Le chien (qu'on regarde par les fenêtres) ne happe pas bien ». Mais ce ne peut être *parce qu'on* lui jette des petits oiseaux.

3. Rien, dans aucun document du temps, ne permet de croire que la maréchale de Clérembault n'ait pas eu la plus entière estime, ni la plus sincère affection pour son mari. Il faut donc supposer que le nom est, avec intention, supprimé. Il est très possible que ce soit Gassion, avec qui Clérembault, alors baron de Palluau, se battit en duel (Tallemant, *Historiette* de Gassion). Il semble plus vraisemblable qu'il s'agisse d'un homme qui avait une réputation d'esprit, ou de verve, le maréchal de Grammont. On comprendrait le mot de Bautru ; Clérembault est le cheval d'Espagne, et Grammont le mulet. On préférera Gassion, si l'on juge que le mulet ne puisse représenter même l'esprit brutal.

4. L'Académicien, plaisant célèbre (cf. Tallemant), que Méré n'apprécie guère. Voir *Lettre* 14, à Pellot.

5. On met au point. On se rapproche de la forme définitive du *Disc. de la Conversation*. Car on ajoute ce qui s'y trouve sous cette forme (p. 95-96) : « Quant à la délicatesse du goust, elle est absolument nécessaire pour connoistre la juste valeur des choses, pour en choisir ce qu'on y peut voir de plus excellent, pour les exprimer de la façon qui leur vient le mieux, et pour les mettre dans leur jour; et comme il faut qu'elles soient ».

6. Méré limite ainsi l'étendue de son esprit et la portée de ses recherches.

Théophile chez les gens d'Académie[1], *mais chez des notaires*[2] : c'est que ceux-cy sont plus honnestes gens. Dans les Lettres de Théophile[3] :

Page 5 : « Je feray voir que vostre affection se sera plustost trompée par vostre vertu que par mon ingratitude[4] ». — Se sera plustost trompée par cette inclination que vous avez à faire du bien à tout le monde.

Page 12 : « Ce mal s'accroît par la résistance, et ne peut plus mourir que de son aliment[5]. » — De sa nourriture. Cela n'est pas mal dit, ny mal pensé (ou : penser).

Page 14 : « Ne sont que des moyens où les ames lasches cherchent ingratement de quoy repousser les mouvemens de la piété[6]. » L'amour des pères, un « bon naturel[7] » !

Page 15 : « Ces témoignages d'une âme bien née paroissent assez en vous dans les véritables passions et du plaisir et de la peine que la vie et la mort de vostre père vous ont données[8]. » — Donné[9].

Page 18 : « Je vous jure qu'en cette douleur je ne cède peut-estre pas à vous-même[10]. » — Le cède.

Idem. « Sa vertu obligeoit tout le monde,

Page 48. — mais son affection avoit particulièrement assujetti la mienne[11]. » — Engagé la mienne. Assujetti n'est pourtant pas mauvais.

Il ne faut pas prononcer : restraindre, mais : retraindre[12].

1. Le *Dict. Acad.*, 1694, définit : « Une Assemblée de personnes qui font profession des belles-lettres, des sciences, ou des beaux-arts. L'Académie Française, l'Académie de la Crusca », etc. — Cf. l'Académie de Ménage, de Montmort, des Dupuy, de Lamoignon, etc. — Dans le *ms*, il semble qu'on entende un groupe, un cercle d'études, où il y a des maîtres et des élèves, une discipline intellectuelle.

2. Toute cette phrase a été intercalée, pour introduire, après coup, les notes sur Théophile.

3. Voir p. 39. — Nous renverrons à l'éd. Alleaume (2 vol. in-12, 1856). Celle que suivent Méré et son disciple n'est ni l'éd. 1621 (Sommaville ou Quesnel), ni l'éd. 1636 (de la Mare), qui ne contiennent pas les *Lettres*. — Ce n'est pas non plus l'édition 1656 (Sommaville), *Les Nouvelles Œuvres de feu M. Théophile*, etc., 3e réimpression, in-12, de l'éd. in-8°, 1641. C'est sans doute celle-ci que Méré possède. — Les pages, notées ici 5, 12, 14, etc., sont, dans l'éd. 1656, 3, 6, 7, etc.

4. Lettre II, au duc de Buquingan. (A. II, 302.)

5. Lettre IV, à M. des Barreaux, sur la mort de son père. (A. II, 305.)

6. *Ib.*, p. 306.

7. Allusion à la suite : « Tous ces objets ne sont à vostre bon naturel que de plus vives images de vostre mal ». L'amour des pères : l'amour filial. Et nous osons mettre le point d'ironie. Voir p. 82, à propos de la mère de Méré ; et p. 54-55, sur Chimène. — Cf. Pascal (éd. Brunschvicg, *Sect.* II, 93, et Port-Royal, *Titre* XXV, 15) : « Les pères craignent que l'amour naturel des enfants ne s'efface ». Ce n'est pas tout à fait la certitude de Valère-Maxime (IV, 2) : « Prima et optima pietatis in parentes magistra est natura. »

8. F. : Les témoignages. — *Ib.*, p. 306.

9. Méré est de l'avis de Patru et de Rapin (à peu près) contre Vaugelas et Ménage (Cf. *Observations sur la langue française*, 1672, ch. XXII).

10. Lettre V à M. Le Long, sur la mort de son fils (A. II, 307). Sur ce que pense Méré des consolations, et des « Lettres de consolation », voir *Lettres*, 13, 78, 154.

11. *Ib.* à la suite.

12. *Ib.* : « J'ay trop de pensées sur ce malheur pour restraindre mon imagination ».

Page 42 : « Mais j'estime que le mérite de ces gens-là seroit plus entier sans ce défaut[1]. » — J'estime, est mauvais, là.

Page 49 : « Si tous les hommes choquent votre ambition, il faut vous résoudre à faire la guerre aux Lutins, et vous tuer vous-même, puisque personne ne le peust faire[2]. » — Mauvais.

Page 54 : « Après que je me serai acquité du voyage de Mgr[3]. » — Du voyage que je dois à Mgr.

Page 69 : « Et je suis bienheureux de connoistre par là qu'il me peut aymer sans m'obliger à vous estre ingrat[4]. » — Ingrat envers vous.

Page 71 : « Une réputation de bon esprit qui fait aujourd'hui tant promener mon nom[5]. » — De bel esprit, eust esté mieux. Il devoit se mocquer là de luy[6].

Page 78 : « C'est une créance à laquelle mon jugement est bien aise de consentir pour se mettre en repos, et un caprice de mon inclination qui me fait ainsi résoudre à révérer le bras

Page 49. — qui me frappe, a fin d'en trouver les coups plus favorables[7]. » — Moins pesans.

Page 85 : « L'estat des gens de bien n'est pas toujours le plus florissant, quoyqu'il soit toujours le plus souhaitable : la fortune ne doit rien aux sages, et Dieu leur a assez donné[8]. » — Il avoit accoustumé de dire : la Nature[9].

Page 105 : « Mandez-moy qu'est-ce qu'il faut que je fasse pour voir ma Caliste[10]. » — Il s'en mocque.

Page 116 : « Il n'estoit nullement besoin des conjurations que vous me faites[11]. » — Mauvais.

Page 119 : « Tout ce que vous m'avez commandé, je l'ay fait[12]. » — Il y a des occasions où il est mieux d'observer les manières du monde.

Je m'en sers quelquesfois. M. Conrart trouve toujours ce tour[13] mauvais.

1. Lettre VIII, à M. de L. (Lyancourt) ; (A. II, 314).
2. Lettre X, à M. Boyer (A. II, 317).
3. Lettre XI, à Mgr de Lyancourt (A. II, 318). « Mgr », c'est le duc de Montmorency.
4. Lettre XV, à Mgr de Lyancourt (A. II, p. 324). « Il » : Montmorency.
5. Lettre XVI, à M. le Comte de Rieux (A. II, 325) : « qui fait aujourd'hui tant promener mon nom par les rues, contraint ma personne de se cacher ».
6. Idée favorite de Méré. V. p. 31 (Miton-Cicéron), et 66 (Cicéron, sur *Pharsale*).
7. Lettre XVIII, à un Sot Amy (A. II, 327).
8. *Ib.*, p. 329.
9. A propos de cette réflexion de Méré, signalons ce renseignement — sous réserve — du *ms* 4333 (f° 298) dont nous avons déjà cité le début : « Meret voyoit Théophile à Gentilly (Chantilly) dans une chapelle, teste nue, crioit (c'est évidemment Théophile) miséricorde à Dieu, et néantmoins il ne vouloit pas parroistre dévot. — Boisdauphin. »
10. Lettre XXV, à M. Duret (A. II, 336).
11. Lettre XXVIII, à M. de Pezé (A. II, 341).
12. Lettre XXIX, à Madame de ... (A. II, p. 341). Cf. Lettre précédente : « Je feray expressément toutes les choses qu'il m'a commandées ».
13. F. : *Ton*.

« Vous avez assez de bonnes parties [1]. » — De bonnes qualitez, p. 123.

Page 131 : « Je reculle tant qu'il m'est possible à la franchise que me doivent les païs estrangers [2]. » — Je diffère tant que je puis d'avoir recours à la franchise.

Page 50. — *Page 171* : « Et que je désespère de rencontrer jamais la fin et la plénitude de mon désir [3]. » — Rencontrer, mauvais.

Page 192 : « Ne doutez pas que cet (*sic*) admirable maison [4] ne soit toujours l'aymant des personnes du monde les plus illustres [5]. » — Mauvais.

« Lorsque vous estes esloigné de moy, rien ne vous suit avec tant d'assiduité [6], » etc. — Lorsque je suis esloigné de vous [7].

« Si le nom de Mont-morency vous honore autant que vous le glorifiez [8]. » — Deux synonimes (*sic*) si proches l'un de l'autre n'ont pas de grace ; p. 216. Glorifier est bon.

Page 226 : « Outre que l'ingratitude estant la monstrueuse fille, ou du service, ou du bienfait [9]. » — Un langage du Tasse.

Il y a de l'esprit et du bon air en tout ce qu'a escrit cet homme ; cela n'est pas si démeslé que Voiture.

« Outre l'inclination généreuse [10] que vous avez à servir tout le monde en général, et en particulier ceux que vous aymez [11]. » — Mauvais.

« Il ne tiendra point ny à mes sollicitations ny à mon argent [12]. » — Il faut oster : point.

Page 243 : « L'ardent et généreux Amy vous pourra dire aussi bien que moy toutes les particularités de cette avanture, puisque c'est par son entremise qu'elle est arrivée [13]. » — Une avanture qui est arrivée ? J'en fais difficulté. Je ne m'en suis jamais servi. « Des secours auxiliaires », dit M. de Tur(enne). [Mots effacés] « Ingénieux esprit [14] ».

1. Lettre XXX, à Caliste (A. II, p. 342).
2. Lettre XXXII, à M. de Saint-Marc Otheman (A. II, p. 345).
3. Lettre XLIV, à Mgr de Lyancourt (A. II, 358).
4. F. : *Narsin*.
5. Lettre L, à Madame de ... (A. II, 364).
6. Sans indication de page. Lettre XLIV à Mgr de Lyancourt (A. II, 357-358).
7. Cf. p. 116, exemples analogues de critique. Balzac offre une autre solution : « Toujours esloignez de dix journées l'un de l'autre » (à L'Huillier, éd. 1647, t. II, liv. II, lett. 12).
8. Lettre LVII, à M. le Comte de Boutteville (A. II, 371).
9. Lettre LX, à Caliste (A. II, 374).
10. F. : *générale*.
11. Lettre LXIII, à Mgr le Marquis de Portes (A. II, 378). Dans la Lettre LXIX, à M. le Vicomte de Paule, qui n'est qu'une réplique de celle-ci, l'épithète « généreuse » a disparu.
12. Lettre LXII, à M. l'Abbé de Saint-Paul (A. II, 377).
13. Lettre LXIV, à M. du Guas (A. II, 379).
14. Voiture emploie l'expression rebutée par Méré (*Œuvres*, T. I, p. 170, *Lettre* 71, éd. 1685) : « des avantures qui me doivent arriver ».

Page 247 : « Que je ne sois toujours en humeur de vous en rendre la pareille[1]. » — Il faut oster : en.

Page 250 : « Et depuis qu'il me souvient d'avoir vescu[2], » etc. — Il n'est pas de beaucoup si bon que : je me souviens. Que je me souviens, beaucoup meilleur[3].

Page 268 : « Toutefois je vous conseille de ne vous y fier que de bonne sorte[4]. » — De la bonne sorte.

Page 264 : « M. vous tesmoignera cette vérité s'il ne vous l'a point déjà tesmoignée[5]. » — Un style de moine.

Page 273 : « Nous en avons veu des rayons si beaux et si purs tout ensemble dans la gazette, qu'ils doivent communiquer leur lumière aux endroits les plus

Page 52. — remarquables de l'histoire de nostre temps[6]. » — Cella alloit bien jusqu'aux lumières[7].

Il ne la rend pas jolie là, Diane[8]. Cette pièce n'est pas fort bonne; je croy qu'elle n'est pas de luy. — *En parlant de ses Lettres latines*[9] : Ils croyent bien escrire quand ils escrivent en bon latin; il n'y a là que des paroles.

Vous n'avez pas porté vostre esprit à ces choses. Il faut que cette disposition et cette bienséance d'un ouvrage ait du rapport avec un festin régulier; il faut avoir des esgards pour les choses qu'on fait servir; il y en a qui doivent estre servies avant les autres; ce n'est pas assez qu'elles soient bonnes. Il faut garder mesme cette disposition et cet ordre dans les Lettres et dans les Billets[10]. Virgile, qui consume ce qu'il a de meilleur dans le quatrième Livre de l'Enéide, n'a pas gardé

1. Lettre LXV, à M. le Baron de Saint-Marcel (A. II, 380).
2. Lettre LXVI, A son amy Tircis (A. II, 381).
3. La seconde phrase est placée sous la première. F. : *Que je me souviens. Il n'est pas de beaucoup si bon que je me souviens. Beaucoup meilleur.* — Théophile est plus latiniste que Méré, qui, en outre, est infidèle à Balzac : « Il me souvient des sages propos... » (Ed. 1647, t. I, liv. II, lett. 4).
4. Lettre LXXI, à M. l'Abbé de Saint-Paul (A. II, 387).
5. Lettre LXX, à M. Pitard (A. II, 385-386).
6. Lettre LXXII, à Mgr le marquis de Humières (A. II, 389).
7. F. : *jusqu'à lumière* : plus conforme à la logique et au texte de Théophile. Mais Méré entend lire, et peut croire au pluriel, qu'il énonce alors, et que, par suite, le disciple écrit.
8. *Epistre d'Actéon à Diane*, à la suite des *Lettres*, dans l'édition de 1656 et dans Alleaume. Méré critique sans doute le portrait (A. II, 396) où l'ivoire, le cinabre, les lys, les roses, font du visage de Diane une étrange palette.
9. F. : *ces*. « Suivent les lettres latines du mesme Autheur » (après l'Epître d'Actéon) : *Nouvelles Œuvres*, etc. (A. II, p. 413 *sqq*.)
10. Cf. *De la Conversation*, p. 78-79 : « On rencontre pourtant de ces personnes du monde... qui mesme écrivent de bonnes choses ; mais d'ordinaire il faut regarder séparément ces choses-là pour les trouver bonnes, parce qu'on n'y voit ny suitte, ny ordre, ny proportion ». A quoi, selon son habitude et son tempérament, il ajoute : « Cela sied toujours mal ; cependant on doit prendre garde, en évitant ce défaut, de ne pas tomber dans le style d'Auteur » ; c'est-à-dire : l'ordre des pédants, qu'il critique déjà dans *Les Conversations*, p. 204. Cf. *Lettre* 4 à la duchesse de Lesdiguières, sur la nécessité de l'ordre, mais d'un ordre imperceptible et caché sous la libre allure, contraire aux expositions, divisions, enchaînements, des disciplines scolaires.

cette bienséance : ces jeux qu'il fait faire, ce meusnier qui fait claquer son fouet[1], etc.; ny Cicéron ne l'a pas gardée dans la pluspart de ses livres, si ce n'est dans ses harangues [une ligne effacée].

Page 53. — [9 lignes effacées]. Ce M. Du Bois a une grande charge en sa femme; elle veut estre de tout. Elle a l'air d'une araignée. Si M. Guogué avoit eu à estre touché de ces choses, il l'auroit esté de celles que je luy ay dites. Si un homme n'a d'abord du goust pour les grandes idées, il ne l'aura jamais. [4 lignes effacées]. Ç'auroit peut-estre esté un Avocat à 5 sols la cause. — M. le P(rince) : « Je ne suis poltron que par jugement[2] » [4 lignes effacées].

Page 54. — [5 lignes effacées]. Il ne sera jamais honneste homme[3], qu'il ne soit plus menteur, frippon, escroc, flatteur, qu'il ne tranche plus des deux costés. Il faut faire cela malgré qu'on en ait. Vous sçavez bien ce qui se passe ! Nous ne sommes que trois dans une chambre, etc. Pour estre honneste homme, il ne faut pas estre intéressé. « Mais je prens plaisir à mentir, à faire des discours de vanité, à aller là, etc.[4] » Tu ne seras jamais qu'un sot si tu ne fais autrement. Une p... ne peut jamais avoir l'air noble, digne et grand. M. Du Bois a de l'invention. Il a appris la musique de luy-mesme dans un livre Italien, et il savoit peu d'Italien. — Monopole[5] : l'a-t-on jamais dit en latin ? *Sur ce que Ménage* dit que nous n'avons point de mots qui viennent du grec, qui n'ayent esté latins auparavant[6]. — Je ne suis pas

1. Cf. *Lettre* 22, à Costar, sur Virgile : « Il me semble qu'il faut aimer les divertissemens de College pour se plaire à ceux de Virgile ». Il critique le « mauvais air » dont Enée aborde la Reine de Carthage ; il voudrait qu'au lieu de tuer Camilla, Virgile lui eût donné une aventure galante (souvenir du Tasse ?) ; il ne supporte pas, enfin, de voir « le petit Jule, avec cette autre marmaille à cheval, prendre la course au signal d'un coup de fouet ». (Insonuitque flagello, *En.*, V, 579). Ici, Méré transforme en meunier le fils d'Egyptos. Cf. « les oreilles d'asne » de Cicéron, traduction pittoresque, p. 117.

2. Par opposition, signalons, dans les *Mémoires* du jeune Brienne (P. Bonnefon, 1919, T. III, p. 170) : [Bussy et le maréchal de Clérembault, beau-frère de l'auteur] « n'étaient guère braves que par raison, non plus que M. de Turenne, qui ne s'est jamais exposé mal à propos aux mousquetades ».

3. Du Bois.

4. Méré suppose un dialogue. Ou est-ce un souvenir ? Quelqu'un (Plassac ? Lui-même ?) a un jour avoué son goût d'éblouir, de parader et s'est attiré le tutoiement rude qui suit ? — Il n'est pas vraisemblable que ce soit l' « escollier » qui reçoive cette leçon ; nulle part Méré ne le tutoie, si parfois il le rudoie.

5. Cf. Fénelon (*Lettre à l'Académie*), ch. III, contre-sens sur Suétone (*Tibère*, 71). Car Tibère s'excuse de mettre en latin un mot étranger.

6. Dans les *Observations* (citées) de Ménage (T. I, 1672) on ne trouve pas d'affirmation si absolue. P. ex. : « ce mot (eucharistie) ayant esté fait du latin, et non pas du grec... » (p. 280). — « Comme d'ἀναλογεῖον les Latins ont fait *analogium*... » ; mais aussi : « dire *homologuer* (au lieu de : emologuer), conformément au grec... » (p. 63). Quant aux *Origines de la Langue française*, l'édition princeps (1650, 4°, Courbé) présente, dans la dédicace à M. Du Puy, Conseiller du Roi, l'idée que, pour établir sûrement ces origines, « il faudroit avoir une parfaite connoissance de la Langue latine, dont elle est venue... ; il faudroit avoir la même connoissance de la Langue grecque, de qui la Latine s'est formée, et de qui nous avons aussi emprunté quelques dictions ». Quant au mot *monopole*, il ne s'y trouve pas. Il est, au contraire, dans l'édition de 1750 (T. II, f° p. 219), mais signé : Cazeneuve, et donné comme d'origine directement grecque. — Pour Ménage : v. p. 66, 90 ?, 117, 119, 120.

du sentiment de Cicéron, qui disoit qu'il (*sic*) refuseroit la sagesse[1], etc. *Sur ce qu'il ne faut pas* dire quelques fois aux autres ce qu'on sçait. — Il ne trouve pas fort contre la nature ce que fit Chimène, mais

Page 55. — contre la bienséance[2]. — Voilà ce qu'il ne faut guère faire que de baailler! Il y eut un Législateur qui fit donner le fouet à un homme qui baailloit, parce que c'estoit une marque d'un fainéant, d'un paresseux[3]. — *De* Cicéron : un homme d'Académie, de collège; des pédanteries de dix livres qu'il a faits, un deshonnoreroit un honneste homme. *De* ses Discours[4] : communs et inutiles. Il faut considérer le lieu, la personne, l'âge, etc. — Guilleragues[5] : un bon enfant. Si j'allois à Lusignan, je serois bien aise de le trouver au *Cheval Blanc*, pour faire bonne chère ; mais en cent ans il ne diroit pas une chose de sens. — Madame de Long(ueville), pédante ? Les pédans sont formalistes, glorieux, ne voyent rien si ce n'est au travers d'un nuage : elle a des yeux de lynx; si on a une estincelle d'esprit, il la frappe. M. de Viv(onne), un petit goinffre. Mlle de Lenclos[6] : elle a bon air, elle se prend bien à ce qu'elle fait, elle joue bien du lut, elle danse bien : elle dit de grands mots, c'est une Allemande auprès de Madame de Longueville. Ces femmes qui ont esté galantes ne deviennent jamais pédantes. — Je dirois à ces médecins : « Je ne me fais saigner, je ne prens médecine, que de compagnie ».

(*A suivre.*) CH.-H. BOUDHORS.

1. Il est possible que *qu'il* représente *qui* (celui qui) : car le principe de Méré (V. p. 67) est de ne prononcer l'*l* que devant *c*, *m* et *q*. Si le disciple en a été instruit, l'erreur est vraisemblable. Car le texte de Cicéron qui nous paraît rappelé par Méré dit : « Cujus (sapientiae) studium qui vituperat, haud sane intelligo quidnam sit quod laudandum putet » (De *Officiis* II, I, 5). Ou encore : « Quaerendi defatigatio turpis est, cum id, quod quaeritur, sit pulcherrimum » (*De Finibus* I, 1).

2. De recevoir Rodrigue chez elle le jour même qu'il a tué don Gormas.

3. Cf. *Aulu-Gelle*, VII, 33 : « Quidam amico apud censores aderat advocatus. Is cum clare nimis et sonore oscitasset, parum abfuit quin plecteretur, et de nota illi inurenda deliberatum est ».

4. Et non : les harangues ?

5. V. p. 69, 128. Est-il question de lui parce qu'il va être, ou est, mis par Louvois à la direction de la *Gazette de France* (1675) ? Plus loin (p. 128), on parlera de l'*Epitre*, dernier ouvrage de Boileau, qui lui est adressée (1674). Même après la brillante carrière de l' « ami intime » de Mme de Maintenon (Sévigné, IV, p. 17), Saint-Simon dira qu'il « n'estoit rien qu'un Gascon, gourmand, plaisant, de beaucoup d'esprit, d'excellente compagnie, qui avait des amis, et qui vivoit à leurs dépens, parce qu'il avoit tout fricassé ».

6. V. p. 60, 67, 69, 95 ; *Lettre* 88, à Mlle de Lenclos ; — 52, à Monsieur ***, et, peut-être, quelques Lettres à Mademoiselle *** ou de *** « Elle a eu un fils de Méré », dit Tallemant.

L'ÉTUDE DE L'OPINION ET DES INFLUENCES D'APRÈS TROIS OUVRAGES RÉCENTS

SERVAIS ETIENNE, *Le Genre romanesque en France depuis l'apparition de la Nouvelle Héloïse jusqu'aux approches de la Révolution*. Paris, Colin, 1922. — A. FEUGÈRE, *Un précurseur de la Révolution : l'Abbé Raynal*. Angoulême, Imprimerie ouvrière, 1922. — Le même, *Bibliographie critique de l'Abbé Raynal*. Même imprimerie. — ALBERT BAYET. *Le Suicide et la Morale*. Paris, Alcan, 1922.

Le livre de M. Servais Etienne est intelligent et souvent pénétrant. L'auteur a fort bien lu, après beaucoup d'autres, les romans de Marivaux, de Prévost, de Diderot, de Rousseau, de Restif et de Laclos. Il les a fort bien compris. Mais il a fait plus que beaucoup d'autres. Il a lu, dit-il, « des centaines » de romans publiés entre 1750 et la Révolution. En fait, il en utilise quelque deux cents (j'entends qu'il les cite expressément). Ainsi il a étudié — ou tenté d'étudier — non pas seulement des romanciers, mais le « genre romanesque ». Il a essayé de suivre ces conflits de goûts et d'idées qui mènent l'opinion littéraire comme l'opinion tout court; de les décrire d'abord exactement, puis de discerner l'influence des hommes de génie ou de talent: Prévost, Richardson, Rousseau. Cette longue et patiente étude lui a permis de préciser des points importants. Il est certain qu'avant la *Nouvelle Héloïse* il y a un roman sentimental et romantique qui est celui de Prévost. Il est certain que, dans sa *Julie*, les intentions de Rousseau ne sont pas romantiques, car la morale qu'il y enseigne est celle qui met les droits de la famille et de la société au-dessus des droits naturels de l'individu. L'excuse de l'individu contraint par la famille et la société et qui se libère, c'est Prévost qui l'enseigne ou l'insinue. Il est certain qu'avant Rousseau il paraît un très grand nombre de romans romanesques ou mélodramatiques ; disons, plus simplement, de romans d'intrigue. C'est, dit M. Etienne, par l'influence de Prévost. Je ne crois pas. Car presque toutes les situations romanesques de Prévost ont été imaginées avant lui. Le roman d'intrigue est la forme naturelle et première du roman. Mais, d'où qu'ils viennent, ces romans sont encore très nombreux après la *Julie*. Malgré soixante-dix éditions en quarante ans, *Julie* est loin d'avoir conquis tous les auteurs. M. Etienne a dit excellemment d'autres choses très justes. Sur Richardson, sur Rousseau, sur Laclos et sur les méchants auteurs, Baculard, Tréogate et les autres, les jugements pénétrants et les justes formules abondent. Pourtant, je ne crois pas que son livre soit vraiment une étude du genre romanesque en France, de 1750 à la Révo-

lution. *Promenades et Méditations* à travers le roman, si l'on veut, — mais non pas histoire du genre.

Quand M. Lebreton publie, sur *le Roman en France au XVIII*e *siècle*, un livre vivant et judicieux où il étudie seulement une douzaine de romanciers, j'accepte son titre. Car on peut croire que pour l'*art* du roman ces douze-là seulement subsistent et valent qu'on les relise. Il suffit de bien les lire et d'en parler avec le talent qui convient. Mais si l'on se propose de donner l'histoire du genre romanesque, les deux cents romans de M. Etienne ne sont qu'un leurre. La raison en est simple. De 1740 à la Révolution on publie ou réédite quelque *deux mille romans*. Sans doute les deux cents romans allégués par M. Servais, et qu'il a lus judicieusement, justifient ses conclusions à lui. Mais où est la preuve que les dix-huit cents autres sont d'accord avec ceux-là ? A-t-il au moins choisi ceux qu'il allègue en prouvant qu'ils ont eu le plus de succès ? Pas le moins du monde. Je pourrais substituer à ces deux cents romans une liste de deux cents autres qui ont eu plus d'éditions ou autant d'éditions. De même, pour discerner l'influence de Rousseau, M. Etienne a lu quelque vingt-cinq jugements portés par les contemporains sur l'*Héloïse*. Or on peut rassembler l'opinion non pas de vingt-cinq lecteurs, mais de deux cent cinquante, qui ont parlé du roman entre 1761 et 1789. Que vaudront les conclusions appuyées sur l'opinion de vingt-cinq lecteurs si elles sont contredites par celles de vingt-cinq, ou cinquante, ou cent autres ?

Peu importerait si la Fortune ou une sorte de génie de divination avait permis à M. Etienne de toucher juste. Mais je ne connais pas d'exemple de cette sorte de génie. En fait, M. Etienne touche la vérité chaque fois que le mouvement d'opinion a été si général qu'il se reflète exactement dans deux cents romans comme dans les deux mille. Et cette vérité est fort importante. Mais elle est constamment nuancée ou contredite par toutes sortes d'autres vérités dont je me réserve de faire la preuve dans une édition de la *Nouvelle Héloïse*. Ne prenons que deux exemples. M. Servais restreint à l'extrême la part d'influence de Rousseau. « On ne le suivit pas » (p. 135), « on ne l'imite pas » (sommaire du ch. VIII, § 2), etc. Et il est très vrai que tout le monde ne l'imite pas, et que les anciens courants romanesques coulent après lui comme avant. Mais ne crée-t-il pas vraiment un courant nouveau, et profond. M. Servais ne l'a pas vu. Il étudie une demi-douzaine de romans qui subissent clairement l'influence de la *Julie*. C'est peu. Mais on en peut citer vingt autres où cette influence est avouée, exclusive, et trente ou quarante autres où elle s'ajoute, manifestement, à celle de Richardson ou Prévost. M. Servais a lu toutes sortes de romans qui sont, après l'*Héloïse*, de purs romans d'intrigue. Je pourrais lui en apporter cinquante autres. Mais peu importe si l'on peut montrer que là où il y avait avant l'*Héloïse* cent romans d'intrigue il n'y en a plus, clairement, après elle, que cinquante. On a goûté, dit M. Etienne, la faute amoureuse de Julie ; on n'a pas compris son

relèvement; et il allègue, comme preuve, deux articles du *Mercure*. Ils ne signifient rien si l'on peut leur opposer cinquante jugements où l'on admire Julie surtout parce qu'elle est une épouse fidèle. Pareillement, pour suivre l'accueil fait au roman, M. Servais étudie d'Alembert, Fréron, le *Mercure*, le *Journal des Savants*, et quelques autres. L'enquête est beaucoup trop courte. Quand on la complète on discerne très nettement que les gens de lettres ont été brutalement, ou avec quelques politesses, ou sans se l'avouer à eux-mêmes, contre Rousseau. Mais son succès a été justement de franchir violemment des barrières de traditions et de préjugés de métier et d'atteindre, au delà, une opinion bourgeoise et moyenne, des lecteurs sans parti pris.

Concluons que ces études d'opinion et d'influence ne comportent pas de demi-mesure. Il faut qu'elles soient complètes, ou, malgré un labeur considérable, elles ne rencontreront qu'une part de la vérité et même déformeront la vérité. La conséquence en est, sans doute, qu'elles ne sont pas possibles partout ni pour tous. En France, il faut à peu près nécessairement résider près des grandes bibliothèques de la Capitale ou les rejoindre aisément et souvent. Mais il faut subir les nécessités du travail, ou en choisir un autre. Concluons aussi que ce scrupule des enquêtes complètes n'impose pas des précisions inutiles et irréalisables. On ne dressera jamais une liste rigoureusement complète des romans publiés en France de 1750 à 1789. Et, si elle était établie, il serait impossible de les découvrir tous et de les lire. Mais sur les deux mille romans dont je parlais, si on en a lu ou parcouru quinze cents ou même douze cents, il est certain que les preuves apportées par les cinq cents ou les huit cents qu'on ignore se répartiraient de telle sorte qu'elles ne changeraient rien d'essentiel à nos conclusions. Pour telle étude de sources, ou d'authenticité, c'est la minutie et la précision presque anatomique de l'enquête qui importent. S'il s'agit de l'influence d'un auteur sur un autre auteur, la même précision est nécessaire. Si l'on veut connaître les courants d'opinions et les influences générales, c'est l'étendue de l'enquête qui permet d'atteindre la vérité. Il suffit de discerner, chemin faisant, les points où il importe de pousser la preuve jusqu'aux précisions indispensables.

Pour étudier l'abbé Raynal M. A. Feugère a suivi, pour une part, les méthodes traditionnelles. Il a raconté sa biographie, avec toute la conscience nécessaire, et longuement. Je ne m'en plains pas. C'est une vie pittoresque et qui fait revivre, avec l'abbé Raynal, une partie du XVIII^e^ siècle. Raynal est un habile homme et un « arriviste », et il n'est pas sans intérêt de savoir comment on « arrivait » dans la littérature entre 1750 et 1800. M. Feugère a étudié *toutes* les œuvres de l'abbé, avec détails. Et je ne m'en plains pas non plus, bien qu'elles n'aient eu, même au XVIII^e^ siècle, et l'*Histoire des Indes* mise à part, qu'un succès médiocre ou moyen. Elles posent très souvent des questions

intéressantes, qui ont, du moins, intéressé vivement les philosophes ou leurs adversaires; ces livres sont un épisode dans une discussion plus ample et ils éclairent la discussion. Mais M. Feugère a fort bien vu que l'abbé Raynal ne serait plus rien s'il n'y avait eu que l'adresse de sa vie, l'*Histoire du Stathoudérat*, celle du *Parlement d'Angleterre*, ou même l'*Histoire des Indes*. Ce qui importe avant tout, c'est le succès de l'*Histoire des Indes* et cette prodigieuse illusion qui l'a fait tenir, pendant cinquante ans, pour un chef-d'œuvre. Le vrai sujet de thèse, le beau sujet, ce n'est plus Raynal, c'est l'erreur de deux générations et les raisons de cette erreur. Peu importe l'esprit ou l'âme de Raynal; c'est l'âme et l'esprit des lecteurs qu'il importe d'expliquer.

L'explication de M. Feugère nous apporte tout l'essentiel. Il a étudié avec toute la méthode désirable les variantes qui transforment successivement les quatre éditions principales de l'*Histoire* (1770-1774-1780-1820). Il a montré le sens et les raisons de ces variantes qui poussent l'*Histoire* vers les idées ou plutôt les polémiques et les enthousiasmes qui plaisent, ou la ramènent, en 1820, vers plus de modération et de bon sens. Il a montré que si le siècle s'était reconnu dans l'*Histoire*, c'est que, pour une part, le siècle y avait collaboré. Les thèmes de l'*Histoire* sont les thèmes dont chacun ou dont la plupart s'engouent. Plus précisément l'*Histoire* est faite de pièces et de morceaux. En les choisissant, Raynal n'a pas fait preuve d'esprit critique, mais il a montré qu'il était adroit; il a su trouver et coudre ceux qui étaient à la mode. Et, plus précisément encore, il faut entendre dans l'*Histoire* non pas les morceaux de bravoure du seul Raynal, mais les voix de tout un chœur de collaborateurs. M. Feugère a notamment prouvé avec une grande précision ce qu'on ne savait que confusément; il a montré quels étaient les parties de l'*Histoire* certainement rédigées par Diderot. Enfin, en expliquant le succès, M. Feugère l'a prouvé de la seule façon qui convienne; il a recherché et étudié les jugements des contemporains sur l'*Histoire des Indes*. Il a établi avec beaucoup de soin une *Bibliographie critique* des Œuvres qui décrit, jusqu'en 1820, quelque trente-six éditions de la seule *Histoire*.

L'étude était malaisée, plus difficile à beaucoup près qu'une biographie de Raynal ou une analyse de sa doctrine. Il ne s'agit plus de connaître intelligemment un homme médiocre et une œuvre superficielle. Il faut connaître tout un siècle. Et M. Feugère ne le connaît pas toujours parfaitement. Sur bien des points on pourrait, sinon contredire, tout au moins nuancer ce qu'il nous dit du « temps » de Raynal et de ses contemporains. Sur le goût de l'exotisme, sur la question de l'esclavage, sur les doctrines des physiocrates M. Feugère ne se trompe pas; il est guidé par les bons livres de M. Chinard, de M. Weulersse et d'autres. Mais ses généralisations sont parfois moins sûres. Raynal est-il seul à aimer ou discuter les sagesses des Chinois ou de la Constitution anglaise, comme le croit M. Feugère? En réalité ce sont, au XVIII^e^ siècle, deux sujets de polémiques à la mode. Dès 1750 il y a les

partisans et les adversaires de la constitution d'Angleterre, les partisans et les adversaires de la sagesse et de la vertu chinoises. M. Hauser a montré à M. Feugère qu'il n'était pas toujours très précisément informé de ce qui concerne l'histoire des idées économiques et celle des doctrines coloniales entre 1740 et la Révolution. L'étude des jugements portés sur l'œuvre de Raynal est assez incomplète ; et sans doute on n'est jamais complet dans ces recherches, et il importe peu de l'être. Mais on pourrait assurément accroître d'un bon tiers la liste des admirateurs et des adversaires ; et cela peut sinon changer tout au moins varier l'aspect de la bataille et du triomphe. La *Bibliographie critique*, elle non plus, n'est pas complète. A la Bibliothèque nationale, au British Museum, à la bibliothèque d'Amiens, à celle d'Évreux, etc., M. Feugère aurait trouvé d'autres éditions. Il tranche avec trop de décision, et sans signaler des documents intéressants, la question de certains ouvrages attribués à l'abbé Raynal, notamment celle des *Mémoires de M^lle^ Ninon de Lenclos*, etc.

Mais c'est l'honneur de M. Feugère de s'être exposé à ces critiques. Il a le mérite d'avoir renoncé à cette sorte de thèse qui prend un écrivain de second ou quatrième ordre, s'enferme dans une biographie peu complexe, dans une œuvre sans portée, nous raconte une vie médiocre, nous analyse les qualités et les défauts littéraires de l'œuvre, s'essaie à nous convaincre qu'on n'en a pas vu toutes les qualités et, finalement, n'assure pas à l'auteur un lecteur de plus. Après avoir lu M. Feugère on ne relira pas non plus l'*Histoire des Indes*, si l'on n'est pas un érudit, mais on connaîtra mieux le XVIII^e^ siècle. Peu importe Raynal, si l'on veut : son siècle importe.

Je n'aurais même vu aucun inconvénient, pour ma part, à ce que M. Feugère reniât délibérément toutes les traditions des thèses sur les écrivains secondaires. Il aurait pu abréger la biographie de Raynal, ne dire que l'essentiel de tout ce qui n'est pas l'*Histoire des Indes* et nous donner, au lieu de l'histoire d'un homme, l'histoire d'un livre, puisque seul ce livre compte.

Bien que j'étudie surtout dans cet article la question de méthode, il serait injuste de ne rien dire des qualités littéraires du livre de M. Feugère. C'est très suffisamment impartial. M. Feugère n'aime évidemment pas du tout les idées de Raynal et de ses admirateurs. C'est amplement son droit. Peut-être en abuse-t-il un peu parfois. J'ai la faiblesse de ne pas trouver que les prélats étaient « éclairés », parce qu'ils trouvaient excessif de condamner légalement à mort les écrivains « impies » et demandaient seulement des amendes et « l'humiliation ». Ils étaient plus pratiques et n'en étaient pas moins intolérants. De même M. Feugère traite fort dédaigneusement un des collaborateurs de Raynal, Deleyre. C'était un homme tout à fait intelligent ; il suffit de lire un ouvrage qui est certainement de lui et que M. Feugère ne cite pas, une étude sur les *Pensées sur l'interprétation de la nature*, de Diderot, qui est la plus pénétrante que je con-

naisse. Mais tout cela n'est que vétilles. M. Feugère a parlé de ce déclamateur à la fois pompeux et habile comme il convenait : avec clarté, avec aisance, avec élégance, avec esprit. Il a su envelopper et entraîner une bonne érudition dans une bonne narration.

Le livre de M. A. Bayet sur *le Suicide et la Morale* intéresse évidemment surtout les sociologues et les philosophes, et c'est à eux, non à moi, à le juger. Mais il convient pourtant d'en parler dans cette Revue. Tout d'abord c'est, je crois, le premier livre de sociologie qui utilise aussi largement et aussi méthodiquement les documents fournis par la littérature. L'ouvrage est l'étude d'une opinion morale. Les preuves de cette opinion sont, très souvent, difficilement accessibles. Les faits ne peuvent être connus qu'imparfaitement ou point du tout. Il n'y a pas, jusqu'au XIX^e^ siècle, de statistique des suicides. Les documents juridiques, justice d'Église ou justice civile, surtout utilisés avant M. Bayet, sont une expression très infidèle souvent de l'opinion et toujours très incomplète. Les moralistes, philosophes, romanciers, dramaturges parlent au contraire très souvent du suicide. Leur opinion, en principe, n'engage qu'eux; mais elle peut refléter l'opinion de tout le monde, à condition que l'enquête soit très vaste, à condition qu'elle soit complète, au sens où j'ai entendu le mot.

Et c'est ce que M. Bayet a bien compris. Je parlais tout à l'heure de quinze cents romans à lire ou parcourir. C'est sans doute une tâche qui est rude. Mais M. Bayet a lu bien plus. Son livre témoigne d'un labeur prodigieux. Je ne crois pas qu'il existe au monde une étude d'opinion qui s'appuie sur le dépouillement de plus nombreux documents. Textes bibliques ou évangéliques, philosophes païens ou pères de l'Eglise, recueils de conciles ou de chartes, codes et coutumes, poètes, dramaturges, romanciers, critiques, historiens, exégètes, M. Bayet a tout lu de ceux qui, à travers vingt siècles, pouvaient lui parler du suicide. Ou plutôt il n'a pas tout lu, tâche absurde et démesurée, mais il a lu tout ce qui était nécessaire, des milliers de volumes, choisis où il fallait. Lecture, sans plus, ou dépouillement rapide, quand il suffit. Examen minutieux au contraire, et discussion serrée quand il faut préciser la preuve, élucider un point contesté.

Les résultats sont surprenants. Des théologiens ont parlé de l'opinion de l'Eglise sur le suicide ; des juristes ont étudié les sanctions juridiques du suicide. Il semble que, dans leur domaine, relativement limité, ils auraient dû voir clair et pour le moins connaître les faits. Or, à mesure que l'enquête de M. Bayet s'avance, de tout ce qu'ont dit les théologiens, les juristes et les sociologues, les antiques et les modernes, les naïfs et les subtils, les passionnés et les impartiaux, il ne reste que ruines et décombres, erreur et aveuglement. Tous, en fait, ont suivi non la vérité, mais leur système. Et tous ont donné des preuves de leur système, et assez nombreuses souvent pour qu'on les ait crus ou qu'on ait été tenté de les croire. C'est que les opinions

sur un sujet donné, quand il intéresse le plus grand nombre, sont presque toujours complexes ou même contradictoires. *On peut tout prouver par des preuves nombreuses.* Il ne faut donc pas seulement connaître des documents, mais la grande majorité des documents. C'est le scrupule qu'a eu M. Bayet. Ainsi il a rencontré non pas une vérité, mais toutes ces vérités d'opinion qui généralement se dissocient, s'opposent, se fondent ou se combattent et s'éliminent. Ainsi il a pu discerner l'histoire vraie de leurs luttes, les époques de leur naissance, de leur antagonisme, de leur triomphe, de leur déclin. Il a retrouvé la vie même et la vérité de la vie.

Evidemment il ne suffit pas de mettre dix ans, ou vingt, ou cinquante à lire mille ou dix mille volumes. Il y faut d'autres vertus. Un vif esprit d'invention d'abord ; car il ne faut pas lire les volumes au hasard ; il faut les trouver et choisir. Un esprit critique ingénieux et pénétrant ; car, de temps à autre, à côté des problèmes qui se résolvent par le nombre des documents, il y en a toujours qui demandent un examen minutieux ; M. Bayet en a rencontré souvent qui n'étaient pas simples, et qu'il a élucidés avec une méthode magistrale. Enfin et surtout, il y faut de la clarté d'esprit et une grande puissance d'organisation. Il est difficile de ne pas plier sous la masse des documents ou, pour le moins, de n'y pas noyer le lecteur. M. Bayet a une clarté d'esprit souveraine. Il n'a pas cherché cette élégance commode et cette aisance facile que trouvent, si aisément, ceux qui accommodent la vérité à leur « art » et non pas l'art à la vérité. Et pourtant il y a dispensé une lumière éclatante, et la vérité, qui n'est jamais sa vérité, y marche d'un pas si sûr que ce voyage dans l'immense confusion du passé n'est plus qu'une promenade vers des horizons toujours limpides. Je ne veux pas juger la valeur philosophique du livre. Mais c'est une grande œuvre d'histoire et une œuvre d'art, j'entends de l'art qui convient à l'histoire. C'est le livre d'un maître.

DANIEL MORNET.

COMPTES RENDUS

FERDINAND BRUNOT, doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. — **La Pensée et la Langue**, *méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris, Masson, 1922, grand in-8°, de XXXVI-956 p. Prix : 50 fr.

Ce livre sera passionnément discuté ; il l'est déjà. L'aspect sous lequel M. Brunot envisage et présente les faits du langage dérange trop d'habitudes invétérées et de routines commodes pour ne pas exciter les défiances, irriter les partis pris traditionnels, et, — ce qui est pis, — engager à l'attitude facile de l'incompréhension. Ce qu'on ne lui refusera guère, c'est le mérite de la nouveauté. Assurément M. Brunot a utilisé les travaux de ses devanciers et mis à profit pour sa vaste synthèse les études particulières entreprises avant lui ; c'est là le droit et le devoir de tout savant. Encore faut-il observer que, parmi la prodigieuse foison d'exemples qu'il a colligés, l'immense majorité provient de son observation personnelle et non d'ouvrages de seconde main ; les lectures entreprises en vue de sa grande *Histoire de la Langue française*, les faits enregistrés directement pour enrichir et renouveler le cours qu'il professe à l'Ecole de Sèvres lui ont fourni incomparablement plus de matière que toutes les grammaires où ses prédécesseurs avaient déversé le produit de leurs dépouillements. De même, en ce qui concerne le plan général et les tendances de l'ouvrage, M. Brunot se trouve engagé dans le même courant d'idées que plusieurs linguistes de très haute valeur qui ont publié d'importants ouvrages durant la période même où il poursuivait ses recherches. Il a lui-même proclamé la similitude de vues qui les rapprochait et il pouvait le faire sans rien sacrifier de son originalité propre : il serait aussi injuste d'isoler M. Brunot de M. Meillet et de M. Bally que de faire de lui un disciple de ces deux éminents collègues. Plusieurs savants, non point constitués en groupe effectif, mais obéissant séparément à des impulsions intellectuelles très semblables, ont, dans ces dernières années, considéré les faits du langage sous un aspect nouveau et suivant des méthodes jusqu'ici inconnues : cette concomitance est assez habituelle dans le domaine des idées ; elle n'ôte rien à la personnalité de chacun d'eux : une lecture comparée de leurs ouvrages pourra montrer comment ils se complètent et se renforcent mutuellement ; elle ne prouvera pas moins clairement combien chacun, parmi tant de tendances communes et parfois de constatations identiques, est resté lui-même et a su conserver, dans son domaine propre, sa physionomie particulière.

En quoi consiste cette nouveauté, qui donne, même aux yeux d'adversaires déclarés de ses tendances et de ses méthodes, un prix singulier à l'ouvrage de M. Brunot ? Elle est à la fois assez aisée à saisir dans son principe, assez délicate à suivre dans ses applications pour tous ceux — et ils sont nombreux parmi les littérateurs mêmes — qui ont toujours considéré la grammaire comme un recueil empirique et sans cohérence de prescriptions capricieuses, mais nécessaires, une sorte de Code de la Route dont la stricte observation assure aux écrivains et aux honnêtes gens un casier judiciaire vierge et une réputation flatteuse auprès des puristes. Tous ceux qui participent de cet état d'esprit, dont mon vénéré maître E. Faguet fut hier, dont M. Abel Hermant est aujourd'hui le

plus éminent représentant, tous ceux-là, c'est-à-dire la grande majorité du public lettré, envisageront bien en théorie la légitimité d'une conception nouvelle comme celle de M. Brunot ; mais ils seront certainement déconcertés ou même révoltés quand ils devront passer à l'application de détail, tant celle-ci s'éloignera de ce qu'ils ont toujours pratiqué et révéré.

La méthode de M. Brunot se trouve résumée en une ligne qui se détache en caractères gras, à la page xx de son Introduction : il s'agit de dresser « des méthodes de langage où les faits ne soient plus rangés d'après l'ordre des signes, mais d'après l'ordre des idées ». Et cela paraît d'abord tout simple, et si légitime, et si facilement acceptable ! Ce l'est pourtant si peu, et cela entraîne tant de difficultés de détail et une rupture si absolue avec des habitudes invétérées, que M. Brunot lui-même n'est parvenu que fort tard dans sa laborieuse carrière à donner à cette méthode nouvelle une réalisation pleinement satisfaisante. La *Grammaire historique* qu'il publia dès sa sortie de l'Ecole normale suit, dans ses grandes lignes, l'ordre traditionnel et ne s'en écarte, dans le détail, que pour rectifier certaines notions manifestement erronées, ouvrant ainsi, par de petites fenêtres ingénieusement percées, des perspectives qui s'élargiront plus tard avec une ampleur singulière, mais qui, à cette date, restent fort limitées. Il en va de même pour la grande *Histoire de la Langue française*, imposant monument encore inachevé, dont la nouveauté réside dans les tendances internes, non dans l'architecture qui demeure traditionnelle. Mais, dès 1903, l'intérêt scientifique et pédagogique d'un ordre nouveau dans l'étude des faits grammaticaux apparaissait à l'éminent philologue et, durant les cinq années qui suivirent, il élaborait d'une part une critique profonde et serrée des méthodes grammaticales usuelles (*l'Enseignement de la Langue française*) et un premier et très original essai d'adaptation à l'enseignement élémentaire des théories nouvelles (*Méthode Brunot-Bony*). Pour diverses raisons, dont la principale réside dans le but essentiellement pratique et primaire de ce dernier ouvrage, la *pars construens* ne pouvait atteindre à la même ampleur que la *pars destruens* ; sa destination pédagogique l'exposait, d'autre part, à des critiques très vives et qui pouvaient sembler justifiées à ceux qui envisagent avec une terreur quasi religieuse toute réforme radicale portant sur les principes mêmes de l'enseignement. Enrichi, fortifié, mis au point par une longue expérience entreprise à l'Ecole normale de Sèvres, l'ouvrage de 1922 se présente aux lettrés comme une invitation à considérer sous un nouvel aspect les faits du langage, aux maîtres comme un exposé strictement scientifique qui doit les engager à vérifier la valeur de leurs méthodes, à les modifier dans le sens que sa lecture leur aura inspiré, mais sans prétendre leur en imposer une toute faite et *ne varietur*. Ainsi se trouvent désarmées une grande partie des critiques qui avaient accueilli les ouvrages précédents de M. Brunot. De fait, — et j'ai pu le constater personnellement, — beaucoup des sceptiques de 1903 et de 1908 cessent d'abriter derrière des considérations extrinsèques leur répugnance à adopter ou même à examiner les idées nouvelles. On reconnaît unanimement que *La Pensée et la Langue* est un livre que l'on peut discuter, mais qu'il n'est pas permis d'ignorer et dont on est obligé de tenir compte dans la pratique.

Or, dès qu'on se montre disposé à faire intervenir quelques-uns seulement des points de vue nouveaux pour modifier certaines positions de la grammaire traditionnelle, devenues indéfendables, on est vite entraîné sur la pente d'une revision et d'une refonte totales ; car la nouveauté n'est pas dans telle ou telle partie plus ingénieusement ou plus clairement présentée : elle est dans les fondations mêmes et dans la structure générale de l'édifice. — Supposez que, pendant de longues années, les traités de physique aient successivement décrit les différents appareils en usage dans les laboratoires, en les classant suivant les matériaux dont ils étaient formés et la complication plus ou moins grande de leur construction ; supposez que d'autres savants aient

écrit des livres relatant, siècle par siècle, les découvertes et les progrès réalisés dans les sciences physiques ; vous imaginerez sans peine la surprise qui eût accueilli la première tentative de classement reposant sur l'essence même des phénomènes, établissant les grandes divisions actuelles : pesanteur, hydrostatique, chaleur, optique, acoustique, électricité. On eût assurément crié au désordre, parce qu'il s'agissait d'un ordre nouveau ; la coexistence ou la similitude de tels phénomènes dans telles expériences eût fait taxer d'arbitraire, illogique et incommode une division qui nous paraît si nécessaire et si conforme à la nature des choses. Telle est à peu près — *mutatis mutandis* — la situation où se trouve la grammaire à la fois psychologique et logique de M. Brunot en présence des grammaires traditionnelles, qui ne sont ni psychologiques, ni logiques, et des grammaires historiques, dont le rôle est légitime et nécessaire, mais qui ne visent point au même but. On conçoit qu'elle suscite des étonnements, des méfiances et des résistances.

Pourtant, si l'on veut bien s'abstraire de tout préjugé grammatical, oublier les divisions consacrées et les antiques nomenclatures, ne point considérer les dix fameuses parties du discours comme des catégories essentielles du langage mais comme un étiquetage imparfait et provisoire, préférer à l'arbitraire dogmatique des grammairiens l'analyse scientifique des faits passés en usage ; si l'on se fait, en un mot, un esprit neuf et ouvert d'apprenti philologue, et non plus une âme fielleuse de pédant imposant son *credo quia absurdum* comme le sergent instructeur impose le mot-à-mot de la théorie, on ne pourra manquer d'être saisi par ce que le plan de l'ouvrage offre de simple, de lumineux et de foncièrement solide. Il repose tout simplement sur la triple notion de concept, de jugement et de raisonnement ; et, du moment que l'on part de la pensée et non de la forme, nulle division ne pouvait être plus satisfaisante : des cadres aristotéliques n'ont rien perdu de leur valeur pour avoir été révélés à M. Jourdain par son maître de philosophie et, quand on arrive aux subdivisions, les notions de cause, de conséquence, de temps, puis de contemporanéité, de postériorité, d'antériorité sont autrement solides que des appellations comme celles du *pronom* qui ne remplace aucun nom, ou du *mode conditionnel* qui, une fois sur deux, est un temps. A ceux qui craindraient que cet appareil logique ne nous ramenât à l'idéologie grammaticale du XVIIIe siècle et à ses vaines constructions *a priori*, on fera observer sans peine qu'il n'y a point là un système prétendant faire entrer bon gré mal gré les faits dans une ordonnance préconçue, mais une chaîne de points d'observation judicieusement établis, d'où l'on découvre, sous des aspects nouveaux et plus exacts, les phénomènes qu'une observation dénuée d'esprit scientifique et une classification tout artificielle avaient fâcheusement déformés. A l'intérieur de cette logique, fondée elle-même sur la constatation des habitudes nécessaires et foncières de la pensée humaine, se meut aisément une analyse psychologique souple, subtile, sensible qui, bien loin d'imposer à la réalité des formes géométriques rigides et coupantes comme les emporte-pièce de la vieille grammaire dogmatique, en épouse fidèlement tous les contours. Et, comme cette réalité est elle-même infiniment complexe, mouvante, changeante et inépuisable, chaque chapitre, si riche de faits nouveaux et d'aperçus inédits qu'il puisse être, n'est jamais complet, achevé et fermé comme un théorème ; il appelle toujours des recherches ultérieures et, à côté de révélations qui surprennent à la fois par leur nouveauté et leur caractère d'évidence, il contient une invitation à compléter, à élargir, à nuancer les remarques déjà rassemblées : c'est là le propre des sciences d'observation. Ceux qui ont jusqu'ici envisagé la grammaire comme un catéchisme devront en prendre leur parti : Pasteur, qui révérait infiniment le catéchisme dans le domaine religieux, n'admettait point qu'il en pût exister un dans le domaine scientifique ; M. Brunot ne saurait invoquer, pour justifier l'esprit général de son livre, une autorité plus haute ni plus actuelle.

Est-ce à dire que, dans l'exécution, telle façon de présenter les faits ne soit

pas de nature à nous surprendre, telle interprétation ne puisse être discutée, tel morcellement réduit à l'unité, ou du moins fortement simplifié ? Quelle œuvre humaine, surtout quand elle présente un tel caractère de nouveauté, pourrait se flatter d'échapper à toute critique de détail ? Encore faut-il, avant de condamner, s'efforcer d'imaginer quel procédé d'exposition serait avantageusement substitué à celui qui paraît défectueux ou choquant, et comparer aussi les inconvénients constatés avec ceux des anciennes grammaires. On est assurément surpris de voir traiter en deux endroits fort éloignés l'un de l'autre (p. 102, 103 et pp. 589-592) deux questions très analogues (prononciation de l's du pluriel et de l'*e* du féminin) qui, dans un ouvrage de disposition classique, se trouveraient vraisemblablement rapprochées et classées toutes deux dans un chapitre de phonétique précédant la morphologie et la syntaxe. Mais ici, partant de la pensée et non des instruments d'expression, l'auteur devait étudier dès le début la manière de rendre la notion de sexe et celle de pluralité ; pour cette dernière, l'adjonction de l'*s* applicable aux noms comme aux adjectifs, se trouve indiquée, analysée et réduite, par l'étude de la prononciation, à sa juste valeur, dès les chapitres qui concernent les *êtres* (expression des concepts) ; l'*e* muet, au contraire, étant un procédé de féminisation, sinon exceptionnel, du moins fortement concurrencé quand il s'agit des noms, mais qui constitue au contraire la règle en ce qui concerne les adjectifs, c'est à propos de ceux-ci, chez qui le procédé prend d'ailleurs son origine, qu'il est normalement examiné ; ce sera donc au chapitre des *caractérisations* (expression des jugements) qu'il trouve sa place naturelle. Ici et là, on pourra aussi se demander si l'émiettement adopté était parfaitement indispensable, si une plus grande condensation n'était pas possible : et il est probable que, sur certains points, M. Brunot, ses disciples ou ses successeurs réussiront à regrouper certains faits aujourd'hui dispersés, et à leur ôter cet aspect de papillotement parfois déconcertant. Mais cette dispersion, c'est surtout par rapport à l'ancienne nomenclature qu'elle nous frappe. Nous sommes choqués de voir reparaître en vingt chapitres différents l'outil grammatical qui, sous la dénomination de pronom, d'adverbe ou de préposition, était étudié à part et une fois pour toutes dans les anciennes grammaires. Mais ayons soin de noter les deux points suivants : 1° pour respecter cette séduisante apparence d'unité, la grammaire traditionnelle se résignait d'abord à enseigner des choses inexactes, ensuite à laisser délibérément de côté tout ce qui concerne les rapports entre la forme et la pensée, c'est-à-dire, nous le voyons bien aujourd'hui, la partie la plus féconde et la plus vivante des études grammaticales; 2° cette unité même, elle n'arrivait pas malgré tout à la maintenir; si résolu qu'on soit à édifier des barricades entre les différentes « parties du discours » comment, après avoir parlé du nom dans un chapitre spécial, omettre l'existence de locutions verbales, adverbiales, conjonctives ou prépositives dans la composition desquelles le nom entre souvent ? Comment ne pas étudier les adjectifs pris substantivement, les pronoms indéfinis d'origine nominale ou en concurrence avec des noms de sens analogue ? En un mot, comment ne pas reparler du nom dans tous les autres chapitres successifs de la grammaire ? Avant de condamner une dispersion quelque peu déconcertante, mais féconde et sans doute nécessaire, il convient de ne pas refuser de voir, là où elle est, la dispersion traditionnelle, mais stérile.

Je voudrais au moins signaler deux traits qui n'ont pas manqué de frapper les lecteurs, même superficiels, du nouvel ouvrage : le double parti pris de renoncer à faire intervenir le latin dans l'explication des phénomènes de langage appartenant à la langue française, et de faire sans cesse appel à des observations tirées de la langue courante, même familière et populaire ; M. Brunot considère le français, depuis les *Serments de Strasbourg* jusqu'à l'argot des tranchées, comme l'instrument de plus en plus indépendant d'une pensée de plus en plus indépendante, et dont l'évolution s'éloigne de plus en plus de ses

premières origines, bien loin qu'elle y puisse trouver son explication. Position peu sympathique aux partisans absolus du latin indispensable, nullement gênante au demeurant pour ceux qui jugent seulement le latin utile. Pour qui veut bien faire abstraction de toute arrière-pensée politique — car la politique se mêle aujourd'hui à ces questions — de toute considération de personnes ou de partis, le fait seul que ce livre ait pu être écrit tel qu'il a été écrit tranche la question : le français peut être appris, et bien appris, par le français. Si l'on y joint les constatations et comparaisons que certains ont pu faire entre les épreuves françaises des agrégations et autres concours masculins et féminins, la démonstration deviendra plus probante encore. Ce ne sera pas la moindre utilité du livre de M. Brunot que d'avoir engagé et moralement obligé tous les maîtres consciencieux à contrôler la valeur de leurs méthodes grammaticales. L'influence pédagogique de l'ouvrage sera au moins aussi importante que son intérêt scientifique. Ce n'est point sous cet aspect qu'il convient de l'examiner particulièrement ici ; je ne puis pourtant me dispenser de constater que, si l'adaptation de la théorie nouvelle à la pédagogie pratique est fort délicate, elle est parfaitement possible et s'avère aussi féconde que captivante pour les élèves ; mon modeste témoignage se joindra, sur ce point, à ceux de mes collègues Frey, Yvon, etc. ; Mlle Guénot, en traçant un plan de réalisation applicable, année par année, au régime d'études actuel de l'Enseignement féminin[1], M. Mossé, en étudiant l'adaptation de la méthode à l'enseignement des langues vivantes[2], ont efficacement prouvé — comme on prouve le mouvement en marchant — que l'introduction d'une psychologie intelligente dans l'enseignement grammatical n'était pas une simple utopie.

Malgré la longueur de ce compte rendu, je n'ai pas même abordé l'analyse détaillée de l'ouvrage ni effectué ce travail aisé qui consiste à résumer une copieuse table des matières ; je n'ai pas non plus — d'autres l'ont fait, d'autres le feront encore — essayé de disséquer un chapitre pris comme spécimen, ni même composé l'habituel bouquet de menues erreurs ou de fautes d'impression[3]. Qu'on m'en excuse : j'ai seulement essayé — et la tâche était déjà lourde — de dégager l'esprit d'un livre qui marque assurément une date dans l'histoire de la philologie française : je serais fort heureux si j'avais pu contribuer à le faire lire par quelques fervents de l'histoire littéraire, que les questions grammaticales ont jusqu'ici rebutés ; ceux qui l'auront lu seront amenés à le méditer, à le discuter, à le compléter ou à le contredire ; de toute manière la philologie et les lettres françaises en tireront profit.

F. Gaiffe.

1. *Revue de l'Enseignement secon daire des Jeunes Filles*, 15 septembre-15 octobre 1922.

2. *Les Langues Modernes*, octobre 1922.

3. Je note seulement quelques lapsus non relevés dans l'erratum : p. 371, les caractères en égyptienne semblent placés à tort dans l'un des exemples : *entouré d'eau de tous côtés*; on doit lire sans doute *entouré d'eau de tous côtés* ; p. 593 ; adjectifs *sous* forme féminine ; il faut évidemment lire : *sans* forme féminine. Il y a aussi quelque embarras dans la rédaction de certaines formules : p. 87, le paragraphe sur les *personnifications*, où il est question du nom « héréditairement féminin » de certains fleuves, pourrait faire croire que *Garumna* et *Liger* sont féminins en latin, ce qui est inexact ; p. 477, l'assimilation est quelque peu forcée entre les verbes *luire*, *coudre* et *extraire* ; la difficulté de leur trouver un parfait n'est pas identique dans les trois cas : celui de *coudre* est peu usité, mais non entièrement hors d'usage et la forme *je cousis* viendra assez naturellement aux lèvres d'un enfant ; celui de *luire* ne figure guère que dans les grammaires ; celui d'*extraire* est depuis bien longtemps disparu de la langue.

G. Michaut, professeur à la Sorbonne. **La Jeunesse de Molière.** Librairie Hachette, 1922, 1 vol. in-8°, 255 pages.

« Ceux qui après avoir peint ajoutent encore font un tableau au lieu d'un portrait. » Ces lignes d'un auteur que M. Michaut connaît bien pourraient servir d'épigraphe à son livre sur la Jeunesse de Molière. Il a essayé de faire ou de refaire le vrai portrait de Molière, et de supprimer le tableau, les fausses couleurs que les critiques ont ajoutées depuis tant d'années à la vérité. Or la vie de Molière est si intimement liée à son œuvre qu'un livre comme celui-ci, qui détruit tant de légendes, a un intérêt qu'il n'est pas besoin de souligner. C'est de beaucoup le meilleur qui ait paru depuis l'ouvrage de notre excellent collègue, M. Rigal, auquel il rend d'ailleurs justice, p. 223.

Quel en est donc le point de départ et la méthode ? La biographie de Molière, que nous aimerions tant connaître, nous est très mal connue. La *Vie* écrite par Grimarest a été condamnée sans appel par Boileau. On peut le regretter, mais c'est un fait. Reste donc à peu près uniquement la maigre notice des éditeurs de 1682, qui ne peut satisfaire notre curiosité. Pour compléter cette notice une légion d'érudits s'est mise à l'œuvre un peu tard, mais activement, elle a dépouillé les papiers de famille de Molière dans les archives parisiennes, épluché les registres paroissiaux et municipaux de la province pour reconstituer pas à pas l'itinéraire de sa jeunesse, les longues randonnées avant le retour triomphal à Paris. Les documents sont là ; si la moisson de Soulié a été abondante, on ne fait plus que glaner après lui, les trouvailles sont de plus en plus rares et suspectes. Les documents sont là ; reste à les interpréter après tant de critiques, et c'est à cette interprétation que M. Michaut a appliqué une rare sagacité. De l'érudition il dégage les faits essentiels et il décrit successivement la famille de Molière, ses études, ses années d'apprentissage en province, ses premières œuvres avec un ordre, un naturel, une clarté qui séduisent et bientôt entraînent la confiance. Ses assertions sont le bon sens et la logique mêmes ; elles sont ou paraissent si simples qu'on s'étonne après coup de ne pas les avoir trouvées soi-même ; c'est peut-être la marque de leur force et de leur originalité.

Il ne peut être question ici d'entrer dans le détail de discussions extrêmement minutieuses et serrées ; il suffira d'en donner une idée et de relever, entre beaucoup d'autres, quelques résultats. Nous a-t-on assez parlé depuis Soulié de la maison de campagne où le grand-père de Molière recevait ses petits-enfants, maison vraiment bien montée, munie de jouets, de boules, et d'un assortiment de verges pour les polissons? Le détail a paru si joli qu'il a été recueilli même par des écrivains qui n'ont jamais péché par excès de candeur, par Sainte-Beuve et par M. Anatole France. Mais, observe M. Michaut, dans la langue du dix-septième siècle, le terme de verges désigne des tringles de rideau : quoi d'étonnant si un tapissier a recueilli à la campagne son fonds de magasin? Du coup le joli « Chardin », le tableau s'évanouit, mais pour faire place à d'autres. Comme la mère de Molière est morte jeune, et que sur elle on ne sait à peu près rien, on l'a parée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit ; on l'a douée de goûts littéraires et d'une santé déplorable qu'elle aurait transmis à son fils, lequel était pourtant, un texte formel le dit, « d'une très bonne constitution » et en eut bon besoin. En revanche, le père de Molière, que l'on connaît par beaucoup d'actes, a été honni. On a voulu mal de mort à cet honorable tapissier de n'avoir pas encouragé la vocation de son fils. On s'est emparé de ces actes et de ces règlements de comptes pour insinuer qu'il aurait fait signer à son fils des engagements usuraires, tout comme Harpagon dont il serait le modèle. Qui dit cela? L'aimable, le délicat Larroumet, tout comme un autre fin lettré, J.-J. Weiss nous montre le génie de Molière brûlé des plus mauvaises passions et lui prête un inceste pour le grandir. La vérité n'est pas si noire. Moins graves mais aussi peu fondés sont les rapprochements connus, Molière

écrivant pour Armande les vers de Madame Pernelle à Elmire afin de la ramener à la simplicité ; la belle-mère de Molière, Catherine Fleuret, inspirant la marâtre ou la Béline du *Malade imaginaire*, et tant d'autres romans de la critique ou de la portière. En réalité, Molière n'a pas trouvé grand'chose dans ses relations de famille, du moins dans le sens où on l'entendait. Et la seule personnalité de son théâtre, c'est peut-être le portrait physique de sa femme qu'il aimait.

L'enquête de M. Michaut n'est pas moins curieuse sur les maîtres de Molière, sur ses études à Louis-le-Grand, ses relations (?) avec Gassendi ; il démontre que les dates même où il a reçu l'enseignement des Jésuites, puis de Gassendi, on le suppose, sont mal déterminées et que les faits précis manquent. Pour nous dédommager, une trouvaille. A force de raisonner sur la traduction de Lucrèce par Molière, on a fini par la nier. Ecoutons Brunetière, on croit l'entendre : « Peut-être me demanderez-vous ce que je fais de la traduction de Lucrèce que l'on continue d'attribuer à Molière. C'est bien simple, je la supprime... » Doucement, par cinq témoignages positifs, M. Michaut la rétablit. Viennent maintenant les débuts à l'Illustre Théâtre à Paris, les longs voyages à travers la province où Molière aurait été si malheureux, abreuvé de tant d'outrages, où il aurait trouvé notamment dans le Prince de Conti le modèle de son don Juan. M. Michaut fait justice de ces exagérations ou imaginations. Est-ce qu'aujourd'hui même « les tournées » en province sont toujours gaies ? Est-ce que Molière n'avait pas la jeunesse et l'amour de son métier. Est-ce que sa vie, telle que la dépeint d'Assoucy, respire la mélancolie ? Ajoutons un détail. Ceux qui veulent absolument voir dans le prince de Conti le modèle du séduisant don Juan, ne l'ont donc jamais regardé par derrière ? Mais voici enfin les premières œuvres, les farces (un peu trop rapidement traitées), et les deux premières comédies. L'érudition n'est qu'un travail d'approche, dit M. Michaut. Un autre est tenté de dire : « C'est au pied du mur qu'on reconnaît le maçon » et aussi l'architecte, l'homme de goût, et celui-là n'a pas de meilleur moyen, pour montrer son goût, que la vieille analyse littéraire. Dirai-je que les analyses qu'on nous donne de l'*Etourdi* et du *Dépit amoureux* sont aussi précises que charmantes, un peu trop spirituelles peut-être, mais que cet excès est donc joli, p. 252, et quel plaisir de les lire ! Le livre finit avec le retour de Molière à Paris. Dans le suivant, M. Michaut espère démontrer, contre Rœderer, que les *Précieuses* ont été jouées en province et il abordera les grandes œuvres.

J'ai dit mon impression sur ce bon livre, mais le moyen de finir un compte rendu sans ajouter quelques notes dont celui qui les écrit n'a pas la naïveté de s'exagérer l'importance :

1. D'abord pour l'*Itinéraire*, p. 166-167, Molière a-t-il oui ou non passé à Châteauroux ? Cette indication manque et serait à vérifier.

2. Les signatures trouvées à point nommé par l'archiviste de la Pijardière ont paru à bon droit suspectes. Alors pourquoi ne pas le dire plus nettement ? Il n'y a ici qu'un mot qui serve. En revanche, je n'ai pas vu signaler la signature de Molière sur un exemplaire imprimé d'un *Voyage en Orient* qui appartient à un honorable magistrat. Elle a paru authentique à de bons juges.

3. Tout le monde a pu lire ou relire dans *le Temps* de cette année l'amusante anecdote jadis contée par Soulié à son gendre Sardou : le paysan des environs de Versailles arrivant un beau matin à la Bibliothèque nationale avec une cargaison, une voiture de papiers de Molière, et éconduit par les employés. Il est probable que cette histoire « d'un homme inconnu, qui n'a pas dit son nom et qu'on n'a pas revu » n'aurait pas trouvé grâce devant M. Michaut. Elle mériterait pourtant d'être tirée au clair. Est-ce que la *Petite Histoire* de M. Lenôtre aurait des libertés interdites à la grande ?

4. A diverses reprises on nous cite, avec raison, d'ailleurs, le témoignage de Boulanger le Chalussay si « bien informé ». Mais ce Boulanger parle aussi du procès qu'il aurait gagné contre Molière. Ce procès n'a-t-il laissé aucune pièce ?

5. Ce sont là des vétilles : voilà une idée que je crois d'autant plus importante qu'elle n'est pas de moi. Il y a longtemps que M. Lanson a montré dans la *Revue de Paris* l'importance de la farce pour le théâtre de Molière. En réalité, ses vrais maîtres ce sont les farceurs. Pourquoi M. Michaut les a-t-il expédiés si rapidement, pourquoi l'auteur des *Tréteaux latins* a-t-il dédaigné les tréteaux français ? Pourquoi ces conclusions hypercritiques sur l'authenticité des farces de Molière ? L'opinion de M. Rigal citée p. 214 paraît la plus raisonnable. Toutes ces farces ne sont d'ailleurs pas impossibles à retrouver. Il y a une vingtaine d'années on a joué à Paris la fameuse *Casaque* où le héros s'affublait d'une tapisserie.

Sans avoir eu besoin de les « acheter à sa veuve », j'ai eu entre les mains une partie des cahiers manuscrits de Guillot Gorjeu et j'en parlerai quelque jour dans cette *Revue*.

Emile Roy.

L'abbé de Saint-Réal : étude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVII^e siècle, par Gustave Dulong, docteur ès lettres, professeur au Lycée Janson-de-Sailly. T. I et II (notes et documents). Paris, Edouard Champion, 1921, in-8° de 372 et de 175 pages.

L'abbé de Saint-Réal était-il par lui-même assez riche de substance pour nourrir toute une thèse de doctorat ? M. Dulong ne l'a pas pensé, et le plus opportun des sous-titres est venu déterminer son intention. Dès le premier coup d'œil jeté sur la couverture de l'ouvrage, nous savons que Saint-Réal a été choisi comme centre d'une étude qui le dépasse : celle des rapports de l'histoire et du roman au XVII^e siècle. Ainsi entendu, le sujet se divisait tout naturellement en trois parties : après une introduction générale sur l'histoire en France avant le XVII^e siècle, l'auteur définit, d'une part, les historiens du XVII^e siècle qui précédèrent Saint-Réal, en résumant leurs théories et en examinant leurs œuvres ; d'autre part, il montre de quelle façon les écrivains de la même époque avaient, dans leurs romans ou dans leurs nouvelles, utilisé l'histoire. Puis c'est à Saint-Réal qu'il s'attache, et, faisant alterner le récit de la vie et l'analyse des œuvres, M. Dulong projette la lumière la plus aigüe sur la nouvelle historique de *Don Carlos* et sur l'histoire romanesque de la *Conjuration des Espagnols contre Venise* qui ont préservé l'écrivain de l'oubli. Enfin une troisième partie caractérise les continuateurs et les successeurs de Saint-Réal : pseudo-historiens et auteurs de nouvelles historiques, pour se terminer par un chapitre consacré à la réputation de Saint-Réal pendant le XVIII^e siècle.

Nécessairement, dans la dernière et surtout la première partie de son travail, M. Dulong n'a pu embrasser toute l'étendue de la question ; inévitablement il a dû s'y heurter aux objections des spécialistes qui lui ont reproché tantôt des insuffisances, tantôt d'excessives sévérités. Mais il faut reconnaître que cette vaste question valait la peine d'être abordée, et aussi que M. Dulong est un guide avec qui nous ne risquons pas de nous perdre, tant son itinéraire est clairement dessiné. Par lui nous voyons combien les esprits du XVII^e siècle étaient en général mal préparés à la conception d'une histoire qui fût un tableau ou une explication véridique des événements passés : à l'exemple des anciens, on la considérait comme une province de l'éloquence et de la morale. Dès lors elle pouvait sans peine s'associer au genre romanesque chez Desmarets de Saint-Sorlin, chez La Calprenède, chez Segrais, chez M^me de La Fayette, et subir ensuite la contagion de ce genre, notamment chez l'abbé de Saint-Réal. Ici peut-être M. Dulong n'a-t-il pas assez marqué les deux points suivants :

1° La théorie classique de la vraisemblance supérieure à la vérité devait, si

on l'appliquait à l'histoire, en altérer la nature ; 2° l'influence du théâtre, partout sensible au XVII^e siècle, a particulièrement contribué à fausser les idées contemporaines sur les devoirs de l'historien : celui-ci s'attribuera le droit, que possèdent les poètes tragiques, de réduire la durée des événements dont il s'est fait le narrateur. « Saint-Réal — lisons-nous p. 209 —, soucieux d'accentuer l'intérêt dramatique, a resserré en une seule nuit des événements qui, en réalité, prirent beaucoup plus de temps. » Quelle différence aperçoit-on, à cet égard, entre une tragédie de Racine et l'histoire de la *Conjuration* où, « *à de rares exceptions près*, les personnages sont réels, même les moins importants », où « leur caractère est réel *dans la mesure du possible* », où, *pour la succession des événements et le détail de l'action, l'imagination de l'auteur est souveraine maîtresse* (p. 216) ? Et n'est-ce pas le prestige de la tragédie qui s'est imposé également aux romanciers ? Sans quoi, « voulant raconter une histoire d'amour sérieuse », M^me^ de La Fayette ne se fût pas cru obligée de la transporter au XVI^e^ siècle (Cf. p. 75 et p. 348-349). Mais toutes ces remarques, c'est M. Dulong lui-même qui les suggère à son lecteur.

Grâce aux recherches entreprises en Savoie, en Italie et au ministère des Affaires étrangères, la biographie de César Vichard, abbé de Saint-Réal, s'est enrichie de plusieurs précisions solides, et la physionomie de cet écrivain ambitieux, mécontent et pessimiste, paraît maintenant fixée avec exactitude ; néanmoins nous sommes loin de connaître parfaitement tous les détails intéressants de son existence : des obscurités subsistent, qui ont résisté aux efforts du chercheur. En revanche, rien n'est plus lumineux que l'étude critique de ses ouvrages. Deux chapitres entre autres semblent décisifs, ceux qui traitent de *Don Carlos* et de la *Conjuration* : les inconvénients littéraires du mode d'exposition que M. Dulong y a suivi sont compensés par les avantages scientifiques d'une analyse serrée et minutieuse qui ne laisse rien échapper. Après cette accumulation de preuves, on mesure quelle distance sépare Saint-Réal de l'historien moderne : séduit par les qualités du narrateur, du psychologue et de l'écrivain, Voltaire fut, sur ce point particulier, moins clairvoyant que son contemporain Grosley, qui démasquait dans la *Conjuration de Venise* bien des épisodes où la vérité était travestie. Et ce pénétrant Champenois discernait aussi les mérites proprement dramatiques de l'ouvrage : situations savamment enchaînées, contraste continuel de la terreur et de la pitié, caractères variés et soutenus, développement croissant d'un intérêt unique. (Cf. p. 365-366.) Grosley a donc été le devancier de M. Dulong ; mais M. Dulong a surpassé son précurseur par la sûreté et par la richesse de ses informations, par la largeur de ses vues, et Saint-Réal a trouvé en lui un juge excellent dont nous avons écouté le rapport avec une entière sécurité, et même avec une pleine sympathie intellectuelle.

La thèse complémentaire de M. Dulong est faite de deux éléments tout à fait distincts. D'abord elle nous apporte des textes. Dix-sept lettres de l'abbé de Saint-Réal, tirées des Archives d'État de Turin et qui sont partiellement inédites, nous rendent sensibles, avec la sourde et tenace ambition du personnage, les divers mécomptes qu'il a essuyés et les efforts qu'il multiplia, durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, pour amener le duc de Savoie, son maître, à une paix séparée avec la France. Des notes discrètes et précises fournissent à notre curiosité historique les éclaircissements dont elle a besoin. A ces documents, M. Dulong a joint quelques extraits, relatifs à Saint-Réal, de la correspondance diplomatique : lettres de Courtin, ambassadeur à Londres, et de l'abbé d'Estrades, ambassadeur à Turin, avec quelques réponses de Louvois à Courtin. Celui-ci, « ami intime » du secrétaire d'État, justifie les louanges que Saint-Simon ne lui a pas ménagées, car c'est avec une délicate simplicité, avec une paisible malice que sa plume raconte les galanteries de la société française de Londres : ce diplomate cultivé, capable de lire, au coin du feu, chez M^me^ de Mazarin, Appian Alexandre et les *Annales* de Tacite, traduites

par d'Ablancourt, était en même temps un homme du monde, souriant et spirituel. Cette première partie du travail s'achève sur une bibliographie des œuvres de Saint-Réal, où l'on a relevé des lacunes ; mais l'auteur n'a-t-il pas eu la probité et l'élégance de nous avertir que sa liste était « certainement incomplète » ? Telle qu'elle est, cette liste enregistre fidèlement le réveil, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de la réputation sommeillante de l'abbé ; mais ce fut surtout l'*Histoire de la Conjuration des Espagnols* qui bénéficia de ce regain de succès : après les *satisfecit* réitérés de Voltaire et de La Harpe, on pouvait bien s'y attendre. — Les cent dernières pages du second volume étudient les adaptateurs dramatiques de *Don Carlos*, depuis Otway jusqu'à Verhaeren. En tête de ces adaptateurs, il semble fort douteux que Racine, poète de *Mithridate*, doive figurer : aussi M. Dulong n'assure-t-il pas le fait ; mais nous sentons qu'il lui en coûterait d'abandonner définitivement son hypothèse ingénieuse d'un rapport entre la tragédie de Racine et la nouvelle historique de Saint-Réal. D'ailleurs, ce qui n'est pas démontré pour Racine dans *Mithridate* l'est pour Campistron dans *Andronic*. On suivra avec intérêt, dans ses comparaisons littéraires, un critique qui jamais ne cesse d'être un historien : il nous aide à comprendre comment chaque peuple, chaque siècle, chaque tempérament dramatique ont imprimé au même sujet toutes sortes de transformations. Otway a beau construire sa pièce à la manière de nos classiques, il reste un poète anglais ; Ximenès a beau refondre l'*Andronic* de Campistron, il y introduit, çà et là, les maximes libérales qu'affectionnait le siècle des philosophes. Et ce siècle parle à tue-tête par la bouche de Sébastien Mercier, auteur d'un *Portrait de Philippe II*, où prêtres et rois étalent une fourberie ingénue, tandis que don Carlos y dit bien son fait à l'Inquisition ; il s'épanche avec éloquence dans le drame de Schiller qui répercute, en l'amplifiant, l'écho du drame de Mercier, et, avec le *Philippe II* de Marie-Joseph Chénier, il prolonge sa voix jusqu'à l'époque de la Restauration. Alors Soumet tâche de rajeunir le sujet vieilli : justement le christianisme, remis à la mode par Chateaubriand, va lui offrir le décor du premier acte (la cabane de l'ermite Alvarès au bord d'un torrent), et le personnage émouvant de cet ermite, plein de pitié pour les misères humaines, et qui, plutôt que de violer le secret de la confession, subit héroïquement la torture. Enfin Verhaeren apporte, dans la composition générale du drame et dans celle du caractère de don Carlos, nos modernes préoccupations de vérité historique, mais sans parvenir à se dégager tout à fait d'une pesante tradition théâtrale de deux siècles.

Voilà quelques-unes des idées que M. Dulong a répandues dans son livre, en nous laissant le soin facile de les systématiser. Et je n'ai rien dit de l'habileté avec laquelle il démêle les fils, parfois embrouillés, des influences qui s'entrecroisent : pour chaque œuvre, il établit avec tant de précautions une solution si nuancée qu'on l'approuve presque toujours. Cette conscience dans les enquêtes, cette prudence et cette sagacité dans les interprétations, cette clarté méthodique dans l'exposition font vivement souhaiter que l'auteur ne tarde pas à publier le travail sur la composition et les sources historiques de la *Chronique de Charles IX*, dont nous avons recueilli la promesse dans une note des Mélanges offerts à M. Gustave Lanson par ses élèves et ses amis.

Pour avoir placé un index à la fin du second tome et des indications bibliographiques au commencement de tous les chapitres du premier, M. Dulong mérite des remerciements ; il en mérite surtout pour nous avoir donné deux thèses très solidement construites, très heureusement distribuées, sobrement et simplement écrites. Le mot qui les qualifierait le mieux est celui de probité.

D. Delafarge.

Le libertinage au XVII^e siècle. — Les œuvres libertines de Cyrano de Bergerac parisien (1619-1655), précédées d'une notice biographique par Frédéric Lachèvre, *Paris, Champion*, 1921, 2 vol. in-8°.

M. Frédéric Lachèvre a, depuis quelques années, poursuivi avec une persévérance admirable l'histoire de ce mouvement de libre pensée ou, comme on disait alors, de « libertinage », qui éclata dans les premières années du XVII^e siècle, et qui n'était après tout que la continuation, plus bruyante, de ce scepticisme si répandu au XVI^e.

La dernière publication de l'infatigable érudit, relative à ces esprits qui se prétendaient libres, est tout particulièrement importante. C'est l'édition des *Œuvres libertines* du fameux Cyrano de Bergerac, ainsi appelé parce que sa famille possédait le fief de Bergerac, dans la vallée de Chevreuse, non loin de Port-Royal. Ce Cyrano de Bergerac, comme toutes les « fortes têtes » de son temps, a moins été un libre penseur qu'un libre viveur : c'est ce que démontre péremptoirement M. Lachèvre. Tous, et lui comme eux tous, ont eu pour principal souci de mener une existence dont la brièveté serait compensée par la volupté.

C'est une véritable joie, un régal littéraire exquis que de lire la biographie de Cyrano que M. Lachèvre a placée en tête de ces *Œuvres libertines*. Le savant éditeur renouvelle absolument le sujet. Il s'est livré, à propos de son auteur, aux recherches les plus étendues ; il a résolu toutes les questions et tous les problèmes qui se posaient depuis si longtemps ; il a colligé et publié *in extenso* tous les documents qui se rapportaient au libertin et à sa famille ; il a tiré de là de surabondantes précisions. Cyrano sort de cette enquête aussi scrupuleuse que minutieuse, non pas grandi, mais authentique, mais réel, mais vrai. Il n'a guère eu qu'une vertu : il a été un brillant et très courageux soldat dans la compagnie de M. de Carbon de Casteljaloux. Mais, en dehors de ce courage extraordinaire, il a eu à peu près tous les défauts et tous les vices et, en particulier, il était adorné d'un égoïsme prodigieux. Son courage même est entaché par un amour immodéré du duel.

M. Lachèvre ne loue pas plus dans son héros les œuvres que les actes. A tout instant il arrête et réprime les admirations, naïves, et venues d'informations incomplètes, suscitées par ce personnage, vedette tapageuse de la plume et de l'épée, que nombre d'imaginations et de préjugés, de légendes et d'erreurs ont comme magnifié. La pièce de Rostand n'est-elle pas venue, en dernier lieu, donner à toutes ces contre-vérités une plus complète consistance et renouveler le « panache » de celui qui, dans la réalité, ne fut qu'un pauvre diable qui mena la vie la plus « désempanachée » qu'on puisse rêver.

Au demeurant, le vrai Cyrano n'a guère été qu'un précurseur de M. Homais. Ambitieux de gloire, désireux de se faire une place près de la postérité, il avait compris les avantages qu'il retirerait à cet égard de son libertinage. Aussi l'a-t-il cultivé en conséquence. Il n'a rien négligé de ce qui pouvait scandaliser ses contemporains : — railleries touchant le récit biblique du péché originel, ridicule jeté sur certains récits de l'Écriture, violentes attaques contre l'immortalité de l'âme, contre le respect dû aux parents par les enfants, contre toute la morale traditionnelle. Il s'attaque même aux Jésuites, déjà fort mal vus, « déjà en passe de devenir la bête noire des siècles éclairés qui allaient survenir ».

Dans toutes ces railleries, dans toutes ces attaques de Cyrano contre le christianisme, contre la morale chrétienne, dans ses fantaisies cosmologiques elles-mêmes, presque aucune originalité. Il se mit à écrire lorsqu'il vit sa santé complètement ruinée par la syphilis. C'est alors qu'il se consacra à des spéculations intellectuelles. Il eut des prétentions à la science, à la philosophie. En réalité, il pilla, avec un parfait sans-gêne tout à fait éclectique, tous les auteurs un peu paradoxaux du temps, la *Cité du Soleil* de Campanella,

la traduction, donnée récemment par Samuel Sorbière, de l'*Utopie* de Thomas Morus, le *Francion* de Charles Sorel, qu'on avait réimprimé jusqu'à quinze fois depuis 1622, le *Berger extravagant* du même romancier, qui fut pour Cyrano « une mine inépuisable », les œuvres de Théophile de Viaù, les leçons de physique de Gassendi comme aussi les livres de Descartes et de Rohault. Cette imitation perpétuelle ne l'empêchera pas de se moquer des auteurs qui font quelques emprunts, comme Chapelle, comme La Mothe Le Vayer fils, et de les appeler « des brigands de pensées », « des maltôtiers de conceptions ».

Le manuscrit des *Estats et Empire de la Lune*, où s'est particulièrement déployée la verve antireligieuse de Cyrano, avait été par lui légué à son ami Henri Le Bret, qui allait entrer dans les ordres et qui devait mourir chanoine et grand-prévôt de la cathédrale de Montauban. Celui-ci ne voulut pas prendre sur lui de publier intégralement une œuvre hostile à la religion chrétienne. Il supprima les passages trop libres en indiquant par quelques points ces suppressions. Ce que l'ami n'avait point osé faire, afin de nous cacher les pensées de son ami, M. Lachèvre l'accomplit enfin, pour nous donner toute la vérité sur le caractère et l'esprit de Cyrano. C'est vraiment là une découverte, et qui compte. Il nous apporte, d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale et à Munich, le texte complet de Cyrano, avec toutes ses hardiesses, et réalise le rêve de l'auteur, mais en accompagnant cette œuvre, si tardivement complétée, d'un commentaire qui démolit toutes les audaces théologiques, philosophiques, scientifiques du célèbre bretteur.

Cette magnifique édition comprend deux volumes. Le premier contient *L'Autre Monde*, qui se divise en deux parties : *Les Estats et Empires de la Lune*, publiés ici, et pour la première fois, comme nous venons de l'indiquer, dans leur texte intégral, et *Les Estats et Empires du Soleil*, d'après l'édition originale de 1662. Le second volume renferme *Le Pédant joué*, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, avec les variantes de l'imprimé de 1654, — la *Mort d'Agrippine*, — les *Lettres*, encore d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, avec les variantes de 1654, — les *Mazarinades*, *Les Entretiens pointus*.

Ces divers ouvrages sont présentés de la façon la plus véritablement critique, avec une méthode soutenue et sûre. La lecture en est extrêmement agréable. L'impression est attrayante, la typographie très soignée. On peut dire avec assurance qu'il y a là une contribution extrêmement riche et de tout premier ordre à l'histoire littéraire de ces premières années, si vivantes et si fécondes, du « grand siècle ». Hommes du monde et érudits, chercheurs et curieux les liront avec un égal plaisir, avec un égal profit. A tous les égards ils méritent un rang distingué dans toutes les bibliothèques sérieuses. Aucun ami des livres, aucun fervent du passé intellectuel de notre pays ne saurait les accueillir avec indifférence.

E. Jovy.

Frédéric Lachèvre. — **Le Libertinage au XVII^e siècle** : IX. *Les Œuvres de Jean Dehénault* (le maître de Mme Deshoulières), précédées d'une notice ; — X. *Les successeurs de Cyrano de Bergerac* ; 2 vol. in-8°, Paris, Champion, 1922.

M. Lachèvre poursuit inlassablement ses recherches curieuses et ses utiles réimpressions. L'un de ses récents volumes est consacré à Jean Dehénault, ce libertin notoire dont on cite volontiers le nom, mais qu'on ne lisait guère, faute d'atteindre aisément ses œuvres. Nous voici dorénavant munis d'une belle édition ; belle, mais peut-être point aussi pratique qu'on souhaiterait. L'ordre dans lequel M. Lachèvre imprime les poèmes ne satisfait guère. Sans doute la division qu'il établit en pièces libertines et philosophiques et en pièces galantes est acceptable ; mais il ne la respecte pas strictement lui-même, et

joint aux premières des poèmes qui, comme l'*Elégie* (p. 45), sont de pure galanterie précieuse. A l'intérieur de ces grandes divisions, le mieux eût été sans doute de suivre l'ordre chronologique. Je crois volontiers qu'il était difficile à établir. Alors, pourquoi ne pas donner d'abord les textes fournis par l'édition due à l'auteur en observant l'ordre qu'il avait lui-même imposé, et joindre à la suite, en les classant aussi soigneusement que possible par genres et par époques, les pièces qu'on voulait ajouter?

Mais venons à ces nouvelles attributions. Pourquoi M. Lachèvre n'indique-t-il pas, en signes clairs et apparents, dès l'abord de chaque poème, à quel titre il l'accueille dans son édition? Nous sommes disposés à lui faire confiance quand il fait une attribution, car nul mieux que lui ne connaît les poètes du temps pour avoir admirablement étudié leurs recueils collectifs. Mais il nous est permis de demander si l'attribution est certaine ou si elle est conjecturale; nous aimons qu'on nous dise toujours sur quoi elle se fonde. Trop souvent l'éditeur se contente de dire : « Cette pièce nous paraît appartenir à Dehénault ». Ces affirmations, quelque autorité qu'il leur confère, ne satisferont pas des critiques exigeants et par fonction défiants. Ils se défieront d'autant plus que, parfois, lorsque M. Lachèvre donne des preuves, elles n'apparaissent pas péremptoires. Ainsi, pour l'*Elégie au roi* sur Fouquet. La mention que l'auteur y fait de l'Arar (la Saône) ne suffit pas à démontrer que la pièce soit de Déhénault, officier de finances à Montbrison, et le rapprochement fait avec l'Eglogue *Amarante* ne prouve rien (p. xxii, note 1). Quant au vers

Je ne suis qu'à demi du rang de vos sujets,

faut-il l'interpréter comme M. Lachèvre et dire que l'auteur y affirme n'être ni grand seigneur ni plébéien? Pourquoi grands seigneurs et plébéiens seraient-ils seuls à se pouvoir dire des sujets complets du roi? Je ne crois pas que le sens soit aussi clair que le veut M. Lachèvre; le fût-il, Dehénault serait-il le seul poète du temps répondant à cette définition sociale? Bref, de ce vers on ne saurait tirer aucune présomption valable pour l'attribution au « parisien » Dehénault, bien au contraire. Et n'est-il pas dangereux de fonder sur le commentaire de pièces aussi douteuses les inductions d'une notice biographique?

Il fallait faire ces réserves, et on en pourrait joindre d'analogues sur l'attribution à Dehénault de la tragi-comédie *Mélisse*; mais reconnaissons le service qu'une fois de plus M. Lachèvre a rendu à l'histoire de la littérature française au XVII^e^ siècle. Il fallait peu de chose pour qu'il fût plus complet encore et qu'un livre si bien présenté fût un livre définitif.

Dans les *Successeurs de Cyrano de Bergerac*, M. Lachèvre s'attache à faciliter la connaissance de ces grands romans utopiques qui se multiplièrent en France après 1675, et sur lesquels l'attention des historiens s'est attachée ces derniers temps. Signalons d'abord qu'il nous révèle une utopie protestante, l'*Histoire du grand et admirable royaume d'Antangil*, qui remonte à 1616, et semble bien, après le roman de Rabelais, la première qu'on rencontre en France. Inspirée de Morus, contemporaine de la *New Atlantis* de Bacon, elle a peut-être, toute religieuse qu'elle est, eu quelque influence sur les œuvres libertines et réformatrices de la seconde moitié du siècle.

Nous remercierons surtout M. Lachèvre d'avoir rendu accessible le roman de Foigny, *La Terre australe connue*. Alors qu'on rencontre assez souvent chez les bouquinistes l'*Histoire des Sévarambes* et les *Aventures de Jacques Massé*, il semble que l'une et l'autre des éditions de l'œuvre de Foigny soient beaucoup plus rares. M. Lachèvre donne le texte original de 1676 et les variantes de 1692, de ce texte curieux qui renonce à quelques développements audacieux, qu'on croirait spinosistes, contre la religion révélée, mais en même temps supprime toutes les formules d'adhésion respectueuse et prudente au culte consacré. Il est dommage que M. Lachèvre n'ait pu établir avec exactitude à qui l'on doit ces corrections, si elles sont de Foigny, rentré alors dans le giron

de l'Eglise, ou de cet abbé Raguenet à qui Quérard, se fondant sur une indication incertaine du Supplément de Moreri, les attribue avec plus d'assurance que de vraisemblance. Par contre, sur toute une partie de la vie de Foigny (de 1666 à 1684), M. Lachèvre nous apporte une abondante récolte de documents inédits, parfois du plus haut intérêt.

Combien je regrette personnellement qu'il n'ait pas eu un bonheur semblable pour éclairer la vie de Veiras d'Alais, l'auteur des *Sévarambes*, et qu'il ait dû se satisfaire — avec une indulgence excessive — des hypothèses insuffisantes auxquelles j'avais dû moi-même m'arrêter. Pour Gilbert, l'auteur de l'*Histoire de Calejava*, M. Lachèvre s'est contenté encore plus aisément, et sur Tyssot de Patot, le narrateur des *Voyages et aventures de Jacques Massé*, sa notice agréable est peut-être trop partialement ironique. De ces ouvrages divers les fragments qu'il donne ne sont pas toujours très heureusement choisis. Ceux de l'*Histoire de Calejava* sont sans doute les plus caractéristiques ; mais des *Sévarambes* il a extrait les pages les plus excessives, les plus combatives : je crains qu'il n'ait ainsi déformé le caractère de l'œuvre, et ne réduise aux yeux du public l'importance d'un roman bien plus savoureux, plus original et plus profond qu'il ne le laisse entendre. A côté des chapitres violents qu'il cite, j'aurais aimé qu'on pût lire, par exemple, la très belle prière que l'auteur nous dit coutumière chez ces peuples éloignés, et qui est une des belles pages qu'ait inspirées, en France, la religion naturelle. De Tyssot de Patot, M. Lachèvre, content de le railler, ne cite rien.

A ce propos, nous nous demandons avec peine pourquoi, alors que M. Lachèvre travaille avec la patience et la conscience de l'érudit, il se plaît parfois au ton du polémiste et expose ainsi une œuvre par ailleurs solide et sérieuse au reproche de partialité. Il regretterait sans doute lui-même qu'on s'arrêtât à quelques mots inexacts et injustes contre le protestantisme ; mais il me permettra de lui chercher querelle à propos des héros mêmes de toutes ses études, les libertins du XVII^e^ siècle. M. Lachèvre est sans indulgence pour ces écrivains dont il s'est institué l'historiographe. Loin de les patronner et de les réhabiliter, il souligne leurs défauts et leurs faiblesses. Foncièrement hostile aux tendances qu'ils représentent, aux sentiments « particuliers », comme on disait alors, qui les distinguent, après dix volumes à eux consacrés, il exhale volontiers son dédain et sa rancune contre leurs personnes et leurs œuvres. Sa patiente application n'en paraît que plus méritante et louable. Mais je pense qu'il équivoque un peu sur la définition qu'il donne du mot libertin, et que de cette équivoque il tire des conclusions contestables. Il note très bien, dans un avis liminaire des *Successeurs de Cyrano*, qu'au XVII^e^ siècle, le mot libertinage signifiait « l'esprit d'indépendance et d'hostilité à la tradition » (religieuse, morale ou politique) ; qu'au XVIII^e^ siècle, le sens « s'étend au dérèglement des mœurs ». Il ajoute qu'il prend le mot « comme réunissant ces divers sens », et c'est peut-être son droit, encore qu'il prétende nous donner des études sur le *libertinage au XVII^e^ siècle*. De là il conclut avec beaucoup de conscience que Des Barreaux, Blot, Cyrano, etc., sont des libertins, mais qu'il doit laisser hors de son atteinte les honnêtes gens que furent Naudé, La Mothe Le Vayer, Saint-Evremond, j'ajouterais Bernier, Molière et même La Rochefoucauld : ceux-ci, dit-il, sont des « sceptiques et des libres-penseurs ». La pensée est jusqu'ici fort cohérente. Mais je n'admets pas qu'après avoir fait ces distinctions délicates, l'auteur se croie autorisé à conclure de ses études à la page voisine : « Que devient l'opinion, à peu près universellement acceptée aujourd'hui, qui a fait des libertins du XVII^e^ siècle des intelligences se dégageant librement des chaînes du passé, les précurseurs, en un mot, de l'esprit philosophique? » L'argument ne vaut pas. M. Lachèvre commence par réduire arbitrairement le groupe des libertins, en avouant que sa définition ne répond pas à celle du siècle. Il en élimine ceux qui seraient vraiment gens d'intelligence et de pensée ; il n'y garde que ceux qui furent de mœurs déréglées et de

vie déséquilibrée. Puis, des observations qu'il a faites sur ce groupe délibérément restreint, il prétend tirer des arguments contre ce que l'on a pu dire du parti entier des libertins. N'oubliez donc pas Naudé, ni La Mothe Le Vayer, ni Saint-Evremond, ni Bernier, ni Molière, ni La Rochefoucauld, ni d'autres encore; et vous aurez beau réduire à néant Des Barreaux, Blot, Chouvigny, Le Petit, vous aurez beau justement rabaisser à cause de leurs travers et de leurs tares Théophile, Cyrano, Foigny ou Veiras, vous ne supprimerez par les libertins de l'histoire de la pensée française. Et M. Lachèvre le sait bien. N'écrit-il pas lui-même, dès sa première page, aussitôt après les notes liminaires que je citais : « Cyrano de Bergerac, beaucoup plus assidu aux tables de jeu qu'aux réunions philosophiques,... est vraiment l'initiateur de l'esprit philosophique, rationaliste, etc. » Ce sont là virevoltes d'un polémiste trop fougueux. Elles ne nous ennuient ni ne nous émeuvent, mais choquent un peu là où nous comptions trouver la pondération sereine de l'érudit.

GEORGES ASCOLI.

Prince de Ligne. — *Lettres à Eugénie sur les spectacles.* — Édition critique par GUSTAVE CHARLIER. — Bruxelles, « Bureau des Annales Prince de Ligne », Paris, *Édouard Champion*, in-16 de LXI-138 pages et deux portraits. — Prix : 7 francs.

Les *Lettres à Eugénie* ne sont pas, à beaucoup près, l'œuvre la plus importante ou la plus significative du Prince de Ligne et d'autres ouvrages de la même époque, traitant des sujets analogues, présentant plus d'originalité, des vues plus amples, un plan moins capricieux. Ce petit livre reste d'une lecture agréable ; il promène l'amateur de théâtre parmi le dédale d'un répertoire abondant et fané où quelques chefs-d'œuvre brillent entre cent vieilleries si profondément oubliées que, lorsque l'auteur procède par allusion, l'identification en est parfois malaisée. Le guide qui oriente les zigzags parfois bien déconcertants de cette promenade est un esprit cultivé, souriant et fin, mais qui se montre ici incapable d'une vue d'ensemble, d'une appréciation large, personnelle et neuve sur cet art dramatique qu'il connaît si bien. Il fait, dans le langage de la bonne compagnie, une série de remarques menues, non dépourvues d'intérêt, mais sans cohésion et sans portée; le Prince de Ligne, dans ce petit livre, excelle à rapetisser élégamment son sujet. Il y a plus d'ordre, de méthode dans le *Comédien* de Rémond de Saint-Albine, qui lui a servi de modèle, et aussi chez Riccoboni et chez Cailhava ; est-il besoin de dire qu'on trouve une autre originalité chez Diderot, dont M. Charlier cite le *Paradoxe*, et, par un oubli inconcevable (p. XXXI), ne mentionne ni les *Entretiens sur le Fils Naturel*, ni le *Discours sur la poésie dramatique*? Bref, l'exhumation pieuse de cet opuscule ne se justifie guère que par la décision bien arrêtée de donner, dans une « Édition du Centenaire », la reproduction complète de tout ce qui — supérieur ou médiocre — est sorti de la plume du Prince.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que ce travail a été exécuté par M. G. Charlier avec un soin minutieux et une information très sûre qui rendent, pour le curieux et l'érudit, l'Introduction et les notes de son édition plus précieuses que le texte. M. Charlier a tenu à présenter à ses lecteurs tous les personnages, toutes les pièces, tous les rôles, dont il est question, ne fût-ce qu'une fois et par simple allusion, dans cette dissertation où un répertoire considérable est passé en revue, sans que le Prince se soit soucié de préciser ou de vérifier ses références. Le nombre des points sur lesquels M. Charlier a dû renoncer à identifier les noms cités est tout à fait infime et peut-être l'inutilité des

recherches est-elle due à une graphie défectueuse de l'édition originale[1].

Une Introduction aussi élégante que nourrie replace l'œuvre dans son cadre en nous faisant connaître l'aspect du mouvement littéraire et dramatique en Belgique au milieu du XVIII[e] siècle, la personne et la famille d'Eugénie d'Hannetaire, les circonstances dans lesquelles les Lettres furent écrites, enfin — et ceci avec quelque excès d'indulgence — la compétence et le goût du Prince en matière d'art dramatique. Tout cela est diligemment exposé ; sur quelques points on souhaiterait une information plus étendue ou plus solide : prétendre, en matière d'art théâtral, dégager une opinion générale qui constitue comme la « vulgate » d'une époque aussi pleine de contradictions, c'est tenter l'impossible (p. XL) ; sur l'infamie des comédiens, par exemple, il y a deux courants contraires, qui se réclament l'un et l'autre d'autorités également imposantes, et le Prince de Ligne ne soutient rien de très paradoxal à cette date en suivant sur ce point l'opinion de Voltaire. La question du changement de titre n'est pas non plus élucidée d'une façon très satisfaisante ; la lettre inédite citée p. L, loin de résoudre le problème, paraît plutôt l'embrouiller. Pour expliquer que les *Lettres à Eugénie* soient devenues des *Lettres à Eulalie*, le Prince écrit, en 1812 : « Cette Eulalie s'appelait Eugénie, et, de même que Bartholo, qui était si content d'avoir substitué Rosinette, j'ai changé ce nom, à cause de son mari, que vous connaissez ». Il ne s'agit assurément pas ici d'Eugénie d'Hannetaire, ni de son mari Larive, qui l'avait épousée peu après la publication des *Lettres à Eugénie* et ne pouvait s'offusquer que l'on rééditât le même ouvrage avec le même titre. Au reste, le début des *Lettres à Eulalie* exclut cette hypothèse : « Vous êtes une des meilleures actrices *de société* que je connaisse : *vous avez vingt-trois ans*... » En 1796, la première Eugénie avait presque atteint la cinquantaine. Il faut donc supposer une seconde Eugénie, avec qui le Prince aurait joué la comédie de société à Vienne et dont le mari eût été assez jaloux pour que le Prince n'osât pas réimprimer son ouvrage avec le même prénom qui se trouvait si heureusement être celui de sa deuxième conquête. Tout cela n'est pas clair ; peut-être, à soixante dix-sept ans, brouillait-il toutes ses passions d'autrefois... En tout cas, il est inadmissible que, rééditant la seconde version, M. Charlier ait conservé le titre de la première. J'aurais assurément préféré que le premier texte, dont la portée est plus large, constituât le corps de l'édition actuelle ; les variantes auraient mentionné le remaniement de 1796 qui restreint l'application des théories aux seuls acteurs de société. Mais on peut discuter là-dessus. Ce qui est tout à fait choquant c'est de lire, p. 17, en haut de la page, le rappel du titre : *Lettres à Eugénie*, et à la ligne 7 : « *Je vous cite vous-même, Eulalie* ». Petite chicane, que j'ai dû exposer longuement, parce que la question est embrouillée, mais qui enlève bien peu de chose au mérite de cette édition intéressante, élégante[2], érudite, œuvre d'un lettré attentif et d'un homme de goût.

FÉLIX GAIFFE.

1. Le rôle de *Timantoni* (p. 42) appartient au *Faux Savant* de Du Vaure (1747), ains que veut bien me le signaler l'érudit et obligeant archiviste du Théâtre-Français, M. J. Coüet. Quant au nom de *Desticulet* (p. 69), que M. Charlier se contente de reporter à l'Index sans autre explication, il pourrait, d'après le contexte, désigner soit un acteur, soit un rôle ; mes recherches dans le premier sens ont été infructueuses. Je pencherais nettement pour la seconde hypothèse ; graphiquement, une déformation de *Détieulette* de la *Gageure Imprévue* me paraît une solution très satisfaisante : mais je n'ai pas la preuve certaine que Molé ait interprété le rôle où Grimm eût voulu le voir au lieu de Bellecour. Faut-il plutôt substituer *Desronais*, un des meilleurs rôles de Molé ? L'absence de tout manuscrit ne permet pas d'affirmer qu'une pareille lecture, si tentante qu'elle soit pour le sens, puisse être admise.

2. La typographie est très soignée ; je n'ai guère relevé que quelques mots qui ont sauté à l'impression page 65, ligne 5, et page 75, dernière ligne.

L'influence allemande en France au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle, par L. Reynaud, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont. Paris, Hachette, 1922, in-8°, 316 p.

Ce livre est le troisième que M. L. Reynaud consacre à l'étude des rapports de l'Allemagne et de la France. Il succède aux *Origines de l'influence française en Allemagne. Étude sur l'histoire comparée de la civilisation en France et en Allemagne pendant la période précourtoise* [950-1150] (Champion, 1913, in-8°, 552 p.), et à l'*Histoire générale de l'influence française en Allemagne* (Hachette, 1914, in-8°, 554 p.). Alors déjà l'impartialité de M. R. avait été mise en doute[1]. La guerre est venue depuis, et ce dernier livre en porte la marque, malgré la promesse de l'*Avant-Propos* (p. 8)[2]. La première partie s'appelle *la brèche* (1750-1814), la seconde *l'invasion* (1814-1914). Voici quelques expressions relevées au cours des vint premières pages du premier chapitre, intitulé *Propagande germanique* : « La campagne... fut montée,... de toutes pièces, par les Allemands eux-mêmes » (p. 10) ; « la campagne fut presque simultanément entamée par les chefs... » (p. 15). « Bodmer, qui, en Allemagne, combattait l'influence française, nous adressa... par une feuille de Neuchâtel, le *Journal helvétique*, choisi faute de mieux, des « échantillons » de *la Messiade*. Le *Journal helvétique* et sa pieuse cargaison n'arrivèrent pas jusqu'à Paris... » (p. 15-16). Mais Grimm sut « opérer sa trouée » (p. 16) à Paris, et « s'acquitter de la mission qui lui avait été confiée ». — « Le passage étant ainsi forcé, les Allemands se hâtèrent de profiter de ce premier avantage... » (p. 18). « Toutes les troupes donnaient » (p. 19). « Ainsi convoyée, la grammaire de Gottsched se répandit en France » (p. 20). « Il était indispensable qu'un intermédiaire plus souple et plus adroit vînt prendre la direction de la propagande allemande en France... Ce fut Michel Huber » (p. 22)[3].

Si cette parodie guerrière pouvait, dans un livre de science, n'être qu'un jeu de style, je laisserais volontiers aux phrases de M. R. leur casque Adrian. Mais M. R. ne le prend pas ainsi : il blâmerait le lecteur qui n'y verrait pas un exact narré des faits ; qui ne se figurerait pas l'Allemagne de 1750 sur le modèle de celle de Ludendorff, centralisée, agressive, avec une Section pour la Propagande à son G. Q. G. ; pour qui les rédacteurs du *Journal étranger* ne seraient pas, comme ceux du *Bonnet Rouge*, « des métèques, des folliculaires à la solde de Berlin ou de Vienne, parmi lesquels Rousseau » (p. 25-26). Et M. A. Beaunier a dû lire selon l'esprit, puisqu'il salue, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^er^ août 1922, ces pages sur la « propagande » germanique qui, « en pleine paix », était « un travail de guerre » (p. 701)[4].

Heureusement ce critique rend à M. R. un meilleur hommage quand il lui reproche d'être « trop généreux envers l'Allemagne » (p. 699). On doit en effet reconnaître les efforts d'impartialité de M. R., dans ses jugements d'ensemble à la fin des chapitres, et surtout dans son chapitre final. Comme il nous l'apprend lui-même (p. 8), son livre est resté longtemps en chantier ; les événements de ces dernières années, en se reflétant sur la matière des chapitres, l'ont diversement colorée. La fin est sensiblement plus objective que le début : M. R. sait être généreux dans la victoire. Mais, même quand il a raison, (par exemple, sans dire, comme M. Beaunier [*art. cit.*, p. 699], « que nous aurions le romantisme sans l'Allemagne », on doit se garder, avec

1. Cf. *Revue historique*, t. CXIV, p. 157, et CXV, p. 196-201.

2. « (Nous avons fait cette étude) avec un souci constant d'impartialité. »

3. M. Thibaudet critique de son côté, dans la *Nouvelle Revue Française* (1^er^ sept. 1922, p. 331 et seq.), d'autres passages analogues.

4. M. R. n'a pourtant pas ménagé la *Revue des Deux Mondes* (celle de Buloz), dont le programme — qui l'eût cru ? — « comportait essentiellement la diffusion du germanisme » (p. 150).

M. Reynaud [1], de surfaire l'action de celle-ci sur celui-là), il nous semble que M. R. a raison autrement qu'il ne faudrait. Cela tient à ses idées sur la civilisation moderne. Quand on considère son pays comme le principal héritier de la civilisation gréco-latine, dans laquelle on place la norme qui doit à jamais régler le réel, il n'est pas étonnant qu'on repousse l'apport « de l'Inde de l'Europe », comme disait Michelet. Le débat devient ainsi une transposition littéraire de la querelle sur la part des races germanique et gauloise dans la formation de la France (que M. R., d'ailleurs, ne considère qu'à propos de Gobineau, comme si elle n'avait pas été agitée chez nous de Boulainvilliers à Aug. Thierry). Une abstraction héritée d'une certaine tradition oppose sans analyse la Raison à la Nature. On parle comme M. Lasserre — tout en ne mentionnant pas le *Romantisme français* — du génie latin et de sa vertu ordonnatrice. Mais autre chose est l'ordre, autre chose la réalité. Si Athénè avait eu plus d'idées, son front n'eût pas été si serein. M. R. constate avec satisfaction que le XVII^e^ siècle français « a exprimé une conception de l'homme et de la société sensiblement analogue, sous des divergences extérieures » (p. 295), à celle qui régnait au XIII^e^ siècle. Ce n'est pas une recommandation pour le XVII^e^ siècle. La pensée classique, qui a atteint sa perfection quand le monde finissait aux Colonnes d'Hercule, est un système où la pauvreté du fond et la décision de la forme se correspondent et se conditionnent. Pourquoi la définir par son excellence en oubliant son défaut ? Sans doute la synthèse future exigera que la matière soit à nouveau ordonnée. Mais alors ce n'est point à la « pensée classique » qu'en reviendra la charge et l'honneur : ce sera à la « pensée » tout court.

Son horreur pour le « virus teuton » (comme il dit à propos de Grimm), sa complaisance à appeler Allemands, et à traiter comme tels, le naturaliste Haller né à Berne (dont il parle comme d'un « physicien, » cf. p. 18), Gessner né à Zurich, et qu'un Allemand comme Herder ne goûta pas, « le Suisse Henri Schmidt » (p. 27), etc., ont entraîné M. R. à dénaturer le rôle de ces « neutres », à fausser l'idée qu'on se doit faire de M^me^ de Staël. Prétendre que le livre *De l'Allemagne* est tout le contraire d'un livre de bonne foi, c'est — même compte tenu de la *Correspondance* publiée en 1913-1914 par M. d'Haussonville — ne pas admettre l'élaboration du souvenir [2], c'est méconnaître cette âme chaleureuse. Un livre qui a tant agi sur notre XIX^e^ siècle (et, à ce propos, il eût peut-être convenu d'en suivre la fortune bibliographique, au moins jusqu'à la *Nouvelle édition* parue en 1841 chez Charpentier, avec préface de X. Marmier) était un livre sincère. On ne gagne pas le cœur de la postérité avec les mesquins calculs d'un amour-propre qui se venge. Mais M^me^ de Staël a pour M. R. le tort d'être anti-bonapartiste et luthérienne (passe encore si elle avait été calviniste, le calvinisme étant la forme française du protestantisme, cf. p. 117). Même dans le détail, l'interprétation de M. R. peut être contestée. Si M^me^ de Staël fait des réserves sur Gœthe, c'est moins par rancune d'une froide réception que par une vue juste de ce qui manque aux *Affinités* ou à *Wilhelm Meister* pour être des chefs-d'œuvre. Son malaise n'est pas de laisser percer son dépit : c'est de devoir atténuer son admiration. Une nature comme la sienne se sentait diminuée de n'être pas plus enthousiaste.

N'est-ce pas, pareillement, altérer le sens de *René* que d'y voir (p. 78) une attaque contre Werther, combinée par Chateaubriand pour prêter la main à Bonaparte, le grand vengeur de l'esprit français [3] ? Quand, à partir de 1796, le

1. « En fait, notre grand lyrisme du XIX^e^ siècle, celui des Lamartine, des Vigny, des Musset,.. dans ce qu'il a de profond et de durable, ne doit que fort peu de chose à l'Allemagne » (p. 215).

2. Voir, par exemple, p. 138-139, l'étrange façon dont M. R. rapproche une phrase d'une lettre à Villers et un passage de l'*Allemagne*, comme si l'anecdote racontée dans celle-là devait être la seule qui eût pu inspirer celui-ci.

3. Et pourtant Bonaparte premier consul avait pris pour premier Ministre des

Chateaubriand d'avant la conversion écrit à Londres ses *Natchez*, l'épisode de *René* qui s'y trouve n'a rien à voir avec la reconstitution de la France sur les bases du Concordat. M. R. a pris trop au sérieux *la Défense du Génie* et la moralité du P. Souël. Cela l'oblige ensuite, pour expliquer comment le prétendu « antidote de Werther » en renforça le virus, à des flottements significatifs (p. 82-83).

L'image du XIX^e^ siècle n'est guère plus nette ni plus juste. Cousin est traité — c'est, de nos jours, une mode — avec le plus souverain mépris : son succès est dû à son « cabotinage » (Cf. p. 157, n. 1) ; Caro, par contre, est réhabilité (Cf. p. 240). Marmier, Ph. Chasles (professeur au Collège de France [1]) sont traités d' « hurluberlus » (p. 176). Saint-René Taillandier a les honneurs d'une exécution en règle (p. 158), et ce n'est pas sans surprise qu'on voit ce germanophile reparaître plus loin (p. 240-241), combattant aux côtés de Caro contre l'hégélianisme. « L'Allemagne... de Feuerbach, dit encore M. R. (p. 159), parut propre à fournir des armes » contre l'Empire (le second). Or il se trouve que Feuerbach est peut-être l'Allemand que Renan critiqua le plus sévèrement, et Renan frondait l'Empire autoritaire, dans la *Revue des Deux Mondes*, par d'habiles insinuations. — Mais Renan lui-même, non plus que Michelet ou Taine, n'est pas toujours traité justement. Il voyait clair en lui, n'en déplaise à M. R., quand il prétendait n'être pas un disciple de Hegel (cf. p. 248 [2]). Le rayonnement de Herder, dont M. R. ne parle guère qu'à propos de la *Philosophie de l'Histoire* et de la traduction de Quinet, a été, notamment par les *Lettres sur le progrès de l'humanité*, autrement considérable. Quant à Michelet, son « vénérianisme » est peut-être moins imputable à l'Allemagne (cf. p. 238-239) qu'au tempérament de Michelet et à l'influence féminine qu'a subie sa maturité. Comment, à propos de Taine, n'avoir pas insisté sur le mépris que le disciple des Anglais professait en toute occasion à l'égard de Kant, « ce philosophe surfait » dont il suppliait Berthelot de se détacher ?

C'est que M. R. admet malaisément des dissonances dans le concert « d'amour et de reconnaissance que notre XIX^e^ siècle a chanté à la nation voisine ». La France a pourtant compté alors des germanophobes : comme ces « critiques superficiels » dont parle l'auteur des *Essais de morale et de critique* (p. 56), « qui appellent allemand tout ce qui est obscur et obscur tout ce qu'ils ne comprennent pas ». Renan lui-même n'a pas attendu 1870 pour faire des réserves sur l'Allemagne qui avait succédé à celle de M^me^ de Staël. La note 137 de *l'Avenir de la science* (1849), les p. 257 et 258 des *Questions contemporaines* (1857) mettent une sourdine à cette germanophilie intempérante dont l'accuse M. R. Et Guizot, malgré le cas qu'il fait de l'individualisme germain comme facteur de civilisation, place dans la première leçon de son *Cours d'histoire moderne* (1829) la civilisation française fort au-dessus de l'allemande.

Notons encore ces légères inexactitudes : P. 242 : « Taine était entré à l'École Normale en 1848, premier de la fameuse promotion qui comptait About, Prévost-Paradol, Weiss... » Prévost-Paradol était de la promotion de 1849 et Weiss de celle de 1847. — P. 287, M. R. présente Jaurès comme ayant été, « sous les cabinets Waldeck-Rousseau et Combes, un véritable ministre sans portefeuille », alors que Jaurès, battu aux élections de 1898, réélu seulement en 1902, joua un rôle très secondaire sous Waldeck-Rousseau. Après la chute de Combes, son conflit avec Clemenceau l'empêcha d'exercer sur la politique française l' « action décisive » que lui prête M. R.

Affaires étrangères ce Reinhard que M. R. nous montre (p. 105) se chargeant de faire parvenir à Paris un mémoire germanophile de Villers.

1. M. R. ignore probablement cette qualité, puisqu'il distingue Chasles d' « un professeur en Sorbonne comme Saint-Marc Girardin », qui a droit à une réfutation moins sommaire (p. 177).

2. Bien des éléments romantiques de l'esprit renanien sont d'origine celtique et non germanique.

J'arrive maintenant aux lacunes. Elles étaient inévitables dans un ouvrage d'objet si vaste et de dimensions si restreintes. Il n'eût pas fallu intituler ce livre « L'Influence allemande en France » et promettre (p. 10) qu'on l'étudierait non seulement dans la littérature, mais dans les « mœurs, la philosophie et la science. » Même rempli, ce programme eût encore laissé en dehors la musique, les arts plastiques, la technique industrielle, etc. Dans l'intérêt de nos travaux, il serait bon de n'y pas réduire l'activité de l'esprit humain à l'exercice qui s'est attiré de fâcheuses comparaisons avec le métier de brodeur ou l'emploi de joueur de quilles. Voici quelques veines de recherches que M. R. eût pu creuser utilement.

Étude de la langue allemande en France au XIXe siècle. P. Leroux, dont M. R. ne mentionne qu'en passant (p. 149) la traduction de Werther (1829)[1], a écrit à ce propos : « *Je ne savais pas l'allemand, que j'apprenais alors et que je n'ai jamais su* ; mais j'aimais ce livre et je le comprenais ». Et il prétendit que Gœthe l'avait félicité. Les éditeurs français se faisaient aider, comme dans l'exemple qui va suivre, par des Alsaciens. — Importance de la date de 1831 pour l'étude de l'allemand à Saint-Cyr et Polytechnique. — A l'École Normale, le règlement du 30 oct. 1830 prévoit pour les langues vivantes des conférences libres entre les élèves. « Dans le cas où il ne se trouverait aucun élève sachant assez à fond l'allemand ou l'anglais pour les enseigner, le directeur de l'École est autorisé à faire venir un maître. » Cet enseignement, d'après un discours de Dubois, resta « à peu près stérile ». Aussi une chaire d'allemand fut-elle créée pour Régnier, le 28 sept. 1841, cinq ans avant la chaire correspondante d'anglais.

Action des éditeurs de Strasbourg et de Paris, notamment des maisons Levrault et Charpentier. Quand les premières grammaires ? Que contenaient les premiers recueils de morceaux choisis ? L'un au moins mérite d'être signalé, celui de Noël et Stœber, paru en 1827, sous le titre : *Leçons allemandes de littérature et de morale, ou recueil, en prose et en vers, des plus beaux morceaux de la littérature allemande* (2 tomes)[2]. C'est là que Renan apprit l'allemand.

Importance de la « littérature pour enfants » à base de contes et de fables allemands, dans la première moitié du XIXe siècle (*Choix de fables et de contes traduits de divers auteurs anglais et allemands*, par X. Marmier [1835] ; le *Petit Conteur allemand* [Tours, Mame, 1836], etc., etc.). On emprunte surtout à Lessing, à Christophe Schmid, aux *Paraboles* de Krummacher. Contrairement à ce que croit M. R., qui arrête le courant de l'idylle moralisatrice à la fin du XVIIIe siècle (p. 37 et p. 50), les succès de librairie de ces recueils ne permettent pas de douter que, jusque vers 1850, la sentimentalité du XVIIIe siècle allemand, patronnée par des entreprises catholiques, n'ait nourri les jeunes imaginations françaises : Schmid jouait le rôle de Perrot. Gessner lui-même vit toujours : en plein XIXe siècle, Garnier le cite dans un cours de philosophie à la Sorbonne. De même Moïse Mendelssohn, vénéré du XVIIIe siècle, et que Renan nous montre, en 1846, faisant encore, dans le salon de ce même Garnier, l'objet d'une conversation admirative ; on y parle aussi beaucoup de Jacobi, à qui Mme de Staël avait consacré deux chapitres.

D'après les œuvres d'imagination, voir comment les Français se représentaient le type allemand (Cf. le Schmucke du *Cousin Pons*, écrit vers 1845) : image que les Allemands vivant en France peuvent avoir aidé à former. M. R. ne touche au tableau de la colonie allemande à Paris qu'à propos de Grimm[3]. Il eût dû l'esquisser au XIXe siècle. Cf. dans Renan, *N. Cahiers de*

1. Leroux l'avait fait précéder de *Considérations sur Werther et en général sur la poésie de notre époque.*

2. Noël, inspecteur général de l'Université, lanceur d'éditions scolaires, comme les *Leçons italiennes*, dut, cette fois, par suite de son peu de familiarité avec l'allemand, prendre un Alsacien pour collaborateur.

3. Encore qu'insuffisamment. Les détails à utiliser abondent dans Mathorez (*Les*

Jeunesse, p. 138 et seq., le portrait du « juif allemand » Reich, « traducteur d'allemand et d'anglais, pauvre, mourant de faim, cassé de misère, vieil habit râpé », qui proposait en 1846 de traduire « les lettres de Gessner sur le paysage, qui sont toutes traduites ».

Insister sur le rôle de Turgot; chercher la source de ses idées sur ce qui est spontané, la littérature populaire et les langues ; marquer au XIXe siècle celui de Fortoul, ami de Reynaud et de Lamennais avant d'être le ministre réactionnaire que l'on sait, lié personnellement avec W. Schlegel et auteur de l'*Art en Allemagne* (1841). — Parmi les Suisses, Lavater méritait plus que l'allusion et la note de la p. 62. Le promoteur de la physiognomonie a eu dans notre littérature une fortune dont M. Baldensperger est loin d'avoir épuisé l'histoire[1]. Son action se combina avec celle du médecin würtembergeois Gall, le promoteur de la phrénologie, dont Mme de Staël parle dans *De l'Allemagne*, dont l'*Anatomie et Physiologie du système nerveux* fut traduit à Paris en quatre volumes de 1810 à 1820, et eut une seconde édition (1822-1825).

L'histoire de « l'influence allemande » sur la philosophie française, même réduite à ses aspects généraux, serait monumentale. Il convenait au moins d'insister sur Renouvier, de parler de Théodule Ribot, de sa *Psychologie allemande eontemporaine* (1879), de sa *Revue philosophique* à laquelle Taine s'intéressa; d'indiquer le rayonnement particulier de Fichte, reçu par certains esprits (A. Thierry, Renan) comme un nouvel évangile (Cf. lettre d'A. Thierry à lady Holland : « Il fortifie l'âme, et, sauf l'Évangile, je ne connais rien de plus beau que sa morale »); de marquer la germanophilie (dans le meilleur sens du mot) d'E. Boutroux avant 1914 (article sur Kant dans la *Grande Encyclopédie*, traduction de Zeller, cours sur la philosophie allemande, travail sur Jacob Bœhm)[2].

Dans sa lettre si caractéristique à G. Monod, pour lui conseiller de voyager en Allemagne (1864), Taine écrivait : « La plupart des grandes études historiques ont aujourd'hui leur centre et leur source en Allemagne. Cela est incontestable pour les études sanscrites et persanes, pour l'exégèse biblique tout entière, pour toute l'histoire et la philologie grecque et latine[3]. » Un commentaire de la partie seulement de ce texte qui concerne les études bibliques eût fourni à M. R. un important chapitre. On ne s'en tire point avec quelques généralités sur Strauss et Hegel. Il est vrai que le catholicisme français, au moins dans la première moitié du XIXe siècle, n'a guère su que ces noms; encore avait-il fallu que deux laïques libres-penseurs, Quinet et Littré, attirassent son attention et lui procurassent une traduction. Mais les travaux allemands sur l'Ancien Testament, notamment sur les sources du Pentateuque, sur les Psaumes, sur Isaïe, ceux de Gesenius, d'Ewald, en attendant ceux de Wellhausen, bien que connus en France avec du retard, rendirent possibles ceux de Montauban et de Strasbourg. Leurs résultats généraux pénétrèrent dans l'élite française, et les annales du peuple hébreu, en prenant place parmi les littératures anciennes, apportèrent à la philosophie de l'histoire un élément important.

Étrangers en France sous l'Ancien Régime, t. II), dont M. R. mentionne d'ailleurs des extraits parus en revue (p. 300, n. 1). On y voit vivre la *plebs* des étudiants, pédagogues, artistes. Il y avait là des musiciens comme les Kreutzer (pourquoi M. R. ne parle-t-il de la musique qu'à partir de Wagner ?), tous ces exécutants et luthiers groupés autour de la Pouplinière, qui jouèrent leur rôle dans les querelles musicales du temps, et sur lesquels Cucuel nous a renseignés.

1. Dans les *Etudes d'histoire littéraire*, 2e série, 1910.

2. Parmi les poètes du dernier quart du XIXe siècle, J. Laforgue fut lecteur de l'impératrice d'Allemagne.

3. M. R. eût pu citer l'enquête ouverte par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1876-1877) sur cette question : « En quoi consiste la supériorité allemande sur les savants français ? ».

C'est sur d'autres points que le clergé français joua, au XIXe siècle, dans nos rapports avec l'Allemagne, un rôle qu'a tout à fait négligé M. R. L'*Avenir* fit des efforts pour mettre les Français au courant du travail intellectuel des Allemands. « La langue allemande, écrivait Lamennais en 1830 à un jeune correspondant, est aujourd'hui indispensable à qui veut s'instruire solidement. » Benoit d'Azy est « bien frappé » d'apprendre « que, dans une partie de l'Allemagne, on avait, depuis près de cinquante ans, établi l'usage de faire faire dans les séminaires des cours d'agriculture » (Lettre du 6 mai 1830), et l'ascendant de l'Allemagne sur le plan des hautes études que Lamennais rêva pour le clergé est indubitable. En août 1832, Lamennais était à Munich, salué par l'école catholique bavaroise. Il lut à Schelling le manuscrit de l'*Essai d'un système de philosophie catholique*, et comprit, par une remarque de son interlocuteur, l'importance de l'esthétique, sur laquelle l'*Esquisse d'une philosophie* contiendra un chapitre qui manque à l'*Essai*. — C'est le futur prêtre fidéiste de Strasbourg, Bautain, qui traduit Krummacher, avant un autre prêtre, Teillac. — Les abbés Lechat et Guenot traduisent la *Philosophie de l'histoire* et la *Philosophie de la vie* du catholique Fr. Schlegel, etc.

Après les beaux travaux de J. Texte, après le développement pris chez nous à leur suite par les études de littérature comparée, dont la *Revue d'Histoire littéraire* a été souvent l'organe[1], M. R. a tenté une synthèse qui eût pu, à notre sens, être plus exacte et plus complète. Même dans ces limites et sous ces réserves, elle serait plus utile s'il y avait moins de flottement dans la classification et la chronologie de certaines œuvres, et s'il y avait un index[2].

J. POMMIER.

1. Voir, dans le livre de M. R. (par exemple les notes des p. 93, 159, 161, 203, 216), les monographies parues dans cette *Revue* qu'il utilise.

2. Dans une seconde édition, M. R. pourrait corriger : p. 119, « le 15 nivôse 1799 ». Si l'on emploie le vocabulaire révolutionnaire pour le mois, il faut l'employer aussi pour l'année. D'ailleurs la date est fausse, et le discours de Constant fut prononcé le 5 janvier *1800*. — P. 195 : au lieu de : la Fée *des* roses, lire : la Fée *aux* roses. — P. 222, n. 1 : lire l'abbé d'Aubignac au lieu de : l'abbé d'Aubigné. — P. 300, n. 1, au lieu de : Revue des *Questions* historiques, lire : Revue des *Études* historiques.

Pour témoigner qu'il n'y a pas eu chez nous, durant le dernier siècle, de parti politique et religieux dont on puisse justement dire qu'il a été, exclusivement et constamment, favorable ou hostile à l'Allemagne, relevons encore les passages suivants :

1. « M. Renan, M. Littré et Sainte-Beuve ont versé dans l'ornière allemande. Là est leur faiblesse. Ils ont plus de talent et plus de génie que tous les Allemands modernes, et, en outre, ils sont Français. Ils sont Français, c'est-à-dire qu'ils ont de l'esprit et qu'ils sont artistes. Cette fantaisie de détruire l'immortalité de l'âme, la véritable et progressive persistance du *moi*, est un péché de lèse-philosophie française. Pour conserver tout ce que la foi a de pur et de sublime, il faut le talent, le cœur et l'esprit français. Les Allemands sont trop bêtes pour croire à autre chose qu'au matérialisme ; je regrette de voir leur influence sur ces beaux et grands esprits, dont la France serait encore plus fière s'ils étaient plus chauds et plus hardis.

2. « Et puis, Littré a une chose à son compte, dont je lui sais le plus grand gré et que j'estime beaucoup en lui, c'est que toutes les fois qu'il a parlé du moyen âge, il a rendu justice à l'élément germain qui existe incontestablement dans notre race. En dehors du dogme et de la foi, le catholicisme est sans doute ce qu'il y a de meilleur, mais il faut, pour l'équilibre, qu'au-dessus du catholicisme, l'élément germain se mêle, en nous, à l'élément latin. Voyez, en effet, l'affaissement des races du Midi. Eh bien! Littré a vu cela. Thierry, Guizot sont toujours contre les barbares. Littré, au contraire, est pour eux, et son point de vue est très juste... »

Ce second passage est extrait de propos tenus, le 29 avril 1863, par le comte de Montalembert, et rapportés à la p. 109-110 du 2e volume du *Journal des Goncourt* (Paris, G. Charpentier et Cie, 1887). — Le premier est tiré d'une lettre adressée, le 24 novembre 1863, par George Sand au Prince Napoléon, cinq jours après qu'elle avait écrit au même (à propos de la *Vie de Jésus* de Renan) : « La religion de Jésus est arrivée à faire autant de mal pour le moins qu'elle avait fait de bien ; et comme je suis persuadée aujourd'hui qu'elle ne peut plus faire que du mal, je crois que M. Renan a fait le livre le plus utile qui pût être fait en ce moment-ci ». (Cf. G. SAND, *Correspondance*, Paris, Calmann-Lévy, 1883, t. IV, respectivement p. 368 et p. 365)

Chateaubriand. — Amour et Vieillesse. — Reproduction en phototypie du manuscrit autographe de la Bibliothèque Nationale avec une Introduction, des Notes critiques et une étude sur Chateaubriand romanesque et amoureux, par Victor Giraud. Paris, Champion, 1922.

M. V. Giraud a été le premier à signaler et étudier ce texte authentique que nous ne connaissions que par un fragment et une étude assez vague publiés par Sainte-Beuve. Il en donne aujourd'hui une édition de luxe avec notes critiques et une étude. L'édition de luxe et le soin critique se justifient. C'est un des textes les plus pathétiques de Chateaubriand, un de ceux où nous saisissons ou croyons saisir le plus fortement le premier frémissement de cette âme hautaine et tourmentée « où le ciel — comme il dit — et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion effroyable ».

Au pathétique se joint l'attrait du mystère. Pour qui ces lignes d'ardente détresse ont-elles été écrites, et quand? Les meilleurs des critiques ou historiens de Chateaubriand, E.-M. de Vogüé, l'abbé Pailhès, Faguet, G. Faure, P. Gautier, P.-M. Masson et M. Giraud lui-même se sont appliqués à résoudre le mystère. M. Giraud résume avec précision la discussion et les arguments, en y joignant un texte nouveau que lui a signalé M. M. Duchemin (le livre du comte de Marcellus sur *Chateaubriand et son temps*), et il en dégage avec sa sûreté et son élégance coutumières les certitudes ou plutôt les incertitudes.

Il est hors de doute que le « fragment » se compose de morceaux détachés qui ont été rédigés à des époques différentes et au moins sur deux sujets. C'est la conclusion à laquelle M. P. Gautier, après M. Pierre-Maurice Masson, arrivait dans cette Revue même. Mais il n'est pas certain qu'on puisse, comme le croyait M. Gautier, répartir le second sujet en cinq variantes, sur un même thème, successivement rédigées. Il est encore moins certain que tout le morceau fut destiné aux *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il est, par contre, hors de doute, qu'on trouve les mêmes thèmes, les mêmes accents dans les œuvres publiées de Chateaubriand, depuis un poème daté de 1797 jusqu'à une page des *Mémoires* rédigée en 1832. Il est à peu près certain que Chateaubriand, à soixante ans passés, rêvait d'écrire un dernier roman. Aucun texte, aucune vraisemblance rigoureuse ne nous permettent de désigner la femme pour qui Chateaubriand, dans l'angoisse de son cœur, aurait écrit ce renoncement exalté. Et tout cela nous mène bien à l'incertitude où s'arrête M. Giraud. Ce sont peut-être des cris de passion sincère ; ce sont plus probablement des fragments littéraires, et les fragments d'un roman. Mais cette incertitude est comme la marque même et le reflet vivant d'une âme où se mêlaient avec une étrange puissance l'appétit et la lassitude de la vie, le mensonge d'art et le besoin de s'avouer, la vision précise du réel et l'illusion de la chimère. M. Giraud ne dissipe pas le mystère. Mais c'est justement lui, pour une part, qui fait le prestige et la beauté du fragment.

Je ne ferais à M. Giraud qu'une chicane sur son texte. Chateaubriand écrit (p. 9) : *ne le me dis pas...* M. Giraud corrige : *ne me le dis pas...* Il n'est pas rigoureusement certain que ce soit un lapsus de Chateaubriand. Voiture écrit encore : « On le m'a dit, Mademoiselle... » Je n'ai pas d'exemple postérieur. Mais je n'en ai pas cherché.

D. Mornet.

CHRONIQUE

XVI[e] SIÈCLE

J. Lemaire de Belges. — A. Humpers. Étude sur la langue de Jean Lemaire de Belges. Liége. Vaillant-Carmanne, 1921. *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et de lettres de l'Université de Liége*, fasc. XXVI.

Marot. — P. Villey. Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot (fin). *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1[er] janv. 1923.

Montaigne. — P. Moreau. Montaigne et Pascal. *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, janv. 1923.

— E. Faure. Montaigne. *Grande Revue*, janv. 1923 [Méditation philosophique et lyrique sur l'homme et l'œuvre].

Ronsard. — P. de Nolhac. P. de Ronsard. *Revue de France*, 1[er] janv. 1923.
— G. Cohen. Ronsard, sa vie et son œuvre. *Revue des Cours et Conférences*, 15 juin 1922 et suiv.

— R. Sorg. Une fille de Ronsard [Madeleine de l'Aubespine]. *Revue des Deux Mondes*, 1[er] janv. 1923.

— F. Charbonnier. Pamphlets protestants contre Ronsard, 1550-1577. [Bibliographie et chronologie des pamphlets protestants contre les *Discours* de Ronsard, avec une édition critique de trois pièces inédites et d'une pièce peu connue]. *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1922.

Écrivains provinciaux. — D[r] Delaunay. Un adversaire de la Réforme. Les idées religieuses de Pierre Belon, du Mans (fin du XVI[e] siècle. D'après les ouvrages de Belon et une chronique inédite, à la bibliothèque de l'Arsenal). *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1922, p. 97.

Éducation (Histoire de l'). — Desazars de Montgailhard. Un traité d'éducation par un humaniste du XVI[e] siècle [Le *De liberis recte instituendis* du cardinal J. Sadolet, 1533. Communication résumée en une page]. *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 1920-1921.

Imprimerie (Histoire de l'). — Ph. Renouard. Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVI[e] siècle (suite). *Revue des bibliothèques*, juillet-septembre 1922.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

XVII^e SIÈCLE

Bossuet. — Chanoine J. Thomas. L'ascendance paternelle de Bossuet. L'âme des anciens Bossuet. *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, juillet-août 1921.

— F. Strowski. Bossuet et son temps. *Revue des Cours et Conférences*, janv. 1922 et suiv.

Corneille. — G.-L. van Roosbroeck, *Corneille's* Cinna *and the* Conspiration des Dames. *Modern Philology*, XX, 1-17 [Cette conspiration de 1626 aurait déterminé le choix du sujet traité par Corneille dans *Cinna*]. (C.-L.)

H. Gillot. Les origines de l'héroïsme cornélien. *Revue des Cours et Conférences*, 15 juillet 1922.

Saint François de Sales. — Abbé Jérôme. Une lettre inédite de Saint François de Sales. (Plaquette). Nancy, Vagner, 1921, 6 pages.

Mgr L.-T. Piccard. Noble Ferdinand Bouvier et Saint François de Sales. *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, 1922.

A.-F. Gaillard. Visite pastorale de Cornier, par Saint François de Sales. *Ibid.*

— H. Brémond. La philosophie de Saint François de Sales. *Revue de Paris*, 1^er janv. 1923.

Furetière. — P. Viguié. Le Jugement des bûchettes [Étude d'un jugement de Houlier qui fit scandale, plaisamment, et que Furetière a mis en scène dans son *Roman bourgeois*]. *Mercure de France*, 1^er mars 1923.

La Fontaine. — La Folie mystique de La Fontaine. *Chronique médicale*, 1^er sept. 1922.

La Rochefoucauld. — E. Magne. La Sensibilité de La Rochefoucauld (une lettre inédite à son fils). *Figaro*, 30 déc. 1922.

Molière. — A. Marcel. Molière à Avignon [Rassemble les documents dispersés. Documents inédits sur une autre troupe ambulante, celle de Du Cormier, sur les salles de spectacle, sur Nicolas et Pierre Mignard, amis de Molière]. *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1922, p. 19.

Pascal. — Voir Montaigne.

M^lle de Rambouillet. — Poupe. Le train de maison d'Arthénice [communication sur les dépenses de maison de la M^ise de Rambouillet d'après deux contrats de 1608 et 1617 conservés à la Bibliothèque de Draguignan]. *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, 1921, p. 25-26.

Scarron. — F. Lachèvre. Glanes bibliographiques [Description de la 1^re édition, inconnue, de la 3^e partie du *Roman comique* — une édition inconnue [1669] du Roman]. *Bulletin du bibliophile*, 1^er fév. 1923.

M^lle de Scudéry. — F.-B. Barton, *The Sources of the Story of* Sesostris et Timarète, *in* Le Grand Cyrus. *Modern Philology*, XIX, 257-268.

[*Los Prados de Leon* de Lope de Vega seraient la source principale de cet épisode.] (C.-L.)

Académies provinciales. — De Buttet. Notice sur l'Académie de Soissons. *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, T. XX, 1920.

Écrivains provinciaux. — H. de Terrebasse. Timoléon Mestral, littérateur viennois [a publié *Le Miracle d'amour...*, 1613 ; — *Histoire sainte d'Esther*, 1617, etc.].

Le même. Pierre Portefais, poète Crestois (a publié : *Méditations sur la*

Pénitence..., 1623, etc.). *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, janvier 1923.

Français à l'étranger. — Ch. Dangibeaud. Saintongeais et Rochelois à Leyde (1593-1629). [Un certain nombre de compléments de détail au livre de M. Cohen sur les Écrivains français en Hollande]. *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1922, p. 121.

Imprimerie (Histoire de l'). — De Vregille. Une imprimerie rurale comtoise en 1626 [Imprime surtout des ouvrages religieux. Noter des : *Definitiones philosophicae quarum est frequentior in Scholis usus*, 1634. Un seul exemplaire existe. Les documents sont assez rares sur l'enseignement de la philosophie, à cette date, dans les collèges de province]. *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 1922, p. 89.

Méthodes de l'histoire. — S. Edgarlet. Autour des débuts du mouvement de rénovation historique au XVII^e^ siècle [dans l'histoire religieuse et en Gascogne. Heurt entre l'esprit critique et les traditions locales]. *Revue de Gascogne*, T. XVII, 1922, p. 59.

XVIII^e^ SIÈCLE

D'Alembert. — Lettre inédite à Panckoucke. « Il approuve la lettre de Panckoucke, mais le détourne de donner de l'argent. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

A. Chénier. — Helen Clergue. André Chénier. *Edimburgh Review*. Janvier 1923.

Coigny (Aimée de). — F. Montel. Une lettre de la jeune captive [avec renseignements sur sa correspondance]. *Figaro*, 17 mars 1923.

La Curne de Sainte-Palaye. — G. May. La Curne de Sainte-Palaye et ses relations avec Stanislas [trois pages brèves sans aucune indication de sources]. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, à Nancy, 1921.

La Harpe. — Lettre inédite. Il se plaint qu'on ait glissé dans le supplément du *Mercure* un article anonyme où l'on faisait le plus ridicule éloge de Le Brun. Cet éloge sans nom allait passer sous le sien... « cette petite manigance bien digne de Le Brun le rimailleur et de son panégyriste Ginguené, était un tour infâme contre lequel j'aurais été forcé de réclamer dans les journaux... » Cette lettre est épinglée à un billet autogr. sig. de Panckoucke qui la communique à l'imprimeur Ruault.

(*Catalogue T. Dumont*, 42, rue Barbet-de-Jouy, Paris.)

Prince de Ligne. — La Bibliothèque du château de Belœil, *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, janvier 1923, d'après F. Leuridant. *La Bibliothèque du château de Belœil*, Bruxelles. Paris, Champion.

Meslier (Curé). — Pensées de J. Meslier, prêtre curé d'Etrépigny-en-Champagne, sur les erreurs des religions du monde en général et en particulier de la religion chrétienne.

Manuscrit de 456 pages, en vente chez K.-W. Hiersemann, à Leipzig. [Serait très différent, surtout dans les premières parties, des extraits publiés par Voltaire.]

J.-J. Rousseau. — Dans le tome XLV, première livraison du *Bulletin de l'Institut national genevois*, Genève, 1922, ont paru des *Considérations* de M. Louis-J. Courtois *sur la chronologie de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau* qui fixent quelques points de méthode, et donnent quelques exemples typiques. (A. F.)

— E.-H. Ayres. *Histoire de l'impression et de la publication de la « Lettre à*

D'Alembert » de *J.-J. Rousseau*. Publications of the Modern Language Association of America, T. XXXVII, 527-565. (C. L.)

— F.-A. Waterhouse, *An Interview with J.-J. Rousseau*. Ibid., XXXVII, 113-127. (Visite de C.-F. Weisse à Jean-Jacques en 1770.) (C. L.)

Voltaire. — Lecture par M. F. Braise de documents relatifs à la profession de foi catholique faite par Voltaire le 15 avril 1769 [Archives de Me Berthet, notaire à Ferney]. *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*. Thonon, 1922, p. XIII.

— Lettre autographe. [Il se plaint des tracasseries d'une femme de Genève et de ce qu'on lui a fait payer 40 livres à la douane. « Le monde empire beaucoup. »] (*Catalogue N. Charavay*.)

— G.-L. van Roosbroeck, *A Prologue for Voltaire's « Artémire »*. *Philological Quarterly* de l'Université d'Iowa, T. I, 137-141. [Parodie inédite de la première scène de l'*Artémire* de Voltaire, qui est en même temps une parodie de la première scène de *Phèdre*.] (C. L.)

XVIIIe Siècle. — G. Lanson. Le XVIIIe siècle et ses principaux aspects. Leçon d'ouverture prononcée à la Sorbonne le 13 décembre 1922, pour l'inauguration de la chaire Alphonse Peyrat (*Revue des Cours et Conférences*, 1923).

La police de l'imprimerie et de la librairie. — F. Ritter. La police de l'imprimerie et de la librairie à Strasbourg depuis les origines jusqu'à la Révolution française. [Insiste surtout sur le conflit d'attributions entre l'autorité locale et l'autorité centrale, de 1681 à la Révolution.] *Revue des Bibliothèques*, juillet-septembre 1922.

La Société. — E. Bourgeois. La Société et l'Art français au XVIIIe siècle (suite et fin). *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1922.

Théâtre (Histoire du). — G. Lote. Lekain. *Mercure de France*, 1er mars 1923. [Etude surtout sur sa déclamation et sur ce qu'elle a pu apporter de neuf à l'art dramatique. Fort peu de choses, conclut M. Lote.]

Tragédie (Histoire de la). — A. Tilley. Tragedy at the Comédie française (1680-1778). [Etude sur l'histoire de cette tragédie, surtout d'après la transformation du jeu des acteurs, la lutte entre la diction simple et naturelle et la déclamation ampoulée. Sujet important. M. Tilley n'utilise d'ailleurs que des documents déjà connus et y mêle trop d'indications biographiques sans intérêt. Mais l'étude est judicieuse et réunit des renseignements un peu épars jusqu'à lui.] (*The Modern Language Review*, octobre 1922.)

Les Voyages. — Mme de Juilly. Voyage à Bagnères (vers 1785). *Les Cahiers pyrénéistes*. Bagnères-de-Bigorre, 1922.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — A. Bettelheim. Balzac Widmungen. *Deutsche Rundschau*, décembre 1922.

— L. Lumet. Les origines d'H. de Balzac. *Revue de Paris*, 15 février 1923. [Etude sur la famille des Balssa, d'où est sorti H. de Balzac, depuis le XVIIe siècle jusqu'aux parents de Balzac.]

— Une amitié de Balzac. Correspondance inédite (suite). *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier, 1er février, 1er mars 1923.

Th. de Banville. — G. Le Cardonnel. Le centenaire de Th. de Banville. *Le Journal* du 12 mars 1923.

— Lettre autographe à un ami. Paris, 22 novembre 1874. [Jolie lettre rela-

tive à la représentation de *Deïdamia* à l'Odéon ; il demande qu'on lui adresse une lettre qui lui atteste la réception de sa pièce.]

(*Catalogue N. Charavay.*)

— A. Schaffer. *The « Trente-six ballades joyeuses »* of Théodore de Banville. *Modern Language Notes*, T. XXXVII, 328-333. [Etude partielle de l'influence de Villon sur Banville.] (C. L.)

Barbey d'Aurevilly. — L. Gosset. Un musée Barbey d'Aurevilly (à Saint-Sauveur). *Figaro*, 17 mars 1923.

Baudelaire. — On a vendu (bibliothèque de M. Parran) un exemplaire d'épreuves des *Fleurs du Mal* et des *Epaves*. [Des documents joints aux *Epaves* prouvent que l'œuvre a été publiée avec l'assentiment de Baudelaire.]

Champfleury. — Lettre autographe à M. Rothschild, 1er mai 1871. [Il lui dit qu'il travaille, malgré les événements, car il croit que la tranquillité reviendra à un moment donné. Il lui recommande de soigner en Angleterre la publicité pour ses livres sur les chats et les enfants. Il le prie également de recueillir des estampes pour ses collections. Champfleury annonce qu'il apprend l'anglais avec beaucoup de difficultés ; mais, dans six mois, il sera capable de lire le journal.]

(*Catalogue N. Charavay.*)

Chateaubriand. — G. Gautherot. Chateaubriand et la conspiration de la duchesse de Berry [d'après des documents inédits]. *Revue hebdomadaire*, 17 février 1923. [Lettres tirées des papiers inédits du maréchal de Bourmont qui témoignent que Chateaubriand a bien pris part à la conspiration, mais qu'il lui a fait constamment des objections et suggéré des difficultés.]

— G. Chinard publie, dans *Modern Language Notes*, T. XXXVII (101-105 et 193-206), deux communications sur Chateaubriand. Dans la première il détruit une légende à l'égard de son voyage en Amérique ; dans l'autre, il éclaire ses relations avec Mrs Sutton. (C. L.)

Erckmann-Chatrian. — E. Hinzelin. La vérité sur l'œuvre d'Erckmann-Chatrian (*La Marche de France,* août 1922). [Etude littéraire et effort pour discerner la part des deux collaborateurs.]

— M. Barrès. A la gloire d'Erckmann-Chatrian (*La Marche de France*, octobre 1922).

O. Feuillet. — M. L. Pailleron. Octave Feuillet. *Revue de la Semaine*, mars 1922.

Flaubert. — Dr Leroy. Madame Bovary a-t-elle existé (simple résumé, très rapide, de documents et discussions connus). *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, 1921.

— D.-P. de Mari. Le Voyage de Flaubert en Corse. *Revue de la Corse*, juillet-août 1922.

Anatole France. — L. Carias. Anatole France et Renan. Notes pour servir à une édition critique du Conte de *Gallion* (dans *Sur la Pierre blanche*). *Grande Revue*, octobre 1922. [Le conte serait inspiré des *Origines du christianisme* de Renan.]

Fromentin. — P. Martino. Le Centenaire de Fromentin. [Jugement d'ensemble avec note bibliographique sur les principaux articles parus à propos du centenaire.] *Revue africaine*, 1921, p. 140-157.

Fustel de Coulanges. — G. Hanotaux. Fustel de Coulanges et le temps présent. *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1923.

Th. Gautier. — A. Coleman. Le « Roman de la Momie » et « Salammbô. » *French Quarterly Review*, 1922. (G. R.)

— Quelques années de Th. Gautier racontées par lui-même. [Document autographe d'une vingtaine de lignes, inédit.]
(*Bulletin du bibliophile*, 1er février 1923.)

J. de Goncourt. — Lettres à V. Hugo publiées par G. Simon. *Revue mondiale*, 1er janvier 1923.

V. Hugo. — Correspondance inédite de V. Hugo et de G. Sand, publiée par G. Simon. *Revue de France*, 1er décembre 1922.

— Lettres [de Mazzini, Garibaldi, Brofferio] à V. Hugo. *Revue Mondiale*, 1er décembre 1922.

— Maurice Dullaert. V. Hugo à Bruxelles. Bruxelles, *La Jeunesse nouvelle*, 1922 (32 p.).

— P. Crump. V. Hugo's Italian plays. *French Quarterly Review*, 1922. (G. R.)

— Pièce de vers autographe. Fragment de neuf vers, qui est probablement un brouillon :

... en voyant les vivants
Faire sous l'œil de Dieu des choses insensées,
Je rêve, ma poitrine est pleine de pensées,
Etc...

(*Catalogue N. Charavay.*)

Huysmans. — R. Martineau. Un correspondant de J.-K. Huysmans. [Un poète provincial médiocre, Reculoux. Lettre préface de Huysmans.] (*Les Marges*, 15 janvier 1923.)

Mme de Krüdener. — Dans le *Bulletin de l'Institut national genevois* (T. XLV, 1922), M. Pierre Kohler publie une importante étude sur *Valérie ou maîtres et imitateurs de Mme de Krüdener*. Le rapport de cet ouvrage avec *Delphine* et *Corinne* y fait l'objet d'une analyse particulièrement serrée, notamment à propos de la fameuse danse du shall dont Mme de Krüdener fournit le modèle vivant à Mme de Staël. L'article est accompagné d'une note fort étendue sur *Mme de Krüdener et ses biographes*. (A. F.)

J. Laforgue. — G. Kahn. Jules Laforgue. *Mercure de France*, 1er décembre 1922.

Lamartine. — P. Hazard. Les influences étrangères sur Lamartine (*suite*). *Revue des Cours et Conférences*, janvier 1922 et suiv.

— J. Désormaux. Lamartine et la Question du Chablais. *Revue Savoisienne*, 2e trim. 1922.

— Cl. Grillet. Les Sources de l'Inspiration dans Lamartine. *Job* et les *Premières Méditations*. *Correspondant*, 25 décembre 1922.

— Manuscrit aut., 6 p. in-folio.
[Très curieux manuscrit écrit par Lamartine pour annoncer la publication de ses œuvres complètes, condensées en 40 volumes de 600 pages ; c'est un siècle ressuscité. Lamartine retrace — non sans amertume — les péripéties de sa carrière et expose les raisons qui l'ont obligé à publier ses œuvres.]
(*Catalogue N. Charavay.*)

Lamennais. — M. Gastdœrfer. La résurrection de Lamennais. *Grande Revue*, janv. 1923.

— Marquis de Montmorillon. Contribution à la bibliographie de Lamennais.

Correspondance inédite (1825-1828). *Revue bleue*, 16 septembre 1922. [Lettres (commentées) à Berryer, baron de Vitrolles, O'Mahony, etc.]

Une lettre inédite de Lamennais. *Figaro*, 2 sept. 1922.

G. de Maupassant. — G.-E. Lang. Le prétendu naturalisme de G. de Maupassant (une lettre inédite). *Figaro*, 18 fév. 1923.

Mérimée. — Lettre autographe, 14 décembre 1837.

Lettre relative à une demande de crédit pour opérer des fouilles à Ruscinon ; Mérimée est d'avis que les fouilles doivent être opérées de préférence sur des localités très célèbres, car c'est là qu'on a le plus de chances de trouver. Arles et Narbonne ont donné de belles trouvailles, mais il craint qu'à Ruscinon on ne trouve que peu de chose.

(*Catalogue N. Charavay*).

— F. Santoni. Notes d'un voyage en Corse par P. Mérimée. *Revue de la Corse*, juillet-août 1922.

Renan. — F. Lefèvre. Une heure avec M. Alfred Loisy (Souvenirs des cours de Renan). — T. Dereme. Renan devant les électeurs. — Divers articles. *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*, 24 février 1913.

— J. Pommier. E. Renan ; Essai de biographie intellectuelle. *Revue des Cours et Conférences*, 15 déc. 1922 et suiv.

— Une composition littéraire de Renan, élève de Seconde, sur l'incendie de Sallanches (mai 1840). *Revue Savoisienne*, 2e trim. 1922.

— F. Brunetière. Ernest Renan (Etude inédite). — P. Moreau. Brunetière et Renan d'après des documents inédits [tirés des papiers de Brunetière]. *Correspondant*, 25 fév. 1923.

— J. Locquin. Renan devant le suffrage universel [Candidature de Renan en Seine-et-Marne, en 1869]. *La Renaissance politique, littéraire, artistique*, 3 mars 1923.

— Le droit de propriété (Dissertation au concours d'agrégation de philosophie de 1848). *Débats*, 1er mars 1923.

— Lettre du 2 janvier 1865 à L. Renier (à propos de la réimpression du Discours sur l'état des lettres et des arts au XIVe siècle). *Ibid.*

— Le prestige des littératures primitives, *Ibid.*, 15 fév. 1923.

— Devoir composé par Renan lorsqu'il préparait sa licence en 1846. *Temps*, 3 mars 1923.

— J. Bourdeau. Le Centenaire de Renan. *Débats*, 1er mars 1923.

— G. Brunet. Renan. *Mercure de France*, 1er mars 1923.

— H. Massis. E. Renan ou le romantisme de l'intelligence. *Revue Universelle*, 15 fév., 1er mars 1923.

— J. Psichari. Les femmes et E. Renan. *Monde nouveau*, 1er mars 1923.

— G. Sarton. E. Renan. *Nineteenth Century*, déc. 1922.

— Nouvelles lettres intimes. *Revue de Paris*, 15 février, 1er mars 1923 [Lettres de Renan à sa sœur Henriette pendant les années 1846-1850].

— R. Allier. Le patriotisme d'E. Renan. — J. Dalligny. E. Renan voyageur. — A. Bloch. Renan et l'Allemagne. — J. Pommier. La fin de Renan. *La Vie des Peuples*, 10 fév. 1923.

Renan. — Lettres à Sainte-Beuve. *Revue des Deux Mondes*, 15 fév. 1923 [pub. avec une introduction sur les relations entre Sainte-Beuve et Renan, par V. Giraud. Elles vont de 1862 à 1868].

— Notes de Jeunesse. *Revue de France*, 15 février, 1er mars 1923 [Notes rédigées en 1846, choisies parmi celles qui forment le manuscrit déposé à la Bibliothèque Nationale].

— Voir Anatole France.

A. Rimbaud. — H. Dehérain. A. Rimbaud en Afrique. *Figaro*, 14 janv. 1923.

A. Samain. — R. Derville. Albert Samain. *Revue de la Semaine*, 14 juillet 1922.

G. Sand. — Voir V. Hugo.

Stendhal. — Comte Primoli. Une promenade dans Rome sur les traces de Stendhal. Collection des « Amis d'Edouard », 1922 [Découverte d'un exemplaire des Mémoires d'un touriste annoté par Stendhal ; les notes de Stendhal sont publiées en appendice].

— R. Lebègue. Étude bibliographique sur Armance. *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, nov.-déc. 1922, janv. 1923. [Préface à une réédition qui paraîtra chez Champion. Etude non seulement sur les éditions, mais sur l'accueil fait au livre par la critique depuis la première édition jusqu'à nos jours].

— J. Dechamps. Il y a cent ans : propos stendhaliens. *Revue des Etudes napoléoniennes*, nov-déc. 1922 [Opinions de Stendhal sur Napoléon et les Anglais].

— P. Arbelet. Chronique stendhalienne. *Revue de France*, 1er sept. 1922 [Notes autographes pour *De l'Amour*, sur un exemplaire appartenant à M. P. Guiraudet].

Thiers. — B. de Lacombe. Conversations avec M. Thiers, publiées par M. de Lacombe. *Correspondant*, 10 et 25 octobre 1922.

Verlaine. — Cinq lettres inédites de Verlaine à A. Baju, publiées par A. Lods. *Figaro*, 7 janv. 1923.

Villiers de l'Isle-Adam. — G. Kahn. Villiers de l'Isle-Adam. *Mercure de France*, 15 juillet et 1er août 1922. Joindre une lettre inédite, publiée dans les Échos de la *Revue de la Quinzaine* du même *Mercure* (1er août).

Écrivains provinciaux. — Un poète chalonnais, F. Desserteaux (1804-1875). Son poème sur Chalon-sur-Saône : 1832 [Mélange curieux de romantisme et de poésie familière]. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 1922.

Enseignement (Histoire de l'). — L'Ecole bretonne. Un document intéressant [la situation des écoles en Bretagne en 1840]. *Pensée bretonne*, 15 oct. 1922.

Félibrige. — F. Bertrand. Un fondateur du félibrige. Pour le Centenaire de Jean Brunet. *Nouvelle Revue*, 1er février 1923.

Les Parnassiens. — L.-F. Maingard. Parnassian Impersonality versus Romantic Elegy (Leconte de Lisle et Musset). *French Quarterly Review*, 1922.

(G. R.)

DIVERS

Doctrines littéraires. — Aron. De Boileau au Dadaïsme. *Revue de la Semaine*, 28 juillet 1922.

Influence de la Bible. — J. Vianey. La Bible dans la poésie française depuis Marot (*suite*). *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1922 et suiv.

Langue française. — A. François. L'Universalité de la langue française, *Revue de Genève*, 1922. [Résumé clair et robuste de l'histoire de cette universalité. Etude de la situation actuelle du français dans le monde et de son avenir ; conclusions optimistes et surtout solidement motivées.]

— F. Brunot. Discours de réception de M. F. Brunot à l'Académie royale de langue et de littérature françaises en Belgique. Bruxelles. Palais des Académies, 1922. [Discours important où M. Brunot résume fortement (et commodément pour ceux qui veulent s'informer rapidement) l'histoire de la langue française et pose les problèmes du présent et de l'avenir.]

— A. Poizat. Des causes de l'universalité de la langue française. *Correspondant*, 25 janv. 1923. [C'est essentiellement l'universalité de la raison humaniste et classique. Étude esthétique et philosophique.]

Méthodes. — D. Mornet. Les méthodes de l'histoire littéraire étudiées à propos de la Nouvelle Héloïse (*suite*). [Notes d'un cours fait en 1914, non revisées depuis]. *Revue des Cours et Conférences*, janv. 1922 et suiv.

— J. Pommier. De la méthode et du but de l'histoire littéraire. *Revue Internationale de l'Enseignement*, 15 nov. 1922. [Leçon d'ouverture de cours à l'Université d'Amsterdam. Très bon article, judicieux et riche d'idées.]

Régionalisme. — E. Eggli. Le régionalisme dans la littérature française contemporaine. *French Quarterly Review*, 1922. (G. R.)

Théâtre. — E. Poupé. Documents relatifs à des représentations scéniques en Provence du XV^e^ au XVII^e^ siècle. *Comité des Travaux historiques et scientifiques* (*Bulletin philologique et historique*, année 1920).

Versification. — M. Boucher. Prosodie et Musique. — Vers classique et vers libre. *Grande Revue*, janvier 1923 [Etude esthétique, non historique.]

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE SELON PASCAL. FORMATION ET APPRENTISSAGE DE LA MÉTHODE (1623-1653)

On sait en quels termes définitifs Pascal a dit la grandeur de la pensée, par quoi l'homme demeure plus noble que l'univers qui l'écrase : « Pensée fait la grandeur de l'homme »... « Toute notre dignité consiste dans la pensée ; c'est de là qu'il faut nous relever... Travaillons donc à bien penser »... « L'homme est visiblement fait pour penser ; c'est toute sa dignité et tout son mérite ; et tout son devoir est de penser comme il faut. »

« Penser comme il faut » est le plus haut devoir de l'être pensant, le principe même de la morale : c'est à cette affirmation magnifique qu'aboutit toute une vie de méditation scientifique et philosophique. Elle en pourrait être aussi bien comme l'épigraphe liminaire, puisque dès l'origine l'effort constant de ce grand esprit fut dans la quête incessante de la méthode du « bien penser ». Cette méthode a été exposée complètement dans les lettres et traités relatifs à la question du Vide. Mais elle inspire tout le reste de l'œuvre même non scientifique. Aussi est-il d'une grande instruction de suivre la démarche de l'esprit de Pascal au cours des vingt années qui vont de ses premières études d'enfant à l'élaboration des *Traités de la Pesanteur de l'Air* et de *l'Equilibre des Liqueurs.*

En 1636 Descartes avait proposé magistralement à ceux de son temps, à ses disciples à venir, les règles de la « méthode pour

bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences ». Avant que de développer sa Métaphysique et sa Physique, il indiquait préalablement les principes de sa Logique. Pour les établir, il avait fait table rase du passé, s'isolant en un sévère tête-à-tête avec son esprit : « Se résolvant de ne chercher plus d'autre science que celle qui se pourrait trouver en lui-même... prenant résolution d'étudier en lui-même... et d'employer toutes les forces de son esprit à choisir les chemins qu'il devait suivre ».

Tout autre fut la recherche de Pascal. Il construit, démontre, expérimente, et, ce faisant, découvre sa méthode. Elle naît de ses travaux scientifiques, des observations qu'il poursuit sur la réalité, des préoccupations qui lui sont communes avec ses amis, de ses luttes avec ses contradicteurs. L'histoire de son apprentissage du « bien penser » peut se lire en clair dans les principes qui dirigent son éducation tout originale, dans les précoces découvertes de son imagination inventive, et surtout dans la conduite prudente et sagace de ses expériences de physique, dans l'impétueuse âpreté des « disputes » qu'il soutient à leur propos.

I. L'éducation de Pascal. — Les académies de savants.

Vraisemblablement cette confiance dans la méthode qui domine bientôt sa vie de savant et de penseur, quoiqu'elle lui soit naturelle, se fortifia par l'éducation à quoi l'assujettit son père, ainsi que par la fréquentation des grands esprits qui furent les témoins surpris et les guides discrets de ses premiers essais scientifiques. On sait les maximes pédagogiques originales d'Étienne Pascal, attentif à « tenir son enfant au-dessus de son ouvrage », à lui rendre raison des principes de la grammaire et des langues, avant de les lui laisser apprendre, à lui souligner « les effets extraordinaires de la nature », pour l'inviter à réfléchir sur leurs causes, à éveiller sans cesse en lui de nouvelles curiosités, même aux repas, où il « l'entretenoit tantost de la Logique, tantost de la Phisique, et des autres parties de la philosophie », maximes assurément propres à développer la passion spontanée de connaissance, le désir impérieux de clarté[1], la vivacité et l'indépendance d'un esprit, qui ne s'est point encombré des subtilités de l'école,

1. Pas al attribuera plus tard à cette éducation première l'équilibre et l'efficacité de sa méthode : « On ne peut trouver, dira-t-il, la vérité hors de cette maxime qui ne permet que de décider des choses évidentes... C'est ce parfait tempérament... où, par un bonheur queje ne puis assez recognoistre, j'ay esté toujours élevé avec une méthode singulière et des soins plus que paternels ». — *Lettre à Le Pailleur*. *Œuvres* de Pascal, Éd. des Grands Écrivains, II, p. 210. [Toutes les références suivantes renvoient à l'édition des *Œuvres complètes de Pascal*, publiées par L. Brunschvicg et P. Boutroux : Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette.]

« n'ayant jamais esté au collège », et qui même prendra tôt en défiance les arguties de la métaphysique. Car « quoy qu'il n'eust pas fait une estude particulière de la Scolastique, il n'ignoroit pourtant pas... [que] les hérésies ont esté inventées par la subtilité et l'égarement de l'esprit humain[1] ».

Il faut en outre tenir compte, en cette éducation sous un seul maître, de l'esprit même du maître, de l'entraînement de l'exemple, du lien intellectuel qui s'établit entre le père et le fils et les propose ensemble à l'admiration de leurs amis. Etienne Pascal sait combien la « mathématique est chose qui remplit et satisfait l'esprit », mais il sait aussi la valeur de « l'expérience assistée d'un bon jugement[2] ». Mersenne, qui s'y connaît, affirme, en 1636, « qu'il a fait un mariage très excellent de la Pratique avec la Théorie,... et que soit qu'on considère la Pratique des Méchaniques ou leurs Raisons, il seroit très difficile de trouver un homme qui les entende mieux que lui[3] ». Aussi volontiers associe-t-on le père et le fils dans un commun éloge. Le même Mersenne déclare : « Quid de binis Paschalibus dixero, patre in omnibus mathematicis partibus versatissimo[4]...». Petit loue à Chanut : « M. Pascal le jeune, digne fils d'un illustre père[5] ». Un adversaire, du camp des péripatéticiens, Jacob Pierius, appelle Pascal : « nobilissimus et in omni scientiarum genere plus quam ejus aetas pati videretur versatissimus adolescens, illustrissimi et doctissimi patris non degener filius[6]. » Ces hommages témoignent de ce que Blaise Pascal doit à Etienne, en ce « mariage » qu'il fit, lui aussi, de la Pratique et de la Théorie, en cette application aux sciences qui remplissent l'esprit, en cette prudence qu'il apporte à l'affirmation des découvertes. L'excellent guide pour « bien penser » que ce père qui allie le respect de l'expérience à celui d'un bon jugement ! Quelle souplesse d'intelligence cet adolescent, tôt mûri par l'habitude de la méditation personnelle et l'exemple paternel, portera en ces réunions scientifiques, où la précocité de son génie le fait admettre aux côtés d'Étienne Pascal et comme son collaborateur : « Il se trouvoit délors régulièrement aux conférences qui se fai-

1. G. Périer, *Vie de Blaise Pascal*.
2. « Puis donc, écrit-il dans une lettre à Fermat, que de ces trois causes possibles de la pesanteur, nous ne savons quelle est la vraye, et que mesme nous ne sommes pas asseurez que ce soit l'une d'icelles..., il me semble que nous ne pouvons pas poser d'autres principes en cette matière que ceux desquels nous sommes asseurez par une expérience continuelle assistée d'un bon jugement. » *Lettre d'Et. Pascal et Roberval à Fermat*, I, p. 184.
3. *Harmonie universelle*, dédicace du sixième livre.
4. *Cogitata Physico-Mathematica*, préface.
5. Lettre de Petit à Chanut, novembre 1646.
6. Cité par Brunschvicg, II, p. 6.

soient toutes les semaines, où tous les plus habiles gens de Paris s'assembloient pour y porter leurs ouvrages, ou pour examiner ceux des autres. Le jeune Monsieur Pascal y tint dèlors sa place aussi bien qu'aucun autre, soit pour l'examen, soit pour la production[1]. »

C'est donc là qu'il voit d'abord la science prendre réalité dans la multiplicité et l'inattendu des questions qui se posent aux savants, le jeu complexe des vérités, qui se complètent, se heurtent et, finalement, s'ordonnent, dans l'âpreté des discussions que soulèvent les principes, les expériences. Elles sont, en effet, vivantes et attrayantes ces « académies » privées que fréquentent les Pascal. On s'y retrouve entre gens de bonne compagnie qui se connaissent et s'entr'estiment; chez le P. Mersenne, à l'Hôtel des Minimes, où se rencontrent Roberval, Desargues, Le Pailleur, Mydorge, Hardy, Bouillaud et « autres habiles gens de Paris »; ou bien en l'Hôtel de Condé où, sous les auspices du Prince et sous la direction de l'abbé Bourdelot, s'assemblent « un jour de la semaine... ce qu'il y avoit de plus beaux génies dans Paris », c'est-à-dire Gassendi, Roberval, Ét. Pascal, Petit, Le Pailleur, Hullon, les deux Despagnet[2].

Ces réunions et d'autres, en province comme à Paris, sont des centres d'activité intellectuelle : « On y voioit fort souvent, déclare Mme Périer, des propositions qui estoient envoyées d'Italie, d'Allemagne ou d'autres païs estrangers [3] ». Les échanges entre savants, français ou étrangers, la correspondance universelle d'un Mersenne [4], « ami des plus habiles gens de l'Europe, au dire de Fontenelle, et se faisant un plaisir d'être le lien de leur commerce »,... « faisant à peu près dans la république des lettres, au rapport de Baillet, la fonction que fait le cœur dans le corps humain », les correspondances de Descartes, de Fermat, de Roberval, de Carcavi, pour ne citer que les plus connues, prouvent l'intensité du travail scientifique au XVII[e] siècle. L'impulsion reçue des découvertes de Galilée, l'orientation nouvelle des recherches, engagées dans la voie de l'observation et de l'expérience, tendent

1. Préface du *Traité de l'Équilibre des Liqueurs*, III, p. 273.

2. Le Gallois, *Conversations de l'Académie de Monsieur l'abbé Bourdelot*, cité par Strowski : *Pascal et son temps*, t. II, Appendices. De même, H. de Montmor « réunissoit chez lui, à partir de 1655, un jour par semaine, un grand nombre de savants, qui se communiquoient les uns aux autres leurs doctes et utiles remarques sur la philosophie naturelle ». — Huet, *Mémoires*, p. 106.

3. G. Périer, *Vie de Blaise Pascal*.

4. Pascal estimait fort Mersenne. Il a laissé ce bel éloge de lui dans son *Histoire de la roulette* : « Il avoit un talent tout particulier pour former les belles questions : en quoi il n'avoit peut-être pas de semblable..., on lui doit obligation de plusieurs belles découvertes, qui peut-être n'auroient jamais été faites, s'il n'y eût excité les savants ».

les curiosités vers des objets propres à modifier les données de la science.

Sans doute ces savants ont l'impatience des initiateurs, leur intrépidité de jugement dans l'élaboration des principes ou des solutions étendues : un Pierre Guiffart, médecin de Rouen, à peine a-t-il assisté aux premières expériences de Pascal, écrit un « Discours du Vide, auquel sont rendues les raisons des mouvements des eaux, de la génération du feu et des tonnerres, de la violence et des effets de la poudre à canon,... etc. » Ce titre est significatif d'un état d'esprit auquel n'échappe pas même Descartes. Il croit pouvoir découvrir les lois d'ensemble de l'univers, réduire la Physique à la Mathémathique, trouver l'art de vaincre la vieillesse, « de s'exempter d'une foule de maladies tant du corps que de l'esprit et même peut-être aussi de l'affaiblissement de la vieillesse[1] ». Il écrit en avril 1630 à Mersenne : « Je pense avoir trouvé comment on peut démontrer les vérités métaphysiques d'une façon qui est plus évidente que les démonstrations de géométrie ». Comme le dit spirituellement Berthelot, « s'il eût vécu cinquante ans plus tôt, Descartes eût démontré *a priori* que le soleil tourne autour de la terre[2] ».

Mais aussi ces mêmes savants ont une foi agissante en la science, en son efficacité, en son unité. Chez certains, comme Descartes, elle se fonde sur la confiance en la raison : « Toutes les sciences réunies ne sont rien autre que l'intelligence humaine, qui reste toujours une, toujours la même, si variés que soient les sujets auxquels elle s'applique ». Chez d'autres, comme Roberval, sur la confiance en la nature : « La Physique est toute véritable... Partout elle est absolument invincible. On ne la peut détruire, non pas même l'altérer en la moindre chose... Malgré les chymères de leur creuse Métaphysique, la nature demeure tousjours telle [qu'elle est], constante en son estre véritable[3]. » Plusieurs espèrent réduire la science de la nature aux symboles mathématiques, tel Descartes, qui « ne reconnaissait comme seule réalité aux yeux du savant que ce qui est susceptible de recevoir la forme de la géométrie[4] » ; tel, avant lui, Galilée, qui déclarait : « La philosophie est écrite dans ce livre immense qui se tient continuellement ouvert sous nos yeux, l'univers, et qui ne peut se comprendre si l'on n'a préalablement appris à en comprendre la langue et à connaître les

1. *Discours de la Méthode*, 6e partie.
2. *Science et Philosophie*, page 528.
3. Fragment inédit de Roberval, publié dans Pascal, *Œuvres*, Éd. des Gr. Écr., II, p. 49-51.
4. Adam, *Pascal et Descartes*, *Revue philosophique*, 1887, t. II, p. 612 sqq.

caractères employés pour l'écrire. Ce livre est écrit dans la langue mathématique; ses caractères sont des triangles, des cercles et d'autres figures géométriques, sans l'intermédiaire desquelles il est impossible d'en comprendre humainement un seul mot[1] ». Quelque forme qu'elle prenne, cette confiance en l'avenir de la science soutient les savants du XVII^e siècle dans la lutte qu'ils mènent contre la scolastique des péripatéticiens, contre les fameuses qualités occultes, chères à l'aristotélisme, contre la vieille logique et la vieille science souvent appuyées sur l'autorité de la théologie officielle; et elle les anime aussi bien à défendre les certitudes de la science contre les libertins, sceptiques, pyrrhoniens, qui, n'ayant pas encore imaginé d'opposer la science à la religion, s'en prennent à toutes les affirmations de la raison « afin qu'ayant fait perdre le crédit à la vérité en ce qui est des sciences et des choses naturelles, ils fassent de même en ce qui est de la religion[2] ». Mais la science nouvelle ne s'édifie pas sans hésitations, sans débats, sans s'empêtrer encore dans les « chymères d'une creuse métaphysique », comme dit Roberval. Elle ne sera vraiment elle-même que lorsqu'elle aura constitué sa méthode propre, en toute indépendance. Or c'est à la lumière des discussions, des « disputes », où se passionnent les savants dans les « académies » et les correspondances, que la méthode scientifique peu à peu se constitue[3].

Rien de moins académique, d'ailleurs, que ces académies où l'on se donne rendez-vous à jour fixe chez un ami commun : l'ardeur des idées n'y enlève rien à la spontanéité d'une libre conversation, sans rien d'officiel ni de guindé, sans programme défini autre que celui que proposent les faits et les préoccupations à l'ordre du jour. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la correspondance qu'échangent, au sortir de ces réunions, les « beaux esprits » qui s'y rencontrent. Dans ce latin aisé dont on use volontiers, souvent la simplicité s'allie à la courtoisie ; parfois éclatent aussi les protestations de l'amour-propre, avec une pointe d'aigreur dans l'affirmation tranchante; mais c'est là encore la conscience d'une originalité qui s'estime à son prix et s'impose passionnément, plutôt

1. Galilée, *Saggiatore*, 1623.

2. Mersenne, *Vérité des Sciences contre les sceptiques ou pyrrhoniens.*

3. A l'une de ces académies, vraisemblablement celle de H. de Montmor, Pascal dédiera, en 1654, un certain nombre de traités importants de mathématiques ; et ce lui sera une occasion de rappeler tout ce qu'il doit lui-même aux suggestions de ces réunions scientifiques : « Haec vobis, doctissimi ac celeberrimi viri, aut dono, aut reddo : vestra enim esse fateor quae non, *nisi inter vos educatus, mea fecissem* ». *Celeberrimae matheseos academiae parisiensi.* Éd. des Gr. Éc., t. III, p. 305.

que la présomption vaniteuse d'un faux savoir, qui se satisfait de formules scolastiques.

Au surplus les savants de ce groupe ne sont généralement pas des professionnels : ils sont venus souvent à la science par goût et inclination naturelle, non par destination sociale. Témoin Descartes, gentilhomme et soldat autant que mathématicien ; Christian Huygens, qui savait le droit, la musique, le dessin, composait des vers latins et français, ce qui ne l'empêchait pas de surpasser, dès l'âge de 17 ans, son maître de mathématiques, le géomètre Schooten ; Etienne Pascal, président à la cour des aydes, puis « commissaire député en Normandie pour l'impôt et levée des tailles » ; Fermat, commissaire aux requêtes, puis conseiller au Parlement de Bordeaux, initié à la philologie grecque et latine et poète latin par surcroît ; Le Pailleur, musicien et poète aussi bien que savant; et Carcavi, conseiller au grand Conseil, bibliothécaire du roi; et Pierre Petit, intendant des fortifications ; et Chanut, résident du roi en Suède ; et Sluze, chanoine de la cathédrale de Liége, pour ne citer que ceux avec qui Pascal fut directement en relations. Parmi eux, plusieurs magistrats ; comme le dira Arago de Fermat : « La gravité de leur état ne leur permettait ni les divertissements bruyants de la noblesse militaire, ni la société des femmes. Ils n'étaient point forcés à ces longues distractions qu'entraînent les petits devoirs imposés aux gens qui vivent dans le monde... Ils n'avaient alors d'autre délassement que l'étude. »

Délassement, certes, et qui exclut tout pédantisme chez ces amateurs. Comme Pascal, ils doivent peu à l'École; comme lui, ils se sont parfois faits eux-mêmes : Desargues « se vantait de ne rien lire, de ne rien devoir à personne » ; Le Pailleur « apprit tout seul » les mathématiques[1]. Cependant ils interviennent, eux et leurs amis, dans les discussions les plus ardues, inventent des méthodes pour la solution des problèmes qui restent à résoudre ou la simplification des problèmes déjà résolus ; et néanmoins, le plus souvent, par modestie ou, plus exactement, par défiance ombrageuse[2], ne publient presque rien de leur vivant sur leurs recherches et leurs trouvailles.

D'une curiosité encyclopédique, puisqu'ils estiment avec Des-

1. « Il n'avoit que vingt-neuf solz, dit Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes*, quand il commença à lire les livres de cette science, et il eschangeoit les livres à mesure qu'il les lisoit. »

2. La modestie se rencontre aussi. Un Pecquet, médecin de Fouquet et de Mme de Sévigné, ayant découvert la formation et la circulation du chyle, une des plus importantes acquisitions de la médecine du XVIIe siècle, appelle modestement cette trouvaille : *Munus fortunae ludentis cum inscio*, « Un cadeau du hasard jouant avec un ignorant ».

cartes que « toutes les sciences sont tellement liées ensemble qu'il est bien plus facile de les apprendre toutes à la fois que d'en apprendre une seule en la détachant des autres », ils ne dédaignent nullement la pratique, pas même l'habileté manuelle et ouvrière. Le physicien Rohault doit une part de sa réputation à « son adresse merveilleuse pour trouver les expériences ». Pierre Petit, « cet Archymède de nostre temps », dit Le Gallois, fait des expériences avec Gassendi sur la chute des corps; il en fait seul sur la réfraction ; il s'intéresse à la construction d'une machine à plonger qui permet de rester cinq à six heures sous l'eau. Christian Huygens découvre l'emploi du pendule pour régler le mouvement des horloges, perfectionne, avec son frère Constantin, les objectifs des lunettes astronomiques. Desargues travaille à la digue de La Rochelle, emploie ses veilles « à soulager les travaux des artisans par la subtilité de ses inventions [1] ». Roberval est tout à la fois mathématicien, astronome, physicien; il invente la balance qui porte son nom. Auzout, au milieu de ses travaux théoriques sur l'astronomie, trouve le micromètre à fils mobiles pour mesurer les diamètres apparents des corps célestes.

Situons donc le jeune Pascal en ces réunions où des échos se font entendre de tous les coins de l'Europe. Chacun y apporte ses curiosités, son originalité propre âprement défendue, ses partis pris ; la Science y naît vivante du choc des idées ; les « disputes » qui s'y élèvent se prolongent dans les correspondances, dans les cercles d'amis. La discussion entre Fermat et Descartes sur l'explication de la réfraction aboutit à une rupture suivie d'une réconciliation apparente. Une autre tourna à l'aigre entre Roberval et Torricelli au sujet de la méthode des indivisibles et de la quadrature de la cycloïde [2]. Descartes fut pris à partie par Roberval et Fermat à propos de l'aire de la cycloïde et de la méthode pour la construction des tangentes; et ce fut le point de départ d'une haine tenace entre Roberval et Descartes [3].

1. Baillet, *Vie de Descartes*, I, 143. A l'Académie des Sciences, fondée un peu plus tard par les soins de Colbert, les premiers travaux sont d'ordre pratique. Physiciens, chimistes, sous l'impulsion du ministre, cherchent à faire progresser les arts et métiers. Nombreux y sont les amateurs et l'on y retrouve quelques savants des réunions que fréquentaient les Pascal : Roberval, Carcavi, Auzout, Pecquet, Mariotte.

2. Pascal reviendra sur cette discussion lorsqu'il publiera ses propres travaux sur la cycloïde, pour accuser Torricelli de plagiat à l'égard de Roberval.

3. « Parce qu'il est ami de M. Roberval, qui fait profession de n'être pas le mien..., j'ai sujet de croire qu'il suit les passions de son ami », écrit Descartes au sujet de Pascal, dans la lettre à Carcavi du 11 juin 1649 ; et Baillet déclare de son côté : « De tant de sçavants que M. Descartes voyoit avec plaisir, M. de Roberval étoit le seul qui luy fût devenu formidable par son humeur ; et pour tempérer un peu sa joye, M. de Roberval ne s'absentoit presque d'aucune des assemblées où il se trouvoit ».

L'on conçoit comment l'esprit de Pascal, avec sa passion de « raisons solides », la vivacité de son jugement, la combativité de son tempérament, dut réagir dans ce milieu. Il partage vite la confiance de ses amis en l'efficacité et l'unité de la science, leur amour des expériences ingénieuses, leur application à « marier la Pratique avec la Théorie », leur dégoût des « chymères » de la métaphysique de ces scolastiques, qui, comme le dit plaisamment Le Pailleur :

« Par leurs syllogismes cornus,
Par leurs langages inconnus,
Par le débit de quelque histoire,
Et par un hors et par un voire,
Veulent faire croire à chacun
Que leur esprit n'est pas commun [1] »...

Sans doute Pascal excelle-t-il aussi de bonne heure en ces « disputes » auxquelles on s'abandonne autour de lui. En effet, sa propre vie scientifique apparaît mêlée de conflits, de querelles, de défis, où il dépense autant d'intransigeance et peut-être d'orgueil que ses amis ou ses rivaux. Mais ne s'impatiente-t-il pas, d'autre part, des débats sans issue où parfois l'on s'attarde entre savants, par faute de s'entendre, au point de départ, sur les principes ou les définitions ? Lui qui, au témoignage de sa sœur, « eut toujours une netteté d'esprit admirable », fut prompt à apercevoir le défaut de méthode, qui trop souvent égare ou aigrit les discussions. Il le dira plus tard dans son traité de l'*Esprit géométrique* avec l'autorité acquise dans la pratique des luttes et des travaux scientifiques : « Il me semble, *par l'expérience que j'ai de la confusion des disputes*, qu'on ne peut trop entrer dans cet esprit de netteté ».

II. — Les facultés maîtresses.

Ainsi Pascal acquit ou développa au contact de son père et de tant de grands esprits, ses amis, les « facultés maîtresses » qu'il apportera en ses premières recherches scientifiques et dans l'élaboration de sa méthode. Tout d'abord l'appétit de savoir, non pas superficiellement, en se payant de mots, mais en creusant en profondeur, jusqu'à trouver la « dernière base constante » sur quoi bâtir solidement : « Il vouloit savoir la raison de toutes choses, écrit sa sœur ; et comme elles ne sont pas toutes connuës, lorsque mon père ne les luy disoit pas, ou ne luy disoit que celles qu'on

1. De Monsieur Le Pailleur à Monsieur d'Alibray, pour réponse à plusieurs sonnets qu'il luy avoit envoyez. *Œuvres poétiques* de Dalibray, 1653.

alléguoit d'ordinaire, qui ne sont proprement que des défaittes, cela ne le contentoit pas;... quand on ne lui donnoit pas de bonnes raisons, il en cherchoit luy-mesme ; et quand il s'estoit attaché à quelque chose, il ne la quittoit point qu'il n'en eust trouvé quelqu'une qui le pust satisfaire[1]. » Ce dominant besoin l'entraîne à l'occasion en des vivacités qui éclatent contre son entourage, impuissant à suivre les démarches pressantes de son intelligence : « L'extrême vivacité de son esprit le rendoit si impatient quelques fois qu'on avoit peine à le satisfaire ». Et cela peut aller jusqu'à des emportements de passion dans la controverse ; un janséniste qui le connut pendant sa retraite à Port-Royal déclare que, lorsqu'il discutait, c'était avec une telle fougue qu'on l'eût cru « toujours en colère et prêt à jurer ». Sans doute aussi n'a-t-il pas la patience de l'érudit et trouve-t-il peu de joie à s'instruire lentement des connaissances acquises par autrui : « Non enim eruditione multiplici laborisque diligentia censendum est, dit Nicole de son talent ; sit doctorum vulgaris illa laus, non ejus sane qui ad inveniendas potius quam ad discendas scientias natus erat[2] ».

Par contre son esprit témoigne d'une aisance rare à embrasser l'ensemble des déductions qui s'offrent à partir d'une première vérité définie : il conçoit dans une sorte d'illumination les liens qui joignent les questions ; il parcourt d'un seul élan la voie qui mène des données à la solution : « C'estoit assez qu'il fust appliqué à une [vérité], les autres luy venoient à la foule, et se démesloient à son esprit d'une manière qui l'*enlevoit luy-mesme*, à ce qu'il nous a dit souvent »... « Il luy vint une nuit dans l'esprit quelques pensées sur la roulette, la première fut suivie d'une seconde et la seconde d'une troisième et enfin d'une multitude de pensées qui se succédèrent les unes aux autres ; elles luy découvrirent *comme malgré luy* la démonstration de la roulette, dont il fut luy-mesme surpris[3]. »

Cette intense vitalité de la pensée est d'ailleurs aidée, chez Pascal, par une mémoire apte à retenir tous les éléments des problèmes que son esprit mûrit avant de les mettre au point. Il se rend capable, presque sans notes ni avant-projet, de conduire à bien ses

1. G. Périer, *Vie de Blaise Pascal*, I, p. 52. — Cette soif d'absolu semble avoir particulièrement frappé ses proches. On la trouve à nouveau marquée dans la Préface du *Traité de l'Équilibre des Liqueurs*, vraisemblablement rédigée par Florin Périer : « On remarquoit surtout dans cet enfant, écrit-il, une intelligence admirable pour pénétrer le fond des choses, et pour discerner les raisons solides de celles qui ne consistent qu'en mots ; de sorte que lors qu'on luy en alléguoit de cette dernière sorte, son esprit estoit incapable de se satisfaire, et demeuroit dans une continuelle agitation jusqu'à ce qu'il en eût découvert les véritables raisons ». — III, p. 270.

2. Nicole, *Éloge de Pascal*.

3. G. Périer, *Vie de Blaise Pascal*, I, p. 75 et 81.

spéculations par le seul effort de son imagination : « Il avoit accoutumé, quand il travailloit, de former dans sa teste tout ce qu'il vouloit escrire sans presque en faire le projet sur le papier ; et il avoit pour cela une qualité extraordinaire, qui est qu'il n'oublioit jamais rien, et il disoit luy-mesme qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit voulu retenir... Il gardoit dans sa mémoire les idées de tout ce qu'il projettoit d'escrire, jusqu'à ce que cela fut dans sa perfection, et alors il l'escrivoit [1]. »

Il apporte ainsi dans le travail scientifique les qualités diverses qu'il a si clairement distinguées dans les *Pensées* : l'esprit de justesse qui « pénètre vivement et profondément les conséquences des principes », l'esprit de géométrie qui « comprend un grand nombre de principes sans les confondre ». En résumé, une soif de vérité, qui ne peut se satisfaire que dans la certitude, lui-même avouant que « rien ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité [2] », et une passion de méthode, de rigueur dans la méthode, qui lui fait trouver sa joie à se discipliner toujours plus exactement, à régler les démarches de son esprit selon des maximes définies en pleine clarté : « Son plaisir estoit dans la raison, dans l'ordre »... « il agissoit tousjours par principes en toutes choses »... « il a eu toujours une *netteté* d'esprit admirable [3] »... « Les personnages habiles reconnoistront facilement que cette clarté extraordinaire qui paroist dans ces écrits vient de ce qu'il concevoit les choses avec une *netteté* qui luy estoit propre [4]. »

III. — Premiers essais.

Cette netteté paraît déjà dans ses premiers travaux d'adolescent sur les coniques, entrepris à la suite de Desargues : car il y appose la marque propre de son génie. Lorsque Descartes, consulté sur cet essai, répondait si dédaigneusement qu' « avant que d'en avoir lu la moitié il jugeoit que [Pascal] avoit apris de Monsieur Des Argues », il eût pu, s'il s'était trouvé plus disposé à admirer la précocité de l'auteur, reconnaître par quoi le disciple se distinguait du maître. Ce n'était pas seulement pour avoir découvert un théorème nouveau et important en la matière, relatif à « l'hexagramme mystique », ni pour avoir aperçu les déductions qu'on en pouvait tirer. Mais tandis que Desargues abuse des longueurs, des termes bizarres et

1. G. Périer, *Vie de B. Pascal*, I, p. 134.
2. *Pensées*, Brunschvicg, 908. — Cf. G. Périer, *Vie de Pascal* : « En toutes choses la vérité étoit le seul objet de son esprit, jamais rien n'ayant sceu et n'ayant pu le satisfaire que sa connoissance ».
3. G. Périer, *Vie de B. Pascal*.
4. Préface du *Traité de l'Équilibre des Liqueurs*, III, p. 269.

obscurs, appelant « rouleau » un cône ou un cylindre, « plan de coupe » un plan sécant, « bord de la coupe de rouleau » une section plane, disant par exemple que « le plan de coupe peut fendre de son long le rouleau par le sommet », si bien que l'un de ses détracteurs pouvait prétendre « qu'il appeloit luy-mesme ses ouvrages des leçons de ténèbres, tant tout y est obscur », le jeune Pascal, au contraire, dans le placard qu'il fit imprimer à Paris en 1640, sous le titre d'*Essay sur les coniques*, s'efforce d'user d'une terminologie claire et accessible à tous, tâche déjà, comme il dira plus tard, « de tout définir et de tout prouver [1] ». Trois définitions, dont l'une « du mot droicte mis pour ligne droicte », deux lemmes fondamentaux, un schéma clairement ordonné des théorèmes qu'on en peut déduire, tel est le contenu de l'opuscule de Pascal, et cet « ordre » même caractérise l'auteur. Cette belle clarté se retrouvera dans ses travaux et dans ses discussions scientifiques : la netteté du plan, la rigueur du raisonnement, l'enchaînement précis des déductions avec les définitions et les préliminaires posés, font de lui le premier des écrivains scientifiques du XVII[e] siècle. Il doit ces qualités à son besoin précoce de méthode : elles le distinguent de la plupart des savants de son temps, qui se complaisent encore dans l'obscurité et la confusion.

Mais ce n'est là que « l'essay » d'un élève. La machine arithmétique est déjà le chef-d'œuvre d'un inventeur et d'un maître. L'auteur en est fier, non tant pour la ténacité et l'ingéniosité de ses recherches que pour la valeur des principes qu'il a conscience d'avoir mis, lui premier, en lumière : « En la jeunesse où je suis et avec si peu de force, j'ay osé *tenter une route nouvelle* dans un champ tout hérissé d'espines, et sans avoir de guide pour m'y frayer le chemin [2] ». Certes on retrouve là l'écho de la confiance orgueilleuse d'un Roberval ou d'un Desargues en l'excellence de

1. Voici l'une de ces définitions où le disciple s'est inspiré ouvertement du maître. Cependant le seul rapprochement des deux textes permet d'apercevoir combien Pascal est plus net.

TEXTE DE DESARGUES :

« Pour donner à entendre de plusieurs lignes droites qu'elles sont toutes entr'elles, ou bien parallèles, ou bien inclinées à mesme point, il est icy dit que toutes les droites sont d'une mesme ordonnance entr'elles. »

TEXTE DE PASCAL :

« Quand plusieurs lignes droictes concourent à mesme point, ou sont toutes parallèles entr'elles, toutes ces lignes sont dites de mesme ordre ou de mesme ordonnance, et la multiplicité de ces lignes est dite ordre de lignes, ou ordonnance de lignes. »

[Il convient de rappeler pour la compréhension de cette définition que Pascal, ainsi que Desargues et avant lui Képler, considère les systèmes de droites parallèles comme une simple variété des systèmes de droites concourantes, le point de concours étant rejeté à l'infini.]

2. *Lettre dédicatoire à Monseigneur le Chancelier*, I, p. 304.

leurs découvertes. Ce qui justifie cependant la fierté du jeune inventeur, c'est la méthode suivie, autant que l'invention elle-même. Il est parti d'une de ces méditations abstraites qui lui sont familières et dans lesquelles il a coutume d'embrasser les principes et toute la chaîne des déductions : « J'employai à cette recherche toute la cognoissance que mon inclination et le travail de mes premières Estudes m'ont fait acquérir dans les Mathématiques : et après une profonde méditation, je reconnus que ce secours n'estoit pas impossible à trouver[1] ». Puis il a fait concourir à son propos en une synthèse harmonieuse les lumières de la Mécanique, de la Géométrie et de la Physique, et elles lui ont assuré « que l'usage de sa machine seroit infaillible ». Ainsi il est parvenu à ramener les combinaisons arithmétiques à des combinaisons mécaniques, la science des nombres à celle du mouvement : « n'ayant jamais visé qu'à réduire en mouvement réglé toutes les opérations arithmétiques[2] ». Ce « mouvement réglé » il le veut aussi simple que possible et, pour y parvenir, il fait appel aux principes qui lui semblent les plus immédiats, les plus essentiels de la nature : « Je ne sçay si, après le principe sur lequel j'ay fondé cette facilité, il en reste un autre dans la Nature[3]. » N'a-t-il pas dès lors raison de proclamer qu'il a réalisé au mieux la « légitime et nécessaire alliance de la Théorie avec l'Art[4] ? » N'est-il pas assuré déjà de l'excellence de la méthode, puisqu'il lui a suffi de bien conduire sa pensée selon ses moyens propres et les « règles de la Théorie », pour aboutir à une invention dont il avait prévu par avance que « l'usage en seroit infaillible » ?

Mais, à cette date et en ce milieu, toute méthode suppose une doctrine qui la justifie. Pour jeune qu'il soit, Pascal trouve occasion d'affirmer la sienne. Il dit sa confiance dans la science, et surtout dans la mathématique, « cette véritable science qui, par une préférence toute particulière, a l'avantage de ne rien enseigner qu'elle ne démontre ». Il souligne la liaison des trois sciences fondamentales : Arithmétique, Géométrie, Mécanique, de la science des nombres, des figures et du mouvement et de celles-ci à la Physique, science de la nature, lui qui, non seulement a « quelque cognoissance de la Mécanique et de la Géométrie, mais qui sçait les joindre l'une et l'autre et toutes deux ensemble à la Physique[5] ». C'est ainsi qu'il est possible de passer d'un ordre de science à un autre,

1. I, p. 299.
2. *Advis à ceux qui auront la curiosité de voir la machine arithmétique*, I, p. 306.
3. I, p. 307.
4. I, p. 312.
5. I, p. 305.

de réduire le nombre au mouvement, comme il vient de le faire en construisant la machine arithmétique, ou encore de traiter les propriétés des figures compliquées de la Géométrie comme des modifications des figures simples, ainsi qu'il semble essayer de le faire, après Desargues, en esquissant sa théorie des coniques[1]. Par là s'avère de bonne heure à son esprit l'identité de la nature justifiant l'unité de la science. Il écrira plus tard dans les *Pensées* : « La nature s'imite... les nombres imitent l'espace, qui sont de nature si différente... La nature recommence toujours les mêmes choses[2] ». Et déjà dans le traité de la *Sommation des puissances numériques* : « Haec, quae indivisibilium studiosis familiaria sunt, subjungere placuit, ut *nunquam satis mirata connexio, qua ea etiam quae remotissima videntur in unum addicat unitatis amatrix natura*, ex hoc exemplo prodeat[3] ». L'invention de la machine arithmétique ne lui permettait-elle pas aussi, dès 1642, d'apercevoir « la liaison, jamais assez admirée, que la nature, éprise d'unité, établit entre les choses même les plus éloignées en apparence » ?

Dans l'*Essay sur les Coniques*, les propriétés mathématiques auxquelles Pascal appliquait son attention dépendaient de quelques principes, qu'il convenait de concevoir et de définir avec une parfaite netteté, afin d'en tirer ensuite un nombre considérable de déductions : « Les théorèmes donnés par Pascal, déclare un savant moderne au sujet de ces premiers travaux, exprimaient chacun une propriété de six points situés sur une conique ; cela explique comment Pascal avait pu les déduire de son hexagramme mystique, qui était lui-même une propriété générale de ces six points. Mais chacun de ces théorèmes avait pris une forme différente, ce qui le rendait propre à des usages particuliers, comprenant un nombre immense de propriétés des coniques. C'est *cet art infiniment utile de déduire d'un seul principe un grand nombre de vérités*, dont les écrits des anciens ne nous offrent pas d'exemples, qui fait l'avantage de nos méthodes sur les leurs[4]. » Dans la con-

1. Mersenne, dans la Préface de ses *Cogitata Physico-Mathematica*, en 1644, souligne ainsi la méthode de Pascal dans ses travaux sur les coniques : « *Unica propositione universalissima*, 400 corollariis armata, integrum Apollonium complexus est ». Plus explicitement Leibniz, feuilletant, en 1676, les fragments du Traité de Pascal sur les coniques, remarque l'importance qu'il attache aux méthodes de transformation des figures simples par projection : « Utilissime videtur adhiberi mutatio apparentiae, seu *optica figurarum transformatio* ».

2. *Pensées*, éd. Brunschvicg, 119, 121.

3. *Potestatum numericarum summa*, ouvrage écrit vers 1654 et publié en 1665 à la suite du *Traité du Triangle arithmétique*, III, p. 366.

4. Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, p. 573.

ception de la machine arithmétique peu de principes aussi, et des plus généraux, mais dont il convenait de pénétrer vivement les multiples incidences dans leur rencontre avec la réalité. En ces deux premiers essais, l'esprit de Pascal s'éprouvait tout ensemble apte à conduire les déductions rationnelles et à s'assouplir aux exigences concrètes du réel. Quelques années plus tard, en 1654, dans son *Adresse à l'Académie parisienne* pour lui dédier quelques-uns de ses travaux, Pascal distingue trois sortes d'esprits scientifiques : « Paucis vero genium audax inventionis ; paucioribus (uti reor) genium elegans demonstrationis ; paucissimis utrumque ». Dès l'âge de 20 ans, il se classe parmi les derniers, parmi ce « tout petit nombre » de savants, qui joignent « le génie sûr qui démontre » au « génie hardi qui invente ». Ayant ainsi éprouvé « l'amplitude » et la « justesse » de son esprit, il lui restait à se mesurer avec le dogmatisme et les subtilités de la scolastique, pour achever de définir sa méthode et de se convaincre de son excellence. L'occasion allait s'en présenter en ces deux « disputes » retentissantes : l'affaire Saint-Ange et la querelle du Vide.

IV. — Premier engagement avec la scolastique.

Il est difficile de déterminer la part que Pascal prit aux deux conférences du début de février 1647, où il se rencontra, assisté de quelques-uns de ses amis, avec Jacques Forton, en religion frère Saint-Ange, docteur en théologie de l'Université de Bourges. L'on ne peut discerner davantage ce qui est l'expression de sa pensée dans le rapport qui fut rédigé à la suite de ces deux entrevues. Cependant son âpreté personnelle à accuser le raisonneur et à le convaincre d'hérésie, jusqu'à obtenir satisfaction de l'archevêque de Rouen, laisse entendre que son rôle fut très actif en cette discussion. Tout au moins dut-il, avec sa netteté habituelle, percevoir promptement les causes des erreurs du frère Saint-Ange et des théologiens ses pareils, en ces joutes fameuses dont retentissaient les Universités du temps. Le personnage du frère, docteur en théologie, venu de Paris avec la réputation d'avoir disputé contre d'illustres docteurs parisiens, et qui excite la risée de Pascal et de ses amis, armés de leur simple bon sens, évoque assez les Trissotins et les Diafoirus « fermes dans la dispute », cruellement bafoués par les honnêtes gens de Molière. Il tient du pédantisme scolastique cette « intrépidité de bonne opinion » dans l'argumentation à outrance qui « poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique », qui trouve réponse à tout, sans reculer devant l'absurdité, plutôt que de rien concéder à l'adver-

saire. Il irrite Pascal par l'obstination vaniteuse d'un raisonnement qui se fait fort de « démontrer par la raison » les mystères de la foi, y compris celui de la Trinité, et qui émet la prétention de faire découler toutes les sciences de quelques principes métaphysiques. A propos de « la certitude des sciences et des principes de nos cognoissances », Saint-Ange affirmait, en effet, « qu'il ne falloit pas se persuader qu'il y eust aucune connexion nécessaire des causes naturelles à leurs effects, que, n'y ayant que la Trinité qui fust nécessaire, tout le reste par sa nature n'avoit aucun ordre nécessaire,... que, par conséquent, il falloit cognoistre la Trinité devant que d'avoir les autres sciences, qu'elle estoit son antécédent et que de cette cognoissance despendoit sa théologie et sa phisique[1] ». Ce qui revenait à fonder la certitude de la science sur les mystères de la foi, la physique sur la métaphysique. Avec cela notre docteur s'embarrasse dans les subtilités de ses définitions et de ses distinctions, « de ses divisions et subdivisions », au sujet de la substance, « qui est en continuel mouvement derrière les accidents », auxquels elle semble être attachée, au sujet « de la grâce du salut et de la grâce du ministère », dont la dernière seule est efficace, au sujet « des différences entre le péché d'Adam et les autres péchés actuels ».

Dans ces raffinements prétentieux, dans ces abstractions obscures, Pascal reconnaît l'esprit même de la scolastique : il se fait un jeu de leur opposer des principes clairs, des exemples concrets, de mettre le raisonneur en contradiction avec lui-même ou avec les textes sacrés dont il se réclame. N'est-ce pas par les mêmes moyens que Pascal confondra plus tard la scolastique et la casuistique des Jésuites ? Des deux conférences avec le frère Saint-Ange, Pascal sortait affermi dans la conviction que la simplicité est garantie de certitude, que la clarté des principes et la netteté des définitions importent grandement à la conduite des discussions. Or l'expérience qu'il avait ainsi faite à la lumière d'un bref mais décisif débat théologique, il la poursuivait, dès la même époque, beaucoup plus longuement, au cours de l'âpre querelle du Vide, et à propos d'un problème scientifique du plus vif intérêt, tant par la qualité, le nombre, la passion des disputeurs, que par l'importance des questions soulevées et le retentissement scientifique et philosophique des recherches engagées.

1. Pascal, *Œuvres*, I, p. 371.

V. — La question du vide. Conditions de la recherche scientifique.

L'élite des savants de l'Europe travaille en effet alors à la solution du problème du Vide : Torricelli, Pascal, Mersenne, Roberval, Descartes, Gassendi, Huygens, Hobbes, Boyle, pour ne compter que les plus éminents. L'expérience de Torricelli à peine connue, on la répète à Paris, à Rouen, en Pologne, en Hollande, en Suède. Une vingtaine d'amateurs s'y emploient de divers côtés et rivalisent d'ingéniosité pour varier les observations, ou les conditions des observations. Chacun garde les yeux fixés sur ce tube où le vif-argent s'obstine à demeurer « suspendu », suscitant les questions, éveillant les inquiétudes, suggérant les interprétations subtiles ou hardies. Descartes a chez lui « un tuyau *qui demeure toujours attaché* jour et nuit en même lieu pour faire ces observations[1] » ; Pascal et son beau-frère se communiquent leurs remarques sur le « tuyau avec son vif-argent *mis en expérience continuelle* ». On se convie à des expériences publiques, on échange les résultats, ou parfois on se les cache jalousement[2] ; on discute ferme sur les moindres variations de la colonne mercurielle. Il arrive ainsi que l'idée d'une même expérience vient à la fois à l'esprit de plusieurs chercheurs, et comme on ne s'en ouvre au voisin qu'à demi-mot et avec de prudentes réticences, l'expérience réalisée, plusieurs peuvent en revendiquer la paternité. Qui de Galilée, de Torricelli ou du Père Fabry conçut le premier la pensée de l'expérience initiale ? Qui eut le premier l'honneur de la répéter d'une manière décisive : Pascal, Petit ou le Père Magni ? Doit-on attribuer la priorité de l'idée de l'expérience du Vide dans le Vide à Auzout, à Rohault, à Pascal ou même à Torricelli ? Qui songea d'abord à expérimenter « si le vif-argent montoit aussi haut lorsqu'on est au-dessus d'une montagne que lorsqu'on est tout au bas » : Descartes, Mersenne ou Pascal ? Qui donc a soupçonné le premier la loi qui lie entre eux les volumes et les forces élastiques d'une même masse gazeuse : Boyle, Mariotte ou même Pascal ? Autant de questions à peu près insolubles, étant donnée la manière de travailler de ces savants : chacun, jaloux de sa recherche, aime

1. Lettre à Mersenne du 13 décembre 1647.

2. « Je m'étonne, écrit Descartes à Mersenne en 1647, de ce que vous avez gardé quatre ans cette expérience *sans que vous m'en ayez jamais rien mandé*... Vous différez de m'apprendre les expériences du vif-argent, comme si je les devois deviner... » Mais, dans la même lettre, il ajoute, qu'ayant fait personnellement des observations, « il croit qu'*il n'est pas besoin de les divulguer sitost* et qu'il vaut mieux attendre que le livre de M. Pascal soit publié »... Lettre à Mersenne, du 13 décembre 1647.

la tenir secrète, jusqu'à ce qu'il s'en puisse glorifier au regard de ses émules.

On agit de même dans les travaux de mathématiques, où l'on se rend obscur à dessein pour déconcerter les rivaux. Ainsi procède Desargues. Ainsi procède Roberval, qui écrit rarement, fait grand mystère de ses découvertes, quitte à en réclamer ensuite âprement la priorité. Par exemple, ayant trouvé en même temps que Cavalieri et Torricelli une méthode des indivisibles, il la tient secrète jusqu'en 1644, où il établit orgueilleusement ses droits dans une lettre à Torricelli. Et c'est aussi à l'occasion la manière de Descartes : « Ma géométrie, avoue-t-il, est comme elle doit estre, pour empescher que le Roberval et les semblables n'en puissent médire sans que cela tourne à leur confusion; car ils ne sont pas capables de l'entendre, et je l'ay composée ainsy tout à dessein.... Mais je vous avouë que, sans la considération de ces esprits malins, je l'aurois escrite tout autrement que je n'ay fait, et je l'aurois renduë beaucoup plus claire; ce que je feray peut-estre quelque jour, si je voy que ces monstres soient assez vaincus ou abaissez[1]. » Il peut se faire aussi que, tandis que chacun s'emploie pour son compte à résoudre une question à l'ordre du jour, plusieurs aboutissent, mais par des voies divergentes. Est-on lié d'amitié? On se félicite mutuellement de découvrir ensemble la vérité par des moyens différents. — Ainsi en fut-il des recherches parallèles de Pascal et de Fermat touchant les « règles des partys », qui se concluent, après un échange de correspondance, sur ce témoignage élogieux de Pascal : « J'admire votre méthode pour les partys, d'autant mieux que je l'entens fort bien; elle est entièrement vostre, et n'a rien de commun avec la mienne, et arrive au mesme but facilement[2]». Est-on, par contre, peu disposé à s'entendre? On se chicane sur la valeur des méthodes employées pour parvenir au même but. Ainsi Descartes et Roberval cherchent ensemble une méthode de détermination des tangentes aux courbes. Le premier parvient au résultat, en considérant la tangente comme position-limite d'une sécante à la courbe donnée; le second, en considérant la courbe comme engendrée par le mouvement d'un point, et le mouvement de ce point comme résultant de mouvements simples, dont la composition permet de déterminer

1. Lettre à Mersenne, 4 avril 1648.

2. Même témoignage dans le *Traité des Ordres numériques* : « Cette mesme proposition, écrit Pascal, est tombée dans la pensée de nostre célèbre conseiller de Toulouze, Monsieur de Fermat; et, ce qui est admirable, sans qu'il m'en eust donné la moindre lumière, ny moy à luy, il écrivoit dans sa Province ce que j'inventois à Paris, heure pour heure, comme nos lettres escrites et receües en mesme temps le témoignent ». — *Traité des Ordres numériques*, Éd. des Gr. Écriv., III, p. 510.

la direction de la tangente. Et les deux rivaux affirment chacun, sans en démordre, la supériorité de leur conception[1].

Faut-il encore rappeler l'amusante coutume des défis qui intéresse la vanité des chercheurs à la solution des questions les plus importantes ? — Golius pose à Descartes le problème, dit problème de Pappus, touchant la « composition du lieu solide » : Descartes le résout, puis le pose à son tour aux amis de Mersenne en les défiant d'en trouver la solution. Fermat l'entreprend et la découvre par une voie différente de celle de Descartes. Roberval s'y essaie avec un égal bonheur. Enfin Pascal couronne ces recherches en écrivant un traité *De loco solido*. — En 1654 une question piquante se pose à l'esprit du chevalier de Méré, galant homme et parfait causeur, amateur de curiosités scientifiques, au demeurant l'un des grands joueurs du temps : à supposer que deux joueurs, qui conduisent une partie en un certain nombre de points, en aient déjà acquis un nombre inégal et veuillent cependant rompre le jeu, selon quelles règles partageront-ils équitablement l'enjeu? Il soumet son embarras aux mathématiciens ses amis; et Roberval, Fermat, Pascal ne jugent point la question indigne de leurs spéculations. Les deux derniers, notamment, échangent les vues les plus intéressantes sur le problème : et voilà l'origine du calcul des probabilités. — On sait encore les recherches passionnées auxquelles donna lieu au XVII^e siècle l'étude de la courbe appelée cycloïde[2]. Dès 1628 Mersenne avait posé à ses amis le problème de la quadrature de l'aire de la cycloïde. Une série de recherches avaient été entreprises par Descartes, Fermat, Roberval. Puis les géomètres, après force discussions et querelles, avaient en partie abandonné l'étude de cette courbe. Cependant, en 1658, Pascal, dans une nuit d'insomnie et de fièvre, découvre quelques problèmes intéressant la cycloïde. Au lieu de communiquer les résultats par lui obtenus, il propose, sous le pseudonyme d'Amos Dettonville, une prime à qui résoudra les questions envisagées dans un délai donné. A l'expiration du délai, les chercheurs les plus illustres : Wallis, Lallouère, Wren, Huyghens, Sluze, malgré leur nombre et leur zèle échauffé par le défi, n'ayant pas abouti selon le jugement du jury constitué par Pascal, celui-ci reprend son enjeu, non sans quelques contestations des concurrents, et publie triomphale-

1. Bien que la conception de Descartes soit celle qui est devenue classique, toutes deux ont donné lieu à des applications intéressantes dans la géométrie moderne.

2. La cycloïde, courbe constituée par la trajectoire d'un point de la circonférence mobile, déterminée par un cercle roulant sur une droite, semble avoir été étudiée pour la première fois vers 1450 par le cardinal Nicolas de Cusa. Mais les recherches suivies datent du XVII^e siècle.

ment ses démonstrations, par quoi il ouvrait des voies nouvelles à l'analyse et préludait à l'emploi du calcul intégral[1].

Rivalités jalouses, obscurités voulues, défis vaniteux, autant d'obstacles sans doute au travail en commun, mais aussi autant d'excitants aux recherches individuelles. Les mêmes préoccupations personnelles interviennent dans la querelle du Vide, et passionnent assez les expériences pour qu'on comprenne l'ardeur et les éclats de la lutte entre Pascal et ses adversaires. Aussi bien s'agit-il d'arracher à la nature un secret d'importance : « La Physique est fort cachée ; elle ne se descouvre aux hommes que par la vertu de ses effets », écrit à ce propos Roberval en septembre 1647 ; et Pascal répète, deux mois plus tard, dans la *Préface du Traité du Vide*: « Les secrets de la Nature sont cachés,... on ne descouvre pas tousjours ses effects,... les expériences qui nous en donnent l'intelligence multiplient continuellement et les conséquences multiplient à proportion[2] ». Il faudra rivaliser d'ingéniosité, de ténacité, de générosité même pour forcer la nature à « se découvrir » : « Hoc experimentum, dit encore Roberval des premières expériences de son ami, requirit virum *non sagacem modo ac veritatis studiosum*, sed *praeterea magnificum*, et qui inquirendo vero quotvis sumptus bene impensos statuerit; qualem hoc in negotio habuimus nobilissimum virum Dominum de Pascal[3] ». Ainsi la *libido sciendi* s'ajoute à la vanité personnelle des chercheurs. L'on pressent dès l'abord la multiplicité des conséquences qui doivent se déduire de la solution du problème.

VI. — Pascal adversaire des péripatéticiens et des cartésiens.

C'est que la science n'est pas seule intéressée à ces travaux; ils portent l'inquiétude chez les théologiens, comme chez les métaphysiciens; chez les péripatéticiens notamment, si nombreux encore dans les écoles. Pascal trouve là encore devant lui la scolastique entêtée dans ses arguties et dans sa superstition d'Aristote : « Les uns disent que le haut de la sarbatane estoit plein des esprits du Mercure; d'autres d'une matière qui ne subsistoit que dans leur imagination; et tous, conspirans à bannir le vuide, exercèrent à

1. Même émulation dans le problème relatif aux *contacts de sphères*, auquel travaillent Descartes, Fermat et Pascal ; dans le problème des *carrés magiques* proposé par Bachet en 1624, dans ses *Problèmes plaisans et delectables qui se font par les nombres*, étudié par Frenicle, Fermat, Pascal ; dans la question de la *Sommation des Puissances numériques* posée par Sainte-Croix et Mersenne, à laquelle s'intéressent Fermat, Roberval et Pascal.

2. *Œuvres* de Pascal, II, p. 49 et 136.

3. Roberval, *Seconde narration sur le Vide* dans les *Œuvres* de Pascal, II, p. 328.

l'envi cette puissance de l'esprit, qu'on nomme Subtilité dans les Escoles, et qui, pour solution des difficultez véritables, ne donne que des vaines paroles sans fondement[1] ». Parmi eux les jésuites, qui estiment peut-être, comme l'écrit le physicien anglais Boyle, que la doctrine du Plein « est plus congruente avec certains articles de leur religion[2] ». Jésuite est le P. Noël qui essaie de réfuter en France les hypothèses de Pascal ; jésuite est le P. Kolakowicz, qui, en Pologne, argumente, « avec l'approbation de ses supérieurs », contre les expériences et les conclusions du capucin Valerian Magni, ennemi aussi acharné des jésuites que d'Aristote, et qui s'était réfugié en Pologne pour échapper aux tracas que lui avait valus la liberté de ses opinions ; jésuites enfin ces théologiens qui, dans le prologue des thèses de philosophie soutenues dans le collège des Jésuites de Montferrand, ont accusé Pascal de se dire mensongèrement l'inventeur « d'une certaine expérience dont Torricelli est l'auteur et qui a été faite en Pologne[3] ». L'obstination des péripatéticiens, la subtilité des scolastiques, l'hostilité de certains théologiens contribuent donc à envenimer la querelle.

Mais il est aisé d'apercevoir que Descartes et les cartésiens sont autant intéressés que les péripatéticiens au débat soulevé par Pascal et ses amis. Car, surtout au début des expériences, la curiosité des chercheurs tend moins à déterminer la cause qui tient le « vif-argent » en suspens, qu'à découvrir ce qu'il peut bien y avoir dans cet espace mystérieux qui sépare le niveau supérieur du mercure du haut du « tuyau ». Il est vraisemblable qu'il n'y a rien, répond Pascal, et avec lui Roberval, Gassendi, le P. Magni. Le vide n'existe pas dans la nature, rétorquent les péripatéticiens. Il y a au-dessus

1. *Expériences nouvelles touchant le vuide.* — *Œuvres* de Pascal, Éd. des Gr. Écr., II, p. 59.

2. Préface de la *Defensio doctrinae de Elatere et Gravitate aeris* (Londres, 1663). Boyle écrit : « Metus qui occupavit complures viros insignes, in recepta scholarum philosophia ennutritos, ne ad Vacuum admittendum adigantur, eo usque apud eos praevaluit, ut in eo conveniant, quod substantiae cuidam vehementer rarefactae spatium a mercurio desertum replenti ea Phaenomena adscribunt... Cum haec opinio a compluribus eruditione praecellentibus viris approbetur, in primis a doctissimo illo Ordine Jesuitarum, quibus forte *congruitas illius cum quibusdam Religionis ipsorum Articulis* eam praecipue commendat. »

3. Lettre à M. de Ribeyre, 12 juillet 1651. Dans sa lettre à Le Pailleur de février 1648, Pascal se plaignait déjà discrètement de la mauvaise foi du P. Noël et des jésuites de son entourage ; le P. Noël l'avait prié de ne montrer à personne la lettre qu'il lui avait écrite au sujet du vide : « Comme il ne l'avoit escritte que pour moi, il ne souhaittoit pas qu'aucun autre la vist... J'avouë que si cette proposition m'estoit venuë *d'une autre part que de celle de ces bons Pères, elle m'auroit été suspecte*, et j'eusse craint que celuy qui me l'eust faite n'eust voulu se prévaloir d'un silence où il m'auroit engagé par une prière captieuse. » Or c'est ce qui arriva : quelques-uns des jésuites amis du P. Noël prétendirent que Pascal se taisait par prudence : « C'est de là que *plusieurs de ces Pères ont pris sujet de dire* qu'ayant trouvé dans sa lettre la ruine de mes sentiments, j'en ay dissimulé les beautez, de peur de descouvrir ma honte ».

du vif-argent une « matière subtile » inaccessible aux sens, affirment les cartésiens. Or c'est avant tout pour démontrer l'inexistence de cette matière subtile que Pascal multiplie les expériences ingénieuses ; c'est Descartes qu'il cherche à réfuter dans sa dispute avec le P. Noël.

La première escarmouche entre les deux savants semble avoir eu lieu en septembre 1647, au cours d'une entrevue entre Descartes, Pascal et Roberval, dont Jacqueline Pascal fit à sa sœur un récit piquant : « En suitte on se mit sur le Vuide, et M. Descartes, avec un grand sérieux, comme on luy contoit une expérience et qu'on luy demanda ce qu'il croyoit qui fut entré dans la syringue, dit que c'estoit de la matière subtile; sur quoy mon frère luy respondit ce qu'il put, et M. de Roberval... entreprit avec un peu de chaleur M. Descartes... qui luy respondit avec un peu d'aigreur»; la discussion continua dans le carrosse de Descartes, où Roberval et lui « se chantèrent guoguettes un peu plus fort que jeu[1] ». Et dès lors, tant dans les écrits de Pascal que dans la correspondance de Descartes et dans celle de leurs amis communs, c'est la question de la matière subtile qui reste au premier plan de la querelle soulevée par les expériences sur le vide. C'est contre Descartes que, dans l'opuscule intitulé : *Expériences nouvelles touchant le vuide*, en octobre 1647, Pascal assure que « l'espace vuide en apparence n'est pas plein d'un air plus subtil meslé parmy l'air extérieur, qui, en estant détaché et entré par les pores du verre, tendroit tousjours à y retourner et y seroit sans cesse attiré ». C'est Descartes qu'il retrouve derrière le P. Noël, ancien maître du philosophe au collège de La Flèche, tout ensemble péripatéticien et cartésien, « désireux de recueillir tout ce qui est prouvé dans la philosophie soit d'Aristote, soit de René Descartes ». Aussi Pascal fait-il allusion à ce dernier, dans sa réponse au P. Noël, en termes transparents : « Vous dites que vous ne voyez pas que la quatriesme de mes objections, qui est qu'une matière inouye et incogneue à tous les sens remplit cet espace, *soit d'aucun phisicien*. A quoi j'ay à vous respondre que je puis vous assurer du contraire, puisqu'elle est d'un des plus célèbres de nostre temps, et que vous avez peu veoir dans ses escrits, qui establit dans tout l'univers une matière universelle, imperceptible et inouye, de pareille substance que le ciel et les éléments[2]. » Il y revient plus explicitement encore dans la lettre à Le Pailleur en février 1648 : « Vous voïez que le P. Noël place dans le tuyau une matière subtile, ré-

1. Lettre de Jacqueline Pascal à Mme Périer, 25 septembre 1647. *Œuvres* de Pascal, II, p. 43.
2. Réponse de Pascal au P. Noël, 29 octobre 1647. *Œuvres* de Pascal, II, p. 104.

pandue par tout l'univers, et qu'il donne à l'air extérieur la force de soutenir la liqueur suspendue, d'où il est aisé de voir que cette pensée n'est en aucune chose différente de celle de M. Descartes, puisqu'il convient dans la cause de la suspension du vif-argent, aussy bien que dans la matière qui remplit cet espace, comme il se veoit par ses propres termes dans la page 6 où il dit que cette matière, qu'il appelle *air subtil*, est la mesme que celle que M. Descartes nomme *matière subtile* ». Et Pascal conclut sur cette phrase, qui prouve clairement que le traité qu'il méditait sur le vide devait être d'abord dans sa pensée une réfutation de la physique cartésienne : « C'est pourquoi j'ay cru estre moins obligé de luy repartir, puisque je dois rendre cette réponse à celuy qui est l'inventeur de cette opinion[1] ». Enfin on peut lire cette phrase ironique dans la lettre d'Etienne Pascal au P. Noël en mars 1648: « Je ne sçay pourquoy vous n'avez pas voulu dire dans vostre imprimé que cette matière subtile soit de l'invention de M. des Cartes; je ne scay si c'est afin que quelqu'un se peust imaginer que vous en estiez l'autteur[2] ». Par quoi Etienne Pascal souligne que si le P. Noël n'a pas voulu mêler Descartes au débat, sans doute pour ne pas compromettre son autorité, les Pascal savent fort bien qu'en la personne du P. Noël, c'est à un contradicteur d'une autre envergure qu'ils ont affaire.

Descartes, cependant, laisse paraître plusieurs fois son « aigreur » des critiques dirigées par Pascal contre « sa matière subtile ». Une première fois, dans une lettre à Mersenne du 13 décembre 1647, après avoir reçu le premier opuscule de Pascal sur le vide, il avoue — courtoisement — avoir fort bien compris qu'il était dirigé contre lui : « Il semble y vouloir combattre ma matière subtile et je lui en sais fort bon gré ; mais je le supplie de n'oublier pas à mettre toutes ses meilleures raisons sur ce sujet, et de ne pas trouver mauvais si, en temps et en lieu, j'explique tout ce que je croiray estre à propos pour me défendre ». Mais, un peu plus tard, le 31 janvier 1648, dans une autre lettre à Mersenne, le ton devient plus hostile : « Je suis bien ayse de ce que les protecteurs du vide font sçavoir leur opinion en plusieurs lieux, et qu'ils s'échauffent sur cette matière, car cela pourra tourner à leur confusion si la vérité se découvre ». Un an avant sa mort, il s'inquiète encore des projets de Pascal, dans ses deux lettres à Carcavi du 11 juin et du 17 août 1749, et cette fois trahit nettement sa mauvaise humeur : « Parce qu'il (Pascal) est l'amy de Monsieur Roberval, qui fait

1. Lettre de Pascal à Le Pailleur. *Œuvres* de Pascal, II, p. 200.
2. Lettre d'Etienne Pascal au P. Noël. *Œuvres* de Pascal, II, p. 276.

profession de n'estre pas le mien, et que j'ay desja veu qu'il a tasché d'attaquer ma matière subtile dans un certain Imprimé de deux ou trois pages, j'ay sujet de croire qu'il suit les passions de son Amy »... « Pour ce qu'il m'a cy-devant envoyé un petit Imprimé où il promettoit de réfuter ma matière subtile, si vous le voyez, je serois bien aise qu'il sceust que j'attends encore cette réfutation... »

Enfin l'échange de lettres de Mersenne avec les Huygens, à propos de l'expérience de la vessie aplatie qui se gonfle dans le vide, témoigne que, dans le cercle des amis communs de Pascal et de Descartes, on suit avec passion leur débat, et que l'on se préoccupe des répercussions des expériences en cours, pour ou contre le vide et la matière subtile. Le 16 mars 1648 Mersenne écrit : « Pour son livre du Vuide (de Pascal) on commence ici à croire que ce n'est pas vuide, à cause qu'une vessie aplatie et toute vuide d'air, étant mise dans ce vuide, s'y enfle incontinent. Et je ne sais comment les positions de M. Descartes soudront ce nœud de vessie, lequel je lui ai mandé afin qu'il y pense. » Huygens répond, le 6 avril 1648 : « Ne laissez pas de pousser le jeune Pascal à nous donner le corps dont il nous a fait voir le squelette. Il faut tenir la main à pénétrer le mystère de l'argent-vif descendant au tube. Mais croyez-moi qu'à la fin il n'y aura que les phénomènes de M. Descartes qui en viendront nettement au bout. »... Mais Mersenne reprend, le 2 mai 1648, parlant de Descartes : « Et mesme sa qualité subtile n'est pas capable de faire cet enflement, car elle passe partout... et partout elle passeroit à travers la vessie sans l'enfler »... En voilà assez pour montrer de quelle importance est, dans la série des travaux de Pascal sur le Vide, sa lutte contre Descartes. C'est bien tout ensemble la physique d'Aristote et celle de Descartes qui sont en jeu.

VII. — Importance des travaux de Pascal sur le vide.

Aussi ne peut-on s'étonner de ce que, pendant une dizaine d'années, toute l'attention du monde scientifique soit concentrée sur cette querelle ; et il n'est pas exagéré d'affirmer dès lors que ces mêmes années constituent l'époque la plus vivante et la plus féconde de la carrière scientifique de Pascal, quelque intérêt qu'offrent ses autres travaux. Passionné par le problème, à la solution duquel il dépense ses biens et sa santé, et il engage son orgueil de chercheur, il continue évidemment de faire preuve de cette ingéniosité pratique dont témoignent l'invention et la construction de la machine arithmétique, mais surtout il manifeste des qualités d'ordre,

de prudence, de logique, qui prouvent un bel équilibre scientifique. Il tient à s'assurer lui-même en la confiance que lui donnent ses découvertes, et à mieux vérifier ses armes en cette lutte où il est engagé à fond contre la plus résistante des philosophies du passé, et le plus considérable des géomètres et des métaphysiciens contemporains. Il met au point sa méthode et sa doctrine, et, dans ses lettres, ses réfutations, ses Préfaces, ses Traités, il rassemble les éléments d'un traité de méthodologie, dont la vigueur, l'intensité, la netteté de la pensée [1] pouvaient disputer avec le *Discours* fameux de Descartes.

On ne peut certes, sans parti pris, méconnaître l'importance pratique des travaux de Pascal sur le Vide. Non seulement après l'expérience du Puy de Dôme le baromètre est créé, mais Pascal en entrevoit clairement les applications, à savoir : « cognoistre si deux lieux sont en mesme niveau, ou lequel des deux est le plus élevé, si esloignez qu'ils soient l'un de l'autre, quand mesmes ils seroient Antipodes [2] » ; d'autre part, observer « la diversité des temps en un mesme lieu, selon qu'il faisoit plus ou moins froid ou chaud, sec ou humide [3] », par suite « connoistre l'état présent du temps, et le temps qui doit suivre immédiatement, mais non pas celuy qu'il fera dans trois semaines [4] ». En outre Pascal a prévu sinon réalisé la presse hydraulique [5], aperçu ses applications : « Un Vaisseau plein d'eau, écrit-il, est un nouveau principe de Mécanique et une machine nouvelle pour multiplier les forces à tel degré qu'on voudra, puis qu'un homme, par ce moyen, pourra enlever tel fardeau qu'on luy proposera [6] ». Enfin Pascal conçut l'idée de l'élasticité des gaz, et c'est en s'inspirant de ses recherches que Mariotte put énoncer en 1676 la fameuse loi qui porte son nom et écrire son *Discours sur la nature de l'air* [7], que le

1. « Il a écrit à bâtons rompus le meilleur livre que je connaisse de méthodologie générale appliquée aux Sciences expérimentales ; il a devancé Claude Bernard », déclare à ce propos M. Strowski ; et M. Brunschvicg : « Pascal n'a pas besoin de distinguer dans la Physique du P. Noël les éléments péripatéticiens et les éléments cartésiens, pour faire à son correspondant un magistral exposé de la méthodologie expérimentale ».

2. *Récit de la grande Expérience des Liqueurs*, II, p. 368.

3. *Récit des observations faites par M. Périer*, II, p. 441.

4. *Fragments du Traité du Vide*, II, p. 523.

5. Mersenne en eut peut-être aussi l'idée, mais sans en voir l'application.

6. *Traité de l'Équilibre des Liqueurs*, III, p. 163.

7. Voici, au témoignage de La Hire, ami et confident de Mariotte, comment celui-ci devint le continuateur de Pascal : « Il y avoit plusieurs années que M. Mariotte s'appliquoit avec un soin extraordinaire à faire les expériences qui sont dans le traité de M. Pascal (sur *l'Équilibre des Liqueurs*) pour voir s'il n'auroit point négligé des circonstances particulières qui lui pussent donner idée de remarquer quelque chose de nouveau... Il se trouva ensuite insensiblement engagé dans la partie de cet ouvrage qui a de plus grandes utilitez. » (Préface du *Traité de l'Équilibre du Mouvement des Eaux* de Mariotte.)

physicien anglais Boyle, qui suivait, lui aussi, de près les expériences de Pascal, découvrit la même loi en 1661[1].

Mais combien plus significative est la prudence et la suite logique dont témoigne la série des travaux, des réflexions, des découvertes de Pascal. Bien qu'il ait été assez tôt convaincu qu'aucun corps n'emplissait la partie du tube située au-dessus du vif-argent, il continue de nommer cet espace : « espace vide en apparence ». D'autre part, bien qu'il soit persuadé que la suspension du mercure est due à la pesanteur de l'air, il continue dans ses premiers écrits de parler de « l'horreur du vide », non seulement par scrupule de n'avancer rien sans preuve décisive, mais plus encore pour obvier à la « confusion des disputes », attentif à accepter provisoirement les opinions et les termes reçus par ses contradicteurs, de façon à éviter toute équivoque au point de départ de la discussion[2]. Mais, cette concession faite, avec quelle sûreté il aperçoit le but, avec quelle assurance il prévoit les conséquences, avec quelle maîtrise il élargit la question ! Un hasard lui donne connaissance d'une expérience faite en Italie récemment par Torricelli. Il la reproduit avec un soin plus grand, en la contrôlant par d'autres, en en faisant varier les conditions ; il aperçoit et démontre les deux conséquences qu'on en peut tirer, que d'autres, certes, conçoivent avec lui, mais auxquelles nul n'a apporté de preuves aussi décisives ; l'existence du vide dans le haut du tube barométrique, la réalité et les variations de la pression atmosphérique. De là le voilà logiquement amené à rechercher les lois de l'équilibre des liquides, celles de la pesanteur de l'air, et il écrit en 1653 le *Traité de l'Équilibre des liqueurs* et le *Traité de la Pesanteur de l'air*, dont les con-

1. Cf. Adam, *Pascal et Descartes* (*Revue philosophique*, décembre 1887, janvier 1888), sur les rapports entre les travaux de Pascal et ceux d'Archimède, Stévin, Galilée.

2. Même dans sa lettre au P. Noël, Pascal se prononce avec la retenue du savant sur l'existence du vide dans le tube barométrique : il dit « simplement que son sentiment est qu'il est vuide » sans prétendre donner son « sentiment » pour vérité démontrée. Et pourtant, dès avant le début de ses expériences, il admit l'existence du vide, s'il faut en croire le témoignage de Petit dans sa lettre à Chanut du 19 novembre 1646 : « M. Pascal fut ravi d'ouïr parler d'une telle expérience, tant pour sa nouveauté que parce que vous savez qu'il y a longtemps qu'il admet le vide ». C'est cette prudence dont M. Mathieu prend texte, dans ses articles retentissants de la *Revue de Paris*, pour accuser un peu bien vite Pascal d'avoir changé brusquement de sentiment entre le récit des *Expériences nouvelles touchant le vuide* en octobre 1647 et la *Lettre à Florin Périer*, écrite un mois plus tard. Si Pascal parle encore de « l'horreur du vide », dans son opuscule d'octobre, cela ne veut pas dire qu'il en demeure partisan. Pascal ayant usé de la même prudence avant d'affirmer catégoriquement l'existence du vide, il n'y a pas de raison de ne pas l'en croire lorsqu'il écrit à Périer : « *Faute d'expériences convaincantes*, je n'osay pas alors me départir de la maxime de l'horreur du Vuide et je l'ay mesme employée pour maxime dans mon abbrégé ».

clusions seront le point de départ des travaux ultérieurs sur la statique des liquides et des gaz.

Ces recherches n'ont pas demandé moins de sept ans d'expériences et de méditations constantes, que ce jeune physicien de vingt-cinq ans a poursuivies avec un sens de l'observation et une rigueur logique rares même chez les savants de l'époque. Ses travaux témoignent d'une telle méthode scientifique qu'au rapport d'un contemporain averti[1] « ceux qui sont philosophes ne peuvent les voir sans admiration, et que ceux qui ne le sont pas le deviennent en les considérant ». Ils le deviennent même si bien que cette sorte d'émulation philosophique et scientifique se propage à travers toute l'Europe, comme en témoigne Jean Pecquet, en 1651, dans ses *Experimenta nova anatomica* : « Habeo eximium testem, solertissimum Pascalium filium, qui primus in Gallia nostra vix natum apud exteros et in cunabulis pene suffocatum de vacuo Experimentum, Hydrargyro non solum, sed et liquoribus suscitavit, imo tam felici provexit mirabilis industriae successu, ut *per totam Europam tentandi vacui studium verae sapientiae cultoribus indiderit* ». Et cet enthousiasme est justifié. Si Pascal n'invente pas les maximes de la science expérimentale; si, avant lui ou à côté de lui, Bacon, Galilée, Torricelli, Descartes, Roberval, Rohault, Gassendi, Hobbes, s'attachent à observer les faits, rejettent au nom de l'expérience les opinions reçues, s'en prennent aux qualités occultes dont abuse l'aristotélisme, ce n'en est pas moins lui qui a fait faire un pas décisif à la compréhension nouvelle de la science.

Engagé à son tour dans la lutte contre les péripatéticiens, non seulement il a à subir de leur part de rudes assauts, parce qu'il s'attaque à l'un des points les plus sensibles des opinions anciennes, mais il trouve contre lui précisément celui qui a le plus fait pour ruiner la scolastique, ce Descartes qui fait autorité dans le cercle où travaille Pascal, pour lequel il a lui-même une haute estime. Or jamais l'esprit de Pascal n'est si net que dans la bataille, en présence de redoutables adversaires. Saisissant avec une décision aiguë et prompte les points faibles du contradicteur, il les lui souligne avec une logique impitoyable dont la précision le déconcerte. Ainsi réagit-il en cette querelle du Vide contre les erreurs de méthode des péripatéticiens et des cartésiens, et, pour les combattre, il rappelle les principes de la science expérimentale, épars chez les savants qui les ont pratiqués avant lui : il les formule, les orga-

1. Pierre Guiffart, docteur en médecine, agrégé au collège de Rouen, qui assista en cette ville à la série des expériences de Pascal.

nise en quelques pages qui résument clairement la doctrine et les lois de la science nouvelle : héritier de Bacon et de Galilée, il se découvre aussi sûrement et complètement initiateur de l'avenir.

VIII. — Pascal contre la scolastique.

Le défaut essentiel de la scolastique, « cette puissance de l'esprit qu'on nomme subtilité dans les écoles », nul ne l'aperçoit plus distinctement que lui et nul ne le porte plus impatiemment : « Quand la faiblesse des hommes n'a pu trouver les véritables causes, leur subtilité, dit-il, en a substitué d'imaginaires qu'ils ont exprimées par des noms spécieux qui remplissent les oreilles et non pas l'esprit ». On conçoit que ce verbiage fait « de vaines paroles sans fondement » l'irrite, quand il aboutit au pathos que voici : « Pour que l'air puisse passer par les pores du verre, il faut qu'il soit espuré ; c'est l'ouvrage de cet air subtil qui remplissoit les petites pores du verre, lequel estant tiré par une force majeure et suivant le vif-argent, tire après soy par continuité et congnexité son voisin, l'espurant du plus grossier, qui reste dehors dans une mesme constitution, constitution violente, par la séparation du plus subtil, et demeure autour du verre attaché à celuy qui est entré, lequel estant dans une dilatation violente à l'estat naturel qui luy est deub dans ce monde, est toujours poussé, par le mouvement et dépendance du soleil, à se rejoindre à l'autre et reprendre son meslange naturel, se joignant à cet autre qui le hérisse, poussé de mesme principe [1] ».

Pascal discerne aussi la facilité qu'ont ces raisonneurs verbeux et intrépides à imaginer les hypothèses pour les besoins de leur cause, en les ployant à tout usage : « L'hypothèse de ce père est si accomodante... [que] je crois qu'il pourra rendre aussi facilement la raison du contraire par les mêmes principes... ; il prouve avec une pareille force l'affirmative et la négative d'une mesme proposition [2] ». Il dénonce l'étrange absurdité de leurs définitions complaisantes : « [Vous définissez] la lumière en ces termes : la lumière est un mouvement luminaire de rayons composez de corps lucides, c'est à dire lumineux [3] ; où j'ay à vous dire qu'il me semble qu'il faudroit avoir premièrement desfini ce que c'est que luminaire et ce que c'est que corps lucide ou lumineux : car jusques-

1. Lettre du P. Noël à Pascal, octobre 1647.
2. Lettre à Le Pailleur.
3. « La lumière, ou plutost l'illumination, écrivait le P. Noël, est un mouvement luminaire des rayons, composés des corps lucides qui remplissent les corps transparents, et ne sont meus luminairement que par d'autres corps lucides. »

là je ne puis entendre ce que c'est que lumière ». Enfin, parmi ces subtilités, ces obscurités, ces échappatoires de la sophistique scolastique, il discerne une confusion singulièrement plus grave. Il craint « l'aveuglement de [ces gens], qui apportent la seule authorité pour preuve dans les matières physiques, au lieu du raisonnement ou des expériences », parce qu'il y retrouve la même perversion des principes qui autorise la « malice » et « l'insolence » de ceux qui « produisent des nouveautés en théologie [1] ». Gilberte Périer ne nous a-t-elle pas dit la défiance de son frère à l'égard de la « subtilité de l'esprit humain », cause des hérésies, et n'a-t-il pas éprouvé chez le frère Saint-Ange cette intrépidité de raisonnement qui « emploie la raison dans la théologie au lieu de l'authorité de l'Escriture » ?

Telles sont les diverses erreurs que Pascal relève chez les péripatéticiens de l'école. Mais ce n'est pas seulement pour réfuter les disciples d'Aristote, nous l'avons vu, qu'il déploie les ressources de sa logique, et qu'il écrit des lettres, des traités et des préfaces d'une telle rigueur scientifique. Il sait combien fuyants et captieux sont les arguments de « l'Ecole » et qu'ils sentent plus la rhétorique que le goût de la vérité [2] ; il sait combien, chez ces docteurs, l'aveuglement est suspect de « fausser les faits, et, à l'occasion, de s'appuyer « sur des expériences mal reconnues et encore plus mal avérées [3] » ; comment cet esprit est susceptible de les entraîner, sciemment ou non, à déformer la pensée de leurs adversaires [4] ; enfin il n'ignore pas qu'avec de pareils contradicteurs, « les différends de cette sorte demeurent éternels [5] ». Connaissant donc la mobilité, la versatilité, les contradictions [6] où tombent nécessairement ces raisonneurs scolastiques qui « ne sont pas accoutumez

1. Préface sur le *Traité du Vide*, II, p. 133.

2. « Il est aysé de voir [dans] ces antithèses opposées avec tant de justesse, dit Pascal du père Noël, qu'il s'est bien plus estudié à rendre ses termes contraires les uns aux autres que conformes à la raison et à la vérité. » (Lettre à Le Pailleur, II, p. 187.)

3. Lettre à Le Pailleur, II, p. 208.

4. « Ses difficultez... tesmoignent plus tost qu'il n'entend pas ma pensée, que non pas qu'il la contredise... S'il n'avoit pas rapporté mes propres termes, j'aurois creu qu'il ne les avoit pas bien lus. » (*Id.*, II, p. 184-192.)

5. *Id.*, II, p. 181. — Ainsi Thomas Hobbes, de son côté, dans une lettre à Mersenne du 17 février 1648, à propos du *Plein du Vuide* du P. Noël, dénonçait les partis pris vaniteux des scolastiques : « Profecto illius ordinis homines, *ut qui soli docti, et recte philosophari soli videri cupiunt*, hoc omnino habent, ut *quidquid ab aliorum ingeniis novi existat, id summo conatu oppugnent* ».

6. Étienne Pascal rappelait en ces termes l'incohérence des explications du P. Noël : « En très peu de temps, vous avez tiré secours de bien loing ; on a veu, en très peu de temps, venir à votre assistance la sphère de feu d'Aristote, la matière subtile de M. Des Cartes, la matière ignée, l'Aether, les esprits solaires et la légèreté mouvante ». (Lettre d'Et. Pascal au P. Noël, II, p. 275.)

de voir les choses traitées dans le véritable ordre », il serait fondé à conclure « qu'il n'est pas nécessaire de les combattre pour les ruiner, puisqu'il suffit de les abandonner à eux mesmes », comme il écrit à Le Pailleur. Ou, sans les traiter entièrement par le mépris, il se serait volontiers contenté sans doute de répondre aux subtilités des péripatéticiens par l'exposé des faits établis dans ses expériences, et par l'affirmation de quelques principes simples propres à clore promptement la discussion, comme il l'avait fait, non sans rudesse, au cours de l'affaire Saint-Ange. Ou bien encore il s'en serait tenu à quelques phrases ironiques, dans la manière de celles qui terminent la lettre au P. Noël, et où l'on reconnaît déjà aisément l'esprit des *Provinciales* : « Au reste, on ne peut vous refuser la gloire d'avoir soutenu la physique péripatéticienne, aussi bien qu'il est possible de le faire; et je trouve que votre lettre n'est pas moins une marque de la faiblesse de l'opinion que vous défendez, que de la vigueur de votre esprit. Et certainement l'adresse avec laquelle vous avez défendu l'impossibilité du vide dans le peu de force qui lui reste, fait aisément juger qu'avec un pareil effort, vous auriez invinciblement établi le sentiment contraire dans les avantages que les expériences lui donnent... [1] ». Mais, derrière Noël, il y a Descartes et la physique cartésienne. Et Pascal laisse assez clairement entendre, nous l'avons vu, qu'il sait où se trouve son principal adversaire. Or Descartes a écrit le *Discours de la Méthode*; il passe pour « l'un des plus célèbres physiciens » du temps depuis la publication des *Principes* en 1644 ; Descartes, enfin, est un excellent géomètre, et Pascal, comme il le dit à Le Pailleur, sait « qu'un excellent géomètre a autant d'adresse pour découvrir les fautes de raisonnement que de force pour les éviter ». Redoutable contradicteur, contre lequel il y a, certes, bien de la gloire mais aussi bien des dangers à se mesurer. C'est contre lui donc que Pascal doit s'affermir non seulement du témoignage de ses expériences, de son bon sens et de son ironie, mais encore de la certitude d'une méthode scientifique, où l'auteur du *Discours de la Méthode* ne puisse découvrir aucune « faute de raisonnement ». Joute décisive où l'apprenti va passer maître.

IX. — L'expérience du puy de dome et la revendication de Descartes.

Dans un conflit d'une telle importance philosophique, il apparaîtra sans doute bien secondaire et un peu superflu de discuter

1. Lettre au P. Noël, II. p. 106.

longuement, subtilement, comme on l'a fait ces dernières années, sur la revendication élevée par Descartes dans une lettre à Carcavi. Qui a imaginé le premier l'expérience du Puy de Dôme ? La discussion menée par MM. Mathieu, Lefranc, Brunschwicg, Duhem, Havet contribue surtout à éclairer la psychologie des savants du XVII^e siècle. Après avoir lu attaques et plaidoyers, on garde bien aussi quelques doutes sur les incertitudes et les défaillances de mémoire de Pascal. Mais la bonne foi de Descartes, à ce compte, n'est pas plus impeccable. Leibniz ne le blâmait-il pas justement « de n'avoir fait honneur ni à Képler de la cause de la pesanteur tirée des forces centrifuges, et de la découverte de l'égalité des angles d'incidence et de réfraction, ni à Snellius du rapport constant des sinus des angles d'incidence et de réfraction » ? ajoutant même que « ces petits artifices lui ont fait perdre beaucoup de véritable gloire auprès de ceux qui s'y connaissent ». A supposer que Pascal, lui aussi, n'ait pas rendu, avec une suffisante exactitude, à chacun la part qui lui revient dans ses découvertes, y « perdra-t-il beaucoup de sa véritable gloire » ? Son auréole de sainteté n'en est guère ternie, et, par contre, il y gagne en humanité. Cet amour-propre impétueux, si prompt à réclamer ses droits, quand le savant sent « son honneur menacé », encore qu'il prétende aussitôt après sentir peu « d'inquiétude pour ces fantasques points d'honneur », donne à telles de ses lettres, la lettre à Le Pailleur, ou celles à M. de Ribeyre, écrites sous l'empire « du ressentiment où il estoit alors[1] », une vivacité juvénile qui n'en est pas le moindre charme. D'autre part, comme le fait justement observer M. Duhem, « en ce temps d'improbité scientifique, il était rare qu'un auteur citât le nom de celui à qui il empruntait une idée ». Louons donc Pascal d'avoir songé quelquefois à le faire, plutôt que de l'accabler quand il l'a oublié. La science de l'époque n'en est pas encore à concevoir la fécondité d'une collaboration loyale et modeste : c'est un champ de bataille où chacun s'efforce d'affirmer son génie, en humiliant à l'occasion ses rivaux. Et cela explique qu'il soit bien difficile de départager Descartes et Pascal, sur le point de l'invention de l'expérience du Puy de Dôme. Les préoccupations communes des savants qui composent l'entourage de Pascal font que les mêmes conceptions surgissent du jeu des entretiens et des correspondances. Un mot lancé au hasard d'une discussion éveille chez l'auditeur, peut-être à son insu, une suggestion dont le travail solitaire d'une recherche, jalouse de ses secrets, déve-

1. Correspondance de Pascal et de M. de Ribeyre, II, p. 475.

loppe ensuite la réalisation : quand le projet vient à maturité, les deux interlocuteurs peuvent se croire avec une égale bonne foi les initiateurs de la découverte [1].

D'ailleurs, voir dans la revendication de Descartes le désir de faire proclamer ses droits à la paternité de l'idée de l'expérience du Puy de Dôme, c'est, il me semble, mal prendre sa pensée. Le ton modeste de sa réclamation, le peu de bruit qu'il fait autour et qui contraste avec l'âpreté des savants contemporains dans les compétitions de cette sorte [2], le peu d'importance que les amis communs des deux savants lui ont attribué, le fait que Pascal, averti par Carcavi [3], ne jugea pas opportun de répondre, prouvent assez qu'en l'occasion la question de la priorité de la découverte était pour Descartes, comme pour son entourage, assez secondaire. Il suffit, en effet, de relire sa seconde lettre à Carcavi pour se convaincre qu'il tient bien moins à établir cette priorité qu'à retourner l'expérience du Puy de Dôme contre Pascal afin de sauver « sa matière subtile » : « C'est moi, écrit-il le 4 août 1649, qui l'avois prié, il y a deux ans, de la vouloir faire, et je l'avois assuré du succez *comme estant entièrement conforme à mes Principes*, sans quoy *il n'eust eu garde d'y penser*, à cause qu'*il estoit d'opinion contraire* ». On sent la diversion : Descartes prévoit, s'il ne la sait pas, la liaison logique que Pascal a établie dans son *Récit de la Grande Expérience de l'Équilibre des Liqueurs* entre ses premières expériences et la dernière, entre ce principe « que la nature admet le vide sans peine et sans résistance », confirmé par ses premiers travaux, et cet autre : « que les effets qu'on a attribuez à l'horreur [de la nature pour le vide] procèdent de la pesanteur et pression de l'air », prouvé par la vérification faite au Puy de Dôme par Florin Périer [4]. Et pour ruiner d'avance l'argumentation de Pascal,

1. « Ne nous lassons pas de le redire, écrit M. Duhem au sujet de l'expérience du Puy de Dôme ; nul homme vraiment intelligent n'a pu méditer avec quelque attention sur la théorie de Torricelli, sans découvrir ce moyen de contrôle. »

2. « Ce n'est pas ainsi, dit M. Strowski, qu'un homme si haut en propos et si altier, si brutal en matière de compétition scientifique, crie au voleur. » (*Pascal et son temps*, II, p. 171.)

3. « J'ai écrit à Monsieur Pascal... ce que vous avez désiré que je luy fisse sçavoir de vostre part, touchant l'expérience qu'il a fait faire du vif-argent »..., lit-on dans une lettre de Carcavi à Descartes du 24 septembre 1649.

4. *Récit de la Grande Expérience*, Édit. des Gr. Écriv., II, p. 370. On pourrait s'étonner qu'en juin et août 1649, Descartes ne connaisse encore que par ouï-dire le *Récit de la Grande Expérience*, imprimé vers octobre 1648, ainsi que les résultats de l'expérience réalisée par Florin Périer le 22 septembre 1648, alors que Pascal note « que le souhait universel des curieux l'avoit renduë fameuse avant même que de paroistre » (II, p. 372), et qu'il répète dans la lettre à M. de Ribeyre qu'on a « envoyé des exemplaires (du récit de l'expérience) de toutes parts, où elle a esté receuë avec joye, comme elle avoit esté attenduë avec impatience » (II, p. 494), si l'on ne savait l'isolement où Descartes vit en Hollande depuis la mort de Mersenne et si l'on ne

Descartes souligne que la « grande expérience », bien loin de nuire à « ses Principes », les confirme tout au contraire, puisque c'est en partant d'eux qu'il a pu en « assurer le succez », au lieu que Pascal n'a pu le prévoir d'avance « puisqu'il estoit d'opinion contraire ». Sans doute Descartes fait allusion par là à l'explication de la suspension du vif-argent par la pesanteur de l'air, dont il est depuis longtemps partisan, alors qu'il croit ou feint de croire que Pascal ne l'était pas au début de ses travaux sur le vide [1]. Mais le pluriel équivoque « mes Principes » permet aussi de croire que l'expérience du Puy de Dôme confirme cet autre « principe » cartésien du plein universel, de la matière subtile emplissant le haut du tube barométrique [2]. La preuve que c'est bien là le fond de la

connaissait d'autres exemples plus surprenants encore d'ignorances analogues : c'est ainsi que le physicien italien Baliani, résidant à Savone, ignore encore, en 1647, l'expérience faite par Torricelli à Florence en 1643 et l'apprend par l'intermédiaire de Mersenne. Témoignage significatif de la manière dont se bâtit la science au XVII[e] siècle.

1. En réalité l'hypothèse de la pression atmosphérique fut de bonne heure admise par Pascal. Le passage suivant de la lettre de Jacqueline Pascal à sa sœur (25 septembre 1647) prouve clairement que Pascal croit dès cette époque à la « colonne d'air » équilibrant la colonne de mercure, et que c'est au contraire Descartes qu'il soupçonne de n'y pas croire : « Mon frère escrivit au P. Mersenne l'autre jour pour sçavoir de luy quelles raisons M. Descartes apportoit contre la colonne d'air »... « ... Je lus que ce n'estoit pas M. Descartes, car, au contraire, il la croit fort, mais par une raison que mon frère n'approuve pas »... L'hypothèse avait pour elle l'autorité de Torricelli, dont on estimait les travaux parmi les amis de Pascal. C'est à lui qu'Etienne Pascal en attribue le mérite dans sa lettre au P. Noël ; de même Pascal, dans sa lettre à Le Pailleur : « Vous savez que la lettre du grand Torricelli, écrite au seigneur Ricchy, il y a plus de quatre ans, monstre qu'il estoit dès lors dans cette pensée, et que tous nos sçavants s'y accordent et s'y confirment de plus en plus ». (II, p. 198.) En effet, d'autres savants illustres, Képler, Beeckman, Baliani, avaient la même opinion. Mais, à l'époque des premiers travaux de Pascal, elle reste encore à l'état d'hypothèse. Et voilà pourquoi, avec une prudence scientifique qui lui fait honneur, Pascal parle encore en ses premiers écrits de « l'horreur du vide », mais sans s'y attacher comme à l'un de ses « principes », ainsi que le croit Descartes.

2. D'ailleurs Descartes lie étroitement l'hypothèse du plein à celle de la pesanteur et tient plus encore à la première qu'à la seconde. Plusieurs passages de ses écrits en font foi. Dans une lettre de décembre 1638, il explique à Mersenne que : « L'eau ne demeure pas dans ces vaisseaux percez dont on use pour arroser les jardins, crainte du vuide (car, comme vous dittes fort bien, la matière subtile pourroit aisément entrer en sa place), mais à cause de la pesanteur de l'air : car si elle sortoit, et qu'il ne rentrast que de la matière subtile à sa place dans le vaze, il *faudroit qu'elle fist hausser tout le cors de l'air jusques à sa plus haute superficie* ». D'autre part, voici la raison qu'il donne dans son *Monde*, en 1632, du fait que, lorsqu'on perfore le bas d'un tonneau plein de vin, le vin n'en jaillit pas, si l'on ne pratique une ouverture également dans le haut : « C'est à cause que dehors tout est *aussy plein qu'il peut estre*, et que la partie de l'air dont le vin occuperoit la place, s'il descendoit, n'en peut trouver d'autre où se mettre en tout le reste de l'univers, si l'on ne faisoit une ouverture au-dessus du tonneau, *par laquelle cet air peut remonter circulairement en sa place* ». Pourquoi encore une cheminée tire-t-elle mal et fume t-elle ? C'est, répond Descartes dans une lettre du 20 octobre 1642, « parce qu'il ne vient pas assez d'air du dehors *pour y remplir la place de la fumée*;... *n'y ayant point de vuide* en l'univers, il est nécessaire qu'il rentre autant de nouvel air dans la chambre comme il en sort de fumée ». Et lorsqu'on demandait encore à Descartes pourquoi nous ne sentions pas la pression atmosphérique, il expliquait que c'était parce que chaque partie de l'air déplacée par nous prenait la place d'une autre, celle-

pensée de Descartes, c'est que, deux lignes plus loin, dans le même passage, il revient sur la réfutation par Pascal de la « matière subtile », dont il avait déjà fait mention dans la précédente lettre à Carcavi. Cette inquiétude est significative. Elle montre Descartes bien plus anxieux du sort de sa physique que de la paternité de la « grande expérience ».

(*A suivre.*) J. Caillat.

et d'une autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que dans un mouvement circulaire la dernière ait pris la place de la première. On voit toutes les hypothèses imaginées par Descartes pour soutenir le principe du plein et combien, dès lors, il tenait de celle de la « matière subtile ».

VIGNY HISTORIEN
DE LA CONJURATION DE CINQ-MARS

(*Suite*[1].)

Au despotisme détesté d'un Richelieu, la loi des contrastes exigeait qu'il opposât la monarchie, telle qu'il la regrettait, celle où les nobles sont *pairs* du roi, et qu'il veut trouver encore sous Henri IV. Dans cette intention il lut les *Mémoires* de Bassompierre dont il préleva plusieurs passages pour les greffer au corps de son récit. Bassompierre — ce qui l'aurait peut-être surpris — devient à la fois le représentant et le théoricien de l'ancienne féodalité.

D'origine allemande et lorraine, appartenant à la famille de Bestein, Bassompierre, dont le frère mourut au service de l'Espagne et le neveu fut accusé de vouloir passer au duc de Lorraine (*Mémoires*. Coll. Michaud et Poujoulat, p. 13 et 365), se fixe en France, gagné par une poignée de main de Henri IV (*Id.*, p. 19). Vigny raconte exactement la conversation qu'eut alors Bassompierre avec le roi qui voulait lui gagner ses pièces d'or et ses belles portugalaises (*Mémoires*, p. 20; *Les Adieux*, p. 54). Non moins exactement il rapporte un entretien du duc de Guise et de Henri IV (*Mémoires*, p. 71; *Les Adieux*, p. 24); tout cela pour prouver la vive et franche camaraderie du roi Henri et de ses gentilshommes.

L'abandon que Bassompierre fit au Vert-Galant de M^lle^ de Montmorency (*Mém.*, p. 56; *Les Adieux*, p. 24); son solide appétit, et les fréquentes rasades qu'il se verse à la table de la Maréchale d'Effiat sont conformes aux renseignements des *Mémoires*. Ne nous dit-il point qu'il but une fois « à perdre toute connaissance (p. 29) et qu'une autre fois, il fut tellement malade qu'il prit en horreur le vin pendant deux ans (p. 39).

Averti de son arrestation imminente, il refuse de fuir et se met à la disposition de Louis XIII qui lui répondit : « Tu sais bien que je t'aime ». — « Et, certes, je crois qu'à cette heure-là il le disait comme il le pensait, » ajoute Bassompierre. Vigny se borne à supprimer la réflexion du Maréchal (*Mém.*, p. 323; *Les Adieux*, p. 18).

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, janvier-mars 1923.

Mais il ne saurait pousser plus loin l'exactitude. D'abord les dates sont malmenées. Bassompierre fut arrêté en 1631 après la Journée des Dupes et non en 1639. Puylaurens, qui mourut en 1635, ne pouvait dîner en 1639 chez la Maréchale d'Effiat. Le Maréchal d'Effiat et le duc de Mantoue moururent à cinq ans de distance. Vigny les fait mourir à peu près à la même époque, et d'Effiat qui, en réalité, mourut le premier, meurt le second dans le roman ! (*Mém.*, p. 326, 344 ; *L'Alcôve*, p. 238.) Bien que Launay dise à Cinq-Mars : « Vous êtes jeune, monsieur », pour souligner son inexpérience plus que la différence de leur âge (*Le Siège*, p. 140), il ne nous apparaît pas comme le vieux soldat de Bassompierre; et Vigny — on ne sait pourquoi — ne reproduit pas ses paroles :

> Monsieur, c'est avec la larme à l'œil et le cœur qui me saigne que moi, qui depuis vingt ans suis votre soldat et ai toujours été sous vous, sois obligé de vous dire que le Roi m'a commandé de vous arrêter (*Mém.*, p. 324).

Le caractère et les idées de Bassompierre sont déformés.

Le joyeux camarade du Vert-Galant qui, avant d'être enfermé à la Bastille, brûle plus de 6 000 lettres d'amour (*Mém.*, p. 322), semble devenir l'amant fidèle de la seule M^lle^ de Montmorency (*Les Adieux*, p. 24). Lui aussi sacrifie à la mode de l'amour unique qui n'était point celle des compagnons de Henri IV.

Le Bassompierre que fit arrêter, en 1607, Henri IV pour lui apprendre qu'on ne partait pas de son royaume sans son congé (*Mém.*, p. 51); qui céda, en 1609, à Henri M^lle^ de Montmorency par une prudence qui voudrait paraître généreuse (p. 56); qui consentit bien des dépenses insensées et jouait gros jeu, mais qui, lorsqu'il commanda le fameux habit de perles qui lui coûta 14 000 écus et que Vigny estime à 100 000 francs (*Mém.*, p. 50; *Les Adieux*, p. 20), n'avait que 700 écus en poche, comptait pour vivre sur ses gains au jeu ou les récompenses royales et bataillait avec Sully pour le remboursement de ses dépenses (p. 40-1), paraît non moins besogneux que magnifique, et ne rappelle en rien ces superbes vassaux, dont Vigny veut le faire le dernier représentant, aussi puissants et aussi riches que leur roi.

Bassompierre, qui savait sans doute qu'il fallut toute la fermeté de Henri IV et de Richelieu pour contenir les soubresauts de la grande noblesse, encore qu'elle fût fort éloignée d'avoir la puissance que lui prête Vigny, aurait été peut-être étonné de s'entendre dire, dans le roman de *Cinq-Mars*, que ces barons tout puissants,

loin d'être un danger pour la couronne royale, maintenus qu'ils étaient par l'amour (p. 20), en auraient été le plus ferme appui. Mais Bassompierre n'avait pas lu *L'Esprit des Lois*.

*
* *

Pour peindre Richelieu, Vigny voulut que Richelieu posât lui-même. Il feuilleta donc ses œuvres et d'abord le *Journal de M. le Cardinal duc de Richelieu qu'il a fait durant le grand Orage de la Court en l'année 1630 et 1631. Avec diverses autres pièces remarquables qui furent arrivées en son temps* (1648).

Parmi ces pièces il trouvait la plupart des documents relatifs au procès de Cinq-Mars, qu'il cite dans ses Notes et emploie dans son texte. Nous nous bornerons aux remarques suivantes :

L'Advis de Par le Roy sur les déportements de M. de Cinq-Mars contient le reproche d'une intelligence très particulière avec quelques-uns de la Religion prétendue réformée. » Il parlait « d'ordinaire des choses les plus saintes avec une grande impiété » (p. 147-8). Or, dans la *Partie de Chasse* (p. 283-4), Vigny fait reprocher par Louis XIII à Cinq-Mars de rencontrer chez Marion Delorme des esprits forts, de s'être compromis en l'affaire de Loudun (p. 287). Il le justifie, d'ailleurs, de toute impiété, et s'il lui accorde une dévotion moins exaltée que celle de De Thou, il le représente profondément religieux, et éprouvant un réel soulagement à la pensée qu'un Père Joseph « ne croit pas en Dieu » (*Les Prisonniers*, p. 402).

En appendice, Vigny énumère les six choses qui donnèrent de l'aversion à Cinq-Mars contre Richelieu (*Journal de M. le Cardinal*, p. 207; *Cinq-Mars*, p. 467). A l'accusation que lui fit le Cardinal d'avoir manqué de cœur au siège d'Arras, Vigny répond d'une manière indirecte, quoique certaine[1], en vantant son courage au siège de Perpignan. Dans son entretien avec le Roi, Cinq-Mars ne retient que le grief principal, celui d'avoir été écarté du Conseil (*La Partie de Chasse*, p. 283).

Vigny résume la justification que donne de Thou de son silence :

> Jugeant qu'il se fut rendu délateur d'un crime d'Etat de Monsieur, Messieurs de Bouillon et Le Grand, qui étaient beaucoup plus puissants que lui, et qu'il y avait
>
> Je pourrais répéter aussi ce que j'ai déjà dit, que l'on ne m'aurait pas cru si j'avais dénoncé sans preuve le frère du Roi.
>
> (*Les Prisonniers*, p. 408.)

1. Cf. plus loin l'épisode du cheval tué sous lui.

apparence et comme certitude qu'il succomberait en cette action dont il n'avait aucune preuve pour la vérifier (p. 190).

Vigny reproduit *l'Arrêt de Mort de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou*. Mais comme il ne lui est guère possible de ne pas altérer un document, il ajoute deux considérants :

1° Que celui qui attente à la personne des ministres, des princes, est regardé par les lois anciennes et constitutions des Empereurs comme criminel de lèse-majesté ; 2° Que la troisième ordonnance du roi Louis XI porte peine de mort contre quiconque ne révèle pas une conjuration contre l'Etat (*Les Prisonniers*, p. 413) ;

et il supprime la fin, relative à la question :

Et néantmoins ordonnent que le dit d'Effiat avant l'exécution sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir plus ample révélation de ses complices (p. 213).

D'autre part, Vigny consulta les *Mémoires* publiés en 1821 et 1823 dans la collection Petitot. En 1629 le Cardinal demande au Roi de le décharger « du faix des affaires » (Collection Michaud et Poujoulat, 1837, tome VII, p. 585[1]). Tel est l'exorde du premier discours de Richelieu (*L'Entrevue*, p. 130). A la date de 1632 se trouve un éloge du Maréchal d'Effiat, en tant que général, financier et administrateur (tome VIII, p. 396). Grandchamp paraît s'en souvenir (*Le Songe*, p. 86-7). Le Cardinal reproche à Grandier d'avoir repoussé rudement un crucifix qu'on lui approchait (1634 ; tome VIII, p. 569). Vigny suppose que le crucifix a été rougi au feu (*Le Martyre*, p. 82).

Le Testament politique est mentionné dans le corps du roman comme une preuve de l'ambition de Richelieu, qui aurait voulu commander après sa mort (*Le Cabinet*, p. 103).

Ça et là on peut relever quelques points notés de Vigny : constance et fermeté des soldats espagnols (*Test. pol.*, Amsterdam, 1688; tome II, ch. IX, sect. IV, p. 78; *Les Méprises*, p. 167) ; — portrait de Louis XIII, religieux, vertueux, scrupuleux, malade pour causes morales, d'humeur inquiète et impatiente, ayant de la peine à laisser faire par autrui ce qu'il ne peut faire lui-même, d'une sécheresse naturelle, appliqué aux petites affaires... (*Test. pol.*, tome I, ch. VI, p. 191 et suiv.; *Cinq-Mars* : L'Entrevue, la Partie de Chasse, le Travail) ; — portrait du Cardinal lui-

1. Sauf avis contraire, nous renvoyons à cette collection d'un usage plus courant.

même : Vigny lui laisse la courtoisie qu'il réclame par testament du ministre d'Etat (tome I, ch. VIII, sect. v, p. 236) ; même au soir d'une bataille, « fatigué des soucis du jour et du poids inaccoutumé d'une armure, il congédiait par quelques mots précipités, mais toujours attentifs et polis, ceux qui venaient le saluer en se retirant » (*Les Méprises*, p. 172). Richelieu réclame du Ministre l'application et l'art de savoir se reposer. Vigny réduit son génie à l'application ; et, dans le plan d'une de ses nuits, ménage le temps du souper, du sommeil, voire de la promenade au clair de lune (*Test. pol.*, *id.*, p. 232 ; *Le Travail*, p. 374).

Mais le Cardinal avertit le Roi « qu'aux grandes affaires les effets ne répondent jamais à point nommé aux ordres qui ont été donnés » (*Testament*, tome I, p. 196). Voilà un avis que Vigny ne remarqua point, car le lecteur de *Cinq-Mars* serait souvent tenté de le donner à Richelieu lui-même.

Il n'a pas remarqué, surtout, ce qui est cependant si remarquable, que celui qui avait abattu la Noblesse la jugeait si abaissée qu'il ne songe, dans son *Testament*, qu'à la relever, pensant que, désormais, le péril viendra « des officiers », c'est-à-dire des financiers (*Testament*, tome I, ch. III, p. 140-44 ; ch. IV, p. 177 ; ch. V, 183).

Eût-il remarqué la sollicitude du Cardinal envers la Noblesse, que Vigny l'aurait omise pour ne pas contrarier les lignes d'un portrait, à l'avance conçu.

Quant au plus fidèle historien de l'*éminentissime* Cardinal, « l'honnête avocat Aubery », on est au moins sûr d'un des emprunts de Vigny, puisque, à propos de la mauvaise humeur de Richelieu contre les libelles, il cite une phrase de lui (*Histoire du Cardinal Duc de Richelieu*, Paris, 1660, in-folio, livre II, p. 39 ; *Le Cabinet*, p. 111).

D'autres emprunts sont probables. Aubery constate que Richelieu pleurait aisément (p. 585) ; nous avons vu Vigny expliquer, à la manière de La Rochefoucauld, une larme du Cardinal. Richelieu fut accusé de vouloir se faire élire Patriarche (p. 407). Cinq-Mars, devant les Conjurés, reprend cette accusation (*La Lecture*, p. 324). Pour nous convaincre que le Ministre s'appliquait à ne point froisser un Roi jaloux de son autorité, Aubery cite la relation qu'il fit imprimer du siège et de la prise d'Arras, « où il conserve soigneusement au Roi la grande part qu'y avait eue Sa Majesté, et ne parle non plus de lui-même que s'il eût été entièrement éloigné des Affaires, et qu'il n'y eût absolument rien contribué » (p. 591). Ce qu'Aubery dit du siège d'Arras, Vigny l'applique au siège de Perpignan. La bataille est dirigée de telle sorte que le Roi croit

avoir gagné une victoire dont les moindres détails avaient été arrêtés par Richelieu (*Les Récompenses*, p. 158).

Louis XIII reprochait à Cinq-Mars non seulement sa mauvaise conduite, mais sa paresse (p. 556). Vigny ne dissimule pas la paresse, mais il la change en indolence (*L'Entrevue*, p. 124), en une négligence blâmée de Grandchamp (*Les Méprises*, p. 163) et surtout en une insouciance affectée, qui permet au conspirateur de dissimuler son ambition (*L'Emeute*, p. 214 ; *La Lecture*, p. 324).

* * *

A côté de Richelieu se dresse le Père Joseph. Pour le représenter, Vigny, qui n'hésite pas à prolonger sa vie de quatre ans, lut l'œuvre la plus suspecte, celle de l'abbé Richard, et il a renchéri sur sa lecture.

La biographie de l'abbé Richard, en 1702, était un panégyrique ; en 1704, le panégyrique devint une satire publiée sous le titre : *Le Véritable Père Josef...* ; satire qu'il réfuta bientôt lui-même dans une *Réponse au livre intitulé le Véritable Père Josef et aux autres critiques de la vie de ce Capucin*. Toutes ses palinodies s'expliquent par des procédés de chantage vis-à-vis de la famille du Tremblay [1], à laquelle appartenait le Père Joseph. Vigny ne paraît connaître que la satire de 1704.

D'ailleurs ses diverses métamorphoses auraient été matériellement impossibles si le pamphlet de 1704 n'avait contenu des traces de l'ancien éloge et des germes de la future réfutation.

Un lecteur consciencieux de la biographie de 1704 devrait se poser tout au moins l'énigme de la vie du Père Joseph. D'une part, il n'ignore pas que le Père Joseph, d'une famille illustre, après avoir reçu l'éducation délicate d'un gentilhomme, passé un an à l'Académie, vécu à la Cour, songé même à se marier, et, alors que la vie mondaine lui réservait toutes les satisfactions de la vanité, se fit capucin, qu'il fut fondateur des Calvaires, directeur de Calvairiennes, auteur de traités ascétiques et mystiques, et que, toute sa vie, à la Cour, aux armées, en ambassade, il se conforma scrupuleusement, et au point d'altérer sa santé, à la règle de son ordre. D'autre part, il le voit accuser de machinations et de crimes (*Le Véritable Père Josef*, 1704, p. 379). Gustave-Adolphe serait mort victime de Richelieu et du Père Joseph (*Id.*, p. 382). La solution de l'énigme que suggère l'abbé Richard est simple. Joseph fut

1. Cf. Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu*, 1er vol., p. 23 et suiv.

un hypocrite ambitieux, dont les austérités devaient le conduire au Cardinalat : « Jamais homme n'a mieux gardé l'extérieur » (*Id.*, p. 522).

Le problème psychologique du caractère du Père Joseph est digne d'occuper l'Histoire. Depuis que M. Fagniez a débarrassé le Père Joseph de forfaits ridicules, et qu'il n'est plus possible de mettre en doute son patriotisme, son ascétisme, son mysticisme, il n'en est pas moins vrai, et de l'aveu même de son dernier biographe, qu'il fût « susceptible, vindicatif et passionné », et que sa diplomatie était souterraine. Quand le Père Joseph dicte à Louis XIII des ordres de conduite, d'après les révélations d'une Calvairienne, et au nom de Jésus-Christ, le lecteur, gêné, se demande où finit la sincérité, où commence l'habileté.

Cependant même la biographie mensongère et captieuse de l'abbé Richard n'autorisait pas Vigny à voir dans le Père Joseph un athée vulgaire et un traître de mélodrame.

Qu'un fourbe malpropre (*Le Cabinet*, p. 98) déplore d'avoir manqué le merveilleux au siège d'Hesdin et se vante d'avoir mieux réussi la prophétie de la mort de Cinq-Mars (*Le Travail*, p. 380), n'est-ce pas donner à l'austérité et au mysticisme même prétendus de Joseph une grossièreté et un cynisme dont l'abbé Richard n'est pas responsable? Le directeur des Calvairiennes peut-il être représenté comme un niais qui ne sait rien de la femme? (*Le Travail*, p. 380.) Le diplomate de la diète de Ratisbonne, le conseiller de la Couronne, ne devait-il pas conserver quelque chose du ton et des manières de sa vie première et de sa race? Or il n'est plus qu'un moine déchaussé qui sent mauvais et sur le passage duquel se bouchent le nez les pages du Cardinal-Duc (*Le Cabinet*, p. 98). Enfin l'abbé Richard ne dissimule pas que Joseph fut non seulement le confident mais le soutien de Richelieu. Il rappelle l'apostrophe célèbre par laquelle il releva, en 1636, le courage du Cardinal : « Ne vous l'avais-je pas bien dit que vous n'êtes qu'une poule mouillée? » (*Ouv. cité*, p. 485.) Vigny, pour ne pas perdre le bénéfice d'un mot historique, le place après l'entrevue de Richelieu et de Cinq-Mars. Mais c'est sans conséquence. Ne voulant pas disperser l'intérêt autour du Cardinal, il ne confie au Père Joseph qu'un rôle d'agent subalterne. Ainsi les insolents commandements de la religion ministérielle que l'historien de Joseph considère comme son testament politique[1], Vigny, sans façon, les attribue à

1. Ces commandements, ainsi que l'anecdote de la barbe rousse dont Vigny parle dans son texte (*Le Cabinet*, p. 98 et 102) et dans ses notes (p. 449 et 451) ne se trouvent que dans l'édition de 1750, 2e vol., p. 319 et 324. Vigny supprime la première et les trois dernières propositions. Il abrège un peu le texte des autres.

Richelieu. L'écriture est de Joseph, dit l'historiographe. Qu'à cela ne tienne. Joseph écrit sous la dictée du Cardinal (*Le Cabinet*, p. 102). Dans *Cinq-Mars*, le Père Joseph n'est qu'un secrétaire, un policier ou un assassin au gage de Richelieu.

Tout ce qui ne contrarie pas cette thèse est retenu : ridicule tentative d'introduire des troupes dans La Rochelle par un égout (*Le Cabinet*, p. 111) ; candidature de Joseph au cardinalat combattue par Richelieu (*Id.*)...

Mais aux yeux de Vigny passèrent sans doute inaperçues les considérations sur la noblesse et la vie mondaine de Joseph. Il dira bien dans ses notes que Joseph « appartenait à une très bonne famille ». Peut-être ne s'en avisa-t-il qu'après avoir écrit son roman. Sans cela aurait-il commis l'erreur fondamentale de prendre le Père Joseph pour un rustre?

« La plus terrible affaire dont le Père Joseph s'est mêlé est sans contredit la possession prétendue des Religieuses de Loudun et la mort de Grandier. » Ainsi commence la troisième partie de la biographie de l'abbé Richard. Vigny trouvait là un récit détaillé qu'il modifiera et complétera.

Joseph est l'auteur de la mort de Grandier. Trois fois il se rendit incognito à Loudun ; mais connaissant bientôt que cette affaire « n'était pas d'un homme de son importance », il la laissa entre les mains de ses subalternes (p. 395). Richelieu n'est intéressé à l'affaire que par un libelle attribué à Grandier.

Vigny met au premier plan Richelieu ; Joseph n'est qu'un agent, comme toujours. Du moins, conformément aux indications de Richard, abandonne-t-il l'action aux comparses.

Richard dépeint Grandier éloquent, bien fait et capable de donner de la jalousie aux maris (p. 386). Vigny saisit l'occasion de peindre un prêtre romantique :

« L'éloquence de Grandier et sa beauté angélique ont souvent exalté des femmes..., j'en ai vu s'évanouir durant ses sermons ; d'autres... toucher ses vêtements et baiser ses mains lorsqu'il descendait de la chaire... (*Le Bon Prêtre*, p. 57). A sa mort, de deux femmes aimantes, l'une tombera morte et l'autre deviendra folle !

Avant de mourir, Grandier subit la question « qui fut si violente qu'il en eut les jambes rompues et que la moelle des os en sortit à la vue de tout le monde » (p. 401). Vigny glisse ce détail exact au milieu de romanesques fantaisies : « Ses nerfs sont à nu, rouges et luisants ; ses os crient, la moelle en jaillit... Mais les juges dorment. Ils rêvent de fleurs et de printemps » (*La Veillée*, p. 192).

Toutes les preuves de la supercherie que donne Richard sont reproduites par Vigny. Ce sont les fautes de latin des diables qui parlent par la bouche des Ursulines ; c'est la rétractation des Ursulines ; c'est le choix des diables qui dédaignent les hommes et parmi les femmes distinguent les belles :

> Ce que tout le monde remarqua c'est qu'il n'y avait que de belles et de jeunes personnes qui étaient possédées..., et parce que la Supérieure était une des plus belles personnes de France, elle en eut sept, tous diables de distinction... (*Richard*, p. 418, note).
>
> ... Il y en a sept dans son pauvre corps, auquel sans doute elle avait attaché trop de soin à cause de sa grande beauté (*La Rue*, p. 37).

Bien plus, Vigny suppose que le Père Guillaume n'amène à Loudun que ses « enfants mâles », disant :

> C'est que je n'aimerions pas que nos filles apprinsent à danser comme les religieuses (*La Rue*, p. 42).

Richard signalait l'intervention de l'abbé Quillet, suivie de son départ pour l'Italie (p. 409, note), et la punition des exorcistes. Le Père Lactance « mourut un mois après jour pour jour » (p. 402). M. Patin donne la mort cruelle du fils de Laubardemont comme une punition céleste (p. 430). Vigny fera périr ensemble, par un ordre de Richelieu, les juges de Grandier (*Le Travail*, p. 375). Quant au fils de Laubardemont, il meurt victime de son propre père (*L'Orage*, p. 355).

Mais Vigny n'imite pas le seul abbé Richard. Ainsi, tandis que Richard se contente d'une courte allusion pour Patin et d'une simple note pour Quillet, Vigny cite le texte même de Patin (*L'Orage*, p. 355, note), et consacre à Quillet tout un chapitre, *Le Bon Prêtre*. De plus, il suit parfois une autre version. Chez Richard, Quillet défie le diable d'enlever un incrédule jusqu'à la voûte de l'église ; chez Vigny, ce n'est plus le corps d'un incrédule, c'est la calotte de Laubardemont (*Le Bon Prêtre*, p. 55).

Il nous reste donc à déterminer, pour l'affaire de Loudun, les autres références de Vigny.

*
* *

Dans la première note de la Seconde Édition de *Cinq-Mars*, Vigny lui-même indique parmi ses sources [1] l'*Histoire des Diables de Loudun* et l'*Urbain Grandier* de Bonnellier.

1. Nous indiquerons plus loin ce que Vigny emprunte à Le Vassor.

L'*Histoire des Diables de Loudun*, qui est d'Aubin, mais parut à Amsterdam en 1693, sans nom d'auteur, est tout entière dirigée contre Richelieu et le Père Joseph.

Vigny, d'abord, y trouvait un portrait de Laubardemont :

C'était un de ces hommes qui étaient absolument dévoués au Cardinal et qu'il savait si bien employer dans toutes les occasions où il s'agissait de détruire, d'exterminer et de répandre injustement le sang, en observant néanmoins les formes de la justice (p. 98).

Il y trouvait aussi des renseignements sur le factum de la femme Hammon, attribué à Grandier, et qui serait l'origine de la haine de Richelieu contre lui (p. 99. Cf. *Le Bon Prêtre*, p. 58).

Pierre Fournier, avocat, devait faire au Procès l'office de Procureur du Roi :

Il demanda bientôt d'être déchargé de sa commission ; dans l'exercice de laquelle on peut très vraisemblablement conclure qu'il trouvait sa conscience intéressée, parce que dans tout le cours de sa vie, avant et depuis ce temps-là, il a toujours été tenu pour un homme d'honneur et de probité (p. 108).

Tel est le Fournier de Vigny : « Il s'est démis de sa charge de Procureur du Roi hier au soir, et dorénavant son éloquence ne servira plus qu'à sa noble pensée » (*La Rue*, p. 41).

Vigny suit de fort près la scène de rétractation de la Supérieure des Ursulines :

Elle se mit en chemise, nue tête, avec une corde au cou et un cierge à la main, et demeura en cet état l'espace de deux heures, au milieu de la cour où il pleuvait en abondance [1], et lorsque la porte du parloir fut ouverte, elle s'y jeta et se mit à genoux devant le sieur de Laubardemont, lui déclarant qu'elle venait pour satisfaire à l'ofense qu'elle avait commise en accusant l'innocent Grandier, puis, s'étant retirée, elle attacha la corde à un arbre dans le jardin où elle se fût étranglée, sans que les autres sœurs y accoururent (p. 232).

L'on vit, à la grande stupéfaction de l'assemblée, trois femmes en chemise, pieds nus, la corde au cou, un cierge à la main... C'était la Supérieure, suivie des sœurs Agnès et Claire..., elle se mit à genoux... (*Le Procès*, p. 68. Ici la rétractation). Elle avait serré avec tant de force la corde suspendue à son cou, qu'elle était rouge et presque sans vie (*Id.*, p. 72).

1. Vigny n'oubliera pas la circonstance de la pluie. C'est ce qui fera reconnaître à

Il trouvait encore quelques renseignements relatifs à l'abbé Quillet (p. 363) et le texte de la lettre de Patin sur Laubardemont puni dans son fils (p. 472).

L'*Urbain Grandier* de Bonnellier (1824) ne pouvait qu'encourager Vigny à maudire Richelieu, fausser les dates et romancer l'Histoire.

La plus invraisemblable des aventures est précédée d'une introduction historique et suivie de pièces justificatives.

Dans l'Introduction (Ed. de 1825, p. x. Cf. p. 96 et 108), Grandier apparaît comme une victime de Richelieu qui veut se venger du factum de la femme Hammon. Dans les Pièces justificatives se trouve mentionnée la calotte de Laubardemont. Or Vigny préfère cette version à celle de Richard et d'Aubin, où c'est le corps d'un incrédule que doit soulever le diable (Note de la page 111). Bonnellier donne à son tour une justification du crucifix repoussé par Grandier. Lactance « lui brisa les mâchoires avec un crucifix de fer qu'il lui présentait comme s'il eût voulu le lui faire baiser » (Note de la page 233).

Voici le roman : Deux jeunes filles, Annette et Laïe, l'une pure, l'autre infernale, aiment Grandier. Jalouse d'Annette, Laïe accuse Grandier de sorcellerie. Alors on apprend qu'Annette est fille de Laubardemont. Cinq-Mars avait eu une sœur, Clarice, promise à de Thou et aimée de Laubardemont. Laubardemont devant juger Cinq-Mars, Clarice va le supplier ; mais trop tard. Deux coups de canon annoncent la mort de Cinq-Mars et de De Thou. Clarice tombe évanouie, le juge abuse de son évanouissement ; et elle mourra en mettant au monde Annette.

L'Histoire apprenait à Bonnellier que la Prieure des Ursulines était nièce de Laubardemont. Il se trouve suffisamment autorisé à supposer qu'Annette était sa fille, et que Grandier, qui fut brûlé vif en 1634, était aimé d'une jeune fille qui naquit après la mort de Cinq-Mars en 1642. Comment, après cela, reprocher à Vigny de faire assister Cinq-Mars, en 1640, au procès de 1634 ?

Ainsi l'association des deux noms de Grandier et de Cinq-Mars se rencontre déjà chez Bonnellier. De plus, Vigny reproduit l'intrigue de son roman. Jeanne de Belfiel est jalouse de Madeleine de Brou (*Le Procès*, p. 71), comme Laïe est jalouse d'Annette ; et, comme Laïe, c'est par jalousie que Jeanne accuse Grandier.

Cinq-Mars que le crucifix présenté à Grandier avait été rougi au feu (*Le Martyre*, p. 82).

*
* *

Pour le procès de Grandier, Vigny recourt particulièrement à l'abbé Richard; pour le procès de Cinq-Mars, à Fontrailles.

A la suite de la relation de Fontrailles, Vigny trouvait la lettre de Cinq-Mars à sa mère, la lettre de De Thou à la princesse de Guéménée, la lettre de M. de Marca, et la plus grande partie du Journal qu'il cite en appendice[1].

Comme la plupart des faits mentionnés par Fontrailles réapparaissent dans les Mémoires et les Histoires du temps, il est assez délicat de dire que Vigny les ait pris ici plutôt que là. Nous nous bornerons, chaque fois, aux rapprochements les plus probables.

Cinq-Mars ne révèle à de Thou la conjuration que sur les instances de Fontrailles : « Si M. de Thou n'y voulait pas contribuer, il était tellement homme de bien et avait assez d'aversion pour Son Eminence pour en garder inviolablement le secret » (Coll. Michaud et Poujoulat, p. 250). Vigny conserve les faits, mais les interprète à sa façon. C'est la pudeur d'abord (*L'Espagnol*, p. 196) qui force au silence Cinq-Mars. Ce sont ensuite, dira-t-il à de Thou, « deux craintes... celle de vos dangers et... celle de vos conseils » (*La Toilette*, p. 253).

Fontrailles ne reproche à Cinq-Mars que d' « avoir négligé sa sûreté et pris trop de confiance à sa bonne fortune » (p. 256). Chez Vigny, Cinq-Mars se demandera bien s'il n'a pas été trop vite (*Le Secret*, p. 271); mais c'est par désespoir d'amour qu'il renonce à sa sûreté.

Quant à la fin du drame, Vigny suit Fontrailles pas à pas. Après avoir esquissé une défense[2], de Thou consent ou plutôt aspire à la mort :

... Un accusé ne peut pas accuser un autre validement (p. 261). ... J'ai su la conspiration, j'ai fait tout mon possible pour l'en dissuader, il m'a cru son ami unique et fidèle, et je ne l'ai pas voulu trahir. Je me condamne moi-même par la loi de *Quisquis* (p. 262).

... Le témoignage d'un accusé ne peut condamner l'autre... J'avoue donc et confesse que j'ai su sa conspiration; j'ai fait mon possible pour l'en détourner. Il m'a cru son ami unique et fidèle, et je ne l'ai pas voulu trahir; c'est pourquoi je me condamne par les lois qu'a rapportées mon père lui-même, qui me pardonne, j'espère (*Les Prisonniers*, p. 408).

1. Exactement, a partir de « Monsieur de Cinq-Mars entra à Lyon... » (p. 472), Vigny écrit : « arriva ».

2. A la justification de Fontrailles, Vigny joint celle qui se trouve chez Richelieu. Cf. plus haut.

Vigny supprime le terme trop juridique de *Quisquis*.

Une généreuse émulation s'élève entre les deux amis à qui mourra le premier (Fontrailles, p. 264; Vigny, *La Fête*, p. 444). Ayant chanté le *Miserere* (Fontrailles, p. 264; Vigny, *Les Prisonniers*, p. 420), l'*Ave Maris Stella* (Fontrailles, p. 264; Vigny, p. 445), de Thou « monta sur l'échafaud avec tant de promptitude que l'on eût dit qu'il volait (Fontrailles, p. 266; Vigny, p. 446).

Vigny supprime le baiser de De Thou au bourreau, sa demande d'un mouchoir et cet aveu : « Messieurs, vous direz que je suis un poltron et que j'appréhende la mort ». Il n'aime pas rabaisser ses héros. Il accentue la différence qui sépare la mort chrétienne des deux Conjurés. Pendant la lecture de l'arrêt, à la demande du greffier, de Thou se mit à genoux, Cinq-Mars...

... Se mit en un coin de la chambre, un genou en terre, tenant son chapeau de la main gauche, appuyé sur le côté d'une façon tout cavalière (p. 262).

... Demeura debout, mais on n'osa le contraindre (*Les Prisonniers*, p. 412).

A Montrésor, qu'il nomme parmi ses auteurs, Vigny dut emprunter la matière de la note du ch. *Le Travail*, note intitulée « *Copie textuelle de la correspondance de Monsieur et du Cardinal de Richelieu* (p. 377). Il est curieux de constater ce qu'est pour Vigny une copie textuelle. Il cite, sans indiquer la date, il est vrai, la lettre de Monsieur du 25 juin 1642. Or il commence par lui substituer le fragment d'une autre lettre qui est du 17 juin : « Le mesconnaissant M. Le Grand... mon amitié tout entière » (*Mémoires de Montrésor*, Cologne, 1723, 1er vol., p. 158). La phrase suivante : « Je suis touché d'un véritable repentir d'avoir encore manqué à la fidélité que je dois au Roy... » est le début de la *Déclaration de Monsieur, contenant la confession de tout ce qui s'est passé sur la conspiration de Cinq-Mars* (Montrésor, p. 214). La fin seule : « Je prends Dieu à témoin... » est tirée de la lettre du 24 juin. (*Id.*, p. 166).

Vigny a connu les *Mémoires de M. Pierre Du Puy servans à la Justification de M. François de Thou* (*Histoire Univeselle de Jacques-Auguste de Thou*, tome XV, Londres, 1734). Il s'en inspire dans sa dissertation finale sur la loi de *Quisquis* et la non-révélation (Du Puy, p. 97; Vigny, p. 486). D'après Du Puy il cite les paroles de Richelieu, apprenant que de Thou est condamné à mort : « Mais, Picaut, ils n'ont point de bourreau ! » (Vigny, p. 489,

note; Du Puy, p. 34), et expliquant sa haine pour le Conseiller : « Ton père a mis mon grand-oncle[1] dans son histoire, tu seras dans la mienne » (Vigny, p. 489. Cf. *Les Récompenses*, p. 165; Du Puy, p. 182).

A la « véritable relation » de Du Puy il emprunte peut-être les premiers mots de De Thou à Cinq-Mars :

Eh bien! monsieur, humainement je me pourrais plaindre de vous; vous m'avez accusé, vous me faites mourir, mais Dieu sait combien je vous aime : mourons, monsieur, mourons courageusement et gagnons le Paradis (p. 161).

Humainement parlant, je pourrais me plaindre de vous, monsieur, mais Dieu sait combien je vous aime! Qu'avons-nous fait qui nous mérite la grâce du martyre et le bonheur de mourir ensemble? (*Le Prisonnier*, p. 403.)

Les *Mémoires* de Montglat offrent la particularité de traiter des affaires non seulement intérieures, mais militaires, de sorte que Vigny, pour son siège de Perpignan, en tirera quelques circonstances pittoresques.

Au siège d'Aire (1641), dans un fossé fort large et fort creux, l'eau était si peu profonde qu'on pût le franchir sur un simple pont de fascines et surprendre l'ennemi (p. 106). Au siège de La Bassée (1642), les bastions n'étaient « que de terre nouvellement remuée et creux; ils furent bientôt éboulés par les batteries en sorte qu'on y pouvait monter à cheval » (p. 119). Vigny réunit les deux épisodes. Cinq-Mars s'avance jusqu'au pied d'un bastion, sur « un terrain en apparence marécageux, mais très solide », au grand étonnement des Espagnols, « qui comptaient trop sur sa profondeur » (*Le Siège*, p. 137 et 144). Le bastion est pris par les cavaliers de Coislin. Ces bastions où l'on monte à cheval frappèrent tellement l'imagination de Vigny qu'il reproduit trois fois les termes de Montglat. C'est d'abord un soldat espagnol qui demande à Cinq-Mars s'il veut prendre le bastion à cheval (*Le Siège*, p. 137). Quand le bastion est pris, Coislin y range ses deux compagnies à cheval (*Id.*, p. 149), et Louis XIII s'écrie : « Vous prenez des murailles à cheval » (*Les Récompenses*, p. 160).

* * *

Arrivons maintenant aux historiens de Louis XIII, Griffet, Val-

1. Il s'agit du personnage, connu sous le nom de *Moine*, « apostat, souillé de tous les vices humains ». (*Les Récompenses*, p. 162. Cf. Hanotaux, *Histoire du Cardinal de Richelieu*, 2e vol., p. 30.)

dory, Le Vassor. Griffet est favorable à Richelieu, Valdory et Le Vassor lui sont hostiles; mais c'est sans importance. Vigny ne se préoccupe que d'amasser des documents; il les emprunte de toutes mains et se réserve l'interprétation.

Ces trois histoires se présentaient de la même façon, c'est-à-dire avec des références dans les marges; et l'on a l'impression que plus d'une fois Vigny s'est reporté aux références, moins d'ailleurs par besoin de contrôle que par coquetterie d'érudition.

Le plus souvent les mêmes faits se retrouvent chez Griffet, Valdory, Le Vassor, exposés de la même sorte, car ils sont puisés aux mêmes sources. Nous les mentionnerons le plus brièvement possible; et, pour faire court, nous ne renverrons d'ordinaire qu'à un seul des trois textes, celui dont la rédaction nous aura semblé le plus convenable, pressé d'en venir à ce qui nous paraît vraiment particulier à chacun d'eux.

Voici ce que nous laissons dans l'indivision.

Timide, irrésolu, froid, jaloux de son autorité et cependant soumis à Richelieu, Louis XIII était aussi dissimulé. Valdory remarque le grand art avec lequel il cacha, quoique très jeune, « le dessein prémédité de se défaire du Maréchal [Concini] » (De V[aldory], *Anecdotes du Ministère du Cardinal de Richelieu et du Règne de Louis XIII, tirées et traduites de l'italien du Mercurio de Siri*, Amsterdam, 1718, tome I^er^, livre I, p. 38). Vigny supposera donc que Louis XIII dissimule à Cinq-Mars qu'il attend le Père Joseph (*La Partie de Chasse*, p. 291).

Chez nos historiens, si de Thou conspire, il repousse l'alliance avec l'étranger et dit : « Je suis ennemi du sang. On n'en répandra jamais par mon ministère » (Michel Le Vassor, *Histoire de Louis XIII*, Amsterdam, 1757; tome VI, 1642; livre XLIX, p. 438). Il est surtout l'agent de la Reine, soit auprès du duc de Bouillon (Père H. Griffet, *Histoire du Règne de Louis XIII*, Paris, 1758; tome III, 1642, p. 408), soit auprès de M^me^ de Chevreuse exilée (Valdory, tome II, p. 106). Vigny peindra de Thou ennemi du sang même sur le champ de bataille : « Je n'ai frappé personne... ce n'est point mon métier » (*Les Récompenses*, p. 161). Il le conduira à la toilette de la Reine.

A Cinq-Mars Louis XIII reprochait notamment ses mœurs [parmi ses maîtresses on cite M^lle^ de Chemerault (Valdory, tome II, p. 58) et surtout Marion de l'Orme (*Id.*, p. 64 et 72)] et son impiété. Le Vassor invitait d'ailleurs Vigny à regarder le grief d'impiété comme une manœuvre ennemie (tome VI, p. 612). Tous s'accordent à reconnaître que lorsqu'éclata la conjuration, Cinq-Mars et

le Roi étaient déjà brouillés. Insolent, il ne craignit pas de reprocher au Roi l'odeur insupportable de son haleine (Valdory, tome II, p. 140); présomptueux, il se plaignait de l'oisiveté des favoris, voulait entrer au Grand Conseil ou commander aux Armées (*Id.*, p. 66 et 75). Ayant osé tourner en ridicule quelque plan de Fabert, il fut chassé du Roi : « Allez, orgueilleux, il y a six mois que je vous vomis ». Cinq-Mars aurait même supplié l'huissier du Roi de le cacher dans son cabinet pour laisser croire qu'il était toujours reçu de Louis XIII.

Vigny, non sans une certaine discrétion pour ne pas rabaisser son héros, le montrera réclamant l'entrée au Conseil en disant : « Ma foi, Sire, donnez-moi plutôt des régiments à conduire que des oiseaux ou des chiens » (*Partie de Chasse*, p. 287). Mais il n'en fait point un présomptueux. Pour remplacer Richelieu, loin de se désigner lui-même, Cinq-Mars propose le duc de Bouillon (p. 290). Il ne dissimule pas les emportements de « l'impétueux jeune homme » (p. 282-3), mais lui accorde aussi la qualité contraire. Cinq-Mars aura la patience d'écouter « pendant deux longues heures » les royales élucubrations (p. 286). D'autre part, il n'omet pas les injures de Louis XIII envers son favori qu'il compare à Rondin et appelle « petit hobereau de province » (p. 282). Entendant monter le Père Joseph, Louis XIII chasse Cinq-Mars : « Va-t'en, dit-il » (p. 291). Mais il le chasse affectueusement, et non pas comme il fit devant Fabert. Enfin, alors que tous les courtisans le croient au comble de la faveur (p. 293), le Grand Ecuyer s'enfuit « pâle comme un cadavre » (p. 298).

Cinq-Mars avait trois projets : s'emparer de l'esprit du Roi, assassiner Richelieu, lui déclarer ouvertement la guerre (Griffet, tome III, p. 420). Vigny, qui reproduit les trois projets, a eu le mérite de représenter Cinq-Mars ne reculant pas plus devant la guerre et l'appel à l'étranger que devant l'assassinat. Il cite même textuellement les paroles de Louis XIII se refusant au meurtre : « Il est prêtre et cardinal, nous serions excommuniés » (Griffet, III, p. 424; *La Partie de Chasse*, p. 290-1). Vigny comprit que, pour peindre une époque encore rude et d'un patriotisme récent, il y avait des traits de mœurs qu'il fallait conserver[1].

Passons à ce que Vigny nous semble avoir plus spécialement tiré de chaque ouvrage.

Griffet n'amoindrit point, comme Valdory ou Le Vassor, la belle et patriotique figure de Richelieu. Seulement Vigny lui laissera

1. Cf. la première note de la Seconde Édition, supprimée depuis, où il excuse Richelieu sur les mœurs du temps. Nous la citons plus loin.

pour compte ce qui serait favorable au Cardinal. Mais, que Griffet reconnaisse qu' « un des articles sur lesquels Cinq-Mars attaquait le Cardinal avec plus d'avantage était cette guerre sanglante qu'il avait allumée dans toute l'Europe » (tome III, p. 420), Vigny loge cette attaque au centre, puis dans la péroraison du discours de Cinq-Mars aux conjurés (*La Lecture*, p. 321 et 324).

Griffet donne comme un bruit invraisemblable qu'à la bataille de la Marfée le comte de Soissons avait été tué par un homme aux ordres du Cardinal (III, p. 363-4). Dans le roman, le Père Joseph revendique l'honneur d'avoir fait exécuter la sentence de Richelieu (*La Veillée*, p. 177).

Avant tout, ce qu'aime Vigny, c'est piquer çà et là certains détails érudits ou pittoresques. En 1630, le titre d'Eminence et d'Eminentissime est accordé aux Cardinaux (II, p. 104); il le multipliera en l'honneur de Richelieu. En 1637, le duc d'Halluyn, nommé Maréchal, est prié de prendre le nom de son père, Schomberg (III, p. 87); Vigny reculera nomination et prière en 1639, ce qui lui permet d'ajouter à un minutieux renseignement le ragoût de l'anachronisme (*Le Cabinet*, p. 117). Griffet raconte-t-il les mésaventures de l'Archevêque de Bordeaux, Sourdis et de Vitry, Vigny les raconte à son tour. Sourdis, « connu par ses démêlés avec le duc d'Epernon », reçut vingt coups de canne de Vitry.

Le secrétaire d'Etat Chavigny eut soin de mander cette nouvelle au Cardinal de la Valette en ces termes : M. l'Archevêque de Bordeaux a eu une grande prise avec M. le Maréchal de Vitry; mais il a reçu quelque vingt coups de canne ou de bâton, comme il vous plaira. Je crois qu'il a dessein de se faire battre de tout le monde afin de remplir la France d'excommuniés (II, p. 709; 1636).

Mais, alors que Griffet se contentait d'une simple allusion aux démêlés avec le duc d'Epernon, Vigny les raconte eux aussi. Il lui plaît de contaminer les textes.

Richelieu, disait-on, reprochait à Cinq-Mars d'avoir manqué de cœur devant Arras; Griffet ajoute un détail précis. Richelieu l'aurait raillé de la peur qu'il ressentit « ayant un cheval tué sous lui » (III, p. 308). Vigny suppose qu'à sa première affaire devant Perpignan, Cinq-Mars eut son cheval tué (*Le Siège*, p. 145), fut blessé lui-même et ne reçut pas de Richelieu les éloges mérités par sa vaillance (*Les Méprises*, p. 173). Pour que l'épisode du cheval tué ne passe pas inaperçu, Vigny fait faire par Grandchamp l'oraison funèbre de la noble victime (p. 164).

L'emprunt le plus saillant est le récit de la conjuration de Cat-

teville. A la fin du ch. *Le Secret*, où de Thou se résout à ne point dénoncer Cinq-Mars, Vigny fait condamner le fils par le père :

Enfin il s'avança solennellement vers le buste de son père et ouvrit un grand livre placé au pied; il chercha une page déjà marquée et lut tout haut : Je « pense donc que M. de Lignebœuf fut justement condamné à mort par le parlement de Rouen pour n'avoir pas révélé la conjuration de Catteville contre l'Etat » (p. 274).

L'idée est pathétique; mais il est évident que Vigny n'avait pas découvert cette aventure dans la longue histoire de De Thou. Il la trouva chez Griffet. D'ailleurs, la phrase citée par lui ne se rencontre ni dans le texte de De Thou, ni dans celui de Griffet, où on lit :

Il y en eut qui blâmèrent la sévérité du Seigneur de la Meilleraye; la plupart le louèrent de n'avoir pas épargné son ami, dans une affaire où il s'agissait du bien de l'Etat (De Thou, *Histoire Universelle*, Londres, 1734, tome V, p. 566; Griffet[1], tome III, p. 524-5).

De Thou ne parle pas en son nom, il fait parler les contemporains.

Valdory est assurément celui qui permettait le moins à Vigny d'ignorer que Cinq-Mars fût la créature et l'agent de Richelieu. Toute la fortune de Cinq-Mars et de son père était due au Cardinal (tome II, livre IV, p. 55).

La Chesnaie, favori de Richelieu, ayant accusé Cinq-Mars d'aller chez Marion de l'Orme, et Cinq-Mars ayant fait disgracier La Chesnaie, ce fut l'origine de la mésintelligence du Cardinal et du Grand Ecuyer (p. 64-69). Toutefois Cinq-Mars répond au comte de Soissons qu'il ne peut sans se déshonorer se séparer des intérêts du Cardinal (p. 78). Humilié par Richelieu, il se tait; mais, rentré chez lui, « tous les boutons de son pourpoint sautèrent en l'air de la grande violence qu'il s'était faite » (p. 90). De plus il s'était lassé « d'exercer ce vil métier de rapporteur » (p. 83). Son silence irrite le Cardinal mais lui attache le Roi, qui s'aperçoit que ses paroles ne sont plus rapportées (p. 83 et 95).

Vigny concédera que Henri d'Effiat se rend à la Cour, appelé par Richelieu; mais, dès la première affaire, ils sont désunis, de sorte que le reproche d'ingratitude et d'espionnage disparaît. Quant à la violence du sang faisant éclater le pourpoint de Cinq-

1. Griffet renvoie au Livre XLIII, année 1569. Exactement c'est au Livre XLV de l'*Histoire* de De Thou.

Mars, peut-être Vigny s'en est-il souvenu quand il nous peint, d'une façon plus romantique, le jeune homme désespéré tombant à la renverse, tandis que le sang ruisselle par ses narines et ses oreilles (*Le Travail*, p. 371-2).

Le Vassor apporte quelques détails complémentaires au procès de Grandier, au caractère de Louis XIII, à la politique de Richelieu[1].

Nous n'avons trouvé que chez Le Vassor le récit de la boîte vide du comte du Lude. Croyant que la boîte contient des reliques, le Père Lactance et deux religieuses jouent la comédie de la possession et de l'exorcisme :

> Je ne crois pas, monsieur, dit alors l'exorciste au comte, que vous doutiez maintenant de la vérité de vos reliques. — Non plus que de la vérité de la possession, reprit gravement Lude... Ah! Monsieur!... pourquoi vous êtes-vous moqué de nous ? — Et vous, mon Père, pourquoi vous moquez-vous de Dieu et du monde ? (T. IV, 1634, livre XXXVI, p. 560-1.)

> *Je ne crains pas*, a dit fièrement Lactance, *que vous doutiez de la vérité de vos reliques ! — Pas plus que de celle de la possession*, a répondu M. du Lude en ouvrant sa boîte. Elle était vide. — Messieurs, vous vous moquez de nous... — Oui, monsieur, comme vous vous moquez de Dieu et des hommes... (*Le Bon Prêtre*, p. 55-6).

Louis XIII jouait aux échecs quand on lui apporta le cordon et le bâton de Montmorency. Tout le monde pleurait et demandait grâce ; le Roi resta froid et inflexible (T. IV, livre XXIII, p. 201). Dans *Cinq-Mars*, Richelieu et Louis XIII jouent aux échecs le jour où l'on exécute « Cher Ami ».

Sur Richelieu, Le Vassor prétend citer tout le bien et tout le mal (II, livre XXI, p. 626), et il reproduit le jugement complexe de Langlade :

> Il avait toujours de grands desseins et ne s'occupait que du capital des affaires, afin d'avoir plus de temps pour ses divertissements et pour son repos... Il n'épargnait rien pour gagner les personnes de mérite, ni pour les perdre, lorsqu'il ne les pouvait gagner. Jamais ministre n'a été mieux averti de ce qui se passait au dedans et au dehors du Royaume. A juger de lui par son visage et par ses manières extérieures, on n'en pouvait attendre que de la douceur... Jamais l'amour et la haine n'ont été capables de faire faire plus de choses à un grand homme... (Livre XXXVI, p. 557).

1. Pour la politique étrangère de Richelieu, particulièrement en Espagne, Vigny semble se servir de Le Vassor (V. livre XLIII, p. 438. Cf. *Cinq-Mars*, note XII-VI. Livre XLVII, p. 176-7. Cf. *Cinq-Mars, Le Travail*, p. 390).

Vigny ne se serait-il pas souvenu de la page de Langlade au moins dans la note première de la Seconde Édition où il éprouve le besoin de relever un peu le Cardinal ?

Malgré ce qu'on a lu et qu'on lira encore sur Richelieu, il n'en reste pas moins un très grand ministre, surtout à l'extérieur... Je ne crois même pas que le célèbre Cardinal fût né sanguinaire, et ses traits ne l'annoncent pas; il est juste de considérer que l'assassinat s'était alors glissé dans nos mœurs par les Médicis ; l'Italie avait pour ainsi dire inoculé le crime à la France.

Alors que, dans le texte du Roman, Vigny, s'aidant de Lavater, déclare que la bouche presque sans lèvres du Cardinal indique la méchanceté (*Le Cabinet*, p. 96), dans sa note, il reconnaît, avec Langlade, que ses traits ne sont pas sanguinaires. D'ailleurs, cette note disparut des éditions suivantes ; elle n'était pas selon le cœur de Vigny.

Subsistèrent la note troisième sur l'habile manœuvre de Richelieu et de Joseph qui obtinrent de Gaston, par l'intermédiaire de Bullion, qu'il se désintéressât du sort de Montmorency, ainsi que la note cinquième sur les plaisanteries de Richelieu à l'égard des juges qui, par son ordre, condamnèrent Marillac. La substance de ces deux notes se trouve chez Le Vassor (IV, livre XXXI, p. 164, et livre XXXI, p. 94).

Au terme de ce long défilé de Mémoires et d'Histoires, on ne laisse pas d'être impressionné par la masse des faits qu'emmagasina Vigny et la somme de ses lectures. Certes, il ne faut lui demander ni modération, ni critique historique, ni souci des dates, ni respect des caractères individuels ; du moins a-t-il vécu dans la familiarité des hommes du XVII^e^ siècle, et conservé l'esprit général de l'époque.

*
* *

Vigny aurait manqué à la conception historique de Voltaire et à son propre amour des Lettres s'il n'avait pas joint au tableau d'une conjuration sous Louis XIII la peinture de la société précieuse.

Comme le futur auteur de la Préface de *Cromwell*, il entend déclarer la guerre à l'artificiel dont la Préciosité marque assez le triomphe. C'est pourquoi aux d'Urfé, aux Scudéry il oppose les Corneille, les Descartes, les Molière, les Milton. Mais il nous abuse et s'abuse lui-même, car il était né précieux. Pour surprendre sa véritable opinion sur la société galante et jolie du XVII^e^ et du

XVIII^e siècles, il est bon de relire l'histoire d'une Puce enragée (*Stello*) ou le Proverbe *Quitte pour la peur*. L'auteur de *Cinq-Mars* eut donc à lire l'*Astrée* plus d'agrément et de profit qu'il ne le donne à penser ; et, encore qu'il lui plaise d'inscrire Corneille et Molière sur la liste des grands méconnus, il n'était pas le dernier à les quelque peu méconnaître.

Parmi les méconnus, s'il n'a pas pu inscrire La Bruyère — il n'était pas né — du moins fait-il une citation significative des *Caractères* ; et c'est à La Bruyère qu'il demande quels auraient dû être au XVII^e siècle la place et le prestige de l'écrivain.

Pour représenter l'ancienne galanterie Vigny consulte donc l'*Astrée* avec quelque soin. Ne soyons pas trop surpris de ses inexactitudes : il déforme ce qu'il connaît le mieux.

Il suppose que Marie de Mantoue lit l'*Astrée* dans « un gros volume in-folio » (*L'Alcôve*, p. 244). La supposition est malheureuse ; le temps des in-folio était passé ; et l'*Astrée* ne fut jamais publiée qu'en petit format. Lui-même dut lire l'*Astrée* dans l'édition in-12 en dix volumes de l'abbé Souchay, publiée sous ce titre : *Pastorale allégorique avec la clé* (1733). En effet, il nous décrit une gravure qui se trouve être la première du premier volume de Souchay :

> Elle représentait la bergère Astrée avec des talons hauts, un corset et une immense vertugadin, s'élevant sur la pointe du pied pour regarder passer dans le fleuve le tendre Céladon qui se noyait de désespoir d'avoir été reçu un peu froidement dans la matinée » (*Id.*, p. 242).

Selon son habitude, Vigny reproduit des détails très précis et en invente d'autres. Astrée regarde bien passer Céladon et s'élève sur la pointe du pied ; mais les talons sont plats, et la vertugadin n'est pas immense. D'autre part, Marie de Mantoue lit vers la fin du volume « que le druide Adamas était une *ingénieuse allégorie* figurant le lieutenant général de *Montbrison*, *de la famille des Papon* » (*Id.*, p. 243). Telle est la première note de l'abbé Souchay. Comme cette édition est la seule qui donne la clé du roman, c'est donc celle que Vigny eut entre les mains, et il crut que la première édition que lisait Marie de Mantoue parut avec sa clé, d'autant plus facilement que Souchay ne mit pas son nom à sa publication.

On chercherait vainement dans l'*Astrée* la longue citation que prétend en faire Vigny. Elle est un résumé — assez faux — de certains passages du premier volume.

> Le druide Adamas appela délicatement les bergers Pimandre,

Ligdamon, arrivés tout nouvellement de Calais : « Cette aventure ne peut finir, leur dit-il, que par extrémité d'amour. L'esprit, lorsqu'il aime, se transforme en l'objet aimé; c'est pour figurer ceci que nos enchantements agréables vous font voir, dans cette fontaine, la nymphe Sylvie, que vous aimez tous trois. Le grand-prêtre Amazis va venir de Montbrison, et vous expliquera la délicatesse de cette idée. Allez donc, gentils bergers ; si vos désirs sont bien réglés ils ne vous causeront point de tourments... » (p. 242).

C'est l'histoire de Sylvie (t. I, Première Partie, livre III). Dans cette aventure de la *Fontaine de la Vérité d'Amour*, le druide n'est pas nommé; Vigny se borne à lui donner le nom qu'il trouvera plus loin. Les trois bergers sont les amants de Sylvie : Clidaman, Ligdamon et Guyemans; Vigny confond ce dernier avec Pimandre, mari d'Amazis et père de Galatée (Livre II, p. 41). Seuls Clidaman et Guyemans avaient interrogé la fontaine; Ligdamon s'était abstenu (Livre III, p. 94). Ils venaient du Camp de Mérovée (p. 81), lequel était près de Calais. Le druide dit aux deux bergers :

« L'esprit, lorsqu'il aime, se transforme en l'objet aimé, et c'est pour cela que, lorsque vous vous présentez, l'eau reçoit la figure de votre esprit et non pas celle de votre corps » (p. 92).

Les « enchantements agréables » du druide seraient alors sans objet, car la fontaine est depuis longtemps enchantée; et le druide n'aura recours aux enchantements que lorsque Clidaman, irrité de ne pas voir son image à côté de celle de Sylvie, ce qui prouve que Sylvie ne vit pas en lui, comme il vit en elle, veut rompre le marbre de la fontaine. « Le druide lui représenta que les efforts étaient inutiles, et que l'enchantement ne pouvait finir que par extrémité d'amour, que, toutefois, il saurait le rendre inutile, si Clidaman le souhaitait. » Il lui persuade d'interdire l'accès de la fontaine en la faisant garder par deux lions et deux licornes de ses ménageries; et il les enchante à cet effet (p. 93).

D'Urfé ayant écrit : « Un jour qu'Amasis revenait de Montbrison » (p. 96), Vigny n'a garde de laisser perdre ce nom de personne et ce nom de ville ; mais il joue de malheur. Loin d'être grand-prêtre, Amasis est une femme, la mère de Galatée et la souveraine de Montbrison! — Sylvie, insensible, dit au passionné Ligdamon : « Si vos désirs sont bien réglés, ils ne causent point de tourments » (p. 95). Vigny le fait dire à Adamas.

Continuons à expliquer le texte de Vigny :

« ... Et, s'ils ne les ont pas, vous en serez punis par des évanouissements semblables à ceux de Céladon et de la bergère Galatée, que le

volage Hercule abandonna dans les montagnes d'Auvergne, et qui donna son nom au tendre pays des Gaules ; ou bien encore vous serez lapidés par les bergères du Lignon, comme le fut le farouche Amidor. La grande nymphe de cet antre a fait un enchantement... » (p. 242-3).

Cette dernière partie, plus composite que la première, est empruntée au livre II, récit de Galatée; au livre IV, récit du jugement de Pâris ; au livre V, Histoire de Climante, et au livre VI, Histoire de Diane.

L'évanouissement de Céladon accompagné d'hémorragie nous est décrit au commencement du livre IV. Il est occasionné par la fâcheuse nouvelle qu'apprend l'amant d'Astrée : Galatée, amoureuse de lui, veut le retenir. L'évanouissement de Galatée est inventé par Vigny. D'ailleurs il confond cette Galatée, fille d'Amasis, avec deux autres Galatée, l'une femme, l'autre fille d'Hercule. Il confond également les nymphes et les bergères. Les nymphes vivent à la cour et sont en habit de cour ; les bergères, tout en étant de familles nobles, ont renoncé à l'étiquette, se sont retirées aux champs et portent des robes de laine : Galatée est nymphe.

On ne sait pourquoi Vigny transforme l'histoire de Galatée et d'Hercule en celle d'Ariane abandonnée par Thésée. Car d'Urfé nous parle d'une passion partagée.

Lorsqu'il alla combattre les géants qui occupaient les montagnes d'Auvergne, il fit rester sa chère Galatée en ces lieux (Montbrison) comme en étant les plus voisins, et... Galatée, pour y laisser des marques éternelles de son amour, en donna aux femmes la souveraineté (Première Partie, livre II, p. 42).

C'est pour cette raison qu'Amasis est souveraine de Montbrison et que lui succédera sa fille Galatée et non son fils Clidaman.

Enfin ce n'est pas la femme d'Hercule, c'est sa fille, également appelée Galatée, qui donna son nom aux Gaulois.

La phrase « vous serez lapidés par les bergères du Lignon » est tirée du Jugement de Pâris. Les bergères ont institué entre elles le jugement de Pâris; mais le rôle du berger est tenu par une bergère, et si, pour le tenir, un berger se déguise en femme, il doit « être lapidé à la porte du temple par les bergères » (Livre IV, p. 119). Céladon encourut la lapidation pour donner la pomme à la belle Astrée. Mais le farouche Amidor qui, au contraire, « avait la vanité de vouloir passer pour homme à bonne fortune », n'est point lapidé (Livre VI, Amour de Diane et de Filandre, p. 250).

La dernière phrase ne répond à rien de réel. La grande nymphe Galatée se rend bien dans l'antre du faux druide Climante. Mais

c'est Climante et non Galatée qui fait l'enchantement (Livre V, p. 183).

Que reproche Vigny au roman dont il nous donne un échantillon?

D'abord sa longueur et ses allégories. Si Marie de Mantoue assoupie ne laisse pas tomber un gros in-folio, c'est néanmoins la valeur d'un gros in-folio que représente l'*Astrée*. Et c'est après avoir feuilleté les explications allégoriques qu'elle renonce à pousser plus avant la lecture. Ce n'est pas que Vigny fasse fi de l'allégorie. Mais quelle différence entre l'art délicat de dire les choses sans les dire, — auquel les restrictions de la liberté habituèrent les écrivains de l'Ancien Régime, — et le large tableau des amours de Samson et de Dalila, où le poète ne dissimule ses amours trompées sous le voile allégorique que pour donner aux mesquines circonstances d'une aventure privée les proportions gigantesques d'un duel éternel et universel de l'homme et de la femme!

C'est ensuite l'absence de couleur locale. Marie de Mantoue rencontre le nom de druide. Immédiatement elle rêve de « pierres levées », de mystérieux sacrifices, d'un « spectacle d'horreur » (p. 242). Or le druide Adamas s'occupe moins à couper le gui qu'à régler des différends d'amour. Prêter aux Gaulois et aux Romains des mœurs précieuses plaisaient au XVII^e^ siècle ; et voilà ce qu'un Romantique était tenu de condamner.

C'est aussi l'absence de passion. Marie de Mantoue était « trop passionnée » pour sentir la tendresse des bergers du Lignon. Non que la passion soit réellement absente de l'*Astrée*, et Vigny l'avoue, puisqu'il parle de l'évanouissement de Céladon au ch. XV (*L'Alcôve*) et l'imite au ch. XXIV (*Le Travail*). Seule la manière est différente. Cinq-Mars tombe comme « un arbre déraciné » (p. 371); Céladon s'inclinerait plutôt comme la fleur de Virgile. D'Urfé peint même des bergers que le désespoir conduit à la folie, et Vigny se borne à changer le sexe des désespérés d'amour, en nous dépeignant la folie, non point d'un Adraste ou d'un Rosiléon, mais d'une Jeanne de Belfiel.

Voici la réelle divergence. Chez d'Urfé la passion n'excuse pas toute faute. Polémas, malgré son amour, est coupable de trahir Amasis. La raison reste souveraine et l'amour lui-même doit être raisonnable. « La médiocrité seule est louable en amour comme en tout le reste » (Première Partie, livre VIII, p. 330). Chez Vigny le sentiment est au-dessus de tout. L'amour sanctifie la trahison. Cinq-Mars trahit saintement son pays, et Vigny s'exalte :

« Vous le dirai-je? ces vagues projets de perfectionnement des so-

ciétés corrompues me semblent ramper encore loin au-dessous du dévouement de l'amour. Quand l'âme vibre tout entière, pleine de cette unique pensée, elle n'a plus de place à donner aux plus beaux calculs des intérêts généraux; car les hauteurs mêmes de la terre sont au-dessous du ciel » (*Le Secret*, p. 271).

Renversant barrières morales et sociales pour ne pas gêner l'épanouissement individuel, il égare, ne fût-ce qu'un instant, une pensée oublieuse du XVII[e] siècle, en pleine anarchie.

C'est pourquoi il reproche au druide Adamas son horreur des violentes passions.

Ne lui reprocherait-il pas aussi son mépris des sens ? « Les regrets du lit » obsédèrent Vigny; et l'amour immatériel d'un Sylvandre n'était pas son fait. C'est sans doute ce qu'il laisse entendre en déclarant l'*Astrée* « adorée des belles prudes de la cour » (p. 241).

Et cependant, non plus que la passion, la sensualité n'est absente de l'*Astrée*. Tous les bergers ne sont pas des Sylvandres. Céladon est moins chaste que Sylvandre, Damon que Céladon, et Ursace que Damon. Ursace met la main dans le sein d'Eudoxe, et « descendant la main un peu plus bas la voulait mettre sous la robe » (Deuxième Partie, livre XII). Ormanthe devient enceinte des œuvres de Damon. Déguisé en fille, Céladon se permet avec Astrée toutes les caresses qu'autorise son déguisement. Dupe de la fausse Alexis, Astrée se trompe sur ses propres sensations (Quatrième Partie, livre I). Dans la rivalité qui s'élève entre Silvandre et Philis, pour savoir qui aimera le mieux Diane, les deux rivaux ne sont pas du même sexe. Décidément d'Urfé ne détourne pas son attention des sentiments équivoques. Rappelons-nous qu'il y a dans l'*Astrée* des sages-femmes, des accouchements masqués (I, 4) et même une scène de viol (II, 12). Mais d'Urfé n'en méprise pas moins les sens, comme tous les Précieux, et Vigny était trop voluptueux pour le lui pardonner. A d'Urfé il préfère Chénier.

D'Urfé nie trop souvent les périls de l'amour. Les bergères, telle Cryséide, traversent impunément les épreuves les plus inquiétantes, comme d'être prises pendant le sac d'une ville par le roi barbare Gondebaut. Devant ces aventures si heureuses pour la vertu, Vigny se contentait d'écrire : « L'esprit naïf, mais juste, de Marie ne peut entrer dans ces amours pastorales » (p. 241).

D'autre part, les lenteurs de la procédure amoureuse devaient peser à l'impatience ardente de Vigny. Ces cas de conscience, les plaidoyers et les jugements de ces cours d'amour ne pouvaient que surprendre la psychologie un peu grosse et les manières plus

expéditives dont se contentait une imagination romantique. Marie de Mantoue, assure Vigny, « était trop simple pour comprendre les bergers du Lignon » (p. 241).

Enfin la philosophie amoureuse de D'Urfé ne cadre pas au juste avec celle de Vigny. D'Urfé part du Platonisme et aboutit au Pétrarquisme. Créées par couple, puis séparées, les âmes cherchent partout à se réunir. D'Urfé écrit là-dessus des vers dignes de la *Parfaite Amye* ou de l'*Androgyne* d'Héroët :

Faites comme une Androgine
D'une puissance divine,
Rassembler par le dehors
Nos deux corps.
Ainsi ma forme première
Me serait rendue entière,
Ayant par votre pitié
Ma moitié.
(Troisième Partie, livre XII.)

Réunies, les âmes sœurs s'aiment sans fin. Car le véritable amour est l'amour unique. Céladon ne saurait aimer qu'Astrée. Enfin l'amour est divin (car il nous élève de la Vénus terrestre à la Vénus céleste) et, étant divin, il devient la source de toute vertu et de toute action. Du jour où Damon aime, il change toutes ses imperfections en vertus (II, 6). Si Rosiléon sauve le royaume, c'est parce qu'il aime la fille du Roi.

Mythe de l'androgyne, amour unique, vertu de l'amour, tel est le Platonisme de l'*Astrée*. Mais l'égalité platonicienne des âmes de l'homme et de la femme, qui permet seule l'échange total des âmes qu'atteste parfois la fontaine de la Vérité d'amour, reçoit chez d'Urfé quelque atténuation du Pétrarquisme. Comme chez Pétrarque, la femme est déclarée supérieure à l'homme (III, 9). Toute cette hauteur des bergères et cette soumission des bergers ne s'expliquent que par l'inégalité des âmes. Adamas concilie d'ailleurs le Platonisme et le Pétrarquisme. L'amour chez les âmes sœurs naît de la commune ressemblance avec une beauté idéale (platonisme) ; mais la ressemblance peut être parfaite chez la femme, imparfaite chez l'homme (pétrarquisme). L'imparfait aimera le parfait, mais ne sera pas payé d'un égal retour : « La femme étant beaucoup plus belle et meilleure que l'homme, qui pourra nier que l'homme n'aime mieux que la femme qui n'a pas un si digne sujet pour employer ses désirs? (IV, 3.) Trop convaincues de leur supériorité, ces femmes tant aimées et moins aimantes ne se trouvent point aimées comme il faudrait. De là les désespoirs, les exils et les noyades de leurs amants.

Par un retour commun au Platonisme, l'amour unique et divin fut de mode chez les Romantiques comme chez les Précieux. C'est

la théorie de *Cinq-Mars*. Henri d'Effiat adore un seul objet; l'amour l'élève à la sainteté du martyr. Par amour il saurait gouverner la France.

Plus encore que d'Urfé, mais en sens inverse, car c'est pour proclamer la supériorité de l'homme, Vigny repousse l'égalité platonicienne des âmes. A côté de l'héroïsme réfléchi de Cinq-Mars, de la vertu sublime de De Thou, Marie de Mantoue semble une chétive et ployable enfant. D'ailleurs, tout comme une héroïne de d'Urfé, malgré son infériorité, Marie aime beaucoup moins qu'elle n'est aimée, et se trouve mal aimée. Au moment où Henri meurt pour elle, avec « un petit air boudeur » elle déclare : « Les hommes sont bien cruels envers nous !... Il avait plus d'ambition que d'amour » (*La Fête*, p. 437-438).

La divergence est importante. En dépit de son pétrarquisme, d'Urfé, parti du mythe platonicien de l'Androgyne, place au centre de sa doctrine la transformation mutuelle des âmes aimantes. Vigny, dédaigneux du mythe de l'Androgyne, tend au duel de l'homme et de la femme, dont la *Colère de Samson* sera la plus violente expression, mais qui se trouve déjà dans *Cinq-Mars*. Henri constate vite qu'il n'y a rien de commun entre Marie et lui. L'attrait des corps, le divorce des âmes, telle serait la formule vers laquelle Vigny semble s'acheminer ; rien n'est plus contraire au mythe de la fontaine de Vérité d'amour.

Malgré tout, l'auteur de *Cinq-Mars* est tributaire de l'*Astrée* plus qu'il ne croit, en précieux qui s'ignore.

Romantique, il clame le droit de la passion ; mais dès *Stello* on prévoit qu'il rétablira la souveraineté de la raison. Voluptueux, il a le goût de la poésie sensuelle ; encore fut-il toujours chaste des oreilles et idéaliste. L'auteur de *Daphné* réduira le progrès à la victoire de l'esprit sur la matière. Il ne reconnaîtra jamais la supériorité de la femme ; encore le poète de la *Maison du Berger* passera-t-il du duel implacable de Samson et de Dalila à la collaboration de la raison d'homme et de la sensibilité de femme.

Aussi une affinité secrète et inconsciente unissait déjà l'auteur de *Cinq-Mars* à l'auteur de l'*Astrée* ; et *Cinq-Mars* est largement tributaire de l'*Astrée*.

A certains égards *Cinq-Mars* est l'*Astrée* retournée, ce qui fut toujours une des formes de l'imitation. De loin d'Urfé nous montre les mœurs de la cour ; mais ses personnages de prédilection sont les bergers : « Les bergers n'ont qu'un ennemi : l'amour ; les courtisans, deux : l'amour et l'ambition » (I, 10, p. 462). Vigny suit l'ordre inverse. Il nous rappelle le temps heureux où Henri d'Ef-

fiat et Marie de Mantoue menaient en Touraine la vie simple des bergers du Forest. Mais c'est dans l'alcôve de la Reine et à la Reine que Marie parle de ses amours et du vieux château de Chaumont : « Il fut ainsi sans ambition jusqu'au jour de son départ ». Seulement Cinq-Mars partit ambitieux et le roman est le tableau d'une ambition qui ose lutter contre Richelieu.

L'amour, l'ambition et la mésalliance forment une triade chère à d'Urfé. Certes d'Urfé s'en tient toujours à l'intention de la mésalliance. Rosiléon l'esclave se trouve être le fils d'un roi, et Sylvandre, le berger inconnu, est le fils d'un druide. C'est même en cela que Cinq-Mars est plus près du romantique Ruy Blas que du précieux Sylvandre ; la mésalliance qu'il médite n'est que trop réelle. Alors, pour devenir digne de l'objet aimé, l'amant naît à l'ambition et se couvre de gloire. Mais les Nymphes se résigneraient vite à épouser le berger inconnu ou l'ancien esclave. Galatée, éprise de Céladon, s'écrie : « Tous les hommes ont une origine commune, et si ce berger est vertueux, pourquoi ne serait-il pas digne de moi » ? (I, 2, p. 35.) Vigny a retenu cette trilogie. Unis par l'amour, séparés par la fortune, Cinq-Mars et Marie de Mantoue comptent sur l'ambition pour combattre la mésalliance. Comme une nymphe de l'*Astrée*, Marie se lamente : « Est-ce ma faute si mon malheur a voulu qu'un prince souverain fût mon père ? Peut-on choisir son berceau ? et dit-on : Je naîtrai bergère » ? (*Les Adieux*, p. 33.)

Il aimait surtout l'union de la galanterie et de la vigueur qui caractérise l'*Astrée*. Dans l'*Astrée*, la souveraine Amasis, malgré sa délicatesse, reçoit à ses pieds, sans émoi, la tête sanglante de Polémas (V, 3). Car cette époque précieuse est encore à demi barbare. De cette époque sont bien Cinq-Mars, si galant, si chevaleresque et qui assassinerait Richelieu ; le blond Olivier qui, à peine hors de page, désarme un officier espagnol. Le mélange des passions vives et de la froide politesse ravissait Vigny. Ne dit-il pas à propos de Cinq-Mars évanoui d'amour : « Qu'elles [les passions] sont terribles dans les cœurs vigoureux qui ont conservé leur force sous le voile des formes sociales » ! (*Le Travail*, p. 372.) Personnellement, s'il raille la galanterie d'antan, c'est un peu pour s'excuser de l'avoir conservée. De l'Ancien Régime il hérita le goût d'une politesse courtoise, maniérée et même gourmée, qu'il observa toute sa vie.

Comment n'aurait-il pas compris les bergers de l'*Astrée* qui peuvent bien mourir d'amour, mais non omettre une révérence ou négliger de prendre congé ?

L'*Astrée* ne déplut point à Vigny et ce fut tout profit pour la couleur locale; Cinq-Mars est bien de l'école des Céladons.

*
* *

Pour reconstituer cette aimable époque, après la duchesse de Mantoue endormie sur un « infolio » de l'*Astrée*, Vigny nous montre George de Scudéry lisant la *Clélie* chez Marion de Lorme. Il fait preuve à la fois de précision pédante et de confuses inexactitudes.

Une note indique que Milton, l'année même de la conjuration de Cinq-Mars, passait à Paris (*La Lecture*, p. 307). Mais une autre note serait encore plus nécessaire pour expliquer comment on pouvait lire, dès 1642, la *Clélie* qui ne fut publiée qu'en 1656. Du moins Vigny avait-il remarqué qu'elle parut sous le nom de M. de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame de la Garde. Car Marion de Lorme lui donne ce titre, et George de Scudéry restitue lui-même à sa sœur l'ouvrage « imprimé sous son nom » (p. 308).

Il ajoute : « C'est elle qui a traduit *Sapho* d'une manière si agréable », et il cite un galant quatrain dont Marion de Lorme demande l'insertion dans une histoire romaine. Il y figure, en effet, à la suite de la carte de Tendre, où Vigny le trouva, et la traduction en est attribuée à Aronce. C'est une occasion de reprocher à Scudéry comme à d'Urfé le mépris de la couleur locale.

L'ardeur documentaire de Vigny fut refroidie par le nombre des volumes. Il avait pris de l'*Astrée* une réelle connaissance. Pour la *Clélie*, rien, ni dans *Cinq-Mars* ni dans le reste de son œuvre, n'indique qu'il ait dépassé les quelques pages qui concernent la carte de Tendre.

Vigny semble vouloir suivre de très près son texte : « On trouve généralement cette carte fort galante, mais ce n'est qu'un simple enjouement de l'esprit, pour plaire à notre petite *cabale* littéraire » (p. 307). Dans la *Clélie*, M^lle^ de Scudéry fait une déclaration identique, et le mot de cabale lui est familier.

Dans *Cinq-Mars*, George de Scudéry craint que la carte de Tendre — et ce sera le prétexte de ses explications — ne soit pas toujours lue comme il faudrait. Pareilles craintes sont formulées par M^lle^ de Scudéry. Elle nous parle même d'un sot qui « demande grossièrement à quoi cela servait » (*Clélie*, 1656, I, 1, p. 409). Vigny mettra cette grossièreté dans la bouche de Molière (p. 309); ce qui est assez dans ses habitudes de réfutations hautaines qui ne sont que des affirmations contraires.

Scudéry donne donc quelques éclaircissements :

« Remarquez, messieurs, que comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie, Cumes sur la mer Tyrrhène, on dira *Tendre-sur-Inclination*, *Tendre-sur-Estime* et *Tendre-sur-Reconnaissance*. Il faudra commencer par habiter les villages de *Grand-Cœur*, *Générosité*, *Exactitude*, *Petits-Soins*, *Billet-Galant*, puis *Billet-Doux*... » (p. 308).

La première phrase est tirée textuellement de la *Clélie* (p. 399). Mais il avait raison de se défier de la lecture de la carte. Il nomme bien les trois villes ; mais il confond les routes et embrouille les villages. *Grand-Cœur*, *Générosité*, *Exactitude*, loin d'être au commencement de la route de *Tendre-sur-Estime*, ne sont séparés de la ville que par les villages de *Respect* et de *Bonté*. Cependant, quelques lignes plus haut, Marion reprochait à Desbarreaux de s'être arrêté à *Grand-Esprit* et à *Jolis-Vers*, qui sont en effet les premiers villages. Sans crier gare, après *Exactitude*, il abandonne la route de *Tendre-sur-Estime* pour celle de *Tendre-sur-Reconnaissance* et cite *Petits-Soins*. Puis il revient à sa première route, qu'il prend, cette fois, à *Billet-Galant* et *Billet-Doux*, c'est-à-dire au point où s'était arrêté Desbarreaux. Au fond, Vigny déplace les villages à sa fantaisie, comme les pièces d'un échiquier.

Aux bifurcations réapparaissent les erreurs :

« Remarquez... qu'il faut passer par *Complaisance* et *Sensibilité*, et que, si l'on ne prend cette route, on court le risque de s'égarer jusqu'à *Tiédeur*, *Oubli*, et l'on tombe dans le lac d'*Indifférence* » (p. 308).

En fait, si *Tiédeur* et *Oubli* aboutissent bien au lac d'*Indifférence*, on ne saurait s'y égarer en allant à *Complaisance* et *Sensibilité*, qui sont sur la route de *Tendre-sur-Reconnaissance* ; il aurait fallu prendre la route tout opposée de *Tendre-sur-Estime*.

Peu importe à Vigny. Il lui suffisait d'étaler un curieux exemple de ces *métaphores continuées*, chères à la Préciosité.

*
* *

De même que son dédain des Précieux, son éloge de Corneille est un peu de commande et d'argumentation. Aux Précieux triomphants, il fallait opposer « le petit Corneille » qui « meurt de faim » (*Le Cabinet*, p. 117). Il reconnaît bien que le vrai public fait à Corneille une ovation et au dépens de l'auteur de *Mirame* (*La Fête*, p. 432), ce qui ne laisse pas d'ébranler la thèse des grands sacrifiés ; mais ce qui lui plaît, c'est de dire Corneille méconnu par Richelieu (*Le Cabinet*, p. 117), méconnu par Louis XIII (*La Partie de Chasse*, p. 285), méconnu chez Marion de Lorme (*La Lecture*, p. 307).

Ajouterai-je qu'il est méconnu par Vigny lui-même? Car, enfin, chez Marion de Lorme il le sacrifie, sinon aux Brion et aux d'Aubijoux, du moins à Milton, qui est le héros de la scène et qui fait la lecture. Or il songeait à Corneille lisant *Polyeucte* chez M^me^ de Rambouillet :

« ... Les scrupules religieux étaient venus se liguer avec le faux goût... Corneille lui dit cependant : « ... La poésie pure est sentie par bien peu d'âmes »... J'avais été tenté de faire un poème de *Polyeucte* ; mais je couperai ce sujet : j'en retrancherai les cieux, et ce ne sera qu'une tragédie » (p. 313).

Ainsi, Corneille nous est donné comme un Milton inférieur qui compose avec le public, et *Polyeucte* comme un *Paradis Perdu* dont on retrancherait les cieux !

Sans doute il lui refusait aussi le langage de la passion. Ne dira-t-il pas de Rodogune en 1855 : « Les doses de sentiment sont mesurées comme dans une pharmacie... » (*Revue d'Hist. litt. de la France*, 1904, Langlais. *Notes inédites d'A. de Vigny.*)

Aussi ne s'est-il guère inquiété de Corneille, et c'est encore dans *Cinq-Mars* qu'il s'en inspire le plus. *Cinq-Mars* rappelle *Cinna*[1]. Les deux héros conspirent par amour. La grande scène d'Auguste et de Cinna est imitée à deux passages différents. Une première fois la Reine, attendant de Marie l'aveu de ses amours, lui dit : « Parle, parle-*moi*, il est temps » (*L'Alcôve*, p. 237). Vigny n'ajoute qu'un monosyllabe aux paroles d'Auguste (vers 1540). Une autre fois Marie, malgré la défense de la Reine, ne peut garder le silence. C'est le même mouvement que dans la scène de Corneille :

Cinna tu t'en souviens et veux [m'assassiner.
Moi, Seigneur, moi...
Tu tiens mal ta promesse...
(Vers 1476...)

« Un jeune homme de vingt-deux ans est prêt à le [Richelieu] faire assassiner.

Oh ! Madame, il en est incapable...

Je vous ai priée, Marie, de me laisser parler » (*L'Absence*, p. 359).

Derrière Corneille Vigny introduit Poquelin « adolescent » (*La Lecture*, p. 307). C'est d'abord, bien qu'on ne puisse reprocher aux hôtes de Marion de Lorme de méconnaître Molière en 1842, pour grossir la liste des hommes alors « obscurs, fort illustres à présent » (p. 306). C'est ensuite, puisqu'il est parti en guerre contre

1. Nous avons déjà indiqué une des imitations de Vigny.

la Préciosité, afin d'honorer leur plus célèbre adversaire, l'auteur des *Précieuses ridicules* (p. 309).

Comme pour Corneille, son admiration pour Molière n'est pas entière. Dans *Cinq-Mars*, il accorde à Poquelin le rôle presque muet qui convient à sa jeunesse ; et, d'autre part, il serait téméraire d'y découvrir une influence sérieuse de l'œuvre de Molière. A la rigueur, on pourrait dire que de Thou, parlant de la conjuration qu'il ignore, ressemble à Maître Jacques décrivant la cassette qu'il n'a jamais vue (*La Confusion*). Mais, si l'on ne se borne pas à *Cinq-Mars*, on s'aperçoit qu'entre Molière et Vigny s'élève un mur, et ce n'est rien moins que la Préciosité et le Théâtre. L'ennemi des Précieux est passé dans leur camp.

En effet, le réalisme de Molière lui répugne. Il veut bien combattre les Précieux pour réhabiliter la passion et la volupté, mais non les parties basses du corps et les fonctions digestives. *Le Médecin malgré lui*, comme le *Légataire Universel* de Regnard qui en dérive, lui « fait mal au cœur comme une médecine » (*Journal d'un Poète*, 1838, p. 131). Sa pitié pour « les saletés de la santé humaine » est digne de Philaminte.

Aussi dans l'œuvre de Molière opère-t-il de sombres coupes. Il rejette non seulement les « platitudes de circonstances » (*Journal*, 1844, p. 178), mais toutes les farces ; il n'excepte guère que deux comédies : le *Misanthrope* et *Tartufe* (*Id.*, 1838, p. 131).

Encore s'abstient-il personnellement de la comédie, il a trop peur de la farce (*Id.*, 1834, p. 91) ; et bientôt du drame. Molière n'est qu'homme de théâtre ; Vigny est un moraliste épique.

C'est pourquoi, lorsque d'aventure il s'inspire de Molière, il le fait dans ses romans ou ses poèmes. L'auteur de *Servitude et Grandeur Militaires* se souvient de *Tartufe*, *Tartufe* plaisait à son voltairianisme. Devant Napoléon, Renaud ressemble à Orgon devant Tartufe. Orgon ne se soucie plus de son frère, de sa femme, de ses enfants ; Renaud oublie son père ; tous les deux aiment leur idole plus qu'une maîtresse :

Et pour une maîtresse
On ne saurait avoir, je pense, plus
[de tendresse.

« Et jamais un amant n'a senti l'ascendant de sa maîtresse avec des émotions plus vives et plus écrasantes. »
(Ch. IV, p. 236, éd. M. Lévy, 1865.)

Tous les deux verront tomber de la même façon le masque qui les abusait. Caché sous une table, Orgon entend les propos criminels de Tartufe. Dissimulé derrière un rideau, Renaud surprend le *tragediante* et le *commediante* qu'était Bonaparte.

Le *Misanthrope* dut toujours charmer Vigny. Sans bouffonneries populaires ni vulgarités bourgeoises, c'est une pièce aristocratique. Se modelant sur Alceste, Vigny rêva même un instant de devenir le Républicain gentilhomme (*Journal*, 1847, p. 234).

Après la douloureuse aventure de ses amours trompées, le *Misanthrope* lui fut encore plus cher. Trahi par Mme Dorval il trouve dans la jalousie d'Alceste l'expression qui convient à sa propre fureur et cette fois exempte de toutes les plaisanteries grivoises que la gauloiserie prodigue aux Sganarelles. Alors la comédie se transforme en poème et le *Misanthrope* devient la *Colère de Samson*.

La lutte d'Alceste contre Célimène, c'est déjà toute la lutte de Samson contre Dalila, de la bonté d'homme contre la ruse de femme. Dalila n'est-elle pas une autre Célimène, insensible, libre et rieuse :

> Elle se fait aimer sans aimer elle-même.
> Un maître lui fait peur. C'est le plaisir qu'elle aime.

Toutes les faiblesses, toutes les complaisances de l'homme viennent de l'amour :

> Et cependant mon cœur est encore [assez lâche
> Pour ne pouvoir briser la chaîne [qui l'attache...
> ... dans tous les cœurs il est tou-[jours de l'homme.
> (*Le Misanthrope.*)

> L'homme a toujours besoin de [caresse et d'amour...
> Plus fort il sera né, mieux il sera [vaincu.
> (*La Colère de Samson.*)

Mais s'il n'est pas spectacle plus pitoyable que de la défaite d'un Alceste ou d'un Samson aux pieds de la femme qu'ils méprisent et dont la grâce est la plus forte, ils n'est pas de spectacle plus réconfortant que celui d'un Alceste et d'un Samson rompant « leurs indignes fers ».

Molière était définitivement pour Vigny le poète qui, convaincu de l'infériorité de la femme, mit Alceste en face de Célimène.

Mais, en 1826, quand il opposait la force de Cinq-Mars à la faiblesse de Marie de Mantoue, et quand il louait *les Précieuses Ridicules*, discernait-il ce qui tour à tour le rapprochait de Molière ou l'en éloignait ?

*
* *

Le XVII[e] siècle en son ensemble est trop cartésien pour que Vigny, dans un tableau de la société pensante vers 1842, ait omis le portrait de Descartes. Mais il prit plaisir à le peindre et, quelle preuve d'estime ! il le peignit un peu d'après lui-même. Descartes sera donc chez Marion de Lorme — Vigny eut toujours des prétentions mondaines et demi-mondaines; — causant avec de Thou il soutient le droit d'être à la fois soldat et penseur (*La Lecture*, p. 314); s'approchant de Milton, il découvre « un visage spirituel, passionné et malade » (p. 311). Le dernier trait est révélateur. Vigny prétendait être l'officier malade, qui crache le sang et ne se soutient que par la volonté. « Je vous admire de toute la puissance de mon âme, » dit Descartes à Milton. Une âme dans un corps de soldat, tel est Descartes.

Quelle est cette âme ? Il ne suffit pas à Vigny de donner Descartes comme auditeur à Milton; lorsqu'il nous introduit dans le cabinet de De Thou, celui-ci lit les *Méditations métaphysiques* et admire le logicien qui, parti du doute, arrive à Dieu :

« Il suivait dans sa tête la trace des raisonnements de René Descartes, depuis cette idée de la première méditation : « Supposons que nous sommes endormis et que toutes ces particularités, savoir : que nous ouvrons les yeux, remuons la tête, étendons les bras, ne sont que de fausses illusions... » Jusqu'à cette sublime conclusion de la troisième : « Il ne reste à dire qu'une chose : c'est que, semblable à l'idée de moi-même, celle de Dieu est née et produite avec moi dès lors que j'ai été créé. Et, certes, on ne doit pas trouver étrange que Dieu, en me créant, ait mis en moi cette idée pour être comme la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage ». (*La Confusion* p. 244-5.)

Ces deux citations sont heureuses. D'abord elles conviennent à la couleur historique. Du cartésianisme, le doute provisoire et l'innéité frappèrent les contemporains.

Alors que la postérité s'était habituée à ne considérer que le rationaliste dont la méthode libéra la pensée, il convient de remarquer que l'auteur de *Cinq-Mars*, sans méconnaître le rationaliste — de Thou suit les déductions des *Méditations métaphysiques* — ait mis au premier plan le grand mystique que fut Descartes. Non seulement le ch. *La Confusion*, mais dans le ch. *La Lecture*, Vigny nous montre en Descartes le philosophe qui a trouvé l'idée de Dieu innée dans son cœur (p. 314).

C'est que Vigny lui même ne peut penser à l'homme sans songer à Dieu. Comme à Descartes, il lui est impossible de ramener le su-

périeur à l'inférieur : « Ce qui est plus parfait, c'est-à-dire ce qui contient en soi plus de réalité, ne peut être une suite et une dépendance du moins parfait » (*Troisième Méditation*. Ed. Jules Simon. Charpentier, p. 83). Cette élévation de Descartes vers Dieu, voilà ce qui frappa Vigny et le contraignit de concevoir le philosophe du XVII^e^ siècle à sa ressemblance.

Le voltairien qui sommeillait en Vigny revint plus tard au rationalisme de Descartes. Alors que dans *Cinq-Mars* il contemplait le mystique, dans *le Compas* il eût célébré le penseur qui a secoué le joug de l'autorité. Las de l'incertitude où Dieu laisse son Fils sur le Mont des Oliviers, Descartes prend le compas, et appuie une des branches sur son cœur. Il succombe, percé par le compas ; « mais la ligne que l'autre branche a décrite reste gravée à jamais pour le bien des races futures » (*Id.* p. 240).

Les grands portraits conçus par Vigny sont à la fois très généraux et très particuliers. Ils représentent et l'homme et Vigny. Ce Descartes affranchi et qui succombe à la pensée, c'est tout penseur, mais c'est aussi Alfred de Vigny.

Saurait-on mieux souligner la valeur de Descartes aux yeux de Vigny qu'en remarquant que deux fois, au début de sa vie, quand il écrivait *Cinq-Mars*, et à la fin, lorsqu'il traçait le plan de ces poèmes qu'il ne sut pas écrire, il vit se confondre en soi sa propre image et celle de Descartes?

*
* *

En causant entre eux, Corneille, Milton, Molière, Descartes se consolent du dédain de leurs contemporains. Mais Vigny n'en prend pas si aisément son parti ; et il est reconnaissant à La Bruyère d'avoir eu très vif le sentiment de la dignité et du mérite de l'Écrivain.

La Bruyère, en effet, affirma sans cesse la supériorité de l'homme de pensée sur l'homme d'action ou d'affaires ; et cependant il laissait percer je ne sais quel regret de n'avoir point agi. Tout de même Vigny n'a jamais manqué une occasion d'opposer la rêverie créatrice des âmes contemplatives à l'inutilité des « désœuvrés remuants qui couvrent la terre » (*Chatterton*, Acte I, sc. V) ; et malgré cela ce ne fut pas sans amertume qu'il ne pût réaliser quelques-unes de ses consultations.

Aussi dès *Cinq-Mars*, en exergue du ch. *La Confusion*, il inscrivait cette réflexion du *Mérite Personnel*, qui pourrait être mise en exergue de toute son œuvre :

« Il faut, en France, beaucoup de fermeté et une grande étendue d'esprit pour se passer des charges et des emplois, et consentir ainsi à demeurer chez soi à ne rien faire. Personne, presque, n'a assez de mérite pour jouer ce rôle avec dignité, ni assez de fonds pour remplir le vide du temps, sans ce que le vulgaire appelle les affaires. Il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parle, lire et être tranquille, s'appelât travailler (*La Confusion*, p. 243. La Bruyère, *id.*).

Le ch. *La Confusion*, qui est consacré au conseiller de Thou, le penseur du roman, n'est que l'agrandissement du portrait du Philosophe, tel que La Bruyère l'oppose à Clitiphon. Le Philosophe est généreux et accessible. Tantôt penché sur les livres de Platon, tantôt, la plume à la main, calculant la distance de Saturne ou de Jupiter et admirant Dieu dans ses ouvrages, il sera cependant tout heureux d'interrompre la ligne commencée si vous lui apportez une occasion de vous obliger. Semblable au Philosophe de La Bruyère, mais avec une attitude plus désordonnée, de Thou, assis presque sur le dos, lit les *Méditations* de Descartes. Parfois il prend une sphère placée près de lui puis il se jette à genoux « parce qu'aux bornes de l'esprit humain il avait rencontré Dieu ». Mais qu'à cinq heures du matin, l'avocat Fournier frappe à sa porte, il est tout prêt à le seconder : « Y a-t-il quelques malheureux à défendre... » (p. 246).

La Bruyère, pour Vigny, est par-dessus tout l'auteur du chapitre du *Mérite personnel*. Et voilà pourquoi, dans *Cinq-Mars*, ne pouvant l'introduire chez Marion de Lorme, il lui réserve l'honneur d'une citation. De même que Montesquieu, le théoricien de la Noblesse, domine le tableau historique, La Bruyère, devenu le patron des Écrivains, domine le tableau littéraire.

*
* *

Avec toutes ses citations, placées en tête de chaque chapitre, Vigny fit un peu de *Cinq-Mars* le catalogue de ses premières lectures. Mais il avait vraiment aussi le droit de dire : « Tout y a l'air roman et tout y est histoire » (*Journal*, 1826, p. 39). Les détails les plus minces ne sont pas inventés. Si *Cinq-Mars* a un cheval tué sous lui, si Marie de Mantoue s'écarte des Ambassadeurs polonais, on peut alléguer un texte de Griffet ou de Motteville. Sans doute, tout est transformé, transposé, confondu, et l'on en ressent parfois de l'impatience; mais tout cela n'empêche pas que la couleur historique soit solide et tienne au fond. Ils sont bien du XVII^e^ siècle

tous ces conspirateurs qui prêtent serment dans l'appartement où l'on disserte sur le *Tendre*.

Ce qui empêche *Cinq-Mars* d'être le chef-d'œuvre incontesté du Roman historique c'est que, malgré son apparence objective, il est une œuvre de passion et toute personnelle. Que Vigny soutienne la Noblesse, c'est, semble-t-il, d'après Montesquieu; qu'il soutienne les écrivains, c'est d'après La Bruyère. Mais derrière La Bruyère se dissimule l'auteur jaloux de ses droits; derrière Montesquieu, le gentilhomme jaloux de ses prérogatives. Richelieu, dédaignant Corneille et surtout immolant *Cinq-Mars*, devient pour lui un ennemi particulier, et sa haine l'aveugle. Lui-même s'est condamné par les dernières lignes de son ouvrage. Milton ne comprend pas Richelieu : « Chose risible ! il est tyran sous un maître... Puisque ce Richelieu ne voulait que le pouvoir, que ne l'a-t-il donc pris par le sommet... » (*La Fête*, p. 448). Apparemment Richelieu ne voulait pas que le pouvoir. Là est le vice capital du roman de *Cinq-Mars* : peignant Richelieu, Vigny lui a refusé le dévouement à son pays et à son roi.

Marc Citoleux.

« VERSET DU KORAN » DE VICTOR HUGO ET SA SOURCE ISLAMIQUE

En 1877, Victor Hugo publia, dans la Nouvelle Légende des Siècles, une courte poésie intitulée « *Verset du Koran* ». Datée du 16 septembre 1846, et très antérieure à la première série de la Légende des Siècles, qui parut en 1859, on ne sait trop pourquoi il négligea alors de la joindre au cycle de l'Islam auquel elle se rattachait étroitement.

Après avoir très judicieusement montré que, pour cette période de sa vie, la documentation de Victor Hugo sur l'Islam provenait, en grande partie, du Recueil des Livres Sacrés de l'Orient, paru dans le Panthéon Littéraire en 1841, M. P. Berret, effleurant la question à deux reprises[1], a donné de « *Verset du Koran* », une source un peu lointaine. Quoique M. Berret ait déjà fait beaucoup pour éclairer la genèse des œuvres de notre grand poète, il est cependant possible, après les savants travaux de l'érudit annotateur de la Légende des Siècles, de serrer la question de plus près. Je crois donc devoir présenter, dans les pages qui vont suivre, une nouvelle étude sur cette poésie, qui modifie, quelque peu, la façon dont la composition doit en être envisagée.

*
* *

Verset du Koran, dont Victor Hugo aurait dû écrire le titre au pluriel et non au singulier, a, exactement, comme source la sourate XCIX, dite du « Tremblement de Terre », qui porte, en sous-titre, « donnée à La Mecque, 8 versets », et est précédée, comme toutes les autres, à la seule exception de la sourate IX, de l'invocation : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux ».

Afin de faciliter la comparaison des textes, voici la poésie de Victor Hugo et la sourate du *Qoran* :

1. P. Berret, *Le Moyen Age européen dans la Légende des Siècles*, p. 382-383, Paris, 1911. — Cf. Les Grands Ecrivains de la France : V. Hugo, *Légende des Siècles*, t. II, p. 438, et n. 2, Paris, 1920.

Verset du Koran[1].

La terre tremblera d'un profond tremblement,
Et les hommes diront : — Qu'a-t-elle ? En ce moment,
Sortant de l'ombre en foule ainsi que des couleuvres,
Pâles, les morts viendront pour regarder leurs œuvres.
Ceux qui firent le mal le poids d'une fourmi
Le verront, et pour eux Dieu sera moins ami ;
Ceux qui firent le bien ce que pèse une mouche
Le verront, et Satan leur sera moins farouche.

Sourate XCIX[2].

1. Lorsque la terre tremblera d'un violent tremblement,
2. Qu'elle aura secoué ses fardeaux,
3. L'homme demandera : Qu'a-t-elle ?
4. Alors elle racontera ce qu'elle sait,
5. Ce que ton Seigneur lui révélera.
6. Dans ce jour, les hommes s'avanceront par troupes pour voir leurs œuvres.
7. Celui qui aura fait le bien du poids d'un atome le verra,
8. Et celui qui aura commis le mal du poids d'un atome le verra aussi.

*
* *

Le premier vers du poème :

La terre tremblera d'un profond tremblement,

reproduit le premier verset de la sourate :

Lorsque la terre tremblera d'un violent tremblement,

avec une modification insignifiante.

1. V. Hugo. Œuvres complètes, Poésie, t. V, *Légende des Siècles*, I, p. 361, éd. Ollendorff, Paris, 1906.

2. Le Panthéon littéraire. Les Livres Sacrés de l'Orient, *Le Koran*, traduit par M. Kasimirski, p. 744, col. 2, Paris, 1843.

A titre documentaire, je joins la traduction paraphrasée de Du Ryer, ainsi que la traduction littérale de Savary :

« Le chapitre du Tremblement de terre, contenant huit versets, escrit à La Medine. Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Lorsque la Terre tremblera, et qu'elle jettera les corps hors leurs sépulchres, l'homme demandera ce qu'elle veut faire : On luy en dira des nouvelles, à scavoir que Dieu luy a commandé de ce faire ! Ce jour le peuple sortira des monuments de divers endroits, et verra le bien et le mal qu'il aura fait, celuy qui aura mal fait de la pesanteur d'un atome sera chastié, et celui qui aura bien fait de la pesanteur d'un atome sera récompensé. »

(Du Ryer de Malezair, *L'Alcoran de Mahomet* en français, p. 692. Paris, 1647, in-12)

Chapitre XCIX : « Le Tremblement de terre », etc.

1. Lorsque la terre aura éprouvé un violent tremblement de terre ; — 2. Et qu'elle aura rejeté les fardeaux de son sein ; — 3. L'homme dira : Quel spectacle ! — 4. Dans ce jour, la terre racontera ce qu'elle sait ; — 5. Parce que Dieu le lui commandera. — 6. Les hommes s'avanceront par troupes pour rendre compte de leurs œuvres. — 7. Celui qui aura fait le bien de la pesanteur d'un atome, le verra. — 8. Celui qui aura fait le mal de la pesanteur d'un atome, le verra.

(*Le Koran*, traduit de l'arabe, accompagné de notes, précédé d'un abrégé de la Vie de Mahomet, tiré des écrivains orientaux les plus estimés, par M. Savary, p. 520. Paris, Garnier frères, s. d.

Mahomet a fait, au cours de sa prédication, de fréquentes allusions à la fin du monde; dans plusieurs versets il a parlé du tremblement de terre du dernier jour. Outre le premier verset de la sourate XCIX, on trouve, en effet, la XXII[e] sourate :

1. O hommes ! craignez votre Seigneur, car le tremblement de terre à l'heure du jugement sera une chose terrible[1],

ainsi que la sourate LVI :

4. Lorsque la terre sera ébranlée par un violent tremblement,

qui se rapproche très sensiblement de la sourate XCIX.

Il est très aisé, à l'aide des multiples passages consacrés à la matière, de se rendre compte de ce que Mahomet entendait par ce violent tremblement.

« Lorsque le grand bouleversement arrivera[2] »,« la terre et les montagnes seront ébranlées[3] » et « emportées dans les airs[4] »; les montagnes « que Dieu a amarrées[5] », « affermies[6] », « entreront en mouvement[7] » « et marcheront comme les nuages[8] » ; « elles voleront en éclats[9] », « seront comme des flocons de laine[10] » « et deviendront comme de la poussière[11] » ou « des amas de sable dispersés[12] ».

La terre, « réduite en menues parcelles[13] », « ne sera qu'une poignée de poussière dans la main de Dieu[14] » et « quand elle aura secoué tout ce qu'elle portait[15] », c'est-à-dire les « morts dans les tombeaux[16] », « nivelée[17] », « aplanie[18] », elle demeurera déserte[19] ».

Telle est, selon l'esprit de l'Islam[20], la grande commotion univer-

1. Comme les traductions du *Qoran* sont loin d'être identiques et que M. Kasimirski a modifié sur plus d'un point ses versions successives, il convient d'établir que ce travail a été effectué à l'aide de la traduction Kasimirski parue chez Charpentier en 1841, et absolument semblable à celle que Victor Hugo avait consultée dans le Panthéon Littéraire.
2. Sour. LXXIX, 34.
3. Sour. LXXIII, 14.
4. Sour. LXIX, 14.
5. Sour. LXXIX, 32.
6. Sour. LXXXVIII, 19.
7. Sour. LXXVIII, 20.
8. Sour. XXVII, 90. Sour. LII, 10.
9. Sour. LVI, 6.
10. Sour. LXX, 9. Sour. CI, 4.
11. Sour. XX, 105, 106. Sour. LVI, 6, Sour. LXXVII, 10.
12. Sour. LXXIII, 14.
13. Sour. LXXXIX, 22.
14. Sour. XXXIX, 67.
15. Sour. LXXXIV, 4.
16. Sour. XCIX, 2. — Sour. C, 9.
17. Sour. XVIII, 45.
18. Sour. LXXXIV, 3.
19. *Ibid.*, 4.
20. Cl. Huart, *Histoire des Arabes*, T. I, ch. VIII, § VIII. Dogmatique du Qoran, p. 199, Paris, 1912.

selle évoquée dans le premier verset de la sourate XCIX, et, d'après lui, par le premier vers de la poésie de Victor Hugo.

La première partie du deuxième vers tire, très naturellement, son origine du troisième verset. La sourate XCIX donnait, en effet :

L'homme demandera : Qu'a-t-elle ?

et Victor Hugo crut devoir transposer au pluriel :

Et les hommes diront : — Qu'a-t-elle ?

Le sens n'en est nullement modifié et, comme, au sixième verset, la sourate portait « les hommes », V. Hugo, en employant le pluriel, dès le début, a assuré, à sa poésie, l'unité que réclamait impérieusement le génie de la langue dans laquelle il écrivait.

Sans vouloir pousser trop loin l'analyse terminologique de la poésie, remarquons toutefois que ce même verset avait été traduit par Savary :

L'homme dira : Quel spectacle !

Il est certain que la prosodie a ses exigences et il est très possible que le vers se soit présenté à l'esprit du poète avec le verbe « dire », et non pas avec le verbe « demander »; mais, comme Hugo paraît avoir connu la traduction Savary, à l'époque où il composait les Orientales, il est permis de supposer que le souvenir de la formule : « L'homme dira... » n'a pas été sans influer sur l'éclosion de l'hémistiche :

Et les hommes diront...

On peut, semble-t-il, croire à une synthèse plus ou moins volontaire des deux traductions, de sorte que Hugo ne s'éloignait de Kasimirski que pour se rapprocher de Savary.

Si l'on réunit la fin du deuxième vers avec le quatrième :

. . . . . En ce moment,
Pâles, les morts viendront pour regarder leurs œuvres,

on voit que la poésie suit presque mot pour mot le sixième verset :

Dans ce jour les hommes s'avanceront par troupes pour voir leurs œuvres[1].

1. Ce verset a plusieurs similaires épars dans le *Qoran*. Voici ce qu'on peut relever à titre d'exemple :
Sour. XXV, 25 : « il produira les œuvres de chacun ».
Sour. LVIII, 7 et 8 : « il exposera le tableau de leurs œuvres ».

(Suite des notes à la page suivante.)

Le *Qoran*, comme on sait, est plein de répétitions et de redites. Hugo ne s'est pourtant pas cru obligé à ne pas varier ses expressions. Aussi, au lieu de remettre, comme Mahomet, « les hommes », il a heureusement remplacé ce terme vague par un autre, très en situation, et qui, renforcé par un adjectif qualificatif, complète le tableau sinistre en évoquant la lividité spectrale des ressuscités.

Les deux mots « par troupes », détachés du verset, ont reçu un développement spécial dans le troisième vers :

Sortant de l'ombre en foule ainsi que des couleuvres.

Mais celui-ci renferme une métaphore qui n'a pas son équivalente dans la sourate. Quelle en peut être l'origine ?

Faut-il dire, avec M. Berret[1], qu'elle provient d'un passage des « Observations historiques et critiques sur le Mahométisme[2] », traduites de l'Anglais G. Sale par G. Pauthier, d'après lequel « la troisième classe des humains viendra au rassemblement du dernier jour, rampant, le visage contre terre » ?

L'idée peut se soutenir. Le texte même du *Qoran* fournissait quelque chose de semblable :

Sour. XVII, 99 : ... Au jour de la résurrection nous les réunirons tous [les infidèles] prosternés sur leurs faces, aveugles, muets et sourds.

Sour. LXVII, 22 : L'homme qui rampe le front contre terre, est-il mieux guidé que celui qui marche droit sur le sentier droit ?

Evidemment, ces hommes, que le Prophète représentait couchés sur la face et rampants, peuvent facilement faire penser aux reptiles, puisqu'ils auraient eu la même façon de se mouvoir. Mais on ne saurait oublier qu'il ne s'agit jamais, dans ce cas, que d'une partie des ressuscités, les infidèles, alors que la sourate a un sens très général que Victor Hugo ne semble point avoir méconnu.

Si l'on admet une approximation chez le poète, il serait tout aussi juste de dire que le quatrième vers, qui reproduit assez exactement le sixième verset, se terminant par le mot « œuvres », conformément au texte, il a été obligé de composer un vers de

(Suite des notes de la page 203.)

Sour. XXXIX, 9, et Sour. LXII, 8 : « il rappellera les œuvres de tous ».
Sour. LXXXI, 14 : « toute âme reconnaîtra alors l'œuvre qu'elle avait faite ».
Sour. LXXXII, 5 : « l'âme verra ses actions anciennes et récentes ».
Sour. LXXVIII, 41 : « l'homme verra les œuvres de ses mains ».

1. P. Berret, *Le Moyen Age,...* etc., p. 382-383. — *Les Grands Ecrivains de la France, op. cit.*, t. II, p. 438, n. 2.

2. Panthéon Littéraire. *Livres Sacrés de l'Orient*, G. Sale, Section IV, p. 497.

remplissage et que « les couleuvres » sont intervenues uniquement pour la rime.

Tout cela est peu satisfaisant, car on ne tient pas compte, dans ces différentes hypothèses, de ce que Victor Hugo n'a rien écrit qu'à bon escient, et, toutes les fois que ses sources ont été approfondies, on a pu s'apercevoir que tous les mots portaient.

On pourrait aussi supposer, quoique cela eût été plus net s'il y avait eu « ainsi que les couleuvres », que c'est une allusion au dogme de la religion musulmane, d'après lequel la résurrection sera à ce point générale, qu'elle embrassera toutes les créatures et même les animaux. Un passage du *Qoran*, notamment, est formel sur ce point.

Sour. VI, 38 : Il n'y a point de bêtes sur la terre, ni d'oiseaux volan de ses ailes, qui ne forme une troupe comme vous. Nous n'avons rien négligé dans le Livre. Toutes les créatures seront rassemblées un jour [1].

M. Kasimirski avait fait suivre ce texte, déjà si précis, d'une annotation ainsi conçue :

Non seulement les hommes, mais les animaux et tous les êtres créés, comparaîtront, au jour du jugement dernier, pour rendre compte de leurs actions. Le livre dont il est parlé ici est le livre des arrêts éternels.

L'assimilation avec l'un quelconque des animaux eût été d'autant plus facile que, pour le *Qoran*, les animaux forment des troupes comme les hommes, et que, dans la sourate XCIX, on lit que « les hommes s'avanceront par troupes ».

Une certaine association d'idées pourrait fort bien s'être produite dans l'esprit du poète et avoir amené ce rappel de l'eschatologie islamique, indépendamment de toute pensée se rapportant à la marche rampante des ressuscités.

Mais pourquoi ne pas voir, et nous pencherions assez pour cette opinion, dans cet énigmatique vers 3, une imitation voulue de l'inspiration et du style du *Qoran* ?

Il faut se souvenir que les comparaisons avec des animaux abondent dans le Livre sacré de l'Islam. Un principe n'était pas plutôt énoncé par le Prophète, au cours de sa prédication, sans qu'il lui donnât, tout de suite, un terme équivalent, pris, le plus souvent, dans le règne animal, parfois aussi dans le règne végétal [2]. Cette façon de s'exprimer, très naturelle, sans doute, pour

1. Cf. Sour. LXXXI, 5.
2. Sour. II, 263.

des Orientaux, ne laisse pas, le plus souvent, de nous causer une impression d'incohérence.

Si l'on trouve, dans le *Qoran*, outre la sourate XCIX, la sourate XXXIX, qui, dans ses versets 71 et 73, dit que « les infidèles iront par troupes vers la géhenne », et « les croyants par troupes vers le Paradis », et dont le sens est aussi restreint que celui des sourates XVII et LXVII citées plus haut, on rencontre, ailleurs, d'autres indications qui s'appliquent à l'ensemble des humains au jour de la résurrection.

D'après la sourate LIV :

7. Les hommes sortiront de leur tombeau semblables aux sauterelles dispersées,

et la sourate CI annonce que :

3. En ce jour, les hommes seront dispersés comme des papillons.

Ce que Victor Hugo avait pu retirer de la lecture de ces textes, c'était la façon imagée qu'employait constamment Mahomet; on est fondé à croire que c'est elle qu'il a voulu reproduire ici. Il aurait donc uniquement recherché, à la manière du *Qoran*, une comparaison avec des êtres quelconques du règne animal, et choisi celle qui s'accordait le mieux avec les nécessités de la prosodie et de la rime. Il y était pleinement autorisé par les bizarreries dont le *Qoran* fourmille. Comparer les morts sortant du tombeau, soit à des sauterelles, soit à des papillons dispersés, n'évoque rien de précis, et on hésite sur le sens à attribuer à ces métaphores. Le vers de la poésie doit avoir été rédigé par Victor Hugo d'après ces modèles. Il peut donc être considéré comme exact, sans avoir en rien un sens forcé, puisqu'il apparaît comme conforme aux enseignements et au style du *Qoran*.

En comparant les quatre derniers vers aux deux versets qui terminent la sourate XCIX, on voit que Hugo n'a point eu à imaginer cette opposition entre les pesées faisant ressortir le bien ou le mal, pas plus qu'il n'a inventé spontanément la répétition des termes « le verront », à la fin de chacune des périodes des vers 5 et 7, par enjambement sur les deux vers suivants; tout cela se rencontre intégralement dans le chapitre même du *Qoran*.

Il y a, toutefois, deux différences, bien minimes d'ailleurs : la première tient à l'emploi du pluriel au lieu du singulier, pour les mêmes raisons qu'au début, et la seconde consiste dans l'interversion que le poète a pratiquée entre les versets de la sourate.

Cette sourate XCIX, quelle que soit l'époque à laquelle le Prophète en ait reçu la révélation, sous-entend un certain nombre

de principes auxquels il avait dû faire de fréquentes allusions dans ses entretiens précédents.

En effet, si l'on examine les deux versets, on s'aperçoit qu'ils ne peuvent s'entendre qu'en admettant comme démontrée la pesée, dans une balance[1], des actions humaines lors du jugement dernier, ainsi que leur juste rétribution.

On sait que Mahomet avait subi diverses influences de la part des religions pratiquées de son temps par les peuples avec lesquels il avait été en rapport lors de ses voyages et de ses entreprises commerciales. Les Mages, les Juifs, les Chrétiens fournirent à Mahomet les bases de la religion de l'Islam. D'après certains indices, ce serait au Mazdéisme que le Prophète aurait emprunté la Balance du jugement dernier, comme il lui a pris l'idée du Pont Al Sirat.

Le *Qoran* est, sur ce point, d'une absolue clarté.

« Nous établirons des balances d'équité au jour de la résurrection[2] » (Sour. XXI, 48); « Toute âme retrouvera le bien et le mal qu'elle a commis » (Sour. III, 28); « Toute âme sera rétribuée selon ses œuvres » (Sour. II, 281)[3]; « Ceux qui auront fait le mal seront punis » (Sour. XXVIII, 84)[4]; « Ceux qui auront fait le bien en recevront la récompense » (Sour. XLV, 21)[5]. Mais c'est qu'en ce jour « tout ce qui est caché sera dévoilé » (Sour. LXXXVI, 9)[6]. Ainsi, « la rétribution sera faite avec justice » (Sour. XI, 18); « Elle sera scrupuleuse » (Sour. XXXIX, 69); « Nul ne sera lésé » (Sour. X, 55).

Pour montrer jusqu'où peut aller la science infinie d'un Dieu qui sait tout et entend tout (Sour. II, 224, 227, 232, 245, 257, etc.), et pour lequel « il ne sera point perdu une seule œuvre » (Sour. III, 193), Mahomet, à maintes reprises, a fourni à ses auditeurs ignorants, et dont l'esprit se haussait mal à ces conceptions abstraites, des exemples de la toute-puissance divine, et, naturellement, il les leur donnait en termes concrets pour les adapter à leur intelligence (Sour. XLVIII, 15 ; Sour. LXII, 2).

C'est ainsi qu'il leur disait, en parlant au nom du Seigneur, dans la sourate VI :

59. Il a les clefs des choses cachées, lui seul les connaît. Il sait ce qui est sur la terre et au fond des mers. Il ne tombe pas une feuille

1. Cl. Huart, *op. cit.*, p. 199.
2. Cf. Sour. VII, 7 et 8. — Sour. XXIII, 104-105.
3. Cf. Sour. III, 24 et 155. — Sour. VI, 132. — Sour. XI, 113. — Sour. XVI, 113. — Sour. XXXVI, 54. — Sour. XLVI, 18.
4. Cf. Sour. VI, 120 et 161. — Sour. XXVII, 92. — Sour. LIII, 32.
5. Cf. Sour. XXVII, 85. — Sour. XXXIX, 70. — Sour. LIII, 41, 42.
6. Cf. Sour. LXIX, 18.

qu'il n'en ait connaissance. Il n'y a pas un seul grain dans les ténèbres de la terre, un brin vert et desséché qui ne soit inscrit dans le Livre évident.

ou encore dans la sourate XXI :

48. Nous établirons les balances d'équité au jour de la résurrection. Nul ne sera lésé, pas même du poids d'un grain de moutarde. Nous montrerons la balance. Notre compte suffira.

Et ailleurs, sourate XXXI :

15. O mon enfant ! Ce qui n'aurait que le poids d'un grain de moutarde, fût-il caché dans un rocher, au ciel ou dans la terre, sera produit au grand jour par Dieu ; car il est pénétrant et instruit de tout.

Une autre fois, le Prophète imaginait une comparaison nouvelle :

Sour. X, 62 : Tu ne trouveras pas dans une circonstance quelconque, tu ne liras pas un seul mot du Livre, tu ne commettras pas une action quelconque, que nous ne soyons présents et témoins dans ce que vous entreprenez. Le poids d'un atome sur la terre ou dans les cieux ne saurait échapper à ton Seigneur. Il n'y a pas de poids plus petit ou plus grand qui ne soit inscrit dans le Livre évident.

On peut considérer que les versets précédents, qui correspondent aux versets 7 et 8 de la sourate XCIX, tendent tous à donner l'impression matérielle d'une pure abstraction.

Quand donc l'on voit Mahomet prendre, comme mesure d'évaluation, soit un brin vert et desséché, soit un grain, soit un grain de moutarde, on ne peut qu'être surpris qu'ailleurs, lors d'autres exemples se rapportant au même sujet, il se mette, tout à coup, à employer le terme d'atome. Mais est-ce bien d'atome qu'il s'agit ici ?

Pour s'en rendre compte, il faut jeter un coup d'œil sur diverses traductions du *Qoran* : les deux traductions françaises de Savary et de Kasimirski et la traduction latine de Marracci. On relève quatre fois le terme d'atome dans le *Qoran* :

1° Sour. IV, 44 ; — 2° Sour. X, 62 ; — 3° Sour. XXXIV, 3, 21 ; — 4° Sour. XCIX, 7, 8.

Trois fois les deux traducteurs français se sont rencontrés pour rendre le mot arabe par atome :

1° Sour. IV, 44; — 2° Sour. XXXIV, 3, 21 ; — 3° Sour. XCIX, 7, 8.

Seule la traduction du verset 62 de la sourate X diffère chez Savary et Kasimirski.

Le fragment suivant, dans la traduction Kasimirski :

... Le poids d'un atome sur la terre ou dans les cieux ne saurait échapper à ton Seigneur. Il n'y a pas de poids plus petit ou plus grand qui ne soit inscrit dans le Livre évident...

avait été ainsi traduit par Savary :

Le poids d'une fourmi sur la terre ou dans les cieux, le poids le plus petit comme le plus grand, n'échappe point à la connaissance du Très Haut. Tout est écrit dans le Livre évident.

La superposition des textes permet de voir que le mot atome, chez Kasimirski, correspond à celui de fourmi chez Savary. Dès lors, deux questions se posent : lequel des deux, de Savary ou de Kasimirski, a raison en l'occurrence ; et si c'est Savary, est-ce que, les autres fois, il n'eût pas fallu, également, traduire l'arabe par fourmi plutôt que par atome ?

Le savant arabisant Marracci, qui, au XVII^e siècle, donna, en latin, la première traduction fidèle du *Qoran*, va nous fournir la clef de cette énigme. Toutes les fois que le cas s'est présenté, Marracci a rendu l'arabe par « formicula[1] ».

On comprend mieux ces divergences d'interprétation, quand on sait que le *Qoran* portait « Dsarr », qui est ainsi expliqué par les Orientalistes.

G.-W. Freytag, dans son grand dictionnaire arabe-latin, écrit, *s. v.* Dsarr :

Formicula perquam exigua ; inde res atomi instar in aëre volitans[3].

M. A. de Biberstein-Kasimirski dit également : « 1. Atome, petite parcelle qui voltige dans l'air. — 2. Très petite fourmi [4]. » Quant à Ellious Bochtor, dans son dictionnaire français-arabe, il traduit le mot « âtome » par son équivalent arabe « Dsarr »[5].

Il résulte donc de là que les mots « formicula » et « atomus » peuvent être employés d'une manière égale pour traduire Dsarr.

Le savant Samuel Bochart en fournit une preuve décisive, dans son *Hierozoïcon*, au passage suivant :

Quin si Arabibus credimus, dsar est formicae genus tam parvum,

1. L. Marracci, *Al-Coranus*, « ex idiomate arabico-latine versus... » (Sour. IV, 39 [= 44 *supra*], p. 80 *in fine* ; Sour. X, 62, p. 190 ; Sour. XXXIV, 3 et 22 [= 21 *supra*], p. 386-387 ; Sour. XCIX, 7 et 8, p. 552.) Ed. Christian Reineccius, Lipsiae, MDCCXXI.

2. Dsarr, s'écrit par Dsal avec un fatha, et ra, surmonté d'un techdid.

3. G.-W. Freytag, *Lexicon arabico-latinum*, t. II, p. 82[b], Halis Saxonum (Halle, Saxe), 1833.

4. A. de Biberstein-Kasimirski, *Dictionnaire arabe-français*, t. I, p. 766, col. 2, Paris, 1860.

5. Ellious Bochtor, *Dictionnaire français-arabe* ; revu par A.-C. de Perceval, p. 62, col. 2, Paris, 1882.

ut centum ex illis non pendunt supra unum hordei granum. Ita tradit Alcamus[1]. Et vero hoc ipsum nomen dsar per atomo usurpatur[2].

Les arabisants français qui ont, dans ces dernières années, donné la traduction des *Traditions islamiques* d'El Bokhari ne font que confirmer ces explications.

Suivant les lexicographes « dsarr » signifie exactement une petite fourmi dont le poids est si faible qu'il en faut cent pour faire contrepoids à un grain d'orge. Ce mot est aussi employé pour dire un de ces grains de poussière qui flottent dans l'air et que la lumière du soleil rend visibles quand elle les éclaire fortement[3].

Etant donné le style général du *Qoran* et le langage habituel à Mahomet, on peut être certain que le Prophète, en employant le mot « Dsarr », l'avait pris, et tous ses auditeurs avec lui, non dans le sens abstrait d'atome, mais dans le sens concret de fourmi. Voulant donner une preuve de la sensibilité extrême de la balance divine, il avait insisté sur ce que le fléau oscillerait, dans un sens ou dans un autre, même si l'on ajoutait, dans l'un ou l'autre plateau, le poids infime représenté par une de ces petites fourmis « dont il faudrait cent pour équivaloir à un grain d'orge ».

Les termes de ces comparaisons du *Qoran* étaient empruntés à la vie courante, car les Arabes comptaient par grain, grain de riz, d'orge, de caroube, de moutarde, ainsi que le montre M. Sauvaire dans son étude intitulée : « Matériaux pour servir à l'histoire de la métrologie musulmane »[4].

La véritable traduction des versets 7 et 8 de la sourate XCIX étant ainsi complètement fixée, le passage de la poésie de Victor Hugo qui en provient va devenir beaucoup plus clair.

Il est inutile de supposer désormais que l'auteur de *Verset du Qoran* ait utilisé un passage de la Sunnah cité dans les « Observations historiques et critiques sur le Mahométisme » de G. Sale,

1. « *Qamoûs el mohith* » (L'Océan qui entoure la terre), par Abou't-Tahir Medjd-Eddin El Firoûz-Abâdi (1329-1414). — Cf. Cl. Huart, *Littérature arabe*, p. 381-382. Paris, 1902. — B. d'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*, t. II, v° Firouzabad, p. 488, Paris, 1783.

2. S. Bochart, *Opera omnia*, t. III. Hierozoïcon, pars posterior, L. IV, cap. XXII, col. 598, Lugduni Batavorum, 1712.

3. El Bokhari, *Les traditions islamiques*, traduites de l'arabe par O. Houdas et W. Marçais. T. I, titre II, ch. XXXIII, p. 25, note 2. (Publications de l'Ecole des Langues orientales vivantes, quatrième série, t. III, Paris, 1903.)

Cf. El Bokhari, *op. cit.*, t. III, titre LXV, ch. VIII, p. 296 (P. E. L. O. V., quatrième série, t. V).

Cf. El Bokhari, *op. cit.*, t. IV, titre XCVII, ch. XIX, p. 591 (P. E. L. O. V., quatrième série, t. VI).

Cf. El Bokhari, *op. cit.*, t. IV, titre XCVII, ch. XXIV, p. 603 et note 1.

Cf. El Bokhari, *op. cit.*, t. IV, titre XCVII, ch. LVI, p. 650.

4. *Journal asiatique*, 1884, t. III, p 374, 410, 420 ; t. IV, p. 252, 260, 293.

tandis qu'il devient très vraisemblable que Victor Hugo écrivit :

> Ceux qui firent le mal le poids d'une fourmi
> Le verront,...

pour se conformer au texte même de la sourate XCIX. Après les lectures de Savary et de Kasimirski, Hugo ne pouvait plus ignorer que, pour le *Qoran*, les mots d'atome et de fourmi sont interchangeables. En tout cas, puisque chez Victor Hugo et dans le *Qoran* le terme de comparaison est la fourmi, il est permis de penser que cette coïncidence n'est pas un pur effet du hasard. Enfin la sourate XXVII portant comme titre : La « Fourmi », les raisons ne manquaient pas au poète pour choisir cet insecte dans le bestiaire du *Qoran*.

Une fois admis que le huitième verset de la sourate eût dû être rédigé ainsi :

Et celui qui aura commis le mal du poids d'une fourmi le verra aussi,

il s'ensuit que le verset précédent renfermait la même mesure d'évaluation :

Celui qui aura fait le bien du poids d'une fourmi le verra.

Or, Victor Hugo a écrit dans le vers correspondant :

> Ceux qui firent le bien ce que pèse une mouche
> Le verront....

Si un insecte a été substitué à un autre, pour faire pendant[1], comme on l'a déjà dit, le fait que la fourmi était très logiquement à sa place dans la sourate XCIX peut donner à penser que Hugo ne s'est écarté des termes du *Qoran* à cet endroit que pour retomber dans cette sorte de pastiche du style qoranique, dont nous avons déjà rencontré des exemples.

Victor Hugo, qui possédait une connaissance parfaite du *Qoran*, n'avait point été sans lire à la sourate II :

24. Dieu ne rougit pas d'offrir en parabole un moucheron[2] ou quelque autre objet plus relevé.

Et le traducteur, M. Kasimirski, avait mis en note :

Les Arabes faisaient un reproche à Mahomet de mêler aux enseignements graves et sérieux des paraboles tirées des choses viles,

1. P. Berret, *Le Moyen Age européen dans la Légende des Siècles*, p. 383.
2. On rencontre, en effet, dans le *Qoran*, le passage suivant :

Sour. XXII, 72 : O homme ! on vous propose une parabole, écoutez-la. Ceux que vous invoquez à côté de Dieu ne sauraient créer une mouche, quand même ils se réuniraient tous ; et si une mouche venait leur enlever quelque objet, ils ne sauraient le lui arracher.

comme des insectes, de parler de l'abeille, de l'araignée et de la fourmi. Mahomet répond à ce reproche.

Tel est certainement le motif qui fit introduire la mouche dans *Verset du Koran*. Ne voulant pas prendre deux fois la fourmi en exemple, comme avait fait Mahomet, Hugo n'a eu qu'à puiser dans la zoologie qoranique un autre terme de comparaison. On ne saurait le lui reprocher, tellement le choix en est judicieux.

Encore une fois, voilà pleinement justifié l'emploi d'un mot, qui a bien souvent passé pour dû à la fantaisie de l'auteur, alors qu'il révèle de sa part un très consciencieux souci de précision, par un emprunt textuel au vocabulaire du *Qoran*.

*
* *

La versification quasi littérale des versets 7 et 8 laissait dans la poésie, à la fin des vers 6 et 8, deux blancs. Ceux-ci furent comblés par des éléments étrangers à la sourate XCIX ; il reste à voir comment il convient de les envisager.

La sourate du Tremblement de Terre ne contient rien qui puisse être assimilé à :

6... et pour eux Dieu sera moins ami ;
8... et Satan leur sera moins farouche.

Aussi, est-ce peut-être pour cette raison qu'on a jugé ces vers de si peu d'importance, qu'aucun commentaire n'a encore été présenté à leur sujet. Ils sont cependant loin d'être négligeables.

Si, à l'occasion de la teneur du troisième vers et de la mouche, nous avons abouti à la conclusion qu'il y avait eu une intention très nette, chez Victor Hugo, d'imiter le style qoranique, le passage qui nous occupe ici ne fait que corroborer cette manière de voir. Victor Hugo s'y est inspiré une fois de plus de l'âme même du *Qoran*, tant il était parvenu à s'assimiler l'esprit et le langage du Prophète de l'Arabie. Il nous a donc donné, dans les deux vers précités, l'idée qu'il avait dégagée, après une lecture approfondie du *Qoran*, sur les rapports entre les hommes et le Dieu de l'Islam, Allah, d'une part, et, d'autre part, entre les hommes et le maudit, le démon, El Scheïthan ou Satan, qui est le même pour les Juifs, les Chrétiens et les Musulmans.

*
* *

Tout au long des cent quatorze sourates du *Qoran*, il est rare que Mahomet ait cité le nom d'Allah sans lui appliquer quelque qualificatif. Ainsi tombent, le plus souvent à la fin des versets,

les épithètes laudatives « qui vont toujours deux par deux, qu'on appelle les beaux noms et qui, au nombre de quatre-vingt-dix-neuf[1] », constituent les litanies d'Allah[2].

En voici quelques exemples :

Dieu clément et miséricordieux (Sour. II, 158, 225. — Sour. LIX, 22). On sait que, sauf la neuvième sourate, toutes les autres sont précédées de l'invocation : *Bismillahi rrahmani rrhaim*, c'est-à-dire : Au nom du Dieu clément et miséricordieux[3]. Dieu indulgent et miséricordieux (Sour. II, 215, 226. — Sour. III, 124, 149. — Sour. IV, 27, 30, 46, 98, 100, 101. — Sour. V, 13. — Sour. VI, 146, 165. — Sour. IX, 103, 105. — Sour. XVI, 18. — Sour. LXIV, 14). Dieu puissant et sage (Sour. II, 205, 219, 228. — Sour. III, 4, 55. — Sour. V, 118. — Sour. XL, 8. — Sour. LXIV, 18). Dieu fort et puissant (Sour. XXXIII, 25). Dieu savant et sage (Sour. IV, 111. — Sour. VI, 96, 128, 140). Dieu savant et instruit (Sour. VI, 73), etc.

Quoique les idées exprimées puissent se ramener, d'une manière générale, aux trois catégories de la bonté, de la puissance et de l'unité[4], on aurait une notion imparfaite du Dieu de l'Islam si l'on s'en tenait là, surtout en raison de l'allusion fréquente et passablement trompeuse à sa miséricorde. Allah est, en effet, comme Yahveh, un Dieu jaloux, qui n'admet aucun égal dans l'exercice de son pouvoir souverain, et qui veut être adoré et aimé sans partage. Il en résulte que, vis-à-vis d'Allah, les hommes se classent en deux catégories : les Croyants d'un côté et les Infidèles de l'autre.

Ici, une remarque s'impose. La sourate XCIX, d'une signification très générale, tenait uniquement à démontrer la précision de la balance divine au jour du jugement et l'équité de Dieu qui donnerait à chacun ce qui lui appartient, jusqu'aux plus petites choses. Victor Hugo, détournant un peu, à cet endroit, la sourate de son sens primitif, a profité de cette très légère modification, presque imperceptible, pour nous faire savoir, en même temps, comment Dieu et Satan se comporteraient envers les hommes, selon que ceux-ci se seraient conformés ou non à l'Islam.

Le *Qoran* contient une définition très complète du *Moumin* ou Croyant, ramassée en un seul verset :

Sour. XXXIII, 35 : Les hommes et les femmes qui s'abandonnent

1. Cl. Huart, *op. cit.*, p. 197. Cf. *Koran*, Sour. LIX, 23, 24. — Sour. LXII, 1.
2. Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'histoire des Religions*, Tr. H. Hubert et I. Levy, Ch. IX, « L'Islam », § 61, p. 295, Paris, A. Colin, 1904.
3. Cl. Huart, *op. cit.*, p. 197. Cf. *Koran*, Sour. I, note Kasimirski.
4. Cl. Huart, *op. cit.*, *ibid.*

entièrement à Dieu, les hommes et les femmes qui croient, les personnes pieuses des deux sexes, les personnes justes des deux sexes, les personnes des deux sexes qui supportent tout avec patience, les humbles des deux sexes, les hommes et les femmes qui font l'aumône, les personnes des deux sexes qui observent le jeûne, les personnes chastes des deux sexes, les hommes et les femmes qui se souviennent de Dieu à tout moment, tous obtiendront le pardon de Dieu et une récompense généreuse.

Le Juste, le Fidèle, le Croyant est celui qui s'acquitte avec foi de tous les devoirs qui lui sont imposés. La lecture du *Qoran* montre, par de multiples petites formules, combien les Croyants sont chers au cœur d'Allah.

Dieu aime ceux qui font le bien (Sour. II, 191. — Sour. III, 141. — Sour. V, 94). Dieu aime ceux qui agissent avec bonté (Sour. III, 128). Dieu aime ceux qui agissent avec équité (Sour. LX, 8). Dieu aime ceux qui combattent en ordre dans son sentier (Sour. LXI, 4). Dieu aime ceux qui le craignent (Sour. III, 70). Dieu aime ceux qui persévèrent (Sour. III, 140), etc.

Ce que tous ces fragments de versets laissent déjà supposer se trouve exposé sans ambages dans deux textes qui prennent, en la circonstance, une importance capitale : Dieu aime ceux qui l'aiment (Sour. III, 29) ; Dieu aime les Croyants (Sour. XXXIII, 6), auxquels s'oppose un autre verset non moins péremptoire : Dieu n'aime point les infidèles (Sour. XXX, 44).

Tout ce qui précède permet de déterminer quelle avait été la pensée de Victor Hugo en écrivant les deux vers :

> Ceux qui firent le mal le poids d'une fourmi,
> Le verront, et pour eux Dieu sera moins ami.

Quoique, à vrai dire, la formule même du poète « moins ami » ne figure pas en propres termes dans le *Qoran*, on ne saurait méconnaître que les éléments qui lui ont servi à l'établir sont de source très purement qoranique.

On a déjà vu qu'il est dit expressément que Dieu aime les Croyants. Il est donc très naturel de lire dans un autre verset : « Ceux qui prennent pour protecteurs Dieu, son Apôtre et les Croyants forment le parti de Dieu... » (Sour. V, 61). Or, si « les Croyants sont amis les uns des autres » (Sour. IX, 72), ils ont un avantage bien plus sérieux, qui dérive du verset précédent : ils sont les amis de Dieu[1].

Mahomet avait proclamé ailleurs : « Les amis de Dieu seront à

1. Leur nom est *Aulia Allah* (B. d'Herbelot. Bibl. Or., t, I, *s. v.* Aulia, p. 475, 478 ; t. II, *s. v.* Eschk Allah, p. 382 à 390 ; t. III, *s. v.* Jezdanjar, p. 324 ; *s. v.* Khalil, p. 459.

l'abri de toute crainte et ne seront point attristés » (Sour. X, 63). Dieu lui ayant ordonné d'annoncer : « Dis-leur : Si vous aimez Dieu, il vous aimera... » (Sour. III, 29), et : « Il regarde ses serviteurs d'un œil bienveillant » (Sour. III, 28).

De tous ces passages de la prédication de Mahomet résulte bien que le Dieu de l'Islam, qui est l'ami des Croyants, n'est aussi l'ami que des seuls Croyants, et, d'après les termes de Victor Hugo, on peut inférer que c'est là l'idée qu'il a voulu exprimer.

Mais, s'il a mis « moins ami », c'est pour répondre plus rigoureusement encore à une nuance du Livre Saint. « Il y a des degrés pour tous, degrés de leurs œuvres, afin que Dieu paye exactement les actions de tous et qu'ils ne soient point lésés » (Sour. XLVI, 18). C'est cela même qui a été rendu ici avec tant de bonheur. Les deux mots « moins ami » correspondent au texte précité « afin que Dieu paye exactement les actions de tous ».

En présence de la faute d'un Croyant, d'un de ceux qui sont « du parti de Dieu » et « les amis de Dieu », Dieu, plein de bonté (Sour. XVI, 7. Sour. XL, 63), d'une bonté inépuisable (Sour. LVII, 27), d'une bonté infinie (Sour. X, 61), ne saurait modifier son attitude bienveillante et amicale que corrélativement à l'importance de cette faute.

Le mal évalué le poids d'un atome ou de la plus petite fourmi ne peut donc entraîner pour les Croyants qu'une diminution, elle aussi à peine sensible, de l'amitié de Dieu.

Mais il semble qu'il faille même donner à cette courte formule un sens plus général, si l'on veut la pénétrer complètement. D'après la théodicée musulmane, dont c'est un des principes essentiels, l'amitié de Dieu une fois acquise ne saurait jamais se perdre. Dieu ne pourra donc jamais être que moins ami vis-à-vis des Croyants tombés dans le péché, quelle que soit leur faute, car son amitié est éternelle.

On voit combien le sixième vers de *Verset du Koran*, si insignifiant en apparence, reposait, au contraire, sur les fondements mêmes de la religion musulmane.

*
* *

Les origines complexes de l'Islam ont causé, dans un culte qui se réclame du monothéisme intégral, la persistance de certains traits du dualisme persan; et cela est tout particulièrement notable si l'on considère l'existence de Satan et le rôle qui lui est attribué.

Satan n'est certes pas un principe du mal opposé, sur le même plan, au principe du bien, comme Ahriman à Ormuzd; Satan est bien, dans l'Islam, l'ange déchu, frappé par ordre divin; toutefois,

on peut relever, chez le Maudit, les traces d'un ancien pouvoir personnel qui lui permettait de discuter face à face avec Dieu. De là, le dialogue étrange de la légende d'Iblis dans le *Qoran*.

Dieu ayant ordonné aux anges et à toutes les créatures de se prosterner devant Adam, Iblis ou Satan refusa, par orgueil, d'obéir, en alléguant que l'homme avait été créé de limon, tandis que lui avait été créé de lumière.

Sour. XV, 34. Dieu lui dit : « Alors, sors d'ici, tu es lapidé[1];
— 35. La malédiction pèsera sur toi jusqu'au jour de la foi. »
— 36. Il répondit : « O Seigneur! donne-moi du répit jusqu'au jour de la foi ».
— 37. Dieu lui dit : « Le délai t'est accordé
— 38. Jusqu'au jour du terme marqué ».
— 39. « Seigneur, dit Eblis, puisque tu m'as circonvenu, je comploterai contre eux sur la terre, et je chercherai à les circonvenir tous,
— 40. Excepté tes serviteurs sincères ».
— 41. Dieu répondit : « C'est précisément le chemin droit;
— 42. Car tu n'as aucun pouvoir sur mes serviteurs, tu n'en auras que sur ceux qui te suivront et qui s'égareront[2] ».

Quoiqu'on comprenne mal l'acquiescement ainsi donné par Dieu aux entreprises du démon, celui-ci usa aussitôt de l'autorisation et entraîna, par ses conseils perfides, la chute d'Adam et d'Eve. Ceux-ci implorèrent la pitié de Dieu et le pardon de leurs fautes. Alors, en les exilant sur la terre, Dieu édicta qu'entre les hommes et Satan existerait une inimitié éternelle. « Descendez, leur dit-il, vous serez ennemis l'un de l'autre » (Sour. VII, 23, et note Kasimirski).

Dieu a cependant pris soin de prévenir les hommes, afin de les mettre en garde contre les embûches du démon, acharné à leur perte. C'est pour cela qu'à diverses reprises le *Qoran* contient cet avertissement significatif : « Satan est votre ennemi déclaré » (Sour. II, 163, 204. — Sour. V, 93. — Sour. VI, 143. — Sour. VII, 21. — Sour. XII, 5. — Sour. XVII, 29, 55. — Sour. XVIII, 48. — Sour. XX, 115. — Sour. XXXV, 6. — Sour. XXXVI, 60. — Sour. XLIII, 62).

Si l'on rapproche de ces versets ceux dans lesquels, confirmant l'engagement qu'il avait pris aux premiers âges du monde, Dieu disait à nouveau aux hommes par la voix de son Prophète :

1. « C'est l'épithète donnée constamment à Satan, parce que, dit la tradition, Abraham assaillit un jour à coups de pierres le diable qui voulait le tenter. » (Sour. III, 31, et note Kasimirski.)

2. Cf. Sour. VII, 10 et s. — Sour. XXXVIII, 71 et s.

Sour. XVI, 101 : Satan n'a point de pouvoir sur ceux qui croient et qui mettent leur confiance en Dieu.

Sour. XVI, 102 : Son pouvoir s'étend sur ceux qui s'éloignent de Dieu et qui lui associent d'autres divinités...

les deux vers de Victor Hugo prennent alors toute leur signification :

7. Ceux qui firent le bien ce que pèse une mouche
8. Le verront, et Satan leur sera moins farouche.

Par là, le poète a voulu exprimer l'idée qu'on rencontre si souvent dans le *Qoran*, d'après laquelle les hommes n'ont pas d'ennemi plus violent, plus féroce que Satan, qui cherche à les circonvenir, et à causer leur damnation éternelle. Seules les bonnes œuvres, accomplies selon la pensée de l'Islam, sont capables de diminuer la haine farouche de Satan à leur égard, au fur et à mesure qu'ils se rapprochent ainsi d'Allah et de la vraie religion.

* * *

La conclusion qui semble s'imposer, c'est que l'analyse du poème, poussée aussi loin que possible, révèle, chez Victor Hugo, une préoccupation dont on a tenu peu de compte jusqu'ici : la recherche du style, ainsi que le choix d'un vocabulaire approprié pour donner, vraiment, au lecteur, l'impression de lire un extrait du monument littéraire auquel la pièce se rattachait. *Verset du Koran*, en l'espèce, a été écrit, par Victor Hugo, dans l'intention de constituer une sourate détachée du Livre saint de l'Islam. Ce que la rédaction nous laisse deviner des projets de l'auteur prouve que ceux-ci ont bien été réalisés.

Il convient d'observer que, quoique n'ayant suivi, sinon même reproduit à la lettre, que les cinq versets 1, 3, 6, 7 et 8, Victor Hugo n'en a pas moins rendu complètement le sens général, le mouvement et le rythme de la sourate XCIX.

La poésie a huit vers parce que la sourate avait huit versets, et le sujet traité, d'un bout à l'autre, est rigoureusement le même.

Les versets que l'auteur a utilisés sont parmi les plus caractéristiques, tandis que ceux qu'il a volontairement éliminés étaient, soit superflus comme le second, soit obscurs comme le quatrième et le cinquième.

La détermination de ce texte exclut toute la fantaisie et l'invention prêtées à Victor Hugo.

Le *Qoran* étant visiblement sa source unique ; nous n'avons pas

voulu chercher ailleurs l'explication des passages qui semblaient, de prime abord, s'écarter du sujet.

Si l'on se demande, ensuite, pourquoi, au milieu des cent quatorze sourates du *Qoran*, Victor Hugo a choisi la sourate XCIX, la première réponse qui se présente est qu'il a été séduit par sa brièveté. Mais ce n'est pas la seule.

Avec un discernement parfait, V. Hugo a compris, comme nous nous sommes efforcé de le démontrer, que la sourate XCIX offre, dans un raccourci saisissant, le résumé des révélations, éparses dans tout le Livre saint, sur les événements qui se produiront à la fin des temps, révélations si nombreuses que le *Qoran* est tout imprégné des idées eschatologiques[1], où un orientaliste moderne[2] a voulu voir la pensée primitive du Prophète.

GEORGES THOUVENIN.

1. Cl. Huart, *op. cit.*, p. 199.
2. P. Casanova, *Mohammed et la fin du monde*, p. 8, 14, 15, 20, 52, 56, 68, 81, Paris, 1911.

MÉLANGES

UN ENNEMI DE CHATEAUBRIAND

Lorsque Sainte-Beuve, dans son exil de Liége, fit sur Chateaubriand ce cours fameux d'où devait sortir un livre magistral et malicieux, il invoqua à deux reprises — sans d'ailleurs y insister — un témoignage dont sa curiosité fureteuse avait apprécié tout le piquant [1]. C'étaient deux lettres, publiées en 1832 et 1835, par un journal de Fribourg, *L'Invariable, nouveau Mémorial catholique*, et réunies peu après en brochure [2]. Un voyageur, qui signait René de Mersenne, y contestait, avec une précision singulière et une vive ironie, l'exactitude géographique d'*Atala* et du *Voyage en Amérique*. Chacun sait comment le débat s'est trouvé rouvert, il y a quelque vingt ans, par les belles et minutieuses recherches de M. Joseph Bédier. Grâce à ces études, grâce à celles qui ont suivi, personne n'ignore plus combien il y a de documentation livresque dans des pages que Chateaubriand croyait avoir écrites au désert, « sous les huttes des sauvages ». On s'est avisé, par surcroît, que ses paysages américains avaient trouvé quelques incrédules avant le collaborateur du journal de Fribourg [3]. Mais il y a bien plus chez celui-ci qu'une prudente réserve jetée en marge d'un récit de voyage, ou qu'un doute exprimé en passant dans quelque article de revue. Ses deux lettres sont une réfutation en règle, hardie, pressante, d'un tour aisé et d'une remarquable verve. René de Mersenne nous apparaît ainsi comme le précurseur irrévérencieux des historiens littéraires dont la méthode rigoureuse établit aujourd'hui un départ

1. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, 4e et 7e leçons, t. I, p. 130 et 202 de l'édition définitive.

2. *Correspondance littéraire, découverte d'une petite mystification* (*Extrait de l'Invariable, années 1832 et 1835*), Paris, Crapelet, in-8°, s. d. [Préface datée de décembre 1837] (Bibl. Nat. P. 183).

3. Par exemple, Michel Ney, le fils du maréchal, dont le témoignage a été relevé par M. Fernand Baldensperger. On nous permettra d'y ajouter un curieux passage d'un article du *Globe* (2 juillet 1827), que nous avons cité ailleurs (Voir : *Le sentiment de la nature chez les romantiques français*, p. 220, note 3). A en rapprocher encore cette phrase d'Hyde de Neuville, qui voyageait en Amérique en 1807 : « J'avoue qu'ils [les sauvages Oneïdas] ne me font guère aimer la belle nature dans toute sa simplicité et ne me rappellent pas du tout Atala et les sauvages belliqueux que nous a peints M. de Chateaubriand ». (*Mémoires et Souvenirs*, 1888, t. I, p. 459.)

nécessaire entre la brillante fiction romantique et l'humble vérité qu'elle orne et poétise.

C'en est assez pour que nous désirions mieux connaître le voyageur dissimulé sous ce pseudonyme énigmatique. Le bibliographe Barbier reconnaissait en lui Jacques Bins de Saint-Victor [1]. « Identification fort douteuse, » déclare M. Bédier [2]. Cependant, après y avoir regardé de près, il nous paraît difficile de la mettre en doute un seul instant. Tout la vérifie. Saint-Victor se trouvait aux Etats-Unis en 1832 et 1833. Il adressait de là à son ami O' Mahony une série de lettres, dont quelques-unes parurent dans *l'Invariable* et qui furent réunies en deux volumes en 1835 [3]. Il faudrait donc admettre qu'à la même date se promenaient sur les mêmes routes d'Amérique deux voyageurs différents, tous deux collaborateurs du même journal de Fribourg en Suisse. Ce serait, à la vérité, une merveilleuse rencontre ! C'en serait une autre que l'accord singulier de leurs sentiments sur le plus illustre écrivain du temps. Car Saint-Victor n'est pas moins sévère que son hypothétique confrère de *l'Invariable* pour ce « M. de Chateaubriand, qui prétend *avoir vécu parmi les sauvages* » (I, 48, note), et qui, trente ans plus tôt, charmait des milliers de lecteurs en répandant à pleines mains « les trésors de son imagination » (I, 177), en « découvrant des contrées qu'évidemment il n'avait jamais vues » et en « racontant des scènes de la vie sauvage impossibles en réalité » (I, 99). Lui aussi conclut : « A beau mentir qui vient de loin » (I, 177, note). Et ce ne sont pas seulement, de part et d'autre, les mêmes attaques, mais le même style et le même ton. « Les Américains, note Saint-Victor, sont naturellement sérieux : mais on est toujours sûr de les égayer quand on leur lit les descriptions de M. de Chateaubriand, et ses voyages sur leurs fleuves et dans leurs solitudes » (II, 288). Écoutons maintenant ce « vieil émigré » à qui René de Mersenne vient de réciter avec enthousiasme une page brillante d'*Atala* : « Depuis que cette conversation a commencé entre nous, déclare-t-il à son compatriote, j'ai fait mes efforts pour garder mon sérieux, permettez-moi maintenant de rire, parce qu'il m'est impossible de m'en empêcher (1re lettre, p. 15). Mieux encore, les mêmes habitudes d'écrivain se retrouvent d'une œuvre à l'autre. Non content de compléter ses lettres par de copieuses notes, Saint-Victor accroche à celles-ci des gloses nouvelles, et nombre de ses pages présentent ainsi cet aspect, assez peu commun, d'un texte imprimé en triple étage [4]. La même disposition se remarque

1. *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, t. I, col. 775. Cf. Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, t. II, col. 1122.

2. *Etudes critiques*, 1903, in-16, p. 133, note.

3. *Lettres sur les Etats-Unis d'Amérique, écrites en 1832 et 1833 et adressées à M. le comte O' Mahony*, par J.-M. B. de ***, Lyon et Paris, Périsse, 1835, 2 vol. in-8° (Bibl. Nat. Pb. 52). « Quelques-unes de ces lettres ont paru dans l'*Invariable*, recueil périodique qui se publie à Fribourg, en Suisse. » (*Bibliographie de la France*, année 1835, n° 1289.) Cf. la *Préface* d'O' Mahony, p. XII, note.

4. T. I, p. 47, 112, 126, 189, 249; t. II, p. 19, 35, 44, 96, 116, 155, 162, etc.

plusieurs fois dans la mince brochure de René de Mersenne[1], et ce détail encore est caractéristique.

Tout le prouve donc : Saint-Victor et René de Mersenne ne font qu'un. Mais pourquoi, sous l'une et l'autre signature, cette hostilité à Chateaubriand, et cette polémique railleuse ? Quelle raison poussait le critique de 1832 à dénoncer pendant de longues pages les erreurs, les infidélités et les arrangements du *Voyage en Amérique* ? Le soin de l'impartiale vérité ? Ou quelque autre souci ? Peut-être n'est-il pas sans intérêt d'étudier la « psychologie » du témoignage invoqué par Sainte-Beuve.

* * *

Jacques-Maximilien Bins de Saint-Victor ne conserve aujourd'hui qu'un seul titre au souvenir des lettrés : c'est avoir été le père de l'auteur des *Deux Masques*. Il avait eu pourtant son heure de succès, et Vinet, en 1839, pouvait encore s'abuser jusqu'à trouver dans ses poèmes « quelques-uns des plus beaux vers du siècle[2] » . Né à Saint-Dominique en 1772[3], il débuta en 1801 en donnant, chez le libraire Barba, un court roman, *Amour et Galanterie*, écrit, ajoutait le sous-titre, « dans le genre de *Faublas*[4] ». Le sous-titre ne disait que trop vrai. Mais bientôt après, et comme pour se faire pardonner ce péché de jeunesse, Saint-Victor s'affirmait poète, et poète d'une inspiration sans ombre de frivolité. Son poème de *l'Espérance* (1803) fut salué comme une révélation pleine de promesses, et on n'hésitait pas, vingt ans plus tard, à rapprocher ce « succès extraordinaire » de celui qui venait d'illustrer l'auteur des *Méditations*[5]. *L'Espérance* n'était cependant qu'une œuvre d'une élégance correcte et froide, à la manière de Delille, avec le cortège obligé d'allusions mythologiques. Mais certains morceaux de bravoure ne pouvaient manquer de plaire au public du Consulat. Par exemple, ces vers d'une énergie indignée sur les malheurs des jours révolutionnaires :

Ces exécrables jours dont l'histoire sanglante
Chez nos derniers neveux portera l'épouvante,
Et dont le souvenir pèse encor sur nos cœurs ;
Ces jours dont chaque instant accroissoit les horreurs,
Où d'affreux Proconsuls, arbitres de la France,
Disputant à l'envi de fureur, de démence,
Sur ses tristes enfants, dévoués aux tombeaux,
Promenoient la terreur, le glaive et les flambeaux.

1. P. 44, 49, 56, 59.
2. *Discours sur la littérature française.*
3. Pour la biographie de Saint-Victor, voir surtout sa notice dans la *Biographie des hommes vivans*, reproduite par le *Dictionnaire des Contemporains* de Rabbe et Boisjolin, ainsi que l'article de Rosenwald dans la *Biographie Michaud.*
4. Deux volumes in-12 (Bibl. Nat. Y² 13748-13749). On cite encore deux autres œuvres de jeunesse : *Les grands poètes malheureux*, 1803, in-8°, et un opéra-comique, *L'Habit du chevalier de Grammont*, 1804, in-8°.
5. Avertissement des *Œuvres poétiques* (1822).

Ou encore l'épisode, complaisamment développé, de *Nina, la folle par amour*, thème d'une mélancolie sensible dont l'opéra de Dalayrac n'avait pas épuisé la vogue.

Encouragé par cette réussite, Saint-Victor livrait au public, trois ans plus tard, un autre « fruit de sa muse » : *Le Voyage du Poète.* Toujours la même formule pseudo-classique, celle des Campenon et des Fontanes, mais rajeunie, cette fois, par quelques traits d'un pittoresque au goût du jour. Le futur adversaire de Chateaubriand était allé, selon le mot fameux, « à la maraude dans son œuvre ». Lui qui devait, plus tard, railler sans indulgence le coloris bigarré des paysages d'*Atala*, il avait commencé par les tourner en alexandrins. Il avait évoqué

> La campagne brillante, où, dans ses chants sublimes,
> De l'amour du devoir égarant deux victimes
> Chateaubriand peignit leur naïve douleur,
> La vierge du désert s'éteignant dans sa fleur,
> De ces tristes amants les adieux lamentables,
> Et Dieu seul consolant deux cœurs inconsolables.

A son tour, il avait décrit « la Floride et ses champs fortunés », dit les charmes de la savane, peint « le beau magnolia », transporté enfin ses lecteurs devant « la cataracte horrible » du Niagara et au bord du « grand Meschacebé »,

> Des fleuves, des torrents, roi puissant et terrible.

Même son enthousiasme lyrique n'avait pas mesuré l'éloge au peuple habitant « ces incultes lieux, et « grand et sauvage comme eux » :

> Le noble Américain, digne des chants d'Homère,
> Chasseur pendant la paix, héros pendant la guerre.

Ce poème aussi reçut un accueil favorable. « Toutes les productions de cet écrivain, disait un critique de 1807, annoncent des connaissances et du goût. *Le Voyage du Poète* offre un grand nombre de très beaux vers[1]. » Il ne restait à Saint-Victor qu'à prouver son talent par une traduction. On n'était point grand poète, à l'époque impériale, si l'on ne s'était acquitté avec honneur d'une version en vers français de quelque auteur ancien. Ce que Delille avait fait pour Virgile, Saint-Ange pour Ovide, Daru pour Horace et Aignan pour Homère, il l'entreprit pour Anacréon. Ce choix était comme un défi lancé à La Harpe qui avait déclaré le poète de Téos intraduisible en français. De l'avis général, Saint-Victor triompha de difficultés réputées insurmontables. Sa traduction, imprimée sur vélin, avec de belles gravures d'après Girodet, passa bientôt pour une manière de petit chef-d'œuvre, et le docte Boissonade put s'écrier, dans le *Journal des Débats* : « Enfin Anacréon est traduit ! » Après cinquante ans, Sainte-Beuve la jugeait encore « vive, légère et agréable[2] ».

1. *Nécrologe des auteurs vivans*, par L. M. D. L***, Paris, Fréchet, 1807, p. 167.
2. *Nouveaux Lundis*, t. V, p. 331. Cf. *Premiers Lundis*, t. I, p. 194.

Pour honorables qu'ils étaient, ces succès ne répondaient cependant pas à tous les espoirs qu'avait donnés un brillant début. Cette demi-déception inspira la méchante épigramme que voici :

Le poème de *l'Espérance*
D'un Virgile, dans Saint-Victor,
Semblait nous donner l'assurance.
Mais depuis qu'il a pris l'essor
Sur le Parnasse de la France,
Qu'avons-nous donc de Saint-Victor?
Le poème de *l'Espérance*[1].

Le même censeur lui reprochait d'avoir préféré « aux lauriers de Delille les orties de Geoffroy ». Et, en effet, depuis les premières années du siècle, Saint-Victor collaborait, en compagnie de l'abbé de Féletz et de Dussault, au *Journal des Débats*, devenu bientôt le *Journal de l'Empire* [2]. Mais ni la critique, ni les travaux de librairie, comme son *Tableau de Paris* et son *Musée des Antiques* [3], n'absorbaient toute son activité. La politique en avait sa part. Royaliste fervent, il conspirait contre « l'usurpateur ». Vers la fin de 1813, il fut chargé d'une importante mission secrète. Il s'agissait de porter à Louis XVIII, en Angleterre, un message le sollicitant de débarquer bientôt sur le sol français [4]. Saint-Victor partit, mais il ne put prendre la mer. Reconnu, suivi, arrêté sur la côte bretonne, il fut ramené à Paris où il resta détenu quelques mois. « Bravant, dit Alphonse de Beauchamp, les rigueurs des cachots et l'appareil des supplices, M. de Saint-Victor déploya le plus noble courage et une résignation parfaite[5] ». L'abdication survint à temps pour le délivrer. Mais la persécution avait ranimé sa verve lyrique. Elle s'épancha, en 1814, dans une *Ode sur la révolution française et sur la chute du tyran*, suivie, après les Cent Jours, d'une *Ode sur la première Restauration du Trône*. Ce furent ses adieux à la poésie. Le rétablissement de la monarchie lui ouvrait une carrière de journaliste ultra, qui allait le mettre aux prises avec le grand écrivain chanté dans *Le Voyage du Poète*.

* * *

Les hostilités tardèrent un peu à s'engager. Saint-Victor s'était rangé du premier coup à l'opinion qui devait rester la sienne jusqu'au bout : celle du légitimisme le plus intransigeant et le plus chatouilleux.

1. *Martyrologe littéraire, ou Dictionnaire critique de sept cents auteurs vivans*, par un Hermite qui n'est pas mort, Paris, Mathiot, 1816, p. 281.
2. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. I, p. 375.
3. *Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, Paris, 1808-1812, 3 vol. in-4°; deuxième édition, 1827-1828, 4 vol. in-8°. — *Musée des Antiques...*, avec des notes explicatives par M***, Paris, 1810-1811, grand in-folio.
4. Voir une note d'Adrien de Montmorency, rédigée pour Chateaubriand, dans Herriot, *Mme Récamier et ses amis*, t. I, p. 324.
5. *Histoire des campagnes de 1814 et de 1815*, Paris, 1816, t. II, p. 250.

Comme on l'a noté, « il avait sur sa croyance et sur son roi les susceptibilités et les inquiétudes que les vétérans de la grande armée montraient, dans l'autre camp, sur le point d'honneur[1] ». Dès septembre 1815, il lançait contre Fouché une violente brochure dont le ministre de la police se hâta d'arrêter la publication[2]. Cette sortie véhémente, qui réjouissait les ultras, n'était point pour déplaire à Chateaubriand. N'allait-il pas lui-même, dans ses *Réflexions politiques* et sa *Monarchie selon la Charte*, condamner en termes sévères la participation des révolutionnaires repentis au gouvernement du royaume de Saint-Louis ? Tous deux, à ce moment, s'accordaient dans une opposition boudeuse à un régime dont la modération voulue leur semblait à la fois maladroite et immorale. Aussi, quand le ministre d'État révoqué fonda le *Conservateur*, Saint-Victor lui apporta-t-il sa collaboration, en même temps que Lamennais et de Bonald. Le maître l'en remercia en lui accordant, à l'occasion, une flatteuse mention dans les colonnes de son journal. Il le citait, en 1819, à la suite de La Harpe, Fontanes, Dussault, Féletz et Geoffroy, parmi les « hommes de talent » qui, aux jours du « despotisme », avaient formé « une espèce de ligue » pour ramener « par les saines doctrines littéraires aux doctrines conservatrices de la société[3] ».

Ces politesses n'eurent qu'un temps. Decazes tomba et le *Conservateur* disparut. Au gré de son fondateur, le but se trouvait atteint. Ce n'était point l'avis de ses collaborateurs les plus ardents, et ils avisèrent aux moyens de poursuivre la lutte. Saint-Victor était naturellement de ce petit groupe, qui se proclamait « incorruptible ». « *Le Conservateur* cessa de paraître, raconte l'un d'eux, et nous n'obtînmes pas même le droit de conserver son nom ; Bonald, Lamennais et moi le continuâmes pendant quelque temps sous le nom de *Défenseur*[4] » . Et Lamartine écrivait à Joseph de Maistre, le 17 mars 1820 : « *Le Conservateur* finit ; un journal dans le même sens, mais dépouillé des rêveries constitutionnelles (le plus possible), lui succède ; il se nomme *Le Défenseur* ; il est rédigé par M. de Bonald, l'abbé de Lamennais, Saint-Victor, Genoude, plusieurs autres hommes distingués[5] » . En réalité, ce fut Saint-Victor qui eut la plus grande part à cette publication nouvelle, et on a pu, sans trop d'exagération, en compter les six volumes au nombre de ses œuvres[6]. Il en fit surtout l'organe en quelque sorte officiel des doctrines de Lamennais, et il n'eut plus à s'y retenir de marquer son opposition à certaines théories politiques de Chateau-

1. A. Delzant, *Paul de Saint-Victor*, 1886, p. 8, 9.

2. *Des révolutions et du ministère actuel*, Paris, Lenormant, 1815, in-8°. Sur l'accueil fait à ce libelle dans le camp des ultras, voir Ch. Bigot, *Un témoin des deux Restaurations*, p. 283-285. Cf. encore : *Quelques observations sur la lettre de Fouche au duc de Wellington, suivies du texte de cette lettre et de quelques notes explicatives*, par J.-B. de Saint-Victor, Paris, Nicolle, 1817, in-8°.

3. *Conservateur* du 8 février 1819.

4. *Souvenirs du baron de Frénilly*, publiés par A. Chuquet, 1908, in-8°, p. 435.

5. J. de Maistre, *Correspondance*, Lyon, Vitte, in-8°, t. VI, p. 362.

6. C'est ce que fait notamment *la Biographie des hommes vivans.*

briand. Au *Conservateur* déjà, le respect que ce dernier affichait pour la Charte, ses sympathies déclarées pour la forme constitutionnelle, tout cela ne laissait pas d'entretenir une sourde irritation parmi ses collaborateurs, qui repoussaient, avec Lamartine, ces « principes destructeurs de toute monarchie[1] ». Une fois la scission opérée, ils n'attendirent que l'occasion favorable pour les répudier en termes explicites. Elle leur fut offerte par un débat de la Chambre. Le général Foy y avait cité longuement *la Monarchie selon la Charte*, et *le Journal des Débats* avait pris texte de son discours pour rendre un chaud hommage à l'immense supériorité de Chateaubriand. Saint-Victor protesta. Il protesta avec un grand luxe de précautions oratoires. Il avouait que le noble pair était « un très grand maître en éloquence », il reconnaissait ses « sentiments très généreux », son « caractère très élevé », son « dévouement sans borne » à la cause royaliste. Mais il ajoutait aussitôt ces restrictions significatives :

« Qu'il nous soit permis de le dire, quelques idées politiques de M. de Chateaubriand ne sont point partagées par un très grand nombre de royalistes, qui n'y voient que des *opinions* et non des *doctrines* fondées sur l'expérience des siècles, sur les rapports nécessaires de la société, sur cette grande et première *autorité* à laquelle il faut absolument remonter si l'on veut trouver la raison de *toute autorité*. Ces idées de M. de Chateaubriand ont été, et sont encore tous les jours, implicitement combattues par beaucoup de bons esprits, surtout par quelques hommes supérieurs que nous pourrions appeler *chefs* et *maîtres* s'il nous convenait d'exagérer l'éloge, mais que nous nous contentons de considérer comme les premiers disciples et les plus dignes interprètes de la vérité. Nous pensons que, tôt ou tard, malgré la puissance de son talent, M. de Chateaubriand se verra forcé d'abandonner ses opinions pour leurs doctrines, et nous nous plaisons à croire qu'il fera de bonne grâce ce sacrifice, parce que nous avons la conviction que son caractère est encore au-dessus de son talent[2]. »

Cet article aigre-doux fit sensation dans le parti, et aussitôt le jeune Victor Hugo se constitua le champion de son protecteur et maître. Il s'éleva, dans *le Conservateur littéraire*, contre la distinction que Saint-Victor prétendait établir entre les « opinions » et les « doctrines ». Avec une généreuse ardeur, il s'indigna qu'on pût contester le nom de chef à l'auteur de *la Monarchie selon la Charte*. « Certes, s'écriait-il, il l'a amplement mérité et chèrement payé, ce titre si beau et si dangereux, celui qui a été, quoi que semble encore dire *le Défenseur*, la plus forte colonne du *Conservateur*, ouvrage qui, suivant notre duc de Berry, sauvait la monarchie. Oui, nous le disons hautement, il est bien notre chef... » Puis, accusant l'adversaire d'ingratitude, il finissait par hausser la voix jusqu'au ton de la menace : « Nous rappelle-

1. Lamartine, *Correspondance*, éd. in-16, t. I, p. 35 (Lettre du 1er décembre 1818).
2. *Le Défenseur, journal religieux, politique et littéraire*, t. I (1820), p. 517-518, note.

rons surtout à ceux qui s'élèvent contre lui ce que le noble pair a pu oublier lui-même, mais ce dont ils devraient éternellement se souvenir, les services qu'il a rendus aux royalistes en général, et les obligations que lui ont en particulier ces mêmes écrivains qui se montrent ainsi doublement ingrats envers lui : qu'ils pèsent bien nos paroles [1] ».

Première escarmouche entre Chateaubriand et l'extrême droite. Première manifestation aussi d'une antipathie personnelle que les événements allaient renforcer et envenimer. Aucun éclat ne marqua cependant les années suivantes. Le « noble pair » était loin : il représentait à Berlin, à Londres bientôt après, « Sa Majesté très chrétienne ». A distance, son prestige le gardait. Pour *le Drapeau Blanc* — autre asile pourtant des « incorruptibles » du *Conservateur* — il était encore, en 1822, « l'immortel auteur du *Génie du Christianisme* [2] ». Mais Saint-Victor n'avait point désarmé. Il y parut quand le libraire Gosselin réunit, cette même année, ses *Œuvres poétiques*. Il consentit sans doute à voir réimprimer, avec *le Voyage du Poète*, sa paraphrase des paysages d'*Atala*. Il laissa même subsister la note qui exaltait « la magnificence sauvage de la nature en Amérique » et renvoyait le lecteur à « la description poétique et brillante qu'en a faite M. de Chateaubriand ». Mais immédiatement après une autre note opposait un démenti formel à son enthousiasme de jadis pour « le noble Américain » :

« Les sauvages de l'Amérique ne sont ni *grands*, ni *nobles*, ni *dignes des chants d'Homère*. On sait maintenant à quoi s'en tenir sur toutes ces folles et ridicules déclamations qui nous représentent, depuis plus d'un demi-siècle, comme la perfection de la nature humaine, son dernier degré d'abrutissement et d'abjection. Cette réflexion s'applique également aux sauvages de la mer du sud et à tous les sauvages du monde. L'auteur espère que les personnes qui liront cette description idéale et mensongère qu'il fait ici de leurs mœurs, si toutefois elle trouve des lecteurs, voudront bien ne la considérer que comme un jeu d'imagination, comme un mensonge poétique qu'il donne pour ce qu'il vaut, et qu'il eût peut-être mieux valu ne pas répéter après tant d'autres, même en phrases rimées. *Delicta juventutis* [3]. »

L'intention était claire. En répudiant ses « déclamations » de jeunesse, Saint-Victor visait l'écrivain qui les lui avait inspirées, et qu'il se gardait de nommer. Comment ne pas voir dans ces lignes l'annonce, et comme le prélude, des *Lettres sur les États-Unis* et des pages railleuses du pseudo-René de Mersenne ? Si, pendant les années suivantes, on ne trouve, sous la plume du journaliste, aucune « philippique » contre le père d'Atala, c'est sans doute que d'autres soins

1. *Conservateur littéraire*, 16e livraison, juin 1820, t. II, p. 247-248. Sur cette polémique, voir Chr. Maréchal, *Lamennais et Victor Hugo*, 1906, in-8°, p. 24 et 25.

2. Numéro du 18 février 1822.

3. *Œuvres poétiques de J.-B. de Saint-Victor*, Paris, Gosselin, 1822, in-12 (Collection des Poètes français du XIXe siècle), p. 98-99.

l'occupaient : il venait de fonder, avec Lamennais, une librairie classique vouée à un rapide et lamentable échec [1]. Mais des événements survinrent, qui durent lui interdire le silence. Le 6 juin 1824, Chateaubriand était renvoyé du ministère et allait prendre place dans l'opposition de gauche. On sait quel déchaînement d'insinuations malveillantes et d'attaques injurieuses suivit, dans la presse dévote, la « défection » du « noble pair ». Un savant maître a retracé, dans une belle étude, la suggestive histoire de cette campagne [2]. Pas n'est besoin d'y revenir, sinon pour nous demander quelle part y prit Saint-Victor. Une part importante, à n'en pas douter. Malheureusement l'anonymat, qui était de règle dans les journaux de la Restauration, ne permet guère de la préciser. L'ancien collaborateur du *Conservateur* travaillait maintenant au *Mémorial catholique*, et le ton de cette feuille n'était rien moins que sympathique à l'illustre transfuge. On y félicitait Lamennais d'avoir réfuté « M. de Chateaubriand orateur par M. de Chateaubriand écrivain, ce qui est à la fois poli et ingénieux». Ou encore, *le Globe* ayant vanté les « éloquentes prédications du grand poète qui ranima le catholicisme français il y a vingt-cinq ans », O' Mahony, en reproduisant ce passage, y ajoutait cette glose ironique : « Peu accoutumés à chercher les prédicateurs et les restaurateurs de la religion parmi les poètes, nous avons eu d'abord quelque peine à deviner de qui *le Globe* avait l'intention de parler. Mais d'autres articles du même journal nous ont donné lieu de croire qu'il s'agit ici du célèbre auteur d'*Atala* [3]. » On ne relève, toutefois, dans la collection du *Mémorial catholique*, aucune attaque nouvelle de Saint-Victor. Il se réservait sans doute pour des organes qui admettaient une polémique plus vive de ton. Et ceci est à peine une hypothèse, car nous avons la preuve qu'à la fin de cette période les cercles ultras le considéraient en quelque manière comme l'adversaire en titre de Chateaubriand. En février 1830, Edmond Géraud consignait dans son journal intime l'anecdote que voici :

« Mais, disait à M. de Saint-Victor notre jeune secrétaire, convenez que M. de Chateaubriand, dans sa vie, a eu de beaux moments. — Je ne sais, lui répondit son rude antagoniste, mais je lui connais de bien *vilains quarts d'heure.* »

C'est encore M. de Saint-Victor qui appliquait à M. de Chateaubriand ce que Tertullien a dit de l'homme en général : « *Animal gloriae*, disait-il, véritable animal de gloire, et pas autre chose [4] ».

Quelques mois encore, et l'ardeur du « rude antagoniste » allait

1. Sur cette entreprise, voir, dans les *Œuvres inédites de Lamennais*, Paris, Dentu, 1866, 2 vol. in-8°, une longue note d'Ange Blaize, fort dure pour Saint-Victor (t. II, p. 129).

2. Gustave Lanson, *La « Défection » de Chataubriand* (*Revue de Paris*, 1er août 1904).

3. *Mémorial catholique*, t. III (1825), p. 559, et t. V (1826), p. 103.

4. *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration (Edmond Géraud), fragments de journal intime* publiés par Maurice Albert, Paris, Marpon et Flammarion, s. d., in-16, p. 257.

s'exaspérer de toutes les rancunes du vaincu. Réfugiés à Fribourg après les journées de juillet, les plus obstinés des « incorruptibles » y publiaient ce « nouveau *Mémorial catholique* » dont le titre même proclamait leur attachement opiniâtre aux doctrines politiques que Chateaubriand avait repoussées, que Lamennais, à son tour, venait d'abandonner. Il était fatal que le malheur des temps irritât leur ressentiment contre leur ancien chef du *Conservateur*. Ainsi furent écrites les deux lettres de René de Mersenne, dernier et bruyant épisode d'une guerre de plume poursuivie depuis plus de dix ans.

*
* *

Mais encore, pourquoi venger sur l'écrivain la défection de l'homme politique ? Et en quoi importait-il à la cause légitimiste que Chateaubriand eût rehaussé de couleurs fausses et paré de grâces fictives ses paysages américains ?

Il importait plus qu'il ne paraît. Et d'abord, une fois démontrée, l'imposture du voyageur autorisait d'autres soupçons ; René de Mersenne ne manquait pas de l'insinuer par une prétérition d'une perfidie savante ; son dessein, déclarait-il, n'était que de signaler « les grands et petits mensonges *littéraires* » de l'auteur d'*Atala* : « S'il en a fait d'autres, cela ne me regarde point [1] ». Puis il faut se rappeler que c'avait été, pendant les dernières années de la Restauration, un jeu malin de l'opposition libérale d'exalter outre mesure la libre république des États Unis, pour faire pièce à la monarchie bourbonienne. La Fayette et Chateaubriand s'étaient partagé la tâche. L'un fondait *la Revue Américaine*, qu'il dirigeait avec Voyer d'Argenson ; l'autre publiait son *Voyage en Amérique* [2]. Tous deux travaillaient ainsi à « enseigner » à la France, selon le mot du duc de Broglie, « le gouvernement représentatif [3] ». Rien d'étonnant, dès lors, à ce que Saint-Victor les unît dans sa colère. Rien d'étonnant, non plus, à ce qu'il combattît, de toute son énergie de polémiste passionné, « l'admiration niaise » pour les hommes et les choses de cette « terre promise des libéraux ». Ses *Lettres sur les États-Unis* n'avaient pas d'autre but. C'était un long et violent pamphlet contre l'Amérique, ses habitants, leurs institutions et leurs mœurs. L'ouvrage se donnait toutefois pour « purement historique », et l'auteur déclarait, avec un dédain affecté, « abandonner la partie descriptive aux arrangeurs de phrases et aux faiseurs de romans [4] ». C'était qu'il venait d'inventer René de Mer-

1. 1re Lettre, p. 28.
2. Cette portée politique du *Voyage en Amérique* a été heureusement mise en lumière par M. Pierre Martino (*Revue d'Hist. litt. de la France*, t. XVI [1909], p. 470 sqq.).
3. « C'est lui [La Fayette] qui a vraiment enseigné le gouvernement représentatif à la nation nouvelle, tandis que M. de Chateaubriand l'enseignait à l'émigration et à la gentilhommerie ». (Ach.-V. de Broglie, *Souvenirs, 1785-1870*, Paris, 1886, in-8°, t. I, p. 283.)
4. T. I, Préface, p. xi. Cf., sur La Fayette, t. I, p. 3 et 100.

senne, jeune poète romantique entraîné par son enthousiasme pour *Atala* jusqu'au « désert » où s'étaient aimés les deux sauvages du récit fameux. Par cette ingénieuse fiction, Saint-Victor espérait donner à ses critiques un tour d'une vivacité plus piquante, et surtout leur assurer un crédit qu'elles n'auraient pu trouver sous son nom.

Peut-être n'était-il pas inutile d'arracher le masque, et de montrer qu'au fond de cette querelle littéraire il y avait cette pauvre chose : une haine politique.

Gustave Charlier.

BANVILLE ET LA « CLYMÈNE » DE LA FONTAINE

M. G. Michaut a rappelé dans son *La Fontaine* (T. I, p. 121) les « cris d'enthousiasme » qu'arrachait à Banville la comédie de *Clymène*. « Critique de poète », dit-il, moins inintelligente que certains mépris, mais tout de même exagérée. On pourrait ajouter : éloge inexact et incomplet, car Banville, en célébrant sur le mode lyrique cette amusante saynète, a loué seulement un « tour de force », qu'il explique, d'ailleurs, assez mal. N'aurait-il pas témoigné ailleurs, d'une manière plus précise et plus forte, son admiration ?

Dans les *Cariatides*, les rondeaux intitulés « *En habit zinzolin* » étaient intitulés d'abord « *A Climène* » ; serait-ce en souvenir du poème de La Fontaine ? Le caractère surtout livresque de l'inspiration dans ce premier recueil semblerait autoriser la conjecture, d'autant que certaines plaisanteries un peu osées — celles, par exemple, du rondeau « *Entre les plis* » (*Poésies complètes*, édit. Charpentier, T. I, p. 99) — rappellent assez la jolie mais libertine histoire d'Acante baisant le pied de sa belle endormie. (*Clymène*, v. 576 sq.)

On songerait également à *l'Exil des Dieux*, le poème-préface des *Exilés*, en lisant la prophétie d'Apollon :

> Nous vieillissons enfin, tous autant que nous sommes
> De dieux nés de la fable et forgés par les hommes.
> Je prévois par mon art un temps où l'univers
> Ne se souciera plus ni d'auteurs ni de vers,
> Où vos divinités périront, et la mienne.
> Jouons de notre reste avant que ce temps vienne.
>
> (*Clymène*, v. 392 sq.)

Mais un romantique n'était que trop encouragé à maudire le siècle prosaïque et à prédire un avenir plus prosaïque encore. Au surplus, Apollon envisage allègrement la déchéance future et ses derniers mots ne ressemblent guère à la malédiction d'Aphrodite contre l'humanité qui a renié ses dieux (Cf. Banville, *Poésies*, II, p. 11). Toutefois il ne serait peut-être pas impossible que le souvenir de ces vers — en même temps que l'*Eleusis* de Laprade — ait porté Banville à transformer l'épisode du *Nord-See* qu'il imitait, à lui donner un sens symbolique auquel certainement Heine n'avait pas songé.

Enfin, dans certains passages de *Clymène*, le ton rappelle d'assez près celui de la *Pomme* ou de quelques scènes de *Diane au bois* (Acte I, sc. 3) et du *Forgeron* (Edit. Lemerre, p. 250 sq.). Erato est, comme dit M. Michaut, une « bonne pièce » que les allusions un peu libres

n'effarouchent guère ; mais les physionomies de Calliope et d'Uranie ne sont pas indiquées d'une manière moins amusante. La muse de la poésie lyrique vient d'improviser une strophe en style de Malherbe :

> Toi qui soumets les dieux aux passions des hommes,
> Amour, souffriras-tu qu'en ce siècle où nous sommes
> Clymène montre un cœur insensible à tes coups ?
> Cette belle devrait donner d'autres exemples ;
> Tu devrais l'obliger, pour l'honneur de tes temples,
> D'aimer ainsi que nous.

— « Les muses n'aiment pas, » lui objecte sèchement la mathématicienne Uranie. Calliope défend ses vers, et Apollon, approuvant sa réplique, l'invite à continuer ; mais elle lui répond, sur le ton pincé qui se devine :

> J'en demeurerai là, si vous l'agréez, Sire ;
> On m'a fait oublier ce que je voulais dire.

Le dieu, qui ne veut point de querelle à sa cour, donne la parole à Polymnie ; mais, au vers suivant, il reconnaît que, sur le ton lyrique,

> On ne réussit pas toujours comme on souhaite.
> Calliope a bien fait d'user d'une défaite ;
> Cette interruption est venue à propos.
> (*Clymène*, v. 362 sq.)

Ce monarque pince-sans-rire, cette savante vétilleuse, cette susceptible poétesse, enchantée au fond d'avoir un prétexte pour se dérober à une épreuve embarrassante, cette Erato sans nulle pruderie, toutes ces divinités, si pareilles, sans doute, aux belles humaines du Château de Vaux, ne font-elles pas songer aux bourgeoises pudeurs d'Héra, de Pallas et d'Artémis, devant la très parisienne verve de l'Anadyomène ? Aussi bien la situation de Banville et celle de La Fontaine se ressemblaient-elles : les comédies mythologiques ont été une manière de protestation contre l'opérette d'Offenbach ; *Clymène* est composée au moment où sévit encore le burlesque : le *Typhon* est vieux de dix ans à peine, l'*Ovide en belle humeur* de quatre seulement ; l'*Énéide travestie* vient de s'achever. La Fontaine, pour qui « Jodelet n'était plus à la mode », montrait que, pour amuser les honnêtes gens avec les dieux de l'Olympe, il était inutile de prodiguer le gros sel. Que Banville n'ait pas été sensible au charme de ce badinage, ce serait presque inconcevable ; mais il serait bien difficile d'admettre qu'il n'eût pas, dans des circonstances littéraires analogues, profité de la leçon. Et qui sait si La Fontaine n'eût pas été moins heureux d'entendre louer — un peu trop — sa virtuosité, que de se voir imité, en esprit, pour ainsi dire, et comme il entendait lui-même qu'on imitât les maîtres ?

M. Fuchs.

COMPTES RENDUS

P. Villey. **Tableau chronologique des publications de Marot,** in-8° de 167 p. Paris, Champion, 1921.

En 1905, à propos d'un cours en Sorbonne, j'avais entrepris un dépouillement méthodique de toutes les éditions de Marot que possède la Bibliothèque Nationale. Il m'était apparu qu'en l'absence d'une édition critique, — celle de Guiffrey, si précieuse à maint égard, étant restée inachevée, tandis que celle de Jannet, plus complète, sinon meilleure, empruntait couramment à la chronologie fantaisiste de Lenglet-Dufresnoy des dates erronées ou suspectes, — on ne pouvait asseoir, touchant Clément Marot, aucun travail sérieux et vraiment *historique,* sans remonter aux éditions originales. D'autres besognes m'ont contraint de laisser l'œuvre interrompue. Il me plaît que l'idée en ait été reprise par M. Pierre Villey, dont on sait dès longtemps les qualités d'esprit, le grand souci de précision, la sévère et sûre méthode.

Le *Tableau chronologique* qu'il nous donne des publications de Marot, — tirage à part de quatre articles insérés de 1920 à 1921 dans la *Revue du seizième siècle,* — n'est dans sa pensée qu'une « introduction » à une étude sur la vie et l'œuvre de Marot. Ainsi, jadis, M. Laumonier avait fondé sur un tableau chronologique analogue ses solides travaux sur Ronsard.

M. Villey a pris la peine de consulter et dépouiller toutes les éditions des œuvres de Marot, plaquettes ou recueils, qu'il a pu rencontrer dans les bibliothèques, en indiquant presque toujours, pour notre usage personnel, les cotes des volumes examinés par lui. Pour qui sait combien le nombre en fut grand du XVI^e^ siècle à nos jours, le mérite est déjà peu commun d'avoir osé tenter une tâche aussi laborieuse et d'aussi longue haleine, — à plus forte raison, d'avoir su la mener à bien.

Dans cet inventaire, l'ordre chronologique était de rigueur, et M. Villey s'y est tenu strictement. Mais des divisions étaient nécessaires. Certaines éditions de Marot se distinguent de la masse par une spéciale importance : telle cette édition qui vit le jour à Paris chez Pierre Roffet (août 1532), et qui, sous le nom d'*Adolescence Clementine*, rassembla pour la première fois les productions de sa jeunesse ; tels aussi les recueils publiés à Lyon, la même année 1538, par Dolet et par Gryphius, premiers modèles d'éditions collectives qui joignent aux œuvres antérieures deux livres d'épigrammes et quantité de pièces nouvelles de l'auteur, « le tout songneusement par luy mesmes reveu et mieulx ordonné » ; telle encore l'édition dite du Rocher, procurée à Lyon, l'année même de la mort de Marot (1544), par Antoine Constantin, et qui, la première, introduit dans l'œuvre du poète un classement par genres : opuscules, élégies, épîtres, etc. Ces éditions capitales ont été pour M. Villey des points de repère, plus exactement des points d'arrivée, qui lui ont permis de répartir en trois groupes la série des publications *contemporaines* de Marot, qu'elles soient son fait ou non : 1° du *Temple de Cupido* à l'*Adolescence Clementine* (1515-1532) ; 2° des réimpressions de l'*Adolescence* aux éditions lyonnaises de Dolet et Gryphius (1532-1538) ; 3° des contrefaçons de ces éditions à l'édition du Rocher (1538-1544).

Une quatrième partie passe en revue la masse des publications *posthumes*

qui, depuis 1544 jusqu'en 1914, ont apporté quelque chose de nouveau, d'inédit, à l'œuvre imprimée de Marot, et ce n'est certes pas la moins intéressante. Si nous savions à peu près la valeur relative de l'édition de Lenglet-Dufresnoy (1731) et des deux volumes de Guiffrey (1875, 1881); si nous savions surtout l'extrême importance des inédits publiés en 1898 par M. Gustave Macon, d'après un manuscrit de Chantilly dont Marot lui-même fit don au connétable de Montmorency (mars 1538); en revanche, sur d'autres points, notre information était erronée ou inexistante. Nous étions enclins à grossir le mérite de l'édition donnée à Niort en 1596, chez Thomas Portau, par le docteur François Mizières, et M. Villey nous apprend que, malgré son timide effort pour remonter aux textes primitifs, « elle est loin de présenter l'importance qu'on lui attribue d'ordinaire ». D'autre part, il attire notre attention sur d'autres recueils moins connus, plus voisins de la mort de Marot, et qui sont de portée plus grande: ainsi le recueil poitevin d'*Epigrammes faictz à l'imitation de Martial...*, donné par les frères de Marnef, à la fin de septembre 1547; les deux éditions publiées à Lyon en 1546 et 1549 par Jean de Tournes, avec, chaque fois, un avis de l'imprimeur « au lecteur bénévole », éditions procurées, suivant M. Villey, par Antoine du Moulin, un ami de Marot; une autre édition lyonnaise, publiée en 1550 chez Guillaume Roville, par les soins de Charles Fontaine, autre ami de Marot. Cette participation de deux amis du poète à des éditions qui ont suivi de peu sa mort est, aux yeux de M. Villey, une garantie d'authenticité pour les pièces posthumes qu'ils ont admises dans leurs recueils. Mieux que personne, ils devaient savoir à quoi s'en tenir sur l'origine de ces pièces : en auraient-ils grossi les œuvres de Marot, s'ils n'avaient été sûrs qu'elles étaient bien de lui ?

Cette question d'authenticité, comme de juste, est une de celles qui préoccupent le plus vivement M. Villey. Elle se pose à chaque instant pour les publications de Marot, et cela dès avant sa mort. « De son vivant, écrit M. Villey (p. 3), on a joint à son recueil des pièces qu'il a rejetées des éditions qu'il avouait. Il importe à l'historien de les connaître, d'abord parce que certaines d'entre elles, réellement de Marot, n'ont été écartées que par prudence; ensuite, pour savoir l'opinion que les contemporains pouvaient se faire de lui. D'autres pièces ont été jointes à son œuvre après sa mort, alors qu'il n'était plus là pour défendre sa réputation... Dire dans quelles circonstances, au milieu de quelles autres pièces elles ont paru pour la première fois, c'est souvent épuiser nos arguments pour ou contre l'attribution à Marot. »

Il arrive à M. Villey de rendre au poète telle pièce, publiée de son temps, qui ne fut jamais recueillie : ainsi un dizain de 1527 sur le *Thucydide* de Seyssel (p. 7) ; une épître en vingt vers *au Comte d'Estampes*, qui date de 1530 ou 1531 (p. 11 et 165) ; une épître *aux Lecteurs*, mise en tête d'un traité de François Chappuis (1544), *Sommaire de certains et vrays remedes contre la peste* (p. 103) ; etc. Mais, plus souvent, il exprime ses doutes sur l'authenticité de pièces attribuées. Lorsqu'il s'agit d'attributions, on n'est jamais trop circonspect, et ce n'est pas nous qui reprocherons à M. Villey ses scrupules. Peut-être, pourtant, va-t-il un peu loin, lorsqu'il rejette le *Sermon du bon pasteur et du mauvais* (p. 84 et 93, n. 3) pour la seule raison que cette pièce n'est donnée à Marot, de son vivant, que par *une* édition (Anvers, 1541). Contre son authenticité, qu'avaient admise sans réserve le pasteur Douen et M. Lanson (*Revue Suisse*, déc. 1882, p. 482-483), M. Villey, dans le travail qu'il nous promet, produira sans doute d'autres arguments, tirés de l'examen du texte. S'il n'avait, pour douter, que celui qu'il invoque, la raison serait un peu mince.

C'est aussi, vraisemblablement, dans le cours du même travail que M. Villey discutera la très importante question qu'il se contente de poser en deux pages de son *Tableau* (p. 111-112), mais qu'il était intéressant de soulever : Quelle part Marot a-t-il prise à l'édition dite du Rocher (Lyon, 1544) ? Le poète, en exil à Turin, où bientôt il allait mourir (sept. 1544), est-il pour quelque

chose dans le classement adopté par Antoine Constantin, et que devaient garder les éditions ultérieures ? A-t-il même connu cette publication ?

M. Villey ne m'en voudra pas de lui signaler quelques omissions et quelques erreurs, que j'ai notées chemin faisant[1]. Dans certains cas, d'ailleurs, il est possible que ces omissions soient voulues, et je ne fais à mon tour que poser des questions. Est-ce à dessein que M. Villey ne mentionne pas, sous la date 1540, une édition de Jean Bignon qui, d'après Guiffrey (II, 103), contiendrait pour la première fois le *Dialogue nouveau fort joyeux* ? Si c'est Guiffrey qui fait erreur, il vaudrait de nous en prévenir. Est-ce à dessein que M. Villey, dans les « publications posthumes », ne mentionne pas l'édition de Pierre Jannet, parue chez Lemerre, en quatre volumes, de 1868 à 1872 ? Cette édition est si connue des travailleurs, qui citent toujours Marot d'après elle, qu'on est un peu surpris de la voir oubliée. On eût aimé savoir ce que pense M. Villey de l'authenticité des « vers inédits » insérés au tome IV, p. 171-182.

Il a très souvent recueilli dans les anciennes éditions des pièces liminaires inconnues aujourd'hui, qui sont d'utiles documents sur la renommée de Marot. Pourquoi ne les a-t-il pas toujours citées tout entières ? Voici deux poésies latines dont, je ne sais pourquoi, M. Villey se borne (p. 27 et 30) à relever le premier vers. L'une, intitulée *H. D. V. Tetrastichon,* se lit au f. 104 v° de l'*Adolescence Clementine* du 12 août 1532 ; elle a trait à l'églogue de Marot sur la mort de Louise de Savoie :

Coæ cum Veneris formam pingebat Apelles
Eximiam, num unus clarus in orbe fuit ?
Sic Loysæ fatum tenui modulatus avena
Unus perpetua laude Marotus erit.

L'autre, qui figure au f. 117 r° de l'*Adolescence* du 13 novembre 1532, est un élogieux quatrain du médecin Akakia, dont Marot, et pour cause, trouva les vers « exquis », *Mart. Acakiæ ad Clementem Maranem Tetrastichon* :

Si mihi tam dives, Maro, quam tibi vena fuisset,
Carmina sperasses his meliora dari.
Quæ si spectaris, non sunt te munera digna :
Sin animum, haud dubito quin tibi grata sient.

Si consciencieux qu'aient été les dépouillements de M. Villey, j'y relève quelques lacunes. En consultant mes fiches, je vois, par exemple, que la première édition de l'*Adolescence Clementine* est précédée d'une épître en prose datée de Paris, 12 août 1532 : *Clement Marot a ung grant nombre de freres quil a, tous Enfans Dapollo, Salut* [Jannet, IV, 188]. M. Villey, qui n'en reproduit pas le titre, en parle de façon trop vague (p. 13). — La *seconde* édition Roffet de 1534 (Bibl. Nat., Rés. Y° 1561), que décrit M. Villey p. 39-41, contient à la p. 269, entre le *Rondeau à Nostre Dame* et le *Rondeau du Guay*, une *Epitaphe de*

1. Les fautes d'impression sont presque inévitables dans un travail de cette espèce. J'en ai relevé quelques-unes que je crois bon de signaler. Page 14, tout en bas, premier vers latin de Geoffroy Tory, supprimez les : après *jocosque* ; — p. 15, lignes 11-12, *et le commencement en Latin*, lisez : *et se commencent en Latin* (pour cette formule, cf. même page, l. 17) ; — p. 31, l. 7 (2e édition de P. Roffet, 1533), M. D. XXXII est une faute pour M. D. XXXIII ; — p. 34, fin de la n. 4 : Josse *Baiius* est Josse *Badius* ; — p. 42, 3e vers de la pièce de Salmon Macrin : pour *surripuisse*, lisez *surpuisset* ; — p. 52, n. 1 : M. A. Tetrastichon, il faut lire : Cur Maro a Latinis, *a* Gallis Marotus dicatur; — p. 61, le dixième vers du douzain cité en note est faux ; — p. 65, le cinquième vers de l'épigramme d'Étienne Dolet *ad Clementis Maroti librum* doit se lire : Exire sic te voluimus *nomine* [et non *nonne*] amici ; — p. 82, n. 4, corrigez *Gouget* en *Goujet* ; — p. 111, l. 3, *1554* est une faute pour *1544* ; — p. 133, n. 2, devant la cote 1496-1497, ajoutez Y° ; — p. 140, dernier vers du huitain de Charles Fontaine : *Telle* plaisir... est un lapsus pour *Tel* plaisir ; — p. 142, n. 1, *Hermingard* est *Herminjard.*

Martin : Cy gyst apres qui debout et assis... [Jannet, II, 221, Epitaphe XVI], qui a échappé à son attention, et qu'il ne faut pas confondre avec deux autres *Epitaphes de Martin* dont il parle aux p. 109, 128, 153. Ce n'est donc pas, comme il le dit (p. 89 et 153), dans l'édition d'Anvers de 1539 qu'elle a paru pour la première fois. — Il est exact que les deux éditions publiées à Paris l'an 1537, sans nom d'imprimeur, semblables quant au texte, ne diffèrent que par un point : l'addition dans l'une d'elles du *Dieu gard de Marot à son retour de Ferrare en France*. Mais celle qui le contient n'est pas, comme le dit M. Villey (p. 61, note), l'exemplaire Rés. Ye 1547-1550 de la Nationale, c'est l'exemplaire Rés. Ye 1542-1546. J'ajoute que les deux éditions sont ornées d'estampes, mais plus fines dans la première, et que la seconde, celle où se trouve le *Dieu gard*, n'est peut-être bien qu'une contrefaçon.

Ces menues erreurs sont fort peu de chose dans une œuvre si laborieuse. Le *Tableau* de M. Villey, cela va sans dire, n'est pas de ces travaux qu'on lit comme un roman ; c'est un inventaire solide, aussi serré que minutieux, dont la consultation devient *indispensable* à quiconque veut désormais travailler sur Marot en toute certitude.

Ce répertoire appelle un complément. Il ne suffit pas, en effet, de fixer avec précision la date à laquelle ont paru les publications de Marot. Il faut encore, dans la mesure du possible, essayer de déterminer les dates de composition des pièces ainsi publiées. Ce travail si délicat, M. Villey le poursuit depuis 1920 dans le *Bulletin du Bibliophile*. Espérons qu'une fois achevées ses *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot*, il voudra bien également nous en donner un tirage à part.

HENRI CHAMARD.

Le P. DUDON S. J. **Le quiétiste espagnol Michel Molinos (1628-1696)** (Etudes de Théologie historique publiées sous la direction des professeurs de Théologie à l'Institut catholique de Paris). Paris, G. Beauchesne, 1921.

Voici un livre qui ne se borne pas à l'histoire du sentiment religieux chez les âmes mystiques capables de littérature. Il étudie les doctrines du principal fauteur du quiétisme en Italie, et, par là, du quiétisme français, Michel Molinos.

Une telle étude nous manquait. C'est en fonction de Fénelon, que l'on s'était jusqu'ici, en France, intéressé au quiétisme, et c'est souvent à travers Fénelon que dans ces dernières années, les curieux, érudits ou chercheurs, avaient vu le mouvement de pensée et de perversion religieuse déterminé par l'hérésiarque espagnol.

La *Bibliographie* qui ouvre le volume est très sagement et méthodiquement composée : *ouvrages de docteurs quiétistes* : Falconi, Malaval, Petrucci, Molinos, La Combe, Mme Guyon, Fénelon ; *ouvrages qui attaquèrent les doctrines quiétistes, avant leur condamnation* ; *ouvrages de controverse postérieurs à la condamnation de Molinos* ; *travaux historiques*. Les *manuscrits consultés* appartiennent surtout à la Bibliothèque Vaticane et aux archives espagnoles.

C'est dans le chap. III que se trouve l'analyse de la *Guide spirituelle*, le livre de Molinos publié à Rome par les soins de l'enthousiaste franciscain Jean de Sainte-Marie. La *Guide* oppose l' « expérience », comme la grande maîtresse de la vie spirituelle, aux livres des « docteurs », la méditation à la contemplation ; agir, qui dans les épreuves mystiques serait une erreur de l'amour-propre, à subir, qui est l'attitude mystique, le silence, la quiétude, à la dévotion sensible et aux mortifications.

Sur la tentation, Molinos avait une théorie dont les conséquences morales étaient redoutables : il admettait, nous dit le P. Dudon, « que le démon peut

user d'un empire irrésistible sur les membres de telle sorte que les actes extérieurs (de colère, de haine, de blasphème, d'irréligion, d'impureté) se produisent sans que le tenté soit responsable aucunement d'un désordre dont son corps est le théâtre, mais où son âme n'a aucune part. » (p. 195). Cette théorie autorisait les désordres personnels de l'hérésiarque, qui fut, en somme, pendant une bonne partie de sa vie, un infâme coquin.

Et le P. Lacombe? Et Mme Guyon? dira-t-on. Le P. Dudon répond à ces questions avec la même netteté documentée. Lacombe, qui ne fut enfermé à Charenton qu'en 1712, et non pas en 1699, comme Bausset, Griveau et Delplanque l'ont affirmé, n'était nullement fou en 1698, lorsqu'il écrivait sa confession à l'évêque de Tarbes, et qu'il exhortait Mme Guyon à la pénitence. En outre, sur sa moralité, le P. Dudon a découvert à la Bibliothèque Vaticane une copie de l'information canonique dont il fut l'objet, en avril 1698, de la part de l'official de Tarbes. Le document est accablant et rend indéfendables les mœurs de Lacombe, du moins telles qu'elles ont été pendant son séjour en prison. Pour Mme Guyon, la question peut rester douteuse. Toutefois, il faudrait « une sorte de miracle », dit le P. Dudon, pour que la vertu de cette femme fût restée intacte, au cours de ses divers voyages avec un personnage tel que Lacombe, et alors que, comme Lacombe et comme Molinos, elle considérait le péché comme pourvu d'une vertu purificatrice.

La moralité de Fénelon n'est nullement en cause; mais l'origine de ses doctrines, telles qu'il les expose dans les *Maximes des Saints*, n'est pas non plus douteuse : il y a, dit le P. Dudon, une « chaîne continue d'errants », de Molinos à Fénelon, en passant par Vittorio-Augusto Ripa, disciple de Molinos et maître de Lacombe, lequel le fut de Mme Guyon.

Le livre du P. Dudon fixe définitivement certains points importants de fait et éclaire nettement certains coins de doctrine. Ce sont là de très grands mérites, et très rares.

A. Cherel,
Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Saint-Réal. **Conjuration des Espagnols contre la République de Venise.** — Introduction et notes de Alfred Lombard. *Collection des chefs-d'œuvre méconnus*. Bossard, édit., 1923.

Cette réimpression d'un ouvrage jadis classique, aujourd'hui bien oublié, vient à son heure. Il est fort curieux que la forme sous laquelle le roman historique affirme volontiers, de nos jours, son inépuisable vitalité, soit justement assez voisine de celle que créa, en pleine période classique, l'abbé de Saint-Réal. M. Alfred Lombard a noté avec finesse ce rapprochement dans l'intéressante préface de son édition. Il a, d'autre part, fait connaître avec exactitude, à la fin de son livre, les sources sur lesquelles Saint-Réal a travaillé. Peut-être a-t-il prêté à certaines d'entre elles, et par suite au récit de Saint-Réal, plus de valeur historique que je ne leur en attribuerais moi-même.

Pour l'établissement du texte, la tâche de l'éditeur était simple. Saint-Réal n'ayant pas retouché son œuvre après l'édition originale de 1674, il fallait de toute évidence reproduire cette édition. Il semble que M. Lombard se soit donné une peine inutile en relevant un certain nombre de corrections apportées au texte de Saint-Réal par des éditeurs du XVIIIe ou du XIXe siècle. On préférerait qu'il eût porté tout son soin sur la reproduction fidèle de l'édition de 1674. Or, il s'est glissé dans le texte qui nous est offert un certain nombre de fautes. M. Lombard me permettra de lui en signaler quelques-unes, cueillies dans une quinzaine de pages de son livre : Lombard, p. 76 : le secret, si l'on voulait; — Saint-Réal, 1674, p. 135 : le secret, si on *ne* vouloit; Lom-

bard, p. 79 : la politique ; — Saint-Réal, p. 143 : *leur* politique ; — Lombard, p. 80 : il taxe bravement ; — Saint-Réal, p. 146 : il taxe *gravement* ; — Lombard, p. 81 : par la guerre ; — Saint-Réal, p. 148 : par la *cruelle* guerre ; — Lombard, p. 83 : de ce devoir avec toutes les démonstrations ; — Saint-Réal, p. 156 : de ce devoir *avec toute la chaleur et* avec toutes les démonstrations ; — Lombard, p. 86 : que tout le monde *le* pensait ; — Saint-Réal, p. 165 : que tout le monde pensoit ; — Lombard, p. 90 : prêt à envoyer ; — Saint-Réal, p. 175 : prest *d'*envoyer, etc.

Ces imperfections n'empêcheront pas le travail de M. Lombard de servir utilement la réputation de Saint-Réal. A ce point de vue toutefois, l'on peut regretter que la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus*, qui nous a rendu déjà tant de textes curieux et introuvables, n'ait pas accueilli plutôt, parmi l'œuvre de Saint-Réal, un texte moins répandu que ne l'est, aujourd'hui encore, *la Conjuration*. On ne trouve plus guère *Césarion* et le petit traité de l'*Usage de l'Histoire* que dans les éditions collectives des *Œuvres de Saint-Réal*, publiées au XVIII^e^ siècle, lesquelles sont elles-mêmes devenues assez rares. Or Saint-Réal s'est montré, dans ces deux ouvrages, un moraliste fort original qu'eût certainement apprécié le public auquel s'adressent les *Chefs-d'œuvre méconnus*.

G. Dulong.

Ferdinando Neri, **Un ritratto immaginario di Pascal. Segue il testo del** *Discours sur les passions de l'amour*. In-8°, 150 p., L. 20. Torino, G. Chiantore, 1921.

M. Ferdinando Neri, dans une étude pénétrante et bien documentée, apporte des arguments nouveaux à la controverse qu'a fait naître le *Discours sur les passions de l'amour*. M. Neri a eu connaissance du rebondissement de la discussion qu'a provoqué en 1920 l'article de M. Lanson paru dans la *French Quarterly* du mois de mars ; mais cet article (qui confirme, on le sait, l'attribution à Pascal) n'a pas été l'occasion de son travail, et ne lui est parvenu que tardivement. M. Neri cite néanmoins les quelques pages, données à la *Revue des Deux Mondes* du 1^er^ août, dans lesquelles M. Victor Giraud s'affirme convaincu par les raisonnements de M. Lanson, et aussi (mais seulement en note) l'étude de M. F. Strowski (*Correspondant* du 25 août), qui discute ces mêmes raisonnements et propose une hypothèse personnelle : le *Discours* serait le procès-verbal d'une conversation à laquelle Pascal aurait pris part et qu'aurait notée une personne inexpérimentée.

Après un bref examen des caractères extérieurs des deux copies manuscrites — lesquels n'apportent aucun argument décisif — M. Neri rappelle l'opinion des critiques français qui ou bien ont admis l'attribution comme incontestable ou bien n'ont fait que des réserves timides et partielles. Il résume ensuite le contenu du *Discours*, et récapitule les conclusions qu'on en a tirées pour ce qui est de « la vie mondaine » de Pascal. Puis, en dépit de la presque unanime conviction française, il prend nettement parti pour la négative : Pascal n'a eu aucune part au *Discours* placé sous son nom.

M. Neri commence sa démonstration par la confrontation des textes du *Discours* et de celui des *Pensées*. Il discute les rapprochements de M. Lanson. Il montre que les concordances de détail peuvent et doivent s'expliquer par une imitation des *Pensées* dans l'édition de Port-Royal, — imitation d'ailleurs inexpérimentée. Il n'est pas exact, affirme-t-il, que le *Discours* se rapproche davantage des *Pensées* manuscrites que des *Pensées* de Port-Royal. L'imitation dans un opuscule profane s'explique par la faveur dont le livre a joui, à son apparition, dans les milieux mondains. On trouve dans d'autres écrits du temps de nombreux exemples de pareilles imitations ; on en remarque, en particulier, d'identiques chez la marquise de Lambert. D'ailleurs, les concor-

dances, d'une manière générale, portent précisément sur les *Pensées* qu'on sait avoir été les plus appréciées des lecteurs mondains de l'édition originale.

Passant au fond même du *Discours*, M. Neri constate que l'auteur est de façon manifeste imprégné de cartésianisme. Or la pensée de Pascal est essentiellement anticartésienne. D'autre part, le cartésianisme du *Discours*, c'est le cartésianisme de salon qui règne sur la fin du XVII^e^ siècle. M. Neri signale de frappantes analogies de style avec la *Recherche de la vérité*, l'ouvrage cartésien à la mode.

Ce *Discours*, qui ne mérite pas ce nom, est en réalité un recueil de « maximes » ; il appartient donc au genre qui est lui aussi à la mode en cette fin de siècle. Il suppose derrière lui les recueils de La Rochefoucauld, de M^me^ de Sablé, — peut-être même celui de La Bruyère. Il appartient au temps des « secondes précieuses ». Quelques archaïsmes de syntaxe ne peuvent suffire à en faire avancer la date, puisque l'examen du vocabulaire aboutit à des conclusions contraires.

Mais surtout, admettre l'attribution courante, c'est fausser la psychologie de l'auteur des *Pensées*. Cet argument est celui auquel M. Neri attache le plus d'importance et qui lui a fourni son titre : *Un portrait imaginaire de Pascal*. Il n'est pas une période de la vie du philosophe, si courte qu'on la fasse, où l'on puisse sans invraisemblance insérer le *Discours*. Cet opuscule a entraîné une représentation inexacte de la « période mondaine », qui ne fut telle qu'au sens janséniste du mot. M. Neri fait une critique très juste de la véracité de Méré et ramène à de légitimes proportions le rôle trop important qu'il a plu au Chevalier de se donner tant auprès du « géomètre » son ami qu'auprès d'autres grands hommes de son temps. M. Neri termine par un excellent essai sur le vrai Pascal, esprit *fermé*, inaccessible à la dissipation et au doute, détaché des autres hommes et de leurs passions vaines, profondément étreint dès le début par un sentiment « angoissé » de la vie.

A la suite de sa discussion, M. Neri donne un texte français du *Discours*, établi avec soin dans l'orthographe moderne. (Il s'y est glissé quelques fautes d'impression.) A relire le célèbre opuscule sous l'impression du réquisitoire qui le précède, il est certain qu'on se sent quelque peu ébranlé en faveur de la thèse de M. Neri. Mais l'argument principal de l'auteur peut prêter à discussion : n'est-ce pas le propre d'un esprit « génial » de démentir par des fantaisies momentanées, par des écarts imprévisibles, toutes les conclusions que l'on peut déduire de ses démarches habituelles ? Ce dont on doit féliciter sans réserve M. Neri, c'est d'avoir réagi contre les conséquences abusives que l'on a pu tirer du *Discours* pour ce qui est de la vie et du caractère de Pascal : certains critiques ont déformé cette grande figure par un romantisme puéril ou par ce goût de l'anecdote vulgaire qui régnait il y a quelque trente ans. Il faut savoir gré à M. Neri d'avoir contribué à lui rendre sa haute dignité [1].

JEAN VIC.

1. Depuis la publication de l'ouvrage de M. Neri, M. G. Michaut a repris la question dans la *Revue bleue*, 1923. Il est d'accord avec M. Lanson contre M. Neri. — N. D. L. R.

Le Mémoire de Mahelot, Laurent, *et autres décorateurs de l'hôtel de Bourgogne et de la Comédie-Française au XVII^e^ siècle*, publié par HENRY CARRINGTON LANCASTER, professeur de Littérature française à l'Université de Johns Hopkins. Ouvrage orné de quarante-neuf dessins originaux, tirés du manuscrit de Mahelot, et reproduits en fac-similés, in-8, 158 p. Paris, Librairie ancienne, Honoré Champion, 1920.

Il y a longtemps que l'on connaît le manuscrit de Laurent Mahelot et Michel Laurent. Outre Alphonse Royer, que cite M. Carrington Lancaster, et

qui s'en était servi dès 1869-1870 dans son *Histoire du Théâtre*, Moynet, dans l'*Envers du Théâtre* (2e éd., 1874), en avait fait un certain nombre de citations. Il avait été ensuite utilisé pour établir quelques maquettes de décorations théâtrales qui figurèrent à l'Exposition de 1878 : c'est par là que j'en appris l'existence. Mais c'est Rigal, dans sa thèse sur Hardy dont il faut toujours partir dans cet ordre d'études, c'est Rigal qui eut le mérite de donner à ce document toute sa valeur, et d'en tirer de très importantes conséquences pour l'histoire des origines de notre théâtre classique.

M. Émile Dacier, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (p. 105-162), avait, en 1902, publié le texte du document, mais sans les dessins, et avec des notes intéressantes, mais qui n'étaient pas exemptes d'erreurs. M. H. Carrington Lancaster, que ses savants travaux sur la Tragicomédie et sur Du Ryer et maint article sur des auteurs et des pièces de la même époque, préparaient très bien à cette tâche, a été bien inspiré de nous offrir cette édition nouvelle, exacte et complète. Tous les dessins, qui font du Mémoire un document unique, sont fidèlement reproduits. L'introduction et les notes, par la sûreté de l'érudition et la précision de la critique, constituent une contribution considérable à l'histoire du théâtre du xvne siècle ; elles apportent sur beaucoup de points particuliers une lumière nouvelle, ou des rectifications utiles.

M. Carrington Lancaster établit, par une discussion très bien menée, les dates des diverses parties du manuscrit, et combien de mains différentes y travaillèrent. Il rectifie la fausse interprétation qui avait été donnée du décor qualifié décor de *Mélite*, décrit et dessiné par Mahelot. Comme le premier essai de Corneille ne pouvait s'accommoder de ce décor, on avait voulu y voir celui de l'*Illusion comique*, et c'est sous ce titre qu'avait été présentée une des maquettes de l'Exposition de 1878. M. Carrington Lancaster, ayant observé que cette décoration ne convient pas mieux à l'*Illusion* qu'à *Mélite*, a découvert qu'elle s'adaptait exactement à une tragicomédie publiée en 1630, la *Bélinde* de Rampalle, dans laquelle une princesse Mélite a l'un des principaux rôles. C'est là une de ses plus heureuses trouvailles ; ce n'est pas la seule.

L'*Illusion comique* éliminée, M. Carrington Lancaster n'est plus contraint de prolonger jusqu'à 1636 la rédaction de la partie qui appartient à Laurent Mahelot, hypothèse qui souffrait de grandes difficultés ; et avec beaucoup de vraisemblance, il en resserre la composition dans l'hiver de 1633-1634.

Les curieux dessins de Mahelot permettent d'apporter à la thèse de Rigal un complément et une correction que j'avais indiqués déjà dans mon *Esquisse d'une histoire de la Tragédie française* (p. 37). Je suis content de voir ma suggestion accueillie par M. Carrington Lancaster, et elle ne sera contestée, je pense, par aucun de ceux qui examineront avec un peu d'attention les fac-similés de sa publication.

Rigal, on s'en souvient, faisait de la *décoration simultanée* un héritage du Moyen Age. Il croyait à la continuité d'une tradition scénique, des Mystères au théâtre du xvne siècle, continuité assurée en général (et ceci n'est pas douteux) par la persistance des habitudes et des goûts du public, mais plus particulièrement par l'intermédiaire des Confrères de la Passion qui, cessant de jouer, durent louer leurs décors avec leur salle à la troupe de Valleran Le Comte dont Hardy était le poète. Il ne voyait, dans les décors décrits et dessinés par Mahelot, que la preuve indiscutable de cette transmission du matériel de la mise en scène des Mystères.

Mais si l'on rapproche de la fameuse enluminure du Manuscrit de la Passion de Valenciennes, où l'on voit la disposition des lieux dans l'ancien Mystère, les décorations esquissées par Mahelot, on s'apercoit sans peine que les choses sont plus compliquées que ne les a vues Rigal. Les dessins de Mahelot ont un caractère qui ne rappelle en rien la mise en scène du Moyen Age. On y trouve une mise en perspective du décor, un effort de concentration et de symétrie,

qui trahissent l'influence des architectes de scène de la Renaissance italienne. Dans la mise en scène, comme dans les pièces, s'est fait un mélange des deux traditions. Sur beaucoup de dessins on saisit la trace encore distincte des deux axes, vertical et horizontal, dont le point d'intersection marque le centre ou le foyer autour duquel s'ordonne toute la décoration. L'estampe de la *Comédie des Comédiens* de Scudéry, datée de 1635, où M. Bapst (*Essai sur l'histoire du Théâtre*, p. 172) voit la plus ancienne représentation dans un document français du système italien de décoration, ne nous montre qu'une application des principes dont Mahelot s'inspirait déjà en 1633-1634. Ce sont les principes sur lesquels sera établie la fameuse décoration de *Mirame*. On voit s'annoncer nettement, dans beaucoup de ces dessins, le *décor en lunette*, qui prévaudra plus tard dans l'opéra du XVII^e^ siècle, et que remplacera, après 1726, le système de décoration oblique de Servandoni.

Le système du décorateur français de 1633, est, comme M. Bapst l'avait bien vu, d'origine italienne. Il est intéressant de rapprocher les décorations de tragicomédies et pastorales de Mahelot du décor de Serlio (du décor tragique plutôt que du décor comique ou satyrique; voyez les estampes qui illustrent la traduction du second livre de Serlio par Jan Martin). D'ailleurs, après Serlio, les Italiens avaient perfectionné la décoration par une application méthodique et rigoureuse de la perspective linéaire, et le dessin du Guerchin, représentant un théâtre italien au début du XVII^e^ siècle, que M. Bapst a reproduit dans son *Essai* (p. 253), nous montre clairement le modèle d'art dont s'inspirait Mahelot. Un des plus curieux exemples de son procédé, et de cette influence italienne, est le projet qu'il fait pour une comédie, *Les Vendanges de Suresnes*. Il compose un paysage symétrique qui fait fuir la grande rue du village de Suresnes, directement face au spectateur, en perspective régulière, vers le fond où s'aperçoit au centre l'ermitage du mont Valérien.

Si l'on peut continuer à admettre avec Rigal qu'il est probable que les Confrères de la Passion louèrent aux comédiens leurs décorations en même temps que leur salle, les dessins de Mahelot ne nous permettent pas de nous faire une idée de ce que pouvait être ce matériel. Ils me paraissent représenter plutôt un effort pour créer un nouveau matériel de scène, plus moderne, et au goût des délicats, c'est-à-dire au goût italien. Serait-ce un essai des Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne pour lutter contre la concurrence de la troupe de Mondory ?

Faut-il tirer argument de ce que les cinq gravures composées par Michel Lasne pour la *Silvanire* de Mairet (1631) ne sont pas soumises à ce parti pris rigoureux de perspective linéaire, pour soutenir que le système n'avait pas encore été importé à cette date, et que Mahelot fut le premier, où l'un des premiers, à l'employer en France? L'hypothèse est séduisante, mais fragile : car rien ne prouve que l'artiste n'ait pas voulu garder sa liberté de composition, et faire des « tableaux » sans s'asservir à la mise en scène de la pièce qu'il illustrait.

Le décorateur de l'hôtel de Bourgogne, en 1633, était en avance sur les auteurs. Ceux-ci faisaient encore des pièces franchement irrégulières, et Mahelot, dans ses notices, ne pouvait faire autrement que d'enregistrer la pluralité des lieux où se promenait l'action. Mais quand il dessinait ses projets de décoration, il essayait de réduire la pluralité des lieux à l'unité de composition. Il escamotait en quelque sorte, ou tout au moins il atténuait l'impression d'irrégularité et de dispersion. Mahelot, dès 1633, était prêt à servir la conception classique du théâtre. Mais il arriva que, quand les règles eurent triomphé, on n'eut plus véritablement besoin de lui ni de ses confrères. Le décor s'annula dans le « Palais à volonté » des tragédies régulières ; et il n'y eut que les pièces à machines, puis l'opéra, qui le recueillirent.

En regardant de près les quarante-neuf dessins de Mahelot, on y retrouve un certain nombre d'éléments qui se répètent d'une décoration à une autre,

toiles de fond ou châssis latéraux. Ils se combinent avec les parties neuves de décoration qu'exigent les besoins particuliers de chaque pièce. Si l'on dressait l'inventaire de ces deux sortes d'éléments constitutifs des décorations, on saurait à peu près exactement ce qu'il y avait dans le magasin de décors de l'hôtel de Bourgogne en 1633-1634.

Je ne sais ce que M. Carrington Lancaster entend (p. 106) par les mots : *Intérieur d'un théâtre*, qu'il emploie pour définir le sujet du dernier dessin resté inachevé. Je n'y contredis pas, à la condition qu'on n'entende pas par là l'intérieur d'une salle, mais une décoration de scène. Dans le dessin d'une salle, on ne voit pas, sans parler d'autres détails qui demeureraient incompréhensibles, ce que signifieraient les deux étroites et hautes façades qui, à droite et à gauche, feraient face à la scène : il n'y a pas de loges placées ainsi. Si le dessin est un cadre de décoration, un commencement d'esquisse, tout s'explique ; les façades sont des châssis : voyez la décoration de l'*Heureuse Constance* (p. 85) ou des *Ménechmes* (p. 89), ou encore le décor tragique de Serlio et le dessin du Guerchin cité plus haut.

On ne saurait trop remercier M. Carrington Lancaster d'avoir mis à la disposition de tous un document que jusqu'ici un petit nombre d'érudits pouvaient seuls étudier et de l'avoir publié avec un soin et une érudition qui en augmentent encore l'utilité.

GUSTAVE LANSON.

M. SERVAL. **Autour d'un roman de Balzac.** *Les Chouans.* 1 broch. in-8° de 67 p. Paris, Conard ; Rennes, Plihon et Hommay, 1921.

M. Serval est un de nos « balzaciens » les plus avertis. Son étude sur *les Chouans* est intéressante. La *Revue d'Histoire littéraire* l'avait laissée passer sans en rendre compte. Oubli d'autant plus fâcheux qu'elle n'a eu qu'un tirage restreint, et qu'elle assemble, précise, complète des recherches antérieures.

M. Serval a cherché à idendifier le château de la Vivetière du roman. Il y a reconnu le château de Marigny, près Fougères, dont il ne reste que le décor naturel, mais qu'on peut reconstituer par un état de lieux daté de 1830. Il est assez précis pour qu'on y reconnaisse à coup sûr la Vivetière. Les événements ont eux aussi un modèle dans la réalité de l'histoire : la mort du chef chouan Boishardy, en 1795. Balzac mêle à cet événement, dont la légende s'était plus ou moins emparée, d'autres événements, des souvenirs d'embuscades, du chouan Marche-à-Terre, d'une assemblée de chefs chouans, d'un assassinat-vengeance commis par les Chouans, etc. Tout cela, comme le dit fort bien M. Serval, est repris par l'imagination du romancier et fondu dans une action à laquelle son génie donne une vie nouvelle. C'est déjà, dans ce premier des bons romans de Balzac, de la réalité recréée.

Dans une deuxième partie, M. Serval étudie la genèse de l'œuvre, sa date de composition ; le voyage de Balzac à Fougères, postérieur à la conception du roman, mais où il en trouve la substance vivante ; les trois premières éditions (fort rares) ; les variantes très intéressantes de la 2e édition (1834) ; les Préfaces, dont une inédite (à la Bib. Lovenjoul) ; l'accueil fait au roman par la critique contemporaine, et les principaux jugements portés sur lui jusqu'à nos jours.

L'étude est très précise, et les conclusions fort judicieuses. M. Serval sait ne voir des certitudes que là où il y en a et donner pour des vraisemblances ou des hypothèses ce qui n'est, dans l'état des documents, qu'une ressemblance et ce qui peut être une coïncidence.

D. M.

Jules Decamps. **Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon.** — Fasc. XXX de la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége, 1922.

Cet ouvrage déconcerte un peu par la disproportion des deux parties qui le composent. Les deux premiers chapitres semblent l'introduction d'une vaste étude sur l'attitude de Sainte-Beuve envers les « grands hommes » de son temps et la théorie des grands hommes ; et cette étude se réduit à deux chapitres assez brefs : « Comment Sainte-Beuve a jugé les grands écrivains entre 1827 et 1834 ; Comment Sainte-Beuve, à l'époque de son romantisme, a, lui aussi, eu sa crise passagère de Napoléonite ».

C'est l'introduction qui me semble la plus neuve et la plus utile. M. Decamps y montre, par de nombreuses citations et de nombreux exemples, que « le romantisme de 1830 est comme le prolongement ou la transcription littéraire de l'époque impériale » ; il y explique par l'influence de l'épopée impériale la thèse romantique de la royauté du génie et de la mission du poète.

G. M.

Charles Nodier. **Moi-même** (*ouvrage inédit avec une introduction sur le roman personnel par Jean Larat*), in-8°, 66 p. Paris, Champion, 1921.

L'autobiographie de Nodier : « Moi-même », découverte à la Bibliothèque de Besançon en 1903, avait alors été identifiée et publiée en partie dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs* (7e série, t. VIII, 1903-1904), mais il n'en avait pas été donné jusqu'à ce jour d'édition complète. Quelques passages un peu trop licencieux avaient fait reculer certains éditeurs qui ne disposaient que de revues ou publications s'adressant à des lecteurs de tout âge et de tout sexe. M. Larat a résolu le problème en faisant imprimer un petit volume à part, et il faut le remercier d'avoir fait connaître intégralement ce document si intéressant pour la psychologie de Nodier jeune homme. M. Larat a fait précéder ce texte d'une étude sur l'évolution du roman personnel de Nodier à Barrès qui présente quelques aperçus originaux. Nous aurions préféré à ce travail, qui eût pu trouver sa place ailleurs, une critique du manuscrit de Nodier faisant la part de la réalité et de l'imagination dans « Moi-même », et expliquant, dans la mesure du possible, les faits auxquels l'auteur fait allusion. Certains passages sont inintelligibles pour quiconque ne connaît pas dans le détail l'histoire de la jeunesse de Nodier. M. Larat a sans doute pensé que ses lecteurs avaient tous lu le savant travail de M. L. Pingaud sur ce sujet, mais quelques notes explicatives au bas des pages à tout le moins n'auraient pas été inutiles.

G. Gazier.

Carlo Pellegrini. **Sainte-Beuve et la littérature italienne** (Extrait de la *Nouvelle Revue d'Italie*, xviie année, avril-mai 1920), in-8° carré, 39 p. Rome, l'Universelle, Imprimerie polyglotte, 1920.

Dans l'œuvre si vaste de Sainte-Beuve, les littératures étrangères occupent une place relativement restreinte ; ce n'est pas qu'il les ignorât ou les méconnût. De récents travaux ont suffisamment démontré quelle connaissance il avait de certains des principaux représentants de la littérature allemande. Sa curiosité s'étendit aussi à la plupart des grands écrivains italiens, avec une sympathie à laquelle Stendhal ne fut pas étranger. M. Pellegrini s'est proposé d'examiner les jugements caractéristiques qu'il a émis à leur sujet, jugements rarement faux (c'est le cas, par exemple, pour Campanella),

quelquefois incomplets, mais le plus souvent fort justes et confirmés par les travaux des critiques qui ont suivi.

De Dante Sainte-Beuve a bien compris la grandeur et l'éternelle jeunesse ; mais il semble que, dans la *Divine Comédie*, il ait vu surtout l'expression du moyen âge italien, dans le sens le plus large du mot. Il est piquant que Sainte-Beuve, s'associant aux critiques que Ginguené adressait à Chateaubriand, ait pu regretter que l'auteur du *Génie du Christianisme* n'eût pas mis en évidence le caractère profondément chrétien du poème de Dante. Enfin, M. Pellegrini remarque que la *Vita nuova* semble avoir été assez familière au grand critique français.

Pour Pétrarque, Sainte-Beuve manifeste à plusieurs reprises une admiration sans bornes. Il le célèbre et s'en est inspiré dans ses vers. Le chantre de Laure est toujours resté pour lui, avant tout, le maître de la « bella forma » ; il n'a pas deviné toute la valeur humaine du *Canzoniere*. Il s'est, par contre, assez peu occupé de Boccace, ainsi que des humanistes de la Renaissance. Mais il a lu de près Machiavel, qu'il place très haut, qu'il confronte avec Montesquieu, et dont il approuve les théories politiques ; Machiavel est, à ses yeux, le seul écrivain qui ait bien compris la vraie philosophie de l'histoire. Il est revenu plusieurs fois sur l'Arioste, génie d'une sérénité divine, l'artiste le plus représentatif de la Renaissance, et sur le Tasse, chez qui il devait goûter particulièrement la finesse et la délicatesse des sentiments et des expressions.

Les auteurs de second plan ne sont pas, on le sait, ceux pour lesquels Sainte-Beuve éprouve le moins de sympathie. C'est ainsi que l'abbé Galiani lui a inspiré un sentiment voisin de l'enthousiasme, dont M. Pellegrini explique finement les raisons. Le portrait qu'il a tracé du « petit abbé », dans le tome II des *Causeries*, est tout à fait remarquable de vie et de relief. En revanche, il estime médiocrement Casanova, qui n'est pour lui qu'un aventurier adroit.

Les raisons qui poussaient si fort Sainte-Beuve à admirer Galiani sont celles-là même qui le rendent sévère et même peu juste pour Alfieri. De Pellico et de quelques autres, il ne parle guère qu'en passant. Les auteurs modernes dont il a été vraiment épris, et dont il s'est plu à étudier les œuvres dans des articles de quelque importance, sont Manzoni et Leopardi.

C'est dans son essai sur Fauriel que Sainte-Beuve a parlé avec quelque développement de Manzoni, et cela dans des termes dont on sait que le grand écrivain italien s'est déclaré très satisfait : cas vraiment rare, remarque M. Pellegrini, d'un auteur en parfait accord avec son critique. Ce qui devait plaire à Sainte-Beuve, dans l'œuvre de Manzoni, ce « Racine des romantiques », c'est cette douceur, cette émotion, cette vraie simplicité, ce naturel dont elle est empreinte. Grande est l'admiration du critique pour le *Carmagnola* et l'*Adelchi* ; et la raison principale de cette admiration, c'est sans doute que Manzoni a été en Italie « un représentant et un frère de l'école historique française ». Mais on peut s'étonner que Sainte-Beuve, et par là son étude se trouve incomplète, se soit peu arrêté à examiner les *Fiancés*. Il n'en est pas moins certain que « les pages de Sainte-Beuve, grâce à l'autorité du critique, attirèrent l'attention du public français sur l'œuvre de Manzoni, à peu près ignorée jusque-là ».

Ce n'est pas trop dire qu'il a révélé à ce même public celle de Leopardi. Lorsqu'il commença d'étudier le poète de Recanati, celui-ci était très peu et très mal connu de ce côté des Alpes. C'est de Sinner, l'ami et presque le confident de Leopardi, qui avait fourni à Sainte-Beuve les matériaux et l'occasion de son article, qui, paru pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1844, a été réimprimé dans le tome IV des *Portraits contemporains*. De cet article très pénétrant, M. Paul Hazard a pu dire, dans un passage de son *Leopardi* rapporté par M. Pellegrini, qu' « il est à la France ce

que l'article de Gladstone est à l'Angleterre : non pas tout à fait le premier, mais sans aucun doute le plus important ».

Pour rendre son essai plus complet Sainte-Beuve voulut y joindre la traduction, soit en prose, soit en vers, de quelques pièces. Quoique le traducteur ait plus d'une fois trahi la pensée du poète, sa tentative n'est pas cependant sans mérite.

L'article de Sainte-Beuve fut très lu ; il exerça une grande influence sur les critiques qui s'occupèrent, après lui, de Leopardi en France et en Italie, tout au moins sur Carducci, qui, comme M. Pellegrini n'a pas manqué de le rappeler, a développé, dans son étude sur Leopardi, plus d'une idée qui avait été chère au critique français. On n'ignore pas, au reste, surtout depuis l'important travail de M. Maugain, ce que Carducci doit à Sainte-Beuve (Cf. encore le récent article de M. Henri Gambier dans cette Revue, année 1920, p. 118-121). Et ce qui prouve bien l'intérêt durable suscité en Italie par ce vieil essai de Sainte-Beuve, c'est que, plus d'un demi-siècle après sa première publication dans la *Revue des Deux Mondes*, il en a été donné une traduction, — comme des pages de l'article sur Fauriel relatives à Manzoni, — dans la *Biblioteca critica della Letteratura italiana* (1895).

Au cours de son étude, M. Pellegrini a constaté, à propos de plusieurs grands écrivains, que c'est le côté extérieur des œuvres que Sainte-Beuve a souvent considéré de préférence, son attention s'arrêtant volontiers aux particularités de la technique (la perfection de la technique de Dante ne lui a pas échappé). D'autre part, moins impartial que De Sanctis, Sainte-Beuve, dans ses appréciations des écrivains modernes, se laisse trop souvent aveugler par l'esprit de parti ou par des considérations personnelles. Il n'en reste pas moins que la littérature italienne paraît, dans son œuvre, éclairée d'une lumière nouvelle, beaucoup plus vivante que ne l'avaient représentée les critiques italiens du temps.

Telle est la conclusion de ce très intéressant mémoire ; ajoutons que ce nouvel essai du professeur italien est écrit dans un français irréprochable, ce qui n'est pas pour en diminuer à nos yeux le mérite [1].

L. A.

1. Le retard de la publication de ce compte-rendu est dû au décès de M. P. Bonnefon. — N. D. L. R.

Albert Thibaudet. **Gustave Flaubert (1821-1880).** *Sa Vie, ses Romans, son Style,* un vol. in-16, 338 p. Plon-Nourrit édit., Paris, 1922.

Rien de ce qu'écrit M. Albert Thibaudet n'est indifférent. Il est un des meilleurs parmi les critiques qui interprètent aujourd'hui nos grands écrivains du XIX^e^ et du XX^e^ siècle ; et l'on aurait regretté qu'il se fût dérobé au rendez-vous du centenaire de Flaubert. Mais il s'y était pris à l'avance ; et les divers chapitres de ce volume ont été, sous leur forme première, des leçons faites à l'Université d'Upsal en 1920, répétées, en 1921, à Genève et à Lausanne ; elles ont été, avant d'être réunies, présentées au public français dans la *Revue hebdomadaire*. Pour si rapide et court qu'il soit, ce petit livre est la meilleure des indroductions, ou, pour emprunter à l'auteur une amusante comparaison, le plus utile des *Bædekers* à l'usage des « touristes moyens » qui veulent faire « l'ascension » de l'œuvre de Flaubert ; il achève, en tout cas, de rendre désuet le *Flaubert* de Faguet (1899).

M. Thibaudet, qui a l'esprit fort libre, volontiers paradoxal, se garde aisément des préjugés d'école ou de cénacle. Il n'a point, à l'égard de Flaubert, les mépris récents de nos néo-classiques ; il ne donne point dans le godant à la mode, à savoir que Flaubert écrit mal ; il fait au contraire grand éloge de

sa phrase ; il ne pense pas que les lettres du maître soient un ramas de sottises ; il ose les dire « la plus belle correspondance d'homme de lettres qu'il y ait au XIXe siècle avec celle de Chateaubriand ». Tout au plus, de petites ironies avertissent-elles, par moments, que le critique voit des limites à cette gloire ; mais ces limites, par un sentiment de déférente pudeur, il ne les trace que de façon bien incertaine. Ses vraies réserves sur Flaubert, ce sont ses silences.

Le principal souci de M. Thibaudet n'a pas été un souci d'information ; il ne s'est point mis en quête de renseignements nouveaux ; il n'a même utilisé qu'avec beaucoup de discrétion les livres des flaubertistes assermentés, MM. Descharmes et Dumesnil. C'est surtout dans son étude de *Salammbô* que l'on croit saisir ce peu de curiosité. M. Thibaudet ignore, semble-t-il, les travaux dont *Salammbô* a été récemment l'objet, en Amérique et en Italie, ceux de MM. Fay, Coleman, Blossom, Hamilton, Benedetto. Il est vrai que le dernier, et le plus complet, de ces travaux, *Le Origini di Salammbô* de M. L.-F. Benedetto, a paru en 1921, alors que M. Thibaudet avait déjà donné la série de ses leçons à Upsal. Mais il n'est point tenu compte non plus des *Notes de voyage à Carthage*, publiées il y a longtemps, d'une façon bien incohérente d'ailleurs, dans l'édition Conard. Ces dédains sont un peu fâcheux, car il n'y a pas là que des minuties érudites ; la convergence des résultats de ces diverses recherches est remarquable ; elles éclairent d'une parfaite lumière les procédés d'art de Flaubert et les vraies intentions qu'il eut en composant *Salammbô*. Au lieu de cela, M. Thibaudet s'est demandé, avec une complaisance qui étonne chez lui, si *Salammbô* était un *roman*, une *épopée*, un livre d'*histoire*... Ces définitions d'étiquette sont évidemment de peu d'utilité.

On regrettera aussi, et c'est une réserve de plus d'importance, que M. Thibaudet ne se soit pas soucié de décrire l'atmosphère intellectuelle du temps, celle dans laquelle a été conçue et écrite l'œuvre de Flaubert. De çà, de là, quelques brèves indications montrent que cet excellent critique n'ignore pas les tendances de l'époque ; mais son dessein, évidemment, est ailleurs ; et il ne lui déplaît pas d'*isoler* Flaubert. Et pourtant le goût du jeune Flaubert pour les sujets macabres ne s'explique pas uniquement, ainsi que le veut M. Thibaudet, par le milieu médical où il vivait ; le romantisme macabre n'était pas tout à fait périmé entre 1830 et 1840 ; du moins les lycéens de province qui le découvraient ne se souciaient guère que la mode en fût passée ; les « Jeune France » et « la Bohème » en raffolèrent. De même, ce « rythme à deux temps » que M. Thibaudet note chez Flaubert, — œuvres d' « observation ironique » alternant avec des œuvres d' « imagination décorative », — est bien de l'époque : on en voit de nombreuses manifestations chez Théophile Gautier. Plus tard, Flaubert fit de grands efforts pour concilier dans ses goûts et dans ses théories d'art les outrances de l'imagination et les ardeurs de style avec une vision exacte de la réalité ; toute la génération pré-parnassienne a connu ce souci, et aussi celui d'associer l'art et la science, c'est-à-dire l'art et une certaine philosophie de l'histoire. Lentement, de 1830 à 1890, le positivisme a imposé des limites de plus en plus resserrées au romantisme, et puis il l'a envahi, il l'a conquis. Le cas de Flaubert est un des plus significatifs pour témoigner de cette forte emprise ; mais il y a vingt exemples qui aident à mieux comprendre le sien. Ces considérations d'histoire eussent entraîné certainement M. Thibaudet à parler mieux qu'il ne l'a fait de la philosophie de Flaubert. Il n'en dit un mot que deux ou trois fois, à la rencontre. Visiblement, il n'a point de sympathie pour le nihilisme à la fois positiviste et esthétique de la *Tentation de Saint Antoine* et de *Bouvard et Pécuchet*. Permis à lui ; mais il supprime ainsi, délibérément, dans le grand domaine de l'œuvre de Flaubert, une perspective bien imposante.

Le chapitre le plus long du livre, — il s'étale sur près de cent pages, — est le dernier : *Le style de Flaubert*. C'est, ou plutôt c'*était* une question d'actualité ;

et M. Thibaudet avait pris trop activement part à la grande controverse, — contre les intransigeances de M. Proust, — pour consentir à s'en taire. C'est une des meilleures parties du livre, la plus étudiée, la plus documentée ; M. Thibaudet est allé jusqu'au détail des procédés ; ses remarques, par exemple, sur le goût de Flaubert pour les imparfaits, « goût consubstantiel à son idée du roman », sont d'une très remarquable finesse, et riches de suggestions. Mais on a bien l'impression que, dès le début de cette querelle, la question fut très mal posée. De vieilles habitudes enseignées à l'origine par les traités de rhétorique pèsent encore sur nous : nous avons du mal à ne pas croire que la langue et la pensée ne soient pas deux choses ; nous rangeons volontiers les *images* dans le chapitre réservé au style, comme si elles n'étaient que des ornements surajoutés, des volutes sur une frise. Flaubert, plus justement, voyait dans la production des images « le sens métaphorique », une dominante de l'esprit de l'écrivain. Les habitudes de *composition* sont-elles affaire de *forme* ? Ne tiennent-elles pas à la structure mentale ? Et puis, il y a ce préjugé, né aussi de l'école, que les grands « auteurs », — ceux qui fournissent des « morceaux choisis » et des dictées ! — écrivent toujours très correctement. Au début du XIX^e^ siècle, les grammairiens se sentaient gênés et comme honteux devant les *fautes* de Racine ou de Voltaire qu'il leur fallait bien enregistrer. Quelle est l'œuvre, moderne ou ancienne, qui n'a pas quelques défaillances d'expression ? M. Thibaudet, avec beaucoup de bonheur, montre l'influence du *style parlé* sur le style écrit ; les *fautes*, chez Flaubert comme chez ses pareils, c'est, en général, de brusques et vives échappées de style parlé. Des observations de M. Thibaudet, — et il est facile d'aller plus loin que lui, — on tirerait quelques solides raisons pour nier tout à fait la valeur de cette sorte de discussions, et pour prétendre imposer, dans toute œuvre de critique et d'histoire littéraire, d'étroites limites au chapitre du style.

PIERRE MARTINO.

CHRONIQUE[1]

XVI[e] SIÈCLE

Du Bellay. — Quelques sources italiennes de la « Deffence » de Joachim du Bellay, par N. Addamiano. *Revue de Littérature comparée*, avril-juin 1923.

J. Lemaire de Belges. — P. Spaak. J. Lemaire de Belges (*suite*). *Revue du XVI[e] Siècle*, 1922, fasc. 2 et suivants.

Cl. Marot. — Ph.-August Becker. Clément Marot und Lukian. *Neuphilologische Mitteilungen* (Helsingfors), XXIII (1922), fasc. 4-5.

[E. Guélen.]

— *Réputation de Marot.* — L. Van Roosbroeck. Un débat sur Marot au XVIII[e] siècle [attaque d'Hamilton contre le style marotique. Réponses de Chaulieu et La Fare, la dernière inédite]. *Revue du XVI[e] Siècle*, 1922, fasc. 3-4.

Monluc. — P. Courteault. — Monluc devant l'histoire et devant la légende. *Revue de l'Agenais*, septembre-décembre 1922.

Montaigne. — Montaigne, par Elie Faure. *La Grande Revue*, mars 1923.

— M. Temple. Montaigne differentia. *Studies in Philology*, 1922.

[H.-P. Th.]

— D[r] Armaingaud. Montaigne et la longévité. [Que la lecture de Montaigne et la connaissance de sa vie peuvent avoir « une action favorable sur les fonctions de la vie et peuvent allonger sa durée en même temps qu'elles la rendent plus heureuse ».] *Revue politique et parlementaire*, 10 mars 1923.

Rabelais. — L. de Santi. Rabelais et Nicolas Bourbon (vers satiriques de N. Bourbon contre Rabelais). *Revue du XVI[e] Siècle*, 1922, fasc. 2.

Nicolas Rapin. — J. Plattard. Poèmes inédits de Nicolas Rapin. [Vers français, latins, grecs. Intéressants pour l'étude de l'humanisme.] *Revue du XVI[e] Siècle*, fasc. 3-4, 1922.

Ronsard. — Ed. Pilon. Une étape au pays de Ronsard. [La vie de Ronsard et les paysages vendômois.] *Revue universelle*, 1[er] novembre 1922.

— M. Raymond. A propos des amours de Ronsard. [Reprend, en la développant, la réfutation de la thèse de M. Sorg, déjà présentée par M. A. Lefranc et

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

que nous avons résumée dans notre numéro 4 de 1922.] *Revue du XVI^e Siècle*, 1922, fasc. II.

— P. de Nolhac. Le quatrième centenaire de Ronsard. *Revue de France*, 1^er avril 1923.

Écrivains provinciaux. — A. Bromberger. Une poétesse oubliée. Marseille d'Altovitis (1577-1606), *Revue de Marseille*, 1922.

Étude du Grec. — L. Delaruelle. L'étude du grec à Paris, de 1514 à 1530 (*Suite et fin*). *Revue du XVI^e Siècle*, 1922, fasc. 2.

Histoire des Sciences et des Idées. — D^r Delaunay. L'Aventureuse existence de P. Belon du Mans. *Revue du XVI^e Siècle*, 1922, fasc. 3-4.

La Médecine au XVI^e siècle. — J. Plattard. La bibliothèque de J. de Raffon, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Poitiers (1584-1635). *Revue du XVI^e Siècle*, 1922, fasc. 3-4.

Le Platonisme. — A. Rivaud. La première traduction française du *Timée* de Platon [1551]. *Revue du XVI^e Siècle*, 1922, fasc. 3-4.

Vie littéraire. — Ph.-A. Becker. La vie littéraire à la cour de Louis XII. *Neuphilologische Mitteilungen* (Helsingfors), XXIII (1922), fasc. 6-8.

[E. Guélen.]

XVII^e SIÈCLE

Bossuet. — Monod. La controverse de Bossuet et de Richard Simon. *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, publiée par la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, 1921, fasc. 3.

[E. Guélen.]

— Lettre à l'abbesse de Faremoutiers (M^me de Beringhen) ; Paris, 15 février 1701. Lettre relative aux difficultés qu'aurait pu lui susciter le curé de Faremoutiers [qui désirait voir ériger en paroisse l'église de son village, alors que l'abbesse soutenait que ce n'était qu'une chapelle dépendant de son monastère]. Bossuet l'assure qu'il ne fera rien sans l'en entretenir, « cela étant du devoir paternel, de la satisfaction que j'ai tout entière de vous et de l'amitié qui est entre nous de tout temps ».

— Lettre du 12 septembre 1693, 4 p. in-4°. Superbe lettre de conseils spirituels ; il est très content de son obéissance ; il croit qu'il est utile qu'elle demeure dans la conduite où elle est.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Corneille. — L. Battifol. Richelieu a-t-il persécuté Corneille ? [Cette persécution n'est qu'une légende. M. Battifol en donne les preuves et étudie l'origine de la légende.] *Revue des Deux Mondes*, 1^er avril 1923.

— Werner Mulert. Lyrische Monologe in den Dramen P. Corneilles und seiner Zeitgenossen. *Herrig's Archiv* (1922), fasc. 3-4.

[E. Guélen.]

M^me Dacier. — Lettre à M. de Saint-Disdier ; Paris, 29 avril 1719. Elle a lu avec beaucoup de plaisir l'ode qu'il lui a soumise. « Vous pouvés la présenter en l'estat où elle est, et je suis persuadée qu'elle se soutiendra contre les plus belles. M. Dacier est si rigide observateur des loix de l'Académie, que je n'ay pu l'obliger à la lire, car s'il l'avoit lue il ne pourroit en être le juge et

il seroit obligé de se recuser. » Mme Dacier annonce la prochaine apparition de sa seconde édition de l'*Iliade*. « J'y ay ajousté plusieurs remarques et quelques réflexions sur une partie d'une préface de M. Pope, qui a traduit Homère en vers français. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Descartes. — L. de Launay. Les amitiés féminines de Descartes. [Etude d'ensemble. Pas de documents nouveaux.] *Revue bleue*, 3 mars 1923.

Fléchier. — Lettre à son frère ; Montpellier, 22 janvier 1700. Il l'encourage à supporter son mal; il ne doute pas qu'il n'ait recours à sa piété dans une occasion si pressante et qu'il ne mette en Dieu toute sa confiance. « Après cela, il faut un peu s'aider soy-même, ne pas se laisser accabler par le mal, quoyqu'on en soit abattu, user des remèdes quoique dégoutans dont Dieu veut peut estre se servir ou pour opérer votre guérison ou pour accomplir votre pénitence. ».

(*Catalogue N. Charavay.*)

Mme de La Fayette. — H. Ashton. A neglected portrait of Mme de La Fayette. [Ce portrait est au château de Chambord.] *Modern Language Notes*, février 1923.

La Fontaine. — C. Searles. La Fontaine's imitation. *Philological Quarterly*, 1922. [H. P. Th.]

— Précieuse pièce tout à fait exceptionnelle au point de vue de l'importance de l'autographe. C'est un bail consenti à Pierre Petit, laboureur, demeurant à la Trinité, paroisse de Nesle. Tout le bail est écrit par La Fontaine, mais sa signature ne se trouve qu'à la fin de la résolution du bail qui suit le bail ; elle occupe trois pages à la suite de l'autographe de La Fontaine.

(*Catalogue N. Charavay.*)

— A. Cavens. La Fontaine et Rabelais [L'opinion de La Fontaine sur Rabelais]. *Revue du XVIe siècle*, 1922, fasc. II.

Molière. — G. Claretie. Le vrai Pourceaugnac. [L'idée de son Pourceaugnac aurait été suggérée à Molière par les mésaventures d'un Limousin contées dans l'*Histoire générale des larrons*. Rouen, 1666.] *Figaro* du 6 juin 1923.

— Cesare Levi. Molière, *Nuova Antologia*, 1er mars 1923.

— Anonyme. Application, à la Comédie française, de la correction d'une faute d'impression signalée par la Revue. (*Don Juan*, scène du pauvre : *Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise*. Et non... *bien a ton aise* ? Toutes les éditions, sauf la première, donnent le?.) *Revue de Philologie française et de Littérature*, 1923, I.

— G. D. D. [Ducannès-Duval]. A propos de Molière à Bordeaux. [Sur la légende selon laquelle Molière aurait suggéré à Racine le sujet de *la Thébaïde*, légende répandue à Bordeaux dès 1794.] *Revue historique de Bordeaux*, janvier-février 1923.

Pascal. — E. Gilson. Le sens du terme « abêtir » chez Blaise Pascal. *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* (Strasbourg), 1921, fasc. 4. [E. Guélen.]

— G. Michaut. Pascal et le Problème du *Discours sur les passions de l'amour*. [Importants articles. M. Michaut reprend l'étude de l'authenticité discutée par M. Lanson, et, après lui, par MM. V. Giraud, Strowski, Neri. M. Michaut

conclut en s'accordant, pour tout l'essentiel, avec M. Lanson. Le *Discours* est authentique.] *Revue bleue*, 3 février, 17 février, 3 mars 1923.

— V. Giraud. Blaise Pascal. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1923 et suiv. [Étude importante.]

— A. Fusil. Note sur les deux infinis de Pascal. [Sur la phrase « Que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit ». Elle peut indiquer que Pascal s'en tient non au système de Plotémée, mais à celui de Tycho-Brahé.] *Revue Universitaire*, mai 1922.

Racine. — Francis Birrell. Racine and some critics. [Critiques de Voltaire, Dubos,... etc. sur *Bérénice*] *Nineteenth Century*, avril 1923.

Rotrou. — H.-C. Lancaster. A Poem of Jean Rotrou addressed to Le Royer de Prade [en tête d'une collection de deux pièces datées de 1649, d'*Œuvres poétiques* et *Trophées d'armes héraldiques*, 1650. Notes de M. Lancaster sur Le Royer de Prade et les allusions du poème, de six strophes.] *Modern Language Notes*, mai 1923.

Mme de Sablé. — Lettre à M. Hermant (vers 1672). Superbe pièce. Elle n'a pas voulu le remercier de l'envoi de son livre avant de l'avoir lu. Elle s'excuse de sa témérité à juger des choses qui sont fort au-dessus d'elle et se contentera de faire son profit de la connaissance de tant de divers événements arrivés à l'église et de la manière agréable dont il les rapporte. Elle lui reproche de passer par Paris sans venir la voir.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Saint-Simon. — A. Dujarric-Descombes. Saint-Simon et les Périgourdins. *Revue de l'Agenais*, septembre-décembre 1922.

Scarron. — Bibliographie générale des œuvres de Scarron, par Émile Magne. (*Bulletin du Bibliophile*, 1er mai 1923.)

Scudéry. — R. Constans. George de Scudery's lost epic. *Modern Language Notes*, 1922. [H.-P. Th.]

Mme de Sévigné. — Lettre à M. du Plessis ; aux Rochers, 26 juin (1689). Elle le félicite de la bonne éducation qu'il a donnée à son fils ; M. de Boufflers lui en mande des merveilles. « C'est une chose étrange comme vous avez rendu ce petit garçon hardy et propre à la guerre. » La fille de Mme de Sévigné fait fort bien aussi d'avoir du commerce avec M. du Plessis ; elle donne également des nouvelles de son fils qui est à Rennes.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Le conte de fées. — Jean Hankiss. Alcidalis et Zélide. Recherches sur le conte en France avant Perrault. *Revue de Philosophie et de Littérature*, 1922, fasc. 1. [E. Guélen.]

XVIIIe SIÈCLE

Beaumarchais. — Lettre à Dorat ; Paris, 22 juin 1779.

Il lui dit qu'il est obligé de tenir sa porte close pour travailler ; mais s'il veut venir jaser un vendredi ou un samedi, sa visite lui sera très agréable.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Buffon. — Lettre à M. Richard de Ruffey ; Paris, 4 août 1732. Il s'excuse sur les distractions de Paris de son retard à lui écrire, mais il est remis du chaos de son arrivée et se tient à sa disposition pour exécuter ses commissions.

Il demande des nouvelles de Cramer, de Genève ; il conte quelques potins parisiens : le Parlement se rebrouille avec la Cour ; les princesses vont voir nager les jeunes gens au port Saint-Bernard ; la loterie ou la friponnerie de Saint-Sulpice va toujours son train,... etc.

— Lettre du 26 novembre 1755, 1 p. 1/2 in-4°. Les affaires et non des occupations l'ont empêché de répondre plus tôt. Madame de Buffon a eu la fièvre, mais elle est remise. Buffon parle de l'élection de Duclos au secrétariat de l'Académie française (le 15 novembre précédent). Il en est très aise, « n'y auroit-il pas des gens à qui ce choix n'a pas été trop agréable ; ce qu'il y a de vrai, cependant, c'est que personne ne convient mieux que luy à cette place qui est fort importante pour le bien de la compagnie. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Condillac. — Raymond Lenoir. Condillac. *Revue philosophique,* mars-avril 1923.

Condorcet. — Lettre du 10 juin 1767. Superbe lettre scientifique dans laquelle il donne la solution d'un problème d'algèbre et parle des travaux de D'Alembert et de Lagrange.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Mme Denis. — Lettre du 12 septembre. Ils ont reçu la nouvelle du gain du procès de M. de Morangis. « Mon oncle vous en remercie ; ne doutez jamais de tous nos sentiments pour vous. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Diderot. — Lettre (à Voltaire) ; Paris, 19 juin 1776. Jolie lettre de recommandation en faveur de M. de Limon ; il la lui a demandée parce qu'il croit que Voltaire aime et estime Diderot. M. de Limon est l'intendant de la maison de Monsieur ; il jouit de la confiance du prince, qu'il mérite d'ailleurs. De plus il est le protecteur des enfants [?] de Diderot et la bonne réception que lui fera Voltaire acquittera en partie la dette de Diderot.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Grimm. — Lettre, en français, à la princesse Gallitzin ; Paris, 11 décembre 1774. Il s'excuse de son long silence ; les apparences sont contre lui mais son cœur n'est pas coupable. Il lui dit qu'il parle d'elle avec le baron d'Holbach et Mme Geoffrin.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Prince de Ligne. — Œuvres posthumes inédites (et autres articles). *Annales Prince de Ligne.* Janvier-mars 1923.

Mirabeau. — Lettre du 21 (?) octobre 1785, 4°. — La multiplicité de ses ouvrages et de ses ennemis l'ont privé du loisir de répondre à son correspondant. Il lui adresse la note qu'il désire (cette note aut., 1 p. in-8°, est jointe). C'est un exposé des droits du sieur Poiret, menuisier du roi pour Vincennes et pour Sèvres, d'être payé des travaux qu'il a exécutés pendant les années 1775, 1776 et 1777. Le total se monte à 21000 livres.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Montesquieu. — Lettre à Mme du Deffand ; La Brède, 12 août 1754. Très aimable lettre dans laquelle il lui dit qu'il voudrait être à Paris pour être son philosophe.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Mme Necker. — Lettre de Coppet, 20 octobre 1790. Elle félicite le destinataire de sa belle âme. « Vous m'avez fait penser plusieurs fois avec amer-

tume que si la France avait eu un plus grand nombre de pareils représentants nous serions encore dans son sein et au milieu d'eux, M. Necker partageroit leurs travaux avec délices et ne se serait pas vu arraché violemment au milieu de sa carrière à ses plus douces espérances sur la terre, à celle de consacrer toutes ses facultés au bonheur, à l'embellissement, à la gloire d'une nation dont il avait le droit légitime de se croire tendrement aimé. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

J.-J. Rousseau. — Lettre de Motiers, 15 juin 1765. Lettre au libraire Duchesne où il parle du Dictionnaire de musique, de la mort de Clairaut, de la proposition que lui fait Duchesne d'écrire des pièces de théâtre ou d'autres ouvrages sans les signer. « Je vous déclare aussi très positivement qu'il n'y a plus rien à espérer de moi comme auteur... Je dois vous déclarer de mon côté que je ne suis point dans le besoin ; que je suis en état de vivre pendant longstemps sur ma bourse sans incommoder personne et que vu l'état de ma santé il est plus que probable que la vie me manquera plus tôt que le pain. »

— Lettre de Wootton du 7 novembre 1767 à Guy sur sa querelle avec Hume. « J'ai lu avec attendrissement l'ouvrage de mes deffenseurs... Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des cœurs honnêtes, c'est là ce qu'eux et lui se gardent bien de faire... » « Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du *St.-James's Cronicle* ont disparu en Angleterre ? Mr. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur et dans les caffés de Londres sur une indication... »

(*Catalogue J. Altmann,* 10, Lüzow-Ufer, Berlin.)

— A. Schinz. Le Mouvement rousseauiste du dernier quart de siècle. Essai de bibliographie critique. [M. Schinz étudie les méthodes et les idées directrices des études sur Rousseau, l'évolution des polémiques et le rôle joué par les recherches historiques méthodiques. Cet exposé, très solide dans l'ensemble, est particulièrement utile pour les publications américaines.] *Modern Philology*, novembre 1922.

— G. Faure. J.-J. Rousseau à Monquin [Aucun document historique nouveau. Récit du séjour, description du décor, réflexions.] *Revue de France*, 1er mai 1923.

— L. Proal. L'esprit satirique de J.-J. Rousseau. [Caractère de cet esprit satirique.] *Grande Revue*, mai 1923.

— M. Lange. La religion de J.-J. Rousseau d'après des ouvrages récents. *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* (Strasbourg), 1923, fasc. I.

[E. Guélen.]

Saint-Pierre (Bernardin de). — Lettre à Panckoucke ; Paris, 13 mars 1791. Il prie Mme Panckoucke de faire insérer dans le journal de Lausanne le plus répandu une lettre de lui, sans le nommer.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Voltaire. — George B. Watts. An epigram erroneously ascribed to Voltaire. [Ed. Moland, t. X, p. 470. L'épigramme est de Gacon.] *Modern Language Notes*, février 1923.

— G. L. Van Roosbrœck. An unknown Letter of Voltaire about J.-J. Rousseau. [Le manuscrit est en la possession de M. V. R. Mais ce manuscrit n'est qu'une copie. M. V. R. donne des preuves judicieuses de l'authenticité. Lettre adressée à de Luc (1766) et qui résume les accusations de Voltaire contre Rousseau.] *Modern Language Notes*, avril 1923.

— Lettre à un magistrat ; Ferney, 21 janvier 1763. Longue et curieuse

lettre. La première partie est consacrée à des affaires financières ; Voltaire conseille au destinataire de consentir à un arrangement, puis, à travers toutes sortes de compliments, il s'efforce de lui prouver que la quittance de 20000 livres qu'il lui a souscrite pourrait être contestée par ses héritiers et qu'il vaudrait mieux rédiger un contrat à Paris. Voltaire parle ensuite d'un procès fait à six orphelins dont il a pris la défense ; il critique les pratiques de la magistrature qui nous avilissent aux yeux des étrangers. Il approuve le réquisitoire du procureur général de Provence contre les jésuites. Il trouve qu'on est plus éloquent en province qu'à Paris ; la capitale ne se signale que par l'opéra-comique. Voltaire parle en post-scriptum de l'édition illustrée des *Œuvres* de Corneille ; il trouve que certaines pièces ne valent pas les dessins qu'on a faits pour elles. Quel fatras ! que de pauvretés et que de préjugés ! »

— Lettre (à Frédéric II) ; Bruxelles, 25 mars 1741. Il se plaint de ne pas recevoir de ses nouvelles. « Les héros sont des ingrats. Voilà qui est fait ; je ne veux plus aimer Votre Majesté. Je me contenteray de l'admirer. Hélas ! puisque je l'ay vue ; il faut bien que je l'aime malgré moy. N'abusez pas, Sire, de ma foiblesse. »

— Lettre de Ferney ; 16 mars 1776. Il s'excuse sur sa mauvaise santé de ne pouvoir communiquer la lettre écrite par les fermiers-généraux à M. de Trudaine au sujet de M. Chabot.

(*Catalogue N. Charavay.*)

— Lettre de Francfort-sur-Mein, 26 juin, à cinq heures du soir (1753), à propos de son emprisonnement à Francfort : « Depuis nos dernières requêtes envoiées à Sa Majesté, dont nous ignorons la destinée, le Conseil de la Ville a envoié aujourdui son secrétaire dans notre prison pour nous interroger, et pour savoir si Sa Majesté a donné des ordres de nous arrêter. Nous avons repondu que nous n'avions vu aucun ordre, et qu'il nous parraissait impossible que les Srs de Freydag et Schmidt, qui nous poursuivent et qui nous rançonnent, eussent reçu depuis le 17 juin ordre de nous mettre en prison le 20.

« Le Conseil croit, à ce que le secretaire nous a dit, que Sa Majesté permettra que Madame Denis soit libre. Elle est à son sixième accès de fièvre et ne poura guères jouir de cette liberté, mais elle en aura à Sa Majesté une obligation éternelle. Je suis encor plus mal qu'elle. Nous implorons tous deux la bonté et la miséricorde du Roi, et nous prions Monsieur le Chevalier de la Touche de lui faire parvenir ce memoire. »

— Lettre de Cirey, fin de 1748. Au président Hénault ; sur quelques-uns de ses ennemis : « J'étois très faché qu'on se fut haté d'envoyer malgre moy des copies informes de cette petite pièce... je suis encor plus faché et moins surpris qu'il y ait des hommes assez méchamment betes pour trouver à redire qu'on mette parmy les agrémens de la vie de bons... La seconde leçon vaut certainement mieux, mais à votre place j'aurais laissé subsister la première pour punir les sots, les cailletes et les imbeciles du bel air... Pour moy je me console de toutes les plattes [?] par l'honneur de votre aprobation... »

— Lettre du Château de Tournay, 9 août 1760, à M. de Mairan : « Je sais que des philosophes d'un grand mérite ont cru voir quelque conformité entre ces peuples, mais on a trop abusé de leurs doutes... Car Mr. Guigne se moque encore du monde avec son histoire des huns... »

— Lettre. Aux Delices, 15 février, au Comte Algarotti : « Horaro la facolta di scrivere col' propio pugno carissimo mio cigno, havete veduto dunque la bella duchessa ingleze... l'ho riverita una sola volta quando la nostra Merope francesca fue rappresentata da noi a Ferney... mi disprace molto che 'l mio

caro cigno non voglia volare dequa della alpe la prossima primavera... Adio caro, vo amero till death. »

(*Catalogue J. Altmann*, 10, Lüzow-Ufer, Berlin.)

— Ronald S. Crane. The diffusion of Voltaires writings in England, 1750-1800. [Article très important que je signale bien que cette chronique ne fasse pas place, en principe, aux études de littérature comparée. M. Crane a cherché quelles œuvres de Voltaire se rencontrent dans 218 bibliothèques privées anglaises de 1750 à 1800. Les conclusions sont fort curieuses.] *Modern Philology*, 3 février 1923.

Enseignement (Histoire de l'). — La Faculté de théologie d'Angers à la fin du XVIIIe siècle. *Anjou historique*, janvier 1923.

Influence anglaise. — A. Blum. La Société anglaise au XVIIIe siècle et Hogarth. [Intéressant pour l'étude des relations de Montesquieu et Voltaire avec l'Angleterre.] *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, mai 1923.

Théâtre de la Révolution. — G. Vauthier. Le théâtre de l'Estrapade. [Efforts faits par le directeur pour y organiser des fêtes décadaires. Son échec.] *Revue historique de la Révolution française*, octobre-décembre 1922.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — H. Bachelin et R. Dumesnil. Les Voyages dans l'œuvre de Balzac. *Correspondant*, 10 octobre 1922.

— Correspondance inédite (suite). *Revue des Deux Mondes*, mars 1923 et suiv.

— M. Bouteron. H. de Balzac et ses éditeurs. *Bulletin du Bibliophile*, 1er mars 1923 et suiv.

— Curt Holtzmann. Die Stellung Honoré de Balzac in der Geschichte der französischen Literatur. Giessen, 1922. *Giessener Beiträge zur romanischen Philologie*, 7.

Th. de Banville. — M. Lafargue. Th. de Banville et les fantaisistes. [Influence de Banville sur quelques poètes tout contemporains.] *Revue universelle*, 15 avril 1923.

— Lettre ; Paris, 22 mai 1870. Intéressante lettre toute relative aux programmes des séances de la salle Gerson, organisées par Lemerre, Catulle Mendès et Agar. Il parle ensuite de *Florise*.

(*Catalogue N. Charavay*.)

— H. d'Hennezel. Théodore de Banville poète lyrique et dramatique. [Etude d'ensemble. Pas de renseignements nouveaux.] *Revue hebdomadaire*, 31 mars 1923.

— A. Poizat. A propos de Th. de Banville : De l'alexandrisme dans notre Poésie. *Revue bleue*, 19 mai 1923.

— Henri d'Hennezel. Théodore de Banville poète lyrique et dramatique. *Revue hebdomadaire*, 31 mars 1923.

— Théodore de Banville, par André Fontainas. *Mercure de France*, 25 mars 1923.

— Théodore de Banville par G.-Jean Aubry. *Correspondant*, 10 mars 1923.

— G.-Jean Aubry. Banville, Mallarmé et leurs amis anglais (d'après des

documents inédits) [article important pour l'étude de leur influence en Angleterre]. *Figaro*, 2 juin 1923.

— L. Fouché. Quelques inédits de Th. de Banville. [Dédicaces sans intérêt. Deux lettres de 1859-1860, intéressantes.] *Figaro*, 2 juin 1923.

— G. Simon. Th. de Banville et V. Hugo (Lettres inédites de Banville à V. Hugo). *Revue de France*, 1er avril 1923.

Barbey d'Aurèvilly. — Lettre ; Paris, 31 octobre 1867. Curieuse lettre adressée probablement à Frédérick Lemaître. Il le remercie de l'envoi de sa photographie par Carjat, mais il aurait voulu que deux autres moments d'un rôle où l'artiste simulait la folie fussent reproduits. « Je ne sais pas les paroles, mais je sais mon impression et je ne la perdrai jamais. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

— R.-L. Doyon. Réalisme et romanesque des « Diaboliques ». *Monde nouveau*, 1er avril 1923.

Baudelaire. — Ch. Dornier. Un journal politique fondé par Baudelaire en 1848 [*Le Salut public*, qui n'eut que deux numéros. Reproduction du frontispice dessiné par Courbet]. *Le Journal*, 4 juin 1923.

— L. Cheronnet. Ch. Baudelaire. [Note sur un album réuni par Poulet-Malassis et comprenant des autographes, dessins et photographies de Baudelaire. L'album donne surtout des renseignements sur les amours du poète.] *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques* du 7 avril 1923.

— Lettre de Poulet-Malassis (prouvant que les *Martyrs ridicules* de L. Cladel ont été refaits sur les indications de Baudelaire). *Bulletin du Bibliophile*, 1er avril 1923.

— Vente de Montesquiou : De Baudelaire, une pièce de vers autographe, intitulée : *Le Monstre ou le paranymphe d'une nymphe macabre*, avec de nombreuses ratures et corrections. *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques* du 14 avril 1923.

Béranger. — Lettre à Mme Garneray ; 20 décembre 1854, 3 p. in-8°. « Il regrette de ne pouvoir autoriser M. Guilbert à mettre ses chansons en musique ; celles qui sont imprimées et celles à imprimer à sa mort, suivant marché passé avec Perrotin, ne lui appartiennent pas ; d'ailleurs le libraire n'accorde que très rarement cette autorisation et, d'autre part, Béranger ne veut pas que l'on mette en musique des paroles inconnues du public. Il demande que l'on assure M. Guibert de sa gratitude pour l'honneur qu'il voulait faire à sa vieille musette, devenue bégueule en prenant des années. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Comtesse de Boigne. — De Lanzac de Laborie. Les épigrammes et les élégies de la comtesse de Boigne [c'est-à-dire : Etude sur les Mémoires de la comtesse de Boigne, à propos d'une réédition de ces Mémoires]. *Correspondant*, 25 avril 1923.

Brizeux. — *A ma mère en Italie*, pièce de vers autographe. Superbe [?] pièce, qui commence ainsi :

« Elle voulait partir, malgré le poids des ans,
« Pour suivre, en Italie, un de ses chers enfants,
« Cœur d'or, solide esprit, mais faible créature,
« Et que l'art confiait aux mains de la nature. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Chateaubriand. — G. Collas. Dix ans au château de Combourg (1786-1796). *Annales de Bretagne*, 1921, t. XXXV.

— G. Collas. La jeunesse de Chateaubriand à Fougères et à Paris. *Annales de Bretagne*, t. XXXIV, 1921.

— H. Joly. Les tristesses politiques de Chateaubriand. [Étude d'ensemble. Pas de documents nouveaux.] *Revue hebdomadaire*, 14 avril 1923.

— Manuscrit. Conclusions d'un article adressé au rédacteur en chef de *La Quotidienne* ayant rapport à sa correspondance secrète avec la bande des chouans en Bretagne : « Lanoue fut tué à l'escalade d'un château. Il avait eu le pressentiment de son sort... Voilà le secret de ma correspondance mystérieuse avec les Chouans de la Bretagne. N'est-ce pas une abominable conspiration ? Bonjour, mon cher ami, et Liberté si vous pouvez. »
(*Catalogue d'autographes J. Altmann*, 10, Lüzow-Ufer, Berlin.)

— Vente de Montesquiou. Lettre de Chateaubriand (24 sept. 1834) à M. Michaud de l'Institut. « Mon vieux *camarade*, je n'en suis plus avec vous aux remerciements, j'en suis à la bonne et franche amitié. Vous êtes venu à mon secours sur le champ de notre dernière bataille : elle est gagnée, Dieu merci, mais nous n'avons jamais profité de nos succès, ce qui ne nous empêchera pas de fumer en mourant notre pipe pour le Roi. Il y a trente-six ans que je vous embrasse. Toujours à vous. » D'après les *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques* du 14 avril 1923.

— Lettre à Aimé Martin ; Paris, 1er décembre 1826. Il le remercie de la bonté qu'il a eu pour lui dans la préface de la correspondance qu'il vient de publier. « Rendre justice au talent est une passion de ma vie et je l'ai satisfaite en parlant de vous. »

— Lettre à M. Huyot ; Paris, 4 mai 1827. Il le prie de donner des ordres pour commencer les travaux d'une petite chapelle.
(*Catalogue N. Charavay.*)

Courier (Paul-Louis). — Lettre au notaire Bidault, à Tours; Paris, 12 juillet 1812, 1 p. in-4°. Il annonce son arrivée à Tours pour le mois de septembre et le prie de lui donner des nouvelles de sa petite affaire.
(*Catalogue N. Charavay.*)

Mme Desbordes-Valmore. — Une centaine de lettres autographes ont été vendues à la vente de Montesquiou. Elles ont été achetées, croyons-nous, par la ville de Douai. Renseignements sur ces lettres dans les *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques* du 14 avril 1923 : « Le dossier Desbordes-Valmore contient, outre de nombreux poèmes copiés de la main du poète et deux lettres autographes de Lamartine et Thiers, la recommandation au Directeur des Beaux-Arts, une centaine de lettres autographes du délicat auteur des *Elégies*. Elles ne soulignent pas seulement, ces lettres, l'exquise modestie de leur auteur (... *ne parlez pas au moins de mes chansons, sans aucune valeur ni mérite réel,* dit-elle dans l'une d'elles), son amour du pays natal (...*sachez que je viens de recevoir un programme de la Fête de Guyant ! il sent le gâteau, la bière et le jambon... on m'envoie le « Mémorial de la Scarpe »..... je regarde Douai, je lis le nom des rues qui me font sauter le cœur, je ris, et, en vérité, je pleure quelquefois...*), son appréciation sur le talent de Sophie Gay (« *Mme Gay m'a envoyé, avec beaucoup de grâce et de politesse, son roman du Moqueur. Pour spirituel, oui ! mais pour amoureux... c'est toujours elle, brillante, fine, émue charmante à lire...*), etc., etc. L'une d'elles (9 février 1857) mérite de trouver place dans une Histoire de la Littérature, puisqu'elle recommande à Sainte-Beuve, croit-

on (mais on n'est pas sûr de l'identité du destinataire), un poète de seize ans qui n'est autre que José-Maria de Hérédia ».

— Pièce autographe, 2 mars 1847, 2 p. in-8. Relation très touchante de la mort de Mlle Mars (20 mars 1847), confiée par M. le baron Dennié.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Dumas fils. — Lettre à M. Mouttet ; Paris, 28 mai. Il considère que la campagne académique de J. Aicard est déplorable pour lui. Il n'aura que très peu de voix et se trouvera reporté aux calendes grecques. L'Académie a nommé Heredia, pour les poètes ; elle a nommé Bourget et se retrouve en face d'Anatole France, voilà pour les romanciers. Sully-Prudhomme a essayé de faire comprendre la situation à J. Aicard. « Un homme d'imagination, surtout quand il est du Midi, ne comprend pas à demi-mot. » Il faut conseiller à Aicard de se retirer et d'attendre une meilleure occasion.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Flaubert. — Vente de Montesquiou : d'après les *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques* du 14 avril 1923. Une lettre de Flaubert à un inconnu, ami de Bouilhet et de lui. L'auteur accorde la permission d'adapter *La Bovary* à la scène : «... Mais la permission vient trop tard, puisque vous y avez renoncé et, franchement, je crois que vous avez bien fait. La chose me semble, à moi, impossible... »

«... Le citoyen Bouilhet est venu dernièrement ici passer une dizaine de jours... Nous avons employé notre temps à nous désoler conjointement, lui de son drame (*Dolorès*) et moi du roman que je dois faire (*Salammbô*).

«... Je vais, dans une quinzaine, me mettre à du neuf. C'est une histoire qui se passe en 940 avant J.-C. J'en ai une angoisse terrible et vague comme lorsqu'on s'embarque pour un long voyage. En reviendra-t-on ? Qu'arrivera-t-il ? On a peur de s'en aller, et pourtant on brûle de partir. La littérature, d'ailleurs, n'est plus pour moi qu'un supplice. »

Suit un membre de phrase effacé sur la lettre, par le destinataire sans doute, et qu'on a pu reconstituer, mais qu'il est décemment impossible de reproduire. La lettre se termine par quelques lignes au sujet de « l'éreintement » de *Bovary* par *l'Univers*.

« Je suis désigné au poignard des Jésuites. Ces messieurs, dans leur article, déplorent mon acquittement. »

Th. Gautier. — A. Coleman. Some sources of the Roman de la Momie. *Modern Philology*, 1922. [H.-P. Th.].

— G. Brunet. Th. Gautier poète. *Mercure de France*, 15 octobre 1922.

— Boucher. Esquisses inédites de Th. Gautier pour *Le Château du Souvenir* et *Musée secret. Ibid.*

— Pièce de vers autographe.

Jolie pièce composée de quatre quatrains.

« Dans son jardin la sultane se baigne. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

A. Glatigny. — Lettres à Théodore de Banville. *Mercure de France*, 15 mars 1923 et suiv.

— P. Fuchs. Un des derniers bohèmes : A. Glatigny [renferme des détails biographiques qui semblent peu connus]. *Figaro*, 25 avril 1923.

Guizot. — Lettres autographes des 25 novembre 1846 et 9 octobre 1841. « Faites-moi bien connaître l'état de l'opinion autour de vous sur la déplorable

affaire de Cracovie, soit de l'opinion commune, soit du jugement particulier des hommes politiques importants. J'adresserai sous peu de jours, aux trois grandes Cours, l'expression sincère et complète de la pensée du gouvernement du Roi sur cette mesure qui ébranle si profondément la base de l'ordre européen, et crée à la politique conservatrice de si graves difficultés en donnant, à la politique révolutionnaire, tant d'excitation et de prétextes.

« L'opinion d'un homme tel que le prince de Metternich importe toujours beaucoup à connoître... Vous avez eu bien raison de lui dire que l'agitation du recensement (troubles à Toulouse à cause de cette mesure) était superficielle. Rien dans cette mesure n'atteignoit, ne menaçoit, même de loin, aucun de ces grands et vifs intérêts dont les deux factions, carliste et républicaine, toujours aux aguets, pour saisir la moindre fissure, s'y porter ensemble et s'efforcer d'en faire une large brèche par où elles espèrent tout démolir [?]. Elles sont encouragées et aidées, de nos jours, par les habitudes et les prétentions anarchiques d'une partie de la Société. La lutte n'est donc pas près de finir, et nous ne saurions prétendre au repos. Mais nous pouvons compter sur la victoire. Victoire laborieuse, où le succès du jour ne dispense pas du combat du lendemain... Les cabinets étrangers, la plupart, du moins, ont été, depuis onze ans, modérés et prudens. Mais il faudra bien du temps encore, et de leur part bien d'autres preuves de sagesse pour que les méfiances publiques s'apaisent chez nous et ne suscitent plus à notre gouvernement de graves embarras. »

(*Catalogue d'autographes J. Altmann*, 10, Lüzow-Ufer, Berlin.)

Heredia. — Godfroy Locker Lampson. The Sonnets of José-Maria de Heredia. *The Nineteenth Century*, mai 1923.

V. Hugo. — Lettres à Victor Hugo d'Alphonse Karr, Villemain, Mario Uchard, publiées par Gustave Simon. *Revue mondiale*, mai 1923.

— P. Berret. Victor Hugo, *L'Ane* et Moreri [source d'un passage de *l'Ane*]. *Revue universitaire*, juin 1922.

— Pièce autographe. Cette page d'album contient deux pensées et une déclaration politique. En présence de l'immense lâcheté de son temps (1851 ?) il croit qu'il appartient plutôt au passé qu'à l'avenir. — Un système est un soulier dont l'inventeur, après l'avoir essayé, veut chausser le genre humain. — La déclaration est adressée à des électeurs ; s'ils veulent la mise en accusation de Louis Bonaparte, qu'ils le nomment ; sinon, non.

(*Catalogue N. Charavay.*)

— Lettres à M. Pertus ; Hauteville-House, 5 mars 1867. Il le remercie de lui avoir donné l'occasion de relire *Sophocle*. « Je lui préfère Eschyle, mais, sous Eschyle, il y a encore de la place pour être grand. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

— Marion de Lorme et ses parents, par Combes de Patris. *Revue des Etudes historiques*, avril-juin 1923.

F. Jammes. — Les Caprices du poète [Souvenirs de la vie de F. Jammes]. *Revue universelle*, 1er avril 1923 et suiv.

Lamartine. — Pièce de vers autographe (3 strophes de 4 vers), 12 juin 1836 : « A Mme *** qui fondait une salle d'asile » :

« Les Lionceaux ont des aziles,
Les oiseaux du Ciel ont des nids ;
Les pauvres Meres de nos villes
N'ont point de toits sur leurs petits ! » etc...

(*Catalogue d'autographes J. Altmann*, 10, Lüzow-Ufer, Berlin).

Lamartine. — H. Bordeaux. Lamartine en Orient. [Étude d'ensemble. Pas de renseignements historiques nouveaux]. *La Revue générale* [Bruxelles], 15 avril 1923.

Lamennais. — Pierre Harispe. Lamennais à La Chênaie (documents nouveaux). *Revue mondiale,* 15 mars, 1er avril 1923.

Latouche (Henri de). — Lettre (au marquis de Chateaugiron) ; Aulnay, 6 mai 1834. Lettre des plus curieuses dans laquelle il prévient Chateaugiron, son voisin de la Vallée aux Loups, qu'il ne pourra le recevoir s'il vient sonner à sa porte, comme il l'en a fait prévenir. Latouche se plaint d'avoir été insulté par les membres de leur garde nationale, commandée par Chateaugiron, et, sans vouloir faire grief à ce dernier des insultes proférées contre lui, Latouche le renvoie vers ceux qui l'insultent parce qu'ils ont été instruits des questions qui divisent Latouche et Chateaugiron. Latouche ne flatte pas ceux qu'on appelle les prolétaires, la domesticité de leur enthousiasme ne lui est pas utile et leur ignorance ne lui profite pas. « Eh bien ! Monsieur, au point d'irritation où le gouvernement que vous aimez a mis les Français les uns contre les autres ; à une époque où je me ferais anti-monarchiste si je ne l'étais (sans girouettisme) depuis l'âge de raison, au moment où ma vie et le peu que je possède sont acquis au parti qui essayera de régénérer ma pauvre France, qu'aurions-nous à nous dire, et qu'y a-t-il de commun entre le vaincu et le diplomate ? » Il le prie de protéger sa chétive cabane contre les coups de crosse de l'ordre public et il espère que, plus tard, il aura l'occasion de lui rendre cette protection et de ne pas mourir insolvable !

(*Catalogue N. Charavay.*)

La Villemarqué. — Essai de bibliographie de Théodore-Claude-Henri de La Villemarqué, par D. Bernard. *Annales de Bretagne*, t. 36, n° 3, 1923.

Leconte de Lisle. — H. de Régnier. Leconte de Lisle. [Souvenirs personnels sur les relations entre Leconte de Lisle et les poètes de la génération de M. H. de Régnier]. *Revue de France,* 15 mars 1923.

J. de Maistre. — S. Rocheblave. Etude sur J. de Maistre. *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* (Strasbourg), 1922, fasc. 4. [E. Guélen.]

Mallarmé. — Voir Th. de Banville.

G. de Maupassant. — Benjamin M. Woodbridge. The genesis of Maupassant's *La Main.* [Inspirée par une main d'écorché achetée par Maupassant à Swinburne.] *Modern Language Notes,* avril 1923.

P. Mérimée. — Lettres à des jeunes filles. [Quelques lettres, de 1814 à 1865, publiées par M. d'Haussonville.] *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1923.

Murger (Henry). — Lettre à Léon Noël ; 11 avril 1842. Curieuse lettre dans laquelle il lui soumet une machination très compliquée pour l'exécution de laquelle il sera aidé par Christ, Chintreuil, Armand Lélioux, pour amener la dissolution d'une société artistique qu'ils avaient formée et sa reconstitution en l'épurant des membres qui avaient suscité des discussions sur la religion.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Proudhon. — A. Berthod. Deux lettres inédites de P.-J. Proudhon à V. Considérant [1842]. *La Révolution de 1848*, mars-avril 1923.

Rachel. — Lettre à Arthur Bertrand. Curieuse lettre à son amant. Elle s'excuse de la mauvaise manière avec laquelle elle a rompu avec lui ; ce

n'est pas ainsi qu'elle aurait dû agir, car il a été bon et loyal avec elle depuis trois mois. Elle le prie de venir la voir avant la tombée du jour pour qu'elle l'embrasse sur les deux joues.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Renan. — Felice Momigliano. Ernesto Renan nel primo centenario della nascita. *Nuova Antologia*, 16 mars 1923.

— (**et Taine**). — Albert Thibaudet. Renan et Taine. *Nouvelle Revue française*, 1er avril 1923.

— Ch.-V. Langlois. Renan et l'*Histoire littéraire de la France* [sa collaboration]. *Revue de France*, 1er juin 1923.

— E. Renard. Une étape intellectuelle de Renan : son séjour au Mont-Cassin (avec quatre lettres inédites). [Séjour de 1850 ; lettres au P. Tosti, moine au Mont-Cassin.] *Revue hebdomadaire*, 31 mars 1923.

— H. Rambaud. A propos de Renan. *Revue critique des Idées et des Livres*, 25 mars 1923.

— Ch. Guignebert. Renan et nous (*Revue de l'Université de Bruxelles*, février-mars 1923). [G. Ch.]

— Lettre du 6 septembre 1863. « Cher Monsieur, Permettez-moi de vous remercier bien vivement de votre bel article dans l'*Opinion nationale*. La rare entente des choses religieuses dont vous avez fait preuve dans votre dernier écrit donne pour moi à votre approbation un prix infini... Si j'ai peu insisté là-dessus dans ma *Vie de Jésus*, c'est qu'il y a eu très peu de rapports entre le bouddhisme et le christianisme naissant. Jésus et Çakya-Mouni sont deux frères séparés par le temps et l'espace et qui ne se sont jamais connus. Mais ils occupent dans l'histoire religieuse une place fort analogue... J'avoue qu'en voyant la colère avec laquelle une fraction du christianisme accueille mon livre, j'éprouve parfois un sentiment pénible. Mais quand je rencontre des sympathies, comme la vôtre, je suis consolé... etc. »

— Lettre. Baveno, 28 septembre 1872. « Pour réparer une de ses distractions » il lui demande de lui renvoyer son chapeau qu'il a sans doute laissé dans l'antichambre. Il revient à son voyage : « Nous avons un temps magnifique pour le passage du Simplon ; quel admirable spectacle !... » etc.

— Lettre. Paris, 28 avril 1891. « Cher Monsieur Leofanti, Je vous renvoie, en vous remerciant bien vivement, vos enfers bouddhiques, que vous avez su rendre avec tant de vie et de vérité. C'est un vrai document pour l'histoire des religions de la Haute Asie et aussi pour l'histoire de l'imagination humaine... » etc.

— Billet. « Mon cher Hebrard, Je vous recommande la petite note ci-jointe pour la Société Asiatique, dont je suis secrétaire... »

(*Catalogue d'autographes J. Altmann*, 10, Lüzow-Ufer, Berlin.)

— G. Truc. E. Renan et le Sentiment religieux. *Grande Revue*, février 1923.

— Lettre ; Paris, 5 septembre 1858, 2 p. in-8°. Il remercie son correspondant du don de son ouvrage sur la *Pluralité des races humaines* ; il l'a lu avec la plus grande attention et il a été frappé du savoir, de la pénétration et de la justesse d'esprit que l'auteur y a déployés. Renan n'a pas encore osé exprimer son opinion, mais il est de l'avis de son correspondant sur la pluralité des points d'apparition. « Dès qu'on admet que l'homme est apparu sur la surface de notre planète en vertu de lois naturelles, bien que très mystérieuses encore

(et il n'est pas un esprit scientifique qui puisse reculer devant ce principe), il n'y a aucune raison pour que cette apparition se soit faite sur un point unique et par un couple unique : *a priori* cela sera souverainement invraisemblable lors même que tant de faits n'élèveraient pas contre cette hypothèse d'énormes difficultés. Je ne puis concevoir l'apparition du règne humain que comme une transformation : or, si cette transformation s'est faite sur deux êtres à la fois, il n'y a pas de raison pour qu'elle ne se soit opérée sur un bien plus grand nombre. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

A. Rimbaud. — H. Clouard. La tradition du lyrisme moderne : A. Rimbaud. *Revue hebdomadaire*, 2 juin 1923.

— A van Bever. Une page inédite sur A. Rimbaud par P. Verlaine. [Ne renferme guère que des choses connues ; quelques indications qui semblent nouvelles]. *Figaro*, 12 mai 1923.

Sainte-Beuve. — Lettre à Villemain ; Paris, 10 septembre (1839). Intéressante lettre littéraire relative à son travail sur Fontanes ; Villemain s'était trouvé blessé par certains passages. Il s'en était plaint dans plusieurs milieux et en avait pris prétexte pour rompre avec Sainte-Beuve. Celui-ci s'étonne, et cherche les raisons de l'attitude de Villemain. Il a été un lourdaud, il le voit bien .« Et puis, à parler franc, je crois que nos grands hommes sont tous un peu gâtés là-dessus ; la grosse louange ne les dégoûte pas assez, même les plus fins. » Il reprend sa première indépendance. « Les années, plus encore que les voyages, m'apprennent à me passer d'autrui, même quand cet autrui est fertile en grâces, à croire moins que jamais aux amitiés effectives, aux choses désintéressées, à voir que tout ceci n'est qu'un grand jeu dont la plupart s'accommodent sérieusement, mais dont je m'impatiente souvent plus qu'il ne faudrait. » L'amitié est douce et console, à condition qu'elle soit sûre et qu'elle ne se complique pas de tous les chatouillements de la bonne et de la mauvaise louange.

(*Catalogue N. Charavay.*)

M^me^ de Staël. — Comte Molé. M^me^ de Staël. [Souvenir du Comte Molé sur M^me^ de Staël, année 1817]. *Revue de Paris*, 1^er^ juin 1923.

— A. Gölze. Die Chronologie der Briefe der Frau von Staël. *Herrigs Archiv*, 1921 et 1922. [E. Guélen.]

— Lettre à lady Webb, dimanche. Elle ira le lendemain chez lady Webb ; elle y conduira Talma et sa femme. Elle a invité, M. de Montmorency, M. Constant, M. de Sabran, la famille Casenove et la famille Jordan. « Soyez assez bonne pour ne pas faire une grande assemblée ; Talma le demande avec instance. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Stendhal. — S. Chabert. Stendhal et le paysage dauphinois. *Revue bleue*, 2 juin 1923.

P. Arbelet. Un livre inconnu de Stendhal [*Idées italiennes sur quelques tableaux célèbres*, par A. Constantin. Florence, Vieussenx, 1840. Le livre serait fait, pour les trois quarts, des notes de Stendhal]. *Bulletin du Bibliophile*, 1^er^ avril 1923.

— Ch. Gauss. Prophecies by Stendhal. [Sur quelques phrases où Stendhal annonce ce qui se passera dans l'avenir.] *Modern Language Notes*, février 1923.

— P. Ballagny. Stendhal et sa famille sous la Terreur. *Revue de Paris*, 15 mai 1923 et suiv.

Sully-Prudhomme. — Lettre à un ami ; Paris, 19 décembre 1898. Intéressante lettre relative à la revision du procès du capitaine Dreyfus. Il voudrait concilier le droit du condamné à la revision de son procès et celui qu'a la France à n'être pas désorganisée. « Je vous avoue que je ne trouve dans aucun des deux camps ennemis, au même degré que chez nous, la préoccupation simultanée de ces deux droits concurrents. C'est un problème qui ressortit aux hommes d'Etat. » Sully-Prudhomme se surveille pour se préserver de la haine et il ne rend pas les gens de l'un ou l'autre parti solidaires des excès qui s'y commettent. Aussi reçoit-il des horions des deux côtés.

— *Aux Sauveurs de l'Enfance*, sonnet, pièce de vers autographe. On a joint une carte de visite de Sully-Prudhomme, contenant quelques lignes annonçant l'envoi du sonnet ci-dessus, « fabriqué sur commande ».

(*Catalogue N. Charavay.*)

Taine. — Voir Renan. (A. Thibaudet. Réflexions sur la littérature. Renan et Taine).

Verlaine. — G. Jean Aubry. Verlaine en Hollande. Souvenirs et documents [Voyage et conférences de 1892]. *Mercure de France*, 1er juin 1923.

— Delahaye. Un péché de Verlaine. Verlaine en Angleterre. Fragment d'un manuscrit perdu. *Figaro*, 7 janvier 1923.

— Lettres à Léon Vanier, publiées par A. van Bever (1887-1888). *Mercure de France*, 1er juin 1923.

— Soixante-huit lettres de Verlaine (1891-1896) ont été vendues à la vente R. de Montesquiou. Indications sur cette correspondance, qui n'offre qu'un intérêt biographique, dans les *Nouvelles Littératures artistiques et scientifiques* du 14 avril 1923.

A. de Vigny. — La Présidente Brisson [dame Denise de Vigny, veuve du président, opposé aux volontés des Seize de 1589 à 1591 et assassiné le 16 novembre 1591], fragment inédit des *Mémoires* d'Alfred de Vigny publiés par Louis Barthou. *Revue de France*, 1er mai 1923.

— J. van Zœlen. Alfred de Vigny penseur. *Neophilologus*, t. VIII (1922), fasc. 2. [E. Guélen.]

— M. Citoleux. Vigny et les Beaux-Arts. *Revue Universitaire*, mars-avril 1922.

E. Zola. — Signalons le Bulletin de la Société littéraire des *Amis d'Emile Zola* (Président : A. France. Vice-président : M. Batilliat, Gustave Kahn, 35, rue de La Rochefoucauld, Paris). Dans le n° 2 de 1923 une Bibliographie d'œuvres éparses d'É. Zola.

— L. Deutsch. Les débuts dramatiques d'E. Zola d'après des documents nouveaux. *Figaro*, 7 janvier 1923.

— Lettre à M. Coste ; Paris, 5 avril 1897. Il dit qu'il s'est cloîtré dans sa besogne. *Paris* avance, mais il faudra qu'il donne un rude coup de collier pour avoir terminé fin septembre. Il est assez content de la bataille de *Messidor*, quoiqu'ils aient été assez fortement bousculés ; « la pièce tient le coup et j'espère que vous la verrez. Vous n'avez pas idée de l'effarement premier du public devant le poème et la musique. Les fameux abonnés de l'Opéra en reviennent avec peine. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Histoire du XIXe Siècle. — C.-G. Picavet. Le Mouvement historique en France au XIXe siècle. *Bibl. universelle et Revue suisse*, février 1923.

Histoire (Philosophie de l'). — H. Tronchon. Les études historiques et la philosophie de l'histoire aux alentours de 1830. [Article important qui étudie la philosophie de l'histoire à la fin du XVIIIe siècle ; les tendances diverses de l'histoire avant 1830 ; les étapes de l'idée de progrès ; l'évolution (et dans une certaine mesure la décadence) après 1830]. *Revue de Synthèse historique*, décembre 1922.

Histoire du Théâtre. — C.-E. Young. Marriage in the French drama. *Philological Quarterly*, 1922. [H.-P. Th.]

Romantisme. — M. Rudwin. Satanism in French Romanticism [Etude intéressante et qui ajoute un certain nombre d'indications à l'étude analogue parue dans le *Correspondant* du 25 février 1922]. *The Open Court* [de Chicago], mars 1923.

DIVERS

Théâtre (Histoire du). — A.-C. Lancaster. Errors in Beauchamp's *Recherches sur les théâtres de France*. *Modern Language Notes*, 1922.

Types littéraires. — G. Doutrepont. *Les métamorphoses d'Arlequin au théâtre*. *Revue générale*, Bruxelles, 15 février-15 mars 1923. [Exposé alerte et bien informé d'une matière rarement traitée avec tant de précision critique.]

— *Les avatars de Madame Angot. Vie intellectuelle*, Bruxelles, 15 avril-1er mai 1923.

[Le type de la poissarde « nouvelle riche » depuis l'opéra de Maillot (1796) jusqu'à l'opérette de Ch. Lecoq (1872).] (G. Ch.)

INFORMATIONS

— La bibliothèque de Jaroslav Vrchlicky — le poète le plus grand et le plus célèbre de la littérature tchèque — et les objets différents de sa chambre de travail, portraits originaux par des peintres tchèques, souvenirs de sa vie et de ses relations, etc., ont été solennellement installés au Musée Vrchlicky. La grande bibliothèque (8 000 volumes) contient des œuvres poétiques et scientifiques dans toutes les langues européennes modernes et classiques et quelques langues asiatiques ; des antiquités bibliographiques de grande valeur, des éditions uniques très rares, dont, par exemple, une collection Danteane, représentant presque complètement les éditions les plus anciennes : traductions, essais philologiques et esthétiques, l'excellente traduction tchèque de Vrchlicky lui-même y comprise. La littérature française, dont Vrchlicky était presque le premier traducteur tchèque (il est l'auteur de nombreuses traductions de Victor Hugo, Leconte de Lisle, Musset, Rostand, etc.), représente une part considérable de la bibliothèque.

— La *Modern humanities Research Association* (secrétaire de la *Branche française*, M. P. Dottin. Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris, XVIe), au cours de l'année dernière, a sans cesse élargi son champ d'action en Europe et en Amérique. La *Modern Language Review* a pu augmenter le nombre de ses pages ; elle prend dans le monde intellectuel une importance de plus en plus grande. Un gros effort a été fait pour rendre la « Bibliography of English Language and Litterature for 1921 » aussi complète et méthodique que possible. De nouvelles améliorations ont été apportées au fascicule qui paraîtra d'ici quelques mois et dont la publication vous sera annoncée en temps utile.

La *Branche française*, toujours paralysée par l'état actuel du change, a mis

plusieurs de ses membres en rapports avec des savants anglais et américains. Elle a étendu le système des « Correspondants de la M. H. R. A. à toutes les villes universitaires de France ». Enfin, elle a dressé, pour le *Bulletin*, la liste des diplômes d'études supérieures de langues vivantes, soutenus devant les Facultés des Lettres de Paris et de la province. Cette liste a vivement intéressé de nombreux professeurs étrangers, et affirmé l'activité intellectuelle déployée par notre pays dans l'étude des Humanités modernes.

— M. André Monglond, maître de conférences à l'Université de Grenoble, nous communique la note suivante :

« La *Revue bleue*, dans son numéro du 16 décembre 1922, a publié sous ma signature un article intitulé : *Madame de Staël et la Suisse*.

Cet article avait été écrit en décembre 1918, et accepté par la *Revue bleue* en mars 1919. Je corrigeai les épreuves en novembre de la même année et j'ai une lettre du secrétaire de la rédaction m'annonçant qu'il allait publier mon article dans la quinzaine et me demandant de lui envoyer d'autres articles.

Plusieurs fois, et par lettre recommandée, j'ai prié M. Paul Gaultier, directeur de la *Revue bleue*, de publier mon article ou de me le rendre. Il le publie enfin, au bout de trois ans et demi.

Mais :

1° Il n'a été tenu aucun compte des corrections d'épreuves faites en 1919, puis, à plus forte raison, des corrections d'auteur ;

2° Il ne m'a pas été communiqué de nouvelles épreuves ;

3° Des coupures ont été faites, notamment p. 802 et p. 805, qui altèrent le sens ou rendent certains paragraphes ou absurdes, ou inintelligibles.

Enfin, un peu partout, les noms propres sont défigurés ; des mots ont été remplacés par d'autres (par exemple : vêtue *séchement* pour *sobrement*) ; des mots ont été sautés (par exemple, p. 804 : *se singulariser, se compromettre sont les premiers articles de la morale vaudoise*, là où il y avait certainement : *l'horreur ou la peur de se singulariser*). Je me souviens d'avoir corrigé une phrase équivoque sur Werner, poète allemand, etc.

Mon article a été saboté. Je le désavoue. »

— M. L. Reynaud, en réponse au compte rendu de son livre par M. J. Pommier, nous envoie une lettre que le Comité de rédaction de la *Revue* se refuse à insérer intégralement. Elle contient, en effet, des appréciations qui sont de la polémique personnelle, et non de la discussion. Voici les passages de la lettre de M. Reynaud qui sont une réponse au jugement de M. Pommier [N. D. L. R.] :

« Rendre compte d'un livre, dans un organe comme la *Revue d'Histoire littéraire*, devrait consister, il me semble, à essayer d'en dégager d'abord les idées générales, et ensuite à les discuter, s'il y a lieu. J'ai tenté d'expliquer ou de préciser, dans le mien, deux faits essentiels : 1° l'espèce d'enthousiasme qui s'est porté vers l'Allemagne, chez nous, à la fin du XVIII^e^ siècle et au XIX^e^ siècle ; 2° l'apport de sentiments et d'idées que l'Allemagne a pu fournir à notre vie intellectuelle durant ces deux périodes. A aucun moment, M. J. Pommier n'aborde ce double problème, ou, quand il s'en approche, il se contente d'apporter des dénégations. Il n'est pas vrai qu'il y ait eu, au XVIII^e^ siècle, une propagande menée par les Allemands en faveur de leur littérature. Il n'est pas vrai que Grimm, puis Huber aient dirigé cette propagande. M^me^ de Staël a été parfaitement « sincère » dans son livre sur l'Allemagne. La haine qu'elle portait à l'Empereur et ses préférences religieuses n'ont pas influé sur ses jugements. Telle phrase défavorable sur l'Allemagne, dans sa correspondance, et qu'elle a reprise dans son ouvrage, en lui donnant un sens tout contraire, ne prouve rien, ou plutôt les deux phrases, bien

qu'identiques, ou presque, dans les termes, n'ont rien à voir ensemble. Mme de Staël a eu raison de faire des réserves sur Gœthe. Elle n'a pas été blessée de l'accueil que celui-ci lui avait fait — malgré le témoignage de ses lettres. — Mme de Staël a *souffert* de ne pouvoir rendre pleinement justice à Gœthe, etc.

« En revanche, M. J. Pommier est impitoyable pour les mots. Aucune expression de mon livre ne trouve grâce aux yeux de ce styliste, qui parle de la « vertu ordonnatrice », du génie latin et du « vénérianisme » de Michelet. Au moins mon livre est-il écrit en français. Même le terme d' « échantillons », qui n'est pas de moi, mais de Bodmer, le choque. Il ne faut pas non plus appeler Haller un « physicien », comme l'a fait tout le XVIIIe siècle. Haller et Gessner ne sont pas des écrivains allemands, mais « suisses ». A ce compte, Rousseau n'est pas non plus un écrivain français. M. J. Pommier n'a donc jamais ouvert une histoire de la littérature allemande ? M. J. Pommier ne plaisante pas non plus sur la question des « sources ». Je n'ai pas cité M. Lasserre à propos de ce que M. J. Pommier appelle la « vertu ordonnatrice » du génie français. J'ai le plus grand respect pour le beau talent de M. Lasserre, mais il me semble qu'il avait été déjà question de quelque chose de semblable avant lui, dans Taine, par exemple, ou Brunetière, et je crois bien avoir avancé moi-même cette hardiesse, dès 1905, dans mon livre sur *Lenau*, quelques années donc avant le *Romantisme* de M. Lasserre. Faudra-t-il aussi citer mes sources pour avoir qualifié le calvinisme de « forme française du protestantisme ? »

OUVRAGES PUBLIÉS EN 1922[1]

XVIe SIÈCLE

Rabelais. — François Rabelais, *Gargantua et Pantagruel.* Texte transcrit et annoté par Henri Clouzot. Paris, Collection des Grands Livres, G. Crès et Cie, 1922. In-4°.

— Dr Paul Albarel. Quelques aperçus nouveaux sur la Bibliothèque Saint-Victor. Rabelais, liv. II, ch. VIII. Narbonne, imp. A. Brieu, 1922. In-8°.

Second (Jean). — Jean Second. *Le livre des baisers.* Texte latin de Jean Second, accompagné d'une traduction par Thierry Landre, précédé d'un poème de Pierre Louÿs, suivi de quelques imitations de Ronsard, J.-A. Baïf, Rémy Belleau, le tout dédié à l'unique Psyché. Paris, 1, rue Vavin, 1922. In-16°.

XVIIe SIÈCLE

Benserade. — Le meilleur de M. de Benserade [Morceaux choisis]. Paris. La Sirène, 1922.

1. Même remarque que pour les articles de Revues. Nous ne signalons pas ce qui se rapporte à la littérature comparée. Ne sont pas compris dans cette liste les ouvrages dont la *Revue* a rendu compte ou rendra compte.

Les ouvrages entre ( ) ont été demandés pour compte rendu, mais n'ont pas été reçus par la *Revue.*

Prince de Conti. — Duc de La Force. Le grand Conti. Paris, Émile-Paul, 1922.

La Mothe Le Vayer (François de). — Deux dialogues faits à l'imitation des anciens. Introduction et notes, par Ernest Tisserand. Paris, Bossard, 1922, in-16. (*Les Chefs-d'œuvre méconnus.*)

Le P. Le Tellier. — Abbé de Margon. Lettres sur le confessorat du P. Le Tellier, avec une introduction et des notes sur la politique des jésuites et l'Oratoire. Paris, Librairie moderne, 1922. In-16.

Molière. — Cesare Levi. Studi molieriani. Palerme, Sandron, 1922. In-16. [C. P.]

— E. Angot. Rôles et caractères dans les comédies de Molière. Paris, Émile-Paul, 1922.

— La Maison de Molière connue et inconnue, par Émile Genest... et E. Duberry... suivi d'un indice alphabétique de noms cités. Préface de M. André Rivoire. Paris, Fischbacher, 1922. In-8°.

— Molière et Cyrano, par Pierre Hellin. Paris, Larousse, 1922. In-16.

Pascal. — Filleau de La Chaise. Discours sur les pensées de M. Pascal, suivi du Discours sur Moïse et du traité : Qu'il y a des démonstrations... de la préface de Port-Royal et d'un fragment de la Vie de Pascal, par Mme Perier. Introduction et notes de Victor Giraud. Orné d'un portrait gravé sur bois par Achille Ouvré. Paris, éditions Bossard, 1922. Grand in-16.

— Après les gémissements de Pascal, par Julien Mauveaux. Paris, E. Champion, 1922. In-16.

— Essai sur la psychologie de Pascal, par Albert Maire. Paris, *Société de Graphologie*, 1922.

Racine. — Lettres à son fils, suivies de lettres de Jean-Baptiste Racine à Louis Racine, publiées par G. Truc. Paris, Bossard, 1922.

Tallemant des Réaux. — Emile Magne. Bourgeois et financiers du XVIIe siècle. La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux. Paris, *Office international de la Presse*, 1922. In-8°.

Urfé (Honoré d'). — L'Astrée, de Honoré d'Urfé, publiée par H. Vaganay... Première partie, Livres I-IV... Paris, A. Perche, 1922. In-16, 234 p. *Bibliotheca romanica.*

Histoire des idées. — Un ami de Gui Patin, François Bouchard, professeur d'anatomie et de botanique à l'Université de Besançon (1629-1714), par M. A. Callet. Besançon, Dodivers, 1922. In-8°.

Jansénisme. — Les origines du Jansénisme dans le diocèse de Toulouse, par l'abbé Alphonse Auguste. Paris, A. Picard, 1922. In-8°.

Saint-Sacrement (Compagnie secrète du). — Papiers des dévots de Lyon. Recueil de textes sur la Compagnie secrète du Saint-Sacrement. Ses statuts, ses annales, la liste de ses membres (1630-1731). Documents publiés par Georges Guigne. Lyon, Victor Blot, 1922. In-16, 246 p.

Saint-Cyr. — Un roman à la maison de Saint-Cyr. Mademoiselle de La Maisonfort, par Edmond Pilon. Paris, Plon, 1922. In-16.

XVIII^e SIÈCLE

Beaumarchais. — J. Rivers. *Figaro* ; the life of Beaumarchais. Londres, Hutchinson, 1922, in-8. [Bonne vulgarisation.] (G. R.)

— (J. d'Orliac. Chanteloup, M^me de Choiseul et Chérubin, 1922.)

Du Deffand (M^me). — Lettres à Voltaire. Introduction et notes par Joseph Trabucco. Paris, Bossard, 1922, in-16. (*Les Chefs-d'œuvre méconnnus.*)

Fontenelle. — Fontenelle. Eloges des savants (Première série.) Notices et notes par Roger Peyre. Paris, Hatier. In-16.

(**Fréron** (**Élie**). — Élie Fréron (1718-1776), par M. le chanoine Cornou. Paris, Champion, 1922. In-8°.

Ligne (**Prince de**). — Coup d'œil sur Belœil et sur une grande partie des jardins de l'Europe; nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes, par le comte Ernest de Gannay. Paris, Bossard, 1922. In-16.

Restif de La Bretonne. — L'œuvre de Restif de La Bretonne, deuxième partie. Ingénue Saxancour, ou la femme séparée... Paris, *Bibliothèque des Curieux*, 1922. In-8.

Rousseau (**J.-J.**). — Jean Carrère. Les mauvais maîtres : Rousseau, Chateaubriand, Balzac, Stendhal, G. Sand, Musset, Baudelaire, Flaubert, Verlaine, Zola. Paris, Plon, 1922. In-16.

— Helmert Hatzfeld. Jean-Jacques Rousseau. Munich, 1922. (*Philosophische Reihe*, 53.)

Saint-Just. — Saint-Just, par Marie Lenéru, précédé d'une introduction de Maurice Barrès. Paris, Bernard Grasset, 1922. In-16.

Voltaire. — Candide, or the Optimist, translated by H. Morley. Illustrated by A. Odle. Londres, Routledge, 1922.

— Candide, or all for the best. Abbey classics. Londres, Chapmann and Dodd, 1922. (G. R.)

Petits poètes. — Chefs-d'œuvre des poètes galants du XVIII^e siècle publiés avec notices biographiques et notes par G. Lely, Paris, Jouve, 1922.

XIX^e SIÈCLE

Baudelaire. — Ernestina Sgadari. Saggio critico su la poesia di Charles Baudelaire. Catania, Galàtola, 1921, in-16 de 199 p. (C. P.)

— Matteo Cerini. La Poesia di Carlo Baudelaire. Catania, Giannotta, 1922, in-16 de 219 p. (C. P.)

— A. Symons. Charles Baudelaire. New-York, Dutton, 1922.

— Charles Baudelaire, Les Fleurs du mal, 1857-1861. Edition revue sur les textes originaux, accompagnée de notes et de variantes et publiée par Ad. van Bever. Avec quatre portraits en phototypie, 26^e édition. — Paris, les éditions G. Crès et Cie, 1922. In-16.

Boigne (**Comtesse de**). — Récits d'une tante. *Mémoires de la Comtesse de*

Boigne, née d'Osmond, de 1820 à 1830. Paris, Émile Paul frères, 1922. In-8.

Borel (Petrus). — Œuvres complètes de Petrus Borel « le lycanthrope », avec préface et notes, par Aristide Marie. II : Rapsodies suivies de poésies diverses. Illustrations gravées sur pierre par André Hofer. Paris, J. Dumoulin, 1922. In-8°.

— Œuvres complètes de Petrus Borel « le lycanthrope », préfacées et annotées par Aristide Marie. III : Champavert (contes immoraux]. Illustrations par André Hofer. Paris, J. Dumoulin, 1922. In-8.

Brunetière. — Ferdinand Brunetière et la critique littéraire, thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne par Walter Jéquier, 154 p. 1922. Grand in-8°. (A. F.)

Chateaubriand. — M.-C. Poinsot. *La Flamme de Chateaubriand*. — Paris, *La Pensée française*, 37, rue Falguière, 1922. In-16.

Comte (Auguste). — Giovanni Pagrini. *Le Crépuscule des philosophes* (Kant, Hegel, Comte, Spencer, Nietzsche). Précédé d'une étude de William James sur le Pragmatisme de Pagrini. Traduction française par Mlle J. Bertrand. Paris, Cheron, 1922.

Courbet (Gustave). — Pierre Borel. *Le Roman de Gustave Courbet*, d'après une correspondance originale du grand peintre, avec la reproduction d'un portrait de Courbet par lui-même et de deux autographes extraits de sa correspondance. Préface de Camille Mauclair. Paris, Chiberre, 1922. In-16.

Delavigne (Casimir). — Casimir Delavigne. *Louis XI*, tragédie en cinq actes. Notice et notes par Ch.-M. Desgranges. Tours, Mame, 1922. In-16.

Damas (Baron de). — Mémoires du baron Damas (1785-1862), publiés par son petit-fils le comte de Damas. T. I, 1785-1822. Paris, Plon-Nourrit, 1922. In-8°.

Flaubert. — Kasimir Edschmid Hamsun. Flaubert. Zwei Reden. Leipzig, 1922.

— Flaubert. Cérémonie du 12 décembre 1921 [Centenaire]. Paris, imp. de P. Renouard, 1922. In-4°.

(Feuillet (Octave). — Henry Bordeaux. *La jeunesse d'Octave Feuillet. (1821-1890)*... Paris, Plon-Nourrit et Cie. In-16.)

Faguet (Émile). — *A la mémoire d'Émile Faguet*. Discours de MM. René Doumic, Fortunat Strowski, Paul Souday, G. Maurisson de Nalèche, Gaston Rageot, Ed. Haraucourt, Auguste Dorchain. 15 juin 1922. Paris, Boivin et Cie. In-12.

Flaubert. — *Essai sur la névrose de G. Flaubert*, par Louis Jourdan. Montpellier, imp. de Firmin et Montane, 1922. In-8°.

Th. Gautier. — H.-E. Patch. *The dramatic criticism of Theophile Gautier*. Bryn Mawr, 1922. [H. P. Th.]

Gobineau. — Souvenirs de voyage. *Le Mouchoir rouge*... Tours, impr. de E. Arrault, 1922. In-16.

Lamartine. — *Trois précurseurs de la liberté d'association : Berryer, Montalembert, Lamartine*, par Paul Nourrisson. Paris, Sirey, 1922. In-8°.

(**Lamennais**. — *Lamennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages*, par F. Duine. Paris, Garnier frères, 1922. In-8.)

Loyson (**Le P. Hyacinthe**). — Albert Houtin. *Le Père Hyacinthe, réformateur catholique, 1869-1893*. Paris, Jouve, 1922. In-18.

Maine de Biran. — *Œuvres de Maine de Biran*, accompagnées de notes et d'appendices, publiées... par Pierre Tisserand. Paris, Alcan, 1922. In-8°.

Mistral (**Frédéric**). — *Mes origines*. « Mémoires et récits ». (Traduction du provençal). Paris, Plon-Nourrit (s. d.). In-16.

Molé (**Comte**). — Marquis de Noailles. *Le Comte Molé, 1791-1855. Sa vie, ses mémoires...* Paris, Champion, 1922. In-8°.

Montégut (**Émile**). — *Un essayiste. Émile Montégut, 1825-1891*, par Laborde-Milaa. Paris. *Maison du bibliophile*, 1922. In-8°.

Nodier (**Charles**). — *Thérèse Aubert*, avec une préface d'Edmond Pilon. Paris, Plon-Nourrit (s. d.). In-16.

Renan. — *Le voyage de M. Renan*, roman par André Thérive. Paris, B. Grasset, 1922. In-16.

George Sand. — *Souvenirs littéraires*. George Sand. Alexandre Dumas. Souvenirs intimes, par Félix Duquesnel. Paris, Plon, 1922. In-16.

Stendhaliana. — Fasc. 1, 2, 3. Grenoble, imprimerie Géniet, 1922. In-8°.

Tillier (**Claude**). — Han Ryner. *Un grand humoriste, Claude Tillier*. Paris, 74, rue Vasco-de-Gama. In-16.

Thierry (**Augustin**). — A. Augustin-Thierry. *Augustin Thierry (1795-1856), d'après sa correspondance et ses papiers de famille*. Préface de Gabriel Hanotaux... Paris, Plon-Nourrit, 1922. In-8°, XII-330 p.

Verlaine. — H. Nicholson. *Paul Verlaine*. Boston, Houghton Mifflin, 1922.

— (*Correspondance*, publiée par A. van Bever, Paris, 1922.)

(**A. de Vigny**. — *Cinq-Mars*, publié par F. Baldensperger. Paris, Conard, 1922).

Histoire des idées. — Pierre Lasserre. Cinquante ans de pensée française. Le Germanisme et l'esprit humain. Virgile et la guerre. l'Ecole de l'art pour l'art. La poésie française et le Midi. Les Humanités classiques et la vie nationale. Paris, Plon-Nourrit. In-16, VI-285 p.

— Strowski (Fortunat). *La Renaissance littéraire de la France contemporaine*. Paris, Plon-Nourrit, 1922. In-16.

— Léon Daudet. *Le stupide XIX^e siècle*. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1922. In-16.

Le Journalisme. — *Anthologie du journalisme du XVII^e siècle à nos jours*, par Paul Ginisty. Paris, Delagrave, 1922. In-8°.

(***Les Parnassiens***. — A. de Bersaucourt. *Au temps des Parnassiens. Nina de Villars et ses amis*. Paris, Renaissance du livre, 1922.)

Religion en France au XIX^e siècle. — Documents sur la civilisation

française. Le fait religieux dans la France contemporaine. Etat des églises en 1920, par Alfred Rebelliau. Paris, *Union pour la Vérité*, 1922. In-16.

Romantisme. — G. Faure. Pèlerinages passionnés (2e série). Ames et décors romantiques. — Dans la Vallée-aux-Loups de Chateaubriand. — L'Italie de Musset. — Lamartine et les Harmonies toscanes. — Sainte-Beuve à Rome et à Naples. — Les amours de Chateaubriand et de la marquise de Vichet. — Stendhal touriste. — Au Paradou d'E. Zola. Paris, Fasquelle, 1922.

— *Une apologie du romantisme français*, par Henri Girard. Poitiers, *Société française d'imprimerie*, 15 avril 1922. In-8°.

DIVERS

Histoire du Théâtre. — Conférences de l'Odéon (Études sur le Préjugé à la mode. — Le Consentement forcé. — La Conjuration d'Amboise. — Venceslas. — Louison. — On ne badine pas avec l'amour. — Fantasio. — Arlequin poli par l'amour. — L'Intrigue épistolaire. — L'Epreuve. — Le Cid. — Marino Faliero. — La Double Inconstance. — Le Premier Venu. — Andromaque. — Le Baldour. — Les Fâcheux. — La Sérénade. — Zaïre. — La Somnambule.) — Paris, Hachette, 1922.

Histoire générale de l'esprit français. — St-Henry. *French Essays and Profiles*. Londres, Dent, 1922. In-8. (G. R.)

Histoire de l'éducation. — H.-C. Barnard. *The French Tradition in Education*; *Ramus to Mme Necker de Saussure*. Cambridge, Cambridge University Press, 1922. In-8. (G. R.)

— A. Tilley. Modern France, *A companion to French Studies*. Cambridge, Cambridge University Press, 1922. In-8. (G. R.)

Vie pratique des écrivains. — Vicomte G. d'Avenel. *Les revenus d'un intellectuel de 1200 à 1913*. Paris, Flammarion, 1922.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE SELON PASCAL. FORMATION ET APPRENTISSAGE DE LA MÉTHODE (1623-1653)[1]

X. — La méthode de Pascal et celle de Descartes.

De fait, c'est bien la physique cartésienne qui est en cause, et sur une de ses affirmations primordiales, qui fait éclater la différence capitale de méthode qui sépare alors Descartes de Pascal. En effet, pour Descartes, la qualité fondamentale de la matière, son essence même, puisque faute de cette qualité on ne la peut concevoir, c'est l'étendue à trois dimensions. Le corps, la matière est donc « une substance étendue en longueur, largeur et profondeur ». D'autre part l'espace, constitué par une certaine étendue en longueur, largeur et profondeur, cet espace, dont la géométrie démontre mainte propriété, ne peut se concevoir comme un pur néant ; il ne peut exister deux espaces : l'un vide et l'autre plein ; tout est plein dans la nature, et « la même étendue en longueur, largeur et profondeur qui constitue l'espace constitue le corps ». Ainsi s'affirme pour Descartes l'identité du corps et de l'espace. Aussi, quand nous parlons de *vide*, c'est par une pure convention, qui ne signifie pas que ce vide soit dépourvu de toute matière : « Le mot de vide, pris selon l'usage ordinaire, n'exclut point toute sorte de corps ». C'est ainsi que l'espace qui se trouve au-dessus du mercure, dans le tube barométrique, n'est vide qu'en apparence ; en réalité, il est rempli d'une matière qui, pour ne pas tomber

1. Voir *Revue d'Histoire littéraire de la France*, avril-juin 1923.

sous les sens, n'en existe pas moins logiquement : la « matière subtile ».

La méthode de Descartes consiste donc à poser des postulats métaphysiques, à en déduire mathématiquement les conséquences, et à imposer ces déductions au réel. C'est bien ainsi, d'ailleurs, qu'il la définit dans son *Discours* : « Ces longues chaînes de raisons toutes simples et faciles dont les géomètres ont coutume de se servir... m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entre-suivent en même façon, et que pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'*ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres*, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, *ni de si cachées qu'on ne découvre*[1] » ... Déduction qui aboutit à subordonner l'expérience physique à la théorie métaphysique, à traiter le concret qu'étudie le physicien, de la même manière que les notions abstraites objets des sciences mathématiques. Dans ce système l'expérience joue donc un rôle très réduit ; elle permet uniquement de décider entre plusieurs déductions de l'esprit également vraisemblables : « L'ordre que j'ai suivi en ceci a été tel. Premièrement, j'ai tâché de trouver en général les principes ou premières causes de tout ce qui est ou qui peut être dans le monde, *sans rien considérer que Dieu seul qui l'a créé, ni les tirer d'ailleurs que de certaines semences de vérité qui sont naturellement dans nos âmes.* Après cela j'ai examiné quels étaient les premiers et *les plus ordinaires effets qu'on devait déduire de ces causes*, et il me semble que, par là, j'ai trouvé des cieux, des astres, une terre, et même sur la terre de l'eau, de l'air, du feu, des minéraux, et quelques autres telles choses... Ensuite de quoi, repassant mon esprit sur tous les objets qui s'étaient jamais présentés à mes sens, j'ose bien dire que je *n'y ai remarqué aucune chose que je ne puisse assez commodément expliquer par les principes que j'avais trouvés* : mais il faut aussi que j'avoue que la puissance de la Nature est si ample et si vaste, et que ces principes sont si simples et si généraux, que je ne remarque quasi plus aucun effet particulier que d'abord je ne connaisse qu'*il peut en être déduit en plusieurs diverses façons* ; et que ma plus grande difficulté est d'ordinaire de trouver en laquelle de ces façons il en dépend, car *à cela je ne sais point d'autre expédient que de chercher derechef quelques expériences*, qui soient telles, que leur événement ne soit pas le même si c'est

1. *Discours de la Méthode*, 2e partie.

en l'une de ces façons qu'on doit l'expliquer, que si c'est en l'autre[1] ». Passage qui montre tout ensemble la confiance orgueilleuse de Descartes en « ses principes » et le quasi dédain qu'il a pour l'expérience, laquelle lui semble un « expédient » auquel l'esprit se résigne comme à regret, lorsqu'il se trouve embarrassé de choisir entre plusieurs déductions. Il est vrai que l'auteur du *Discours* concède, « touchant les expériences, qu'elles sont d'autant plus nécessaires qu'on est plus avancé en connaissances[2] ». Mais quelle tentation pour l'esprit, interrogeant ainsi le réel sur ses déductions, que de le solliciter de se plier aux « principes », et de procéder à nouveau comme les scolastiques, qui, « lorsqu'ils n'ont pu trouver les véritables causes des phénomènes, en ont substitué d'imaginaires, qu'ils ont exprimées par des noms spécieux, qui remplissent les oreilles et non pas l'esprit ».

Tout à l'opposé de Descartes, Pascal applique à la Physique la méthode, définie plus tard par Claude Bernard, dans laquelle la découverte « est acquise en vertu d'un raisonnement précis, *établi sur une idée qu'a fait naître l'observation* et que contrôle l'expérience[3] ». Ainsi les théories exprimées par Pascal dans les *Traités de l'Équilibre des Liqueurs et de la Pesanteur de l'Air* lui ont été suggérées sept ans plus tôt par l'observation de Torricelli ; mais il ne se croira autorisé à les affirmer qu'après les avoir méthodiquement vérifiées par une série d'expériences. En attendant, contre les audaces et l'arbitraire de la déduction cartésienne, impatiente de reconstruire le réel à partir des « principes », il invoque la règle même de l'évidence, telle qu'elle est définie dans le premier précepte de Descartes, qui est : « de ne recevoir aucune chose pour vraie qu'on ne la connaisse évidemment être telle... et de ne comprendre rien de plus en nos jugements que ce qui se présente si clairement et si distinctement à l'esprit que l'on ait aucune occasion de le mettre en doute ». Telle est, en effet, la « reigle universelle », que Pascal rappelle au péripatéticien et cartésien Noël : « On ne doit jamais porter un jugement décisif de la négative ou de l'affirmative d'une proposition... [sans] qu'il paroisse si clairement et si distinctement de soy-mesme au sens ou à la raison, suivant qu'il est subject à l'un ou à l'autre, que l'esprit n'ayt aucun moyen de doubter de sa certitude ». Et il conclut d'autre part sa lettre à Le Pailleur sur cette affirmation : « qu'on ne peut trouver la vérité hors de cette maxime, qui ne per-

1. *Discours de la Méthode*, 6e partie.
2. *Discours de la Méthode*, 6e partie.
3. Cl. Bernard, *Introduction à la médecine expérimentale.*

met que de décider des choses évidentes, et qui défend d'assurer ou de nier celles qui ne le sont pas ». Il est vrai que Pascal se garde de rapporter au *Discours de la Méthode* l'invention de ces deux « maximes ». Car, pour la première, il se contente d'indiquer « qu'elle faict la principale de la façon dont on traite les sciences dans les escoles et qu'elle est en usage parmy les personnes qui recherchent ce qui est véritablement solide [1] », et, pour la seconde, il rappelle qu'il la tient de ce « parfait tempérament où il a esté toujours élevé avec une méthode singulière et des soins plus que paternels ». Il est cependant remarquable qu'il parte du précepte capital de Descartes, pour relever les erreurs de méthode de la Physique cartésienne.

Faute de méthode, en effet, que d'admettre pour vraie une hypothèse, simplement parce que les déductions qu'on en tire apparaissent d'abord conformes aux expériences : or c'est ce que prétend faire Descartes lorsqu'il déclare dans ses *Principes* : « Je désire que ce que j'écriray soit seulement pris pour une hypothèse, laquelle est peut-estre fort éloignée de la vérité : mais, *encore que cela fust*, je croiray avoir beaucoup fait, *si toutes les choses qui en seront déduites sont entièrement conformes aux expériences* [2] ». A quoi Pascal répond : « Pour faire qu'une hypothèse soit évidente, il nē suffit pas que tous les phénomènes s'en ensuivent [3] ». Telle est l'hypothèse de la matière subtile, telles aussi celles imaginées par Descartes dans la quatrième partie des *Principes*, pour expliquer « le flux de la mer et l'attraction de l'aymant ». « Si cette façon de prouver est reçuë, dit encore Pascal à Noël, il ne sera plus difficile de résoudre les plus grandes difficultez. Et le flux de la mer et l'attraction de l'aymant deviendront aysez à comprendre, *s'il est permis de faire des matières et des qualitez exprez.* » Il est clair, en effet, que ne pas suspendre son jugement en pareille matière, c'est pécher par « Précipitation et Prévention », contrevenir à la règle de l'Évidence. Combien plus méthodique la prudence qui, même armée de preuves convaincantes, répugne à affirmer trop tôt : « Cela ne suffirait-il pas, suivant vos maximes, insinue Pascal, toujours au P. Noël, pour *assurer* que cet espace est vuide ? Cependant, je dis simplement que *mon*

1. En effet, Pascal a pu déjà trouver la même règle, formulée en ces termes dans la *Philosophie morale des Stoïques* de Guillaume du Vair, en 1603 : « Nous devons consentir à ce qui est evidemment vray, nier ce qui est evidemment faux, et, ces choses douteuses, surseoir nostre jugement, jusqu'à ce que nous trouvions quelque raison qui nous en asseure ».

2. *Principes*, III, 44.

3. *Lettre au P. Noël*, II, p. 99.

sentiment est qu'il est vuide » — et il souligne à son correspondant « cette retenuë avec laquelle il parle d'une chose où il a droit de parler avec tant d'assurance ».

Faute de méthode aussi que de ne pas toujours clairement définir et substituer la définition à la place du défini. Pour avoir omis d'observer cette précaution, Descartes, et après lui le P. Noël, son avocat, ont confondu espace et corps, espace et matière. Développant en effet la théorie cartésienne rappelée plus haut, et usant des termes mêmes de Descartes, le P. Noël objectait à Pascal : « Cette proposition qu'un espace est vuide, prenant le vuide pour une privation de tout corps, non seulement répugne au sens commun, mais de plus se contredit manifestement : elle dict que ce vuide est espace et ne l'est pas. On présuppose qu'il est espace ; or, s'il est espace, il n'est pas ce vuide qui est privation de tout corps, puisque *tout espace est nécessairement corps*... L'air, à cause qu'il est invisible, se prend pour espace vuide ; mais *d'autant qu'il est espace, nous concluons qu'il est corps* ;... le vuide pris pour une privation de tout corps [serait pris] par conséquent pour un néant;... je définis le corps ce qui est composé de parties les unes hors les autres, et dis que *tout corps est espace et que tout espace est corps*, parce qu'il est composé de parties les unes hors les autres. » A quoi Pascal répond longuement, tant en s'adressant au P. Noël lui-même qu'à Le Pailleur ; et, s'il insiste, c'est qu'il sait que là est la « faute de raisonnement » capitale de la physique cartésienne. Il commence par distinguer l'espace abstrait, défini par la géométrie, du corps concret, conçu par la physique : « Ce que nous appelons espace vuide est un espace ayant longueur, largeur et profondeur, immobile et capable de recevoir et de contenir un corps de pareille longueur et figure ; et c'est ce qu'on appelle solide en géométrie, *où l'on ne considère que les choses abstraites et immatérielles*. De sorte que la différence essentielle qui se trouve entre l'espace vuide et le corps... est que l'un est immobile et l'autre mobile ; que l'un peut recevoir au-dedans de soy un corps qui pénètre ses dimensions, au lieu que l'autre ne le peut ;... d'où l'on peut veoir qu'il y a autant de différence entre le *néant et l'espace vuide, que de l'espace vuide au corps matériel* ; et qu'ainsy l'espace vuide tient le milieu entre la matière et le néant[1]. » Ainsi nommer corps l'espace vide qui est au haut du tube c'est faire une définition de nom, non pas une définition de chose ; il n'en est pas plus corps pour cela ; et, de plus, on

1. *Lettre au P. Noël*, II, p. 104.

aboutit à établir une confusion entre deux significations données au mot « corps » ; c'est ce que Pascal explique à Le Pailleur : « *Il y aura deux sortes de choses entièrement différentes* et mesme hétérogènes, *que l'on appellera corps*; l'une, ce qui a des parties les unes hors les autres ; car on l'appellera corps suivant le P. Noël ; l'autre, une substance matérielle, mobile et impénétrable ; car on l'appellera corps dans l'ordinaire. Mais il ne se pourra pas conclure *de cette ressemblance de noms une ressemblance de propriétez* entre ces choses... parce qu'il n'est pas en son pouvoir *de les faire convenir de nature aussy bien que de nom*... ainsy quand il a nommé corps ce qui a des parties les unes hors les autres, et qu'il dit en conséquence de cette définition : « Je dis que tout espace est corps », on doit prendre le mot corps dans le sens qu'il vient de luy donner : de sorte que, si nous *substituons la définition à la place du défini*, il se trouvera que cette conclusion : que tout espace est corps, n'est autre que celle-cy : que tout espace a des parties les unes hors les autres, *mais non pas que tout espace est matériel* ». Donc les Cartésiens, en confondant espace et matière, l'espace abstrait et le corps concret, aboutissent à faire d'une définition de nom, qui leur est personnelle, une définition de chose et contreviennent gravement au principe essentiel, posé par Descartes, de la *distinction* des idées.

Faute de méthode, enfin, que de prétendre même analyser cette notion *abstraite* de l'espace pour en déduire quelque propriété *concrète* de la matière. C'est faire dépendre la science de conceptions métaphysiques, propres à y introduire une confusion nuisible à la clarté du jugement. Si Descartes exclut l'idée d'un espace vide, c'est qu'il lui paraît impossible à concilier avec sa métaphysique, car l'espace ainsi compris n'appartiendrait ni au monde de l'Étendue, ni au monde de la Pensée, ou, pour reprendre l'expression du P. Noël, qui traduit naïvement l'objection cartésienne, il ne serait « *ny corps, ny esprit* ». Au contraire, Pascal, en savant qu'il est, se refuse à entrer dans une analyse trop subtile de ces notions premières de la science, l'espace et le temps, par crainte d'introduire la métaphysique dans la science : « Il est vray, dit-il, que l'espace n'est ny corps, ny esprit; mais il est espace : ainsy le tems n'est ny corps, ni esprit : mais il est tems ; et comme le tems ne laisse pas d'estre, quoy qu'il ne soit aucune de ces choses, ainsy l'espace vuide peut bien estre, sans pour cela estre ny corps, ny esprit[1] ». La confusion qui résulte pour la science de ces définitions abusives est apparue si clairement à Pascal qu'il y insistera

1. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 188.

tout au long de son traité de l'*Esprit géométrique*, où il écrit notamment : « La géométrie ne définit aucune de ces choses, espace, temps, mouvement,... parce que ces termes-là désignent si naturellement les choses qu'ils signifient,... que l'éclaircissement qu'on en voudroit faire apporteroit plus d'obscurité que d'instruction[1] ». Est-ce aussi en songeant à ces spéculations métaphysiques sur l'espace, l'étendue, les corps, que Pascal accusait, dans ses *Pensées*, Descartes « d'approfondir trop les sciences » ? Quoi qu'il en soit, ce qui est remarquable c'est que là encore, pour condamner la subtilité de la définition cartésienne de l'espace et du corps, il empruntait aux règles mêmes de Descartes. Voici, en effet, ce que ce dernier déclarait à propos de la définition du mouvement : « Dicendum est igitur, *nullis unquam definitionibus ejusmodi res explicandas*, ne *loco simplicium compositas* apprehendamus[2] ». Et voici ce qu'il écrivait, d'autre part, à Mersenne le 16 octobre 1639 : « Je croy le mesme de plusieurs autres choses, qui sont fort simples et se connoissent naturellement, comme sont la figure, la grandeur, le mouvement, le lieu, le tems, etc., en sorte que, *lorsqu'on veut définir ces choses, on les obscurcist et on s'embarrasse* ».

Telle est l'adresse de Pascal à opposer Descartes à lui-même. Mais on voit tout d'un temps ce qui sépare les deux savants. Pascal a la défiance moderne d'un Claude Bernard pour les « systèmes » et l'esprit systématique. Il estime, avec ses contemporains, la belle unité de la philosophie cartésienne, la vigueur, l'originalité du raisonnement qui s'y révèle. Mais il lui semble qu'à vouloir faire dépendre la physique de la métaphysique, Descartes renouvelle l'erreur de méthode de l'ancienne science. La preuve en est qu'un péripatéticien comme le P. Noël peut fonder ses subtilités scolastiques sur les spéculations des *Principes*. Ces spéculations lui paraissent dangereuses, lorsqu'elles prétendent « approfondir » la notion d'espace pour en déduire la constitution du réel. Tandis que la physique, pour Pascal, est une science expérimentale (« Les expériences, affirme-t-il, sont les seuls principes de la physique »), pour Descartes, l'expérience ne sert qu'à vérifier et garantir la déduction *a priori*, qui seule permet de constituer la science. C'est que Descartes ne croit qu'en l'évidence fournie par *la Raison* ; Pascal y ajoute l'évidence fondée sur le témoignage *des sens* : « On ne doibt jamais, déclare-t-il, porter un jugement décisif,... qu'il paroisse clairement et distinctement de soy-mesme *aux sens ou à la raison*, suivant qu'il est subject à

1. *De l'Esprit géométrique*, IX, p. 247.
2. *Regulae ad directionem ingenii*, 12e règle.

l'un ou l'autre[1]... » Dans la *Préface du Traité du Vide*, il parle à nouveau « des subjects qui tombent *sous le sens ou sous le raisonnement* », des « sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement », et il plaint l'aveuglement de ceux qui apportent « la seule authorité pour preuve dans les matières physiques, au lieu du raisonnement et des expériences[2] ». Enfin, dans la lettre à Le Pailleur, il dit de son contradicteur, à propos de la matière subtile, que : « puisqu'il n'a *ny la raison ny le sens* pour tesmoins de la matière qu'il establit, [il] le laisse dans son sentiment, comme il laisse dans leur sentiment ceux qui pensent qu'il y a des habitants dans la lune[3] ».

D'ailleurs cette soumission aux sens, à l'expérience, témoigne à cette date chez Pascal d'une confiance égale en la nature[4] : cette nature à qui il faut arracher patiemment ses secrets : « Les secrets de la nature sont cachés ; quoy qu'elle agisse tousjours, on ne descouvre pas tousjours ses effects : le temps les révèle d'aage en aage[5] ». Or, au lieu de cette patience sage qui permet au vrai savant de découvrir peu à peu méthodiquement les mystères de la nature, voici des physiciens qui ont la prétention de lui imposer les déductions de leur esprit ! La plaisante présomption ! « Je voudrois bien sçavoir de ce père d'où luy vient *cet ascendant qu'il a sur la nature* et cet empire qu'il exerce si absolument sur les éléments, qui luy servent avec tant de dépendance... que l'univers accomode ses effets à l'inconstance de ses intentions[6]... » Mises à part les variations du P. Noël, qui prêtent à la raillerie, ce ton ironique s'adresse à tous les Cartésiens, impatients « d'accomoder les effets de l'univers » aux déductions de la Raison. N'est-ce pas le cartésien Malebranche, qui écrira dans ses *Méditations chrétiennes* : « Il est vray que le monde visible seroit plus parfait, si les terres et les mers faisoient des figures plus justes... s'il n'y avoit point tant de monstres et de désordre ». A tous Pascal pourrait répondre, comme il le fait dans la lettre à Le Pailleur : « Je vous laisse à juger, lorsqu'on ne voit rien, et *que les sens n'apperçoivent rien* dans un lieu, lequel est mieux fondé, ou de celuy qui affirme qu'il y a quelque chose, quoy qu'il n'apperçoive rien, ou de celuy qui pense qu'il n'y a rien parce qu'il ne voit

1. *Lettre au P. Noël*, II, p. 90.
2. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 132-133.
3. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 200.
4. Ne dira-t-il pas plus tard du « véritable ordre » que « la nature le soutient au défaut du discours » (*Esprit géométrique*, IX, p. 247), et, dans les *Pensées* (fragm. 434) : « La nature soutient la raison impuissante » ?
5. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 136.
6. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 199.

aucune chose[1] ». C'est-à-dire : faut-il s'en fier au témoignage des sens et de l'expérience, dans une science fondée sur l'expérience, ou faut-il imposer au concret, arbitrairement, une vue abstraite de la raison? C'est en résumé la question de l'indépendance des sciences expérimentales vis-à-vis des systèmes métaphysiques quels qu'ils soient, que Pascal aboutit à poser. Il est superflu de souligner l'importance, pour l'avenir, de son attitude.

On saisit, d'autre part, quelle vigueur gagne la méthode de Pascal à se confirmer ainsi, en pleine lutte, à la lumière des erreurs de ses contradicteurs. A la subtilité scolastique, il se contente d'opposer la simplicité et la netteté des expériences, la simplicité et la netteté du raisonnement. Contre Descartes, il se rend plus difficile. C'est au principe le plus universellement accepté du *Discours de la Méthode* qu'il fait appel pour relever les « fautes de raisonnement » du célèbre philosophe : mais il l'applique à l'hypothèse, à la définition, aux données de la raison et des sens. Et le principe de Descartes prend ainsi une précision, une rigueur scientifique qui illumine tout l'avenir des sciences expérimentales.

XI. — Ce que la méthode de Pascal doit a la science de son temps.

Belle assurance, chez un si jeune savant! Est-il besoin de dire qu'elle s'explique non seulement par la sécurité d'un génie clairvoyant, mais aussi par la complicité d'un entourage généralement passionné pour ces sortes de luttes, également intéressé à poursuivre l'erreur scolastique ou cartésienne. Songeons tout d'abord à l'irascible Roberval, l'ennemi capital de Descartes, intraitable dans la « dispute », mais peu enclin à prendre lui-même la plume, peut-être par défiance de ses ressources d'écrivain. Lorsque paraîtront les premières *Provinciales*, Louis de Montalte s'encouragera des applaudissements des jansénistes pour porter des coups toujours plus rudes à la casuistique des « bons Pères ». Il est permis de croire que, de la même façon, dans l'ardeur dépensée par Pascal à relever les erreurs des péripatéticiens et des cartésiens, il passe quelque chose de la vivacité combative et des suggestions personnelles de Roberval. La confiance du premier dans la nature et dans le témoignage des sens, n'est-elle pas aussi l'un des articles de foi du second, qui oppose semblablement Physique et Métaphysique, en montrant en l'une la science de la nature, en l'autre une construction chimérique de l'esprit : « Malgré leur logique captieuse, malgré les

1. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 193. — « Demonstratio *ocularis* », tel est le début du titre sous lequel le père Valerian Magni présentait ses expériences sur le vide. — « Oculus *ratione correctus* » est le titre de la réfutation du P. Kolakowicz. Et cette opposition souligne où gît le débat entre partisans du Vide et partisans du Plein.

chymères de leur creuse Métaphysique, la nature demeure tousjours telle qu'elle est, constante en son estre véritable[1] ». L'évidence du « fait avéré » lui paraît tout comme à Pascal propre à dissiper les « chymères » de la métaphysique, et il ne reconnaît d'autre attitude admissible du savant en présence de la nature, que la soumission entière aux phénomènes qui se proposent à sa recherche : « In rebus Physicis necessariis, quod verum fit aut falsum, non ab hominum voluntate sed *ab intrinseca rerum ipsarum natura pendere*, quam mutare nobis non liceat, sed *tantum quomodo illa se habent, investigare*[2] ». Comme Pascal, il réfute la matière subtile par le témoignage des sens qui n'aperçoivent nulle part dans la nature rien qui puisse justifier cette hypothèse : « Nec desunt, qui maluerint ad *materiam quamdam subtilissimam* recurrere... Quod quidem, quia gratis affirmant, semper licebit gratis negare;... praesertim vero quia multis non difficilior videtur meri vacui, quam talis materiae existentia, cujus *necessitas aut usus in rerum natura nullus apparet*[3] ». [« Je nie l'existence de cette matière, écrit Pascal à Le Pailleur, par cette seule raison qu'elle *ne donne aucune marque sensible de son estre, et que l'esprit n'en conçoit aucune nécessité* ».] Comme Pascal, Roberval se refuse à définir les mots naturellement clairs en leur acception usuelle : « Tout mot receu et confirmé par l'usage pour signifier une chose, s'il n'est équivoque, c'est-à-dire s'il ne signifie une ou plusieurs choses différentes, sera receu sans autre explication ou définition »... Et, comme Pascal, il souligne que les définitions de nom, étant laissées à la fantaisie de ceux qui les imposent, n'ont aucune « connexion » avec la nature même des choses définies : « Par une définition mathématique, on entend l'explication de quelque nom, pour distinguer entre plusieurs choses celle à laquelle il est attribué à la volonté de celuy qui l'a imposé ; ce nom pouvant estre changé, et n'ayant aucune connexion necessaire avec la chose mesme...[4] »

Enfin Roberval a réfuté les définitions de Descartes, sa confusion de l'Espace et du Corps, l'équivoque à laquelle elle aboutit, presque dans les mêmes termes que Pascal dans sa lettre à Le Pailleur. Cette réfutation eut lieu avec un certain éclat dans une des assemblées de savants, auxquelles, au témoignage de Baillet, Descartes assista en mai 1648 « chez une personne de marque ». Roberval

1. Fragment inédit de Roberval [vraisemblablement schéma d'une conférence contre les Cartésiens]. (*Œuvres* de Pascal, II, p. 49.)
2. *Deuxième narration sur le Vide* (*Œuvres* de Pascal, II, p. 332).
3. *Première narration sur le Vide* (*Œuvres* de Pascal, II, p. 31 et 32).
4. *Avant-propos sur les mathématiques*, publié par V. Cousin dans ses *Fragments de philosophie cartésienne*, 1852, p. 237.

entreprit ce jour-là, dit Baillet, « de pousser entièrement M. Descartes à bout, sur tous les points de sa Physique auxquels il étoit contraire ». Il raconte lui-même le débat dans sa *Seconde Narration sur le Vide* en se donnant l'avantage d'avoir réduit Descartes au silence. Les termes dans lesquels il rapporte sa réfutation des *Principes* cartésiens rappellent assez les arguments de la lettre de Pascal à Le Pailleur. Celle-ci, écrite vers février-mars 1648, est d'ailleurs antérieure de plusieurs mois à la narration de Roberval (mai 1648). Le rapprochement des deux textes n'en montre pas moins la communion de pensée qui existe alors entre Pascal et Roberval : « Non vides, aurait dit ce dernier à Descartes, te nominibus abuti, dum illud corpus vocas, quod alii spatium, sive solidum mathematicum, sive simpliciter extensionem, nominare solent... hoc autem extensum, *quod movetur et materiale est* [« une substance *matérielle*, *mobile* et impénétrable », disait Pascal pour définir le corps], ego cum omni schola *corpus voco* ; at *illud aliud extensum immobile inquo fit motus*, nomine ab omnibus recepto, *voco spatium*, sive extensionem, sive, *ut geometrae*, *solidum* »... [« *Un espace* ayant longueur, largeur, profondeur, *immobile* et capable de recevoir et contenir un corps, *c'est ce qu'on appelle solide en géométrie* », écrit Pascal.] « Non quidem me latet tale spatium sive solidum mathematicum vocari a quibusdam corpus : verum illi ipsi *nomine corporis abutuntur, faciuntque illud aequivocum*, eo quod uno eodemque corporis nomine illi *duo entia natura plane diversa* nempe spatium et corpus Physicum seu materiale significent »... [« Car le mot de corps, dit Pascal, par le choix qu'il en a fait *devient équivoque* ; si bien qu'il y aura *deux sortes de choses entièrement différentes et mesme hétérogènes*, que l'on appellera corps »...] Enfin Roberval, ainsi que Pascal, conclut en opposant la conception de l'espace abstrait et immatériel, dont traitent les mathématiciens, et celle du corps concret et matériel, qui fait l'objet de l'étude de la physique. On voit que Roberval avait quelque raison de suspecter Pascal « de suivre les passions de son ami ». Mais on peut constater une différence importante entre le texte de la *Seconde Narration* et celui de la *Lettre à Le Pailleur*. Roberval a vu et discuté l'équivoque cartésienne. Pascal a indiqué la *raison* de l'équivoque, souligné la *faute de méthode*, qui est de ne pas « substituer la définition à la place du défini ».

On peut affirmer plus généralement que la nécessité de la soumission à l'expérience, à la nature, en Physique, est vraisemblablement acceptée par tout le petit groupe de savants au milieu duquel travaille Pascal. On en trouve l'idée clairement exprimée dans une lettre

d'Auzout à Pecquet : « Suam scientiam (il s'agit des péripatéticiens) *non ex Natura hauriunt* : melioribus sub auspiciis militas; namque non ignoras nos in Physica, si quid scimus, *nihil scire praeter Experimenta et Observationes*[1] »... Un peu plus tard le physicien Rohault, quoique cartésien, fondera uniquement sur l'expérience son *Traité de Physique* (1671). D'autre part, P. Guiffard, docteur en médecine et agrégé au collège de Rouen, qui avait assisté aux expériences faites par Pascal en cette ville, écrit, plusieurs mois avant la publication de la *Préface du Traité du Vide*, un *Discours du vuide sur les expériences de M. Pascal*, où se rencontrent la même confiance dans le témoignage des sens, la même conception du développement progressif de la science, la même attitude à l'égard de l'autorité des anciens : « Ce respect ne nous doit pas attacher à l'opinion des anciens avec une affection si aveugle que la vérité, en quelque façon qu'elle se descouvre, nous faisant voir leur mesconte, nous ne luy donnions les mains, et ne contribuions à nous destromper, comme ils auroient fait sans doute, s'ils avoient été convaincus du contraire... Ceux qui depuis (eux) ont asseuré que le vuide n'existe pas se *sont contentez de suivre leur raisonnement, qui n'estant point fondé sur la certitude des sens* se trouve à présent renversé par leur déposition... Qu'on examine curieusement les choses avec un esprit désintéressé... après quoy, ny le respect de l'antiquité, ny l'aversion de la nouveauté ne doivent aucunement empescher de prononcer;... *la nature est toujours semblable à soy*,... ses causes agissent sans cesse d'une mesme manière,... mais il n'en est pas ainsy de l'art : il s'augmente ou se perd, selon que l'industrie des hommes s'accroist ou se relâche »... Pascal s'est-il inspiré de Guiffart? Guiffart résume-t-il les propos de Pascal à Rouen? Tous deux reflètent-ils les opinions de leur milieu commun? Il nous importe seulement de retenir que ces opinions circulent en effet parmi tout le groupe des savants auquel appartient Pascal.

Que dis-je, les savants? Les poètes eux-mêmes s'en mêlent : Dalibray, qui avait déjà loué la machine arithmétique eu un sonnet de circonstance, envoie à Pascal des *Stances sur le Vuide* dont nous détacherons ces quelques vers :

« ... Ce qu'ils [les anciens] disent n'est rien : Ils sont comme nous [sommes
Véritablement hommes,
Et sujets à faillir.
A-t-on *recours aux sens*? Ce n'est plus qu'imposture
Que cette authorité...

1. Lettre imprimée par Pecquet à la suite de sa *Dissertatio de chyli motu*, 1651.

Ta claire expérience où le vuide se treuve,
Nous convainc, cher Pascal, par des moyens puissans,
Et nous fait dire à tous : Insensé qui se fie
A la Philosophie
Sans le secours des sens[1]. »

D'ailleurs Pascal pouvait emprunter à l'occasion à d'autres illustres chercheurs, moins directement liés à lui — d'aucuns disparus — mais dont il continue l'effort, dont il subit l'influence. Bien avant Pascal et son groupe, Bacon et Galilée ont fait de l'expérience le seul fondement des sciences de la nature. Avant Pascal ou parallèlement à lui, Bacon, Galilée, Harvey, Descartes rejettent l'autorité des anciens en matière de science ou de philosophie, insistent sur le progrès des idées et des connaissances. Avant Pascal, Bacon s'est élevé contre la recherche abusive des causes premières, des causes occultes, qui, dans le domaine scientifique, « comme la vierge consacrée à Dieu, est stérile et ne peut rien enfanter ». — Plus explicitement encore Gassendi conseillait la soumission humble aux phénomènes : « Telle est la condition de notre connaissance, nous ne pouvons pénétrer dans l'intimité des causes, nous ne pouvons que constater les phénomènes ; nous devons être satisfaits, si ces phénomènes nous suggèrent quelques hypothèses que nous puissions appliquer ensuite à l'étude d'autres phénomènes ». Avant Pascal, le même Gassendi avait énoncé la règle de la « substitution de la définition à la place du défini », mais sous une forme moins nette : « Dum audis, id enitere, ut *vim subjectam vocibus teneas*, ne te vel prae obscuritate lateant, vel prae ambiguitate decipiant... Necesse est enim respicere nos *ad cujusque vocis notionem, significationemve primariam*[2]. »

Bien avant que Pascal y insistât dans la *Préface du Traité du Vide*, dès 1615, Galilée établissait lumineusement dans sa *Lettre à la Grande-Duchesse Christine* le départ entre les vérités de la foi et les vérités scientifiques : « Aussi me semble-t-il que, dans la discussion des problèmes de physique, on ne devrait pas prendre pour point de départ l'autorité des textes de l'Écriture, mais *les expériences des sens et les démonstrations nécessaires*. La nature inexorable et immuable ne franchit jamais les limites des lois qui lui sont imposées, et ne s'inquiète pas si ses raisons cachées et ses façons d'opérer sont à la portée de notre capacité

1. Dalibray, *Vers héroïques*, p. 32, cité dans *Œuvres* de Pascal, II, p. 44.
2. *Philosophiae Epicuri Syntagma*, deuxième partie, ch. v.

humaine... Je crois qu'on agirait prudemment en ne permettant à personne de mettre en avant des passages des saintes Ecritures et de s'engager à soutenir, sur les choses de la nature, la vérité de telle ou telle proposition, *que le témoignage des sens et l'évidence des preuves* nécessaires pourraient un jour contredire... La théologie, tout occupée de ses hautes conceptions sur Dieu, et se maintenant assise par dignité sur le trône royal pour lequel elle est faite par sa suprême autorité, ne descend pas jusqu'aux basses et humbles spéculations des sciences inférieures... Sur toutes les propositions *qui ne dépendent pas directement de la foi*, nul doute que le souverain pontife n'ait, même en tout cas, le pouvoir absolu de les approuver ou de les condamner ; mais il n'est au pouvoir d'aucune créature humaine de les rendre vraies ou fausses, et *autres qu'elles ne sont par la nature et en fait.* »

Pascal se rappelait-il cette fière déclaration, lorsqu'il écrivait malicieusement aux Pères jésuites dans sa *18*[e] *Provinciale :* « Ce fut en vain que vous obtîntes contre Galilée un décret de Rome, qui condamnait son opinion touchant le mouvement de la terre. Ce ne sera pas cela qui prouvera qu'elle demeure en repos ; et, si l'on avait des observations constantes, qui prouvassent que c'est elle qui tourne, tous les hommes ensemble ne l'empêcheraient pas de tourner... » Il put au moins s'en souvenir dans la *Préface du Traité du Vide.* — Il pouvait s'inspirer enfin, pour établir, dans le même ouvrage, sa fameuse distinction entre les sciences qui « dépendent seulement de la mémoire » et celles qui « dépendent seulement du raisonnement », d'un passage du *Liber Praemialis*, en tête du second tome de l'*Augustinus*, dans le chapitre intitulé : *Discrimen inter philosophiam ac theologiam*, où Jansénius s'exprime ainsi : « Sic igitur quemadmodum *intellectus* philosophiae suscipiendae propria facultas est, ita *memoria* theologiae. Illa quippe intellecta principia *penetrando* Philosophum facit ; haec ea quae sibi scripto aut praedicatione tradita sunt *recordando* facit Theologum Christianum. »

Ainsi derrière Pascal on retrouve son milieu, ses lectures. Voilà qui explique le tour des écrits du jeune physicien, leur assurance, leur ton véhément, leur vigueur incisive. Les lettres de Blaise ou d'Etienne Pascal au Père Noël, de Blaise Pascal à Florin Périer ou à Le Pailleur sont des manifestes : on les sent écrites pour être imprimées, tout au moins divulguées, adressées qu'elles sont, à l'occasion, à des confidents prompts à les répandre, tel Florin Périer, tel Le Pailleur, que M. Mathieu appelle plaisamment : « un jovial bavard à qui l'on confiait les secrets que l'on voulait mettre

en circulation[1] ». Elles circulent en effet dans le cercle de savants que passionne la querelle entre Pascal et les scolastiques ou les cartésiens. Le pseudonyme en moins, ce sont déjà, par le ton et le procédé, des *Provinciales*. Elles complètent, et souvent avec bonheur, les *Nouvelles Expériences*, la *Préface du Traité du Vide*, le *Récit de la Grande Expérience*, le *Traité de la Pesanteur de l'Air*, celui de l'*Équilibre des Liqueurs*. Lettres et traités, entre 1647 et 1654, forment un ensemble qui se développe logiquement, dont on peut dire ce que M. Strowski écrit si justement de la *Lettre à Florin Périer* : il y a là « un programme, le manifeste de la nouvelle école de physiciens, ceux qui sont dégagés des préjugés de l'école et de la superstition de l'autorité, mais non engagés dans la physique systématique et métaphysique de Descartes[2] ». Effectivement Pascal précise dans cette série d'opuscules, avec sa belle clarté, la doctrine, les espérances, la méthode, communes à tout le groupe de savants dont il se fait, malgré sa jeunesse, comme le porte-parole. Et ce n'est pas son moindre mérite d'avoir ainsi, une dizaine d'années après le *Discours de la Méthode*, en véritable héritier de Bacon et de Galilée, défini, dans la prose nette et souple qui sera celle des *Provinciales*, le programme de la science nouvelle.

XII. — Le programme et la méthode de la science nouvelle.

Ce programme témoigne tout ensemble d'une sage modestie à l'égard de l'observation des phénomènes et d'une fière confiance en la méthode et en la raison. Pascal, après Montaigne, qu'il a vraisemblablement déjà lu à cette époque, se soumet humblement à la nature dont il connaît la complexité troublante, l'incessante activité : « Les secrets de la nature sont cachés; quoy qu'elle agisse tousjours on ne descouvre pas tousjours ses effects[3] ». Les esprits présompteux ou prévenus prétendent plier la nature à leur caprice. Le vrai savant connaît l'immensité et les difficultés de sa tâche. Il sait que « la perfection des sciences dépend du temps et de la peine », que ces secrets qu'il lui faut pénétrer « le temps les révèle d'aage en aage », à la requête obstinée des chercheurs; que « ce n'est pas assez d'avoir vu la nature constamment, en cent rencontres, ni en mille, ni en tout autre nombre, quelque grand qu'il

1. Mathieu, *Pascal et l'expérience du Puy de Dôme* (*Revue de Paris*, 15 avril 1906).
2. Strowski, *Pascal et son temps*, t. II, p. 174.
3. *Préface du Traité du Vide*, II, 136.

soit, puisque, *s'il reste un seul cas à examiner, ce seul suffit pour empescher la définition générale*[1] ».

Plus tard il arrivera au philosophe de s'émerveiller devant « la grandeur et la puissance de la nature en sa double infinité qui nous environne de toutes parts[2] » ; son imagination et son cœur connaîtront l'effroi « du silence éternel des espaces infinis[3] ». Mais, dans la belle assurance de son apprentissage scientifique, Pascal garde encore pleine confiance dans la tâche qui s'offre à l'intelligence de l'homme. Si déchiffrer le monde est œuvre de longue patience, ce serait « traiter indignement la raison de l'homme,... de l'homme qui n'est produit que pour l'infinité[4] » que de ne pas reconnaître qu'il « s'instruit sans cesse dans son progrez »... « qu'il s'advance de jour en jour dans les sciences,... qu'il y fait un continuel progrez à mesure que l'univers vieillit[5]». Telle est, d'ailleurs, la supériorité de l'intelligence humaine sur l'instinct animal, qu'un Montaigne voudrait égaler à la raison. Sans doute la nature va au-devant de l'animal; « il reçoit d'elle sans estude » la science nécessaire à ses besoins : « elle l'instruit à mesure que la nécessité le presse ». Mais aussi « cette science fragile se perd avec les besoins qu'il en a ». L'esprit humain, au contraire, va au-devant de la nature par l'observation, l'expérience, le raisonnement; il lui arrache peu à peu ses secrets; et par une « prérogative particulière », il peut conserver et « augmenter sans cesse ces cognoissances » qu'il a acquises au prix de son effort personnel[6].

La nature, en outre, offre à la raison du chercheur la sécurité de sa constance et de son unité : « Etant toujours égale en ellemesme », on conçoit que si « les expériences qui nous en donnent l'intelligence multiplient continuellement », nos certitudes sur la nature s'étendent progressivement; elles s'enchaînent l'une à l'autre et « les conséquences multiplient à proportion[7] ». D'autre part, « la liaison que la nature, qui tend toujours à l'unité, a établie entre les choses en apparence les plus éloignées[8] » autorise l'esprit humain à retrouver dans la diversité des phénomènes les principes

1. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 144.
2. *Esprit géométrique*.
3. *Pensées*, éd. Brunschvicg, frag. 206.
4. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 137.
5. *Id.*, p. 138-139. Fermat semble faire allusion, dans une lettre de septembre 1654, à ce passage de la *Préface du Traité du Vide* lorsqu'il écrit à Pascal cette phrase milatine, mi-française : « Il faut *comme vous savez*, multi pertranseant ut augeatur scientia ». (Pascal, *Œuvres*, t. III, p. 426.)
6. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 138.
7. *Id.*, II, p. 136.
8. *Potestatum mumericarum summa*, III, p. 367.

simples, ou, mieux, « les propositions universelles », qui permettront de relier et d'expliquer les cas particuliers soumis à l'observation du savant. C'est ainsi que, dès les premières expériences sur le vide, Pascal incline « à imputer tous les effects (constatés) à la pesanteur et pression de l'air, parce qu'il ne les considère que *comme des cas particuliers d'une proposition universelle* de l'Équilibre des Liqueurs, qui doit faire la plus grande partie du traitté qu'il a promis[1] ». Cette proposition il la formulera effectivement plus tard dans les *Traités de l'Équilibre des Liqueurs et de la Pesanteur de l'Air*. Il y montre que « les liqueurs pèsent suivant leur hauteur[2] »...; que « la force nécessaire pour empescher l'eau de couler par une ouverture est proportionnée à la hauteur de l'eau et non pas à sa largeur; et que la mesure de cette force est toujours le poids de toute l'eau qui seroit contenuë dans une colonne de la hauteur de l'eau et de la grosseur de l'ouverture, que ce qui est dit de l'eau se doit entendre de toute autre sorte de Liqueurs[3] »...; « qu'un Vaisseau plein d'eau, ayant des ouvertures, et des forces à ces ouvertures qui leur soient proportionnées, elles sont en Équilibre, et que c'est là le fondement et la raison de l'Équilibre des Liqueurs[4] »... Mais ces deux Traités furent rédigés vers 1654; la lettre à Périer est de 1647. Pascal a donc employé sept années à dégager de ses propres expériences, patientes et raisonnées, et des travaux antérieurs d'Archimède, Stévin, Benedetti, Galilée, Torricelli, les lois qu'il entrevoyait au début. Sept années de recherches ordonnées pour aboutir à quelques principes de statique. Voilà bien la méthode et l'esprit du savant moderne.

Ainsi averti des exigences de l'œuvre scientifique, œuvre de longue haleine, œuvre collective de l'intelligence humaine dont la nature par son unité, la raison par ses « prérogatives » propres assurent le devenir, et persuadé d'autre part de la « fécondité inépuisable de l'esprit [qui] produit continuellement [et dont] les inventions peuvent estre tout ensemble sans fin et sans interruption »,... Pascal est bien placé pour définir, plus clairement qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, les rapports du savant avec ses devanciers ou, si l'on préfère, le rôle de l'autorité et de la tradition dans

1. *Lettre à Florin Périer*, II, p. 154.
2. *Traité de l'Équilibre des Liqueurs*, III, p. 156.
3. *Id.*, p. 161.
4. *Id.*, p. 168. Il dit encore, dans le *Traité de la Pesanteur* (III, p. 216), que « le fait que le poids de l'air soutient suspenduës les liqueurs, qu'il touche d'un costé et non pas de l'autre, est un cas de la règle générale, que les liqueurs contenuës dans quelque tuyau que ce soit, immergé dans une autre liqueur, qui les presse par un costé et non pas par l'autre, y sont tenuës suspenduës par l'Équilibre des Liqueurs ».

l'évolution des connaissances humaines. Méthodiquement il classe pour commencer les sciences humaines en deux groupes : « Les unes dépendent de la mémoire et sont purement historiques, n'ayant pour objet que de sçavoir ce que les autheurs ont escrit ; les autres dépendent du raisonnement, et ont entièrement pour objet de chercher et descouvrir les vérités cachées ». Au premier groupe appartiennent l'histoire, la géographie, l'étude des langues et surtout la théologie. Dans ces matières « l'authorité seule nous peut éclaircir de la vérité ». Mais où « l'authorité a sa principale force, c'est dans la théologie, parce qu'elle y est inséparable de la vérité et que nous ne la connaissons que par elle, de sorte que, pour donner la certitude entière des matières les plus incompréhensibles à la raison, il suffit de les faire voir dans les livres sacrés... parce que *ses principes sont au-dessus de la nature et de la raison*, et que, l'esprit de l'homme estant trop foible pour y arriver par ses propres efforts, il ne peut parvenir à ces hautes intelligences, s'il n'y est porté par une force toute puissante et surnaturelle »... L'autre groupe comprend les sciences de la nature « qui tombent sous le sens et le raisonnement : l'authorité y est inutile ; la raison seule a lieu d'en connoistre ». C'est la géométrie, l'arithmétique, la musique, la physique, la médecine, l'architecture. Dès lors l'erreur est aussi grave « d'apporter la seule authorité pour preuve dans les matières physiques, au lieu du raisonnement et des expériences... que d'employer le raisonnement seul dans la théologie, au lieu de l'authorité de l'Écriture et des Pères[1] ». Ce sont là deux domaines distincts, et les méthodes qui s'appliquent dans l'un ne sauraient convenir dans l'autre. La théologie est toute soumise à l'autorité et à la foi : « Nous reservons pour les mystères de la foy, que le Saint-Esprit a lui-mesme révélez, cette soubzmission d'esprit qui porte nostre croyance à des mystères cachez aux sens et à la raison[2] ». « Les mistères qui concernent la divinité sont trop saints pour les profaner par nos disputes ; nous en devons faire l'objet de nos adorations, et non pas le sujet de nos entretiens : si bien que, sans en discourir en aucune sorte, je me soumets entièrement à ce qu'en décideront ceux qui ont droit de le faire[3] ». Mais, par contre, la raison est souveraine dans « les sujets qui tombent sous le sens ou sous le raisonnement ». Ainsi la foi, la raison, les sens ne sont point ennemis ; ils ont « leurs droits séparés », ou, comme le répétera l'auteur des *Provinciales* : « Ces trois principes de nos con-

1. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 129-133
2. *Lettre à Noël*, II, p. 92.
3. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 188.

noissances, les sens, la raison et la foy, ont chacun leurs objets séparés et leur certitude dans leur étendue[1] ».

Ces distinctions établies, Pascal peut définir la part de l'autorité dans le progrès des sciences de la nature. A égale distance des scolastiques, empêtrés de leur superstitieuse confiance dans les docteurs révérés, et des cartésiens, impatients « de se défaire de toutes les opinions reçues auparavant en leur créance[2] », il établit ainsi l'attitude, tout ensemble circonspecte et hardie, du savant. Certes il ne s'agit pas, en proclamant l'indépendance de la raison, de faire table rase du passé : « Je ne prétends pas, dit Pascal, bannir l'authorité des anciens pour relever le raisonnement tout seul... leurs travaux et les nostres joints ensemble doivent avoir plus d'effect ». Mais il convient encore moins de se faire « des oracles de toutes leurs pensées et des mystères de leurs obscurités ». Il est préférable de partir d'eux pour aller plus loin : « Nous devons à leur exemple faire de leurs inventions les moyens et non pas la fin de notre estude et aussi taschier de les surpasser en les imitant[3] ». La règle est donc « de ne pas nous départir légèrement des maximes que nous tenons de l'Antiquité, si nous n'y sommes obligez par des preuves indubitables et invincibles »... mais aussi : « d'avoir plus de vénération pour les véritez évidentes, que d'obstination pour les opinions receuës[4] ». Pascal fait sienne la maxime socratique : « Οὐ πρό γε τῆς ἀληθείας τιμητέος ἀνήρ : un homme ne saurait passer avant la vérité[5] ». Lui aussi, au-dessus de toute autorité, il affirme solennellement celle de la vérité : « La vérité doit toujours avoir l'advantage, quoyque nouvellement descouverte, puisqu'elle est toujours plus ancienne que toutes les opinions qu'on en a euës, et que ce seroit ignorer sa nature de s'imaginer qu'elle ait commencé d'estre au temps qu'elle a commencé d'estre conneuë ». Cette phrase sert de conclusion à la *Préface du Traité du Vide*, mais on retrouve l'idée exprimée aussi fermement dans les *Provinciales* : elle est un des principes les plus constants de la doctrine de Pascal : « Tous les efforts de la violence ne peuvent affoiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrester la violence... Qu'on ne prétende pas de là, néanmoins, que les choses soient

1. *18e Provinciale.*
2. *Discours de la Méthode*, 2e partie.
3. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 129-133.
4. *Lettre à Florin Périer.* — Pascal dit de même dans le *Récit de la Grande Expérience* : « Ce n'est pas toutesfois sans regret, que je me départs de ces opinions si généralement receuës ; je ne le fais qu'en cédant à la force de la vérité qui m'y contraint ». (II, p. 371.)
5. Platon, *République*, 595, A. C.

égales : car il y a cette extrême différence, que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu, qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque ; au lieu que la vérité subsiste éternellement et triomphe enfin de ses ennemis, qu'elle est éternelle et puissante comme Dieu mesme[1]. »

Encore faut-il savoir quelles conditions doit remplir une opinion pour mériter ce beau nom de vérité, être solide et rassasier « plainement l'esprit » ; à quelles conditions seront satisfaits « ceux qui cherchent des véritez palpables[2] ? » Or la vérité porte en soi le signe par quoi elle s'impose à la raison. Ce signe, c'est l'évidence, qui entraîne la certitude. Une autre marque non moins assurée de la vérité, c'est sa constance et son unité. L'inconstance et la contradiction sont preuves d'erreur : « Tous ceux qui combattent la vérité sont sujets à une semblable inconstance de pensées, et ceux qui tombent dans cette variété sont suspects de la contredire »... Au contraire une opinion « qui demeure dans une unité toujours égale à elle-mesme, a tant de rapport, par ce moyen, avec la vérité, qu'elle doit estre suivie, jusqu'à ce qu'elle nous paraisse à descouvert »[3]. De là découlent les règles de la méthode propre à « recognoistre » la vérité. D'abord n'admettre pour vrai que ce qui paraît « clairement et distinctement de soy-mesme aux sens ou à la raison », ou « ce qui se déduit par des conséquences infaillibles et nécessaires de tels principes[4] ». Par suite il n'est pas d'opinion, si généralement admise qu'elle soit, à laquelle nous soyons obligés de nous rallier, si elle ne se présente pas à nous avec les caractères d'une vérité évidente ou démontrée : « Quand nous citons les autheurs, nous citons leurs démonstrations et non pas leurs noms[5] ». En matière scientifique le « consentement universel » ne constitue pas une preuve : « Cet exemple ouvrira les yeux à ceux qui n'osent penser qu'une opinion soit douteuse quand elle a esté de tout temps universellement receuë de tous les hommes[6] ». Aussi ne faut-il pas avancer comme « démonstration » une « pensée » dont on ne peut apporter des « preuves » suffisamment « fondées »[7]. Assurément le savant a le droit d'émettre des hypothèses « pour trouver la cause de plusieurs phénomènes cogneus ». Mais un moyen s'offre immédiatement à la raison d'exclure l'hypothèse fausse et d'admettre

1. *12e Provinciale.*
2. *Lettre à Noël*, II, p. 90 et 93.
3. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 209-210.
4. *Lettre à Noël*, II, p. 90-91.
5. *Id.*, p. 97.
6. *Traité de la Pesanteur*, III, p. 263.
7. *Lettre à Noël*, II, p. 95.

la vraie. Etant donné que la vérité se reconnaît à sa constance et à son unité et que toute contradiction est signe d'erreur, il est nécessaire d'appliquer préalablement à toute hypothèse le principe de contradiction : « Car quelques fois on conclud un absurde manifeste de sa négation, et alors l'hypothèse est véritable et constante; ou bien on conclud un absurde manifeste de son affirmation, et lors l'hypothèse est tenue pour faulse ». Mais « lorsqu'on a pu encore tirer d'absurde ny de sa négation, ny de son affirmation, l'hypothèse demeure douteuse[1] ». A plus forte raison, dans les sciences de la nature, où « les expériences sont les seuls principes » susceptibles de nous « donner l'intelligence » des phénomènes, se faudra-t-il dès l'abord méfier des hypothèses fantaisistes « qui ne donnent aucune marque sensible de leur estre et dont l'esprit ne conçoit aucune nécessité[2] ». Pascal met ses correspondants et contradicteurs en garde contre ces qualités occultes, qu'il appelle « qualitez exprez » et dont il dit qu'elles sont « tantost vision, tantost caprice, parfois fantaisies[3] ». Elles ne donnent « pour solution des difficultez que des vaines paroles sans fondement[4] ». Ce sont « des noms spécieux qui remplissent les oreilles et non pas l'esprit,... des causes chimériques, qui n'apportent qu'un vain soulagement à l'avidité qu'ont les hommes de connoistre les véritez cachées, et qui, loing de les descouvrir, ne servent qu'à couvrir l'ignorance de ceux qui les inventent et à nourrir celle de leurs sectateurs[5] ».

A ces hypothèses « accomodantes » Pascal oppose, en savant réaliste et clairvoyant, le témoignage des sens; car, dit-il, « les choses de cette nature dont l'existence ne se manifeste à aucun des sens sont aussi difficiles à croire qu'elles sont faciles à inventer[6] ». Et il laisse à décider, à l'arbitre éclairé qu'est Le Pailleur, « lorsque les sens n'aperçoivent rien dans un lieu, lequel est le mieux fondé, ou de celuy qui affirme qu'il y a quelque chose, quoy qu'il n'aperçoive rien, ou de celui qui pense qu'il n'y a rien parce qu'il ne voit aucune chose[7] ». Même les hypothèses « qui demeurent dans les termes de la vraysemblance » ne doivent pas être acceptées à la légère « sans avoir ceux de la démonstration[8] », c'est-à-dire avant d'avoir « reçu les forces que les expériences leur apportent[9] ».

1. *Lettre à Noël*, II, p. 99.
2. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 193.
3. *Lettre à Noël*, II, p. 91.
4. *Expériences nouvelles touchant le Vide*, II, p. 59.
5. *Récit de la Grande Expérience des Liqueurs*, II, p. 370-371.
6. *Lettre à Noël*, II, p. 96.
7. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 193.
8. *Lettre à Noël*, II, p. 101.
9. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 182.

Pascal affirme avec force qu'il est « opposé au fondement de toutes ses maximes »... « d'asseurer en termes décisifs » ce qui n'est encore que vraisemblable[1]. Le savant, pense-t-il, doit savoir alors suspendre son jugement, « laisser dans l'indécision ce qui passe pour douteux et incertain[2] », ne « décider que des choses évidentes et ne pas asseurer ou nier celles qui ne le sont pas[3] », parler « avec retenuë », même là où il croit « avoir droict de parler avec assurance[4] ». Il tâchera « de faire des expériences si convainquantes qu'elles soient à l'espreuve de toutes les objections qu'on y pourroit faire[5] ». Il n'osera pas « se départir des maximes [reçues avant lui] faute d'expériences convaincantes[6] », mais il attendra « l'expérience cruciale », comme eût dit Bacon, qui lui donnera « la preuve indubitable et invincible » d'une hypothèse nouvelle; il cherchera « l'éclaircissement entier des difficultés par une expérience décisive[7] », et enfin, avant d'apporter une « proposition générale », il prendra soin d'envisager tous les cas qui dépendent des phénomènes observés : « Car, dans toutes les matières dont la preuve consiste en expériences et non en desmonstrations, on ne peut faire aucune assertion universelle que par la générale énumération de toutes les parties et de tous les cas différents[8] ».

On voit avec quelle lucidité Pascal définit la méthode des sciences expérimentales; avec quelle rigueur il précise le rôle du raisonnement, de l'hypothèse, des sens, de l'expérience. Il reste encore, une fois la vérité reconnue, à la démontrer à l'ignorant, à la soutenir contre les contradicteurs. Or il importe, en ces « disputes », de « rapporter les expériences avec l'exacteté et l'ordre nécessaire pour les déduire comme il faut[9] », de savoir « quelles sont les conditions nécessaires pour rendre une démonstration parfaite[10] », enfin de « traiter les choses dans le véritable ordre[11] ». Cet ordre sera « l'ordre de la géométrie », « le plus parfait entre les hommes », dira-t-il plus tard dans son *Traité de l'Esprit géométrique*. Dès 1647 il en concevait la méthode. Il suit, disait-il à Le Pailleur, « ces trois degrés qui nous mènent à la connoissance de la vérité, la définition, l'axiome, la preuve : car d'abord nous concevons l'idée

1. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 183.
2. *Lettre à Noël*, II, p. 91.
3. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 210.
4. *Lettre à Noël*, II, p. 98.
5. *Expériences nouvelles touchant le Vide*, II, p. 59.
6. *Lettre à Périer*, II, p. 154.
7. *Id.*, II, p. 155-159.
8. *Préface du Traité du Vide*, II, p. 144.
9. *Expériences nouvelles touchant le Vide*, II, p. 62.
10. *Lettre à Noël*, II, p. 94.
11. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 184.

d'une chose; en suitte nous donnons un nom à cette idée, c'est-à-dire que nous la définissons; et enfin nous cherchons si cette chose est véritable ou fausse[1] ». Aussi convient-il, avant que d'exposer ses preuves, de bien assurer ses définitions et ses principes ou axiomes.

Toute discussion doit reposer sur des définitions claires, qui permettent de s'entendre sur le sens véritable des mots employés : « Si nous nous rapportons *à la méthode de raisonner*, nous trouverons qu'il faudrait auparavant *estre demeuré d'accord de la définition* de l'espace vuide, de la lumière et du mouvement », déclare-t-il à Noël; et à Le Pailleur : « J'ay cru ne pouvoir entrer dans cette recherche, ni mesme en dire un mot, avant que d'avoir déclaré ce que j'entends par le mot de vuide, où je me suis senty plus obligé, par quelques endroits de la première lettre de ce Père, qui me faisoient juger que la notion qu'il en avoit n'estoit pas conforme à la mienne. » Il se peut faire, en effet, qu'une « dispute » s'éternise par suite d'une équivoque sur la pensée proposée au lecteur : « Ces difficultez tesmoignent plus tost qu'il n'entend pas ma pensée que non pas qu'il la contredise[2] ». Pareille équivoque se produit notamment si l'on confond les définitions de noms et les définitions de choses : car « il est évident qu'il n'y a point de liaison nécessaire entre la définition d'une chose et l'asseurance de son estre : l'on peut aussi bien définir une chose impossible qu'une véritable[3] ». D'autre part, comme les définitions de noms sont entièrement libres, il ne faut pas « tirer avantage de cette liberté » pour « imaginer une définition exprez », afin d'en « tirer des conséquences avec facilité [4] »; il ne faut pas non plus attacher à un mot souvent usité dans les discussions scientifiques une signification autre que celle qu'il a « dans l'ordinaire », et « conclure de cette ressemblance de noms à une ressemblance de propriétez entre les choses [5] ». En résumé on évitera toute équivoque sur les définitions, en observant cette double règle : « N'employer jamais dans les définitions le terme du défini[6] ». « Substituer toujours [mentalement] la définition à la place du défini[7] ».

Les définitions ainsi assurées, il convient encore de vérifier ses principes. Prendre garde de tirer des conséquences d'un principe peu

1. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 185.
2. *Id.*, II, p. 192.
3. *Id.*, II, p. 185.
4. *Id.*, II, p. 194.
5. *Id.*, II, p. 195.
6. *Lettre à Noël*, II, p. 105.
7. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 195.

solide, « d'une pensée que l'on donne pour principe » ; par exemple « pour expliquer comment un effect peut estre produit, ne pas supposer la matière, la nature et les qualitez de sa cause ». Car il est trop facile, « des imaginations ainsi supposées... [et] qu'on a si bien adjustées... [de] conclure nécessairement des véritez desja évidentes ». Mais la démonstration n'avancera pas d'une ligne et la discussion n'aboutira pas, car « qui présupposera le contraire tirera une conséquence contraire aussy nécessairement[1] ». Il n'est pas davantage possible de donner force de preuves à des conséquences déduites de la nature de phénomènes, sur lesquels on a encore peu de connaissance : « Ne tirons point de conséquences infaillibles de la nature d'une chose lorsqu'on l'ignore », comme, par exemple, « de conclure infailliblement que la nature de la lumière est telle qu'elle ne peut subsister dans le vuide, lorsque l'on ignore la nature de la lumière... et qu'elle nous demeurera peut-estre éternellement incogneuë[2] ». Plus généralement, ne cherchons pas non plus à analyser les notions de temps, d'espace et de mouvement, pour tirer des conséquences de la connaissance que nous croirons ainsi en avoir. Résignons-nous à ignorer leur nature et à accepter leur existence, telle que la « lumière naturelle » nous la révèle : « Le tems n'est ny corps, ny esprit; mais il est tems... ainsi l'espace vuide peut bien estre, sans pour cela estre ny corps, ny esprit[3] ». C'est avec cette clarté dans les définitions, cette rigueur et cette prudence dans la démonstration, qu'il convient de poursuivre les discussions scientifiques. Comme Pascal le dira plus tard, et comme il le conçoit dès l'époque de la querelle du Vide, l'art de persuader se renferme en somme en ces deux principes : « Définir tous les noms qu'on impose; prouver tout, en substituant mentalement les définitions à la place des définis[4] ».

XIII — Conclusion.

Ainsi, à l'âge de 25 ans, Pascal terminait son apprentissage scientifique sur cette admirable récapitulation des principes de la science nouvelle. Tout en bataillant pour le triomphe de ses vues personnelles et des opinions de son groupe, à travers ses lettres et ses traités relatifs à la question du Vide, il dégageait, dans une

1. *Lettre à Noël*, II, p. 94-95-98.
2. *Id.*, II, p. 93-94. — De même à Le Pailleur (II, p. 182) : « Tant que nous demeurerons dans l'ignorance où nous sommes de la nature de ces choses, *nous n'en devons tirer aucune conséquence*, puisqu'elle ne seroit appuyée que sur l'incertitude ».
3. *Lettre à Le Pailleur*, II, p. 188.
4. *Traité de l'Esprit géométrique*, 2e partie.

langue claire, alerte, ferme, les règles de la méthode « pour découvrir la vérité quand on la cherche, pour la discerner d'avec le faux quand on l'examine, pour la démontrer quand on la possède[1] ». En même temps il traçait le programme des sciences de la nature, indiquant leur avenir illimité, leur soumission à l'expérience et au raisonnement ; il affirmait l'indépendance du savant vis-à-vis de la tradition, de la théologie et de la métaphysique, mais aussi l'enchaînement et le développement des découvertes « d'aage en aage », la belle unité de la science constituée par le patient effort des générations, prouvée par la liaison harmonieuse et progressive des découvertes.

Avec cela, née de la lutte et pour la lutte, cette méthode s'avérait aussi propre à la discussion qu'à la démonstration, instrument souple d'investigation, arme maniable pour le combat. Pascal prévoyait peut-être déjà, en effet, qu'il pourrait l'utiliser en d'autres combats, ceux qu'il sentait se préparer contre ses amis les Jansénistes. C'est du moins ce qui semble ressortir d'un fragment d'une lettre écrite à Mme Périer en janvier 1648, en pleine querelle du Vide, à la suite d'un entretien avec l'austère M. de Rebours, solitaire de Port-Royal, ami de Singlin et de Mersenne : « Je luy dis ensuitte que je pensois que l'on pouvoit, *suivant les principes mesmes du sens commun*, démontrer beaucoup de choses que les adversaires disent luy estre contraires, et *que le raisonnement bien conduit* portoit à les croire, quoy qu'il les faille croire sans l'aide du raisonnement... Mais comme ce discours pouvoit procéder d'un principe de vanité et *de confiance dans le raisonnement*, ce soupçon, qui fut augmenté *par la connoissance qu'il avoit de mon estude de la géométrie*, suffit pour luy faire trouver ce discours estrange[2] ». Plus tard, les Jansénistes, moins délicats sur le choix des moyens, triompheront de voir un des leurs s'aider de sa méthode de discussion et de démonstration, fondée sur « les principes mesmes du sens commun », pour mettre à mal les Jésuites.

En 1654, à l'issue de la période militante de sa vie scientifique, Pascal, soutenu par l'admiration des savants, par le respect des profanes[3], pouvait exalter légitimement son triomphe dans cette

1. *Traité de l'Esprit géométrique*, Début.
2. *Lettre à Mme Périer*, II, p. 174-175.
3. Témoin entre bien d'autres, ce passage de la *Muse historique* de Loret, où Pascal est représenté, expliquant la machine arithmétique chez la duchesse d'Aiguillon :

... « Un rare auteur nommé Pascal,
Fit voir une spéculative
Si claire et si persuazive,

conclusion orgueilleuse et enthousiaste des deux Traités de l'*Équilibre des Liqueurs* et de la *Pesanteur de l'Air* : « Que tous les disciples d'Aristote assemblent tout ce qu'il y a de fort dans les écrits de leur Maistre et de ses Commentateurs, pour rendre raison de ces choses par l'horreur du Vuide, s'ils le peuvent ; sinon qu'ils reconnoissent que *les expériences sont les véritables Maistres qu'il faut suivre* dans la Physique ; que celle qui a esté faite sur les montagnes a renversé cette créance universelle du monde, que la nature abhorre le vuide, et ouvert cette connoissance qui ne sçauroit plus jamais périr, que la nature n'a aucune horreur pour le vuide, qu'elle ne fait aucune chose pour l'éviter, et que la pesanteur de la masse de l'Air est la véritable cause de tous les effets qu'on avoit jusqu'icy attribuez à cette cause imaginaire[1] ».

Cette fière déclaration témoigne moins de la joie de la découverte que de la satisfaction d'avoir réduit l'adversaire à reconnaître la valeur de la méthode expérimentale. Pascal sait que cette méthode plus encore que ses découvertes fait de lui un vrai savant, un des plus grands de son temps. Il a conscience d'avoir apporté dans le débat sur le vide cet « esprit de netteté », indispensable dans « la confusion des disputes » et « pour lequel il fera tout le traité » de l'*Esprit géométrique*[2]. Il connaît qu'il s'est assuré par là la supériorité du « véritable ordre ». Et il est justement fier de cette suprématie intellectuelle, qui confère à celui qui possède la « science solide », la science appuyée sur la méthode, une sorte de royauté sur les « esprits inférieurs », un droit à les diriger et à les convaincre. Aussi le passage de la *Dédicace de la machine arithmétique à la reine Christine de Suède*, où Pascal, en 1652, affirme cette maîtrise glorieuse d'un esprit qui se sait pourvu de l'instrument propre à découvrir la vérité et à la persuader aux autres, s'impose-t-il comme la conclusion évidente de cette période de son activité scientifique : « Deux choses, dit-il, me comblent également d'admiration et de respect ; qui sont l'autorité souveraine et la science solide... le pouvoir des roys sur les sujets n'est, ce me semble, qu'une image du pouvoir des esprits sur les esprits qui

Touchant le calcul et le jet
Qu'on admira son grand projet ;
Il fit encor, sur des fontaines,
Des démonstrations si pleines
D'esprit et de subtilité
Que l'on vit bien, en vérité,
Qu'un très-beau génie il possède
Et qu'on le traita d'Archimède. »

(*Muse historique*, 14 avril 1652.)

1. *Conclusion des deux traitez*, III, p. 266.
2. *Traité de l'Esprit géométrique*, 2e partie.

leur sont inférieurs, *sur lesquels ils exercent le droit de persuader*, qui est parmi eux ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Ce second empire me paroist mesme d'un ordre d'autant plus élevé que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps[1] ».

J. Caillat.

1. *Lettre de Pascal à la reine Christine de Suède* (III, p. 30). — On peut rapprocher de cette dédicace une lettre antérieure, écrite de Stockholm à Pascal par l'abbé Bourdelot, à ce moment en faveur près de la reine Christine : « Vous estes l'*esprit le plus net* et le plus pénétrant que j'aye jamais vû... Vous estes l'ennemi déclaré de la vaine gloire, du galimatias, et des énigmes, et *quand vous parlés vous inspirés des connoissances* avec tant de douceur que l'esprit a plaisir de les suivre, et déteste en un moment les opinions qu'il avoit contraires aux vostres... Vous estes un de ces génies que la Reine cherche ; elle ayme *la clarté dans les raisonnements, et des preuves solides* mieux appuyées que sur des vraisemblances... Vous estes l'infaillible avec la mesme certitude »... (III, p. 27.)

A PROPOS DE LA SINCÉRITÉ DE PASCAL
DISCUSSION D'UN POINT DE MÉTHODE

Les faits sont connus. Dans la dix-septième des *Lettres provinciales*, Pascal, se défendant contre les attaques de ceux qui le nommaient « secrétaire de Port-Royal », écrit les phrases suivantes :

« Vous supposez premierement, *Que celuy qui écrit les lettres, est de Port-Royal.* Vous dites ensuite, *Que le Port-Royal est declaré heretique*; d'où vous concluez *que celuy qui écrit les lettres est declaré heretique.* Ce n'est donc pas sur moy, mon Pere, que tombe le fort de cette accusation, mais sur le Port-Royal; et vous ne m'en chargez, que parce que vous supposez que j'en suis. Ainsi je n'auray pas grand peine à m'en defendre, puisque je n'ay qu'à vous dire que je n'en suis pas, et à vous renvoyer à mes *Lettres*, où j'ay dit, *que je suis seul*, et en propres termes, que *je ne suis point de Port-Royal.* »

Ceci, Pascal le prétend sous la date du 23 janvier 1657. Or, depuis le 23 novembre 1654, — jour de sa conversion définitive, — il vivait en rapports très étroits avec Port-Royal. Il y avait fait des retraites. Les deux premières *Lettres provinciales* avaient été écrites probablement à Port-Royal même, et, pendant la rédaction des suivantes, Pascal vivait dans l'intimité de ces Messieurs de Port-Royal, dînant même parfois dans leur compagnie.

On ne s'étonne pas que Sainte-Beuve, après avoir relaté ces faits, continue en disant : « S'il se croit donc en droit de soutenir qu'il n'est pas de Port-Royal à la lettre, s'il ajoute d'un ton d'assurance qu'il est sans attachement, sans liaison, sans relation, cela ne peut s'entendre, on l'avouera, qu'en un sens quelque peu jésuitique ». (*Port-Royal*, 7e édition, tome III, p. 76.)

Cette accusation, malgré les termes très pondérés, ne laisse pas d'être assez grave, parce qu'elle dénonce le jésuitisme de l'œuvre où Pascal s'élève avec la plus violente intransigeance contre ce même esprit jésuitique. Et le coup porté à la réputation de Pascal se renouvelle de nos jours avec chaque réimpression de l'édition la plus courante des *Lettres provinciales* (l'édition classique chez Hachette), où Ferdinand Brunetière prononce le jugement dou-

loureusement incisif : « Ce qu'on peut, je crois, lui reprocher à bon droit, c'est... d'avoir nié qu'il fût de Port-Royal, ni même qu'il eût aucune relation avec les jansénistes. Il faut l'avouer, on ne relit jamais sans quelque gêne le début de la *Dix-septième Provinciale*... Quand c'est Voltaire qui retourne ainsi leurs propres armes contre ses adversaires, on peut, si on le veut, n'y voir qu'une feinte habile ; mais je ne m'habituerai jamais à pallier d'une semblable excuse l'équivoque où Pascal a eu le tort de se jouer ; et lui-même nous a rendus plus scrupuleux pour lui ». (Introduction, p. xx.)... Et dans sa fameuse *Histoire de la Littérature française* le même auteur (ou ses éditeurs) emploie à propos de Pascal l'expression : « manquant parfois de sincérité ». (T. II, p. 297.)

Il est vrai que Pascal a trouvé des défenseurs très compétents. Mais les arguments allégués à sa décharge sont de nature si diverse et ceux qui semblent être en vogue de nos jours dénoncent une si étonnante désorientation dans la méthode, qu'il vaut la peine — je le crois — de les passer en revue, en essayant de mettre en lumière le côté méthodique de la question, et d'arriver par là à réhabiliter définitivement la mémoire de celui qui a été la plus pure conscience, non seulement du XVII^e^ siècle, mais de tous les siècles français.

*
* *

Je voudrais commencer par citer un argument en faveur de Pascal qui semble être décisif.

M. Strowski, dans son ouvrage si pénétrant sur Pascal[1], consacre tout le premier chapitre du troisième volume à l'étude des relations de Pascal avec les Messieurs de Port-Royal. Les deux premiers sous-titres en indiquent clairement l'intention et le résultat : *Qu'est-ce que c'est qu'être de Port-Royal ? — Pascal ne sera jamais vraiment de Port-Royal.* Lorsqu'il s'agira, dans le chapitre sur les *Provinciales*, de défendre Pascal contre l'accusation de mensonge, M. Strowski n'aura qu'à résumer les développements de ce premier chapitre et la question sera résolue : « Lorsque Pascal proteste qu'il n'est pas de Port-Royal, il a menti, dit-on... Nous l'avons dit, il n'y a pas mensonge. Pascal était, comme il le proclame, ami de Port-Royal ; il n'était pas de Port-Royal, il n'y avait ni ses habitudes, ni ses intérêts, ni son domicile. Les gens de Port-Royal ne le considèrent pas comme un des leurs, le

1. *Pascal et son temps*. Paris, Plon-Nourrit.

traitent comme un des amis du dehors ; les étrangers ne l'ont jamais mis au rang des *Solitaires* ». (Ouvrage cité III, p. 106, n.)

Voilà qui semble clore définitivement la discussion ; aussi les savants éditeurs de Pascal, dans la collection des *Grands Écrivains de la France* (t. IV, Introduction, p. xxxiii), usent-ils du même argument pour disculper Pascal en fournissant encore d'autres preuves du même ordre.

Mais regardons la chose d'un peu plus près.

« Être de Port-Royal » peut avoir deux sens : un sens restreint, historique : « appartenir à la communauté de Port-Royal, être un des Solitaires de Port-Royal » ; un sens plus général : « être un ami de Port-Royal, être du côté de Port-Royal ». Et les auteurs que nous avons nommés ont prouvé par des arguments historiques que Pascal pouvait dire qu'il n'était pas de Port-Royal au sens restreint, mais aucun argument historique ne pourra prouver qu'on ne pouvait pas prendre ce terme au sens général. Et nous avons même le témoignage d'un contemporain des *Provinciales*, qui, tout en étant mieux versé que n'importe qui dans les traditions jansénistes, a pris les paroles de Pascal au sens général. C'est Racine. Dans sa terrible *Lettre aux deux Apologistes de l'Auteur des Hérésies imaginaires* du 10 mai 1666, écrite donc dix ans après les faits mentionnés, le jeune poète reproche à l'un de ses adversaires d'avoir usé du même subterfuge que Pascal, disant qu'il n'était pas de Port-Royal [1].

La difficulté n'est pas tranchée par la constatation de Besoigne, un des meilleurs historiens de Port-Royal, qui démontre que tous les Port-Royalistes étaient en droit de dire qu'ils n'étaient pas de Port-Royal — constatation dont profite M. Gazier, le plus récent historien du jansénisme, pour justifier une fois de plus l'auteur des *Provinciales* [2]. Il nous semble qu'on n'a le choix qu'entre deux éventualités : ou bien les contemporains de Pascal connaissaient cette convention — et, par là, les passages incriminés des *Provinciales* deviennent un non-sens, Pascal aurait pu prétendre, pendant qu'il y était, qu'il n'était pas un habitant de la lune, — ou bien les lecteurs des *Provinciales* ignoraient cette convention et Pascal profitait de cette ignorance pour séparer sa cause de

1. « Je croirai même, si vous voulez, que vous n'êtes point de Port-Royal, comme le dit un de vous, quoiqu'à dire le vrai j'aie peine à comprendre qu'il ait renoncé de gaieté de cœur à sa plus belle qualité... Il a voulu peut-être imiter M. Pascal, qui dit, dans quelqu'une de ses lettres, qu'il n'est point de Port-Royal. » (*Œuvres* de J. Racine. Édition des Grands Écrivains de la France, t. IV, p. 335.)

2. A. Gazier, *Histoire générale du Mouvement janséniste*. Paris, Champion, 1922, t. I, p. 74.

celle de Port-Royal — qu'il l'eût fait à bonne ou mauvaise intention, peu importe. Ou bien Pascal est un naïf, ou bien il est un fourbe. Voilà le beau résultat auquel nous ont conduit nos considérations historiques.

* * *

Mis en défiance par cette incertitude douloureuse où la méthode historique nous a menés, voilà que nous nous rappelons soudain toutes ces autres questions qu'elle s'efforce en vain de résoudre. Dans quel inextricable fouillis d'opinions divergentes ne nous perdons-nous pas, lorsque nous passons en revue les différentes solutions qu'on donne au problème si capital de la Renaissance ! Quel historien aura le courage de se prononcer sur la signification réelle du *Prince* de Macchiavelli, après avoir entendu les témoignages si contradictoires des différents commentateurs ? Quel est le véritable fond du caractère de Pétrarque, de Racine, de Gœthe ? Dans tous ces cas, il s'agit de définir le caractère fondamental, *das Wesen* (comme disent les Allemands) d'une époque, d'un auteur, d'une œuvre. Et, dans tous ces cas, les historiens les plus compétents, appliquant la méthode historique avec la plus grande rigueur, arrivent à des résultats divergents....

On pourrait, pour sortir de cette difficulté, s'en prendre à la méthode historique. Mais ce serait une injustice ; il y a pourtant une quantité de faits que la critique historique arrive à établir indubitablement. Personne ne met en doute que tel document nous offre le texte le plus sûr des *Provinciales* ; que telle parole a été vraiment prononcée par Pascal ; qu'au XVII^e^ siècle, telle coutume a véritablement existé. Ce qui est mis en discussion, c'est la signification de cette œuvre, c'est la portée de cette parole, c'est l'importance de cette coutume. Et voilà une dernière issue qui se présente, pour échapper à ces difficultés : de constater qu'il y a une certaine catégorie de questions soi-disant historiques qui appartiennent à un autre ordre que les faits historiques.

En effet, ne voit-on pas la différence fondamentale qu'il y a entre le fait que tel homme a prononcé telle parole, et le fait que tel homme est réputé sincère ou non. Le premier fait peut être prouvé historiquement par un document ; il s'agit là d'une simple *constatation*. Le second fait ne peut être prouvé par aucun document ; on fera fausse route tant qu'on cherchera des preuves historiques, car il s'agit là d'une *interprétation*. Ce qu'il faut trouver avant tout, c'est le sens que l'auteur lui-même donnait à cer-

taines paroles, c'est l'esprit dans lequel il les a écrites, et tout cela on ne le trouvera jamais par le dehors.

Mais voilà que se pose une question lourde de conséquences : si le domaine des interprétations ne tombe pas sous le fait de la méthode historique, est-ce à dire qu'il n'est accessible à aucune méthode ; ce domaine si essentiel échappe-t-il aux prises de la science ?

C'est bien la conclusion qui semble s'imposer. Dans cet organisme complexe et infiniment riche, que représente une époque historique, un caractère humain, une œuvre d'art, l'historien, aussitôt qu'il se met à interpréter, choisit inconsciemment les éléments qui sont en rapport avec sa manière de penser et de sentir, avec sa conception fondamentale de la vie. Si quelqu'un tend à l'intellectualisme, il cherchera à dégager surtout les éléments rationnels d'un mouvement historique : la Renaissance sera pour lui un retour à la raison. Si un historien se sent une affinité aux courants irrationnels de la vie, il aura un faible pour les choses romantiques et il verra du romantisme même chez les classiques. Conclusion : Dans le domaine des interprétations nous nageons dans l'arbitraire, chacun décide selon ses goûts, selon son tempérament.

C'est toujours quelque chose de savoir cela. Il y a bien des arrêts de la science que l'on considère comme des constatations historiques définitives et qui se dévoilent à l'examen comme des interprétations pouvant être remises en question. Et c'est quelque chose de savoir que nous chercherons en vain des preuves historiques de la sincérité de Pascal, qu'il s'agit là aussi d'interpréter et non de constater.

Mais, si c'est un résultat, c'est un résultat bien négatif ; c'est plutôt une défaite. Et c'est, en effet, un esprit de défaite qui s'accuse dans la distinction qu'on a faite il y a dix ans en parlant de la méthode littéraire en France [1] : On a constaté qu'il y avait lieu à distinguer entre une *critique méthodique* et une *critique de talent*. La première est représentée par M. Lanson et son école ; elle s'identifie avec la méthode historique. La seconde s'illustre par les noms de Nisard, Sainte-Beuve, Brunetière, Lemaître, Anatole France, Faguet, et nous pourrions ajouter le plus grand génie critique de notre époque : Thibaudet. N'est-il pas lugubre d'entendre dire que, d'un côté, il y a méthode, de l'autre... talent ? Alors,

1. *Germ.-Rom. Monatshefte*, 1912, p. 495 et suiv., Prof. Fr. Carl Becker, *Zur Evolution der modernen französischen Kritik*. (Ces définitions ont été approuvées par M. Lanson. V. ouvrage cité, p. 496 et suiv.)

toutes les fois que surgirait une de ces questions essentielles comme, par exemple, celle qui nous occupe, nous serions réduits, Israélites dans le désert, à lever les mains vers le ciel attendant cette manne mystérieuse : le talent ? Dans le domaine le plus passionnant de l'histoire littéraire la science n'aurait plus rien à faire, puisque le talent n'est pas une denrée qui se vend communément aux universités.

Il est temps de dire que cette résignation n'est pas de mise. En mettant Lanson du côté méthode et Thibaudet du côté talent, on fait du tort aux deux ; comme si Lanson n'avait pas de génie et Thibaudet point de méthode. *Il y a aussi une méthode de l'interprétation, une science de l'interprétation.* Mais cette méthode, cette science, on l'a appliquée jusqu'à présent plus ou moins inconsciemment ; on l'a trop souvent aussi appliquée en dilettante. De même que la science des lettres a arraché l'étude historique au dilettantisme et en a fait une méthode objective qui de nos jours a atteint la perfection dernière [1], elle doit chercher maintenant à transformer en un solide instrument de travail la méthode d'interprétation. Il serait assez aisé d'esquisser dans ses grandes lignes le travail qu'il y aurait à faire pour arriver à ce but [2] ; mais l'important c'est de savoir s'il sera possible de le constituer sur la base d'un critère objectif. Les faits historiques se corroborent sur la foi d'un document : y a-t-il un « document » qui permettra de déterminer si telle interprétation d'une époque, d'un caractère humain, d'une œuvre littéraire est valable ou non? C'est avec le sentiment très vif de toutes les possibilités que réserve une réponse affirmative à une question si capitale que nous répondons : *Nous possédons un critère qui nous permet de mesurer la valeur objective d'une interprétation*, un critère qui sauve la méthode de l'interprétation de l'arbitraire, un critère qui, exploité systématiquement, donnera à la science des lettres la place dominante et royale qui lui revient au sein des autres sciences humai-

1. Tout laisse à croire qu'on ne dépassera guère une déclaration de principes telle qu'elle est donnée par M. Lanson dans son article sur l'*Histoire littéraire* (« De la Méthode dans les Sciences, 2e série, p. 221-264, Paris, Alcan), et on ne peut guère s'imaginer que, quant à la méthode, on n'arrivera jamais à dépasser l'exemple donné par M. Mornet dans sa thèse monumentale sur *Le Sentiment de la Nature.*

2. Il s'agirait d'abord de dégager systématiquement les principes d'après lesquels les maîtres de la critique ont prononcé leurs arrêts. On trouverait à la base de leurs jugements une conception fondamentale de l'être, du beau, du divin, de la nature, etc. En faisant l'inventaire de ces différentes conceptions, on arriverait à définir provisoirement les attitudes fondamentales de l'âme humaine vis-à-vis des phénomènes historiques, psychologiques et esthétiques.

Il faudrait ensuite compléter ce système provisoire par les résultats que nous donnent les autres sciences humaines, surtout l'esthétique générale et l'esthétique particulière des arts divers, la psychologie, la philosophie de l'histoire.

nes. En effet, qu'est-ce qui fait l'évidence d'une interprétation ? Qu'est-ce qui donne, pour ne citer qu'un exemple, à la théorie de M. Bédier sur l'épopée française cet air d'autorité devant lequel s'efface dans l'ombre tout un siècle de recherches patientes, mais mal orientées ? C'est qu'elle nous fait comprendre l'œuvre d'art à un degré que nous n'aurions jamais atteint de nos propres forces. Ce qui, auparavant, nous semblait disparate, insaisissable, baroque, obscur, incomplet, s'est organisé sous le coup de baguette du magicien en un ensemble parfaitement cohérent, d'une lumineuse transparence, se déployant sous la poussée d'un principe intérieur, donnant à chaque partie sa signification et sa fonction particulière. Et en donnant la bonne interprétation de l'œuvre, l'historien a donné aussi l'interprétation de l'homme et de l'époque, il a projeté un rayon lumineux dans la psychologie et dans l'histoire. Car il n'y a pas de manifestation plus profonde, plus directe et plus significative de l'âme d'un homme et d'une époque que l'œuvre d'art et surtout le chef-d'œuvre littéraire. Les témoignages ordinaires des hommes : leurs conversations, leurs correspondances, leurs mémoires, leurs théories ne procèdent en général que des couches superficielles de leur être psychologique. Mais l'œuvre d'art plonge ses racines dans les couches les plus profondes jusqu'aux domaines les plus inconscients de l'âme.

En même temps que l'interprétation fournit des matériaux précieux à l'histoire, l'histoire sert d'auxiliaire indispensable à l'interprétation. C'est à la collaboration entre l'exactitude de l'historien et la pénétration de l'interprète que nous devons les plus beaux fruits que les recherches littéraires nous aient donnés[1], et plus cette collaboration se fera consciente et équilibrée, plus nous pourrons espérer de résultats précieux et définitifs. Essayons d'en faire l'essai pour notre problème particulier, en mettant bout à bout deux interprétations des *Provinciales* qui se complètent l'une l'autre[2].

*
* *

Tout le monde sait que le grand événement qui a déclenché la terrible offensive des *Provinciales* a été la condamnation brutale

1. Nous en voyons une preuve très récente dans le beau travail de M. Michaut sur « Pascal et le Problème du Discours sur les Passions de l'amour » (*Revue bleue*, 1923, nos 3, 4, 5).

2. La première moitié est donnée par M. Lanson dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, 1901, p. 11 ; la seconde, par M Paul Desjardins dans « Les règles de l'honnête discussion d'après les dernières Provinciales » (*La Méthode des Classiques français*. Paris, Colin, 1904).

et illégale du grand Arnauld par la Sorbonne au commencement de l'année 1656. Cet arrêt était définitif, la défaite des Jansénistes était irrévocable. Il n'y avait plus qu'à se résigner. C'est alors que l'idée surgit d'en recourir à un tribunal dont les sentences n'avaient aucune puissance de loi, mais une formidable efficacité de fait : l'opinion publique, représentée au XVII^e^ siècle par la société polie, par ceux qu'on appelait alors les « honnêtes gens ». « *L'honnête homme* », ce produit exquis d'une époque où la vie sociale était devenue « l'objet d'un art qui a ses règles et son code, la matière d'une jouissance esthétique satisfaisant aux exigences les plus profondes comme aux raffinements les plus délicats de la sensibilité » (Ed. « Pascal » des Grands Ecrivains de la France, t. I, p. XLVII), voilà le juge auquel s'adresse Pascal en écrivant ses : *Lettres à un ami en Province*.

Et pour parler plus efficacement à « l'honnête homme », il se fait « honnête homme » lui-même. C'est la clef des *Provinciales* que nous trouvons dans ces paroles où est formulé le principe fondamental de l'éloquence de Pascal : « Il faut se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre, et faire essai sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours, pour voir si l'un est fait pour l'autre, et si l'on peut s'assurer que l'auditeur soit comme forcé de se rendre ». Voilà donc la méthode historique qui nous a mis sur la voie de l'interprétation, et nous pourrions nous laisser conduire encore un peu par l'histoire, en définissant les qualités de « l'honnête homme » d'après un type historique, le Chevalier de Méré, par exemple, l'ami de Pascal; mais il suffit pour nos besoins que nous nous représentions un homme qui, de tous temps, pourrait passer pour l'homme sociable par excellence, un individu pour qui la vie en société est un besoin profond, un art, une philosophie, une morale ; un individu qui ne possède pas seulement extérieurement l'art d'agréer en société, la parfaite maîtrise de soi-même, la délicate science du langage, mais aussi, intérieurement, la faculté d'entrer en contact avec tout le monde, d'éviter les singularités qui choquent, les partis pris qui isolent, qui ait une bonne dose de ce sens commun qui permet de faire face à toutes les situations.

Voilà, en effet, la description de Louis de Montalte, celui qui est censé écrire ces lettres à un ami en province. C'est vraiment l'homme du monde le plus parfait. Nous le voyons au commencement avec son sourire amusé qui va s'instruire à propos d'une question qui l'intéresse. Au fond, à ces discussions théologiques, il n'y comprend rien d'abord. S'il s'en occupe c'est qu'elles ont donné

lieu à un scandale et il s'en informe pour trouver quelque chose à écrire à son ami. C'est un si grand plaisir pour un homme du monde d'avoir une histoire sensationnelle à raconter. Mais, peu à peu, d'information en information, il s'échauffe... sans perdre en aucune manière son attitude d'honnête homme. Il n'oublie pas que son ami s'intéresse à la santé de leurs connaissances communes : « Je fus trouver M. N..., qui se porte de mieux en mieux, et qui eut assez de santé pour me conduire chez son beau-frère qui est janséniste ». Lorsque Montalte va demander à quelqu'un un renseignement, il n'oublie pas, avant d'entrer en matière, de faire les civilités d'usage (IV, 131), et, quand il s'est suffisamment renseigné, il sait aussi rompre l'entretien d'une manière polie. Comme est peu honnête de se lever pendant que les autres parlent : « Je leur dis en me levant, pour les quitter, etc. ». Le grand art de la conversation c'est de savoir entrer dans les vues de ses interlocuteurs. « Pour être mieux reçu, je feignis d'être fort des siens. » Toutefois, il ne trouve pas toujours la bonne nuance (ces questions théologiques sont si délicates). « Je connus que j'avais trop fait le janséniste. »

Voilà l'homme qui nous conduit et nous lui savons bon gré que, dans toute cette grande controverse où le jansénisme est aux prises avec le thomisme et le molinisme, Montalte, au lieu de nous rebattre les oreilles de tous ces « ismes » rébarbatifs, nous mette en présence, grâce à ses multiples relations mondaines, de personnages vivants qui représentent d'une façon concrète les différents partis et leurs rapports mutuels. Au lieu d'entendre une discussion théologique, nous assistons à une véritable comédie.

Mais l'honnête homme n'est pas seulement là pour les besoins du style, c'est par ses qualités intérieures surtout qu'il nous intéresse. Ce qui frappe d'abord dans sa mentalité c'est son bon sens, ce sens commun qui cherche à voir clair à tout prix, qui ne se fie qu'à ses propres lumières, qui ne se laisse pas payer de mots. Il veut juger sans être influencé par n'importe quelle autorité. « Si la curiosité me prenait, — dit-il, — de savoir si ces propositions sont dans Jansénius, son livre n'est pas si rare, ni si gros, que je ne le pusse lire tout entier pour m'en éclaircir, sans en consulter la Sorbonne. » (Il s'abuse un peu. Pascal sait bien que ce livre est un gros et indigeste in-folio, mais Montalte, en homme du monde qui n'y regarde pas de si près, s'imagine toujours les choses plus faciles qu'elles ne sont.) Son bon sens a encore ceci de précieux qu'il ne se laisse pas payer de mots, et c'était là le point le plus important dans cette discussion. Voyez l'embarras dans lequel le

jette un mot qu'il ne comprend pas. « Ce mot me fut nouveau et inconnu. Jusque-là j'avais entendu les affaires, mais le terme me jeta dans l'obscurité.... Je chargeai ma mémoire de ce terme : car mon intelligence n'y avait aucune part. » Et c'est pour être éclairci sur ce terme malencontreux qu'il cherche maintenant des explications, des exemples. Il commence même à s'exciter dans cette recherche inféconde, mais à la fin il se ressaisit, il se remet d'aplomb en tournant plaisamment ce même terme en forme de compliment et là-dessus il nous quitte, laissant derrière lui comme un parfum discret l'impression délicieuse qui reste après une conversation où notre esprit s'est éclairci en même temps que délassé.

Tout cela nous l'avons tiré de la première lettre sans en épuiser en aucune façon la richesse, et l'on peut se demander si Pascal saura, après un tel début, se maintenir à cette hauteur. Mais dès la seconde lettre nous voyons que tout en gardant la direction initiale l'auteur sait nous saisir plus vivement encore. Nous sommes toujours en présence de l'honnête homme. Dès l'entrée en matière nous reconnaissons ses manières prévenantes et civiles. Mais déjà le côté extérieur, cette légère et superficielle mondanité qui aurait déplu à la longue, tend à disparaître. C'est l'attitude intérieure de l'honnête homme qui s'accentue de plus en plus. Il ne se laisse entraîner ni d'un côté ni de l'autre. Lorsque le janséniste s'élève avec indignation contre les raisonnements spécieux du jacobin, nous croyons entendre la voix de Pascal : « Les noms sont inséparables des choses.... Votre explication serait odieuse dans le monde : on y parle plus sincèrement des choses moins importantes.... La grâce.... demande des cœurs purs et dégagés et elle-même les purifie et les dégage des intérêts du monde incompatibles avec les vérités de l'Évangile. » Mais non, c'est le janséniste qui s'échauffe; Montalte l'interrompt en se tournant en même temps avec ironie contre les jacobins. Voilà l'honnête homme parfait qui sait se tenir toujours au milieu, indépendant des partis.

Extérieurement le jeu continue de la même façon : toujours les mêmes partis; d'un côté, le janséniste; de l'autre, son adversaire — depuis la quatrième lettre c'est un jésuite; — et l'homme du monde au milieu. Jamais Montalte ne se solidarise avec les jansénistes.

Mais tout en gardant cette attitude d'homme du monde, nous voyons combien il est saisi peu à peu par son sujet. L'honnête homme qui a commencé par s'intéresser à une dispute de moines se sent insensiblement pris à partie. C'est sa propre cause qui de

plus en plus est en question. Par la force même des choses le débat est orienté vers des sujets toujours plus humains, toujours plus profonds. Du domaine doctrinal il a passé au domaine moral. C'est la grande discussion des Lettres V-X. Toujours nous restons dans la réalité concrète, telle qu'elle se présentait à l'homme de l'époque. Les trois états passent en revue : le Clergé dans la sixième lettre, les Gentilshommes dans la septième, le Peuple dans la huitième. Puis nous en arrivons aux questions individuelles : les pratiques religieuses dans la neuvième, les pénitences dans la dixième. On voit le centre de gravité se déplacer en profondeur : du règne de l'intelligence, du sens commun nous descendons dans le règne de la conscience, de l'extérieur nous passons à l'intérieur.

Et entre temps Montalte s'est défait des derniers à-côtés de son maintien mondain. La neuvième lettre commence par ces mots : « Monsieur, je ne vous ferai pas plus de compliments que le bon père m'en fit la dernière fois que je le vis ». C'en est fini aussi du badinage et des railleries. On sent dans l'aigreur du rire, dans le mordant de l'ironie comme des avant-coureurs de l'orage. Il a toujours plus de peine à se contenir. Et la dixième lettre se termine par la première explosion de colère : « O mon père, il n'y a point de patience que vous ne mettiez à bout, et on ne peut ouïr sans horreur les choses que je viens d'entendre ». Montalte-Pascal, fatigué de jouer la comédie avec son jésuite, commence dans la onzième lettre, avec un nouveau changement en profondeur et en sincérité, à s'adresser directement aux pères jésuites. Cette onzième lettre fait la transition. Elle justifie par des exemples historiques le ton enjoué des lettres précédentes, et le fond sérieux qui était caché sous la surface vient tout à coup se manifester ouvertement dans la véhémente péroraison : « Nous pouvons bien faire cette demande avec Tertullien : Faut-il rire de leur folie, ou déplorer leur aveuglement ?... Je crois, mes pères, qu'on peut en rire et en pleurer à son choix.... Reconnaissez donc qu'il y a un temps de rire et un temps de pleurer .»

Pour Montalte le temps de rire est passé, l'orage se déchaîne, toute la véhémence d'une âme passionnée de vérité se jette en rafales impétueuses sur cet adversaire fourbe et fuyant. Jamais l'éloquence humaine n'a trouvé d'accents plus violemment sincères pour combattre la lâcheté, l'improbité, la sournoiserie. **Et c'est là que se trouvent les passages d'après lesquels on accuse Pascal de jésuitisme, de mensonge.** Mais ne voit-on pas que ces passages sont en plein milieu du courant qui nous a entraînés jusqu'ici ? Le ton a changé, l'attitude est toujours encore la même.

Seulement elle a pris un sens toujours plus profond. L'honnêteté nous a fait passer du sens commun à la conscience et, soudain, elle nous fait toucher la réalité la plus intérieure : la vérité divine. L'homme qui n'appartient pas à soi, parce qu'il appartient à la société, devient l'homme qui n'appartient pas à soi ni à aucun parti parce qu'il appartient à Dieu.

C'est cette suprême sincérité qui s'affirme dans les passages dont on a voulu faire une arme contre Pascal. Dès la douzième lettre nous sommes définitivement fixés sur le sens qu'il faut leur attribuer :

« *Il n'est pas vraisemblable qu'étant seul, comme je suis, sans force et sans appui humain, contre un si grand corps et n'étant soutenu que par la vérité et la sincérité, je me suis exposé à tout perdre en m'exposant à être convaincu d'impostures* »..... Etant seul... et n'étant soutenu que par la vérité et la sincérité....

Je suis seul, je ne suis pas de Port-Royal, cela veut dire que, du moment que la vérité est en cause, je me détache de toutes mes relations privées, je me détache de ma propre personnalité : c'est la vérité qui parle, ce n'est pas moi, et la vérité n'est pas attachée à Port-Royal.

Il suffit, pour montrer l'évidence de cette interprétation, de citer les paroles qui suivent immédiatement le passage le plus incriminé de la *dix-septième Provinciale* — celui que nous avons cité au commencement de cette étude ; — on y verra apparaître dans sa pleine lumière la sincérité de Pascal, en même temps que se révéleront les sources profondes où elle s'alimente... et c'est aussi le plus magnifique éclat de fanfare qui ait jamais retenti dans le combat éternel de la vérité contre le mensonge :

« Je ne vous crains ni pour moi, ni pour aucun autre, n'étant attaché ni à quelque communauté, ni à quelque particulier que ce soit. Tout le crédit que vous pouvez avoir est inutile à mon égard. Je n'espère rien du monde ; je n'en appréhende rien ; je n'en veux rien ; je n'ai besoin par la grâce de Dieu ni du bien, ni de l'autorité de personne.

« Ainsi, mon père, j'échappe à toutes vos prises. Vous ne pouvez me saisir de quelque côté que vous le tentiez. Vous pouvez bien toucher le Port-Royal, mais non pas moi. On a bien délogé des gens de Sorbonne ; mais cela ne me déloge pas de chez moi. Vous pouvez bien préparer des violences contre des prêtres et des docteurs, mais non pas contre moi qui n'ai point ces qualités. Et ainsi peut-être n'eûtes-vous jamais affaire à une personne qui fut si hors de vos atteintes, et si propre à combattre vos erreurs, étant libre,

sans engagement, sans attachement, sans liaison, sans relation, sans affaires, assez instruit de vos maximes, et bien résolu de les pousser autant que je croirai que Dieu m'y engagera, sans qu'aucune considération humaine puisse arrêter ni ralentir mes poursuites.»

Théophile Spoerri.

LES SENSATIONS AUDITIVES CHEZ LA FONTAINE

« L'ouïe et l'odorat ont part à mes plaisirs [1] », déclarait La Fontaine, et nous nous proposons au cours de cette étude de voir comment le plaisir de l'oreille en particulier a inspiré notre auteur, quel parti il a su tirer des sensations auditives dans son œuvre et plus spécialement dans les Fables.

Nous avons montré d'autre part [2] comment il avait perçu et interprété les sensations visuelles : les mêmes causes générales et particulières affectent, si elles ne les déterminent pas entièrement, la nature et l'étendue de ses sensations auditives : nous n'y reviendrons pas.

Observons cependant que les sensations auditives et les sensations visuelles ne peuvent jouer dans la littérature un rôle identique : les premières, en effet, sont plus indépendantes de notre volonté que les secondes : l'oreille ne comporte pas de volet comme l'œil, mais cette différence est peu importante pour ce qui nous occupe; il en est d'autres plus considérables.

Les sensations auditives, intermittentes en fait, ne sont vraiment pas indispensables à la représentation de la nature : nous pouvons nous figurer un site dont tous les échos seraient morts, mais non un paysage qui ne provoquerait chez nous aucune sensation visuelle. Sans être essentielle à notre représentation de la nature, la sensation auditive la complète cependant harmonieusement.

Toutefois, si, dans la nature, nous voyons principalement des êtres animés comme le fait La Fontaine, si elle n'est qu'un décor devant lequel viennent vivre des personnages, la sensation auditive reprend une place prépondérante. En effet, c'est par le son surtout que bêtes et gens communiquent entre eux : il est le principal véhicule de leurs sensations et de leurs pensées. En outre, le son résulte presque invariablement du mouvement, et le mouvement, c'est l'expression de la vie, comme c'en est la condition.

Ces remarques générales peuvent déjà, dans une certaine mesure, nous éclairer sur la façon dont La Fontaine a dû traiter le son, et surtout nous expliquer en partie la présence ou l'absence de cet élément dans sa représentation de la nature.

1. Différend de Beaux-Yeux et de Belle-Bouche.

2 « La Fontaine coloriste », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 28e année, n° 3, p. 346.

Nous disons « en partie », car ces explications sont loin de tout expliquer. En effet, la peinture des sensations auditives est parfois absente de la description d'un phénomène naturel avec lequel elles s'associent inévitablement dans notre esprit.

Dans *Le Chêne et le Roseau* (I, 12), pour prendre tout de suite un exemple, il n'y a pas un seul mot qui évoque à notre imagination le fracas de l'ouragan : une telle note pouvait cependant renforcer l'impression de violence destructrice, caractère prédominant de la tempête, que le poète cherche à exprimer ici.

De même dans *Simonide préservé par les Dieux* la description de l'écroulement de la maison n'est précisée par aucun détail évoquant le bruit qu'elle a dû produire :

> Un pilier manque et le plafonds
> Ne trouvant plus rien qui l'étaie
> Tombe sur le festin, brise plats et flacons
> N'en fait pas moins aux échansons.
>
> (L, 14).

Une observation analogue s'appliquerait à la fable intitulée *Jupiter et les Tonnerres* (VIII, 20), où les sensations évoquées sont purement visuelles.

En général, d'ailleurs, dans les Fables, où les personnages principaux sont les animaux, les grandes voix de la Nature ne peuvent jouer qu'un rôle épisodique et ne comptent guère, si je puis dire, que comme accessoires de figuration : on n'entendra donc point leur écho, sauf dans les cas rares où ses forces sont personnifiées, interviennent directement et pour leur propre compte dans la conduite de l'action. La Fontaine, alors, les décrit avec une heureuse précision :

> ...Notre souffleur à gage
> Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
> Fait un vacarme de démon,
> Siffle, souffle, tempête, et brise en son passage
> Maint toit qui n'en peut mais...
>
> *Phébus et Borée* (VI, 3).

> Avec grand bruit et grand fracas
> Un torrent tombait des montagnes.
> Tout fuyait devant lui, l'horreur suivait ses pas.
>
> *Le Torrent et la Rivière* (VIII, 23).

Il les enregistre avec un égal bonheur lorsque ces voix constituent un accompagnement nécessaire à l'action :

> Tendrons d'entrer en danse

Au gazouillis des ruisseaux de ces bois.

Contes (IV, 6).

Les fables étant ce qu'elles sont, ce sera donc la voix des bêtes et accessoirement celle de l'homme que nous entendrons résonner le plus souvent à travers leurs pages, mais comme les animaux ont ici une valeur surtout symbolique et que notre auteur, dit Taine [1], transpose dans le monde moral ce qu'il a vu dans le monde physique, il n'affaiblit point la valeur de ce symbole en insistant outre mesure sur son expression sensible et sur l'individualisation pittoresque des voix.

Pour cette raison particulière et pour d'autres plus générales déjà exposées en ce qui concerne la peinture du coloris, La Fontaine n'exprime pas toujours le cri des animaux par un vocable leur appartenant en propre et évoquant les caractères particuliers de leur langage individuel.

Dans la majorité des cas, il se borne à faire usage de termes généraux et élastiques dont le sens peut uniformément s'étendre à la voix de toutes les bêtes et qui conviennent d'autant moins à chaque cas particulier qu'ils s'appliquent à un plus grand nombre.

Et ceci demeure vrai même lorsque la sensation auditive semble réclamer une traduction artistique ou que, par sa nature, elle est plus capable d'inspirer un poète.

Le rossignol, pour prendre un exemple frappant, figure à plusieurs reprises dans les Fables. Comment La Fontaine nous décrit-il les trilles perlées, les roulades si capricieusement modulées que ce petit chanteur ailé égrène dans son nocturne? Comment entend-il, comment rend-il, tout au moins, ce clair frémissement de pure et fluide harmonie [2] ?

Au lieu qu'un rossignol, chétive créature,
Forme des sons aussi doux qu'éclatants
Est lui seul l'honneur du printemps.

Le Paon se plaignant à Junon (II, 17).

Quel pauvre tableau ! Evidemment ici, ce n'est point La Fontaine qui parle, c'est le paon : il est jaloux, sa description ne saurait être enthousiaste, il faut que son éloge soit juste suffisant pour expliquer ses récriminations. Son orgueil ne lui permettrait pas de pousser plus loin le compliment.

Mais dans une autre fable où le rossignol s'exprime pour son propre

1. *La Fontaine et ses fables*, p. 207.
2. Cf. *J.-J. Rousseau*. Deuxième dialogue : « Je l'ai vu faire deux lieues par jour durant presque tout un printemps pour aller écouter à Berci le rossignol à son aise ».

compte il semble, lui qui chante si bien, ne parler que médiocrement : la menace d'une mort prochaine dessèche peut-être son éloquence; il paraît du moins fort en peine de décrire son propre chant :

Ecoutez plutôt ma chanson
Je vous raconterai Térée et son envie.

Et plus loin...

Je m'en vais vous dire une chanson si belle
Qu'elle vous ravira ; mon chant plaît à chacun.
Le Milan et le Rossignol (IX, 17).

Voilà certes un piètre plaidoyer, si maigre, si peu coloré qu'on serait tenté de pardonner au milan qui a l'excuse fort valide d'un ventre affamé.

Les raisons de La Fontaine, pour s'en tenir au terme général, sont parfois bien meilleures et beaucoup plus frappantes que dans les cas que nous venons de citer. [Nous n'entendons nullement, soit dit en passant, qu'elles soient toujours voulues ou même conscientes.] Nous n'en trouverions pas d'exemple plus heureux que dans le tout premier vers du recueil.

La cigale ayant chanté
Tout l'été.
La Cigale et la Fourmi (I, 1).

Le mot *chanté* est indiscutablement faible au point de vue pittoresque, — nous passons sur l'erreur d'histoire naturelle que ce vers constitue [1], — mais ce n'est point la valeur pittoresque de la sensation auditive qui compte ici, — le stridulent grésillonnement de la cigale, — tel est, paraît-il, le terme technique, — c'est seulement la valeur symbolique du mot *chant* qui importe au lecteur : ce que le vocable doit nous suggérer, c'est l'idée de la gaieté malgré tout, de l'insouciance imprévoyante. Une note pittoresque trop précise eût détourné notre attention de son objet véritable et aurait faussé la perspective.

Quand le renard, interpellant Monsieur du Corbeau, s'écrie :

Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage.
Le Renard et le Corbeau (I, 2).

il emploie également un terme impropre : le croassement du

1. « La Fontaine naturaliste », P. de Rémusat, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1869. Voir également Doutrepont, « La Fontaine naturaliste », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1896, et l'article de H. Fabre sur la Cigale.

corbeau est ici bien malencontreusement qualifié de ramage : simple apparence ! La vérité dramatique exigeait que le renard trouvât pour qualifier le cri discordant de l'oiseau un terme dont le choix fût un compliment. Forcément il ne pouvait y parvenir qu'en employant un terme impropre, et c'est justement, si l'on peut dire, parce que cette note est fausse qu'elle est juste.

Dans *L'Ane et le petit Chien* (IV, 5), le mot *chant*

> Non sans accompagner pour plus grand ornement
> De son chant gracieux cette action hardie.

est employé par dérision pour qualifier ironiquement la voix peu harmonieuse du rossignol d'Arcadie. Il y a presque toujours, en somme, une raison et une bonne à l'emploi des termes généraux chez La Fontaine. Son instinct est aussi sûr que son art.

Dans *Le Lion, le Singe et les deux Anes* (XI, 5) :

> Et quant aux merveilles
> Dont votre divin chant vint frapper les oreilles...

où un âne fait l'éloge d'un confrère, il choisit naturellement le terme qui peut suggérer la voix de l'homme. A cette systématique affectation à la voix des animaux des termes exprimant le langage des hommes, La Fontaine a naturellement recours, dans les fables, quand il prête aux bêtes des sentiments qui sont ceux des humains. Exemples :

> Tu ris, tu ne suis pas ces gémissantes voix !
> *Les Obsèques de la Lionne* (VIII, 4).

où la douleur du lion est ennoblie par un terme généralement réservé à l'expression du chagrin des hommes : « *gémissantes* » ;

> Le roi n'éclata point, les cris sont indécents.
> *Le Milan, le Roi et le Chasseur* (XII, 12).

où *cri* exprime un sentiment bien plus qu'une sensation auditive.

Ailleurs La Fontaine a d'autres raisons spécifiques d'employer un terme général, témoin :

> Un son plein d'éclat.
> *Le Cochet, le Chat et le Souriceau* (VI, 5).

Là, nous l'avons déjà fait remarquer[1], ce n'est point le fabuliste qui parle en son propre nom, c'est le souriceau, et il n'est pas plus expert en musique qu'en peinture.

1. « La Fontaine coloriste », *op. cit.*, p. 356.

Autre exemple :

Le chant dont vous m'avez fait don.
Le Paon se plaignant à Junon (II, 17).

Le paon décrit ici son propre chant, mais cet oiseau n'a jamais péché par excès de modestie. *Mon chant déplaît à toute la nature.* Cela est finement dit si l'on y prend garde, et la façon dont l'oiseau présente sa propre critique est habile : il ne peut s'empêcher de constater que son langage déplaît; mais, en somme, c'est un chant, un chant comme un autre, et, s'il déplaît, son orgueil est sauf; la faute en est à ceux qui l'écoutent, c'est ce qu'implique l'usage du terme général : un mot précis n'aurait pu être que péjoratif et n'eût point fait l'affaire.

Evidemment La Fontaine ne réserve pas les termes généraux à la seule reproduction des voix des animaux, il les utilise également lorsqu'il a d'autres sons à décrire.

Ainsi, en maint passage, il ne fait aucun effort vers l'expression particulière pour nous donner quelque idée de la nature, de la qualité du son ; il emploie un mot vague, soit :

Bruit : qu'il applique indistinctement :

a) à un coup de fusil :

Le bruit du coup fait que la bande...
Les Lapins (X, 15).

b) Au son du cor de chasse, de la voix humaine :

Le bruit des cors, celui des voix.
Les deux Rats, le Renard et l'Œuf (X, 1).

c) Au torrent qui tombe des montagnes :

Avec grand bruit et grand fracas
Un torrent tombait des montagnes.
Le Torrent et la Rivière (VIII, 23).

Ce n'étaient que menace et bruit sans profondeur.
Ibid.

ou encore les termes : *sons*, *accords*, qu'il applique à des instruments de musique :

Hélas ! de ma musette il entendit le son.
Le Berger et son Troupeau (IX, 18).

Tircis qui pour la seule Annette
Faisait résonner les accords
D'une voix et d'une musette
Capables de toucher les morts,
Chantait un jour...
Les Poissons et le Berger qui joue de la flûte (X, 11).

Déclarer, comme nous venons de le faire, que les termes généraux prédominent dans la notation des sensations auditives, c'est laisser entendre qu'ils ne sont pas les seuls dont le poète fasse usage. Qu'il en emploie de plus précis, cela est exact, mais ce n'est qu'exceptionnellement qu'il recourt à ces mots aux sonorités musicales, si riches, et dont le français a une gamme si étendue, ces mots harmonieux et colorés où l'on retrouve un fidèle écho des bois et des champs de France, mots au relief hardi dont certains sont presque des onomatopées, et qui ont un pouvoir d'évocation tel qu'ils suffisent par eux-mêmes à susciter devant notre imagination l'image de l'animal dans une de ses attitudes particulièrement vivantes[1].

Pour qu'ils trouvent place dans les fables, il faut qu'ils soient entrés dans la langue courante et familière et qu'ils se réfèrent aux animaux les plus connus.

Bêler :

> Sur l'animal bêlant, à ces mots il s'abat.
> *Le Corbeau voulant imiter l'Aigle* (II, 16).

Rugir :

> Le malheureux lion, languissant, triste et morne,
> Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
> *Le Lion devenu vieux* (III, 14).

> La pauvre infortunée
> Poussait un tel rugissement
> Que toute la forêt était importunée.
> *La Lionne et l'Ourse* (X, 12).

Voici le brékékékex d'Homère :

> Quelqu'un du peuple croassant[2].
> *Les deux Taureaux et une Grenouille.*

> Ambassades croassantes
> Allaient dans tous les états.
> *Le Soleil et les Grenouilles* (XII, 24).

ou bien encore qu'ils appartiennent au vocabulaire technique de la chasse que le poète connaît à fond et emploie volontiers[3]. Dans

1. En voici quelques-uns :
Frouer, de la chouette ; *Grisoller*, de l'alouette ;
Hululer, du hibou ; *Jacasser*, de la pie ;
Roucouler, du pigeon ; *Craqueler*, de la grue ;
Glapir, du renard ; *Chicoter*, de la souris.

2. En réalité « croassant » ne s'applique qu'aux corbeaux ; pour les grenouilles, le mot propre est « coassant ».

3. Pour d'autres exemples, voir Régnier *La Fontaine*, t. X, pp. XXI et XXXIII.

le *Renard anglais* il nous fait entendre les brefs aboiements saccadés et simultanés d'une meute de bassets qui ne sont pas sur la voie :

Voilà maint basset clabaudant.
(XII, 23).

Mes chiens n'appellent point au-delà des colonnes.
Ibidem.

autant de mots qui sont le témoignage d'une observation minutieuse et directe. La Fontaine peint le mieux ce qu'il a vu et entendu lui-même. En veut-on d'autres preuves? On les trouvera aisément, car les seules notes pittoresques vraiment précises que nous puissions encore trouver en feuilletant ses œuvres se rapportent exclusivement aux animaux qu'il a eu mainte occasion d'observer.

Ecoutez les pépiements des petits béjaunes toujours affamés :

Que ses enfants gloutons, d'un bec toujours ouvert
D'un ton demi-formé, bégayante couvée.
L'Araignée et l'Hirondelle (X, 7).

La Fontaine dit *bégayer* en parlant des tout petits oisillons, mais dès qu'ils auront pris un peu de plume et que leur langage deviendra tant soit peu intelligible à qui sait l'entendre, La Fontaine fera choix d'un mot différent pour le marquer : *jaser*.

Les oisillons, las de l'entendre,
Se mirent à jaser aussi confusément
Que faisaient les Troyens quand le pauvre Cassandre...
L'Hirondelle et les petits Oiseaux (I, 8).

Ci-dessous encore quelques traits pittoresques :

Des animaux ailés, bourdonnants, un peu longs [1].
Les Frelons et les Mouches à miel (I, 2).

Le cheval refusa, fit une pétarade.
Le Cheval et l'Ane (VI, 16).

vers qui prouve que La Fontaine ne reculait pas devant une incongruité si elle lui paraissait caractéristique de l'humeur de l'animal.

L'âne qui goûtait fort l'autre façon d'aller
Se plaint en son patois.
Le Meunier, son Fils et l'Ane (III, 1).

Le mot *patois* est employé humoristiquement et nous rappelle que le langage de l'âne est bien celui d'un rustaud.

1. « La Fontaine coloriste », *op. cit.*, p. 354.

Jusqu'à présent, nous n'avons encore rien dit de l'usage que fait La Fontaine des termes précis et colorés lorsqu'il veut traduire la langue d'un des animaux qui n'est certes pas le moins bruyant, — c'est l'homme que je veux dire ; on pourrait aisément s'y tromper. Il n'y en a dans les fables que fort peu d'exemples, l'homme n'intervenant que rarement, mais ils sont particulièrement pittoresques.

Le commérage des sots est peint avec une couleur vraiment amusante :

Caquetants au plus dru.
Le Singe et le Dauphin (VI, 7).

Cette expression *au plus dru* le réjouit : il l'emploie ailleurs en parlant de la pie.

Caquet-bon-bec alors de jaser au plus dru.
L'Aigle et la Pie (XII, 11).

Sur l'éloquence des femmes qu'il connaissait bien La Fontaine partage les opinions courantes :

Je laisse à penser quel caquet,
Car il eut des femmes en foule.
Les deux Coqs (VIII, 13).

Reconnaissons-le, d'ailleurs, la plupart des termes dont il fait usage, s'ils sont pittoresques, sont en même temps péjoratifs : dans une ample comédie, il ne saurait en être autrement, et la bienveillance est rarement spirituelle quand elle n'est point assaisonnée d'un peu de malice.

Exemples :

Pour réprimer leur babil, irez-vous les maltraiter?
Le Fou et le Sage (XII, 22).

il s'agit, il est vrai, de fous, mais les sages ne sont pas mieux servis :

Nos pèlerins s'égosillèrent.
Le Chat et le Renard (IX, 14).

Trait plein de saveur, les hommes sont ailleurs qualifiés de braillards... par les ânes :

Voilà les vrais braillards.
Le Lion, le Singe et les deux Anes (XI, 5).

En contre-partie, signalons une création peut-être, une trouvaille en tous cas, expression très délicatement jolie, relevée dans les Contes :

Entr'ouïr la voix de sa maîtresse.

Contes (IV, 15).

le mot est naturellement formé sur le modèle d'entrevoir.

Voilà pour l'homme et pour la femme.

Aux termes techniques de la musique elle-même, La Fontaine a fait quelques emprunts, mais peu. Il aimait la musique et a pris soin de nous le dire :

Comme j'aime extrêmement l'harmonie.

Songe de Vaux (IV).

Il nous parle avec compétence des genres et des instruments dans son épître à Monsieur de Niert :

La voix veut le téorbe et non pas la trompette
Et la viole plus propre aux tendres amours
N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.
. . . . . .
Ce n'est plus la saison de Raymond et d'Hilaire,
Il faut vingt clavecins, cent violons pour plaire ;
On ne va plus chercher au bord de quelque bois
Des amoureux bergers la flûte et le hautbois.
Hiver, été, printemps, bref opéra toujours
Et quiconque n'en chante ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif n'a pas l'air du beau monde.

Autre passage où il émet une opinion sur un instrument de musique :

Si un luth jouait tout seul il me ferait fuir.

Psyché (Préface).

Signalons encore *tympaniser* au sens de tambouriner :

Sur le fait de son hyménée,
On vient de le tympaniser.

Lettre à S. A. S. Mgr le Prince de Conti (juillet 1689).

Et *râcler*, au sens familier de mal jouer du violon :

Il lui râcle à l'oreille un air vieil et bizarre.

Le Florentin (II).

Et nous aurons épuisé la liste des termes techniques. Ni les uns ni les autres, comme on voit, ne figurent dans les fables.

L'importance que La Fontaine savait occasionnellement attacher à la sensation auditive apparaîtra clairement dans les vers suivants où c'est la seule qu'il ait enregistrée pour évoquer à notre imagination la figure d'un être vivant :

ambassades croassantes.

Le Soleil et les Grenouilles (VI, 12).

Quelqu'un du peuple croassant.
Les deux Taureaux et une Grenouille (II, 4).

Sur l'animal bêlant à ces mots il s'abat.
Le Corbeau voulant imiter l'Aigle (II, 16).

Ici la voix de l'animal est le seul trait qu'il nous fournisse, trait parfaitement suffisant pour son identification.

Nous avons un cas analogue dans :

Les gens sans bruit sont dangereux.
Le Torrent et la Rivière (VIII, 23).

sauf qu'ici il s'agit non seulement de la voix, mais de toute l'action extérieure du personnage, synthétisée, si l'on peut dire, par l'absence du son qui l'accompagne.

Dans :

La Vache est une radoteuse, elle a perdu l'esprit.
L'Homme et la Couleuvre (X, 1)

nous nous éloignons déjà des cas précédents : le radotage n'évoque point en premier lieu une sensation auditive mais bien l'ineptie de la pensée.

D'après La Fontaine :

Tout parle dans l'univers,
Il n'est rien qui n'ait son langage.
(XI, Epilogue).

il trouvera donc fort naturellement dans les sensations auditives la matière de métaphores et de comparaisons pittoresques pour exprimer les sentiments de l'homme, c'est-à-dire qu'il caractérisera ces sentiments par leur expression sensible normale.

a. La douleur :

On fait beaucoup de bruit, puis on se console.
(VI, 21).

où le sens de *bruit*, qui exprime le chagrin d'une jeune veuve, est nettement métaphorique.

b. La vantardise des faiseurs d'embarras :

Faisant tel bruit et tel fracas...
Le Cochet, le Chat et le Souriceau (VI, 5).

où le sens propre et le sens figuré sont employés simultanément.

c. La joie exubérante :

Ayant fait grand fracas, chère lie.
L'Ingratitude et l'Injustice des Hommes envers la Fortune
(VII, 14).

Dans les exemples suivants, ce n'est plus à proprement parler un sentiment, mais une idée qui est exprimée par la sensation auditive.

Chacun d'eux pourtant s'éveilla
Bien étonné d'une telle aubade.

Contes (I, 1).

Je laisse à penser de quelle aubade il s'agit ici.

Pas ne finit mère abbesse sa gamme.

Contes (IV, 7).

Cette *gamme* est une semonce adressée à l'un des nonnains du couvent sur son inconduite par une abbesse elle-même fort besacière, comme dirait le bonhomme.

Dans le dernier exemple que nous donnerons, *bruit* est une fois encore employé au sens métaphorique et synthétise tout ce qui au monde peut être cause de trouble, de souci et de chagrin.

Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et la paix.

*
* *

Mais étudions de plus près la technique de La Fontaine.

Les moyens dont dispose l'ouvrier de lettres pour rendre une sensation auditive éprouvée et pour la recréer chez le lecteur sont, nous semble-t-il, de deux ordres : les procédés concrets et sensibles ou harmonies diverses du style, « représentation », et les procédés indirects et abstraits ou associations d'idées, « évocation ».

Représentation du son.

Quand il utilise le premier de ces moyens, l'écrivain attaque la sensibilité du lecteur par un procédé matériel et mécanique et qui, par conséquent, est jusqu'à un certain point mesurable. Il utilise inconsciemment dans la plupart des cas les propriétés expressives des phonèmes. Ces propriétés appartiennent aux voyelles et aux consonnes. Leur effet dépend du choix, de la disposition des combinaisons et des répétitions de phonèmes. L'écrivain, au moment où il utilise ces ressources, « suggère » donc le son par le son. Il peut encore aller plus loin que la suggestion, mais cela est infiniment rare, et viser à la « reproduction intégrale » du son lui-même par des jeux de phonèmes qui sont à l'origine dépourvus de sens, mais auquel l'usage, s'il les sanctionne, associe bientôt celui pour lequel ils ont été créés : ce sont les onomatopées.

La Fontaine a fait de tous ces procédés un usage plus judicieux qu'abondant : l'expression était chez lui, comme chez tous les

classiques du XVII^e siècle, trop étroitement asservie à la pensée pour qu'il eût la préoccupation particulière d'utiliser avec quelque indépendance les effets qui lui sont propres ; mais c'est le privilège des hommes de génie que d'employer à leur insu toutes les ressources de leur art.

Nous en trouverons aisément la confirmation dans le bonheur avec lequel il met à profit les moyens que lui fournissent les sons du français.

Effets tirés des voyelles.

« Les voyelles éclatantes sont : *a*, *ô*, *è*, *o*^{n} *e*^{n} ; leur emploi s'impose pour l'expression des bruits éclatants : ce sont elles qui donnent son expression au mot *éclatant* lui-même, et en outre à fracas, craquer, sonore, cataracte[1]. »

La Fontaine fournit de nombreux exemples de cet emploi :

A ces mots on cria haro sur le baudet.
a e o õ ia a o o e
Les Animaux malades de la Peste (VII, 1).

vers éclatant, riche et sonore, plein de ces voyelles claires, propres à marquer les cris de colère.

Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.
o i o a a a i o a i a
Le Lion et le Moucheron (II, 9).

Le vent fait un vacarme de démon.
a e œ̃ a a e õ
Phébus et Borée (VI, 3).

où le grondement des voyelles sombres (ã, œ̃, õ) et la sonorité des voyelles éclatantes se marient heureusement pour donner une image retentissante de la tempête.

Effets tirés des consonnes.

...Notre *sou*ffleur à gage
*S*e gorge de *v*apeurs, *s*'en*f*le comme un ballon
*F*ait un *v*acarme de démon,
*S*i*ff*le, *sou*ffle, tempête et brise en *s*on pas*s*age
Maint toit qui n'en peut mais...
Ibid.

ici les labio-dentales ou fricatives (*f* et *v*) et les sibilantes (*s*) sont combinées de façon à suggérer la soufflerie effrénée du vent.

1. Grammont, *Le vers français*, p. 263. Cet excellent ouvrage nous a très utilement guidé pour toute cette partie de notre étude.

Ecoutez maintenant :

Tircis qui l'aperçut, se glisse entre les saules.
Contre ceux qui on le goût difficile (II, 1).

Par ses nombreuses sibilantes ce vers nous peint le bruissement léger des feuilles de saule à l'instant où le cygne les frôle de son aile.

Comme on le voit par ces exemples, les propriétés expressives propres à chaque consonne sont surtout mises en valeur ici par la répétition de sons identiques ou similaires : les allitérations.

Effets combinés des voyelles et des consonnes.

Il va sans dire que La Fontaine accouple fréquemment les effets tirés des voyelles et ceux qu'on obtient des consonnes. Ces effets combinés concourent au même but et se renforcent mutuellement :

Avec grand bruit et grand fracas.
Cons. : *r r r r k*
Voy. : *a e ã ui e ã a a*
Le Torrent et la Rivière (VIII, 23).

On cria haro sur le baudet.
Cons. : *r r r*
Voy : *õ ia a o u o e*
Les Animaux malades de la Peste (VII, 1).

Effets tirés de la disposition des sons.

La Fontaine obtient des effets sensibles non seulement par le choix des sons, par leur emploi simultané, mais encore grâce à l'originalité de leurs juxtapositions. Dans le dernier vers que nous venons de citer, par exemple, le hiatus cri*a-ha*ro produit l'onomatopée que nous donnent les deux syllabes de brou*haha* [1].

Dans :

Puis, malgré quelques heurts et quelques mauvais pas.
(X, 1).

il résulte de la juxtaposition de ces deux voyelles *e-eu* un hiatus qui exprime la cessation des bruits résultant d'un mouvement interrompu.

Effets tirés du choix des mots à sonorités particulières.

Le poète n'a d'ailleurs pas toujours besoin de créer lui-même dans ses vers les combinaisons propres à susciter des sensations auditives dans l'esprit du lecteur. Elles se trouvent parfois consacrées par l'usage et réunies dans des mots existants où elles

1. Grammont, *op. cit.*, 341.

sont depuis longtemps associées intimement au sens du vocable. La Fontaine sait faire un choix heureux de ces termes :

Tu ris, tu ne suis pas ces *gémissantes* voix !
Les Obsèques de la Lionne (VIII, 14).

Puis, malgré quelques *heurts* et quelques mauvais pas.
Les deux Rats, le Renard et l'Œuf (X, 1).

Fait *résonner* sa queue à l'entour de ses flancs.
Le Lion et le Moucheron (II, 9).

autant de termes dans lesquels le son concourt pour sa part à l'expression du sens et qui, cependant, ne sont pas des onomatopées.

Effets tirés de la répétition de certains mots.

Pour réaliser d'harmonieuses combinaisons de voyelles et de consonnes, il n'est pas non plus nécessaire de les emprunter à des mots différents : le même vocable peut être reproduit sous une forme identique ou sous une forme similaire ; sens et son se trouvent ainsi parallèlement répétés, l'un faisant écho à l'autre.

En voici un excellent exemple :

Sonner sa sonnette[1].
Les deux Mulets (I, 4).

deux consonnes : *s* et *n* répétées, une voyelle *o*. Remarquer ici un accroissement d'effet dû à ce que, par suite du déplacement de l'accent tonique dans les deux cas, l'accent qui devrait normalement tomber sur *er* et sur *ette*[2] est ici remplacé par l'accent oratoire[3].

Les vers :

Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.
Le Lion et le Moucheron (II, 9).

et

De croquer quelques-uns ils les croquèrent tous.
Rien de trop (IX, 2).

contiennent d'autres exemples de l'effet sensible tiré de la répétition d'un même terme.

Effets tirés des onomatopées.

Les onomatopées proprement dites sont rares dans La Fontaine. Il est d'ailleurs difficile de les définir et de les distinguer des mots

1. « Sonner sa sonnette » n'est pas de l'harmonie imitative, ne peint pas le bruit mais indique la répétition de l'action et le son produit le bruit. (Grammont, p. 220).
2. L'accent tonique porte sur *er*, mais l'*o* porte un accent secondaire : ce n'est pas le cas dans le mot « sonnette », qui n'a que l'accent tonique historique sur *ette*.
3. Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, p. 108, Paris, Picard, 1902, 2e édit.

simplement expressifs. Nous ne nous y arrêterons pas. En voici quelques-unes :

Nos gens s'en vont à trois pieds
Clopin clopant comme ils peuvent.
Le Pot de terre et le Pot de fer (V, 2).

De toute l'assemblée il a les brouhahas.
Ragotin (II, 3).

Quel galimatias n'a-t-il point fait ?
La Coupe enchantée (III, 16).

onomatopées qui ne sont nullement originales. Nous n'en avons découvert qu'une seule qui semble être de sa propre création et qu'il a employée à deux reprises :

Je la vis l'autre jour aiguiser une dague
Elle a pu dans son sein en faisant zague zague...
Ragotin (IV, 9).

que nous retrouvons également dans le Florentin.

Elle est d'ailleurs fort médiocre, et seule sa place à la fin du vers nous empêche de dire qu'elle ne rime à rien.

Effets tirés de la coupe du vers.

Le rythme du vers n'est pas employé fréquemment par La Fontaine comme moyen de suggérer des impressions auditives : il semble cependant qu'on puisse citer ce trimètre :

Que de portes ! quel bruit de clefs ! quel tintamarre.
Le Florentin.

Evocation du son par associations d'idées[1].

Le second procédé que La Fontaine utilise pour provoquer en nous des sensations auditives n'attaque qu'indirectement notre sensibilité en mettant en jeu les associations d'idées indépendamment des sons qui les traduisent et de l'harmonie propre à la « forme » de la pensée. Dans le cas suivant, par exemple, la qualité du son n'est caractérisée que par ses effets moraux sur les auditeurs :

D'une voix et d'une musette
Capables de toucher les morts.
Les Poissons et le Berger qui joue de la flûte (X, 11).

Cette association d'idées peut être déterminée dans notre esprit par une métaphore, une comparaison ou quelque autre image.

1. Lire à ce sujet : Brunetière, *Etudes critiques*, 7e série ; *La Fontaine*, 2e édit., p. 76 et 77.

Ce second deuil fut tel que l'écho de ces bois
N'en dormit de plus de six mois.
L'Aigle et l'Escarbot (II, 8).

Fait un vacarme de démon.
Phébus et Borée (VI, 3).

De l'âne à la voix de Stentor.
Le Lion et l'Ane chassant (II, 19).

voilà autant de cas où la suggestion de son est indirecte. Parfois aussi la métaphore impose plus immédiatement à l'esprit du lecteur la sensation auditive:

Il sonna la charge.
Le Lion et le Moucheron (II, 9).

image particulièrement heureuse, car elle décrit en termes militaires le bourdonnement agressif et belliqueux du moucheron quand il part à l'assaut.

En outre, dans ce vers, la puissance d'évocation est accrue et avivée comme nous l'avons montré plus haut, par les effets sensibles tirés des sons. En effet, La Fontaine, non seulement combine entre eux les divers effets sensibles produits par voyelles et consonnes, mais il fait jouer simultanément leurs ressources et celles que fournissent les associations d'idées.

Dans le vers de Phébus et Borée que nous avons cité :

Le vent fait un vacarme de démon.

ceci apparaît fort clairement.

1° Effet tiré des consonnes *v*, *f*, *k*, *r*, *d*, *d* ;

2° Effet tiré des voyelles *a*, *è*, *œ̃*, *a*, *a*, *e*, *õ* ;

3° Effet tiré de l'association des idées :

Un vacarme de démon.

La simultanéité dans l'emploi de ces trois procédés nous confirme mécaniquement la valeur expressive du vers que l'oreille perçoit d'emblée.

*
* *

Telles nous semblent être les ressources que La Fontaine a exploitées pour représenter ou évoquer à notre oreille les sensations auditives qu'il percevait dans la nature.

Leur concert est discret et son écho est loin d'animer toutes les pages de son œuvre.

Les raisons par lesquelles nous avons essayé de justifier la rareté de ses sensations de coloris expliquent également la rareté

de ses sensations auditives. Il n'est point besoin d'en rechercher d'autres et nous ne les répéterons pas.

Mais cette rareté n'est point leur seul caractère. On est bien plutôt frappé de leur exquise sobriété et de l'admirable justesse avec lesquelles elles sont interprétées. Nulle fausse note, nulle discordance.

Ce n'est point par vertu spécifique ni par prédestination absolue que les sons de la langue peuvent exprimer des sensations particulières, c'est par une convention née d'un usage immémorial que le poète doit observer le plus souvent et parfois aussi orienter.

Et cela, presque seul dans son siècle, La Fontaine l'a fait avec une sagacité délicate.

Bien avant ceux qui en ont revendiqué la découverte première, il a appliqué d'instinct l'art de faire bénéficier l'idée des qualités agréables et expressives des sons: il a su insuffler aux combinaisons sonores dont il disposait la vie intérieure qui les anime.

Mais parce que c'était un génie classique il a gardé en mains le contrôle de la forme, subordonnant toujours la sensation au sentiment et le choix du mot et du son aux exigences de la pensée.

Rien ne donne mieux la mesure exacte de ce classicisme français, de sa technique qu'une comparaison même superficielle avec certains extrémistes modernes, ceux qui, comme Mallarmé, par exemple, devaient plus tard, par une aberration singulière chez des gens de leur race, laisser la pensée s'effacer pour « céder l'initiative aux mots[1] ».

Félix Boillot.

1. Mallarmé, Divagation première relativement au ms.

LE PRÉSIDENT DE BROSSES
D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

Sans avoir joué dans l'Etat un rôle considérable, sans avoir jamais été mis au rang des plus grands écrivains, le Président de Brosses est pourtant une des plus curieuses et des plus amusantes figures du XVIIIe siècle. Le recueil de *Lettres d'Italie*, publié vingt-deux ans après sa mort, en 1799, souvent réimprimé depuis, aurait suffi pour sauver son nom de l'oubli et l'a rendu familier à ceux que charment toujours la grâce et l'esprit de l'époque illustrée par Voltaire. — On a imprimé de lui quelques lettres encore qui ont peut-être contribué à sa réputation autant que les *Lettres d'Italie* : c'est la correspondance qu'il eut, comme propriétaire du château de Tournay, avec son encombrant et récalcitrant locataire M. de Voltaire en personne; malheureusement il y jouait le rôle du propriétaire offensé; si justes que fussent ses protestations, si peu fondées que parussent les prétentions du philosophe sur quelques « voies de bois », matière du conflit, ce rôle ingrat n'aurait jamais été de nature à rendre sympathique le Président de Brosses, et Voltaire était de ceux qui trouvent toujours le moyen, dans une querelle ridicule, de ne pas garder pour eux seuls le dangereux privilège de faire rire les honnêtes gens ! — Les lettres inédites que nous avons trouvées dans les archives du château de Gemeaux (Côte-d'Or), et dont le baron Albert de Gemeaux veut bien nous autoriser à publier des extraits étendus, combleront une lacune en complétant les deux séries de documents imprimés.

Cette correspondance, qui comprend cent quarante-cinq lettres, s'étend sur un espace de trente-neuf ans (1737-1776); au moment où elle commence, le jeune conseiller[1] au Parlement de Dijon avait à peine vingt-huit ans; elle cesse un an avant sa mort; l'homme s'y montre au naturel, dans toute la verve primesautière de son tempérament bourguignon, tel qu'il était dans ses relations avec ses meilleurs amis, ceux auxquels il n'avait rien à cacher de ses impressions toujours vives. Le parent auquel il s'adresse, Charles-Catherine Loppin de Gemeaux (1714-1805), était avocat général au

1. *Charles de Brosses*, comte de Tournay, baron de Montfalcon, né à Dijon le 7 février 1709, mort à Paris le 7 mai 1777; Conseiller au Parlement de Bourgogne (1730), président à mortier (1741), premier président (1775).

Parlement de Bourgogne et frère cadet du conseiller Loppin, qui avait été un des compagnons de Charles de Brosses en Italie[1].

M. de Gemeaux s'était démis encore très jeune de ses fonctions. De longs séjours à Paris de 1741 à 1750 l'éloignèrent souvent du pays natal. Il vécut ensuite retiré à la campagne sur sa terre de Gemeaux. Dans la première partie de sa correspondance, le Président de Brosses demande à son cousin de le renseigner, lui pauvre provincial, sur les événements qui se passent dans la « capitale des lumières »; plus tard, au contraire, c'est lui qui envoie à son parent Loppin de Gemeaux une gazette de la vie mondaine et littéraire, dijonnaise ou parisienne, et, sous la plume alerte du Président de Brosses, dans son style pittoresque, on voit revivre cette ancienne société, parlementaire et mondaine, qui fut en Bourgogne plus qu'ailleurs intelligente et lettrée[2].

I

La carrière parlementaire.

En lisant les lettres adressées à M. de Gemeaux nous voyons se dérouler la carrière du Président de Brosses. Charles de Brosses, issu d'une ancienne famille parlementaire, avait été destiné dès l'enfance à la magistrature. Il exerça en conscience les charges qui lui furent confiées et qui l'ennuyaient, sacrifiant souvent à ses devoirs d'état son désir de séjourner à Paris et son goût pour les travaux littéraires :

> Il faut être magistrat avant d'être homme de lettres... tout l'ennui de la place n'empêche pas qu'il faut qu'elle passe la première[3].

Le jeune de Brosses avait été reçu conseiller en 1730. En 1741 il acheta une charge de président à mortier; il riait de se voir chargé d'une dignité si grave, alors qu'il se sentait encore si jeune et si peu compassé, à peine revenu de son joyeux et libre voyage dans la divine Italie.

De Brosses attendit longtemps les provisions de sa charge et s'irritait contre les lenteurs de l'administration royale, comme un fonctionnaire de nos jours pourrait gémir sur l'incapacité bureaucratique :

1. Mme de Brosses, mère du président, née Pierrette Févret de Saint-Mesmin, était nièce de Michelle Févret qui avait épousé Guillaume Loppin, grand-père de *Germain-Anne Loppin de Montmort* (1708-1767) et de *Charles-Catherine Loppin de Gemeaux* (1714-1805).

2. Cf. Y. Bezard, *Comment le Président de Brosses a écrit ses Lettres d'Italie* (« Études Italiennes », avril-juin 1922)

Id. *Le Président de Brosses et la Musique* (« Revue Musicale », 1er août 1922).

3. Diderot, *Salons*, Exposition de 1765.

A Dijon, le 1er avril 1741.

... Savez-vous une autre histoire que vous trouverez plus folle ? Je viens d'acheter 120 400 livres la charge du Président de Versalien. Je m'en vais être bien important, bien sot, ne saluer que du haut de la tête et le reste des prétintailles. Je ne sais pas trop quand je serai reçu et ne m'en soucie guère. Il y a apparence que ce ne sera pas devant la Pentecôte. Vous qui êtes un orateur, vous devriez bien me faire mon discours....

M. de Gemeaux, alors à Paris, est prié d'aller voir un négligent secrétaire du roi nommé Le Bœuf et de « le bourrer de l'aiguillon » afin de déterminer le tardigrade animal à doubler le pas. De Brosses est enfin installé dans sa charge de président, grâce à la vélocité avec laquelle M. de Gemeaux a rebellé « toute la nation des secrétaires et intendants quelconques, mille fois plus redoutables que ne furent jamais ogres ni géants ». Tour à tour président de la Grand Chambre (1756), de la Tournelle (1768), premier président (1775), pour ses contemporains et pour la postérité, le gai compagnon d'Italie est désormais le Président de Brosses. On ne le verra pourtant pas devenir trop grave; il est amusant en habit de palais avec sa « petite tête gaie, ironique, satirique, perdue dans l'immensité d'une forêt de cheveux qui l'offusquent[1] », et toujours, malgré la solennité de sa robe et de son mortier, il saura garder le sourire.

*
* *

Le Parlement de Dijon était constamment en lutte avec le roi, avec le commandant de la province ou les États de Bourgogne. Bien qu'il eût une haute idée de la dignité et des prérogatives parlementaires, le Président de Brosses était trop modéré, il avait trop d'indulgence sceptique pour être parmi les plus violents. Cependant la mauvaise chance voulut qu'il reçût fréquemment les coups qui auraient dû plus justement tomber sur d'autres et qu'il se trouvât toujours parmi les exilés.

Un jour, M. de Gemeaux fut bien surpris de recevoir une lettre de son cousin datée de Gannat, au fin fond de l'Auvergne. Le Parlement avait refusé de se soumettre à une lettre de cachet de Louis XV qui ordonnait de rendre au comte de Tavannes[1], commandant de la province, à l'occasion d'un *Te Deum*, les honneurs réservés aux princes du sang. Six parlementaires avaient été exilés :

1. *Tavannes* (Henri-Charles de Saulx, comte de), né le 7 décembre 1686, mort à Lux le 30 août 1761. Lieutenant général pour le roi en Bourgogne de 1722 à 1761.

A Gannat, le 25 juillet 1744

... J'ai reçu de votre part, cher cousin, un petit billet que M. votre frère prit la peine de m'envoyer, comme je montais dans ma chaise de poste... Avouez que vous ne vous attendiez pas à en recevoir la réponse de Gannat en Auvergne. Je ne vous fais pas le détail de cette aventure tragi-comique que vous aurez sue de grand reste avec toutes les circonstances par M. votre frère qui est un des forts de notre parti et l'un des bons arcs-boutants de la Fronde. Ce qu'il y a de singulier, c'est que je suis du nombre de ceux qui, dans cette affaire, se sont gouvernés avec la plus grande modération. Ils (c'est-à-dire les petits Tavannes et Saint-Florentin [1]) n'ont rien gagné à cela, car si jamais je m'y retrouve, je m'y porterai assurément avec chaleur, et je ne pense pas que leur affaire réussisse jamais qu'ils ne prennent le parti d'envoyer des lettres patentes. Le Parlement ne connaît que cette forme et non celle des lettres de cachet. Il n'est question ici que de la forme, qui est du dernier essentiel et non du fond qui n'est qu'une fadaise. Ce que j'y trouve cependant de plus fâcheux, c'est d'essuyer un dérangement pour une chose ridicule, comme si c'était un article sérieux et qui pût tourner au profit du peuple... Je ne sais où diable ce petit Saint-Florentin est allé chercher sur sa carte les trous où il nous a gîtés. Gannat est un lieu de délices un peu au-dessous d'Is-sur-Tille [2]. A l'exception que l'air, le vin et la viande y sont du dernier détestable, on ne saurait mieux tomber pour faire bonne chère....

Le Président de Brosses apprend bientôt qu'après toutes les belles et arrogantes protestations parlementaires, le premier Président de Berbisey a pris peur et qu'il a tout cédé :

A Gannat, le 6 août 1744.

... On a envoyé un nouvel ordre dans la même forme que les précédents. Le P. P. [3] a pris sur lui de le garder en poche pendant dix jours, disant qu'il allait tout employer pour obtenir des lettres patentes et qu'il donnerait plutôt sa démission si on les retirait encore, mais dans le vrai pour négocier, laisser tomber en temporisant la chaleur des esprits et gagner tantôt l'un, tantôt l'autre. De sorte qu'aujourd'hui j'apprends que ce grand amour pour la règle et pour ses conséquences est fort ralenti, qu'on cherche des biais et des tempéraments, c'est-dire que je soupçonne d'ici qu'on a fait la poule mouillée. Et plût à Dieu que mon soupçon soit faux ; sans quoi, il vaudrait mieux s'être écarté du bon chemin dès la première fois, que de finir par saigner du nez; et voilà notre aventure qui nous tombera en pure perte....

Le Président est fâché d'avoir été exilé, de s'être ennuyé pour

1. *Saint-Florentin* (Louis-Phélypeaux, duc de la Vrillère, comte de), 1705-1777, ministre d'État.
2. Chef-lieu de canton de la Côte-d'Or.
3. Premier président.

rien ; sa colère doit être forte puisqu'il s'indigne contre l'arbitraire des lettres de cachet et « l'affreux despotisme » des plus petits ministres :

... Je suis piqué et choqué au vif de la manière dont vous m'apprenez que le public de Paris a pris cette affaire. Voilà de grands badauds ; ils n'ambitionnent donc autre chose que de voir les plus petits ministres les écraser sur tous les points successivement, selon le caprice de leur despotisme affreux. *O proni in servitutem animi.* Je me mets en fureur quand je songe au prétexte indigne et à l'impudente imposture du petit Mirmidon de comte qui leur écrit que nous avons le cœur autrichien. En vérité, il semble que Dieu ne l'ait créé et mis au monde que pour être ridicule et misérable. Vous savez s'il était possible d'imaginer une plus plate et plus absurde calomnie. Il n'y a pas de ville en France où l'on ait le cœur plus citoyen et où l'on saisisse avec plus d'avidité les premières lueurs des heureux succès...

Mais l'exilé est bien du temps et du pays où l'on se console en raillant, où tout finit par des chansons et il fredonne un joyeux couplet...

Le Parlement avait de nombreuses contestations avec les États de Bourgogne et la Chambre des Élus qui résidait entre les sessions des États. M. de Gemeaux partageait l'opinion de beaucoup de magistrats, trouvant que le Parlement devait jouer le principal rôle politique et financier dans la province et résister aux empiétements des Élus.

Le Président de Brosses prenait moins facilement feu et flamme que son ardent cousin et c'est plutôt par devoir qu'il défendait les droits du Parlement et rédigeait les remontrances contre le secrétaire des Élus, Varenne[1] :

... Les privilèges de la province, les usurpations des élus, les torts du conseil et des ministres ! quel vaste champ ! Je suis renfermé. J'ai écrit un petit in-4° qui est un petit chef-d'œuvre démonstratif, antibertin[2], antivienne[3], antivarenne. Cela m'a fatigué et ennuyé à mort[4] ». Qu'il eût été préférable de relire le grand Corneille ou d'écouter un air du divin Pergolèse !...

Le Président de Brosses était aussi très modéré dans les affaires

1. *Varenne* (Jacques), secrétaire en chef des États de Bourgogne. Par édit de février 1760, Louis XV avait établi un troisième vingtième. Le Parlement de Bourgogne avait fait des remontrances. Contre la volonté du Parlement, sans autorisation des États, Varenne transigea avec le gouvernement.

2. *Bertin* (Henri-Léonard-Jean-Baptiste), 1719-1792, contrôleur général des finances en 1759, propose de nouveaux impôts.

3. *Vienne* (Louis-Henri, comte de), colonel de cavalerie. Élu de la noblesse aux États de Bourgogne.

4. Du 9 janvier 1763.

ecclésiastiques. S'il était peu dévot, il était encore moins janséniste. Cette doctrine austère et chagrine ne convenait pas à sa nature gaie et facile. Il désirait avant tout la tolérance et la paix. Il est peiné par les attaques du Parlement de Paris contre l'Église, dans la Querelle des Refus de Sacrements :

21 juillet 1753.

Deux des grands ordres de l'État n'ont rien de plus à désirer, ni de plus utile pour eux-mêmes que de vivre en paix et bien unis dès qu'ils le pourront. Je n'aime pas qu'on ait été faire une confession générale et rechercher tous les vieux péchés de l'Église dans une occasion où plusieurs de ces attaques ne vont guère au sujet, dans un cas où nous avons si évidemment raison qu'il est presque impossible que nous ne l'obtenions pas en fin de cause, dans un temps où il est plus à propos de s'entresoutenir que de s'entredétruire et que de chercher par un tel tableau à aliéner toute une nation d'un de ses ordres principaux.

Il y a dans ces lignes une vue presque prophétique des jours où les anciens rivaux seront ensemble proscrits. En des luttes inutiles, ils ont travaillé à s'affaiblir, alors qu'il eût été si urgent de s'unir et de conserver l'unité morale de la vieille France, si on la voulait sauver.

Le Président retrouve le même ton calme et équitable lorsque le Parlement poursuit la Société de Jésus. Il estime les jésuites dont il a été l'élève :

Août 1761.

C'est une étrange avanie à la turque qu'on vient de leur faire, par l'arrêt qui ferme les collèges, car pour celui qui reçoit l'appel comme d'abus des constitutions on ne peut nier qu'il ne soit juste; on prétend qu'après les avoir lues, Mgr le Dauphin, qui était pour eux, a changé d'avis...

C'est l'affaire de la Martinique qui a amené tout le reste : elle était vilaine et malhonnête. Les PP. de la Tour et Neuville étaient d'avis qu'on payât tout et qu'on ne courût pas le risque de montrer le fond du sac. On assure qu'ils souhaitent que l'arrêté ne soit pas cassé de peur que l'affaire ne s'échauffe davantage et que les Parlements de province ne suivent l'exemple, au lieu qu'en pliant et laissant passer l'orage, ils savent bien qu'ils rentreront dans peu : ce qui est juste jusqu'à un certain point. Car nul ordre n'a produit tant de gens de mérite.

S'il y avait des parlementaires encore plus attachés à leurs prérogatives que le Président de Brosses, celui-ci garda cependant une attitude digne et intransigeante en 1771 ; il refusa d'être fait premier Président du Parlement réformé par Maupeou et préféra

l'exil. Il raille durement le premier Président de la Marche qui avait fléchi et accepté de présider le nouveau tribunal :

Montfalcon, 10 décembre 1771.

... Je n'ai pas laissé que d'être étonné de voir rester l'homme [1], si c'en est un comme vous le dites, également nul au physique et au moral. On ne sait ce que c'est : car il n'est ni courtisan, ni ambitieux, ni soucieux, ni magistrat. Vous croyez bien que l'établissement de ses enfants ne lui tient pas au cœur. Il n'a nul souci de ses héritiers, et à vrai dire il n'en a pas plus de lui-même, car il ne s'aime point du tout, mais je dis point du tout. Il se fatigue, il se déplaît à mourir ; mais c'est une incurie absolue et voilà tout. J'en ai été infatué, dites-vous, c'est-à-dire de son esprit qui est très fin et très exquis, mais jamais de son caractère... J'aime son dialogue avec le Mimeure [2] :

« Monsieur, ce n'est pas sans doute le sentiment de votre incapacité qui vous empêche de rester » ; à quoi l'autre réplique : « Monsieur, j'ai beaucoup moins d'esprit que vous, mais je fais beaucoup moins de sottises. » Bref, dans le choix du père et du fils, j'aime beaucoup mieux des boulettes. Je conviens avec vous cependant que le père n'aurait pas fait ceci ; il avait de l'âme, quoiqu'elle ne fût pas bonne, et c'est peut-être quelque chose de plus que d'en manquer. Il avait un grand zèle pour l'honneur du corps et une prodigieuse activité dans ses goûts et dans ses haines : au lieu que celui-ci est un homme inactif, qui laisse tout aller sous lui. L'un était méchant et l'autre imbon.

Quant à moi, me voici très doucement et très tranquillement colloqué, et je trouve que, dans l'état pourri des choses, c'est une espèce de bonheur que de n'être plus dans le cas de s'en mêler.

Je vous jure que depuis que cela est fait, je me sens léger comme une plume. Il est vrai que je pèse quarante mille écus de moins et que, sur cet article, il faut pourtant vous avouer de bonne foi que j'ai une humeur de dogue...

Les exilés essaient de supporter le plus gaiement possible leur infortune... Pourtant, malgré sa bonne humeur habituelle, le Président de Brosses ne parvient pas toujours à dissimuler sa colère et sa tristesse. Depuis longtemps la politique gouvernementale le navrait. En 1748, il résumait ses impressions en un mot :

Je ne vous dis rien de paix, guerre, marine, ni commerce. *Pœnitet*, *tædet*, *miseret* [3].

1. *Fyot de la Marche* (Jean-Philippe, 1723-1772), fils de Claude-Philibert (1694-1768), qui avait succédé à son père dans la charge de premier président en 1757. Il aimait les lettres, écrivit les *Mémoires de M. Berval*, 1752.
2. *Mimeure* (Claude Fyot de), conseiller au Parlement de Bourgogne depuis 1754.
3. 29 mars 1748.

Il n'avait pas confiance dans les ministres grands seigneurs :

... Nous voyions, il y a quelque temps, que le système présent est d'ôter le ministère d'entre les mains de la robe pour le redonner aux grands seigneurs. Ce projet est à merveille. C'est dommage que ceux-ci ne sachent ni lire ni écrire [1]....

Les exils successifs, la suppression des parlements avaient fini par l'irriter et le lasser. Il avouait :

A Neuville, le 14 janvier 1772.

... Je suis, mon ami, si peu appesanti sur les désastres publics qu'il en arriverait dans les quatre coins du royaume sans que je m'en embarrassasse, non plus que d'un fétu, pourvu qu'ils ne touchassent ni moi ni les miens. La nation d'aujourd'hui ne mérite pas mieux que ce qu'elle a et ce qu'elle éprouve : si j'ai eu longtemps la plate maladie d'être citoyen, j'ai trouvé en mon chemin un grand médecin qui m'en a parfaitement guéri et ramené au plus parfait égoïsme, pour lequel je suis payé depuis si longtemps et pour la dernière incurie de la chose publique...

Je ne suis pas janséniste. Je pense que Dieu doit à ses créatures et la patrie à ses membres. Je ne donnerais pas dix pistoles pour elle, qui ne donnerait pas quatre deniers pour moi. La nation n'a que ce qu'elle mérite au degré d'avilissement où elle s'est jetée et n'est pas digne de mieux que ce qu'elle a.

Les temps sont loin où le Président s'indignait parce qu'on suspectait le patriotisme de Dijon, la ville de France où l'on avait le cœur le plus citoyen. L'exilé se vengeait du gouvernement et du destin en raillant et en grognant, mais le blasphème était plutôt sur les lèvres qu'au fond du cœur sans doute...

L'avenir devait lui donner un dédommagement ; il fut nommé premier Président en 1775, lorsque l'ancien Parlement fut rétabli. Malgré la fatigue qui l'accablait, causée par l'âge et la maladie, il s'efforça de bien remplir sa charge nouvelle :

26 juin 1775.

C'est une belle besogne à faire. Si vous la voyiez de plus près, vous en seriez encore plus convaincu que vous ne l'êtes, non pas tant pour la discorde et la dissension qui s'éteindront peu à peu et en prennent déjà le chemin, que pour le dégoût et le découragement qui conduisent toujours de plus en plus à l'abandon du métier. Quoi qu'il en soit, le parti que j'ai pris était comme forcé par tant de circonstances et de considérations que vous savez, par la position des choses que vous voyez d'ici, m'y voilà. Reste à m'en tirer le moins mal qu'il sera possible.

1. 28 mai 1744.

*
* *

La carrière parlementaire n'était pas une sinécure; le président fait un tableau amusant de ses journées plus que remplies; pendant le mois d'août 1746 il se plaint d'être un homme :

... totalement livré à l'engeance des procès, plus endiablés après moi qu'après un vieux conseiller de grand'chambre, à qui la prochaine chambre de vacations fait la douceur d'une nouvelle perspective, et dont l'intervalle jusque-là a pour passe-temps récréatif... l'administration de l'hôpital[1].

Pendant les sessions, il entrait « au Palais à sept heures pour en revenir à une heure et y rentrer à deux[2] ». Qu'est-ce donc lorsqu'aux travaux habituels viennent encore s'ajouter des prières publiques, comme en 1757, après l'attentat de Damien :

Janvier 1757.

... On ne cesse d'assister aux prières publiques. Il faut que j'y sois comme parlement, comme paroissien, comme hôpital. Quel étrange épisode pour un homme qui, des sept fois vingt-quatre heures de la semaine, n'en a pas une même le dimanche pour aller jouer à la fossette ! Soir et matin à la Grand-Chambre, avoir la fatigue et l'ennui de faire le métier de premier Président, sans en avoir l'honneur ni le profit. L'hôpital me dévore le peu de temps que m'a pu laisser la rapacité de la Grand-Chambre. Pour second épisode, voilà M. de Bosjan[3] qui m'annonce qu'il faut le recevoir ces jours-ci dans la survivance de premier Président, c'est-à-dire : discours publics, un petit dîner d'amis de trente couverts, et l'éloge à faire de M. son père et prédécesseur....

Si le Président devait prier pour le roi en 1757, on l'avait déjà forcé en 1744 de se réjouir pour sa guérison alors qu'il se trouvait exilé à Villefranche :

Villefranche, 22 septembre 1744.

Nous venons de nous enrouer pendant huit jours à crier vive le Roi, à faire ou voir des illuminations, des feux d'artifice, des festins de quarante personnes. Par-dessus tout cela une boëterie et une mousqueterie qui m'ont éclaté le tympan des oreilles. Je suis venu m'en réfugier dans mon Villefranche. Tout en mettant le pied hors de ma chaise, j'aperçois une pile énorme de fagots en clocher, un maire qui me prend respectueusement par la main, me conduit à un hôtel de ville ou soi-

1. A Dijon, le 19 août 1746.
2. Dijon, le 18 août 1770.
3. *M. de Bosjan*, fils du premier Président de la Marche, deviendra le deuxième premier Président de la Marche.

disant tel. J'entre sur sa bonne foi. Derrière la porte, douze boîtes et cent mousquets partent sans intervalle comme j'entrais et me jettent le crâne de l'autre côté. On finit par manger quatorze dindons avec sept échevins. Ainsi Dieu soit en aide à la santé du Roi! Qu'il ne s'avise pas de retomber malade, car je n'avais que cette cervelle et cet estomac-là.

Lorsque la famine venait désoler la province, le magistrat avait encore d'autres soucis :

Juillet 1770.

J'ai à peine le temps de vous écrire un mot, ayant sur les bras cette maudite commission pour la recherche des blés et l'approvisionnement du moment d'une pauvre diable de capitale et de province, où la disette et la famine ne sont que trop réellement. Or sus donc, bonjour, cher cousin; car je m'en vais chez mes boulangers continuer nos états de ce qui existe et qui sont fort courts, quoique la besogne soit fort longue....

Malgré l'ennui, la fatigue et les plaintes qu'il laisse échapper, le Président de Brosses se dévoue au bien public. A la veille de l'exil, en plus de toutes ses autres occupations, il se rend tous les jours à l'hôpital dont il est administrateur :

Aimez-vous les bureaux de l'hôpital quatre fois la semaine et les comités jusqu'à neuf heures du soir quatre autres fois[1]?

Devenu premier Président, oublieux des rancunes passées, il épuise ses dernières forces pour accomplir les obligations de sa charge, et, malgré son railleur scepticisme, reste fidèle jusqu'au bout à ses devoirs d'état.

II

La vie mondaine.

La vie mondaine était aussi très absorbante pour un parlementaire dijonnais. Le Président de Brosses aimait d'ailleurs le monde et tous ses plaisirs : la conversation où brillait la fantaisie étincelante de son esprit, la société des femmes près de qui il était des plus galants, la table où il appréciait les vins et les mets, en Bourguignon fin connaisseur. Les fêtes n'étaient pas rares à Dijon. Tous les trois ans se tenaient les États de Bourgogne : c'était alors un déploiement excessif de discours et des « festineries perpétuelles ». Le Président de Brosses en fait des croquis comiques et

1. Jeudi au soir, 14 mars 1771.

pittoresques. Aux États de 1748, il y eut plusieurs discours :

A Dijon, 3 juin 1748.

... Les bouches pérorantes ont été La Marche, Rochefort[1] et moi. Celui du P. P., à l'ouverture, a été d'une grande beauté, très fort de café et long de cinq petits quarts d'heure. Nous autres, nous avons volé terre à terre en peu de mots, comme c'était notre rôle. Les bouches avalantes ne se peuvent nombrer.

Le d'Anlezy[2] a fait une dépense splendide. Le pauvre abbé mettra beaucoup d'argent à avoir mal ordonné les fêtes. C'est cent fois plus imbécile que ci-devant. Il faut que le titre d'abbé abêtisse, vu M. de Cîteaux et lui. Il y a des gens qui croient qu'on ne voudra plus l'être. Pour le Seigneur Duc[3], c'est à l'ordinaire la politesse, l'élégance, la magnificence, et les fêtes mêmes....

Le Président, qui préférait les réunions plus intimes, trouvait parfois ces grandes fêtes « incommodes et ennuyeuses ». En 1754, il envie la tranquillité de son cousin retiré dans son château de Gemeaux :

Dijon, 7 septembre 1754.

... Très cher cousin, souvenez-vous du *Beatus ille* d'Horace et songez que vous êtes paisiblement à la campagne, en toute liberté de votre temps, maître des jours et des heures où il vous plaît d'écrire aux gens qui vous aiment. Songez à ce que c'est que les États, les festins, les harangues, les feux d'artifice, le tout combiné avec une fin de palais, sans parler de je ne sais quel écrit qu'on veut finir avant que d'aller à la campagne, et le départ même pour ce pays lointain avec armes et bagages sans nombre, qui se fait demain....

Entre les sessions des États, les bons repas et les distractions ne chômaient pas. La société parlementaire était friande également de théâtre et de musique. Il y avait la Comédie publique; on jouait aussi chez les particuliers, chez le Président de Brosses, même chez les francs-maçons. Les Dijonnais achevèrent le Carême de 1746 avec une « fort bonne comédie et une très agréable danseuse ». Dans ces fêtes brillantes ne manquaient pas les aventures burlesques :

Le carnaval n'a fourni autre chose qu'une mascarade de six belles dames, en pain de sucre du sommet de la tête aux pieds. Les officiers hollandais leur ont déchiré leur papier bleu de manière qu'elles sont

1. *Rochefort* (Jacques-Vincent Languet Robelin de), président au Parlement de Bourgogne, 1729.
2. *Anlezy* (Louis-François de Damas, marquis d'), commandant pour le Roi en Bourgogne.
3. *Saint-Aignan* (Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de), gouverneur de Bourgogne de 1740 à 1754, pendant la minorité de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé.

demeurées en osier, sans masque. Surtout la dame de Vienne a été maléficiée, ce qui a produit *scandalum magnetum*[1].

Un mois entier passé sans bal et sans grands dîners est un fait véritablement remarquable et digne d'être noté :

... Chacun vit chez soi ou chez la voisine. On soupe quatre ou cinq au plus. Je n'ai pas mémoire d'être sorti de la place Saint-Jean depuis mon retour. Un couvent de capucins et cela c'est la même chose. Chacun crie contre un tel abus et personne ne veut se prêter à la réforme[2]....

Les plus brillantes réceptions où se retrouvait la haute société dijonnaise étaient données par le premier Président de la Marche et l'intendant Saint-Contest. Le Président Claude-Philippe de la Marche[3], le camarade et l'ami de Voltaire, dépensait sans compter pour élever des merveilles artistiques et donner des fêtes somptueuses. De Brosses nous apprend que le mariage de M^lle^ de la Marche avec le marquis de Paulmy[4] s'est fait « avec une magnificence sans égale » et que le premier Président a tout jeté par les fenêtres.

Le Président de Brosses fréquentait aussi chez les Legouz de Saint-Seine, où il voyait le spirituel abbé Legouz[5], le Président Bénigne Legouz de Saint-Seine[6], qui sera plus tard son jeune beau-père. Il se plaisait à retrouver ses amis d'Italie : l'excellent Loppin, Legouz de Gerland[7], le conseiller de Migieu[8], grand collectionneur, et ceux à qui il avait adressé ses lettres : le gros Blancey, le procureur général Quintin que de Brosses aimait toujours, tout en faisant de lui un portrait spirituel et assez méchant :

12 novembre 1748.

...M. le P. général ne paye jamais ses dettes et ne fait jamais de réponse aux lettres réitérées qu'on lui envoie à ce sujet. Ainsi il chante en sifflant et souffle sur ses manchettes. Voyez si là-dessus vous voulez lui envoyer une quittance... On ne peut se résoudre à prendre un parti

1. 8 mars 1748.
2. 3 février 1746. A Dijon.
3. *Fyot de la Marche* (Claude-Philibert), 1694-1768, condisciple de Voltaire au collège Louis-le-Grand ; conseiller au Parlement de Bourgogne, 1718 ; Président à mortier, 1718 ; Premier Président, 1745. Il s'était fait bâtir une ravissante maison de campagne à Montmusart, près de Dijon.
4. *Paulmy* (Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de), 1722-1787. Fils du marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères.
5. *Legouz* (Jean-Baptiste), conseiller clerc au Parlement de Bourgogne.
6. *Saint-Seine* (Bénigne Legouz de), 1719-1800. Successivement conseiller, président, premier Président (1771-1789) du Parlement de Bourgogne.
7. *Gerland* (Bénigne Legouz de), 1695-1774. Grand bailli d'épée du Dijonnais, entre aux Etats de Bourgogne en 1718; auteur de travaux historiques.
8. *Migieu* (Abraham Guy de), conseiller au Parlement de Bourgogne.

fâcheux contre un confrère, contre un homme très aimable et si doux qu'il ne répond jamais à rien à tout ce qu'on lui peut dire. Le mal est que les esprits doux sont les plus opiniâtres et les plus insensibles de tous. Ils ne vous contestent jamais rien. Mais, ni on les persuade, ni on ne les détermine...

Des femmes amusantes ou exquises étaient aussi le charme de la société dijonnaise. Mme de Brosses[1] semble avoir été une personne excellente, mais assez effacée. On remarquait davantage Mme de Montfalcon[2], la sœur du Président, bien délurée pour une chanoinesse; elle quittait de temps à autre avec plaisir son chapitre de Neuville; l'abbé Legouz nous a conservé son souvenir :

... J'ai oublié de vous parler de la sœur des Brosses, certaine petite chanoinesse frisque et gaillarde qui ne m'a pas la mine de passer son temps à son bréviaire; malgré l'absence de ses frères, elle n'a pas jugé à propos de retourner en son dévot manoir[3]....

Aimable silhouette, rieuse petite chanoinesse que les institutions du temps avaient alourdie d'un bréviaire et d'un manteau d'hermine et que son frère aimait tant, parce qu'il se retrouvait en elle!

Si de Brosses jugeait sévèrement l'intendant Saint-Contest[4], « pauvre homme pour sa place », inutile et incapable, en revanche il appréciait beaucoup sa femme, la belle Mme de Saint-Contest[5].

Le 13 avril 1741.

... L'intendante est charmante, non seulement pour sa figure que vous connaissez de grand reste, mais pour ses manières; on est extrêmement content ici de sa politesse et de son esprit. Nous verrons si cela durera, car les commencements sont toujours admirables. Quant à moi, je me sens dans l'occasion prochaine d'en être amoureux...

Un mois plus tard il ajoutait :

A Dijon, le 29 mai 1741.

... Pour moi, je ne peux me guérir de ma passion pour la Saint-Con-

1. Le président de Brosses épousa en premières noces, en 1742, *Françoise de Castel Saint-Pierre*. Mme de Brosses mourut en 1762. Le Président, qui avait aussi perdu son fils unique, se remaria sur le tard afin d'avoir un nouvel héritier. Il épousa, en 1766, une toute jeune fille : *Jeanne-Marie Legouz de Saint-Seine*, fille du Président Legouz de Saint-Seine, qui se trouvait plus jeune que son gendre et avait été qualifié autrefois par celui-ci de blanc-bec.

2. Le Président de Brosses avait deux sœurs : *Barbe* (1710-1758) et *Charlotte*, connue sous le nom de Mme de Montfalcon (1717-1776), toutes deux chanoinesses à Neuville, et un frère, *Claude-Charles, chevalier de Brosses, comte de Tournay* (1713-1793).

3. Lettre de l'abbé Legouz à M. de Gemeaux, 18 avril 1747.

4. *Saint-Contest* (François-Dominique Barberie de), 1707-1754. Intendant de Bourgogne de 1741 à 1749; ambassadeur à La Haye (1750); secrétaire d'Etat des Affaires étrangères (1751-1754).

5. *Mme de Saint-Contest*, née Jeanne-Monique des Vieux, avait épousé M. de Saint-Contest en 1735. Elle mourut le 1er janvier 1746.

test, quoiqu'elle ne m'aime même qu'en sous-ordre, c'est-à-dire presque immédiatement après le Médiateur, le Brelan et la Banque faillite...

La pauvre femme devait mourir de la poitrine pendant son séjour à Dijon; ses trois sœurs avaient été enlevées par la même maladie[1].

Une autre disparut aussi dans ses belles années, dont le Président de Brosses parle avec une tendre et délicate réserve. Pour elle, il renonce à ce ton enjoué et un peu détaché qu'il employait à l'égard des autres femmes. Dans les *Lettres d'Italie*, il fait un portrait finement nuancé de Mme des Montots[2] :

« Ce serait bien en vain que l'on courrait le monde pour trouver ailleurs un cœur aussi sensible et aussi vrai, une âme plus pure et meilleure, un caractère aussi égal, aussi sociable, aussi doux; en vérité, je pense d'elle ce que l'on a dit d'un homme célèbre, *qu'il faisait honneur à l'humanité*. Qu'a-t-elle besoin d'être d'une aussi jolie figure? Elle devrait la laisser à quelque autre, elle n'en a que faire pour être universellement chérie de tout le monde. Je lui passe cependant ses yeux si doux et si fins parce qu'ils sont le plus beau miroir de la plus belle âme qui ait jamais été[3]. »

Une émotion contenue et profonde paraît dans les lignes où il annonce à M. de Gemeaux la mort de cette amie incomparable :

Mars 1748.

... Vous avez su la perte affreuse que nous avons faite depuis peu de la charmante Mme des Montots, mon amie intime, et qui était le lien et le nœud commun de toute notre société. Cette mort a achevé de nous accabler; elle a réduit pour ainsi dire à rien une société déjà peu nombreuse à laquelle la perte récente du pauvre Bévy avait déjà porté un furieux coup.

C'était la femme du monde la plus aimable pour la figure et pour le cœur, la plus tendre, la plus sensible en amitié. Il n'y avait qu'une voix là dessus dans toute la ville et il faut que, par une fatalité terrible, le sort tombe sur celle de toutes qui valait le mieux. De plus, il faut que j'arrive à point nommé pour la voir mourir presque en ma présence, après l'avoir embrassée plus de cent fois le soir même de mon arrivée. Je n'ai jamais de ma vie été sensible à aucune chose autant qu'à celle-ci...

Pour mieux nous représenter l'agrément de ces assemblées mondaines, dont la jeune femme si tôt morte était le charme gracieux et tendre, il faut évoquer le cadre où les amis se réunissaient, les

1. Cf. Luynes, *Mémoires*, t. XII, p. 453, mai 1753.
2. *Mme des Montots*, née Suremain de Flamerans, avait épousé Louis Butard des Montots, conseiller au Parlement de Bourgogne.
3. *Lettres d'Italie*, éd. Colomb, 1863, I, p. 192.

beaux hôtels que les parlementaires avaient fait bâtir. Ces vieilles demeures donnent encore un attrait majestueux au Dijon moderne. De la rue, on voit une porte richement ornée de sculptures : fruits, trophées, têtes d'anges laissés par l'art minutieux de la Renaissance, élégante rocaille du XVIIIe siècle, et, plus en retrait, les grands toits aigus où les tuiles vernissées, luisantes comme les écailles d'un serpent, dessinent des losanges verts et dorés. Si on pousse la porte, on aperçoit l'hôtel que le magistrat avait fait bâtir « entre cour et jardin » pour mieux s'écarter de la rue populeuse. Parfois une vigne vierge enserre les vieilles pierres, un arbre se balance au-dessus des murs gris, et sur les anciens balustres le jasmin de Virginie suspend ses fleurs dorées.

L'hôtel Févret, place Saint-Jean, où naquit Charles de Brosses et qu'il revint habiter de 1744 à 1772, n'est pas le plus beau de l'ancien Dijon, mais il a grand air. Il encadre les trois côtés d'une cour pavée. Construit à la fin du XVIIe siècle, ses toits mansardés n'ont plus la grâce hautaine des grands faîtes aigus que virent les âges précédents. Une terrasse au balustre élégant court au-dessus du porche; un escalier majestueux conduit aux appartements qui conservent de belles boiseries.

Le Président de Brosses loua l'hôtel à son cousin, M. de Fontette, et dépensa beaucoup pour le réparer ; il nous dit :

... J'ai loué à vie la maison de M. de Fontette où je m'accommode assez bien, mais à grands frais, ce qui m'occasionne une maladie épidémique qui gagne force honnêtes gens et que Rabelais appelle faute d'argent[1]....

Le Président n'épargna rien pour décorer cet hôtel. Il fit refaire les tentures, commanda à Paris, par l'intermédiaire de M. de Gemeaux, des baguettes dorées pour entourer la tapisserie de damas qui recouvrait une petite chambre, des étoffes claires et gaies, des satinades rayées de plusieurs couleurs par bandes.

Lorsque le Président de Brosses fut installé dans ce cadre majestueux, il put donner aussi des fêtes somptueuses, trop somptueuses pour sa bourse. En 1746 il clôtura d'une façon remarquable la chambre des vacations :

... Au palais, soir et matin, et quatorze personnes de toute couleur et de toute sorte de sexe à souper le soir sont des choses également ennuyeuses et coûteuses. Je fais la semaine prochaine la clôture de mon théâtre par un *Te Deum* accompagné d'un ample festin,

1. Dijon, 10 janvier 1744.

d'une illumination et d'un feu d'artifice qui sera tiré sur ma terrasse[1].

Terrasse charmante, au-dessus du grand porche, qui vit ces brillants feux d'artifice... Les belles amies du Président y glissaient leurs jupes de soie frissonnantes, passant par ces portes-fenêtres entourées de roses délicates, figées dans la muraille; elles appuyaient leurs mains blanches sur l'épaisse balustrade de pierre qui limite la terrasse du côté de la rue, sur la grille aux volutes élégantes qui la borde du côté de la cour en dessinant des courbes capricieuses. Les fêtes sont éteintes sur la terrasse et dans les beaux hôtels d'alentour. En écoutant la voix de Charles de Brosses, sur les murailles froides et grises nous voyons s'élever un reflet des illuminations passées et son joyeux rire prolonge l'éclat des fusées depuis longtemps sombrées à l'horizon.

*
* *

Le Président de Brosses, resté essentiellement bourguignon, n'ignorait pourtant pas la société parisienne. Il séjourna souvent dans la capitale; il était reçu dans les salons de M^me^ Dupin[2], de la marquise de Crèvecœur[3], sa belle-mère; il y connut des grands seigneurs, des écrivains, des artistes. Il fréquenta aussi dans sa jeunesse les soupers du fermier général la Pouplinière[4], avec qui il « était en grande liaison ». Il entendit chez ce Mécène les auditions que Rameau y donnait de ses œuvres. Sa curiosité est vivement intéressée lorsqu'il apprend de M. de Gemeaux que le fermier général se sépare de sa femme, l'ancienne comédienne Thérèse des Hayes. Il évoque à ce propos d'une façon piquante ses souvenirs sur le ménage La Pouplinière :

9 décembre 1748.

Venons aux deux dernières (lettres) qui sont admirables sur l'aventure de la P., surtout pour moi qui vivais en grande liaison avec les parties intéressées et qui connais le fort et le faible des caractères. Vous voyez que nos modes de province gagnent la capitale. Il y a longtemps que je voyais venir cet orage qui a été précédé de plus

1. 19 octobre 1746.

2. *M^me^ Dupin*, née Louise Fontaine, femme du fermier général Dupin de Chenonceaux. Elle confia quelque temps l'éducation de son fils à J.-J. Rousseau. Dans son salon, elle reçut l'abbé de Saint-Pierre, Fontenelle, Buffon, Voltaire, Rousseau, le président de Brosses...

3. *Crèvecœur* (Marie-Catherine-Charlotte de Fargès, marquise de), épousa en premières noces le marquis de Crèvecœur (1719), en secondes noces, le maréchal de Lutzebourg, lieutenant général des armées du roi (1757). Une fille, Françoise, qu'elle eut de son premier mariage, épousa le président de Brosses en 1742.

4. *La Pouplinière* (Alexandre-Joseph Le Riche de), 1691-1792, fermier général célèbre pour son faste et la protection qu'il acccorda aux beaux-arts et aux lettres.

d'une bourrasque. La P. est un homme d'esprit qui est bon dans le fond, qui a beaucoup d'esprit et qui ne manque pas de mérite, mais hypocondre, bourru, faible, à moins qu'il ne soit furieux, et qui, après avoir eu le courage de faire une énorme folie, n'a pas eu le courage de la boire. Son humeur bourgeoise et l'envie qu'il avait de vivre voluptueusement et sans contrainte avec ses pareils étaient perpétuellement contrariées par les grands airs, la coquetterie et la folle vanité de sa femme qui rassemblait dans sa maison tout ce qu'elle pouvait ramasser de gens du haut parage, au reste sans amour, sans tempérament et nullement galante ni catin.

Ainsi ne croyez ni qu'elle en ait tant eu qu'on dit, ni qu'elle résiste jamais à la vanité d'avoir un duc et pair sur son compte. Le mari a gémi pendant longtemps de sa servitude, mais nous avions prévu que si jamais il prenait le mors avec les dents, le songe finirait par un coup de tonnerre. Les premiers éclairs avaient débuté par quelques coups de pincettes sur le visage, dont les grâces minaudières et la beauté sycophante avaient été premièrement défigurées et ensuite chansonnées. Le ménage avait une maison charmante près des Porcherons, appelée Château [1], des jardins faits avec grande dépense, un salon construit pour la comédie, où ma chère petite Digny faisait des merveilles. Ne voilà-t-il pas qu'un maréchal, duc de Richelieu, s'avise d'investir de toutes parts cette maison de château et d'élever une sublime tour qui plongeait jusque dans nos champs. Là-dessus, adieu la comédie, adieu le salon, adieu le Château. Tout est abandonné. On se jette avec une épouvantable dépense dans la superbe, infructueuse et dispendieuse maison de Passy [2]. Nouveau siège de la part du général génois [3]. Dieu sait quelle mine fait le mari ! Dieu sait quelle mine fait la femme ! La voilà avec un cancer au sein et malade peut-être de bon. Les partisans du mari et ceux de la femme se divisent cruellement en guelfes et gibelins. En un mot, le dernier soir que j'y soupai, moi trentième, la discorde au milieu du repas jeta ses pommes et souffla ses poisons. Il y avait d'une part Milord Stafford, le mari, Dustazzo, M. de Flavacourt, plus quantité d'originaux subalternes, enfin moitié *Richelieux*, moitié *Mazarins*. Le mari fut furieux pour chasser ses antagonistes et voulut faire croire qu'il était capable d'être le maître chez lui. La dame déploya toutes ses grâces pour les retenir et toute sa douceur pour calmer l'orage. Après souper l'éten-

1. « En montant par la rue du Coq ou des Porcherons, aujourd'hui la rue de Clichy, on trouvait l'angle de la propriété à la hauteur de la rue Nouvelle ; le mur suivait la rue jusqu'à la place Clichy, puis le boulevard jusqu'à la place Blanche et redescendait, par la rue des Portes-Blanches, jusqu'au niveau de l'actuelle rue Ballu. Le principal voisin du fermier général était le duc de Richelieu, dont les jardins s'étendaient à l'emplacement actuel du Casino de Paris et du théâtre Réjane... » (G. Cuquel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIII^e siècle*. Paris, 1913, in-8°, p. 80.)

2. Élevée par Samuel Bernard, en 1678, à l'angle de la rue des Vignes et de la rue Basse, louée en 1747 par La Pouplinière.

3. Le maréchal de Richelieu avait défendu victorieusement les Génois contre les Anglais.

dard de la révolte se leva tout à fait. Chaque faction cabala nettement pour l'expulsion de l'autre et l'asservissement de l'un des chefs. Pour moi, qui aime assez le mari et qui avais mes amis dans la faction contraire, n'approuvant pas, d'ailleurs, qu'on tourmentât la femme jusqu'à la rendre malade pour un sujet aussi léger que de faire son époux..., j'embrassai le parti de la neutralité. L'armée ennemie était la mieux composée, mais l'autre avait pour elle la connaissance de la place dont tous les ponts-levis furent à jamais levés le même soir. Si bien que cette belle maison se vit ainsi abandonnée comme la précédente et que ce souper fut le dernier qu'on y fit. Là-dessus je partis pour la province, et, passant par un moulin, je ne sais plus ce que tout devint. Mais je vois que le seigneur duc est venu à bout d'entrer dans la place par un aqueduc comme Cyrus dans Babylone. Voilà un long récit, mais j'ai pensé que vous seriez bien aise de voir la probase et l'exposition du sujet de cette tragi-comédie dont vous m'apprenez la catastrophe.

Le Président s'égaie en songeant au scandale qui fait jaser tout Paris : La Pouplinière escorté de Vaucanson, découvrant dans son hôtel une cheminée truquée qui permettait au Maréchal de Richelieu de s'introduire chez sa femme à l'insu de tous :

... Je ne puis me représenter sans rire aux larmes l'aîné des amours moitié Richelieu, moitié ramoneur, passant à mi-corps par le trou tout à fait obligeant.

Ainsi, tout au long de sa correspondance, le magistrat, se souvenant qu'il est homme du monde, ne nous tient pas trop longtemps courbés sur les in-folio indigestes qui contiennent arrêts et remontrances ; vite il nous emmène au pays des fêtes galantes, dans le Château de Passy, où la musique de Rameau enchantait réunions et fins soupers ; dans la capitale bourguignonne, où, par les festins et les fêtes, les gouverneurs, les magistrats opulents continuaient la tradition fastueuse héritée des ducs.

III

Les relations littéraires.

Le Président de Brosses aimait le monde, mais il gardait son meilleur, son plus fervent enthousiasme pour les lettres, les arts, les manifestations variées et divertissantes de l'éternelle beauté. Malgré les nombreuses occupations de sa vie, il écrivit beaucoup d'ouvrages documentés en plus des amusantes *Lettres d'Italie*. Lorsqu'il fréquentait les salons parisiens, il se plaisait surtout à y retrouver des écrivains et des artistes.

Il était déjà entré en relation, à Dijon, avec ceux qui étaient d'origine bourguignonne comme Piron, Buffon. Le Président ne goûte pas beaucoup les pièces de Piron : « Le ton de la mauvaise compagnie y domine ; il y a même des choses basses jusqu'au dégoût ».

De Brosses faillit se brouiller avec son ami d'enfance, Buffon, et l'accusa de lui avoir volé une traduction anglaise. Il lui rendit ensuite justice, ne cessa de louer son esprit et ses ouvrages, sans retrouver pour lui la complète cordialité d'autrefois.

2 février 1754.

... Avez-vous lu le neuvième volume de Buffon ? Le premier discours de ce volume sur la nature des animaux est la plus belle chose qu'il ait jamais faite et qui se puisse jamais voir. Je le dis sans hésiter. C'est le plus grand philosophe et l'homme le plus éloquent que nous ayons eu depuis Descartes et Bossuet...

Chez Mme Dupin, le Président dîne avec le vieux Fontenelle :

25 juillet 1749.

... Fontenelle nous fit l'autre jour, à dîner, chez Mme Dupin, un grand discours sur la poésie en prenant le parti de La Motte ; il soutint que l'esprit est supérieur au génie et aux talents, qu'on ne peut mettre trop de méthode dans la poésie, ni trop de philosophie dans les vers. Cet écrit n'est qu'une suite de sophismes débités d'un petit style épigrammatique. Mais il est bien heureux d'en pouvoir faire autant encore à l'âge de quatre-vingt-douze ans....

De Brosses ne paraît pas avoir connu Montesquieu, mais il goûtait vivement ses ouvrages :

24 février 1749.

... Je n'ai garde de vous rien dire de l'*Esprit des lois* ; il faudrait trente conversations de quatre heures pour effleurer la matière en détail. Oh ! que cela est beau ! que d'idées, que de feu, que de précision (et trop !), que de pensées neuves et lumineuses ! Comme cela chemine ! Il y a cependant bon nombre de propositions dont je ne demeurerais pas volontiers d'accord. Quand je l'aurai lu deux fois, je le méditerai. Quand je le saurai par cœur, nous en raisonnerons. A peine ai-je encore lu la moitié du premier volume ! C'est l'édition contrefaite à Paris. Elle a des fautes, mais assez palpables pour ne pas être nuisibles. Il y a des longueurs et des difficultés à le tirer de Genève...

A Paris, le Président de Brosses avait vu la plupart des Encyclopédistes, particulièrement Diderot et Helvétius. Il aimait ce « bon garçon d'Helvétius », mais il jugeait sévèrement son ouvrage licencieux *L'Esprit* :

A Dijon, 4 janvier 1759.

... Je connais fort Helvétius. C'est un garçon tout à fait aimable, plein

d'esprit et de nerf. Comment n'a-t-il pas senti que le livre ne pouvait passer et que tout le monde serait choqué de l'indécence et de la hardiesse effrénée qui y règnent. J'en ai été stupéfait, moi qui, assurément, n'ai pas la peau tendre. Il semble qu'il ait pris à tâche la destruction de toute probité et de toute morale. Quand cela serait vrai, il faudrait bien se garder de le dire. Cet ouvrage lui attire de grands désagréments dont je suis fâché, mais ils étaient faciles à prévoir....

Le Président de Brosses traitait l'*Encyclopédie* « d'ouvrage très utile », et il en conservait un exemplaire précieux :

A Dijon, janvier 1768.

... Pour mon Encyclopédie, je suis obligé de vous dire, cher cousin, qu'elle est un peu trop précieuse par sa forme satinée et maroquinée pour courir les rues ; on la prendrait pour un cardinal qui est devenu fou. Vous en trouverez aisément un exemplaire dans une ville où il y en a soixante, chose inouïe pour une ville de province...

Le Président avait même collaboré à l'*Encyclopédie*, mais sans s'affilier jamais complètement à la coterie des philosophes qui devaient prendre plus tard le parti de son adversaire.

*
* *

Voici venir l'adversaire, l'écrivain illustre avec qui le Président de Brosses eut les rapports les plus assidus et pas toujours pour son agrément. Les relations de Voltaire et du Président sont déjà connues, mais les lettres à M. de Gemeaux apportent de nouveaux et pittoresques détails. Elles contiennent aussi des jugements du magistrat lettré, montrant avec quelle finesse, quelle impartialité, il appréciait l'œuvre de Voltaire, même lorsque le grand homme fut devenu son ennemi.

Le Président de Brosses était très curieux d'entendre les tragédies nouvelles du poète et se plaignait lorsque son éloignement de Paris l'empêchait d'assister aux premières représentations. Il estimait cependant que ces pièces ingénieuses n'étaient pas sans défauts et il les jugeait bien inférieures à celles de son poète préféré, Corneille. De Brosses était à l'affût aussi de toutes les œuvres que Voltaire faisait paraître sous le manteau :

Octobre 1775.

... Je cours ainsi que vous après la *Pucelle*, sans avoir encore pu obtenir ses faveurs. Elle est elle-même une coureuse qui se prostitue de côté et d'autre et ne se laisse point joindre par les honnêtes gens. Il y en a ici douze chants. Je n'ai vu que le premier, ce n'est pas merveille...

Le bruit de la mort de Voltaire s'était répandu en 1754. Le Président de Brosses, à cette occasion, émet un jugement d'ensemble sur l'écrivain qu'il admire et sur l'homme pour lequel il se montre déjà sévère :

2 février 1754.

... J'ai, d'ailleurs, une mauvaise nouvelle à vous apprendre. Votre cher ami Voltaire est mort à Colmar la semaine passée. A quelque chose, malheur est bon. Nous n'en entendrons plus parler qu'en bien. Il va jouir dans le moment de l'oubli de son mauvais caractère et du fruit de sa juste réputation : dans cinquante ans, on ne parlera plus de Rousseau ni de lui que comme de deux des plus beaux génies que la France ait jamais vus naître. Elle perd beaucoup, en perdant un bel esprit de la première classe, très grand poète, très agréable prosateur, facile, ardent, nerveux, plein de philosophie et de pensées neuves, faible, à la vérité, dans la construction de ses poèmes, mais admirable dans le détail, et le plus grand coloriste qu'il y ait jamais eu. Il était encore en âge de produire de bonnes choses en vers et en prose, et peut-être verrons-nous paraître de lui quantité d'ouvrages posthumes et hardis, car il ne craignait ni les paradoxes ni les mensonges imprimés. On m'a parlé d'un gros recueil de lettres de lui et de M^me^ du Châtelet. Quel dommage qu'il ait terni l'éclat d'un génie vivace par la plus basse avarice, par un caractère inquiet et follement jaloux d'une gloire exclusive. Il vient de finir ses jours dans l'amertume et dans une infortune méritée....

Voltaire n'était pas mort et le Président de Brosses allait connaître plus intimement « cet homme si célèbre et si fol[1] ». Voltaire, installé aux Délices, proposa au Président de louer à vie sa terre de Tournay[2]. Le bail ne fut pas aisé à établir. Après bien des discussions par correspondance, le Président se rendit à Ferney pour la conclusion. Il raconte son séjour chez Voltaire à M. de Gemeaux et fait du poète un croquis bien vivant :

A Dijon, le 4 janvier 1759.

... Je vous vois amoureux de deux cerveaux brûlés, celui-ci : Helvétius, et Jean-Jacques. Je viens d'en quitter un troisième encore plus ardent s'il est possible ; c'est le grand Voltaire. J'ai passé quinze jours d'arrache-pied avec lui, qui m'ont absolument mis sur les dents. C'est une chose qu'on ne peut pas imaginer et encore moins décrire, que les écarts de son imagination vagabonde et de sa conversation disparate. Il faut que les fées m'aient absolument protégé pour que j'aie pu finir une affaire avec un homme si voltigeant, qui n'a ni ordre, ni

1. 21 octobre 1759.

2. Voir sur cette question : *Correspondance inédite de Voltaire avec Frédéric II, le Président de Brosses et autres personnages*, publiée d'après les lettres autographes, avec des notes, par Ch. Foisset. In-8°, 1836.

suite, ni arrêt dans ses pensées, J'aimerais autant faire des armes contre une puce. Ce n'est pas seulement un esprit qu'il a, ce sont tous les esprits ensemble qui reviennent dans son crâne et y tiennent le sabbat. Je lui ai remis en bail, à vie, ma terre de Tournay, où il va faire sa résidence, et son Parnasse des vieilles tours de mon vieux château, lui laissant liberté entière de le rajeunir....

Le Président souriait et réprimait son impatience... mais il se fâcha lorsqu'il vit l'esprit follet le taquiner sans répit pour obtenir des avantages misérables et déployer une activité harcelante, tourbillonnante, afin de ne pas payer quatorze moules de bois[1]. Une querelle s'engagea, où ces deux hommes d'esprit se montrèrent également mesquins et obstinés. Le Président avait évidemment le droit pour lui, mais il aurait mieux fait d'abandonner plus tôt ses justes prétentions. Il obéit d'abord sans doute à une habitude de lésine secrète que lui imposaient ses dépenses de représentation et ses fréquents embarras d'argent. Une fois sa revendication émise, il s'obstina un certain temps par point d'honneur, et ne voulut point avoir l'air de céder.

Le Président était accablé de lettres par Voltaire. M. de Gemeaux ne voulut pas laisser échapper une occasion de lire les curieux autographes de l'écrivain qu'il admirait; il demanda à son cousin de lui prêter des lettres de Voltaire :

Montfalcon, par Mâcon, le 1er juin 1760.

Vous voulez du Voltaire; assurément, cher cousin, vous en aurez et avec abondance, car je suis ruiné si un libraire ne me rend un jour le prix de cette énorme quantité de lettres. Je puis vous assurer que le divin poète n'a pas une affaire d'intérêt de deux sols qui ne me coûte au moins vingt fr. Il finit toujours par se dédommager des affaires tierces sur mes bois qu'il coupe comme des navets. Il a fait bâtir un théâtre neuf dans mon vieux château, c'est jusqu'à présent tout ce qu'il y a fait et assurément cela ne lui sera pas passé en ligne de compte sur les douze mille francs qu'il y doit mettre selon notre traité[2], mais on dit qu'il a fort bien accommodé les dehors. Il est furieux contre votre ami Lefranc et non sans cause; il a fait contre lui des *si*, des *quand* et des *mais*, si bien que l'autre ne sait plus où se fourrer pour

1. En 1756, deux ans avant d'entrer en pourpalers avec Voltaire, le Président avait vendu la coupe de son bois de Tournay à un de ses vassaux : Charlot Baudit. Ce bois était exploité quand Voltaire loua la terre, et les bois abattus furent exclus de la vente par une clause de contrat. Voltaire, deux mois après l'acquisition de Tournay, demanda à M. de Brosses de lui laisser prendre quelques moules de bois de chauffage dans cette coupe. Le Président trouva la demande misérable et n'y répondit pas. Baudy réclama au Président le payement des 14 moules de bois pris par Voltaire. Lorsque le Président pria Voltaire de payer le bois, celui-ci chercha tous les moyens d'éluder cette obligation.

2. Voltaire s'était engagé à faire dans les bâtiments et jardins du château des réparations et améliorations, jusqu'à concurrence de la somme de douze mille livres.

éviter cette pluie d'orage. A-t-on jamais pris cette place pour faire un sermon missionnaire, satirique et cynique contre ses confrères cyniques et surtout un portrait qui lève la paille d'un ministère faible, déshonoré, gouverné par les favoris et par la politique autrichienne?

Le 26 mars 1761, le Président envoie un paquet de lettres de Voltaire à M. de Gemeaux :

... Vous trouverez, dans les lettres de l'illustre phénomène de notre siècle, quelquefois de la saillie, quelquefois de la rabâcherie, toujours un intérêt et une lésine excessive, avec une foule continuelle de mensonges avancés avec la dernière impudence. Il n'y a pas plus de vérité dans tout ce qu'il écrit avoir dit, fait et dépensé chez moi que dans la dénégation qu'il vient de faire tout à l'heure dans une lettre imprimée à la fin du *Tancrède*, d'avoir composé le poème de la *Pucelle*, qu'il traite de bas et de pitoyable. C'est vouloir, ce me semble, joindre à l'humiliation du mensonge celle de blâmer son propre ouvrage : mais il a tort, même en ceci, car ce poème grotesque est une des bonnes choses qu'il ait faites, et celle où son génie propre au style épique est le plus marqué. En un mot, c'est un très bel esprit et une très vilaine âme. C'est une langue très morale, très philosophique et un cœur très pervers. Vous frémissez d'entendre parler ainsi de votre idole. Aussi j'en étais, mais Dieu vous garde de le connaître aussi bien que moi et d'avoir affaire à lui....

Le 30 mai, le Président ajoute :

... J'ai reçu dans son temps votre épître et le gros paquet de lettres du très illustre Voltaire que vous m'avez renvoyé. Nous en sommes, lui et moi, au même point; je lui ai fait signer le rapport des experts pour mettre les choses en règle et je m'en tiendrai là, sans poursuivre. C'est une cloche à fondre en temps et lieu; il n'y a que la provision de bois de moule, dont il m'a donné la commission vers le marchand, qui veut, comme de raison, être payé tout de suite et dont je ne serai assurément pas le payeur.

Votre très illustre vient de faire une autre équipée d'un genre original. L'église de Ferney masquait son château et y faisait à peu près le même effet que la Sainte-Chapelle fait à la maison de M. de Montmort. Là-dessus, en vertu de la loi *ne luminibus officiis*, Voltaire, sans dire gare, en a fait jeter à bas la moitié. Les habitants se sont sauvés avec leurs reliques et leur Très Saint-Sacrement dans la paroisse voisine. Ils ont crié comme des beaux diables; le curé et le promoteur sont venus, ont fait de belles et bonnes informations qu'ils envoyèrent hier à M. le Procureur général, qui se trouve fort embarrassé entre la sublime poésie et le bon ordre public. Après tout, il en sera quitte pour en bâtir une neuve à ses frais, mais tout cela ne bâtit mon château.

Les relations se gâtaient de plus en plus entre le Président et Voltaire. Le 2 juin 1761, le Président de Brosses assignait Baudy, vingt-neuf mois après la livraison du bois; et Baudy envoyait son assignation à Voltaire le 31 juillet suivant. L'affaire fut appelée à l'audience du bailliage de Gex, le 24 septembre, et renvoyée après jonction, sans ajournement fixe. Voltaire écrivit une lettre insolente au Président où il l'accusa de le tromper et d'avoir simulé avec Baudy un marché postérieur à la vente[1]. Le Président de Brosses s'apprêtait à lui répondre sur le même ton, mais l'intervention du premier Président de la Marche inclina de Brosses à la modération. Il n'envoya pas la lettre impertinente qu'il terminait en ces termes : « Je vous fais, Monsieur, le souhait de Perse : *Mens sana in corpore sano*[2] ». Le Président raconte à M. de Gemeaux sa colère suivie de résignation. Il regrette que M. de la Marche ait pris le parti de Voltaire :

1er novembre 1761, à Quincey.

... Cela ne m'a pas empêché de sacrifier mon juste ressentiment contre ce drôle-là, à la considération que je me suis faite pour l'amitié dont M. de La Marche l'honore. Il s'est avisé, après cinq mois de silence, de m'écrire la semaine passée une lettre de la dernière impertinence. Dans la chaleur, je lui ai fait une réponse atterrante. Vous verrez un jour sa lettre et ma réponse. Car après m'être ainsi satisfait dans le premier moment, j'ai repris de sang-froid le parti de la supprimer pour ne faire de peine ni à son ami, ni à sa nièce que je serais fâché de désobliger ; jugeant aussi d'ailleurs qu'il y aurait encore plus de hauteur et de dignité à dédaigner un fol et à ne lui faire aucune réponse...

Le Président de Brosses reçoit Mme de Neuilly, belle-sœur de M. de la Marche, et lui remet pour le premier Président « un petit billet au moyen duquel Voltaire demeure le maître de finir l'affaire ». Il ajoute :

... Je consens à lui faire présent de cette commission de trente pistoles qu'il m'avait données et qu'il ne veut pas payer, pourvu qu'il me déclare par écrit que je lui en fais présent et qu'il m'en remercie. C'est justement ce qu'il désire, car il prétend qu'il me l'avait demandé comme présent. Je ne puis vous dire jusqu'où va la lésine et l'artifice de cet homme-là ; en vérité, on gémit sur l'humanité quand on voit un si grand génie avec un cœur si petit, avec cela impudent et menteur, qui n'avance pas un fait vrai...

1. 20 octobre 1761. *Correspondance inédite de Voltaire*, p. 149.

2. Cette réponse est écrite en marge de la lettre de Voltaire (*Correspondance inédite de Voltaire*, p. 156). Foisset a cru qu'elle avait été envoyée, mais le Président, dans les lettres à M. de Gemeaux, affirme deux fois qu'il l'a gardée pour lui.

Un oncle de Mme de Brosses, M. de Fargès, qui se trouvait alors à Ferney, écrivit aussi au Président pour le prier de renoncer à ses prétentions et de « jeter ce tas de bûches » à la tête de Voltaire[1]. De Brosses renonça à éterniser la contestation :

27 novembre 1761.

... Je pense que M. de la Marche, s'il avait à se décider sur de simples allégués, ne serait, malgré sa prévention pour Voltaire, pas embarrassé sur le choix entre un homme d'une réputation entière et un homme d'une réputation perdue. Pour vous, cher cousin, vous m'étonneriez fort, si vous aviez pensé que j'eusse besoin de me justifier dans le public, contre un personnage déshonoré dans toute l'Europe par tous les bouts de sa vie. Vous avez vu les premières lettres ci-devant écrites quand cette misère a commencé. Vous voulez les dernières, vous les aurez, même ma réponse que j'ai sacrifiée, comme je vous l'ai marqué. De plus, je vous ferai voir à mon retour le bail à ferme de ma terre, que je lui ai passé, le second traité qu'il m'a offert, ses nouvelles et extravagantes significations, ses mensonges démentis par les actes mêmes,... etc. Mais il ne me convient pas de faire parler de moi en public, moins encore de me commettre vis-à-vis d'un écervelé sur le compte de qui je ne pourrais rien apprendre à personne, et qui, n'ayant pas d'honneur à perdre, n'a plus rien à risquer. Pour finir court, que Voltaire ne profite pas du fruit de sa vilenie pour prix de son insolence. Cela me suffit; quant à moi, je n'en veux point. Que les trente pistoles soient par lui envoyées au curé de Tournay pour être distribuées aux pauvres habitants de ma terre et qu'il n'en soit plus parlé. Voilà ce que j'ai dit à M. de Fargès et voilà la lettre qu'il a écrite à Mme Denis[2]....

Le Président de Brosses termina ainsi avec sagesse un débat ridicule qui avait duré trop longtemps. La rancune de Voltaire ne s'apaisa pas ; il ne cessa de calomnier de Brosses et, en 1770, il empêcha sa nomination à l'Académie française.

Si on compare maintenant les appréciations que le Président donnait des œuvres littéraires de Voltaire, après avoir souffert de son injustice, avec celles qu'il écrivait dix ans auparavant, on voit que le magistrat juge son ennemi avec sévérité, mais sans contredire complètement sa première admiration.

Le Président de Brosses, respectueux de l'Église, condamne avec une raillerie cinglante l'anticléricalisme de Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique* :

1. *Correspondance inédite de Voltaire*, p. 175.
2. Cf. M. de Brosses à M. de Fargès, Montfalcon, le 10 novembre 1761. (*Correspondance inédite de Voltaire*, p. 174.)

A Montfalcon, 18 novembre 1768.

... Mais ce n'était là que son artillerie de campagne. On ferait bien des volumes de toutes les brochures qu'il a distribuées depuis et journellement contre J.-C., contre lequel il tire à cartouche en le nommant par son nom. Il est d'une jalousie diabolique contre lui de ce qu'il a fait secte à trente-trois ans et que lui, mille fois plus célèbre de son vivant, n'a pas encore pu en faire à soixante-quinze. Il dit qu'après avoir instruit les savants, les gens de lettres et les gens du monde, il veut instruire le menu peuple et qu'il écrit à présent pour les cordonniers. Et, en effet, il paraît assez souvent, à la manière dont il écrit, surtout dans un certain dictionnaire théologique, dont il nous a régalés cette année, en faisant la digestion de ses Pâques...

Il rend sur l'œuvre générale de Voltaire un jugement qu'on peut rapprocher de celui qu'il émettait en 1754 :

Dijon, 14 janvier 1769.

Si je ne suis pas enthousiaste de Voltaire quand il fait, dit, écrit des pauvretés et des sottises, ce qui lui arrive au moins sept fois par jour, je n'en pense pas moins comme vous qu'il ira à tout jamais à la postérité et dans la première classe des beaux esprits. Toutes les misères dont il nous inonde, tout son rabâchage de controverse, toutes ses basses vilenies sur le grand Corneille, toutes ses antithèses de mauvais goût, toutes ses plates dissertations sur les culs de sac et les culs de lampe, toutes ses infidélités historiques qu'il débite aussi hardiment que s'il avait pris connaissance de ce qu'il écrit, autrement que par la superficie de quelques compilateurs qu'il pille, n'empêcheront pas la *Henriade*, les *Zaïre*, *Mérope*, etc., etc., et mille petites pièces fugitives, charmantes, ou en vers ou en prose, de percer de la manière la plus brillante à travers le radotage de dix volumes, dont le vieil énergumène ne cesse de couvrir et d'obscurcir sa gloire passée. Il restera toujours le plus grand coloriste qu'il y ait jamais eu, le plus bel esprit, quoique sans invention, le plus facile, le plus agréable à orner tout ce qu'il manie, à se faire lire avec plaisir par la singularité des idées disparates et heurtées qu'on ne s'attendait pas à trouver ensemble, par l'agrément infini et le brillant continuel de son style. Il restera le maître que nous avons eu dans le style épique qu'il possède et qui le possède, car il s'applique à tout, même où il ne convient pas. Mais avec cela il n'est ni le premier des poètes épiques, ni le premier des tragiques, ni le premier en rien, si ce n'est dans le style mordant où personne ne l'a égalé en aucune langue, ni en aucun style, pas même Archiloque. Mais il est le second ou le troisième en mille et mille choses, en tout ce qu'il a voulu faire, même sans le savoir, par la grande facilité de son bel esprit et par les agréments de sa plume. Son grand talent est de savoir écrire, son grand défaut de ne savoir pas construire. J'admire ce qu'il a produit dans la force de

son âge comme la postérité l'admirera, ne se souciant nullement si un auteur a eu l'âme vile et le caractère méprisable, quand ses ouvrages sont excellents. Mais je vous avoue que je n'admire ni l'acharnement qu'il a pour rabâcher comme il le fait dans sa vieillesse, ni l'enthousiasme du nombre infini de personnes qui à chaque feuille qu'il distribue par jour au public ne manquent jamais de s'écrier avant que d'avoir lu. « Ah ! que cela est merveilleux, car c'est du Voltaire. » La postérité le mettra à son point, et ce point sera fort élevé.

La postérité a ratifié aussi le jugement qui caractérisait avec une pénétration singulière le génie varié et incomplet, plus étendu que profond, de l'écrivain qui ne fut « le premier en rien, si ce n'est dans le style mordant où personne ne l'a égalé... mais le second et le troisième en mille et mille choses. »

*
* *

Avec le même bon sens ironique, la même finesse psychologique, le Président apprécie l'œuvre de Rousseau, sans être dupe de ses paradoxes :

4 janvier 1759.

... Le livre de Jean-Jacques a extrêmement déplu à Genève, non sans quelque raison, car il ne connaît point du tout son pays. Tous les tableaux qu'il en donne sont faux et ce qu'il en dit, soit en bien, soit en mal, est justement le contrepied de la vérité. Du reste, il écrit admirablement, d'une grande force de pensée. C'est bien dommage qu'il mette une telle tête et un tel style à s'épuiser en paradoxes et à faire le plus grand abus possible de l'esprit : par bonheur qu'il est de mauvaise foi et qu'il ne pense pas un mot de ce qu'il dit. *Nihilo plus agit quam si det operam ut cum ratione insaniat....*

30 mai 1761.

... Vous me demandez ce que je pense de la comparaison de *Clarisse* à *Julie*. Voici les faits : on m'a prêté *Julie*, je l'ai lu avec plaisir comme l'ouvrage d'un homme plein d'esprit et d'éloquence ; j'ai rendu le livre et je ne l'ai pas à moi. Quand on me prêta *Clarisse*, je maudis mille fois le chien d'auteur qui ne laisse pas dormir son monde, et j'écrivis promptement à Londres pour avoir l'original de ce livre si original, si chaud et comparable seulement à l'*Iliade*. Votre question m'y a fait remettre le nez. Diantre soit fait de vous, je ne pourrai plus le quitter. La première fois, il me parut une merveille ; cette fois-ci, je le trouve encore fort au-dessus. Quelle variété de style et de personnages, au lieu de la monotonie de l'autre, en propos et en dissertations postiches. Il me semble que de *Clarisse* à *Julie* il y a la même distance que de Molière à Destouches. Je vois bien cette petite satire que Voltaire a faite contre la *Julie* ou plutôt contre Rousseau, je ne sais à propos de quoi, car

Jean-Jacques ne lui a rien fait ; c'est un fou, mais un homme honnête et vertueux. Pourquoi l'attaquer ?

Avec les années le Président trouve que Jean-Jacques exagère la folie, il trace des deux plus beaux génies du siècle un croquis bouffon, d'une ironie cinglante :

A Montfalcon, 18 novembre 1768.

Jean-Jacques a passé depuis peu à Lyon pour s'aller établir au village de Bourgoin en Dauphiné avec sa Pénélope vachine qu'il vient d'épouser, assez mécontent de l'Angleterre qui ne s'est pas uniquement occupée de lui, et jurant qu'il n'écrira plus pour le genre humain, ni même que rarement pour les quadrupèdes. C'est grand dommage, car il n'y a guère d'écrivain de cette force, et s'il se mettait à écrire en prose la guerre de Genève et à tomber sur les friperies de son adversaire, vous verriez comme le jeune chien battrait le vieux. Il n'a pas la dent si mordante, mais il a le pied bien plus sûr. Le public, à qui ils se sont donnés en spectacle ne demanderait pas mieux que de les agacer pour les mettre aux prises. Rien ne réjouit la populace comme les chiens qui se battent. S'ils voulaient envoyer des billets et se trouver à la barrière de Sèvres, on les irait voir avec plus d'empressement que le *Peccata*.

En une seule phrase lapidaire, il peint la vie de l'étrange philosophe :

Jean-Jacques est à Paris, dans un 5e étage, où il copie de la musique, soutient des paradoxes et jouit du plaisir d'être malheureux[1].

Le génie de Rousseau intéressait, captivait MM. de Brosses et de Gemeaux; tous deux ils appliquaient à leurs enfants certains principes de l'*Emile*; mais, par le style et par l'esprit, ils appartiennent à la première époque du XVIIIe siècle. Les lettres de M. de Gemeaux sont alertes et spirituelles ; le Président avait une gaîté toute bourguignonne; chez aucun des deux correspondants on ne trouve l'emphase et le sensiblerie que Rousseau léguera à la génération suivante, et Charles de Brosses reste le contemporain de son terrible ennemi.

Si le Président de Brosses s'intéressait principalement aux lettres : poésie, histoire, linguistique; s'il trouvait l'étude approfondie des sciences trop absorbante, il était loin de les dédaigner. Une curiosité inlassable est un des traits dominants de son caractère. Il voulait connaître la face du monde et la vie de tous les êtres. Ses goûts scientifiques furent éveillés sans doute par son ami d'enfance, Buffon, avec qui il s'était lié au collège des Jésuites.

1. 4 mai 1772.

Nous avons entendu longtemps causer les deux cousins. Le Président de Brosses, qui avait besoin, pour s'épanouir vraiment, d'être en contact avec une autre intelligence, spirituelle et affectueuse, n'a pas cessé d'envoyer de longues pages à l'ami qu'il voyait trop rarement. Mais le temps passe et la fin approche...

Les dernières lettres du Président, si joyeux jadis, deviennent mélancoliques. Il était découragé par les ennuis et les tracas de son métier. Il se sentait malade ; depuis longtemps sa vue s'affaiblissait progressivement ; en 1760 il disait déjà :

On dit que les aveugles sont gais, mais je puis vous répondre que ceux qui le deviennent sont fort tristes[1].

La surcharge d'occupations que lui valut sa charge de premier Président épuisa ses dernières forces :

Le pis de mon état à présent, c'est que tant d'allées et de venues, d'ennuis et de fatigues, de discours, harangues et parlementages, tant ici qu'à Paris et à Versailles, ont éternisé un gros rhume et courbature qui me dure depuis trois mois. Ma dernière course par ces chaleurs du jour, par le froid des nuits, s'est renouvelée à l'excès ; je suis absolument affaissé et ne peux qu'à peine desserrer les dents pour dicter quatre mots sur ce petit chiffon, ne voyant presque pas clair avec mes yeux noyés et mauvais d'ailleurs[2].

La dernière lettre de la correspondance qui ait été conservée est un billet du 24 février 1776 ; il contient des souhaits pour la nouvelle année :

Nous avons besoin de toute l'année de douze mois, cher cousin, pour nous aimer ; nous n'avons pour cela même pas trop de la bissextile, telle qu'est celle-ci, mais nous n'avons pas besoin du premier de l'an pour nous le dire, puisque chaque jour c'est la même chose et nous le savons bien... *Iterum*, bonsoir, très cher cousin.

Le Président de Brosses devait mourir pendant un voyage à Paris, le 7 mai 1777, à l'âge de soixante-huit ans. Sur cet adieu mélancolique et tendre se termine une correspondance de quarante années l'amitié de toute une vie.

*
* *

Après avoir feuilleté les liasses de lettres jaunies, couvertes par l'écriture très fine et serrée du Président de Brosses, ornées encore de cachets de cire blasonnés, il nous a semblé qu'une voix familière

1. Dijon, décembre 1760.
2. 26 juin 1775.

nous avait entretenu d'un monde passé qui nous paraissait moins lointain, moins révolu. Nous voyions renaître avec toute son originalité cette magistrature aristocratique, indépendante, jalouse de ses privilèges et la société provinciale, instruite et mondaine, qu'elle avait créée. Un homme s'était fait connaître ; à côté de ses travers, de ses faiblesses, qui le rendent plus vivant, nous avons aimé ses qualités précieuses : attachement à l'honneur professionnel, besoin d'amitié et fidélité dans l'amitié, optimisme renaissant presque toujours après les déceptions et les épreuves. La voix qui nous parlait était gaie, enthousiaste ; elle s'informait de mille objets divers avec une avidité passionnée ; elle admirait toutes les formes de la beauté avec une ferveur toujours nouvelle ; elle trouvait que la vie est agréable et bonne et infiniment curieuse, à peine commençait-elle de s'attrister lorsqu'approchait l'inévitable fin. C'était la voix de notre ancienne gaieté provinciale, de l'esprit bourguignon, jovial, souvent gaulois, mais qui riait franchement, sans laisser après lui une amertume cynique ou désenchantée, une des mille voix qui chantaient dans l'harmonie nuancée et claire du vieil esprit français.

Yvonne Bezard.

ALFRED DE MUSSET PROSATEUR

L'ART DANS L'IMITATION

Souvent accusé d'imitation, Alfred de Musset fut toujours très sensible à ce reproche. Combien de fois, et avec quelle vigueur, s'en est-il défendu !

Dédiant « *La Coupe et les Lèvres* » au meilleur de ses amis, Alfred Tattet, il s'écrie :

> Je ne fais pas grand cas, pour moi, de la critique.
> Toute mouche qu'elle est, c'est rare qu'elle pique.
> On m'a dit l'an passé que j'imitais Byron :
> Vous qui me connaissez, vous savez bien que non.
> Je hais comme la mort l'état de plagiaire ;
> Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.
> C'est bien peu, je le sais, que d'être homme de bien,
> Mais toujours est-il vrai que je n'exhume rien.

Quand on est Musset, on peut laisser dire, sans s'alarmer. Ou bien encore on doit revendiquer, en artiste clairvoyant, le droit d'imiter :

Pourquoi désavouer l'imitation, si elle est belle ? bien plus, si elle est originale elle-même ? Virgile est fils d'Homère, et le Tasse est fils de Virgile. Il y a une imitation sale, indigne d'un esprit relevé ; c'est celle qui se cache et renie, vrai métier de voleur ; mais l'inspiration, quelle que soit sa source, est sacrée. Et d'abord, depuis quand avons-nous perdu ce droit du bon vieux temps ? (Articles publiés dans le Journal *Le Temps*, *Exposition de Tableaux du Luxembourg*, mercredi 27 octobre 1830.)

Oui ! ce droit à l'imitation, Musset en usa, et assez largement parfois. Au hasard de ses lectures, au cours d'une documentation rapide et superficielle, il lui arriva de trouver la page qui lui servit de matière. Dans quelle mesure resta-t-il original ? Quelques exemples, empruntés aux *Lettres de Dupuis et Cotonet*, nous permettront de l'examiner de près.

*
* *

« *Sur l'abus qu'on fait des adjectifs*, Lettre de deux habitans de La Ferté-sous-Jouarre à M. le Directeur de *la Revue des Deux*

Mondes, » voilà le titre de cette première lettre, que son auteur n'avait pas signée, et qui valut à Stendhal, suivant Paul de Musset, bien des compliments. Elle parut dans le numéro du 15 septembre 1836. On sait avec quelle verve malicieuse y sont narrés les péripéties et les incidents de la bataille romantique dans une petite ville de province. Qui ne se souvient de cette histoire de perruque arrachée, vrai prélude de *Fantasio* ?

An de grâce 1824. Vers la mi-septembre, M. Ducoudray, magistrat distingué de La Ferté-sous-Jouarre, vient de rapporter de Paris *les Méditations*, parfaitement reliées, pour sa femme. On est toujours un peu en retard « au pays de l'instar ». Bientôt il donna un dîner, « qui fut des plus orageux; ce fut là qu'éclata la guerre; voici comment l'affaire arriva » :

M^me^ Javart, qui porte perruque et qui s'imaginait qu'on n'en savait rien, ayant fait ce jour-là de grands frais de toilette, avait fiché dans sa coiffure une petite poignée de marabouts ; elle était à la droite du receveur, et ils causaient de littérature ; peu à peu la discussion s'échauffa ; M^me^ Javart, classique entêtée, se prononça pour l'abbé Delille; le receveur l'appela *perruque*, et, par une fatalité déplorable, au moment où il prononçait ce mot, d'un ton de voix passablement violent, les marabouts de M^me^ Javart prirent feu à une bougie placée auprès d'elle ; elle n'en sentait rien et continuait de s'agiter, quand le receveur, la voyant toute en flammes, saisit les marabouts et les arracha ; malheureusement le toupet tout entier quitta la tête de la pauvre femme, qui se trouva tout à coup exposée aux regards, le chef complètement dégarni. M^me^ Javart, ignorant le danger qu'elle avait couru, crut que le receveur la décoiffait pour ajouter le geste à la parole, et, comme elle était en train de manger un œuf à la coque, elle le lui lança au visage ; le receveur en fut aveuglé ; le jaune couvrait sa chemise et son gilet, et, n'ayant voulu que rendre un service, il fut impossible de l'apaiser, quelque effort qu'on fît pour cela. M^me^ Javart, de son côté, se leva et sortit en fureur ; elle traversa toute la ville sa perruque à la main, malgré les prières de sa servante, et perdit connaissance en rentrant chez elle. Jamais elle n'a voulu croire que le feu eût pris à ses marabouts ; elle soutient encore qu'on l'a outragée de la manière la plus inconvenante, et vous pensez le bruit qu'elle en a fait... »

Bouffonnerie espiègle ; marionnettes grotesques ; peinture animée. Si l'on ne reconnaissait pas, au détail comme à l'ensemble, l'auteur qui, dans *On ne badine pas avec l'amour* ou dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, sut faire gesticuler Irus, dame Pluche et don Blazius, peut-être songerait-on à tel conte de l'Allemand Hoffmann.

Ne quittons point la France ! Les *Mémoires* de Saint-Simon nous montrent le modèle de cette scène si amusante et si bien contée.

On sait quelle fête les romantiques firent à la première édition de l'œuvre du terrible duc. Retardataire du grand siècle, contemporain — plus âgé seulement — de Voltaire et de Montesquieu, il fut singulièrement goûté, en 1829-1830, par l'École nouvelle.

N'avait-il pas dramatisé l'histoire, fondu dans son récit le comique avec le tragique ? Ne jetait-il pas une lumière crue, et cruelle, sur les petits côtés du grand siècle ? Son pittoresque ne rendait-il pas une vie saisissante aux personnages de l'histoire ? Ses défauts mêmes n'étaient-ils pas pour plaire aux romantiques ?

Hugo le lut, Musset aussi. Il y paraît. Voyons plutôt l'aventure de la marquise de Charlus et de l'archevêque de Reims (*Mémoires* du duc de Saint-Simon, année 1719, chapitre VI) :

La marquise de Charlus, sœur de Mézières et mère du marquis de Lévi, devenu depuis duc et pair, mourut riche et vieille. Elle étoit toujours faite comme une crieuse de vieux chapeaux, ce qui lui fit essuyer maintes avanies parce qu'on ne la connoissoit pas, et qu'elle trouvoit fort mauvaises. Pour se délasser un moment du sérieux, je rapporterai une aventure d'elle d'un autre genre.

Elle étoit très avare et grande joueuse. Elle y auroit passé les nuits les pieds dans l'eau. On jouoit à Paris les soirs gros jeu au lansquenet chez M^me^ la princesse de Conti, fille de M. le Prince. M^me^ de Charlus y soupoit un vendredi, entre deux reprises, avec assez de monde. Elle n'y étoit pas mieux mise qu'ailleurs, et on portoit en ce temps-là des coiffures qu'on appeloit des commodes, qui ne s'attachoient point et qui se mettoient et ôtoient comme les hommes mettent et ôtent une perruque et un bonnet de nuit, et la mode étoit que toutes les coiffures de femmes étoient fort hautes. M^me^ de Charlus était auprès de l'archevêque de Reims, Le Tellier. Elle prit un œuf à la coque qu'elle ouvrit, et, en s'avançant après pour prendre du sel, mit sa coiffure en feu, d'une bougie voisine, sans s'en apercevoir. L'archevêque, qui la vit tout en feu, se jeta à sa coiffure et la jeta par terre. M^me^ de Charlus, dans la surprise et dans l'indignation de se voir décoiffée sans savoir pourquoi, jeta son œuf au visage de l'archevêque, qui lui découla partout. Il ne fit qu'en rire et toute la compagnie fut aux éclats de la tête grise, sale et chenue de M^me^ de Charlus et de l'omelette de l'archevêque, surtout de la furie et des injures de M^me^ de Charlus qui croyoit qu'il lui avoit fait un affront et qui fut du temps sans vouloir en entendre la cause, et après de se trouver ainsi pelée devant tout le monde. Sa coiffure était brûlée, M^me^ la princesse de Conti lui en fit donner une, mais avant qu'elle l'eût sur la tête on eut tout le temps

d'en contempler les charmes et elle de rognonner toujours en furie. (*Édit. Chéruel*, t. XI, p. 81, in-16.)

Belle occasion, puisque c'est la mode, de crier au plagiat! Alors qu'il n'y a pas plagiat.

Musset, le moins livresque des romantiques, si l'on excepte Lamartine, traite à sa manière la scène dépeinte par Saint-Simon. Son goût et son art président au remaniement.

Tantôt il taille dans le patron qu'il emprunte; tantôt, au contraire, il étoffe et amplifie son récit. Attique et presque timoré, il efface certains traits réalistes : « *tête grise*, *sale et chenue*,... *pelée*,... *rognonner* ». Il fait grâce au lecteur de détails ou de parenthèses inutiles, quitte à insister, pour mieux peindre et pour mieux corser la scène.

Nous la voyons, « la petite poignée de marabouts » que Mme Javart « avait fichée dans sa coiffure ». Nous voyons aussi le receveur « aveuglé » par l'œuf à la coque malencontreux : « le jaune couvrait sa chemise et son gilet ». Nous suivons des yeux Mme Javart, traversant « toute la ville sa perruque à la main, malgré les prières de sa servante ». Un scandale, quoi !

Alfred de Musset se fait le malicieux raconteur d'un vrai potin de petite ville, comme Paul-Louis Courier se faisait l'écho de propos rustiques dans sa *Gazette du Village*.

Voltairiens de goût tous deux; tous deux classiques.

*
* *

Dans la deuxième des Lettres de Dupuis et Cotonet, sur *les Humanitaires* (25 novembre 1836), Alfred de Musset brode sur un canevas paternel.

Victor-Donatien Musset-Pathay avait traduit de l'anglais du Dr Goldsmith un *Abrégé de l'Histoire grecque* (Paris, an X, 1802) et un *Abrégé de l'Histoire romaine*. Et justement, en 1837, le libraire Bastien réimprimait à Paris, en deux volumes in-12, cette traduction classique. Les frères de Musset avaient-ils eu à corriger des épreuves de l'ouvrage paternel, qui figure sous le numéro 237 dans le catalogue de leur bibliothèque ?

Alfred profita d'une lecture toute fraîche de Goldsmith pour transposer plaisamment, selon le goût des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, quelques pages de l'austère histoire.

Ce travestissement, amusant et souvent assez fin, fait ressortir l'originalité de sa plume et son talent de prosateur. De la comparaison entre le style du père et du fils naîtra plus d'une raison

d'admirer et de goûter davantage le plus spirituel de nos poètes romantiques.

Rien de nouveau sous le soleil. Saint-simoniens et fouriéristes, humanitaires de 1836, à bon escient ou à leur insu, ne font guère, selon Dupuis et Cotonet, que plagier Lycurgue, lequel vivait, dit l'histoire, vers 926 avant Jésus-Christ.

Et voici ce que Musset trouvait au chapitre II de l'*Abrégé de l'Histoire grecque*, pages 7 et suivantes :

... Lycurgue établit ce code de lois célèbres qui donna tant d'éclat à la Grèce...

Pour mériter le titre de législateur et se perfectionner dans la science des lois, Lycurgue voyagea dans la Grèce et dans l'Asie, où l'on prétend qu'il découvrit le premier les ouvrages d'Homère. Il vint ensuite en Égypte...

... Mais, pour attacher le peuple à la constitution, Lycurgue imagina deux moyens, également hardis et décisifs. Ce fut le partage de toutes les terres entre les citoyens, et l'abolition de la monnoie. On divisa les terres de la Laconie en trente mille portions, celles de Sparte en neuf mille, et chaque habitant eut sa part. Pour abolir la monnoie, le législateur se garda bien de dépouiller ceux qui avoient de l'or ou de l'argent ; mais il anéantit la valeur de ces métaux, en ne permettant de recevoir dans le commerce qu'une monnoie de fer. Elle était même si pesante, et à un prix si bas, qu'il falloit deux bœufs pour traîner une somme de dix mines, équivalente à peu près à cinq cents francs de notre monnoie. Comme celle établie par Lycurgue n'avoit aucun cours dans les autres États de la Grèce, elle en étoit dédaignée, et les Spartiates mêmes ne lui donnoient aucun prix. Ils la méprisèrent tellement qu'ils ne se soucioient point d'en amasser au delà de ce qu'il leur falloit pour leurs dépenses journalières.

Afin de rendre la tempérance et la sobriété recommandables, Lycurgue ordonna que les repas se feroient en public, dans un bâtiment construit à cet effet. Là chaque citoyen étoit obligé d'envoyer ses provisions pour un mois. Elles consistoient en un boisseau de farine, huit mesures de vin, cinq livres de fromage et deux livres et demie de figues. On observa cette règle avec tant de rigueur que, longtemps après Agis reçut une réprimande sévère pour avoir mangé, en particulier, avec la reine son épouse, au retour d'une expédition glorieuse. La viande était bannie de leurs repas. Leur plat favori étoit une espèce de brouet ; on ne sait point ce qui le composoit. Il est probable que ce mets ressembloit aux soupes de légumes qui sont en usage sur le continent. Denys le tyran trouvoit ce plat insipide ; mais parce qu'il manquoit, comme le lui dit son cuisinier, des assaisonnemens de la fatigue et de la faim.

Voulant habituer les jeunes gens à l'obéissance, Lycurgue, au lieu de confier leur éducation à leurs parens, en chargea des instituteurs

appointés par l'État. Il désiroit tellement d'avoir une génération de citoyens robustes et braves, qu'il s'occupoit des enfans pendant la grossesse même des mères, en prescrivant à celles-ci le régime et l'exercice propres à faire des hommes vigoureux. Ceux qui naissoient mal conformés étoient condamnés à périr dans une caverne, auprès du mont Taygète. Ceux qui paroissoient apporter, en naissant, une santé robuste, étoient exposés en public ; l'État les adoptoit, et les rendoit aux parens pour être nourris suivant le régime prescrit par la loi. Dès leurs plus tendres années, on les accoutumoit à ne pas choisir leurs mets, à braver les ténèbres ; on les laissoit seuls dans la nuit, pour les familiariser avec les objets propres à inspirer de la frayeur ; on les faisoit marcher pieds nuds, passer les nuits à la belle étoile, porter les mêmes vêtemens en des saisons différentes. On leur apprenoit à ne rien craindre de leurs égaux... La tête rasée, sans vêtemens, sans chaussures, ils combattoient les uns contre les autres.

Pour les endurcir et les accoutumer à ne se plaindre jamais, on les fouettoit tous les ans à l'autel de Diane, et l'on couronnoit celui qui supportoit cette épreuve avec le plus de courage... Afin de les préparer aux ruses de la guerre, on leur permettoit le vol ; mais on punissoit la maladresse de celui qui étoit pris sur le fait...

On élevoit les jeunes filles avec autant de sévérité que les hommes. On les accoutumoit au travail et à l'industrie jusqu'à vingt ans. Il leur étoit défendu de se marier avant cet âge. Courir, lutter, franchir des barrières, tels étoient leurs exercices ; elles s'y présentoient nues devant les citoyens rassemblés ; et cet usage ne laissoit pas naître le soupçon d'indécence, racheté et comme sanctifié par la pudeur publique, qui, par l'habitude même, étouffe les désirs déréglés...

Les ilotes labouroient la terre et recevoient pour prix de ce travail une légère subsistance. Ce n'étoit pas la seule fatigue qu'on faisoit éprouver à ces infortunés, ils étoient en quelque sorte attachés à la glèbe. On ne pouvoit les vendre aux étrangers, ni leur rendre la liberté, etc., etc.

Voilà le thème. Il est austère. Musset s'étudia à l'égayer. Voyons comment il y parvint. En modernisant, en glissant presque dans chaque phrase un anachronisme badin, en assimilant, non sans une arrière-pensée moqueuse et sceptique, autrefois à aujourd'hui. Nul respect superstitieux pour la réglementation antique, précédent bien dangereux, oppressif de l'individu. On ne pouvait être plus bourgeois, plus juste-milieu, sans cesser, toutefois, de se montrer spirituel. Tout cela est très voltairien, en dépit de la trop fameuse invective du poète de *Rolla* contre Voltaire.

Telle des gloses que Musset multiplie, telle addition railleuse annoncent l'irrévérence des auteurs d'*Orphée aux Enfers* et de la *Belle-Hélène*. Quels plaisants livrets Dupuis et Cotonet n'auraient-

ils pas fait, trente ans plus tard, pour Offenbach! En attendant, la critique portait.

De la confrontation des deux textes se dégage une bien profitable leçon de style.

Et Alfred de Musset se montre un tout autre écrivain que Musset-Pathay. Sauf le respect que l'on doit au père, vive le fils[1]!

* * *

Quand il écrivit la quatrième et dernière de ses lettres si « classiques » pour la *Revue des Deux Mondes*, qui la publia le 15 mai 1837, « Les Exagérés », Alfred de Musset vivait sous le charme. Un ange blond aux yeux bleus, Aimée d'Alton, la spirituelle et tendre cousine de la spirituelle Mme Jaubert, l'avait rendu à lui-même et à ses poétiques études. C'est l'heure de la « veine dorée! » Le *Caprice*, la *Mi-Carême*, l'*Espoir en Dieu*, presque toutes les nouvelles et surtout le *Fils du Titien*, ce chapitre d'autobiographie romancée, datent de cette époque heureuse.

Il y a de la joie, de l'esprit, une bien fine raison dans ces pages où Musset traite, en se jouant, plus d'une question sérieuse, et fait du La Bruyère en s'amusant.

En 1837, le *Dictionnaire* de Bayle paraissait vieux, mais l'*Encyclopédie* gardait sa place dans mainte bibliothèque. Les frères de Musset la tenaient sans doute de leur père, l'éditeur de Jean-Jacques Rousseau. Alfred y fit ses orges en vrai chevau-léger.

Sans doute on a quelque peine à évoquer l'élégant dandy, le mondain d'allure frivole, compulsant les hautes colonnes de ces in-folio. Et pourtant, puisqu'il cite à plusieurs reprises la fameuse *Encyclopédie*, on peut l'en croire.

Il s'y renseigna copieusement sur la tragédie, — voir l'article qu'il consacra à ce sujet le 1er novembre 1838, — il y prit la matière de quelques pages fort bien venues de sa quatrième lettre. « Soyons de notre pays », chantait Béranger; « Soyons de notre temps », répétait Musset, fin satirique.

Relisons le début : « Polémon fut un aimable homme, et l'un des plus mauvais sujets de la quatre-vingt-dix-neuvième olympiade. Il sortait un matin, au lever du soleil, de chez une belle dame d'Athènes... » Tout cela vient en droite ligne de l'article *Platon* de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences*,

1. Alfred de Musset prit dans Goldsmith ce détail des lois de Solon : « On punissoit de mort un archonte ivre » (p. 23); l'anecdote d'Alexandre avalant d'un trait la potion que lui présente Philippe (p. 270). Il trouvait dans l'*Abrégé de l'Histoire romaine* les récits de la mort de Pyrrhus, roi des Epirotes, et de celle de l'empereur Othon, qu'il paraphrase dans ses lettres III et IV.

des arts et des métiers, par une Société de Gens de Lettres, mis en ordre et publié par M. XXX[1].

L'auteur de l'*Espoir en Dieu*, l'ancien lauréat du grand concours de philosophie, se documentait sans doute sur les grands philosophes. Parfois il trouvait dans son dictionnaire ce qu'il ne s'attendait guère à y rencontrer. Ce fut le cas, au mot *Platon*, où il fit la connaissance de Speusippe, de Xénocrate et de ce mauvais sujet de Polémon.

De l'Académie première ou ancienne ou des vrais Platoniciens.

P. 749. — *De Speusippe.* Ce philosophe occupa la chaire de Platon, son oncle; ce fut un homme au caractère doux; il prit plus de goût pour Lasthénie et pour Axiothée, ses disciples, qu'il ne convenoit à un philosophe valétudinaire. Un jour qu'on le portoit à l'Académie sur un brancard, il rencontra Diogène, qui ne répondit à son salut qu'en lui reprochant la honte de vivre dans l'état misérable où il étoit. Frappé de paralysie, il se nomme pour successeur Xénocrate. On dit qu'il mourut entre les bras d'une femme. Il exigea un tribut de ses auditeurs....

Aristote acheta les ouvrages de Speusippe trois talens, somme exorbitante, mais proportionnée apparemment au mérite qu'il y attachait, ou à la haine qu'il portait au *Platonisme*, sorte de philosophie qu'il avoit médité d'éteindre à quelque prix et par quelque moyen que ce fût....

Xénocrate naquit dans le cours de la 95e olympiade; il eut l'intelligence lente et pesante. Platon le comparoit à un âne paresseux qui avoit besoin d'éperons; et Aristote à un cheval fougueux à qui il falloit un mors. Il avoit les mœurs dures, l'extérieur rebutant, et son maître lui répétoit sans cesse de sacrifier aux Grâces. Il se comparoit lui-même à un vase dont le col étoit étroit, qui recevoit difficilement, mais qui retenoit bien, etc., etc.

Il se confirma rigoureusement à la discipline et à la doctrine de l'Académie; il représenta Platon par la pureté de ses mœurs et la gravité de son maintien et de ses discours....

P. 750. — *Phryné*, qui avait fait gageure avec quelques jeunes libertins qu'elle le corromproit, eût perdu la haute opinion qu'elle avoit de ses charmes, le préjugé qu'elle avoit conçu de la faiblesse de Xénocrate, et la somme qu'elle avoit déposée; mais elle retira son argent, en disant qu'elle s'était engagée à émouvoir un homme mais non une statue....

Les enfans même le respectaient dans les rues, et sa présence sus-

1 Tome douzième, p. 745 sq. de l'édition de Neufchastel, chez Samuel Faulche et Cie, MDCCLXV. Le *Catalogue de la bibliothèque de MM. Alfred et Paul de Musset*, Paris, 1881, porte, au n° 281, *Encyclopédie*, 1781, Lausanne et Berne. — L'article *Platon* est dû à la plume du chevalier de Jaucourt, cet artisan infatigable de l'*Encyclopédie*, si distingué, d'ailleurs, et si foncièrement honnête homme.

pendoit leurs jeux. Ce fut un homme silencieux. Il disoit qu'il s'étoit quelquefois repenti d'avoir parlé, jamais de s'être tu. Il se distingua par sa clémence, sa sobriété, et toutes les vertus qui caractérisent l'homme de bien et le philosophe....

Il rapporta sa doctrine des Dieux à celle des nombres, à la monade ou l'unité qu'il appela Dieu, au nombre deux, dont il fit une divinité femelle, et à l'impair, qui fut Jupiter, etc.

« Que n'ai-je étudié ! » devait s'écrier Musset, qui puisait émerveillé à cette source si abondante !

Mais voici, rare aubaine, l'histoire de Polémon, arraché à la vie la plus dissipée et gagné à la philosophie par Xénocrate :

P. 750. — *Polémon* fut un de ces agréables débauchés, dont la ville d'Athènes fourmillait. Un jour qu'il sortoit au lever du soleil de chez une courtisane avec laquelle il avoit passé la nuit, ivre d'amour et de vin, les cheveux épars, les piés chancelans, les vêtements en désordre, la poitrine nue, ses brodequins tombans et à moitié détachés, une couronne en lambeaux, et placée irrégulièrement sur sa tête, il apperçut la porte de l'école de Xénocrate ouverte; il entra, il s'assit, il plaisanta le philosophe et ses disciples. Les idées qu'on avoit là du bonheur quadroient peu avec celles d'un jeune homme qui auroit donné sa vie pour un verre de vin de Chio et un baiser de sa maîtresse. Xénocrate ne se déconcerta point ; il quitta le sujet dont il entretenoit ses auditeurs, et se mit à parler de la modestie et de la tempérance. D'abord la gravité du philosophe abattit un peu la pétulance du jeune libertin, bientôt elle le rendit attentif ; Polémon se tut, écouta, fut touché, rougit de son état, et on le vit, à mesure que le philosophe parloit, se baisser furtivement, rajuster son brodequin, ramener ses pieds nus sous son manteau, et jetter loin de lui sa couronne. Depuis ce moment il professa la vie la plus austère ; il s'interdit l'usage du vin ; il s'exerça à la fermeté, et il réussit au point que, mordu à la jambe par un chien enragé, il conserva sa tranquillité au milieu d'une foule de personnes que cet accident avoit rassemblées, et qui en étoient frappées de terreur. Il aima la solitude autant qu'il avoit aimé la dissipation. Il se retira dans un petit jardin, et ses disciples se bâtirent des chaumières autour de la sienne. Il fut chéri de son maître et de ses disciples, et honoré de ses concitoyens. Il forma Crantor, Cratès le stoïcien, Zénon et Arcésilaüs. Sa philosophie fut pratique : « Il faut plus agir, disoit-il, que spéculer, vivre selon la nature ; imiter Dieu; étudier l'harmonie de l'univers, et l'introduire dans sa conduite. Il mourut de phtisie dans un âge fort avancé.

Cratès, l'Athénien....

Crantor occupa l'Académie après Polémon. Il fut philosophe et poète dramatique. Son ouvrage *De Luctu* eut beaucoup de réputation..., etc.

Voyons le parti, qu'en artiste, Musset tira de cette page :

« Polémon fut un aimable homme, et l'un des plus mauvais sujets de la quatre-vingt-dix-neuvième olympiade[1]. Il sortait un matin[2], au lever du soleil, de chez une belle dame[3] d'Athènes; ses vêtements étaient en désordre, sa poitrine et ses bras nus ; une couronne de fleurs fanées lui pendait sur l'oreille[4], et comme d'une part il avait soupé fort tard[5], et que d'une autre[6] il marchait sur les courroies de ses brodequins mal attachés[7], il allait passablement de travers. En cet état, il vint à passer devant l'école du philosophe Xénocrate, qui était ouverte; je ne sais s'il la prit pour un cabaret[8], mais le fait est qu'il y entra, s'assit, regarda les assistants sous le nez[9], et se permit même quelques plaisanteries. Xénocrate, qui était en chaire, perdit d'abord le fil de ses idées[10]. Il avait, dit l'histoire, l'intelligence lente et pesante[11], et Platon le comparait à un âne auquel il fallait l'éperon pour ne pas dire le bâton[12] ; lui-même se comparait à un vase dont le cou était étroit, recevant avec peine mais gardant bien. Aristote le comparait encore à autre chose, à un cheval, je crois, mais peu importe[13]. Xénocrate, donc, qui avait les mœurs dures et l'extérieur rebutant, et qui parlait dans ce moment-là des nombres impairs et des monades, resta coi pendant cinq minutes[14]. Le regard aviné de l'adolescent l'avait fait rougir dans sa barbe longue[15]. Mais, après quelques efforts, quittant le sujet qu'il avait entamé, il se mit à parler tout à coup de la modestie et de la tempérance. C'était, à vrai dire, son fort que ce chapitre, et, certes, il y devait faire merveille, lui que Phryné ne put dégourdir[16]. Il parla donc, fit le portrait du vice dont le modèle posait devant lui[17], peignit d'abord les voluptés grossières et leur inévitable fin, le cœur usé, l'imagination flétrie, les regrets, le dégoût, les insomnies[18]; puis, changeant de ton, il vanta la sagesse, fit entrer

1. Cf. *La loi sur la presse*, XXIII :

> L'an de la quatre-vingt-cinquième Olympiade
> (C'était, vous le savez, le temps d'Alcibiade,
> Celui de Périclès et celui de Platon...).

Olympiade, ce seul mot nous transporte en Grèce antique.

2. Meilleur qu' « un jour »; notation exacte.

3. Euphémisme moderne, plus plaisant ici que « courtisane ».

4, 7. Traits pittoresques.

5. « Soupé », amusant anachronisme, à s'en tenir au mot. Mais qu'est le *Banquet* de Platon ?

6. « D'une part... d'une autre », opposition bien grecque; « passablement » litote attique.

8. Addition malicieuse.

9. C'est bien le geste impudent d'un ivrogne.

10, 14. Plus vraisemblable, plus scénique, que la version de l'*Encyclopédie*.

11. Ce détail, rapporté d'un autre passage, explique que Xénocrate reste interdit.

12. Addition heureuse. C'est Martin-Bâton qui stimule le baudet.

13. Ton de La Fontaine : « Savoir quoi, ce n'est pas l'affaire... »

15. On chercherait vainement ce trait pittoresque et révélateur dans l'*Encyclopédie*.

16. Allusion rapide à l'anecdote racontée tout au long dans l'*Encyclopédie*, p. 750.

17. Très habile et vraisemblable, vraiment socratique ou platonicien.

18. *Experto crede Roberto.* — Cf. *Tristesse* :

> J'ai perdu ma force et ma vie
> Et mes amis et ma gaîté....

ses auditeurs dans la maison et dans le cœur d'un homme sobre, montra l'eau pure sur sa table, la santé sur ses joues, la gaieté dans son cœur, le calme dans sa raison, et toutes les richesses d'une vie honnête[1]; cependant Polémon se taisait, regardait en l'air, puis écoutait, et à mesure que Xénocrate parlait, prenait une posture plus décente[2]. Il ramena peu à peu ses bras sous son manteau, se baissa, rajusta sa chaussure, enfin il se leva tout droit et jeta sa couronne[3]. De ce jour-là, il renonça au vin, au jeu, et presque à sa maîtresse[4]; du moins professa-t-il la vie la plus austère, et, retiré dans un petit jardin, six mois après il était aussi sobre qu'il avait passé pour ivrogne. Sa fermeté devint telle que, mordu à la jambe par un chien (enragé, dit-on, mais ce n'est pas sûr)[5], il ne voulut jamais convenir que cela lui fît le moindre mal; il parla à son tour des monades et des nombres impairs, de la divinité mâle et de la femelle[6], forma Zénon, Cratès le stoïcien, Arcésilas et Crantor[7], qui écrivit un traité *De Luctu*[8]; après quoi il mourut phthisique, mais fort vieux et fort honoré. »

.... « Notre conte ne renferme ni intervention divine, ni circonstance réellement extraordinaire; il n'est qu'humain, et il a été vrai, et il serait absurde aujourd'hui. Pourquoi a-t-il été possible? Parce qu'il y avait à Athènes presque autant de philosophes que de courtisanes, et des courtisanes philosophes... et Platon, qui, à lui seul, avec son automate, faisait là autant de bruit qu'ici mademoiselle Elssler avec ses castagnettes[9], parce que c'était une rage d'ergoter, parce que tout le monde s'en mêlait, parce qu'on achetait trois talents (somme énorme) les ouvrages de Speusippe, radoteur hypocrite qui prit plus de goût, dit l'*Encyclopédie*, pour Lasthénie et pour Axiothée, ses disciples, qu'il ne convient à un philosophe valétudinaire[10], parce qu'enfin

1. Relire la charmante page autobiographique de la nouvelle *Les deux maîtresses* : « Un jour que l'étourdi garçon avait vidé sa bourse au jeu, il venait de rentrer de mauvaise humeur... Sa mère entra, tenant un bouquet de roses... elle lui dit en souriant : « Il y en a pour quatre sous »... Son cœur gonflé se fondit en larmes, et il se souvint des plaisirs du pauvre qu'il venait d'oublier. »

2. Musset voit et *cinématographie* la scène.

3. Geste de conversion. Polémon devint un autre homme, brusquement : c'est le miracle.

4. Est-ce de Polémon ou de Musset qu'il s'agit?

5. Parenthèse naïve, dans le goût de La Fontaine.

6. Disciple en tout de Xénocrate, Polémon enseigne la pure doctrine du maître.

7. Prosateur artiste, Musset termine son énumération sur le nom sonore de Crantor.

8. Détail qui n'est point oiseux. Ce titre latin évoque dans l'esprit du lecteur un grave traité de morale antique. Et voilà les disciples que forma Polémon, de mauvais sujet devenu philosophe.

9. *Encyclopédie*, XII, p. 748, *De la Physique de Platon* : « Puisque le monde est, il est par quelque principe. C'est un grand automate. Il est un, parce qu'il est tout,... etc. »

Nous retrouvons le Musset dandy, féru de théâtre et de spectacles, le Musset qui écrira sur l'album de M^lle^ Taglioni un impromptu de cinq vers, lorsque cette étoile dansa, le 7 juillet 1844, le pas de l'Ombre pour la première fois. (Cf. *Œuvres posthumes.*)

10. Voir plus haut.

Athènes était la ville bavarde par excellence... et que les gens à effet comme Polémon se trouvaient là comme des poissons dans l'eau... »

L'histoire de ce garnement, qui se range, n'était point pour déplaire à Musset, surtout en 1837 :

« Que pensez-vous, monsieur, de cette histoire? Je l'ai toujours aimée, et Cotonet aussi;... de pareils traits peignent un monde.

« Et n'y a-t-il pas dans cette rencontre, dans cet accoutrement de Polémon, dans cet apostrophe de Xénocrate, dans ce coup de théâtre enfin, je ne sais quoi d'antique et d'archi-grec ? »

Musset, s'emparant de la scène à faire, la planta en un tourne main.

Homme de théâtre, il campe ses deux personnages et nous les fait voir. Leur costume, leur allure, leur attitude, leurs gestes, adroitement indiqués, frappent l'œil et l'amusent. « Cela est peint » et c'est vivant.

Cette fine prose, alerte et bien française, reste essentiellement celle d'un poète. A peine une ou deux malices anachroniques, un goût très sûr, une sobriété classique. Et c'est encore à Paul-Louis Courier que l'on songe.... « Peu de matière et beaucoup d'art ». Et la grâce grecque!

*
* *

Nos quatre grands poètes romantiques comptent parmi les meilleurs prosateurs du XIX^e^ siècle. Trois d'entre eux n'ont pas dédaigné de « tirer à la ligne » et de « donner de la copie » aux typographes.

Rappelez-vous telles pages du *Rhin*, de *William Shakespeare*, des *Travailleurs de la mer*. Que dire du *Cours familier de Littérature* et des *Vies des hommes illustres*, souvent composés à coups de ciseaux? Plus d'un article de Musset lui fut réclamé, jusqu'à la dernière heure, par Buloz et Bonnaire. La *Revue des Deux Mondes* attendait!

Mais Musset, « tireur à la ligne », conserva toujours — sauf peut-être dans certains chapitres de la *Confession d'un Enfant du Siècle*, — sa sobriété de style et son goût.

C'est ainsi que nous avons vu une page de Saint-Simon, un demi-chapitre de Goldsmith, traduit par le bon Musset-Pathay, plusieurs colonnes de l'*Encyclopédie*, devenir du Musset, et de la meilleure marque.

Qui pourrais-je imiter pour être original?

L'originalité de Musset subsiste, et même s'affirme, dans ses imitations les plus directes, au milieu de ses emprunts les plus indéniables. Signature du vrai talent :

> Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
> Il faut être ignorant comme un maître d'école
> Pour se flatter de dire une seule parole
> Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.

Paradoxe amusant du poète de *Namouna*, paradoxe lui-même emprunté sans doute à Voltaire[1]. Mais, pour l'artiste, la matière, c'est peu, seule importe vraiment la manière.

Libre aux naïfs, aux Béotiens de crier au plagiat !

Le plagiat, c'est l'emprunt brutal, servile, avec l'aveu implicite de ne pouvoir faire autrement ni mieux. L'imitation, c'est une joute avec l'original. Dans cette joute, Musset triomphe, parce qu'il reste Musset. Il ne tait pas systématiquement le nom de ses auteurs.

Tout au plus peut-on lui appliquer ce qu'Alfred de Vigny écrivait sur André Chénier, à sa correspondante puritaine M^lle^ Camilla Maunoir (Lettre du 21 octobre 1841) : « C'est un corsaire véritable... Ce qui est charmant de lui, c'est sa grâce dans l'arrangement de ses biens dérobés... »

Pour interpréter sûrement ces documents, auxquels d'autres se joindront un jour; pour ne pas abuser de ces trois confrontations de textes, notons qu'on n'a guère relevé d'imitation aussi prolongée chez Alfred de Musset poète.

Mais Alfred de Musset prosateur et Alfred de Musset poète, c'est le même cerveau, la même plume. Evitons le travers que Sainte-Beuve stigmatisait avec finesse : « Il y a des gens qui couperaient, s'ils le pouvaient, une abeille en deux ». (*Causeries du Lundi*, XIII, 371.)

Dans quelle famille d'esprits, dans quelle catégorie d'artistes, devrait-on, si l'on multipliait les exemples de ces imitations, ranger Musset ?

Au terme de sa magistrale étude sur *Chateaubriand en Amérique*, M. Joseph Bédier, avec la prudence et la modestie du savant, s'en tenait à cette remarque : « Quelques-uns des rapprochements qui précèdent ne représentent pas simplement le travail préparatoire nécessaire à tout écrivain de choses exotiques.... La persistance de Chateaubriand à remanier des pages entières révèle

1. *Lettres philosophiques*, t. II, p. 136, édition G. Lanson.

tout autre chose ; il semble que pour créer il ait souvent besoin de la suggestion d'une page déjà écrite.... C'est à partir d'un texte déjà fixé par autrui ou par lui-même que son imagination s'ébranle et s'élance. Je ne vois guère qu'un seul de nos grands écrivains, parmi les modernes, qui ait présenté une disposition analogue : André Chénier. »

Toutes réserves faites et singulièrement sur ses œuvres les plus émouvantes et les plus justement célèbres, Alfred de Musset n'en est-il pas un autre?

JEAN GIRAUD.

MÉLANGES

LETTRES DE BARTHÉLEMY ET PROUDHON

La lettre suivante (inédite), de Barthélemy-Némésis, est extraite du fonds d'autographes de la Bibliothèque de Clermont, collection de Chazelles. L'enveloppe n'a pas été conservée ; la lettre elle-même ne porte point de date. Mais sa date approximative est fournie par l'allusion qui y est faite à l'attentat récent de Fieschi (28 juillet 1835) ; elle est donc des premiers jours d'août 1835.

MONSEIGNEUR,

« Je suis heureux de vous faire hommage d'un exemplaire du troisième chant de mon *Enéide*. Le moment est cruel pour la littérature ; et si cette publication ne dépendait pas d'un ouvrage déjà commencé, je l'aurais prudemment retardée jusqu'à des temps meilleurs (s'ils arrivent).

« J'ai éprouvé une forte tentation de reprendre le vers politique au sujet de l'épouvantable catastrophe du 28. La matière était large, et je sentais déjà de chaudes inspirations ; mais une sage réflexion a calmé mon humeur némésienne. Que recueillerais-je de ce nouveau dévouement ? Rien, sinon la froideur des hommes du pouvoir et leur ingratitude tant de fois éprouvée ; je suis comme l'Hector de Virgile, tout criblé des blessures que j'ai reçues pour leur compte : *Vulnera illa gerens quae circum plurima muros — accepit patrios.* Je me suis mis en avant sur la brèche, quand tous se cachaient ; j'ai présenté ma poitrine à toutes les balles de l'opposition ; j'ai été transpercé par le stylet napolitain de la presse ; j'ai succombé sous le guet-à-pens des assomeurs nocturnes ; tout cela dans l'intérêt du gouvernement d'aujourd'hui, et je meurs de faim ! ! !

« Pour vous, Monseigneur, qui avez souffert comme moi, et qui peut-être souffrez encore de l'injustice humaine, mais qui avez plus de philosophie pour la supporter, puissiez-vous réaliser le plan dont vous m'avez fait l'honneur de m'entretenir. Une œuvre de salut doit sortir de vous : prenez votre plume incisive, élevez votre voix retentissante, frappez les hommes de factions qui conspirent notre perte, découvrez la plaie qui calcine la France, et donnez-lui un remède salu-

taire; vous le connaissez, bien d'autres le connaissent comme vous, mais personne comme vous n'a le droit, le courage et le talent de le publier. Je ne reprendrai mes anciennes inspirations qu'au souffle des vôtres qui ne s'éteindront jamais.

« Agréez, Monseigneur, l'expression sincère de mon affection et de mon dévouement respectueux.

« A. Barthélemy.»

Rue Plumet, nº 14, Paris.

Le personnage à qui cette lettre est adressée ne peut être que l'abbé de Pradt, qui vivait alors retiré dans ses propriétés d'Auvergne. On ne voit pas d'autre « Monseigneur » dont la mentalité politique et la combativité justifient mieux que l'ex-archevêque de Malines les louanges que lui prodigue Barthélemy converti au « juste milieu » et la confiance qu'il met en cette *plume incisive*. Ce serait pour un historien une intéressante étude (je ne sache pas qu'elle ait été faite) que celle de ce bizarre et remuant personnage, une des plus curieuses figures de la galerie politique du XIXe siècle.

Il semble que, de son côté, l'auteur de la *Némésis* continue à porter la peine de sa trahison. Le poète ne s'est pas relevé de l'effondrement du pamphlétaire. La lettre ci-dessus témoigne à la fois de sa rancune envers les « hommes du pouvoir » qui le laissent « mourir de faim », — étrange salaire de la dernière, de la plus éclatante de ses palinodies, celle qui, en juin 1832, l'a fait maudire et honnir par tous ses amis de la veille ! — et de la démangeaison où il est de « reprendre le vers politique » — « dans l'intérêt du gouvernement ». A bon entendeur, salut. Peut-être l'appui de l'abbé de Pradt ne fut-il pas étranger au retour de faveur qui valut à Barthélemy la décoration de la Légion d'honneur (2 avril 1837) et une pension de 1 500 francs [1].

On remarquera l'adresse: *rue Plumet*. Si l'on se rappelle que Jean Valjean vient se cacher avec Cosette dans cette même rue où il passe bien par an « dix ou douze personnes », on se demandera peut-être si ce ne sont pas ses relations avec l'auteur de la *Némésis* qui ont amené Victor Hugo à faire la découverte de cette rue solitaire, — voire même si la maison à issue secrète sur la rue de Babylone louée par « Ultime Fauchelevent en octobre 1829, pour dépister Javert », n'était pas celle-là même où, à la fin de juin 1831, Hugo alla sans doute remercier Barthélemy des louanges que celui-ci venait de donner à *Notre-Dame de Paris* (*Némésis* du 26 juin 1831 : « Le Poète et l'Émeute »). De fait, dans le pamphlet de Scipion Marin : *Le Sacerdoce littéraire ou le Gouvernement des hommes de lettres* (centilogie en trois actes, par M. Aristophane, citoyen de Paris), publié dans les premiers mois de 1832, on entend Victor Hugo rappeler ses excellents rapports avec Barthélemy et Méry, et proposer, avec Alexandre Dumas,

1. Voir J. Garson, *Les créateurs de la légende napoléonienne, Barthélemy et Méry*. Bruxelles, 1899.

la fusion de la coterie littéraire avec leur coterie politico-marseillaise. Au demeurant, nul doute que, dès cette époque, il ne leur enviât le titre et le rôle de grand poète libéral et ne fût hanté secrètement de l'ambition de les éclipser. La pièce finale des *Feuilles d'Automne* — datée de novembre 1831 — en est la preuve : ces éloquentes invectives contre les oppresseurs de l'Europe ne sont qu'un écho de celles dont abondait la *Némésis*. Aussi la défection de Barthélemy dut-elle le combler de joie : elle lui laissait le champ libre. Qui pense aujourd'hui à la *Némésis* en lisant les pièces politiques des *Chants du Crépuscule*, ou de la *Légende des Siècles*, ou les *Misérables*, ou les *Châtiments* ?

* * *

Pour finir, une amusante lettre de Proudhon[1]. Elle est adressée à Monsieur A.-A. Rolland, 74, rue Rochechouart, Paris. — Ce nom ne se rencontre pas dans la Correspondance de Proudhon (1875), où sa place serait au commencement du 14e et dernier volume, et où l'on trouve, datée du même jour, une lettre à M. Leurs (*Ibid.*, p. 14).

Passy, 23 juillet 1864.

« Mon cher Rolland,

« Si vous avez de l'ouvrage par-dessus la tête, je ne puis que vous en féliciter : car plus vous en avez, plus vous en faites ; vous êtes à l'âge heureux où le cerveau humain ne se fatigue pas. Moi, au contraire, qui ai de la besogne autant que vous, je ne fais rien : la tête ne fournit plus, toutes mes facultés sont inertes. J'ai bon appétit, trois fois par jour ; mes digestions sont excellentes ; le vin pur me paraît meilleur que jamais, ce qui ne m'empêche pas de boire encore laitage, houblon, groseille, bière, etc. Avec tout cela, mes jambes flageolent, et quand j'essaye à mon bureau de faire autre chose que de lire ou coucher par écrit quelques notes informes sur mes lectures, je m'aperçois que je ne pense plus, n'imagine rien, et que ma veine est à sec. L'impuissance de l'esprit laissant la bride à la sensualité, je tombe de jour en jour dans le plus profond matérialisme. Je viens de prendre les adresses de *sept* établissements dans lesquels on m'assure que la bière est sans reproche : bière de Francfort avec saucisses *idem*, et bière de Munich ; bière de Strasbourg et bière de Lille ; bière anglaise, ale et pale ale, avec fournitures solides de même provenance. Si je pouvais faire une course de quelques heures, je m'en irais déguster ces bières, saucisses, etc., et faire un choix ; je croirais avoir bien employé ma journée !... Certes, je ferai honneur à votre vieux Mâcon ; mais ce n'est pas tout : il me vient des réminiscences de nos lundis de

1. Bibliothèque de Clermont-Ferrand, Autographes, collection Grenier. Cette collection comprend de nombreuses lettres d'écrivains et d'artistes adressées les unes à Pierre-Antoine Grenier, rédacteur au *Constitutionnel*, soit à son beau-frère Georges Hainl, chef d'orchestre de l'Opéra. J'en ai extrait naguère, pour la *Revue d'Auvergne* (janvier-juin 1918), quelques lettres de Berlioz.

Bruxelles, et je me demande pourquoi nous ne rétablirions pas une institution si précieuse ? Puis, je me dis que plus on est de commensaux, plus on mange : alors je rêve d'appeler en tiers l'ami Gouvernet, dont je prise par-dessus tout les conseils en fait d'hygiène culinaire. Il n'y a pas jusqu'à ma femme à qui j'ai promis une promenade en ville suivie de dîner : l'homme, la femme, les enfants, les amis, ne faisant qu'un, il me semble que je me régalerais par huit bouches à la fois. Quelle gibelotte !... Quand je dis *huit* bouches, c'est que je comprends, avec notre président Gouvernet, Mme Rolland, qui, sans doute, n'hésiterait pas à secouer son indisposition pour suivre son mari... Tels sont mes rêves, rêves charmants, rêves dignes d'Épicure, à la fois gastronomiques, conjugaux et commémoratifs, auxquels je ne trouve d'autre inconvénient que les exagérations de la carte... Hélas ! toute cette fête va rester à l'état de projet ; nous laisserons nos femmes à la maison : je m'acquitterai de ma promesse d'une autre manière. Quant à nous, nous nous contenterons, en cassant une croûte, si la bière est bonne, de chacun une couple de chopes. Et nous pourrons nous vanter alors d'être mieux que des Epicuriens, nous serons des Pythagoriciens.

« Vous pouvez, d'après ce qui précède, dire à votre ami de Conches que je suis indigne de son affectueuse hospitalité. Il me prend pour un sage, un saint, un martyr, épuisé de méditations et d'austérités, et qui a besoin de se refaire à la chaleur de l'amitié et au contact de la nature. Il ne se doute pas que depuis que l'affreux érysipèle m'a visité, je n'ai songé que buveries, mangeries, sous la treille, au bord des eaux courantes, en compagnie de gais amis et de femmes encore mettables. Je suis un voluptueux, un homme charnel, aimant le pique-nique, adorant le rien faire, et dans ses meilleurs moments faisant de nécessité vertu. Dites-lui bien que je le remercie, que je suis on ne peut plus sensible à son offre, que je me vois chez lui en imagination, que je n'hésiterais pas un moment et que j'aurais bientôt pris le chemin de fer, n'était, comme vous dites, que je suis attaché à ma charrue par un nœud plus que gordien[1]. Oh ! le bon Dieu sait bien ce qu'il fait. Si je suis si mal traité en ce monde, ce n'est pas en punition des péchés que j'ai commis ; c'est en prévention de ceux que j'aurais commis, pour peu que mon père, par qui je fus engendré, m'eût laissé quelque dix mille francs de rente. Votre ami s'imagine-t-il par hasard que je me fusse fait auteur, écrivain politique, économiste et juridique ?... Comme les réputations sont trompeuses ! Au moins je ne serai pas hypocrite. Dites à cet ami de boire un grand verre de vin, bien frais, à ma santé, et que j'en ferai de mon côté autant pour lui.

« La digne tante ! Elle est donc toujours gaie, malgré les menaces de la paralysie ! toujours bonne, pleine d'esprit et de sympathie. Com-

1 Cf. lettre du 20 juillet 1864, à M. Maurice : « J'ai douze ou quatorze ouvrages prévus..., de la besogne taillée pour dix ans au moins... » (*Corresp.*, XIV, p. 10.)

bien de fois, pendant votre dernier séjour à Mâcon, n'ai je pas eu le dessein, au lieu de vous répondre, de lui écrire directement ! Je regardais cette petite licence comme un devoir pour moi, après tout ce que vous me mandiez dans votre lettre. Mais la suite a prouvé de reste que j'étais dès lors sous une maligne influence, qui m'ôtait l'intelligence et la volonté. Qu'elle me pardonne : le cœur me dit que nous nous reverrons.

« Foin de la politique ! Comme je deviens bête, aussi bête que Nabuchodonozor, je trouve la politique bête, et tout le monde bête. Dites-moi quand vous aurez une heure de libre, et je ferai de votre côté la moitié du chemin. Ce sera bien le diable, si nous ne trouvons le moyen de nous redonner un peu d'esprit en causant, dans quelque coin, de cette bêtise universelle.

« A vous,

P.-J. Proudhon. »

Cette lettre, par les plaintes que Proudhon malade (il n'a plus six mois à vivre) y fait de sa fatigue cérébrale, et par l'humoristique aveu de son « matérialisme » tous les jours plus « profond » s'apparente à celles que, vers le même temps, il écrivait à son ami Auguste Defontaine pour le remercier de l'excellente bière que celui-ci lui avait envoyée (*Corresp.*, XIII, 149, 193, 229, 282, 286). Mais nulle part le grand polémiste, le farouche adversaire du capital et de la propriété ne s'est représenté lui-même avec si joviale franchise sous l'aspect paradoxal d'un « voluptueux », d'un « homme charnel », a qui n'aurait manqué pour vivre et penser en affreux « bourgeois » que d'être capitaliste et propriétaire... Faut-il l'en croire ? Je laisse aux « Proudhonisants » le soin de trancher cette grave question.

Maurice Lange.

DIVERS PROPOS DU CHEVALIER DE MÉRE EN 1674-1675 *(Suite.)*

Page 56. — Il semble que ce que je dis soit fait pour M. [nom effacé] : il est doucereux. — *De* cette pensée que M. Pascal[1] a prise de *M. le Chevalier* : « Un Roy, un Procureur, etc. » : Je croyois que M. Pascal estoit le moins larron de tous les hommes; mais je me trompois! Il y a encore des témoins[2]. — *Je disois que je voulois lire Cicéron, et marquer dans la marge,* etc. : Vous l'effacerez donc tout[3], comme Malherbe[4] effaça Ronsard. — M. de Guitaud[5], La Hoguette[6], Ruvigny[7], etc. : le ton opposé au doucereux. — « Je me tiendray auprès de vous », et non pas : « Je vous accompagneray[8] ». « Voulez-vous aller en Anjou? J'iray avecque vous. » — Le Mareschal de Clerembaut[9] souhaittoit d'être sçavant[10]. Je connoissois son faible; je luy

1. V. p. 65, 67-70, 86 ?, 93.

2. La pensée est dans l'éd. Brunschvicg (*Sect.* XII, 799) ; mais dans l'édition de 1670 (V. éd. Gazier, p. 67-68), elle est seulement citée dans la *Préface*, à titre d'exemple des réflexions trop obscures ou inachevées, que les éditeurs ont exclues. Il faut bien noter que Méré, ou n'a lu que la *Préface*, ou n'a pas trouvé ailleurs d'autres larcins ; et pourtant nous avons à signaler plus d'une ressemblance entre tel propos de Méré et telle pensée publiée dès 1670. D'autre part, quand on songe que La Chaise, Roannez, entre autres éditeurs des *Pensées* de 1670, avaient assisté sans doute, et pris part à des entretiens où Pascal et Méré se trouvaient, on peut se demander si le choix qu'ils ont fait de cette pensée, pour l'exclure, et pour faire savoir qu'ils l'excluaient, n'a pas quelque intention. L'abbé Nadal a recueilli la maxime dans les *Œuv. Posth.* (p. 80) : « La raison qui se peut donner, d'où vient que ces termes pompeux ne sont pas nobles, c'est que les grands Princes, qui regardent la fortune au-dessous d'eux, n'en parlent que négligemment, au lieu que le Peuple l'admire ; et de cette admiration résulte ce ramage d'Avocats et de faiseurs de Panégyriques ».

3. Plutôt que : *tout comme*. Cf. Balzac (*Entretien* XI, éd. Moreau, II, p. 375).

4. V. p. 69, 70.

5. L'oncle du « petit Guitaut »; c'est-à-dire le capitaine des gardes de la Reine qui arrêta Condé (1650). Un autre de ses neveux, Gaston de Comminges, était gouverneur de Saumur au temps de la Fronde. Bayle (I, 240, O) cite un mot de M. de Guitaut, sur Mazarin et Amyraut, où Mazarin n'est pas ménagé. Le « petit Guitaud », aide-de-camp de Condé, est lié avec Mme de Sévigné.

6. Correspondant des frères Dupuy et de Balzac ; faisait partie de la maison militaire du Maréchal de Saint-Luc. Ses *Lettres* (Bibliothèque Nationale, *ms*) ont été publiées par T. de Larroque. Cf. Balzac, Tallemant.

7. Ruvigny, beau-frère de Tallemant, après une jeunesse fort libre et fougueuse, tint une grande place parmi les protestants. Il fut député de leur Assemblée générale. Il dut s'exiler en Angleterre.

8. Cf. *ms* 4333, fo 241 verso : « (Varillas) n'aime pas accompagnement. Il n'est pas français ».

9. V. p. 57, 97, 100-101, 108, 110, 113, 116, 118 ; et *Lettres* 27, à Ménage ; 48, à Sourdis ; 102 ? à Mme du Chilleau ; 136, à Ménage ; 141, à Vieux-Fourneaux. Philippe de Clérembault, baron de Palluau, maréchal de Clérembault en 1653, marié en 1654 à Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny. Plus heureux et habile à la cour qu'à la

Voir note 10 page suivante.

persuadois qu'il estoit sçavant[1]. Aussi, il l'estoit; il avoit roulé, gouverné les hommes, les femmes, pateliné; il estoit ambitieux. Je luy disois que je savois tout ce qu'on apprend au collège, que cela n'estoit pas grand chose, et qu'il n'y avoit rien d'estimable que de sçavoir vivre, de sçavoir le monde, d'estre d'agréable commerce;

Page 57. — il estoit aussi sçavant de ces choses qu'il savoit, que Cicéron dans son mestier [*de harangueur*, rayé]. Celuy-cy est le meilleur harangueur qui ait jamais esté. Il n'avoit pas le goust fin ny l'esprit métaphysique; mais il savoit bien son mestier, il avoit bien estudié tout ce qu'il falloit pour cela. Il en savoit en cela comme ces peintres, ces sculpteurs, ces poètes, et tous les autres qui excellent dans leur mestier. Il rend babilleurs[2] ceux qui le lisent. Vous ne sçauriez trop parler, parce que vous escoutez. Le mareschal de Clerembaut n'escoutoit que ceux qu'il estimoit beaucoup, etc. Il ne faut pas donner des préceptes, il faut pratriquer (*sic*)[3] ce qu'on sçait. Ne sçavez-vous pas ce que je dis là-dessus dans *les Conversations*[4]? On apprend à chanter pour chanter [4 lignes effacées]. — Ce ne sont pas des gens qui sçachent le monde. J'ay esté à la Cour

Page 58. — dès mon enfance; ces gens-là se sont mariez.

guerre (il est chansonné là-dessus), il semble avoir aspiré à la charge de gouverneur du Dauphin; et c'est à ce propos, comme il paraît, que Méré composa les *Conversations* D. M. D. C. E. D. C. D. M. (1668), recueil d'entretiens qu'il eut avec le maréchal à Poitiers, où il s'était retiré, malade, du mal dont il mourut en 1665. Malgré un bégaiement dont parlent Ménage, Tallemant et Méré lui-même, au début de son petit Traité, et dans quelques *Lettres*, Clérembault était un des plus « agréables » hommes du temps. Cf. Saint-Evremond et Saint-Simon. On trouva son nom dans les papiers de Fouquet, avec l'indication de la somme d'argent versée : 32 000 livres (Chéruel, *Fouquet*, T. I, p. 485). — Saint-Surin, Clérembault, et d'autres, forment bien l'idée de ce qui sépare « l'honnête homme » de l'homme de cœur, ou de bien.

10. Cf. *Les Conversations*, p. 26 : « Je n'ai jamais rien tant souhaité (dit le maréchal) que d'avoir un peu moins d'ignorance; et quand je vous tiens en particulier, il me semble que je m'en défais sans étude et sans instruction ».

1. Cf. *Ib.*, p. 73-74 : « Vous ne parlez pas comme un homme sans étude, luy dit le Chevalier; ce que je viens d'entendre vous feroit admirer; et, sans mentir, vous en sçavez beaucoup pour un homme de guerre et pour un grand courtisan ». Cf. *Menagiana* (1715), I, 305 : « M. le Maréchal de Clérembault, qui passoit pour un des plus beaux esprits de son temps, n'étoit pas savant; ce qui faisoit dire qu'il gâtoit la cour ». *Roulé* est souligné dans le *ms.* Cf. Bayle (*Dict. phil.*, I, 543) : (Benserade) « en obtint (de Richelieu et de Mazarin) de quoi rouler ».

2. F. : *babilleux*.

3. Nous signalons, mais ne reproduirons plus, la faute, fréquente, mais non systématique.

4. « Comme la voix vient en chantant, et que l'on apprend à s'en bien servir quand on l'exerce sous un bon maistre, l'esprit s'insinue et se communique insensiblement parmi les personnes qui l'ont bien fait » (*Les Conversations*, p. 136). Cf. *De la Conversation*, p. 38-39 : « Encore qu'on soit né fort heureusement, il y a peu de choses qu'on puisse bien faire sans les avoir apprises. La voix belle et juste ne suffit pas pour bien chanter, et mesme la musique, de la sorte qu'elle s'enseigne, ne donne pas les agrémens du chant. Il faut que celui qui depuis si longtemps se fait admirer par sa voix douce et flateuse et par sa manière de chanter, — outre qu'il est fort honneste homme, car cette qualité contribue aux agréméns de sa voix, — il faut que celui-là [Nyert, sans doute] s'en mesle, ou du moins quelque autre qui l'ait bien imité; c'est de luy qu'on tient tout ce qu'on aime le plus dans le chant, quoy qu'il ne sçache que fort peu de musique. »

J'aymerois mieux n'avoir point de réputation que de ne l'avoir pas fine[1]. « Il n'est ny poltron ny brave[2] » [3 lignes effacées]. J'estois fort obligé aux Dames qui se mocquoient de moy. Quand on se mocque d'une personne qui a esté coiffée de quelque chose pendant deux heures, de quelque brusquerie d'un homme qui estoit tout transporté en tirant l'espée, et de beaucoup d'autres choses[3], etc. — Il faut estre fou pour n'avoir pas de religion, et il faut estre bien fou pour en avoir : Saint Paul mesme le dit[4]. — *De la difficulté du bon ordre, et de celuy qui se trouve dans ses Discours* : que l'ordre des pédans est aisé[5]. — *Sur ce que M. Boursau*[6] *m'avoit dit*, que Fourcroy[7] plaide mieux que Cicéron : il faut bien regarder et bien voir des choses pour bien juger. — L'esprit sert bien

Page 59. — auprès des sottes[8] ! Mais c'est toujours une chose[9] fort desavantageuse à un homme d'esprit, d'avoir affaire à une sotte, parce qu'elle ne void pas ce qu'on dit [4 lignes effacées]. « O mon ami, disoit Des Barreaux[10], le siècle n'en pissera pas plus roide.» Cela est fort important à son siècle monarchie que (*sic*). — J'ay veu au *Lyon d'Or*, où logeoient beaucoup de braves[11], leurs démarches.

1. Cf. *Œuv. Posth.*, p. 140 : « Mais quoi, dira quelqu'un, si je n'ai rien de particulier, comment me pourrai-je distinguer ? Je répons à cela qu'il vaudroit mieux demeurer toute sa vie obscur et dans la foule que de se signaler par ses défauts. »

2. « Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun ». Cf. un sonnet de Saint-Pavin sur Cléon (Rec. Conrart, 5132 f°, p. 187) : « ... ni sçavant ni débauché ».

3. On plaît à ceux mêmes que l'on raille, et on les instruit. Cf. *Œuv. Posth.*, p. 170 ; *Les Conversations*, p. 234-235, — et l'éloge de la Raillerie (en un sens où nous dirions plutôt : l'ironie) dans la *Préface* des *Lettres* de Plassac (1648).

4. *Ep.* I aux Corinthiens : « Si quelqu'un parmi vous paraît être sage aux yeux du siècle, qu'il devienne fou pour redevenir réellement sage ».

5. V. p. 52, *n.* 2. Cf. *Œuv. Posth.*, p. 64 *sqq.* : « Ce qu'on y doit le plus observer, c'est de dire à propos et de bonne grâce tout ce qui vient de meilleur dans l'esprit. Il est pourtant vrai qu'il arrive des occasions, où l'on est contraint de faire un discours soutenu, soit pour attaquer ou pour se défendre ; et l'ordre que la nature enseigne, et que les plus éloquents ont toujours pratiqué, demande un avant-propos comme prélude... ensuite exposer le fait dont il s'agit, ou raconter les choses comme elles se sont passées ; après cela, païer de raison ou d'exemples, et détruire ce qu'on a dit ou qu'on peut dire contre nous... » Et tout cela est plein de la Rhétorique cicéronienne. Est-ce la pensée de Méré qui a évolué ? ou l'abbé Nadal, peut-être, a-t-il collaboré indiscrètement ?

6. Ce n'est pas l'auteur connu, Bourguignon avant d'être Parisien, qui a pu parler à l'élève de Méré. Et c'est bien : *Boursau*. Les *Barentines*, déjà citées, déclarent roturiers (1667) « les héritiers de feu Boursault », dans l'élection des Sables-d'Olonne. Le rapport sur la noblesse du Poitou, de Colbert de Croissy (1664), mentionne, comme avocat des réformés, Latouche-Boursault (*Etat du Poitou*, éd. Dugast-Matifeux, Poitiers). L'*Armorial du Poitou* (*ms.* d'Hozier, Bibl. nationale) nomme, vers 1697-1700 (p. 228) : René Boursault, procureur au siège royal de Fontenay. On peut reconnaître en lui un de ces « héritiers » de 1667, qui a pu étudier le droit à Paris.

7. F. : *Four...* — Bonaventure Fourcroy, ami de Boileau et de Molière, cité par La Bruyère (*De la Chaire*, éd. Servois, T. II, p. 220) ; mort en 1691.

8. F. : *folles*. Au crayon : *sottes*.

9. F. : *étude*.

10. Voir p. 75, 88, 118.

11. Cf. Tallemant : « Un des braves qui assistaient » le baron de Ville dans l'enlèvement de M^lle^ de Longueval (*Hist.* 365). — Il y avait un *Lyon d'Or* à Saumur, carrefour des routes de Bretagne, de Guienne, de Bas-Poitou, et station de la navigation sur la Loire.

Gouille[1], dont *il me dit* quelque chose, disoit : « Du Perroux, c'est un bon enfant ; il chante à table. » Ils ne parlent point de la valeur les uns des autres ; c'est une marque qu'il [*le comte de R.*, rayé, et le nom effacé, et remplacé par ***)[2] n'a pas eu une bonne nourriture. Il ne faut guère citter : cela ne se fait guère dans le monde[3]. Il ne faut pas citter des gens d'un grand mérite, d'une telle sorte qu'on y sente de la vanité ; cela cause de l'envie[4], qui nuit beaucoup. « Césigny et moy nous y trouvâmes », dit Boisragon[5]. Il ne faut pas citter les gens de

(*A suivre.*) CH.-H. BOUDHORS.

1. F. : *Gouillé*. Peut-on reconnaître Guille, le traiteur (parisien) dont parle Bois-Robert? (*Epitres*, éd. Cauchie, 1921, T. I, ép. 18 et 25), ou Gouille, Goville, Gouville, capitaine dans le régiment de Condé pendant la Fronde, dont la femme porte le nom « précieux » de Galilienne (Somaize, *Dict. des Précieuses*, éd. Livet), sans doute le même que le maréchal de bataille de M. le Prince (Montpensier, éd. Chéruel, II, p. 11), ou que le marquis de Gouville, Michel d'Argouges, qui, ainsi que sa femme, sœur de Tourville, fut de la cour de Chantilly?

2. Effacé, croyons-nous, par les hachures courtes, isolées et serrées, de Méré lui-même. — On est tenté de lire : *Roucy*, plutôt que : *Roye* ; de la lignée des La Rochefoucauld, un comte de Roucy (1603-1680) est père d'un comte de Roye, qui sortit de France lors de la révocation de l'édit de Nantes, et d'un comte de Roucy, tué en 1653. D'autre part, un fils de ce comte de Roye porte le nom de Roucy. Saint-Simon parle de ses sottises, de ses familiarités avec les valets.

3. Théorie qui explique tant d'anonymes, d'étoiles, de périphrases, ici même, et dans les *Discours* et les *Lettres*. Plassac a donné l'exemple et des astérisques et des périphrases.

4. Méré revient sur cette idée ; cf. *Des Agrémens*, p. 82 : « Pour estre bien dans le monde, il n'est pas nécessaire d'avoir rien d'exquis : cela même pourroit nuire en plusieurs rencontres, parce que, lorsqu'on excelle, il arrive toujours qu'on efface beaucoup de gens, et qu'ensuite on s'attire l'envie ». Et plusieurs fois, dans ses *Lettres*, il se plaint et s'étonne d'être envié, quoique malheureux.

5. F. : en blanc les deux noms. Au crayon : *Césigny, Boisrayon*. Ce sont deux frères, du nom de Chevalleau, gentilshommes protestants de l'élection de Saint-Maixent. Le marquis de l'Isle-Rouhet nomme à Le Tellier (*Arch. Guerre*, 133, n° 257, 1er mai 1652) Boisragon, fidèle au Roi, ainsi que Venours (Gourjault, sr de Venours) que nous rencontrerons plus loin. Mais Roannez, gouverneur du Poitou, demande à Mazarin de le faire arrêter. (*Arch. Aff. étr.*, 1697, Poitou, fos 74-75, 19 juillet 1658.)

UN « NOUVEAU PLAN DE BIBLIOTHÈQUE » DE LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

Les lettrés du XVIII[e] siècle, obéissant à l'esprit de méthode et d'encyclopédie de leur temps, se plurent à composer des bibliothèques idéales où ils réunissaient les quelques centaines de livres qui leur semblaient fondamentaux en matière de philosophie, de sciences, de littérature, d'histoire et de beaux-arts. Plusieurs de ces catalogues sont connus, par exemple celui que publia Formey, secrétaire général de l'Académie royale de Prusse, sous le titre de *Conseils pour former une bibliothèque, peu nombreuse, mais choisie*, ou encore celui que Moreau entreprit de compiler pour la Dauphine[2]. Ayant récemment acquis un manuscrit inédit contenant une liste de cette nature, nous voudrions — sans la reproduire, car elle présente peu de curiosités bibliographiques et les appréciations que l'on y trouve sont courtes et rares — en donner au moins une idée. De tels documents ne sont pas inutiles à la connaissance de l'époque et du milieu où ils ont été composés.

Notre « nouveau plan de bibliothèque » ne porte pas de nom d'auteur, et nous ne pouvons remédier à cette lacune. La date y manque aussi, mais il est aisé de la déterminer approximativement. Papier et écriture sont de la fin du XVIII[e] siècle ou des premières années du XIX[e]. Les éditions les plus récentes qui y soient consignées semblent être de peu antérieures à la proclamation de l'Empire[3]; d'autre part, aucun ouvrage paru sous le règne de Napoléon ne s'y rencontre. On peut donc admettre avec quelque vraisemblance qu'il a été écrit pendant le Consulat.

Une courte préface précède le catalogue proprement dit. La voici : « L'arrangement d'une bibliothèque est soumis aux règles du goût plutôt qu'à celles de l'usage. Cependant on adopte préférablement

1. Nouvelle édition corrigée et augmentée suivie de l'*Introduction générale à l'étude des Sciences et Belles-Lettres*, par M. de la Martinière. Berlin, 1756.

2. *Bibliothèque de M[me] la Dauphine*. Paris, 1770, in-8°. La première partie, concernant l'histoire, a seule paru.

3. Nous disons « semblent », car les éditions ne sont indiquées ici que par le nombre de volumes, le format, par le lieu de publication, très rarement par la date. Mais les *Œuvres Morales* de Plutarque sont indiquées ici d'après l'édition de Ricard, 13 vol. in-12, qui a paru à Paris de 1798 à 1802. La traduction des petits poètes grec par Poinsinet de Sivry est d'après l'édition de 1797. Les œuvres de Florian le sont d'après celle de l'an IX ; les poésies de Bernard d'après celle de l'an XI ; de même celles de Berquin. *Le Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Valmont de Bomare (Paris, an VIII) et les différentes éditions de Bastien mentionnées dans ce catalogue confirment également la date que nous proposons.

celles cy. La bibliothèque doit être plus large que haute, de dix rayons, faite pour contenir à peu près de dix à quinze cents volumes. Les in-folio se rangent aux rayons les plus bas, les in-quarto au-dessus et ainsi de suite, toujours en montant, pour les in-octavo, in-douze, in-dix-huit, in-vingt-quatre, in-trente-deux, etc. Si l'on aime mieux une division plus digne d'un bibliographe (car ce n'est qu'au bibliomane que la division stricte par volumes peut convenir), on peut ranger ses volumes en quatre classes principales qui ensuite se subdivisent de la manière suivante, savoir :

Première classe. — *Philosophie.* Morale, Politique, Métaphysique, Traités sur les divers cultes.

Deuxième Classe. — *Sciences et Arts.* Mathématiques, Mécanique, Optique, Astronomie, Phisique, Histoire naturelle, Agriculture, Commerce, Marine, Art militaire, Arts mécaniques et libéraux.

Troisième Classe. — *Belles-Lettres.* Art oratoire, Logique, Art poëtique, Histoire littéraire, Mélanges, genre épistolaire, Romans, Poësie épique, didactique, héroï-comique, dramatique et poësies fugitives.

Quatrième Classe. — *Histoire.* Histoire universelle, ancienne, moderne, des quatre parties du monde, Géographie ancienne et moderne, Voyages autour du monde et dans chaque partie du monde. »

Cette classification est assez arbitraire et surtout fort incomplète[1]. La médecine et la jurisprudence y sont oubliées. Plusieurs matières, entre autres la marine et l' « art militaire », n'y sont mentionnées que pour mémoire, ces subdivisions n'étant représentées dans le catalogue par aucun ouvrage. Mais nous allons voir que certaines des omissions que l'on pourrait y signaler sont voulues.

Formey consacrait la première classe de son plan à la théologie, notre auteur la dédie à la philosophie et cela marque la différence entre le protestant de Berlin et le rationaliste français. A la place d'honneur où l'un met la Bible, l'autre met les œuvres complètes de Rousseau et de Voltaire, et de la Bible il ne sera pas question dans sa liste non plus que d'aucun livre de piété. La théologie n'est représentée ici que par des « traités des divers cultes » dont les tendances apparaissent assez au simple énoncé de quelques titres. Voici l'*Examen de la Religion* et l'*Examen du Nouveau Testament*, attribués à Fréret, le *Christianisme dévoilé* et tout Boulanger. *L'Histoire des Oracles* de Fontenelle, les *Lettres persanes*, les *Lettres juives* et les *Lettres chinoises* du Marquis d'Argens semblent excellentes à notre homme.

1. Voici les grandes divisions établies par Formey : I. Ecriture sainte, théologie et histoire ecclésiastique. II. Philosophie. III. Belles-Lettres. IV. Journaux. V. Histoire. VI. Romans. VII. Poésie. VIII. Eloquence. IX. Morale et goût. X. Sciences militaires et mathématiques. XI. Géographie et voyages. XII. Jurisprudence et médecine.

A d'autres l'*Imitation de Jésus-Christ*, les *Oraisons funèbres* de Bossuet et les *Sermons* de Saurin ! Pour lui, il a sur ses tablettes Diderot, d'Alembert, Mably, Fontenelle, La Bruyère, La Rochefoucauld, Locke, Condillac, Helvétius et, au tout premier rang, Toussaint, l'auteur des *Mœurs*, dont il apprécie la « morale douce, embellie d'un style charmant », Montesquieu, auquel l'humanité est redevable de « monuments de génie que le temps consacre de plus en plus », Montaigne (« son stile libre, son originalité rendent précieux tout ce qui sort de sa plume ») et La Mettrie, dont les œuvres « laissent passer la lumière de la raison à travers les éclairs d'une imagination brûlante ».

« La seconde classe (consacrée aux sciences et aux arts) se compose d'après son inclination et ses études particulières. » Suit une liste de spécialistes dont le mathématicien, l'astronome, le physicien, le naturaliste, l'agriculteur et l'artiste doivent posséder les œuvres. « Mais au savant comme à l'artiste, à l'artiste comme à l'homme du monde conviennent : l'*Encyclopédie*, le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Valmont de Bomare, le *Spectacle de la Nature* et l'*Histoire du Ciel* de l'abbé Pluche, l'*Histoire naturelle* de Buffon, la *Vénus Physique* de Maupertuis, les *Leçons de Physique* de Nollet, l'*Histoire du Commerce et de la Navigation des Anciens*, le *Dictionnaire de Peinture, Sculpture et Gravure*, le *Dictionnaire des Arts et Métiers*, les *Eléments de Musique* de D'Alembert et les *Lettres sur la Danse des Anciens* de Noverre. Cette énumération ne laisse pas d'émerveiller un peu un homme d'aujourd'hui, qui n'aspire guère à l'universalité des connaissances, mais on y retrouve le contemporain de Fontenelle, de Voltaire et de M^me^ du Châtelet, qui s'intéressait aux poissons et aux métiers à tisser, qui se penchait sur les machines d'un cabinet de physique et qui, élégant danseur de gavottes, ne consentait pas à ignorer comment dansaient les Anciens.

Réservons pour la fin de ce travail, comme étant la plus développée, la troisième classe, consacrée à la littérature, et passons à la quatrième, dédiée à l'histoire. Quelques dictionnaires en forment le fond : Moréri, Bayle, le *Dictionnaire des Grands Hommes* de Chaudon. L'histoire des peuples de l'Orient est représentée par Josèphe, dans la traduction d'Arnauld d'Andilly, et par l'*Histoire ancienne* de Rollin. Celle de la Grèce et de Rome l'est par le *Dictionnaire de Mythologie* de l'abbé Banier, le *Dictionnaire de la Fable*, le *Jeune Anacharsis*, les *Hommes illustres* de Plutarque, l'*Histoire romaine* de Rollin, l'*Histoire des empereurs* de Crevier, la traduction de Suétone par Ophelot et les *Révolutions romaines* de Vertot. Les trente-et-un volumes de l'abbé Velly, continué par Villaret et Garnier, suffiront pour la France. Toute une série de « *Révolutions* », dues au Père d'Orléans, à Vertot, à Denina et à Philbert renseignera le lecteur sur les vicissitudes de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Suède, de l'Italie et de l'Allemagne. L'*Histoire d'Amérique* satisfera les amants de la liberté et les curieux d'exotisme pourront rêver sur l'*Histoire abrégée de la Chine* de Grozier

et sur l'*Histoire philosophique des deux Indes* de Raynal. Ces derniers ont, d'ailleurs, ici la part belle, avec une section géographique assez importante, constituée, d'ailleurs, uniquement — à l'exception de la *Géographie moderne* de Lacroix et du *Dictionnaire* de Vosgien — par des relations de voyage : Voyages du capitaine Cook, de Levaillant en Afrique, de Sparrmann au Cap, du marquis de Langle en Espagne, de Lalande en Italie, de Volney en Syrie et en Egypte, de Savary en Egypte et en Grèce et, complétant le tout, la *Collection des Voyages autour du monde* de Bérenger. Les Français n'ont pas attendu le héros d'Alphonse Daudet pour aimer les voyages en chambre.

La troisième classe, réservée à la pure littérature, est de beaucoup la plus importante de notre bibliothèque : elle contient en effet 314 volumes, tandis que la première en comprend 227, la seconde 144 et la dernière 215; encore est-elle appauvrie, au profit de la première, d'œuvres qui auraient pu y trouver place, comme beaucoup de celles de Voltaire et de Rousseau. Pour si amateur de philosophie qu'il soit, l'auteur du « Nouveau Plan » l'est plus encore de drames, de poésies et surtout de romans. Il ne s'encombre guère d'ouvrages de doctrine, d'érudition ou de consultation : les *Principes de Littérature* de l'abbé Batteux lui suffisent, avec les *Trois Siècles de Littérature* de Sabatier de Castres, le *Dictionnaire de l'Académie* et le *Dictionnaire des mots non familiers à tout le monde* de Prévost. Pour ce qui est des écrivains anciens, il n'oublie pas Homère, Virgile, Perse et Juvénal, mais ses préférences semblent aller à des auteurs plus légers : Anacréon, Sapho, Bion, Moschus, Lucien parmi les Grecs et, parmi les Latins, Horace, Ovide, Catulle, Tibulle, Properce et Pétrone. Horace, traduit par Sanadon, doit être lu dans l'édition d'Amsterdam et non dans celle de Paris, « qui est châtrée des morceaux les plus libres ». D'Ovide, il est bien spécifié qu'on ne retiendra que les œuvres amoureuses. Quant au *Satyricon*, il est tout spécialement mentionné, car « on y voit les mœurs contemporaines tracées par un pinceau libre et fidelle ». Arrivons aux littératures modernes. Peu d'œuvres dramatiques, mais les meilleures : les deux Corneille, Racine, Molière, Regnard, Destouches et Piron, avec, comme commentaire, le *Dictionnaire des Théâtres* de Parfait. Beaucoup de poètes, presque tous du XVIII[e] siècle : Bernis, Dorat, Bernard, Gresset, Léonard, Boufflers, Young, Saint-Hyacinthe, Jean-Baptiste Rousseau (éviter l'édition de Hollande, qui est « châtrée »), Pope, Gessner et Parny, sans oublier l'*Elite des Poësies fugitives* de Luneau de Bois-Germain. Seuls sont mentionnés, parmi les poètes plus anciens, Le Tasse, Boileau, Scarron et La Fontaine; encore comprend-on assez ce qui rendait actuels Scarron et La Fontaine pour un admirateur de Pétrone et de Parny. Les romans[1] constituent presque le quart de la bibliothèque. Parmi eux, *Don Quichotte* et les *Romans de chevalerie* de Tressan (« collection très intéressante »)

1. N'oublions pas les *Lettres* de Madame de Sévigné, « modelle dans ce genre ».

représentent la tradition médiévale. Le *Décaméron* et les *Contes de la reine de Navarre* sont là pour les mêmes raisons que La Fontaine ; Télémaque y est, lui, comme « ouvrage assez connu » et parce qu'il faut bien un livre à donner aux enfants. Voici maintenant les plus célèbres des romans qui se partagèrent l'admiration du XVIII^e^ siècle : les œuvres de Le Sage et, en premier lieu *Gil Blas*, « le meilleur roman que nous ayons », les quatorze volumes de *Clarisse Harlowe*, les sept volumes de *Grandisson*, les quatre volumes de *Paméla*, *Tom Jones* et *Joseph Andrews*, les *Voyages de Gulliver* et Sterne au complet. Voici les *Mémoires d'un Homme de qualité* et le *Doyen de Killerine*, « dont l'intrigue est la mieux conduite ». Voici Marmontel, et Florian, et Louvet. Ce n'est pourtant à aucune de ces œuvres, à aucun de ces écrivains qu'a été la première pensée de notre auteur. L'homme qu'il met au premier rang, celui dont il apprécie au-dessus de tout « les petits romans dictés par le sentiment le plus exquis », c'est Baculard d'Arnaud.

Philosophie rationaliste et anti-religieuse, curiosité à l'égard des sciences, goût de l'histoire politique et de l'exotisme, amour des petits vers, des romans anglais et des récits licencieux, voilà les traits principaux qui apparaissent dans ce catalogue. Ce sont ceux que l'on est habitué à reconnaître à l'esprit public moyen du XVIII^e^ siècle français, et ils n'auraient rien que de très naturel, n'était la date à laquelle fut composée l'œuvre que nous étudions. « Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte. » La Révolution avait passé, et d'elle, de sa littérature, aucune trace dans ce *Nouveau Plan*. On était en pleine époque de guerres, et les livres sur la guerre sont complètement oubliés. Le monde avait changé de face, mais notre bibliothécaire n'en avait rien su.

EMILE-G. LÉONARD.

LE MOINE « AFRANCESADO » MANUEL CONCHA, D'APRÈS LES MÉMOIRES DU GÉNÉRAL HUGO ET DE VICTOR HUGO, ET DES DOCUMENTS INÉDITS

Dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (première édition ; Paris, 1863, 2 vol.), que M. Gustave Simon croit de Mme Victor Hugo, alors que les autres critiques l'attribuent au poète[1], il y a, p. 76-81 du tome Ier, un chapitre intitulé : « Le moine Concha ». Comme tous les détails du voyage en Espagne sont empruntés aux *Mémoires* de son père Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, il est curieux de comparer les deux textes : ce que nous faisons.

Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie, t. Ier, p. 76-81 (XI) :

Quelque temps auparavant, un capitaine de Royal-étranger avait ramené d'une expédition sur Médina del Campo un moine qu'il avait trouvé dans un cachot de son couvent, où les religieux l'avaient jeté sous prétexte de folie furieuse, mais, en réalité, pour cause de résistance à leur oppression et de protestation contre leurs abus. Ce moine, qui était un jeune homme appelé Concha, avait été si reconnaissant à ses libérateurs qu'il s'était offert aux Français

Mémoires du général Hugo, t. II, p. 87-92, chap. XIV.

MOINE CONCHA. — SON CARACTÈRE. — SA MISSION. — SA PRÉSENCE D'ESPRIT. — IL EST CONDUIT A LA JUNTE DE SÉVILLE.

M. le Capitaine Hagard, dans une expédition sur Medina del Campo, avait délivré un moine que les religieux de son couvent tenaient prisonnier, sous prétexte d'aliénation d'esprit ; il me l'amena et m'en fit un éloge pompeux. Je reconnus bientôt que la prétendue aliénation n'était que de l'exaltation contre les abus et l'oppression. Ce moine se nommait Concha :

1. *L'enfance de Victor Hugo*, Paris, 1904, p. 164. Par contre, Edmond Biré et . Léon Daudet sont d'un tout autre avis : *Victor Hugo avant 1830*, Paris, 1883, p. 8, et « **Victor Hugo et la Légende d'un Siècle** », *La Revue Universelle*, 1er octobre 1920. Au surplus, les *Mémoires* d'Alexandre Dumas, cinquième série, p. 187-282, fournissent la preuve que le *Victor Hugo raconté* est bien du poète. Dans ses notes sur Victor Hugo, il nous dit, à propos de Lillo (V. Hugo dit *Lino*), au Séminaire des nobles, qui s'était battu pour Ferdinand VII : « J'entends encore Victor *me dire d'une voix grave, le jour qu'il me raconta cette anecdote* : Il avait raison, ce jeune homme, il défendait son pays : mais les enfants ne savent pas cela » (p. 229). Il est surprenant que l'on n'ait pas noté cette coïncidence des *Mémoires* et du *Victor Hugo raconté*, qui, à part certaines différences assez marquées, concordent. Sans compter que les *Mémoires* corrigent plusieurs fautes du *Victor Hugo raconté*, par exemple : *Celadas* pour *Saladas*.

corps et âme ; sa nationalité et sa robe lui ouvraient toutes les portes espagnoles, il pouvait se faire passer pour otage de son couvent, inspirer confiance aux mécontents, avoir la confidence des mouvements, tout savoir et tout redire. Le gouverneur l'avait attaché à ses bureaux pour la correspondance espagnole avec les autorités civiles et avait attendu une occasion de l'employer plus utilement.

L'occasion était venue un peu après la bataille de Talaveyra. Le roi en avait envoyé une relation au gouverneur d'Avila pour la faire passer immédiatement au maréchal Soult. Une lettre du roi insistait sur la nécessité de faire arriver la relation par tous les moyens imaginables et finissait par ces mots : « Si elle ne passe pas, je serai peut-être dans l'obligation d'abandonner une seconde fois Madrid, et je ne puis prévoir les suites d'un pareil événement ». A cet instant, le pays était coupé d'ennemis et la commission n'était pas aisée. Le gouverneur avait fait faire des copies de la relation sur papier de soie et les avait envoyées par ses espions ; mais pas un n'était revenu. Personne ne voulait plus y aller, à aucun prix ; le gouverneur pensa au moine, qui voulut bien. La dépêche même du maréchal Jourdan fut cousue dans le selle d'une des mules du gouverneur ; on attendit la nuit, la mule fut sellée, et Concha trotta tranquillement à travers l'armée ennemie.

Il voyagea sans encombre toute la nuit et le lendemain matin. Mais il lui fallut s'arrêter à une auberge pour dîner et pour faire c'était un jeune homme généralement plus instruit que la majorité de ses confrères, et je l'attachai à mes bureaux, pour la correspondance espagnole avec les autorités civiles de mon gouvernement, mais toutefois sans lui confier encore rien qui pût en compromettre aucune.

Concha était trop fin pour ne s'apercevoir pas de ma sage défiance. Il ne cessait de me donner des preuves de zèle et de dévouement, et m'excitait ainsi progressivement à lui accorder plus de confiance. A la faveur de son état, il s'était introduit partout, en se donnant pour otage de son couvent. Dès ce moment (l'instant où on l'avait cru), on lui avait fait des confidences, on lui avait précisé l'époque à laquelle les Espagnes seraient délivrées du poids des armées françaises ; on lui avait confié, et l'on continuait à lui donner toutes les nouvelles qu'on recevait, et je me convainquis par ses rapports, lesquels se trouvaient d'accord avec les notes qui m'étaient fournies de bonne part, et de sa franchise et du parti que je pourrais tirer de lui. Chaque jour il m'offrait de passer chez l'ennemi, à l'aide de son costume, de tout voir par lui-même, et de revenir ensuite m'en rapporter le détail exact; mais le temps n'était pas venu de mettre son zèle à l'épreuve.

On a vu plus haut que la relation des événements de Talaveyra était rédigée de manière à pouvoir être hasardée, sans qu'il pût en résulter rien de nuisible aux intérêts de l'armée française. Déjà des copies sur papier de soie et d'un carac-

dîner sa mule. Pendant qu'elle était au râtelier et qu'il était à table, les gens du pays le questionnèrent sur ce qu'il avait vu en route. La foule grossit peu à peu et s'accrut d'un détachement de troupes espagnoles venu à la découverte, qui fut plus curieux que les paysans. Concha répondit de son mieux, acheva de dîner sans hâte, paya et alla reprendre sa mule à l'écurie. En la sanglant, il s'aperçut que l'endroit de la selle où avait été cachée la dépêche venait d'être décousu.

Il ne fit semblant de rien. Mais il remarqua que le détachement quittait l'auberge en même temps que lui et suivait le même chemin. Le chef lui dit que les campagnes n'étaient pas sûres pour voyager seul, qu'il pourrait rencontrer des Français, et que, s'il voulait, son détachement l'escorterait un peu. Le moine eut toujours l'air de ne rien comprendre, remercia vivement, accepta de grand cœur cette offre amicale et dit que cela se trouvait d'autant mieux qu'ils allaient au même endroit. Le chef parut étonné et répliqua qu'il allait, lui, à son général : « Et moi aussi », dit le moine. Il prit le commandant à part et lui confia un grand secret : il avait là, dans la selle de sa mule, une dépêche que les Français dont il était prisonnier, lui avaient fait promettre de porter au général en chef d'une forte armée en marche de Salamanque sur les derrières des Anglo-Espagnols; il avait promis, pour avoir sa liberté, mais il n'avait pas eu un seul instant l'intention extrêmement fin, avaient été expédiées par toutes sortes de moyens ingénieux; mais je n'avais aucune nouvelle de mes agens. Le bruit courait même que plusieurs d'entre eux avaient péri victimes de leur démarche, et je n'en pouvais plus trouver, à quelque prix que ce fût. Mon moine me revint alors à la pensée ; je le sondai; je le trouvai ferme et si bien disposé que je n'hésitai point à l'employer. Je lui donnai une de mes mules. La dépêche fut cousue dans la selle (c'était la lettre même de M. le Maréchal Jourdan), et il partit pour traverser les armées ennemies.

Cependant le parti *Ferdinandiste* avait, dans Avila, les yeux ouverts sur toutes mes actions, sur tout ce qui entrait chez moi, ou en sortait; il donnait aux guérillas chargées de m'observer un prompt avis de tout ce qu'il remarquait de suspect, et c'est à la manière exacte dont il avait signalé quelques-uns de mes malheureux agens, que je devais attribuer leur perte.

Quoique le moine fût parti de nuit, on s'apperçut dans la journée qu'il n'était point à Avila : on prit des informations près des paysans qui venaient de différents côtés ; et bientôt on apprit qu'on l'avait vu se dirigeant sur l'Alberche[1]. Nul doute alors qu'il ne fût chargé d'une mission secrète de la plus haute importance ; on expédie aussitôt sur ses pas, on le rejoint, sans lui rien dire, on le devance, on l'attend ; et bientôt, pendant qu'il dîne, qu'on l'entoure par cu-

1. Fleuve qui prend sa source dans les montagnes d'Avila et se réunit au Tage avant Talavera. Ses crues sont terribles.

tion de le faire ; ce n'était pas au général français qu'il portait la dépêche, c'était au général espagnol, et, puisqu'ils y allaient eux-mêmes, il les priait de l'y conduire.

— Ma foi, c'est ce que nous faisions, dit le commandant.

Et, à son tour, il lui confia que sa disparition d'Avila la nuit avait étonné; qu'un habitant, resté Espagnol, en avait donné avis à l'alcade de Saint-Bonaventure, et l'alcade de Saint-Bonaventure au général Cuesta; que le détachement n'était venu que pour lui; que, tandis qu'on l'amusait dans la salle de l'auberge, on interrogeait dans l'écurie la selle de sa mule ; qu'on y avait trouvé la dépêche, et qu'il avait bien fait de parler, car on le prenait pour un traître et on allait le fusiller.

Le moine parut très stupéfait de voir que sa selle était décousue. Il espéra bien que, maintenant que tout était éclairci, on allait lui rendre la dépêche; on la lui rendit, en effet, et, comme on approchait des avant-postes, il remercia le commandant et lui dit qu'il n'avait pas besoin d'être dirigé plus loin; mais le commandant, sans nul soupçon, d'ailleurs, lui dit qu'il avait à rendre compte de sa mission et que cela ne le dérangerait pas de le conduire jusqu'au bout. Il fallut donc que Concha refît son récit au général Cuesta, qui le crut à moitié et qui le félicita de son patriotisme, mais qui, pour le protéger contre les coureurs français, l'envoya sous bonne escorte à la junte de Séville.

Le gouverneur d'Avila n'avait plus entendu parler de son moine, riosité, que les plus rusés du parti contraire cherchent à l'embarrasser par mille questions insidieuses, on examine à l'écurie le harnachement de sa mule, on en presse les parties molles, on croit s'apercevoir d'un endroit fraîchement recousu, on découd à la hâte, et la dépêche est trouvée; mais comme on ne peut avoir qu'un objet avec une pareille mission, l'on juge inutile de pénétrer le contenu de la lettre : on la laisse à la place où elle est cachée, et l'ouverture faite au bât est grossièrement refermée.

Un détachement de troupes espagnoles venu à la découverte, allait repartir pour rejoindre l'armée : on donne le mot au chef qui le commande et l'on engage le moine à marcher avec lui, pour être plus en sûreté. Concha, afin de n'être point suspect, n'hésite point à y consentir.

Son dîner fini, notre moine se rend à l'écurie pour y seller lui-même sa monture, et s'aperçoit aisément qu'on a recousu l'endroit qui conduit à la dépêche. Il tâte à son tour et reconnaît qu'on ne l'a point ôtée, mais il ne doute plus que l'objet de sa mission ne soit soupçonné ; il se rappelle fort à propos m'avoir entendu lui dire qu'il était indifférent qu'une ou plusieurs copies fussent prises, pourvu qu'il en parvînt une. Ce souvenir est pour lui l'arche du salut; il bâtit son plan en conséquence, et, tout en cheminant, il fait à voix basse, confidence à l'officier que le gouverneur d'Avila, qui le tenait prisonnier, lui a promis la liberté, un canonicat et une grosse somme s'il voulait se char-

lorsqu'un soir, un bruit de cavalcade, mêlé d'une rumeur de foule et de cris d'enfants, comme lorsqu'il passe dans la rue un spectacle curieux, lui fit mettre le nez à la fenêtre. Il vit venir et s'arrêter à la porte de la maison qu'il occupait une guérilla dont le chef, en veste brodée d'or et de soie, un long sabre à la hussarde au côté et terrible par une large paire de moustaches, était le moine Concha.

Cette barbe et cet attirail empêchèrent d'abord le gouverneur de le reconnaître ; il le reconnut à la voix quand Concha, descendu de cheval, vint le saluer et lui demander un entretien particulier, ayant à lui communiquer des choses de la plus haute importance. Dès qu'ils furent seuls tous deux, le moine lui raconta ceci :

Il n'avait pas été libre de revenir plus tôt, parce que la junte l'avait retenu à Séville d'abord, puis dans l'île de Léon où elle s'était réfugiée à l'approche de l'armée impériale. Le patriotisme dont il était censé avoir fait preuve en venant livrer la dépêche lui avait donné entrée dans toutes les intrigues et dans tous les projets contre la France. Il était alors question d'un retour de l'empereur d'une lettre pour le général en chef d'une forte armée française, en marche de Salamanque sur les derrières des Anglo-Espagnols ; il ajoute qu'il n'a point hésité à prendre une commission qui le met à même de servir utilement la cause de son pays, et qu'il porte la dépêche au général Cuesta[1], pour l'avertir des dangers qui se présentent.

L'officier, qui jusque-là croyait escorter un traître, change aussitôt d'opinion après cette confidence. Mais l'alcade de Saint-Bonaventure lui a remis un rapport contre le moine, et il avoue à celui-ci que, faute de s'être ouvert plus tôt, on l'a mal jugé ; il lui fait ensuite part que, d'après des avis partis d'Avila même, on l'attendait à Saint-Bonaventure[2], et lui confesse que, s'il n'eût eu l'intention de se rendre auprès du général en chef de l'armée espagnole, on l'y eût conduit par force ; mais que, puisqu'il s'y rendait de sa propre volonté, il l'y accompagnerait par rapport à la lettre de l'alcade, et qu'il serait enchanté d'être utile à un homme qui allait rendre un si éclatant service à la cause de Ferdinand VII.

Concha suivit donc le plan formé pour son salut. Le vieux géné-

1. D. Gregorio Garcia de la Cuesta, né en 1740, fut nommé par Ferdinand VII capitaine général de la Vieille Castille en mars 1808. Privé de son commandement par la junte de Séville, à la suite de la bataille de Talavera (27-28 juillet 1809), il mourut à Palma, dont il fut le capitaine général. Il eut de gros différends avec la junte : *Manifiesto que presenta á la Europa el Capitan General de los Reales Ejercitos Don Gregorio Garcia de la Cuesta sobre las operaciones militares y politicas desde el mes de junio de 1808 hasta el 12 de agosto de 1809, en que dejó el mando del ejercito de Estremadura* (Palma, M. Domingo, 1811, 125 p. in-4°), et la réponse de la junte : *Impugnación que hacen los individuos que componen la Suprema Junta Central al manifiesto del general Cuesta...* (Cadiz,... 1812, 47 p. fol).

2. Le général Hugo appelle *Saint Bonaventura* une localité de la province de Tolède, parti judiciaire de Talavera de la Reina, appelée par le Dictionnaire des Postes : *Buena-Ventura*.

reur en Espagne ; un Espagnol forcené avait proposé de mettre quatre-vingts barils de poudre dans les rochers à pic qui bordent la route de Mondragon à Bergara, rétrécie à cet endroit par l'eau de la Deba. On pouvait le faire aisément, les guérillas, fort nombreuses sur la route de Biscaye, ne permettant pas aux garnisons françaises d'explorer sérieusement le pays. La poudre serait envoyée par un des petits ports du littoral de l'Océan non occupés par les Français. Ce plan, rédigé par Concha lui-même, qui s'était mis de l'affaire pour la connaître à fond, avait été proposé aux Cortès, examiné en comité secret, approuvé, et le moine, son complice, avaient été envoyés à Mondragon par deux routes différentes. Il avait, lui, traversé l'Andalousie et l'Estramadure, mais, arrivé en Vieille-Castille, au lieu de continuer, il avait tourné vers le Zapardiel et était venu tout dire à son bienfaiteur.

Il n'y avait pas un instant à perdre ; on croyait l'empereur déjà en chemin ; impossible de consulter le roi, alors en Andalousie ; le gouverneur lui écrivait les faits, et les écrivit aussi au général Béliard, qui commandait la Nouvelle-Castille, mais il commença par envoyer à l'empereur lui-même son frère Louis, alors colonel du Royal-étranger, et le moine.

Le colonel Louis Hugo et le moine Concha arrivèrent aux Pyrénées sans avoir rencontré l'empereur ; ils poussèrent, d'étape en étape, jusqu'à Paris, et, bien qu'il fût dix heures du soir, coural Cuesta, tout en le félicitant sur son patriotisme, parut n'être pas dupe de sa conduite, car il ne lui permit pas de traverser l'armée une seconde fois et, sous prétexte d'assurer Concha contre les coureurs français, il le fit conduire sous bonne escorte à la junte de Séville.

Mémoires du général Hugo, t. II, p. 135-140, ch. XXII.

RETOUR DU MOINE CONCHA. — SA MISSION. — SON DÉPART POUR PARIS. — SA RÉCOMPENSE.

Cependant, depuis que le moine Concha avait été pris, je n'avais eu que des renseignements vagues sur ce qu'il était devenu, et ces renseignements variaient beaucoup entre eux. Un soir, les enfans et la rumeur que j'entendis dans la rue voisine de la maison que j'habitais me firent présumer l'arrivée de quelques personnages extraordinaires. Je vis presque aussitôt entrer dans ma cour plusieurs guerrillas à cheval ; celui qui paraissait être le chef, vêtu élégamment, portait une veste brodée en or et en soie, suivant la mode de l'Andalousie.

Ce costume de fantaisie, un long sabre à la hussarde, une paire d'épaisses moustaches, m'empêchèrent de reconnaître tout de suite Concha, ce religieux dont j'ai parlé plus haut : mais il me salua, et le son de sa voix décida la reconnaissance.

Après les compliments d'usage, quelques exclamations causées par la surprise de le voir reparaître, Concha, me tirant en particulier, m'annonça qu'il avait à me communiquer des choses de la plus

rurent sur-le-champ aux Tuileries. L'empereur, à qui le général Caffarelli, aide de camp de service, alla dire qu'il avait une dépêche urgente à lui remettre, ne reçut que la dépêche, et, après l'avoir lue, fit demander, en termes fort secs, pourquoi le gouverneur d'Avila se permettait d'envoyer directement à l'empereur un rapport qui n'eût dû parvenir aux Tuileries que par le roi d'Espagne. On ne lui sauvait pas la vie assez respectueusement. Louis Hugo donna les raisons de son frère, et l'aide de camp lui rapporta l'ordre d'aller le lendemain avec le moine chez le ministre de la Police. Ils y allèrent, et le moine donna tous les renseignements qu'on voulut.

Le soir, le moine était à Vincennes, et le colonel Louis Hugo était averti qu'il « pouvait » retourner immédiatement en Espagne.

Les deux frères s'expliquèrent le mauvais accueil de l'empereur et l'arrestation du moine. L'empereur voulait faire croire et voulait croire l'Espagne ralliée à sa dynastie; le moine lui apportait à franc-étrier la preuve qu'elle le haïssait jusqu'à la mort. C'est pourquoi il ne le reçut pas. Cela ne suffisait pas ; il fallait l'empêcher de parler ; il n'y avait pas de meilleur bâillon qu'un verrou de prison, et c'est pourquoi Concha, qui avait sans doute espéré une récompense, eut Vincennes.

haute importance. Nous montâmes dans mon cabinet. Là, il me fit tout au long le détail de ce qui lui était arrivé depuis son départ de chez moi jusqu'à son arrivée à Séville, détail qui se trouva parfaitement conforme à ce que j'ai rapporté plus haut. Conduit près de la junte, il avait débité le roman qu'il avait arrangé, et s'était ensuite trouvé confondu avec la foule d'intrigans qui, dans toutes les capitales, assiègent le gouvernement de leurs projets et de leurs prétentions. La junte ayant fui dans l'île de Léon à l'approche de l'armée impériale, Concha n'avait pu se dispenser de l'y suivre.

Il était alors grandement question d'un nouveau voyage de l'empereur en Espagne ; on allait jusqu'à dire que déjà son logement était marqué sur une partie de sa route.

Parmi les aventuriers qui se trouvaient au lieu des séances des Cortès, il y avait un capitaine, déserteur dit-on, de nos armées. Plein de l'espoir d'obtenir une récompense éclatante, ce transfuge imagina différents moyens de mettre fin aux jours de l'empereur ; mais celui qui fixa davantage, au dire de Concha, l'attention du comité secret chargé de les examiner, fut le dernier, présenté lorsque les bruits de ce nouveau voyage s'accréditaient. Le moyen, véritable machine infernale, consistait à faire placer quatre-vingts barils de poudre sur la crête des rochers qui tombent à pic sur un des côtés de la route entre Mondragon et Bergara[1].

1. Mondragon et Bergara, dans le Guipuzcoa.

L'autre côté se trouve resserré par les eaux de la Deba, en cet endroit très profonde. Ce moyen ne paraissait pas d'une difficile exécution, en ce que le nombre toujours croissant des guerrillas, sur la route de Biscaye, ne laissait pas aux garnisons françaises la possibilité d'explorer le pays. Elles se bornaient à assurer les communications et à protéger les nombreux convois qui se dirigeaient vers les armées du centre et du midi de la Péninsule. La poudre nécessaire pouvait être facilement envoyée par un des petits ports du littoral de l'Océan, non occupés par les Français. C'était par cette voie que Mina et le Pastor recevaient les munitions de guerre dont ils avaient besoin.

Concha, qui connaissait l'officier, chercha à se lier plus étroitement avec lui, devint son confident, l'aida de ses idées et rédigea son projet. Tenté par l'espoir d'une brillante fortune et décidé à tromper son compagnon, en faisant connaître le complot aux généraux français, il n'hésita point à se présenter au comité des Cortès pour un des coopérateurs. Agréé par ce comité et par le capitaine, il reçut des instructions et se mit en route pour les environs de Mondragon, mais par un chemin différent de celui que prit cet officier.

Après avoir traversé la Sierra de Francia[1], qui sépare l'Estramadure de la Vieille-Castille, notre moine s'informa s'il y avait toujours des troupes dans la province d'Avila, et par qui elles étaient

1. Sierra de Francia sont des montagnes de la province de Salamanca qui se réunissent avec celles de Jurdes et de la sierra de Gata, près de la vallée de las Batuecas

commandées. Assuré, par les réponses qu'on lui fit, que j'y étais encore, il forma de suite le projet de venir m'y rejoindre, fit séjourner son escorte et prit sa direction vers les rives du Zapardiel[1]. Il trouva, dans un village, un officier espagnol qui voyageait avec une jeune femme, des ordonnances et quelques chevaux. Concha le grisa complètement et lui débaucha le tout. C'est donc avec cette suite qu'il se présenta chez moi, où il me fit connaître, par son récit, les faits que je viens de rapporter.

Ayant examiné le projet avec toute l'attention dont il était susceptible, je reconnus, attendu les bruits qui couraient, qu'il n'y avait pas un seul instant à perdre pour en arrêter l'exécution. Consulter le roi, qui était en Andalousie, ou le général Béliard, qui commandait la Nouvelle-Castille, c'était perdre un temps précieux, vu la lenteur des communications. J'envoyai donc seulement à l'un et à l'autre le rapport de ce que je venais d'apprendre, mais toutefois après avoir fait partir, le même soir, le moine et mon frère au-devant de l'empereur.

Mon frère arriva sur la frontière des Pyrénées sans avoir rencontré personne ; il continua sa route sur Paris, où il entra vers dix heures du soir, et se rendit de suite aux Tuileries ; il y annonça au général Caffarelli, aide de camp de service, l'objet de sa mission et du voyage du moine.

L'empereur ordonna qu'on lui

1. Fleuve qui prend sa source dans les montagnes d'Avila, près de Bita, arrose Fontiveros, Mamblas, Muriel et entre par San Vicente del Palacio dans la province de Valladolid. Il traverse Medina del Campo et se verse ensuite dans le Duero, près de Tordesillas.

remît la dépêche, fit demander à mon frère pourquoi je m'étais adressé à lui directement, plutôt qu'au roi d'Espagne ou aux maréchaux qui commandaient en son absence. Mon frère, ayant satisfait à tous ces questions, reçut l'ordre de se rendre le lendemain chez M. le duc de Rovigo, ministre de la Police générale[1], avec le moine Concha, de qui l'on prit tous les renseignements convenables.

L'empereur n'ayant rien à me répondre, ayant encore d'autant moins à craindre l'effet du plan médité qu'il n'avait pas le dessein de revenir Espagne, mon frère devint libre de quitter Paris. Loin de recevoir la récompense qu'il attendait, le moine Concha fut arrêté et enfermé dans le château de Vincennes, pour des raisons qui me sont restées inconnues ; peut-être aussi sans autre motif que celui d'étouffer la connaissance de cette tentative des Espagnols contre le chef de l'armée qui avait envahi leur pays. On permit cependant au malheureux prisonnier de m'écrire pour me demander quelques secours pécuniaires que je lui fis passer, bien étonné de l'issue de toute cette affaire.

Les deux récits sont en général d'accord, sauf que le *Victor Hugo raconté* est plus court et qu'il a évité certaines impropriétés d'expression. Il nomme le frère du général *Louis*[2] et accuse Napoléon d'avoir refusé de voir le moine, qui fut enfermé à Vincennes en mars 1810. Même, la dépêche envoyée par le roi Joseph, après la bataille de Talavera (27-28 juillet 1809), au gouverneur, pour la faire passer au

1. *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Édition nouvelle, refondue et annotée par Désiré Lacroix, ancien attaché à la Commission de la Correspondance de Napoléon Ier (Paris, Garnier, 1900-1901, 5 vol.), où il n'est pas question de Concha. Il est vrai que le duc de Rovigo ne fut nommé ministre de la Police, à la place de Fouché, que le 8 juin 1810.

2. Les portraits des deux frères Hugo (le général et Louis) sont donnés dans Abel Hugo, *France militaire*, Paris, 1838, t. IV, p. 300.

maréchal Soult, est empruntée aux *Mémoires*, t. II, p. 85. Le major, qui servit à conduire Concha à l'Empereur, est nommé « mon frère » par le général et « Louis » par le poète, et, en effet, un registre des Archives Nationales (F 7 2241) porte : « 11 mars, 14 *id.* 1810. Hugo (Louis-Joseph), 33 ans, major au service d'Espagne, né (*sic*, au lieu de : *vt* = *venant d'*) à Avila, rue des Deux-Écus, n° 19 », nous montre qu'il s'agit bien de ce frère du général. L'auteur de l'attentat contre l'Empereur, entre Mondragon et Bergara, en Guipuzcoa, était, d'après le général, « un capitaine déserteur, dit-on, de nos armées » (t. II, 136), mais, d'après V. Hugo, « un Espagnol forcené » (t. I, 80), etc.

Les Archives Nationales possèdent dans la série F 7 6517 A (Police générale), dont l'inventaire est prêt pour l'impression (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXXXIII, p. 258), un dossier intitulé « Concha (Emmanuel), moine espagnol, âgé de 34 ans », qui nous fait bien connaître l'homme.

Nous allons l'analyser. Dans le rapport de la Police générale au Prince de Neuchâtel et de Wagram, du 12 et du 19 mars 1810, il est dit : « Il a été militaire depuis 8 ans jusqu'à 14 ; il s'est fait moine et a vécu dans le libertinage ; dans le mois d'avril 1807 il s'est retiré à Madrigal pour y faire pénitence ; le 25 avril de l'année dernière, le capitaine Hagard, du régiment de Royal-étranger, était logé dans ce couvent ; il le détermina à le suivre à Avila ; M. le Gouverneur le prit pour son secrétaire, il lui faisait des rapports, » etc. Il conclut que Concha ne mérite aucune confiance et que le général Hugo eût mieux fait de « l'interroger sévèrement » (19 mars). Dans celui du 12 mars, il ajoute que Concha quitta Séville et alla en Galice, où il avait un frère curé, puis il revient à Séville le 17 septembre 1809. « C'est avec ces deux papiers que ce traître vint trouver M. Hugo, le gouverneur d'Avila, le 28 février dernier (il l'avait quitté le 2 août : absence de sept mois). » Cela, en effet, correspond bien au séjour du major Louis Hugo, qui est du 11-14 mars 1810.

Mais écoutons Concha. Voici ce qu'il dit, en espagnol, au ministre de la Police générale, le 22 mars 1810 et à Paris (en prison) : « Il y a six jours que je suis en prison, sans savoir le motif ; peut-être me suis mal exprimé, car j'ai toujours cru que l'Espagne devait être gouvernée par les sages loix de la France, même avant que vos troupes occupassent la Péninsule. Depuis qu'elles s'y sont introduites, et quoique « je passais mes jours dans la pénitence », je souffrais en silence lorsque j'apprenais l'assassinat de quelque Français, déclarant en public, et dans mon couvent de Madrigal, combien cette conduite était contraire aux sentiments chrétiens, dont les Espagnols se sont toujours fait gloire. Que je sois un partisan de la France, M. le gouverneur d'Avila peut le certifier : la haine des habitants de cette ville n'y a pas été un obstacle, surtout quand je sortais pour aller remplir des missions par ordre du gouverneur, là où il n'y avait pas de troupes française. A Talavera, j'aurais péri par les ordres du général Cuesta, si je

n'avais pas usé de la plus grande habileté. J'en ai employé beaucoup pour pouvoir rentrer en sûreté à Avila, où j'ai présenté un plan au gouverneur pour empêcher un attentat contre l'empereur. Suis-je donc digne de châtiment ? En tout cas, que Votre Excellence veuille bien s'adresser au gouverneur d'Avila qui pourvoira à mes dépenses, puisqu'il a des choses à moi en son pouvoir. »

Le général Hugo n'oublia pas son protégé. Dans la copie de sa lettre, datée de Ségovie 17 avril 1810, il dit que Concha avait séjourné à Séville, où il est entré en relations avec le gouvernement de la junta. « Si V. Exc. pouvait se faire une idée des dangers qui ont entouré mes Émissaires à l'époque de la bataille de Talavera, elle ne seroit pas du tout étonnée que M. de la Concha fût tombé entre les mains de l'ennemi : ce malheureux ecclésiastique que j'avois chargé de plusieurs missions très importantes étoit publiquement désigné comme traître par le parti ferdinandiste, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine que je le déterminai à se charger de celle qui le fit prendre... ; il arrive avec son escorte sur les rives du Tormes, s'informe si j'y commande encore et arrive à moi par un grand détour pour me livrer les hommes à cheval qui composaient cette escorte... ; je sentis qu'il ne convenait je pas que fisse passer un avis aussi urgent... par la voie du Roi... et je ne déterminai sur-le-champ à faire partir le major mon frère et M. de la Concha pour que l'Empereur fût prévenu à temps... » Autre lettre de Concha, toujours au ministre de la Police générale, de Paris, 29 avril 1810, et celle-ci en français : « Monsieur, je prends la hardiesse d'écrire à Votre Excellence, et avec l'aide de la grammaire de M. l'Abbé de Wailly, je crois écrire en français ». Il sollicite un secours d'argent et ajoute : « Monsieur le Gouverneur d'Avila dans l'Espagne tient de quoi satisfaire cela à mon compte... ».

Mais le ministre de la Police générale veut exécuter les ordres de l'Empereur, et il fait interroger Concha : « Ce jourd'hui 5 mai 1810, en vertu des ordres de S. E. le sénateur duc, ministre de la Police générale de l'Empire, a été amené au ministre le nommé Concha (Manuel), détenu à la Force, auquel il a été fait les questions et les interpellations suivantes... — *R.* Quelques jours après mon arrivée à Talavera, où se trouvait alors ce général (Cuesta), et où j'avais été conduit par des militaires espagnols, j'ai été envoyé à Séville, où je me suis conduit avec une telle adresse, que le gouvernement me regardait comme un bon Espagnol. C'est alors qu'un représentant de la province d'Avila m'a confié le plan contre la personne de S. M. l'Empereur, que j'ai remis au Gouverneur d'Avila aussitôt que je l'ai pu. — *D.* Quel jour vous a-t-on remis les dépêches pour M. le Maréchal Soult, et à quelle heure vous êtes-vous mis en route ? — *R.* Les dépêches n'ont été remises le 2 août 1809 à minuit et demi. C'est à cette même heure que j'ai quitté Avila. — *D.* Quelle route avez-vous suivie pour aller rejoindre M. le Maréchal Soult ? Où se trouvait-il lors de votre départ ? — *R.* Soult se trouvait aux environs de Placen-

tia, à ce que l'on croyait ; j'ai naturellement demandé à passer par *Baños* et par *Aldea-Nueva* ; mais M. le Gouverneur d'Avila m'a trouvé une autre route par *Burgohondo* et par le *Puerto de Mijares*[1], où je devais prendre la direction convenable pour arriver à l'endroit où se trouverait ce maréchal d'après les données que je pourrais acquérir de la situation... — *D.* Où avez-vous passé la nuit le premier jour de votre voyage ? — *R.* A Buenaventura. — *D.* A quelle heure et quel jour êtes-vous arrivé à Buenaventura ? — *R.* J'y suis arrivé le 2 août à sept heures et demie du soir... — *D.* Quel jour et à quelle heure êtes-vous parti de Buenaventura ? — *R.* Je suis parti le 3 août, à deux heures du matin. — *D.* Où avez-vous été ? — *R.* J'ai été conduit à une lieue et demie de distance par des dragons espagnols, devant un colonel ennemi qui m'a questionné sur la mission que j'avais. — *D.* Quel jour et à quelle heure êtes-vous sorti du village où vous aviez été conduit par les dragons espagnols ? — *R.* Le 3 août, à 6 heures du matin. — *D.* Où avez-vous été ? — *R.* J'ai été conduit à Cuesta, qui se trouvait à Talavera, par des soldats espagnols. — *D.* Quel jour et à quelle heure êtes-vous arrivé à cette ville ? — *R.* J'y suis entré le 3 août à onze heures du matin. — L'interrogatoire lui ayant été lu, il l'a approuvé dans tout son contenu avec les corrections qui s'y trouvent, et l'a signé de sa main. »

Cet interrogatoire achevé, le ministre de la Guerre fait prendre, le 9 mai 1810, la décision suivante : « Napoléon... Art. 1er. Le Sr. Concha, Espagnol, se trouvant à Paris, prévenu d'avoir livré au général des insurgés espagnols Cuesta des dépêches qui lui avaient été confiées par le gouverneur d'Avila, et d'avoir fait le métier d'espion, sera traduit devant une Commission militaire. » Et, le 15 septembre, le ministre de la Guerre, duc de Feltre, informe le ministre de la Police générale que Concha a été acquitté par 5 voix contre 2, grâce au renseignement favorable du général Hugo, dont il a été le secrétaire. Que se passa-t-il après ? Nous avons une lettre du défenseur de Concha au ministre de la Police générale, du 29 décembre 1810, dans laquelle il réclame la liberté de Concha en se fondant sur les rapports du général Hugo dont il a été le secrétaire-interprète, et, cependant, une décision de l'Empereur, « prise dans son conseil privé », le 3 mai 1812, porte, à propos de Concha « détenu », la mention : *Maintenu.* Pendant ce temps là, Concha ne cesse de se déclarer innocent et de rappeler le « plan » qu'il a conçu pour se délivrer des Anglais et libérer sa patrie. De Ham, il écrit, le 31 janvier 1812 : « Monsieur Bertrand, capitaine rapporteur, peut donner à V. E. des renseignements sur la médiocrité de mon esprit, sur la fécondité de mon imagination, et sur les services que j'ai rendus à la France ; il doit se rappeler de l'Espagnol qui a été jugé et mis en liberté par la commission militaire du 16 août 1810 ; et peut-être qu'il ne saura que le lendemain je cou-

1. Burgo-Hondo et Aldea Nueva sont deux localités de la province d'Avila.

chai au donjon de Vincennes. Dieu m'est témoin qu'à l'égard de la France je suis innocent. » Et le même jour il écrit au ministre de la Guerre pour dire qu'il a inventé le plan d'enlever aux Anglais « le fameux rocher de Gibraltar ». Sans doute, sa détention à Vincennes et au château de Ham lui avait un peu dérangé sa nature mélancolique et visionnaire de « gallego », car voici ce qu'il écrit au ministre de la Police générale, le 26 octobre 1812 : « Je suis, Monseigneur, Français par sisteme, et je suis intimement persuadé que je fais du bien à mon pays en donnant le plan. Au surplus, que la France doit dominer la plus grande partie du monde : je le prouverai même par l'Apocalypse. L'intéret, Monseigneur, ne m'a pas fait prendre ce parti, protégé ou plutôt disposé par la Providence. Le général Hugo, en écrivant à la Commission militaire, me depeint le plus desinteressé, parce qu'il me connaît bien. Cependant, si l'on met en execution mon plan, et qu'on reussit, j'espère quelque gratification ; c'est la permission de me marier,... les prêtres etoient mariés dans la primitive Eglise. Si les Papes ont defendu le mariage aux Prêtres, ça été par politique, et non pas par religion. Dieu a dit deux fois aux hommes : *Crescite et multiplicate*; peuplez et multipliez. Or donc, peut l'homme donner des commandements contraires à ceux de Dieu ? ». Autre lettre de Concha au même ministre (31 octobre 1812), sur une prophétie manuscrite publiée à Oxford en 1713. Puis deux lettres au sujet du « plan », sans date, et une, toujours sans date, sur des détails de sa vie : « Du contraire, je n'aurois fait à l'age de quatorce ans le veu indiscret de me faire *moine*, si j'echapois d'une maladie. J'etois alors lieutenant capitaine de la compagnie de chasseurs du regiment provincial de Tuy, et je venois de quitter la campagne de Catalogne pour la paix que l'Espagne fit à la République française... »

Cette lassante correspondance finit par irriter le commandant militaire du château de Ham, qui écrivit au ministre de la Police, le 1er novembre 1812 : « Ce prisonnier, *dont la tête est beaucoup exaltée*, est continuellement occupé du projet de sauver sa patrie (l'Espagne) des calamités de la guerre, et d'obtenir pour récompense la permission de se marier, après avoir rompu ses vœux religieux... ».

Nous ne savons pas quel fut le sort de Concha, mais nous devons à l'amabilité de M. le Lieutenant-Colonel de Fossa, vice-président des Amis de Vincennes, la mention du moine, empruntée à des registres de cette prison : « Concha, moine, 9 mai 1809-1814 ». Il resta donc en France jusqu'à la chute de Napoléon. En ce qui concerne ses relations avec la junta de Séville, qui s'intéressa à ses intrigues, il est probable qu'on trouvera quelques renseignements dans l'*Indice de los papeles de la junta central suprema gubernativa del Reino y del Consejo de regencia publicado por el Archivo histórico national*. Madrid, 1904.

En somme, que doit-on penser de Concha? Faut-il voir en lui un simple espion, ou crut-il, comme une certaine catégorie d'Espagnols, dégoûtés du régime de Charles IV et de Godoy, à la supériorité des

Français et à l'influence bienfaisante du roi Joseph ? Le général Hugo, qui n'était pas aimé de Napoléon [1], voulut-il donner une preuve de sa fidélité à la cause impériale, en envoyant Concha avec son frère en France pour révéler un complot ? Cela semble assez probable, mais reste tout de même un peu douteux.

A. Morel-Fatio.

1. « L'empereur Napoléon ne m'aimait pas », dit le général (*Mémoires*, t. III, p. 178), parce qu'il détestait les officiers qui avaient conservé le souvenir du général Moreau.

UN EMPRUNT DE M. A. FRANCE A L'« ANTHOLOGIE GRECQUE » : « SUR LA PIERRE BLANCHE », CH. II : GALLION[1].

Quand Nicole Langelier, « de la vieille famille parisienne des Langelier, imprimeurs et humanistes [2] », sous le masque duquel on devine sans peine M. A. France lui-même, a achevé de lire, devant quelques amis, le manuscrit où il a conté l'étrange rencontre sous le principat de Claude, à Corinthe, du proconsul d'Achaïe Gallion, frère de Sénèque, et de l'apôtre saint Paul, M. Goubin, l'ancien disciple de M. Bergeret, « licencié ès lettres et annotateur [3] », lui fait doctement remarquer qu'il n'a pas eu le mérite de l'invention et qu'il a pris l'idée de son récit dans un chapitre des *Actes des Apôtres*. Avec la meilleure grâce du monde, Nicole Langelier en convient aussitôt et cite le texte du passage dont il s'est inspiré [4]. Il reconnaît en outre un peu plus loin, avec une modestie peut-être nuancée de quelque orgueil : « Je n'ai rien inventé... Je n'ai rien mis [dans cet ouvrage] que je ne puisse autoriser d'une référence [5]. »

De si francs aveux sont encourageants pour les humbles « annotateurs » et chercheurs de sources dont je suis. Certains écrivains n'acceptent point qu'on les soupçonne d'avoir pu mettre à profit les livres de leurs devanciers. M. A. France nous donne à entendre, en termes fort clairs, qu'il ignore cette faiblesse. Dès lors, un heureux hasard m'ayant amené à découvrir un de ses emprunts, je n'éprouve aucun scrupule à le révéler, convaincu que si cet article tombe jamais sous ses yeux, il l'accueillera d'une âme sereine, et fera preuve envers moi d'une mansuétude égale à celle dont use Nicole Langelier à l'égard de mon confrère en pédantisme M. Goubin.

L'ouvrage où M. A. France a puisé est la traduction française de l'*Anthologie grecque*, publiée chez Hachette en 1863. Son auteur, qui se dissimule sous les initiales F. D., est l'helléniste distingué, un peu

1. Cet article était écrit et remis à la *Revue d'Histoire littéraire de la France* lorsqu'a paru, dans le numéro d'octobre 1922 de la *Grande Revue*, celui de M. Léon Carias : *Anatole France et Renan. Notes pour servir à une édition critique du conte de Gallion*. Comme M. Carias n'y fait qu'une brève allusion aux emprunts de M. A. France à l'*Anthologie*, mon article, même après son étude, m'a semblé garder sa raison d'être, et je le publie sans y rien changer.
2. A. France, *Sur la pierre blanche*, Calmann-Lévy, 1905, in-16, p. 1.
3. *Id.*, *ibid.*
4. *Id.*, *ibid.*, p. 136 sqq.
5. *Id.*, *ibid.*, p. 138 et 155.

oublié aujourd'hui, Félix Dehèque [1], qui fut membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Dans une dédicace de style lapidaire, il a pris soin d'avertir le lecteur qu'il n'a pas considéré ce travail comme une tâche, mais qu'il l'a entrepris uniquement par plaisir. On y reconnaît, en effet, l'œuvre d'un homme de goût, préoccupé de rendre l'esprit plus encore que la lettre de son texte et de conserver autant qu'il se peut aux fleurs de l'*Anthologie* « leurs couleurs et leurs parfums [2] ». Aussi s'explique-t-on que M. A. France ait lu avec intérêt cette aimable traduction.

Tandis qu'il en feuilletait, sans dessein préconçu peut-être, le premier volume, une épigramme de Léonidas de Tarente, où se trouvent mentionnées la nature et l'origine d'une singulière offrande à Cypris, eut la bonne fortune de retenir son attention :

« *Ce bâton, ces sandales*, cette burette crasseuse, *cette besace trouée*, toute pleine d'une antique sagesse, sont des dépouilles enlevées *au cynique Posocharès, auguste Cypris ; le beau Rhodon, qui a pris dans ses filets l'austère vieillard, te les consacre* et les suspend au milieu des couronnes de ton portique [3]. »

A deux pages d'intervalle, une autre épigramme, celle-ci de Phanias, sollicita à son tour sa curiosité, sans doute par l'amusante énumération de noms de poissons et de coquillages qu'elle renferme :

« *Pêcheur*, descends de ton rocher et viens à terre ; je serai, ce matin, ta première pratique, un chaland qui te portera bonheur, si tu as *dans ton panier* des queues-noires *à me vendre*, un mormyre, ou *une grive de mer*, ou un spare, ou *une smaride*. Tu sauras qu'à la meilleure viande je préfère la marée *pour charmer la sécheresse d'un morceau de pain*. Mais si tu apportes des *clupes*, *des épines de mer* ou *quelque ourson*, pêche encore, pêche toujours. Je n'ai pas *un gosier de pierre* [4]. »

M. A. France, lorsqu'il rencontra ces épigrammes, avait-il déjà imaginé d'introduire dans l'histoire de Gallion le récit des amours du philosophe Posocharès et de la jeune Ioessa ? L'*Anthologie* lui a-t-elle servi seulement pour l'affabulation de cet épisode, ou l'épisode s'est-il ébauché tout entier dans son esprit lors de cette lecture par l'ingénieuse combinaison des éléments qu'elle lui offrait ? C'est ce que, tout en inclinant vers cette dernière hypothèse, je me garderai bien de

1. *Anthologie grecque, traduite sur le texte publié d'après le manuscrit palatin par Fr. Jacobs*, 2 vol. in-12, Paris, 1863. — Sur Félix-Désiré Dehèque, on pourra consulter une notice de Léon Heuzey dans l'*Annuaire pour l'encouragement des études grecques en France*, 1871, p. 180-200, et une autre d'Albert Dumont dans la *Revue des Cours publics*, n° du 19 août 1871.

2. *Anthologie, Préface.*

3. *Anthologie, Épigrammes votives*, n° 293 (t. I, p. 116). Il existe de Léonidas de Tarente une autre épigramme mentionnant Posocharès (*Ibid.*, n° 298), mais M. A. France ne s'en est pas servi. De cette épigramme et de la suivante, j'imprime en italique les passages repris ou imités dans *Sur la pierre blanche.*

4. *Anthologie, Épigrammes votives*, n° 304 (t. I, p. 118).

décider. En tout cas l'influence de cette trouvaille sur l'arrangement et les détails du récit est évidente.

Au moment où Annaeus Mela, frère de Gallion, et ses amis débouchent sur le Forum de Corinthe, dont M. A. France nous trace, d'après Pausanias[1], une sobre et exacte description, une fille de douze ans, brune et veloutée comme une violette de Zanthe, et qui doit sans doute à son teint son nom harmonieux d'Ioessa, « court, une obole à la main, vers le *marchand de poissons* », qui, dans une des boutiques installées au pied de la basilique, étale le produit de sa pêche devant les acheteurs. Comme le personnage que fait parler Phanias dans son épigramme, « elle cherche *dans les corbeilles* du vieillard, parmi les poissons et les coquillages, de quoi *charmer la sécheresse de son pain* ». Mais, plus pauvre et moins raffinée que lui, « elle ne prend ni *une grive de mer*, *ni une smaride*, *dont la chair est délicate*, mais qui valent beaucoup d'argent ». Elle se contente des nourritures médiocres qu'il a rejetées avec dédain, et « emporte, dans le creux de sa robe retroussée, trois poignées d'*oursins* et *d'épines de mer*[2] ». C'est qu'elle possède un gosier robuste, qui sait s'accommoder de ces fruits de mer à la dure écorce : M. A. France nous la décrit, quelques pages plus loin[3], assise sur une marche de la basilique et « broyant *entre ses dents de jeune chienne* la carapace d'une épine de mer ».

Cependant Annaeus Mela a gravi les degrés de la basilique. Sous la colonnade extérieure, il « heurte du pied un dormeur étendu à l'ombre. C'est un vieillard qui a assemblé avec art sur son corps poudreux les trous de son manteau. Sa *besace*, ses *sandales* et son *bâton* gisent à son côté. » Ces détails nous rappellent le philosophe de l'épigramme de Léonidas de Tarente. C'est en effet bien lui. En vrai cynique, sans laisser même à Mela le temps de s'excuser, il l'insulte et réclame une aumône en se nommant : « Regarde mieux où tu poses le pied, brute,

1. Plus exactement M. A. France a utilisé la traduction de la *Description de la Grèce* de Pausanias, par Clavier, Paris, 1814, 3 vol. 8°. On comparera notamment le passage suivant de *Sur la pierre blanche* : « Au milieu de la place se dressait une Minerve d'airain sur un socle où étaient sculptées les Muses, et l'on voyait, à droite et à gauche, un Mercure et un Apollon de bronze, œuvre d'Hermogène de Cythère. Un Neptune à la barbe verte se tenait debout dans une vasque. Sous les pieds du dieu, un dauphin vomissait de l'eau... En face du portique par lequel Méla et ses amis étaient venus, les Propylées, que surmontaient deux chars dorés, bornaient la place publique et conduisaient, par un escalier de marbre, dans la voie large et droite du Leckhée..., etc. » (p. 106-107), et les lignes de Pausanias, que voici, dans la traduction de Clavier : « Le milieu de cette place publique est occupé par une Minerve en bronze, sur le piédestal de laquelle sont représentées les Muses... (t. I, p. 340). On a construit... une fontaine, sur laquelle est un Neptune en bronze, qui a sous ses pieds un dauphin qui jette de l'eau. Vous remarquerez encore sur la même place une statue en bronze d'Apollon Clarien, une Vénus, ouvrage d'Hermogène de Cythère ; deux Mercures en bronze, tous deux debout... (*Ibid.*, p. 339-340). Au sortir de cette place, par le chemin qui conduit à Léchée, s'offrent à vous des Propylées surmontés de deux chars dorés (*Ibid.*, p. 340). »

2. *Sur la pierre blanche*, p. 109-110.

3. *Ibid.*, p. 118.

et donne l'aumône au *philosophe Posocharès* ». Le frère du proconsul s'exécute en souriant et recueille, pour tout remerciement, de nouvelles injures du cynique [1].

Dès que son bienfaiteur s'est éloigné, Posocharès s'empresse de tirer parti du don qu'il vient de recevoir. Il appelle Ioessa, occupée, non loin de là, à achever son repas frugal ; il lui montre la pièce. La jeune fille, accoutumée à exaucer volontiers de telles requêtes, quand elles sont appuyées de quelque argent, vient docilement à lui. Et de même que, chez Léonidas de Tarente, le beau Rhodon, pour remercier Cypris de lui avoir fait prendre dans ses filets le philosophe, consacre, dans son temple, la dépouille de celui-ci, Ioessa, dans un mouvement de reconnaissance silencieuse envers la déesse pour l'aubaine qu'elle lui procure, prend des mains de Posocharès « *la besace trouée*, qu'elle pose gravement sur son épaule, comme pour *la porter en offrande à l'auguste Cypris* ». Puis elle suit le vieillard jusqu'à un buisson voisin propice aux jeux d'Eros [2].

Mais Apollodore, l'un des compagnons de Mela, surprend le manège de Posocharès. Il le signale à Mela, et, comme le frère de Gallion excuse avec indulgence le cynique, en constatant que sa manière de faire l'amour « n'est pas de toutes la moins philosophique », il lui objecte : « Si Posocharès était un philosophe et non un chien, loin de sacrifier à la Vénus des carrefours, il fuirait la race entière des femmes et s'attacherait uniquement *à un jeune garçon*, dont il ne contemplerait la beauté extérieure que comme l'expression d'une beauté intérieure plus noble et plus précieuse [3] ». Et l'on reconnaît là un souvenir de passages célèbres du *Banquet* de Platon [4]. Mais on peut se demander si cette boutade n'a pas été, elle aussi, suggérée à M. A. France par l'épigramme de Léonidas de Tarente, où nous voyons précisément Posocharès faire l'amour avec un jeune garçon, d'une manière plus conforme, s'il faut en croire Platon, à son état de philosophe.

L'identité frappante de certaines expressions, qu'il est difficile d'expliquer par une rencontre fortuite [5], suffirait au besoin à démontrer que M. A. France a eu recours à l'ouvrage de Dehèque et non directement à l'*Anthologie*. On en est plus sûr encore, si, après avoir comparé les passages cités de *Sur la pierre blanche* au texte de la traduction, on les confronte avec le texte grec des deux épigrammes. On constate alors que l'écrivain a suivi le traducteur dans les cas même où celui-ci prenait avec le grec des libertés. C'est ainsi que Dehèque n'a pas eu souci de désigner par leurs noms techniques les échantillons de la faune marine énumérés dans l'épigramme de Phanias :

1. A. France, *Sur la pierre blanche*, p. 109-110.
2. *Ibid.*, p. 118-119.
3. *Ibid.*, p. 120-121.
4. Cf. Platon, *Banquet*, IX et XXVII-XXIX.
5. C'est le cas, notamment, pour les mots : *charmer la sécheresse d'un morceau de pain*, qui traduisent avec élégance le grec : ψαφαροῦ κλάσματος εἰς ἀπάτην.

des vocables approximatifs et harmonieux lui ont semblé suffire en l'espèce. De tel de ces échantillons, qui a bien des chances d'être un poisson [1], θρίσσα, il a fait un échinoderme, l'*ourson* (probablement l'*oursin*) ; qui plus est, il a traduit le mot ἀκανθίδας, qui joue le rôle d'un simple adjectif qualificatif appliqué à χαλκίδας dans le texte grec, par un substantif [2], et il y a vu une catégorie spéciale de crustacés, plus poétique que réelle [3], les *épines de mer*. Sur ces divers points, M. A. France s'est fié à Dehèque sans prendre la peine de lire le texte de l'*Anthologie*

Il serait d'ailleurs bien injuste de ne pas admirer l'habileté merveilleuse de M. A. France, qui, de quelques lignes glanées dans une traduction de l'*Anthologie*, a su extraire de quoi étoffer et colorer un épisode de son récit : jamais matière ne fut plus artistement mise en œuvre. S'il était donné à Dehèque de lire l'anecdote qu'il a inspirée, il serait en droit de concevoir de cette collaboration involontaire un légitime orgueil. Mais plutôt, sans doute, avec sa modestie coutumière, reporterait-il tout l'honneur sur les poètes de l'*Anthologie*, et ferait-il volontiers sienne une charmante image d'André Chénier, à propos des bons traducteurs : « Les poèmes anciens, dans les excellentes traductions, ressemblent à ce vin qu'Ulysse donne au Cyclope, dont une mesure, mêlée dans vingt mesures d'eau, parfumait encore la bouche ». Il est vrai qu'André Chénier, après cette remarque sur les traducteurs, ajoute aussitôt, à l'adresse de leurs lecteurs, cette malice : « Mais ceux qui lisent les originaux, boivent le vin pur [4] ».

PAUL DIMOFF.

1. La détermination exacte des espèces dont il s'agit est au demeurant fort malaisée. Cependant Aristote (*Histoire des animaux*, 621 B, 16) parle de l'animal nommé θρίσσα en des termes qui ne peuvent guère s'appliquer qu'à un poisson.

2. Le substantif ἀκανθίς est employé par Aristote, mais uniquement pour désigner le chardonneret. (*Histoire des animaux*, 592 B, 30, 610 A, 4 et 6, et 616 B, 31.)

3. L'oursin est appelé parfois *châtaigne de mer*. Mais je n'ai pu trouver trace d'un crustacé ou d'un coquillage appelé *épine de mer* : peut-être, cependant, en existe-t-il un désigné ainsi dans le langage populaire des pêcheurs.

4. André Chénier, *Œuvres inédites*, éditées par A. Lefranc, 1 vol. 8°, Paris, Champion, 1914, p. 46.

COMPTES RENDUS

Mario Fubini. — **A. de Vigny. Saggio critico.** Bari, Laterza, 1922, 173 p.

Tout en déplorant l'absence d'une bibliographie méthodique à la fin de cette étude, il suffit de lire les indications fournies en note et l'appendice bibliographique pour se rendre compte que l'auteur est parfaitement documenté.

Toutefois M. Fubini domine sa matière : il se refuse à écrire une biographie de Vigny — besogne trop peu philosophique ; il veut « mettre en relief les lignes dominantes de son caractère afin d'illustrer sa poésie ». S'il consent quelquefois à signaler au passage les dates de publication ou de composition, il a soin d'indiquer qu'il ne suit « l'ordre chronologique que s'il s'identifie avec l'ordre logique ». — L'auteur, que seule l'inspiration centrale de l'artiste intéresse, construit graduellement cet ordre en distinguant dans chaque œuvre « la poésie de la non poésie » ; et, dans sa bonne foi de critique touché par la grâce, il remercie Vigny de lui avoir permis, mieux qu'un autre poète, d'établir cette discrimination qui apporte une preuve nouvelle à la théorie de la « liricità ».

Négligeant le tempérament de Vigny et la plupart des éléments historiques et biographiques qui peuvent aider à le comprendre, M. Fubini s'efforce de montrer comment en Vigny le « drame moral » s'achève dans le « drame de l'artiste », comment sa « volonté immobile » se transforme en « motif lyrique » et réalise parfois l'identité de la technique et de l'inspiration, — idée chère à De Sanctis. Le premier chapitre, assez surprenant, offre un Vigny *a priori* dont les traits seraient mieux placés, semble-t-il, dans la conclusion. M. Fubini lui refuse toute vraie culture, toute originalité dans le domaine de l'esthétique et de la pensée. Les analyses et les critiques des poésies sont souvent justes et fines d'esprit — sinon de style. Mais si Moïse représente une date dans la formation du poète, il est excessif d'en faire le couronnement d'œuvres qui lui sont postérieures. S'il y a d'heureux aperçus sur l'œuvre en prose, le chapitre consacré aux Destinées, dans sa subtilité, côtoie la paraphrase. Tels rapprochements avec la littérature italienne (Leopardi, Manzoni) sont intéressants. Certaines professions de foi ressemblent fort à des digressions.

Le défaut, selon nous, de ce travail sérieux qui rendra des services en Italie, est un souci exagéré d'orthodoxie. Non qu'il soit illégitime de concevoir Vigny dogmatiquement : le Vigny de M. Fubini ne manque pas de profondeur, s'il manque de vie. Le malheur est qu'à tout moment entre le poète et le critique se dresse l'esthétique de B. Croce : Vigny acquiert dès lors la valeur d'une démonstration ; M. Fubini, infidèle à sa propre doctrine, oublie qu'il doit « enseigner à lire » et se contente de prouver un théorème. Le poète n'y trouve pas son compte.

Signalons encore l'attaque sans aménité que M. Fubini dirige contre la critique française qui n'a jamais rien compris à Vigny : trop soucieuse de psychologie, de biographie, elle ne sépare pas suffisamment l'homme de l'artiste ; elle étudie le pessimisme de Vigny comme une maladie au lieu de le considérer comme un « état d'âme ». Bref, elle ne cherche pas les raisons théori-

ques ou « théorétiques » de son art, qui seules importent, — d'où son manque.

M. Fubini a-t-il mieux réussi ? Il démontre que la poésie de Vigny est « un moment dialectique de son âme ». A dire vrai, nous nous en doutions. Il ne confond pas « l'enquête biographique » et « l'enquête esthétique ». Libre à lui, bien qu'elles soient peut-être inséparables. La critique pure, telle qu'il la manie, loin d'être une création vivante, n'en demeure pas moins un gabarit pesant qu'il superpose à l'art — et qui l'étouffe. Si nous traduisions telles de ses phrases, on s'apercevrait peut-être qu'il lui est arrivé de prendre des mots pour des idées. C'est là une mésaventure que M. Fubini eût évitée s'il avait fait correspondre, dans le domaine critique, à la théorie de la « liricità » une pratique de la « criticità » qui eût exigé de lui, entre la clarté de la pensée et la simplicité de la forme, un rapport analogue — à son rang — à l'unité qu'il poursuit dans l'artiste. M. Fubini ne s'en est guère soucié : sa pensée n'est pas toujours claire et sa forme n'est jamais simple.

Armand Caraccio.

1. Signalons trois vers cités inexactement : p. 128 : A nos *plus* belles ardeurs une immuable entrave (au lieu de : A nos belles...) ; — p. 131 : Et les bois étaient noirs *jusqu'à* l'horizon (au lieu de : jusques à...) ; p. 142 : Immobile *dans son* rang que le départ assigne (au lieu de : au seul rang...).

Casanova. — **Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle « Les Plombs »**. Introduct. et notes de Ch. Samaran. Paris, Bossard, 1922, in-16, 321 p.

Cette réimpression d'un ouvrage rarissime dont aucune bibliothèque publique de Paris ne possède l'édition originale de 1788 et qui n'avait été réimprimé qu'une fois en France, en 1884, à 350 exemplaires, avait sa place marquée dans la « Collection des chefs-d'œuvre méconnus ». Est-il nécessaire de rappeler ici que cet ouvrage est la seule relation authentique, de la main même de Casanova, que nous possédions de son évasion, puisque le récit inséré dans les *Mémoires* a subi lui aussi les remaniements et les altérations des éditeurs. Ce texte original, écrit en français par un Italien, a de la saveur, de la franchise, du pittoresque, à défaut d'une correction impeccable ; le français y est un peu habillé à l'italienne, mais l'expression en est juste et souvent vigoureuse. Dans une introduction claire et documentée, M. Ch. Samaran a résumé tout ce que les récents travaux d'érudition, parmi lesquels les siens tiennent une grande place, ont permis d'apprendre sur les causes et les circonstances de l'évasion. Le vrai motif de l'incarcération de Casanova sous les Plombs semble bien être son libertinage général de paroles et d'actions à Venise, en 1753, plutôt qu'un crime particulier. Les événements du séjour de l'aventurier dans sa prison, le nom et la personnalité de ses codétenus et de ses gardiens, les questions de dates, se sont trouvés vérifiés par des pièces d'archives indiscutables. L'évasion elle-même reste plus mystérieuse : on a pu en mettre en doute la réalité tout entière ou les détails d'exécution ; il y a encore aujourd'hui, parmi les casanovistes, presque autant d'incrédules que de convaincus. L'introduction de M. Ch. Samaran, dont les conclusions seront reprises et développées dans la nouvelle édition critique des *Mémoires*, apporte un appui décisif à ceux qui admettent la sincérité entière de Casanova : tout en reconnaissant certaines obscurités, qu'il signale impartialement, tout en admettant des inexactitudes et des enjolivements, il établit que le récit est exact dans ses lignes essentielles. — Et cette démonstration est complétée

par les notes qui, à la fin du volume, suivent et commentent presque pas à pas le texte de Casanova et qui témoignent d'une connaissance méticuleuse du milieu, des personnages et des circonstances historiques.

Ed. Maynial.

Joseph Le Gras. — **L'extravagante personnalité de Jacques Casanova, chevalier d'industrie.** Paris, Grasset, 1922, in-18, 309 p.

L'originalité de ce livre c'est d'être, non une étude historique et documentaire, comme tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur Casanova, mais une étude psychologique. Pour la première fois, la vie de l'illustre aventurier, telle qu'elle nous est contée dans les *Mémoires*, est étudiée, expliquée, commentée à la lumière de son caractère. Il ne faut donc chercher là ni critique, ni érudition, aucune pièce d'archive, nul texte inédit. Et pourtant, malgré la forme souvent narrative du livre et une certaine recherche du pittoresque, il y a un réel esprit scientifique dans cette enquête, conduite un peu à la façon de ces monographies médico-littéraires si fort à la mode depuis une vingtaine d'années. Si l'auteur prétend nous révéler « le vrai Casanova », c'est évidemment qu'il trouve sa personnalité un peu submergée sous la foule des commérages plus ou moins historiques que le mémorialiste lui-même et ses commentateurs ont diligemment accrédités. En la débarrassant de toutes ses bandelettes, il veut la faire revivre et la regarder vivre, comme un sujet de clinique, que l'on juge moins sur ses propos que sur ses gestes et sur ses actes, au moment où il se surveille le moins et où l'on peut le surprendre. M. Le Gras se montre sévère pour Casanova, pour son amoralité, cela va sans dire, et nous lui abandonnons volontiers ce qu'il écrit de ses moyens de parvenir et de sa folle existence, tout en rappelant qu'ils ne suffisent pas à faire de Casanova une exception scandaleuse en son temps. Mais il y a quelque injustice à contester au personnage ses qualités naturelles d'intelligence, ou plutôt à les réduire toutes à n'être que l'expression d'une vanité candide et d'un formidable égoïsme. S'il est à peu près exact que la vie de Casanova paraît dominée par deux grandes préoccupations : les femmes, — ce qui ne veut pas dire l'amour, — et les voyages, — ce qui ne veut pas dire la folie du mouvement, — n'est-il pas permis de penser que cette vie est autre chose qu'un décor ingénieusement agencé et que cet homme séduisant, érudit et lettré, financier ou diplomate à ses heures, valait mieux que son équivoque réputation ? Vouloir accoler à son nom cette étiquette définitive : « chevalier d'industrie », semble exagéré.

Ed. Maynial.

La vraie Colomba, par Lorenzi de Bradi. Paris, E. Flammarion, 1922, in-16 de 155 pages.

Déjà mis au fait par certaines lettres de Mérimée, et par les souvenirs d'un ancien magistrat (Cf. *Le Temps*, 15 oct. 1880), les fervents de l'admirable conteur avaient pu lire, dans l'*Illustration* du 10 juin 1911, un article pittoresque et documenté de P. Thibault : « *Le vrai roman de Colomba* », l'histoire de cette Colomba Carabelli, née en 1765 à Fozzano, près de Sartène. Des photographies dressaient devant leurs yeux le passé encore vivant dans l'île de beauté ». Le 14 octobre suivant, la même revue insérait une note rectificative : « La famille Carabelli de la Tour prie l'*Illustration* de vouloir bien relever que le véritable roman de *Colomba* est celui donné par Prosper Mérimée, qui séjourna avec

les trois frères de Colomba et Colomba elle-même dans leur habitation de Fozzano ».

Pèlerin passionné et sagace, M. Lorenzi de Bradi s'est piqué de ressusciter à son tour « *La vraie Colomba* », de dresser en face de l'héroïne du roman celle de la vie. « J'ai été à Fozzano, où Colomba est née, a vécu, bataillé. Je suis allé à Olmeto, où elle est morte. J'ai vu, écouté tous ceux dont les ancêtres ont pris part à la terrible inimitié... » Oui ! M. L. de B. a frappé à toutes les portes, il a puisé aux meilleures sources, et, d'une plume élégante de poète, il nous retrace ses voyages. Et ces voyages contés nous sont d'un plaisir extrême.

Grâce aux paysages qu'il peint avec goût, aux anecdotes sur « les bandits célèbres de l'époque », sur le « voltigeur amoureux de Colomba », etc., nous pénétrons dans le milieu corse et nous apprenons ce que Mérimée s'était interdit de nous narrer, par une prudente discrétion. (Voir ses lettres à Grille de Beuzelin et à Lenormant.) Ensorcelé d'amour, l'inspecteur des monuments historiques avait bien demandé à Colomba la main de sa fille Catherine, mais il ne se souciait pas de s'attirer quelque vendetta en précisant trop, en se montrant trop véridique dans son roman. Il dépaysa l'histoire vécue.

M. L. de B. ne courait plus pareil risque, mais son imagination d'artiste et de poète l'exposait à un autre danger. Son étude minutieuse prend parfois l'allure et les formes du roman. Dans cette « résurrection » d'une héroïne énergique, fascinante et tragique, n'a-t-il pas abusé de l'interprétation, de la reconstitution problématique et subjective ? « Les traditions en Corse, écrit-il page 84, tiennent lieu d'archives. Elles se transmettent fidèlement au cours des veillées. » Sans doute, mais des réserves s'imposent. Le roman de Mérimée n'a-t-il pas hanté les descendants de Colomba ? Qui nous prouve que la tradition de la famille, plus ou moins altérée ou ornée, est plus *vraie* que le récit documenté sur place par Mérimée ? « On ne prête qu'aux riches », dit le proverbe. N'a-t-on pas prêté, peu ou beaucoup, à « Madame Colomba » ? Le folk-lore n'a-t-il pas altéré l'histoire de cette héroïne de la *vendetta*, morte inconsolée, le cœur toujours saignant, à quatre-vingt-seize ans, en 1861 ?

Dans cette revue un peu austère et sévère par profession, nous devons dire à M. L. de B. que son livre ne nous a pas pleinement satisfaits, mais que nul ne paraît mieux qualifié que lui pour donner de *Colomba*, le chef-d'œuvre le plus répandu de Mérimée, une édition critique qui viendrait à son heure.

JEAN GIRAUD.

Les Cahiers Balzaciens, publiés par MARCEL BOUTERON : I, *Correspondance inédite de Honoré de Balzac avec le Lieutenant-Colonel L.-N. Périolas*. Paris, Cité des livres, 1923.

Cette petite brochure est le premier des *Cahiers Balzaciens* que M. Bouteron vient de créer. Ils doivent paraître quatre fois par an, publier des textes inédits, et des documents iconographiques ou fac-similés de manuscrits. Tous ceux qui savent les travaux de M. Bouteron, et sa connaissance inépuisable du plus fécond des romanciers, encore si imparfaitement révélé, comprendront tout ce que vaut semblable promesse.

M. Bouteron représente, dans l'histoire littéraire, un mélange assez rare : il pratique les méthodes minutieuses et strictes qu'on enseigne à l'Ecole des Chartes, et il les anime d'une flamme qui ne va point d'habitude sans parti pris ou sans fanatisme. Mais la passion de M. Bouteron pour l'écrivain auquel il a donné sa vie reste lucide. Il souffre qu'on dise son fait à Balzac, et, à l'occasion, avec une courageuse allégresse, il s'en charge.

Je ne saurais trop estimer, chez un historien des lettres, un pareil état d'es-

prit. La froideur parfaite est incompréhension, — sans parler de l'ennui du lecteur. Pour pénétrer une âme, il faut que la sympathie du critique vienne en aide à son intelligence. Mais il est difficile de s'arrêter en chemin : cette sympathie s'échauffe-t-elle jusqu'à l'admiration d'un dévot ? adieu toute mesure. Bon sens, tact et finesse s'en vont avec l'esprit ; et il n'est plus question de la vérité. M. Bouteron n'est rien moins que froid, mais il n'a point l'âme dévote.

Les *Cahiers Balzaciens* sont l'heureux fruit de cette passion, tempérée d'esprit critique. Aussi n'avons-nous point à craindre d'y trouver le fatras illisible d'une érudition parfaitement vaine, ou bien encore, — autre défaut des tentatives analogues, — une puérile entreprise de bigotisme littéraire, le plus sot de tous.

Le premier de ces cahiers contient quatorze lettres inédites, dont six de Balzac, les autres du lieutenant-colonel Périolas[1], son ami, et qui faillit devenir son collaborateur. M. Bouteron, dans le commentaire qu'il donne de ces textes, raconte la passionnante et triste aventure de ce romancier qui, dans son œuvre immense, n'est jamais arrivé à écrire le livre dont la pensée l'obsède pendant vingt ans, un livre auquel il songeait déjà en janvier 1830, qu'il entreprenait vainement à la fin de 1832, dont il rêvait encore à la veille de sa mort, cette *Bataille,* qu'il eut la douloureuse surprise de voir paraître en 1839, sous le nom de Stendhal, dans la *Chartreuse de Parme.* Et que Balzac n'en ait pas voulu à son émule d'avoir réalisé son propre rêve, que, loin de lui en garder rancune, il se soit lui-même chargé d'apprendre au monde que la *bataille de Waterloo* était une page de génie et l'auteur de la *Chartreuse* un grand écrivain, ce procédé unique dans les annales des lettres est assurément la plus belle preuve que Balzac nous ait jamais donnée de sa généreuse nature[2].

M. Bouteron narre avec une heureuse précision[3] l'histoire de ce grand rêve avorté. Il nous donne, par son commentaire et par les lettres qu'il publie, la figure vraie de ce Périolas, sur lequel Balzac comptait pour l'aider à écrire son livre. Et nous entrevoyons la manière dont le romancier savait user de ses amis pour se « documenter », avant les Goncourt et Emile Zola : documentation, comme la leur, du reste, quelque peu rapide, et dont un déjeuner, arrosé de champagne, en compagnie de quatre soldats de la Grande Armée, devait fournir l'essentiel.

Ce premier *cahier balzacien* est donc un apport intéressant à l'histoire des lettres. Il a encore ce mérite, de former à lui seul un ensemble complet :

1. Je veux faire ici une critique de principe à M. Bouteron. Elle est légère. Il ne s'agit que d'un accent aigu. Le capitaine ne mettait pas cet accent sur son nom ; mais M. Bouteron, quand il parle de lui, écrit *Périolas*, parce que c'est l'orthographe de l'*Almanach royal* et de l'*Annuaire militaire*. Les imprimeurs de cet almanach et de cet annuaire savaient-ils mieux que Périolas lui-même comment son nom devait s'écrire ?

2. Notons à ce propos que Stendhal, quand il offrit sa *Chartreuse* à Balzac, le 29 mars 1839, la lui adressa d'abord 1, rue Cassini (*Corr.*, III, 237 ; je corrige la date indiquée, qui est impossible). Or M. Bouteron écrit (p. 1, note) que « Balzac habita rue Cassini de 1829 à 1835 ». Il a certainement le secret de cette apparente contradiction.

3. Jusqu'où ne va point la précision de M. Bouteron ? Il ne connaît pas seulement les amis et les amies de Balzac, mais il sait les noms de ses chevaux, la date de leur vente ou de leur mort. Et je ne le raille point de ces curiosités. Si l'on veut faire revivre un homme, le moindre détail contribue à cette résurrection. Et de sa familiarité avec les chevaux de Balzac M. Bouteron tire encore un autre profit : il peut dater avec exactitude un précieux croquis de Delacroix, reproduit dans ce premier cahier, qui nous montre, au-dessus d'un Balzac à la forte encolure, le cou de cygne, les grand yeux noirs et les naseaux frémissants du cheval qui faisait sa gloire.

J'avoue, en revanche, que je me passerais de savoir que Périolas remporta en l'an IX, à Tournon, un deuxième accessit de grammaire.

introduction, textes et notes, illustrations avec leur commentaire, tables et index, cette brochure a son sujet, son unité, et se suffit à elle-même. Nous ne pouvons que souhaiter aux suivantes une méthode aussi parfaite.

Disons enfin que ces *Cahiers Balzaciens* veulent plaire non pas seulement aux historiens et aux lettrés : aux bibliophiles encore. Une couverture au ton délicieusement désuet, couleur de rose séchée, porte une vignette dessinée pour Balzac par Achille Devéria, et c'est la signature rouge de Balzac qui justifie le tirage. Les exemplaires, en nombre limité, sont imprimés sur beau papier, avec art, en caractères de choix. Si vous avez le goût des livres, et du goût, vous aimerez assurément que la pensée des grands écrivains soit habillée avec une juste élégance. PAUL ARBELET.

CLÉMENT-JANIN. — **Victor Hugo en exil**, d'après sa correspondance avec Jules Janin, et d'autres documents inédits. Bois gravés par Henry Munsch. Paris, aux Editions du Monde Nouveau, 42, boulevard Raspail, 1922.

Voici un livre de lecture attachante, de style agréable et facile, d'une érudition nullement pédante et pourtant précise. Ces cent quatre-vingt-dix-sept pages éclairent d'une manière curieuse la psychologie de Jules Janin et contribuent à nous faire mieux connaître l'attitude prise par le critique entre les romantiques et les classiques pendant la durée de la vie de V. Hugo. Une seule chose étonne un peu, quand on a fermé le livre, c'est son titre : *Victor Hugo en exil*. Les notes biographiques de M. Clément-Janin sur V. Hugo et la correspondance inédite publiée dans le volume n'apportent aucun document nouveau à ce que nous connaissons de V. Hugo pendant son séjour à Bruxelles, à Jersey ou à Guernesey. J'ajoute même qu'il serait très dangereux de vouloir juger les idées de V. Hugo à travers celles de Jules Janin. Jules Janin n'explique pas V. Hugo : il s'explique lui-même. Il a quelquefois si peu de souci de l'exactitude qu'il lui arrive de refaire à sa manière le texte des lettres de V. Hugo, quand il les cite[1].

Je ne prendrai pour preuve de la témérité de Jules Janin que ce feuilleton du 4 avril 1853 à propos de la *Philiberte* d'Emile Augier représentée au Gymnase :

« S'*il* était là, il serait le premier à applaudir à l'œuvre éloquente et sérieuse de M. Ponsard, à sourire à l'œuvre badine de M. Emile Augier. S'*il* était là, il trouverait peut-être que l'*Honneur et l'Argent* est une comédie composée sur un modèle un peu vieux, mais il rendrait toute justice à cette forme solennelle, à cette parole imposante, à cet accent d'honnêteté, à cette indignation cachée, à cette étude assidue et bienveillante des vanités de l'honneur et des exigences de l'argent ! S'*il* était là, et qu'il eût trouvé une place au Gymnase le jour de *Philiberte*, il eût peut-être froncé le sourcil à certaines libertés dangereuses, il eût murmuré aux impuissances du troisième acte, oui, mais il eût ri de bon cœur à cette gentillesse égrillarde, à ces vieux mots des vieux contes, à cette allure des vieux conteurs, à cet esprit léger, facile, abondant, railleur, sans aucune espèce de suite ou de logique. Ah ! s'*il* était là, il vous dirait qu'il ne faut pas batailler pour des hémistiches ; que l'heure n'est plus des colères sans fin pour un vers ; qu'il faut respecter le succès et ne pas troubler la fête des beaux-arts, si par hasard les beaux-arts éperdus et la poésie aujourd'hui dédaignée ont rencontré un jour de fête ! Ah ! s'*il* était là... mais il n'y est plus, et il se contente d'applaudir — de loin — à ces jeunes gens de sa famille. Il faut donc les applaudir et les aider au nom même du poète absent. Il faut donc ne pas frapper sur l'*école du bon sens*... »

Non, Ponsard et Augier ne sont pas des jeunes gens de la famille de V. Hugo ;

1. Cf. Clément-Janin, p. 77 et note 64 de la page 178.

non, je ne crois pas que V. Hugo eût admiré l'allure « solennelle », et prud-hommesque aussi, de l'*Honneur et l'Argent*, ni, malgré quelquefois leur incontestable enjouement, les platitudes non moins incontestables des vers d'Emile Augier. Non, V. Hugo ne se serait pas fait le défenseur de cette « école du bon sens ». En cette occurrence le champion de Ponsard et d'Augier, c'est le seul Jules Janin, ce n'est pas V. Hugo. A tout prix Jules Janin veut concilier les classiques et les romantiques et, pour ce faire, il déclare que les classiques sont des romantiques et que les romantiques sont des classiques. Cela ne va pas sans une altération flagrante de la vérité. Et il y aurait certainement péril à se faire une idée de la pensée de V. Hugo pendant l'exil, à travers celle de Jules Janin.

Cette seule réserve faite, et la précaution une fois prise, il y a vraiment plaisir à suivre pas à pas avec M. Clément-Janin les étapes de la carrière de Jules Janin dans cette étude littéraire de l'esprit du célèbre lundiste, qui se définit lui-même à propos de V. Hugo, et, chemin faisant, à propos des jugements portés sur le poète en exil par les contemporains. Le grand intérêt est de suivre l'évolution des jugements de Jules Janin. En 1829, Jules Janin était nettement hostile à V. Hugo : « Ces *misérables* Janin et Latouche, écrit V. Hugo à Sainte-Beuve en 1829, postés dans tous les journaux, épanchent de là leur envie et leur rage et leur haine. » Jules Janin disait encore en 1843, en plein foyer du Théâtre-Français, à la représentation des *Burgraves* : « Si j'étais ministre de l'Intérieur, je donnerais la croix d'honneur à celui qui sifflerait le premier ». Et, le 15 mars 1852, il écrivait à V. Hugo : « Cher maître adoré !... Vous êtes notre chef et vous êtes notre Dieu, vous avez été la Résurrection et la Vie ! Vous êtes complet, aujourd'hui ». On sent à travers toutes les fluctuations du critique un effort touchant pour venir entièrement à V. Hugo. Mais l'état sentimental très louable qui porte Jules Janin à une sympathie de cœur pleine et entière avec l'exilé n'emporte pas toujours la conviction intellectuelle. Dans les lettres si pleines d'intérêt que cite M. Clément-Janin, la sensibilité et la délicatesse de l'homme prennent souvent le pas sur le jugement indépendant du critique. Toute la correspondance citée par M. Clément-Janin entre le poète et le critique fait l'effet d'un échange de coquetteries, d'un flirt entre deux esprits qui font effort pour se rapprocher et se prodiguent des louanges pour s'attirer l'un à l'autre. Mais l'estime qu'ils ont l'un pour l'autre ne peut prévaloir contre les différences essentielles de leur tempérament ; V. Hugo a beau écrire à Jules Janin : « Je vous envoie en échange de votre livre tous les rayons de mon ciel et tous les souffles de mon océan ». Le même soleil ne les éclaire pas tous deux, et les souffles de l'océan hugolien n'emporte pas Jules Janin au delà de sa propre sphère. Après 1870, les effusions cessent ; entre Jules Janin orléaniste et V. Hugo démocrate l'alliance n'est plus possible : « Qui eût pu prévoir que l'imbécillité bourgeoise aurait jamais la puissance de mettre un *mur* entre nous ! » écrit V. Hugo à Jules Janin le 28 mars 1872.

Dirai-je qu'on retrouve chez M. Clément-Janin, avec l'aisance et l'élégance de Jules Janin, presque un même état d'esprit à l'égard de V. Hugo. Sans doute toute le volume témoigne d'une admiration sincère et profonde pour le poète et l'exilé, mais il se termine par une malice :

« Enfin, lorsque fut venue l'heure pour le célèbre lundiste de prendre passage à son tour « sur la barque fatale », le 19 juin 1874, Hugo vint saluer le cercueil ; mais certains remarquèrent, avec malignité, et notamment le *Figaro*, que l'ancien pair de France, l'ancien député de la Ville-Lumière, le membre le plus illustre de l'Académie française, était en chapeau de paille et en veston d'orléans. »

Paul Berret.

H. Girard et H. Moncel. **Bibliographie des œuvres d'Ernest Renan.** 1 vol. in-8°, 261 p. *Les Presses universitaires de France*, 1923.

Le centenaire de Renan, parmi les nombreuses publications dont il a été l'occasion, n'aura rien fait naître de plus souhaitable et de meilleur que cette bibliographie. A la satisfaction qu'en éprouveront lettrés et travailleurs se mêlera certainement le regret que nous ne possédions pas encore un répertoire aussi précieux pour maint écrivain considérable de notre XIXe siècle. La méthode et la rigueur critique avec lesquelles MM. H. Girard et H. Moncel ont établi leur *Bibliographie* renanienne pourront servir à la fois de modèle et d'encouragement à ceux qui voudraient entreprendre un travail analogue. A première vue, on en pourrait pourtant contester la disposition matérielle, regretter notamment que les auteurs aient cru devoir abandonner leur plan primitif, dont ils nous font part dans la préface : un classement méthodique des œuvres de Renan, suivant les sciences diverses et les sujets variés auxquels s'est appliqué ce génie presque encyclopédique. A ce cadre rationnel, ils ont substitué une simple division en trois parties : 1° Inventaire des manuscrits; — 2° Liste chronologique des œuvres imprimées; — 3° Table alphabétique. Sans doute, si cette disposition satisfait moins les simples lecteurs, les curieux, les fervents de Renan, combien elle apparaîtra plus pratique au public plus nombreux encore des étudiants, de chercheurs, des travailleurs. Et n'est-ce pas à ce public que s'adresse tout d'abord un ouvrage de ce genre?

En mettant de l'ordre et de la clarté dans ces 1039 numéros de pièces imprimées, cette bibliographie permet de retrouver facilement chacune d'elles à sa place, et, par les concordances avec les pièces voisines, par le rapprochement de tel livre avec tel article de la même année, d'un mémoire et d'un compte rendu, d'une note et d'une traduction, de se faire une idée juste des préoccupations intellectuelles de Renan à une époque déterminée et des différentes étapes de sa vie scientifique. Tel est l'avantage du plan synchronique.

Mais une bibliographie peut avoir d'autres mérites que d'être un instrument de travail bien fait. Elle donne, en embrassant toute la carrière d'un grand créateur d'idées, une vue nette de son œuvre, dans son étendue, sa variété, ses origines et son influence. Celle-ci manifeste que Renan fut vraiment un esprit européen, un génie universel comme Voltaire ou Gœthe. Et ce sera la grande leçon du centenaire que d'avoir fixé ce trait d'une belle figure souvent méconnue : la génération d'aujourd'hui a trop souvent tendance à ne voir en Renan que l'essayiste, l'artiste, le dilettante; qu'il y ait à cette disposition d'esprit des raisons confessionnelles ou politiques, c'est vraisemblable; il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une injustice doublée d'une erreur; et ni l'une ni l'autre ne peuvent tenir devant la simple revue des 1039 articles de la *Bibliographie* où apparaît dans toute son étendue l'activité scientifique de Renan, activité continue, méthodique, et qui se renouvelle sans cesse dans les domaines si variés de l'histoire et de la linguistique, de l'exégèse religieuse et de l'orientalisme, de la philologie, de l'archéologie et de l'épigraphie.

Enfin, si un ouvrage de ce genre se présente trop souvent au lecteur comme un répertoire aride et monotone, c'est qu'il ne prend pas la peine d'y découvrir ce qui se cache d'imprévu ou même d'inédit sous le travail modeste et ingrat de ceux qui l'ont composé. Personne ne niera qu'on ait beaucoup à apprendre en dépouillant une bibliographie. Il paraîtra plus étonnant que cette lecture puisse être fertile en rencontres nouvelles et en ingénieux aperçus. En voici pourtant quelques exemples puisés dans l'ouvrage de MM. H. Girard et H. Monçel.

Il y a d'abord quelque chose d'unique dans cette liste des livres de la bibliothèque de Renan, annotés de sa main. Savoir que nous possédons plus de trente volumes de tout genre où le grand philosophe a consigné ses remarques

critiques, que cette liste va d'Eschyle à Bossuet, de Tacite à Pascal, sans négliger d'humbles manuels de physique, d'astronomie élémentaire ou de médecine ; se dire qu'on pourra un jour feuilleter ces livres à la Bibliothèque Nationale, quel excitant et quelle tentation pour l'esprit ! et quel regret de ne point posséder une collection de ce genre pour chacun de nos grands écrivains ! — Et puis voici ce fameux petit carnet de Renan, que M. H. Girard a minutieusement étudié dans son article des *Mélanges Lanson*, et qui nous donne la joie de joindre aux fragments oubliés ou perdus les premières pages imprimées du maître, ces deux *Enigmes historiques* (Valentine de Milan et Christine de Suède) qu'il avait rédigées en 1846 et 1847 pour le *Journal des jeunes personnes* ! — N'est-ce pas aussi une heureuse surprise que de découvrir, à la suite d'un inventaire sommaire de lettres autographes de Renan dans le Catalogue Charavay, l'existence de dix-sept lettres à Sainte-Beuve dans la collection Spœlberch de Lovenjoul ?

On pourrait multiplier ces exemples, — depuis telle traduction espagnole ou russe d'un ouvrage d'érudition de Renan, à une date où sa renommée n'était pas européenne, jusqu'à ce pseudonyme d'Ernest de Montalte qu'il prit en 1849 pour signer un article dans *La Liberté de penser*. On ne donnerait encore qu'une idée insuffisante de l'intérêt et de la valeur de cette *Bibliographie*. Pour rendre à ce point vivant et évocateur d'idées un ouvrage habituellement condamné à rester insensible et terne, il fallait à la fois beaucoup de science et beaucoup d'amour. Ni l'un ni l'autre n'ont fait défaut à MM. H. Girard et H. Moncel.

Ed. Maynial.

CHRONIQUE[1]

XVI^e SIÈCLE

Desportes. — Copie, par le baron Pichon, d'une lettre inédite (*Cat. vente Vicaire*, 2^e partie, n° 544). Le même numéro contient des notes mss. de J. Pichon sur Vauquelin de la Fresnaye, Montaigne, Juvénal des Ursins, Anne de Graville, Bussy-Rabutin et de nombreux personnages du XVII^e et du XVIII^e siècles.
[R. Lebègue.]

Marot. — L. Karl. Une découverte bibliographique à propos de la chronologie marotique. [Une addition au *Tableau chronologique* de M. Villey]. *Revue du XVI^e Siècle*, t. X, 1923.

Montaigne. — J. Coppin. Marguerite de Valois et le *Livre des créatures* de Raymond Sebond [et comment Montaigne aurait entrepris l'Apologie de Sebond à la demande de Marguerite]. *Revue du XVI^e Siècle*, t. X, 1923.

— D^r A. Armaingaud. Montaigne était-il ondoyant et divers; Montaigne était-il inconstant? [Conclut, d'après le texte des *Essais*, par la négative]. *Revue du XVI^e Siècle*, t. X, 1923.

Montchrestien. — Les derniers propos, avec le Tombeau de feu noble dame Barbe Guiffart, femme de Messire Claude Groulart, conseiller du Roy en ses Conseils d'estat et privé, et premier Président en sa Court du Parlement de Rouen. A Rouen, de l'Impr. de Raphaël du Petit Val, 1599, petit in-8° de 32 p. Edition originale, citée nulle part.
(*Cat. vente Ed. Pelay*, 22 mai 1923, n° 234.)
[R. Lebègue.]

Hugues Salel. — [Que le poète du Pré n'est que le pseudonyme de H. Salel.] F. Lachèvre. Glanes bibliographiques. *Bulletin du Bibliophile*, 1^er décembre 1923.

Étude du grec. — E. Rodocanacchi. Le premier professeur de grec à l'Université de Paris. *Débats*, 8 avril 1923.

Librairie (Histoire de la). — Nombreuses impressions normandes des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles dans le cat. de la vente Ed. Pelay (22-24 mai 1923).

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

— Documents établis ou recueillis par le baron J. Pichon sur les libraires et relieurs de Paris : Ant. Vérard, Mamert Patisson, etc.

(*Cat. vente Georges Vicaire*, 2e partie, 30 avril 1923, n° 545. — *Cat. de 700 incunables : vente Bethmann*, 2e partie, 30 mai 1923.)

[R. Lebègue.]

XVIIe SIÈCLE

Bossuet. — Manuscrit autographe. Réponses à des questions de conduite religieuse. Par exemple : Les personnes qui ont commis de grands péchés doivent-elles communier aussi fréquemment que celles qui ont mené une vie innocente? Quand ces personnes se croient attirées à la fréquente communion, n'est-ce pas une présomption? Bossuet répond à ces questions : « Cela dépend entièrement des dispositions présentes sans trop s'inquiéter du passé. La fréquente communion est un remède qu'on peut appliquer contre les restes du mal quand on les sent. » Bossuet n'est pas d'avis que c'est une obligation générale de mortifier le goût que l'on peut avoir pour certaine nourriture.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Corneille. — K. R. Gallas. Les recherches de M. G.-L. van Roosbroeck autour de Corneille. [Signale d'intéressantes études de M. V. R. antérieures à cette chronique et que la Revue n'a pas fait connaître]. *Neophilologus*, 1er juillet 1923.

Descartes. — P. Chestoff. Les Favoris et les déshérités de l'histoire : Descartes et Spinoza. [Etude philosophique et mystique.] *Mercure de France*, 15 juin 1923.

Fléchier. — Lettre à son frère; Montpellier, 22 janvier 1700.

Il l'encourage à supporter son mal ; il ne doute pas qu'il n'ait recours à sa pitié dans une occasion si pressante et qu'il ne mette en Dieu toute sa confiance. « Après cela, il faut un peu s'aider soy-même, ne pas se laisser accabler par le mal, quoyqu'on en soit abattu, user des remèdes quoique dégoûtans dont Dieu veut peut estre se servir ou pour opérer votre guérison ou pour accomplir votre pénitence. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

La Bruyère. — Cazelles. La Bruyère helléniste. [Que La Bruyère ne savait pas le grec. Preuves nombreuses, précises.] *Revue des Etudes grecques*, 1922.

Molière. — F. Lachèvre. Glanes bibliographiques. [Une édition inconnue du *Bourgeois gentilhomme*, 1656 [*sic*], avec une *Ronde de table* (IV, 1) qui ne se rencontre pas ailleurs, etc.] *Bulletin du Bibliophile*, 1er décembre 1922.

— G. Charlier. Le premier Tartufe. [Très intéressante étude. Pas de documents nouveaux, mais étude critique et mise en œuvre très personnelle des documents connus; signale l'importance de la *Promenade de Saint-Cloud* de Guéret. Aboutit à cette conclusion que Tartufe était, en 1664, « un prêtre méchant homme, un hypocrite brutal, d'une gueuserie sordide et d'une cupidité bassement jouisseuse ».] *Publications de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*. Lecture faite à la séance du 14 avril 1923.

Pascal. — E. Jovy. *Pascal n'a pas inventé le haquet*. Brochure de 14 p. Paris, Champion, 1923. [Démonstration très simple, mais dont il fallait s'aviser. Le haquet est décrit dans les dictionnaires au moins depuis 1564. La légende remonte a un *on-dit* de l'abbé Bossuet dans son édition de Pascal de 1779.]

— P. Moreau. L'âme de Pascal. *Revue générale* [Bruxelles], 15 juin 1923.

— Numéro des *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques* (23 janvier 1923)

consacré à Pascal. Articles de M. Martin du Gard, G. Grappe, H. Massis, F. Mauriac, J. Guenne, Tristan Derème, F. Fels, J.-J. Brousson, A. Ranc.

— G. Brunet. Pascal poète. [Etude lyrique mais qui renferme des idées pénétrantes.] *Mercure de France*, 15 juin 1923.

— H. Brémond. Pascal et les Mystiques. [Comment l'attitude mystique de Pascal l'éloigne de Jansenius et le rapproche de saint François de Sales.] *Revue de Paris*, 15 juin 1923.

— J. Bédier. Sur une pensée de Pascal. [« Lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose... », n° 18 de l'éd. Brunschvicg. Qu'elle n'est pas de Pascal. Déjà publié dans les *Mélanges offerts à M. G. Lanson* (tirage restreint).] *Revue de France*, 15 juin 1923.

— H. Brémond. Pascal et le mystère de Jésus. [Ce qu'il y a de profondément chrétien dans cette prière. Comment elle « termine une lente évolution dont il serait facile de suivre les traces à travers la littérature religieuse. »] *Revue de France*, 15 juin 1923.

— L. Brunschvicg. Pascal : Finesse et géométrie. [Etude importante sur ce que Pascal entend par ces deux esprits ; qu'il tend à les rapprocher au lieu de les opposer.] *Revue de Paris*, 15 juin 1923.

— P. Viguié. Pascal et les Mondains (Méré, Miton, etc.). [Aucun document nouveau, et ne semble pas au courant des études de M. Boudhors.] *Mercure de France*, 1er juillet 1923.

Perrault. — E. Henriot. De qui sont les Contes de Perrault. *Temps*, 28 mai 1923.

Mme de Sévigné. — Lettre autographe ; aux Rochers, 25 septembre 1689. Jolie lettre dans laquelle elle complimente un ami qui venait de se remarier. Elle espère que sa femme a de beaux yeux pleins de vivacité, de la naissance, de l'esprit ; et enfin du bien sur lequel il puisse vivre lui et les nombreux enfants dont il ne serait pas à couvert. « C'est ce que je craignois qui manquast à vostre bonheur et cette privation se répent et s'estant sur toute la vie, mais vous me rassurez et je vous croy et je suis rassurée de votre satisfaction. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Le Jansénisme. — E. Boulan. Est-elle imaginaire ou non, l'hérésie janséniste ? [A propos du livre l'*Histoire générale du mouvement janséniste* de M. Gazier.] *Neophilologus*, 1er juillet 1923.

L'Opinion publique. — L. André. L'opinion publique en France au XVIIe siècle. [Comment dans cette opinion publique a pris peu à peu naissance une force d'opposition à la monarchie absolue. Etude importante par un auteur très bien informé.] *Revue bleue*, 18 juin 1923 et suiv.

XVIIIe SIÈCLE

D'Alembert. — Lettre à l'abbé Morellet ; Paris 1er octobre. Curieuse lettre dans laquelle il lui conseille de s'adresser à Diderot pour avoir des épreuves de son article sur les *Gomaristes*. « Pestez, jurez, criez, je ne me dessaisirai point de ce morceau ; il en serait comme de mes livres sur le commerce que Bourgelat ne me rendra certainement pas. » Il reparle de Diderot et annonce que l'*Encyclopédie* paraîtra dans une quinzaine.

— Lettre à Mme Suard ; mercredi matin. Jolie lettre d'un tour fort aimable ;

il l'appelle l'Enfant Jésus et la félicite d'avoir fait une visite à Mme Deleyre. « Je baise bien tendrement et bien respectueusement ses petits pieds [à l'enfant Jésus] qui font tant de chemin pour aller chercher ce qu'il aime. Heureux qui se trouve sur ce chemin-là. S'il ne tenait pour cela qu'à l'aimer beaucoup, je connais quelqu'un qui en fait bien son devoir. »

— Lettre (à Le Brigant?); Paris, 2 février 1767. Il lui dit qu'il est trop occupé pour examiner son ouvrage ; il espère qu'il trouvera des juges plus habiles que lui.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Beaumarchais. — G.-L. van Roosbroeck. Unpublished Poems, by Beaumarchais and his sister. [Une épigramme, une épître de B. dans un ms. en la possession de M. V. R. et le ms. 15027 de la Bibliothèque Nationale. Indication des poèmes dispersés de Beaumarchais]. *Publications of the Modern Language Association of America*, XXXVIII, n° 2, 1923.

— Lettre du 9 décembre 1767. Curieuse lettre relative aux poursuites intentées contre un fripon. « Sauvés la chose des griffes du voleur pour le moment et je vous répondray bientôt de sa personne. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Diderot. — Pièce autographe. Considérations sur la valeur des peines, qui paraissent tirées de Beccaria.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Ducis. — Lettre inédite. *Revue historique de la Révolution française*, janvier-mars 1923.

Grimm. — Pièce, Paris, 1er février 1871.

Reçu de 1 600 livres pour sa pension de l'année 1780 que lui faisait le duc d'Orléans.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Le Blanc (**L'abbé**). — Lettre à Laujon, secrétaire des commandements du comte de Clermont; Paris, 15 novembre 1757.

Spirituelle épître, prose et vers, dans laquelle il demande une place dans une voiture pour se rendre à la fête donnée à Berny.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Montesquieu. — F. Mitton. Quelques précisions sur l'édition originale de l'*Esprit des lois*. *Figaro*, 23 mai 1913.

J.-J. Rousseau. — G. R. Havens. The theory of « Natural Goodness » in Rousseau's *Confessions*. [Dépouillement précis des passages où il en est question. Il en résulte que la doctrine de Rousseau est toute proche des idées banales et traditionnelles.] *Modern Language Notes*, mai 1923.

— *Les témoignages genevois sur la mort de Rousseau* examinés par Alexis François dans le *Journal de Genève* du 26 juin 1923, sont de deux sortes. L'un, celui de François Coindet, a servi de base à l'hypothèse du suicide lancé fort à la légère par Mme de Stael dans ses *Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau* (1788). Ce n'est qu'un commérage. L'autre, celui de Pierre Moultou, a une tout autre valeur, puisqu'il établit *de visu* la réalité des étourdissements de Rousseau deux mois avant sa mort. Il s'exprime en particulier dans une lettre à Mme de Stael qu'Alexis François publie en partie d'après une minute récemment retrouvée.

Vauban. — D. Halévy. La dernière paix de Louis XIV. Vauban et la « Disme royale ». *Revue hebdomadaire*, 17 mars 1923.

Voltaire. — G.-L. van Roosbroeck. An early version of Voltaire's *Epître sur la Calomnie*. [Dans un manuscrit en la possession de M. V. R. Il démontre judicieusement que le texte de ce manuscrit est une version antérieure au texte imprimé en 1736. Variantes. Explication de ces variantes.] *Neophilologus*, 1er juillet 1923.

— Pièce autographe, avec ratures et corrections. Fragment d'un dialogue entre le vizir de Cachemir et un philosophe au sujet de l'exécution de grands travaux. Le philosophe s'étonne que l'on n'ait pas encore trouvé le moyen d'obliger les gens riches à faire travailler les pauvres.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Le Moyen Age au XVIIIe siècle. — E. Estève. Le Moyen Age dans la Littérature du XVIIIe siècle. [Etude intéressante faite avant le livre de M. Jacoubet sur *le Comte de Tressan.*] *Revue de l'Université de Bruxelles*, avril-juillet 1923.

XIXe SIÈCLE

Balzac. — F. Montel. Curiosités littéraires. Un plagiat de Balzac. *Figaro*, 3 mars 1923.

— M. Bouteron. Balzac au collège. *Figaro*, 5 mai 1923.

Th. de Banville. — Tancrède Martel. Le salon de Banville. *Figaro*, 10 mars 1923.

— G.-Jean Aubry. Banville et Moulins. *Figaro*, 10 mars 1923.

— Ed. Pilon, dans *l'Opinion*, 9 mars 1923.

— Anonyme. Th. de Banville et la Comédie-Française [d'après les archives de la Comédie]. *Temps*, 15 mars 1923.

— G. Girard. Essai de bibliographie de l'œuvre de Th. de Banville. *Bulletin de la Maison du livre français*, 1er mars 1923.

— La neurasthénie de Th. de Banville. *Chronique médicale*, 7 mars 1923.

— G. Kahn. Th. de Banville. *Monde nouveau*, 1er mars 1923.

— A. Cœuroy. Th. de Banville contre l'Opéra. *Revue musicale*, 1er avril 1923.

Béranger. — Lettre du 28 décembre 1852. Il dit à son correspondant qu'il trouvera toujours près de lui un bon accueil, « moi, je doute du profit que vous pouvez faire avec un vieux rimeur qui s'est tenu loin de toutes les études philosophiques par je ne sais quel instinct ».

(*Catalogue N. Charavay.*)

Cherbuliez. — La lettre de Victor Cherbuliez à celui qui devait être plus tard le Pasteur Georges Appia, publiée par Alexis François dans la *Semaine littéraire* de Genève, le 26 mai 1923, se rapporte aux années d'étude de Cherbuliez, quand celui-ci cherchait encore sa voie. Par l'époque (1847) et par le badinage un peu forcé, elle peut être rapprochée des morceaux de chronique « zofingienne » du même auteur publiés également par Alexis François dans la *Feuille centrale de la Société de Zofingue* de novembre 1899 et janvier 1900.

Desbordes-Valmore (Mme). — *La vie et la mort du ramier.* Poème autographe de 5 strophes, débutant par :

De la colombe au bois c'est le ramier fidèle ;
S'il vole sans repos, c'est qu'il vole auprès d'elle, etc.

Sur la 2e page, une lettre aut. à l'éditeur du *Mercure du XIXe siècle*.

(*Catalogue Sarah Bernhardt*, 1re partie, n° 304, 25-27 juin 1923.)

Dans la même vente, nombreux livres dédicacés par les poètes modernes, Hugo, Rostand, etc.

[R. Lebègue.]

— P. Courtault. Mme Desbordes-Valmore à Bordeaux. [Etude tout à fait précise et détaillée. Trois lettres inédites, documents nouveaux, etc.] *Revue historique de Bordeaux*, mars-avril 1923 et suiv.

Du Camp (Maxime). — Notes sur l'Egypte. Carnet manuscrit personnel de Maxime du Camp, avec son ex-libris gravé. Ce carnet, qui se compose de 98 p. d'une écriture fine et serrée, contient toutes les notes prise par cet auteur, en 1849, pour le texte de son grand ouvrage sur l'Egypte et la Nubie. On y a joint *une très longue et intéressante lettre autographe* de Maxime du Camp, écrite à Paris, en mars 1871.

(*Catalogue de livres anciens et modernes*, vente 23 juin 1923.)

[R. Lebègue.]

Dumas fils. — Lettre à M. Souty. Belle lettre relative à l'achat d'un tableau.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Flaubert. — E. Meyer. Les idées critiques de Flaubert sur le poème et l'art d'écrire en vers [d'après la Correspondance]. *Revue Universitaire*, juillet 1923.

Th. Gautier. — Lettre à Mirecourt. Il lui rappelle que c'est le lendemain que se joue *Quitte ou Double* ; il le prie de venir lui dire deux mots ; obligeance dont il lui sera reconnaissant du fond du cœur.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Ed. de Goncourt. — Lettre à un ami, 6 décembre 1888. Il lui dit qu'il est très désireux d'entendre les *Frères Zemganno*, mais *Germinie* passe le 15, et, avec les répétitions, la correction des épreuves, le limage de la préface et, par là-dessus, une petite bronchite, il n'a pas une minute à lui en dehors du temps où il est couché.

(*Catalogue N. Charavay.*)

V. Hugo. — J. Désormaux. Notes sur V. Hugo et l'onomastique savoisienne. *Revue savoisienne*, 1er trimestre 1923.

— R. Doumic. *Les deux trouvailles de Gallus* [mises à la scène au Théâtre-Français]. *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1923.

— Lettre à Paul Foucher ; Hauteville House, 11 avril. Il le félicite de son livre excellent et charmant. « Je ne pense pas toujours comme ton esprit, mais je sens toujours comme ton cœur. Restons frères ; cela est bon. » Il parle plusieurs fois de Mme Drouet, laquelle aime vraiment Paul Foucher (frère de Mme Hugo).

(*Catalogue N. Charavay.*)

V. Jacquemont. — « 19 lettres aut. adressées à Mérimée (janvier 1826), à Dovergne, pharmacien à Hesdin (1820), à Cordier (1831-1832, de Lahor, Pechana, Cachemyr et Tannah), à Beyle contenant des critiques artistiques et littéraires dont quelques-unes sur les écrits de Beyle. »

(*Catalogue Jules Meynial*, 1922, n° 82.)

[R. Lebègue.]

Lamartine. — P.-A Muenier. Le gendre d'Elvire. *Correspondant,* 10 mars 1923.

H. de Latouche. — Lettre au marquis [de Chateaugiron] ; Aulnay, vendredi. Il est heureux d'apprendre par sa lettre qu'il y a moins d'animosité contre lui qu'il ne le pensait dans un pays où M. de Chateaugiron a tant d'influence. Cette croyance résultait d'un ensemble de témoignages divers mais concordants. Latouche tient pour bonne l'explication de M. de Chateaugiron. « Je cache peu, en effet, les opinions de ma conscience, mais je ne les dis point chez Coumoul. Si j'ai été voir un peu plus souvent mon voisin aux derniers moments de sa vie, ce n'est pas vous, qui savez mieux qu'un autre pratiquer l'humanité et la bienfaisance, qui vous en étonnerez. » D'ailleurs Latouche quitte la Vallée [aux loups] pour une autre demeure, mais il en gardera toute sa vie les bons souvenirs.

(*Catalogue N. Charavay.*)

P. Loti. — Numéro du *Supplément littéraire* du *Figaro* consacré à Loti (16 juin 1923). [Signaler : En relisant des lettres (inédites) de P. Loti, par A.-E. Sorel.]

— A. Praviel. Pierre Loti ou le dernier enfant du siècle. *Correspondant,* 25 juin 1923.

Mérimée. — P. Trahard. *Prosper Mérimée et l'Art de la Nouvelle,* 1 brochure de 28 pages, Paris. Presses universitaires, 1923. [Courte étude mais élégante et riche de précisions sur la méthode et les sources d'informations de Mérimée. M. Trahard, qui est un « mériméiste » judicieux et savant, nous en donnera quelque jour le développement.]

— Lettre (au duc de Luynes), 11 novembre 1849. Il le prie de lui donner un moment pour examiner les médailles grecques et macédoniennes rapportées par M. Grasset.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Villiers de l'Isle-Adam. — Lettre ; Dieppe, 26 septembre 1888. Il l'informe que lord Salisbury est venu le voir à l'hôtel. « Motus, cela va sans dire. Je te conterai le reste, qui en vaut un peu la peine. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Michelet — La Sorcière, 3e édition. Exemplaire de la bibliothèque J. Noilly auquel on a ajouté : 1° Une *lettre autographe* de l'auteur, 4 mars 1862 (3 p. in-8), dans laquelle il parle de son livre ; 2° La copie manuscrite d'un passage de l'Introduction qui fut supprimé par ordre du Procureur impérial.

(*Catalogue de livres anciens et modernes*, vente 23 juin 1923.)

[R. Lebègue.]

Musset (A. de). — Lettre autographe de 2 pages, 23 septembre 1848. Jolie lettre par laquelle le poète vieilli félicite un jeune auteur de ses heureux débuts : « Veuillez, mon jeune et charmant poète, dont je crois voir de mon cabinet le gracieux sourire et la chevelure dorée, veuillez, dis-je, accepter peut-être le dernier ouvrage d'un athlète au bout de sa carrière.

O vous, du Pinde enfant gâté,
Que les neuf sœurs ont abrité, etc. »

[Cette improvisation, qui compte treize vers de huit pieds, est peut-être, inédite.] (Vente G. Vicaire.)

[R. Lebègue.]

Renan. — *Le prestige des littératures primitives.* Pages inédites de Renan. *Revue Mondiale,* 15 février.

— J. Psichari. Description d'un manuscrit de Renan à la Bibliothèque du Sénat. *Belles-Lettres*, février 1923.

— Mme Mary Duclaux. Souvenirs sur Renan. *Monde nouveau*, 1er mars.

— M. Barrès. Le Tombeau d'Henriette Renan. *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1923.

— F. Lasserre. Panorama de Renan. *Revue rhénane*, 1er février 1923.

— A. Dayot. Renan et son temps, *Revue rhénane*, 1er février 1923.

— J. Psichari. Les Femmes et E. Renan. *Monde nouveau*, 1er mars 1923.

— R. Johanet. Hello et l'athéisme renanien. *Revue des Jeunes*, 10 mars 1923.

— Deux lettres d'Ernest Renan. *Journal des Débats*, 24 mars 1923.

— G. Ratier. Renan et le patois d'Agen. *Revue de l'Agenais*, mars-avril 1923.

— C. Bouglé. Pourquoi il faut honorer Renan. *Progrès civique*, 24 fév. 1923.

— Numéro spécial du *Figaro* du 24 février 1923 consacré à Renan (ses lettres inédites au Dr Fuquet, de Beyrouth).

Sainte-Beuve. — Lettre à M. Adam, 6 mai 1822. Il est retenu à la maison à cause d'une petite blessure qu'un camarade lui a faite au mollet, en jouant. Il portera la semaine suivante à son ami une pièce de vers français qu'il a lue à M. Landry pour sa fête. « On lui a acheté quelques pièces d'argent, moutardiers, salières, machine à découper le poisson pour compléter le porte-huillier qu'on avait donné à Mme Landry il y a deux mois. » Il félicite Adam d'avoir un ami qui est parent de notre poète naissant et de lui ressembler par l'opinion et le talent. « Pour moi je suis fou de Delavigne, et je crois que, quoi qu'on dise que l'envie s'attache toujours au mérite, il fera exception à la règle et ne sera pas moins aimé qu'admiré par ses contemporains. »

— 1re pièce, 27 juillet 1844. Traité pour une édition des *Portraits littéraires sur les écrivains*.

— 2e pièce. Addition au traité ci-dessus par laquelle l'auteur et l'éditeur, d'un consentement mutuel, décident que l'exécution du traité sera remise à une date ultérieure, 2 juin 1845.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Stendhal. — P. Martino. L' « ouvrage de grammaire » de Stendhal. [Manuscrit qui sera publié dans les œuvres de Stendhal à la librairie Champion. Stendhal en a fait faire une traduction italienne que publie M. Martino d'après le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, avec notes.] *Giornale storico della Letteratura italiana*, vol. LXXXII, 1923.

Verlaine. — M. Monda. Un poème inédit de Verlaine. Deux poèmes oubliés. *Figaro*, 3 mars 1923.

— A Lods. Paul Verlaine à *La Plume*. *Figaro*, 7 avril 1923.

L. Veuillot. — E. Houth. L. Veuillot et Versailles. *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, octobre-décembre 1922.

Zola. — Lettre (à Paul-Alexis). Médan, 15 décembre 1882. Il le félicite après la lecture du *Collage* ; l'impression est très bonne en dehors des broutilles d'incorrections qui gênent son esprit classique. « Ces quelques pages

ont un accent très personnel en somme, et vous ne devez regretter que d'avoir écourté un beau sujet. »

— 7 lettres à Paul Alexis, 6 novembre 1898-23 avril 1899. Lettres écrites pendant son exil volontaire à Londres et entièrement relatives à la revision du procès du capitaine Dreyfus. La première est écrite après quatre mois d'exil; Zola en a assez et il faut que cela cesse; il compte les jours qui le séparent de la victoire. « Ce qui m'aide à patienter, c'est le désir que la monstrueuse affaire soit tout entière enterrée, et à jamais. » Le 11 décembre 1898, il félicite P. Alexis de s'occuper de politique active et de présider des réunions publiques où l'on acclamait Picquart. « Qui aurait dit ça de nous, si dédaigneux de la rue, sur notre roc littéraire. » Zola reste à Londres parce que ses amis craignent qu'on n'attente à ses jours s'il rentre en France. Il vit dans la solitude sans autre ami que son roman. Il veut rester mort pour la France tant que la France n'aura pas une justice. Zola revient sur cette idée le 8 janvier suivant; il se considère comme mort et ne veut point écrire de lettre destinée au public. « Et je suis comme Lazare, un mort, tant que la trompette sacrée de la justice enfin triomphante ne m'aura pas réveillé. » Le 2 février 1899. Zola se lamente des abominations de Paris; s'il garde sa foi en la justice et en la vérité, il croit que l'on va aux plus sombres complications. Ils l'auront voulu; la Révolution est proche! » Le 19 mars 1899. Zola refuse à P. Alexis de donner un avis sur la politique traitée dans son roman ou sur le mérite littéraire dudit roman; il lui conseille d'aller voir J. Reinach, l'ami de Ferry et de Gambetta. Réflexions sur les difficultés rencontrées dans la fondation de l'Académie Goncourt; le grand obstacle vient d'Alphonse Daudet. La solitude a donné de la sagesse à Zola; il est en chemin pour le désintéressement absolu, pour la sagesse totale.

Le 10 avril 1899, Zola écrit que son désir de paix lui fait demander la revision immédiate afin d'éviter la révolution. Le 23 avril 1899, Zola est encore incertain de l'issue du projet de revision ; il est pessimiste, car les gens qui mènent la Chambre ont toutes les impudences et toutes les scélératesses; cependant toutes les nouvelles qu'il reçoit sont bonnes, mais il garde, au fond, un petit frisson de terreur. En tout cas, il rentrera dans un mois quel que soit l'arrêt. « Si nous sommes battus, nous allons recommencer la lutte, furieusement, et notre victoire définitive est quand même certaine. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

Bibliographie. — Vicaire. Manuel de l'amateur de livres. Exemplaire de l'auteur, interfolié et annoté. En outre, 2 000 fiches formant supplément.

(*Catalogue Georges Vicaire*, 2e partie, nos 470-471, 30 avril 1923.)

[R. Lebègue.]

Histoire du mouvement littéraire. — J. Claretie. Souvenirs du dîner Bixio [à partir de 1881]. *Revue de France*, 15 juin 1923 et suiv.

Littérature régionale. — J. Pomier. Le mouvement littéraire français [contemporain] d'Algérie. *Grande Revue*, juin 1923.

La Pensée française. — Francisca Garnier. La morale laïque et la pensée française [Que cette morale laïque est une forme essentielle de l'esprit français]. *Grande Revue*, juin 1923.

Poésies contemporaines autographes. — Réunion de 85 pièces de tous formats. Poésies de L. Alexandre, Théodore Aubanel, Henri Beauclair, Paul Bourget (*Le Reliquaire*, 5 pages ayant servi pour l'impression); J. Breton, Fr. Coppée (Lied); G. Courteline (*Les Bonbons*), Ch. Cros, Aug. Dorchain, Em. Goudeau, Ed. Haraucourt (*La Lune*, *Le Cloître*), J.-M. de Heredia (*Némée*);

Albert Mérat (8 poésies); Jean Moreas (*Doulce*); Léon Valade, Verlaine (*Le Faune*, *Fête Galante*), etc.

On y a joint 2 feuilles illustrées, fantaisies japonaises portant des éventails en couleurs destinés à recevoir une courte improvisation autographe ; les quatrains ou distiques qui les remplissent sont signés de Georges Vicaire pour la plupart. (Vente G. Vicaire.)

[R. Lebègue.]

INFORMATIONS

Assemblée générale de la Société. — L'assemblée générale annuelle de la *Société d'Histoire littéraire de la France* s'est tenue le jeudi 12 juillet 1923 au siège de la Société.

MM. A. Cahen, Clédat, H. Cordier, R. Doumic, A. Rébelliau, E. Roy, ont été réélus membres du Conseil à l'unanimité des votants.

MM. F. Lachèvre et G. Rudler ont été élus, également à l'unanimité, en remplacement de MM. E. Lavisse et E. Droz, décédés.

M. A. Chuquet, président, retenu par sa santé, nous avait envoyé l'allocution que voici, lue par M. G. Lanson, vice-président :

« Messieurs et chers Confrères,

« Nous avons perdu depuis la dernière assemblée un des membres les plus éminents, un des fondateurs de notre Société, Ernest Lavisse.

« Ce grand historien aimait passionnément la langue et la littérature de la France : il remarquait que nombre d'étrangers préféraient le français à leur propre langue ; il disait que nos écrivains mettent mieux que les autres chaque mot en sa place, barrent les *t*, pointent les *i*, visent à l'extrême clarté ; il disait aussi que notre littérature était rationnelle, qu'elle exprimait la raison, le bon sens, le sens commun des peuples.

« Rien d'étonnant qu'il ait, avec Petit de Julleville, Ferdinand Brunot, Armand Colin et celui qui vous parle, fondé notre Société et notre *Revue* à la suite de fraternelles agapes tenues chez Foyot. Nous avions le désir d'opposer à l'Allemagne une solide et bonne *Revue*, entièrement consacrée à l'histoire de la littérature française moderne. Cette *Revue* naquit de nos réunions, ainsi que l'*Histoire de la Littérature française* dite de Petit de Julleville, et je fus gérant du recueil dans les deux premières années de son existence.

« Qui ne se rappelle Lavisse et le charme, en même temps que l'ascendant, l'autorité réelle qu'il exerçait par sa seule personne ? Qui ne se rappelle l'énergie que respirait son visage, son épais sourcil — le sourcil de Colbert — le regard franc et ferme de ses yeux bleus, sa voix mordante, sa picarde vivacité, ce que sa parole avait d'incisif et d'un peu impérieux ?

« L'Histoire, l'Université, la France : voilà les dieux qu'il servit.

« Il voulut d'abord connaître et faire connaître à ses compatriotes l'ennemi qui nous avait vaincus. Durant toute sa vie il n'a cessé d'étudier l'Allemagne et de suivre attentivement la politique germanique ou plutôt la politique pangermaniste. Il craignait une nouvelle guerre et prévoyait qu'elle éclaterait à ce qu'il nommait un « tournant fatal », par exemple, à la mort de l'empereur François-Joseph, de celui que Galliffet traitait de vieux gâteux. S'il eût voulu, Lavisse aurait représenté la France comme ambassadeur à Munich, à Dresde, à Berlin, et, bien qu'il ne fût pas de la carrière et n'appartînt pas au Parlement, on proposa, dans un conseil de cabinet, de lui confier le portefeuille des Affaires étrangères. Il fit donc ses premiers livres sur les margraves de Brandebourg, le grand Électeur et Frédéric II.

« Le passé de la France l'attira, et, aidé de jeunes et savants collaborateurs, il éleva cette histoire nationale, vraiment belle, imposante, monumentale, qu'il mena en deux séries jusqu'à l'époque contemporaine. Il s'était, dans cet ouvrage, réservé le règne de Louis XIV et, si l'on peut en ce travail critiquer

quelques points et noter ce que ses jugements ont parfois d'absolu, on loue, on admire son récit vigoureux et animé, plein de brillants portraits et de vues originales. Quoi qu'on ait dit, Lavisse ne méprisait pas le document ni le texte inédit ; mais il voulait avant tout, et il savait, tracer un tableau.

« Professeur autant qu'écrivain, il ne se borna pas à former des élèves ; il fut un des hommes d'élite qui préparèrent et entreprirent, après l'année terrible, la réorganisation nécessaire de notre enseignement.

« Les livres qu'il composa pour les écoles primaires sont clairs et précis : il désirait, comme il s'exprimait, verser dans l'âme des enfants la poésie de l'histoire et leur montrer que les choses de jadis eurent leur raison d'être, qu'il y a successivement des légitimités dans la vie d'une nation et qu'on peut, sans manquer à ses obligations envers la République, aimer toute la France.

« Dans l'enseignement secondaire, il rédigea de nouveaux programmes et il réussit à introduire dans les leçons d'histoire plus de raisonnements, plus de chaleur et de vie. Et n'était-il pas la vie même ? Jusqu'au dernier moment, même malade, un peu alourdi par l'âge, et toutefois semblable à un vieux lion, n'avait-il pas non seulement l'âme sereine, mais son esprit d'éclairs et de saillies ?

« Dans l'enseignement supérieur, il propagea et enseigna l'emploi d'une nouvelle méthode, et son impulsion forma les associations d'étudiants.

« Ce fut un patriote. Il demandait que l'Université, tout en étant une institution de science universelle, fût nationale, non cosmopolite, et qu'elle servît d'abord le pays natal. Durant la guerre, durant cette guerre d'où nous sortons à peine et qui par instants semble durer encore, il fut une des voix les plus puissantes de la France. Il croyait à l'issue heureuse de la lutte : il connaissait l'empereur Guillaume, et il ne pouvait admettre le triomphe de cet inquiet et turbulent personnage, de cet homme aux grands gestes et à la parole claironnée, qui toujours avait l'air de dire : C'est moi qui suis l'empereur.

« Lavisse eut donc foi dans la victoire. Jusqu'au bout il espéra que le pays tiendrait ferme, et, en voyant après la paix la France travailler avec la même énergie que pendant la guerre, il affirmait que notre force vitale était indestructible, qu'aucun peuple n'avait autant de ressort et ne savait se redresser aussi courageusement que le peuple français.

« La liste de nos morts est plus longue que de coutume : il faut joindre à Lavisse Alfred Croiset, Lucien Brunel, Edouard Droz et Maurice Lange.

« Alfred Croiset était membre de notre Société, car il s'intéressait presque autant à la littérature française qu'à la littérature grecque. Dans son grand ouvrage, ne fait-il pas avec éclat et avec justesse l'histoire de l'hellénisme français, voyant en Fénelon un précurseur, jugeant sévèrement Barthélemy et son *Anacharsis*, glorifiant le sens historique et poétique de Chateaubriand ? Je ne ferai pas ici l'éloge de l'*Histoire de la Littérature grecque* ; on sait qu'elle est l'œuvre des frères Alfred et Maurice Croiset, des deux Croiset, comme on dit ; qu'ils ont travaillé de concert ; qu'ils ont, d'un commun effort, mené à bonne fin cette grande et superbe publication, si remarquable par les judicieuses analyses, par les fines appréciations et les vues pénétrantes, par l'agrément du style qui se joint — chose rare — au savoir philologique. Mais j'ajouterai qu'Alfred Croiset n'était pas seulement un grand érudit, un docte helléniste, un critique délicat et plein de goût ; il avait un esprit charmant, charmant comme l'étaient et sa personne et sa parole. Je me rappelle qu'il se moqua, vers 1886, du chauvin Arthur Kopp, qui opposait la candeur allemande à la hâblerie française et accusait le bon Miller d'avoir tenté la plus grandiose mystification du monde — ce sont les propres termes de Kopp —

en publiant un manuscrit qui n'avait pas existé. Or, le manuscrit rapporté du mont Athos par Miller existait ; il était à Paris, à la Bibliothèque Nationale, et Alfred Croiset, riant de l'aventure, citait plaisamment ces vers de La Fontaine

Tel, comme dit Martin, cuide engeigner autrui,
Qui souvent s'engeigne lui-même.

« Lucien Brunel était, comme disent les Allemands, *Rousseaufest*, ferré sur Jean-Jacques. Il a publié un très bon recueil d'*Extraits de Rousseau*, et il aimait Rousseau, le tenait pour le vrai, le seul grand poète du XVIII^e^ siècle, mais aussi pour un faux et dangereux esprit dont l'éloquence venait d'un cœur fort déréglé. Brunel fit, en outre, une brève et originale étude sur *la Nouvelle Héloïse et M^me^ d'Houdetot* : il y retrace avec soin et scrupule la genèse de l'œuvre, distingue autant que possible la réalité et la fiction, montre que les souvenirs personnels de Rousseau font un des attraits du roman. Le travail le plus considérable de Brunel, c'est *Les Philosophes et l'Académie française au XVIII^e^ siècle*. Il tient évidemment pour les philosophes contre l'Académie ; mais, quoiqu'il soit peut-être un peu sévère pour d'Alembert et Voltaire, quoiqu'il ait trop d'indulgence pour Thomas, il s'est efforcé de demeurer impartial. Ce livre, bien écrit et bien composé, renferme une foule de détails intéressants, amusants même, quelquefois inédits, et, lorsqu'il parut, on disait qu'il ne manquerait pas de plaire au public parce que le public aime à connaître les grands hommes par leurs petits côtés.

« Edouard Droz est l'auteur d'un livre fort méritoire sur le scepticisme de Pascal. Comme Vinet, il ne veut pas que le scepticisme ait rendu Pascal chrétien ; il soutient que le christianisme a rendu Pascal sceptique, et cette thèse, il la soutient habilement, avec talent, en une langue vive et serrée.

« La mort prématurée de Maurice Lange, professeur au lycée de Strasbourg, a profondément attristé ses amis, ses camarades et nombre d'Alsaciens qui s'étaient attachés à lui par une vive affection. Il collabora souvent à notre *Revue*, et il nous donna un ingénieux article sur Racine et le roman d'Héliodore : sans pousser trop loin la conjecture, il prouve que l'*Histoire éthiopique* a remué l'imagination et laissé quelques traces dans la mémoire de Racine. Son livre sur *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales*, qui date de 1909, est une copieuse contribution à l'excellent commentaire de notre confrère et ami Servois. On reprochera à Lange de n'avoir pas assez nettement, assez fortement indiqué que La Bruyère diffère des moralistes et prédicateurs de son temps. La Bruyère critique de son chef et en son propre nom l'état social et il le condamne presque ; il ne voit partout que des abus, et le mal lui semble profond, inguérissable : dans la campagne, des êtres farouches et misérables ; dans les villes, la férocité de l'homme envers l'homme, les saisies de terres et les enlèvements de meubles, les prisons et les supplices. Mais l'ouvrage de Lange témoigne d'une vaste lecture ; il est sérieux, solide, rempli de faits et d'utiles remarques.

« Je laisse la parole à notre secrétaire général et à notre trésorier, et je me garderai de déflorer leurs rapports. Tous deux me permettront, cependant, de dire que notre Société progresse : elle a, en un an, de juillet 1922 à juillet 1923, gagné 146 nouveaux membres ; elle a obtenu de la caisse des Recherches scientifiques un subside qui comble le déficit de 1921, — et j'exprime encore une fois, en votre nom, à M. Coville, directeur de l'Enseignement supérieur, et aux membres du Comité des Recherches scientifiques, nos plus sincères remerciements et l'assurance de notre patriotique effort. — Par suite, Messieurs, notre *Revue* reparaîtra bientôt sur dix feuilles au lieu de huit.

« Ces résultats n'ont pourtant pas satisfait notre secrétaire général, M. Mornet, dont je dois louer le zèle infatigable et la noble ardeur. Il a déjà conquis un bon nombre d'adhésions par sa propagande, par les correspondants que ses relations nous ont valus au dehors, et je ne cite pour l'instant que deux de ces généreux auxiliaires, deux Américains, aussi dévoués que savants, M. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, et M. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor. Mais M. Mornet veut accroître, de plus en plus, le chiffre de nos sociétaires et de nos abonnés ; il veut développer la *Chronique* de notre *Revue*, cette *Chronique* qu'il a si bien modifiée, et la rendre aussi complète que possible.

« Or, Messieurs, n'oublions pas qu'il a eu et qu'il a beaucoup à faire. Bien qu'aidé par M. Girard, de la Bibliothèque Nationale, et par M. Moncel, il ne peut que difficilement et il ne peut même pas se procurer certains numéros de *Revues* qui ont été empruntés, ou qui sont partis pour la reliure, ou qui n'arrivent même pas à la Bibliothèque.

« Le temps remédiera à tout cela. Notre secrétaire saura, nous en avons la ferme confiance, mettre sur pied et camper la *Chronique* telle qu'il la rêve, de même qu'il a su et saura assurer la situation matérielle de la Société.

« Remercions-le, mes chers confrères, d'être venu à notre aide, malgré la besogne qu'il avait ailleurs et qu'il n'a pu lâcher, malgré les travaux personnels qu'il doit poursuivre et achever pendant une année au moins parce que les éditeurs lui ont, par leurs traités, fixé un terme, et soyez certains que nous avons nommé au poste de secrétaire général *the right man in the right place*, comme disent les Anglais, et l'*homme de la chose*, comme disaient nos pères. »

M. Mornet, secrétaire de la Société, complète les renseignements donnés par M. Chuquet :

La Société est en bonne voie. Tout le déficit signalé dans le rapport pour 1922 est payé. L'accroissement des recettes (cent quarante-six membres nouveaux), la diminution de dépenses qui a résulté d'un changement d'imprimeur permettront de reprendre, à partir du n° 3 de cette année, la publication de chaque numéro sur dix feuilles (au lieu de huit). La *Revue* aura repris son importance d'avant la guerre. La cotisation n'a cependant été portée qu'à 25 francs au lieu de 20.

Toutefois, ces résultats pourraient être meilleurs encore ; et il y a des imperfections à corriger. Le secrétaire, excusé par M. Chuquet, s'en excuse à nouveau. Quand on lui a fait l'honneur de le nommer, il était tenu par des traités avec les maisons Hachette et Larousse. Il a dû, outre ses besognes professionnelles, achever ces travaux en cours et n'a pu s'occuper de la Société autant qu'il l'aurait voulu.

Voici ce qui reste à faire et qu'il essaiera de mener à bien en 1924.

Retard dans la publication de la Revue. — Il est dû surtout au changement d'imprimeur. Celui que nous avons choisi s'est trouvé débordé par de nouvelles besognes. Toutefois, ce retard va être rattrapé, nous l'espérons, dès le n° 3 de 1923 et la publication sera désormais régulière.

Propagande. — Le secrétaire n'a pas frappé encore à toutes les portes. Nous pouvons avoir de nouveaux membres ; nous les aurons sans doute. Et nous pourrons peut-être envisager le relèvement de nos droits d'auteur qui est, par nécessité, misérable.

Chronique. — Elle est actuellement encore incomplète, malgré la collaboration de MM. Girard et Moncel de la Bibliothèque Nationale, qui veulent bien relever les titres d'articles dans les *Revues* mises dans cette bibliothèque à la

disposition des lecteurs et bouchent ainsi les trous des numéros qui échappent au secrétaire. Mais il y a d'autres revues, revues provinciales, publications de sociétés savantes. La Bibliothèque Nationale ne les reçoit pas toutes ou ne les a qu'avec de longs retards. Une partie de celles qu'elle reçoit est entassée en vrac ou, non classée, est inaccessible ou difficilement accessible. Le secrétaire compte assurer un recensement plus complet, plus méthodique en visitant d'autres bibliothèques, par voie d'échange, etc.

Comptes rendus. — Actuellement les éditeurs ont perdu l'habitude d'envoyer d'eux-mêmes les ouvrages à la *Revue* ; ils se sont lassés de fournir des livres dont il n'était jamais rendu compte. Actuellement, il faut donc savoir que le livre est paru, le demander, le recevoir, demander à qui de droit de se charger du compte rendu, recevoir sa réponse, son manuscrit, etc. De là de longs délais qui, peu à peu, pourront être abrégés.

Le secrétaire tient à remercier tous les correspondants qui ont bien voulu accepter de nous représenter à l'étranger. Nous devons une reconnaissance particulière à MM. H.-P. Thieme et Carrington Lancaster, qui nous ont fait parvenir plus de quarante adhésions américaines. L'étude de l'histoire littéraire de la France est brillamment représentée aux États-Unis et la *Revue* espère n'en pas méconnaître l'importance.

Enfin, le secrétaire fait appel à la collaboration de tous. Qu'on lui envoie des tirages à part ou les numéros de *Revue*. Qu'on lui signale, comme certains l'ont déjà fait, les oublis ou erreurs de la *Chronique*. Toutes ces collaborations seront indiquées, comme elles le sont déjà, par justice d'abord, et parce que la *Revue* n'est pas la publication d'un homme, mais celle d'une Société.

M. Max Leclerc, trésorier, donne lecture du compte-rendu financier :

DÉPENSES

Excédent des dépenses au 31 décembre 1921	7 113	»
Travaux divers, frais accessoires, etc.	386	50
Papeterie	679	05
Publicité	10	60
Affranchissements	624	21
Papiers	917	98
Impression et brochure	9 106	15
Collaboration	1 788	65
Frais de recouvrement de 186 cotisations	93	»
Impôt sur le chiffre d'affaires : 1,10 0/0	180	55
Montant total des dépenses	20 899	69

RECETTES

Coupons encaissés en 1922	625	»
186 cotisations à 25 francs	4 650	»
206 abonnements à 25 francs	5 150	»
17 abonnements réservés sur le compte 1921	425	»
717 numéros à 6 fr. 25	4 481	25
7 tables à 5 fr. 65	39	55
	15 370	80
Don de M. Lachèvre	250	»
Excédent des dépenses de l'exercice et report des années antérieures.	5 278	89
	20 899	69

Quatrième Centenaire de Ronsard. — Le Quatrième Centenaire de la naissance de Ronsard doit être célébré en 1924. Voici l'appel que nous communique le Comité, 1, rue de Lille, Paris (VII[e]) :

« Le Quatrième Centenaire de la naissance de Ronsard, qui sera célébré en 1924, doit commémorer avec éclat la naissance de la poésie française elle-même.

« Créateur de notre langue poétique, au temps où Rabelais, Amyot et Montaigne formaient notre prose, Pierre de Ronsard a exercé, même hors de France, une action immense et toute l'Europe a reconnu sa primauté.

« De la condamnation puriste de Boileau, le XIX[e] siècle a déjà vengé son génie ; le XX[e] lui doit une réparation plus complète.

« Il s'agit de lui rendre aujourd'hui l'honneur public qu'il est le seul de nos grands poètes à n'avoir jamais reçu. Il n'y a, dans Paris, ni un monument ni une inscription pour rappeler Ronsard et les admirables maîtres de la Pléiade qui s'y sont groupés autour de lui.

« Un comité de poètes et d'écrivains s'est formé pour leur dédier, l'an prochain, une fête de la poésie et veut y associer la musique et les autres arts cultivés à la Renaissance. Il fait appel à tous les lettrés de France qui ont le sentiment de la continuité de notre littérature. Il leur demande leur souscription au monument de Ronsard et de la Pléiade et leur adhésion à l'hommage qui sera rendu aux Pères de la poésie nationale. »

POUR LE COMITÉ :

LE PRÉSIDENT,
PIERRE DE NOLHAC.

LES VICE-PRÉSIDENTS,
Comtesse MATHIEU DE NOAILLES,
HENRI DE RÉGNIER,
ABEL LEFRANC, PAUL LAUMONIER.

Les souscriptions sont recueillies par M. ÉDOUARD CHAMPION, *trésorier du Comité*, 5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (IV[e]). — *Les listes des souscripteurs seront publiées dans* La Muse Française.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE CID APRÈS CORNEILLE[1]

SUITES, RESTITUTIONS, IMITATIONS

On ne se doute guère (j'entends dans le grand public, je ne parle ni des lettrés, ni des bibliophiles) qu'en dehors d'une querelle qui fit assez grand bruit, le succès du Cid donna naissance, au XVII^e^ siècle, à trois pièces de théâtre, tragi-comédies toutes les trois, dont deux tout au moins furent représentées. C'est, dans l'ordre de leur apparition, *La Suite et le Mariage du Cid*[2], de Chevreau, *La Vraie Suite du Cid*[3], de Desfontaines, *L'Ombre du Comte de Gormas et la Mort de Cid*[4], de Thimothée de Chillac, « juge des gabelles de Sa Majesté en la ville de Beaucaire, en Languedoc ».

Chevreau et Desfontaines, comme après eux Timothée de Chillac, nourrissaient évidemment l'espoir que leurs tragi-comédies bénéficieraient de la vogue du Cid et de tout le tapage que l'on menait autour de lui. On sait que, plus tard, l'abbé d'Aubignac, dans sa *Pratique du Théâtre*, devait écrire que « l'une des plus grandes fautes qu'on ait remarquée dans le Cid, est que la pièce n'est pas finie[5] ». La *Pratique du Théâtre* fut publiée en 1657.

1. Voir *Sur le Cid avant le Cid*, l'article de M. G. Reynier dans les *Mélanges Lanson*.

2. *La suitte et le Mariage du Cid. Tragi-comédie. A Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais, avec privilège, 1638.* Sur Chevreau, voir Gustave Boissière, *Urbain Chevreau, sa vie, ses œuvres* (Niort, G. Clouzot, 1909).

3. *La Vraye Suitte du Cid. Tragi-comédie, représentée par la Troupe Royalle. A Paris, chez Anthoine de Sommaville... M. DC. XXXVIII.* Sur Desfontaines, voir Frères Parfaict, t. V, p. 338 sq.

4. *L'ombre du Comte de Gormas et la Mort du Cid. Tragi-comédie par Chillac, juge des gabelles de S. M. en la ville de Beaucaire, en Languedoc. A Paris, chez Cardin Besongne... M. DC. XXXIX.* Sur Chillac, voir Fr. Parfait, t. V, p. 364 sq.

5. *Pratique*, l. II, ch. IX. Voir la réponse de Corneille, *Discours du Poëme dramatique.*

Mais il est certain que la même critique fut adressée à Corneille dès 1637. Le public, en fait de dénouement, n'aime pas l'incertitude. Chevreau imagina de donner satisfaction à ceux que le dénouement du Cid ne satisfaisait pas, et de *finir* la pièce de Corneille. Desfontaines, à son tour, jugea que l'idée était bonne : il écrivit la *Vraie Suite du Cid*. Et Timothée de Chillac, du fond de sa province, constatant que Desfontaines et Chevreau n'avaient mené Rodrigue que jusqu'au mariage, songea, lui aussi, à exploiter la gloire de Corneille et le succès persistant de sa tragi-comédie : il écrivit la *Mort du Cid*.

Admettons, jusqu'à plus ample informé, l'assertion des Frères Parfaict : la *Mort du Cid* ne parut jamais au théâtre. Quant aux deux *Suites* du Cid, il est assez difficile de déterminer de façon certaine l'époque à laquelle l'une et l'autre furent représentées. Le privilège de la première, celle de Chevreau (31 juillet 1637), ne permet guère de supposer qu'elle ait été jouée avant Pâques. Le privilège de la seconde (23 octobre) semble indiquer que celle-ci ne fut représentée au plus tôt que dans le courant de juillet. Desfontaines (le titre de sa tragi-comédie le mentionne) donna sa pièce à l'Hôtel de Bourgogne. Mais où fut représentée la tragi-comédie de Chevreau ? A l'Hôtel de Bourgogne également, si l'on en croit le biographe de cet auteur, M. Gaston Boissière, qui s'appuie, semble-t-il, sur Duval Henri[1]. On objetera que Duval Henri n'est pas une autorité suffisante. A lire le titre des deux pièces, on songe instinctivement à cette concurrence théâtrale, si fréquente, depuis 1635, entre les deux troupes rivales de comédiens. La *Suite du Cid* aurait été représentée au Marais, quand le Cid ne fut plus, comme on disait autrefois, dans sa nouveauté. Elle aurait alterné avec le Cid lui-même. La *Vraie Suite du Cid* aurait été représentée à l'Hôtel de Bourgogne, dans le but de concurrencer à la fois le Cid et la tragi-comédie de Chevreau[2]. Mais l'intervalle de trois mois qui existe entre l'octroi des deux privilèges suppose un intervalle à peu près équivalent entre les dates des deux représentations. Or, trois mois, c'était beaucoup. Dans des circonstances pareilles, auteurs et comédiens se hâtaient. Les indiscrétions étant fort à la mode, on était renseigné avant même que la pièce qu'on

1. *Op. cit.*, p. 59. « Il (Chevreau) eut le bonheur de voir presque toutes ses pièces jouées à l'Hôtel de Bourgogne. » M. Boissière ne cite pas ses sources et ne précise pas autrement. Il ajoute seulement un peu plus loin que, d'après Duval Henri (*Dictionnaire des Œuvres dramatiques depuis Jodelle*), *l'Innocent exilé* fut joué au Marais (1610).

2. Sur cette question, voir Michaut, *La Bérénice de Racine*, p. 104 sq. et appendice A.

voulait *doubler* ne parût : « Quand une troupe promet une pièce nouvelle, écrit Chapuzeau [1], l'autre se prépare à luy en opposer une semblable, si elle la croit à peu près d'égale force... Elle la tient toute prête pour le jour qu'elle peut découvrir que l'autre doit représenter la sienne, et a de fidèles espions pour savoir tout ce qui se passe dans l'État voisin. » Mieux vaut peut-être, dans ces conditions, admettre l'assertion de M. Boissière : la *Suite du Cid* fut, comme la *Vraie Suite*, représentée par la troupe royale. En acceptant la tragi-comédie de Chevreau, les comédiens de l'Hôtel s'assuraient d'abondantes recettes. Ils pouvaient espérer, en effet, qu'ils attireraient chez eux une partie tout au moins des spectateurs, qui, à chaque représentation, se pressaient encore au théâtre du Marais. Quand Desfontaines, à son tour, leur apporta sa pièce, celle de Chevreau ayant fait son temps, ils n'hésitèrent pas, pour des raisons analogues, à la monter. Il n'est pas douteux, en tout cas, que les deux *Suites* durent participer de la vogue du Cid et qu'elles réussirent, grâce à lui, à exciter, au moins durant un temps, la curiosité du public. Leur succès en librairie en serait la preuve au besoin [2].

*
* *

La pièce de Chevreau commence au moment précis où finit la pièce de Corneille. On ne saurait imaginer une suite qui soit plus exactement une suite. Rodrigue, explique l'auteur dans son « argument », « obligé de partir pour combattre les Mores, dit adieu à Chimène, et ressent en son âme une tristesse si grande de ce départ qu'il ne se console que dans l'espérance qu'il a de la trouver constante dans son amour et de triompher de ses ennemis ». J'en demande pardon à l'émule de Corneille, mais son Rodrigue, si amoureux soit-il, est devenu quelque peu fanfaron. Aux plaintes de sa maîtresse, qui, pour l'instant, ne dissimule nullement son amour et qui maudit les ennemis du roi en termes véhéments et imagés, Rodrigue répond, un peu brutalement peut-être et dans un style de matamore :

> Ne mettez point leur mort ni la mienne en balance,
> Jugez de leur faiblesse et voyez ma vaillance,
> Ne craignez point pour moi, vos cris sont superflus,
> Espérez seulement, et ne vous plaignez plus...

Est-ce vraiment là Rodrigue? Et, vraiment, est-ce là Chimène,

1. *Le theatre françois*, III, 29.
2. Voir plus loin, p. 465.

la fière et tendre et douloureuse Chimène? Ils ont bien changé en peu de temps! D'autres, hélas! on va le voir, ont changé plus qu'eux... Je reprends l'argument de Chevreau : « L'Infante, qui, par complaisance, avoit autrefois donné Rodrigue à Chimène[1], se trouve réduite à la nécessité de faire voir son cœur à Léonor, sa gouvernante, et ne se fait pas scrupule de lui déclarer qu'elle brûle pour Rodrigue et que les considérations de sa naissance la touchent moins que sa passion ». Se rappelle-t-on, dans le Cid, cette jolie scène[2] où l'Infante fait à sa confidente l'aveu de son amour? Elle sait que sa naissance et son rang lui interdisent tout espoir; elle aime et se résigne, heureuse et charmante exception parmi les amoureuses de théâtre à cette époque. L'Infante de Chevreau pense et parle tout autrement. Oh! non, « elle ne se fait pas scrupule » de déclarer son amour! Elle l'avoue sans la moindre vergogne. J'ai tort de dire qu'elle l'avoue : elle le clame. Écoutez-la :

J'avois celé mon feu, mais l'excès de ma flamme
A paru dans mes yeux aussi bien qu'en mon âme,
Cent fois j'ai fait paraître une feinte froideur
Pour cacher finement ma véritable ardeur ;
Mais enfin le respect avec sa tyrannie
N'a point donné de borne à ma peine infinie.
Non, non, il n'est plus temps de le dissimuler :
Je crains, j'aime, j'adore et je me sens brûler[3].

Par surcroît, l'Infante est jalouse. Chimène la gêne, et, pour se débarrasser de Chimène, elle est prête à tout :

Pour en venir à bout, il faut un peu d'amorce;
L'adresse fera tout au défaut de la force.
J'ai beaucoup de moyens pour lui donner la loi,
Puisque le désespoir s'entend avecque moi :
Le poison et le sang, le fer, les précipices
Me rendront à la fin toutes choses propices.
Enfin l'invention m'apportera ce bien.
L'esprit agit souvent où la main ne peut rien[4].

La douce et plaintive Infante de Corneille s'est muée en furie!

Cependant, après le départ du Cid, Chimène, « combattue des ressentiments divers de l'honneur et de l'amour, se trouve étonnée, et ne sait encore si elle doit plus à la mort de son père qu'à la foi

1. V, 7.
2. I, 2.
3. I, 2.
4. *Ibid.*

qu'elle avoit jurée à son amant ». Elle ne délibérait point dans Corneille. Ici, non seulement elle délibère, mais elle s'aperçoit bien vite en délibérant qu'elle ne saurait se résoudre à oublier Rodrigue, et c'est sans trop de peine, quoi qu'en dise le bon Chevreau, qu'elle « consent à poursuivre le premier dessein qu'elle avoit pour lui ». En d'autres termes, dès la fin du premier acte, Chimène est décidée à épouser Rodrigue.

On apprend, au début du second, que le Cid a été vaincu. Don Arias est chargé par lui d'apporter au roi la nouvelle de la défaite [1]. Rodrigue demande des renforts. Don Fernand, atterré, se plaint de la fortune et se répand en lamentations sur la triste destinée des rois. Sa plainte est longue, entremêlée parfois d'assez beaux vers. Entre temps la nouvelle s'est répandue. L'Infante, qui, dans ce malheur public, se préoccupe beaucoup plus de son amour que de sa patrie, songe à tirer profit de la défaite. Le poison, décidément, ne lui paraît pas un moyen assez sûr ; mieux vaut la ruse. Léonor fera croire à Chimène que Rodrigue a péri :

> Lors ses sens agiront, mais d'une telle sorte
> Que, le tenant pour mort, je la crois déjà morte [2].

Et quand Léonor est sortie, elle se réjouit à l'idée que Rodrigue, à son retour, trouvant Chimène

> Sans beauté, sans couleur et sans grâce

oubliera son amour :

> Si bien qu'ayant perdu ce bel objet vainqueur,
> Je pourrai librement disposer de son cœur ;
> Lors, mes desseins partout trouveront une voie,
> Tous mes sens goûteront une parfaite joie,
> J'entretiendrai Rodrigue, et lors mille plaisirs
> Succéderont sans doute à mes justes désirs [3].

O Lampito, disait Lysistrata, ô femme au tempérament excessif !

L'infante sortie, voici don Sanche. Lui aussi songe à mettre à profit l'absence du Cid, car il aime toujours Chimène. Et Chimène, pendant ce temps, se désespère. Elle ne sait rien du double complot qui se trame contre elle ; elle croit que Rodrigue est mort, elle exhale sa douleur en des stances savamment disposées, elle veut mourir par amour et par point d'honneur, « n'estimant pas

1. II, 2.
2. *Ibid.*
3. D. Arias paraphrase Bayard :

> Sire, tout est perdu, si ce n'est le courage...

honnête de survivre à la perte de son père et de son amant »...

Mais la tragi-comédie, on le sait, se plaît aux événements imprévus : Rodrigue était vaincu au second acte, il est vainqueur au troisième. Le voici qui, revenu à la cour, se félicite avec don Alonse de la victoire qu'il a remportée, cependant que Léonor, prise de remords, fait part à sa maîtresse de ses appréhensions. Craignant les conséquences de son mensonge, elle menace de tout révéler au roi. On pense bien que l'infante ne tient aucun compte de ses objurgations. Peu lui importe que sa gouvernante la trahisse :

Fais ce que tu voudras...
Peins-moi comme une Hélène, et, pour bien mieux agir,
Fais un portrait de moi qui me fasse rougir...
Je veux aimer Rodrigue et, malgré ces obstacles,
Poursuivre mes desseins et faire des miracles [1].

Or, pendant que l'Infante donne ainsi libre cours aux sentiments qui agitent son cœur, Rodrigue fait au roi le récit de la bataille. La narration est d'une platitude extrême. On m'excusera, malgré sa platitude, de la citer tout entière. Nous retrouverons tout à l'heure des récits analogues dans Desfontaines et dans Chillac, et la comparaison entre ces trois récits et celui de Corneille peut être instructive. Vaincus d'abord, comme on sait, les soldats du Cid ont été sauvés par la nuit :

Sire, au commencement nous fûmes étonnés :
Tous les chefs des soldats furent abandonnés,
Et ces gens insolents [2], en voyant cette fuite,
Usèrent contre nous d'une rude poursuite.
Ils se treuvent puissants dans notre extrémité,
Ne donnent point de place à la timidité,
Ils nous serrent de près, nous forcent, nous atteignent,
Les uns sont massacrés et les autres les craignent (*sic*).
Tous sont au désespoir, chacun quitte son rang,
Et, pâle, voit rougir la terre de son sang.
Mais la nuit, par bonheur, avecque ses ténèbres,
Finit leur entreprise et leurs plaintes funèbres.
Depuis cette retraite, et pour nous et pour eux,
L'ardeur fut presqu'égale et le combat douteux.
Mais après le renfort [3], aussitôt qu'ils nous virent,
Leur sang se refroidit, leurs visages pâlirent ;
Sachant que je devois combattre pour un roi,

1. III, 2.
2. Ce sont les Maures.
3. Les renforts envoyés par d. Fernand.

A ce seul nom de Cid ils tremblèrent d'effroi ;
Leurs mains dans ce combat furent presqu'immobiles,
Et nous firent trouver des succès trop faciles...

La bataille finit par un combat singulier :

Je m'attaque à leur chef, j'en viens bientôt à bout.
Bref, Sire, on perdit tout parce qu'on craignoit tout.
Il combattit longtemps pour la troupe ennemie,
Tâcha de réveiller leur fureur endormie,
Et par ses actions et souvent par ses cris
Excita contre nous ces timides esprits.
Il succomba pourtant, et ce rare courage
Trouva notre valeur plus forte que sa rage,
Et se sentant blessé, enfin fit ces efforts
A parler aux vivants en regardant les morts[1]...

La narration s'achève par deux strophes de huit vers chacune, où sont fidèlement rapportées les dernières paroles du chef maure.

Rodrigue termine son récit, quand paraît Chimène avec Elvire. Chimène aperçoit son amant, « ce qui la rend si confuse, qu'à peine peut-elle treuver de quoi faire un raisonnement ». Dans son émoi, elle avoue son amour. Mais bientôt elle se ressaisit, et rougit de sa faiblesse :

Rodrigue n'est pas mort ! Pour croître mon ennui,
J'ai parlé de ma flamme, et surtout devant lui[2] !

Pourtant, si confuse soit-elle, elle supplie Rodrigue de rester fidèle. A sa prière, le vainqueur des Maures répond par une tirade enflammée. Enflammée n'est pas trop dire :

Mon brasier m'est si cher, que tout le monde ensemble
Et les plus grands trésors n'ont rien qui lui ressemble,
Et ma captivité me rend plus glorieux
Que si je me voyois dans le trône des dieux[3]...

Chimène, vous pensez bien, est ravie. Mais pendant que les deux amants, transportés d'aise, se jurent une fidélité éternelle, Léonor révèle au roi le secret de l'Infante, et le roi, oubliant tous les services rendus par Rodrigue, décide de faire périr le héros !

L'*acte IV* est mouvementé : Don Fernand s'en prend à Léonor, il s'en prend à l'Infante, il s'en prend aux dieux ; il redoute surtout l'ambition de Rodrigue. Comme Rodrigue paraît, il lui

1. III, 4.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

reproche avec vivacité son inconstance. « Inconstant, moi ! » se récrie le Cid, « j'aime Chimène ». Mais don Fernand n'est nullement convaincu. Pour en avoir le cœur net, il imagine un stratagème : « Feignez d'aimer l'Infante », ordonne-t-il. Rodrigue, en bon sujet, obéit. Il fait à la princesse, devant le roi, une déclaration dans les formes. La princesse, « ne croyant pas (*elle est assez naïve*) qu'il y eût lieu de soupçon dans cette affaire », se garde bien de repousser l'hommage, et, « comme elle avoit beaucoup d'amour », elle en témoigne beaucoup aussi. Alors le roi, « pour les toucher de pitié », tend son sceptre à Rodrigue et sa couronne à l'Infante. Le Cid, indigné, rend le sceptre, l'Infante rend la couronne. Don Fernand, qui, dans Chevreau, est un prince plein de méfiance, n'en fait pas moins arrêter Rodrigue. Les prières de don Diègue et les supplications de Chimène ne parviennent pas à l'émouvoir. L'acte finit par une courte scène entre Chimène et don Sanche, celui-ci venant assez mal à propos déclarer sa flamme en termes fleuris.

Acte V : Chimène rend visite à Rodrigue dans sa prison[1]. Pendant que les deux amoureux se lamentent sur le mode lyrique[2], le peuple s'est soulevé. Il a obtenu de don Fernand la liberté du Cid. Mais ne croyez pas que, pour avoir recouvré sa liberté, le Cid soit à la fin de ses peines : par un revirement qu'en vérité on ne prévoyait guère, Chimène refuse de l'épouser. L'Infante, de son côté, est bien décidée à défendre sa chance. Pour se débarrasser décidément de Chimène, elle fait alliance avec don Sanche et lui promet son appui ; puis, comme Chimène paraît, elle lui rappelle avec brusquerie la mort de son père :

> Est-ce procéder bien que fonder son bonheur
> Et chercher son repos aux dépens de l'honneur ?

Elle se fait fort, d'ailleurs, de prouver à sa rivale que Rodrigue est infidèle. Rodrigue survient à point nommé. Tandis que Chimène se cache, l'Infante vient au Cid « avec beaucoup de civilités et des protestations d'amour non pareilles ». Le Cid, par respect, répond sur le même ton. Chimène se croit trahie. L'Infante sortie, elle reproche durement à Rodrigue son inconstance. Mais Rodrigue s'explique, Chimène s'apaise... et don Sanche paraît (don Sanche manque décidément d'à-propos !). Brusquement, et sans qu'on

1. L'unité de lieu n'est pas observée par Chevreau. *La Suite du Cid* suppose une mise en scène à peu près semblable à celle du *Cid*, la prison en plus.

2. La scène est d'une facture assez curieuse. Elle est composée de huit strophes, de huit octosyllabes chacune. Les strophes se distribuent deux par deux. C'est une sorte de duo.

devine la cause de cette fureur soudaine, il se jette sur Rodrigue, l'épée haute. Rodrigue le désarme et, pour la seconde fois, lui fait grâce de la vie. Mais le Cid, vainqueur de don Sanche, échappera-t-il aussi aisément à la rancune de l'Infante ? L'Infante, en effet, a enfin compris qu'on s'est joué d'elle. Comment l'a-t-elle compris, je n'en sais rien ; on ne sait jamais le pourquoi des choses dans Chevreau. Le fait est qu'elle ne songe plus qu'à se venger. Ne pouvant ou ne voulant pas se venger sur Rodrigue, elle se vengera sur Chimène. La tirade qu'elle débite ne manque pas, on le devine, de véhémence :

Quoi ! je suis méprisée,
Et je suis à Rodrigue un objet de risée !
Ah ! ces desseins pour toi sont tous pernicieux,
Ta Chimène aujourd'hui doit périr à mes yeux.
Pour venger cet affront, je veux être cruelle,
Et rendre par sa mort ta douleur immortelle,
L'immoler à ma haine, et dans cette rigueur
Lui percer de ma main et lui tirer le cœur.

Heureusement, avant que l'Infante ait pu mettre son projet à exécution, le roi survient. Il donne Chimène à Rodrigue en récompense de ses exploits. Chimène résiste encore, faiblement, puis, bien entendu, finit par céder. L'Infante se console comme elle peut. Voici les derniers vers de la pièce. C'est un remerciement de Rodrigue à don Fernand et à Chimène :

RODRIGUE.

Grand Roi, tous mes travaux ont eu leur récompense,
Et si j'en demandois, je ferois une offense ;
Tous les biens désormais me seroient superflus,
Car après celui-ci, je n'en demande plus.
Madame, vos bontés m'ôtent des mains des Parques,
Et me font plus heureux que les plus grands Monarques,
Je méritois sans doute un sort moins glorieux,
Je m'estimois partout indigne de vos yeux.
Hélas ! votre pitié, dans un si grand orage,
Me présente le port où j'ai cru le naufrage ;
Vous en êtes louable, et c'est ressusciter
Que de donner la vie alors qu'on peut l'ôter....

Je ne sais pas si cette analyse a pu donner une idée exacte de la tragi-comédie de Chevreau, de l'incohérence de l'action et de la faiblesse des caractères.

La *Suite du Cid* n'a rien d'un chef-d'œuvre. En réalité, Chevreau n'a pas seulement exploité le succès du Cid, il a plagié le Cid. Il

a conservé les personnages de Corneille, ce qui était licite et, d'ailleurs, indispensable ; il a repris les mêmes situations ; il a repris la plupart des incidents, ce qui était une maladresse insigne[1]. La prétendue mort de Rodrigue, le récit du combat, le duel avec don Sanche sont des emprunts évidents. Ailleurs, il commente Corneille, et le commentaire (est-il besoin de le dire ?) est d'une désespérante froideur[2]. Ajoutez des longueurs, des scènes inutiles, des lieux communs complaisamment développés[3]... L'action, dans le Cid, est vigoureuse, pathétique et concentrée : elle est lâche et lente dans la tragi-comédie de Chevreau, sans liaison et sans continuité. L'esprit, sans cesse sollicité d'un intérêt à un autre intérêt, d'un personnage à un autre personnage, ne saisit pas l'unité de l'œuvre ; la pièce fatigue et ennuie.

Il ne pouvait guère en être autrement. On a fort bien remarqué que, dans la tragédie de Corneille, « le pathétique séduisant du sujet vient de ce que le Cid et Chimène se combattent en s'aimant[4] ». Dans la pièce de Chevreau, ils s'aiment peut-être encore, mais ils ne se combattent plus. Rodrigue implore ça et là, mais bien faiblement ; Chimène résiste, mais sans conviction. On a l'impression très nette que la mort du Comte n'est plus pour elle qu'un souvenir assez importun, qui, à vrai dire, la gêne un peu par intermittence, mais qui n'est pas pour elle un bien dur tourment. La Chimène de Corneille souffre et agit ; si la volonté *suspend* en elle *les effets extérieurs de la passion*, elle ne *supprime* pas la passion elle-même[5]. Mais cette passion, cette souffrance intime, cette angoisse du cœur, où donc sont-elles dans la Chimène de Chevreau ? Où donc ces adorables élans d'amour qui font l'éternelle jeunesse et — qui sait ? — peut-être l'essentiel attrait de la véritable Chimène ? Celle de Chevreau disserte et se plaint : ce n'est pas assez pour qu'on la plaigne.

De tous ces personnages, pâles reflets des héros cornéliens, l'Infante est le seul qui ne soit pas tout simplement une mauvaise réplique. Non pas qu'en elle-même elle soit originale : parmi les jalouses de théâtre, l'Infante du Cid, un peu langoureuse, mais tendre, respectueuse de son rang et de sa naissance, aimant sans

1. La scène I de l'acte I, entre Chimène et Rodrigue, est inspirée directement de la scène I de l'acte V du Cid : la scène III de l'acte I (l'Infante, Léonor) reproduit en partie la scène II de l'acte I et la scène V de l'acte II ; la scène III de l'acte II (Elvire, Chimène) rappelle les diverses scènes entre les mêmes personnages dans le Cid ; enfin, la scène IV de l'acte III (Chimène, Rodrigue) est un souvenir évident des scènes V et VI de l'acte V.

2. I, 3, par exemple.

3. Habitude courante, il est vrai, dans la tragi-comédie.

4. Lanson, *Esquisse d'une Histoire de la Tragédie* (Paris, Hachette), p. 60.

5. *Ibid.*, p. 67.

espoir et sachant que l'espoir lui est interdit, est d'une tout autre originalité. L'Infante de Chevreau, muée en furie, ressemble à toutes les amoureuses forcenées qui avaient déjà envahi, et qui plus que jamais allaient envahir la scène française. Mais, tout de même, elle est le seul personnage qui introduise dans l'action un élément un peu nouveau. Peut-être Chevreau, en faisant, de ce rôle un peu effacé dans le Cid, un rôle de premier plan, a-t-il cherché non pas seulement à éviter les critiques qu'on adressait à l'Infante de Corneille, mais à ranimer l'intérêt de son œuvre, qu'il devinait languissant. Le malheur, c'est que des cris de rage et d'amour ne suffisent pas à réchauffer une pièce qui, par ailleurs, est froide et terne. Son Infante s'agite et menace ; mais, pas plus que sa Chimène, elle n'émeut. Eût-elle ému, d'ailleurs, la *Suite du Cid* n'en aurait pas moins été une erreur : l'importance donnée au rôle de l'Infante ne pouvait que déplacer l'intérêt.

Le grand tort de Chevreau a été de vouloir refaire le Cid sous prétexte de le continuer. Le continuer était déjà une sottise. Chevreau n'a pas compris que le Cid est une crise, et qu'une crise ne peut pas durer éternellement.

*
* *

Si l'action, dans la *Suite du Cid*, manque de mouvement et de variété, on pourrait dire que la tragi-comédie de Desfontaines pèche par excès contraire. La *Vraie Suite du Cid* est une des pièces les plus baroques de la première moitié du XVII^e^ siècle.

Voici d'abord les personnages : les uns sont empruntés à Corneille (le Roi, l'Infante, Rodrigue, Chimène, don Sanche, don Arias). Les autres sont nouveaux venus : Célimant, « prince de Cordoue », Sphérante, « prince de Tolède », Chériffe, « infante de Cordoue », un ambassadeur tolédan et des gardes...

Acte I : Quelques semaines se sont écoulées depuis le jour où don Fernand conseillait au Cid la patience et l'espoir. Rodrigue est au loin, combattant les Maures. Dans l'intervalle, *Don Fernand est devenu amoureux de Chimène et veut l'épouser* ! L'Infante, on devine pourquoi, plaide auprès de sa rivale la cause du roi : qui sait si Rodrigue est fidèle ? Qui sait si son amour a résisté à l'éloignement ? Si l'ambition ne s'est pas glissée dans son cœur ?

> Ah ! Chimène, je vois de grandes apparences
> Qu'il portera plus haut ses belles espérances,
> Et qu'un trône sera l'inévitable écueil
> Où ta félicité trouvera son cercueil[1]...

1. I, 1.

L'allusion est très claire : ce trône qui doit devenir un cercueil, c'est celui où s'assoira un jour la jeune princesse. Chimène ne doute pas encore de Rodrigue. Pourtant, dès lors, elle est inquiète : voilà bien longtemps que son Cid ne lui a plus écrit ! Serait-il possible qu'il l'ait oubliée ?... L'entrée de don Sanche l'arrache à sa méditation : don Sanche n'aime plus Chimène, ou du moins, s'il l'aime encore, il ne laisse rien voir de son amour. De soupirant éconduit, il est devenu confident et messager du roi :

> Oui, Madame, le Roi vous aime, il vous adore,
> Et je viens demander la grâce qu'il implore.
> Qu'une injuste rigueur ne l'y refuse pas,
> Considérez qu'un sceptre a de puissants appas,
> Et qu'il ne sied pas bien de faire l'inhumaine,
> Quand il s'agit d'un trône et d'un sceptre de reine[1].

On trouvera peut-être que don Sanche joue un rôle un peu équivoque. Patience, nous en verrons bien d'autres ! Le malheur pour lui, et pour son mandataire surtout, c'est qu'il n'est guère plus heureux depuis qu'il s'entremet pour son prince, qu'au temps où il parlait pour lui-même. En l'écoutant, Chimène s'étonne et s'indigne. Don Sanche, assez sottement, prend pour une déclaration les reproches de la jeune fille, l'assure qu'il l'aime toujours, et comme Chimène le rabroue avec une véhémence assez peu flatteuse, il s'étonne à son tour et reprend, en les précisant, les insinuations de l'Infante : Chimène ignore-t-elle que Rodrigue la trahit, qu'il aime Chériffe, infante de Cordoue ? Calomnies, réplique la fille du Comte, qui, pourtant, s'inquiète de plus en plus.

Pendant qu'elle s'inquiète, don Sanche s'en va rapporter au roi le résultat de sa mission. Les rois n'aiment pas beaucoup qu'on leur résiste, et don Fernand, en bon roi qu'il est, quoiqu'il le soit d'assez fraîche date, ne dissimule nullement son dépit :

> Quoi ! Chimène avec moi fait aussi l'inhumaine ?
> Ah ! je rabattrai bien de cette humeur hautaine,
> Et je lui ferai voir par mon ressentiment
> Qu'on doit avec son prince agir tout autrement[2].

C'est à ce moment que don Arias annonce le retour du Cid victorieux.

Acte II : La situation, à la fin du premier acte, peut se résumer ainsi : le roi est amoureux de Chimène ; l'Infante est amoureuse

1. I, 3.
2. I, 6.

de Rodrigue ; Chimène est fidèle, et Rodrigue est soupçonné d'inconstance. On s'imagine peut-être qu'à peine arrivé, le Cid va protester de son innocence, que Chimène se réjouira, que le roi sera saisi de colère, et que l'Infante, comme dans Chevreau, donnera libre cours à sa jalousie. Ce serait beaucoup trop simple. Desfontaines a trouvé mieux. Il a trouvé ce qui suit :

Don Fernand, estimant sans doute que Sanche est un piètre messager, s'empresse lui-même auprès de Chimène. L'admirable, c'est que, retournant à son profit l'argument que Chimène faisait valoir dans le Cid, c'est lui maintenant qui cherche à la convaincre : fille du comte, elle ne peut épouser le meurtrier de son père.

Il est, belle Chimène, important à ta gloire,
Et même nécessaire à ton contentement,
Que l'auteur de ce coup ne soit pas ton amant [1].

A son tour, il accuse Rodrigue d'infidélité ; si bien que, restée seule, Chimène exhale sa peine et son tourment :

Que mon âme est ici diversement atteinte
De mouvements d'amour, d'espérance et de crainte...
Chériffe fait ma plainte et le Cid mon amour :
De tant de passions quelle sera plus forte [2] ?...

Ce qui veut dire, en simple prose, que Chimène aime Rodrigue, qu'elle espère en sa constance, mais qu'elle redoute Chériffe.

Et voici la grande scène :

Le Cid fait son entrée, escorté de Chériffe en personne et des deux rois prisonniers, Sphérante et Célimant. Comme dans Corneille et comme dans Chevreau, il fait le récit de la bataille. Ce récit, je le citerai tout entier pour les raisons déjà dites, malgré sa longueur et son extravagance :

RODRIGUE.

Je ne fus pas plus tôt hors de cette frontière
Que mon bras, qui cherchoit quelque noble matière
D'exercer sa valeur, d'un sang ardent et prompt,
Prit pour premier objet le tyran d'Ayamont [3].
D'abord je l'investis, puis je forçai sa ville,
Et je fis son tombeau du lieu de son asile.
Ce siège fut suivi d'un plus heureux effet :
Les Algarbes [4] confus virent leur roi défait,
Et de leur propre sang la campagne couverte,

1. II, 1.
2. II, 2.
3. *Ayamonte*, province d'Huelva.
4. L'*Algarve* était une province du Portugal méridional.

Leur mit devant les yeux un tableau de leur perte.
Après ce grand combat dont je vous avertis,
Je ralliai mes gens et passai le Berthis [1].
A Rondes [2], je reçus le renfort de vos armes
Et je mis tout le monde en d'étranges alarmes.
Tariffe [3] et Gibraltar revinrent sous vos lois,
Je repris Algésire ; et tous ces petits rois,
Qui s'étoient révoltés contre votre puissance,
Éprouvèrent les maux qui suivent l'insolence.
De cet heureux succès je ne fus pas content :
Le prince de Iahen [4] en ressentit autant,
Et par son arrogance attira cet orage,
Pour avoir refusé de me donner passage.
Enfin, ceux dont Séville a craint les trahisons
Sont dedans les Enfers ou bien dans nos prisons.
De là, voulant plus loin porter ma renommée,
J'avançai vers Cordoue avecque mon armée,
Et je l'eusse d'abord emportée aisément
Sans le secours qu'elle eut assez heureusement.
Ce prince généreux (*parlant au prince de Tolède*), la voyant
Voulut par quelqu'effort la rendre soulagée, [assiégée,
Mais jugeant que par là son effort étoit vain,
Comme il étoit prudent, il changea de dessein...

La bataille, ici encore, finit par un combat singulier :

Enfin, après avoir consulté sa vaillance,
Son cœur en conçut un digne de sa naissance :
Par un de ses hérauts il m'envoie un cartel.
Mon courage aussitôt consent à ce duel,
Et d'un mot de ma main, je lui marque la place
Qui devoit achever ma vie ou son audace.
Il s'y rend, je parois, nous en venons aux mains,
Le Ciel en voit partir mille coups inhumains,
Et je crois que son front pâlit en cet orage,
Mais enfin mon bonheur me donna l'avantage [5]...

Il est difficile, n'est-ce pas? de pousser plus loin la platitude. Desfontaines parsème son récit de détails qui font honneur à ses connaissances géographiques. Mais quel style !

Ce qui suit est plus amusant : Chériffe, l'infante de Cordoue, a trahi son frère et a quitté la ville pour rejoindre Rodrigue. Céli-

1. La *Bétis*, ancien nom du Guadalquivir.
2. *Ronda*, dans la province de Malaga.
3. *Tarifa*, en Andalousie, sur le détroit de Gibraltar.
4. *Jaen*, en Andalousie.
5. II, 3.

mant, le frère en question, l'accable de reproches. Chériffe se justifie : Célimant la traitait en esclave ; Célimant voulait l'obliger à épouser Sphérante, « l'objet de son aversion ». Elle a hésité d'ailleurs à céder aux sollicitations du Cid :

Je formai ce dessein, mais ce coup d'importance
M'arrêta quelque temps et me tint en balance,
Jusqu'à ce que ce rare et glorieux objet
M'eût obligée, enfin, d'achever ce projet[1]...

Chimène, qui écoute, tressaille : elle ne doute plus, Rodrigue l'a trahie. Chériffe insiste :

Ce Cid dont le renom est partout si fameux,
D'ennemi qu'il étoit fut l'objet de mes vœux...
J'acquis, en me perdant, un butin précieux,
Cet honneur des guerriers, ce Cid incomparable...

Hélas ! soupire l'Infante, Rodrigue s'est engagé vis-à-vis de Chériffe. Celle-ci, d'ailleurs, s'exprime sans ambages. Comme Rodrigue, un peu gêné, l'assure de sa reconnaissance :

Mais que puis-je pour vous ? Commandez-moi, Madame...

elle répond, sans le moindre embarras :

Tous les biens que je veux, grand Cid, sont en toi-même,
C'est à ce seul objet que tendent mes désirs,
Et c'est le seul espoir qui fait tous mes plaisirs.

Le Cid s'étonne :

Je ne sais pas, Madame, avec quelle apparence,
Votre esprit a conçu cette belle espérance,
Mais Rodrigue jamais ne vous en a parlé.

« Qu'il est adroit ! » pense Chimène. « Qu'il est fourbe ! » murmure l'Infante. Mais Chériffe :

Quoi ! *Monsieur*, avez-vous oublié vos promesses ?
Est-ce là cet amour ? *Sont-ce là ces caresses,*
Qu'après mon action je devois recevoir ?

Rodrigue se défend. « Connais-tu cette lettre ? » s'écrie la princesse. — C'est la lettre écrite par le Cid à Chériffe pour l'engager à livrer Célimant. — Et elle lit :

Chériffe, si la tyrannie
D'un frère plein de cruauté
Au lieu de respecter ton sang et ta beauté
Se plaît à te donner une peine infinie,

1. II, 3.

Porte tes généreux esprits
Aux sentiments que tu m'écris,
Sors de ce rigoureux empire,
Mais avant ton départ qu'il sente ton courroux,
Et viens alléger ton martyre
Dans le camp d'un vainqueur qui te sera plus doux.

CHÉRIFFE.

Hé bien ! traître, entends-tu le sens de ces paroles?
Est-ce là ce destin si charmant et si doux
Que tu me préparois ?

De quoi vous plaignez-vous ? réplique Rodrigue :

Est-il quelqu'insolent qui vous ait fait outrage?
N'êtes-vous pas, Madame, à l'abri de l'orage
Que ce frère inhumain vous avoit préparé...
Pensiez-vous que je dusse être votre conquête?
Chériffe, il n'est plus temps, un autre objet m'arrête.

Chimène, en entendant ces douces paroles, sent l'espoir renaître dans son cœur. Mais Chériffe s'emporte : Tue-moi donc! s'écrie-t-elle,

... rends ta haine assouvie,
Arrache de mon sein et ma flamme et mon cœur !

Quelqu'un s'amuse beaucoup pendant cette querelle; c'est le prince de Cordoue, Célimant :

Ah ! que je suis content, et que cette vengeance
Fait goûter à mes sens une pleine allégeance...
Triomphe, maintenant, perfide, fais la brave,
Pour n'avoir point de fers, tu n'es pas moins esclave [1].

Heureusement, le roi s'interpose, et, pour finir le débat, promet justice à tous. Rodrigue reste seul avec l'Infante et Chimène. Chimène n'est pas complètement convaincue. Toute cette histoire lui paraît un peu louche. Au moment où le Cid s'approche d'elle, pour lui rendre son hommage, elle l'arrête :

Vous ne me devez rien, et Chériffe en courroux
N'a que trop de sujet de se plaindre de vous [2].

En marge : « Elle fait une révérence et s'en va ». L'Infante, plus accommodante, veut mettre à profit ce tête-à-tête inespéré, mais le Cid reste sourd à ses avances. Il sort à son tour, tandis que l'Infante, déçue, le menace :

Va, je serai vengée, et pour croître ta peine,
J'emploirai contre toi les rigueurs de Chimène [3].

1. II, 3.
2. II, 4.
3. II, 5.

Acte III : Il débute par un quiproquo qui, pour n'être pas nouveau, n'est guère moins divertissant (ou moins grotesque) que les scènes précédentes. Rodrigue est seul ; il songe à Chimène et se plaint de sa rigueur. Chériffe entre sans être aperçue. Le Cid continue sa plainte. Il est si bien plongé dans sa douleur, qu'il ne reconnaît pas la voix de Chériffe, quand, trompée, elle aussi, par les paroles qu'il prononce, elle l'interpelle brutalement :

Hé bien! perfide, à quoi te resouds-tu ?

« A mourir » : répond Rodrigue, qui croit parler à sa maîtresse,

Laissez-moi, rigoureuse Chimène,
Je vais finir ma vie, achevez votre haine.

CHÉRIFFE.

Je n'en usai jamais, ingrat, tu t'es mépris...
Une autre a fait le mal dont je porte la peine.

Rodrigue se retourne. Il reconnaît Chériffe et s'excuse :

Je n'ai pas eu dessein de me plaindre de vous...

L'excuse est assez maladroite. Mais Chériffe, bien qu'elle soit Maure, a le cœur tendre. Sa colère est déjà tombée. Docile, elle s'humilie, prête à tous les sacrifices. Et voici que cette princesse, tout à l'heure outrée de fureur, murmure ce joli mot de femme, tout plein de soumission et d'amour :

Rodrigue, souffre au moins que je sois ton esclave...

Mais le Cid se dérobe, et, ne sachant sans doute que répondre à tant de tendresse, trouve plus simple de s'en aller...

La scène suivante est consacrée tout entière, comme bien on pense, à un monologue où Chériffe donne libre cours à son désespoir. Quand le monologue est fini, le roi paraît, suivi de don Sanche. Le quiproquo recommence ! Chériffe, abîmée dans ses larmes, croit parler à Rodrigue. Elle veut mourir, elle supplie :

Ne t'en va pas si tôt, arrête un seul moment,
Souffre qu'entre tes bras je puisse rendre l'âme...

DON SANCHE.

Reprenez vos esprits, ouvrez les yeux, Madame,
Ce n'est pas là le Cid, et vous parlez au Roi.

Le roi intervient à son tour, console du mieux qu'il peut l'amoureuse éplorée et la laisse seule avec don Sanche. Lui-même, tou-

jours résolu à épouser Chimène, cherche le moyen de concilier tant d'intérêts divers. Il y aurait bien une solution : Rodrigue épouserait l'Infante, et Chériffe... Mais Chimène reste inébranlable : elle refuse le trône, et, si Rodrigue la repousse, elle se tuera[1].

Acte IV : Il est bien évident que Desfontaines aimait à étonner le spectateur par des situations inattendues. Les trois premiers actes ne laissaient guère à désirer à ce point de vue. Le quatrième ne le leur cède en rien. Mal content des services de don Sanche, *c'est Rodrigue que don Fernand choisit pour confident, et c'est de Rodrigue qu'il sollicite l'appui pour convaincre Chimène.* Je m'en voudrais de ne pas citer la scène, en partie :

LE ROI.

Grand Cid, toute l'Espagne a reçu de ton bras
La paix et le repos que ton Prince n'a pas ;
Ce glorieux effet manque encore à ta gloire,
Pour la rendre parfaite, achève ta victoire,
Combats en ma faveur un superbe ennemi
Qui fait que ta valeur n'a vaincu qu'à demi,
Si, tandis que mon peuple est sauvé de l'orage,
Elle me laisse seul au danger du naufrage.

LE CID.

Quoi, Sire, est-il quelqu'un qui se soit révolté
Contre les justes loix de Votre Majesté ?
Nommez-le moi, Seigneur, que je l'ôte du jour.

LE ROI.

Rodrigue, on ne le peut.

LE CID.

Et pourquoi ?

LE ROI.

C'est l'Amour...

Rodrigue insiste ; le roi nomme Chimène. Vous croyez peut-être que Rodrigue est surpris, qu'il résiste à l'étrange sommation dont il est l'objet? Erreur. Ici, comme dans Chevreau, le Cid Campéador est sujet avant d'être amant :

LE CID.

Si j'ai beaucoup d'amour, j'ai bien plus de respect,
Et quelque passion qui m'attache à Chimène,
Je sais que je dois plus à mon Roi qu'à ma Reine.

1. III, 6.

Satisfait, don Fernand annonce à Chimène, qui survient justement, que Rodrigue renonce à elle. Mais Chimène persiste à repousser don Fernand, et, tandis que le Cid, très ennuyé (on le serait à moins !), essaye de se justifier et de démontrer à sa maîtresse qu'il ne l'abandonne que pour assurer son bonheur, elle réplique, en s'adressant au roi, avec une fierté ironique et dans des vers qui ne manquent pas d'allure :

Sire, Rodrigue est libre, il peut m'abandonner.
Aussi bien n'ai-je point de sceptre à lui donner,
Mais je ne pense pas que je sois de naissance
A relever des lois d'une telle puissance.
Je ne suis pas esclave, et mes affections
Ne font point par ses yeux mes inclinations.
Puisque, sans les grandeurs, on ne sauroit lui plaire,
Un objet plus charmant lui pourra satisfaire,
Et certes, mon esprit ne sera point jaloux
Qu'amour blesse son âme avec des traits plus doux,
Pourvu que le tyran qui va finir ses peines
Ne remette mon cœur en de nouvelles chaînes,
Et que ce grand bonheur ne soit pas acheté
Au prix de mon honneur et de ma liberté[1].

La réplique a le don d'exaspérer le roi. Il menace d'user de contrainte. Pourtant, comme il est homme de prudence, il insiste encore auprès du Cid et l'encourage à persister dans ses sentiments généreux.

Resté seul, Rodrigue se lamente. Il y a quelque chose d'éminemment comique dans sa plainte :

Fut-il jamais malheur à mon malheur égal ?
Je suis le confident de mon propre rival !
Contraire aux volontés de la beauté que j'aime,
Fidèle à qui m'outrage, infidèle à moi-même,
Et pour rendre sur moi mon ennemi vainqueur,
Moi-même je me rends ennemi de mon cœur.

Que faire et quel parti prendre ? gémit Rodrigue :

Dois-je pour un mortel trahir une déesse?

Mais ce « mortel » est le roi et Rodrigue a juré de le servir. Donc :

Je dois pour son repos mettre tout en usage,
Pour être généreux faire une lâcheté
Et pour être fidèle une infidélité...[2].

1. IV, 3.
2. IV, 4.

Il faut pourtant songer à dénouer cette intrigue quelque peu compliquée : donner Chimène comme épouse au roi était impossible. Qu'auraient pensé les admirateurs de Corneille ? Dès la fin de cet acte IV, Desfontaines prépare un dénouement conforme à la tradition et à l'attente des spectateurs. C'est extrêmement simple, comme on va voir, à condition que les spectateurs ne se soucient, pas plus que l'auteur, de la vraisemblance. Mais les amateurs de théâtre, vers 1640, étaient pleins de bonne volonté...

On se souvient que don Fernand, à l'acte III, avait confié Chériffe aux soins de don Sanche. Ce qui s'est passé entre eux, nul ne le sait. Mais n'est-il pas naturel de supposer que don Sanche est tombé amoureux de Chériffe ? que Chériffe, qui tout à l'heure suppliait Rodrigue de l'accepter comme esclave, a reçu avec empressement l'hommage de don Sanche ? Supposons en outre que la beauté de l'Infante a vivement impressionné Sphérante. Sphérante n'en a rien dit jusqu'à présent, mais c'est sans doute qu'il est discret. Voilà le terrain dégagé. Restent le roi, Rodrigue et Chimène.

Pendant que don Sanche s'éprend de Chériffe et que le prince Maure s'éprend de l'Infante, Rodrigue s'est efforcé, encore une fois, de justifier sa conduite aux yeux de Chimène. Il n'y a guère réussi et Chimène lui a interdit sa porte. Derechef, Rodrigue se désole. On se rappelle les stances du Cid, dans Corneille. Voici une strophe ou deux des stances du Cid dans Defontaines :

Contre l'amour et le devoir
Ta vertu n'a point de pouvoir,
Ici ta résistance est vaine,
Rodrigue, c'en est fait, il faut perdre le jour,
Donne à ton Roi ta vie et ton cœur à Chimène,
Et tu contenteras le devoir et l'amour.

Le comble, c'est qu'il accuse Chimène d'ingratitude :

Mais quoi ! l'ingrate m'abandonne,
Elle refuse de me voir,
Et ruine tout mon espoir.
Lorsque je lui procure une illustre couronne,
Quand je rends son destin plus beau,
Elle me destine au tombeau... [1]

Que pensait Corneille en lisant le Cid de Desfontaines?

1. IV, 10.

Acte IV: Il faut pourtant que Rodrigue épouse Chimène, que don Sanche épouse Chériffe, que Sphérante épouse l'Infante. Sphérante déclare sa flamme à done Urraque. « Adressez-vous à mon père, » répond celle-ci, en princesse bien éduquée. Puis, restée seule, elle médite sur les qualités de Sphérante et découvre que le dit Sphérante est « bien aimable ». Ce prince Maure est, en effet, un parfait amant. A l'ambassadeur, qui, au nom du peuple et du roi de Tolède, le supplie de hâter son retour (j'avais omis d'indiquer que don Fernand avait rendu la liberté aux prisonniers), Sphérante répond par un refus catégorique. « Quel démon vous retient ? » interroge sans façon l'ambassadeur.

SPHÉRANTE.

C'est l'amour.
Et si ce Dieu puissant me refuse ses chaînes,
Ma mort y va finir[1] et ma vie et mes peines.
Va, retourne à Tolède et fais savoir au Roi
Qu'une divinité qui me tient sous sa loi
Rend ma captivité si douce à mon envie
Que je n'en veux sortir qu'en sortant de la vie[2].

Don Fernand voit cet amour d'un assez bon œil. Mais s'il donne l'Infante au généreux Maure, qui donc donnera-t-il au Cid ? Tout s'arrangera, comme de juste : puisqu'on a supposé, pour faciliter le dénouement, que Chériffe s'éprend tout à coup de don Sanche, que l'Infante n'est pas insensible à l'amour de Sphérante, pourquoi ne pas supposer que le roi, touché du dévouement de Rodrigue et de la constance de Chimène, renonce à ses projets matrimoniaux ? Il dira au Cid, en un style exécrable (mais qu'importe ?) :

Je n'ai pas pour dessein de te faire ce tort
Que d'entrer par ta peine aux délices du port...
Mon amour est fini, finis aussi ta peine.

Chimène, après quelques façons, cédera :

Je suis toujours Chimène,
Vous êtes mon Rodrigue et je suis toute à vous...[3]

et la pièce finira par un triple mariage, comme il convient dans une tragi-comédie. Seuls le roi et Célimant seront frustrés. Mais Célimant n'intéresse personne, et quant à don Fernand, n'est-ce pas le propre des rois de savoir surmonter leurs passions ?

1. A Séville.
2. V, 5.
3. V, scène dernière.

La *Vraie Suite du Cid* a sur la *Suite du Cid* un grand avantage : elle est saugrenue, mais elle est amusante. Plus habile, ou plus averti, que Chevreau, Desfontaines ne s'est pas soucié de *refaire* le Cid. Il a pris du Cid les données essentielles, et sur ces données il a bâti une intrigue qui n'a avec le Cid que des analogies très lointaines. Il ne s'agit plus le moins du monde de lutte entre l'amour et le devoir; à aucun moment, je crois bien, Chimène ne fait allusion à la mort de son père. Son *devoir*, dans la tragi-comédie de Desfontaines, c'est de rester fidèle à la foi donnée, malgré les instances du roi et malgré l'infidélité supposée de Rodrigue. Le sujet est là — et ailleurs — mais il n'est pas un seul instant là où il était dans le Cid.

Aussi bien, pour bâtir cette intrigue, l'auteur ne s'est-il pas mis en frais d'imagination. Il a repris tout simplement l'intrigue d'*Orphise*, une tragi-comédie qu'il venait d'écrire et qui fut peut-être représentée, mais qu'il se garda bien de faire imprimer avant son œuvre nouvelle[1]. Dans *Orphise*, Théage aimait Orphise et Orphise aimait Théage. Mais Orphise était en même temps aimée de Ligdamis, fils du roi. Ligdamis demandait à Théage de l'aider à convaincre la jeune fille; en récompense, il lui promettait la main de sa sœur. Orphise s'imaginait que Théage l'abandonnait par ambition. Théage protestait et invoquait, comme le Cid après lui, son devoir de sujet et la volonté du prince :

Un absolu pouvoir
A forcé mon amour à céder au devoir...

Appelez Théage Rodrigue, Ligdamis don Fernand, Orphise Chimène, vous avez l'essentiel de la *Suite du Cid*. Il n'y a pas jusqu'à la jalousie de l'Infante qui ne se retrouve dans *Orphise* : Zaralinde, sœur de Ligdamis, aime Théage, comme l'Infante aime Rodrigue, et elle est jalouse d'Orphise comme l'Infante est jalouse de Chimène. Seulement, ni le nom d'Orphise, ni les noms de Ligdamis, de Zaralinde, de Théage n'avaient le prestige qui, depuis le Cid, s'attachait aux noms de Chimène, de Rodrigue, de l'Infante, de don Fernand. Et voilà pourquoi, sagement, Desfontaines laissa dormir sa pièce dans ses tiroirs, jusqu'au moment où la *Vraie Suite du Cid* fut publiée.

Cette *Vraie Suite du Cid* eut-elle du succès au théâtre ? Je n'en sais rien, et nul, sans doute, ne le saura jamais. Elle nous paraît exécrable. Mais replaçons-la dans son temps. Exception faite pour

1. *Orphise ou la Beauté persécutée. Tragi-comédie, par le Sieur Desfontaines.* (Paris, A. de Sommaville, 1638. Privilège du 7 février 1637. Achevé d'imprimer du 17 mars 1638.)

Rotrou, Mairet, Du Ryer, La Calprenède et, si l'on veut, Scudéry, on ne voit pas qu'elle soit très inférieure à telle tragi-comédie de Pujet de la Serre ou de Dalibray. Extravagante ? Elle l'est évidemment, mais pas plus que tant d'autres[1]. L'attitude même de Rodrigue, qui scandalisait les frères Parfaict et qui nous paraît aujourd'hui puérile et ridicule, devait plaire aux contemporains[2]. Du moment que l'on admet que Desfontaines ne se pose pas en émule de Corneille, qu'il ne songe qu'à distraire son spectateur et à l'amuser, on doit admettre qu'il a pu atteindre son but. L'intrigue est, en somme, assez habilement conduite et l'intérêt se maintient tant bien que mal jusqu'à la fin. Ajoutez une certaine pompe dans la mise en scène : l'entrée de Rodrigue, au second acte, suivi de Chériffe et des deux princes, escorté de gardes la lance au poing ; le roi sur son trône, entouré de ses familières et de Chimène... tout cela pouvait enchanter un public peu exigeant, que la décoration de certaines pastorales et les timides essais de machinerie théâtrale ravissaient d'admiration[3]. Peut-être suis-je trop indulgent pour Desfontaines et trop sévère pour Chevreau. Mais j'en veux à Chevreau d'avoir si mal refait le Cid. Je ne puis pas lire la *Suite du Cid* sans penser à Corneille et me désoler. Mais je puis très bien lire la *Vraie Suite du Cid* sans penser au Cid. De là vient sans doute une indulgence que rien, par ailleurs, ne saurait excuser.

*
* *

Le sieur Timothée de Chillac, juge des gabelles de Sa Majesté, était très fier de la tragi-comédie qu'il avait écrite, en s'inspirant du Cid du sieur Corneille. Comme il savait que Son Éminence le Cardinal de Richelieu s'intéressait au théâtre et aux auteurs (à condition que les auteurs n'eussent point trop de talent), il lui dédia sa pièce. La dédicace devait, dans son esprit, aider au succès de l'œuvre, et l'œuvre, précédée de sa dédicace, attirer sur le « très humble et très dévoué serviteur » de Son Éminence l'attention du tout puissant Cardinal. Dans l'épître dédicatoire, les *victoires* de Richelieu étaient célébrées en termes magnifiques. « Les idées et

1. Qu'on veuille bien se reporter au tome VII (p. 137) de l'*Histoire du Théâtre françois*. On y lira l'analyse de *Belissante*, tragi-comédie du même auteur. La Sestiane des *Visionnaires* n'aurait rien imaginé de pareil.

2. La même situation se retrouvera dans *Alcidiane* (tragi-comédie, par Desfontaines (Paris, Toussaint Quinet, 1644) et plus tard dans le *Mariage de Cambyse*, de Quinault (Paris, Aug. Courbé et Guill. de Luyne, 1659).

3. Voir, dans le *Théâtre françois* (Paul Mansan, 1624), le *Trébuchement de Phaëton* et *Andromède délivrée*. Pour les années suivantes le *Mémoire de Mahelot* (édition Carrington Lancastre, Paris, Champion, 1920). Lanson, *Esquisse*, p. 47.

pensées que j'en ai conçues, ajoutait Chillac, sont si fortes, qu'elles ont fait de mon esprit une table d'attente (*sic*) pour en représenter les trophées, où la passion que j'ai de les voir a jeté de si vives couleurs, que je tire mille véritables plaisirs d'une peinture imaginaire ». On ne saurait dire si Richelieu fut sensible aux éloges que lui décernait si pompeusement le poète ; mais quand la pièce parut à Paris, chez Cardin Besongne, dont la boutique, tapie dans la galerie du Palais, portait comme enseigne « Aux Roses vermeilles », elle excita la curiosité des Parisiens. Ils étaient anxieux d'apprendre comment était mort ce Cid, dont deux auteurs déjà leur avaient raconté le mariage. Furent-ils déçus ? Le lecteur pourra s'en rendre compte par ce qui suit.

Les personnages sont en partie les mêmes que dans le Cid : le Roi, l'Infante de Castille, Chimène, Elvire, Léonor, don Diègue, don Sanche, don Arias, don Rodrigue, *mari de Chimène*. Il faut ajouter : le prince, fils du roi ; le jeune comte, frère de Chimène ; Théandre, « baron françois, ami du Comte » ; enfin l'*Ombre du Comte de Gormas*.

Chimène et Rodrigue sont donc mariés. L'Infante paraît, rêveuse et mélancolique. En la voyant, Léonor s'inquiète :

> A voir ces tristes yeux et cette sombre humeur,
> Vous avez quelque ver qui vous ronge le cœur.

C'est que l'Infante est toujours amoureuse de Rodrigue :

> Rodrigue est mon soleil, et ses rais glorieux
> Allument mes désirs et me charment les yeux.

Léonor, qui depuis Chevreau est pleine de sagesse et un peu sotte, n'en revient pas [1]. Elle cherche à raisonner sa maîtresse, mais l'Infante riposte, comme dans la *Suite*, comme dans la *Vraie Suite* (je n'ose pas dire comme dans le Cid) :

> Rigoureux frein d'honneur, qui blesse ma constance
> De l'inégalité de rang et de naissance,
> Que peux-tu reprocher, en ta sévère loi,
> Qui ternisse ma gloire et offense le Roi ?
> Ce qui manque à son sang, la valeur le lui donne.
> Qui triomphe des rois peut porter des couronnes.

Évidemment ! Seulement, comme Rodrigue est marié, on ne comprend pas très bien. Léonor qui, elle, ne comprend pas du tout, ou qui peut-être est horrifiée, reprend de plus belle ses objurgations, supplie la princesse « d'éteindre ces ardeurs avec l'eau de

1. Comme toutes les confidentes, elle était déjà pleine de sagesse dans le Cid, mais elle n'était pas sotte.

ses yeux » et lui rappelle incidemment qu'elle est quasiment fiancée au roi de Danemark. L'Infante, à bout d'arguments, laisse éclater sa colère :

Discours injurieux, implacable mégère
Qui vomis des propos que l'Enfer te suggère,
Est-ce ainsi qu'au malheur tes soins me sont offerts?
Ingrate radoteuse, avec tes sots discours
Tu redoubles ma peine avecque mes amours [1].

Ceci n'est d'ailleurs qu'une entrée en matière, une façon de prendre contact avec Corneille. Mais voici qui est plus nouveau : scène II, Elvire, Chimène... Elvire est inquiète et troublée. On me permettra de citer la scène :

ELVIRE.

Dieux ! Quels esprits folets entends-je dans la nuit,
Qui troublent mon silence et m'éveillent au bruit
Qu'ils font à tout moment dans la chambre du comte ?
La frayeur me saisit aussitôt que j'y monte...
Parfois, plus résolue et prête à ne rien craindre,
J'entends parler, j'y cours et ne puis rien atteindre,
Et cette triste voix en son bégayement,
Ne me laisse après tout qu'un seul étonnement,
M'éteint, le plus souvent, le flambeau qui m'éclaire.
Madame, hé ! Qu'est-ce là ?

CHIMÈNE.

C'est l'ombre de mon père...

ELVIRE

O ciel ! l'avez-vous vue ?

CHIMÈNE.

Son objet me travaille et sa plainte me tue...
Hier, que le soleil avoit fini sa ronde,
Qu'un voile ténébreux embrunissoit le monde,
Rêvant dedans sa chambre après je ne sais quoi,
Contre mon cabinet il se présente à moi.
Un petit vent, un bruit, un suaire, une plainte
Assaillent mon esprit et de deuil et de crainte.
L'effroi saisit mon âme, et ce drap, à mes yeux,
Donnoit quelque candeur parmi ces sombres lieux.
J'y voyois, dans l'ombrage [2], une petite nue
Dont la sombre blancheur n'étoit pas reconnue.

1. I, 1.
2. Au sens d'*ombre, obscurité*. Littré cite Sénécé, *Lettre à M^me ^** : « Comme le jour des nuits efface les ombrages ».

Ma vue est en défaut, mais écoutant parfois,
Le suaire rendoit une plaintive voix...
Et cependant j'écoute et retiens ma parole,
J'entends une voix casse et plaintive qui vole,
Qui, touchant mon oreille et parlant bassement,
Sembloit en soupirant sortir d'un monument.

Et voici ce que dit la voix :

Ajoute, âme perfide.
Ajoute à tes péchés celui de parricide!
Fais que les accidents te soient indifférents,
Commence par ton père à meurtrir tes parents,
Prends en main, baise encor cette funeste épée
Qu'on a dedans mon sang si lâchement trempée.

Elle dit bien d'autres choses encore, car, ajoute Chimène :

L'ombre me suit partout et, marchant flanc à flanc,
Me montre en soupirant ses playes et son sang...

Elle annonce notamment que le châtiment est proche et que le « jeune comte » va venger son père. Je passe, sans insister, sur la scène suivante, où l'Infante vient déclarer, avec une charmante désinvolture, qu'elle renonce à son amour et qu'elle n'aime plus Rodrigue. Femme varie, dit la chanson.

Scène IV : *On voit entrer l'ombre du Comte.* L'ombre parle; elle parle longuement (10 strophes). C'est une ombre lettrée ; elle invoque les Parques :

Reines du destin des Humains,
Sévères et fatales Parques,
Qui tordez de vos tristes mains
Les fuseaux des bergers comme ceux des monarques,
Filandières qui de nos jours
Raccourcissez la trame ou prolongez le cours,
Prononçant nos arrêts dans votre chambre obscure,
Déesses, agréez que mon ombre en ces lieux
Accuse un monstre de nature
D'un crime détesté des hommes et des dieux.

Le « monstre de nature », c'est Chimène. — Chillac devait être de ceux qui, tout en admirant le Cid, accusaient la fille du comte d'immoralité. — Écoutez plutôt : c'est toujours l'ombre qui parle :

D'un jour de soupirs et de deuil
Ton amour en fit une fête,
Je n'étois pas dans le cercueil
Qu'on le vit[1] couronné d'un laurier sur la tête,

1. Rodrigue.

Et par un excès d'amitié,
Le nommant de ta vie une chère moitié,
Ton âme plus d'amour que de douleur atteinte,
Après que ton amant eût éteint mon flambeau,
Osa dire en faisant sa plainte,
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau[1], etc.

Ses dix strophes débitées, l'ombre sort. Nous ne la reverrons plus. Elvire (elle avait assisté à la semonce) et Chimène se désespèrent, et c'est la fin du premier acte.

J'insisterai beaucoup moins sur les actes suivants : l'ombre disparue, la pièce n'a plus aucun intérêt. On apprend (acte II) que les Maures vont livrer bataille, que le jeune comte est arrivé. Les prédictions de l'ombre se réalisent point par point. Le jeune comte provoque Rodrigue. Tels les héros d'Homère, les deux adversaires s'invectivent pendant le combat[2]. *Rodrigue est tué.* Au moment où le comte, accompagné de Théandre, son ami, va s'enfuir pour échapper à la colère du roi, il est rencontré par don Sanche, qui l'exhorte à aller combattre les Maures.

Au début de l'acte III, Chimène ne sait rien encore. Elle apprend seulement par Elvire que le jeune comte de Gormar commande l'armée, et toutes deux s'étonnent que le Cid ait accepté de combattre sous un autre... Don Sanche annonce au roi la mort de Rodrigue et la victoire du comte sur les Maures. Suit le récit du combat, naturellement. Il est extrêmement long et je n'en citerai que l'essentiel. Le lecteur voudra bien m'excuser de lui imposer une pareille lecture. Je fais appel à toute sa bonne volonté.

Le comte de Gormas a été élu général par le « Conseil ». Il a pris toutes les dispositions nécessaires, assigné à chacun son poste, et « enflé » le courage des soldats par un discours « généreux ».

Don Sanche.

Le comte poursuit donc ce qu'il a pris à tâche,
Sans que jamais son cœur s'arrête et se relâche.
Ses yeux et sa valeur nous échauffent le sein,
Nous voyons le triomphe au bout de son dessein.
Sa conduite au danger, sa chaleur aux alarmes
Nous fait voir ses lauriers à l'éclat de ses armes.

1. Voir le *Cid*, acte III scène 3.

2. Le duel a lieu sur la scène (II, 6). Nouvel argument contre la légende : il faut supposer ou bien que Chillac, qui a dédié sa pièce à Richelieu, ne savait rien de l'animosité du Cardinal contre le Cid, ou bien que cette animosité (si elle a existé) ne provenait nullement, aux yeux des contemporains, des deux duels mentionnés dans le Cid. Les duels sont fréquents, d'ailleurs, dans la tragi-comédie contemporaine.

La mer, l'onde et les vents vont au gré de nos vœux,
Nous tenons la fortune au bout de ses cheveux (*sic*).
L'heure tarde à nos cœurs, et chacun meurt d'envie
De gagner un laurier ou de perdre la vie.
L'ennemi dans la peur balançant sur les flots,
Voyant céder aux vents l'effort des matelots,
N'ose rien entreprendre et ne sait que résoudre;
Ayant vu les éclairs, il redoute la foudre.
Ceux que le Comte voit en terre descendus,
Il les juge aussitôt et défaits et perdus,
Et, donnant le signal, il fond comme un tonnerre
Sur leurs vaisseaux épars, et les presse et les serre,
Les bat de tous côtés, et les met sur les lieux
Où l'éclat du soleil leur donnait dans les yeux.
Théandre en même temps, avec l'infanterie,
Mélangeant la valeur avecque la furie,
Attaque l'autre armée, et, dans ce champ d'honneur,
Chacun montre, au danger, qu'il est homme de cœur.
Les ennemis rangés du côté de la plage
Tâchent à repousser orage par orage ;
Mais l'honneur du combat demeure à nos efforts,
Et le More voit moins de vivants que de morts :
A ses chefs plus hardis il voit mordre la poudre.
L'effet de nos canons est égal à la foudre[1].
Ils n'ont jamais tiré sans voir dans leurs éclats
Démembrer ou les rangs ou les corps des soldats.
Enfin, reconnaissant leur perte et leur faiblesse,
Ils se rendent vaincus à celui qui les presse.
Le comte, qui poursuit les autres sur les flots,
Toujours en action et jamais en repos,
Voyant que ses canons avecque la fumée
En leur ôtant la vue écartoient leur armée,
Et à voile et à rame il les suit dessus l'eau,
S'agraffe, prend, saisit et désarme un vaisseau,
Se rend maître d'un autre, et voyant que la flotte,
Ayant perdu le cœur, a recours au pilote,
Les défait en fuyant, et à coups de canons
Fait les uns prisonniers, met les autres à fonds,
Tellement que passant comme un foudre de guerre,
Nous triomphons du More et sur mer et sur terre ;
Et sans que dix vaisseaux d'un incroyable effort
Prindrent pour leur asile un favorable port,
Que la peur leur donna de bon'heure des ailes,
Aucun n'en échappoit pour porter les nouvelles.

1. Des canons au XIe siècle ! Et Chillac insiste : il y revient par deux fois.

Le prince d'Aragon et quatre cents guerriers,
Leur général d'armée et six chefs prisonniers,
Avec douze vaisseaux en la même défaite,
Honorent le triomphe avecque la conquête.
Les autres, en fuyant, ont crié sur les eaux
De préparer nos gens à des combats nouveaux,
Et qu'ils prendront leur temps et une heure opportune
Pour avoir comme nous le vent et la fortune ;
Et qu'à peine aurons-nous déchargé le harnois
Qu'ils reviendront au port avec deux autres rois,
Dont les âmes d'honneur et de gloire échauffées
Ont déjà mis Séville au rang de leurs trophées[1].

Est-il possible d'imaginer quelque chose de plus ridicule et de plus mal écrit? Chevreau et Desfontaines n'avaient donc pas atteint la limite de la platitude et du grotesque? Quelle misère !

J'avais oublié de dire qu'en apprenant la mort du Cid, don Diègue était allé se jeter aux pieds du roi: il demande justice, s'évanouit et rend l'âme... A l'acte IV, Chimène, à son tour, apprend enfin que Rodrigue a été tué : dix strophes de lamentations! Cependant, le roi, qui s'est très vite consolé de la mort du Cid et de la mort de don Diègue, ne songe qu'à retenir auprès de lui le vainqueur. Mais le comte est engagé envers le roi de Sicile. Que faire et comment le convaincre ? Oh ! c'est très simple : Léonor fait à l'Infante un portrait enchanteur de ce nouveau Cid, et l'Infante, sans plus tarder, s'éprend de lui. On devine que si l'amour s'en mêle... Chimène devenant gênante, le plus commode est de la supprimer, comme on a supprimé don Diègue : don Diègue est mort; Chimène entre au couvent.

Dans cette pièce étrange, qui se donne comme une suite et une fin du Cid, il n'est plus question, au cinquième acte, ni du Cid ni de Chimène. L'Infante et le comte de Gormas font à eux seuls toute l'action. Le comte est perplexe ; il veut partir. Mais, comme il est amoureux de l'Infante, il ne part pas. L'Infante, après quelques manières, accepte l'hommage de ce soupirant inattendu. Le roi se réjouit, chacun se félicite, et, quand chacun s'est bien félicité, la pièce finit à la satisfaction de tout le monde... et du lecteur.

La Mort du Cid révèle, chez son auteur, une inexpérience absolue du théâtre. L'action, sans cesse interrompue par des scènes sans intérêt et sans utilité aucune, se soutient à peine, ou plutôt ne se soutient pas du tout[2]. Pourquoi faut-il que, par surcroît,

1. III, 6.
2. La pièce est parsemée de détails saugrenus. Par exemple, il est question, à deux reprises, des *Perses*, présentés comme les alliés des Maures.

Chillac se soit cru obligé de piller Corneille ? Est-ce l'exemple de Chevreau ? Le fait est qu'à partir du deuxième acte, jusqu'au moment ou Chimène et Rodrigue disparaissent, les réminiscences abondent. Laissons de côté le récit de la bataille : il est entendu que, dans toute pièce, qui de près ou de loin se rattachait au *Cid*, il devait y avoir un récit comme dans le *Cid*. Mais voyez ailleurs, un peu partout : don Sanche exhorte le jeune comte à s'en aller combattre les Maures exactement comme don Diègue exhortait son fils à défendre le roi[1] ; le roi, quand il déplore la mort du Cid, reprend (dans un tout autre style, hélas !) la tirade de don Fernand ; les stances même, les fameuses stances, assez sottement mises dans la bouche de Chimène[2], sont ridiculement paraphrasées. En voici quelques strophes ; elles donneront une idée du procédé :

CHIMÈNE[3].

Dieux, que mon sort a de rigueur !
Parmi les accidents qui travaillent mon âme,
La mort de mon époux violente mon cœur,
Et l'amour de mon père y conserve sa flamme.
Quel, sur mes sentiments, aura plus de pouvoir ?
Chacun également me touche.
Mes malheurs sont si grands qu'on ne les peut celer,
Et le sang me ferme la bouche
Quand l'excès de l'amour me force de parler...

Je dois à mon père le jour ;
Mon mari tient mon cœur en des chaînes d'amour ;
Jamais sœur ne perdit son frère ;
Si je poursuis le mien, c'est fort injustement,
Puisqu'il vient de venger son père
Et que j'ai pardonné sa mort à mon amant...

Croire mon frère criminel !
Par un acte d'honneur réparer un outrage
Qui noircissoit son nom d'un reproche éternel
Et diffamoit sa gloire avecque son courage,
Ce ne seroit pas raisonner...

Je blesse ma fidélité,
Tant la force du sang est puissante et extrême,
Le frère avec la sœur ont bien d'affinité,
Mais la femme à l'époux est un autre soi-même...

Mes malheurs sont sans guérison.

1. Corneille, III, 6. Chillac, II, 6.
2. Corneille, II, 7. Chillac, III, 6.
3. IV, 1.

Je n'ai plus de malheurs et de peines à craindre,
La mort me doit guérir et non pas la raison,
Il est temps de mourir et non pas de se plaindre...[1].

Tout commentaire, je pense, serait superflu.

J'en viens à l'ombre. Cette ombre, Chillac devait la considérer comme une trouvaille de génie. Peut-être en avait-il pris l'idée dans le Cid lui-même. Tout est possible[2]. Mais, comme il avait des lettres (on peut le supposer, tout au moins), il est possible aussi qu'il se soit souvenu des *Persse* d'Eschyle et du rôle que tenait dans la pièce l'ombre de Darius ; de l'*Hécube* d'Euripide et du rôle qu'y jouait l'ombre de Polydore. Il ne connaissait pas Shakespeare, mais il pouvait avoir lu les tragiques français du siècle précédent. Or, les ombres sont assez nombreuses dans le théâtre du XVIe siècle. Dans le *Saül* de Jean de la Taille[3], l'esprit de Samuel, évoqué par la Pythonisse, prédit au roi, en fort beaux vers, d'ailleurs, ses malheurs, ceux de sa race et ceux de son peuple. Dans son *Hippolyte*[4], Robert Garnier faisait surgir l'ombre du vieil Égée. Et qui sait, peut-être le sieur de Chillac avait-il lu (on a tant de loisir en province !) la *Magicienne étrangère*, où l'ombre de Conchine apparaît[5]. Mais ce que le sieur de Chillac n'ignorait certainement pas, car il s'intéressait au théâtre et fréquentait les troupes de comédiens, c'est qu'il y avait une ombre dans la *Parténie*[6] et dans la *Mariamne* du sieur Hardy, et des ombres dans l'*Hypocondriaque* du sieur de Rotrou[7] ; ce qu'il savait fort bien, c'est que les ombres jouaient un grand rôle dans les comédies pastorales. La comédie pastorale était le pays du merveilleux : fontaines enchantées, miroirs non moins enchantés, apparitions subites, fantômes de toute espèce abondaient dans ce pays-là[8]. Sans parler de l'ombre

1. IV, 1.
2. Elvire dans le *Cid*, III, 1 (à Rodrigue) :

Quoi ! viens-tu jusqu'ici braver l'ombre du comte?

3. *Saül le furieux. Tragédie* (Paris, François Morel, 1572).
4. *Hippolyte. Tragédie* (Paris, Robert Estienne, 1573).
5. *La Magicienne estrangère. Tragédie, dans laquelle on voit les tirannigues comportemens, origine, entreprises, desseins, sortilèges, arrest, mort et supplice tant du Marquis d'Ancre que de Leonor Galligay sa femme, avec l'adventureuse rencontre de leurs funestes ombres. Par un bon François nepveu de Rotomagus* (Rouen, David Geuffroy, M.D.C.XVII). A l'appel d'Alecton, Mégère et Tisiphone accouraient des Enfers (I, 2) ; puis survenait l'Ange gardien de la France. Plus loin (II, 2) on voyait l'ombre de Conchine. Elle reparaît (III, 2) en compagnie de l'ombre de *Galligay*.
6. Pièce perdue (1632 environ). Voir le *Mémoire de Mahelot* (éd. Carrington Lancaster, p. 75).
7. *L'Hypocondriaque ou le Mort amoureux* (repr. 1628, impr. 1631), acte V, sc. VI. Voir *Mahelot*, p. 82.
8. Voir Marsan. *La Pastorale dramatique en France* (Paris, Hachette, 1905), p. 194 et 195 en particulier.

d'Elencho, dans le *Bon Pasteur*[1], dont la « main sanguine » tient, dans la « brune nuit », un « écrit » qu'elle tend au berger Chrisophile, pendant que sa « grêle voix » le remplit d'épouvante[2], le sieur Iovel, dans le *Tableau tragique ou le Funeste Amour de Florivole et d'Orcade*, pastorale toute récente alors, puisqu'elle est de 1633[3], avait eu recours au même moyen facile d'agir sur les nerfs des spectateurs. « Une véritable fureur de suicide a décimé tous les personnages; seule la vieille Lucie a survécu, et, dans l'obscurité d'une nuit sinistre, à la lueur de quelques « falots », devant les cadavres épars, les spectateurs épouvantés voient l'ombre de Géon sortir de sa tombe, tordre le cou à sa femme et l'entraîner elle aussi dans le néant[4]. » Enfin, plus récemment encore, dans la *Clénide* du sieur La Barre, des ombres de femmes surgissaient[5]. Voltaire, on le voit, le Voltaire de *Sémiramis* et d'*Eriphyle*, n'a rien inventé, ou, plus exactement, rien importé en France d'essentiellement nouveau. Mais pas plus que le *Tableau tragique* du sieur Iovel, il n'avait lu probablement la *Mort du Cid*, de Timothée de Chillac. Et pourtant, Timothée de Chillac, comme le sieur Iovel, comme le sieur de Fonteny, comme ce Richemont Beauchereau que cite encore M. Marsan[6], est en quelque sorte, à son égard, un précurseur.

Le plus amusant, c'est que, dans ces trois pièces si dissemblables (*Eriphyle* et *Sémiramis* d'une part, la *Mort du Cid* de l'autre) le rôle de l'ombre n'est pas sans analogies. Le développement de l'action (je ne parle, dans la *Mort du Cid*, que du premier acte) est à peu près le même. Les appréhensions et le récit de Chimène font penser aux appréhensions et aux récits de *Sémiramis* et d'*Eriphyle*. L'ombre apparaît, parle et menace dans la *Mort du Cid*, comme elle apparaît, parle et menace dans *Eriphyle* et dans *Sémiramis*. Seulement, tandis que, dans les tragédies de Voltaire, l'ombre ne se contente pas de parler, mais agit; tandis que Voltaire, stylé par Shakespeare, s'est efforcé de tirer de son

1. *Le Bocage d'Amour contenant deux Pastorelles, l'une du Bon Pasteur, l'autre de la Chaste Bergère* (Paris, Jean Corrozat, 1615, par Jacques de Fonteny). M. Marsan signale de la même œuvre une édition de 1587.

2. Elle laisse, en s'en allant, « une vapeur crasse, dense et soulfreuse », augure de malheur.

3. Douai, Martin Brogier, 1633.

4. Marsan, *op. cit.*, p. 411.

5. *La Clénide. Tragi-comédie pastorale, par le sieur de La Barre* (Paris, Toussaint Quinet, 1634. La pièce reparut en 1640 chez le même éditeur. Voir catalogue Soleinne, n° 1099).

6. *Op. cit.*, p. 403, n° 1. Voir encore (Catalogue Soleinne, n° 823) *L'ombre de Garnier Stoffacher, Suisse, Tragi-Comédie*, par Joseph Du Chesne, sieur de la Violette (Genève, Jean Durant, 1584). Beaucoup plus tard, dans les *Danaïdes* de Gombauld (Augustin Courbé, 1658), l'ombre de Sthénélé apparaît et parle à Danaus (IV, 4).

ombre, parlante et agissante, un pathétique violent, l'ombre du comte de Gormas, bien qu'elle parle beaucoup, n'agit point. Son rôle se borne, comme dans certaines pastorales, à révéler « des secrets décisifs[1] ». Ce rôle rempli, et la curiosité des spectateurs satisfaite, elle ne paraît plus : à partir du deuxième acte, la tragi-comédie se déroule exactement comme si l'ombre n'existait pas. Il était facile de l'évoquer encore, harcelant Chimène et la torturant. Chillac ne l'a pas voulu, n'y a pas pensé, ou peut-être ne l'a pas osé. En bonne justice, peut-on lui reprocher de n'avoir pas eu l'audace de Voltaire ? Il n'avait pas provoqué le chevalier de Rohan, il n'avait pas été exilé en Angleterre, il n'avait pas lu les « farces monstreuses » de « l'histrion » anglais. Et puis, Voltaire avait au plus haut degré le sens du théâtre, et Chillac ne l'avait à aucun degré. Son ombre, beaucoup plus que les ombres de *Sémiramis* et d'*Eriphyle*, beaucoup plus même que l'ombre du sieur Iovel, est une ombre manquée...

Et, maintenant, voudra-t-on me croire si j'ajoute que les tragi-comédies de Chevreau, de Desfontaines et de Chillac ont eu, au XVII[e] siècle, un incontestable succès : on les a lues beaucoup, et on les a lues longtemps. Je ne relève, d'après la Bibliographie Cornélienne[2], que deux éditions de la *Vraie Suite du Cid*[3] ; mais je relève par contre six éditions de la *Mort du Cid*[4] et huit éditions de la *Suite du Cid*[5]. Tout à la fin du XVII[e] siècle et au début du siècle suivant, quand on avait lu Corneille, on lisait Chillac et Chevreau !

(A suivre.) ÉTIENNE GROS.

1. Marsan, p. 194.
2. Paris, Aug. Fontaine, 1886 (n[os] 1384-1398). Cf. *Additions à la Bibliographie Cornélienne par P. Le Verdier et E. Pelay* (Rouen-Paris, 1908).
3. Toutes les deux en 1638. Une traduction anglaise en 1640.
4. 1639-1645-1646-1682-1693-1703. Une traduction allemande en 1655. (Bibl. Cornélienne, n° 1016.)
5. Trois en 1638, les autres en 1640-1646-1682-1696 et 1702.

JULIE BOUCHAUD DES HÉRETTES A LA « MAISON COIGNY » (JUIN 1796-OCTOBRE 1800)

Dans une terre grise et pareille à la cendre,
De *son* cher souvenir, voluptueux et tendre,
Qui s'effrite, incertain, dans le vent du passé,
J'ai fait revivre ainsi *son* visage effacé.

H. DE RÉGNIER, *Les Médailles d'argile.*

Voilà plus d'un siècle qu'est morte Julie, et, de celle qui inspira la divine musique du *Lac*, nous ne savons que les amours. Raphaël nous apprend qu'avant de le rencontrer, elle avait, « une seule fois », cru aimer et être aimée. Elle avait alors jeté son dévolu sur « un homme d'un nom illustre par le génie, puissant par une haute faveur auprès du chef du gouvernement, séduisant par la gloire qui l'entourait et par la figure[1] ». En 1815, c'est avec elle que Lally Tollendal « se délassait, le soir, des larmes, des sueurs et des paroles qu'il avait versées au conseil[2] ». L'année suivante, elle se trouvait à Aix; elle s'y éprenait d'un jeune gentilhomme bourguignon, désenchanté, comme elle, avant d'avoir vécu, et, comme elle, venu y soigner sa mélancolie. Rencontre mémorable où ils devaient, l'un et l'autre, trouver l'immortalité! De l'obscur rimeur, uniquement occupé, jusque-là, à marcher sur les traces d'un Parny, l'amour faisait, d'emblée, l'un des plus grands parmi les poètes, « le plus grand » peut-être[3]; nouveau Dante, il pouvait, désormais, chanter sa Béatrice, et « embaumer pour les siècles[4] » la mémoire de celle qui avait allumé en son âme l'étincelle du génie.

1. LAMARTINE, *Raphaël*, éd. in-18, Hachette, p. 57. — Dans un autre de ses ouvrages, Lamartine parle avec moins d'indulgence de ce précurseur, « gros homme, carré comme un Limousin », et qu'il entendit, dans quelque cérémonie, « réciter d'une voix universitaire » des strophes dont l'intention était « honorable » et qu' « on applaudit, mais faiblement ». (*Cours familier*, CLXII[e] entretien, t. XXVII, p. 353.)

2. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe* (vol. III, p. 37). — L'auteur ne donne pas le nom de cette dame, « accourue de Paris à Gand par enthousiasme de son génie » (de Lally-Tollendal), et que ce dernier « cherchait vertueusement à guérir ; mais son éloquence trompait ses vertus et enfonçait le dard plus avant ». Le baron MOUNIER se montre moins discret. — V., à ce sujet, L. BABONNEIX, *La dernière maladie de M. Charles, Chronique Médicale*, mars 1922, p. 70 et ID. : *Julie Bouchaud des Hérettes à Gand pendant les Cent-Jours*. Paris, Maloine, 1923, in-4°, 13 p.

3. J. LEMAÎTRE, *Les Contemporains*, 6[e] série, 17[e] édit., Paris (s. d.), in-18, p. 224.

4. LAMARTINE, *Des destinées de la Poésie*, Paris, 1834 (éd. in-18 des *Premières Méditations*, Hachette, Paris, 1909, p. LXIX).

Qu'était-elle donc, avant d'être Elvire, ou même Madame Charles? Quelles avaient été son enfance et sa jeunesse ? C'est ce que personne n'a encore songé à nous dire. Non qu'elle ait manqué d'historiens ! Cette créole de Paris a connu, plus que toute autre, les passions posthumes, et l'on ne compte plus les ravages qu'elle a exercés dans les cœurs. Mais, parmi ceux qui lui ont voué un culte, aucun, sauf peut-être L. Séché[1], n'a pris la peine de remonter aux sources, de fouiller les archives, et, au roman romanesque imaginé par Lamartine, de substituer un récit exact, sincère, et fondé sur des documents authentiques.

C'est ainsi que, nulle part, nous n'avons vu mentionné le séjour que, de fin juin 1796 à octobre 1800, fit Julie à l'ancien hôtel Coigny, devenu « maison Coigny », rue « Nicaise », en compagnie d'une certaine Louise-Julienne Bouchaud de la Foresterie[2].

*
* *

Cette dernière était née à Nantes le 5 octobre 1735. Elle avait commencé par être dans l'aisance, son frère François-Joseph, ancien capitaine de vaisseau, l'ayant, à la fin d'une vie aventureuse, instituée légataire universelle, et lui ayant laissé, entre autres, une belle propriété sise à Saint-Domingue[3]. A la suite des événements dont l'île était le théâtre, cette propriété avait été, d'abord, mise sous séquestre par le Gouvernement[4], puis incendiée par les révoltés. Privée de tout revenu, Louise-Julienne

1. L. Séché, *Lamartine de 1816 à 1830*, 3e édit., Paris, 1906, in-18, 387 p.

2. Il nous eût été impossible de mener à bien ce travail sans l'obligeant concours que nous ont prêté MM. L. Gauthier et de Vaissière, des Archives Nationales; MM. Baroux, Farge et Mlle C. Ducaffy, des Archives Départementales de la Seine; MM. Gaborit et de Guisquet, des Archives Départementales de la Loire-Inférieure; M. Préteux, des Archives Municipales du Havre; M. Roussier, archiviste du Ministère des Colonies. Qu'ils veuillent bien agréer ici l'expression de toute notre gratitude.

3. Elle consistait en une sucrerie, dite d'abord Lartigau-Dubedou, puis Bouchaud de la Foresterie, située à Labrande, quartier des Gonaïves, juridiction de Saint-Marc, île et côte de Saint-Domingue, d'une valeur de 50 000 francs. — V., à ce sujet, les documents suivants : Dépost par le citoyen J.-J.-B. Loménie de Marmé de deux pièces relatives aux propriétés de la dame L.-J. Bouchaud de la Foresterie aux Gonaïves (20 fructidor an X), et Procuration de Mlle Bouchaud au citoyen Laignel, *id.*, 26 frimaire an X. Actes notariés de Saint-Domingue, Etude de Me Mahy-Chevenelles. (*Archives du Ministère des Colonies.*) — Comité des colons notables de Saint-Domingue [1804-1810]. (*Bibliothèque du Ministère des Colonies*, E. 25.) — Table alphabétique des colons de Saint-Domingue qui sollicitent les secours du gouvernement, reconnus propriétaires d'immeubles, etc. [Années antérieures à 1814]. (*Arch. Minist. Colonies.*) Etat général de l'Ouest, fo 15. (*Arch. Min. Colonies.*) — Liquidation des colons de Saint-Domingue, 1831, nos 5535, Paroisse no 26. (*Bibliothèque du Ministère des Colonies*, D. 64. — V. aussi plus loin.

4. V. Etat général de l'Ouest, *loc. cit.* La lettre suivante témoigne encore de ses droits à réclamer quelques secours.

Voir suite note 4, p. suiv.

était tombée dans la misère[1]. Misère d'autant plus affreuse qu'elle avait à sa charge deux « pupils », une nièce et un petit-neveu, comme elle, propriétaires à Saint-Domingue, et, pour les mêmes raisons qu'elle, dépourvus de toutes ressources !

Heureusement, elle connaissait Lanjuinais, et celui-ci avait de bonnes raisons de connaître la rue « Nicaise ». N'y habitait-il pas hôtel de « Malthe », au moment de la Terreur ? N'est-ce pas de cet hôtel qu'il s'était évadé, alors qu'il avait été décrété d'accusation, et gardé à vue, oubliant, dans sa bien légitime précipitation, de régler sa logeuse[2] ? Il savait sans doute que, parmi les maisons à louer dépendant de la Liste Civile, figurait la « Maison Coigny », située au coin de la rue Saint-Nicaise et de la rue des Orties. Il n'appartenait pas à l'Administration. Il avait cessé de représenter le peuple. Il n'en était que plus à son aise pour disposer de ce qui ne lui appartenait pas. Fin juin 1796[3], il offrit donc à la citoyenne Bouchaud un petit logement situé sous les combles de cette maison.

*
* *

L'Administration ne mit que deux ans à la découvrir. Sommée d'acquitter les termes échus, l'ex-propriétaire devenue, par le malheur du temps, locataire de l'État, sollicite du Citoyen Ministre des Finances, le 27 brumaire an VII[4], l'autorisation de « conserver

Colonies.
—
Certificat de Résidence.
C. GRANET
Reçu le 6 floréal.

Paris, le 6 floréal an 7.
(25 avril 1799.)

Au Ministre de la Marine et des Colonies.

Citoyen Ministre,

Je vous adresse le nouveau certificat de résidence qui m'a été délivré le 15 du mois dernier par la municipalité du 1er arrondissement. En ce point, je satisfais à ce que vous me prescrivez en m'accusant réception de mon certificat de non émigration, ce qui me fait espérer que désormais mes biens, situés aux Gonaïves, île Saint-Domingue, seront affranchis du séquestre dont ils étaient grévés.

Salut, Respect et reconnaissance.

5007
6 floréal.
I. go. J.
2e section, no 56.

Pour la citoyenne L.-J. Bouchaud,
Lavocat,
Employé à la marine, 1re division,
Bureau des ports.

[*Archives du Ministère des Colonies*, Personnel colonial, série privée, dossier Bouchaud de la Foresterie (Louise-Julienne).]

1. Sur la liste de recensement exigée par la loi du 10 vendémiaire an IV, figure, en même temps que Louise-Julienne *Bouchot*, et que sa nièce, une domestique, Gérard Jeanne, qu'elle a amenée au Havre, où « elle vit des débris de son revenu aux Colonies ». (*Archives Municipales du Havre.*) Dès son retour à Paris, plus trace de domestique. Bientôt l'infortunée en sera réduite à vendre ses hardes.

2. *Archives départementales de la Seine*, fonds des Domaines, cart. 710.

3. Date fournie par un certificat de résidence qui se trouve au dossier Bouchaud (*Archives du Ministère des Colonies*, Série privée). Louise-Julienne était restée au Havre du 22 nivôse an II (11 janvier 1794) au 7 messidor an IV (25 juin 1796). Le 12 messidor de la même année (30 juin 1796), elle était installée maison Coigny.

4. 17 nov. 1798.

gratis » son logement. Un ministre consent à recommander la supplique à son collègue.

2e Division.

—

Cse Bouchaud, créole. Paris, le 27 brumaire an 7[1].
Seine.

Le Ministre
Au Ministre des Finances.

Citoyen Collègue, la citoyenne Bouchaud, propriétaire d'une habitation à Saint-Domingue et réfugiée de cette colonie, m'annonce que l'ex-représentant du peuple Lanjuinais, touché de l'état de détresse où il la voyait réduite avec deux enfants, lui offrit un petit logement dans les combles de la maison de Coigny, rue Nicaise ; que depuis à peu près deux ans, elle demeure dans cette maison nationale avec l'idée de n'avoir aucun loyer à payer ; mais qu'aujourd'hui on lui demande le prix de cette location. Étant dans l'impossibilité de l'acquitter, n'ayant pour subvenir à ses besoins d'autres ressources que les secours accordés aux colons, elle demande à être autorisée à conserver gratis le petit logement qu'elle occupe.

Chargé de l'administration des Domaines nationaux, c'est à vous, Citoyen Collègue, à prononcer pour cette réclamation. Je vous en fais en conséquence le renvoi et vous invite à prendre en considération la situation de cette infortunée créole, qui, chargée d'années et d'infirmités, se trouve par la privation du produit de ses propriétés réduite à l'indigence et dans le cas de mériter toute la sollicitude du Gouvernement. Je lui annonce que sa demande est maintenant sous vos yeux.

Salut et fraternité.

Le Ministre
A la Citoyenne Bouchaud, américaine, rue Nicaise, maison Coigny.

Citoyenne, je vous annonce que j'ai fait passer au Ministre des Finances la pétition par laquelle vous demandez à conserver gratis le logement que vous occupez maison Coigny.

C'est à ce Ministre, chargé de l'administration des Domaines nationaux, à prononcer sur cette réclamation. Je l'ai invité à prendre en considération la position malheureuse où vous vous trouvez et les droits que vous avez à la sollicitude du Gouvernement. Je suis convaincu qu'il fera en votre faveur tout ce que les circonstances lui permettront.

Salut et fraternité.

Le Ministre « prend bonne note » et passe outre. Par décision

1. Cette pièce, comme la plupart de celles qui suivent, sont extraites du dossier Bouchaud (La Citoyenne), propriétaire à Saint-Domingue. (*Arch. Nationales*, F. 15, 3369, dos. 44.) C'est à M. de Vaissière que nous devons la connaissance de cet important document.

en date du 13 brumaire an VII[1], il déclare que « la demande de la citoyenne Bouchaud, tendante à jouir gratuitement du logement qu'elle occupe dans la maison ci-devant de Coigny, ne peut être accueillie, mais qu'Elle y sera maintenue en fournissant sa soumission d'en payer le loyer sur le pied de cent vingt francs par année... Il lui est accordé un mois de délay pour païer les arrérages échus. »

Le 21 nivôse de l'an VII[2], le citoyen Pierret, vérificateur des Domaines, requiert l'Administration de passer bail en faveur de la citoyenne Bouchaud. Le 29 pluviôse, an VII[3], les Administrateurs du Département de la Seine signent le bail, qui est enregistré le 1er ventôse de la même année[4] :

29 pluviose an 7.
Citoyenne Bouchaud.
—
Division des
Domaines Nationaux.
—
Bureau de l'Immobilier.

Arch. Dép. Seine, Carton des Domaines, 752.
Logement maison Coigny.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ.
Département de la Seine.

Baux à loyer de Biens Nationaux sur estimations rigoureuses :

Par-devant les Administrateurs du Département de la Seine, s'est présenté le citoyen Pierret, vérificateur des Domaines stipulant pour le Directeur des Domaines Nationaux de l'Intérieur, lequel a requis l'Administration de passer bail en faveur de la citoyenne Bouchaud, sur l'estimation rigoureuse de la valeur locative annuelle qui en a été faite par le citoyen... (en blanc)... Architecte de la Régie,

D'un logement maison de Coigny....

Suit la teneur des dites pièces....

Charges générales.

ARTICLE PREMIER.

Le preneur jouira, pendant trois, six, neuf années, qui auront commencé le premier nivôse an sept[5]....

ARTICLE VIII

Les frais du bail étant à la charge du preneur, celui-ci paiera la somme de huit francs, pour le papier et impression, timbre de la minute et des expéditions du présent bail....

Charges particulières.

La citoyenne Bouchaud prendra les lieux tels qu'ils se poursuivent et comportent, sans pouvoir demander aucunes réparations locatives.

Elle sera tenüe de vuider lesdits lieux, à la fin des trois ou six pre-

1. 3 novembre 1798. — Ces lignes sont extraites de la pièce suivante.
2. 10 janvier 1799.
3. 17 février 1799
4. 19 février 1799.
5. 21 décembre 1798.

mières années sur le congé pur et simple qui pourra lui en être donné trois mois d'avance, et Elle aura de même la faculté de le donner à la Régie, trois mois avant l'expiration des trois ou six premières années.

Elle s'oblige de fournir pour caution de ses loïers le citoyen Dorsainne. Dressé à la Direction des Domaines nationaux le 21 nivôse an 7[1] de la République française.

Au-dessus est écrit : Bon pour soumission. Signé : Bouchaud.

Sur la réquisition de l'Agent de la Régie des Domaines, nous, Administrateurs du Département de la Seine, soussignés, avons fait bail à titre de loyer pour le tems déterminé aux charges, clauses et conditions ci-devant exprimées du logement ci-dessus spécifié pour et moyennant la somme de Cent vingt francs par année de loyer à la citoyenne Louise-Julienne Bouchaud, fille majeure, demeurant à Paris, dans le logement présentement loué, présente et acceptante ledit bail et s'obligeant d'exécuter dans toutes leurs dispositions, les clauses et conditions des autres parts.

Fait et arrêté à Paris, en Département, le vingt-neuf pluviose de l'an sept de la République Française, en présence du Commissaire du Directoire exécutif près cette Administration, lequel a signé avec nous, ainsi que le citoyen Pierret, et la dame citoyenne Bouchaud. Signé Bouchaud, Pierret, Gastrez, Picard, et A. Sauzay, et Dupin, commissaire du Directoire exécutif.

En marge est écrit : Enregistré à Paris, le premier ventôse an sept[2] de la République Française, folio 5, case première.

Reçu quatre francs quatre-vingt-quinze centimes

Signé : Paralin.

Pour expédition conforme délivrée au Directeur des Domaines Nationaux.

Le Secrétaire en Chef du Département de la Seine.

Signé : Joseph Demay,
Secrétaire-adjoint.

Entre temps, ordre avait été donné au citoyen Aubert, architecte de la Régie des Domaines Nationaux, de visiter le logement et d'en dresser, avec l'occupante, un état « conforme »[3] :

État et Description

d'un logement situé dans la maison de Coigny, rue Nicaise, accordé par le Ministre des Finances à la Citoyenne Bouchaud, moyennant cent vingt francs par an, dont l'entrée en jouissance a commencé le....

Sçavoir :

Pièce du fond ayant vue sur la place.

1. 10 janvier 1799.
2. 19 février 1799.
3. *Arch. départ. de la Seine*, Carton des Domaines, 713.

La ditte est éclairée par une Baye de lucarne fermée d'un chassis en chene a un ventail, vitré de quatre carreaux de verre ordinaire, mastiqués, et ferré de deux couplets, une tarjette et son crampon.

A Gauche est une cloison en sapin formant alcove, dans laquelle est un vuide orné de moulures au pourtour formant chambranle sans aucune fermeture.

Dans l'intérieur de cette alcove est une autre cloison en sapin formant cabinet, dans laquelle est une Baye sans porte.

Ce Cabinet est éclairé par une petite lucarne en plomb, fermée d'un chassis en chêne fixé a demeure et vitré d'un carreau de verre ordinaire.

Le haut de cette pièce est plafonné et lambrissé en plattre et le bas est carrelé en petits carreaux de terre cuite en tres médiocre état.

La Baye d'entrée est fermée d'une porte en sapin emboittée haut et bas, fermée de deux fiches à boulons sans serrure, la ditte porte percée de plusieurs trous et entailles de ferrure.

Pièce ensuitte.

La Ditte est éclairée par une Baye de lucarne fermée d'un chassis en chene a deux vantaux, vitres de six carreaux de verre ordinaire mastiqués, ferrés de quatre fiches à Boulons et une espagnolette garnie de toutes ses pièces.

Au devant de ce chassis sont deux feuilles de volèts Brissées en sapin emboitées haut et bas, ferrées de six fiches arases six de Brisures, deux aggraffes leurs contre pannetons, et un support à patte, le tout en tres mauvais état.

Au bas de cette Baye est un appui revetu en plomb dans toute son étendue.

Dans cette pièce est une cheminée ornée d'un chambranle en pierre de forme ancienne avec sa tablette au centre cœur est une plaque en fonte et deux autres au-devant des jambages deux croissants simples sous le manteau est une ventouse à double languette en plattre avec Barres en fer au-dessous et l'atre est carrelé en carreaux de terre cuite en très médiocre état.

Cette pièce est séparée de celle suivante par une cloison en sapin dans laquelle est une Baye fermée d'une porte en sapin emboitée haut et bas ferrée de deux pomelles à queue de ronde et leurs gonds, un bec de canne avec Boutons doubles à olive, gache et vis, un Boulon rond, sa rosette et écroux.

Le haut de cette pièce est plafonné et lambrissé en plattre et le bas est carrelé en grands carreaux de terre cuitte en très médiocre état.

Pièce ensuitte.

La Ditte est éclairée par une Baye de croissée fermée d'un chassis en chene à deux venteaux ouvrant à noix et gueule de loup vitrés de vingt-

quatre carreaux de verre ordinaire dont trois cassés et ferrés de six fiches à Boutons ; deux verroux à ressort et leurs crampons.

A cette croisée sont deux feuilles de volets Brisées en chêne a panneaux ferrées de six fiches arrases six de brisures deux tarjettes, leurs crampons, deux locteaux et leurs mantonnets.

Le haut de cette pièce est lambrissé en plattre et le Bas est carrelé en petits carreaux de terre cuite en médiocre état.

La Baye d'entrée est fermée d'une porte en chêne emboitée haut et bas, ferrée de deux pantierres et leurs gonds sans serrure, une boucle et sa rosette.

Nota. — La Ditte porte est percée de plusieurs trous et entailles de serrure.

Pièce ensuitte.

La Ditte est éclairée par une Baye de croisée fermée d'un chassis en chaîne à un ventail vitré de six carreaux de verre ordinaire mastiqués et ferrés de deux pomelles à queue d'aronde et leurs gonds, une tarjette et son crampon. A l'extérieur est un volet en sapin avec barres derriere ferré de deux pantierres et leurs gonds, trois crochets dont un grand avec leurs pitons.

Sur l'appui, au bas de cette Baye est un revettement en plomb.

La Baye d'entrée est fermée d'une porte en chene emboîtée haut et bas ferrée de deux pantierres et leurs gonds, une serrure a tour et demi avec clef Benarde et retenue avec clous en mauvais état.

Le haut de cette pièce est lambrissé en platre et le bas est carrelé en grands carreaux de terre cuite en très médiocre état.

La Baye d'entrée cottée de l'escalier est fermée d'une porte en chene emboittée haut et bas ferrée de deux pantières et leurs gonds, une serrure à tour et demi avec sa clef.

Tel est l'état de ce logement dressé par moi architecte de la Régie des Domaines Nationaux et reconnu par moi locataire soussigné conforme au détail des objets y détaillés lesquels je m'engage à rendre tels à la fin de ma jouissance le dit état fait triple avec le Département de la Seine et l'Administration des Domaines Nationaux en trois expéditions de chacune deux rolles à Paris ce 21 pluviôse de l'an sept de la République (9 février 1799).

Aubert-Bouchaud.

Vu pour le Directeur soussigné : Illisible.

Voilà donc la locataire de la maison Coigny en règle avec la loi ! Elle n'en est pas beaucoup plus avancée pour cela. Aussi, le 16 floréal an VII[1], adresse-t-elle aux autorités une nouvelle supplique :

1. 5 mai 1799.

Je prie le Citoyen Ministre de l'Intérieur de prendre en considération la demande de la pétitionnaire et de ne pas oublier que je suis ici le refuge des malheureux colons que j'ai administrés, et que je prends à eux le plus vif intérêt.
MIRBECK.

16 floréal [probablement 5 mai 1799].
N° 4 077.

Au Citoyen Ministre de l'Intérieur
de la République française.

Citoyen Ministre,

Louise-Julienne Bouchaud, âgée de 63 ans, propriétaire d'une habitation considérable à Saint-Domingue, chargée de deux jeunes enfants, une nièce et un petit-neveu, tous deux égallement propriétaires à Saint-Domingue,

Vous expose qu'elle et sesdits nièce et petit-neveu n'ont aucun bien ny moyen d'existance en France ; que leurs habitations restées intactes et en pleine valeur, ont été séquestrées, et que la Nation jouit de tout leur produit depuis 1792, époque qui a réduit la Citoyenne Bouchaud a éprouver tous les besoins, suite de la privation de la totalité de ses revenus. Criblée de dettes et dépourvue de tous moyens d'existance, même du plus simple nécessaire, quoique elle et les deux enfans à sa charge soyent inscrits au nombre des indigens et aussi sur l'état des propriétaires-colons résidents en France admis à recevoir les secours que les loix leur accordent.

2e Division.
—
9 floréal.
N° 530.
C. S.

C'est dans cette triste position, Citoyen Ministre, que la Citoyenne Bouchaud pour elle et pour sa nièce et petit-neveu vous suplie de prendre en considération la longue et actuelle privation des revenus de leur habitation dont les produits sont considérables et dont profite la Nation contre le droit de leur propriété et à leur grand préjudice, et aussi la situation désespérante où ils se trouvent, et y ayant égard, de leur accorder et procurer de suffisants et promts secours, propres à les tirer de l'état de souffrance auquel ils se trouvent réduits.

Ils n'ont, Citoyen Ministre, d'autre espérance qu'en votre justice et votre humanité.

Salut et respect,

L.-J. BOUCHAUD,
rue Nicaise, sous les combles du cy-devant hôtel de Coygny.

Apostillée par le citoyen Mirbeck, ancien gouverneur de Saint-Domingue, la supplique suit la voie traditionnelle. Mais c'est en vain que, pour obtenir des fonds, elle ménage les formes. Le 2 prairial an VII[1], le Ministre de l'Intérieur exige un certificat de plus...

1. 21 mai 1799.

Paris, le 2 prairial an 7[1].

2e Division.

Le Ministre, etc.,

à la Citoyenne Bouchaud, propriétaire des Colonies, rue Nicaise, sous les combles du ci-devant hôtel de Coigny.

Citoyenne, j'ai reçu la pétition que vous m'avez adressée le 16 du mois dernier, dans laquelle vous exposez la position douloureuse où vous vous trouvez et réclamez les secours mis à ma disposition pour les Colons indigens. Je ne puis que vous inviter à faire connoître votre situation à l'administration centrale du Département de la Seine, qui vous délivrera un certificat des payemens qui vous ont été faits jusqu'à ce jour, et sans lequel je ne puis prendre aucune détermination sur votre demande.

Salut et fraternité.

Arrive le certificat exigé. Il montre que, de tout temps, l'Administration s'est montrée meilleure créancière que débitrice. La postulante aurait dû toucher 800 francs ; on lui en avait octroyé 35, flanqués de quelques centimes « additionnels ». L'an VI, sur 960 francs, elle en avait touché 248. Les six premiers mois de l'an VII, elle avait droit à 480 francs ; on lui en avait versé 229. Le 14 prairial an VII[2], 1727 francs lui restaient dus. L'Administration centrale du département de la Seine lui en propose 160...

An 5, 10 mois.....	800 fr. »		
Reçu.....	35 fr. 94	Proposer 2 mois (160 fr.)	
Reste..	764 fr. 06		
		An 7, premiers mois.	480 fr.
An 6.....	960 fr.	Reçu.....	229 fr.
Reçu.....	248 fr.	Reste....	251 fr.
Reste...	712 fr.		

Département de la Seine.

L'Administration centrale du Département de la Seine certifie que la Citoyenne Laure Bouchaud, américaine, âgée de soixante-deux ans, est portée au rôle des secours accordés aux Colons à compter du 1er frimaire an 5 (21 novembre 1796), à raison de quatre-vingts francs par mois, pour elle et ses deux enfans, l'un âgé de quatorze ans et l'autre de sept ; qu'elle a reçue du Département la somme de trente-cinq francs quatre vingt-quatorze centimes pour l'an 5, celle de deux cent quarante-huit francs sur l'an 6, plus celle de deux cent vingt-neuf francs pour l'an sept, en divers payemens jusqu'à ce jour.

Le présent a été délivré d'après les renseignemens que nous nous

1. 21 mai 1799.
2. 2 juin 1799.

sommes procurés, desquels il résulte que cette Citoyenne est dans l'indigence.

A Paris, le 14 prairial an sept[1] de la République française.

PICARD. D. SAUZAY.

Le 20 prairial an VII[2], nouvelle demande de secours s'appuyant sur le certificat précédent, adressée, celle-ci, au Directoire Exécutif, et par lui renvoyée au Ministre de l'Intérieur, « pour faire une prompte réponse ».

2e Division.
—
28 prairial.
N° 1690
C. S.

La prévenir de la décision.
Paris, ce 20 prairial an 7.

Au Directoire Exécutif.

Renvoyé au Ministre de l'Intérieur, pour faire un prompt rapport.
27 prairial an 7
MERLIN.

Citoyens Directeurs,

(26 juin 1799).
8 messidor.
N° 5429.

N. B. — Cette pétition m'a été remise et vivement recommandée par le Rt. du P. Lecointe Puiraveau.

La Citoyenne L. Bouchaud, âgée de 63 ans, sa nièce de 14, et son petit-neveu de 7, tous propriétaires de biens dans l'isle Saint-Domingue, quartier des Gonaïves et du Port de Paix, ce qui est constaté au département de la Seine, sont réduits depuis l'an 5, à n'exister que des foibles à comptes des secours de la Nation et de la vente de leurs effets.

Ce département, instruit de la position infiniment pénible dans laquelle languissent ces trois infortunés, dont les propriétés sont à la disposition de la Nation, leur a délivré un décompte, qui a été envoyé dans les bureaux du Ministre de l'Intérieur, d'après lequel il est constaté que depuis le 1er frimaire an 5, il a été arrêté qu'il leur seroit compté 80 fr. par mois, qu'ils n'ont reçu que 512 fr. 94 et qu'ainsi il leur reste dû 1888 fr., sans compter les mois courants.

La Citoyenne Bouchaud vous prie, Citoyens Directeurs, de vouloir bien, par justice et humanité, ordonner que la somme qui lui est due et à ses deux pupiles, lui soit payée incessamment ; elle ose espérer que vous voudrez bien ordonner également qu'il lui soit payé une somme provisoire à compte sur les produits de leurs habitations dont la Nation a disposé.

Salut et respect,

L. BOUCHAUD,
Rue Nicaise, n° 519, maison Coigny.

Apostillée par le Représentant du peuple Lecointe-Puiraveau,

1. 2 juin 1799.
2. 8 juin 1799.

qui demeurait, lui aussi, maison Coigny [1], la demande finit par arriver à destination. Par rapport en date du 27 prairial an VII [2], le Bureau des Secours propose, conformément à l'avis de l'Administration centrale, d'accorder 160 francs.

2e Division.

—

Bureau des Secours.
Colons.
Exercice an 7.
Dépenses extraordin.
Fonds de 900 000 fr.
Loi du 11 brumaire.

Rapport

approuvé du 27 prairial an 7.

Secours à la Citoyenne Bouchaud propriétaire à Saint-Domingue. (Seine.)

La Citoyenne Bouchaud, propriétaire à Saint-Domingue de plusieurs habitations dont le produit est versé dans le Trésor public, chargée de deux jéunes enfans, d'une nièce et d'un neveu également propriétaires à Saint-Domingue, languit en France dans la plus profonde misère. Elle réclame la bienfaisance nationale. Le citoyen Mirebec la recommande avec le plus vif intérêt à l'humanité du Ministre.

Le département de la Seine, qui atteste l'extrême indigence de la réclamante, par un certificat joint à sa pétition, constate que sur les indemnités qui lui sont accordées par la loi, à raison de quatre-vingt francs par mois pour elle et ses deux enfants, il lui revient savoir :

sur l'an 5.....	764 f. 06
sur l'an 6.....	712 »
sur l'an 7.....	25 »
Total :	1.727 f. 06.

On propose en conséquence au Ministre d'accorder à la Citoyenne Bouchaud la somme de 160 fr. équivalente à deux des mois des secours qui lui sont dûs sur le 1er semestre de la présente année, payable par les Commissaires de la Trésorerie nationale, sur le fonds de 900000 fr. mis à la disposition du Ministre par la loi du 11 brumaire dernier.

Les 160 francs ne vont pas loin. D'autant que le fisc menace de faire saisir les « tristes grabats » de la citoyenne Bouchaud et de ses « pupils ». Un seul moyen de parer au danger : un nouvel appel aux larmes, daté du 25 thermidor an VII [3].

1. *Arch. dép. Seine*, Fonds des Domaines, carton 752.
2. 15 juin 1799.
3. 12 août 1799.

2e Division.
—
19 thermidor.

N° 1129.
C. S.

Proposer 100 fr.
25 thermidor. [Probablement 12 août 1799.]
N° 6759.

Au Citoyen Ministre de l'Intérieur de la République française.

Citoyen Ministre,

La Citoyenne Bouchaud, propriétaire d'une habitation considérable à Saint-Domingue, chargée d'une nièce de quinze ans et d'un petit-neveu de 7 (ses pupils), également propriétaires dans cette colonie, tous réduits aux dernières extrémités, a demandé son décompte du Département, qui prouve que depuis le 1er frimaire an 5, jusqu'au 14 prairial an 7, ils n'ont reçus que 512 fr. 94 c. et qu'il leurs reste dûs, sans compter les mois courants qu'ils n'ont rien touchés, 1888 fr.

La Citoyenne Bouchaud, quoiqu'âgée de 63 ans, a été contrainte par la nécessité de se loger elle, sa nièce et son petit-neveu dans les greniers de la maison Cogny ; elle n'a encore pu parvenir à payer son loyer, puisque vous n'avez pu lui faire payer les 1888 fr. qui lui restent dûs ; et voilà que le receveur des loyers des Domaines nationaux veut lui envoyer un huissier pour saisir son triste grabat et ceux de sa nièce et de son neveu. Si le Ciel a permis que je fusse réduite à vivre des secours que je dois à la sensibilité de quelques âmes honnêtes, souffrirez-vous, Citoyen Ministre, que l'on vende nos lits et que l'on jette à la rue une famille infortunée ? Daignez, je vous en supplie, me faire payer un accompte sur les 2 000 fr. qui me sont accordés et sans lesquels je ne puis subsister, ou du moins d'arrêter les poursuites et m'obtenir du Ministre des Finances un sursis pour le payement du loyer de mon grenier ; je l'attends de votre justice.

Salut et respect.

Bouchaud.

La Citoyenne Bouchaud,
Rue Nicaise, maison Cogny, près le Carousel.

Automatiquement, il déclenche un rapport, daté du 12 fructidor de la même année[1]. L'Administration reconnaît que, depuis la décision du 27 prairial, il n'a été payé aucun acompte à la postulante et propose de lui accorder un secours de 100 francs.

2e Division.
—
Bureau des Secours.
Colons.
—
Seine.

Rapport
approuvé du 12 fructidor.

La Citoyenne Bouchaud, propriétaire réfugiée de Saint-Domingue,

1. 29 août 1799.

sollicite un à-compte sur les secours arriérés qui lui sont dûs tant pour elle, que pour deux enfans créoles à sa charge.

Par décision du 27 prairial dernier, il a été accordé à cette citoyenne une somme de 160 fr. imputable sur l'an 7. Depuis cette époque, il ne lui a été payé aucun à-compte par le Département de la Seine sur les 391 fr. qui lui restent dûs pour le complément de cette année, et il lui revient encore pour l'arriéré des années 5 et 6, une somme de 1 476 fr. Sa demande paroit donc susceptible d'être accueillie, eu égard à sa position pénible précédemment attestée par l'administration centrale du Département.

Exercice an 7.
Dépense extraordin.
Fond de 900 000 fr.
Loi du 11 brum.

On propose en conséquence au Ministre d'accorder à la citoyenne Bouchaud la somme de cent francs, imputable sur les secours auxquels elle a droit pour la présente année, laquelle somme sera payée par la Trésorerie nationale sur le fond de 900 000 fr. mis à la disposition du Ministre par la loi du 11 brumaire dernier.

Les 100 francs disparaissent dans le gouffre. Le 3 vendémiaire suivant[1], la citoyenne Bouchaud ne laisse pas ignorer au Ministre que la Nation lui doit 2 563 fr. d'arriéré, et le prie de les lui faire verser. Le Représentant du Peuple Porcher, son co-locataire de la maison Coigny, le Ministre de la Marine et des Colonies appuient cette démarche qui, le 16 vendémiaire[2], rapporte la somme de trente-six livres.

Dans la plus affreuse misère.
C. Granet.

Recommandé spécialement par le Représentant Porcher.

Je le prie de me donner des renseignements sur l'habitation de la Citoyenne Bouchaud en faveur de laquelle je désire pouvoir intéresser le Ministre de l'Intérieur, en lui transmettant cette pétition.
M. A. Bourdon.

Proposer un secours extraordinaire.

2e Division.
—
N° 54.
Reçu le 3 vend.[3]
79
4 vendémiaire.

Accordé 36 l.,
le 16 vend. an 8.

Au Citoyen Ministre de l'Intérieur
de la République française.

Citoyen Ministre,

La Citoyenne Bouchaud, âgée de 63 ans, sa nièce de 15 ans, et son petit neveu de 7, ses pupils, tous propriétaires d'habitations considérables à Saint-Domingue, quartier des Gonaïves et du Port de Paix. Leurs biens sont parfaitement conservés, et les revenus en sont versés

1. 25 septembre 1799.
2. 8 octobre 1799.
3. 25 septembre.

à la Caisse Nationale. La Citoyenne Bouchaud, réduitte depuis l'an 5, à n'exister que des faibles secours donnés par la Nation et de la vente de la plus grande partie de ses effets, s'est procurée du département le décompte de ce qui lui est dû d'arriéré, qui prouve que depuis le 1er frimaire an 5, jusqu'au 1er prairial an 7 elle n'a touchée pour elle et ses deux enfants que 512 fr. 94 c. et qu'il lui étoit dû à cette époque 1888 fr. ; ajouter à cette somme depuis le 1er prairial an 7 jusqu'au 1er vendémiaire an 8, dix mois à 80 fr. pour les trois, font 800 fr. sur lesquels elle n'a reçue que 125 fr. Ce qui fait au total 2.563 fr. qui leurs sont dûs d'arriéré par la Nation. Elle vous prie, Citoyen Ministre, de vouloir bien lui faire payer cette somme, n'ayant plus aucuns moyens d'existance ; son âge et celui de ses enfans est un double titre pour n'être pas refusé. Elle attend de vous, Citoyen Ministre, cet acte de justice.

Ce 3 vendémiaire an 8.

Salut et respect,

BOUCHAUD.

Rue Nicaise, maison Cogny, près le Carousel.

Bureau des Colonies.

—

LIBERTÉ ÉGALITÉ.

Paris, le 14 vendémiaire an 8 [1]
de la République une et indivisible.

Le Ministre de la Marine et des Colonies
à la Citoyenne Bouchaud,
rue Nicaise, maison de Cogny.

Je vous adresse, Citoyenne, la lettre que j'écris en votre faveur au Ministre de l'Intérieur. J'ose espérer qu'il aura égard à ma recommandation. Vous la lui remettrez vous-même.

M. A. BOURDON.

Le Chef de la 4e Division.

Le 13 nivôse de l'an VIII [2], nouvelle alarme. « Évincée subitement du réduit succinct qu'elle occupe [3] », la citoyenne Bouchaud, « américaine et sexagénaire », supplie le citoyen Ministre de l'Intérieur de la mettre au moins en possession des 2 700 fr. qui lui restent dus.

2e Division.

—

15 nivôse.
No 925.
C. S.
C.
19 nivôse.
No 2105.

Paris, 13 nivôse de l'an 8
de la République française.

La Citoyenne Louise-Julienne Bouchaud, américaine, sexagénaire et célibataire,

Au Citoyen Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

Dépourvue de toute espèce de ressource, depuis 1792 que les pro-

1. 6 octobre 1799.
2. 3 janvier 1800.
3. Une lettre du Directeur des Domaines Nationaux, en date du 11 nivôse de

duits de mes propriétés situées à Saint-Domingue, ainsi que ceux des biens de mes neveux, sont versés dans les caisses nationales, et évincée subitement d'un réduit succinct que j'occupe dans les greniers de la maison cy-devant Coigny, rue Nicaise, j'ai recours à votre justice pour me sauver du désespoir où cette mesure inopinée précipiterait une famille infortunée.

Il nous est redû en arrérages 2700 fr. sur le traitement accordé par le Gouvernement aux américains réfugiés en France.

Daignez appuyer la réclamation que je fais de ce secours pour subvenir aux frais du transport de ma famille et de mes effets dans un nouvel azile, et le prix d'un loyer qui ne peut que m'être onéreux.

Dans notre profonde adversité, c'est pour nous une douceur de penser, Citoyen Ministre, que vous serez touché de notre situation, et que vous ordonnerez la délivrance de ce secours. Voilà ce que j'espère de votre justice et de votre humanité.

Salut et Respect.

La menace a-t-elle été mise à exécution? Non, sans doute, puisqu'une lettre de la même au même, du 3 ventôse de l'an VIII[1], est toujours datée de la maison Coigny. Elle fait allusion à une demande, datée de frimaire, et à la suite de laquelle celui-ci accordait à celle-là un secours de 160 fr. Mais les Ministres proposent et les Bureaux disposent. Renvoyée d'un guichet à l'autre, l'infortunée ne peut « parvenir à toucher un sol » bien qu'on soit en hiver et que le bois manque.

2e Division.
—
4 ventôse.
N° 236.
C. S.
—
C.

Paris, 3 ventôse an 8
de la République française.

La Citoyenne Bouchaud au Citoyen Ministre de l'Intérieur,

Citoyen Ministre,

La Citoyenne Bouchaud, âgée de 64 ans, ayant à sa charge une nièce de 15 ans et un petit-neveu de 7, ses pupils, tous propriétaires de biens considérables à Saint-Domingue, non incendiés et dont les revenus depuis 1792 ont toujours été versés dans la Caisse nationale, n'existe ainsi que sa famille que des foibles secours accordés par la Nation

l'an VIII (1er janvier 1800), met à la prompte disposition du Général en Chef de la Garde des Consuls diverses maisons du pourtour des Thuilleries dont la « maison de Coigny ». (*Archives départementales de la Seine*, Fonds des Domaines, carton 49, n° 3975.) Tous les représentants du peuple qui y étaient logés reçoivent congé par ministère d'huissier (*Id.*, cartons 48, 49, 50, 59.) D'après Monin et Lazard. (*Sommaire des Biens Nationaux de la Ville de Paris*, t. I, Paris, Cerf, in-8), tous les locataires devaient être évincés à compter du 12 nivôse (2 janvier 1800).

1. 22 février 1800.

et de la vente de ses effets. Dans cette affreuse situation, elle vous écrivit dès le mois de frimaire dernier pour vous prier, Citoyen Ministre, de vouloir bien venir à son secours en lui accordant tout ou partie des (2 700) f. qui lui sont dus d'arriéré par la Nation, tant pour elle que pour ses enfans. Le 27 frimaire, le Citoyen Bergeron lui délivra par votre ordre deux ordonnances montant à 160 f. payables trois jours après à la trésorerie. La Citoyenne Bouchaud s'y est présentée plusieurs fois sans pouvoir parvenir à toucher un sol, lui alléguant pour raison de non payement que vous les aviez suspendus. Depuis cette époque, Citoyen Ministre, elle ne vit, ainsi que ses neveux, que des secours de ses amis ; mais maintenant ils sont épuisés, que devenir! si vous ne prenez en considération sa position et celle de ses jeunes enfans en lui faisant payer les 160 fr. dont elle a les ordonnances et y ajoutant plus forte somme, cette première étant plus qu'engagée pour son existence depuis près de deux mois qu'ils en attendent le payement. Ils espèrent encore de votre bienveillance, Citoyen Ministre, que vous voudrez bien leur faire donner du bois dont ils manquent absolument. Il est bien dure, après avoir été au sein de l'abondance, de se voir réduits à la plus affreuse indigence. Heureux encore lorsqu'ils trouvent des amis qui, sensibles à leurs malheurs, les allégissent en leur procurant des secours ; c'est ce qu'ils attendent, Citoyen Ministre, de votre justice et humanité.

Salut et respect.

BOUCHAUD,
Rue Nicaise, maison Cogny, près le Carousel.

Deux « états » précisent quelle est, pour cette période, la situation financière de la requérante. Pour les exercices des années VII et VIII, le Département de la Seine aurait dû lui donner 1 365 fr. ; il ne lui en a remis que 380 ; 250 pour l'an VII et 130 pour l'an VIII. Quant au Ministre, il a bien accordé, pour l'an VII, une gratification de 260 fr., mais, pour l'an VIII, « état néant ». Restent donc dus, pour l'an VII, 270 fr. ; pour l'an VIII, 465 fr. Total : 725 fr.

Premier Arrondissement
Municipal de Paris.

Nom du Colon :
La Citoyenne Bouchaud
propriétaire
à Saint-Domingue.

—

Bureau des secours.
2 thermidor[1].
N° 332.

Département de la Seine.

Le Préfet certifie, d'après les états des paiemens faits aux Colons domiciliés dans le département de la Seine, et les pièces déposées dans ses Bureaux, qu'il est dû à la citoyenne Bouchaud (Louise-Julienne),

Savoir[2] :

1. 21 juillet (1801).
2. Voir tableau page suivante.

	ANNÉES.	MONTANT DU SECOURS PAR AN.	SOMMES PAYÉES.	SOMMES DUES.
	An 5			
	An 6			
Pour tout l'.....	An 7	780 fr.	250 fr.	530 fr.
Pour les 9 premiers mois de l'.....	An 8	585 fr.	130 fr.	455 fr.
		TOTAUX...		985 fr.

Fait à la Préfecture du Département de la Seine le 29 messidor de l'an 8[1] de la République française, une et indivisible.

Pour le Secrétaire général, J.-L. PIERRE.

Le Préfet du Département de la Seine, FROCHOT.

N° 44.
Ministère de l'Intérieur.

5e État de Liquidation.

COLONS.

La Citoyenne Bouchaud, Louise-Julienne.

Liquidation de Secours dûs sur l'an 7, et les neuf premiers mois de l'an 8.

Montant du secours.			Sommes qui restent dues.
An 7..... 780	Sommes payées par le Département.	250	270.
	Sommes payées sur ordonnances du Ministre par décisions des 27 prairial et 12 frimaire an 7.....	260	
		510	
An 8, neuf premiers mois. 585	Sommes payées par le Département.	130	455.
	Sommes payées sur ordonnances du Ministre, par décision néant.	130	
	Total des sommes dues....		725.

Cette situation explique la dernière lettre que, de la maison Coigny, Louise-Julienne Bouchaud ait adressée au Ministre. Est-ce parce que Lebrun l'avait apostillée lui-même ? Toujours est-il que, partie le 29 brumaire de l'an IX[2], et enregistrée le 6 ventôse[3], elle était favorablement accueillie. Le 18 ventôse[4], on propose d'accorder, à titre de secours extraordinaire, une somme de 250 fr.

SECOURS.

Paris, 29 brumaire an 9.

Recommandé à la justice et à l'humanité du citoyen Ministre.
LE BRUN.

La Citoyenne Bouchaud, maison Coigny, rue Nicaise, n° 519.

Au Ministre de l'Intérieur.

Citoyen Ministre,

Louise-Julienne Bouchaud, âgée de 66 ans, ayant à sa charge une

1. 18 juillet 1800. — 2. 20 novembre 1800. — 3. 25 février 1801. — 4. 9 mars 1801.

nièce de 16 ans et un petit-neveu de 8, tous propriétaires de biens considérables à Saint-Domingue, non incendiés et dont les revenus depuis 1792, ont toujours été versés dans la caisse nationale, n'a cependant de ressource pour exister que dans les faibles secours accordés par la Nation et la vente de ses effets. Dans cette fâcheuse situation, elle vous prie, Citoyen Ministre, de vouloir bien venir à son aide dans cette saison rigoureuse, en lui accordant une somme assez forte pour donner le nécessaire à ses enfans et à elle-même. Elle espère d'autant plus que vous ne lui refuserez pas cet acte de justice, qu'elle sait que vous voulez bien accorder des secours particuliers sur l'arriéré à ceux qui comme elle manquent de tout. Elle se croit d'autant mieux fondée à vous faire cette demande, qu'il est évidemment prouvé par le décompte que lui a remis le département, et qui est maintenant dans vos bureaux, Citoyen Ministre, qu'elle n'a touché, depuis le 1er frimaire an 5 jusqu'au 1er prairial an 7, que la somme de 512 fr. 94 c. sur celle de 2400 fr. qui lui étoit allouée pour elle et ses deux enfans. Vous jugerez d'après cet exposé, Citoyen Ministre, que si l'amitié généreuse ne fût venu à son secours, il lui eut été impossible de subsister pendant cet intervale de 30 mois. Tous ces secours sont épuisés maintenant, et sa position cependant devient de jour en jour plus cruelle par les infirmités dont elle est accablée. En vous faisant connaître l'état affreux où elle est réduite, elle a lieu de croire, Citoyen Ministre, que vous vous y intéresserez et que vous prendrez en considération la demande qu'elle vous fait. Sa confiance dans votre justice et votre humanité lui fait espérer de n'être pas trompée dans son attente. Elle vous assure d'avance de toute sa reconnaissance.

3e Division.
—
Enregistré le 6 ventôse [1].
N° 423.

Salut et respect.

BOUCHAUD.

3e Division.
—
Bureau des Hospices.
—
On propose d'accorder un secours de 150 fr. à la Citoyenne Bouchaud, américaine, recommandée par le Consul Lebrun.

LIBERTÉ ÉGALITÉ.

Paris, le 18 ventôse an 9 [2] de la République une et indivisible.

RAPPORT

présenté au Ministre de l'Intérieur.

Le Consul Le Brun recommande à l'humanité du Ministre la Citoyenne Bouchaud, américaine, qui sollicite un à compte sur les secours arriérés qui lui sont dûs comme propriétaire à Saint-Domingue.

N° 423.
Ventôse.
App.

Le Ministre n'ayant aucun fonds à sa disposition pour faire acquitter l'arriéré dû aux colons, on lui propose d'accorder à la Citoyenne Bouchaud, à titre de secours

1. 25 février 1801.
2. 9 mars 1801.

extraordinaire, une somme de cent cinquante francs sur le fonds de 1000 fr. par mois.

Le Chef du Bureau : FRERSON (?). *Le Chef de la 3e Division :* J.-P. BARBIER-NEUVILLE.

*
* *

Ainsi, de juin 1796 à novembre 1800, Louise-Julienne Bouchaud séjourna « maison Coigny[1] » avec deux enfants, dont une nièce. Reste à démontrer que cette nièce n'est autre que Julie-Françoise Bouchaud des Hérettes.

Rappelons, tout d'abord, que celle-ci était fille de Sébastien-Raymond, fils lui-même de René, sieur des Hérettes, et de Jeanne Charet : or, de l'acte de baptême qui suit, il appert que Louise-Julienne avait eu, comme parents, René Bouchaud et Jeanne Charet. Sébastien-Raymond était donc son frère, et Julie, sa propre nièce :

Paroisse Saint-Nicolas [2].

Le sixième jour d'octobre mil sept cens trente cinq a esté baptisée par moy vicaire soussigné Louise Julienne née d'hier, fille d'écuyer René Bouchaud, conseiller secrétaire du Roy, auditeur à la chambre des Comptes de Bretagne, et de dame Janne Charet son épouse. A été parain n. h. Julien Charet, négotiant à la Fosse, et maraine dame Louise Bouchaud, fe de h. h. François Trochon, négotiant, soussignés avec le père.... BOUVRON, vicaire.

Notons, ensuite, quelques « coïncidences ». Comme la jeune fille de la maison Coigny, Julie avait des propriétés à Saint-Domingue [3]. Comme elle, elle avait dû être inscrite sur les listes d'indigents [4], ses propriétés ayant été mises sous séquestre [5].

1. Dans le dossier Bouchaud [Louise-Julienne] (*Archives du Ministère des Colonies*, Personnel colonial, série privée), on trouve une série de certificats, les uns, de résidence, les autres, de pension, datés du 15 floréal an V (4 mai 1797) ; 16 fructidor an VI (2 septembre 1798) ; 15 germinal an VII (4 avril 1799) ; 14 vendémiaire an VIII (6 octobre 1799) ; 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800) ; 15 nivôse an VIII (5 janvier 1800), indiquant que, depuis le 12 messidor an IV (30 juin 1796), Louise-Julienne Bouchaud demeurait maison Coigny.

2. *Arch. Municip. de la Ville de Nantes.*

3. *Acte de notoriété concernant les biens du citoyen Bouchaud.* Etude de Me Coupigny, notaire à Saint-Domingue, 16 nivôse an XI (6 janvier 1803). « Feue dame Jeanne Bergey, décédée, était propriétaire et en pleine jouissance à l'époque des premiers troubles survenus dans la Colonie d'une habitation au Cap Rouge établie en caféterie sise au Petit-Saint-Louis, quartier du Port de Paix, connue sous le nom de Bouchaud. « De laquelle habitation les enfants issus du mariage de ladite dame Bergey avec le citoyen Bouchaud sont aujourd'hui propriétaires comme héritiers de leur mère. » (*Arch. Minist. des Colonies, Domaines*, Carton no 27, Dossier no 173.)
(V. aussi le tableau suivant.)

4. Sur la *Table alphabétique des Colons de Saint-Domingue qui sollicitent les secours du gouvernement reconnus propriétaires d'immeubles, etc.*, elle figure avec sa tante, et immédiatement après elle, dans la troisième classe. (*Loc. cit.*)

5. V., entre autres, les documents suivants :

a. Etat général des Propriétés de tout genre existant dans la commune de Saint-

Comme elle, enfin, elle avait un neveu qui, en 1799, devait avoir sept ans[1], et dont les propriétés à Saint-Domingue avaient été « ruinées par le malheur de la Révolution[2] ».

Passons maintenant aux preuves décisives. Elles sont fournies par deux pièces, datées, l'une de 1794, l'autre de 1804, et où figure, en toutes lettres, le nom de Julie-Françoise Bouchaud des Hérettes[3].

« *Bouchot*, Louise-Julienne, âgée de 60 ans, vivant des débris de son revenu aux Colonies, demeurant au Havre, 82, Grand Quay; avec cette dame Bouchot, vivait une Demoiselle Bouchot, Julie-Françoise, âgée de 11 ans, n'exerçant aucune profession. »

M. Devaivre.
3e Cpre.
—

A son Excellence, le Ministre de la Marine et des Colonies[4].

M. Davrigny.
2 vendémiaire.

Monseigneur,

Louise julienne Bouchaud de la Forestrie a l'honneur de vous

Louis du Nord (Etat général du Nord, Saint-Louis, f° 15, *Arch. Min. Col.*). Sur cet état figurent les renseignements suivants : Bouchaud, une caféterie. Cap Rouge. Séquestrée en totalité. Dubreuil, fermier, 29 floréal an VIII. Date des baux, 29 floréal an XIII. Prix des fermes : 430. Nombre des cultivateurs : 30.

b. Saint-Domingue. Exercice Pont de Gault. Direction des Domaines. Etat du Nord. Rapports et arrêtés en main-levée de séquestre. Commencé le 1er pluviôse an X. (*Arch. Min. Col.*) Le citoyen Bouchaud, représenté par Chauveau, est indiqué comme ayant fait une pétition le 13 pluviôse. Le séquestre est levé le 27 pluviôse an XI.

c. Noms des propriétaires de Saint-Domingue dont les propriétés ont été mises sous le séquestre et qui, ensuite, ont été relevés (*Arch. Min. Col.*) : Bouchaud, Habon, café, indigo, canton du Cap Rouge (F° 25).

d. Arrêté prononçant, le 27 pluviôse an XI, main-levée du séquestre établi sur une habitation cafeyère connue sous le nom de Bouchaud, située au petit Saint-Louis, en faveur du citoyen Bouchaud, représenté par Chauveau, négociant au Cap. (*Archives du Ministère des Colonies*, Saint-Domingue, Domaines, Carton 7, Dossier Bouchaud.)

1. Jean-Baptiste-Sébastien Loménie de Marmé, fils de Joseph-Jean-Baptiste et de Jeanne-Louise-Marie-Chantal Bouchaud des Hérettes, né à Paris le 17 août 1792, plus tard officier d'artillerie, mort le 3 juillet 1846. (*Arch. du Minist. de la Guerre.*) Son père adressait, vers 1804, la demande de secours suivante au Ministre de la Marine et des Colonies :

2. M. Davrigny, 26 brum.

M. Devaivre
25 brum.

A son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies.

Monseigneur,

Joseph-Jean-Baptiste Loménie de Marmé, âgé de 54 ans, et résidant à Paris, rue du faubourg poissonnière, n° 93, a l'honneur de vous exposer que les propriétés qu'il possédait à Saint-Domingue, dont deux, une sucrerie et une Cafeyere étaient sises au quartier de Nippes, département du Sud, et l'autre, indigoterie sise au port de paix, département du Nord, ont toutes été ruinées par le malheur de la Révolution.

1356
25 brum.
N° 1306.

Il ose espérer de votre Justice, Monseigneur, que vous voudrez bien le comprendre, ainsi que son fils agé de douze ans, dans l'Etat des secours accordés par le Gouvernement, aux Colons réfugiés de Saint-Domingue.

Je suis avec respect,
Monseigneur, de votre Excellence,
le très humble et très obéissant serviteur,
Loménie de Marmé.

[S. d., probablement 1804.] (*Arch. Min. Col.*, personnel colonial, série privée, dossier Loménie de Marmé.)

3. *Arch. Mun. du Havre.* Liste nominative de recensement prescrite par l'article 3 du Titre premier de la loi du 10 vendémiaire an IV.

4. *Arch. Min. Col.*, Série privée. Dossier Bouchaud Louise-Julienne.

Nº D'ORDRE DE L'ÉTAT DE PAIEMENT.	Nº D'ORDRE GÉNÉRAL DE L'ENREGISTREMENT DES RÉCLAMATIONS.	NOMS ET PRÉNOMS DES ANCIENS PROPRIÉTAIRES.	NOMS ET PRÉNOMS DES AYANT-DROIT RÉCLAMANTS.	NATURE DES PROPRIÉTÉS.	NOMS DES BIENS RURAUX	INDICATION DES RUES ET Nos POUR LES PROPR. URBAINES.	DÉSIGNATION DES QUARTIERS OU DES VILLES.	DATES DES DÉCISIONS.	DATES DE L'ENVOI DES ÉTATS DE PAIEMENT A LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	MONTANT DES INDEMNITÉS ALLOUÉES.	OBSERVATIONS.
1831		PAROISSE Nº 26	LES GONAIVES								
5535	3285	BOUCHAUD DE LA FORESTIÈRE François-Joseph.	1° LOMÉNIE DE MARMÉ Jean-Baptiste-Sébastien.	Sucrerie	LARTIGAU DUBEDOU puis BOUCHAUD DE LA FORESTIÈRE		LA BRANDE	20 septembre 1830	1er janvier 1831	50 000 »	
1830		PAROISSE Nº 19	SAINT-LOUIS								
2860	3559	CHANTAL BOUCHAUD DESHERETTES Marie-Jeanne-Louise, épouse LOMÉNIE DE MARMÉ.	LOMÉNIE DE MARMÉ Jean-Baptiste-Sébastien, seul héritier de sa mère, ancienne propriétaire.	Moitié d'indigoterie	CAP ROUGE		CAP ROUGE	27 avril 1829	1er juin 1829	9405 »	

exposer qu'elle possédait à St-Domingue, une habitation — sucrerie considérable, sise aux gonaïves, Département du nord, et que les derniers Evenemens survenus dans cette colonie, ont entièrement détruite. Elle vous demande un certificat qui constate ses droits de propriété, tant pour elle dont les infirmités et l'âge de soixante neuf ans, réclament les plus pressans secours, que pour sa nièce julie-françoise Bouchaud Desherettes, âgée de vingt ans, dont le bien indigoterie est situé au port de paix, même département du Nord. L'une et l'autre ont des droits aux secours procurés par la bienfaisance du gouvernement et elles osent Espérer qu'il voudra bien les leur accorder.

8088
4e J. comp.
N° 7652.

Je suis avec respect, Monseigneur,

Votre trés humble et trés obéissante servante,

BOUCHAUD DE LA FORESTRIE.
Rüe Saint-Honoré, n° 69.

paris ce 3 complémentaire an 12.

Une remarque, en passant, au sujet de cette dernière pièce. Le 3e complémentaire de l'an XII[1], Julie était, depuis deux mois[2], Madame Charles. Comment comprendre qu'elle fût encore à la charge de sa tante? Sans doute, faut il admettre qu'en bonne contribuable, celle-ci ne cherchait qu'à tromper l'Administration, à moins que, professionnelle des pétitions et habituée à les produire en série, elle n'ait oublié, à partir de juillet 1804, d'en modifier le texte, et de l'adapter aux circonstances....

*
* *

Deux faits semblent donc définitivement prouvés.

D'une part, c'est à Louise-Julienne Bouchaud que, de 1794 à 1804, a été, presque sans interruption[3], confiée la garde de sa nièce Julie, dont la mère était morte et dont le père, âgé, ruiné, alcoolique au demeurant, était bien incapable de s'occuper de l'enfant.

De l'autre, tout concorde à démontrer que, de fin juin 1796 à novembre 1800, Julie a passé la plus grande partie de son temps « maison Coigny », qu'elle y a vécu de privations, qu'elle y a eu

1. 20 septembre 1804.
2. Le mariage avait eu lieu le 4 juillet 1804.
3. Julie Bouchaud des Herettes était avec sa tante au Havre, ainsi qu'en témoigne le document cité plus haut. — Selon toute vraisemblance, elle revient avec elle à Paris, où sa présence est signalée le 21 novembre 1796. Le 23 août 1797, elle est à Nantes, chez son père. (*Arch. dép. Loire-Inf.*, dossier Bouchaud.) Rentrée dans la capitale à une date que nous n'avons pu préciser, elle semble ne plus quitter sa tante jusqu'à ce qu'elle épouse le physicien Charles, demeurant successivement avec elle maison Coigny, puis 190, rue Fromenteau, place du Muséum (26 frimaire an X, soit le 17 décembre 1801), et, enfin, 69, rue Saint-Honoré.

froid, qu'elle y a eu faim. Toutes particularités de son histoire jusqu'alors inconnues, et qui, peut-être, ne sont pas sans intérêt.

Il n'est pas que certains hommes pour être prédestinés. Ne l'était-il point aussi, ce vieil hôtel seigneurial qui, en moins de trente ans, a abrité la jeunesse de trois des plus fameuses d'entre les héroïnes d'amour : la marquise de Coigny, dont Marie-Antoinette disait : « Je suis la reine de Versailles, mais c'est elle qui est la reine de Paris » ; la duchesse de Coigny qui fut, sans doute, la *Jeune Captive*, et enfin, Julie Bouchaud des Hérettes? Et ne mériterait-il point de s'appeler, désormais, l'*Hôtel des Amoureuses* ?

C'est lui qui a fait Elvire. Si elle ne s'y était pas étiolée, y prenant, à l'école de la misère, des leçons de souffrance, d'où lui fût venue cette « ardeur languissante »[1] qui frappait jusqu'aux indifférents[2]? Où eût-elle pris cet air de beau lys penché qui fit, sur le « vieillard »[3], si profonde impression et, par la pitié, le conduisit à l'amour? Comment, plus tard, Lamartine eût-il pu trouver en elle « la figure de ses rêves, un beau fantôme avec des bandeaux noirs et de beaux yeux battus[4] ? »

Dr L. Babonneix.

1. L'expression, appliquée à Madame de Beaumont, est de J. Lemaître, *Chateaubriand*, 11e édit. (s. d.), p. 145.

2. « Une jeune femme au front pâle, à l'air mélancolique, à la démarche lente et molle. » (Ch. Brifaut, *Souvenirs d'un vieux jardinier*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Diard, 1858, t. I, p. 491.)

3. « Il (Charles) se promenait aux environs de sa campagne de Guignes quand il aperçut une jeune fille de vingt ans. Sa figure pâle et maladive fit sur lui une impression que l'on trouve dans toutes ses lettres où il parle d'elle : c'est un mélange d'amour pour l'idéal rêvé et de sympathique pitié pour l'être souffrant. » (Philippon de la Madelaine, *Annuaire de Beaugency, Loiret, pour l'année 1845*, I, p. 245.)

4. Anatole France, *L'Elvire de Lamartine*, Paris, 1893, in-18, p. 59.

« CE QUI EST DANS LE CŒUR DES FEMMES » OU LES CONFIDENCES DE LA BELLE MADAME COLET

On regrette que Mlle de Mestral-Combremont, dans un livre souvent bien informé et toujours amusant qu'elle a consacré à la « Belle Madame Colet[1] », n'ait pas cru devoir faire une plus large place à l'une des œuvres les plus oubliées, mais non les moins pittoresques de l'ombrageuse poétesse : *Ce qui est dans le cœur des femmes*[2]. Ce livre est très instructif, à bien des égards. Il déchaîna l'admiration, facile, il est vrai, et l'enthousiasme, toujours complaisant, de Victor Hugo. S'il arrête un instant notre curiosité, après soixante-dix ans, ce n'est peut-être pas précisément pour les mêmes raisons.

« J'ai retrouvé toutes sortes de perles nouvelles dans le sable d'or de cette poésie. Si je vous avais là, de toutes ces perles qui sont à vous, je vous ferais un collier qui serait à moi. Chacun de ces doux et ravissants vers, je vous l'adresserais. » Voilà ce qu'écrivait à la poétesse, sur son dernier recueil de vers, celui que Louise Colet et Flaubert appelaient entre eux le *Grand Crocodile*, le *Suprême Alligator*. Et Flaubert, renvoyant à son amie cette lettre dithyrambique qu'elle n'avait pas négligé de lui communiquer, écrit à son tour : « La lettre de Victor Hugo m'a fait un singulier effet... C'est sans doute le *sujet* et la personne à qui elle était adressée qui en sont cause. Cela me touchait de plus près. Il a dû en être flatté et *quelques banales qu'il ait l'habitude de donner ses louanges, celles-ci doivent être sincères*. As-tu remarqué comme cette lettre, écrite au courant de la plume, est bien taillée de style, comme c'est carré, coupé[3] ? »

Il y a deux détails exacts dans ce jugement : d'abord la banalité des éloges de Victor Hugo aux poètes de son temps; ensuite l'espèce de sincérité qui caractérise son appréciation du recueil *Ce qui est dans le cœur des femmes*. Quand l'exilé de Guer-

1. J. de Mestral-Combremont, *La Belle Madame Colet, une déesse des romantiques*, Paris, Fontemoing, 1913.

2. *Ce qui est dans le cœur des femmes, Poésies nouvelles*, par Mme Louise Colet, Paris, Librairie Nouvelle, 1852, 140 p. Ces « poésies nouvelles » paraissent la même année que les *Poèmes antiques* de Leconte de Lisle et *Emaux et Camées* de T. Gautier. Elles ont peut être fait autant de bruit, mais elles n'ont pas eu tout à fait le même destin.

3. *Correspondance* de Flaubert (édit. Conard), II, 166.

nesey, « qui est là-bas dans ses ondes amères[1] », écrit : « J'ai laissé rabâcher Aquilon, et je me suis mis à relire ce charmant livre que j'ai là sur ma table » ; ou encore : « Quel cœur humain que votre cœur féminin, et quelle volupté d'y regarder ! » il ne fait qu'utiliser une fois de plus le cliché dont tous les poètes débutants d'une certaine génération peuvent se vanter d'avoir reçu au moins une épreuve. Et il n'y a guère qu'une galanterie d'homme aimable pour une jolie femme dans ces phrases : « Je reviens à cette douce idée que je vais avoir vos livres. Je les lirai comme tous vos autres vers, au bord de cet Océan qui accompagne votre poésie comme une basse continue. Je vous assure qu'il faut être ce que vous êtes, par l'âme et par le cœur, par le style et par l'idée, par la rêverie et par l'enthousiasme, pour résister à ce splendide accompagnement d'écume et d'ouragan. Vous en sortez, comme la Néréide, des étoiles dans les cheveux et la lyre à la main. » C'est ici que nous sentons clairement combien la femme, chez Louise Colet, a servi l'écrivain : avec des yeux moins bleus, des lèvres moins charnues, des boucles moins abondantes et moins blondes, un buste moins opulent, la « Vénus de Milo en marbre chaud », comme disait d'elle Alfred de Musset, qui s'y connaissait et la connaissait, aurait rimé pour elle seule, comme le plus obscur des barbouilleurs, ses vers médiocres.

Mais il y a autre chose dans la lettre de Victor Hugo. Il y a des critiques, au moins une critique précise, et cela est un peu inquiétant. On ne se donne la peine de critiquer que ce que l'on prend au sérieux. A la rigueur, il n'est pas nécessaire d'avoir lu un livre, ni même de l'avoir coupé, pour écrire les phrases que nous venons de citer. Mais quand on formule une réserve, non seulement on a lu, mais on a médité, réfléchi, discuté ; et ce travail d'analyse suppose une sympathie quelconque, un intérêt réel. « Quel bon juge ! s'écriait Flaubert, en parlant d'un ami devant qui il avait lu un de ses manuscrits,... *et il fait des critiques* !! »

Victor Hugo, lui aussi, chicane Louise Colet. Il lui fait « deux ou trois querelles », et voici la plus amusante[2] :

« Ces beaux vers des pages 77 et 78 sont trop sombres et trop durs. L'âme n'est jamais de pierre. L'amour vrai a toujours une étincelle, même sous la cendre, et cette étincelle suffit pour tout rallumer. D'ailleurs, qui peut peser les torts réciproques ? Et la croyance aux torts, ce qui suffit pour le pardon ? Voyez-vous, quand on s'est bien

1. *Correspondance* de Flaubert (édit. Conard), III, 145.
2. Toute cette lettre de Victor Hugo est citée dans la *Belle Madame Colet*, p. 184 à 191.

aimé, la porte de Lison a beau être fermée d'un verrou en dehors et d'un verrou en dedans, il vient un moment où l'on tire le verrou chacun de son côté. Ceci, pour moi, c'est la réalité ; je suis, en toute chose, l'ennemi du désespoir. Ce qui est certain, c'est que cette idée, digne, je crois, de votre cœur de poète et de votre cœur de femme, peut faire éclore de doux vers dans votre pensée et un charmant baiser sur votre bouche. Malheureusement, il ne sera pas pour moi. »

Flaubert s'est abstenu de tout commentaire sur cette dernière phrase, et c'est dommage. Mais ouvrons la page 77 de *Ce qui est dans le cœur des femmes* : nous y trouvons une pièce intitulée *Retour*, et qui ne serait qu'une banale invective contre la lâcheté masculine et la trahison d'un infidèle amant si elle ne se terminait par cette date : 1846. — Toutes les poésies, ou presque toutes les poésies de Louise Colet portent une date précise, et nous verrons que ce détail n'est pas sans intérêt. — Or, 1846, c'est l'année où s'altérèrent irrémédiablement les relations de Louise Colet avec Victor Cousin, l'année où s'établit entre eux le régime de la paix armée, une séparation de corps provisoire, que le caractère de la poétesse avait rendue souhaitable et nécessaire; l'année, enfin, où la Muse rencontra et connut Flaubert. C'est donc à Victor Cousin, et à nul autre, que s'adressent les gentillesses de la pièce intitulée *Retour* :

> Tu repoussas l'amour; de mon cœur arrachée,
> Sa racine sécha pour ne plus refleurir ;
> Ta main, comme la main d'un spectre, m'a touchée :
> On ne ranime pas ce qu'on a fait mourir..., etc.

Il y en a ainsi pendant vingt vers. Et quand Victor Hugo parle, si joliment, de désespoir factice, de torts réciproques, d'étincelle sous la cendre, de pardon et de verroux tirés, qui l'eût dit? c'est du philosophe qu'il se constitue assez inopinément l'avocat. Nous savions déjà que Béranger avait offert ses bons offices pour appeler en conciliation les deux parties[1]. Mais n'est-il pas amusant de voir le *Suprême Alligator* verser quelques larmes sur cette rupture et préparer, peut-être inconsciemment, les voies du pardon... et du retour? Inconsciemment; car nous ne pouvons croire qu'il ait été chargé, en la circonstance, de quelque officieuse mission par Victor Cousin vieilli, lassé, désabusé, et qui avait consommé lui-même la rupture par ces phrases où se lit une si évidente satisfaction de l'indépendance reconquise : « Une politesse affectueuse, tel peut être encore notre lien. Il vous évitera, à très peu de frais, l'amère-pensée que, moi aussi, j'ai été forcé de me séparer de

1. *La Belle Madame Colet*, p. 84-85.

vous[1]. » Notons le *moi aussi*; c'est une discrète allusion au mari de la Muse, ce pauvre Hippolyte Colet, qui n'a pas d'histoire, mais qui n'en fut pas plus heureux pour cela.

On voit par ce premier exemple quel intérêt il peut y avoir, pour un tout petit chapitre de l'histoire littéraire, à mieux connaître *Ce qui est dans le cœur des femmes*. Ce livre obscur complète, par la sincérité et la netteté de confidences, dont on ne peut vraiment pas dire qu'elles sont involontaires, les détails précis qu'on a cru pouvoir nous apprendre sur la vie privée de cette *déesse des romantiques*. Aussi continuons-nous à lui demander de nous raconter, pour une certaine période, cette existence plus bruyante que sensée. Le témoignage est d'autant plus précieux qu'en réalité *Ce qui est dans le cœur des femmes* c'est ce qui est dans le cœur de Louise Colet, et tout le monde s'en doutait : ses amours et ses déceptions, ses intrigues, ses ambitions, ses rêves, ses faiblesses et ses rancunes, elle étale tout, avec la plus charmante ou la plus perfide ingénuité, et les dates dont elle a pris soin de marquer ses pièces nous permettent, la plupart du temps, de mettre des noms ou des faits précis sous le mystère puéril de la fiction poétique. Toute l'histoire de ses amours revit dans ce curieux recueil, si ingénieusement nommé, et même les scènes qu'elle fit à ses amants; elle n'a pas cru pourtant y devoir mentionner clairement ni les coups de couteau dont elle gratifia Alphonse Karr, ni les gifles qu'acceptait stoïquement le philosophe, ni les coups de pincettes qu'elle allongeait sournoisement dans les tibias de Flaubert pendant les tête-à-tête du coin du feu.

* * *

Les pièces datées de *Ce qui est dans le cœur des femmes* s'échelonnent, d'ailleurs sans ordre, entre 1846 et 1852. Aucune n'est antérieure à 1846, date à laquelle Louise Colet avait publié ses *Chants des vaincus*[2]. Pendant ces six années le cœur de la Muse connut plus d'un caprice et son existence traversa plus d'une tempête. Mais son imagination ne se nourrit pas seulement des réalités les plus proches; tout lui est bon pour versifier, même les souvenirs les plus lointains et les moins honorables de son passé amoureux.

Dans cette galerie où elle accroche les portraits de ses amis et qu'elle nous invite elle-même à visiter, la première place appartient de droit à ce timide et fervent jeune homme qui vint pendant sept

1. *La Belle Madame Colet*, p. 82-83.
2. *Les Chants des vaincus, poésies nouvelles*, Paris, A. René et Cie, 1846; 420 p.

ans l'attendre sur le pont de Beaucaire à Tarascon, — et non sur le pont d'Avignon, comme on l'a écrit par erreur[1]. Ce fut son premier amoureux. Louise Colet, qui n'était encore que Mlle Révoil, avait quinze ans. Elle a raconté cette aventure dans la pièce intitulée le *Legs*[2].

C'est là que m'apparut un jour,
Debout près de la première arche,
Un jeune homme triste et pensif ;
Incertaine était sa démarche,
Son front pâle, son regard vif;
Les cheveux de sa tête grêle
Se hérissaient sous le mistral ;
Flottant autour de son corps frêle,
Son pauvre habit l'habillait mal ;
Il était laid; j'étais moqueuse ;
Il me regardait tendrement :
A chaque œillade langoureuse
Redoublait mon fol enjouement...
Et je riais à la veillée,
Au souvenir du malheureux,
Lorsque ma suivante éveillée
Me disait : « C'est votre amoureux ».

Elle ne l'avait pas oublié pourtant, bien qu'elle prétende avoir ignoré sa condition, sa vie et jusqu'à son nom. Quelle femme oublie jamais les premiers regards qui se sont posés avec insistance sur elle? Une fidélité sans espoir qui dura sept ans méritait bien qu'on en gardât au moins le souvenir. Vingt-cinq ans plus tard, elle apprend la mort de son galant inconnu, et en même temps le legs bizarre qu'il lui faisait : « deux orangers de Gênes, dignes de la serre d'un roi », amoureusement cultivés pour elle. Cette anecdote lui apparaît surtout comme un symbole assez facile à exploiter, une « agréable matière à mettre en vers... français », mais il est bon d'ajouter qu'elle n'a pas un mot de regret, pas une nuance d'attendrissement dans ce retour vers le passé.

Le « jeune homme triste et pensif » attendait encore Louise Révoil sur le pont de Beaucaire, que celle-ci avait déjà fait la connaissance d'Hippolyte Colet, son futur mari. Elle l'épousa surtout parce qu'il habitait Paris, étant professeur d'harmonie au Conservatoire[3]. Mais, dans ce ménage sans amour et sans argent, la

1. *La Belle Madame Colet*, p. 10-11. Mlle de Mestral-Combremont cite, d'après l'*Italie des Italiens*, deux strophes seulement de la pièce dont nous allons parler.
2. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 57 ; pièce datée de 1852.
3. *La Belle Madame Colet*, p. 15-17.

musique et la poésie ne tardèrent pas à se tourner le dos ; et c'est en opérant cette première volte-face que la Muse se trouva nez à nez avec Victor Cousin. Malgré la séparation amiable qui lui rendit alors sa liberté, Louise Colet garda toujours pour son mari une sorte de sympathie indulgente et de pitié conventionnelle. Aussi, quand il mourut, au mois de mai 1851, porta-t-elle son deuil avec fracas, non seulement sur ses vêtements, mais jusque dans ses vers. Sous ce simple titre : *Deuil*, elle consacre à ses mânes une douzaine de strophes, en offrande expiatoire[1]. Après avoir tragiquement exprimé sa douleur et mis sur le compte d'une inexorable fatalité, d'un complot criminel entre les hommes et les choses, la mésintelligence qui désunit son foyer, elle évoque la joie pure des fiançailles :

Je marchais, souriante, à ton bras inclinée,
Le long des peupliers qu'éclairait le couchant ;
Sur la lande un vieux pâtre entonnait un vieux chant,
A l'horizon flottait la Méditerranée.

Puis elle invoque l'âme de ses enfants, « éclose » de ce pur amour, et termine par une promesse solennelle de fidélité... posthume :

Les autres t'oublieront ; moi, taisant ma douleur,
J'évoquerai ton ombre et j'en serai suivie :
A toi le plus sacré des amours de ma vie !
A toi le plus ému des regrets de mon cœur !

Le dernier vers n'est pas flatteur pour ceux de ses amis qui se croyaient quelque droit à sa tendresse.

Parmi ceux-ci, et immédiatement après l'inconnu de Beaucaire et le mari, le nom de Victor Cousin s'impose tout d'abord. C'est plutôt dans des recueils antérieurs, dans *Penserosa*[2], dans les *Chants des vaincus*, qu'il faudrait rechercher le souvenir et l'influence du philosophe. Mais pourtant il n'est pas tout à fait oublié dans le nouveau recueil de sa belle amie : c'est à lui que s'adresse, nous l'avons vu, cette soigneuse et sévère leçon intitulée *Retour*, qui provoqua les paternelles remontrances de Victor Hugo. Et, afin qu'il se le tînt pour dit, la Muse lui signifiait combien serait vaine toute tentative de rapprochement :

Si je te revoyais, si ton regard vainqueur,
Comme un rayon d'été qui pénètre et consume,

1. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 19. Il y a aussi une allusion à son veuvage dans la pièce suivante : *Envoi, à ma cousine*, etc.

2. *Penserosa, poésies nouvelles*, Paris, Delloye, 1840 ; 382 p. Penserosa était le surnom que Victor Cousin avait donné à Louise Colet.

Amollissait ainsi la glace de mon cœur,
Tu n'y retrouverais que trouble et qu'amertume.

Mais Cousin, qui avait donné son congé en règle, ne tenait pas à faire un nouveau bail.

Comme il est naturel pour un livre daté de 1852, la personne et le souvenir de Flaubert tiennent plus de place dans cette confession versifiée. Les pièces qui lui sont consacrées, celles où l'on peut lire clairement son nom, sont assez nombreuses. La période de 1846 à 1852, — malgré une brouille momentanée que suivit le voyage d'Orient, — correspond, en effet, exactement à la première phase de ses relations avec Louise Colet.

En 1851, quand il revint d'Orient, son amie lui décocha à bout portant, sous ce titre prétentieux : *Ressouvenir païen*, de longues tirades péniblement versifiées, où elle évoque le flot jaune du Nil et le flot bleu du Bosphore, les dômes de Stamboul,

Le grand sphinx accroupi sur le seuil du désert,

le dromadaire roux, les mamelucks, les minarets du Caire, les terrasses de Smyrne et tous les laissés pour compte de l'orientalisme romantique [1]. Flaubert dut grincer des dents en lisant, — s'il la lut, — cette banale élucubration dont la dédicace ne pouvait laisser aucun doute sur la personnalité de celui à qui elle s'adressait. Il n'y a qu'un accent sincère dans ce *Ressouvenir* : c'est le dépit de la Muse, à qui son oublieux ami n'adressa pas une ligne pendant les dix-huit mois que dura son voyage :

Ami, racontez-moi votre belle odyssée
Que poursuivit deux ans ma jalouse pensée...

Et l'on sait que sa jalouse pensée poursuivit jusqu'au fantôme des femmes que Flaubert avait rencontrées sur sa route [2]. La pièce se termine, sous forme d'épisode en strophes octosyllabiques, par le récit de la mort d'Hypatie dont la poétesse se découvre, assez inopinément, la sœur prédestinée.

Une autre fois, son inspiration s'accommodera d'images plus familières et elle éprouvera le besoin de noter pour la postérité une promenade faite au bord de la Seine en compagnie de son ami. Cela s'appelle *Soir d'été* [3] :

Oui, je me souviendrai de ce couchant d'été
Sur les flots de la Seine, en face de cette île

1. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 33.
2. Cf. mon étude *G. Flaubert et L. Bouilhet (Ruchouk-Hanem)* dans le *Mercure de France*, 1er novembre 1912, p. 75-76.
3. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 61.

Où des hauts peupliers l'ombre fraîche et mobile
Frissonnait, rideau vert au bord du ciel jeté...
Et nous étions assis sur la rive tranquille,
De ce déclin du jour admirant la beauté.

Par exception, la pièce n'est pas datée ; mais il n'en est pas moins aisé d'identifier ce souvenir : si l'on n'y peut retrouver le paysage de Croisset, où Louise Colet, malgré d'obstinées tentatives, ne réussit jamais à mettre les pieds, il nous paraît certain qu'il se rapporte, du moins, à l'un de ces innombrables voyages à Mantes où Flaubert subissait périodiquement l'inévitable corvée des rendez-vous.

Pareillement, un sonnet, *Le Printemps*, que Flaubert critique sans indulgence, rappelle le vieux quartier de la rue de Sèvres, qu'habitait alors la Muse, le petit jardin aux maigres lilas, qui fut l'insensible témoin de leurs amours et qu'elle peuplait du regret de son lointain ami :

En face, à ce balcon, qui vient de s'éclairer,
Je crois le voir. C'est lui ! tout mon être s'élance.
Non ! il est loin ; partout solitude et silence.
Passés dans l'abandon, les beaux soirs font pleurer [1].

Et, dans la pièce liminaire du recueil, le *Rayon intérieur*, c'est encore à Flaubert que s'adressent ses transports lyriques :

C'est que je porte dans mon âme
Un rayon que rien ne pâlit ;
De sa lumière et de sa flamme
Tout s'éclaire et tout s'embellit ;
Lampe immortelle qui me veille,
Clarté qui renaît chaque jour
Plus pénétrante que la veille.
Ce rayon, c'est toi, mon amour [2] !

Il est vrai que, si le recueil, au lieu de porter la date de 1852, avait été imprimé en 1845 ou en 1853, c'est à Victor Cousin ou à Musset qu'elle en aurait fait les honneurs. Ce dernier y a pourtant sa place marquée, comme nous allons le voir, puisque c'est au printemps de 1852 qu'elle l'ajouta à sa collection. Mais, auparavant, nous devons accueillir un hôte plus discret, qu'on s'étonnera peut-être de trouver fourvoyé en pareille compagnie.

Parmi les gens notoires, écrivains et savants, qui fréquentaient le salon de la rue de Sèvres, sanctuaire peu mystérieux de la Muse, le poète d'*Eloa* fit de fugitives apparitions. Ce salon, écrit Barbey

1. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 31.
2. *Ibid.*, p. 3.

d'Aurevilly, « était le parc aux huîtres de l'Académie. Alfred de Vigny lui-même, ce cygne, s'abattit un instant sur cette mare. » Et le dernier historien de la belle Madame Colet se demande, après quelques autres, ce qui pouvait retenir Vigny auprès de la déesse aux yeux bleus. Mlle de Mestral-Combremont conjecture, avec des réserves qui nous semblent superflues, que Mme Dorval ne fut pas la seule à faire descendre le poète de sa tour d'ivoire, et que Mme Colet ne découragea pas des hommages qui la flattaient[1]. Cette femme, qui avait réuni sur un album les autographes de toutes les célébrités contemporaines, ne comprenait l'amour qu'à travers le mirage de la gloire. Ainsi, lorsqu'elle fit un jour à Manzoni l'énumération de toutes « les grandes voix du siècle » qui avaient encouragé la sienne, n'eut-elle garde d'oublier celle de Vigny : « il a serré ma main comme celle d'une sœur, » ajoute-t-elle pudiquement, et il est vrai aussi qu'elle emploie la même expression pour Musset, Dumas et les frères Deschamps[2]. Quelques années plus tard, elle recommence la même flatteuse énumération, à peu près dans le même ordre; cette fois, le poète des *Destinées*, comme les autres « plus beaux génies du siècle », d'ailleurs, s'est contenté de « sourire au berceau » de sa fille[3].

Une poésie datée avec précision, — août 1846, — et intitulée le *Baiser du poète*[4], nous permet de préciser les familiarités de Vigny et le caractère de son intimité avec la Muse :

Quand je reçois avec recueillement,
Comme on reçoit le baiser d'un amant,
Le pur baiser qui clot votre visite;
Si sur mon front une rougeur subite
Monte soudain, si mon cœur bat plus vite,
Si du bonheur j'ai le tressaillement,
C'est que je sens une clarté divine
Par ce baiser passer dans ma poitrine,
C'est que je crois, poète créateur,
Que votre esprit, que la muse domine,
Répand en moi son souffle inspirateur.

Le titre et la date nous empêchent également d'attribuer cet hommage soit à Flaubert, soit à Musset, puisqu'il s'agit de poète et que c'est seulement en 1852 que Louise Colet se lia avec Musset. Il faut donc se résigner à mettre au compte de Vigny cette médiocre aventure, et reviser, au moins sur ce point, l'amusant jugement

1. *La Belle Madame Colet*, p. 91.
2. *L'Italie des Italiens*, I, 119.
3. *Les Pays lumineux*, p. 15.
4. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 89.

d'Alexandre Dumas[1] : « De Vigny ne touchait jamais à la terre que par nécessité : quand il reployait ses ailes et qu'il se posait, par hasard, sur la cime d'une montagne, c'était une concession qu'il faisait à l'humanité... » Encore voyons-nous qu'il ne choisissait pas toujours les cimes les plus élevées et les plus pures.

Est-ce le rapide dénouement d'une intrigue, qu'elle avait rêvée plus longue, qui inspira à Louise Colet, l'année suivante, les strophes furibondes d'*Orgueil*[2] :

Va! cherche encor de femme en femme;
Je crains peu l'infidélité :
Tu ne trouveras pas mon âme,
Si tu trouves plus de beauté...

Nous ne pouvons le croire. Ici l'invective, dont la Muse était coutumière, dépassait vraiment trop la mesure, et l'anathème conviendrait bien peu au discret et correct Vigny. D'autre part, comme la date, 1847, — en admettant qu'elle soit exacte, — ne permet de songer ni à Flaubert ni à Musset, il faut ou considérer cette pièce comme un vain exercice de déclamation, ce qui serait bien surprenant, ou se résigner à en respecter le mystère.

Heureusement, les allusions à Musset sont moins équivoques. Les deux pièces qui le concernent se suivent dans le recueil et portent toutes les deux, sans embarras, la date 1852, qui est l'année même de sa courte liaison avec Louise Colet. L'une est un sonnet intitulé le *Lion captif* et précédé, pour plus de clarté, d'une épigraphe de Musset; l'autre s'appelle *Rimembranza*[3]. On connaît déjà, par différents récits, les principaux épisodes de cette brève intrigue, qui ne fut pour le poète qu'un caprice et pour la poétesse qu'un intermède à son long roman avec Flaubert[4]. Nous n'insisterons pas sur des faits souvent racontés ; nous nous bornerons à y ajouter les détails, moins répandus, que nous fournit *Ce qui est dans le cœur des femmes*.

Dans son roman intitulé *Lui* et où elle s'est mise elle-même en scène avec Flaubert, George Sand, Musset et quelques autres, Louise Colet rapporte assez fidèlement les événements de cette période de sa vie sentimentale, — mai-juillet 1852, — dédiée au poète de *Namouna*. L'anecdote du Jardin des Plantes est célèbre entre toutes : devant la cage aux lions, la Muse, par bravade ou négligence, aurait laissé sa belle main dégantée à portée des griffes

1. *Mémoires*, tome V, p. 126.
2. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 91.
3. *Ibid.*, p. 43 à 49.
4. Cf. L. Séché, *A. de Musset, les femmes, les amis*, II, p. 226-246; de Mestral-Combremont, *ov. cit.*, p. 143-160.

d'un fauve qui répondit à ses agaceries par un rugissement formidable; l'ami effrayé saisit sa maîtresse et l'emporta dans ses bras en courant à travers la galerie. Un très beau sonnet de Musset évoque la scène, mais sans ce luxe de détails mélodramatiques. La poétesse a tenu, elle aussi, à commenter en vers le rugissement du fauve, et ce scrupule nous vaut le sonnet *Le Lion captif*, dont il est superflu de dire qu'il ne rappelle de Musset que le nom et la personne.

La pièce suivante, adressée *à un ami*, est d'un caractère plus intime. Louise Colet, sous une forme plus alerte et attendrie que de coutume, y fait un tableau assez précis des heures de tête à tête et d'amoureux abandon passées avec sa nouvelle conquête. Quand ce fugitif caprice ne sera plus qu'un souvenir, elle se plaira à en renouveler l'image à demi voilée, d'abord dans *Lui*, puis dans les vers pompeux qu'elle dédia à la mémoire de Musset, au lendemain de sa mort [1]. « Il venait chaque jour passer une heure ou deux avec moi, lisons-nous dans le roman. Nous faisions des lectures, il me donnait des conseils de style pour mes traductions, m'apprenait à faire des vers... » Et, dans la pièce funéraire, elle évoque encore ces chastes heures fraternelles :

Un autre jour, c'était des joutes d'ironie,
La Muse nous soufflait en burlesque harmonie
Ses triolets moqueurs, ses rondeaux familiers;
Courant sus à l'idée et pourchassant la rime,
Nous luttions de prestesse en cette vive escrime :
Ah ! les bons passe-temps que ces jeux d'écoliers !

Dans *Rimembranza*, ce sont à peu près les mêmes souvenirs, mais où les lectures et les joutes poétiques se mêlent de jeux moins innocents :

C'étaient de folles idées
Saccadées,
L'épigramme et le bon mot
Contre un sot;

C'était quelque image émue
Qui remue,
Et qui fait couler nos pleurs
Les meilleurs.

Puis la poésie et la lecture :

C'était de la poésie,
La magie,

1. *La Presse*, 10 mai 1857.

Par qui tout ce qu'on croit mort
Vit encor!

Gœthe, Byron, et toi-même,
Toi qu'on aime,
Suspendant à vos accents
Ame et sens.

Mais il y avait des jours où l'on ne lisait pas plus avant :

Puis lorsque tant de pensées
Enlacées
A la bouche font oser
Le baiser,

Follement on croit encore
Qu'on s'adore,
Que le bonheur qu'on pleurait
Renaîtrait...

Et la pièce s'achève sur une impression de mélancolie voluptueuse et de regret : la Muse délaissée offre au poète infidèle, à défaut de l'amour, l'amitié.

Il n'est pas jusqu'à la forme rythmique de *Rimembranza* qui ne rappelle le souvenir et l'influence de celui qui l'a inspirée. Ces strophes de quatre vers, où les vers de sept syllabes alternent avec ceux de trois, sont très rares dans l'œuvre poétique de Louise Colet; elles sont au contraire l'une des dispositions métriques pour lesquelles Musset a eu une prédilection marquée, et l'on sait assez quels heureux effets de badinage gracieux il a obtenu par l'emploi de ces strophes où un vers de six, sept ou huit syllabes retombe régulièrement sur un vers plus court, berçant et amusant la pensée dans une oscillation cadencée. Par une curieuse coïncidence, c'est précisément cette forme qu'il a adoptée dans ces couplets satiriques contre l'Académie, qu'il s'amusa, un jour de verve, à rimer chez la Muse :

Hier s'ouvrit avec bienséance
La séance
Qui fit l'auteur du *Chandelier*
Chancelier... etc.[1].

Lorsque Musset, bientôt lassé de cette intrigue où il n'avait

1. Voir l'histoire et le texte de cette *Satire contre l'Académie* dans le livre de Mlle de Mestral-Combremont, p. 147 et suiv. — On attribua longtemps cette pièce à Louise Colet, qui laissait dire complaisamment. Du moins est-ce ainsi que j'explique ce que Victor Hugo lui écrivait un jour : « Un de vos prodiges : vous faites l'Académie amusante ! »

cherché qu'une distrayante fantaisie et où il rencontrait des exigences qu'il n'était plus en mesure de satisfaire, ferma sa porte à la belle Déesse, Flaubert reprit passivement sa place dans le cœur et dans la vie de son orageuse maîtresse. Comment s'opéra la transition? Fort naturellement, sans doute, car la chose du monde dont s'embarrassait le moins Louise Colet, c'étaient les regrets et les scrupules; et, quant à Flaubert, sa passion sans tendresse, machinale et distraite, s'accommodait facilement de pareils retours. Toujours est-il que le livre auquel nous avons demandé déjà tant de précieux témoignages sur la carrière amoureuse de la Muse nous fournit là encore une bien jolie indication : à peine Musset, exaspéré et fourbu, a-t-il battu en retraite, que la poétesse retourne vers son ancien amant les expansions lyriques qu'elle destinait au nouveau. En 1852, — et l'on pourrait préciser, presque à coup sûr, au mois de juillet, puisque c'est à cette époque que se consomma la rupture, — elle lui adresse, sous le titre *Veillée*, une brûlante déclaration où elle donne à entendre qu'elle n'a jamais aimé que lui, et que c'est à lui que sa pensée et son cœur déçus reviennent toujours par une pente naturelle :

La pente où toujours mon cœur glisse et s'oublie
En me retrouvant seule durant la nuit,
C'est toi, mon amour, toi que rien ne délie ;
Tu restes, tu vis, quand tout meurt, quand tout fuit !

Les autres n'étaient que des fantômes pâles,
Repoussant mon cœur d'un cœur épouvanté ;
Mais toi, fier amant des choses idéales,
De ma passion t'émut l'immensité !

Tu la sentis vraie et tu compris qu'en elle,
Ainsi que dans l'art, ta passion à toi,
Était contenue une essence éternelle ;
Ton cœur s'attendrit, et tu revins à moi[1] !

Et elle tient à bien marquer l'ancienneté de ses droits sur lui, tout le passé déjà lourd qui les enchaîne l'un à l'autre :

Laissons donc nos jours enlacés à ces chaînes
Qui nous ont liés par le sang, par le cœur.
Les vieux sentiments sont comme les vieux chênes :
Leur ombre est plus douce, et leur abri meilleur.

Quand on lit toute cette pièce, en y ajoutant mentalement le nom de Flaubert, qui seul manque, et en méditant les événements

1. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 115.

qui avaient préparé ce retour et cette mélancolique veillée d'armes, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible et ambigu, où le comique le dispute à la pitié.

*
* *

Ce n'est pas seulement le souvenir de ses amitiés amoureuses qui a dicté à Louise Colet les strophes inégales de *Ce qui est dans le cœur des femmes*. Quelques pièces de fantaisie ou d'actualité, et notamment un long poème sur la *Colonie de Mettray*, couronné par l'Académie française, donnent au volume un accent moins personnel. Il est bon de noter aussi que des figures de second plan s'ajoutent aux premiers rôles dans cette galerie d'ombres illustres : Pradier, à qui cette gratitude était bien due, pour avoir servi de trait d'union entre la Muse et Flaubert[1], Hugo, Ballanche, Mme Récamier[2], et peut-être même Louis Bouilhet, s'il faut lui attribuer quelques-unes des strophes énigmatiques éparpillées sur tant de poètes.

Mais Cousin, Flaubert et Musset, les trois amours où la tête tient autant de place que les sens, ont gravé partout leur empreinte et fortement marqué leur influence dans cet obscur recueil. L'obsession est telle pour la poétesse qu'en vouant à ses trois amis tour à tour sa tendresse, sa reconnaissance ou son regret, ce n'est pas seulement leur souvenir qu'elle cultive, mais leurs idées ou leur art qu'elle s'assimile. Les pièces où domine la pensée de Flaubert, par exemple, sont pleines des développements qu'on retrouve à la même époque dans les lettres du solitaire de Croisset à sa belle amie ; celles où régna Musset essaient vainement d'imiter son exquis badinage et celles où trône le Philosophe se teintent d'une vague métaphysique.

Cette épigraphe mise en tête du *Ressouvenir païen* : « Les Grecs désignaient par un seul mot, TO KALON, le *bien*, l'*honnête* et le *beau* ; et le mot AGATHON, qui signifiait autrefois le *beau*, signifie maintenant le *bien* », n'est-elle pas comme un dernier et lointain hommage rendu à la mémoire de Victor Cousin et à son œuvre maîtresse : *Du Vrai, du Beau, du Bien* ? Et n'est-ce pas aussi de lui que la Muse tenait cette phraséologie spiritualiste, ce culte des grands mots nobles, sonores et vagues, des mots à majuscules, qui caractérisent sa poésie et qui agaçaient si fort Flaubert ?

Nous avons vu que Louise Colet emprunta à Musset sa strophe

1. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 69.
2. *Ibid.*, p. 27, 67, 107.

préférée. Mais elle se permit avec lui bien d'autres libertés. Dans son sonnet du *Lion*, consacré à l'épisode du Jardin des Plantes, le poète avait écrit ce vers :

Antilope aux yeux noirs, dis qu'elle est mon amante ?

La Muse, pour laquelle tout était de bonne prise, recueillit cette épithète, pourtant assez peu originale, et la replaça étourdiment dans une poésie de 1852 :

C'est l'antilope aux yeux noirs près du cygne[1].

Flaubert lui écrivait-il des « réflexions curieuses sur les femmes[2] », aussitôt elle versifiait laborieusement les boutades ou les paradoxes de son ami. Nous devons à cette inconsciente collaboration deux pièces, *A Madame Roger-Valazé (petite-fille de l'illustre Girondin)* et *La Femme*, qui ne sont pas les plus faibles du volume[3]. Le thème est le même dans les lettres et dans les poésies : la femme est « peu libre d'elle », tout et tous se liguent pour lui apprendre à mentir, « son cœur est un piano où l'homme, artiste égoïste, se complaît à jouer des airs qui le font briller... »

Flaubert ne se contentait pas de fournir à son amie les motifs de son inspiration, mais il poussait la condescendance jusqu'à en corriger les écarts. Ce qu'il faisait avec son fidèle Bouilhet, ce qu'il fera plus tard avec son disciple Maupassant, il l'entreprend pour les élucubrations touffues, banales et souvent incorrectes de la Muse. Qu'il ait pu s'aveugler à ce point sur la valeur réelle de ses poésies, cela nous paraît surprenant, mais n'est pas impossible, car il était sujet à de semblables erreurs de diagnostic. Qu'il s'y soit intéressé d'une façon active, jusqu'à en éplucher, de concert avec Bouilhet, les plus grossiers solécismes, c'est ce qui ressort clairement de sa correspondance.

Dans *Ce qui est dans le cœur des femmes*, — pour nous en tenir à ce recueil, — il y a trois pièces au moins sur lesquelles nous possédons le jugement et la critique de Flaubert. Ces pièces sont les *Résidences royales*, *La Place royale* et *Le Printemps*[4].

La première de ces poésies est admirée sans réserve et même avec un enthousiasme qui nous paraît un peu singulier : « Il ne manque à cette pièce que très peu de chose pour en faire tout bonnement un petit chef-d'œuvre... Rythme, composition, nou-

1. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 30.
2. C'est l'expression dont elle se sert en lui répondant. Cf. Flaubert, *Correspondance*, II, p. 122, 129, 130.
3. *Ce qui est dans le cœur des femmes*, p. 83 et 79.
4. *Ibid.*, p. 15, 25, 31.

veauté, tout y est. » Et Flaubert s'extasie particulièrement sur ce vers :

Où les reines buvaient du lait ...

« Il y a plus de vraie poésie que dans toutes les tartines sur Dieu, l'âme, l'humanité qui bourrent ce qu'on appelle les pièces de résistance. Ça ne saute pas à l'œil comme une pensée à grand effet, mais quelle vérité bien dite, et que c'est profond du *sentiment de la chose*[1] ! »

Malgré quelques réserves, la *Place Royale* remporte un égal tribut d'éloges : « Pourquoi ne donnes-tu pas plus de cours à ton talent pittoresque ?... Il y a dans cette pièce de charmantes choses comme rareté et compréhension plastique et qui sont à toi au moins, qui sont neuves[2]. »

Mais Flaubert est un peu plus sévère pour le sonnet intitulé *Printemps*. Il en loue l'inspiration, — avec quelque candeur, car le sonnet est plein de lui-même et de son souvenir, — mais indique plusieurs corrections. On arrive mal à décider, d'ailleurs, si le texte qu'il cite à deux reprises est celui qu'il critique ou celui qu'il propose ; mais le fait est que celui de la lettre n'est pas celui de la poésie et que l'un ne vaut pas mieux que l'autre[3]. Observons, au surplus, que la Muse acceptait malaisément les conseils ; on lui avait présenté Flaubert, oh ! ironie ! pour qu'elle lui apprît à écrire, et elle se croyait encore, en 1852, fort au-dessus de ses leçons.

*
* *

Tels sont les échos qu'une existence passablement tumultueuse avait laissés dans le cœur d'une femme. Celle qui les recueillait, avec une si complaisante activité et qui prétendait intéresser le public aux caprices de son cœur, était plus femme encore que poétesse, et cultivait sa beauté avec plus de soin que son art. Elle le savait ; et peut-être en souffrait-elle.

Il y a, à la fin de ce recueil, un court « fragment dramatique » où Louise Colet, sous le nom de Sextia, — un nom bien latin pour une femme qui se prétendait « fille de la Grèce ! » — s'est mise en scène et a confessé avec quelque sincérité l'amertume de sa destinée manquée. Elle rappelle sans indulgence les rêves et les ambitions de sa jeunesse, le mariage sans amour, l'union médiocre contractée uniquement pour vivre à Paris, les déceptions

1. *Correspondance*, II, 144-145.
2. *Ibid*, 132.
3. *Ibid.*, 139.

d'une carrière qu'elle espérait brillante, aisée et lucrative, l'intrigue usant le talent, les « sentiers fangeux » où l'on s'embourbe loin de la gloire, et cette honteuse misère, la pire de toutes pour un artiste :

> Il fallait demander le pain de chaque jour
> A des chants où vibrait le deuil de mon amour!

Toutes les circonstances de sa vie sont évoquées en allusions transparentes dans une tirade à laquelle le style déclamatoire n'enlève pas toute noblesse. Mais au moment où l'on s'y attendait le moins, quand on avait presque oublié la Déesse aux yeux bleus et aux tresses blondes et qu'on ne songeait plus qu'à la commune détresse des poètes incompris, la femme rentre en scène de la façon la plus audacieuse :

> Oh! ne connais jamais ce suprême malheur
> Qui vend à des Shylock par lambeaux notre cœur!...
> Nous livrant au critique, insolent envieux,
> Qui ne vante nos chants qu'en vantant nos beaux yeux.

Évidemment, ce dernier vers donne la note juste et nous indique le *modus vivendi* sur lequel Cousin, Flaubert et Musset avaient dû se trouver d'accord. Sainte-Beuve, à qui s'adresse visiblement la diatribe de Sextia, Sainte-Beuve qui, n'ayant pas eu avec la Muse toute la joie qu'il s'en était promise, ne se croyait pas tenu à autant d'égards envers elle, lui écrivait un jour cette phrase délicieusement ironique : « Je ne vous demande qu'une seule chose, de vous admirer en silence, sans être obligé d'expliquer au public où je cesse de vous admirer ».

Édouard Maynial.

MÉLANGES

HENRI III ET L'HISTORIOGRAPHE DU HAILLAN

Paul Bonnefon, dans son intéressant article sur l'historien Bernard de Girard, sieur du Haillan[1], avait signalé, d'après les correspondances, que cet écrivain avait joué, à partir de 1579, un rôle important comme diplomate, et surtout dans les affaires des Flandres. Henri III, d'abord mal disposé à son égard, s'était rapproché de lui et l'avait félicité des résultats de sa mission[2]. Puis, il avait accordé à son historiographe, le 29 mai 1581, un don considérable de mille écus d'or soleil[3]. Et le fait méritait d'autant plus d'être signalé que cette somme était accordée pour récompenser non seulement des services diplomatiques, mais aussi « pour avoir escript l'histoire des rois de France[4], où il a tellement travaillé qu'il mérite d'en estre rémunéré ». Ce souci de rétribuer une œuvre intellectuelle n'a rien d'extraordinaire de la part d'un souverain intelligent comme était Henri III, d'autant que le rôle de l'historiographe était utile pour la propagande et que du Haillan s'entendait fort bien à le remplir[5].

Un acte récemment acquis pour les collections de la Bibliothèque nationale[6] permet de préciser ce petit point d'histoire.

Ce document, daté du 21 mai, est un premier don de mille écus. En voici le texte :

Henry, *par la grace de Dieu, Roy de France et de Pologne,* à n[ost]re amé et féal conseiller et trésorier de n[ost]re Espargne, m[aist]re Pierre Molan, salut et dilection. Nous voullons et vous mandons que des deniers de n[ost]re Espargne, vous paiez, baillez et délivrez comptans ou assignéz par v[ost]re mandement, portant quictan[ce], à n[ost]re amé et féal Bernard de Girard, s[ieu]r du Haillan, n[ost]re conseiller, secrétaire de noz finances et historio-

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, année 1908, p. 642 et suiv.

2. Lettre du roi à du Haillan, du 1er novembre 1580, publiée dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1861, p. 278.

3. Original dans Bibl. nat., ms. franç. 25730, n° 589. Cet acte a été analysé dans la revue : *Archives historiques et littéraires*, t. II, années 1890-1891, p. 329.

4. *Histoire générale des Rois de France*, 1576, in-fol.

5. Sur la valeur de l'œuvre officielle de Du Haillan, voir le p. J. Lelong, *Bibliothèque historique* de la France, t. III, 1771, in-fol. (Mémoires sur plusieurs historiens), p. lxiij, et H. Hauser, *Sources de l'Histoire de France, XVIe siècle*, t. III, p. 52.

6. Original dans Bibl. nat., nouv. acq., franç. 22990, n° 86.

graphe de France, la somme de mil escus sol[eil], de laquelle nous luy avons faict et faisons don par ces pr[ése]ntes, en considéra[ti]on des co[n]tinuelz et agréables services, qu'il a faictz au[x] feuz Roys, noz prédécesseurs et à nous depuis vingt-deux ans en çà, en plusieurs voiages, charges et commissions, où il a esté souventes fois employé, et mesmes po[ur] avoir escript l'histoire des Roys de France (où il a tellement travaillé qu'il mérite d'en estre rémunéré). Et, en rapportant ces pr[ése]ntes, signées de n[ost]re main, avec quictance dudit s[ieu]r du Haillan, sur ce suffisante seullement, nous voullons lad[ite] somme de m[il] escus estre passée et allouée en la despence de voz comptes, desduicte et rabattue de v[ost]re recepte par noz améz et féaux les gens de noz comptes, à Paris, leur mandant ainsy le fè[re], sans difficulté. Car tel est n[ost]re plaisir, nonobstant q[ue]lzconques édictz, ordonn[ances], restrinctions, mandemens, déffen[ses] et l[ett]res à ce contraires. Donné à Bloys, le xxj[e] jo[ur] de may, l'an de grâce mil cinq cent quatre vingtz-ung et de n[ost]re règne le septième.

Signé : HENRY.

Par le Roy : BRULART.

Au dos : vi[m] v[c] xxxviij.

Enreg[istré]e au reg[is]tre des intendans et con[trôl]eurs g[é]n[é]raulx des finances, par nous, soubz[sig]né. A Blois, le premier jour de juing mil v[c] quatre vingt et ung.

Par commend[emen]t du Roy, B. MYLON[1].

Huit jours après, un autre don, celui qui a été signalé par les *Archives historiques* et par Paul Bonnefon, était fait à du Haillan, à peu près dans les mêmes termes, mais avec une variante, qui confirme l'existence de deux actes rédigés en faveur de l'historiographe ; cette somme était attribuée, spécifiait le texte du nouveau mandement, « outre et par-dessus les autres dons et bienfaictz, qu'il a cy-devant euz et pourra encore avoir cy-après de nous, et sans diminu[ti]on d'iceux ».

Ce document fut enregistré, en même temps que l'expédition du 21 mai, par Benoît Mylon, le 1[er] juin suivant.

Peut-on expliquer le rapprochement de ces deux dons ? Tout d'abord, ainsi que le prouve la dernière phrase citée, le second n'est pas qu'une répétition du premier, expédié à nouveau pour quelque raison administrative, qui échappe. Il y eût donc deux mandements et deux dons successifs. Du Haillan dut avoir une promesse ferme d'une rétribution de 2000 écus ; mais, par suite d'une erreur dans les bureaux de la chancellerie, erreur plus ou moins volontaire, ou par suite d'une diminution, exigée par les autorités financières, la première expédition ne comporta que la moitié de la somme promise. L'historiographe lésé protesta et obtint un second mandement, qui répara l'erreur commise à son détriment. Comme le remarque Paul Bonnefon, c'était là une « récompense » importante[2], d'autant plus qu'il s'agit du double, et

1. Benoît Mylon, S[r] de Videville, conseiller d'Etat, président en la Chambre des Comptes, contrôleur-général des finances. Sur ce personnage, voir P. de Lestoile, *Mémoires-Journaux*, éd. Brunet, t. I, in-8, p. 141, 203 ; t. II, p. 149 ; — M. Deloche, *Le père du Cardinal de Richelieu*, 1923, in-8, p. 140.

2. D'après l'ordonnance de septembre 1577, l'écu d'or, au titre de 23 k., équivalait

que cette générosité était faite à un moment où les finances royales étaient cruellement obérées[1] ; il s'ensuit que la charge d'historiographe présentait, sous les règnes des Valois, de véritables avantages matériels.

P.-M. Bondois.

à 11 fr 14, et valait 3 livres tournois. Cf. A. Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, t. II, 1916, in-8, p. 332.

1. N. Froumenteau, *Le Secret des finances de France*, 1581, in-18, p. 3. H. Baudrillart, *Jean Bodin et son temps*, 1853, in-8, p. 55. A. de Vidaillan, *Histoire des conseils du roi*, t. II, 1856, in-8, p. 39. L. Romier, *Le Royaume de Catherine de Médicis*, 1922, in-8, t. I, p. 191 et suiv., t. II, p. 15 et suiv.

LA ROSETTE DE DESPORTES
MADELEINE DE L'AUBESPINE ET HELIETTE DE VIVONNE

Pour un article : *Une fille de Ronsard* : *La bergère Rosette*, publié dans la *Revue des Deux Mondes* (1er janvier 1923), M. Roger Sorg s'est servi d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, fr. 1717, où il a pris un certain nombre de pièces marquées de deux V : W qu'il a attribuées à Madeleine de l'Aubespine, Madame de Villeroy. Faisons d'abord remarquer que les pièces en question avaient été données par M. Pierre Louÿs à Héliette de Vivonne[1]. M. R. Storg n'en a rien su. Mieux renseigné, il aurait hésité — et pour cause — à voir dans les deux W Madeleine de l'Aubespine.

En ce qui concerne la destinataire des pièces de Desportes, sauf le premier sonnet cité, l'incertitude est encore plus grande. Non seulement le poète ne s'adresse pas directement à Madeleine de l'Aubespine, mais aucun indice ne permet de croire qu'il s'agisse de Madame de Villeroy. Voici, en effet, comment ces pièces se présentent dans les éditions du poète :

Le sonnet : *Mirtis, Corinne et la Muse de Grèce.*
(Diverses amours, 1585.)

Suivant M. P. Louÿs, ce sonnet *Sur les vers de Calianthe* est adressé à Héliette de Vivonne.

Le sonnet : *Se peut-il trouver peine en amour si diverse.*
(Amours de Diane, 1579.)
Sur le tombeau sacré d'un que j'ai tant aimé.
(Amours de Diane, 1585.)
Je vais comptant les jours et les heures passées.
(Amours d'Hippolyte, 1579.)
Chanson : *Rosette, pour un peu d'absence...*
(Meslanges, 1579.)

Cette chanson est certainement adressée à Héliette puisqu'elle y a répondu par la chanson : *Berger, tant remply de finesse.*

Le sonnet : *Fort sommeil de quatre ans qui m'a sillé la veuë.*
(Diverses Amours, 1585.)

Cette simple nomenclature dispense de tout commentaire; il ne reste rien du petit roman imaginé par M. Roger Sorg entre Desportes et Madeleine de l'Aubespine, Rosette étant, en effet, comme l'a établi M. Pierre Louÿs, Héliette de Vivonne.

1. *Bibliographie des recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile de Viau, 1626*, article « Héliette de Vivonne », p. 380.

L'ÉLÉGIE AU ROI SUR LA DISGRACE DE FOUQUET EST-ELLE DE DEHÉNAULT?

Dans le compte rendu que M. Ascoli a fait de mon livre : *Les Œuvres libertines de Jean Dehénault*[1], il écrit :

« Ils (les lecteurs) se défieront d'autant plus que, parfois, lorsque M. Lachèvre donne des preuves, elles n'apparaissent pas péremptoires. Ainsi pour *l'Elégie au roi* sur Fouquet. La mention qui y fait de l'Arar la Saône ne suffit pas à démontrer que la pièce soit de Dehénault, officier des finances à Montbrison, et le rapprochement fait avec l'Eglogue *Amarante* ne prouve rien. Quant au vers :

Je ne suis qu'à demi *du rang* de vos sujets

faut-il l'interpréter comme M. Lachèvre et dire que l'auteur y affirme n'être ni grand seigneur ni plébéien? Pourquoi grands seigneurs et plébéiens seraient-ils seuls à se pouvoir dire des sujets complets du roi? Je ne crois pas que le sens soit aussi clair que le veut M. Lachèvre; le fût-il, Dehénault serait-il le seul poète du temps répondant à cette définition sociale? Bref, de ce vers on ne saurait tirer aucune présomption valable pour l'attribution au « Parisien » Dehénault, bien au contraire. Et n'est-il pas dangereux de fonder sur le commentaire de pièces aussi douteuses les inductions d'une notice biographique ? »

Voilà une affirmation bien catégorique. Voyons ce qu'elle vaut en nous bornant à examiner l'*Elégie au roi* :

Un premier fait est acquis à l'histoire : Dehénault a été au premier rang des plus courageux défenseurs de Fouquet ; son sonnet contre Colbert le prouve. N'a-t-il composé que ce sonnet? C'est peu probable, et l'*Elégie au roi* porte incontestablement la marque de son talent poétique, à ce point qu'aucun autre poète du temps ne peut la revendiquer. C'est quelque chose. Le fait que la Saône est mentionnée également sous le nom de l'Arar dans l'églogue *Amarante* n'est pas non plus à dédaigner. M. Ascoli connaît-il un autre poète du XVII[e] siècle qui se soit servi de cette appellation? Probablement non ; acceptons encore cette présomption de paternité en faveur de Dehénault, sans en grossir l'importance. Mais c'est peut-être un peu plus qu'une présomption, l'églogue *Amarante* ne pouvant être contestée à Dehénault. Or, voici le passage en question de l'*Eglogue* :

Quand le Rhône et l'Arar ne joindront plus leurs ondes,
Que Cerès dans nos champs perdra ses tresses blondes;
Que las d'aimer Ampuis, Coindrieu, Milleri,
Bachus transportera son règne à Montléri,
Et quand l'heureux *Mont d'Or* n'aura plus ni d'eaux claires,

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1923, p. 109.

Ni de fruits savoureux, ni de belles bergères,
De la Seine avec toi j'irai revoir les bords...

rapproché de cet autre passage de l'*Elégie au roi* :

Muses, si de tout temps vous fustes mon amour,
Si pour vous mieux connoistre, inconnu de la Cour,
Suivant les sages Loix de la sainte Nature,
Je choisis une vie aussi douce qu'obscure,
Soit que nous habitions les climats tempérez,
Que le paisible Arar fend à pas mesurez
Ou les climats plus froids, et plus voisins de l'Ourse,
Qui du rapide Rhin bornent la longue course...

Il semble bien qu'il y ait mieux dans ces deux pièces qu'une répétition fortuite de l' « Arar ». Cette répétition nous paraît avoir une portée plus grande. Si Milleri est à 15 kilomètres, Ampuis à 39 et Coindrieu à 44 kilomètres au sud de Lyon, sur le Rhône, la région du mont d'Or est baignée par la Saône. L'auteur de l'églogue *Amarante* avait habité ou parcouru les terres où le Rhône et la Saône joignent leurs bords, c'est-à-dire la région du mont d'Or, et l'auteur de l'*Elégie au roi* avait l'intention d'y retourner ou de s'établir en Hollande (les climats plus froids... qui du rapide Rhin bornent la longue course). Cette intention n'est nullement en contradiction avec la présence à Paris de Dehénault dans les derniers mois de 1661. Rappelons aussi qu'il avait visité la Hollande dans sa jeunesse et qu'il y retournera quelques années plus tard pour y rencontrer Spinoza.

Voyons, maintenant, la dernière objection de M. Ascoli.

Le sens que nous avons donné au vers :

Je ne suis qu'à demy *du rang* de vos sujets

ne le satisfait pas. Que signifie donc « à demy *du rang* »? Nous avions compris que Dehénault, bourgeois, se plaçait dans la bourgeoisie qui tenait le milieu entre la noblesse et le clergé d'une part, et le peuple de l'autre. Passons condamnation, et cherchons une explication différente. Dehénault était à demi des sujets du roi, peut-être par sa mère, originaire du Charolais ou du comté de Bourgogne (Franche-Comté), ces deux provinces ayant été réunies à la France après 1661. Notre hypothèse est pour le moment invérifiable, n'ayant pu découvrir jusqu'ici aucun document se rapportant aux parents de Dehénault. En tout cas, le vers ci-dessus ne saurait nous obliger à retirer à Dehénault l'*Elégie au roi* ! C'est notre conclusion.

F. Lachèvre.

VERS INÉDITS DE BENSERADE

En parcourant le fonds si riche des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, j'ai rencontré d'assez nombreuses pièces de vers de Benserade ; quelques-unes de ces poésies figurent dans l'édition de ses *Œuvres complètes*, publiées en 1697, chez Charles de Sercy, en deux volumes. D'autres, au contraire, ne s'y trouvent pas et n'ont donc jamais été imprimées, puisque cette édition originale est la seule que nous possédions[1].

Sans vouloir ranger Benserade parmi les grands poètes, il est légitime de reconnaître qu'il eut souvent de l'esprit, et du meilleur, et que Faguet n'exagérait point en disant : « Benserade n'a été qu'un précieux, il a toujours été un précieux ; mais il l'a été avec autant d'esprit et de ressources ingénieuses dans l'esprit qu'on n'a jamais pu en avoir ». J'ai donc cru qu'il n'était pas inutile de publier ces vers inédits qui ne sont pas inférieurs à ceux que l'on connaît déjà[2].

* * *

I

Sur l'air *Terrible au Jeu.*

Je vous le dis et le repete[3],
Que Marianne[4] fut coquette
Et n'a pû se passer d'amans ;
Ce n'est point médisance noire,
Et je m'en raporte aux Romans
Où vous croyez mieux qu'à l'histoire.

Son ame ne fut pas ingratte
Aux passions de Tyridate ;
Elle en fit son cher favory,
Et c'est d'elle que vient la mode
De faire enrager son mary
Quand il est aussy vieux qu'Herode.

On ne pouvoit vivre avec elle ;

1. Je ne parle pas de l'édition partielle publiée en 1875 par Octave Uzanne (in-12), qui n'est qu'une réimpression incomplète de celle de 1697.

2. Nous conservons l'orthographe des manuscrits, mais nous rétablissons la ponctuation, qui en est fort défectueuse.

3. Ici, en marge, le manuscrit porte : « M. de Benserade, pour les filles de la Royne » (Entendez : les filles d'honneur). Cette poésie est antérieure à 1674, puisque c'est le 1er janvier de cette année que l'on supprima les filles d'honneur de la Reine.

4. L'histoire de Mariamne, reine de Judée, femme d'Hérode (60-28 av. J.-C.), avait été mise à la scène en 1610 par Alexandre Hardy et, en 1636, l'année même du *Cid*, Tristan avait repris le sujet avec un succès éclatant.

Herode et toute sa sequelle
Luy paroissoient de vrays dragons ;
Bref, sa conduite impertinente
Eust, je croy, fait sortir des gonds
Madame vostre gouvernante [1].

La pauvre dame toute bonne
Eust vû cette fiere personne
Sans cesse la contrarier,
Et dans son humeur inquiete
Inventer pis que le brasier
Et pis que les brins de vergettes [2].

Elle aimoit ; elle fut aimée ;
Mais espargnons sa renommée
Et laissons la pour ce qu'elle est.
Suffit que c'est un sot modele,
Et que j'ay beaucoup d'interest
Que vous ne soyez pas comme elle.

L'histoire nous enseigne comme
Elle baisa ce galant homme.
Dieu sait ce qu'entend le Lecteur,
Et vous mesme estes assez fine
Pour vous imaginer l'auteur
Plus modeste que l'heroïne.

De grace n'allez pas redire
Que j'en ay fait une satyre,
Ou je la mets en beaux draps blancs,
Et que mes Muses Libertines
Ont, apres quelque deux mille ans,
Mis Marianne aux Feuillantines [3].

II

Sur la naissance du fils de Mr le Duc Mazarin [4].

Rondeau.

Que Dieu vous assiste bien,
Couple heureux, joint d'un lien
Par qui chez vous tout prospere ;

1. *Madame Dupuis.* (Note marginale du manuscrit.)

2. L'allusion contenue dans ces vers à une espièglerie des filles de la Reine est expliquée par cette note marginale du manuscrit : « Les filles de la Royne dans la grande chaleur mirent un réchaud plein de feu sous le lit de leur gouvernante ».

3. Bib. Ars., « Recueil de plusieurs pièces très plaisantes du sieur Théophile avec d'autres pièces de différents auteurs meslées de plusieurs chansons les plus à la mode. » Ms. 3127, f. 73 et suiv. Signé : Benserade. — Ce recueil contient surtout des vers libertins de Théophile, de Blot et de Saint-Pavin.

4. Armand-Charles de la Meilleraye, duc de Mazarin (1632-1713), fils du maréchal de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie en 1648, lieutenant général en 1654, épousa, le 28 février 1660 (cf. *Dictionnaire* de Jal), Hortense Mancini, nièce de Mazarin, qui lui apporta en dot plusieurs dizaines de millions. Le fils, en l'honneur duquel Benserade écrivit ce rondeau, est Paul-Jules de la Meilleraye, né le 25 janvier 1666 et baptisé seulement à Saint-Sulpice le 25 janvier 1677. La date de sa naissance fixe la date de la poésie de Benserade. Il était le quatrième enfant du duc de Mazarin qui avait déjà eu trois filles : Marie-Charlotte, Marie-Anne et Marie-Olympe.

Vous avés bien fait de faire
Ce joli petit chrestien.

Il sera grand terrien
Et pourra vivre du sien :
Mais qui conduit cette affaire
Que Dieu ?

Ce fils est[1] vostre soutien
Et sera d'un doux maintien
S'il a de l'air de sa mere ;
S'il a le cœur de son pere
Il ne craindra jamais rien
Que Dieu[2].

III

Sur la guérison de Sa Majesté.

Puisqu'il faut que les beaux esprits
A la vertu donnent le prix,
Loin d'aller remüer les cendres
Des Cesars et des Alexandres,
Ou d'autres tels qu'il vous plaira,
Vallot[3], Esprit[4], et cætera,
Illustres, dignes de memoire,
Je vais chanter vostre victoire ;
Mais pour en parler comme il faut,
Prenons la chose de plus haut.

L'Europe estoit en epouvante,
Touchant une place importante,
Dont Louis treize est fondateur,
Assise sur une hauteur
Qui dans la paix et dans la guerre
Commande au reste de la Terre ;
La Fièvre aveq[ue] tous ses feux,
Pressoit ce poste advantageux,
Elle avoit crû, dans le tumulte,
Qu'elle l'emporteroit d'insulte ;
Mais Vallot courageusement
Deffendoit son gouvernement ;
Esprit, malgré quelque divorce,
Le soutint de toute sa force,
Juelin[5] parut à son rang,

1. Le manuscrit portait : *Il sera* ; ces deux mots ont été rayés et remplacés par : *Ce fils est.* L'erreur du copiste s'explique facilement ; le tercet précédent commence précisément par ces deux mêmes mots : *Il sera.*

2. Rec. Conrart, t. I, Bib. Ars., Ms. 5131, f° 813. Signé : Benserade.

3. Antoine Vallot, médecin du roi en 1650, nommé médecin ordinaire de Sa Majesté en 1655, puis premier médecin en 1657, mourut le 9 avril 1672.

4. Esprit, premier médecin de Monsieur, frère du Roi. C'est lui que Molière a peint sous le nom de Bahys dans *l'Amour Médecin* (1665), si l'on s'en rapporte à la clef fournie par Brossette.

5. Je n'ai pu identifier ce médecin.

Du Saussoy[1] brave, et d'un cœur franc,
Que beaucoup de zèle accompagne,
Bon pour la guerre de campagne,
Tira son coup de pistollet ;
Daquin[2] y joüa son rolet ;
Tous firent des actes insignes,
Et tous donnerent dans les lignes.

Mais l'Ennemy fut bien penaud,
A l'approche de ce Guenaud[3]
Dont tous les partis ont envie,
Et qui plusieurs fois en sa vie,
A versé le sang de Bourbon,
Soit du corrompu, soit du bon.

Enfin, tous ces hommes celebres
Grands autheurs de pompes funebres,
Accoururent sans estre las
D'en avoir beaucoup mis à bas.

Leur force estant donc r'assemblée,
On recommence la meslée,
A tel point qu'il n'est plus permis
De distinguer les ennemis,
Ny dire ou panche la victoire ;
L'on ne scait quasy plus qu'en croire,
Et chacun crie en cet estat,
Dieux ! sauvez le champ du combat.

Mais hélas ! le sort se dispose
D'abandonner la bonne cause !
Un avis vient, pendant cela,
Du Ciel, ou d'assez prez de là,
Puis-qu'au plus fort de la tempeste,
Il part de cette mesme teste
Qui donne des conseils si droits
Pour la couronne et pour ses droits :
L'advis porte qu'au mal extrême,
Il faut un remède de mesme :
Et la dessus, sans hésiter,
On se resoud à se jetter,
Avec la fortune publique,
Entre les bras de l'Emétique,
Dont le procédé n'est point lent,

1. Du Sausoi, médecin d'Abbeville. Cf. les lettres de Gui Patin des 20 juillet et 24 septembre 1658.

2. Antoine d'Aquin, d'abord premier médecin de la Reine, en 1667, à la mort de Guénault, fut nommé en remplacement de Vallot, le 18 avril 1672, premier médecin du Roi. Il mourut à Vichy le 17 mai 1696. D'après la clef de Brossette, Molière aurait désigné d'Aquin dans *l'Amour Médecin* sous le nom de Tomès. Raynaud, dans *les Médecins au temps de Molière* (p. 135 et 136), croit que Tomès désignerait plutôt Vallot.

3. Guénault (1590-1667), premier médecin de la Reine-Mère, est caricaturé par Molière, dans *l'Amour Médecin*, sous le nom de Macroton. Voir la satire IV de Boileau :

> En un mot, qui voudroit épuiser ces matières,
> Peignant de tant d'esprits les diverses manières,
> Il compteroit plutôt combien en un printemps
> Guenaud et l'antimoine ont fait périr de gens.

Mais brusque, fougueux, violent,
Qui fait parfois des coups de maistre,
Quoi qu'il frappe sans reconnoistre[1].
Afin de l'aller recevoir,
On depute le desespoir ;
Tout ce que la crainte possède,
Frémit du mal et du remède ;
Dans la place il entre d'abord
Et là se fait le grand effort,
Et la bataille recommence
Avec bien plus de véhémence.

Durant ce choc impétueux,
Au ciel vont mille et mille vœux
Et les plus belles mains du monde
Où nostre espérance se fonde,
Se joignent, s'élèvent en haut,
Une Mere prie, on l'écoute ;
Les ennemis sont en desroute.

Cela veut dire, en bon françois,
Que le plus aimable des Roys
Remet par sa convalescence,
Le calme dans toute la France.

Grand Monarque, ménagez-vous ;
Vous n'avez pas fait peu pour nous
D'estre si bien sorty d'affaire ;
Mais songez qu'il vous reste à faire
Quantité d'exploits importans,
Et que vous n'avez que vingt ans[2].

Cette pièce de vers curieuse que Benserade traduit naïvement lui-même « en bon françois », fut composée, comme l'indique le dernier vers, pour la guérison du Roi, qui avait été très malade en juillet 1658. Il parut à la même époque, *Sur la Maladie et la Convalescence du Roy*, un sonnet signé du Petit de Beauchâteau, fils d'un acteur de l'Hôtel de Bourgogne, sous le nom duquel on avait déjà publié, l'année précédente, un recueil de madrigaux, *La Lyre du Jeune Apollon ou la Muse Naissante du Petit de Beauchasteau* (1657, in-4°)[3]. Voici ce médiocre sonnet qui parut sur feuille volante in-4° et n'a jamais été réimprimé[4] :

L'invincible Louis, qui des mains de la Gloire
Est couvert de Lauriers cueillis au Champ de Mars,

1. La querelle entre les partisans de l'émétique, dont Guénault était l'un des plus passionnés, et ses adversaires était dans toute sa force quand fut composée cette poésie (1658, comme on verra plus loin) et même encore en 1665, quand Molière lança *l'Amour Médecin*. Il y eut une interminable guerre de libelles et de pamphlets violents entre les médecins et il ne fallut pas moins, pour les départager, qu'une réunion de la Faculté de Médecine, qui, le 29 mars 1666, par 92 voix contre 10, classa l'émétique au rang des remèdes purgatifs innocents !

2. Recueil Conrart, t. IX, Bib. Ars., Ms. 5418, f° 923 et suiv. Signé : Benssérade (*sic*).

3. J'aurai l'occasion de dire prochainement ailleurs, à propos de cette supercherie littéraire, ce que je pense de cet enfant prodige qui, dès l'âge de huit ans, faisait des vers latins, français et italiens !

4. Un exemplaire est conservé à la Bib. Nat. (Ye, 3531).

Luy qui passe en valeur les plus grands des Cesars,
Et qui fit son berceau du char de la Victoire ;

Ce jeune Conquérant, l'ornement de l'Histoire,
Dont les faits eclatans brillent de toutes parts,
Estoit presque reduit, après tant de hazards,
A ne laisser de luy qu'une illustre Memoire.

Ce Heros succomboit aux rigueurs de son mal ;
Quand Dieu, voyant un coup à l'Estat si fatal,
Prononça cet Arrest, qui fait nostre esperance :

Vis, Prince glorieux, suis tes nobles projets,
Si je t'ay pû donner aux vœux de tes Sujets,
Je te veux conserver pour le bien de la France.

IV

Sonnet de Monsieur Benserade pour Madame [1].

Tout brusle pour Madame et tremble en..... Seraphin,
Tout, depuis le beguin jusques à la..... calotte ;
Ou jeune qui caquette, ou vieillard qui..... marmotte,
Du Maréchal d'Estrées à M[onsieur] le..... Dauphin.

Pour sa dame on voudroit qu'elle n'eut point de..... fin,
Et quand de ses beaux piez s'escarte un peu la..... cotte,
Il n'est point de mortel qui pare cette..... botte ;
On a beau s'en défendre ; on y perit..... enfin.

Le reste devant elle a l'air sombre et..... nocturne ;
C'est le comique bas auprès du grand..... cothurne,
Et, pour en parler mieux, le reste est un..... fatras.

Au cedre de Liban c'est comparer l'..... Isope ;
Surpasser en orgueil [2] la grenouille d'..... Esope,
Que s'esgaller au sang du vainqueur de..... Coutras [3].

Au verso du feuillet où se trouve le sonnet précédent, on peut lire un autre sonnet, non signé, fait sur les mêmes rimes et copié de la même main. Il pourrait bien être aussi de Benserade, étant donnée la similitude frappante des deux pièces, dans la forme et dans le sujet. Nous le réimprimons donc, sous toutes réserves, à titre de curiosité et pour faire pendant à l'autre :

Sur deffunte Madame [4].

Depuis le temps qu'on dit Beati..... Seraphin
Et que dedans l'Église on quitte la..... calotte,

1. Henriette d'Angleterre, femme de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV.
2. Le manuscrit porte, par erreur : *orgueille*.
3. La bataille de Coutras (2 octobre 1587) fut gagnée par Henri, roi de Navarre, sur l'armée royale commandée par le duc de Joyeuse, qui y trouva la mort. — Ce sonnet est tiré du Recueil de Tralage, t. III, Bib. Ars., Ms. 6543, f° 156, r.
4. Le titre a été ajouté plus tard.

On n'a point veû encor d'Altesse moins..... marmotte
Que celle que pour tante a Monsieur le..... Dauphin.

Sans parler de son air majestueux et..... fin,
Quand Elle danse au bal, et que dessous sa..... cotte,
On aperçoit un pié trop bien fait pour la..... botte,
Il n'est point de mortel qui ne succombe..... enfin.

Si le flambeau du jour et si l'astre..... nocturne
Eclairent quelquesfois le superbe..... cothurne,
Eloigné de ces yeux, ce n'est que du..... fatras.

On doit la couronner de myrte et non d'..... Isope,
Car ses charmans attraits si différens d'..... Ésope,
Égalent les lauriers moissonnez à..... Coutras.

Puissent ces quelques vers inédits être, pour le lecteur, une occasion de relire les poésies légères et spirituelles de celui que Sainte-Beuve appelait un « Voiture prolongé » !

Georges Mongrédien.

DIVERS PROPOS DU CHEVALIER DE MÉRÉ EN 1674-1675 *(Suite.)*

Page 60. — théâtre, parce que tout le monde en parle [3 lignes effacées]. Il ne faut jamais estre à charge à personne ; sçavoir s'ennuyer ; un homme d'honneur doit se passer de ceux qui se passent de luy. Il sied mal de regretter des gens qui n'eussent pas fait un pas pour vous ; il sied mal de citter des gens inconnus [*obscurs*, au-dessus], de voir une femme qu'on ennuye, de se mesler parmy des hommes et des femmes qu'on incommode, loger chez des gens pauvres et les incommoder. « Je n'ay jamais vû que luy qui eust des botes de toile, » disoit Scarron[1] de M. de... etc. *De la vermine*[2] *Beloy* (ou : Belon)[3] *et de M*^{lle} *de Lenclos* : un frippon, un poltron, qui se laissoit fouiller, etc. — Vous sçavez bien des principes ; vous n'avez qu'à tirer des conséquences. Les gens qui sont au-dessus des autres les peuvent citer. Cicéron pouvoit dire : « Nous plaidâmes cette cause l'un contre l'autre, Hortensius et moy[4] ». — Je ne puis pas vivre commodément à la Cour : je

Page 61. — vivray commodément dans ma cabane[5]. — Elle feroit

1. F. : les deux mots en blanc.

2. L'écriture appuyée grossit les lettres du mot injurieux, comme par un réflexe obéissant à l'intonation violente de Méré.

3. F. : *B*.... — Hercules de Belloy ? Lieutenant de louveterie, puis capitaine des gardes, de Gaston d'Orléans, il épousa, en 1650, Marie de Villemontée, dont le père fut intendant du Poitou avant de devenir, en 1657, Conseiller d'État, plus tard Évêque de Saint-Malo. Tallemant (*Hist.* de Villemontée) dit que, par suite de la ruine de son beau-père, il « vendit ses terres, et... se fit prestre de peur d'estre mis en prison ». M. R. Allier l'a signalé comme membre et protecteur de la Confrérie du Saint-Sacrement. — D'autre part, il exista un François Fumée, sgr de Belon, de la famille des Fumée, sgrs des Roches-Saint-Quentin (voir *Lettre* 77 de Plassac, qui se recommande, pour un procès, à M^{me} des Roches-Saint-Quentin). Et les *Barentines* nomment M. de Belon-Baupuy (élection de Châtellerault), neveu par sa mère du marquis de l'Isle-Rouhet, chef des La Béraudière-Rouhet, maréchal de camp, en 1650, dans l'armée de La Meilleraye (voir *Lettre* 10, de Plassac, à M. de l'Isle-Rouhet).

4. Exemple juste pour la postérité, plutôt que pour le temps même de Cicéron et d'Hortensius ; et exemple, plutôt que citation. Dans le *Brutus*, Cicéron parle des procès qu'ils ont plaidés du même côté. Et, au contraire (*Orator.*, 37) : « Nobis pro familiari reo summus orator non respondit Hortensius. »

5. Cf. pour l'antithèse, *Les Conversations*, p. 237 : « Celuy qui peut tant faire que d'estre honneste homme en sa cabane, l'eust esté en toutes les Cours du monde ».

mieux de se faire traitter de (maistresse ?) [1]. On est souvent bien sotte, quoy qu'on passe pour avoir de l'esprit. Elle ne devroit pas luy rendre tant de bons offices pour son honneur, à (Boissoudan ?) [2] ; c'est qu'il a voulu faire croire, etc. [un mot effacé]. — [*Hist.* effacé] *de Scaramouche, de sa femme, de son gendre et de sa fille.* — Elles ne diront pas, à la Cour : « La belle Madame de Saint-Simon est venue aujourd'huy icy », mais : « Madame de Saint-Simon [3] ». — Je luy apprendray plus de choses en un mois qu'on ne luy en a appris en toute sa vie. Je le ferois rire. Si Madame de Lesdiguières, Madame la Marquise de Sablé, Madame la Mareschale de Cler(embault) avoient esté dans la faveur [4], cela auroit changé ma situation. Je n'ay jamais guère aimé que les choses qui servent pour le monde. Les harangues de Cicéron pour Marcellus, pour Ligarius, pour le roi Dejotarus, sont de cette sorte. Il ne faut pas moins cacher le dessein qu'on a de plaire quand

Page 62. — on se veut faire aymer d'une femme, que quand on plaide devant un juge : par des esgards différents ! Quand on n'a point d'empressement, une femme s'imagine qu'on fait les choses naturellement, et qu'elles ne coustent guère. On ne l'embarrasse point, etc. [5] Il faut avoir de la confiance et de la hardiesse de reste [6] ; on ne fait jamais les choses de bonne grâce autrement. Ce qui arriva à Madame de Monglas [7] là-dessus. Quoy qu'il ne faille pas témoigner

1. Essai de reconstitution sous la couche d'encre qui a effacé.

2. De même, voir p. 80. — Les *Maintenues* de noblesse de Quentin de Richebourg et Desgallois de la Tour (1714-1718) nomment : Jacques Manceau, s[r] de la Fragnée, fils de Jacques Manceau, s[r] de Boissoudan, et de *Marie* Béraudin, dans l'élection de Saint-Maixent (*Arch. Hist.* du Poitou, XXIII, 1893, p. 101) ; et *Bénigne* Béraudin veuve de Jacques Manceau, s[r] de Boissoudan, élection de Niort (*ib.*, p. 132).

3. Voir p. 115. La première femme du père de l'écrivain, Diane-Henriette de Budos de Portes, « Dame de mérite et de conduite, belle et d'un esprit doux et agréable » (Lenet, *Mémoires*, p. 249), et qui est sans doute la Princesse Lindamire, de la *Clélie*, et, par conséquent, « la Dame de l'Ile flottante » de la *Gazette de Tendre*, est morte le 2 décembre 1670. — Ou est-ce la seconde femme de ce duc de St. Simon, remarié le 17 octobre 1672, avec Charlotte de l'Aubespine ?

4. La Maréchale de Clérembault, depuis 1669, est gouvernante des enfants de Monsieur....

5. Cf. *Les Conversations*, p. 65 : « On leur jette son cœur à la teste... On ne leur donne pas le loisir de pouvoir souhaiter qu'on les aime, et de goûter une certaine douceur qui ne se trouve que dans les progrès de l'amour » ; et p. 177. — Cf. *Œuv. Posth.*, p. 85 : « Il ne faut prier personne de nous aimer, ni d'autres choses qui ne s'obtiennent pas pour témoigner qu'on les souhaite extrêmement, mais à force de les faire vouloir par quelque manière agréable et touchante. C'en est un fort bon moïen que de s'y prendre de bonne grâce, et principalement dans l'amour. » Cf. enfin plusieurs parties de ce *Discours des Passions de l'Amour*, où M. Gustave Lanson a démontré avec une irréfutable pénétration l'intervention, tout au moins la présence, si l'on peut dire, de Pascal ; où, peut-être, s'entrecroisent, et se heurtent, différentes opinions et expériences.

6. Cf. *Des Agrémens*, p. 88 : « Quelque soin qu'on ait de ne rien faire qui déplaise, il faut avoir de la confiance. Car celuy qui croit que le personnage qu'il joue lui sied mal, ne le sçauroit bien jouer ;.. et qui se défie d'avoir de la grâce, ne l'a jamais bonne... »

7. La marquise galante, connue par l'*Histoire Amoureuse des Gaules* (*Histoire* de Bélise) ; plutôt que la gouvernante du Dauphin, fils d'Henri IV.

d'empressement, il ne se faut pas négliger. J'ay remarqué que tous les ouvriers qui se négligeoient[1], etc. Un homme qui dance, un homme qui fait des armes, un homme qui tire l'espée[2]. Quelques-uns se sont fait tuer, qui se jouoient en ces occasions. *Je disois qu'on remarquoit, d'un habile homme, et ses préceptes, et sa praticque* : Il faut particulièrement s'arrester à la praticque, et ne pas faire le pédagogue, si l'on n'est auprès de quelque jeune prince[3]. [1 ligne et quart effacée]. Je voyois

Page 63. — quelquesfois un certain St(anihurst, h)ybernois[4], grand logicien. Vous sçavez que j'ay toujours fait des distinctions [2 lignes effacées], etc. — Quand on ayme une femme, elle ne peut avoir de l'indifférence; mais ou elle a de l'amour, ou de l'amitié, ou de l'aversion. — *De M. et de Madame* de Lyancour : que Madame de Lyancour, ayant épousé M. de (*sic*, elle fit une action de coquete, etc.; mais qu'on n'a jamais vû une femme plus sage depuis qu'elle eust épousé M. de Lyancour[5]. — J'appelle vétilles et futilitez, non pas des badineries agréables, mais des choses qui ne font aucun bon effet, et qui n'aboutissent à rien. Un homme qui entre dans un bal, il sçait d'abord tout ce qui s'y[6] passe, d'un clin d'œil[7]. On dira à un géomètre : « Voyez ces gens qui rient : ils se mocquent de vous. Voyez

1. Cf. *De la Conversation*, p. 105 : « Pour excellent que soit un ouvrier qui se néglige, il ne fait que bien rarement des chefs-d'œuvre ».

2. Acquiert l'air aisé, le mouvement naturel et juste, mais garde la surveillance, la maîtrise de soi, ne doit pas s'échapper, se fier à son acquis, « se jouer ». — Cf. *Œuv. Posth.*, p. 155-156 : « Les exercices ne sont pas à mépriser, et principalement la Danse ;... néanmoins je ne serois pas d'avis qu'il y parût de l'affectation, et j'ai vu des gens de qualité, qu'on prenoit pour des Baladins, parce qu'ils s'étoient trop piquez de bien danser. Ce qu'on appelle bien faire des armes, met encore le corps dans une situation plus solide et plus agréable... Je ne voudrois pourtant pas me camper en Maître d'escrime ; et lorsqu'on fait quoi que ce puisse être, en perfection, je trouve qu'un peu de négligence y sied bien ».

3. Cf. *ib.*, p. 121-122 : « En l'affectant (le talent d'honnête homme), ce seroit en faire une espèce de métier, comme si l'on était gouverneur d'un jeune Prince, et toujours près (*sic*) à lui donner des Leçons ». Nous avons vu et verrons que Méré n'eût pas « refusé » ce métier. Et nous laissons à juger s'il ne traite pas un peu son élève comme un jeune Prince.

4. F. : *Stybernon*. — On lit, exactement : *Stybernois*. — Hybernois, c'est Irlandais (Le collège des Hibernois, près du Panthéon). Cf. Boileau (*l'Arrêt burlesque*) : « aux Répétiteurs Hibernois ». — Or la *Vie du P. Mersenne*, par Hilarion de la Coste (1649), nomme, parmi ses correspondants : « M. Stanihurst, Dr en théologie, Hybernois ». — C'est, peut-être, une simple rencontre que la mention, dans la *Gazette de France* (de Saint-Germain-en-Laye, le 8 mars 1675) d'un Stanihurst, cy-devant Colonel d'un régiment Anglais, pour le service du roi, que Turenne a présenté au roi la semaine précédente. Il ne semble pas, en effet, que ces entretiens puissent être postérieurs au mois de janvier 1675 ou au début de février.

5. Voir p. 90, 105. — Jeanne de Schomberg, mariée malgré elle au comte de Cossé-Brissac (1618), puis démariée après avoir su rendre nul en fait le mariage (Tallemant), épousa en 1620 Roger du Plessis-Liancourt, duc de la Roche-Guyon, que rendit célèbre le refus d'absolution d'où sortit la grande crise religieuse. Mme de Liancourt, sœur du deuxième maréchal de Schomberg, était donc belle-sœur de Marie de Hautefort.

6. F. : *Sent* : et *se* passe.

7. *De la Conversation*, p. 69 : « Il faut essayer d'avoir le sentiment fin, pour découvrir ce qui se passe, et s'accommoder à l'occasion » ; — p. 103 : « Je remarque

l'air de ceux-là, » etc. Il faut connoistre à l'air, à de petites choses, un frippon, un escroc, un pipeur, un flatteur, un mocqueur, un faux ami, un roquet qui fait le franc ; et ceux-là sont les plus dangereux ;

Page 64. — un géomètre se plantera comme un Terme, etc. On connoist un brave [*aux regards, aux yeux arrestez*, rayé] aux yeux fixes, aux regards arrestés. Ils sont civils, ils ont des esgards pour ne pas chocquer, s'ils n'ont quelque emportement, ou si on ne les chocque ; ils ne se vantent point de leurs belles actions ; ils sont doux, honnestes, ils ne sont point avantageux, et surtout avec un secrétaire [1]. — Un gentilhomme du monde ne peut estre sous-gouverneur que de M. le Dauphin [2]. — On estime les gens, et on ayme les gens, qui, n'ayant pas beaucoup de cette civilité ordinaire, sont effectifs, et rendent, dans les occasions, de bons offices : *Sur ce qu'il avoit fait* pour Le May, Venours [3]. Ne vous souvenez-vous pas de ce que je dis, dans *Les Conversations*, de ces choses qui sont excellentes, mais qui n'ont pas de montre [4] ? [une ligne effacée] [5]. Je n'ay jamais vû d'homme fin

Page 65. — qui fist le fin. (*Peste*, ou : *Hist.*) [6] de ces joueurs dont l'un dit : « C'estoit un crouppier. » — « Il a mauvais jeu ! »... « Il a

aussi qu'avec ce discernement, on sçait tout ce qui se passe, en quelque lieu qu'on se trouve, et qu'on en peut tirer de grands avantages, pour tout ce qui regarde la vie ». C'est ce qu'un géomètre ne peut. — Cf. Cic., *De Officiis*, I, 41 : « Ex oculorum obtutu, ex superciliorum aut remissione, aut contractione, ex moestitia,... ex ceteris similibus, facile judicabimus quid horum apte fiat, quid ab officio naturaque discrepet. » — Voir p. 115, d'autres exemples des deux sortes d'esprits.

1. Mêmes idées et gens que p. 59. « Le secrétaire » et « le brave », c'est la plume et l'épée.

2. Encore l'obsédant regret.

3. F. : les noms en blanc. — Les *Barentines (Arch. Hist. du Poitou*, t. XXIII) indiquent, dans l'élection des Sables-d'Olonne, Ch. Gourjault, sr de Venours, et Pierre Gourjault, sr du May. Ce sont des protestants. Un Venours est délégué au roi par le synode de Poitou en 1667 (*Recueils* Conrart, 5420 fo, p. 954, Arsenal). Est-ce à cette occasion, ou pour quelque difficulté due à sa religion, que Méré rendit service à ce du May, de la famille des Venours ? — Il y a deux lettres de Plassac (80 et 109) à M. de Venours.

4. *Les Conversations*, p. 172 : « Les gens bien faits, et qui jugent bien, n'aiment pas les choses de montre, et qui parent beaucoup, quand elles ne sont que de peu de valeur. Celles qui n'ont guère d'éclat, et qui sont de grand prix, leur plaisent ». — Cf. *De la Conversation*, p. 11 : « Celuy... qui fait une chose excellemment, se doit bien garder de le dire, quoy qu'on ne s'en apperçoive pas. Il est bien mieux d'y aller secrettement ; car cette façon modeste donne plus d'envie d'observer si la chose est rare, et même elle en relève le prix. » — *Œuv. Posth.*, p. 35 : « J'avertis aussi ces sortes de gens, qui n'aiment que l'éclat et le faste, que les choses qui donnent la plus fine et la plus haute réputation ne sont pas celles qu'on remarque au milieu de la Cour, ni à la vuë de deux Armées, parce qu'on les soupçonne aisément de vanité ; mais que c'est plutôt ce qui se passe en secret, et qu'on n'apprend que par une espèce de révélation. » — *Lettre* 194, à M *** : « Une action belle et grande qui se fait en secret, et qu'on n'apprend que par une espèce de révélation, quelle estime fine et haute ne donne-t-elle point ? » — Cf. Cicéron (*De Orat.*, II, 85), louant les belles actions faites « sine emolumento ac praemio... cum labore et periculo » ; — et Pascal (éd. Brunschvicg, *Sect.* II, 159, et non dans l'éd. de Port-Royal) : « Les belles actions cachées sont les plus estimables » (mais voir éd. Gazier, p. 436).

5. Essai de deviner : « *comme on se passe de la...*

6. Mot effacé ; deviné ?

pâli », etc. « Vous en rougissez », etc. ; — « Que vous avez de chagrin ! » On en peut tesmoigner tant qu'on veut, pourveu que cela n'aille pas contre ceux avec qui l'on joue [1]. — J'en ay plus dans un jour que vous n'en avez dans un an [2]. — *Ce qui luy arriva* à Blois et à Saint-Mesmin ; des voleurs. — Ces choses-là, du monde, ce n'est pas la mesme chose que l'esprit métaphysique, quoy que l'esprit métaphysique soit bien plus haut. Je dis à Pascal que je ne connoissois que Montagne et Voiture qui dissent des choses [3]. Ce que dit (Cicéron dans les [4] Topiques [5] est vray,... adresse, qu'il se servoit de vérités dans ses harangues,...). Il faut faire comme M. Sanguin [6], qui guérit les malades sans parler de médecine. Il faut encore plus penser à estre honneste homme qu'à avoir de l'esprit. Il faut que cet esprit soit soustenu. Si je voulois faire des harangues

Page 66. — comme Cicéron, elles seroient plus touchantes, plus pathétiques, plus du monde ; il y auroit quelque chose de plus cavalier ; je l'aurois fait rire sur la bataille de Pharsale : « Nous croyions bien estre les maistres [7] ! » — Vous vous opiniastrez à me parler de cet homme-là, de M. Chevreau [8] : c'est un cancre. Il y a tant de misérables comme cela dans le monde ! [2 lignes effacées]. Il y a bien de la comparaison de luy à Ménage ! Vous voyez bien que je ne reviens point ! — Ce que M. de Grammont luy dit un jour, qu'il avoit des boutons d'or, et un baudrier avec des boucles d'or. On dit : une espée d'or. Il n'y a que la Reyne qui ait du velours sur son carrosse [9].

1. Il semble que Méré contrefasse les propos traditionnels, les paroles machinales, communes à tant de joueurs (railleries, colères, plaisanteries, soupçons, etc.).

2. D'idées ?

3. Or, cf. *Lettre* 174, à Mitton : « Vous souvenez-vous que M^me^ la marquise de Sablé nous dit qu'elle n'en trouvoit (des choses) que dans Montagne et dans Voiture ? » A-t-il oublié ? Ou se dépouille-t-il, dans la lettre ? Ou, au contraire ?

4. Trois lignes effacées. F., au crayon : *Ce que dit Cicéron dans les...*

5. Essai de lecture quand même. — *Topiques* est le moins douteux. On pourrait se demander si Méré ne pense pas à ce passage du Chap. XIX : « Tamen interdum confirmatur fides, si aut ars quaedam adhibetur (magna est enim vis, ad persuadendum, scientiae), aut usus ; plerumque enim creditur iis, qui experti sunt ». (Il s'agit du témoignage.)

6. M^me^ de Sévigné demande, pour éviter la saignée, que, « si jamais *elle* meurt », on lui amène Sanguin « dès le commencement ». — Cf. *Lettre* 70, à M^me^ ***.

7. Cicéron, *Philippique* XIV, 8, 23 : « Num misit ullas collega litteras de illa calamitosissima pugna Pharsalica ? » ; — ou *Lettre* à Cassius (*Ad Famil.*, XV, 15). — Rire, se moquer de soi, éviter la pitié des autres, ne pas « perdre la face ».

8. Urbain Chevreau (1613-1701), Poitevin, de Loudun. Il est, à cette date, l'auteur de quelques pièces de théâtre et romans, d'un Recueil de *Poésies* (1656), et des *Remarques sur les Œuvres de Malherbe* (1660).

9. Cf. *Relation* du voyage et de la réception de M. le Maréchal de Grammont à Madrid (octobre 1659), dans les *Lettres de Mazarin* sur les négociations pour la paix des Pyrénées (Amsterdam, 1745, t. II, p. 224) : « le Maréchal-Duc, paré d'un juste-au-corps tout brodé d'or.... Son cheval n'étoit pas non plus sans ornement, car il étoit couvert d'une housse de velours brodé de même ». Pour le velours des carrosses, il semble que Méré se trompe. Cf. Dubuisson-Aubenay, *Journal* (t. I, p. 249, avril 1650) : le carrosse de Mademoiselle est « couvert partout... de velours rouge cramoisi » ; *id.* (T. II, p. 82, 3 juillet 1651) : le carrosse de Condé, couvert de « velours noir à broderie et franges ». Ou bien le privilège royal du velours est postérieur à ces dates, peut-être au mariage de Louis XIV.

— J'ayme bien à juger sûrement si un homme a eu ce goust d'ouvrier. *Si cet Orateur* [1] *de Cicéron n'estoit que des fragments ; c'estoit sur le*

Page 67. — *sujet des Pensées de M. Pascal.* — Les Costaus [2] : le marquis de Sillery [3], le Brossin [4], Saint-Evremond [5], ce sot de marquis [6], d'auprès de Tours [7], qui a traduit Pétrone, Villandry [8]. — « Vous estes donc maistre d'école ? » *dit-il* à Pascal. Il avoit trouvé sept ou huit enfants avec des loques [9]. — « Y haranguoit bien. Y prit Paris [10]. » *L* ne se prononce que devant le *c*, *m* et *q*. — Je luy avois donné, à Madame Scarron, la connoissance d'une femme où il y avoit bien à prendre et à piller. Elle avoit un grand fonds de grâces ; elle estoit aussi bonne comédienne que ce Roscius dont parle Cicéron [11]. Madame Martel [12], M. Fouquet, etc. — [*Histoire*, rayé] de M^lle^ de Len-

1. L'*Orator* ?

2. V. p. 74. Boileau (*note* de la Satire III) attribue ce sobriquet à trois grands seigneurs « qui étoient partagés sur l'estime qu'on devoit faire des vins des coteaux qui sont aux environs de Reims ». Desmaizeaux (*Vie de Saint-Evremond*, *Œuvres*, 1725, T. I, p. 84) nomme le Commandeur de Souvré, le comte d'Olonne, et le marquis de Boisdauphin ; d'après lui, c'est une raillerie de l'évêque du Mans, Lavardin, qui aurait donné naissance à l' « ordre des coteaux ».

3. Louis Brulart, marquis de Sillery et vicomte de Py, né en 1619, marié en 1638 à la sœur de La Rochefoucauld, et mort en 1691 : « avoit beaucoup d'esprit, mais point de conduite » (Saint-Simon, *note* au *Journal* de Dangeau, t. VI, p. 306). — V. p. 73-74.

4. Le comte de ou du Broussin, et non un des Brossin, comtes ou chevaliers de Méré, avec qui a été longtemps confondu Antoine Gombauld.

5. V. p. 74.

6. F. : *marquis d'... de...*

7. F. : en blanc. La rectification est sûre. Cf. *Journal* de Dubuisson-Aubenay (t. I, p. 10) : « le S^r^ marquis de Villandry, de Touraine ». — Traduit Pétrone ? Un fragment, sans doute. Peut-être la *Matrone d'Ephèse*, dont une traduction se trouve dans les *Lettres* de Plassac, une encore dans les *Lettres* de Méré et deux dans une édition des *Œuvres meslées* de Saint-Evremond (Lyon, 1679).

8. Un marquis de Villandry fut tué en duel, en 1643, par le comte de Miossens, depuis maréchal d'Albret. Mais ce ne peut être celui-ci, que Boileau (*Satire* III) associe au nom du commandeur de Souvré, et, en note, appelle : « homme de qualité ». C'est le cadet [Cf. Tallemant (*Hist^te^* 230), mort en 1674 (Lavallée, *Correspondance de M^me^ de Maintenon*, 6 septembre 1674, t. I]. — V. p. 74.

9. Ce trait pourrait se rapporter à l'année 1655 (et non pas à 1660, comme nous l'avons dit un jour, par une erreur qu'explique, sans l'excuser, la lecture d'un extrait découpé, et qu'il eût fallu rattacher au contexte). A cette époque, Pascal demeurait rue Beaubourg ; et Méré, dans ses séjours à Paris, avait habitude dans le quartier Saint-Paul. A cette époque aussi Pascal avait inventé une méthode pour enseigner à lire, et ce n'est peut-être pas Jacqueline seulement qui l'employait pour les seules enfants de Port-Royal. Cf. *Lettre* de Jacqueline, 26 octobre 1655 (éd. Brunschvicg, t. IV, p. 77). — Pour la raillerie, cf. *Lettre* 17 de Plassac à M^r^ de Beaulieu-Mozé : « Et j'ai cru d'abord qu'il était devenu maistre d'école, par la quantité d'enfants que j'ay trouvez chez luy ». (Il s'agit d'un « ancien et fameux débauché », marié). C'est une plaisanterie de famille.

10. F. : *part.*

11. *De Oratore* I, ch. 28, 129.

12. V. p. 112. C'est cette femme, sans doute, que Méré fit connaître à M^me^ Scarron. Elle a dû être le trait d'union entre la veuve du poète et Fouquet. C'est d'elle que doit parler Bussy-Rabutin au sujet de Fouquet (Lettre à M^me^ de Sévigné, 7 octobre 1655). En 1643, M^lle^ de Montpensier rencontra *chez M^me^ de Guise* « M^me^ Martel, qui est une femme assez libre ». Est-ce elle qui vit encore en 1709, dont Saint-Simon dit : « vieille bourgeoise de Paris, qui étoit un esprit, et qui voyoit assez bonne compagnie » ? (Ed. Boislisle, XVII, p. 170). Aucune *Lettre* de Méré ne fournit ce nom. Mais ce qu'il dit ici invite à chercher là, et à deviner. — Ce nom se retrouve ailleurs ; désigne-

clos, de M. d'Elbène [1], et de M. de Plassac [2]. — *De* la sève, *du* fumet. Il faut prononcer : cabaretier, et non pas : cabarétier. — D'Hilaire [3] et de Niele. Elle a vû Niele dix ans ; elle est bien-aise quand elle le trouve,

Page 68. — elle l'a récompensé, elle a esté reconnaissante envers luy. M. Pascal, M. Miton, M. Du Bois, M. de Roannez [4], et beaucoup d'autres, n'auroient jamais rien sceu sans moy. Quand je disois quelque chose dans le jeu, Voiture m'escoutoit fort ; et je disois de ces choses devant la Marquise de Sablé et la Comtesse de Maure [5], qui le luy pouvoient redire. — Ce qu'*il* trouve à redire dans le miracle de P(ort)-Royal, est de la manière dont ils en ont esté [*touchez*, rayé] frappez. — Je connois quand on parle du cœur (*parlant des escrits* des Apostres et de saint Paul). — *En parlant des Lettres de Pascal* : Les Géomètres ne manquent pas de méthode, mais souvent elle n'est pas agréable. Ce ne sont pas des livres de choses [6], comme les *Essais* de Montagne : ce sont des rapsodies. — Les deux h(ommes de la vieille Cour que je voudrois le plus voir,

Page 69. — c'est Saint-Surin et Théophile ; c'est que ces gens-là avoient quelque chose d'excellent. Je connois bien ce que Théophile avoit de mauvais ; je ne le croirois pas plus que Guilleragues. — Ninon a quelque chose de ces belles stances de Malherbe [7]. — « Il haranguoit ! » Ne sçavez-vous pas le principe ? etc. [8]. — Miton, qui

t-il la même personne, ou la même famille ? Madame de Guénégaud est née Claude-Alphonsine Martel ; une dame Martel, en 1657, va chercher, sans succès, de la part de sa parente la marquise de Boisy, Charlotte de Roannez, réfugiée à Port-Royal (G. Hermant, *Mémoires*, éd. Gazier, T. III, p. 508, 515-516). Cf. Loret (*Muze Historique*, éd. Livet, I, 342), et *Recueils Conrart*, 4129, 4° : vers de M. Martel sur « la Belle Indienne », c'est-à-dire Françoise d'Aubigné. Cf. Sévigné (IV, p. 79, 83).

1. V. *Lettres* 183 ? et 52 ; Alexandre d'Elbène (le Théandre de la *Clélie* et, peut-être, des *Lettres* de Plassac), délicat épicurien, mêlé à la société de Scarron, de Ninon, de Saint-Evremond.

2. La *Lettre* 52 esquisse peut-être cette histoire, où M.***, Mlle de l'E***, Mr d'E***, M. M. (Miton) et Mme de la B. (Bazinière) voisinent.

3. Sur Hilaire, belle-sœur du fameux Lambert, et Nyert, cf. Tallemant.

4. Exemples d'ingratitude après l'exemple de reconnaissance ? — Pour Roannez, v. p. 69.

5. Alors qu'elles demeuraient à la place Royale ? Anne Doni d'Attichy, comtesse de Maure, femme d'un cadet de Mortemart, eut affaire à Méré, qui, en 1645, important et importun, s'entremit auprès de Balzac pour le décider à écrire l'*Apologie* du Maréchal de Marillac, on cle maternel de la comtesse (Cf. *Lettres* de Balzac à Chapelain, éd. T. de Larroque, p. 729-732 ; V. Cousin, *Mme de Sablé*, *Appendice* XXII, éd. in.-16, p. 435 sqq.). V. *Lettre* 29 de Méré à René de Marillac, intendant de Poitou, vers 1674. Mme de Sablé vint loger en 1646 à la place Royale, où habitait la comtesse de Maure. En 1655, celle-ci vendit ou loua son hôtel aux Castelnau, et vint demeurer à l'hôtel de Troyes, rue d'Enfer. Mme de Sablé ne s'établit au faubourg Saint-Jacques qu'en 1660. V. p. 121.

6. F. : *Des livres, des choses.*

7. Si le trait est original, il fait honneur à Méré. Il en a parfois de semblables, qui feraient regretter qu'il n'ait pas suivi, ou mieux discerné, son génie, si on était en sécurité avec lui. Cf. Pascal (éd. Brunschvicg, *Sect.* I, 33) et Port-Royal (Gazier, *Titre* XXXI, p. 488) : « Rien ne fait mieux entendre combien un faux sonnet est ridicule, que d'en considérer la nature et le modèle, et de s'imaginer ensuite une femme ou une maison faites sur ce modèle-là ».

8. « Y haranguoit » est la prononciation correcte, pour Méré (v. p. 67).

se connoist à ces choses-là, ne fait cas ny de Despréaux ny de Guilleragues. — M. Du Bois lit bien; c'est ce qu'il fait le mieux. Il a cela de la musique, comme M. Guillemeau[1] avoit retenu de la médecine à faire de bons potages. M. Du Bois est hardi; il est hardi jusques à l'effronterie. Il a le nez bon; il sent bien dans un lieu ce qui s'y passe; il ne fait guère de faute contre ses sentimens. M. de Roannez gouvernoit Pascal, et M. Du Bois gouvernoit M. de Roannez[2]. Il est bien intéressé pour sa cabale; mais s'il estoit de son intérest d'escrire

Page 70. — contre ceux de P(ort)-R(oyal), il escriroit contre eux[3]. Il est régulier à faire sa cour; il est hardi parmi des ignorans; en toute sa vie il ne diroit pas un bon mot. Il est insinuant et doux; mais cette douceur paroist venir de délicatesse d'esprit; il paroist fin, etc. M. l[titre et nom effacés][4] me paroist pied plat comme estoit M. de Mizeré[5]. M. Pascal avoit un plus grand fonds d'esprit; mais celuy-cy[6] est un esprit plus propre pour le monde. — Nous n'avons pas d'autheurs en nostre langue? Balzac est autheur, Malherbe est autheur[7]. (Cela prouve que... critiques peuvent naistre de... esprits)[8]. Quand on a l'idée d'une chose, il me semble qu'il est bien aisé de la faire [3 lignes effacées].

Page 71. — [4 lignes effacées]. Airs différents dans le grand monde : air de secrétaire, air de gentilhomme, air de général d'armée, etc. M. Du Bois a l'air d'un homme du monde[9]. Un homme qui a du sens, quand il ne seroit parti toute sa vie d'une cabane pour aller dans le monde[10].... — Marques d'un homme qui ayme le déduit : cor-

1. V. p. 110. *L'État de la maison du Roi Louis XIII*, publié par E. Griselle, porte : Guillemeau, médecin ordinaire du Roi, en 1630 et 1638. Cf. *Journal* d'Héroard. Il mourut en 1656; et c'est bien loin! Mais voici du moins un rapprochement notable : Guy Patin, qui parle souvent de ce Guillemeau, nous dit qu'il « aimoit ses plaisirs et ne voyoit point de malades. Grande chère et beau jeu.... Il ne soupoit point, un bouillon de restaurant lui suffisoit; mais il nous faisoit toujours festin, et nous renvoyoit chargés de confitures et de fruits rares. » (Éd. Réveillé-Parise, t. III, p. 69, 19 novembre 1656.)

2. Ce lien entre Du Bois et Pascal mériterait d'être défini.

3. Cf. Boileau à Maucroix, 19 avril 1695, parlant de Du Bois et des jansénistes : « Etant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'était tout-à-coup voulu ériger en maître ».

4. F. : en blanc. *M. l'Intendant de...*, peut-être.

5. F. : *Mireré*.

6. Cf. *ms.* 4333, f° 54 : « M. Du Bois a infiniment de l'esprit, et est celuy, dit-on, qui approche le plus de M. Paschal, et qui l'a le mieux imité. Les Pascalins étudient peu », etc. Propos de Bridieu.

7. Dans le sens du *Menagiana* (1715), t. I, p. 311 : « (Balzac), l'Auteur de nostre langue, telle qu'elle est aujourd'hui ». Même sens dans les *Observations sur la langue française*, de Ménage (p. 45) : « M. Patru et le père Rapin, qui sont deux grands Auteurs de notre langue ». Citons cette raillerie de Balzac sur lui-même, rapportée par Boisdauphin : « Balzac disoit : Ne parlay-je pas comme un auteur, n'ay-je pas la barbe faitte en auteur? » (*Ms.* 4333, f° 298.)

8. Trois lignes effacées. Essai de deviner.

9. C'est moins qu'honnête homme. V. p. 122.

10. Cf. p. 1, sur M^mes^ de Longueville et de Lesdiguières; et, p. 61, la citation extraite des *Conversations*, tout à fait conforme à l'idée ici interrompue.

delier (*sic*)[1], rousseau, les jambes menues, cagneux. — On apprend plus pour la spéculation en pensant et en praticquant pendant six mois qu'en un an d'estude [2]. Un homme qui se trouve avec une petite armée, entre deux rivières, entourré d'ennemis, et qui est obligé de se rendre, s'il vient à lire l'adresse qu'avoit eu César à se tirer d'un semblable, etc.[3], il le remarquera

Page 72. — bien mieux qu'un autre qui n'aura pas pensé à cela. Il en est de mesme dans la composition, dans la traduction, etc. Disputer d'élocution avec Cicéron, c'est en disputer avec Virgile. Un livre de l'art de se coiffer : Champagne[4]. [*Ce qu'on*, rayé]. *De la différence* des livres et de la conversation des gens habiles, etc. — Quand on se repaist de fumée, je voudrois que ce fust une fumée plus fine, que ce ne fust pas une fumée de cuisine. Je ne m'estonne pas et ne trouve pas mauvais que le Roy soit touché des honneurs qu'on luy rend ; mais une gloire de Parlement ! Un homme à qui on tournera le dos, à Paris, quand il veut parler !

Page 73. — qui voudroit aller en certains lieux, et qui n'y a pas d'entrée ! « Mais je m'en iray chez moy ! » etc.[5]. Un coq de parroisse qui prend le premier le pain bénit ! — L'Angély ?[6] C'est un sot qui n'a pas d'esprit; il dit quelques naïvetés ; ce n'est pas un fou comme celuy du temps de François-Premier : « S'il vient, il sera bien fou ; et si vous le laissez passer, vous serez encore plus fou[7] ». Ce sont fan-

1. Le mot 'n'est pas douteux. Et les Cordeliers ont une réputation qui ne l'est pas moins. (Cf. *Lettre* 40 de Plassac à M^me^ ***). Pourtant, dans cette description du physique de certaines gens, on est surpris. Il se pourrait que, prononçant lui-même : cordélier (comme *cabarétier*, plus haut), et suivant l'opinion publique sur ce genre de moines, l'élève eût fait un involontaire jeu de mots ; et nous écririons : *corps délié*.

2. Cf. *Des Agrémens*, p. 49, avec une « distinction » notable : « J'ay veu des personnes qui n'avoient que deux mois d'étude ou d'exercice se mieux prendre à ce qu'on leur montroit que d'autres qui avoient appris deux ans ; et cela par la différence de leurs Maistres ».

3. *De Bello gallico*, Liv. IV, chap. 10-15 : César entre la Meuse et le Rhin ?

4. Cf. Tallemant ; et Loret (21 oct. 1650). Une conversation avec le coiffeur Champagne vaudra mieux qu'un traité de sa main. V. p. 74, l'explication.

5. On a l'impression que tout ceci, et ce qui suit, p. 73 et 74, sort d'une lecture de Boileau, ou de questions posées par l'élève, à la suite d'une lecture qu'il en a pu faire : d'où les commentaires décousus. P. ex. : « Quand on se repaist de fumée, etc. » ; Cf. *Sat.* VIII, v. 55 : « Cependant, à le voir, plein de vapeurs légères, Soi-même se bercer de ses propres chimères » ; raillerie par allusion à la fumée de cuisine qui attira le « hâbleur » de la *Satire* III (v. 105). — Le Roi loué par « une gloire de Parlement » ; Cf. *Epître* I, ou *Discours au Roi* ; peut-être la fin de la *Sat.* V. — « Mais je m'en iray chez moy » ; Cf. le dernier vers, *Sat.* I. : « Je me retire donc. Adieu, Paris, adieu ! » — D'autre part, qu'il s'agisse de Boileau ou de quelque magistrat, cette irritation pour l'accueil favorable que fait Louis XIV à des gens qui ne sont pas nobles, est un trait à retenir.

6. Encore Boileau ? *Sat.* I, v. 112, et VIII, v. 101. Cf. *Menagiana* (1715), T. II, p. 205 ; sur un mot de l'Angély au comte de Nogent, qu'il traite en confrère.

7. C'est le mot de Triboulet, au moment où Charles-Quint allait traverser la France. Cf. *De l'Esprit*, p. 24 : imprudence de Charles-Quint : « Charles-Quint, le plus habile Prince de son siècle, ne vint-il pas à Paris, où son concurrent se pouvoit vanger de tous les fâcheux traitemens qu'il en avoit receus à Madrid ? » ; et *Œuv. Posth.*, p. 47 : générosité de François I^er^ : « quand Charles-Quint passa par ce Roiaume, François I ne pouvoit-il pas se vanger du rude et cruel traitement qu'il en avoit receu ? Toutefois ce Prince », etc.

aisies de prince. Ils n'ont garde de donner de l'argent pour cela! Ils sont trop gueux; ils pourvoient [1] eux-mesmes de bouffons. — Il y a de ces gens qui sont de familles de trois ou quatre cents ans. Cela seroit plaisant, si M. de la Belottière [2] gagne son procès, qu'il dist, en parlant [*de M.*, rayé] du marquis de Sillery : « ce bourgeois »! [2 lignes effacées].

(*A suivre.*) CH.-H. BOUDHORS.

1. F. : *Serviroient*. Peut-on essayer de rétablir le dialogue? « A quoi bon des fous? » Fantaisies royales! « Ne sont-ils pas aux gages et au service des courtisans? » Ils sont trop gueux pour payer des fous, même dans leur intérêt! Et puis, ils pourvoient de bouffons, eux-mêmes, en leur propre personne. « Ils » désigne-t-il plus particulièrement les « Princes » de Bourbon-Condé? C'est Condé qui avait donné L'Angély au roi; d'où le mot du comte de Grammont : « De tous les fous qui ont suivi M. le Prince, il n'y a que L'Angély qui ait fait fortune » : mot attribué à Marigny par le *Menagiana* (I, 18).

2. Boileau encore? *Sat.* V, v. 74-86 : « Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans | A leurs fameux époux vos aïeules fidèles, | etc. ». Or Gabriel d'Authon, sr de la Blottière, habitant à Sepvret, avait été, en 1667, dans l'enquête de Barentin, déclaré roturier, comme issu de bâtard. Le procès dont parle Méré, c'est l'appel fait par le condamné. Maupeou d'Ableiges le rétablit sur les listes de la noblesse (1697-1700), comme le prouvent les *Maintenues*, etc., de Quentin de Richebourg (*Arch. Hist.* du Poitou, XXII, p. 73, et XXIII p. 485). Il est protestant.

LE THÉOSOPHE SAINT-MARTIN ET LE GÉNIE DU CHRISTIANISME

Dans une note de *Chateaubriand et son groupe littéraire*[1], Sainte-Beuve parle, très élogieusement, des critiques adressées au *Génie du Christianisme* par le théosophe Saint-Martin. En effet, le Philosophe Inconnu a rarement composé des pages plus curieuses ou plus vivantes. Il relève avec sagacité, dans l'œuvre de Chateaubriand, les mêmes défauts que nous y apercevons aujourd'hui, et que ses contemporains n'y voyaient guère. Ses appréciations méritaient mieux que de rester enfouies au fond d'un livre introuvable et en grande partie illisible, le *Ministère de l'Homme esprit*[2]. Il y a là une lacune évidente. Malgré l'ampleur de ses citations, Saint-Beuve ne la comble pas. Il ne reproduit guère que le début des raisonnements de Saint-Martin, et c'en est la partie la moins intéressante. Depuis, je ne crois pas que personne s'en soit occupé. Le texte est long, sans doute, une trentaine de pages. Mais, à défaut d'une publication intégrale, on en pouvait donner une analyse, en extraire les passages saillants. On jugera, par ceux que nous reproduirons, si la besogne en valait la peine.

Sainte-Beuve rend, d'une façon suffisante, le début de l'argumentation. « Des écrivains remplis de talents, écrit Saint-Martin, ont essayé de nous peindre les glorieux effets du christianisme... Le principal reproche que j'ai à leur faire, c'est de confondre à tous les pas le christianisme avec le catholicisme ». Mais ce que veut dire ici le mot de « christianisme », Sainte-Beuve ne nous l'apprend pas. On croirait, à l'entendre, qu'il s'agit des notions communes à tous les disciples de l'Évangile, indépendamment des schismes et des hérésies ; alors que Saint-Martin envisage tout simplement sa propre théosophie à lui qu'il veut d'ailleurs très tolérante. « Le vrai génie du christianisme, d'après lui, serait moins d'être une religion que le terme et le lieu de repos de toutes les religions. » Avons-nous déjà affaire au christianisme romantique de George Sand ou de Michelet ? Non, car ils n'admettraient pas que « le catholicisme est la voie d'épreuve et de travail pour arriver au christianisme ». Mais ils pourraient signer tout le reste du passage :

> Le christianisme nous montre Dieu à découvert au sein de notre être, sans le secours des formes et des formules. [Ceci nous ramène au principe de la

1. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. I, p. 178.
2. Toutes nos citations seront tirées du *Ministère de l'Homme esprit*, p. 368 et suivantes.

révélation intérieure, fondement de l'illuminisme.] Le catholicisme nous laisse aux prises avec nous-mêmes pour trouver le Dieu caché sous l'appareil des cérémonies...

... Le christianisme n'a aucune secte, puisqu'il embrasse l'unité, et que l'unité étant seule, ne peut être divisée d'avec elle-même. Le catholicisme a vu naître en son sein des multitudes de schismes et de sectes...

... Le christianisme repose immédiatement sur la parole non écrite : le catholicisme repose en général sur la parole écrite, ou sur l'évangile, et particulièrement sur la messe.

Le parallèle dure deux pages ; mais cet extrait suffit, je crois, à donner l'idée de l'ensemble. Sa position ainsi prise, Saint-Martin pénètre dans le sujet, et il émet des considérations un peu jansénistes peut-être, justes néanmoins. Il condamne, dans cette apologie de l'art chrétien, la tendance à n'envisager toute vérité que du point de vue artistique :

Lorsqu'on fait honneur au christianisme du progrès des arts, et particulièrement du perfectionnement de la littérature et de la poésie, on lui attribue un mérite que ce christianisme est loin de revendiquer. Ce n'est point pour apprendre aux hommes à faire des poèmes, et à se distinguer par de charmantes productions littéraires, que la parole [divine] est venue dans le monde : elle y est venue, non pas pour faire briller l'esprit de l'homme aux yeux de ses semblables, mais pour faire briller l'esprit éternel et universel aux yeux de toutes les immensités.

Mais laissons là le christianisme. Ne parlons que du catholicisme. Il est très faux (dit Saint-Martin) que son action ait eu l'importance que lui attribue Chateaubriand. Il a simplement profité de ressources préexistantes. « S'il n'y avait pas eu des Phidias et des Praxitèles, est-on bien sûr que nous eussions eu des Raphaël et des Michel-Ange?... S'il n'y avait pas eu un Homère et un Virgile, jamais le Dante, le Tasse, Milton, Klopstock n'auraient probablement songé à revêtir des couleurs de la fiction poétique les faits religieux qu'ils ont chantés ; parce que le génie épuré du simple catholicisme même se serait opposé à ces fictions et à ces ouvrages de l'imagination des hommes. »

On le voit, le Philosophe Inconnu ignore le Moyen Age. Il n'envisage l'art chrétien qu'à partir de la Renaissance. Chateaubriand, d'ailleurs, lui donnait l'exemple. Des écrivains antérieurs à Dante, il ne dit pas un mot, et la place de Dante, elle-même, est exiguë. Aussi la critique de Saint-Martin s'explique-t-elle. Je ne dis pas qu'il ait raison, je dis qu'on peut comprendre son attitude. Il pouvait fort bien dénier au catholicisme toute influence réelle sur l'art demi-païen de l'époque classique, ou sur les fantasmagories d'auteurs tels que le Tasse. Et que telle ait été son intention, le passage suivant semble le démontrer :

Comme toutes ces ressources étrangères dont nous parlons, tous ces arts, tous ces *modèles de l'antiquité dans l'éloquence et la littérature,* ne prêtaient au catholicisme qu'une vie d'emprunt, comme ils le portaient bien plus vers une gloire humaine que vers une gloire solide et substantielle qu'ils ne connaissent

pas eux-mêmes, ils ne pouvaient pas lui procurer un avantage durable et toujours croissant.

Aussi, n'ayant avec lui que des rapports précaires et fragiles, ils n'ont pas tardé à le laisser derrière eux et à porter seuls la couronne. Plus ils ont fait de progrès, plus le catholicisme a reculé, et l'on a vu, en effet, combien ils ont étendu leur règne dans le XVIIIe siècle, et combien, dans ce siècle, le catholicisme a décliné ;... et c'est une victoire qu'ils n'obtiendraient pas si aisément sur le christianisme ou sur la parole.

Objectera-t-on les Pères de l'Eglise? Saint-Martin les connaît et les goûte. Mais ils « vivaient au milieu des monuments littéraires de la Grèce et d'Alexandrie ; ils y puisèrent ces couleurs imposantes, quoique inégales, qu'ils ont répandues dans leurs écrits». Après eux, le christianisme « devint barbare et féroce avec les peuples féroces et barbares... On peut dire que telle a été son existence pendant près de dix siècles. » Encore une fois, méconnaissance, ignorance totale du Moyen Age. — Ici vient se placer, dans une digression, le mot cité par Saint-Beuve :

L'un de ces éloquents écrivains dit avec une douce sensibilité qu'il a pleuré, et puis qu'il a cru. Hélas ! que n'a-t-il eu le bonheur de commencer par être sûr! combien ensuite il aurait pleuré !!!

Poursuivant sa critique, le Philosophe Inconnu attaque Milton, poète cher à l'auteur du *Génie*. Malheureusement, les doctrines théosophiques qui y sont sous-entendues gâtent cette partie de son exposé. Enfin, condensant en un seul jugement tous ces aperçus fragmentaires, Saint-Martin formule ses conclusions sur la littérature chrétienne :

Quand les littérateurs et les poètes se sont emparés des richesses de l'Écriture sainte, ils les ont plutôt altérées qu'embellies... ; aussi n'ont-ils jamais plus brillé que quand ils se sont contentés de montrer ces richesses dans leur simplicité et leur intégrité littérale.

Comme exemple de ces derniers poètes, il cite l'auteur d'*Athalie* ; quant aux autres,

Le spectateur qui les entend, mais qui, comme le poète, n'a d'ouvert en lui que l'homme externe, éprouve une légère impression, une sorte d'émotion sentimentale, qui le transporte pour le moment, mais qui, n'ayant point de racines profondes, et ressemblant presque à une sensation musculaire, se termine à l'extrémité de ses nerfs par des battements de mains, et va s'évaporer par là dans les airs. Aussi, la pièce finie, les spectateurs s'en vont-ils se replonger dans leur néant et leurs futilités accoutumées, sans se ressouvenir seulement de ce qu'ils ont senti, et encore plus sans en profiter.

Ce petit morceau ingénieux, d'une psychologie assez fine, pourrait être d'un bon moraliste du second rang. Mêmes qualités de subtilité et de pénétration dans les doutes exprimés sur la sincérité de certains poètes religieux :

Je sais que de temps en temps les poètes ont senti la nécessité d'être dirigés par la vérité... ; mais les poètes religieux eux-mêmes, n'est-ce pas en idée

et par étiquette qu'ils l'invoquent ? Et croient-ils bien fermement à son existence, lors même qu'ils en prononcent le nom[1] ?

En réalité, la divinité n'est pour eux qu'une ample matière à poésie. Saint-Martin souligne l'arbitraire et la convention du prétendu merveilleux chrétien de Chateaubriand ; il blâme aussi ceux qui tirent parti des « harmonies de la nature » :

Ce que je lis de ces harmonies de la nature, composées de la main des hommes, produit en moi plus de douleur que de plaisir, car je vois que tout ce qu'ils nous donnent en ce genre s'appuie sur une idée fausse, en ce qu'ils oublient que la nature est dégradée.

Et cette idée, une des favorites du théosophe, lui sert de transition pour un autre sujet. On le voit, le morceau est assez mal composé. Il semble plusieurs fois aboutir à une conclusion, puis la discussion rebondit, et elle finit par s'éteindre sur des considérations accessoires. Ces pages contiennent aussi bien des théories contestables ; néanmoins elles sont intéressantes, sagaces, et ne méritent pas l'oubli dans lequel elles sont tombées. D'autant qu'on peut les prendre comme exemples de toute l'œuvre de Saint-Martin. Partout c'est la même logique vacillante, tantôt solide, tantôt nulle ; partout ce sont les mêmes éclairs de bon sens alternant avec des prodiges de déraison ; œuvre plus féconde, au total, et plus riche en suggestions qu'on ne serait tenté de le croire.

Auguste Viatte.

1. « Les artistes le mettent en lumière [le Catholicisme] comme une précieuse médaille, et se plongent dans ses dogmes comme dans une source épique de poésie ; mais combien y en a-t-il qui se mettent à genoux dans l'église qu'ils décorent? » On connaît ce passage célèbre de Vigny dans *Servitude et Grandeur militaires*.

TRACES DE JODELLE DANS VIGNY

I

On lit à la fin des *Inscriptions, Devises et Mascarades* une pièce de soixante-quatre vers *A sa Muse*, qui fut inspirée à Jodelle par sa mésaventure du 17 février 1558, jour où les *Mascarades* qu'il avait improvisées en l'honneur d'Henri II échouèrent piteusement. La pièce est curieuse ; elle a de la grandeur ; elle sonne déjà étrangement romantique. On en jugera par ces quelques vers :

A sa Muse.

Tu scais, ô vaine Muse, ô Muse solitaire
Maintenant avec moi, que ton chant qui n'a rien
Du vulgaire, ne plaist non plus qu'un chant vulgaire.

Tu scais que l'on ne scait où gist la volupté
Bien qu'on la cherche en tout, car la raison sujette
Au desir trouve l'heur en l'infélicité...

Tu scais que la vertu qui seule nous rachete
De la nuict, se retient elle-mesme en sa nuict,
Pour ne vivre qu'en soy, sourde, aveugle et muette...

Tu scais que la vertu n'est point récompensée,
Sinon que de soy-même, et que le vray loyer
De l'homme vertueux, c'est sa vertu passée.

Pour elle seule doncq je me veux employer,
Me deussè-je noyer dedans mon propre fleuve
Et de mon propre feu le chef me foudroyer.

Si doncq'un changement au reste je n'épreuve,
Il faut que le seul vray me soit mon but dernier,
Et que mon bien total dedans moy seul se treuve :

Jamais l'opinion ne sera mon colier.

Le tercet que nous avons souligné offre, comme le lecteur l'aura sans doute déjà remarqué, un certain air de famille avec les vers si connus des *Poèmes philosophiques* :

Muet, aveugle et sourd au cri des créatures
Si le Ciel nous laissa comme un monde avorté...

Ce n'est pas seulement dans la lettre que se trouve la ressemblance ; elle est aussi dans l'esprit des deux passages. En effet, par « *la Vertu qui nous rachete de la nuict* », Jodelle entend bien plutôt la Religion que la vertu humaine, et la Nuit dans laquelle se retient la Vérité libératrice correspond au *Silence éternel de la Divinité* dans Vigny. D'ailleurs,

cette image même de la Nuit est impliquée dans les vers de Vigny qui précèdent ceux que nous venons de citer :

La Terre sans clartés, sans astre et sans aurore,
Et sans clartés de l'âme ainsi qu'elle est encore....

II

Voyons maintenant comment le contact de Vigny avec Jodelle a pu s'établir :

Dans les *Notes et Éclaircissements* de son édition désormais classique des *Poèmes*, M. Baldensperger signale l'apparition de la strophe du *Silence*, c'est-à-dire celle dont nous venons de parler, dans un cahier du *Journal inédit* de 1851. Or, deux ans auparavant, le 23 janvier 1849, Vigny écrivait à Eusèbe Castaigne, bibliothécaire d'Angoulême, pour le prier de lui envoyer quelques livres pour « quelques études sur les anciens essais dramatiques en France[1] ». Bien que, dans cette lettre, il ne mentionne expressément d'autre texte de la Pléiade que l'*Electre et Hécube* de Lazare de Baïf, comment aurait-il négligé Jodelle, le pionnier de la tragédie française ?

De plus, c'est en cette même année 1849 que Vigny, écrivant les *Destinées*, emploie la combinaison de l'alexandrin et de la *terza rima* qui est le rythme même de la pièce de Jodelle. Sans doute, comme l'a signalé encore M. Baldensperger, Brizeux, l'ami de Vigny, avait déjà employé le *rythme ternaire*. Mais l'orientation que les lectures de Vigny ont prise à cette époque précise de 1849 vers la Pléiade, ne rend-elle pas vraisemblable l'idée que le choix de la *terza rima* lui aura été suggéré par la prière de Jodelle ?

En dernier lieu, voici encore un indice quelque peu ténu, mais précis et curieux, et qui nous est fourni par cette même pièce des *Destinées*. On sait que Vigny y a mis en vedette par majuscules et italiques le mot *collier* dans le vers bien connu :

Vous avez élargi le *COLLIER* qui nous lie...

Or ce même mot, dans la pièce de Jodelle, apparaît non moins en évidence, étant le dernier du dernier vers :

Jamais l'opinion ne sera mon *Colier*.

Il est assez frappant, à côté des autres indices de contact que nous avons signalés, de trouver chez les deux poètes cette même image si énergique, si concrète du Collier. Chez tous les deux, aussi, ce mot se détache avec une valeur privilégiée, une accentuation particulière. Étant donné cela, réminiscence est ici plus probable que coïncidence.

En somme, nous aurions le droit de parler de *traces* de la pièce *A sa Muse* de Jodelle, dans deux des *Poèmes philosophiques* de Vigny. C'est vers 1849 que l'esprit de Vigny aurait accueilli ces suggestions.

Louis Cons.

1. Correspondance d'Alfred de Vigny, édition Sakellaridès, p. 155.

ALFRED DE VIGNY CRITIQUÉ PAR BRIZEUX

En 1852, Alfred de Vigny fit paraître, dans la *Bibliothèque Charpentier*, une nouvelle édition de ses œuvres complètes. La correspondance qu'il échangea à ce sujet avec l'éditeur dans les premiers mois de l'année, et dont une partie a été publiée ici même[1], nous le montre légitimement soucieux d'expurger le texte de ses ouvrages, notamment de ses poésies, des fautes qui déparaient les éditions précédentes. Le 28 avril, il écrit à Charpentier :

« Vous m'envoyez *trop tard*, et *après* que j'ai envoyé le *bon à tirer*, les observations amicales et attentives de mon ami M. Brizeux sur les fautes d'impression et de ponctuation. Elles sont toutes justes. Si vous allez chez l'imprimeur, ayez la bonté de faire rectifier ces erreurs, si, par hasard, il en est encore temps.

« La plus grosse faute d'impression serait le titre du poème *Le Somnambule*, changé en femme. Mais j'espère que ce péché ne souille pas votre édition de cette année, car je remarque avec plaisir que l'édition sur laquelle M. Brizeux a pris cette note est de 1841, tandis que l'exemplaire que je corrige est l'édition de 1846... »

J'ai sous les yeux l'exemplaire des *Poésies complètes du Comte Alfred de Vigny, nouvelle édition*, Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 29, rue de Seine, 1841, sur lequel Brizeux a relevé « les fautes d'impression et de ponctuation ». Il lui avait été offert par l'auteur, avec cette dédicace :

A A. Brizeux
son ami
Alfred de Vigny.

Il ne porte, à part deux ou trois mots, aucune trace d'écriture. Mais on y rencontre, à beaucoup de pages, de fins coups de crayon jetés soit en marge du texte, soit dans les interlignes. On s'aperçoit très vite qu'ils répondent à une double préoccupation.

*
* *

Les uns — ils sont très peu nombreux — modifient la ponctuation ou corrigent des erreurs matérielles. C'est ainsi qu'à la page 44 (v. 5-24 du III[e] chant d'*Eloa*), le lecteur a remplacé un point et virgule par une virgule après *innocence* (v. 5), *égal* (v. 7), *paupière* (v. 12), et par deux points après *décore* (v. 9) ; qu'à la page 103 et à la page 104

1. Jules Marsan, *A. de Vigny et G.-H. Charpentier* (*documents inédits*), dans la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier-mars 1913.

il a substitué un *e* à un *a* malencontreux dans le titre courant : La Somnambule ; que, dans le IIIe chant d'*Eloa*, trouvant ainsi ponctués les vers 78-80 :

> Et gardant contre moi, timide sentinelle,
> Le sommeil de la Vierge aux côtés de sa sœur,
> Qui, rêvant, sur son sein le presse avec douceur,

il a rendu au dernier un sens en supprimant la virgule après *rêvant* et en la faisant passer après *sur son sein* :

> Qui, rêvant sur son sein, le presse avec douceur.

Et c'est tout[1].

* * *

Bien plus abondantes sont les remarques qui semblent avoir — autant qu'il est permis d'interpréter le langage des signes — une portée littéraire. Quelques-unes paraissent admiratives. Si Brizeux note à la marge des vers comme ceux-ci :

> C'était une couronne ou peut-être un fardeau,
> (*Eloa*, II, 68.)

ou bien :

> Elle était jeune et belle, et la vie a des charmes,
> (*La Fille de Jephté*, 56.)

c'est sans doute qu'il leur trouve une valeur de pensée ou d'expression, une profondeur ou une mélancolie qui l'ont captivé. Mais, il faut bien le reconnaître, le plus souvent les coups de crayon sont des coups d'épingle. De confrère à confrère, entre gens du métier, il y a des choses qu'on ne se passe pas. L'auteur de *Marie* signale en maintes rencontres, chez l'auteur des *Poèmes Antiques et Modernes* :

— Des impropriétés d'expression : la pudeur définie « le premier *pas* du mal » (*Eloa*, III, 8) alors qu'elle en est plutôt la première *découverte*; *toujours* employé quatre vers plus loin, avec le sens de *pourtant*; la perdrix, au vers 20, cherchant à *glaner des épis* pour nourrir ses petits ; les *hauteurs* de l'Astronomie (*Le Déluge*, 128) là où on aurait attendu ses *profondeurs* ;

— des incorrections de syntaxe :

> La Vierge dans le Ciel n'avait pas vu de larmes
> Et s'arrête ;
> (*Eloa*, III, 213-214.)

> Voilà ce qu'il disait, et de Sion la sainte
> Traversait à grands pas la tortueuse enceinte.
> (*La Femme adultère*, 109-110.)

1. Les corrections de ponctuation ont passé presque toutes dans les éditions ultérieures ; mais pour ce qui est du vers 80, Vigny a préféré la leçon suivante :

Qui, rêvant sur son sein, *la* presse avec douceur.

C'est elle que donnent les éditions de 1852 et de 1859.

(cette ellipse du sujet devant le second verbe paraît sans doute à Brizeux particulièrement intolérable, car il ne peut s'empêcher de rétablir dans la marge *elle* ou *il*) ;

> Mais quel don voulez-vous ? — Le plus beau, c'est nous-mêmes.
> (*Eloa*, III, 229.)

(ici le crayon impitoyable a biffé résolument l'*s* final du pronom *mêmes* ;

— des tournures gauches :

> Qu'elle était belle, ma Frégate,
> Lorsqu'elle voguait *dans* le vent !
> (*La Frégate la Sérieuse*, 1-2, 15-16, 301-302.)

— des antithèses forcées :

> Et c'est le chien d'arrêt qui, sombre surveillant,
> La suit, la suit toujours d'un œil fixe et brillant.
> (*Eloa*, III, 23-24.)

— des répétitions : à la page 60 (v 5 22 du *Déluge*), quatre reprises de la conjonction *et* au début de quatre vers; aux pages 74 et 75 (v. 259-286 de la même pièce), sept fois en seize vers la préposition *sur* ;

— des pléonasmes :

> *Dryade du vieux chêne,* écoute mes aveux !
> . . . . . .
> . . . . . Je t'adore, *ô Dryade du chêne !*
> (*La Dryade*, v. 27 et 30.)

— des amphibologies :

> Nous fumons, et nous prenons l'air
> Qui vient aux sabords *de la mer.*
> (*La Frégate la Sérieuse*, 297-298.)

— des obscurités, telles que celles-ci :

> Dès que l'ancre dégagée
> Revient par son câble à bord,
> *La proue alors est changée*
> *Selon l'aiguille et le Nord.*
> *La* SÉRIEUSE *l'observe,* etc.
> (*La Frégate la Sérieuse*, 53-57.)
>
> *Sa quille mince, longue et plate,*
> *Portait deux bandes d'écarlate*
> *Sur vingt-quatre canons cachés ;*
> (*Ibid.*, 7-9.)
>
> Un brouillard de fumée où la flamme étincelle
> L'entourait ; *mais, le corps brûlé, noir, écharpé,*
> *Elle tournait, roulait, et se tordait sous elle,*
> *Comme un serpent coupé.*
> (*Ibid.*, 245-248.)

— des erreurs historiques, comme dans ce vers de *la Frégate* (212)

où Vigny montre les soldats de Bonaparte, en Égypte, « montant des *éléphants* » ;

— des images, enfin, difficilement concevables, pour ne pas dire qu'elles sont totalement incohérentes ; ainsi, dans le même poème, la peinture du navire en pleine course, toutes voiles dehors, penché sous l'effort du vent :

> Chaque mât, comme une branche,
> Touche la vague *en pliant*.

D'ordinaire, on peut s'en rendre compte, les critiques de Brizeux tombent juste. Une fois ou deux seulement elles portent à faux. Au chant III d'*Eloa* (v. 250-252), lorsque la Vierge, déjà au pouvoir de son ténébreux amant, descend avec lui dans l'abîme, elle ne peut s'empêcher de jeter un dernier regard vers ce ciel pour qui elle était née et où elle ne remontera plus :

> Deux fois encor levant sa paupière infidèle,
> Promenant des regards encore irrésolus,
> Elle chercha ses Cieux qu'elle ne voyait plus.

Brizeux corrige : « Elle chercha *les* Cieux... » Manifestement, il n'a pas senti la pathétique beauté qu'un simple changement de lettre ajoute ou retranche au vers. Et dans *la Femme Adultère*, v. 5-8 :

> Venez, mon bien-aimé, m'enivrer de délices
> Jusqu'à l'heure où le jour appelle aux sacrifices.
> Aujourd'hui que l'époux n'est plus dans la cité,
> Au nocturne bonheur soyez donc invité,

je ne sais pour quelle raison, — peut-être pour éviter le rapprochement, trop sensible à son gré, de *jour* et d'*aujourd'hui*, — il propose d'intervertir l'ordre des deux derniers vers. Il ne s'en fût pas avisé, s'il avait compris la valeur du *donc*, valeur non pas d'exhortation, mais de conclusion : c'est parce que « l'époux n'est plus dans la cité », que l'épouse coupable peut, sans risques, inviter l'amant « au nocturne bonheur ». La perspicacité du censeur s'est trouvée ici en défaut. Pour supprimer une imperceptible faute de goût, — si faute il y a, — il commet une grosse erreur de logique, dont s'était bien gardé l'auteur.

*
* *

Telles sont, si du moins j'ai donné leur juste sens à ces jeux légers de crayon sur le texte et les marges du volume, les observations que la lecture des *Poèmes Antiques et Modernes* suggérait en 1841, — ou en 1852, — à Auguste Brizeux. S'il n'a pas manqué de transmettre à Vigny celles qui concernaient « les fautes de ponctuation et d'impression », je doute qu'il ait jugé à propos de lui communiquer les autres. Il n'était pas tout à fait sans intérêt de les recueillir parmi les miettes de l'histoire littéraire, d'abord comme une preuve que l'admiration très légitime du poète breton pour son illustre ami n'aveuglait point son

jugement, et aussi comme un spécimen assez curieux de cette censure pointilleuse et grammairienne qui fut jadis universellement en honneur, qui avait cessé déjà vers le milieu du siècle dernier d'être à la mode parmi les critiques de profession, mais qui demeurera en usage chez les poètes aussi longtemps que l'art ne consistera pas seulement dans l'originalité de la conception et la beauté de l'ensemble, mais qu'il faudra joindre encore à ces mérites, pour satisfaire des juges exigeants, le fini de l'exécution et la perfection du détail.

EDMOND ESTÈVE.

UN POÈME DE LECONTE DE LISLE : LA VISION DE SNORR.

Par quel ouvrage Leconte de Lisle a-t-il connu les légendes norraines ? Sans doute par un petit volume de Xavier Marmier : *Chants populaires du Nord* ; Paris, 1842. Mais il a dû en consulter d'autres. Probablement, avant d'écrire *la Légende des Nornes*, a-t-il lu la traduction que Bergmann avait donnée de la *Voluspa*, le poème mythologique le plus important qui soit dans le recueil de Sæmund : *Poëmes islandais tirés de l'Edda de Sæmund, publiés avec une traduction, des notes et un glossaire ;* Paris, 1838.

Ce qui est certain, c'est que *la Vision de Snorr*, poème publié le 31 octobre 1858 dans la *Revue contemporaine*, a pour source un autre ouvrage de Bergmann : *les Chants de Sôl* (*Sôlar Liôd*), *poëme tiré de l'Edda de Sæmund, publié avec une traduction et un commentaire* ; Strasbourg-Paris, 1858.

Ces *Chants de Sôl*, c'est-à-dire de la Sagesse, se distinguent de tous les autres poèmes qui font partie du recueil attribué à Sæmund : ils prêchent la morale chrétienne.

Bergmann établit qu'ils ont pour auteur un Islandais chrétien ; que ce chrétien doit être un prêtre ; que ce prêtre, qui est vraisemblablement Sæmund, a vécu au commencement du XII^e^ siècle, puisqu'il ignore la doctrine des sept péchés capitaux enseignée par Pierre le Lombard, lequel mourut en 1164 ; qu'il a composé son poème avant 1123, puisqu'il ne connaît pas la loi sur les dixmes, qui est de cette date.

Le poème est une exhortation d'un père à son fils. Le père prêche la morale chrétienne dans la première partie par des exemples ; dans la seconde, par des conseils ; dans la troisième, par le récit de visions ; dans la quatrième, par des allégories énigmatiques.

Dans la troisième, le père raconte au fils qu'il a eu successivement la vision de la maladie et de la mort, celle de l'Enfer, celle du Paradis. La vision de l'Enfer est dans les strophes 53 à 68 du poème.

Ce sont ces strophes seules qui ont intéressé Leconte de Lisle. Il s'est inspiré à la fois du poème lui-même et du commentaire qu'en donne Bergmann.

Je soulignerai ce qu'il a emprunté presque textuellement.

* * *

Voici les explications préliminaires de Bergmann sur le lieu où l'auteur des « Chants de Sôl » fixe l'Enfer.

Dans la mythologie norraine, le séjour de *Hel* (la mort) se trouvait placé au delà des montagnes de la mer. Plus tard, après l'introduction du christianisme, lorsque les Iotnes furent changés en Démons, le séjour des Iotnes, transformé en séjour des Démons, fut aussi confondu avec l'Enfer, et il fut dès lors placé au delà de l'Océan appelé *le Bâillement des mâchoires* (Ginnungo-gap), où le soleil se couche. Le séjour des Iotnes, situé au delà de cette mer extérieure, fut appelé l'Enclos extérieur, et le roi de ce pays des Iotnes changés en Démons fut appelé Loki de l'Enclos extérieur. Ce Loki (clôtureur), surnommé *le Malin*, fut confondu avec *le Malin* ou le Diable. Saxon le Savant dit que Loki se trouve dans un pays situé *en dehors du monde*, et où règne *la nuit*; il gît dans une *caverne*, les mains et les pieds enchaînés.

Quant au nombre des compartiments de l'Enfer ou du séjour de Hel, la mythologie norraine, ainsi que la doctrine chrétienne, n'avait rien précisé. L'auteur des « Chants de Sôl », ignorant la doctrine des sept péchés capitaux, établit neuf catégories de pécheurs, et non sept. A peu près cent ans plus tard, son compatriote et disciple indirect, *Snorri*, fils de Sturla, admet dans sa « Fascination de Gulfi » *neuf* séjours dans l'Enfer norrain ou dans l'empire de *Hel*. Comme ce nombre *neuf* ne repose sur aucune donnée mythologique, *Snorri* a dû l'emprunter par erreur à quelque passage qu'il aura mal interprété. Se rappelant, sans doute, ces vers de la « Vision de la Louve » (Völuspâ) :

Je me souviens des *neuf* mondes, des *neuf* forêts,

il a dû prendre les *neuf* forêts pour autant de séjours ténébreux dans l'Enfer, de sorte que le nombre *neuf* qu'il assigne aux séjours dans l'Enfer reposerait sur une erreur d'interprétation.

Leconte de Lisle, s'inspirant de ces explications de Bergmann, appelle l'Enfer le séjour de *Hel*; il en fait un *antre* où règne la *nuit*; il le situe *en dehors du monde*, mais en donnant au mot un sens plus intéressant. Il retient aussi cette expression si pittoresque : *le bâillement des mâchoires*; mais, au lieu que dans la mythologie norraine ces mâchoires sont celles de l'océan ouvertes pour engloutir le soleil, il en fait celles des damnés qui rugissent de rage et de douleur

Dans la nuit sans aurore où grincent les mâchoires.

Enfin, il met dans l'Enfer *neuf* compartiments. Or, puisque c'est Snorr, d'après Bergmann, qui a imaginé ce nombre, il donne la vision comme une vision de Snorr. Dès lors, il fixe l'action de son poème vers l'an 1220.

*
* *

Comme le père mis en scène par l'auteur des « Chants de Sôl », le Snorr de Leconte de Lisle va raconter ce qu'il a vu dans l'Enfer.

L'auteur des « Chants de Sôl » y place trois espèces d'habitants. D'abord, les âmes qui sont temporairement dans le feu pour se purifier :

Strophe 53. Sur ce il faut raconter ce que j'ai vu d'abord
Quand je vins dans les séjours des tourments ;
Des oiseaux roussis qui étaient des âmes
Volaient aussi nombreux que des mouches.

Après ces âmes, qui font leur purgatoire et dont Leconte de Lisle ne s'occupe point, le poète norrain voit quatre espèces de Démons, correspondant aux quatre points cardinaux où l'âme du père qui raconte sa vision est censée les avoir entrevus. Il y a en premier lieu les Dragons de la Disette.

Dans la description du *Hel* ténébreux telle qu'elle se trouve faite dans la « Vision de la Louve », explique Bergmann, il est dit :

La Louve vit une *salle*, située loin du soleil,
A Rives-aux-Cadavres ; les portes en sont tournées au nord ;
Des *gouttes* de venin y tombent par les fenêtres ;
La *salle* est un *tissu de dos de serpents*.
Un fleuve se jette à l'orient dans les vallées venimeuses,
Un fleuve de limon et de bourbe ; il est nommé Slidor ;
La Louve y vit *se traîner*, *dans les eaux fangeuses*,
Les hommes parjures, les exilés pour meurtre,
Et celui qui séduit la compagne d'autrui :
Là Frappe-de-Colère suçait les corps des trépassés...
Voici venir le noir *Dragon* volant,
La Couleuvre s'élevant *au-dessus* des Montagnes de Midi ;
Frappe-de-Colère étend ses ailes, il vole au-dessus de la plaine,
Au-dessus des cadavres.

L'auteur des « Chants de Sôl », explique le commentateur, trouvait représentée dans ces vers la Couleuvre ou le Dragon infernal, nommé Frappe-de-Colère. D'un autre côté, il était dit dans le mythe norrain qu'après que le loup Fenrir eût été enchaîné par les Ases il découla de sa gueule des torrents de *bave* qui ont formé les deux fleuves infernaux, nommés l'un la Tromperie, l'autre la Disette. Combinant ensemble ces deux données, l'auteur des « Chant de Sôl » imagina et plaça dans l'Enfer des serpents ailés. Ces dragons, selon le poète, proviennent du fleuve infernal la Disette. C'est pourquoi il les nomme les Dragons de la Disette. Ils viennent de l'occident de l'Enfer, c'est-à-dire de l'endroit le plus éloigné du soleil ; ils couvrent en quantité innombrable la route qui conduit au séjour du *Prince du Brasier*. En battant des ailes, ces dragons produisent des vents si bruyants qu'il semble que le ciel et la terre volent au loin en éclats.

Strophe 54. De l'occident je vis voler les Dragons de la Disette,
Et couvrir la route du *Prince du Brasier* ;
Ils battaient des ailes, qu'il me semblait qu'au loin
Volaient en éclats la terre et le ciel.

Leconte de Lisle combine ensemble la strophe 54 des « Chants de Sôl », le fragment de la « Vision de la Louve » cité par Bergmann et le commentaire de celui-ci. Tout de suite, il introduit Snorr, non sur la route qui conduit chez le souverain de l'Enfer, mais dans sa demeure. Il lui laisse le titre si heureusement trouvé que lui donnent les « Chants de Sôl » et que répète le commentateur :

Le Prince des Brasiers est là qui me regarde.

Il lui compose un infect palais avec des éléments empruntés à la « Vision de la Louve » : salle aux murs visqueux, où filtrent des gouttes de bave et d'où tombent des nœuds de reptiles ; en dessous, des eaux fangeuses où grouillent les Parjures, auxquels le poète ajoute les Lâches, les Jaloux et les vils Hypocrites ; au-dessus, le Dragon : il est unique, comme dans la « Vision de la Louve », mais il fait le bruit attribué par les « Chants de Sôl » aux Dragons de la Disette :

Au-dessus du Malin, sur qui pleut cette écume,
Tournoie, avec un haut vacarme, un Dragon roux.

* * *

La seconde espèce de Démon aperçue par le père dans les « Chants de Sôl » est le cerf de Sôl :

Strophe 55. Je vis s'avancer du sud le cerf de Sôl ;
Deux ensemble le domptaient ;
Ses pieds étaient posés à terre
Et ses cornes touchaient au ciel.

Leconte de Lisle n'a pas recueilli ce personnage de formes animales. Les norrains, après l'introduction du christianisme, l'avaient identifié avec le chef des Démons. Or, dans *la Vision de Snorr*, l'Enfer a déjà comme souverain le Prince des Brasiers.

* * *

Les Démons que le père voit ensuite sont les Fils de Nidi.
Dans la « Vision de la Louve », explique Bergmann, il est dit :

Vers le nord, à Montagnes de Nidi, s'élevait
La salle d'or de la race de Sindri ;
Mais une autre s'élevait à Okolnir,
La salle à boire de l'Iotne qui est surnommé Brimir.

Les géants dont il est question dans la deuxième partie de cette strophe sont les Iotnes proprement dits, qui ont pour souche Brimir (Frémissant) ou Ymir (Mugissant), personnification de l'Océan et dont le lieu de réjouissances est une salle à boire chauffée, située à Okolnir (Chauffoir). Les Iotnes sont devenus des Démons dans la croyance du peuple converti au christianisme. En leur qualité de Démons, ils doivent être dans l'Enfer. L'auteur des « Chants de Sôl » met donc

dans l'Enfer les sept fils de Nidi, qui, dans l'origine, désignaient probablement les sept étoiles de l'Ourse.

Strophe 56. Je vis chevaucher du nord les Fils de Nidi;
Ils étaient *sept* ensemble;
Dans des cornes pleines ils burent l'Hydromel pur
A la source de Pluie de Trésors.

Par une singulière inadvertance, fait observer Bergmann, l'auteur des « Chants de Sôl », empruntant au mythe norrain la donnée sur la salle à boire de Brimir, représente ici les fils de Nidi comme s'amusant à boire de l'hydromel pur puisé à la source de Pluie de Trésors. Cet auteur a oublié que, dans l'Enfer, il ne peut être question de réjouissances Cette imitation du mythe norrain serait encore admissible si l'auteur avait pris soin de représenter les sept Démons buvant à la fontaine de l'Amertume, ou du Malheur, ou bien à celle de la Méchanceté. Mais le nom de Pluie de Trésors n'implique aucune idée de cette espèce; c'est un de ces nombreux noms poétiques qui désignent le ciel.

Leconte de Lisle n'a garde d'oublier

Les sept Diables royaux du vieux Septentrion;

mais, corrigeant, sur les indications de Bergmann, l'inadvertance du vieux poète, il les châtie terriblement : il les accoude sur des rocs toujours en fusion; il leur fait puiser des pleurs bouillants au fond d'un cuvier noir avec des cruches de plomb qui corrodent leurs bouches ; ce n'est plus eux, ce sont les héros auxquels il les compare qui boivent à pleines cornes

L'Hydromel prodigué pour le festin guerrier.

*
* *

Ayant placé dans l'Enfer des Iotnes changés en Démons, l'auteur des « Chants de Sôl » pouvait bien y placer aussi leurs femmes, les Géantes.

Elle sont représentées comme noires, dit Bergmann, à cause de la magie noire qu'elles pratiquaient. Elles passaient pour méchantes. Dans l'Enfer, où elles méritaient d'entrer, elles travaillent comme serves. Dans le Nord, c'étaient les serves qui avaient à tourner la meule du moulin à bras pour moudre le blé. Aussi la tradition mythologique rapporte-t-elle l'histoire des deux serves géantes Menia et Fenia, qui étaient condamnées à tourner la meule chez le roi Frôdi. Ce travail pénible est aussi assigné par l'auteur des « Chants de Sôl » aux Géantes de l'Enfer, et elles l'exécutent à titre de châtiment pour avoir affligé le monde par leurs maléfices. Elles sont condamnées à *broyer* péniblement *sous les meules des cailloux* dont *la poussière* devra servir, *au lieu de farine*, à nourrir leurs maris les Iotnes. *Ce travail dur et ingrat* les afflige au point que *leurs cœurs saignants* et fati-

gués de *chagrin pendent hors de leurs poitrines.* Dans la langue norraine, comme en général dans les langues germaniques, cœur saignant est synonyme de cœur affligé. Le bruit que font les meules en tournant est effroyable. Cependant, quelque grand qu'il fût, on ne pouvait l'entendre que dans les intervalles où cessaient les bruits plus grands encore que faisaient les Dragons en battant des ailes et les eaux des fleuves de l'Enfer en mugissant.

Strophe 57. Le vent se tut, les eaux s'arrêtèrent.
Alors j'entendis un bruit terrible :
A leurs maris des femmes sachant le clin[1]
Broyaient la poussière pour nourriture.

Strophe 58. Les meules sanglantes, ces femmes noires
Les tournaient tristement ;
Hors de leurs poitrines pendaient des cœurs saignants,
Fatigués par un grand chagrin.

Leconte de Lisle conserve ces femmes. Il ne change rien à leur travail, qu'il qualifie des mots *dur* et *ingrat* recueillis dans le commentaire de Bergmann ; il n'omet point de faire pendre et saigner leur cœur :

Leur cœur pend en dehors et saigne de chagrin.

Sa seule invention est de réduire ces personnages à trois et d'en faire, non les femmes des Démons, mais des vierges, probablement en souvenir des trois Nornes ou des trois Furies.

*
* *

Après les âmes qui expient et après les quatre espèces de Démons, l'auteur des « Chants de Sôl » voit dans l'Enfer les pécheurs punis. Il y en a neuf catégories.

Les Violents, — c'est Bergmann dans son commentaire, non le poète qui les désigne ainsi ; et c'est encore Bergmann qui donnera leurs noms aux autres damnés, — *les Violents*, punis par où ils ont péché, sont blessés à leur tour ; ils ont la figure rougie du sang versé par Rygr, c'est-à-dire l'épée :

Strophe 59. Je vis maint homme blessé se traîner
Sur ces routes brûlantes ;
Leurs visages me semblaient entièrement
Rougis du sang de Rygr.

Viennent ensuite *les Païens*, ceux qui sont morts avant d'avoir pu arriver au culte du vrai Dieu. Ce sont ceux, rappelle Bergmann, que Dante a placés dans le premier cercle de son Enfer (*Inf.*, IV). Au lieu de porter sur leurs têtes, comme les Élus et les Saints, des auréoles ou des langues de flammes, ces malheureux réprouvés portent au-dessus de leurs têtes les signes marquant leur caractère de païens. Ces

1. C'est-à-dire, explique Bergmann, sachant se transporter d'un lieu à un autre en un clin d'œil.

signes sont appelés, dans les « Chants de Sôl », des étoiles païennes. L'auteur veut sans doute désigner par là le Pentogramme, qui avait la figure d'une étoile et était le signe symbolique du paganisme. Sur chacune de ces étoiles sont tracés des caractères redoutables, c'est-à-dire des *caractères runiques*, qui, depuis l'introduction de l'écriture latine, passaient pour une écriture païenne et pour des signes magiques abominables; aussi inspiraient-ils au peuple une terreur secrète :

Strophe 60. Je vis beaucoup d'hommes descendus en terre
Qui n'avaient pas pu arriver au Culte;
Sur leurs têtes étaient placées des idoles païennes
Marquées de terribles caractères.

Le père a vu ensuite les Envieux :

Strophe 61. Je vis alors des hommes qui nourrissaient beaucoup
D'envie contre le bonheur d'autrui;
Sur leurs poitrines étaient des caractères sanglants
Tracés d'une manière lugubre.

Puis les Mondains. Ceux-ci, explique Bergmann, parce qu'ils ont perdu le bon chemin, courent *comme des loups errants* sur les routes brûlantes de l'Enfer (la comparaison avec des loups est dans le commentaire, non dans le texte) :

Strophe 62. Je vis beaucoup d'hommes non réjouis
Qui tous étaient errants sur les chemins;
Voilà ce que gagne celui qui de ce monde
Raffole des corruptions.

Le père a vu ensuite les Cupides, les Brigands, les Profanateurs, les Luxueux, les Calomniateurs (tous ces noms sont de Bergmann) :

Strophe 63. Je vis alors des hommes qui dans maintes choses
Avaient triché pour avoir le bien d'autrui;
En masse ils s'avançaient vers le fort de l'Avide de Possession
En portant des fardeaux de plomb.

Strophe 64. Je vis des hommes qui avaient dépouillé
Plus d'un de son bien et de sa vie;
Contre les poitrines de ces pillards se précipitaient
De forts dragons venimeux.

Strophe 65. Je vis alors des hommes qui ne voulaient pas du tout
Observer les saints jours;
A des pierres ardentes leurs mains étaient
Clouées violemment.

Strophe 66. Je vis alors des hommes qui par luxe
Se prisaient plus qu'on ne peut l'imaginer;
Leurs habits étaient gentiment
Entourés de flammes.

Strophe 67. Je vis alors des hommes qui avaient proféré maint
Mensonge contre le prochain;
De leur tête les corbeaux de Hel leur
Arrachaient cruellement les yeux.

Leconte de Lisle ne conserve ni le même nombre, ni tout à fait les mêmes espèces de pécheurs, ni exactement les mêmes supplices.

Déjà il a précipité dans un marais fétide les Lâches, les Jaloux, les Hypocrites, les Fourbes et les Parjures. Après les Démons il ne fait plus voir à Snorr que les Avares, les Languissants, les Violents, qui sont aussi les Féroces, enfin ceux qui ont commis des sacrilèges et le Peuple antique qui vécut avant la lumière.

Aux Avares il inflige le supplice que l'auteur des « Chants de Sôl » avait imaginé pour les Mondains : il les fait courir à quatre pattes comme des loups. Aux Languissants il couronne le front de verveines brûlantes, s'inspirant peut-être du passage où le poète norrain avait habillé « gentiment » de flammes les Luxueux. Les Violents, qui jadis tuaient, il les fait tuer, les châtiant comme déjà l'avait fait l'auteur des « Chants de Sôl ».

Des Profanateurs il accroît la malice, puisqu'ils ne se contentent plus de pécher en refusant d'observer les saints jours, mais qu'ils boivent dans les calices, déchirent la nappe de l'autel, outragent les prêtres, les étranglent avec les étoles. Aussi accroît-il leur châtiment, puisqu'il fait « épuiser » pour eux les supplices, se souvenant probablement que Dante (ch. XXIV) inflige un supplice terrible à un homme qui a volé des ornements sacrés dans la sacristie.

Sur le front des Païens il laisse *la lettre Runique* que l'auteur des « Chants de Sôl » y avait gravée. Mais, en même temps qu'un signe de réprobation, elle devient un instrument de torture

Qui change la cervelle en un charbon fumant.

De plus il les fait agiter par l'ouragan qui, chez Dante (ch. V), agite les Luxurieux :

Je parvins dans un lieu muet de toute lumière, qui mugit comme la mer sous la tempête quand elle est battue par les vents. *L'ouragan infernal, qui ne s'arrête jamais, entraîne les esprits dans son tourbillon*, et les tourmente en les roulant et en les entrechoquant... J'appris que, par ce tourment, étaient punis les pécheurs charnels qui mettent la raison au-dessous du désir ; et comme, dans un temps froid, les étourneaux sont emportés par leurs ailes en troupes nombreuses et pressées, ainsi cette rafale emporte les mauvais esprits. *De çà, de là, en haut, en bas, le vent les ballotte.*

Tel qu'un long tourbillon de vivante poussière
Le même vent d'erreur les remue au hasard.

Dante ajoute aussitôt :

Nul espoir de trêve ou d'adoucissement dans leur peine ne vient les consoler.

Et Leconte de Lisle conclut de même, — en songeant, toutefois, non pas seulement à ces Païens qui, tourbillonnent, mais à tous les tourments infernaux, — que gêne sur gêne,

Carcans de braise, habits de feu, fourches de flamme,
Tout cela, tout cela dure éternellement.

Cet « éternellement » revient souvent chez Dante, auquel Leconte de Lisle a si bien songé qu'il a adopté pour sa *Vision de Snorr* le mètre dantesque : le tercet.

* * *

Qu'est-ce que Leconte de Lisle a voulu faire ?

D'abord, à coup sûr, un poème historique, évocateur des idées d'un pays à une certaine date. Il en situe l'action au temps de Snorr, c'est-à-dire vers 1220, au plus beau temps du Moyen Age, un siècle après les *Chants de Sôl*, un siècle avant l'épopée de Dante. Il fait du visionnaire un vrai Scandinave, chrétien, mais ayant conservé l'imagination païenne et adaptant à ses croyances les vieilles légendes de son peuple.

Ces légendes, le poète français les a fort bien comprises et il en a conservé le caractère essentiel, tout en mettant dans leur développement une clarté, un ordre, un admirable intérêt pittoresque inconnus aux « *Chants de Sôl* ».

Seulement, il a été, suivant son habitude, plus barbare encore que le barbare authentique. Son Snorr a vu commettre des sacrilèges bien plus affreux que ceux qu'indiquait l'auteur des *Chants de Sôl*. Surtout son imagination conçoit des supplices d'une horreur dont Sæmund n'avait pas eu l'idée.

Or, nous touchons ici aux préoccupations habituelles de Leconte de Lisle.

C'est à dessein qu'il réserve pour la fin, comme le plus terrible de tous, le spectacle des supplices infligés aux Profanateurs et aux Païens. C'est à dessein qu'il présente leurs fautes comme celles que Snorr juge les plus dignes de châtiment ; à dessein qu'il fait effroyablement tourmenter ces malheureux.

L'idée de la damnation de ceux qui n'ont pas connu la lumière lui paraît abominable. Il lui donne donc une importance que ni Sæmund, ni Dante, ni probablement aucun chrétien du Moyen Age ne lui a donnée.

L'auteur des « *Chants de Sôl* » est un chrétien convaincu. Il écrit son poème pour prêcher la morale de Jésus à un peuple grossier et vicieux. Sa vision de l'Enfer se termine par une conclusion édifiante :

Strophe 68. Tu ne saurais connaître toutes les horreurs
Que souffrent ceux qui sont allés dans le Hel ;
Les doux péchés deviennent de dures pénitences ;
Toujours la souffrance suit la volupté.

L'auteur de *la Vision de Snorr*, lui, hait et veut faire haïr le Christianisme et le Moyen Age.

Joseph Vianey.

COMPTES RENDUS

Frédéric Lachèvre. **Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle (du « Jardin de plaisance », 1502, aux « Recueils » de Toussaint du Bray, 1609)**, in-4° de 613 p. (tir. à 352 ex.). Paris, Champion, 1922.

Les lecteurs de cette *Revue* savent depuis longtemps déjà ce que l'histoire du libertinage au XVII^e siècle doit aux nombreux travaux de M. Frédéric Lachèvre. Ils savent également les inestimables services qu'il a rendus aux travailleurs en leur offrant ces monuments d'érudition que sont la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700* (4 vol., 1901-1905) et les *Recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés de 1600 à 1626* (1 vol., 1914; suppl., 1922).

C'est un très utile complément qu'ajoute à ces deux répertoires la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, et les « seizièmistes » en particulier sauront gré à M. Lachèvre du précieux instrument de travail qu'il met à leur disposition. Son livre vient combler une grosse lacune.

La nouvelle *Bibliographie* se compose de deux parties, d'étendue à peu près égale. La seconde (p. 275-613) est comme la clef de la première (p. 1-274) : elle contient une série de *tables* (j'en compte cinq) destinées à faciliter le maniement de cette œuvre très riche, très pleine, et forcément un peu touffue. Le mieux sera, je crois, si l'on veut tirer de l'ouvrage tout le profit qu'il peut fournir, de se familiariser d'abord avec ces tables, et notamment avec la *table des matières* (p. 611-613).

La première partie est une description et un dépouillement de tous les recueils du XVI^e siècle où les poésies se présentent à l'état collectif, c'est-à-dire réunissant des œuvres d'auteurs différents. Elle commence avec le *Jardin de plaisance et Fleur de rethoricque* (1502), qui résume en quelque sorte la poésie du XV^e siècle, et s'achève avec un recueil où Malherbe et ses disciples voisinent avec les derniers rimeurs du XVI^e, le *Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps* (1607). Si vaste et diverse était la matière, que M. Lachèvre a cru devoir la diviser et l'ordonner. Il a donc réparti ces recueils collectifs en *recueils généraux* et *recueils particuliers*. Il reconnaît d'ailleurs lui-même qu'un tel classement est « un peu arbitraire », les recueils généraux proprement dits étant fort rares au XVI^e siècle. Après un aveu si loyal, nous aurions bien mauvaise grâce à le chicaner sur ce point.

L'inventaire qu'il dresse des « recueils généraux » nous renseigne avec précision sur certains ouvrages souvent mentionnés, mais dont le contenu reste pour beaucoup assez mystérieux : *la Chasse et le Départ d'Amours*, les *Motz dorez de Cathon*, les *Fleurs de Poësie Françoyse*, les *Blasons anatomiques du corps feminin*, le *Jardin d'Honneur*, etc. Les descriptions de M. Lachèvre, exactes autant que minutieuses, s'accompagnent par intervalles d'intéressantes reproductions typographiques.

Quant aux « recueils particuliers », leur nombre et leur variété n'en rendaient pas facile le classement. Le plus simple eût été peut-être de les diviser en recueils historiques, recueils religieux, recueils polémiques, recueils littéraires et recueils musicaux. Le classement de M. Lachèvre n'a point cette netteté. Il procède par groupes assez disparates : partisans et adversaires du platonisme, recueils d'Antoine du Moulin, recueils de Marguerite d'Angoulême, livres des amis, recueils satiriques, poésies religieuses catholiques et

protestantes, pièces historiques, etc., quitte à ranger sous la rubrique *divers* ce qui n'a pas de place ailleurs. Sans doute, on pourra s'étonner que M. Lachèvre ait classé dans la même série des recueils aussi différents que ceux qui intéressent la querelle de Marot et de Sagon, la louange des femmes, l'attaque de Ronsard par les protestants, la puce de Madame des Roches et la main d'Étienne Pasquier. Sans doute, on pourra regretter que soient réunis sous le même chef les « tombeaux » élevés à la gloire des princes (Louise de Savoie, François Ier, Marguerite de Navarre, Charles IX, Marie Stuart, etc.), et les « tombeaux » de poètes ou d'humanistes (Salel, Finé, Du Bellay, Turnèbe, Belleau, Morel, Ronsard, etc.). Mais ce sont là menues critiques. Tout classement est plus ou moins artificiel. L'important, en définitive, est de trouver sans trop de peine dans un livre ce qu'on y cherche; et les tables finales de cette *Bibliographie* nous en donnent tous les moyens.

Remercions donc M. Lachèvre, dont le labeur et la patience, non moins que l'ample érudition, ont une fois de plus mis à notre portée un solide et sûr répertoire, dont ne manquera pas de se féliciter quiconque veut connaître à fond la poésie et, d'une façon générale, la vie littéraire de la Renaissance.

HENRI CHAMARD.

H. GIRARD, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. **Un bourgeois dilettante à l'époque romantique : Emile Deschamps.** 1 vol. in-8° de XLIV-575 p. Paris, Champion, 1921. — Le même. **Emile Deschamps dilettante. Relations du poète avec les peintres et les musiciens de l'époque romantique.** *Ibid.* [L'ouvrage n'est qu'un chapitre du précédent. Il n'en a été séparé que pour fournir une « deuxième thèse ».]

C'est assurément l'un des meilleurs ouvrages qu'on ait publiés sur un auteur de second ou, si l'on veut, de troisième ordre. M. Girard a suivi d'abord, et judicieusement, la méthode traditionnelle. Il a établi une biographie minutieuse de son auteur ; il a poursuivi les manuscrits inédits ; il y a fait des découvertes intéressantes, non seulement à la bibliothèque de Versailles ou dans la collection Spœlberch de Lovenjoul, aisément accessibles, mais dans les collections particulières. Il a étudié successivement tout ce qu'Emile Deschamps a publié ; il en a établi une Bibliographie minutieuse. Il nous a donné ainsi une image complète et fidèle de son auteur. Elle est, par surcroît, pittoresque. Emile Deschamps — de 1791 à 1871 — a traversé dix milieux littéraires qu'il a reflétés, et parfois inspirés. Elle est même instructive ; Deschamps a été l'ami de Vigny, de V. Hugo, de Musset, de Sainte-Beuve, de dix autres jusqu'aux Parnassiens. Et si l'histoire de sa destinée n'est souvent qu'une petite histoire, elle nous renseigne à l'occasion sur celles qui sont grandes.

Mais si cette étude biographique est savante, intelligente et méritoire, elle n'est pas la plus originale. M. Girard a bien compris que, malgré tout, Deschamps n'était qu'un petit personnage et qu'une étude, même de 600 pages compactes, ne parviendrait pas à le grandir. Il n'a pas tenté de nous convaincre que si lui, auteur, avait passé des années à l'étudier, nous devions passer quelques jours à le relire. Après, comme avant la thèse, il n'y aura que des érudits pour feuilleter les six volumes des œuvres de Deschamps. M. Girard s'en doute, et il s'est proposé autre chose que de nous obliger à admirer son auteur. Il a cherché à tirer de l'histoire de sa vie et de son œuvre des enseignements, non pas de morale, mais d'histoire littéraire. Un auteur de second ordre ne nous donne pas les enseignements du génie, mais il reflète généralement un milieu ; il représente une opinion et des goûts moyens. Sa vie et sa tâche d'homme de lettres peuvent être ainsi très souvent comme des symboles d'une génération. C'est ce que M. Girard a fort bien compris. Sa thèse pourrait porter comme sous-titre non pas seulement « Un bourgeois dilettante à l'époque romantique », mais « le bourgeoisisme romantique »

ou — titre déjà retenu, à quelque chose près, par un candidat au doctorat — « quelques aspects du classicisme romantique ».

M. Girard a, en effet, à propos de chacune des œuvres importantes de Deschamps ou des genres qu'il a préférés, soigneusement replacé ces fantômes de chef-d'œuvre dans la lumière contemporaine à laquelle ils empruntaient leur éclat. Ces peintures de milieux sont nombreuses et instructives ; le milieu familial, voltairien et classique, — le genre troubadour, — la question Shakespeare, — le cosmopolitisme — les genres de la ballade et de la romance, — le goût espagnol et sa transformation, — les commencements de l'influence russe, — les origines et le développement de la Nouvelle, etc. Les conclusions que M. Girard en dégage sont importantes et dépassent clairement l'intérêt de l'œuvre de Deschamps. Peu nous importe qu'il y ait un peu plus ou un peu moins de talent dans ces œuvres oubliées et vouées à l'oubli. Mais il nous importe de connaître exactement, à travers un romantique, le romantisme. C'est cette connaissance que M. Girard contribue à nous donner ; et c'est par là qu'il se sauvera, auprès des érudits, de l'oubli dont il ne sauvera pas son auteur.

Les deux conséquences essentielles, qu'il a lui-même clairement résumées, c'est que le « cas » Émile Deschamps résume toutes sortes de cas contemporains et témoigne que pour être romantique on n'est pas nécessairement un frénétique et un révolté. On peut fort bien goûter toutes sortes d' « audaces » littéraires et médire des « sagesses » classiques tout en étant dans sa vie un homme circonspect et mesuré. On peut même mettre dans ses propres audaces littéraires beaucoup de timidité. Deschamps est shakespearien, espagnol et russe, mais il l'est très exactement à la française. Il ne corrompt pas son talent français à l'école des Anglo-Saxons, des Germains ou des Slaves ; il met tous ces étrangers à son école à lui, qui est française, et ne les mène à ses lecteurs qu'une fois sages et bien dressés. Bref, il est, comme le résume si justement le titre de M. Girard, bourgeois profondément et invinciblement.

On voit aisément les difficultés et les dangers de la méthode. Il est relativement aisé d'étudier, en s'y enfermant, la vie et l'œuvre d'un petit écrivain. Si l'on s'efforce d'étudier en même temps que lui son milieu, l'enquête s'étend démesurément et se complique. M. Girard l'a entreprise courageusement et, pour tout l'essentiel, heureusement. Il a mis à profit les études déjà publiées sur le romantisme au XVIII^e^ siècle, le goût troubadour, l'influence de Shakespeare, la romance espagnole, etc. ; il a complété, quand il le fallait, et on lira avec grand profit ses études sur les ballades écossaises, le passage de l'Espagne chevaleresque et romanesque à l'Espagne pittoresque et romantique, sur les débuts de l'influence russe en France, sur les origines et le développement du genre de la Nouvelle, etc. Evidemment, au cours de ce long et vaste voyage, M. Girard ne dit pas tout et l'on peut, non pas contredire, mais nuancer et rectifier dans le détail ce qu'il nous dit. On lui a montré notamment qu'en parlant des musiciens ou des peintres, qui n'étaient pas de sa compétence, il était assez mal informé. Il connaît beaucoup mieux, il connaît bien l'histoire littéraire. Il y aurait cependant un certain nombre de points à discuter : sur les origines et la vogue du genre sombre (voir la thèse de miss Killen), sur l'influence de Shakespeare (l'étude de M. Baldensperger ne s'intitule qu' « esquisse » ; M. Girard croit à des « disciples » de Ducis ; or, dès le XVIII^e^ siècle, Ducis a plutôt des adversaires que des disciples et qui ressemblent fort à Deschamps) ; je ne ferais pas tout à fait — dans le détail — l'histoire de la *Nouvelle*, depuis Diderot, comme M. Girard. Mais c'est justement l'honneur de M. Girard de s'être exposé à ces discussions. C'est l'étendue nécessaire de son enquête qui l'a exposé, non pas à s'égarer, mais à rencontrer les chicanes ou les discussions d'érudits qui, sur un point ou sur un autre, se trouvent plus exactement informés.

J'exprime plutôt un regret. Si le « cas » Deschamps était unique, il serait

intéressant, il ne serait pas significatif. Il n'est tout à fait instructif que s'il y a autour de lui, conscients ou inconscients, d'autres bourgeois romantiques. On en trouve, en cherchant bien, dans la thèse de M. Girard. Mais il n'y est fait que des allusions rapides qu'il aurait fallu préciser. Les précisions étaient assez aisées. Par exemple, M. Girard oppose, à l'occasion, ses conclusions à celles de M. Maigron (*Le Romantisme et les mœurs*). M. Maigron emprunte beaucoup de ses preuves aux œuvres des écrivains du troisième Cénacle (celui de Th. Gautier). Mais ce troisième cénacle a-t-il été lui-même si chevelu et si « orgiaque » qu'il se croyait ou qu'il affectait de le croire ? Je ne tirerai pas argument de ce qu'ils se sont presque tous bien vite assagis et de ce qu'ils ont fini leur vie en sages fonctionnaires et bourgeois prudents. Mais il y avait parmi eux, ou dans leurs amitiés, des écrivains d'humeur et de style qui sont ceux de « bourgeois dilettantes », Ulrich Guttinguer, qui imite Werner, Moore, Schiller, Byron, et refuse pourtant d'opter entre les classiques et les romantiques ; Alphonse Brot, aussi indécis, en 1829, que Guttinguer, imitateur, lui aussi, de Moore, Schiller, Kœrner, Byron, et qui passera de sages poésies à des romans « convulsionnaires » ou inversement. On en trouverait d'autres, en dehors de ce troisième cénacle, comme Rességuier.

C'est un regret, d'ailleurs, plutôt qu'une critique. M. Girard pourrait nous objecter que sa thèse avait déjà 700 pages et que ses recherches, si longues, ne pouvaient pas être indéfiniment prolongées. Pour ma part — et ce n'est qu'un point de vue — j'aurais sacrifié volontiers, au profit de ceux qui ont ressemblé à Deschamps comme des frères, et la biographie de Deschamps depuis 1845 (il ne joue vraiment plus d'autre rôle que celui d'un maître de maison) et toutes les études où M. Girard analyse, d'ailleurs, avec bon sens et finesse, les mérites et les erreurs « littéraires » des meilleures œuvres de Deschamps. Je n'ose pas dire qu'il est inutile d'être méticuleux dans l'étude des auteurs secondaires. C'est l'étude très précise de leur vie ou de leur œuvre qui souvent rencontre et nous révèle ces « petits faits » plus significatifs que les grands faits traditionnels (et, d'ailleurs, souvent mensongers). Je crois pourtant qu'on peut ne pas les étudier pour eux-mêmes, mais toujours, si j'ose dire, *en fonction* des problèmes généraux qu'ils posent et qu'ils aident à résoudre.

DANIEL MORNET.

VICTOR HUGO, **Les Contemplations**. Nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales avec des variantes, une introduction, des notices et des notes par JOSEPH VIANEY 3 vol. in-8° de CXLIV-174 p., 429 p., 500 p. Paris, Hachette, 1922.

L'édition est très intéressante et elle continue comme il convient la Nouvelle Série des *Grands Ecrivains de la France* qu'ont inaugurée *les Méditations*, éditées par M. Lanson, et *la Légende des Siècles* éditée par M. Berret. Elle comporte une introduction où M. Vianey étudie *la Composition* du recueil. Le dépôt du manuscrit à la Bibliothèque Nationale avait déjà permis à M. Rigal, à M. Dupin, etc., d'étudier la question. M. Vianey l'a reprise avec plus de détails ou de méthode et ses conclusions sont constamment précises, judicieuses, pénétrantes. C'est toute la vie intellectuelle et morale du poète de 1834 à 1856 qui s'évoque. M. Vianey la suit, dans ses détours pittoresque, ses caprices, ses remous et cependant sa logique cachée. Le problème particulier de la discordance entre les dates des manuscrits et celles de l'édition est discuté avec beaucoup de pénétration. Une deuxième partie nous fait brièvement (comme il convenait) l'histoire de *la Publication* du livre, de l'accueil qui lui fut fait, de son succès. Une troisième partie nous découvre *les Sources*. Un certain nombre, fort intéressantes, avaient été signalées par M. Berret, M. Grillet et quelques autres. M. Vianey en ajoute une demi-douzaine qui me semblent importantes

et très certaines, souvenirs de Th. Gautier, de Chénier, de Michelet, etc., que M. Vianey signale dans ce chapitre et dans ses notices. Il reprend surtout et complète la question des « Influences », à la fois plus fuyante et plus importante dans ce recueil lyrique où le poète puise dans des états d'âme plutôt que dans des souvenirs précis : Fourier et P. Leroux et Boucher de Perthes, le Pythagorisme, Zoroastre, *la Bible*, Lamartine, Milton, Gautier. Je ne suis pas toujours strictement d'accord sur les détails, mais les conclusions générales sont mesurées et solides. — Tableau comparatif des dates de l'édition et des dates du manuscrit. — Recueil de jugements sur les *Contemplations* en partie analysés, en partie cités. — Bibliographie du manuscrit et des éditions.

Les Notices reprennent, en la précisant ou en l'abrégeant quand il le faut, l'étude du moment de la composition de chaque pièce ; elles signalent les circonstances personnelles ou historiques (les amours du poète, ses deuils, ses polémiques, ses lectures, etc.) qui expliquent souvent le thème ou des allusions. M. Vianey ajoute à ce que M. Berret et d'autres avaient déjà fait connaître quelques découvertes intéressantes. Là encore il trie, interprète et conclut avec bon sens et élégance. Enfin, lorsque V. Hugo a des modèles, il marque avec une finesse et une discrétion excellentes les raisons de son originalité.

Tout cela est clair, alerte et robuste. Les parts de la certitude, de la vraisemblance, de l'incertain sont mesurées avec un jugement très sûr. C'est de l'excellente histoire et la lumière qui convient parce que la poésie y rayonne mieux.

On pourrait discuter quelques détails. Est-il très sûr que ce soit la *Fête chez Thérèse* qui explique les *Fêtes galantes* de Verlaine (p. XVIII) ? M. Vianey le pense, après d'autres. Mais il y a des « fêtes galantes » chez des poètes que Verlaine connaissait, chez Mallarmé, Catulle Mendès, sans parler des lectures de Verlaine qui aimait le XVIII^e^ siècle et lisait Favart, par exemple. — M. Vianey prouve, très justement, que la critique accueillit avec réserve, défiance ou mauvaise humeur *les Contemplations*. On le devinerait d'ailleurs sans relire les journaux et revues contemporains. V. Hugo commence à y outrer, avec ses qualités, ses défauts, ou, si l'on veut, sa manière. Les outrances sont rarement du goût de la critique ; et l'on était en 1856 : le romantisme n'est plus à la mode. Faut-il en conclure que le succès du livre a été médiocre ? Il y a tout de même huit éditions en deux ans. M. Lanson n'en compte pas davantage des *Méditations* en 1820, 1821, 1822. Cette vente est certes plus significative que l'opinion des critiques. — Dans la pièce *A propos d'Horace* (I, p. 90), il aurait convenu de préciser à quelle époque V. Hugo la place. Les v. 161 et suiv. : *J'étais alors en proie à la mathématique*, le précisent. Il prépare l'Ecole Polytechnique à la pension Cordier. — Dans la notice de *Mélancholia* M. Vianey étudie les origines des critiques faites par V. Hugo à l'ordre social : souvenirs personnels que M. Vianey précise très heureusement, souvenirs de Michelet et « lieux communs de la satire sociale ». Quelques lignes n'auraient pas été inutiles pour préciser que deux ou trois des thèmes de V. Hugo se retrouvent dans plusieurs romans et drames sociaux depuis 1830. — Dans *Saturne* (II, p. 137), V. Hugo suppose qu'après la mort notre vie se continue dans les astres, édens ou bagnes. Même rêve chez Lamartine et Lamennais, dit M. Vianey. Ajoutons peut-être Byron dans son mystère de *Caïn*, que M. Vianey a justement étudié à propos des sources de Leconte de Lisle, etc.

Ce sont là des vétilles qu'on peut découvrir dans les meilleurs travaux d'érudition. J'aurais à faire à M. Vianey deux critiques un peu plus sérieuses. Encore le mot *critique* est-il arbitraire. Disons que, sur deux points, ma méthode ne s'accorderait pas avec la sienne. Je rappelle, d'ailleurs, au lecteur qu'il pourra se souvenir de M. Josse orfèvre et de M. Guillaume tapissier. J'ai achevé, pour la même collection des *Grands Ecrivains*, une édition de la *Nouvelle Héloïse*. En discutant M. Vianey il m'est malaisé d'être impartial. Je propose donc au lecteur mes points de vue : il choisira.

Il me semble que M. Vianey abuse des rapprochements. Plusieurs Contemplations, nous dit-il, sont « pleines » de réminiscences lamartiniennes. Réminiscences, ou coïncidences ? Les arbres « font de grands saluts » à Hugo (I, p. 19). Souvenir de Virgile ! Chez Virgile c'est autre chose, c'est l'âme profonde de la nature émue par la poésie. A propos du vers (I, p. 60) : « rompt désormais la règle et trompe le ciseau », faut-il rappeler le vers de Chénier : « S'égarant à mon gré mon ciseau vagabond... » ? La vie de l'homme est comparée par Hugo (I, p. 14) au trajet d'un voyageur. Suggestion de Milton, ou de Lamartine ? Pourquoi pas de Bossuet (« La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux ») ou de dix autres ? L'expression « échelle des êtres » est chez V. Hugo (II, p. 110) et chez Lamartine ; mais elle est banale, comme « chaîne des êtres » même au XVIII[e] siècle. Le démon du poète le touche à l'épaule, la nuit, et le réveille : « Allons ! c'est moi !... » (II, p. 227). Faut-il songer à Perse et Boileau (Satire VIII : « Debout ! dit l'Avarice... ») ? Je pourrais citer ainsi trois douzaines de rapprochements dont rien ne dit qu'ils soient autre chose que des hasards. Sans doute M. Vianey a distingué, dans sa préface (p. LXXX), entre ressemblance et réminiscence. En rapprochant il dit souvent « peut-être » et « faut-il croire ? » Mais j'aurais tendance à croire beaucoup plus que lui aux hasards et coïncidences, et à remplacer le *peut-être* par le silence.

Sans doute M. Lanson, dans son édition des *Méditations*, a multiplié les rapprochements avec Millevoye, Bertin, Parny et dix autres, et très souvent ils ne sont pas plus précis que ceux de M. Vianey. Mais leur intention est autre. Ils importent même, si aucun d'eux n'est vraiment une réminiscence, *par leur continuité et par leur nombre*. Ils font comprendre qu'il ne faut chercher à l'ordinaire l'originalité de Lamartine ni dans les thèmes, ni dans les images, mais ailleurs. Ils reconstituent la sorte d'atmosphère pseudo-classique où s'est nourrie la poésie lamartinienne. M. Vianey ne peut pas et ne se propose pas de nous conduire aux mêmes conclusions Dans l'étude des sources on passe par transitions insensibles du souvenir certain à la pure rencontre. Je crois que, sur ce chemin glissant, M. Vianey a poussé la barrière où il s'arrête un peu trop loin du côté de la coïncidence.

Par contre, M. Vianey aurait peut-être pu préciser, de temps à autre, l'étude de ces milieux d'opinion, de ces discussions à la mode qui expliquent souvent, tout aussi sûrement qu'un souvenir vécu ou qu'une réminiscence, la genèse d'une idée, d'un développement, d'un sujet. Dans sa notice sur *Melancholia*, il étudie, par exemple, l'origine des critiques faites par V. Hugo à l'ordre social : expériences personnelles, souvenirs de Michelet (tout cela très heureusement retrouvé) et « lieux communs de la satire sociale ». Quelques lignes n'auraient pas été inutiles pour nous rappeler les romans et drames sociaux assez nombreux où se trouvent, depuis 1830, deux ou trois des thèmes de V. Hugo. Pour la pièce I, 9 (p. 71), où V. Hugo soutient la thèse que « le poète se met lui-même dans son œuvre, qu'il a souffert les souffrances de ses personnages », M. Vianey rappelle Lamartine, Musset, la thèse contraire de Diderot et de Lamennais. Diderot, c'est bien loin. Le souvenir de Lamennais est problématique. Mais la pièce est datée de 1854. Et, à cette date, V. Hugo doit songer plutôt à répondre et aux réalistes et à la Préface des *Poèmes antiques*. Il continue le romantisme *contre* un mouvement d'opinion. Sans doute l'édition de M. Vianey a déjà trois volumes ; mais on peut rappeler ces courants d'idée et ces polémiques par un bref résumé soutenu de références précises. M. Vianey connaît mieux que personne cette période de notre histoire littéraire, et ces résumés lui auraient été faciles.

Il pouvait, d'ailleurs, gagner la place en abrégeant ce que l'on peut appeler des « notes littéraires ». La tâche d'un éditeur, dans cette collection, est, sans doute, une tâche d'historien. Il doit fournir au lecteur, dûment interprétés et clairement ordonnés, tous les faits qui éclairent l'œuvre et ses détails. Pour le reste, il doit faire une confiance absolue au goût et à la perspicacité dudit lec-

teur. Il n'est donc pas indispensable d'expliquer : « O belle aux cheveux d'or » (I, p. 79), — « une humble marguerite épanouissait sa candide auréole » (I, p. 145), — « cette belle petite aux yeux de firmament » (I, p. 169), — « le blé vert sort des sillons bruns » (II, p. 237), — « Oh ! que de soirs d'hiver radieux et charmants (II, p. 358), — « Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe » (II, p. 294 ; d'autant plus que je comprendrais non pas *l'or qui tombe à l'heure du soir*, mais *l'or du soir à l'heure où ce soir tombe*), et vingt autres exemples analogues. Sans doute les notes de M. Vianey signalent des nuances dont on peut ne pas s'aviser. Mais si l'éditeur se propose de guider ainsi le goût et l'émotion du lecteur, où s'arrêteront ces notes commentaires ? Nous savons, par notre expérience d'enseignement, qu'on peut les multiplier et que, pour épuiser toutes celles qui seraient justifiées, il faudrait, pour *les Contemplations*, dix volumes et non pas trois. Peut-être même pourrait-on sacrifier quelques notes explicatives. Est-il bien sûr que les saules et les ormes « soient chers à V. Hugo plus qu'à d'autres poètes » (I, p. 19)? Si le crâne joue un rôle important dans la représentation que V. Hugo se fait du poète (I, p. 76), cela ne va-t-il pas de soi, comme l'habitude de symboliser la vie qui passe par les printemps enfuis (I, p. 84), etc. M. Vianey, dans tout cela, ne dit rien qui ne soit juste. Mais on pourrait ajouter mille remarques qui le seraient tout autant. Il est impossible de faire un choix qui ne soit pas arbitraire. Peut-être vaut-il mieux ne rien dire.

Je m'excuse de ces observations. Je ne les donne pas pour des critiques, mais pour une discussion de méthode. Encore une fois les lecteurs prendront parti. Même si elles étaient justes, je n'oublie pas, d'ailleurs, que ma controverse ne touche qu'une très faible part de l'édition de M. Vianey. Même superflues, certaines de ses notes n'enlèvent rien de leur mérite à tout ce qui est si solide et si pénétrant, à l'Introduction, aux Notices, aux Notes historiques. Mes objections se sont prolongées plus que mes éloges parce qu'il faut donner ses raisons ; si l'on mesurait ces choses à la ligne, il aurait fallu des pages d'éloges et quelques lignes de discussion.

DANIEL MORNET.

Madame PAUL DE SAMIE, née LUCY DE LAMARE, docteur ès lettres. **A l'Aube du Romantisme. Chênedollé (1769-1833), essai biographique et littéraire**, in-8°, XVI-486 p. Paris, librairie Plon, s. d. (1922).

Cinq cents pages sur l'auteur du *Génie de l'Homme* et des *Etudes Poétiques* ! C'est beaucoup plus que ne mériterait ce pâle représentant de la poésie didactique dans le goût du premier empire ou du romantisme selon la formule de la Société des Bonnes Lettres, s'il ne lui était advenu, chemin faisant, de rencontrer quelques hommes de lettres notoires, voire illustres, de côtoyer un temps leur existence, d'écouter leurs conversations, de recevoir leurs conseils et d'être, à l'occasion, le confident de leurs amours. Aussi n'est-il pas surprenant, et même est-il naturel et légitime que, dans un « essai biographique et littéraire » qui lui est consacré, la biographie prenne le pas, et le garde d'un bout à l'autre, sur la littérature. L'exemple vient de haut. Il avait été donné par Sainte-Beuve dans l'étude, déjà très documentée, qu'il publia en 1849 sur Chênedollé. Mme de Samie l'a vaillamment suivi. Elle a fouillé son sujet avec une application et une conscience dignes de tous éloges. Son zèle a été récompensé. Des investigations bien menées et d'heureuses découvertes lui ont permis d'écrire une vie de Chênedollé complète, attachante, après laquelle il n'y aura plus, je crois, à revenir.

Cette vie paraissait devoir se dérouler de la façon la plus calme et la plus régulière. Issu de deux vieilles familles de Normandie, Chênedollé avait fait à Juilly de bonnes études classiques. Il se serait marié selon son rang et aurait vieilli sur ses terres, n'eût été la Révolution. Il s'en trouva, comme beaucoup

d'autres, désorbité. Il alla servir dans l'armée des Princes. Le licenciement de sa compagnie le laissa à Liége, assez embarrassé de sa personne. Devant l'avance des troupes françaises, il s'enfuit de Belgique en Hollande, de Hollande en Allemagne, et s'arrêta à Hambourg. Il y fit la connaissance de Rivarol, et aussi, semble-t-il, de Fontanes. Puis il passa en Suisse, fréquentant à Lausanne chez Mme de Montolieu, à Coppet chez Mme de Staël. De Suisse il rentra en France, et se fit rayer de la liste des émigrés. Par Fontanes, sans doute, il entra en relations avec Chateaubriand, qui préparait le *Génie du Christianisme*. Il était du petit groupe qui se réunissait rue Neuve du Luxembourg, dans le salon de Mme de Beaumont. Il fut lié avec Guéneau de Mussy, avec Joubert. Il tint compagnie à Mme de Custine en son château de Fervacques. Après la création de l'Université impériale, il fut nommé professeur à la Faculté des lettres de Rouen, puis inspecteur de l'Académie de Caen, puis, à la veille de la révolution de 1830, inspecteur général des études. Il fut mis à la retraite en 1832, et mourut l'année d'après.

Carrière honorable, s'il en fut, et paisible, à part les tribulations de l'exil. Mais sous cette histoire, en apparence si unie, se cachait un roman que Sainte-Beuve connaissait, mais qu'il lui était impossible, en 1849, de raconter, auquel il a dû se garder de faire la moindre allusion, par égard pour la famille qui lui avait libéralement permis de fureter tout à son aise dans les papiers du défunt, et même d'en emporter quelques-uns, qu'il oublia de rendre. Soixante-dix ans plus tard, la même discrétion ne s'imposait pas à Mme de Samie. Son livre nous révèle, non pas sur la foi de douteux racontars, mais d'après les actes officiels et la correspondance des intéressés, le secret qui empoisonna les quinze dernières années de Chênedollé, et dont la connaissance jette sur son caractère un jour singulièrement instructif. En 1792, pendant son séjour à Liége, il s'était épris de la fille d'un libraire de cette ville, Victoire Bourguignon. Quand il se fut refugié à Hambourg, elle vint l'y rejoindre. En 1796, Chênedollé se trouvant en danger de mort, ils régularisèrent leur situation par un mariage religieux. L'année suivante, il leur naissait un fils. Mais trois mois avant la venue au monde de cet enfant, Chênedollé était parti pour la Suisse, abandonnant la mère. Regret de s'être mésallié? Incompatibilité d'humeur? On ne sait. Mme de Samie infère d'indices assez vagues que Victoire aurait eu un caractère insupportable. La délaissée s'en retourna dans son pays. Quant à l'époux volage, à son retour en France, il se laissa, sans trop de résistance, convaincre par son père de la nullité d'un mariage auquel manquaient les formalités prescrites par la loi civile. Il oublia si vite ses premiers engagements qu'en 1804 il pressait la sœur de son ami Chateaubriand, la mélancolique Lucile, de lui accorder sa main, et qu'il l'eût obtenue, si, devant l'opposition d'une partie de sa famille, Mme de Caud n'avait pris l'initiative d'une rupture dont l'émotion la brisa. A plus forte raison, six ans plus tard, ce passé déjà lointain ne comptait-il plus pour lui. Il ne craignait pas, aux approches de la quarantaine, d'épouser une jeune fille distinguée de sa province, dont il eut cinq enfants.

Mais quelqu'un se souvenait : c'est Victoire Bourguignon. Elle ne manqua point de parler du père qu'il avait en France à l'enfant qu'elle élevait à Liége avec ses seules ressources et dont elle réussissait à faire un garçon honnête et instruit, à vingt ans régent de cinquième au collège de la ville. « Le fils de l'exil », comme dit Mme de Samie, n'attendait que d'être un homme pour réclamer à celui qu'il considérait comme son père légitime l'affection et l'appui auxquels il estimait qu'il avait droit. Rien n'est plus émouvant dans sa monotonie que la longue correspondance, intégralement reproduite par le biographe, qui commence en 1819 pour ne finir qu'à la mort de Chênedollé. Le fils sollicite avec timidité et respect. Le père fait la sourde oreille. Le fils s'étonne de ce silence; il parle de s'aboucher avec les autorités de Caen et de Vire. Le père se décide à promettre de l'argent, qu'il n'envoie pas, et à fixer

un rendez-vous, auquel il se garde bien de venir. Cependant le fils a appris l'existence du second mariage, qu'il ignorait. Il se résigne devant le fait accompli : il accepte la situation, moyennant une pension de mille francs que son père s'engage à lui verser. Mais vienne l'échéance, jamais Chênedollé n'est en mesure de payer. Il atermoie, il marchande. Il faut la perspective d'un scandale, la menace de recourir aux tribunaux, pour lui arracher quelques rares acomptes. Lui disparu, d'autres négociations s'ouvrent, non moins difficiles, non moins déplaisantes, qui se terminent par le désistement du Chênedollé de Liége en échange de quelques billets de mille francs.

Mme de Samie attribue à cette déplorable aventure ce qu'il lui paraît qu'il y a eu de manqué dans la destinée de son héros. Elle parle de « l'influence destructive » exercée sur lui par Victoire Bourguignon. Ce mariage de Hambourg et les suites qui en sont sorties auraient détruit le repos de sa conscience et arrêté le développement de son génie. Cependant, jusqu'en 1819, il ne semble pas que Chênedollé se soit affecté outre mesure de la situation dans laquelle il se trouvait, et si son génie n'a pas pris un plus large essor, la faute en est non pas à l'épouse putative qu'il avait, avec son enfant, laissée si allègrement derrière lui, mais à lui-même. Il lui manqua, pour réussir, la suite dans les desseins, la ténacité dans les entreprises, l'activité et la persévérance dans le travail. C'est un paresseux, Mme de Samie nous le dit et nous nous en apercevions bien. Il aime mieux vivre en flânant, fût-ce aux crochets de ses amis, que de faire le moindre effort pour se tirer d'embarras, en dépit des « aide-toi, le ciel t'aidera » que ne lui ménage pas Joubert. Il faut, pour qu'il aille occuper à Rouen le poste qu'il doit à la protection du même Joubert et de Fontanes, qu'on le pousse par les épaules. Il se montre, dans son inspection de Caen, fonctionnaire détestable, jamais à son poste, sans cesse à Paris ou à Vire, toujours malade au moment de se mettre en route, s'excusant naïvement — ou cyniquement — à son recteur de ne pas faire son service, parce qu'il faut qu'il surveille la pêche de son étang. Il est faible de caractère, il suit sa pente et s'abandonne aux événements; il se laisse acculer à des engagements qu'il ne se fera aucun scrupule de ne pas tenir; il n'a aucun courage, ni celui d'opposer son devoir à la volonté de son père, ni celui d'avouer à sa femme légitime l'existence d'une autre femme qui se prétend également légitime et d'un fils qu'il n'a tout de même pas le front de renier. Il a eu de la chance que sa vie ne s'en soit pas allée plus lamentablement à la dérive, étant donné la façon dont il a su la gouverner.

Aurait-il pu tirer un meilleur parti qu'il n'a fait de ses facultés poétiques? Il a du talent, un talent dont il ne faut exagérer ni la qualité ni la puissance; mais, enfin, il sait tourner le vers, il a du sentiment, et une ouverture de goût qui ne répugne pas aux nouveautés. Il s'est mis à l'école de Rivarol, puis de Fontanes; il a été enchanté par Chateaubriand; il a admiré les premières œuvres de Victor Hugo; il a applaudi aux débuts d'Alfred de Musset. Ce libéralisme a malheureusement sa rançon dans un manque à peu près complet de personnalité. L'originalité de Chênedollé, on peut dire que c'est de n'en pas avoir. Le mal n'est pas qu'il imite de toutes parts et emprunte à tout le monde. De bien plus grands que lui n'ont pas procédé autrement. Mais c'est qu'il réfléchisse avec une telle docilité, ou passivité, les goûts, les opinions, les idées, les images et le style des écrivains avec lesquels il est tour à tour en contact. Il s'assimile, jusqu'à un certain degré, toutes les manières, parce qu'il n'a pas de manière. A-t-il même un tempérament? « Par tempérament, dit son biographe, Chênedollé est un élégiaque, un rêveur solitaire et triste; sous l'influence des milieux qu'il traversera successivement, il sera tantôt poète descriptif, tantôt poète lyrique, avant de trouver sa forme définitive dans une poésie intellectuelle enveloppée d'émotion. » Cette « forme définitive », il semble bien qu'il ne l'ait jamais possédée. Madame de Samie passe condamnation sur le *Génie de l'homme*, qui « manque d'intérêt », qui est « l'œuvre d'un

pseudo-classique ». Mais les *Etudes Poétiques* valent-elles mieux ? Pour être passé du « genre descriptif » au « genre lyrique », Chênedollé est-il en progrès ? Est-il même sûr qu'il ait changé de genre ? La majeure partie des *Etudes* est composée d'imitations étrangères, qui sont de simples paraphrases, ou d'« odes » sur Buffon, sur Dante ou sur Bossuet, qui sont « des essais de critique en vers », entendez d'assez froides dissertations. D'inspiration personnelle, il n'en faut chercher que dans trois ou quatre pièces, d'ailleurs insignifiantes. Insignifiantes comme l'auteur lui-même. Comparé à lui, Millevoye fait figure. Il faut le mettre à sa vraie place, parmi les Edmond Géraud et les Baour-Lormian. Il aurait sombré dans le même oubli, s'il n'avait eu la bonne fortune d'accrocher son nom à celui de Chateaubriand. Son meilleur titre à l'attention des historiens de la littérature, c'est d'avoir gravité autour de l'astre naissant et d'avoir reçu et reflété un peu de ses rayons.

Admettre qu'un écrivain aussi effacé ait exercé quelque action sur la littérature et sur les littérateurs de son temps, c'est en vérité lui faire beaucoup d'honneur. Madame de Samie, — après Sainte-Beuve, — définit Chênedollé « un poète de transition », formule commode pour caractériser les auteurs qui, d'eux-mêmes, ne se caractérisent pas. Mais on serait bien en peine de dire quelle transition il a ménagée, quel est le passage qui ne peut se concevoir sans lui. On peut se hasarder à le signaler comme « un précurseur de Lamartine », si l'on entend par là qu'il est une des innombrables épreuves manquées du type littéraire que Lamartine a réalisé, et à la condition de ne lui attribuer aucune part appréciable dans la formation d'un génie qui, positivement, ne lui doit rien. Que Lamartine, entre 1810 et 1820, ait lu le poème de Chênedollé, cela est possible, encore que ce poème ne figure pas sur la liste de ses lectures, telle que la Correspondance permet de l'établir. Mais quelques rencontres d'expressions, explicables par des emprunts au vocabulaire poétique du temps ou à une source commune (le Livre de Job, notamment), ne suffisent pas à démontrer que Lamartine ait, « dans ses premières *Méditations*, profondément subi l'influence du *Génie de l'homme* ». On ne voit pas qu'il en ait rien retenu qui n'ait pu lui venir tout aussi bien d'ailleurs ; et ce qui fait, dès son premier recueil, qu'il est Lamartine, c'est justement ce qui n'est pas et n'a jamais été chez Chênedollé.

A plus forte raison est-il difficile de faire du poète des *Etudes* un initiateur ou un pionnier du romantisme. Bien qu'il ait collaboré à la *Muse Française* et que parmi ses rédacteurs il comptât des amis, il n'était pas de l'école. Soumet l'appelait bénévolement son maître : mais jusqu'à quel point Soumet lui-même était-il un romantique ? Edmond Géraud voyait plus juste quand il considérait les *Etudes Poétiques* comme « un modèle à offrir aux jeunes gens que l'école romantique menace de fourvoyer pour le reste de leur vie ». Le malheur, c'est que les jeunes gens de 1822 trouvaient la poésie de Chênedollé ennuyeuse. Elle était déjà dépassée et démodée. Madame de Samie, comme il arrive assez souvent aux biographes, se fait peut-être quelque illusion sur la valeur de son personnage ; non pas sur sa valeur morale, qu'elle apprécie fort sévèrement, mais sur sa valeur et son importance littéraires. Cette complaisance bien naturelle pour un écrivain qu'elle a lu de très près n'enlève rien au mérite de son livre, où l'inédit abonde, et qui demeure une très intéressante et utile contribution à l'histoire des mœurs de la société lettrée entre 1790 et 1830.

EDMOND ESTÈVE.

Madame PAUL DE SAMIE, née LUCY DE LAMARE, docteur ès lettres. **Extraits du Journal de Chênedollé (1803-1833), d'après les manuscrits inédits du Coisel et de la collection Spoelberch de Lovenjoul**, in-8°, XI-187 p. Paris, Librairie Plon, s. d. (1922).

Un document des plus importants pour la connaissance de Chênedollé et

de son époque est l'énorme amas de notes (plus de deux mille feuillets) où l'auteur du *Génie de l'homme* a consigné au jour le jour ses impressions, ses réflexions, ses projets et ses jugements littéraires, les anecdotes qu'il entendait conter, des bribes de ses conversations avec les écrivains célèbres dans la familiarité desquels il lui fut donné de vivre. Ce « journal d'un poète » ne vaut pas celui d'Alfred de Vigny. Il ne laisse pas d'avoir son intérêt et son prix. Une partie en avait été confiée à Sainte-Beuve pour l'étude qu'il préparait, vers 1849, sur Chênedollé. Ces manuscrits, que le critique avait négligé de restituer, sont passés dans la collection de Lovenjoul et sont aujourd'hui à Chantilly. Le reste est demeuré, sous la garde des descendants du poète, dans les archives du château du Coisel. A défaut d'une publication intégrale, qui était impossible, vu l'abondance de la matière et le caractère trop intime de certains de ces fragments, nous ne pouvons qu'être reconnaissants à Madame de Samie d'en mettre à notre disposition l'essentiel. C'est un service considérable qu'elle rend à tous ceux qui s'intéressent non seulement à Chênedollé, mais à Rivarol, à Delille, à Fontanes, à Joubert, à Chateaubriand et à son entourage, et, d'une manière générale, à la littérature de l'émigration et au préromantisme.

Il est permis, toutefois, de regretter qu'ayant pris la peine de rechercher et de recueillir ces précieux documents, elle se soit bornée à peu près exclusivement à les transcrire, et qu'elle n'ait pas jugé à propos d'en donner l'édition vraiment critique qui en aurait rendu la lecture plus commode et plus profitable.

Il aurait été bon, notamment, de faire le départ, autant que possible, entre ce qui est, dans ces notes, la pensée personnelle de Chênedollé et ce qui n'est qu'un écho de la parole d'autrui. Page 11, par exemple, on lit cette réflexion : « La poésie peint toujours, car les images ne sont que de courtes peintures, etc. » Rien n'avertit le lecteur de ne point l'attribuer à Chênedollé en personne. En poursuivant, il la retrouvera, pourvu qu'il y prête attention, à peu près dans les mêmes termes, à la page 113, où elle est mise, explicitement cette fois, au compte de Rivarol. Le cas se représente plus d'une fois, Chênedollé étant toujours le « clair de lune » de quelqu'un. On peut se demander si les jugements qu'on trouve à la page 26 sur Delille, sur Lebrun, sur Chénier sont de lui ou de Joubert. Il est certain que la réflexion sur Marivaux de la page 135 appartient en propre à Voltaire. Page 84, le quatrain sur le patinage, donné sans nom d'auteur, est du poète Roy. Madame de Samie paraît un peu trop compter sur la sagacité et l'érudition de son lecteur. De même elle aurait bien fait de distinguer par quelque artifice typographique les passages où elle a cru devoir simplement résumer le texte de Chênedollé de ceux où elle le reproduit intégralement, et, dans l'intitulé des paragraphes, les mentions qui sont du fait de l'auteur de celles qu'elle a introduites de son chef.

Le classement de tous ces fragments par ordre chronologique était chose délicate et difficile, M^me^ de Samie n'ayant pour se guider que le contexte et le format du papier. On y trouvera peut-être, en regardant de près, quelques erreurs. En voici une, à la page 133 : « *24 février.* En matière de presse, la personne de M. de Chateaubriand devrait être inviolable pour tout gouvernement né d'une révolution de presse. » Il est impossible, évidemment, que cette réflexion ait été écrite, comme le veut M^me^ de Samie, le 24 février *1830*. Il faut sans doute rapporter cette note à 1832 et y voir une allusion (de même nature que celle de la page 136) au procès intenté par le gouvernement de Louis-Philippe au grand écrivain.

L'annotation est beaucoup trop sommaire pour un ouvrage où abondent les noms propres (dont beaucoup peu connus) et les allusions à des détails de la vie de Chênedollé et de ses amis. Il est permis d'ignorer qui est M. du Bucq (p. 20), Baudus (p. 33), l'abbé Giraud (p. 39), etc. M^me^ de Samie était mieux que personne en état de nous le dire. Dans les cas assez rares où une explication est donnée, elle n'est pas toujours exacte : *frigus opacum*, p. 33, est une

expression de Virgile (*Eglogues*, I, 53), et non d'Horace. Elle est parfois moins claire que le texte. Chênedollé parle, à la p. 99, de « la nuit passée le 21 janvier 1795 en fuyant l'armée française sur la mer glacée en Hollande ». N'est-ce pas confondre les idées du lecteur que d'ajouter au bas de la page : « Chênedollé s'enfuit à Hambourg, en 1795, par la mer de glace » ? A la page 123, si Chênedollé écrit, sous la date du 3 juillet 1823 : « J'ai vu aujourd'hui l'évêque d'Hermopolis... », pourquoi mettre en note : « Le 2 juillet 1823, Chênedollé revit Joubert après une séparation de douze ans... », comme si Joubert et l'évêque d'Hermopolis, qui pourtant est nommé de son nom dans les lignes suivantes, ne faisaient qu'une même personne ? Je n'insiste pas, n'ayant nulle intention de faire ou de refaire derrière Mme de Samie le commentaire que nous étions en droit d'attendre d'elle. J'exprimerai seulement un dernier désideratum : c'est que l'ouvrage n'ait pas été muni de l'index qui en était le complément naturel et indispensable.

Je ne puis pas cependant terminer ce compte rendu sans signaler quelques-unes au moins des erreurs de lecture (je ne parle pas des fautes d'impression) que j'ai relevées dans le texte de Chênedollé :

Page 1. — Au lieu de « le pain (*sic*) ou coucou », lire « le pain de coucou ». Le pain de coucou est le nom vulgaire de la fleur des prés qu'on appelle aussi simplement « coucou ».

Page 4. — Au lieu de : « La seule chose à laquelle j'ose aspirer, c'est un peu de calme à une agitation diminuée », lire : « c'est à un peu de calme, à une agitation diminuée ».

Page 18. — Au lieu de : « Avec le complet, elle [la retraite] est beaucoup moins belle », lire « Avec le calme complet... » Cf. p. 20.

Page 27. — Au lieu de : « L'article de Feletz est détestable pour les provinces ; il arrête net la pente », lire : « il arrête net la vente ». Cf. p. 186.

Page 34. — Au lieu de : « Sa musique [de Boccherini] est enchanteresse. Je n'aime que ce qui est rêvé en musique, et voilà le caractère de la science », lire : « le caractère de la sienne ».

Page 39. — Au lieu de : « L'histoire de France de Machiavel », lire : « L'histoire de Florence ».

Page 42. — Au lieu de : « Un jour, dans une déclaration anonyme, il [Gibbon] tomba aux pieds de Mme de Montolieu », lire, sans doute : « dans une déclaration amoureuse ».

Page 44. — Au lieu de : « Ce matin, j'ai bu une infusion de genièvre. Cela avait l'odeur de notre capris », lire : « de notre cassis ».

Page 62. — Au lieu de : « Mme Geoffrin, dit de Catherine, fut louée par Diderot », lire : « Mme Geoffrin dit de Catherine, qui fut louée par Diderot... ».

Page 70. — Au lieu de : « L'empire est un homme fini. Ce n'est plus là le Bonaparte de 1795 », lire : « L'empereur... ».

Page 71. — Au lieu de : « Rien, en effet, n'est plus nerveux, plus attachant que les métamorphoses des insectes », lire : « n'est plus curieux ».

Page 86. — Au lieu de : « Ses ailes d'un noir de geai », lire : « d'un noir de jais. »

Page 97. — Au lieu de : « Le cardinal Bentéroglio », lire : « Bentivoglio ».

Page 98. — Au lieu de : « Dans un temps de révolution, le gouvernement... prend l'inverse du grand principe de la conversation », lire : « de la conservation ».

Page 122. — Au lieu de : « On donne trois façons à la terre pour les bleds de mars ou *varte*? à la fin de janvier, on herse en février, puis on laboure une seconde fois du 10 au 25 mars, etc. », lire : « On donne trois façons à la terre pour les bleds de mars. On varte à la fin de janvier, etc. », suivant la leçon fournie par Mme de Samie elle-même dans sa thèse principale, p. 32, n° 2. Encore « on varte » est-il douteux ; on attendrait plutôt « on varse » ou « on verse », *verser* (un champ), auquel correspond le substantif *versage*, signifiant

l'opération qui consiste à retourner une terre laissée en jachère pour lui donner le premier labour.

Page 142. — Au lieu de :

> J'ai vu vos hauts sommets dressés en pyramides
> Pour la nue errante et la laisser sous eux,

lire : « Percer la nue... ».

Page 144. — Au lieu de : « L'Angleterre. Shakespeare, Shillon », lire : « Milton ».

Page 145. — « Le vent soufflait grand frais (*sic*) » ; supprimer le *sic* ; l'expression qui paraît étonner l'éditeur est courante en langage de marin : « il vente grand frais ».

Page 172. — Au lieu de : « Il [Lord Byron] laisse bien loin derrière lui et Pope et Thompson... et Béathie », lire : « et Beattie ».

Page 173. — Au lieu de : « Il y a un poème à tirer des lamentations du Tasse », lire : « des *Lamentations du Tasse* ». (Il s'agit d'un poème de Byron, *The Lament of Tasso.*)

Page 180. — Au lieu de : « Les ovations du génie me rendent si heureux », lire : « Les inventions du génie... »

Page 182. — Au lieu de :

> Tel un chêne, au front immobile,
> Sur les monts glacés des gélons,

lire : « des Gélons » (Virgile, *Georg.*, II, 115 : *pictosque Gelonos*).

Il y a même par-ci par-là, p. 45, p. 102, p. 106, des passages tout à fait inintelligibles. Il est fâcheux que Mme de Samie n'ait pas apporté un soin plus méticuleux à lire les manuscrits de Chênedollé et à reviser ses épreuves. Elle aurait évité facilement ces fautes qui ne sont pas assez nombreuses pour gâter entièrement son livre, mais qui, tout de même, le déparent un peu.

EDMOND ESTÈVE.

ANDRÉ LE BRETON. **Le Théâtre romantique**, 1 vol. in-16, 252 p. Bibliothèque de la Revue des cours et conférences. Boivin, s. d. (1923).

Vous seriez mal disposé pour le théâtre romantique, que M. Le Breton aurait vite fait de vous réconcilier avec lui, tant il montre à son endroit d'indulgence souriante et de sympathie éclairée. Mais, au fait, y a-t-il encore quelqu'un qui tienne rigueur au théâtre romantique ? On y comprendra sans trop d'effort le théâtre de Musset dont le charme est infini : celui-là passionne les plus difficiles. Les plus jeunes subissent l'enchantement du cor d'Hernani et des armoires secrètes de Ruggieri ; les plus âgés se souviennent des personnages de Hugo, tels que les incarnèrent l'admirable Mounet-Sully et notre grande Sarah. Tous ont pu, cet été, retrouver *Chatterton* à l'Odéon. Chacun a ses raisons, faites d'impressions récentes ou de souvenirs. Lisez M. Le Breton, qui vous donnera les siennes. C'est un psychologue très fin qui voit clair dans l'âme de son lecteur ; c'est un écrivain sincère qui est la bonne grâce même : il n'y aura pas entre vous cette « impénétrabilité » à laquelle, à propos de *Fantasio*, il consacre une de ses pages les plus jolies. En Sorbonne, son rare talent de parole et de lecture ajoutaient encore à l'agrément, et je devine le succès qui accueillit la conclusion du premier cours : « Ces défauts, — les défauts du théâtre romantique, — on ne peut pas ne pas les voir, et il ne nous sera pas défendu d'en sourire un peu. Un peu, mais pas trop. Ah ! ne reprochons pas trop aux hommes de 1830 d'avoir été un peu fous ; ne leur reprochons pas d'avoir été jeunes. Puissions-nous redevenir jeunes et fous comme eux. » Telle est la note de cet enseignement exquis.

Cette étude n'est pas une manifestation isolée. La maison de V. Hugo nous

a offert une exposition où tout le théâtre romantique ressuscitait, pour la grande joie de l'esprit et des yeux; M. Ginisty a publié, sous une forme aimable, de jolies illustrations, avec ce titre : *Documents et souvenirs, France d'antan, le Drame romantique*[1]; on nous promet, à la Comédie-Française, une série de reprises qui coïncideraient avec le centenaire des grandes batailles littéraires. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce rappel des lointains enthousiasmes. A quoi bon, d'ailleurs, « exécuter » le théâtre romantique? Si l'on renvoie, non sans hauteur, Dumas au magasin des accessoires, on sera, de toute façon, obligé de réserver quelques joyaux précieux, le lyrisme de Hugo, rubis superbe, l'art de Vigny, perle sans tache, le rêve de Musset, scintillement épuré d'un diamant fin.

Introduction et conclusion à part, nous avons ici onze chapitres dont chacun constitue l'étude d'une pièce, de deux au plus. L'analyse est le centre du développement qu'animent des citations. Tout autour, se rangent avec souplesse les sources, les innovations, l'enthousiasme, le scandale. Soudures et transitions ouvrent une perspective générale sur tout le théâtre romantique; ces petites cases ne sont pas étanches; les idées directrices y circulent librement. Quelques-unes sont précisées dans le premier chapitre. Parmi les ferments de cette « réaction » qu'est le théâtre romantique, l'auteur signale Shakespeare et les comédiens anglais, Pixerécourt et le mélodrame, mais surtout « le frémissement intérieur, le tragique frisson » de la France nouvelle qui se dresse vis-à-vis de la vieille France. Il suffit d'avoir lu la *Confession d'un enfant du siècle,* ou certaine préface de Hugo (*Nouvelles Odes*, 1824), pour donner raison à M. Le Breton, et pour juger à quel point les romantiques se sentaient eux-mêmes issus d'une période de bouleversements.

Représenté par *Henri III* et *Antony*, Dumas figure ici avec tout son relief. Boursouflures, habiletés, mouvement endiablé sont indiqués, soulignés, avec des parenthèses amusantes, sans que la plus frivole des lectrices puisse se croire oubliée. M. Parigot a aidé l'auteur à connaître les sources, et comme M. Le Breton a longtemps vécu dans le commerce des romanciers de l'époque classique, il nous donne une étude très fine de la déviation qu'a subie certain idéal, depuis l'abbé Prévost, jusqu'à Dumas, en passant par Mme Cottin et Mme de Staël. L'essentiel est étudié. L'écrivain pouvait, accessoirement, s'adresser au touriste, l'envoyer à Blois ou au château de Chaumont, lui montrer l'armoire de la vraie Catherine de Médicis, ou le portrait authentique de Ruggieri; il pouvait aussi, à la suite de M. Louis Maigron et de M. Jules Marsan, extraire de Vitet quelque scène animée. Deux illustrations données par M. Ginisty, une lithographie d'Alfred Johannot et la dernière page du manuscrit d'*Antony* sont, de même, un bon commentaire du fameux : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ». Il faut en rapprocher une jolie anecdote : c'est M. Le Breton qui nous la conte, et vous la lirez dans son livre[2].

Le plan du chapitre qui concerne *Hernani* est ingénieux : « En chacun de nous, les deux publics sont encore vivants et encore aux prises. En chacun de nous, il y a... un bourgeois de 1830... et en chacun de nous, il y a aussi.. un jeune romantique... » De là deux voix qui s'élèvent tour à tour en nous, l'une celle du sens commun, l'autre celle du cœur. A la première, M. Le Breton prête une analyse qui souligne toutes les invraisemblances de la pièce; l'autre exprime une admiration sans bornes pour les duos d'amour, pour les tirades tendres et sonores, pour la scène nuptiale, comparable à celle de *Lohengrin*. Les détails qui concernent *Ruy Blas* et *les Burgraves* s'agenceront

1. Editions Albert Morancé, s. d. (1922), voir aussi les illustrations des excellents recueils in-16 de la librairie Didier : Canat, *A. de Vigny*, 1914; Merlant, *A. de Musset*, 1917.

2. *La Tour de Nesle* n'est pas oubliée. Relèverai-je une faute que nos imprimeurs commettent souvent? La Ville de Paris leur donne l'exemple en laissant à tort une *s* finale sur plusieurs écriteaux de la « Rue de Nesle ».

encore de façon harmonieuse. L'auteur connaît les travaux si précis de M. Berret et de M. Morel-Fatio. Parmi les mélodrames qui annoncent Hugo, il eût pu citer *Robert, chef des brigands* [1]. Il y a là un décor déjà très romantique, une forêt sombre, une « vieille tour isolée » dont on force la porte et d'où sort un vieillard « faible et décharné ». Ajoutons-y un peu de philanthropie jacobine, et nous ne serons pas loin des anachronismes de Hugo. M. Le Breton n'oublie pas la parodie : avant lui, M. Blanchard [2] avait montré dans une jolie étude le parti qu'on en peut tirer pour souligner les défauts de ce théâtre.

Vigny apparaît d'abord avec *Othello*. C'est justice. Si, aujourd'hui, quatre ou cinq théâtres de Paris jouent du Shakespeare, c'est à Vigny que nous le devons. Une page excellente est consacrée à Iago et à son travail de « taupe malfaisante ». Dans la conclusion, Vigny sera nettement distingué de son modèle : on eût aimé à suivre les tâtonnements du poète. Ses *Documents et variantes* renferment des phrases instructives, témoin celle-ci : « Je trouve coupables les Anglais qui... se sont crus en droit de mettre de côté des scènes capitales ». Vigny a déjà tous les scrupules de nos adaptateurs. Un mot sur la « criminelle comédie qu'on nomme *Quitte pour la peur* [3] », et nous passons à *Chatterton*. Quelle touchante histoire que celle de Kitty Bell, telle qu'elle nous est contée dans *Stello*, et telle que la retrace M. Le Breton en un crayon discret où se note et se fond toute la ténuité du sentiment. Dans *Chatterton*, la thèse romantique se précise et le drame racinien se développe : tout compte fait, Vigny a « plaidé et gagné un beau procès ». Le soir de la première, après le succès de Mme Dorval dans le jeu de scène de l'escalier tournant, G. Sand sortit du théâtre tout en larmes, sans pouvoir parler. Nous partageons son émotion. Reste la question du suicide. Le suicide était de mode vers 1830 : n'oublions pas que le réchaud d'Escousse est antérieur aux grains d'opium de Chatterton. J'ai justement sous les yeux un exemplaire de *Farruck le Maure* [4], dédié par Escousse à l'un de ses interprètes ; j'y trouve un paraphe échevelé, une préface ingénue, une note de l'éditeur recommandant aux directeurs de province un poignard de nouvelle invention : « le sang jaillit de l'extrémité de la lame, ce qui produit le plus heureux effet ». Effet d'escalier d'un côté, effet de poignard de l'autre : le drame romantique a décidément cherché des moyens inédits de verser le sang et de « descendre chez les morts ».

C'est au théâtre de Musset que M. Le Breton a accordé la place la plus large. Aussi averti, aussi délicat, aussi souple qu'on peut l'être, il estime à son prix « un théâtre qui est la fleur du romantisme et qui, cependant, est quelque chose de plus et de mieux que du drame romantique, un théâtre qui est poésie toute pure ». Il projette un rayon de vive lumière sur quelques œuvres choisies par lui. Dans les *Marrons du feu* ou la *Nuit vénitienne*, il aurait regardé « poindre » la personnalité de Musset. Les articles bien connus de M. Lanson et de M. Jean Giraud l'attiraient sans doute vers *la Coupe et les Lèvres*, — et il y jette un coup d'œil, — ou vers *Fantasio*, — et il s'y arrête presque. — Il a préféré *A quoi rêvent les jeunes filles*, et nous devons à ce choix un chapitre charmant : longues citations, analyses souriantes, rapprochements avec le rêve sentimental et galant de Cathos et Madelon, l'utopie sublime de don Quichotte, le « jeu » délicat mais factice de Marivaux, l' « artifice » éblouissant du Rostand des *Romanesques*. Avec *On ne saurait penser à tout* et *Il ne faut jurer de rien*, comédies-proverbes, avec *Carmosine* et *Barberine*, contes italiens dialogués, c'est encore un flot de jolies analyses parmi lesquelles miroitent soudain les détails lumineux ou les digressions brillantes : tel le développement sur l'ennui d'où naquit

1. Par M. W***, Amsterdam, 1793, in-8.
2. *Le Théâtre de V. Hugo et la parodie*, Alphonse Picard, 1904, in-8.
3. Lettre à la vicomtesse du Plessis, 31 déc. 1849. V. la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1897, p. 92.
4. Bernard, éditeur, 1831, in-16.

un jour la comédie de salon ; tels les regrets que nous laisse le conte, si aimé de nos ancêtres, si abandonné de nos contemporains ; tel le portrait lestement troussé de l'imprudent Rosemberg, où se reconnaîtraient un peu le Dorante de Corneille et le Lélie de Molière.

On est tenté, nous dit M. Le Breton, de chercher dans le Cœlio des *Caprices de Marianne* des allusions à l'événement qui a été le grand drame d'une vie : « Ce jeune homme frappé du même coup dans son amour et son amitié, ne serait-ce pas Musset à Venise entre Mme Sand et Pagello ? » Vous devinez le piège. L'auteur ajoute bien vite : « Mais non ; la pièce a paru dans la *Revue des Deux Mondes* en mai 1833, deux mois, par conséquent, avant la première rencontre de Musset et de Mme Sand ». De cette petite ruse il ressort que Musset n'aurait fait que vérifier une fois de plus avec G. Sand des dispositions psychologiques qu'il portait en lui. Lisez cette page, elle est pleine d'originalité et de finesse. Je regrette, malgré tout, de ne pas trouver ici un chapitre complémentaire intitulé le *Théâtre de Musset et G. Sand*[1]. Ce cadre eût permis à M. Le Breton d'apporter sa clarté et son goût habituels dans l'histoire de deux pièces troublantes, *Lorenzaccio* et *On ne badine pas avec l'amour*. Remercions à tout le moins le critique d'avoir mis *les Caprices de Marianne* en belle lumière ; d'avoir montré que, malgré l'italianisme qui s'y glisse, l'intérêt n'en est pas dans la couleur d'un décor imaginaire ; d'avoir sondé les profondeurs où se rejoignent l'illogisme féroce de la femme et le doute cruel de l'homme ; d'avoir, enfin, ingénieusement rapproché l'œuvre de la *Zayde* de Mme de La Fayette et d'une pièce de Rostand, *La Princesse lointaine*.

En somme, M. Le Breton pousse très avant l'étude du *Spectacle dans un fauteuil* ; il fait comprendre tout le charme d'une sensibilité étrangement aiguisée, les sursauts d'une âme vibrante et meurtrie, l'envol d'une poésie qui, s'élevant en vers légers ou en prose harmonieuse, se pose aussi sur le trait juste ou sur la riposte vivante, miracle d'art shakespearien, non point cherché avec effort ni plaqué avec lourdeur, mais imprégnant un génie aussi pleinement français que les plus grands de nos classiques.

Après l'examen de toutes ces richesses, combien la tragédie de Ponsard semble « une œuvre bâtarde, une œuvre morte » ! Quelle différence entre celle-ci et la vraie tragédie, à laquelle Rachel donnait un regain de jeunesse ! M. Le Breton a raison de vanter à ce propos les services rendus par *la Belle Hélène* ! De toute façon, l'opérette actuelle qui retombe en enfance et bégaye jusque dans ses titres nous force à rendre justice à l'esprit de nos pères. Mieux que Ponsard, et de concert avec les romantiques proprement dits, Scribe, Balzac, Augier, Dumas fils ont jeté « les fondations de la nouvelle école ». J'aurais, dans la conclusion, suivi encore un peu plus notre théâtre héroïque, si heureusement fécondé par le romantisme. Rostand s'y connaissait en « drame à panache ». A ses yeux *la Fille de Roland* est plutôt une tragédie chrétienne, mais la chanson des épées, forgée après 70, en a fait chanter tout le métal[2]. Plus près de nous, M. François Porché a retrouvé, avec l'actualité qui servit H. de Bornier, un peu de la forme de Hugo, du rêve de Musset et du symbole de Vigny. A travers *les Butors et la Finette*, dans *le Chevalier de Colomb*, sonne la même note claire et franche que Rostand avait lancée avec *Cyrano* et *l'Aiglon*. Cette note-là, les « notations » les plus rares d'ordre intime ou mondain n'empêcheront pas de l'écouter.

1. Il faut lire, sur ce point, une des conférences de M. Bidou (*Conferencia*, 15 oct. 1920). M. Michaut avait abordé ce sujet en Sorbonne (Cours des 10-17 février 1919). On m'a jadis reproché la discrétion de mes propres aperçus. (Lafoscade, *Le Théâtre d'Alfred de Musset*, Hachette, 1901, in-8, *passim*). Je devais à M. de Lovenjoul, si bienveillant, de ne pas trop « défloreur » ce qu'il voulait réserver. Les textes de Chantilly, imprimés ou promis par M. Dimoff (V. la *Revue de Paris*, 15 déc. 1921), n'en sembleront que plus intéressants. Je compte, d'ailleurs, donner un jour quelques menues précisions.

2. *Discours de réception à l'Académie française*, 4 juin 1903.

Je souhaite au livre de M. Le Breton le vif succès que son cours a obtenu. Cette étude vaut par le sujet qui se confond, — à tout prendre, — avec celui de la liberté et de la fantaisie au théâtre ; elle vaut par la mise en œuvre qui est toute de précision, de délicatesse et de charme. Le théâtre romantique est loin d'avoir été une « tentative inféconde » : il a « élargi l'horizon, élargi la scène » ; il s'est inspiré d'un grand souffle de pitié et de bonté ; c'est pourquoi « le théâtre romantique, en dépit de toutes ses imperfections, doit nous rester cher ». L'auteur a mis toute sa science, tout son goût, toute son âme à nous le montrer : par la matière et par l'art, son livre est doublement précieux.

LÉON LAFOSCADE.

GEORGES BEAUME. **Au pays des lettres. Parmi les vivants et les morts**, un vol. in-16, 290 pages. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1922.

Georges Beaume, qui débuta comme romancier vers 1898, a recueilli sous ce titre quelques-uns des souvenirs de sa vie littéraire. Sauf dans les dernières pages, qui semblent bien avoir été ajoutées au volume pour le grossir, et où l'auteur introduit Art Roë (Patrice Mahon) et Robert de Flers, — ces souvenirs ne se rapportent guère qu'à la période de ses débuts. Comme de juste, il parle de lui-même et de ses œuvres ; mais ce n'est pas le récit des difficultés qu'il eut à publier sa *Lirette* (1891) ou ses *Vendanges* (1896) qui intéresseront le plus le lecteur. G. Beaume a connu alors un certain nombre d'écrivains notables, non pas des maréchaux de lettres (Zola et Daudet exceptés, et il ne les a qu'entrevus), mais de simples colonels ; les silhouettes qu'il en trace sont amusantes, convenablement rosses, à l'occasion. Il connut surtout ses « pays », des écrivains languedociens, F. Fabre et H. de Bornier, tous deux vieillissants et dépités de leur gloire qu'ils jugeaient insuffisante ; deux ou trois conversations de F. Fabre sont intéressantes à retenir pour l'histoire de ses œuvres. Hector Malot, André Theuriet, P. Arène, Léon Cladel passent, rapides, dans cette galerie de figures oubliées ; et on entrevoit l'inévitable silhouette de Buloz. Il y a aussi quelques tableaux : des antichambres de maisons d'édition ; — des bureaux de rédaction de journaux (le *Gil Blas*, l'*Événement*) ; — des portraits d'éditeur et de libraire, notamment celui de Lacroix, qui édita *les Misérables*, se proposa de lancer *les Rougon-Macquart*, et devint, sur le tard, un poète et un historien également chimériques ; — tout un paquet d'anecdotes, enfin, sur la rosserie confraternelle des gens de lettres et sur leurs besoins d'argent. Plusieurs de ces histoires ne sont pas nouvelles. Elles sont rapportées sous forme de conversations, quelquefois un peu bien longuettes ; et l'auteur, tout au plaisir de raconter, ne se soucie pas toujours d'être exact et précis.

P. M.

PIERRE FLOTTES. **Baudelaire, l'homme et le poète**, un vol. in-16, XVI-229 pages. Paris, Perrin et Cie, édit., 1922. — ERNEST RAYNAUD, **Charles Baudelaire. Etude biographique et critique suivie d'un essai de bibliographie et d'iconographie baudelairienne**, un vol. in-16, III-407 pages. Paris, Garnier frères (Bibliothèque d'histoire littéraire et de critique), 1922.

La gloire de Baudelaire ne grandit certes pas ; il est difficile qu'elle grandisse ; mais, depuis quelques années, on la voit qui s'étend. Elle sort des cénacles très fermés où d'abord on l'avait protégée, où l'on aurait été ensuite assez content de la retenir. Depuis que *les Fleurs du Mal* sont entrées dans le domaine public, les rééditions se sont multipliées ; il en paraît tous les jours, et même de très populaires, comme celle que la librairie Hatier vient de donner — avec quelque excès d'épuration — dans ses *Classiques pour tous* : voilà Baudelaire, pour les lecteurs de petite bourse et les collégiens, au même prix et à la même place que Racine, Molière, Corneille ! Les études que l'on publie

sur lui changent aussi visiblement d'aspect. On s'était assez habitué à le présenter, dit très bien M. Raynaud, « tantôt comme un sévère éducateur d'âmes et tantôt pour un apôtre malfaisant »; les partialités dans l'enthousiasme et le dénigrement étaient, à son propos, de règle; c'est maintenant l'heure des livres sincères, où, selon les goûts modernes d'histoire, on cherche à expliquer l'homme pour mieux comprendre le poète. Il faut tout dire : Baudelaire devient « universitaire »; il sera bientôt un « sujet de thèse »; tous les « manuels » vont lui devenir bénins.

Les livres de MM. Pierre Flottes et Ernest Raynaud sont bien semblables d'intention. M. Flottes est, si je ne me trompe, un jeune professeur d'histoire; M. Raynaud est poète, et il débuta, il y a plus de trente ans, au temps glorieux de cette « mêlée symboliste » sur laquelle il vient de publier de si utiles souvenirs. Tous deux, néanmoins, malgré cette dissemblance d'âge et de formation, s'entendent fort bien pour démolir une certaine légende baudelairienne. Ils ramènent à de justes proportions le *dandysme* de Baudelaire, qui n'est, dit M. Flottes, « autre chose que sa réponse frondeuse aux convenances du monde qui oppriment sa jeunesse ». Ils mettent à néant le *satanisme* que vantaient des lecteurs trop désireux de se laisser mystifier. M. Flottes va même, — et il me semble avoir tout à fait raison, — jusqu'à entreprendre de ruiner le lieu commun qui fait de Baudelaire un grand poète catholique; M. G. de Reynold a singulièrement forcé cette note dans son *Charles Baudelaire* (1920). Baudelaire ne pratiqua point; il attesta plus d'une fois, et en des termes qui ne laissent point de doute, son incroyance; il dédaigna la règle catholique; il « n'a fait un retour à la piété qu'aux approches de la mort ». Les lecteurs de grande foi, pour se retrouver en lui, sont obligés à faire un gros effort d'interprétation. M. Raynaud ne renonce point, lui, à le dire catholique, mais il use avec discrétion de ce thème; il se borne à affirmer en quelques lignes que Baudelaire est « le poète du péché », qu'il « nous ramène à Dieu par le chemin de la douleur »; et, tout de suite, il court à une meilleure conclusion en écrivant que le poète des *Fleurs du Mal* « sera toujours la voix de ceux, quelle que soit leur confession, mystiques ou athées, qui ont pénétré l'inanité des plaisirs d'ici-bas et qui ne peuvent s'accommoder de l'imperfection d'un monde où la soif inextinguible du bonheur se trouve liée, chez la créature, à l'impossibilité d'y parvenir ». Il n'y a plus qu'à s'entendre sur le sens de cette « soif du bonheur ».

Le livre de M. Raynaud est une biographie très vivante, qui, par moments, devient même un espèce de récit romanesque, selon la manière de M. Émile Magne. L'auteur utilise la plupart des documents, anciens ou nouveaux, dont on peut illustrer aujourd'hui la biographie de Baudelaire. Il recourt même à des sources de renseignements dont on n'a guère fait état, jusqu'ici, dans les livres d'histoire littéraire : « les influences occultes », l'onomatomantie, l'astrologie. Un « don funeste », dit-il, est attaché au prénom de Charles, et, d'autre part, le « ciel de nativité » de Baudelaire le condamnait à la maladie, au pessimisme et à l'inspiration; c'est du moins ce que lui révéla un mage d'aujourd'hui, une fois qu'on l'eut prévenu qu'il s'agissait de Baudelaire. De même, M. Raynaud suppose que le poète put subodorer, dans son enfance, des relents macabres, parce que sa maison natale s'élevait sur l'emplacement d'un « cimetière aux juifs », disparu dès l'époque de Philippe le Bel. Mais cette bonne volonté de croire ne dure que de courts instants; et M. Raynaud ne se compromet que peu. Tout au long de sa biographie, il a noté avec soin, — et ce n'est pas le moindre intérêt de son livre, — les séries de concordances littéraires, politiques et sociales qui éclairent la vie de Baudelaire à ses principales dates : les livres à succès, les transformations de Paris, les spectacles à la mode... Ces évocations ne sont pas que pittoresques; elles tendent à montrer que le poète « est redevable à son temps de ses excès et de ses erreurs »; mais les concordances sont quelquefois incertaines ou artificielles;

et M. Raynaud se contente vite avec des mots comme ceux de « civilisation avancée », de « vie congestionnée », de « maléfice de l'heure ».

Son livre, suivant un plan qui devient inhabituel, sépare *l'homme* de *l'œuvre*. Cette dernière partie est d'ailleurs un peu rapide, et visiblement faite de morceaux rapportés. M. Flottes, au contraire, unit très étroitement la vie et l'œuvre de Baudelaire; et il voit avec raison dans cet effort l'originalité et l'utilité de son entreprise. « Baudelaire, dit-il, n'est pas un ascète. Il a connu des hommes et des femmes, il s'est modifié à leur contact, depuis l'enfance jusqu'à la mort. Or, c'est au cours de toute sa vie qu'il a écrit les *Fleurs du Mal*... Comment ne pas entreprendre de dérouler la création des *Fleurs du Mal* tout le long de la vie du poète... pour voir si l'énigme de sa pensée — Spleen et Idéal — ne disparaît pas à ce rapprochement? ». Il trace, sans trop d'artifice, « le cycle des états d'âme » de Baudelaire; il s'attache surtout, comme de juste, à analyser sa sensualité, son goût des paradis artificiels, et aussi des paradis... naturels. Il raille, au passage, la légende du « poète vierge », que Nadar a mise en circulation, et pour laquelle M. Raynaud marque une complaisance timide. Il essaie de reconstituer les diverses époques de la vie amoureuse de Baudelaire : le cycle de la Vénus noire (Jeanne Duval), la Vénus blanche (M^me^ Sabatier), le cycle de l'amour cruel (?); mais notre documentation, sur ce point, est mal sûre, et la répartition que M. Flottes fait des pièces des *Fleurs du Mal* entre les diverses inspiratrices reste quelquefois douteuse.

Ces deux livres sont destinés au grand public; ce sont des mises au point; celui de M. Flottes, en particulier, est une excellente introduction à la lecture de Baudelaire. On ne peut reprocher à leurs auteurs de n'avoir pas tenté quelques-unes des recherches nouvelles que semble exiger ce grand sujet. Evidemment, les médecins sont dangereux quand ils se mettent à faire de l'histoire littéraire; leurs diagnostics, à distance, deviennent singulièrement téméraires; si jamais un écrivain fut chargé de tares héréditaires et de tares acquises, ce fut bien Baudelaire. Sa grande maladie, dont on parle, comme de celle de Stendhal, par de pudiques allusions (M. Flottes, qui n'aime pas l'incertitude, a bonne envie d'en rendre responsable « l'affreuse juive »), est de celles qui, par certaines de leurs manifestations, peuvent réagir profondément sur le caractère et sur la sensibilité. Une autre enquête est à tenter, moins délicate, et de résultats plus certains, car il ne s'agit que d'histoire littéraire. On ne fait pas assez état des relations que Baudelaire entretint avec « la Bohème », celle de Champfleury, de Nadar, de Barbara, de Courbet, etc. Sa silhouette passe dans *Les Aventures de Mlle Mariette* (1853), de Champfleury, qui sont l'histoire de la vraie Bohème. Or, les thèmes des *Fleurs du Mal* sont, bien souvent, des thèmes favoris de la Bohème : la peinture des « mondes spéciaux et du demi-monde », les « bas-fonds », la vie des excentriques (M. Raynaud a esquissé l'image de quelques-uns des excentriques que connut le poète), les aventures de filles, les histoires macabres... « Nous nous entendions sur le comique et le grotesque », dit Champfleury de Baudelaire; et ailleurs il le présente comme un ami qui « partage *ses* idées en art », « un tempérament parallèle au sien ». E. Feydeau, dans l'amusante pochade de *Sylvie* (1861), où il caricature Baudelaire sous les traits d'Anselme Schanfara, fait de lui un *Jeune France* perfectionné; c'est simple, pour tout expliquer; mais c'est bien là le milieu dans lequel le poète s'est épanoui. Baudelaire, grâce à sa profonde sensibilité, a tiré hors du bas réalisme les thèmes favoris de la Bohème; il les a stylisés, sublimisés; mais ils étaient à la mode; Murger, malgré la mièvrerie habituelle de sa poésie, a écrit une *Courtisane* dont on pourrait croire quelques vers d'inspiration baudelairienne. L'histoire des débuts de Baudelaire, des premières influences et des premiers essais, est à peu près inconnue, et c'est dommage.

PIERRE MARTINO.

PIERRE-MAURICE MASSON : **Œuvres et Maîtres**, 1 vol. in-12 de XI-316 p. (avant-propos de P. Hazard). Paris, Perrin, 1923.

Ce n'est pas seulement une idée pieuse d'avoir réuni dans ce volume dix articles dispersés de P.-M. Masson, tué dans la tranchée où il commandait sa compagnie ; c'est aussi un service rendu à tous les historiens de la littérature. Sans doute on connaît et on retrouve facilement ceux qui ont paru dans la *Revue d'histoire littéraire* et la *Revue des Deux Mondes* (*Comment connaître Jean-Jacques. — Questions de chronologie rousseauiste. — Chateaubriand en Orient*). Il est plus malaisé d'atteindre ceux de la *Revue de Fribourg* (*La poésie de Lamartine et son principe d'évolution. — Une apologie pour Fénelon. — Les maîtres de l'heure. — L'œuvre d'Auguste Angellier*) ou celui de la revue *Demain* (Ferdinand Brunetière). Le rapport lu à l'Académie des Sciences morales et politiques sur *Le premier brouillon de l'Emile* était resté inédit (La substance en a d'ailleurs passé dans l'Introduction de l'édition critique de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*).

Tous ces articles sont importants. Par leur contenu d'abord. Je ne répéterai pas, après M. Lanson, M. Hazard et quelques autres, que nul n'a été plus savant, plus minutieusement et plus judicieusement savant que Pierre-Maurice Masson, et qu'il a su s'astreindre, pour atteindre la vérité de l'histoire, aux plus obscurs et aux plus courageux labeurs. Mais je répéterai, avec eux, que ces articles ont un autre intérêt, plus profond. En les admirant, en admirant l'œuvre brusquement et cruellement interrompue, c'est nous-mêmes que nous défendons et que nous justifions. La lecture de ce livre est une admirable leçon de méthode, de cette méthode que nul ne peut se vanter d'avoir mieux ou aussi bien appliquée que Masson, mais qui est la nôtre ou qui doit l'être, comme la sienne.

Masson sait ce qu'est la vérité historique, la vérité qui dépend des faits et rien que des faits. Nul n'a su les poursuivre et les interpréter avec une plus patiente et plus agile sagacité ; son article sur la *Chronologie rousseauiste* en témoigne. Il sait aussi que nos sentiments doivent aussi, quand il le faut, se plier à ces vérités et non pas ployer la vérité. Il est de ceux que leur âme profonde lie à la pensée et à l'idéal de Chateaubriand. Mais il n'y a pas d'idéal qui tienne. Il est certain, trop certain que, si Chateaubriand a été un admirable artiste, et, par certains côtés, une grande âme, il a été aussi un hâbleur et un menteur. M. Masson n'essaie pas, comme tant d'autres, d'esquiver les faits et de contester l'évidence ; il l'accepte, loyalement ; il lui fait sa part.

Mais M. Masson n'arrête pas l'histoire littéraire à la connaissance érudite des faits. Il s'y tient, strictement, avec une sécheresse ascétique quand il convient de ne faire métier que d'érudit ; il n'y a rien de plus héroïque, dans la nudité de son enquête acharnée, que son édition de la *Profession de foi* ; il y veut être éditeur, historien et non pas auteur. Mais il veut être auteur aussi ; il peut l'être ; et l'on n'est pas auteur vraiment si l'on n'a pas le secret de faire vivre. Le talent, je dirais presque le génie, est de faire surgir la vie non pas de sa méditation, mais des faits, de tous les faits, de cette masse pesante et inerte des faits. Masson a eu ce talent, et il faudrait presque dire ce génie. Il suffira de relire son article sur Lamartine ou sur Chateaubriand pour y voir la science méticuleuse, complexe, lente, s'assimiler, s'absorber dans une sorte d'organisme simple, robuste, alerte. L'érudition n'y sert plus qu'à nourrir la vie.

Et, enfin, Masson n'a jamais renoncé, tout en cherchant la vérité, à exprimer sa vérité. Il en a choisi seulement le temps et le lieu. Nul ne saurait, à lire ses articles de pure histoire, sa chronologie rousseauiste, son premier manuscrit de l'*Emile*, s'il est du Nord ou du Midi, pour et contre la philosophie de Rousseau, tourné vers des doctrines positives ou des convictions idéalistes. Car ses préférences et ses espérances n'ont rien à voir dans ces enquêtes. Mais il suffit de lire ses études sur Lamartine, Brunetière, Angellier ou les « Maîtres

de l'heure » pour retrouver aisément le Masson que nous avons connu, qui fut notre ami. Avec ce Masson-là je n'étais pas, je ne serais pas toujours d'accord. J'ai mes raisons à moi pour ne pas aimer Lamartine comme il l'aimait, pour voir ses qualités et ses défauts dans une autre lumière. Je tiens que le Brunetière que nous avons connu était resté un grand orateur et un robuste penseur, mais qu'il était un professeur fort médiocre. Mais je ne suis jamais gêné de n'être pas d accord avec Masson, parce que nos contradictions ne portent jamais sur des faits, sur des certitudes historiques. Elles commencent au delà des faits et de l'histoire. Elles ne sont que l'expression légitime de ce qui ne dépendra jamais de l'érudition. Tour à tour, dans la critique de Masson, il y a la vie matérielle, historique, de ceux qu'il étudie ; il y a la vie de leur âme, ou, plus simplement, si l'on veut, leur vie. Il y a aussi son âme à lui, cachée, si l'on veut, et discrète servante de la vérité et de l'âme des autres, mais par là-même les élargissant et les dominant.

DANIEL MORNET.

M. ZOLTAN BARANYAI. — **La langue et la civilisation françaises en Hongrie au XVIII^e siècle.**

Dans son *Histoire de la Littérature française*, M. G. Lanson consacre un chapitre à l'influence, au XVIII^e siècle, de notre langue et de nos écrivains sur les principales nations d'Europe ou — pour employer son expression si juste — à « cette universelle domination de l'esprit français qui sera l'un des faits les plus considérables de notre histoire littéraire et sociale au XVIII^e siècle ». Le livre de M. Baranyai étudie comment cette domination-là s'est exercée sur son pays et décrit consciencieusement les voies par lesquelles le génie français y a pénétré.

Au XVIII^e siècle, le royaume de Hongrie était lié étroitement à l'Autriche par des liens dynastiques ; il subit donc les influences étrangères, en premier lieu, à travers la cour de Vienne. Or, celle-ci, surtout à l'époque de Marie-Thérèse et du duc de Lorraine, n'était pas moins francisée que les cours de Frédéric le Grand ou de Catherine II. Une grande partie de la noblesse hongroise prend là des manières et des habitudes tout à fait françaises. Les Eszterhàzy, les Pàlffy, les Sztáray, etc., parlent souvent mieux le français que leur propre langue; ils correspondent en français, font élever leurs enfants dans des écoles où l'enseignement de notre langue domine, s'entourent d'abbés-précepteurs et d'artistes de chez nous et, les jours de fêtes, font jouer dans leurs châteaux les pièces de nos classiques. Malgré la censure impériale, qui interdit l'importation de la plupart des livres étrangers, leurs bibliothèques contiennent des milliers de volumes français de l'époque. Un certain comte Fekete est en correspondance avec Voltaire; il lui envoie ses poésies françaises auxquelles il joint régulièrement quelques bouteilles de vin de Tokay. Le patriarche de Ferney s'empresse de louer et les vers et le vin et expédie au comte hongrois ses dernières œuvres.

Mais une partie importante de la Hongrie échappe à l'attraction de la cour de Vienne : c'est la Transylvanie protestante. Les familles transylvaines fuient la cour catholique des Habsbourgs et prennent l habitude d'envoyer leurs enfants à l'étranger, de préférence en Suisse ou en Hollande, pour y compléter leurs études. Là, ces jeunes protestants subissent l'influence française à travers les centres très actifs des Huguenots. Quelques-uns viennent jusqu'en France, tel ce comte Teleki, qui écrit en français un travail remarquable contre les « Esprits-forts », travail qui a le bonheur de plaire à Rousseau. Rentrés dans leur pays, ces jeunes gens y propagent la langue et les idées françaises. D'ailleurs, en Transylvanie, l'amitié pour la France est tradition-

nelle, depuis que les princes transylvains (les Bethlen, les Rákoczi) ont été nos alliés contre l'Autriche.

Pour terminer, M. Baranyai indique brièvement une troisième voie par laquelle les idées françaises ont pénétré en Hongrie, vers la fin du siècle : les écrits des révolutionnaires hongrois, qui s'étaient groupés, après 1789, autour d'un nommé Martinovics. A ce moment, justement, par réaction contre l'esprit révolutionnaire, la cour d'Autriche bannissait tout ce qui était français. Le mouvement des partisans hongrois de la Révolution française fut aussi bien vite étouffé et Martinovics payait de sa tête son initiative hardie.

Dans cette étude très claire et facile à lire, l'auteur se borne donc à caractériser avec beaucoup de méthode et de perspicacité les facteurs *extérieurs* qui ont permis au génie français du XVIIIe siècle d'exercer son influence sur les écrivains et penseurs hongrois de l'époque. Il faut espérer que, dans un prochain travail, il étudiera cette influence elle-même, en se servant des riches matériaux qu'il a réunis, et dont M. Kout ne disposait pas lorsqu'il écrivit son « Etude sur l'influence de la littérature française en Hongrie[1] ».

PAUL-EUGÈNE RÉGNIER.

1. Paris, 1902. Thèse de doctorat.

CHRONIQUE[1]

XVI[e] SIÈCLE

Desportes, Reçu donné à Jacques Le Roy, trésorier de l'Épargne, de la pension que le Roi lui faisait pendant l'année 1588. (Édouard Champion.) (*Catalogue Cornuau*, novembre 1923.)

N. du Fail. — Noël du Fail et la langue française. *Le Fureteur breton*, mai 1922-mai 1923.

La Boétie. — H. Patry. Étienne de la Boétie et l'édit du 17 janvier 1562. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, avril-juin 1923.

Marot. — G. Prévot. Clément Marot est-il Normand? *La Grande Revue*, août 1923.

Navarre (**Marguerite de**). — P. Toldo. Rileggendo il Noveliere della regina di Navarra. *Rivista d'Italia*, 15 juillet 1923.

Pontus de Tyard. — Pièce concernant la gestion de ses terres. — On a joint une autre pièce signée par Pontus de Tyard, fortement endommagée. C'est une procuration donnée à titre de tuteur d'Eléonore de Tyard, gouverneur de Verdun. (*Catalogue N. Charavay.*)

Ronsard. — H. Longnon. Pierre de Ronsard et la Réforme. *Revue universelle*, 15 octobre 1923.

— P. de Nolhac. Deux lettres retrouvées de Ronsard [à la Bibliothèque Nationale. La deuxième surtout est importante. Ecrite à propos de M[lle] de Surgères, elle nous donne des renseignements pittoresques et sur elle et sur le poète. M. de Nolhac commente les lettres avec beaucoup de finesse et de savoir.] *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, septembre-octobre 1923.

XVII[e] SIÈCLE

Chapelain. — Lettre. Paris, 18 mai 1671.
Il félicite un savant de son entreprise, qui le placera au-dessus des Eudoxes et des Ptolémées.
(*Catalogue N. Charavay.*)

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. L'étendue de l'analyse des articles ne mesure pas leur intérêt. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent des renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Fénelon. — Lettre à M. de Premières. Cambrai, 23 mars 1701. Lettre relative à ses démêlés avec l'abbé de Liessies : « Je ne cherche que la paix et l'amitié ». (Ed. Champion.) *Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.

La Rochefoucauld. — Gabriel de La Rochefoucauld. Le Sentiment familial chez La Rochefoucauld. *Revue de France*, 15 juillet 1923.

Malebranche. — A.-O. Lovejoy. « Representative ideas » in Malebranche and Arnauld. *Mind*, octobre 1923.

Malleville. — M. Cauchie. Documents pour servir à l'histoire littéraire du XVII^e^ siècle. V. l'académicien Claude Malleville. [Etude biographique tout à fait précise (documents d'archives, œuvres rares ou introuvables, etc.) et pittoresque.] *Revue des bibliothèques*, avril-juin 1923.

Molière. — A. Lantoine. Les Plagiats de Molière. *Le Monde nouveau*, 15 septembre 1923.

— Luigi Sorrento. La critica al « Misanthrope » e l'arte di Molière. *Rivista d'Italia*, 15 juin 1923.

Pascal. — Numéro de la *Revue hebdomadaire* du 14 juillet 1923, consacré à Pascal.

— Emile Picard. Pascal mathématicien et physicien. *Revue de France*, 15 juillet 1923.

— E. Jovy. L'almanach spirituel de M. Pascal [à propos de ces lignes de la *Vie*, par M^me^ Périer : « Il était fourni exprès d'un almanach spirituel qui l'instruisait des lieux où se trouvaient toutes les dévotions ». Description de l'almanach de 1754 par le P. Martial, du Mans]. *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*, 11 août 1923.

— E. Boulan. Autour de Pascal et de Port-Royal. Essais de mise au point. [*Pascal et les restrictions mentales*; Pascal n'a jamais menti. — *Qui, des Jésuites ou des Jansénistes, a le premier rompu la paix de l'Église ?* en 1679. Les Jésuites ont leurs torts; rappel d'une lettre oubliée publiée par Ravaisson dans les *Archives de la Bastille*. — *La « Boîte à Perrette »*. Que cette expression est antérieure à l'affaire du Jansénisme. — *Les Jésuites de Chateaubriand.*] *Neophilologus*, 1923, I.

— F. Strowski. Le secret de Pascal. A propos de son tricentenaire. *Correspondant*, 10 juin 1923.

— R. Berton. Etudes physio-psychologiques sur Pascal. *Nouvelle Revue*, 15 juin 1923.

— L. Brunschvicg. Le Génie de B. Pascal. — Bourdeau. Les Variations sur les *Pensées* de Pascal. *Journal des Débats*, 17 juin 1923.

— E. Le Roy. Méditation sur Pascal. *Ibid.*, 28 juillet.

— P. Souday. Le Troisième Centenaire de Pascal. *Temps*, 21 et 28 juin 1923.

— P. de Nolhac. Le dernier voyage de Pascal. [En Auvergne, au château de Bienassis, en 1660. Documents connus. Evocation judicieuse et vivante.] *Revue de Paris*, 1^er^ août 1923.

— A. Rébelliau. La Figure religieuse de Pascal. Points acquis. Traits fixés.

[Mise au point sobre et vigoureuse des résultats les plus récents des recherches sur Pascal.] *Revue bleue*, 21 juillet et 4 août 1923.

— Le Troisième Centenaire de Pascal. Discours de MM. L. Bérard et A. Audollent. *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 septembre 1923.

— P. Painlevé. Pourquoi Pascal n'a pas devancé Newton. [Pas de discussion proprement scientifique, mais étude vigoureuse de la psychologie du savant et du croyant chez Pascal.] *Revue de Paris*, 15 novembre 1923.

Ch. Perrault. — S. Vivielle. Le marquis de Carabas. [Ce personnage du Chat Botté serait un Gouffier, comte de Caravas ; l'ogre serait Jacques Cœur, dont ce Gouffier était l'ennemi acharné ; toute cette histoire aurait été transposée par l'imagination populaire.] *Revue des Etudes historiques*, octobre-décembre 1923.

Racine. — G. Truc. Racine et la polémique de Port-Royal. [Judicieux et vivant. Pas de documents nouveaux.] *Revue bleue*, 4 août 1923.

Rapin. — E. Chambert. La famille de R. Rapin. [Actes notariés sur le mariage de ses parents, de ses sœurs, etc.] *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, 2e série, T. VI, 1923.

Saint-Simon. — Lettre. La Ferté (1er août 1724).
Pièce dont le texte devait être chiffré pour être envoyé au cardinal Gualterio. Elle contient les détails les plus curieux sur la conduite de la jeune reine d'Espagne dont l'attitude scandalisait la cour de Madrid. (Il s'agit vraisemblablement d'Elisabeth d'Orléans, épouse du roi Louis, fils de Philippe V.)
(*Catalogue N. Charavay.*)

Scarron. — E. Magne. Bibliographie générale des œuvres de Scarron. [Très important. Courte notice précise sur les éditeurs de Scarron. Description extrêmement complète faite sur les originaux retrouvés à Paris et à travers la France, et qui redressera bien des idées sur le succès et l'influence de Scarron.] *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, mai 1923 et suiv.

Roman du XVIIe siècle. — F. Rousseau. Les vrais personnages d'un roman de Camus, évêque de Belley. [*La pieuse Julie*. Tout le roman serait inspiré d'événements réels. Les preuves de M. Rousseau sont ingénieuses et pittoresques.] *Revue des Questions historiques*, 1923, 3e série, T. III.

Théâtre (***Histoire du***). — G. Mongrédien. Mademoiselle Du Parc. *Mercure de France*, 15 août 1923.

XVIIIe SIÈCLE

D'Alembert. — Pièce. Paris, 5 juin 1780.
Il reconnaît avoir reçu du roi de Prusse la somme de 600 livres pour six mois de la pension dont le roi de Prusse a bien voulu le gratifier.
(*Catalogue N. Charavay.*)

Baculard d'Arnaud. — Lettre à un ami ; à la Bastille, 23 février 1741. Cette pièce provient évidemment du pillage de la Bastille ; elle est maculée à la première page.
Il l'informe de son incarcération à la Bastille et lui demande d'intercéder auprès de M. de Maurepas pour obtenir sa liberté. Il demande des livres, des nouvelles du Théâtre-Français, etc.
(*Catalogue N. Charavay.*)

Beaumarchais. — Lettre. 29 floréal an V.
Il déclare qu'il ne veut pas se servir d'intermédiaire pour rétablir les bons rapports qui existaient entre son correspondant et lui. Il blâme le ton railleur dont on s'est servi à son égard. « Ce ton ne me plaît point, et s'il fallait changer une explication amicale en des sarcasmes..., c'est une arme que mes parents m'ont laissé manier de bonne heure. »

— Lettre à Sabatier de Castres, Paris, 1er août 1782.
Il lui envoie la copie d'un *Mémoire* à la Reine. Il le prie d'en user avec la tendresse d'un frère et la sagesse d'un homme éclairé.

— Lettre de Mme Beaumarchais à Pougens ; 24 pluviôse an X.
Longue lettre dans laquelle elle analyse le caractère de Beaumarchais et demande à Pougens de ne pas le juger avant la publication de Gudin, qui est l'homme qui a le mieux connu Beaumarchais. Elle cite quantité d'anecdotes et de traits de Beaumarchais qui établissent la droiture de son cœur : « Eh bien, monsieur, cet homme si méconnu, cet adversaire si redoutable ne fut jamais l'ennemi de personne, pas même de ceux qui l'avaient le plus tourmenté. Mme Goezman tomba dans la misère et fut secourue par lui ; d'Arnaud Baculard est sur le registre du passif pour plus de 3 600 livres ; Chamfort, Dorat, Fabre d'Églantine (avant la révolution) puisèrent dans sa bourse des fonds qui ne rentreront jamais. » Cet homme si fin était confiant jusqu'à l'invraisemblance. « Quand il établit les presses de Kehl il songeait à Voltaire et non à sa fortune. C'était à la mémoire de ce grand homme qu'il élevait ce beau monument et cette idée faisait son dédommagement. » En terminant, Mme de Beaumarchais recommande de brûler sa lettre. (Ed. Champion). *Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.

Buffon. — Pièce signée également par Réaumur ; 8 février 1744.
Procès-verbal de l'examen fait par ordre de l'Académie de la description d'une machine adaptée à un baromètre présentée par M. Leclerc, de l'Oratoire.
(*Catalogue N. Charavay.*)

Chamfort. — Lettre à Monseigneur... ; Paris, 5 août.
Il le remercie de l'avoir compris dans la liste des gens de lettres présentée à la bienfaisance du roi.

— Chantilly, mercredi, 2 juillet.
Lettre relative à une réunion d'auteurs dramatiques dont les résolutions sauveront l'art dramatique. — On a joint une lettre à M. de Mirabeau ; il le félicite de son plan d'anéantissement des jurandes littéraires. (Ed. Champion.) *Vente Gadala*. 2-3 novembre 1923.

Collin d'Harleville. — 4 lettres ; 1788-1802.
Il donne des détails sur les remaniements imposés à l'une de ses pièces (1788), parle de la première représentation du *Vieillard et le jeune Génie*, de son séjour à Mévoisins, etc. (Ed. Champion.) *Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.

Condorcet. — 3 lettres à Voltaire ; 1776-1778.
La première lettre est au sujet de la retraite de Turgot (12 mai 1776). « Les loups dont vous avez délivré le pays de Gex vont s'élancer sur le reste de la France et deux ans d'abstinence ont changé en rage la soif qu'ils avaient du sang du peuple. Croiriez-vous qu'ils ont osé demander qu'il ne fût pas permis d'écrire contre eux, que cette vile postérité des laquais et des catins des traitants du siècle dernier prétend être respectée et qu'elle le sera !... Nous avons fait un beau rêve, mais il a été trop court. Je vais me remettre à la géométrie et à la philosophie. Il est bien froid de ne plus travailler que pour la gloriole, quand on s'est flatté pendant quelque temps de travailler pour le bien public. »

Il écrira au cardinal de Bernis, à Rome, pour lui recommander l'affaire de Voltaire, accusé d'avoir écrit un libelle contre le Pape. La dernière lettre (de 1778) est consacrée à la critique littéraire des dernières œuvres de Voltaire. Condorcet dit à Voltaire qu'il réunit la perfection des caractères et du style.

On a joint une pièce autographe 4 p. in-4°. C'est la copie d'une lettre écrite par Voltaire au roi de Prusse. (Ed. Champion.) *Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.

Destouches. — Lettre à Titon du Tillet ; Fortoiseau, 27 juillet 1740.

Il le remercie des trois portraits qu'il lui a envoyés ; celui de M^lle^ Sallé lui a été particulièrement agréable. « Je l'ai toujours regardée comme la plus parfaite danseuse que la France eût produite, et je mettais les grâces, la noblesse et la modestie de sa danse bien au-dessus des sauts et des pirouettes de M^lle^ Camargo, toute prodigieuse qu'elle était. » Quant à la place qu'il lui promet dans son *Parnasse*, il ne se croit nullement digne de cet honneur, quoi qu'en pensent MM. Crébillon et Voltaire, qu'il laisse volontiers jouir de cette gloire sans être assez présomptueux pour y aspirer. Il est très flatté d'apprendre qu'il approuve son jugement sur les *Comédies* de M. Maillard (Desforges-Maillard). « J'ai été très mortifié d'être forcé de lui mander ce que j'en pensois, et s'il est si prévenu en sa faveur, je l'aurai vivement mortifié. Mais assurément ce n'a pas été mon intention, et il sait que je ne lui ai pas épargné les louanges dans le temps qu'il étoit M^lle^ Malcrais. » (Ed. Champion.) *Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.

François de Neufchateau. — Pièce à Bernardin de Saint-Pierre, 27 vendémiaire an VII.

Il le remercie de lui avoir envoyé un exemplaire des *Etudes de la Nature*. « Il y a longtemps que cette production est jugée ; on y a reconnu un digne émule et ami de J.-J. Rousseau. » (Ed. Champion.)

(*Catalogue Cornuau*, novembre 1923.)

Fréron. — Lettre à Legouvé, 2 janvier 1776.

Il le complimente sur la notice qu'il a écrite pour l'annonce d'*Attilie* ; il n'y fera que de légères corrections. Il lui confie l'embarras de sa situation et cherche à lui emprunter trente pistoles ; il les lui rendra dès que ses abonnés auront payé. (*Catalogue N. Charavay.*)

D'Holbach. — H. Lion. La *politique naturelle* de d'Holbach [Suite des articles importants sur d'Holbach]. *Annales révolutionnaires*, mai-juin 1923.

Morellet. — Lettre au libraire Deterville. Meulan, le 17 floréal.

Il lui parle de sa traduction des voyages du Capitaine Vancouver. (Ed. Champion.)

(*Catalogue Cornuau*, novembre 1923.)

Palissot. — Lettre à Crapelet ; Paris, ce 28 novembre 1809.

Il lui propose de faire l'échange de l'édition de Télémaque faite par son père, contre celle de Didot l'aîné en quatre volumes grand in-18, enrichie de 24 figures et d'un beau portrait de Fénelon par Fiquet. (Ed. Champion.)

(*Catalogue Lemasle, 188.*)

Pigault-Lebrun. — La Sainte Ligue ou la Mouche. — Fragment de manuscrit autographe de 4 pages in-folio, avec ratures et corrections, et une Lettre adressée au libraire Barba. (Ed. Champion.)

(*Catalogue Lemasle, 188.*)

Piron. — Lettre à sa femme : Bruxelles, 22 août 1738.

Il l'entretient de son séjour à Bruxelles et de ses relations avec Jean-Baptiste Rousseau : « Hyer ce diable de Rousseau me tomba dez le matin à huit heures

sur mes épaules et resta collé dessus jusqu'au soir en me disant continuellement que j'étais sa consolation. Il fut cependant la désolation de sa consolation... à chaque souris encor que j'entens, je sue de frayeur et crois toujours que je l'ay sur mon dos. » — Il rapporte de mauvais vers que le poète vieilli et fatigué a composés pour être mis en tête des Eléments de Newton, par Voltaire. — « Cela n'est pas des meilleurs de ce monde et les homélies se sentent de l'appoplexie. »

Il parle encore de l'actrice Legrand et de l'archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. La lettre est d'ailleurs pleine d'humour et des saillies habituelles à l'auteur. (Ed. Champion.) (*Catalogue Lemasle, 188.*)

J.-B. Rousseau. — Lettre. Dimanche.

« Je vous supplie, mon cher ami, de m'envoïer votre dissertation sur les cérémonies nuptiales, et si vous en avez encore quelque autre de vous faites-moi l'amitié de me les prêter. Je ne leur ferai point deshonneur je vous le promets.. ». (Ed. Champion.)

(*Catalogue Cornuau*, novembre 1923.)

J.-J. Rousseau. — P.-P. Plan. Jean-Jacques Rousseau à Venise. Documents inédits. [20 pièces tirées des archives du comte de Montaigu, lettres de Rousseau, du comte de Montaigu, etc.]. *Mercure de France*, 1er novembre 1923.

— A. François. Les Minutes de Jean-Jacques Rousseau. *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, octobre 1923.

— Quelques lettres de Jean-Jacques Rousseau à Jacques-François de Luc (publiées par Alexis François). *Revue de Genève*, octobre 1923.

— H. Buffenoir. La Maréchale de Luxembourg, son salon, la société de son temps. *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1923.

— H. Sée. Le sentiment démocratique chez J.-J. Rousseau. [Article de synthèse. Pas de documents nouveaux]. *Annales révolutionnaires*, mai-juin 1923.

— *Romance*, morceau de musique autographe avec paroles (12 avril 1777).

Un seul couplet. Rousseau indique que le texte des autres couplets se trouve dans le recueil de Berquin. (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

Voltaire. — Gustave-L. Van Roosbroeck. A Quarrel of poets : Voltaire, Moncrif and Roy [en 1734. M. Van R. rétablit avec sagacité des faits, des dates, des attributions. Etude importante pour l'histoire de Moncrif et celle des débuts de la querelle Voltaire-Roy]. *Philological Quarterly*, juillet 1923.

Voltaire. — Lettre ; Ferney, 16 mars 1776.

Il s'excuse sur sa mauvaise santé de ne pouvoir communiquer la lettre écrite par les fermiers-généraux à M. de Trudaine au sujet de M. de Chabot. (Ed. Champion.) (*Catalogue Lemasle, 188.*)

Voltaire. — Douze lettres du marquis de Thibouville à Voltaire (1762-1778). — 19 janvier 1762. Il lui annonce le succès de la comédie *Le Droit du Seigneur ou l'Ecueil du Sage* ; Mlle Clairon y a obtenu un grand succès ; il a remis sa souscription pour l'édition de Corneille à M. de Villars. — 30 novembre 1763. Longues observations sur la correction et la mise en scène de la tragédie Olympie, d'abord appelée Cassandre : « *Je ne puis jamais me départir de la nécessité de mettre plus de force, de passion dans son serment et j'insiste toujours très vivement sur sa réponse* (de Cassandre) *à la proposition d'épouser Antigone* ». Il est content du complot de Cassandre contre Antigone. Il songe à la « *petite Dubois* » pour jouer Atide ; mais « *elle est plus cuisinière que*

jamais ; elle m'indigna hier dans Léontine ». — 25 février 1764. Il réclame « Cassandre, Cassandre, Cassandre et toujours Cassandre, jusqu'à ce que j'aye le plaisir de le jouer, le papier à la main, dans le cabinet des anges » (c'est-à-dire des d'Argental) — 13 avril 1784. Il revient encore sur la tragédie de Cassandre : « *Pour M^lle Clairon, elle est aussy nécessaire à l'exécution de la pièce que la respiration l'est à la vie; il n'y a, il ne peut y avoir qu'un avis là-dessus ; le 3e acte paroit demander, exige absolument une actrice consommée* ». Il lui indique de nouveaux changements demandés par Madame d'Argental : il parle, en terminant, de la Mérope d'un petit Clément « *qui avoit tant fait de tort à la votre* ». — 2 juin 1767. M. de Thibouville répond pour M. d'Argental et s'exprime comme s'il était le collaborateur de Voltaire dans la tragédie des Scythes : « *Je reviens à nos scythes, car notre intérêt y est presqu'égal au votre; nous avons mandé que nous cédions pour le monologue... nous ne pouvons pas avoir la même docilité sur le 4* ». *Il s'étend sur les rôles d'Athamare, d'Obeide ; il lui indique des corrections de vers. Les Illinois sont une pièce détestable ;* on ne reprendra les Scythes qu'en automne, à Fontainebleau. Il parle, à la fin, de Madame de Duras. — 29 mars 1773. Il débute par des vers sur une maladie et sur le rétablissement de Voltaire ; le prince de Stahrenberg rapportera le manuscrit des *Lois de Minos* quand elles auront été jouées à Bruxelles ; le maréchal de Richelieu s'intéresse à la tragédie de *Sophonisbe*. — 1er novembre 1776. Après avoir parlé de l'actrice Sainval l'aînée, il se félicite de l'arrivée de Néker (Necker) à la direction des finances. — 18 novembre 1776. La *Sémiramis* a réussi près de la jeune Cour (celle de Louis XVI) qui est fort difficile ; M^lle Sainval y est fort au-dessus de M^lle Dumesnil. — 24 janvier 1777. *Je commençois à être un peu piqué que le fameux Hervé, après mes deux dernières, me laissât là et ne m'envoyât point ma perruque, surtout dans un temps de Carnaval, où l'on est bien aise d'être mis un peu proprement, et rien ne pare mieux que d'être bien coeffé... ainsi je demande ma perruque; l'ange (d'Argental) l'attend avec autant d'impatience que moy.* M^lle Sainval a joué dans *Zuma* avec succès. — 3 janvier 1778. Il a présenté *Irène* à M. Duras (Ed. Champion.)

(*Catalogue Lemasle, 189.*)

— « Trois lettres de M^me Denis à M. de Chenevière (1750-1753). — « On joue aujourd'hui *Oreste* de M. de Voltaire, malgré tous ses ennemis, je ne doute pas qu'elle n'ait un grand succès, c'est à mon gré la pièce la plus attendrissante qu'il ait jamais faite, cependant il tremble toujours, mais j'espère que ce soir il sera bien content, tout mon regret est de ne vous point voir à cette première représentation, il aura besoin d'amis aussi respectables et aussi éclairés que vous pour le juger... » « Je vous suis très obligée Monsieur d'avoir bien voulu parler à M. de Bussi, vous sentez que mon oncle doit être actuellement dans une position qui n'est pas soutenable et je serais fort aise de pouvoir lui écrire une lettre ou je puisse lui ouvrir mon cœur et lui donner des conseils. »... « Le marquis de Chymene a fait une belle culbute, on va donner un opéra de Mondonville dont on dit beaucoup de bien mais il fait bien froid pour aller au spectacle. » — Elle parle aussi des vers qu'il lui a envoyés qui sont très agréables et elle lui aurait répondu avec un extrême plaisir si elle n'avait renoncé aux vers pour sa vie. — « J'ai commencé un ouvrage bien opposé à ce genre de littérature et les comédiens m'ont guéri de la faveur de rimer, pour vous Monsieur je vous exhorte à continuer ce joli talent, mais gardez vous de faire des comédies », etc., etc. (Ed. Champion.)

(*Catalogue Lemasle, 189.*)

— Lettre au libraire Lambert; Potsdam, 25 juin 1750.

Lettre relative à son *Siècle de Louis XIV*. Il blâme Lambert d'avoir fait paraître un recueil d'anecdotes sur le même sujet, ce qui pourra faire tort au débit du *Siècle de Louis XIV*, lorsqu'il paraîtra. Ce livre n'est pas un ouvrage de bel

esprit, mais une œuvre utile, qui pourrait l'être davantage, écrite par une main plus autorisée : « L'auteur disparaît absolument pour ne laisser voir qu'un siècle illustre dans tous les genres, qui doit rendre la France respectable à toutes les nations étrangères, le temps de Louis XIV est trop près de nos jours pour qu'on veuille sceller au sceau du roy régnant tout ce que la vérité oblige de dire de son prédécesseur. Je crois que toutes les vérités sont glorieuses pour Louis XIV, mais peut-être il y en a-t-il de délicates qu'on permettra plutôt que l'on autorisera. » Le roi de Prusse lui demande que la première édition soit imprimée à Berlin. Voltaire hésite et fait cette remarque : « Jugez du progrès que nos belles-lettres françaises ont fait en Europe, puisqu'à plus de 300 lieues de Paris on veut que les ouvrages des Français soient imprimés par des mains allemandes. C'est à ce *Siècle de Louis XIV* que nous devons l'honneur qu'on nous fait aujourd'huy. « (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

Histoire des Idées. — B. Combes de Patris. L'inoculation et la morale au XVIII^e^ siècle. [Bon article de synthèse. Une lettre inédite très intéressante (1773) de l'abbé Marie, favorable à l'inoculation.] *Revue des Etudes historiques*, avril-juin 1923.

Imprimerie (Histoire de l'). — Un imprimeur angevin : Louis-Victor Pavie (1752-1796). *Anjou historique*, juillet 1923.

Histoire du Théâtre du XVIII^e^ siècle. — M. Rouff et Thérèse Casevitz. Une actrice femme de lettres au XVIII^e^ siècle. M^lle^ Candeille [auteur de *la Bayadère, la Belle Fermière*]. *Revue hebdomadaire*, 13 octobre 1923 et suiv.

Sociétés savantes (Histoire des). — Anquetil. Les Sociétés savantes de Bayeux [fin du XVIII^e^ siècle-XIX^e^ siècle. Bref historique]. *Société historique et archéologique de l'Orne*, janvier-avril 1923.

XIX^e^ SIÈCLE

Andrieux. — Lettre à M^me^ Dumerson, sociétaire du Théâtre-Français, 28 mars 1826.

Il la prie de reprendre un certain rôle de baronne, qu'elle jouait, habillée en homme, dans une petite pièce intitulée *Le rêve du mari*. Vous qui avez été applaudie, comme vous l'êtes dans tous vos rôles. Vous êtes par conséquent certaine de l'être encore et l'auteur espère que vous contribuerez à lui procurer aussi quelques applaudissements.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Balzac. — Lettre à M. Dablin, s. d.

Longue lettre dans laquelle il regrette et explique les paroles vives qu'il a prononcées dans une discussion littéraire ; cette irritation ne vient ni de son âme, ni de son cœur ; elle est causée par l'état nerveux où le met le café et qui éclate quand, au lieu de passer cette surexcitation nerveuse sur le papier, Balzac ne travaille pas et sort. « Vous me connoissez peu, mon cher Dablin, et si vous m'aimez, vous prouvez qu'on peut aimer son ami comme on aime une femme, sans la connaître... Un homme qui se lève, depuis quinze ans, tous les jours dans la nuit, qui n'a jamais assez de temps dans sa journée, qui lutte contre tout, ne peut pas plus aller trouver son ami qu'il ne va trouver sa maîtresse. Aussi ai-je perdu beaucoup de maîtresses et beaucoup d'amis, sans les regretter puis qu'ils ne comprenaient pas ma position. » Balzac demande à son ami qu'il consente à ce que lui, Balzac, contracte une assurance en sa faveur, car il craint de succomber au surmenage ininterrompu. « En ce moment un voyage en Belgique, je ne sais où, rafraîchirait ma cervelle embrasée, fatiguée,

me rendrait des forces au retour, et je n'ai ni l'argent, ni le temps nécessaire pour l'accomplir. Voici cinq ans que je n'ai voyagé, et le voyage est ma seule distraction. Je prévois donc pour moi la plus sinistre destinée, ce sera de mourir la veille du jour où tout ce que je désire arrivera. »

— Lettre à Mlle Sophie Koslovski. Paris, 12 mars 1842.

Lettre toute relative à la première représentation des *Ressources de Quinola*. Il paraît être très préoccupé de remplir la salle par des personnes amies. Les plus grandes précautions sont prises pour interdire l'entrée aux personnes malintentionnées. Il n'y aura pas de claqueurs au parterre. « On me soutient que la pièce est un chef-d'œuvre et ça me fait frémir. Ce sera toujours d'une solennité effrayante. Lamartine m'a demandé une loge. Je le mettrai entre les Russes ». Curieux détails. (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1922.)

— Une amitié de Balzac. Correspondance inédite (1838-1850) de Balzac et de Mme Zulme Carraud, publiée par Marcel Bouteron. *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1923.

— M. Bouteron. Honoré de Balzac et les éditeurs. *Bulletin du bibliophile*, 1er juillet et 1er août 1923.

Th. de Banville. — Quelques inédits. *Figaro*, 2 juin 1923.

Barbey d'Aurevilly. — E. Dupont. La véritable histoire du chevalier des Touches. *Revue Universelle*, 15 septembre 1923.

— Barbey d'Aurevilly, connétable des lettres, d'après les Souvenirs de Fr. Coppée. *Correspondant*, 25 octobre 1923.

Barbier. — L. Thuasne. Une lettre inédite de Barbier sur une pièce des *Iambes*. [Sans grand intérêt. Mais M. Thuasne donne les variantes, légères, de *la Curée*, du manuscrit à l'édition de 1898.] *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, août 1923.

Baudelaire. — L. Lemonnier, Baudelaire et Mallarmé. *La Grande Revue*, juillet 1923.

— Lettre à son éditeur Poulet-Malassis; Paris, 27 septembre 1860.

Il lui adresse ses comptes et le prie de les régler pour qu'il quitte l'hôtel et puisse loger dans ses meubles. « N'allez donc pas choisir un enfant comme Duranty, qui n'a pas connu notre vie, encore moins la mienne que la vôtre, pour lui exposer vos craintes sur mon avenir, sur mon imprévoyance, et sur le désordre de mes affaires. Quand vous aurez trouvé un homme qui, libre à 17 ans, avec un goût excessif des plaisirs, toujours sans famille, entre dans la vie littéraire avec 30000 francs de dettes, et au bout de près de 20 ans ne les a augmentées que de 10000 et de plus est fort loin de se sentir abruti, vous me le présenterez et je saluerai en lui mon égal. » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala.*)

— G. Simon. Ch. Baudelaire et V. Hugo. [Correspondance entre les poètes. Deux lettres inédites de Baudelaire.] *Revue de France*, 1er octobre 1923.

Béranger. — Lettre à M. Castellan, à Lyon; Passy, 22 mars 1883.

Il remercie de l'envoi d'une souscription pour le monument de Manuel, puis il parle des efforts qu'il fait pour assurer l'existence du banquier Laffitte. Quant à lui il se restreint de plus en plus, car il n'a plus les moyens d'accroître son petit capital, il faut donc qu'il s'arrange à vivre de peu. « Non que j'aie jamais fait une grande dépense, mais enfin j'avais un logement de 600 francs et un

domestique. A Passy, j'ai 250 francs de loyer et une femme de ménage. J'y trouve encore d'autres avantages de ce genre qui m'ont fait m'y confiner. Si je puis finir ainsi j'en bénirai le ciel. J'aurai tâché d'être utile à mon pays et ne lui aurai rien coûté. Ce sera là ma plus grande gloire. » Son dernier volume a eu beaucoup de succès, mais il ne peut rien faire de plus sage que de cesser de chanter pour le public. « Se retirer trop tard est une faute que font trop souvent nos littérateurs. D'ailleurs les petits genres s'épuisent beaucoup plus vite qu'on ne le croit généralement, puis il me prend envie de m'adonner à la prose. J'en ferai l'occupation de mes derniers jours. » Il termine en témoignant sa sympathie pour la classe laborieuse dont la situation l'épouvante.

— Lettre à Chateaubriand; Passy, 28 janvier 1833.

Il lui envoie son dernier volume, qu'il a désiré recevoir, encore que cet hommage paraisse bien indigne de son destinataire. « Nous avons deux muses (car vous m'avez fait croire que j'en avais une), qui ont une allure si différente, que dans les moments d'inspiration je trouve prudent pour la mienne, chétive et pauvrette, de ne pas l'exposer en face de la vôtre, qui, à force de lui inspirer de l'admiration, pourrait lui faire perdre contenance. Ces moments-là passés, je n'ai plus à craindre, car vous êtes pour moi l'homme le plus tolérant, le cœur le plus facile, l'esprit le plus large que je connaisse. »

— Lettre à M. Gilhard; 9 janvier 1843.

Curieuse lettre. Il parle d'abord de la politique : Guizot restera, non sans difficulté; Thiers, qu'il a vu plusieurs fois, semble le croire. Il a rencontré celui-ci chez de bons amis et ils on ri comme il y a vingt ans. « S'il ne s'était mis à faire un peu de détestable politique, j'aurais oublié de combien de portefeuilles il a été chargé. » Béranger est allé un peu dans le monde: il a entendu Rachel trois fois; l'artiste a désiré se rencontrer avec lui : « J'ai passé une soirée de grand salon à étudier ce phénomène dramatique, que j'ai tout d'abord admiré passionnément au théâtre. Jamais femme n'a dit la tragédie comme cela. Elle n'est pas encore aussi grande actrice que Talma fut grand acteur, mais elle dit mieux que lui, qui pourtant disait si bien. Et puis quel événement littéraire! Corneille et Racine ressuscités, devant un public continuellement empressé à courir voir un grand miracle, et ce public sur qui les vieux chefs-d'œuvre font plus d'effet que les ouvrages nouveaux. Aussi ai-je abordé avec respect et reconnaissance la jeune magicienne dont, au reste, le bon sens, l'expression précise et juste m'ont causé une nouvelle surprise. »

— Lettre à M. Gilhard; Passy, 22 août 1848.

Il se plaint du malheur des temps, sa fortune est diminuée de moitié, ses amis sont sans emploi et il commence tristement sa 69e année; il est des jours où il désire n'en pas voir la fin, par calcul de raison et non pas par ennui, car son humeur résiste à bien des chocs. « Mais je vous l'ai déjà dit souvent, on a tort de trop vieillir. La fin de Chateaubriand me l'a prouvé de nouveau. Il a mal pris son temps pour mourir. C'est un grand événement que cette mort, disait quelqu'un à M. de Vitrolles, avec qui j'étais au convoi : c'est un grand souvenir, répondit spirituellement celui-ci, et j'ajoute que le souvenir eût été bien plus grand il y a quelques années. Pourtant la publication des *Mémoires*, qui va avoir lieu, s'il n'y a pas procès, pourra faire revenir tous les regards sur cette grande figure littéraire et politique de notre siècle. »

— Lettre à M. Gilhard ; 24 mars 1849.

Il apprécie le futur Napoléon III. « Malgré quelques maladresses le neveu du grand homme prend consistance. On m'assure, et je suis assez disposé à le croire, qu'il a quelques sages conseillers, presque inconnus. Je l'avoue, jusqu'à présent, il marche avec plus de prudence que je ne l'espérais. » Béranger déplore l'alliance de la Montagne avec les socialistes. « Tout cela profite au Napoléon ;

saura-t-il le faire tourner à l'avantage de la France ou n'y verra-t-il qu'un moyen d'usurpation ? Voilà ce que l'avenir seul peut nous dévoiler. » Béranger n'a pas rendu au prince les deux visites qu'il a reçues de lui. Il lui a fait dire qu'il ne fallait voir dans ce procédé ni manque d'égards, ni marque d'hostilité, mais simplement l'impossibilité de subir le cérémonial des réceptions présidentielles, « ce à quoi j'ajoute toujours que les ours et les singes du Jardin des plantes ne rendent pas les visites qu'on leur fait. » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala.*)

Chateaubriand. — A. Cherel. Autour du *Génie du Christianisme*. (Documents extraits de la bibliothèque de la Faculté de théologie libre de Lausanne et de la bibliothèque de l'Université de Cambridge, mars 1800 et 1801, et ayant pu influer sur l'état d'esprit de Chateaubriand. L'Université de Cambridge met au concours une défense du christianisme.] *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, janvier-mars 1923.

B. Constant. — Ed. Pilon. *Adolphe* et Benjamin Constant. [Mise en œuvre de renseignements connus, mais élégante et perspicace.] *Revue Universelle*, 1er octobre 1923.

— Lettre à M. H. Tarlier, libraire à Bruxelles ; Paris, ce 31 juillet 1824.

Lettre relative à son ouvrage *De la Religion*. — « Il me sera fort agréable de m'entendre avec vous pour la réimpression de mon premier volume, auquel je ne puis rien changer, avant que tout l'ouvrage ait paru, car ce serait manquer de loyauté envers ceux qui ont acheté ce premier volume, mais pour une impression en Belgique qui paraîtrait en même tems que celle de Paris. Si vous me proposiez des conditions équitables vous vous trouveriez à même de faire votre édition longtems avant les contrefaçons belges et de la sorte vous les préviendriez, en les rendant infructueuses pour ceux qui les entreprendraient, » etc... (Ed. Champion.) (*Catal. Lemasle, 188.*)

Coppée. — L. Monval. L'amitié de deux poètes : André Lemoyne et François Coppée. Lettres et souvenirs inédits. *Correspondant*, 10 août 1923.

— Lettres à Lepelletier ; 28 avril 1907.

Il le félicite de son livre sur Verlaine et d'avoir dit la vérité sur le malheureux et parfois génial poète. Dans les égarements de sa vie l'alcool, l'alcool meurtrier pour un tel nerveux, explique et excuse tout. « D'ailleurs, qu'importe la vie d'un homme de rêve à la postérité ? Elle retiendra seulement bien des poèmes du pauvre Lélian, ceux d'un art raffiné, les *Fêtes galantes*, par exemple, et ceux où il a égalé le naïf génie des chansons populaires. »

(*Catalogue N. Charavay.*)

— Lettre sur le romantisme « qui a inspiré les grandes œuvres que nous autres, les jeunes et les tardifs, nous lisons avec une admiration pleine de regrets, comme des officiers en garnison écoutent les récits des guerres épiques d'autrefois auxquelles il n'ont pas pris part. »

(*Catologue de la Librairie Guillot.*)

A. Dumas (père). — Lettre.

Il consent à donner des conférences, mais à la condition que sur deux il y en ait une à son profit, car il n'a pas su conserver des millions qu'il a gagnés.

Vers sur une jeune femme morte avant un an de mariage, poésie, aut. sig., 1 p. in-12, relié. On a joint une photographie signée, format de carte de visite.

A. Dumas (fils). — Lettre.

Il est absent de Paris et s'excuse de ne pouvoir envoyer un exemplaire de la *Dame aux Camélias*, « mais j'écris à la Librairie nouvelle de vous en faire

remettre un qui contiendra la scène de l'exhumation, pour la raison bien simple que tous les exemplaires la contiennent. » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

— Lettre.

Il remercie pour un article très important consacré, dans l'*Epoque*, à ses préfaces. Il croit qu'il amènera son contradicteur à son avis. Ce sont les classes supérieures qui ont le plus besoin d'être instruites par le théâtre ; lorsqu'on veut ensemencer une terre, il faut la remuer par dessus. « Ce travail fait, la racine pénètre dans le fond et la fleur et le fruit montent dans l'air. C'est aux classes supérieures qui ont perdu la solidarité naturelle des classes pauvres entre elles et qui fonctionnent dans un préjugé et dans une convention qu'il faut apprendre et inspirer la vérité. C'est Madame Aubray, bien née, bien élevée, riche, entourée de toutes les difficultés de sa classe, qui doit donner son fils à Jeannine, ce n'est pas la pauvre femme sans éducation, sans bien social, sans aïeux, sans qu'en dira-t-on. Celle-ci n'obéira qu'à un mouvement de son cœur et de son instinct et il ne lui en coûtera rien, car la chose se fait souvent autour d'elle ; celle-là obéira à un raisonnement, à une idée, elle supportera une grande lutte et donnera un grand exemple. Et les braves gens d'en bas diront : Faisons comme Madame Aubray. » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

Fontanes. — A. Beaunier. Les Tribulations du citoyen Fontanes (documents inédits). *Revue hebdomadaire*, 22 septembre 1923.

Flaubert. — Lettre à un ami ; Croisset.

Il lui demande deux renseignements, notamment sur le bayadérisme (destinés, évidemment, à *Bouvard et Pécuchet*). (*Catalogue N. Charavay.*)

A. France. — Léon Carias. Quelques nouvelles sources d'A. France : *La rôtisserie de la reine Pédauque* [*La Mouche* du chevalier de Mouhy, *le Compère Mathieu*, etc. Etude précise et pittoresque]. *Grande Revue*, septembre 1923.

— Lettre ; 9 décembre.

Il déclare qu'il a fait de son mieux la chronique du *Temps*, mais il craindrait d'être importun en durant davantage et il est prêt à céder la place à son successeur. (Ed. Champion.) (*Vente Gadala.*)

Th. Gautier. — Lettre à Arsène Houssaye ; Paris, 2 août 1849.

Lettre dans laquelle il lui donne le sens de l'analyse qu'il a publiée sur le dernier recueil de vers d'Arsène Houssaye. « La phrase malheureuse qui t'a chagriné, toi et ta femme, n'a pas le sens « commercial » que ta famille y attache ; elle veut dire, pour tout esprit droit, que dans l'état de ruine où la République a mis les arts il n'y avait que des poètes capables de se donner le luxe d'un charmant volume de vers bien imprimé. » Gautier promet de racheter cette mauvaise impression. « Je mettrai dans l'*Artiste* les phrases les moins ruinées et même les plus cossues... » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala.*)

A. Glatigny. — Lettre à un ami.

« On m'annonce qu'un livre de vers de toi va paraître, mes ressources particulières m'interdisent la moindre dépense. Peux-tu me faire envoyer ce volume dont je chanterai les louanges dans la *Revue Nouvelle* (elle date d'hier) et le *Diogène* en attendant que je te donne les *Flèches d'or* que l'on imprime magnifiquement? »

— Lettre.

Il le prie de le pardonner s'il l'importune encore. — « Mais la fin du mois, et avec elle la note à payer chez l'aubergiste où l'on dîne, est là, qui

m'importune aussi d'une terrible façon. Et tout cela m'arrive juste au moment ou la *Revue Européenne*, dans laquelle je plaçais des vers de temps en temps, vient de mourir avec deux autres recueils ou je pouvais gagner un peu d'argent. Mon dernier espoir est dans le secours que vous m'avez bien voulu faire espérer. S'il venait à me manquer le seul expédient que j'aurais à employer, serait de ne plus dîner, ce qui serait rigoureux pour beaucoup de gens et surtout pour votre respectueux et reconnaissant. » (Ed. Champion.)

(*Catalogue Lemasle*, 189.)

Gobineau. — Margherita G. Sarfatti. Gobineau. *Nuova Antologia*, 1er septembre 1923.

Ed. de Goncourt. — Manette Salomon.

Manuscrit complet comprenant 147 pages écrites au recto et au verso. Nombreuses corrections et ratures. (Ed. Champion.) (*Catalogue Blaizot*, n° 225.)

— Lettre à P. Alexis ; 5 février 1889.

Il accepte ses conditions pour *les Zemganno* ; il est d'avis qu'il accepte de Porel la commande de la pièce de *Charles Demailly*. (*Catalogue N. Charavay.*)

Guizot. — Lettre à M. A. Billiard ; 9 août 1837.

Il le remercie de l'envoi de son ouvrage, mais il en combat les tendances. « Je suis convaincu que ni la raison théorique, ni la nécessité pratique ne nous mènent à la République. » (*Catalogue N. Charavay.*)

Haussonville (Comte d'). — Souvenirs. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1923 et suiv.

Hérédia. — E. Vaillié. Trois formes d'un sonnet de J.-M. de Hérédia. *Grande Revue*, octobre 1923.

V. Hugo. — Lettre (à Champfleury) ; 10 décembre 1846.

Il mande qu'il se rappelle avec attendrissement l'histoire qu'il a contée avec tant de naïveté et de profondeur. « La figure de Chien-Caillou m'est souvent revenue à l'esprit comme un petit chef-d'œuvre de peinture humaine et vraie. Je l'ai dit à tout le monde, parce que je suis toujours heureux de penser du bien ou d'en dire. C'est une joie pour moi de le dire aujourd'hui à l'auteur lui-même. J'accepte votre dédicace comme un serrement de main que nous nous donnerons en public. Vous avez médité sur ceux qui souffrent, et moi aussi. C'est à peu près mon titre de gloire. Je suis touché que vous vous en soyez souvenu. »

— Lettre à E. Reyer ; Guernesey, 28 septembre 1856.

Il lui accuse réception de sa lettre en date du 21 décembre 1855. « L'avenir aura peine à croire à cette hideuse interruption de lettres dont le présent régime a fait une de ses habitudes légales. Je reçois ordinairement mes lettres de France douze à quinze jours après la date ; c'est la première fois que l'intervalle est de près d'une année. Je me demande ce qui a pu troubler si longtemps le gouvernement dit impérial dans cette demande d'un musicien à un poète. »

— Lettre à Champfleury ; Hauteville-House, 1er juin 1865.

Jolie lettre de félicitations sur son *Histoire de la caricature moderne*. « Vous créez l'esthétique du rire, vous retrouvez la généalogie de la gaieté, de la farce, de l'ironie, qui est une grande partie de la vengeance humaine. La caricature, comme vous le dites éloquemment, est une arme ; c'est l'épée des faibles, et cette épée-là trouve le défaut de cette cuirasse dite Autorité. Que de fois auto-

rité est tyrannie, et que de fois le bouffon est un combattant ! C'est là le sens profond de votre livre, si ingénieux et si utile... »

— Lettre à M. Proth ; Hauteville-House.

Il le remercie de son article sur *les Misérables*. « Je sens aussi que vous m'aimez, et moi, vieux solitaire sur mon rocher, j'ai cette faiblesse, je dirais presque j'ai cette grandeur, j'aime qu'on m'aime. »

— Lettre à Ch. Ribeyrolles ; Hauteville-House.

Belle lettre écrite à Ribeyrolles, alors au Brésil où il devait mourir de la fièvre jaune. « Je vous remercie d'avoir incrusté mon nom dans le diamant de votre livre. Quel monument vous élevez à ce Brésil, au soleil, à la nature, à la vérité et à vous-même. Votre lettre m'a ému au fond du cœur ; elle a fait trois jours la causerie et la joie de ma famille qui vous aime, il me semble que vous en êtes, tant vous lui manquez ! » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

— P. de Lacretelle. Victor Hugo et ses éditeurs. Lettres et documents inédits. [Démonstration de la correction absolue, du désintéressement constant, voire de l'indulgence extrême de V. Hugo et des « torts graves » de ses éditeurs. V. Hugo a vécu dans la gêne de 1820 à 1830 ; dans l'aisance de 1830 à 1850 ; sa fortune ne commence qu'avec *les Misérables*. Etude très solidement documentée et très judicieuse.] *Revue de France*, 15 octobre 1923 et suiv.

Lacordaire. — Deux lettres à l'abbé Gerbert (1er et 14 mai 1832).

Lettres écrites au retour du voyage à Rome, où Lacordaire, avec Lamennais et Montalembert, étaient allés soumettre leur système de christianisme libéral, soutenu par l'*Avenir*, à l'approbation du pape Grégoire XVI. Lamennais et Montalembert étaient restés en Italie et Lacordaire, revenu en France, soumet à l'abbé Gerbert, en résidence à Bruxelles, toutes les difficultés de la situation. Lacordaire et ses amis de Paris : MM. de Caux, Combalot, Waille, etc., sont d'avis de publier la lettre du cardinal Pacca ; Lamennais, au contraire, est d'avis de garder le silence sur ce qui s'est passé à Rome. Les mêmes amis diffèrent également d'avis sur l'opportunité de la reprise de la publication de l'*Avenir*, suspendue depuis le 15 novembre 1831. Lamennais voudrait qu'on s'unît à des hommes vraiment libéraux comme de Potter, de Grammont, Victor Hugo, Sainte-Beuve, Pagès, etc., mais Lacordaire voit de grandes difficultés dans cette alliance, parce qu'il prévoit que ces hommes ne consentiront jamais à sa prépondérance et à celle de ses amis, ni pour l'action, ni pour le développement des idées. Tout est suspendu jusqu'à la décision de Lamennais, qui était retiré à Frascati, chez le P. Ventura. En attendant, Lacordaire conseille la dispersion des membres de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, afin d'économiser le peu d'argent qui leur reste. — (Le 18 septembre suivant, le pape lança une encyclique contre l'*Avenir* et les opinions qu'il représentait. Lacordaire se soumit et rompit pour jamais avec Lamennais. La rupture est facile à prévoir dans les deux lettres analysées ci-dessus.) [Ed. Champion.] (*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

Lamartine. — G. Javogues. Lamartine et Claude Javogues [conventionnel et régicide. — Un chapitre de *l'Histoire des Girondins* sur l'exhumation des restes des rois à Saint-Denis]. *Annales révolutionnaires*, juillet-août 1922.

— Manuscrit aut.

Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi sur la propriété littéraire. Lamartine est partisan de la propriété littéraire et termine par ces mots : « Le génie, qui naît partout, est le grand niveleur du monde, mais c'est un niveleur qui élève le niveau général des peuples. La pro-

priété littéraire est surtout la fortune de la démocratie. La gloire est la noblesse de l'égalité. » (*Catalogue N. Charavay.*)

— M. L. Babonneix, médecin de la Charité. Julie Bouchaud des Hérettes [Elvire] à Gand pendant les Cent Jours. [Très intéressante étude où M. Babonneix montre, par des documents d'archives, que Mme Charles fut chargée d'un courrier secret, et fut mêlée à des intrigues qui donnèrent à jaser.] Brochure. Paris, Maloine, 1923.

— Cl. Grillet. Le Mariage de Lamartine et le *Cantique des Cantiques. Salomon et Lamartine.* [*Le Cantique* n'a inspiré que le *Chant d'amour des Nouvelles Méditations.* Mais Lamartine a imité les autres œuvres attribuées à Salomon, *l'Ecclésiaste, le Sage.*] *Correspondant*, 25 octobre 1923.

— Lettre du 11 novembre 1824.
Il [pose sa candidature à l'Académie française en remplacement de Lacretelle aîné.

— Lettre.
Il prie Raynouard d'accepter ses faibles essais poétiques.

— Lettre à Nodier ; s. d.
Il le félicite à propos du mariage de sa fille avec M. Mennessier.

— Lettre à Barthélemy; Hondschoote, 12 juillet 1831.
Lettre où il lui demande de lui donner réparation pour une attaque dirigée contre lui, dans la *Némésis* probablement. « Quelque soient les sentiments qu'ait pu inspirer une attaque si peu motivée et si peu provoquée, ils n'altèrent pas, monsieur, ceux qu'un poète doit à un beau talent. »

— *Un mot au journal l'Ordre*, manuscrit aut. (Ed. Champion.)
(*Vente Gadala.*)

Lamennais. — L. Barthou. Lamennais et J.-B. de Saint-Victor. [Notice sur J.-B. de Saint-Victor et ses relations avec Lamennais. Lettres inédites de Lamennais à Saint-Victor, 1820 et années suiv.] *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1923 et suiv.

— F. Duine. Lamennais et Pascal. *Annales de Bretagne*, 1923, T. XXXV, n° 4.

— F. Duine. Lamennais et Renan. *Annales de Bretagne*, 1923, T. XXXV, n° 4.

— Lettre au R. P. Ventura, à Rome ; Paris, 15 mars 1834. (*Collection B. Fillon.*)
Résolu de ne plus m'occuper de ce qui fut longtemps le but de tous mes efforts, uniquement renfermé dans la science humaine et dévoué uniquement aux intérêts généraux de l'humanité dans l'ordre purement politique, je me suis délivré d'un immense fardeau, et le passé, le présent, l'avenir, se présentent à moi sous des points de vue qui me les rendent d'autant plus doux à contempler, que j'y découvre plus clairement la sagesse souveraine qui gouverne l'univers par des lois immuables, indépendantes des conceptions de l'homme et de toutes les pensées qui se succèdent dans le tems. Que de reconnaissance je dois à ceux qui, en croyant me frapper, n'ont frappé que mes liens, à ceux dont la haine aveugle et stupide m'a fait comprendre que je m'épuisois dans une action stérile, que ce que je défendois ne pouvoit être sauvé, et m'a, pour ainsi dire, introduit ainsi dans la vie nouvelle que Dieu prépare au monde, et qui fermente, en quelque sorte, dans les veines de l'humanité. (Ed. Champion.) (*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

Leconte de Lisle. — *Sacra fames*, pièce de vers aut. sig., 3 p. in-4°. (Ed. Champion.) (*Vente Gadala.*)

St. Mallarmé. — Lettres inédites à Th. Aubanel, commentées par A. Thérive. *Revue universelle*, 1er novembre 1923.

— André Levinson. Stéphane Mallarmé, métaphysicien du ballet. *Revue musicale*, 1er novembre 1923.

— Lettres à François Coppée, publiées par Jean Monval. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1923.

— A. Poizat. Mallarmé et son école. *Correspondant*, 25 août 1923.

Maupassant. — Benjamin Mathev Woodbridge. Maupassant's realism. [Analyse judicieuse des éléments et des limites de ce réalisme.] *Texas Review*, oct. 1922.

— Le même. Picaresque satire us. realism in Maupassant. [Etude de ce que nous appelons plutôt la « littérature cruelle » dans l'œuvre de Maupassant.] *Ibid.*, janvier 1923.

P. Mérimée. — Lettre à M. Damas-Hinard. Cannes, 10 janvier 1857.
Il émet le conseil que l'Empereur, quand il sort, devrait porter une cotte de mailles ou un gilet composé de plusieurs doublures de soie. (Ed. Champion.) (*Vente Gadala*).

Michelet. — Lettres à Victor Hugo, publiées par Gustave Simon. *Revue mondiale*, 15 novembre 1923.

— Lettre à Montreux-Vernet.
Il expose au destinataire que ses soixante-douze ans le rendaient peu utile à la défense [de Paris] et la santé chancelante de sa femme lui faisait craindre les émotions. Il le remercie d'avoir pensé qu'en ce moment solennel il est avec lui en grande communion d'esprit. (*Catalogue N. Charavay.*)

— Lettre à Peyrat, 3 janvier 1870.
Il lui conseille de faire ressortir dans une prochaine annonce que l'histoire qu'il a écrite s'est retrouvée dans la tradition verbale, dans les registres de ville, dans les études de notaire, etc. (*Catalogue N. Charavay.*)

— Une lettre [inédite] de Michelet sur sa méthode historique [1840 ou 1841]. *La Révolution française*, juillet-septembre 1923.

H. Murger. — Lettre à Léon Noël ; Hôpital Saint-Louis, 30 mai 1842.
Lettre où il raconte son séjour à l'hôpital. « Je ne suis pour le moment pas mieux. Ma maladie est dans une période de réaction où la science ne connaît pas grand chose. Tous les jours de midi à cinq heures je ne suis pas capable de faire trente pas sans chanceler ; j'ai un millier de trompettes qui me sonnent dans les oreilles, etc. » A lui seul il consomme autant d'arsenic que trois mille drames du boulevard. Il parle ensuite de leurs amis ; il se réjouit de voir la chance du côté des Desbrosses : ils ont vendu pour 200 francs deux bustes et un tableau. Chintreuil a obtenu par son député la commande d'un tableau. Par contre, il se plaint de la froideur d'Adrien [Lélioux] ; il l'avait chargé de négocier la cession de son conte du *Rouet* pour 10 francs, mais il est sans nouvelles. Il demande à Noël l'envoi d'un mandat de 5 francs, parce qu'il voit arriver le moment où les Desbrosses ne pourront plus lui envoyer de tabac.

— Lettre à Mme Porcher ; 28 juillet.
Il la prie de lui prêter une petite somme d'argent, si légère qu'elle soit ; il la

remboursera sur les fonds qu'il attend du ministère. — On a joint un billet aut. sig. et un autre signé seulement.

— Lettre au comte Jacques Tolstoy (1846).
Il raconte que ses créanciers veulent faire pratiquer une saisie-arrêt sur ses appointements et que cette démarche lui ferait perdre sa place au journal. En conséquence, il le prie de le tirer de ce mauvais pas en lui prêtant 50 francs.

A. de Musset. — Lettre à Mme Jaubert; jeudi soir.
Il dit qu'il a refusé de dîner avec Jocelyn chez la princesse Uranie. Il est dégoûté de voir que ces veilles forcées, que sa tête et sa poitrine lui refusent, ne peuvent le tirer d'un passé qui l'écrase matériellement et moralement.

— *A M. Régnier, de la Comédie-Française, après la mort de sa fille*, sonnet aut.

« Se voir le plus possible, et s'aimer seulement
« Sans ruse et sans détours, sans honte ni mensonge,
« Sans qu'un désir nous trompe ou qu'un remords nous ronge ;
« Vivre à deux, et donner son cœur à tout moment.

(Ed. Champion.) (*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

Renan. — Lettre au Dr A. Levy, à Breslau; Creuznach, 30 août 1868.
Il l'informe que la Commission des inscriptions sémitiques lui a alloué 500 francs à titre d'indemnité. Renan est désolé d'être si peu à ses études, mais il faut qu'il termine son *Histoire des Origines du Christianisme*. (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

— La pensée d'Ernest Renan.
E. Renan. La philosophie écossaise, son influence sur la nôtre. (Pages inédites.)
A. Houtin. E. Renan et le P. Hyacinthe Loyson. (Documents inédits.)
A. Loisy. Le Cours de Renan au Collège de France.
A. Meillet. Renan linguiste.
L. Lévy-Bruhl. La Religion de Renan.
R. Dussaud. Ernest Renan, historien des religions orientales.
R. Berthelot. La Pensée philosophique de Renan.
R. Lenoir. Renan et l'étude de l'humanité.
Cl. Huart. Renan et la *Société asiatique*.
Mayer-Lambert. E. Renan et les études juives.
J. Pommier. La crise sentimentale de Renan.
(*Journal de Psychologie*, n° exceptionnel du 15 avril 1923.)

— Lettre de Renan à E. Havet [relative à l'édition des *Pensées* de Pascal], du 6 juillet 1822. (*Le Temps*, 23 juillet 1923.)

Sainte-Beuve. — Lettre à une dame, 26 mars 1856.
Il la félicite du charmant petit livre qu'elle lui a envoyé. « Il est impossible, quand on vous a vue une seule fois, de ne pas être de l'avis de M. de Lamartine et de ne pas reconnaître sous le voile de votre aimable et docte chinois des pensées qui sont nées du cœur d'une jeune mère française. Votre cadre ingénieux fait mieux ressortir les maximes pures qui sont de tous les temps et de tous les pays, et de la patrie de Fénelon, comme de celle de Confucius. »
(Ed. Champion.) (*Catalogue Cornuau*, novembre 1923.)

— Lettre à David d'Angers ; 1828.
Précieuse lettre de la jeunesse de Sainte-Beuve. Il demande au statuaire sa voix pour une place que la mort imminente de M. Sue, professeur d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts, va rendre vacante : « Victor Hugo, trop occupé en ce

moment pour vous écrire ou vous aller voir, vous recommande M. Andrieu... J'irai vous voir au premier moment ; mais *Hernani* m'occupe aussi beaucoup. Qu'est-ce que la gloire, mon cher ami, puisque de beaux ouvrages ont tant de peine à se faire jour dans le public et que ces misérables soucis rident le front de l'homme de génie plus que les veilles et le travail ? En attendant, travaillez toujours à nos admirables apothéoses. » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

G. Sand. — Lettre. Paris. Mardi.

Elle demande si la pièce qu'elle a déposée (*Mauprat*) est une bonne ou une mauvaise pièce et si Rachel veut y jouer un rôle. Elle désire savoir si son correspondant veut réellement monter *Mauprat*. « Ne soyez pas avec moi, monsieur, comme les directeurs qui veulent se faire prier : je ne prie pas ; ou qui craignent de donner de grosses peines, je n'en demande pas ; je me contente de ce qu'on m'offre ; ou qui craignent d'irriter l'amour-propre d'auteur : je ne m'irrite pas comme cela. » Elle demande ce qu'elle doit faire vis-à-vis du Théâtre-Français.

— Lettre à M. Barré, acteur ; Nohant, 30 septembre 1853.

Très belle lettre toute relative à la mise en scène de *Mauprat*. Elle remercie l'acteur Barré d'accepter le rôle de Patience, le plus important après celui de Bernard Mauprat. « J'ai toute confiance dans l'interprétation que vous saurez donner à ce personnage et je n'ai à vous donner d'autre conseil que celui-ci : cherchez-le et créez-le dans votre nature. Le personnage est extrêmement détaillé dans le livre. Dans la pièce, c'est autre chose, il est indiqué par son action même, par les sentiments qu'il éprouve et qu'il inspire par la première scène et deuxième tableau du premier acte, surtout. Mais le type est laissé à la création de l'artiste. C'est une loi que je m'impose toujours en écrivant pour le théâtre, parce que je crois que l'acteur doit apporter le concours de son originalité à l'ensemble. Au reste, vous avez dans votre jeu la bonhomie, la rondeur, la justesse des intentions, l'honnêteté et la simplicité des moyens. Mettez çà et là un peu de feu dans les passages où ce *poète sans le savoir* exprime son amour pour la vie sauvage, mais du feu sans déclamation et par là vous resterez, je crois, dans votre véritable instinct. » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala.*)

— Correspondance inédite de G. Sand et du prince Napoléon. *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1923 et suiv.

Staël (**Mme de**). — Madame de Staël, par le Comte Molé. *Revue de Paris*, 1er mai 1923 et suiv.

Stendhal. — J. Miéla. Stendhal, lecteur de journaux. *Mercure de France*, 15 juillet 1923.

— P. Ballagny. Stendhal en 1814 (documents inédits). *Revue universelle*, 1er juillet 1923.

— E. Henriot. Stendhal et la Police autrichienne. *Temps*, 26 juin 1923.

— P. Bourget. Réflexion sur « le Rouge et le Noir ». *Revue universelle*. 1er juin 1923.

— E. Henriot. Stendhal et « De l'Amour ». *Revue hebdomadaire*, 25 mai 1923.

— L. Roger. Les livres de Stendhal dans la bibliothèque de son ami Crozet. [Livres lus et étudiés par Stendhal comme le prouvent des annotations de sa main publiées par M. Roger. Etude sur les relations de Stendhal et Crozet.

Une lettre intéressante de Destutt de Tracy.] *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, septembre-octobre 1923.

— F. V. Notice bibliographique sur un livre inédit de Stendhal [celui étudié par M. Arbelet dans le numéro d'avril]. *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, juin 1923.

Taine. — H. Sée. Quelques mots sur Taine historien. [Idées générales d'ailleurs intéressantes. Pas de précisions nouvelles.] *La Révolution française*, juillet-septembre 1923.

Verlaine. — H.-M. Une lettre inédite de Verlaine. [De 1892. Sur la moralité de son œuvre, ses maladies, sa misère.] *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1er juillet 1923.

— Une lettre inédite de Verlaine. *Bulletin du bibliophile*, 1er juillet 1923.

— M. Monda. Chambige jugé par Verlaine. [Chambige, homme de lettres, héros d'une affaire criminelle. Appréciation inédite de Verlaine sur lui.] *Les Maîtres de la plume* (Revue bi-mensuelle,) Paris, 15 août 1923.

— P. Martino. La poésie symboliste. Verlaine. *Revue des cours et conférences*, 15 juin et suiv.

— Lettre à un ami ; Paris, jeudi 3.

Curieuse pièce, dont les 2e et 3e pages sont occupées par deux croquis représentant Verlaine et son ami s'attendant à des endroits différents. Il le prie de lui faire envoyer le manuscrit de *Sagesse*, pour y faire quelques retouches. « Une heure d'écritoire me suffira. » (Ed. Champion.)

(*Vente Gadala.*)

Vigny. — Lettre à M. Auguste Renault, étudiant en droit ; 16 juin 1845.

Lettre à un jeune étudiant qui lui avait demandé un autographe ; il le remercie de lui avoir parlé ouvertement : « En effet, je suis vôtre, qui que vous soyez, si vous êtes né en France. C'est une des beautés du caractère de notre nation que de céder au premier mouvement qui est toujours bon. » Il lui conseille encore de toujours étudier, car nous avons toujours à apprendre, et lui cite six de ses propres vers qu'il l'engage à chercher dans ses œuvres :

> On n'est jamais en haut. Les forts devant leurs pas
> Trouvent un nouveau mont inaperçu d'en bas.
> Etc.

(*Catalogue N. Charavay.*)

Vigny. — Lettre (à Pauline du Chambge) ; 5 novembre 1841.

— Lettre où il parle de la fille de Sedaine, à laquelle, par suite d'une polémique de presse, le gouvernement a rendu sa pension. « C'est un des bienfaits de la liberté de la presse, que je vais adorer plus que jamais et que je voudrais plus complète encore qu'elle ne l'est, puisqu'elle peut abréger les distractions décennales du pouvoir. » — On a joint un exemplaire du discours de réception d'Alfred de Vigny à l'Académie française et de la fameuse réponse du comte de Molé.

— *Les Amans de Montmorency, poème*, pièce de vers aut. sign., mai 1854, 3 p. sur 2 feuillets in-4°.

> « Ils passèrent deux jours d'amour et d'harmonie
> « De chants et de baisers, de voix, de lèvre unie,
> « De regards confondus, de soupirs bienheureux,
> « Qui furent deux moments et deux siècles pour eux,
> « La nuit on entendait leurs chants, dans la journée
> « Leur sommeil : tant leur âme était abandonnée
> « Aux caprices divins du désir ! .....

Vigny. — Lettre, 17 janvier 1837.
Il refuse une invitation à dîner dehors en raison de la santé de sa mère.

— Lettre au secrétaire de l'œuvre du Mont-Carmel, 13 février 1848.
Il demande l'envoi de la médaille de bronze.

E. Zola. — P. Raphaël. *La Fortune des Rougon* et la vérité historique. [La documentation du roman ; emprunts aux historiens Fenot, Magnan, etc.] *Mercure de France*, 1er octobre 1923.

— Lettre (à Louis Desprez) ; Médan, 21 mai 1884.
Lettre où il fait la critique de son livre : *Autour d'un Clocher*. Il le félicite sur la vie et la gaieté qui animent son roman et aussi sur la sincérité avec laquelle sont reproduites les choses vues. « Jamais encore on n'avait si carrément vidé ses tripes et fait la bête à deux dos, comme dit Rabelais. » Il critique ensuite la composition : il n'y a pas d'effet, c'est un tohu-bohu. « Je suis décidément pour les machines plus composées, où les personnages ne s'écrasent pas sur les fonds, faute de perspective. En donnant la même valeur à chaque épisode, on n'a plus qu'un défilé de pages, on n'a pas un tout. Hein ? suis-je assez Boileau et La Harpe ! » Il passe au style. L'ouvrage ne lui déplaît pas, ce qu'il n'accepte pas c'est le mot incorrect, inutile, la torture imposée à la phrase qui la rend obscure. «... Avec vos disloquements, vous vous fichez du public, vous faites des effets. Je suis pour toutes les audaces, pour toutes les intensités ; mais je les veux en bronze, solides et incassables, autant que franches et colorées. »

Lettre à une dame ; Médan, 14 octobre 1890.
Il déclare qu'il a peu lu Lamartine. Sa génération était grisée par Hugo et surtout par Musset. « Je pense qu'il a été très grand et qu'il a été oublié. Cela doit rendre modestes les plus orgueilleux d'entre nous. » (Ed. Champion.)
(*Vente Gadala*, 2-3 novembre 1923.)

Histoire du Romantisme. — C. Photiadès. Marie Kalergis-Mouskhanow, née Nesselrode, 1823-1874. [Muse romantique.] *Revue de Paris*, 1er octobre 1923 et suiv.

Symbolistes. — G. Picard. Les Symbolistes. *La Revue Mondiale*, 15 septembre 1923.

INFORMATIONS

M. A. Chuquet, président de la Société d'histoire littéraire, a reçu de M. Walberg, professeur à l'Université de Lund, la lettre que voici :

Lund (Suède), 5 août 1923.

« A M. Arthur Chuquet, membre de l'Institut, président de la Société d'Histoire littéraire de la France.

« Monsieur et très honoré Confrère,

« L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de me faire le grand honneur de me décerner le Prix extraordinaire Bordin (2 000 francs) pour un travail que j'ai publié l'an dernier : « La Vie de saint Thomas le Martyr, par Guernes de Pont-Sainte-Maxence, poème historique du XIIe siècle » (1172-1174).

« Pour montrer ma reconnaissance, il m'a semblé que je ne saurais mieux faire que de partager le montant du prix entre deux sociétés dont j'apprécie tout particulièrement l'activité. Etant depuis quelques années membre de la Société d'Histoire littéraire de la France, je serais heureux d'offrir à la Société la moitié du montant du prix que je viens de recevoir, en témoignage

de mon admiration pour la littérature française et pour l'œuvre accomplie par la Société.

« Monsieur le Ministre de France à Stockholm m'a remis une traite de 2 000 francs. De mon côté, je viens d'endosser cette traite au nom de Monsieur Henri Lemaître, administrateur de la Société des Anciens Textes français, à laquelle je destine l'autre moitié de la somme, et je la lui envoie par ce même courrier en lui demandant de vous transmettre les mille francs que, je l'espère, la Société d'Histoire littéraire ne refusera pas d'accepter.

« Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Confrère, les assurances de ma haute considération.

E. Walberg,
Professeur à l'Université de Lund.

Le bureau de la Société ne peut que remercier chaleureusement M. Walberg d'un don aussi généreux, en attendant que notre Assemblée générale y joigne l'expression de sa reconnaissance et l'inscrive parmi nos membres perpétuels.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Raymond Lebègue. La publication des Lettres de Malherbe (*suite*)..... 1
Paul d'Estrée. Farmin de Rozoi : le journaliste contre-révolutionnaire [mai 1789-août 1792] (*suite*)..... 24
M. Citoleux. Vigny, historien de la Conjuration de Cinq-Mars..... 150, 163
J. Caillat. La Méthode scientifique selon Pascal. Formation et apprentissage de la Méthode (1623-1653)..... 129, 273
Georges Thouvenin. « Verset du Koran » de Victor Hugo et sa source islamique. 200
Théophile Spoerri. A propos de la sincérité de Pascal. Discussion d'un point de méthode..... 300
Félix Boillot. Les sensations auditives chez La Fontaine..... 313
Yvonne Bézard. Le président de Brosses d'après une correspondance inédite .. 331
Jean Giraud. Alfred de Musset prosateur. L'art dans l'imitation..... 361
Etienne Gros. Le « Cid » après Corneille. Suites, restitutions, imitations..... 433
Dr L. Babonneix. Julie Bouchaud des Hérettes à la « Maison Coigny » (juin 1796-octobre 1800)..... 466
Edouard Maynial. « Ce qui est dans le cœur des femmes » ou les Confidences de la belle Madame Colet..... 490

Mélanges.

Ch.-H. Boudhors. Divers propos du chevalier de Méré en 1674-1675 (*suite*). 79, 380, 520
Daniel Mornet. L'étude de l'opinion et des influences d'après trois ouvrages récents..... 90
Gustave Charlier. Un ennemi de Chateaubriand..... 219
M. Fuchs. Banville et la « Clymène » de La Fontaine..... 230
Maurice Lange. Lettres de Barthélemy et Proudhon..... 375
Emile-G. Léonard. Un « nouveau plan de Bibliothèque » de la fin du XVIIIe siècle. 384
A. Morel-Fatio. Le moine « Afrancesado » Manuel Concha, d'après les mémoires du général Hugo et de Victor Hugo et des documents inédits..... 389
Paul Dimoff. Un emprunt de M. A. France à l'« Anthologie grecque » : Sur la pierre blanche, ch. II, Gallion..... 404
P.-M. Bondois. Henri III et l'historiographe du Haillan..... 507
F. Lachèvre. La Rosette de Desportes, Madeleine de l'Aubespine et Héliette de Vivonne..... 510
— L'élégie au roi sur la disgrâce de Fouquet est-elle de Dehénault ?. 511
Georges Mongrédien. Vers inédits de Benserade..... 513
Auguste Viatte. Le théosophe Saint-Martin et le Génie du Christianisme..... 530
Louis Cons. Traces de Jodelle dans Vigny..... 534
Edmond Estève. Alfred de Vigny critiqué par Brizeux..... 536
Joseph Vianey. Un poème de Leconte de Lisle : *La vision de Snorr*..... 541

Comptes rendus.

Pages.

FERDINAND BRUNOT. *La Pensée et la Langue* (F. GAIFFE)..... 97
G. MICHAUT. *La Jeunesse de Molière* (ÉMILE ROY)..... 102
GUSTAVE DULONG, *L'abbé de Saint-Réal* (D. DELAFARGE)..... 104
FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Le libertinage au XVII^e siècle : Les œuvres libertines de Cyrano de Bergerac parisien* [1619-1655] (E. JOVY)..... 107
— — *Le libertinage au XVII^e siècle* : IX. *Les œuvres de Jean Dehénault*; X. *Les successeurs de Cyrano de Bergerac* (GEORGES ASCOLI)..... 108
PRINCE DE LIGNE. *Lettres à Eugénie sur les spectacles* (F. GAIFFE)..... 111
L. REYNAUD. *L'influence allemande en France au XVIII^e et au XIX^e siècle* (J. POMMIER)..... 113
CHATEAUBRIAND. *Amour et vieillesse*, et une étude par Victor Giraud (DANIEL MORNET)..... 119
P. VILLEY. *Tableau chronologique des publications de Marot* (HENRI CHAMARD). 232
LE P. DUDON, S. J. *Le quiétiste espagnol Michel Molinos* [1628-1696] (A. CHÉREL). 235
SAINT-RÉAL. *Conjuration des Espagnols contre la République de Venise* (G. DULONG)..... 236
FERDINANDO NÉRI. *Un ritratto imaginario di Pascal* (JEAN VIC)..... 237
LE MÉMOIRE DE MAHELOT. *Laurent, et autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne et de la Comédie-Française au XVII^e siècle*, publié par Henry Carrington Lancaster (GUSTAVE LANSON)..... 238
M. SERVAL. *Autour d'un roman de Balzac : « Les Chouans »* (D. M.)..... 241
JULES DECAMPS. *Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon* (G. M.)..... 242
CHARLES NODIER. *Moi-même* (G. GAZIER)..... 242
CARLO PELLEGRINI. *Sainte-Beuve et la littérature italienne* (L. A.)..... 242
ALBERT THIBAUDET. *Gustave Flaubert* (1821-1880) : *sa vie, ses romans, son style* (P. MARTINO)..... 244
MARIO-FUBINI. *A. de Vigny*, Saggio critico (ARMAND CARACCIO)..... 409
CASANOVA. *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle « Les Plombs »* (ED. MAYNIAL)..... 410
JOSEPH LE GRAS. *L'extravagante personnalité de Jacques Casanova, chevalier d'industrie* (ED. MAYNIAL)..... 411
LORENZI DE BRADI. *La vraie Colomba* (JEAN GIRAUD)..... 411
Les Cahiers balzaciens publiés par MARCEL BOUTERON : I (PAUL ARBELET)..... 412
CLÉMENT JANIN. *Victor Hugo en exil, d'après sa correspondance avec Jules Janin et d'autres documents inédits* (PAUL BERRET)..... 414
H. GIRARD et H. MONCEL. *Bibliographie des œuvres d'Ernest Renan* (ED. MAYNIAL). 416
FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle* (HENRI CHAMARD)..... 550
H. GIRARD. *Un bourgeois dilettante à l'époque romantique : Émile Deschamps. Émile Deschamps dilettante* (DANIEL MORNET)..... 551
VICTOR HUGO. *Les Contemplations*, nouvelle édition, introduction et notes de Joseph Vianey (DANIEL MORNET)..... 553
M^me PAUL DE SAMIE. *A l'aube du Romantisme. Chênedollé* [*1769-1833*] (EDMOND ESTÈVE)..... 556
— — *Extraits du Journal de Chênedollé* (*1803-1833*), d'après les manuscrits inédits du Coisel et de la collection Spoelberch de Lovenjoul (EDMOND ESTÈVE)..... 559
ANDRÉ LE BRETON. *Le Théâtre romantique* (LÉON LAFOSCADE)..... 562
GEORGES BEAUME. *Au Pays des Lettres. Parmi les vivants et les morts* (P. M.). 566
PIERRE FLOTTES. *Baudelaire, l'homme et le poète*. — Ernest Raynaud : *Charles Baudelaire* (PIERRE MARTINO)..... 566
PIERRE-MAURICE MASSON. *Œuvres et Maîtres* (DANIEL MORNET)..... 569
M. ZOLTAN BARANYAI. *La langue et la civilisation françaises en Hongrie au XVIII^e siècle*..... 570

Chronique..... 120, 247, 418, 568

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

BIBL. LONDIN. SHL WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

TOME TRENTIÈME

1923

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e

Décembre 1923.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

HISTOIRE DE L'ART

depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours

Ouvrage publié sous la direction de **ANDRÉ MICHEL** Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

Nouveauté : *13e Volume*

TOME VII

L'ART EN EUROPE AU XVIIIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

FRANCE (1700-1750), ITALIE, PAYS-BAS, ALLEMAGNE. SCANDINAVIE, RUSSIE

Un volume in-8° grand jésus (20 × 29), *448 pages*, avec *283 gravures* dans le texte et *6 héliogravures hors texte*, broché. . . . . 50 fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . 80 fr.

TREIZE VOLUMES actuellement parus :

TOME I : Des débuts de l'Art chrétien à la fin de la Période romane

PREMIÈRE PARTIE : L'Art Pré-Roman. 1 vol. | SECONDE PARTIE : L'Art Roman. 1 volume.

TOME II : Formation, expansion et évolution de l'Art Gothique

PREMIÈRE PARTIE : Formation et Expansion de l'Art Gothique. 1 volume. | SECONDE PARTIE : Évolution de l'Art Gothique. 1 volume.

TOME III : Le Réalisme. Les débuts de la Renaissance

PREMIÈRE PARTIE : Le Style flamboyant. Le Réalisme. 1 volume. | SECONDE PARTIE : Les Débuts de la Renaissance. 1 volume.

TOME IV : La Renaissance

PREMIÈRE PARTIE : La Renaissance en Italie. 1 volume. | SECONDE PARTIE : La Renaissance en France, en Espagne et en Portugal. 1 volume.

TOME V : La Renaissance dans les pays du Nord. Formation de l'Art classique moderne

PREMIÈRE PARTIE : La Renaissance en Allemagne et dans les pays du Nord. 1 vol. | SECONDE PARTIE : Formation de l'Art classique moderne. 1 volume.

TOME VI : L'Art en Europe au XVIIe siècle

PREMIÈRE PARTIE : L'Art au temps du Bernin, de Poussin, Rubens, Rembrandt, Velasquez. 1 volume. | SECONDE PARTIE : L'Art monarchique français. 1 volume.

TOME VII : L'Art en Europe au XVIIIe siècle

PREMIÈRE PARTIE : France (1700-1750), Italie, Pays-Bas, Allemagne, Scandinavie, Russie. 1 volume.

Chaque volume in-8° grand jésus (20 × 29) avec de *nombreuses gravures* dans le texte et des *Héliogravures hors texte*, broché. . . . . 50 fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée . . . . . 80 fr.

B.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.